AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4
Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php
http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm

UNIVERSITES DE LORRAINE
UFR Sciences Humaines et Arts
Département Histoire

THESE
pour obtenir le grade de
Docteur des Universités de Lorraine
Discipline : Histoire

par Philippe WILMOUTH
le 26 novembre 2014

« Le diocèse de Metz écartelé 1939-1945 :

Un évêque, son clergé et le peuple catholique»

Co-directeurs de thèse
François COCHET
Jean-Noël GRANDHOMME

Jury :

M. Xavier BONIFACE Professeur, Université d'Amiens	Rapporteur
M. François COCHET Professeur, Université de Lorraine-Metz	Co-Directeur
M. Paul DIETSCHY Professeur, Université de Besançon	Rapporteur
M Jean-Noel GRANDHOMME Maître de conférences-HDR, Université de Strasbourg	Co-directeur

Remerciements

Au terme de ce travail, je souhaite remercier l'ensemble des personnes et des institutions qui m'ont permis de réaliser cette thèse.

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, François Cochet, qui après m'avoir autorisé à passer un master2, m'a accompagné dans ma démarche pour mener à bien mes travaux. Mes remerciements s'adressent aussi à mon co-directeur, Jean-Noël Grandhomme. Leur confiance, leurs exigences, leurs remarques pertinentes m'ont conduit à me questionner en permanence et d'amener à maturation mes analyses.

Je tiens également à remercier Xavier Boniface et Paul Dietschy, les membres du jury qui ont accepté de lire mon travail et de le juger.

Je voudrais remercier l'école doctorale Fernand Braudel de l'université de Lorraine, et en particulier sa secrétaire, Aude Meziani, toujours à l'écoute et à la recherche de solutions à nos demandes.

J'adresse tous mes remerciements à Mgr Raffin, évêque du diocèse de Metz, qui m'a autorisé à consulter toutes les archives de l'évêché déposées soit aux Archives départementales de la Moselle, soit à l'évêché même. Sans cet accès, ce travail n'aurait pas pu être réalisé. Il m'a fait l'honneur de venir visiter l'Espace-Mémoire à Hagondange lors d'une tournée pastorale. Un remerciement tout particulier à l'abbé Pierre L'Huillier, l'archiviste de l'évêché, qui m'a facilité l'accès aux archives, s'est rendu disponible pendant de longues journées pour me permettre d'établir mon corpus et m'a donné de bons conseils. J'ai partagé avec lui de sympathiques moments de complicité. Il m'a fait découvrir des lieux improbables à l'évêché, sous les combles. Je regrette que ses problèmes de santé ne lui aient pas permis de corriger mon travail. Un remerciement également à Mgr Stenger, évêque de Troyes, pour son accueil et pour m'avoir permis, avec l'aide de l'archiviste de son diocèse, d'accéder à la documentation concernant un de ses prédécesseurs, Mgr Heintz.

Mes remerciements également à tous les personnels des institutions qui m'ont facilité l'accès aux archives, en particulier à Jean-Eric Iung, Robert Schoumacker et Thierry Mohr des Archives départementales de la Moselle, où pendant près d'une année j'ai « campé » pour compulser des centaines de liasses. D'autres services d'Archives départementales à Angoulême, Arras, Lyon, Nancy, Poitiers, ont bien voulu m'envoyer des documents utiles à cette étude, tout comme les archives diocésaines de Poitiers et Montauban. Le personnel de nombreuses mairies, notamment de l'état-civil, ont répondu également à mes sollicitations. Un remerciement particulier

à Isabelle Laboury, archiviste municipal d'Epernay et à Didier Hemmert, archiviste municipal de Sarreguemines

Merci également à l'abbé Philippe Bernard-Quintus, directeur de la bibliothèque diocésaine de Metz, pour son accueil et l'aide apportée.

Les abbés Leszek Soprych de Koenigsmacker et Jean-Robert Mariani de Hagondange ont été les seuls d'une cinquantaine de prêtres contactés à bien vouloir me donner accès à des documents paroissiaux de la période étudiée. Qu'ils soient aussi remerciés.

Un vif remerciement est adressé à sœur Anne-Marie, archiviste de la congrégation Sainte-Chrétienne à Metz et à sœur Hermine, archiviste de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel, qui m'ont chaleureusement accueilli et ont mis à disposition une documentation souvent émouvante concernant leur institution. J'y ai découvert aussi la vie en communauté, le silence et le partage. Elles ont aussi répondu à toutes mes sollicitations lors de l'exploitation des documents. Sœur Cécile de la congrégation de Rustroff et le directeur des archives jésuites à Vanves ont quant à eux gentiment répondu épistolairement à mes demandes de renseignements.

Un grand merci aux témoins, prêtres, sœurs, laïcs pieux de cette époque, âgés le plus souvent de près de 90 ans. Ce furent à chaque fois de belles rencontres, qui ont mis de l'humanité dans les liasses froides des archives. J'en garde un souvenir ému. Sœur Thérèse Schall, directrice de la maison de retraite des sœurs de Saint-Jean-de Bassel, m'a facilité la mise en contact. Depuis trois ans, et même depuis ce quart de siècle que j'ai consacré à l'Histoire de la Moselle annexée, beaucoup sont partis.

Merci à Sarah Leclerc-Croci, présidente nationale de la JOC, pour m'avoir autorisé à consulter les archives de ce mouvement déposées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine.

Merci à Georges Jérôme et Bertrand Fousse, membres d'Ascomémo, et à Thibaut L'Huillier, étudiant à l'IEP de Paris venu à l'Ascomémo à Hagondange pour son master2, qui ont trouvé des documents complémentaires aux Archives nationales à Berlin, Paris ou Fontainebleau.

Un grand merci également à Anne Marie Matthey de l'agence Wast à Berlin qui a bien voulu rechercher les informations concernant une cinquantaine de séminaristes incorporés dans l'armée allemande. Pascal Hureau, chef de la section « communication des archives » du Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, m'a trouvé près de 80 dossiers de prêtres, religieux ou laïcs pieux tués ou déportés. Il m'a gentiment donné accès à la salle de lecture avant l'horaire d'ouverture pour que je puisse finir, dans le temps qui m'était imparti, la lecture de tous ces dossiers.

Depuis 25 ans, je glane témoignages, documents et livres sur la Moselle en 1939-1945 déposés à l'Association pour la conservation de la Mémoire de la Moselle en 1939-1945 que j'ai créée. Le fonds réuni a été d'une grande utilité et m'a facilité le travail, notamment concernant la bibliographie. Cet outil doit servir à d'autres et devrait être pérennisé. Merci à Jean-Claude Mahler, maire de Hagondange, qui me permet de mettre ce fonds à la disposition de tous et pour sa bienveillance. Un remerciement aussi à toutes les personnes qui ont déposé des documents à l'Ascomémo constituant ainsi un fonds exceptionnel sur cette période, en particulier, pour cette étude, à l'abbé Leidwanger et Mlle Ferry. Grâce à mon activité au sein de l'association, des liens se sont noués avec d'autres associations d'histoire locale qui m'ont aidé dans ces recherches : Robert Badinier, président de l'Association Résistance de Montauban, Yvette Illy, présidente de la Société d'Histoire de Plappeville, Anne Boudon de Lyon, Christian Jean du Cercle d'Histoire d'Ay/Moselle, Bernard Hirtz, historien de Schneckenbusch, Philippe Keuer, spécialiste de la Trouée de la Sarre, Laurent Kleinhentz, spécialiste de Tambow, Roger Munsch, historien de Peltre, Roland Sebben, historien d'Algrange, Sylvie Reich, présidente du Groupe d'Histoire de Hagondange, Philippe Tomassetti, professeur d'Histoire à Strasbourg. J'en oublie certainement. Qu'ils veuillent bien m'excuser.

Pour les éclairages et leur avis, je remercie Jean-Marie Conraud, historien de la CFDT en Lorraine, et François Roth, professeur émérite de l'université de Nancy, spécialiste de la première annexion et de Robert Schuman.

Pour les traductions de l'allemand, j'adresse mes chaleureux remerciements à Pierre Buchheit, Jeanne Muller, Sarah Wagner, Yvonne et Roland Wilmouth. Pendant un an, tous les lundis après-midi, mon oncle et ma tante m'ont aidé à traduire les textes administratifs, les rapports de la *Gestapo.* Merci aussi pour les pauses café-gâteau.

Pour les traductions du « latin de curé », un grand merci au travail minutieux de Régine Schlémaire. Pour la traduction en anglais du résumé, un merci à Georges Jérôme et Laura Venturini.

Pour leurs corrections appliquées et leurs conseils, un grand merci à Christiane Dubois, Bertrand Fousse, Joëlle Lombard, Paul Maire et Roland Wilmouth. Ce travail de l'ombre, souvent laborieux, est indispensable car, à force d'être trop dans son travail, des choses nous échappent tant dans la forme que dans le fond.

Enfin merci à ma fille Lola et à ma compagne Christiane, pour leur soutien mais surtout pour me permettre sans discorde de consacrer beaucoup de temps à ma passion parfois dévorante puisqu'en dehors de cette étude, et depuis de nombreuses années, je multiplie recherches, collecte de documents, conférences, écrits, expositions, accueil du public à l'Espace-Mémoire.

Résumé

Cette thèse présente une étude du « peuple catholique » mosellan pendant la Seconde Guerre mondiale qui englobe la hiérarchie épiscopale, le clergé, les congrégations, les laïcs pieux et les pratiquants. Elle concerne aussi bien les événements survenus en Moselle que dans les départements d'accueil dans le sud de la France après les évacuations de 1939-1940 et les expulsions de 1940-1941. L'étude exhaustive des archives de l'évêché assez volumineuses car les prêtres ont beaucoup écrit, confrontées à d'autres sources et en particulier aux sources allemandes a permis d'appréhender cette bicéphalie qui confère à la Moselle un intérêt particulier puisqu'elle a été à la fois confrontée à la politique nazie antichrétienne à cause de l'annexion et à la politique conciliante envers l'Eglise de l'Etat Français à cause du transfert du plus du tiers de sa population et de la moitié du clergé et des religieux. Cette bicéphalie unique en France, même par rapport à l'Alsace elle-même annexée au Reich, donne une originalité à l'Eglise mosellane. Cette étude a priori régionale, devient ainsi nationale s'inscrivant dans celles des années 80 sur l'Eglise de France, voire même européenne, car la Moselle fut terre d'expérimentation d'une politique antichrétienne nazie. Cette étude devient enfin sociologique lorsqu'elle montre les conséquences sur la pratique religieuse de la dispersion dans un milieu plutôt hostile.

Après avoir montré l'omniprésence dans la société mosellane de la religion catholique devenue un élément identitaire lié partiellement au statut concordataire et au maintien des écoles confessionnelles, nous avons respecté la chronologie pour montrer les incidences des faits de guerre sur le peuple catholique mosellan. Nous avons divisé notre travail en deux parties, novembre 1940 et les expulsions constituant le point de rupture.

Grâce à l'outil informatique, nous avons pu établir des statistiques précises, cartographier la pratique religieuse et la dispersion. Parfois, cette exigence d'aller puiser à la source et l'analyse historique qui en a découlé a bousculé la mémoire patriotique.

Cette étude se propose de combler un vide historiographique et d'être un élément supplémentaire dans la connaissance de l'annexion de la Moselle, de la politique de nazification et de la diaspora mosellane.

Mots-clés : Eglise, clergé, catholique, annexion, expulsion, apostasie, antichrist, Concordat, Bürckel, Mgr Heintz.

Abstract

This thesis presents a study of the catholic population of the Moselle region during World War II. It covers the episcopal hierarchy, the clergy, the congregations, the pious laity and the faith observant population. The thesis spans over the events occurring in the Moselle region and in the host departments in the south of France following the evacuations from 1939-1940 and the expulsions from 1940-1941. An exhaustive review of the archives of the Diocese includes the vast written sources by the clergy both in contrast and in favour of the German writings. This review increased the understanding of the intriguing two facetted image of the Moselle region formed by the anti-Christian Nazi policy, the annexation and the exodus of more than a third of its population and half of the clergy and religious communities. This dichotomy remains unique in France and adds to the uniqueness of the catholic church of the Moselle region. The present study encompasses a regional, national as well as European scope since the Moselle region became an experimentation field of Nazi anti-Christian policy. This study becomes sociological when it demonstrates the repercussionson on the religious practices caused by the dispersion in a predominantly hostile environment.

We demonstrate the omnipresence of catholic faith as an identity forming element for the mosellean population in relation to the Concordat and the continuation of faith based schooling. We respected the chronology of events to show the impact of acts of war on the Moselle Catholic people. The present work is divided in two parts, marked by November 1940 and the expulsion as key dates.

The use of IT tools permitted to collect accurate statistics and to map religious practice and dispersion. The in depth review of facts led to some reajustment of the patriotic memory.

The aim of this study is to fill a historiographical vacuum and to add to the understanding of the annexation of the Moselle region as well as the Nazification policies and the ensuing diaspora.

Keywords: Church, clergy, Catholic, annexation, expulsion, apostasy, antichrist, Concordat, Bürckel, Bishop Heintz

Lexique des mots allemands

Adolf Hitler Schulen (*AHS) :* école Adolf Hitler, créée à partir de 1937 pour former les cadres du parti.

Ahnenpass : livret d'ascendance, institué le 7 avril 1933. Obligatoire pour tous les fonctionnaires pour justifier de sa non-ascendance juive.

Amtliche Mitteilungen Diozese : communication officielle du diocèse, bulletin mensuel publié d'octobre 1940 à août 1944 dans le diocèse de Metz par l'évêché.

Bauernführer : chef des paysans, responsable administratif et politique dans un village.

Bund Deutscher Mädel (*BDM*) : association des jeunes filles allemandes de la jeunesse hitlérienne de 10 à 18 ans. Obligatoire en Moselle à partir de juin 1942.

Blockleiter : responsable politique d'un bloc de maisons.

Deutschtum : nationalité allemande.

Eckstunden : heures de fin de demi-journée scolaire.

Einsatzkommando : commando d'intervention de la police de sûreté (*SD*).

Erbhof : Ferme héréditaire définie par la loi nazie du 29 septembre 1933 protège l'agriculteur aryen de la saisie et de l'expulsion mais le lie à l'Etat, à sa ferme et à sa terre au fil des générations.

Ersatzmetall : métal de remplacement

Gau : région politique.

Gauleiter : responsable d'une région politique.

Gemeinschaftsschule : école communale.

Grenzausweiss : laissez-passer pour la frontière

Gymnasium : collège.

Heimat : désigne à la fois le pays où l'on naît, le village où l'on a grandi, mais aussi la maison où on a passé son enfance ou celle où on est *chez soi*.

Heimatbund : rassemblement autonomiste fondé par Eugène Ricklin en 1926.

Hitlerjugend : jeunesse hitlérienne.

Jugendheim : maison de la jeunesse.

Jugendgemeinschaft : communauté de la jeunesse.

Kindergarten : jardin d'enfants, équivalent des écoles maternelles.

Kinderlandverschickung (*KLV-HJ*) : colonie de vacances dépendant de la jeunesse hitlérienne.

Kirschensteuer : impôt d'église.

Kreis : arrondissement politique.

Kreishandwerkerschaft : Chambre des métiers

Kreisleiter : responsable politique au niveau de l'arrondissement.

Landrat : arrondissement administratif.

Landtag : assemblée régionale.

Lazarett : hôpital militaire.

Lehrerbildungsanstalten : école normale.

Mitteilung : communication .

Nanziger : groupe d'autonomistes alsaciens-mosellan emprisonnés à Nancy en 1939-1940 et libérés par les Allemands en juin 1940.

Oberschule : lycée.

Organisation Todt (OT): génie civil et militaire portant le nom de son fondateur et dirigeant jusqu'à sa mort en 1942, Fritz Todt, ingénieur et figure nazie.

Ortsgruppenleiter : responsable politique au niveau de la ville.

Ortskommandantur : lieu de commandement militaire dans une ville.

Polizei Bataillon : bataillon de police.

Polizeipräsidium : présidence de la police, équivalent d'une préfecture.

Reichsarbeitsdienst (RAD): service du travail du *Reich*.

Reichsarbeitsdienst der weiblichen Jugend (RADwJ): service du travail du *Reich* des jeunes filles.

Reichsbahn : chemin de fer.

Reichsdeutsche : Allemand de souche.

Reichstag : assemblée de l'empire.

Reichsstatthalter : gouverneur du *Reich.*

Regens : responsable du Grand séminaire

Schulegemeinschaft : communauté scolaire.

Schülerheim : pensionnat.

Schupolizei (Schupos) : police en uniforme, par extension policier en uniforme.

Selbstschutzpolizei (SPP) : police spéciale composée de volontaires français en 1943-1944 et commandée par Hermann Bickler, autonomiste alsacien.

Sicherheitsdienst (SD) : police de sûreté.

Stadtkommissar : commissaire municipal, maire.

Standartenführer : grade dans des organisations politiques nazies, équivalent à colonel dans l'armée française.

Stillhaltekommissar : commissaire-conservateur chargé de la gestion des associations.

Verein : association.

Verordnungsblatt : bulletin des ordonnances.

Volksdeutsche : Allemand de la communauté.

Volksgemeinschaft : communauté du peuple.

Westmark : Marche de l'Ouest, nom du *Gau* constitué de la Sarre, du Palatinat et de la Moslle à partir du 1er décembre 1940.

Wiederaufbau : reconstruction.

Winterhilfswerk (*WHW*) : secours d'hiver.

Abréviations

1- Religieuses

ACJF : Action catholique de la jeunesse française

ACL : Action catholique lorraine

CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens

F.G.S.P.F : Fédération gymnastique et sportive des patronages de France

FSI : Fédération des syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine ou en allemand

FNC : Fédération nationale catholique

JAC : Jeunesse agricole catholique

JACF : Jeunesse agricole catholique féminine

JEC : Jeunesses étudiantes catholiques

JICF : Jeunesses indépendantes catholiques de France

JOC : Jeunesse ouvrière catholique

JOCF : Jeunesse ouvrière chrétienne féminine

OMI : Oblats de Marie-Immaculée

R.M : révérende-mère

R.P : révérend père

2- Militaires

BA : Base aérienne

BCA : Bataillon de chasseurs alpins

BCP : Bataillon de chasseurs à pied

CA : Corps d'armée

CM : Centre mobilisateur

C.O.A : Centre opérationnel des amées

CR : Centre de recrutement

DAT : Défense aérienne du territoire

DI : Division d'infanterie

EM : Etat-major

E.O.R : Ecole des officiers de réserve

GSD : Groupe sanitaire divisionnaire

H.C : Hôpital complémentaire

LVF : Légion des volontaires français contre le bolchévisme

PM : Préparation militaire

PMS : Préparation militaire supérieure

PG : Prisonnier de guerre

QG : Quartier général

RA : Régiment d'artillerie

RALVF : Régiment d'artillerie lourde sur voies ferrées

RALT : Régiment d'artillerie lourde tractée

RAP : Régiment d'artillerie de position

RARF : Régiment d'artillerie de région fortifiée

RDCA : Régiment de défense contre aéronefs

RDP : Régiment de défense passive

RI : Régiment d'infanterie

RIF : Régiment d'infanterie de forteresse

RG : Régiment du génie

RMIC : Régiment de mitrailleurs d'infanterie coloniale

RMIF : Régiment de mitrailleurs d'infanterie de forteresse

RR : Régiment régional

SEM : Secrétaire d'état-major

SF : Secteur fortifié

SIM : Section d'infirmiers militaires

SS : Service sanitaire

3- Allemandes

C.G.B. : *Christlicher Gewerkschaftsbund,* fédération des syndicats chrétiens

BDM : *Bund Deutscher Mädchen in der Hitlerjugend,* association des jeunes filles allemandes de la jeunesse hitlérienne

CdZ : Chef der Ziwilverwaltung, chef de l'administration civile

DAF : *Deutsche Arbeitsfront,* front allemand du travail, organisation des ouvriers

DRK : *Deutsches Rotes Kreuz,* Croix-Rouge allemande

DVG : *Deutsche Volksgemeinschaft,* communauté du people allemand

FLAK : *Flieger Abwehr Kanone*, défense anti-aérienne allemande

Gestapo : *Geheime Staatspolizei,* police secrète d'Etat

HJ : *Hitlerjugend,* jeunesse hitlérienne

ID : *Infanterie Division*, division d'infanterie

KM : *Kriegsmarine,* marine allemande

NSDAP : *Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei,* parti national-socialiste allemand des travailleurs, dit parti nazi

NSV : *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt,* service d'entraide national-socialiste

Oflag : *Offizierschaftstammlager,* camp de prisonniers de guerre pour officiers

RAD : *Reichsarbeitsdienst,* service du travail du *Reich*

RM : *Reichsmark,* mark

RSHA : *Reichssicherheitshauptamt*, office central de la sécurité du *Reich*

SA : *Sturmabteilung*, section d'assaut

SD : *Sicherheitsdienst,* police de sûreté

SS : Schutzstaffel, troupe de protection

Stalag : *Mannschaftstammlager*, camp de prisonniers de guerre pour la troupe

UGB : *Unabhängiger Gewerkschaftsbund,* fédération des syndicats indépendants

VDA : *Volksbund für Deutsche Kulturbeziehungen im Ausland*, association pour le dévellopement culturel allemand à l'étranger

WH : *Wehrmacht,* armée allemande

WHW : *Winterhilfswerk*, entraide d'hiver

4- Divers

CGT : Confédération générale du travail

CGTU : Confédération générale du travail unitaire

CSS : Centre de séjour surveillé

FFI : Forces françaises de l'intérieur

FTP : Francs-tireurs et partisans

OCM : Organisation civile et militaire

ORA : Organisation de la Résistance armée

PRAF : Patriote réfractaire à l'annexion de fait

PRO : Patriote résistant à l'occupation

PSF : Parti social français

SNCF : Société nationale des chemins de fer

STO : Service du travail obligatoire

UPR : Union populaire républicaine

URD : Union républicaine démocratique

URL : Union républicaine lorraine

Sommaire

Remerciements 3

Résumé 6

Lexique allemand 7

Abréviations 9

Sommaire 13

Introduction 19

Première partie

Le « beau diocèse de Metz » face à la guerre et à l'annexion

Chapitre A : Le poids de la religion catholique 29

A1- Des statistiques flatteuses 30

A1-1 Très majoritairement catholique 30

A2-2 Pratiques religieuses soutenues 32

A2- Une Eglise florissante 37

A2-1 L'évêque 37

A2-2 Le clergé paroissial 40

A2-3 Les vocations sacerdotales 46

A2-4 Les congrégations 47

A3- Une Eglise influente 50

A3-1 Les associations 50

A3-2 La presse 56
A3-3 Un syndicalisme chrétien majoritaire 59
A3-4 Des partis politiques catholiques

A4- Un « patrimoine » à défendre 68
A4-1 L'école confessionnelle 68
A4-2 Le maintien du Concordat de 1801 70
A4-3 Luttes contre la laïcisation 71
A4-4 Un relent antisémite 74

A5- Les catholiques mosellans et la perception du nazisme 77

Chapitre B : Premières dispersions du diocèse de Metz 81

B1- Les évacués 82

B2- Les mobilisés 88

Chapitre C : Une Eglise *« polypartite »* 93
C1- En Moselle 93
C1-1 Les séminaristes 95
C1-2 Les congrégations 96
C1-3 Les œuvres et associations 98
C1-4 Parti chrétien-social 99
C1-5 Avec les mobilisés 100

C2- Sur les terres d'accueil 103
C2-1 Eclatement des paroisses 105
C2-2 Garder le lien 106
C2-3 Terres indifférentes religieusement 110
C2-4 Statut particulier 113
C2-5 La langue de la discorde 118

C2-6 Suspects 121

C2-7 Pratique religieuse soutenue 124

Chapitre D : Une situation dégradée par les évènements 129

Chapitre E : Sous l'autorité militaire allemande, en semi-liberté 135

E-1 Une certaine tolérance 137

E-2 Rentrer en Moselle ? 141

Chapitre F : Bürckel, « liquidateur » des Eglises des nouveaux territoires allemands 149

F-1 « *La croix gammée contre la croix du Christ* » 149

F-2 Confrontations en Sarre 155

F-3 Confrontations en Autriche 158

F-4 Les plans de Bürckel en Moselle 161

Chapitre G : La germanisation participe à la déstructuration religieuse 167

G-1 Adhérer à la DVG 167

G-2 Prêches en langue allemande 168

G-3 Défranciser l'environnement 171

G-4 Interdiction aux sœurs d'enseigner 173

G-5 Dissolution des associations 174

G-6 Fermeture des séminaires 176

G-7 La fête de l'Assomption de 1940 182

Chapitre H : Profiter des expulsions pour disloquer le clergé mosellan 189

H-1 Expulsion de l'évêque de Metz 189

H-2 Eté 1940, expulser les francophiles 193

H-3 Le cas Schuman 202

H-4 Automne 1940 : solidarité avec les paroissiens expulsés ou mesures antireligieuses ? 204

Deuxième partie

Une Eglise bicéphale

Chapitre A : En terre annexée 221

A-1 Un diocèse toujours existant 221

A1-1 Echec de la fusion des diocèses de Metz et Spire 221

A1-2 Formation sacerdotale à Spire 231

A1-3 Besoin des sœurs hospitalières 239

A1-4 Collusion des membres du parti chrétien-social 250

A1-5 Rester plutôt qu'opter 256

A-2 Attaques frontales 258

A2-1 Suppression et expulsion des congrégations masculines 258

A2-2 Opération contre les prêtres frondeurs 261

A-3 Des mesures insidieuses encourageant l'apostasie 273

A3-1 La non-réparation des églises endommagées 273

A3-2 Concurrence aux offices du dimanche 279
A3-3 Jours de fêtes religieuses ouvrées 281
A3-4 Contributions cultuelles 285
A3-5 Réquisition des cloches 290
A3-6 Eduquer la jeunesse 293
A4- De l'affirmation de sa foi à l'opposition au régime 305
A4-1 Pratiques demeurées soutenues malgré les circonstances 305
A4-2 Opposition au régime 313
A4-3 Opposition à la germanisation 318
A4-4 Aider son prochain 324

A5- Destructions et répressions lors de la bataille de la Moselle 332

Chapitre B : L'Eglise mosellane en exil 337

B1- La dispersion 337
B1-1 Les paroissiens 337
B1-2 Le clergé 341
B1-3 Les séminaristes 346
B1-4 Les religieux 352

B2- Des terres hostiles religieusement 359
B2-1 Indifférence religieuse 360
B2-2 Chez les protestants 367
B2-3 Au pays des socialo-communistes 368
B2-4 Des « privilèges » mal acceptés 370

B3- Restés fidèles malgré tout 373
B3-1 Mgr Heintz, semeur d'Espérance 373
B3-2 Des pratiquants exemplaires 379
B3-3 Des pèlerinages fédérateurs 384
B3-4 Ecole confessionnelle 387

B3-5 Vitalité de certaines associations 390

B4- Les catholiques mosellans et le Maréchal 396

B4-1 Un nouveau régime sollicité 396

B4-2 Le maréchalisme des catholiques mosellans 398

B4-3 Soutien à la Révolution Nationale 402

B4-4 Compromissions avec l'occupant 409

B4-5 1942, le tournant 412

B5- Résistance… aux Allemands 417

B5-1 Antiallemands 421

B5-2 Confrontation spirituelle 423

B5-3 Charité chrétienne agissante 427

B5-4 Des mouvements de la Résistance aux armées françaises de Libération 436

Chapitre C : Amalgame de deux communautés 443

C1- Les retours 443

C2- Le malaise 446

C3- La refondation 459

Conclusion 471

Sources 477

Bibliographie 493

Annexes 515

Introduction

Lorsque j'ai évoqué auprès de François Cochet, mon professeur de Master 2 à l'université de Lorraine, mon envie de poursuivre mon cursus par un doctorat d'Histoire, il m'a indiqué que pour ce faire, il fallait disposer de sources. Or, pour un précédent travail sur le Front populaire en Moselle[1] qui m'avait conduit à expliquer le vote à droite des Mosellans en mettant en évidence l'emprise de l'Eglise catholique du diocèse de Metz sur la société mosellane, j'avais repéré un fonds considérable déposé aux Archives départementales de la Moselle, celui de l'évêché, en série 29J. Aussi, persuadé que d'autres sources, notamment de congrégations, pourraient compléter ce fonds, et pour être en cohérence avec la période que j'étudie depuis 25 ans[2], il m'a paru intéressant de proposer l'étude de l'Eglise catholique mosellane pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mais, en préambule, je me suis appliqué, dans la continuité de mon précédent travail, à montrer l'omniprésence, avant la guerre, de la religion catholique dans la société mosellane. Elle est un élément indissociable de l'identité mosellane construite depuis la première annexion de 1871 à 1918. Suite à l'immigration de son élite vers la France[3], le clergé catholique reste la seule force d'encadrement de la population pendant cette annexion. Son influence dépasse le champ religieux. Le clergé est impliqué dans tous les domaines : politique, syndical, éditorial, associatif, éducatif... Les pratiques religieuses rythment quasi quotidiennement la vie de la majorité des Mosellans, qui sont à plus de 90% de confession catholique, ce qui motive notre choix de nous intéresser à ceux-ci pour cette étude. Après le retour à la France, cette identité religieuse est imposée à la République française pourtant assimilatrice et devenue laïque. Ce combat qu'elle partage avec l'autre région recouvrée, l'Alsace, renforce d'ailleurs une identité régionale, une idée d'appartenance à *« une communauté de gens unis par leur origine, leur mode de vie, leur langue, leur culture*[4]*»* ou leur religion, la constitution d'un « peuple catholique » dont la cellule primitive demeure la paroisse souvent centrée sur elle-même. Ce « peuple catholique », ce « *rassemblement de tous les baptisés affirmant leur foi en Jésus ressuscité*[5] », constitue l'Eglise catholique. Elle est une branche du christianisme, celle qui « *reconnaît l'autorité spirituelle et juridictionnelle du pape*[6] ». Si dans la

[1]Philippe Wilmouth, *Front Lorrain contre Front Populaire*, Knutange, Fensch-Vallée éditions, 2006.
[2]En 1989, j'ai créé l'Association pour la conservation de la mémoire de la Moselle en 1939-1945 (Ascomémo) installée depuis 1997 à Hagondange dans l'Espace-Mémoire qui constitue un espace muséographique et un centre de documentation sur la Moselle en 1939-1945. Auteur de nombreux ouvrages, conférencier, j'ai participé notamment aux expositions sur les expulsions et les Malgré-nous aux Archives départementales de la Moselle et fait partie de la commission scientifique lors de la création du Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck.
[3]On peut ainsi citer le développement de Nancy après l'annexion de 1871 avec la venue par exemple des frères Daum originaires de Bitche, d'Emile Friant de Dieuze, de Louis Hestaux de Metz qui insufflent à cette ville l'Art nouveau. Voir à ce sujet, Hélène Sicard-Lenattier, *Les Alsaciens-Lorrains à Nancy entre 1871 et 1914 : une intégration réussie*, thèse de doctorat sous la direction de François Roth, université de Nancy II, 2000.
[4]Définition de « peuple » dans le dictionnaire Larousse.
[5]Définition de « Eglise » par la conférence des évêques de France, site internet « www.eglise.catholique.fr ».
[6]Définition du « catholicisme » dans l'encyclopédie *Larousse*,
http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/catholicisme/31457

Tradition, l'Eglise a longtemps été « *l'affaire de quelques-uns qui la font fonctionner*[7] », de l'institution religieuse, des ministres du culte et de sa hiérarchie, dépositaires et interprètes des vérités chrétiennes chargés de transmettre les Ecritures à l'*« assemblée des fidèles »,* notre étude ne se limite pas au seul clergé. Elle intègre les paroissiens, les ordres religieux, les mouvements, les associations et les partis politiques se référant aux enseignements de Jésus-Christ. Cet ensemble uni dans la même référence forme le « peuple catholique ». Si le baptême confère la personnalité juridique ou canonique à un catholique[8], par « peuple catholique », on ne peut cependant entendre l'ensemble des baptisés, puisque nous touchons à l'intime, à la foi intérieure. Comme Jean-François Colas, *« on définira ici le peuple catholique comme ceux qui se reconnaissent comme tels et qui manifestent une forme d'appartenance à l'Eglise. Il s'agit donc de l'appareil institutionnel hiérarchisé avec l'évêque (…). Il s'agit ensuite du clergé et surtout de ses chefs de file : curés de paroisses, directeurs des œuvres, directeurs des journaux catholiques. Il s'agit enfin des pratiquants réguliers, membres des œuvres et des associations catholiques*[9] ».

Or, voilà que ce « peuple catholique » mosellan soudé autour de son évêque et de ses prêtres, encadré par les mouvements catholiques, éduqué dès le plus jeune âge par les sœurs et les curés enseignants, va être écartelé dès septembre 1939 par l'évacuation de la « zone rouge » et la mobilisation, puis, après l'annexion en 1940-1944, par la politique de confrontation et d'épuration[10] des nazis. A chaque transfert de population, l'Eglise mosellane est exposée à un monde extérieur a priori hostile. La dispersion de l'Eglise mosellane l'a rendue bicéphale, entre France laïcisée et Allemagne christianophobe. Cette bicéphalie lui confère une originalité non partagée en Europe et en France, même avec le diocèse de Strasbourg qui a certes subi également l'annexion, mais dans une proportion moindre l'écartélement. Cette histoire régionale revêt alors un intérêt national puisqu'elle devra se positionner par rapport à l'Etat Français et même européen puisque la Moselle fut terre d'expérimentation d'une politique antichrétienne nazie. Cette double approche nous a paru immédiatement intéressante à étudier.

L'Eglise catholique mosellane jusqu'alors introvertie, surpuissante et influente sort-elle indemne de ces cinq années d'écartèlement tant géographique que philosophique ? Quelle influence cette ouverture forcée aux autres peut-elle avoir eu sur la pratique religieuse d'autant plus que le clergé, par sa propre dispersion, ne peut plus assurer comme auparavant un encadrement quasi permanent des fidèles ? Quelles positions les catholiques mosellans adoptent-ils à l'égard de l'Etat Français plutôt conciliant avec l'Eglise ? En même temps, cherchant à m'affranchir du postulat de l'antichristianisme nazi, quelles mesures l'Allemagne nazie prend-elle réellement concernant

[7]Il faut attendre le concile Vatican II ouvert en 1962 pour que cette présentation soit modifiée et qu'on parle de *« peuple messianique qui a pour chef le Christ ».*

[8]*Codex Juris Canonici*, canon 87, pp. 99-103.

[9]Jean-François Colas, *Les droites nationales en Lorraine dans les années 30, acteurs, organisations, réseaux,* thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de Gilles Le Béguec, université de Paris X, 2002, p. 300.

[10]Philippe Wilmouth, *50 kilos de bagages et 2000 francs*, Maizières, imprimerie Koehl, 2003. Philippe Wilmouth, « Raus avec 50 kilos de bagages et 2000 francs », dans *De Gré ou de force*, ouvrage collectif initié par les Archives départementales de la Moselle, Lyon, éditions Libel, 2010, pp. 9-43.

l'Eglise dans un territoire catholique annexé au *Reich* ? Quelle perméabilité ou quelle résistance à l'idéologie nazie ont eu les fidèles mosellans restés en terre annexée et à l'indifférence religieuse pour ceux qui ont connu l'exil ?

C'est à ces questions que nous allons essayer de répondre.

Si la période historique que nous étudions dans cette thèse est de courte durée, six années, de l'évacuation du 1er septembre 1939 au retour de la diaspora mosellane jusque fin 1945, ces années sont « *psychologiquement longues pour ceux qui les ont vécues mais brèves pour l'observateur lorsque celui-ci cherche à remonter des événements aux consciences*[11] ». Nous allons ainsi analyser l'attitude des catholiques mosellans au cours du conflit en proie à l'éclatement, au nazisme et au vichysme pour en saisir les raisons profondes. Cette étude s'inscrit donc dans l'histoire des mentalités, c'est-à-dire *« cette recherche sur l'évolution de la sensibilité, de la psychologie, voire de la spiritualité qui exige que l'on remonte des données de l'observation à l'intériorité des êtres*[12]». Mais il convient, dans une recherche délimitée dans le temps et dans la classe sociale étudiée, d'élever le regard vers l'horizon national et international. L'étude de l'Eglise mosellane rend ce regard naturel, puisque qu'elle est indissociable de la France, en particulier de la zone sud où est réfugié un tiers de la population mosellane, et de l'Allemagne nazie à laquelle elle est annexée.

On peut presque s'étonner que cette étude ne soit pas déjà faite. En Alsace qui partage globalement avec la Moselle une identité mémorielle sur la période contemporaine, le chanoine René Epp, professeur à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, a mené une série d'études[13] sur ce sujet, entraînant avec lui des étudiants[14]. En Moselle, nous n'avons relevé qu'un seul mémoire de maîtrise qui n'aborde que très partiellement le sujet, celui d'Emmanuelle Tran, *Le Clergé de l'ombre : les faits de résistance du clergé catholique en Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale*[15], soit son visage positif et consensuel. Dans les années 70, à l'initiative de Xavier de Montclos, professeur à l'université de Lyon, spécialiste de l'Histoire religieuse[16], deux colloques régionaux, à Grenoble en 1976 et à Lille en 1977, sont organisés pour étudier *« la diversité des*

[11]André Latreille et Xavier de Montclos, « Forces religieuses et attitudes politiques dans la région Rhône-Alpes à la veille de la Deuxième Guerre mondiale », dans actes du colloque de Grenoble 1976 sous la direction de Xavier de Montclos sur *Eglises et chrétiens dans la IIe Guerre mondiale, la région Rhône-Alpes*, p. 9.

[12]Ibidem.

[13]René Epp (1927-2009), professeur de 1968 à 1992, puis professeur émérite. Il a publié de nombreux articles dans la revue *Archives de l'Eglise d'Alsace* de la Société d'Histoire de l'Alsace à Strasbourg ainsi que deux ouvrages, *L'enfer sur terre,* Strasbourg, L'Ami-Hebdo, 2000 et *L'Eglise d'Alsace sous l'oppression nazie*, Strasbourg, éditions du Signe, 2000.

[14]On peut citer : Michel Deneken, *L'église d'Alsace 1940-1945*, Strasbourg, éditions Ercal, 1989 ; Joseph Ehrhard, « Quelques règlements édictés par l'occupant nazi à l'encontre de l'église catholique en Alsace », dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Société d'Histoire de l'Alsace, Strasbourg, 1988, pp. 385-392 ; Claude Muller, « La suppression des fêtes religieuses en Alsace 1940-1944 », dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Société d'Histoire de l'Alsace, Strasbourg, 1987.

[15]Emmanuelle Tran, *Le Clergé de l'ombre : les faits de résistance du clergé catholique en Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale,* mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1994. Hormis un témoignage, c'est une synthèse de publications.

[16]Xavier de Montclos a notamment écrit *Les chrétiens face au nazisme et au stalinisme, l'épreuve totalitaire*, Paris, Plon 1983 ; *Histoire religieuse de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1988 ; *Brève histoire de l'Eglise de France*, Paris, Cerf, 2002.

situations et des comportements selon les zones et les régions de l'hexagone[17] ». Ils sont suivis d'un colloque national à Lyon en janvier 1978 et d'un colloque international à Varsovie en juin de la même année. A cette occasion, Pierre Barral, professeur à l'université de Nancy, se charge d'évoquer le « *clergé lorrain sous l'occupation*[18] », mais il ne se consacre qu'aux départements lorrains occupés[19], et donc pas à la Moselle annexée. Pourtant dès 1944, maître Kalb sous le pseudonyme de Jacques Lorraine, publie, à Oran, dans son livre *Les Allemands en France*[20] un chapitre consacré à « *la lutte contre la religion catholique* » en Alsace-Moselle. Il annexe même sous le titre *« Le paganisme en Alsace »* la traduction d'une brochure intitulée *Guide pour les Allemands à la recherche d'un Dieu* éditée par le Mouvement de la Foi allemande de Ludendorff, comme si cette brochure avait valeur pour l'Alsace de programme politique en matière religieuse. D'ailleurs, quarante-cinq ans plus tard, Michel Deneken reprend à son compte cette idée pour son mémoire de maîtrise consacré à *L'Eglise d'Alsace 1940-1945*. Ce programme a-t-il été appliqué en Moselle ? En 1948, l'abbé François Goldschmitt publie une brochure sur la situation religieuse en Moselle annexée, *L'Anti-Christ nazi en Alsace-Lorraine*[21] dont le titre évocateur ne laisse aucune équivoque sur l'attitude du nazisme à l'égard des chrétiens, conforme à l'opinion manichéenne d'après-guerre. Il faut attendre 1982 pour lire un article plus scientifique sur « *les mesures antireligieuses du national-socialisme en Moselle de 1940 à 1945* » sous la plume d'Henri Hiegel[22]. En treize pages, il brosse une première étude synthétique de la situation concernant toutes les confessions religieuses en Moselle annexée. Elle est bien orientée sur l'anti-religion idéologique du nazisme qui chercherait à imposer un néo-paganisme, thèse reprise récemment par Cédric Neveu sous le sous-chapitre « *Croix gammée contre Croix du Christ*[23] ». Nous avons essayé de nous éloigner de ce postulat martelé depuis la Libération et bien ancré dans la mémoire collective, souvent victimaire, pour nous confronter aux faits par nécessité d'objectivité.

En ce sens, nous nous approchons du chanoine Antoine Sutter, qui, à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, a publié en 1987 la biographie de Mgr Joseph-Jean Heintz[24], évêque de Metz de 1938 à 1958. Sans entrer dans un conflit idéologique, cette biographie va au-delà de l'évocation de la vie du prélat et aborde de nombreux points concernant notre thèse, en particulier

[17]Xavier de Montclos, « Les Eglises face à la montée des périls 1933-1939 », dans actes du colloque de Lyon 1978, *Eglises et chrétiens dans la II^e guerre mondiale, la France*, p. 3.
[18]Pierre Barral, « Le clergé lorrain sous l'occupation », dans actes du colloque de Lyon 1978, *Eglises et chrétiens dans la II^e Guerre mondiale, la France*, pp. 91-100.
[19]Une seule phrase évoque la Moselle annexée. Elle signale l'expulsion de l'évêque et de la moitié du clergé.
[20]Jacques Lorraine, *Les Allemands en France*, Oran, éditions du Désert, 1944, pp. 195-202 sous le titre « Le Dieu jaloux ».
[21]François Goldschmitt, *L'Anti-Christ nazi en Alsace-Lorraine*, Rech, chez l'auteur, 1948.
[22]Henri Hiegel, « Les mesures antireligieuses du national-socialisme en Moselle de 1940 à 1945 », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1982, pp. 70-83. Henri Hiegel (1910-2001), était professeur d'Histoire au collège de Sarreguemines jusqu'en 1970. Membre de la SHAL et de l'Académie nationale de Metz, il est un historien prolixe sur l'est du département.
[23]Cédric Neveu, *La Gestapo en Moselle*, Metz, éditions Serpenoise, 2012, pp. 82-86.
[24]Antoine Sutter, *Mgr Joseph Heintz, pèlerin de l'Espérance*, Metz, éditions évêché, 1987.

les séminaristes[25]. Cette étude intéressante n'est pas repérée et peu diffusée, perçue comme trop « religieuse » pour son auteur, un prêtre, pour son éditeur, l'évêché, et pour son titre, « pèlerin de l'Espérance ». Elle demeure pourtant une base solide, même si elle reste une Histoire officielle de l'Eglise du diocèse validée par l'évêché et écrite par un ecclésiastique qui n'a pas la distanciation nécessaire tant par son implication pendant la guerre[26] que par sa place dans la hiérarchie épiscopale[27] .

Cependant, le chanoine Sutter indiquait que « *les archives de l'évêché sont pauvres pour la période de guerre, 1 kg 250. Il semble qu'on ait vécu constamment dans la crainte de nouvelle fouille et qu'on ait détruit au fur et à mesure toutes les pièces susceptibles de provoquer des difficultés*[28] ». Parmi ces archives, beaucoup sont en allemand, ce qui peut rebuter les étudiants à se lancer dans l'étude de cette période[29]. Et effectivement, la non-maîtrise de la langue allemande a été la plus importante difficulté à surmonter, n'étant pas bilingue, même si, à force, manipuler des documents en allemand me permet désormais de cerner leur intérêt. Heureusement qu'autour de moi, un réseau de traducteurs bénévoles et bienveillants s'est constitué et m'a donc permis de m'approprier plus finement les nombreux documents en allemand, sinon ce doctorat aurait souffert de leur non-utilisation.

Car nous n'avons pas fait le même constat que le chanoine Sutter, bien au contraire. Les archives concernant l'exercice de Mgr Heintz déposées en 1991 aux Archives départementales de la Moselle par l'évêché quatre ans après la publication de sa biographie sont très conséquentes, même sur la période de guerre, et ne semblent pas avoir souffert d'autocensure par l'institution. Par exemple, nous y avons trouvé des correspondances concernant un prêtre assassiné par les FTP alors que la volonté de Mgr Heintz était d'oublier cette affaire. Des sources sont bien là. Fallait-il encore pouvoir les consulter.

Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz, et Mgr Bernard Clément, chancelier de l'évêché, m'ont rapidement donné l'autorisation, avec cependant l'obligation de respecter l'anonymat concernant la mise à jour de cas sensibles « *afin de préserver les familles des prêtres et … de protéger l'évêché de Metz de toute éventuelle poursuite judiciaire*[30] ». En effet, dès les premières consultations, je

[25]Antoine Sutter était dépositaire des archives de l'abbé Joseph Bauvert, directeur du Grand séminaire à Spire de 1940 à 1944. Nous les avons retrouvées dans le fonds du chanoine Sutter aux Archives départementales de la Moselle, sous la cote 84J20.

[26]Antoine Sutter était séminariste à Spire pendant la guerre, incorporé de force dans l'armée allemande et interné au camp 188 de Tambov.

[27]Le chanoine Antoine Sutter (1921-1997) était archiprêtre de Pange de 1963 à son décès. Voir le texte posthume de Nicolas Dicop, « Monsieur le chanoine Antoine Sutter », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, janvier 1998, pp. 61-63.

[28]Antoine Sutter, déjà cité, p. 43.

[29]Nous ne connaissons qu'un seul doctorat sur la Moselle ou les Mosellans annexés, à savoir celui de Marcel Neigert, *Internements et déportation en Moselle 1940-1945*, thèse de doctorat sous la direction de François-Yves Le Moigne, université de Metz, 1978.

[30]Lettre d'autorisation de l'abbé Pierre L'Huillier, archiviste de l'évêché à Philippe Wilmouth, 9 août 2011. Il est notamment fait référence à l'article 226 du Code pénal concernant l'atteinte à la mémoire d'un mort.

trouvais, par hasard[31], deux cas « difficiles » et immédiatement, j'ai senti la crainte de la part de l'archiviste de l'évêché d'écorner une mémoire lissée et consensuelle. Une crainte mesurée toutefois, car les dossiers des dits prêtres ne me furent pas interdits. Si déontologiquement la protection des personnes est bien la règle, cette autorisation sous condition mettait en évidence la peur de l'Eglise d'ouvrir certaines plaies qui lui porteraient peut-être ombrage. Elle se cachait encore derrière une Histoire dite officielle de l'Eglise de France. C'est d'ailleurs la réponse obtenue lors de ma rencontre avec la supérieure du couvent de Peltre[32] qui, sous couvert de cette Histoire officielle, ne m'a pas donné accès aux archives de la congrégation. De quoi avait-elle donc peur ? Une défense corporatiste qui impose au secret comme pour d'autres[33] d'ailleurs!

Même si les liasses de documents de l'évêché étaient nombreuses, il ne fallait pas s'en contenter. Mon premier réflexe a été de rencontrer les derniers prêtres témoins de cette période. Au cours de mes recherches précédentes, j'en avais déjà interviewés et j'en gardais un souvenir fort car leur regard intellectualisé sur leurs années de guerre était mêlé à des réflexions philosophiques. Une quarantaine de prêtres potentiellement concernés par cette période, en fonction de leur année de naissance, étaient encore vivants au début de nos recherches, ainsi que des sœurs qui demeuraient dans des maisons de retraite. Ils avaient tous plus de 87 ans. Plusieurs sont décédés depuis le début de ma thèse en 2011. Certains étaient malades et ne pouvaient plus témoigner. D'autres ne voulaient pas évoquer ces années noires de leur jeunesse, ne voyant pas l'intérêt de raconter des souvenirs personnels qu'ils jugeaient banals et sans intérêt ou qu'ils ne voulaient plus exhumer, soixante-dix ans après les faits. D'autres préféraient témoigner par écrit. Enfin, des prêtres, des sœurs et quelques laïcs m'accordèrent de leur temps et, selon un questionnaire annexé[34], s'appliquèrent à livrer leur histoire. Si ces rencontres ont mis de l'humain dans les documents compulsés par ailleurs, assez vite, nous en avons senti les limites, car elles étaient centrées sur leur parcours individuel, rarement contextualisées, parfois anecdotiques[35] ou chronologiquement hors du cadre de notre étude[36]. En accord avec mes professeurs, la collecte de témoignages s'est arrêtée assez rapidement.

J'espérais aussi avoir accès aux archives des congrégations, archives privées par définition. Toutes ont été contactées, mais seulement deux m'ont mis des documents à disposition. Le refus de Peltre malgré le soutien de plusieurs prêtres et de l'historien local de la commune reste pour moi une déception et une énigme. Quant aux deux autres, je n'ai pas eu accès à la totalité des archives car elles ne sont ni inventoriées, ni même classées. Le choix des documents mis à ma disposition par les congrégations a été guidé par un questionnaire préalable annexé[37]. Les sœurs-archivistes de

[31]Des coupures de presse se trouvaient dans *l'Annuaire* reconstitué des prêtres mosellans 1939-1945 établi par le chanoine Simon.
[32]Sœur Geneviève Breda rencontrée à Peltre en septembre 2011.
[33]On peut citer par exemple la gendarmerie, la police, la SNCF ou le parti communiste.
[34]Voir annexe 1.
[35]Par exemple, pour sœur Régis Gérard de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel rencontrée en avril 2012, son fait de guerre était d'avoir pris le train en habit de Paris à Barbézieux en juin 1944.
[36]Plusieurs prêtres rencontrés sont entrés au Grand séminaire en 1945 ou ultérieurement.
[37]Voir annexe 2.

ces congrégations ont été très à l'écoute, et très efficaces, se démenant pour répondre à toutes mes questions au moment de l'analyse de leurs documents. Le même constat peut être fait concernant les archives paroissiales. Une cinquantaine de prêtres ont été contactés pour avoir accès à d'éventuels documents oubliés dans leur presbytère. Seulement, trois prêtres m'ont donné accès à des archives concernant la période étudiée. Pourquoi ce manque de collaboration ? Défaut effectif d'archives ? Problème de temps ? Désintérêt ou crainte d'exhumer une période difficile ?

Mais, il ne fallait pas se contenter des seules sources ecclésiastiques, même si elles étaient importantes, car cette étude aurait manquée d'objectivité, de distanciation avec l'institution cléricale. Il fallait trouver des sources laïques à croiser avec les fonds de l'évêché et des congrégations. Aux Archives départementales de la Moselle, j'ai ainsi également consulté les archives allemandes sur la période, séries 1 et 2W, à savoir bien entendu tout ce qui pouvait concerner le fonctionnement du diocèse de Metz, mais aussi les rapports de la *Gestapo* et les jugements du *Volksgericht*, le tribunal du peuple. J'ai aussi sollicité les archives municipales, en particulier celles de Metz et de Sarreguemines, sans oublier la bibliothèque du Grand séminaire et les documents réunis par mon association Ascomémo. Finalement, les sources sont très importantes pour la Moselle. Restait à savoir si elles le seraient également hors de Moselle où la moitié du diocèse de Metz allait vivre sa guerre.

Les centres d'archives départementaux du sud de la France ont conservé peu de traces de la diaspora mosellane, en règle générale des demandes d'allocations de réfugiés, mais rien de spécifique sur l'Eglise mosellane[38]. Je me suis rendu à l'évêché de Troyes (Aube) où Mgr Heintz était évêque avant de venir à Metz, aux Archives départementales de Montauban (Tarn-et-Garonne), siège de la préfecture repliée de la Moselle et au Bureau des victimes des conflits contemporains à Caen (Calvados). A Lyon, lieu de résidence de Mgr Heintz d'août 1940 à octobre 1944, les seules traces de sa présence sont une collection de photos[39]. Nous avons complété ces consultations par des contacts épistolaires avec de nombreux centres d'archives, en France et en Allemagne, ainsi qu'avec ceux de l'évêché de Poitiers (Vienne). Mais, finalement, les archives de l'évêque ou de ses vicaires repliés et celles des séminaristes à Spire ou en France ont intégré les archives de l'évêché à Saint-Julien-lès-Metz où on trouve également les archives de la préfecture de Moselle repliée à Montauban, série 3W, qui comportent, au demeurant, très peu d'informations sur le sujet étudié. Des journaux ou des bulletins publiés par des curés mosellans expatriés parachèvent ce fonds déjà important. Nous disposons aussi, grâce à mon association Ascomémo, de nombreux documents

[38]Nous avions déjà recensé les sources des archives du Sud lors de nos recherches sur les expulsions. Voir note 10 et Ascomémo, 9-Ex.

[39]Ces photos ont été copiées par les Archives départementales de la Moselle à l'occasion de l'exposition *« De gré ou de force »* en 2010 pour laquelle Ascomémo était partenaire.

iconographiques, mais en accord avec mon directeur de recherches[40], nous n'avons intégré que ceux qui participent à la démonstration, alors que d'autres illustrent des annexes.

Les sources existent donc bel et bien. Elles permettent de suivre la chronologie des faits et de les analyser. Nous avons divisé notre travail en deux parties. Après la présentation du « beau diocèse de Metz » mettant en évidence l'omniprésence de la religion catholique dans tous les pans de la société mosellane comme nulle part ailleurs en France à l'exception de l'Alsace, la première partie couvre la période de la déclaration de la guerre en septembre 1939 aux expulsions de novembre 1940. Nous y verrons les incidences sur le diocèse de sa première expérience de dislocation due à la mobilisation et aux évacuations. Puis, l'annexion crée une situation atypique en France, partagée seulement avec l'Alsace. L'Eglise mosellane est alors confrontée à une idéologie fondamentalement antichrétienne, le nazisme, qui, par des mesures d'épuration, va écarteler le diocèse de Metz en expulsant vers la zone sud la moitié du clergé et le tiers des paroissiens. De cette écartèlement nait deux expériences différentes : celle des annexés qui subissent la germanisation, la nazification et par là même des mesures antireligieuses, et celle des exilés qui doivent s'adapter à des terres hostiles religieusement et se positionner par rapport à l'Etat Français plutôt conciliant avec l'Eglise. Cette bicéphalie est l'objet de notre deuxième partie. En 1945, le « peuple catholique » mosellan nourri de ces différentes expérimentations sort-il renforcé ou affaibli ? L'écartèlement du « peuple catholique », les mesures prises par l'Etat nazi ont-elles favorisé l'indifférence, l'apostasie ou renforcé une pratique religieuse foncièrement ancrée ? C'est à ces questions que cette thèse va s'efforcer de répondre.

[40]Voir à ce sujet Laurent Gervereau, *Les Images qui mentent. Histoire du visuel au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2000. Laurent Gervereau (dir.), *Dictionnaire mondial des images*, Paris, Nouveau Monde, 2006. Christian Delporte, Laurent Gervereau, Denis Maréchal (dir.), *Quelle est la place des images en histoire ?*, Paris, Nouveau monde éditions, collection « Histoire culturelle » (CHCSC), 2008.

Première partie

Le «beau diocèse » de Metz face à la guerre et à l'annexion

Chapitre A : le poids de la religion catholique

Le traité de Francfort du 10 mai 1871 remanie territorialement le diocèse de Metz, puisque seule une partie de la Moselle est annexée au *Reich* et que les arrondissements de la Meurthe, Sarrebourg et Château-Salins, lui sont concédés, alors que l'arrondissement de Briey reste dans le giron de la France. Après négociations avec le Saint-Siège à Rome, le diocèse de Metz coïncide avec les nouvelles frontières politiques et garde jusqu'à nos jours la même assise territoriale : les arrondissements de Sarrebourg et Château-Salins passent du diocèse de Nancy à celui de Metz ; l'arrondissement de Briey de celui de Metz à Nancy. Détaché de la province ecclésiastique de Besançon par la bulle pontificale du 14 juillet 1874, le diocèse de Metz jouit d'une relative autonomie car il est indépendant de toute métropole et dépend désormais directement du Saint-Siège.

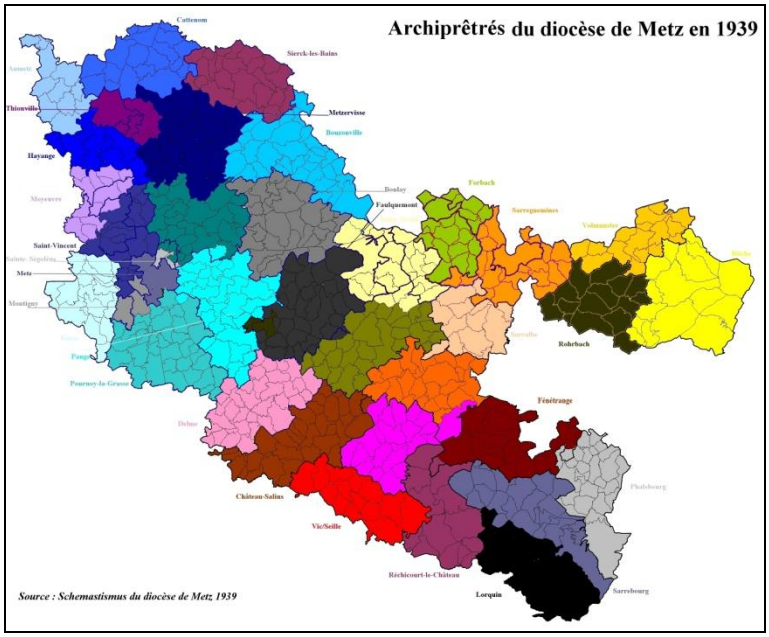

Le 7 avril 1937, lors du dernier voyage à Rome de l'évêque de Metz, Mgr Jean-Baptiste Pelt (1863-1937)[41], le pape Pie XI s'écrie en l'accueillant à bras ouverts :

« -O che bella diocesi[42] *!* »

En quoi le diocèse de Metz est-il si beau pour qu'il soit remarqué par un pape italien ?

A1- Des statistiques flatteuses

A1-1 Très majoritairement catholique

Au recensement de 1936, la population mosellane compte 695 832 habitants. Elle se répartit selon les religions[43] suivantes :

Répartition des Mosellans selon leur confession en 1936		
Catholiques	624 869	89,80%
Protestants	32 569	4,70%
Israélites	8 513	1,22%
Dissidents et non déclarés	29 881	4,28%

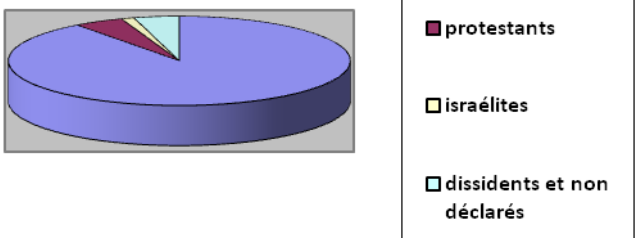

La Moselle est donc très majoritairement catholique. En 1919, l'expulsion massive des Allemands a provoqué automatiquement l'affaiblissement du protestantisme, finalement très peu présent en Moselle, seulement 4,7% de la population, bien moins que chez sa voisine, l'Alsace. Le Bas-Rhin compte en effet une très importante communauté protestante, 28,4% de la population en 1926, et le Haut-Rhin, 10,5%[44].

[41]Consacré évêque de Metz le 29 septembre 1919.

[42]« *Oh, quel beau diocèse !* » Confidence de Mgr Pelt au supérieur du collège de Bitche citée par Antoine Sutter, *Mgr Joseph Heintz, pèlerin de l'Espérance*, éditions évêché Metz, 1987, p. 8.

[43]Le terme « dissident » n'est pas expliqué dans les statistiques officielles. Selon Jean-Noël Grandhomme, il doit s'agir des anabaptistes et mennonites et peut-être aussi des témoins de Jéhovah. ADM 29J2074, selon Mgr Heintz, dans son rapport quinquennal adressé au pape en 1947, on compte aussi 3 000 ruthéniens, c'est-à-dire des catholiques et des gréco-catholiques ukrainiens de nationalité polonaise jusque 1939, de rites grec et romain et 5 000 mahométans.

[44]Office régional de statistique d'Alsace et de Lorraine, *Annuaire statistique (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle)*, Strasbourg, imprimerie alsacienne, 1931, p. 35.

Les catholiques sont relativement bien répartis sur le territoire mosellan[45].

Répartition des catholiques par district en 1936.			
Districts	**Nombre d'habitants**	**Nombre de catholiques**	**%**
Metz-ville	82 902	62 663	75,6
Metz-campagne	111 487	101 449	91,0
Boulay	49 292	46 690	94,7
Château-Salins	31 486	31 486	94,8
Forbach	112 498	103 671	92,1
Sarrebourg	59 002	50 447	85,5
Sarreguemines	76 878	67 151	87,3
Thionville-Est	72 333	68 347	94,5
Thionville-Ouest	98 221	92 965	94,6

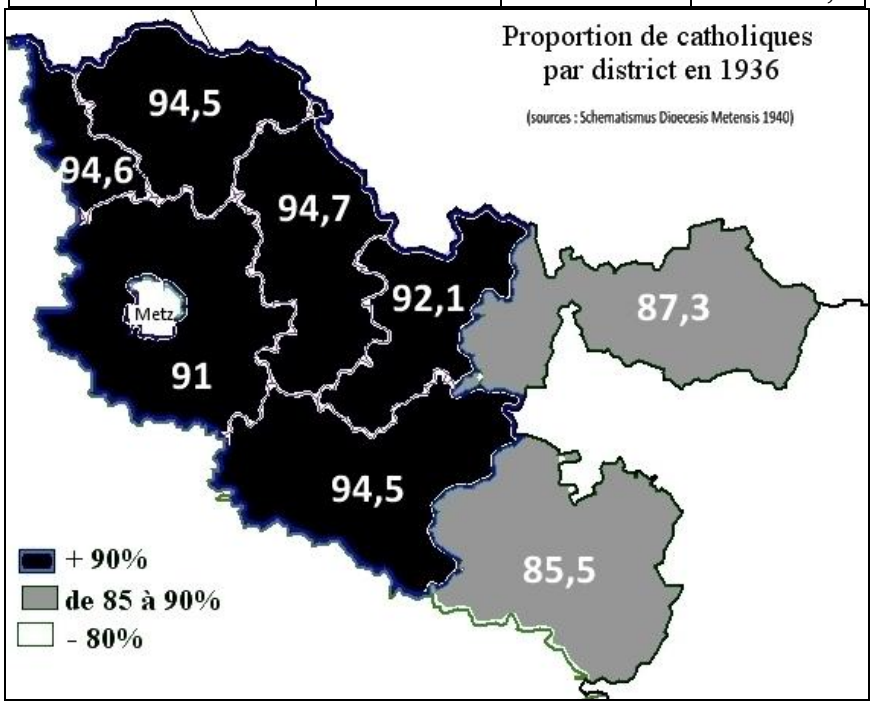

Toutefois, le district de Metz-ville est plus multiconfessionnel : la moitié de la communauté israélite mosellane, soit 4 256 israélites, y demeure et surtout, on y enregistre une forte proportion, 13,8%, de dissidents ou non déclarés. Dans le district de Sarrebourg, les protestants représentent 9,2% de la population, alors que dans celui de Sarreguemines, le pourcentage des dissidents et des non déclarés s'élève à 6,9%.

Dans les années 20, l'immigration polonaise et italienne importante[46] dans les régions minières et sidérurgiques accentue notamment le nombre de catholiques, même si parmi les Polonais se trouvent également de nombreux juifs fuyant l'antisémitisme et parmi les Italiens de nombreux communistes athées fuyant le régime fasciste. Aussi n'est-il pas étonnant que de nouvelles églises soient encore bâties entre 1929 et 1939 dans les cités ouvrières qui accueillent

[45]ADM 31PER, *Schematismus Dioecesis Metensis*, 1940, p. 4.
[46]En 1928, le nombre d'Italiens en Moselle est de 32 095 et de Polonais de 31 437. Voir *Annuaire statistique (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle)*, déjà cité, p. 38.

cette masse laborieuse venue de l'étranger pour remplacer les chapelles trop exigües à Amnéville, Angevillers, Audun-le-Tiche, Basse-Yutz, Talange et Terville[47] car, selon Mgr Heintz, « *l'éloignement de tout lieu de culte habitue malheureusement à l'indifférence religieuse*[48] ». En août 1939, Mgr Heintz bénit encore la chapelle de l'orphelinat de Pépinville à Richemont[49]. A cause notamment de l'accroissement de la population, Mgr Heintz prévoit dès 1939 la construire future d'une vingtaine d'églises ou de chapelles. A cette fin, pour collecter des fonds, il crée encore en juillet 1939 *l'Association Notre-Dame de Metz* et la *Société des Amis de Notre-Dame de Metz*[50] .

Très majoritairement catholique, le diocèse est-il pour autant pratiquant ?

A1-2 Pratiques religieuses soutenues

Il est difficile d'avoir une image de la pratique religieuse qui, par sa nature même, puisqu'elle touche à l'intime, est malaisée à quantifier d'autant que les messes demandées ou les communions reçues répondent autant à une foi profonde qu'à un conformisme social. Dans son enquête sur la pratique religieuse dans les campagnes françaises, le chanoine Boulard fait bien figurer la Moselle parmi les « pays pratiquants ».

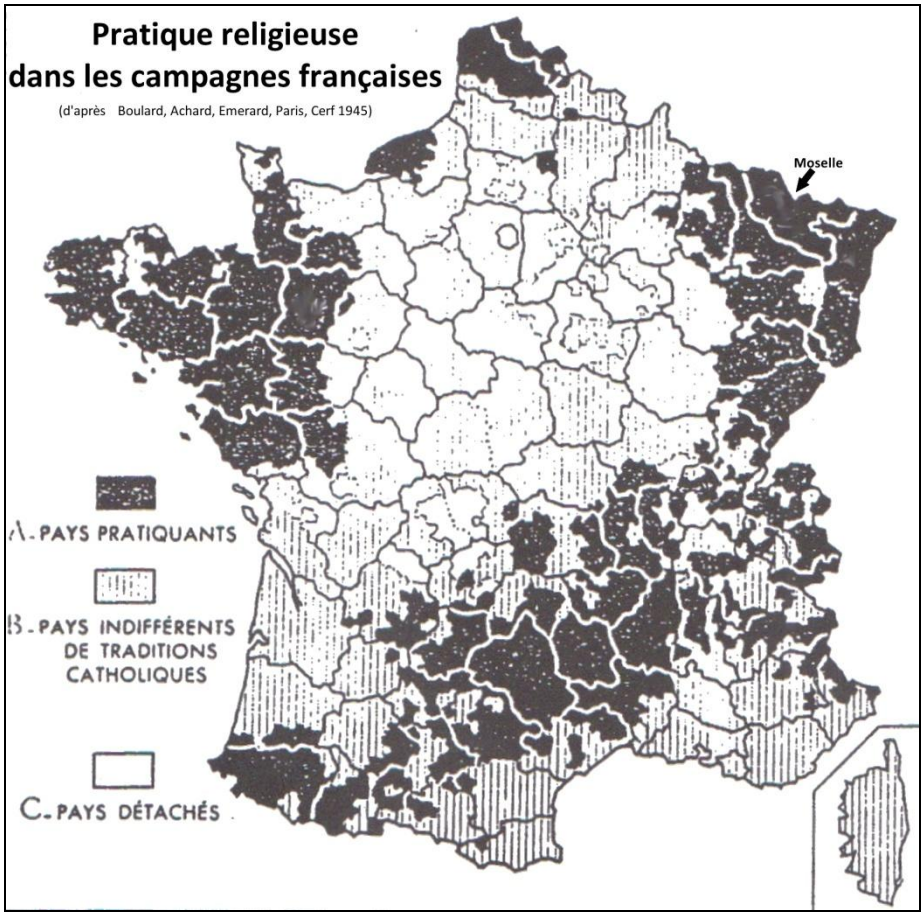

[47]D'après relevés dans Diocèse de Metz, *Almanach de Marie Immaculée*, 1930-1940.
[48]*Le Lorrain*, 17 juillet 1939, p. 3. Lettre pastorale de Mgr Heintz.
[49]*Le Lorrain*, 14 août 1939, p. 1.
[50]*Le Lorrain*, 17 juillet 1939, p. 3. Lettre pastorale de Mgr Heintz. Ces deux associations doivent également aider à financer les activités de l'Action catholique.

Les enquêtes préalables aux visites canoniques de 1936 permettent cependant d'analyser la pratique pascale[51] des hommes dans le diocèse de Metz. Cette pratique est encore plus importante chez les femmes, plus attachées aux traditions, et libres de toutes activités professionnelles ou sportives.

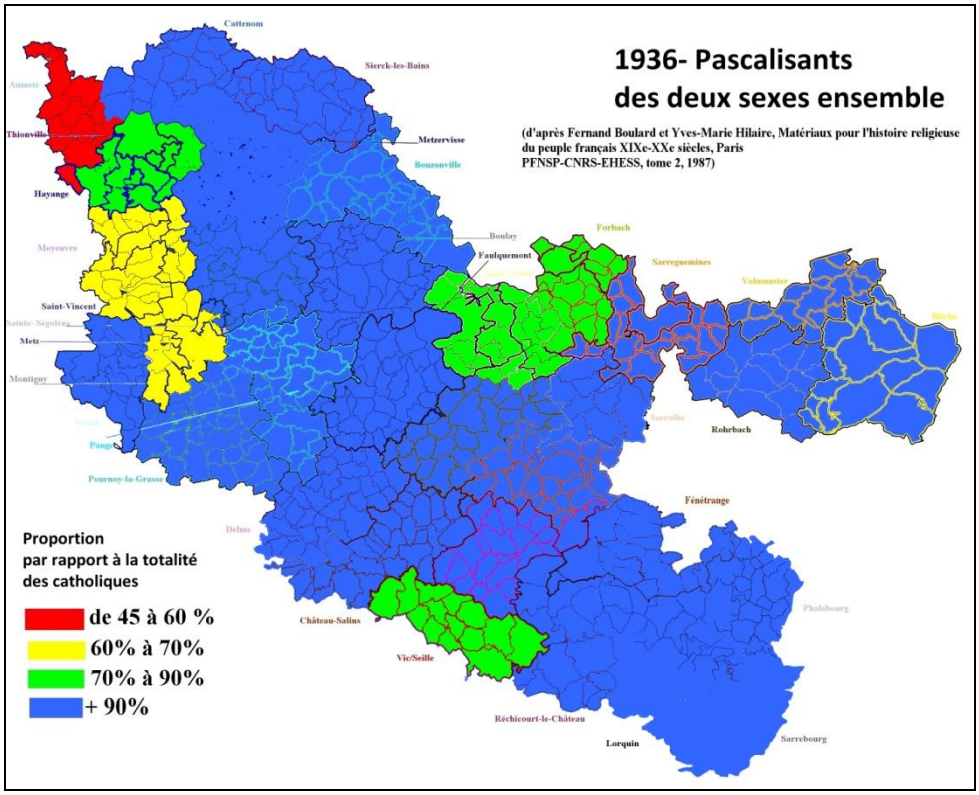

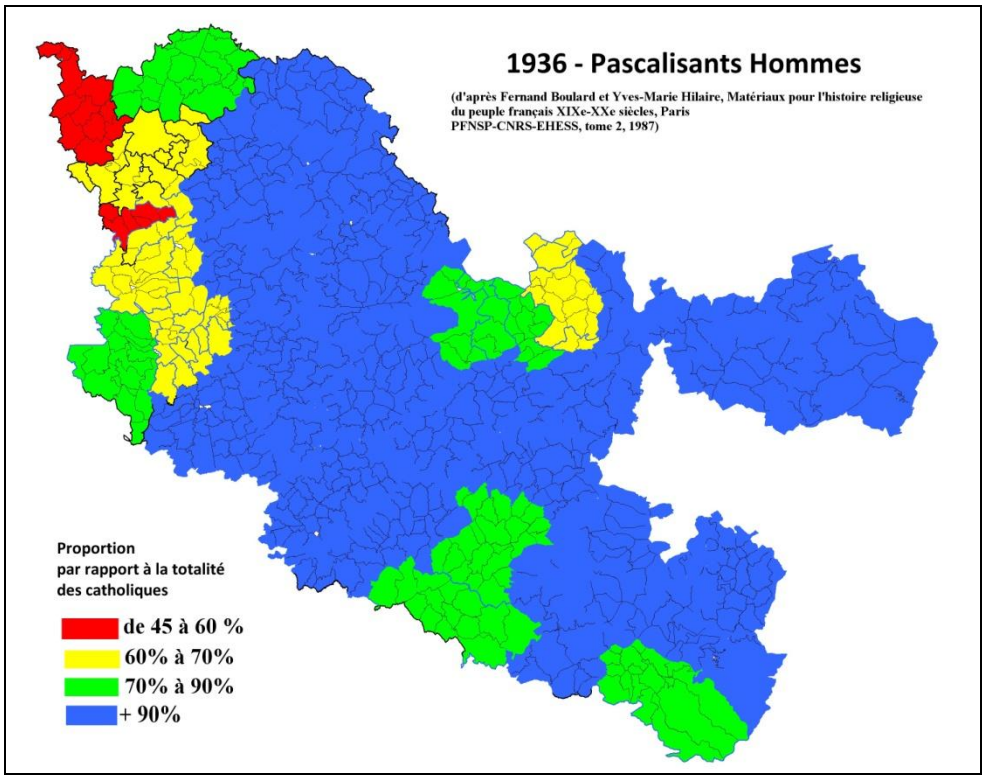

[51]Pâques est la fête religieuse la plus importante pour les chrétiens. Elle commémore la résurrection du Christ trois jours après sa crucifixion. La pratique pascale est l'objet d'un mandement de l'évêque établissant les règles d'abstinence et de jeûne pour les personnes majeures et encourageant la bonne assiduité aux offices religieux.

En moyenne, plus de 80%[52] de la population masculine et 83,5% de tous les assujettis adultes pratiquent les règles pascales, « *ce qui est*, selon Fernand Boulard, *un excellent pourcentage, inférieur cependant au 87% d'avant la guerre de 1914, mais très proche des 83,8% du milieu du XIX^e^ siècle. Une certaine stabilité caractérise le diocèse depuis le début du XIX^e^ siècle*[53]. » On peut affirmer que les Mosellans ont *« une observance des règles du culte très importante*[54] *»*.

Il faut tout de même souligner que la montée des idées socialistes, puis communistes[55], dans le prolétariat minier n'est certainement pas étrangère à une moindre pratique dans le district de Thionville-Ouest, avec moins de 60% de « pascalisants ». L'archiprêtre d'Aumetz révèle aussi que ce sont *« les étrangers qui fournissent la grande armée de ces abstentionnistes*[56]», ce que confirme l'archiprêtre de Saint-Avold : « *Dans les paroisses industrielles, la vie religieuse est satisfaisante lorsqu'on ne considère que l'élément indigène. Les deux tiers au moins assistent à la messe et font leurs Pâques. Les étrangers (Polonais, Tchécoslovaques, Yougoslaves, etc…) sont bien plus négligents et aussi plus négligés. Le clergé étranger n'est pas assez nombreux pour assurer aux enfants une instruction suffisante. Dans les paroisses rurales, la vie religieuse est intense »*. Dans le canton de Forbach, les jours d'adoration perpétuelle se célèbrent « *partout avec grand éclat et une ferveur digne d'éloges*[57] *»*.

René Schneider[58] explique aussi que « *le travail du dimanche éloigne beaucoup de monde de la messe ; la proximité de la frontière avec la France* - devenue laïque - *tend à implanter et propager l'indifférence religieuse ; un reste d'esprit voltairien*[59] *est sensible à Gorze, à Delme et surtout à Vic*[60] ». Les districts francophones connaissent tous une moindre observance. Le maintien des pratiques pascales témoigne de la continuité et de la bonne vitalité des pratiques religieuses malgré un milieu moins propice.

---

[52]ADM 29J1197. Selon les rapports des archiprêtres en 1939 : dans le canton de Rohrbach, 45 habitants sur 14 000 n'ont pas fait leurs pâques. Dans le canton de Dieuze, ceux qui ne font pas leurs pâques ne sont en général que de rares exceptions. A Metz-Sainte-Ségolène, 33% des hommes et 50% des femmes font leurs pâques ; à Vallières 50% hommes et 95% femmes ; à Saint-Julien 55%, à Queuleu 67% et à Metz-Saint Maximin 80% des hommes et 95% des femmes. Dans le canton d'Aumetz pourtant le moins pratiquant, l'observance des pratiques pascales progresse légèrement, avec 68% de pascalisants. Voir annexe CD1, statistiques par commune 1939-1945.

[53]Fernand Boulard, Yves Hilaire, *Matériaux pour l'Histoire religieuse du peuple français XIX et XX^e^ siècles*, Paris, éditions CNRS, 1987, tome 2, p. 147.

[54]Damien Schaeffer, *Les catholiques en Moselle 1919-1924, rôle politique et défense du statut religieux*, université Metz, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Claude Delbreil, 1992, pp. 14-16.

[55]En 1936, l'arrondissement de Thionville-Ouest est le seul du département mosellan à élire un député de gauche, Emile Berron, dissident communiste.

[56]Ibidem. Les abstentions à l'observance des pratiques pascales varient selon les milieux ruraux et urbains : à Aumetz, sur 2 100 catholiques, 20% d'abstentions; à Angevillers 10 % ; à Audun le Tiche 40% ; à Boulange 29% ; à Fontoy 26% ; à Lommerange 10% ; à Ottange-Nonkeil 55% ; à Rédange 24% ; à Rochonvillers 3% ; à Russange 25% ; à Tressange-Bure-Ludelange 20% ; à Havange 2%.

[57]ADM 29J1197 rapport archiprêtre de Forbach depuis Angoulême 12.3.1940

[58]René Schneider, déjà cité p. 144.

[59]Voltaire est déiste, mais il n'est nullement religieux et n'a jamais compris l'âme religieuse. Il a toute sa vie livré une lutte acharnée au fanatisme et à l'intolérance, et pour cela a injustement tourné en dérision la hiérarchie, les dogmes, le culte de l'Église catholique qu'il rend responsable des querelles religieuses. Sa position est que tous les hommes sont frères, enfants d'un même Dieu qui ne nous a pas donné des cœurs pour nous haïr et des mains pour nous égorger. Toutes les religions qui honorent le même Dieu universel sont donc égales entre elles et doivent s'accorder une tolérance mutuelle. Cette religion «naturelle» affranchie de dogmes, de culte, de hiérarchie, est plutôt une fraternité humaine qu'une religion puisqu'elle est vidée de tout contenu proprement mystique et religieux.

[60]ADM 29J1197. Dans le canton de Vic/Seille, on dénombre 433 abstentions lors du devoir pascal.

Ainsi, partout, les archiprêtres constatent que « *la messe du dimanche est en général bien fréquentée.* » A Aumetz, il y a nettement plus de communions distribuées en 1938 - 133 000 - qu'en 1937 - 80 656. En Moselle, l'interdiction d'un travail salarié le dimanche instituée depuis la loi du 26 juillet 1900 du Code professionnel est maintenue après le retour à la France[61]. Le clergé a toujours veillé à ce que le repos dominical soit respecté afin de permettre aux paroissiens de venir aux nombreux offices du dimanche : messe basse, messe de 10 h, complies, vêpres, messe du soir. Le dimanche est rythmé par la pratique religieuse. De plus, chaque année, la semaine missionnaire - à Forbach en juin 1939 -, le pèlerinage marial - à Saint-Avold en juin 1939 - ou le congrès eucharistique - à Cattenom en juin 1938 - attirent des milliers de fidèles[62]. Les offices quotidiens et quadri-dominicaux[63] se font dans des églises souvent pleines[64]. La multiplication des pèlerinages en Moselle est aussi un signe de la pratique religieuse. On en compte 51 en 1939[65], presque tous dédiés à la Vierge. Du 25 avril au 5 mai 1939, un 57^{e} pèlerinage diocésain à Notre-Dame de Lourdes (Hautes-Pyrénées) est organisé pour Metz[66] et connaît toujours le même succès. Le 4 juillet 1939, en présence de plus de 3 000 pèlerins, la fontaine de Saint-Ulrich est bénite à Dolving[67] . A la veille de la guerre, l'abbé Georges Marx, curé de Siersthal, invite ses paroissiens à ériger un monument en l'honneur de Notre-Dame-de-Fatima[68]. Du 1er août au 7 septembre 1933, 190 000 pèlerins du diocèse de Metz[69] se rendent à Trèves en Allemagne, où la sainte tunique du Christ est exposée. Ce sont à chaque fois des moments de ferveur, soudant la communauté catholique dans un même but de dévotion.

René Schneider explique cette grande ferveur par « *un esprit de foi, lié à l'habitude des prières en famille, à l'assistance à la messe non seulement le dimanche, à l'influence des associations et confréries qui sont plus florissantes qu'ailleurs* ». Dans ses mémoires, Paul Durand, rédacteur du journal catholique *Le Lorrain,* raconte que « *la civilisation chrétienne n'était pas chez nous* - en Moselle - *un décor seulement. La vie de tous les jours en était imprégnée et il nous était très naturel, voire indispensable de placer au-dessus des hommes et des institutions qui passent, des vérités permanentes et immuables, un Dieu dont ni les individus, ni les nations ne peuvent impunément transgresser les éternels préceptes… Ses vraies raisons de vivre, il les trouve dans*

[61]Article 105 b du Code professionnel local. Certaines dérogations sont néanmoins applicables : ouverture des commerces au maximum cinq heures par jour chômé; organisation du travail en continu pour raisons économiques notamment dans la sidérurgie et les mines, les activités d'hôtellerie-restauration, de débits de boissons, de divertissements et de transports ne sont limitées « *qu'aux seuls travaux qui, en raison de la nature de l'exploitation concernée, ne tolèrent pas un ajournement ou une interruption* ». (article 105 i). Cet article est toujours applicable aujourd'hui, même si de plus en plus de dérogations sont accordées.

[62]Diocèse de Metz, *Almanach de Marie Immaculée*, 1939 et 1940.

[63]Quatre offices sont proposés le dimanche : messe du matin, messe à mi-journée, vêpres l'après-midi, complies.

[64]ADM 29J1197

[65]Voir annexe 4, liste des pèlerinages en Moselle avant la guerre.

[66]Ascomémo, programme du 57^{e} pèlerinage à Lourdes.

[67]Joseph Elmérich, *Saint-Ulrich*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 1998, p. 80.

[68]Eléonore Brisbois, *Guide des pèlerinages en Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine*, Paris, éditions Danaé, 1994, p. 151.

[69]Henri Hiegel et Louis Serpe, « *François Goldschmitt, son combat singulier de prêtre et de Lorrain*, n° spéciaux de la revue de la société d'histoire Les Amis du pays d'Albe, 2 tomes n° 26 et 27, Sarralbe, 1995-96, p. 36.

cette patrie en miniature qu'est la famille. Sans sortir de chez lui, il est le bon artisan du pays et le fidèle serviteur de Dieu. Parce que, précisément, il aperçoit dans la famille l'image même de la société, telle qu'il la conçoit, telle qu'il la veut : obéissante, disciplinée, sacrifiant l'intérêt personnel au bien-être commun… Ces vertus ne sont pas à usage interne seulement. Il veut, au contraire, qu'elles soient réalités vivantes dans la cité, dans la province, dans le pays. Quand elles sont méconnues ou bafouées par les grands, alors il se lève et réplique[70] ».

Cette pratique soutenue met le diocèse de Metz à la première place des diocèses de France pour les offrandes aux œuvres missionnaires papales. Ainsi, en 1938, le diocèse réunit 1 100 000 francs pour la *Propagation de la Foi*[71].

Mais, à la veille de la guerre, malgré une bonne pratique générale, les archiprêtres détectent quelques éléments nuisibles : l'indifférence, le sport, l'esprit des Années folles… Par exemple, l'archiprêtre de Gorze souligne que même si « *en général, les paroisses du canton sont encore chrétiennes, l'indifférence est grande. La mentalité d'après guerre* - de 1914-1918 - *exerce une influence néfaste pour la vie chrétienne.* » Dans le canton de Sierck, l'archiprêtre constate que « *la vie religieuse progresse dans les paroisses rurales. Les communions deviennent plus nombreuses et les œuvres catholiques prennent un nouvel essor… Mais,* l*a jeunesse veut être indépendante et le sport l'entraîne à sacrifier le dimanche. Les vêpres sont en souffrance surtout autour des villes. A Sierck même, il y a beaucoup de paganisme. La messe du dimanche est désertée par les chasseurs, les pêcheurs, les voyageurs. On va à une messe basse et c'est assez. Les commerçants ont leurs magasins ouverts du matin au soir. Quinze auberges se disputent la clientèle. On organise des bals les samedis soir. Les matches de foot se font à l'heure des vêpres* ». Même constat dans les cantons de Bitche et de Moyeuvre-Grande : « *C'est la jeunesse surtout exposée par son désœuvrement à toutes sortes de divertissements dangereux : bals, cinémas, etc. qui se montre la plus rébarbative à entrer dans nos mouvements chrétiens. Les loisirs, sports, musique, sorties étant organisés par les usines, le clergé n'y a plus aucune prise.* » Dans le canton de Sarrebourg, selon l'archiprêtre, *« la masse est devenue matérialiste comme les bourgeois qui ne cherchent qu'à défendre leur argent. Pour sauver les vêpres on a supprimé les patronages. Des œuvres laïques se sont créées comme le club de football et les vêpres n'y ont point gagné ».* Il dénonce encore les bals du dimanche[72].

Aux années d'euphorie où les loisirs concurrencent les patronages et les offices religieux succèdent les événements du Front Populaire avec les occupations festives d'usines et la montée du communisme en Moselle. Dans le canton de Forbach, l'archiprêtre souligne que *« les principales difficultés sont la diminution des naissances et la confusion dans les idées à la suite de la propagande communiste et des évènements politiques et sociaux ».* Et même si les milieux catholiques se sont unis dans l'anticommunisme, l'archiprêtre de Moyeuvre remarque que *« les*

[70]Paul Durand, *En passant par la Lorraine*, Metz, éditions Le Lorrain, 1947, pp. 31 et 109.
[71]*Le Lorrain*, 28 février 1940, p. 3.
[72]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres sur les pratiques religieuses 1939. (Ils concernent donc les pratiques de l'année 1938).

funestes habitudes de 1936 avaient ébranlé les bonnes habitudes de la plupart de nos fidèles…». Mgr Heintz reconnaît que « *le monde se paganise ; il s'agit alors de le rechristianiser*[73] ». Cependant, progressivement, les fidèles reprennent leurs habitudes chrétiennes abandonnées[74].

Malgré ces concurrences conjoncturelles, les Mosellans restent très attachés à leur Eglise et sont toujours influencés par son clergé et ses associations.

A2- Une Eglise florissante

A2-1 L'évêque

Mgr Joseph Heintz (1886-1958) est l'évêque du diocèse de Metz depuis le 9 juin 1938.

Né le 29 janvier 1886 à Reims (Marne) de parents alsaciens qui ont quitté la région de Wissembourg en 1873, ordonné prêtre le 21 mai 1910, Joseph Heintz est nommé vicaire à Sedan (Ardennes), puis en 1914 à Reims. Soldat de la Grande Guerre, décoré de la croix de guerre, il retrouve en 1919 un vicariat, celui de Charleville (Ardennes). De 1924 à 1927, il est curé de Villers-Allerand (Marne). Aumônier de la Maison du Bon-Pasteur à Reims, il y dirige en même temps la rédaction du bulletin du diocèse. Il est ensuite nommé en 1930 archiprêtre à Mézières (Ardennes), puis consacré évêque de Troyes (Aube) le 25 janvier 1934. Mgr Suhard, archevêque de Reims, le décrit comme « *un docteur à l'esprit pénétrant et compréhensif, très averti des besoins du temps présent, fidèle aussi aux méthodes traditionnelles des sciences sacrées ; très ferme dans la doctrine. Il est docteur non seulement par la parole et par la plume, mais encore par l'action et l'exemple. Sa foi, sa piété, sa connaissance de l'ascétisme sont pour son peuple une consolante et éloquente prédication. Mgr Heintz est aussi pour tous « un père » très bon, très compatissant… Il est au milieu de ses prêtres et de ses diocésains, souffrir avec ceux qui souffrent, comprendre ceux qui luttent, deviner d'instinct ceux qui sont dans la peine et le besoin*[75] ». Il adopte comme devise : *« La paix dans la vérité et la charité »*. A Troyes, « *il tente de restaurer l'esprit paroissial et l'esprit liturgique parmi les fidèles en assurant leur participation active au culte et au chant d'église*[76] » et accorde « *un soin spécial à l'organisation de l'action catholique, à la formation des laïcs militants et au développement des œuvres sociales*[77] ». Il y développe ainsi l'Union nationale des catholiques, la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF) et la Jeunesse agricole catholique (JAC). Selon le *Républicain Lorrain* de l'époque, il serait, en 1935, le seul évêque français à protester contre la

[73]AET 1[E]2, lettre de Mgr l'évêque de Troyes, 14 février 1936.
[74]ADM 29J1197, rapport de l'archiprêtre de Moyeuvre-Grande. Il faut souligner que cette ville est un bastion wendélien.
[75]Lettre publiée dans *Almanach de Marie Immaculée*, Metz, 1940, pp. 26-32.
[76]Texte de Mgr Heintz dans *Revue Saint-Chrodegang*, Metz, n°6-1958, p. 91.
[77]AET 1[E]2, Lettre pastorale n°1, Troyes, 1934, p. 9.

conquête de l'Ethiopie par l'Italie mussolinienne[78]. Mais nous n'avons pas trouvé de texte permettant d'affirmer cette position. Au contraire, dans la *Revue catholique de la ville de Troyes* qu'il cautionne forcément en tant que responsable du diocèse figurent quelques articles démontrant que l'Abyssinie[79] n'est pas un pays chrétien[80]. Son biographe, le chanoine Antoine Sutter, le décrit comme *« très curé comme évêque, allant jusqu' à visiter les ambulants dans leurs roulottes*[81] ». A la mort de Mgr Jean-Baptiste Pelt, évêque du diocèse de Metz depuis 1919, Mgr Heintz, est choisi pour le remplacer par le pape Pie XI le 2 décembre 1937 parce qu'il connaît la langue allemande. Le président Lebrun signe sa nomination le 15 février 1938. Il est le 100e évêque de Metz. La bulle pontificale est enregistrée par le Conseil d'Etat le 3 juin 1938 et la nomination est publiée conjointement le 9 juin par le *Journal Officiel* et par *l'Osservatore romano.* Il prend possession de son diocèse le 11 juillet 1938. Depuis, Mgr Heintz ne cesse de le sillonner pour être au plus près des fidèles.

Selon les articles organiques, il dispose des pleins pouvoirs pour les affaires ecclésiastiques de son diocèse : législation, surveillance, enseignement, ordinations, nominations et mutations. Dans les églises paroissiales du diocèse, il s'applique annuellement à faire une visite pastorale et à administrer les confirmations. Selon les statuts diocésains de Metz, tous les cinq ans, il mène une inspection de chaque paroisse[82]. L'évêque dicte ses instructions par des ordonnances et décrets et diffuse ses réflexions par des *Lettres pastorales* lues en réunion ou en chaire à l'église. Il est le garant d'une certaine morale. Mgr Heintz exhorte à une « *vie chrétienne meilleure, c'est-à-dire : pureté des mœurs, sainteté du foyer, accomplissement du devoir d'état, conscience dans le travail, sanctification du dimanche, éducation sérieuse des enfants selon les enseignements de l'Eglise* ». Il appelle à un *« esprit chrétien plus exact : l'amour de Dieu et du prochain ; une haute estime et pratique de la pureté*[83]*».* Il s'applique à détourner de leur décision les fidèles qui voudraient contracter mariage avec des non-catholiques, des infidèles ou des impies. Chaque année, en septembre, sur ordre de l'évêque, on lit l'*Avertissement* contre les mauvais livres, revues et journaux importés d'ailleurs, contraires à la religion et aux mœurs[84]. Il s'en prend également « *aux spectacles et aux fréquentations dangereuses*[85] ». Le mandement[86] de 1940 interdit par exemple « *certaines danses… en raison de leur inconvenance et du danger prochain du pêché qu'elles représentent* ». Il interdit également les bals familiaux ou de société ainsi que l'organisation de bals le samedi soir qui se prolongent toute la nuit et qui compromettent la sanctification du dimanche. Il

[78]*Le Républicain Lorrain,* 10 juin 1938, p. 1.
[79]C'est le terme employé par les Européens pour désigner l'Empire d'Ethiopie.
[80]AET, *Revue catholique de la ville et du diocèse de Troyes,* n°36, 6 septembre 1935, p. 438 et n° 37, 13 septembre 1935, p. 442.
[81]Antoine Sutter, déjà cité, p. 21.
[82]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[83]ADM 29J1166, *Lettre pastorale au sujet des récents événements,* Mgr Heintz, 7 octobre 1938.
[84]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[85]ADM 29J1166, *Lettre pastorale au sujet des récents événements,* Mgr Heintz, 7 octobre 1938.
[86]Instruction adressée par l'évêque à ses diocésains.

demande aussi que « *les femmes soient habillées modestement et décemment. A l'église, elles doivent porter une robe montante et fermée aves des manches jusqu'aux poignets*[87] ».

L'évêque est assisté par deux vicaires généraux nommés par lui avec l'accord du gouvernement. Ils ont la juridiction qui appartient de droit ordinaire à l'évêque. Ils ont droit de préséance sur tous les clercs du diocèse.

L'évêque

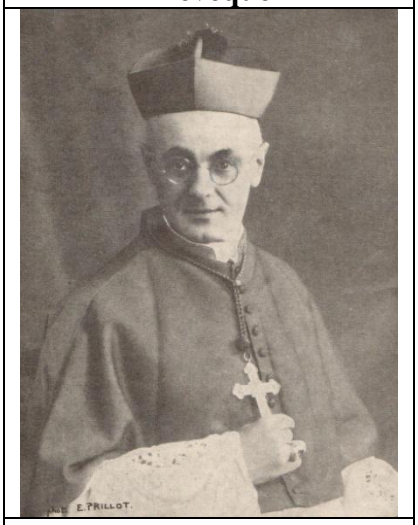

Mgr Joseph HEINTZ

Les vicaires généraux

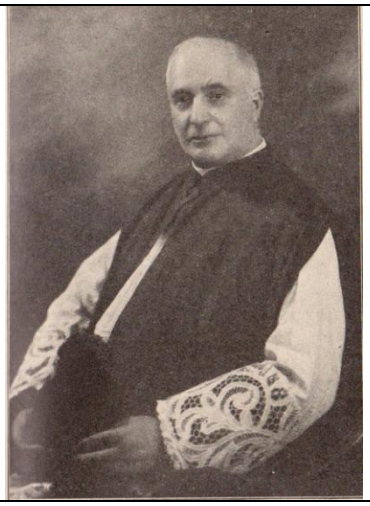

Léon SCHMIT

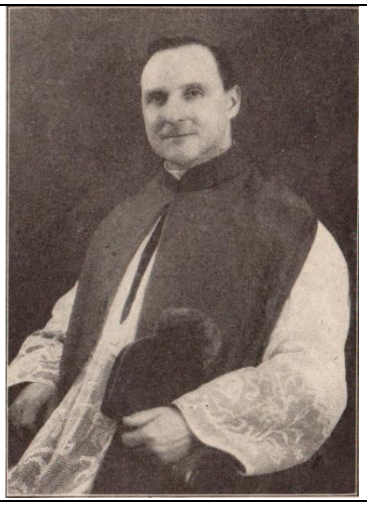

Albert LOUIS

(coll. *Almanach Marie Immaculée*, Metz, 1938)

Mgr Schmit (1880-1969) est né à Thionville. Ordonné prêtre en 1904, vicaire à Notre-Dame de Metz et aumônier du pensionnat de la Miséricorde, il est nommé professeur au Grand séminaire en 1920, puis vicaire général en 1933. Il s'occupe particulièrement des questions d'ordre spirituel du diocèse, de celles concernant l'enseignement, notamment les ouvrages que regardent les femmes et les jeunes filles.

Mgr Louis (1884-1974) est né à Rodalbe. Ordonné prêtre en 1908, vicaire à Boulay, administrateur de Fleury jusqu'en 1919, il est nommé ensuite secrétaire de l'évêché, puis chanoine

[87] *Le Lorrain*, 6 février 1940, p. 4 : *Mandement de l'An de grâce de 1940*.

honoraire en 1924 et vicaire général en 1934. Il s'occupe particulièrement de l'administration temporelle du diocèse, des questions sociales, des ouvrages qui concernent les hommes et les jeunes gens catholiques. Il organise tout spécialement les Œuvres, en particulier l'Action catholique et l'Union des cheminots et postiers[88]. *« Parfaitement bilingue… il porte en lui comme une exigence de dialogue, résultat de la tension entre deux cultures… En accueillant le nouveau, il n'éprouve pas le besoin de rejeter ce qui est ancien, ce qui a fait ses preuves et peut encore porter ses fruits. Il accueille à bras ouverts la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) mais il veut qu'elle s'insère au cœur de l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF). Il accueille l'ACJF mais il veut qu'elle conjugue ses efforts avec ceux des « cercles de jeunes gens ». Il accueille la Fédération nationale des catholiques mais il veille à ce que ces comités s'articulent avec les « Cercles d'hommes » et les « Cercles ouvriers » si vivants dans le diocèse. Il encourage les unions professionnelles, notamment celles des cheminots et des postiers catholiques, mais il tient à les faire dialoguer avec les équipes d'Action catholique générale ou spécialisée…*[89] *».*

Le secrétariat de l'évêché[90] est composé de quatre chanoines : Henri Adam, secrétaire général, Lucien Thomas et Abel Caré, secrétaires et Joseph Sibold, réviseur des fabriques[91] .

A2-2- Le clergé paroissial

Au 1er décembre 1939, le diocèse de Metz comprend 59 paroisses, 589 succursales et 128 vicariats[92].

À chaque paroisse est affecté un prêtre qui porte le titre de curé de la paroisse. Chaque paroisse est rattachée à un curé, mais celui-ci n'est pas forcément résident à la cure dans la paroisse. Ce nom de curé signifie « chargé du soin des âmes », *curatus animarum*. Sous l'autorité directe de son évêque, dont il est le délégué, c'est le pasteur de la paroisse, au sens évangélique du terme. Dans les paroisses administrées par un curé non résident, une succursale est créée afin de suppléer à l'insuffisance de l'église paroissiale. Les prêtres sont alors appellés administrateurs, succursalistes ou desservants.

[88] *Almanach Marie Immaculée*, Metz, 1939, p. 29.
[89] Eloge funèbre de Mgr Schmit 1974 cité dans *Vocations* du diocèse de Metz, 1975.
[90] Ascomémo : situation au 1er septembre 1939, d'après *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale 1939-45*, ordo reconstitué, anonyme, dactylographié.
[91] Le décret du 30 décembre 1809 applicable en Moselle régit le fonctionnement des conseils de fabrique qui sont des établissements publics chargés de l'administration et de la gestion des paroisses. Leur bureau est constitué de trois personnes élues au sein de la communauté paroissiale et du curé. Les comptes engagent la préfecture. Au préalable, ils sont vérifiés et validés par le réviseur des fabriques de l'évêché.
[92] ADM 31PER, *Schematismus Dioecesis Metensis,* 1940, p. 4.

Répartition du clergé séculier en paroisses, succursales et vicariats au 1er décembre 1939					
Districts	**municipalités**	**paroisses**	**succursales**	**vicariats**	**prêtres séculiers**
Metz-ville	1	9	2	24	106
Metz-campagne	153	7	104	10	157
Boulay	101	4	76	7	84
Château-Salins	132	5	99	5	81
Forbach	87	8	79	25	119
Sarrebourg	105	8	78	6	93
Sarreguemines	73	7	60	15	104
Thionville-Est	76	5	66	9	87
Thionville-Ouest	31	6	25	27	62
TOTAL	**759**	**59**	**589**	**128**	**893**

Le nombre de prêtres séculiers varie selon les sources. Le chanoine Minni se référant au document officiel de l'évêché, le *Schematismus*, l'ordo de 1940, reprend à son compte le chiffre de 893[93]. L'historien Henri Hiegel avance lui le nombre de 880 prêtres séculiers[94]. Une liste officielle de l'évêché publiée dans l'*Almanach de Marie Immaculée* donne les noms de 864 prêtres au 15 juillet 1939[95]. Le corpus listing que nous avons constitué fait état de 1 050 membres pour juin 1940[96] . La nette différence entre notre corpus et les autres statistiques vient de l'intégration dans notre listing du personnel épiscopal, des ordonnés sans affectation, des aumôniers, des retraités, des professeurs, et surtout des pères et frères affectés à des paroisses en remplacement des prêtres mobilisés entre décembre 1939 et juin 1940.

Les curés en charge de paroisse sont nommés par l'évêque sur approbation du gouvernement. Parmi eux, il choisit des archiprêtres chargés de correspondre avec l'évêque, sur tout ce qui a trait aux besoins et à la discipline des églises. Les curés bénéficient de l'inamovibilité, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être privés de leur ministère. A l'inverse, les desservants sont amovibles. Ils sont placés sous la direction et la surveillance du curé de la paroisse comprenant l'église succursale. Enfin, selon la taille de la paroisse ou le nombre de paroissiens, des vicaires assistent des curés ou des desservants pour qui les tâches sont trop importantes.

Les prêtres mosellans sont dans leur immense majorité nés en Moselle. Nous avons pu identifier le lieu de naissance de 1 012[97] d'entre eux :

[93]AEM, non coté, réponse à une lettre de Joseph Dillenschneider de Sarrebourg, juillet 1973. Le chanoine Minni était secrétaire général à l'évêché. Le *Schematismus* du diocèse de Metz donne effectivement 893 curies au 1er décembre 1939.
[94]Henri Hiegel, *Ils disent… Drôle de guerre*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1983, p. 13.
[95]Diocèse de Metz, *Almanach de Marie Immaculée*, 1940, pp. 73-77.
[96]AEM, d'après répertoire alphabétique des prêtres pendant la guerre établi vers 1965. Voir listing annexe CD2.
[97]Nous n'avons pas trouvé l'information pour 38 d'entre eux.

Lieux de naissance	Nombre
Moselle	910
Alsace	60
Autres départements français	15
Allemagne-Autriche	13
Italie	6
Luxembourg	4
Pologne	2
Slovénie[98]	1
Suisse	1

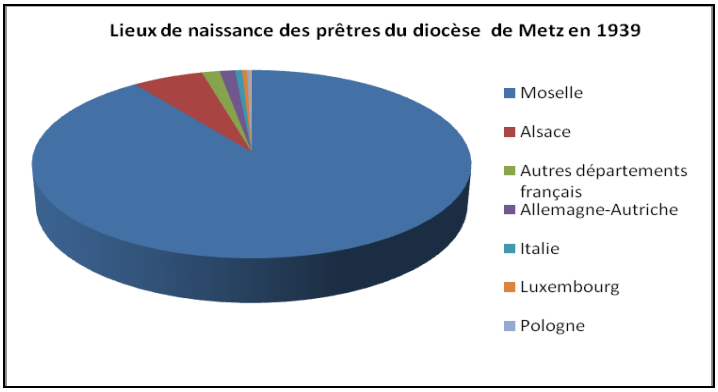

Les prêtres italiens, polonais et slovènes sont aumôniers des communautés de leur pays dans les cités ouvrières des vallées usinières de la Fensch et de l'Orne et du pays du charbon à Merlebach.

La plupart des ecclésiastiques mosellans en place en 1939 sont formés par les écoles allemandes entre 1871 et 1918. Seul un prêtre né en 1845 est formé au Grand séminaire français avant l'annexion. En principe, ceux nés entre 1852 et 1865[99], soit 44 prêtres, ne sont pas allés à l'école primaire allemande mais ont bien été formés par le Grand séminaire de Metz devenu allemand. Ceux nés entre 1866 et 1884, soit 262 prêtres, ont été à l'école allemande et ont poursuivi leur formation sacerdotale allemande. Ceux nés entre 1885 et 1898, soit 239 prêtres, ont été à l'école allemande puis au Grand séminaire français. Ceux nés entre 1899 et 1911, soit 230 prêtres, vont à l'école allemande, puis au Grand séminaire redevenu français. Enfin ceux nés entre 1912 et 1916, soit 88 prêtres, ont eu une formation scolaire uniquement française[100]. Certains ont été mobilisés dans l'armée du *Kaiser*[101]. Dans son livre *Der Kulturkampf in Frankreich*[102] publié en 1914, l'abbé François Goldschmitt de Rech montre que contrairement aux prêtres des générations anciennes qui se réfèrent à la France jusqu'en 1900, ceux des nouvelles générations n'ont plus la même attitude car l'Allemagne leur assure plus de sécurité et de liberté d'action religieuse que la France où règne désormais une politique anticléricale. Cette attirance[103] vers le catholicisme

[98]Bien que la Slovénie soit intégrée au royaume de Yougoslavie en 1929, l'aumônier est bien identifié comme Slovène et non Yougoslave.
[99]Un enfant de six ans peut aller à l'école primaire. A la rentrée d'octobre, l'entrée à l'école primaire concerne donc l'année 1865.
[100]AEM, d'après répertoire alphabétique des prêtres pendant la guerre établi vers 1965. Voir en annexe 5, année de naissance des prêtres en 1940.
[101]ADM 18J248, c'est le cas par exemple de l'abbé Emile Morhain né en 1900 à Bouzonville, supérieur du Petit séminaire. Une photo légendée indique qu'il était au I[ère] *Garde Reserve Regiment,* 3[ème] *Kompanie Ersatz. Bataillon* à Berlin Weissensee du 10 octobre au 11 novembre 1918.
[102]François Goldschmitt, *Der Kulturkampf in Frankreich*, Bad-Mergentheim, 1914. Une version abrégée est publiée en 1915 aux éditions Lothringer Verlags – und Hülfsverein à Metz.
[103]On peut souligner le cas de l'abbé Marie Charles Auguste Jacot né à Metz en 1845. Après l'annexion de la Moselle en 1871, il opte pour la nationalité française et entre au séminaire d'Alger. Ordonné prêtre, Auguste Jacot retourne en métropole en 1876, où il est d'abord nommé vicaire à Vagney. Puis il est nommé curé de Rélanges, dans les Vosges, en 1878. Il obtient sa mutation en Moselle, dans le nouveau *Bezirk Lothringen*. Naturalisé allemand en 1887, Auguste Jacot est nommé curé de Fèves. Il garde cette fonction jusqu'en 1898. Bien que francophone, Auguste Jacot n'hésite pas à prendre position en faveur du pouvoir impérial allemand, s'attirant les foudres de la presse française et des réactionnaires germanophobes. En 1887, il publie notamment *Opinion de Quiquengrogne*, dans lequel il attaque le

allemand se manifeste avec éclat par le succès du soixantième *Katholikentag* à Metz en 1913. Le retour à la France est vécu par la majorité des prêtres avec méfiance. En 1929, au procès d'autonomistes alsaciens à Besançon, l'abbé Goldschmitt souligne *« qu'après 1918, un grand nombre de prêtres mosellans avaient maintenu des relations avec leurs confrères allemands et même des laïcs*[104] *»*. En même temps, les catholiques après 1918 ont dû « *rompre toute relation organique avec le catholicisme allemand… Pour les prêtres, pour les militants, c'est une rupture, avec un univers mental, culturel et religieux où ils se sentaient à l'aise… Ceux qui auraient formé les cadres d'une société chrétienne lorraine sont en retrait hargneux vis-à-vis de la nouvelle légitimité politique*[105] *»*.

Les prêtres nés en Moselle le sont à plus de 65% dans la zone dialectophone[106]. Le pays de Bitche où de nombreux villages envoient cinq de leurs habitants vers la prêtrise est un pourvoyeur important du clergé mosellan.

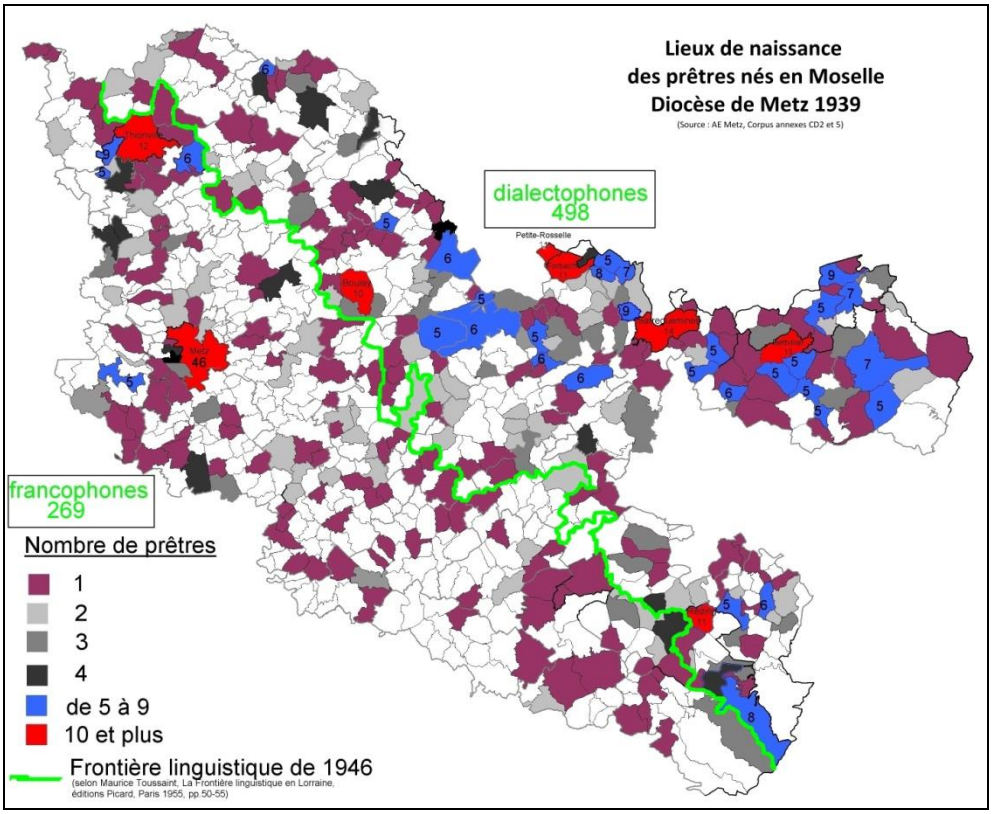

Ces prêtres dialectophones partagent avec les natifs d'Alsace et du Luxembourg une langue et une culture proches de celles des Allemands. Certains cultivent ce patrimoine culturel pas toujours compris par l'Etat jacobin français qui le craint même souvent. En 1928 et 1929, la France

---

député protestataire Jules-Dominique Antoine. Ses publications lui valent en revanche l'estime des autorités du *Reichsland Elsaß-Lothringen* et de la presse allemande. Il est récompensé par l'empereur Guillaume II, qui lui octroie la croix de l'Aigle rouge avec couronne, de 4e classe, en septembre 1892. En 1898, Auguste Jacot se retire à Villé dans le Bas-Rhin, puis au couvent des capucins à Koenigshoffen, où il décède le 7 février 1919. Voir à ce sujet, Edmond Jobert, *Auguste Jacot, curé de Fèves et laudateur de l'Allemagne prussienne*, Florange, éditions du Tilleul, 2001.

[104]Collectif, *Komplott-prozess von Besançon*, Colmar, éditions Alsatia, 1929, p. 64 et Pierri Zind, *Elsass-Lothringen, nation interdite*, Paris, éditions Copernic, 1979, p. 485.

[105]François Roth, *Les Lorrains entre la France et l'Allemagne, itinéraires d'annexés*, Metz-Nancy, éditions Serpenoise-PUN, 1981, p. 212.

[106]Voir carte annexe 3.

poursuit en justice les autonomistes alsaciens accusés de complot contre la sûreté de l'Etat. Au cours de l'instruction, des perquisitions ont lieu chez les abbés Florant Hauss, curé de Keskastel et Louis Pinck, ainsi que dans les locaux des éditions Colportage à Sarralbe de l'abbé Goldschmitt. Sans résultat répréhensible. Même si la Moselle est peu concernée par le mouvement autonomiste, un fort courant régionaliste anime en particulier certains prêtres dialectophones. Par exemple, l'abbé Louis Pinck[107], curé de Hambach[108], collecte les chants populaires de la Moselle dialectophone et les publie de 1926 à 1939 dans quatre volumes[109]. Pour cela, il est aidé par des financements allemands[110]. Qualifié de *« folkloriste »* par certains[111] plutôt que de « régionaliste » engagé, il est très influent au sein du conseil de surveillance du journal *Lothringer Volkszeitung*. Il défend les autonomistes alsaciens lors du procès de Colmar en 1928. Il est à l'origine de la création du parti chrétien-social en 1929. Nommé en 1929 docteur honoraire de l'université de Francfort et en 1934 sénateur de l'Académie de Munich, il reçoit en 1936 le prix Josef von Görres de la fondation Toepfer[112] destiné à récompenser ceux qui défendent la cause du germanisme en dehors des frontières du *Reich*. En 1937, il crée le *Verein für lothringische Volkskunde*, l'association pour le folklore lorrain, et édite une revue semestrielle. Dans le même esprit, l'abbé François Goldschmitt, curé de Rech, crée dès 1920 la société anonyme dite *Colportage catholique* pour soutenir la presse catholique de langue allemande, diffuser et éditer à prix réduits des ouvrages religieux et profanes essentiellement en langue allemande[113]. La société bénéficie pour ses éditions de financements allemands venant de « l'Association des catholiques allemands de l'étranger » dirigée par l'abbé Scherer de Bonn[114]. L'abbé Goldschmitt crée encore en 1936 une collection de brochures

[107]Voir à ce sujet : Henri et Charles Hiegel, « L'œuvre du folkloriste Louis Pinck, » dans *Les Cahiers Lorrains* de la Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine, pp. 199-219.

[108]Initialement, l'abbé Pinck était journaliste au *Lothringer Volkstimme*. Il émet des critiques envers Guillaume II concernant le Haut-Koenigsbourg en Alsace et doit quitter le journal pour prendre une paroisse.

[109]Louis Pinck, *Verklingende Weisen, Lothringer Volkslieder*, 4 tomes, 1926 à 1939. Les deux premiers tomes sont imprimés à Strasbourg, le 3e à Sarrebruck et le 4e à Kassel en Allemagne. Un autre tome est publié par la suite par sa sœur à partir de son travail de collecte. Voir sur ce sujet Louis Mayer, *La chanson populaire en Lorraine germanophone d'après l'abbé Louis Pinck,* thèse de doctorat 3e cycle, université de Metz, 1984 et Laurent Mayer, « L'abbé Louis Pinck », dans *La Revue lorraine populaire* n°112/juin 1992, pp. 207-210. Sa sœur Angelika Merkelbach-Pinck qui vit à Francfort-am-Main en Allemagne, fait un travail similaire concernant les contes et légendes de la Moselle dialectophone et publie en 1936 *Lothringer erzählen* à Sarrebruck.

[110]ADM 285W192, rapport du commissaire spécial 27 janvier 1940 et déposition de l'abbé Pinck du 13 mars 1940 : l'abbé Emile Scherer, du diocèse de Strasbourg, lui achète, pour le compte de l'Association des catholiques allemands de l'étranger, 500 exemplaires du premier volume à 100 francs pièce, prix supérieur à la valeur de l'ouvrage. En 1933 et 1934, la fondation Toepfer lui achète pour 3 000 et 3 500 francs les deux premiers volumes. Une somme de 4 500 francs est encore versée directement à l'éditeur sarrebruckois pour le volume 3. En 1937, il reçoit encore un versement de 15 200 francs de la fondation.

[111]Par exemple, par Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cités p. 50.

[112]Voir à ce sujet, Actes du colloque de l'université de Strasbourg, *Ombres et lumières sur les fondations Toepfer,* 5 octobre 1996. ADM 285W192, rapport du commissaire spécial 27 janvier 1940. Le prix est doté d'une somme de 5 000 *RM*.

[113]Selon un rapport de la Sûreté nationale du 28 octobre 1933, 800 livres sont ainsi acheminés de Bavière. A partir de 1936, l'abbé ne se fournit plus en Allemagne mais à Bâle en Suisse. Cité par Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cité, p. 53.

[114]Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cité, pp. 51-52. Sous couvert de cette association, Robert Ernst, président de l'association des émigrés d'Alsace-Lorraine, serait l'instigateur de ces financements. ADM 285W192, rapport du commissaire spécial Becker 27 janvier 1940 et 4 mars 1940. L'abbé Scherer est considéré par l'administration française comme *« un agent des services de la propagande allemande »*. Arrêté par la police suisse en novembre 1938, libéré en janvier 1939, il vient une dernière fois chez l'abbé Goldschmitt en 1939 avant de s'enfuir au Brésil. Ces financements

« *Lothringenland, mein Heimatland, la Lorraine, ma patrie* », qui publie des contes populaires mosellans en allemand[115].

En 1939, une minorité de paroisses est considérée par l'autorité épiscopale comme « française », c'est-à-dire, n'ayant que des offices en langue française. Elles se situent toutes dans le sud mosellan, l'ancienne Meurthe, et dans les villages du pays messin, à l'ouest de la frontière linguistique. Dans les autres paroisses, des offices sont toujours proposés en français et en allemand, jusqu'en 1940. Dans l'est du département, les offices se font seulement en allemand. En 1939, il est toutefois décidé de remplacer à la rentrée d'octobre le catéchisme diocésain bilingue par le catéchisme national[116].

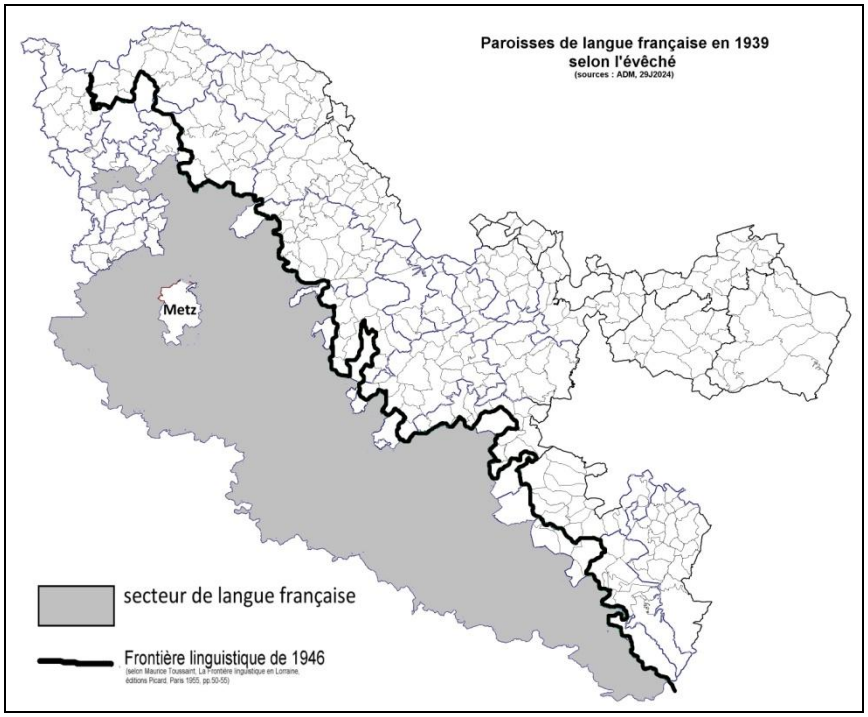

Tout ce clergé paroissial est omniprésent dans la société. Physiquement visible et repérable par sa soutane et parfois son grand chapeau, il est de tous les instants de la vie de ses paroissiens par les sacrements : le baptême, l'eucharistie (petite et grande communions), la confirmation, le sacrement de réconciliation[117], le mariage[118] et l'onction des malades[119]. Presque tous les catholiques reçoivent ces sacrements. Ce clergé paroissial rythme la vie sociale avec les fêtes religieuses, les autels-reposoirs, les processions et les offices quotidiens et dominicaux qui sont très suivis. Par exemple, à l'office du matin du dimanche, le plus suivi, les prêtres dénombrent 2 à 3 000

sont dénoncés en 1929 par un autonomiste repenti, le journaliste mosellan Jean Dumser, *Confessions d'un autonomiste alsacien-lorrain*, Nancy, éditions Berger-Levrault, 1929.

[115]Ascomémo : les brochures n°2 et 7 imprimées en 1937 à Sarrebruck contiennent des extraits du livre d'Angelika Merkelbach-Pinck. En mai 1938, l'hebdomadaire parisien cégétiste *Messidor* présente l'abbé Goldschmitt comme faisant partie de la cinquième colonne à cause de cette collection de brochures.

[116]ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux archiprêtres, 1945.

[117]Appelé aussi sacrement de pénitence.

[118]Le mariage est indissoluble jusqu'à la mort ou déclaré nul c'est-à-dire qu'il n'a pas eu lieu. Le remariage des veufs ou des veuves est possible. Il n'existe pas de divorce mais une séparation des corps peut être prononcée par les tribunaux ecclésiastiques, sans que cela permette évidemment un remariage. Dans certains cas, un procès canonique en nullité peut établir que l'union précédente n'existait pas et ne s'oppose donc pas à un nouveau mariage.

[119]Appelée sacrement des malades, anciennement extrême-onction.

personnes à Algrange ; 60 à 65% de la population à Knutange, 800 à 1 000 personnes à Mondelange, soit un tiers de la population, 50% des hommes et 70% des femmes à Richemont. Le clergé organise des activités comme le sport, le théâtre, le chant choral… Il diffuse en chaire non seulement la parole du Christ, mais aussi la morale chrétienne et parfois une opinion politique notamment contre les libéraux et les communistes. Il entre dans les écoles publiques où il surveille la bonne tenue des quatre heures de religion hebdomadaires enseignées par les instituteurs. Le prêtre est le gardien de l'école confessionnelle, s'opposant parfois à des enseignants qui enlèvent les croix dans leur classe. Il diffuse les dogmes dans les leçons de catéchisme très suivies, surtout les années de communions et de confirmation. Il est le confident de ses paroissiens qui se confessent individuellement, sous couvert du secret dans les confessionnaux[120]. Le prêtre est souvent le ciment des communautés villageoises, unies autour de leur église située au milieu du village.

Le personnel paroissial est donc un élément essentiel dans la vie communautaire au même titre que le maire ou l'enseignant. Il s'appuie sur un renouvellement régulier après une formation exigeante.

A2-3 Les vocations sacerdotales

La formation des jeunes destinés à la prêtrise a lieu dans trois établissements. Le Petit séminaire à Montigny-lès-Metz[121] ouvert en 1854, dirigé en 1939 par le chanoine Emile Morhain et le collège épiscopal Saint-Augustin de Bitche[122] ré-ouvert en 1930, dirigé en 1939 par le chanoine Eugène Fourer, dispensent des cours pour les classes de la sixième à la seconde incluse. Le Grand séminaire[123], rue d'Asfeld à Metz, ouvert en 1745, dirigé en 1939 par le chanoine Alphonse Lallier, forme les jeunes en cinq années d'abord deux ans en philosophie, puis trois ans en théologie.

Élèves des vocations sacerdotales[124]			
	Grand séminaire	**Petit séminaire**	**Collège épiscopal**
1935	122	162	131
1936	122	152	131
1937	102	124	100
1938	103	117	90

[120]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres 1946.
[121]Voir à ce sujet : J. Eich, *Le Petit séminaire de Montigny-les Metz 1854-1954*, Coopération d'édition et d'imprimerie, Metz 1954.
[122]Voir à ce sujet : Gaston Antoni, *Le collège Saint-Augustin de Bitche*; Drulingen, 1998. Selon François Goldschmitt, cinq pères et quatre frères capucins s'occupent de 21 élèves au collège épiscopal.
[123]Voir à ce sujet : Antoine Sutter, « Les 250 ans du Grand séminaire St-Simon rue d'Asfeld à Metz (1745-1995) », dans *Grand séminaire de Metz, 250 années d'Histoire*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1995.
[124]D'après *Almanach de Marie Immaculée* par le diocèse de Metz 1936-1940 et *La Mutte*, journal ronéotypé des séminaristes de Metz, p. 10.

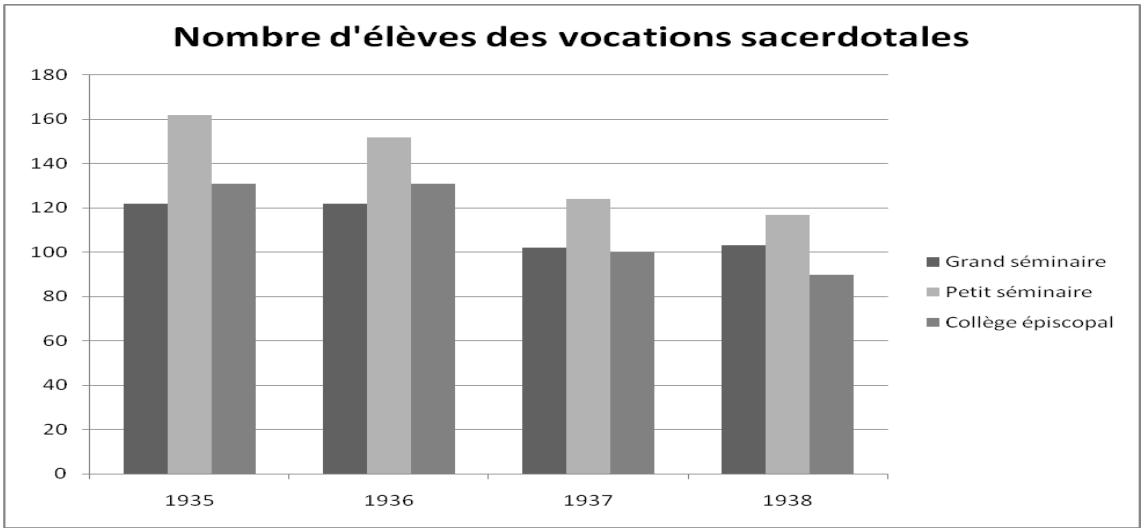

Des prêtres recruteurs sont chargés de repérer parmi ces élèves ceux pour qui la prêtrise pourrait être effectivement une vocation, souvent en accord avec les familles. Avant-guerre, les écoles de formation sacerdotale connaissent donc une forte affluence, même si les effectifs sont en légère baisse. Vingt-six séminaristes[125] sont encore ordonnés en Moselle en 1939[126].

Nombre d'ordinations					
Année	1935	1936	1937	1938	1939
Nombre	33	31	32	32	26

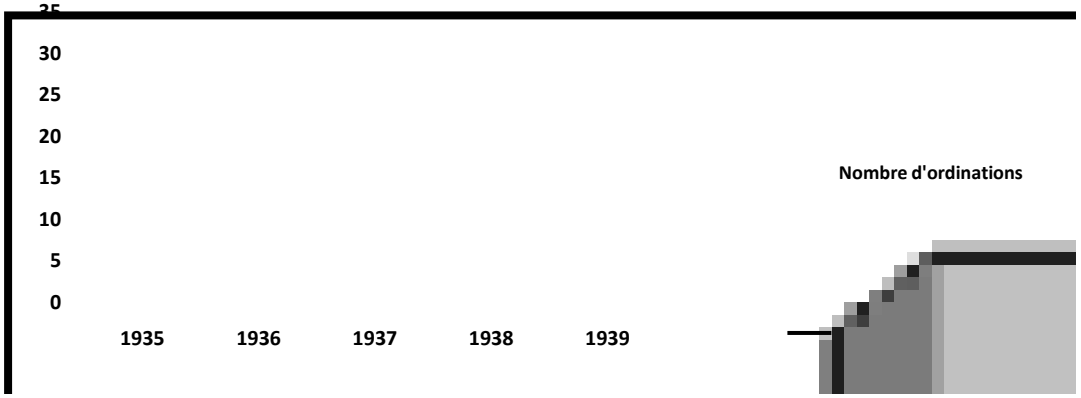

Un supérieur et un directeur dirigent le séminaire. Les élèves sont spirituellement sous la direction du supérieur et en partie du directeur et d'un professeur faisant fonction de directeur de conscience au moyen d'un enseignement et de conseils opportuns. Outre le supérieur, qui enseigne aussi la théologie pastorale, il y a sept professeurs pour la théologie dogmatique, la théologie morale, le droit canonique, l'Ecriture sainte, la philosophie scolastique, l'histoire ecclésiastique.

[125]ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[126]D'après *Almanach de Marie Immaculée* par le diocèse de Metz 1936-1940 et *La Mutte*, journal ronéotypé des séminaristes de Metz, p. 10. *Le Lorrain* 16 juillet 1939, p. 3. *Le Lorrain* 24 juillet 1939, p. 1. L'ordination de trois prêtres a lieu à Algrange le 23 juillet 1939.

A2-4 Les congrégations

Par sa charge, l'évêque a également la responsabilité de la surveillance des congrégations. Si les congrégations[127] n'appartiennent pas à la structure hiérarchique de l'Eglise diocésaine, elles lui sont cependant liées de près. Par exemple, en 1939, 77 membres du clergé régulier masculin prennent en charge une paroisse en tant que prêtre, vicaire ou administrateur et 3 autres sont aumôniers soit de congrégations féminines, soit d'une paroisse polonaise[128]. Les congrégations masculines et féminines sont nombreuses en Moselle[129], d'autant plus nombreuses qu'après la politique drastique de Bismarck et son *Kulturkampf*[130], les lois du chancelier von Bulow leur redonnent l'autorisation d'enseigner en 1903 et leur donnent un nouvel essor alors qu'en France, les congrégations sont étouffées par le législateur[131]. En 1939, le diocèse reconnaît 15 ordres ou congrégations d'hommes et 32 communautés de femmes[132]. Leur nombre est considérable : au moins[133] 250 religieux et 2 420 religieuses[134]. Les noviciats et scolasticats ont de nombreux candidats à la tonsure ou à l'habit. Pendant le second semestre 1939, sept membres de congrégations masculines originaires de Moselle sont ordonnés hors du département[135].

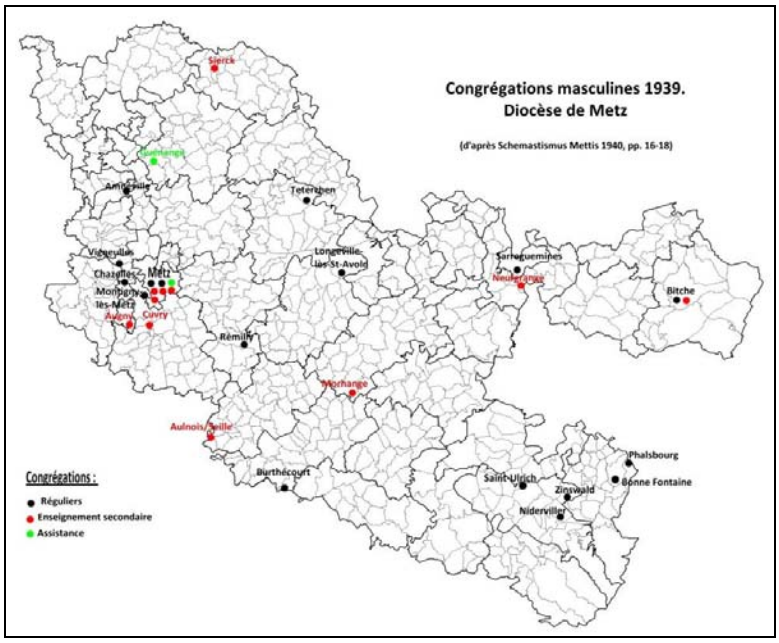

[127]Selon le *Codex Juris Canonci de* 1918, « *l'état religieux est la manière stable de vivre en commun par laquelle les fidèles se proposent d'observer non seulement des préceptes communs, mais encore les conseils évangéliques par les vœux d'obéissance, de chasteté et de pauvreté.* » (canon 487)

[128]AEM, selon listing établi.

[129]Voir annexe 6, liste des congrégations.

[130]Sous la direction de René Tavenaux, *Encyclopédie illustrée de la Lorraine, la vie religieuse*, Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1988, article de Pierre Barral, p. 213. Le *Kultukampf* de Bismark qui combat l'ultramontanisme par une réglementation stricte de certaines activités ecclésiastiques n'est pas entièrement appliqué en Alsace-Lorraine. Des lois d'Empire entraînent cependant le départ des jésuites, des rédemptoristes, des oblats de Marie Immaculée, des frères des écoles chrétiennes. Le collège Saint-Clément est fermé.

[131]La loi du 15 mars 1879 et le décret du 29 mars 1880 réduisent la vie religieuse en France. La loi du 1er juillet 1901 proclamant la liberté d'association exclut les congrégations. La loi du 7 juillet 1904 interdit l'enseignement congréganiste.

[132]Nous en avons recensé 34, soit en plus la congrégation de Saint-Charles Borromée, une communauté internationale, fondée en 1887 à Plaisance en Italie présente à Dieuze, Sarrebourg, Thionville et Albestroff et la congrégation du Très-Saint-Sauveur d'Oberbronn créée en 1857 en Alsace présente à Sarralbe.

[133]Quelques statistiques nous manquent. Ce chiffre est donc l'évaluation basse.

[134]Voir annexe 6, liste des congrégations, colonnes « vocations » et « succursales ».

[135]Annexe CD2, corpus.

Les religieuses sont très présentes dans les écoles publiques primaires de filles[136] et les maternelles publiques, dans seize pensionnats privés qui éduquent plus de 5 000 jeunes filles, dans tous les hôpitaux et tous les hospices et dans quelques orphelinats ou refuges pour femmes enceintes. Certaines assistent les infirmes dans des demeures privées. Au Grand et au Petit séminaires, les religieuses gèrent la vie domestique, ce qui se fait aussi dans plusieurs hôpitaux et orphelinats publics ainsi qu'à la prison pour femmes, en Chandellerue, à Metz.

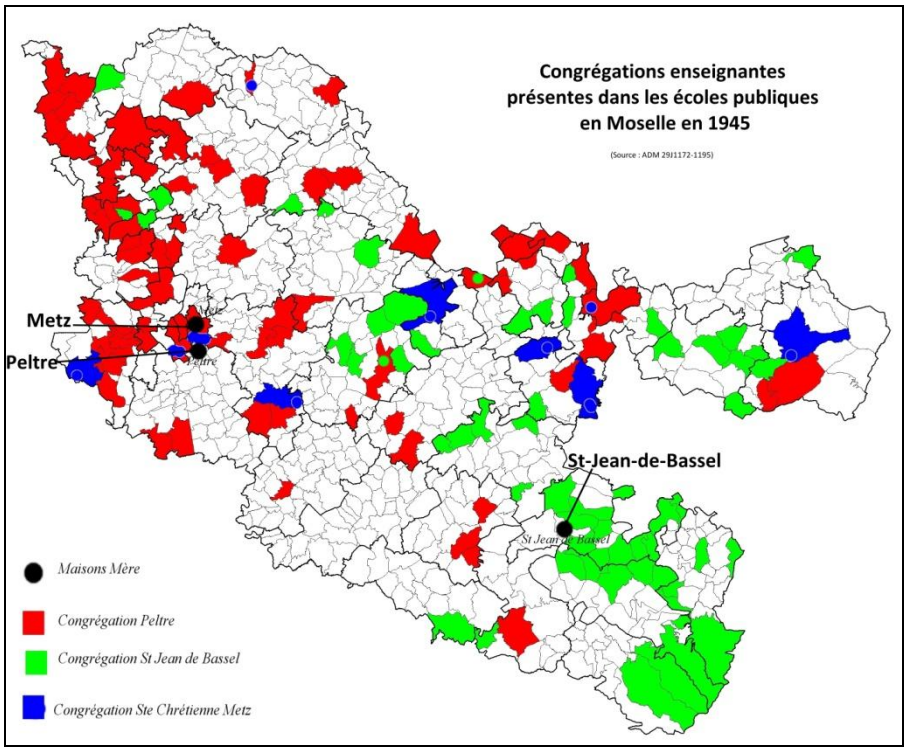

Dans de nombreuses communes, de petites communautés, généralement de trois religieuses, côtoient au quotidien la population. Elles créent des écoles ménagères ou de couture. D'autres cloîtrées se vouent à la prière monastique dans trois établissements : à l'abbaye d'Oriocourt, au carmel, rue des Trinitaires, à Metz et au monastère, rue Four du Cloître, à Metz. Chez les sœurs, en 1940, on dénombre quelques sœurs allemandes naturalisées françaises après 1918[137], quelques Luxembourgeoises franciscaines et une minorité de sœurs de nationalité allemande[138]. Sinon elles sont généralement issues de la région d'Alsace-Moselle.

Les frères, moines et sœurs sont donc physiquement très présents sur le sol mosellan. Comme les prêtres séculiers, ils sont très visibles avec leurs habits caractéristiques à chaque ordre. Ils diffusent le savoir, donnent assistance aux plus démunis, soignent les malades, accompagnent les

[136]Les trois congrégations enseignantes en primaire sont : la congrégation des sœurs de la Providence à Peltre, les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel et les sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz.
[137]ADM 29J1172. Comme chez les sœurs de la Visitation à Metz, les sœurs Saint-Charles de Nancy présentes dans 7 communautés en Moselle.
[138]ADM 29J1172. On en dénombre en 1940 : 44 chez les sœurs de Sainte-Chrétienne dont la moitié de retraitées, 1 sœur du Couvent Reinacker (Bas-Rhin) à Phalsbourg, 1 sœur à l'école La Miséricorde à Metz, 3 sœurs de la Charité de Strasbourg Allemandes à Lettenbach et 2 à Montigny, 28 sœurs au Bon Pasteur de Metz, 6 sœurs de la Congrégation des sœurs des Pauvres de l'Enfant Jésus à Plappeville, 2 sœurs à Saint-Jean-de-Bassel, 16 sœurs de la Providence à Peltre, 7 sœurs des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à Bon-Secours, 6 sœurs de Niederbronn, 7 sœurs Petites sœurs des Pauvres, 4 Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 4 Sœurs de la Charité Strasbourg à Gorze, 10 sœurs de la communauté Pépinville, 2 sœurs Cœur de Marie à Vic/ Seille…

mourants. Dans le diocèse, trois collèges et deux écoles élémentaires privées sont fondés et dirigés par des religieux avec environ 2 200 garçons. Les frères des collèges privés instruisent l'élite puisqu'il y a une sélection par l'argent du fait des coûts de scolarité élevés, même si des bourses sont attribuées ou quelques places gratuites sont réservées aux plus sérieux des candidats.

Etablissements tenus par les religieux en Moselle 1939			
	Régulier[139]	**Enseignement secondaire** [140]	**Assistance Bienfaisance** [141]
Hommes	17	12	2
Femmes[142]	3	au moins 26	au moins 48
Total	**20**	**au moins 38**	**au moins 50**

A3- Une Eglise influente

A3-1 Les associations

De nombreuses associations catholiques[143] encadrent la population pour l'éduquer à la conscience et à la morale religieuses. Elles se développent pendant l'annexion de 1871-1918, notamment dans les domaines culturels et sportifs grâce aux *Vereine,* les associations facilitées par la loi du 1er janvier 1900 et encouragées par Mgr Benzler, évêque de Metz, qui invite les catholiques à dépasser leurs divergences d'origine dans une œuvre sociale d'envergure. Il crée dans cet esprit une direction des Œuvres, introduit le *Volksverein für das katholische Deutschland* de *Münschengladbach* (Rhénanie), un mouvement de masse qui rallie le cinquième des fidèles adultes et encourage les jeunes et les cercles d'ouvriers catholiques[144]. Supprimés après le retour à la France en 1919, les *Vereine* réapparaissent sous d'autres formes. En 1938, le nouvel évêque, Mgr Heintz, appelle « *tous* - les catholiques mosellans -, *sans exception, à être membres des associations, membres empressés, actifs, généreux*[145] *».* De nombreuses associations laïques pieuses, confraternités et confréries se développent[146].

Le 9 mars 1919, à la salle Terminus de Metz, sous le parrainage des chanoines Louis et Collin et du maire Charles Victor Prével, près de 800 hommes se réunissent pour créer « L'Action

[139]Régulier : couvents, abbayes, monastères, ermitages, établissements servant à la contemplation et à la formation monastique ou missionnaire.
[140]Enseignement secondaire : ne sont pas pris en compte les écoles primaires publiques. Par contre, les écoles ménagères ou de couture sont intégrées.
[141]Assistance : hôpitaux, hospices, foyers pour jeunes filles, orphelinats…
[142]La répartition est plus difficile car tous les ordres enseignants sont aussi dans une autre mesure hospitaliers.
[143]ADM 29J1197. Par exemple, en 1939, dans le canton de Cattenom, il y a dans ¾ des paroisses une association et dans 11 villages sur 18 un cercle d'études. Voir annexe 8, liste des associations diocésaines en 1947.
[144]Sous la direction de René Tavenaux, déjà cité, p. 206.
[145]ADM 29J1166, Lettre pastorale de Mgr Heintz aux sujets des récents événements. 7 octobre 1938.
[146]Voir annexe 6.

lorraine » dont le but est « *de grouper tous les hommes d'ordre en vue de l'affirmation et du maintien par eux des principes catholiques ainsi que du patriotisme français en Lorraine, d'éclairer et d'instruire sur les questions religieuses, sociales et économiques* » en activant des comités locaux dans chaque paroisse[147]. En 1920, l'évêque Jean-Baptiste Pelt convoque un synode diocésain dont un décret porte sur l'organisation des hommes catholiques pour *« une action sociale et religieuse bien ordonnée »*. Le synode demande la formation dans chaque paroisse d'un Comité d'action populaire lorraine catholique[148] qui regroupe en 1923 plus de 24 000 pères de famille répartis en 524 groupements paroissiaux[149]. Si l'Action populaire catholique ne s'occupe pas de politique, elle doit faire *« œuvre de défense religieuse contre les empiétements éventuels*[150] *»* car il y a « *nécessité d'une forte organisation telle que l'Eglise contre le double danger antireligieux et antisocial. L'Eglise a toujours été et restera toujours par son action civilisatrice la grande bienfaitrice des peuples et des nations. Se grouper, s'organiser afin de lutter et de vaincre avec elle est le devoir de tous les fils dévoués de l'Eglise*[151] ».

Sous l'impulsion de la Fédération nationale catholique (FNC) créée en 1924 par le général Édouard de Castelnau en réponse à la politique jugée antireligieuse du Cartel des gauches, l'Action catholique lorraine (ACL) est fondée, quelques jours après la déclaration ministérielle du 17 juin 1924 sur l'introduction des lois laïques en Alsace-Moselle. En Moselle, l'ACL est présidée par Emile Boiteux, premier vice-président de la Chambre de commerce, remplacé à son décès en 1940 par le Messin Henri Weydert. Elle est soutenue par l'évêque et est encouragée par les curés dans toutes les paroisses. Le secrétaire de l'évêché, Albert Louis, est l'animateur de l'Action catholique et des œuvres. Pendant l'entre-deux-guerres, l'Action catholique lorraine est en constante progression et revendique 35 000 membres en 1933, 38 941 en 1934, 40 180 en mars 1936 et 43 000 en février 1937[152] répartis en 600 sections[153]. Les rassemblements de l'ACL avant-guerre connaissent une forte affluence. Par exemple, le 22 mai1938, la réunion cantonale de l'ACL réunit de 250 à 300 hommes à Sarralbe ; celle du 13 mars 1938, 300 hommes à Puttelange[154]. De nombreux parlementaires assistent aux assemblées générales de l'ACL[155]. En janvier 1939, un congrès de l'ACL se tient encore à Sarreguemines[156].

[147]Ascomémo 21EDG, *Bulletin de l'Action catholique* n°1 avril 1919. D'autres réunions suivent à Saint-Avold, Sarrebourg, Moyeuvre-Grande.
[148]*Le Lorrain*, 18 décembre 1936, p. 3.
[149]Damien Schaeffer, déjà cité, p. 27.
[150]*Le Lorrain*, 7 mars 1919, p. 2.
[151]Lettre de Mgr Jean Baptiste Pelt, évêque de Metz 15 décembre 1925 dans Defensor (pseudonyme), *Elsass-Lothringen im Kampfe um seine religiösen Einrichtungen 1924-1926*, Metz, éditions Libre Lorraine, 1926.
[152]Jean-François Colas, déjà cité, p. 301 note 4. ADM 29J1197, rapports des archiprêtres. Dans le district de Vic/Seille, on compte pour l'ACL 369 membres, à Morhange 150, à Aumetz 140.
[153]ADM 29J2037, état statistique établi par le *Stillkommissar für das Organisationwesen für Lothringen*, non daté.
[154]ADM 29J1197, rapport de 1939.
[155]*Le Lorrain*, 11 mars 1935 : les sénateurs Guy de Wendel, Stuhl, Cordebaine et Wolff, les députés Schuman, Sérot, Nominé, Peter et Génois ainsi que le maire de Metz Paul Vautrin sont présents à l'assemblée générale de l'ACL de mars 1935.
[156]*Almanach de Marie Immaculée*, 1940, p. 62.

Les femmes se rassemblent au sein de la Ligue patriotique des Françaises créée à Paris en juillet 1902. Présidée en Moselle par Madame Guy de Wendel, la section locale compte en 1923 plus de 28 000 membres répartis en 435 sections communales[157]. Un nombre en constante augmentation, puisqu'en 1938, la Ligue compte 40 000 adhérentes[158] réparties en 700 sections[159]. Elle multiplie les conférences. En 1938, la Ligue réunit 110 personnes à Sarralbe et 120 à Puttelange. En 1933, la Ligue intègre l'Action catholique française. Il ne s'agit plus seulement de défendre la religion mais de rechristianiser le pays. Elle fonde et développe des services spéciaux dans le diocèse : service d'entraide, service liturgique et « Bibliothèques Pour Tous ». Elle encadre les jeunes filles en développant des œuvres[160], notamment professionnelles chez les infirmières ou les institutrices. Elle organise aussi 80 sections agricoles[161]. La Ligue entreprend de rappeler systématiquement aux femmes l'importance de leur place dans la vie publique, civique et politique.

Les archiprêtres mosellans relèvent presque tous un « « *bon travail et une bonne organisation de l'Action catholique et de la Ligue.* », une prospérité qui les rend *« florissantes »*. Pourtant, dans le canton de Gorze, si l'ACL et la Ligue sont « *en bonne voie, il faudrait cependant plus de vitalité. Les réunions paroissiales sont trop rares, pas assez pratiques. Les chorales et l'œuvre de ND du Clergé sont assez prospères* ». Dans le canton de Metzervisse, l'archiprêtre note également que les œuvres n'ont pas *« beaucoup de succès. On n'aime pas se faire remarquer et on trouve difficilement des hommes qui osent venir régulièrement chez le curé et qui veulent se mettre à la tête d'un mouvement. »* L'archiprêtre d'Aumetz reconnaît aussi que *« si l'exécution de l'Action se fait par des laïcs, l'initiative de cette Action doit toujours être prise par le clergé. Le comité laïc s'endormirait bien vite s'il n'était stimulé continuellement par le prêtre. Dans les deux dernières années, le nombre de nos membres a diminué dans le canton. En 1936, nous comptions 1 486 membres, en ce moment nous n'avons plus que 1 006 membres cotisants et 289 membres non cotisants. Causes : triomphe du Front Populaire et de la CGT. La Ligue a un plus grand effectif. De 1 432 cotisantes en 1935, elle est tombée à 1 380 en 1936. Actuellement, elle atteint 1 428 pour 1939. Cependant les réunions d'AC des hommes sont plus fréquentes et mieux suivies. Les directeurs de mines et chefs d'industrie ne sont pas trop pour nous. Sans doute à l'occasion d'une construction d'église, ils ne nous refuseront pas absolument leur appui. Mais les sociétés de sport et de musique qu'ils créent sont souvent largement neutres ne s'embarrassant pas de scrupules quant à la violation du précepte dominical. La presse est essentiellement neutre. Le cinéma joue un grand rôle. Les adultes préfèrent les nouveaux palais cinématographiques avec leurs confortables fauteuils à nos humbles maisons d'œuvres avec leurs vulgaires chaises. Peut-être aussi parfois ont-*

[157]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres. On compte pour les ligueuses 462 membres dans le district de Vic/Seille, 150 à Morhange, 152 à Aumetz.
[158]ADM 29J2037, état statistique de l'Action catholique féminine 1938. *Le Lorrain*, 23 avril 1940, p. 3. Les ligueuses du canton de Moyeuvre passent de 1 993 membres en 1937 à 2 220 en 1938, soit une progression de 227 membres.
[159]ADM 29J2037, état statistique établi par le *Stillkommissar für das Organisationwesen für Lothringen*, non daté.
[160]ADM 29J2037. En 1938, on compte 200 membres féminins parmi les guides, autant dans les Louisettes et les Noëlistes et encore 3 000 membres parmi les Enfants de Marie.
[161]ADM 29J2037, état statistique établi par le *Stillkommissar für das Organisationwesen für Lothringen*, non daté.

ils préféré les films un peu pimentés aux nôtres trop fades. Il faudrait créer au sein de l'AC des comités de surveillance des cinémas[162]. » L'archiprêtre du canton de Sarrebourg souligne aussi que « *les bourgeois ne s'intéressent guère à l'Action catholique et les autres reprochent toujours à l'AC que ceux qui sont à la tête de ce mouvement n'ont pas su prendre en main l'initiative d'un mouvement de réforme sociale mais qu'il fallait intervention du gouvernement de Front Populaire et de la CGT. Ils veulent voir des réalisations catholiques*[163] *...*». Pourtant, des cercles catholiques ouvriers maintiennent la morale chrétienne au sein des populations ouvrières et des associations d'ouvriers à Algrange, Amnéville, Basse-Yutz, Nilvange, Petite-Rosselle et Stiring-Wendel. Il existe en Moselle 26 sections de cheminots ou de postiers catholiques, soit 2 500 membres[164] et de nombreux reposoirs de ces associations trônent dans de nombreuses localités lors de la Fête-Dieu.

Situation des Œuvres à Hayange en 1936[165]		
Union des hommes catholiques	690	Réunion mensuelle présidée par le curé pour traiter des affaires de l'œuvre. Conférence mensuelle. Deux sections, l'une de langue française, l'autre de langue allemande
Hommes du Sacré-Cœur	250	Salut spécial le premier dimanche du mois
Groupe Saint-Martin	55	Cercle d'études hebdomadaire. Patronage le dimanche. Conférence mensuelle. Théâtre et excursion deux fois par an.
Groupe Saint-Pierre	90	Cercle d'études hebdomadaire. Conférence mensuelle. Excursion annuelle.
Cercles d'études de jeunes	90	
Enfants de Marie	100	Patronage dominical. Conférence mensuelle. Théâtre et excursion une ou deux fois par an. Apostolat. Activité sociale
Croisade Eucharistique	250	Réunion hebdomadaire. Jeux, cinéma, excursions pour les enfants.
Croisade eucharistique des petites filles	?	Orientation eucharistique et exercices de piété fréquents. Intervention des sœurs.

L'exemple d'Hayange, ville ouvrière wendélienne, montre la superposition des œuvres dans une paroisse, telle qu'elle existe dans presque toutes les agglomérations. Au moins 15% des catholiques sont inscrits dans une œuvre. Pourtant cette ville est perméable à l'idéologie de gauche[166] et la pratique pascale est seulement de 75%[167].

[162]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres 1939.
[163]ADM 29J1197, rapport archiprêtre de Sarrebourg
[164]ADM 29J2037, états statistiques établis par le *Stillkommissar für das Organisationwesen für Lothringen*, non datés. Le président départemental est Henri Jacob de Montigny-lès-Metz.
[165]Abbé Pierre-Xavier Nicolay, « La paroisse d'Hayange », dans *Histoire d'Hayange*, Metz, 1937, tome 3, pp. 400-401.
[166]Emile Beron dans le canton de Thionville-ouest est le seul député de gauche élu aux législatives de 1936 en Moselle. Il l'est d'ailleurs depuis 1928.
[167]Voir annexe CD1, statistiques de Hayange en 1939.

Des associations encadrent également la jeunesse[168], notamment pour les moins de seize ans qui se retrouvent dans des patronages.

Dans l'est du département se créent dès 1919 des *Jünglingsvereine*, des cercles de jeunes, qui ont pour but de les rassembler catholiquement et d'organiser leurs loisirs[169] . Créée en 1886 en France, l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF) est introduite en Moselle en juin 1919 par Robert Schuman[170] et compte environ 115 cercles d'études en 1936. Une trentaine de congrès se tiennent à Metz de 1919 à 1939. A Thionville, le 22 septembre 1935, l'ACJF réunit plus de 2 300 jeunes[171]. Le 2 mai 1937, le congrès régional de la jeunesse catholique réunit à Freyming 2 000 jeunes de différentes associations sous le parrainage de Mgr Louis, vicaire général et de Robert Schuman[172]. Dans le canton de Sarreguemines, en 1938, les œuvres pour les jeunes existent dans 14 paroisses, soit deux de plus que l'année précédente. On y dénombre 545 membres contre 493[173] . Le sport se développe avec la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (F.G.S.P.F)[174], ou l'Union Jeanne la Lorraine, qui compte 55 cercles et 3 500 membres. Elle est animée par le chanoine Thirion qui se charge également de développer le scoutisme[175] qui compte, en 1937, 39 meutes avec 586 louveteaux, 32 troupes avec 651 scouts et 5 clans avec 88 routiers. Les Guides sont 200 ; les Enfants de Marie, 4 525[176].

Les salles d'œuvres pour les activités sportives, récréatives et culturelles prolifèrent : 238 en 1937, principalement pour des séances théâtrales et le cinéma paroissial[177] .

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)[178] créée en octobre 1925 en Belgique se développe en France à partir de 1927. Son idéal est de donner une formation ouvrière et chrétienne à la

[168]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres. Par exemple, à Aumetz, 33 jeunes gens sont organisés, 48 jeunes filles au patronage, 5 scouts et 10 aspirants, 8 aspirants jocistes, 35 croisées. Voir également annexe CD1.

[169]JOC Freyming, *Des anciens jocistes témoignent*, 1984, pp. 35-36, dactylographié.

[170]A partir de 1912, Robert Schuman est président de la Fédération diocésaine des groupements de jeunesse. Après la guerre de 1914-1918, il est toujours président d'honneur de l'ACJF et de l'ACL.

[171]*Almanach de Marie Immaculée* 1937, pp. 83-84.

[172]JOC Freyming, déjà cité, pp. 39-41.

[173]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres 1939.

[174]Voir sur ce sujet : Damien Schaeffer, déjà cité.

[175]Le 5 juillet 1920, l'association des Scouts de France est fondée par le Père Jacques Sevin, le chanoine Cornette, Paul Coze et Édouard de Macedo, suite au succès en Grande-Bretagne du mouvement fondé par Lord Baden-Powell mais contre la hiérarchie catholique. Les Scouts de France, mouvement catholique dès leur création, fédèrent alors les unités scoutes qui s'étaient créées spontanément en France. Ils ne sont pas ouverts aux filles. Selon le *Guide du chef éclaireur*, *« le scoutisme est une méthode d'éducation… qui agit sur le corps, l'esprit et l'âme de l'enfant… Le scoutisme est un jeu dans lequel des frères ou des sœurs aînés trouvent le moyen de procurer à leurs cadets un milieu sain et de les encourager à une activité saine qui puisse les aider à devenir de bons citoyens. La plus forte des attractions qu'il exerce provient de la nature et de la vie au grand air. Il s'occupe de l'individu non de la masse. Il développe des qualités intellectuelles aussi bien que des qualités physiques ou morales. »* Pour Baden-Powell, *« le scout est avant tout un croyant»*. Aussi, la promesse scoute fait clairement allégeance à Dieu : « *Sur mon honneur et avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir l'Eglise et la Patrie, à aider mon prochain en toutes circonstances, à observer la loi scoute »*. Voir à ce sujet : Bibliothèque catholique illustrée (anonyme), *Les scouts de France***,** librairie Bloud et Gay, Paris, non daté, pp. 22-26. Les Scouts de France s'opposent aux Eclaireurs de France qui se déclarent neutres. En juin 1923, l'association des Guides de France est officiellement fondée. L'aumônier général des Scouts de France, le chanoine Cornette, en devient l'aumônier général. *Le Lorrain* 17 août 1939, p. 3 : le commissaire de province est M. Clément, le commissaire de district M. Willette et l'aumônier du district de Metz l'abbé Breton.

[176]ADM 29J1104, rapport de 1947 sur le diocèse de Metz 1936-1946, statistiques de mars 1937.

[177]Victor Leitner, « Le diocèse dans la France retrouvée (1919-1958) », dans *Le diocèse de Metz*, déjà cité, p. 278.

[178]Selon les archives des Hauts-de-Seine à Nanterre, dépositaire des archives de la JOC : *« Ce mouvement d'Église regroupe des jeunes de 14 à 25 ans issus de milieux populaires. Partant du constat de l'abandon du message de l'Église*

jeunesse. Avant-guerre, la Moselle compte 49 sections de JOC, soit 600 membres, et 46 de JOC Féminin (JOCF), soit 500 membres[179], réparties dans cinq secteurs : la vallée de l'Orne, la vallée de la Fensch, Metz, le pays du charbon et Sarreguemines[180]. L'abbé François Haas, curé de la ville communiste d'Amnéville, crée la première section diocésaine et en devient l'aumônier diocésain[181]. Dans le pays du charbon, l'abbé Alphonse Weisse développe une importante section à Forbach en 1934 qui devient fédération en 1938. Au congrès national du Parc des Princes à Paris, les 17 et 18 juillet 1937, pour le 10e anniversaire de la JOC en France, deux trains spéciaux avec environ 400 jeunes partent de Moselle[182]. En 1939, les sections d'Alsting-Zinzing, Creutzwald, Forbach, Freyming et L'Hôpital sont prêtes à envoyer chacune deux de leurs délégués au rassemblement prévu à Rome en 1939, rassemblement annulé à cause de la guerre. En plus du journal national *La Jeunesse Ouvrière,* le mensuel *Arbeitsjugend* tiré à 10 000 exemplaires et édité à Strasbourg est diffusé dans l'est du département[183]. La JOC ouvre la porte à la création des mouvements d'action catholique spécialisée de la jeunesse. Le premier directeur diocésain de la Jeunesse agricole catholique (JAC), organisée en 15 groupes, soit 600 membres, l'abbé André Thiel, est nommé le 6 décembre 1938[184]. La section féminine (JACF) compte 2 068 membres[185]. Dans le canton de Vic/Seille, on compte une section de la JAC dans trois communes sur quatorze, soit 25 membres et 5 sections de la JACF[186]. Il existe encore d'autres mouvements spécialisés comme les Jeunesses étudiantes catholiques (JEC) fortes de 350 membres ou les Jeunesses indépendantes catholiques de France (JICF) qui se recrutent parmi les classes dirigeantes et moyennes soit 18 cercles et 215 membres masculins et 40 membres féminins[187]. Pour les enfants existent également des groupes

---

dans le milieu ouvrier, l'une des originalités de la JOC réside dans sa démarche originelle qui consiste à pratiquer l'apostolat du semblable par le semblable. La JOC se définit rapidement comme un « mouvement de conquête de la classe ouvrière », mais elle ne se limite pas à ce simple aspect puisqu'elle se veut une école de la vie. Cet accompagnement des jeunes travailleurs passe aussi par un rôle de représentation sociale auprès des autorités publiques et privées. La démarche se veut très pragmatique en partant des réalités rencontrées sur le terrain et qui font l'objet d'enquêtes. Ces enquêtes doivent aboutir à l'accomplissement de la pédagogie jociste : « voir, juger, agir ». L'action revendicative a quant à elle très tôt privilégié les revendications qualitatives (conditions de travail, …) ce qui la rend très novatrice. L'organisation de la JOC repose, à l'échelon le plus fin, sur la section qui s'étend le plus souvent à une paroisse. La section, animée par un comité, est composée d'équipes de quartier. Les membres de la section se retrouvent fréquemment en Cercle d'Études. Afin d'habituer les participants à porter un jugement sur ce qu'ils ont constaté et non sur des idées préconçues, les membres des cercles d'études se livrent à des enquêtes (vie matérielle et morale du jeune travailleur, …). Certaines de ces enquêtes donnent lieu annuellement à une campagne nationale par affiches, tracts, presse (campagne pour la sécurité du travail en 1930, contre le chômage en 1934) ».

[179]ADM 29J1104, rapport de 1947, déjà cité.

[180]Joseph Feltz, *Un Lorrain de Moselle*, Yutz, chez l'auteur, 1972, p. 85.

[181]Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur le passé,* imprimerie ADAC, Amnéville, 1991, p. 152. Joseph Feltz, déjà cité, pp.75-78. *Le Lorrain,* 30 mai 1940, p. 3. L'abbé Haas décède le 29 mai 1940.

[182]Joseph Feltz, déjà cité, p. 91.

[183]Témoignage écrit d'Edwige Metzinger, ancienne jociste de Forbach, octobre 1994.

[184]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1963, p. 27.

[185]ADM 29J1104, rapport de 1947 déjà cité.

[186]ADM 29J1197, rapport de l'archiprêtre de Vic/Seille.

[187]*Le Lorrain,* 24 janvier 1940, p. 3. Les JICF sont créées en France en 1935 et comptent environ 4 000 membres. La fédération mosellane est créée en janvier 1939. ADM 29J1104, rapport de 1947 déjà cité.

comme la Croisade eucharistique, le préjocisme ou le préjacisme, les Cœurs Vaillants-Âmes Vaillantes[188], les Noëlistes[189] …

Malgré ce dynamisme, l'archiprêtre d'Aumetz avoue toutefois que « *notre cauchemar, ce sont les jeunes… Je compte 201 jeunes organisés dans les groupements les plus divers. Cent dix fréquentent les scouts et les jocistes. Trois cent quatre-vingt-seize jeunes filles sont organisées : 309 dans des patronages, qui n'ont plus de rendement suffisant pour notre époque, 47 dans la JACF, 40 Enfants de Marie. Nous ne faisons aucun progrès. Nous ne réussissons pas à embrigader fortement, car il y a une grande légèreté et indifférence de notre jeunesse, un grand esprit d'indépendance, de multiples et puissantes sociétés de mines, du moins pour nos jeunes gens* ». Dans le district de Pange, l'archiprêtre souligne que *« l'éducation d'une jeunesse qui aime par-dessus tout les jeux et les distractions bruyantes est un des gros soucis des prêtres »*.Même constat pour les district de Gorze : « l*es œuvres de jeunesse sont plus difficiles. Les jeunes gens sont accaparés par le football dont ils sont fous ou bien ils préfèrent conserver leur liberté. Dans les campagnes, c'est plus difficile de les grouper* ». L'archiprêtre de Bitche confirme : « *Les dimanches ordinaires, beaucoup d'hommes et de jeunes gens sont sollicités par les réjouissances sportives et autres* ». A Sarrebourg, selon l'archiprêtre, *« pour sauver les vêpres, on a supprimé les patronages. Des œuvres laïques se sont créées comme le club de football et les vêpres n'y ont point gagné »*. Il souligne les différences entre la ville et les villages et dénonce des bals du dimanche[190].

A3-2 La presse

Pour diffuser ses idées, le clergé dispose d'une presse[191] importante et influente. Ainsi, dans le canton de Phalsbourg, 75% des journaux lus sont catholiques. Dans le canton de Gorze, les journaux catholiques sont reçus par 60% des lecteurs, ce qui est cependant jugé insuffisant par l'archiprêtre. Même critique de l'archiprêtre de Sierck : « *Dans la région industrielle du canton de Sierck, la presse catholique n'est pas suffisamment estimée et soutenue*[192] ».

Il n'empêche que malgré la concurrence de la presse laïque[193], les journaux catholiques sont prospères avant la guerre.

Créé en 1883 par l'abbé Jacques, ancien aumônier militaire, et l'abbé Collin (1853-1921), vicaire à Metz, *Le Lorrain* est le journal du clergé pour *« présenter et vulgariser les orientations et*

[188]En 1928, un journal *Cœurs Vaillants* ayant pour but d'amener la jeunesse vers l'Eglise voit le jour. En 1936, le mouvement Cœurs Vaillants est officiellement créé par l'abbé Gaston Courtois dans le but de former des militants d'action catholique. En 1937, le journal *Âmes Vaillantes* est créé pour les filles

[189]L'union des Noëlistes est créée en 1901 dans la continuité de la parution de l'hebdomadaire pour la jeunesse *Noël* créé en 1895. L'union sous le patronage de sainte Jeanne d'Arc a pour but de favoriser une indulgence plénière à gagner le 25 décembre. Pour être admise, la jeune fille âgée d'au moins quinze ans doit notamment être abonnée au journal.

[190]ADM 29J1197, rapport des archiprêtres 1939.

[191]Voir au sujet des journaux : François Roth, *Le temps des journaux,* Metz, éditions Serpenoise, 1983.

[192]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres 1939.

[193]On peut citer par exemple : *Le Messin, Le Metzer Freies Journal, Le Républicain Lorrain, L'Humanité d'Alsace-Lorraine…*

les consignes de la hiérarchie : nulle autonomie, nulle distance critique, le journal est l'instrument de l'apostolat[194] ». L'évêque nomme son directeur politique qui ne peut être qu'un prêtre. Le journal est le défenseur du statut local, c'est-à-dire du Concordat et de l'école confessionnelle, *« notre patrimoine lorrain et religieux*[195] *». Le Lorrain* est dirigé depuis 1921 par l'abbé Charles Ritz (1880-1939), vice-président du Conseil général[196]. Six mois après sa mort en janvier 1939, l'abbé Ritz est remplacé par l'abbé Lucien Hennequin (1896-1940), professeur au Grand séminaire[197]. Les rédacteurs du journal sont des prêtres comme Pierre Pioche, jésuite, professeur au collège Saint-Clément ou Georges Issenhart, curé de Saint-Hippolyte mais aussi des laïcs dévoués à la cause catholique comme le professeur d'histoire-géographie Marcel Grosdidier de Matons ou le futur homme politique René Jager[198]. La famille de Wendel et des élus comme les députés Robert Schuman et les maires de Metz Paul Vautrin et Gabriel Hocquard sont actionnaires minoritaires. Le journal tire à environ 15 000 exemplaires. Anti-allemand, il appelle de tous ses vœux au retour à la France en 1918 et défend, pendant l'annexion, la langue et la culture françaises qu'il associe à la religion catholique. Il prône une ré-assimilation progressive avec la France. Il s'oriente résolument vers le catholicisme français. L'abbé Ritz signe des articles montrant sa vigilance lucide et presque visionnaire du nazisme et de la remilitarisation de l'Allemagne[199]. National, *Le Lorrain* a pour devise *« Dieu, patrie, famille »*. Il s'oppose au Front Populaire notamment avec la constitution d'un Front Lorrain[200] anticommuniste, à la guerre d'Espagne, aux grèves et aux syndicats. On peut lire dans ses lignes en 1936 qu'« *en Moselle, le communisme est le réceptacle de tout ce qui hier s'affirmait germanique ou pro-germanique, métèque et anti-français… Nous sommes intimement persuadés que les députés moscovites de France appellent consciemment pour quelques-uns et inconsciemment pour la plupart l'invasion allemande sur la France afin qu'elle soit détournée de la Russie*[201] ».

Il soutient les hommes de l'Union Républicaine Lorraine (URL) et a de la sympathie pour les Croix-de-Feu, puis le Parti social français (PSF) du colonel de La Rocque[202]. Il combat aussi les protestants, les libéraux et les francs-maçons. Il a le soutien des principales personnalités de la

[194]François Roth, déjà cité p. 114.
[195]*Le Lorrain*, 25 janvier 1919, p. 1.
[196]Charles Ritz est conseiller général du canton de Verny depuis 1922.
[197]*Le Lorrain*, 18 août 1939, p. 1.
[198]René Jager est élu conseiller général MRP de Fénétrange de 1945 à 1959, maire de Fénétrange de 1959 à 1971 et sénateur de la Moselle de 1959 à 1983.
[199]Voir à ce sujet Jean-Jacques Hocquel, *Le nazisme dans Le Lorrain 1930-1935***,** mémoire de maîtrise d'Histoire sous la direction de François Roth, université de Nancy II, 1990.
[200]Le 10 septembre 1936, un *« Rassemblement national et social »*, le Front Lorrain, est créé à Metz. Ses statuts définitifs sont enregistrés le 3 novembre. Il justifie son existence en ces termes : « *Dès la victoire électorale du Front Populaire, ses répercussions directes et indirectes se manifestèrent plus ou moins violemment, conséquence de la partialité du pouvoir central dans la défense des principes élémentaires de l'ordre public et de son insuffisance à assurer la liberté individuelle de chaque Français… Le Front veut la paix intérieure et extérieure du pays et proteste énergiquement contre toute politique imprudente susceptible de diviser la France et l'Europe en deux camps dont la rivalité peut entraîner l'émeute, la révolution, la guerre. »* Voir à ce sujet : Philippe Wilmouth, *1936, Front Lorrain contre Front Populaire*, Knutange, éditions Fensch-Vallée, 2006.
[201]*Le Lorrain*, 10 octobre 1936.
[202]Ascomémo 22EDG. Le chanoine Ritz accepte de voir repris ses éditoriaux en faveur des Croix-de-Feu dans une brochure de propagande, *Réflexions d'un Lorrain sur le mouvement social français des Croix-de-Feu.*

région comme les maires de Metz, Paul Vautrin, puis Gabriel Hocquard et les présidents du conseil général Guy de Wendel et Robert Sérot. A la veille de la guerre, *« en raison de sa coloration confessionnelle marquée, Le Lorrain n'a pas élargi le cercle de ses lecteurs au-delà des catholiques convaincus, orientés au centre et à droite. Son influence est incontestable mais ses relations avec les notables l'éloignent des milieux populaires des zones industrielles*[203] *».*

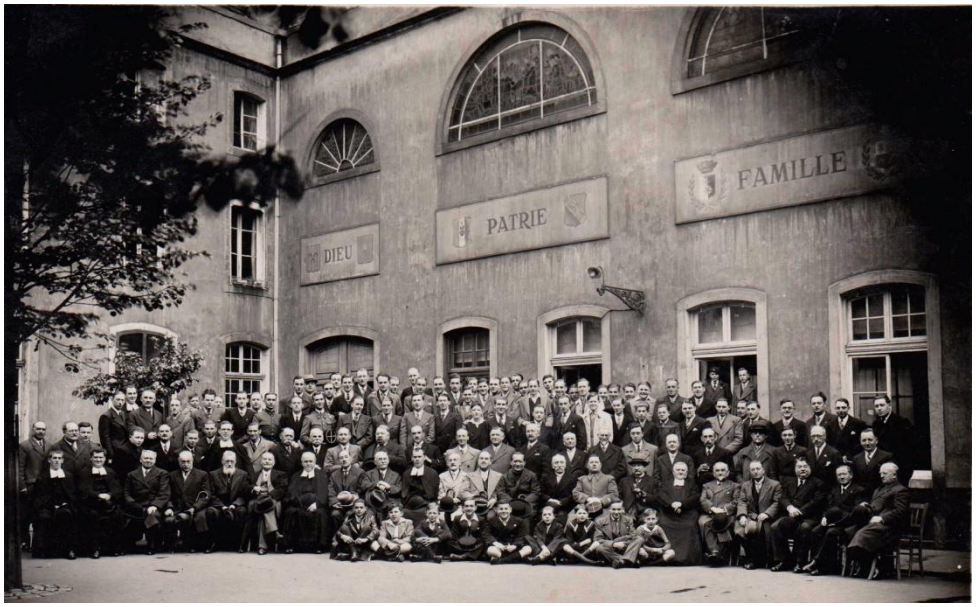

Dans les années 30, dans la cour du siège du journal *Le Lorrain* rue des Clercs à Metz, la devise du journal « *Dieu, Patrie, Famille* » est peinte sur la façade. Parmi les collaborateurs photographiés, une dizaine de prêtres. (coll. Ascomémo-Hagondange)

Un autre journal catholique de langue allemande apparaît en 1902, le *Lothringer Volksstimme.* Il tire à 20 000 exemplaires avant la Seconde Guerre mondiale. Les sociétaires sont très majoritairement des prêtres de la partie germanophone du diocèse qui élisent un conseil de surveillance et une direction collégiale avec un président. En 1923, l'abbé Jean-Jacques Valentiny (1887-1960), curé de Boust-Usselkirch, est nommé directeur par l'évêque. Il le reste jusqu'en 1940. C'est d'abord un journal catholique écrit par les curés qui a pour devise « *Mit Gott für das katholische Lothringen, Avec Dieu pour la Lorraine catholique* » et qui défend lui aussi le statut local. Il combat également les protestants, les libéraux et les francs-maçons. Il défend la doctrine sociale de l'Eglise. Sa divergence avec son concurrent de langue française réside dans son orientation diamétralement opposée : les prêtres du *Lothringer Volkstimme* s'inspirent du catholicisme allemand. Le journal encourage avant 1914 les associations catholiques allemandes, les *Vereine,* et incite les catholiques à adhérer au parti politique du Centre catholique, le *Zentrum.* Il reste fidèle à ses idées après la guerre. En 1914, alors que les journaux français sont interdits, le *Volksstimme* continue à paraître et se place franchement du côté allemand le rendant suspect aux yeux des autorités françaises au moment du retour à la France. Il change alors de titre et devient *Lothringer Volkszeitung* avec en sous-titre *La Libre Lorraine.* L'abbé Pinck de Hambach s'oppose

[203]François Roth, déjà cité, p. 117.

alors au directeur de ce journal, l'abbé Hackspill, à qui il reproche ses orientations trop francophiles. Désavoué, l'abbé Hasckspill doit démissionner en 1923.

Le journal critique alors l'administration française, défend la langue allemande et le particularisme alsacien-lorrain de façon radicale. Il souligne l'émotion de la population mosellane de ne voir aucune mention à Dieu dans les nouveaux manuels scolaires[204]. Pour l'administration française, il est un obstacle à la francisation. « *Sans adopter ouvertement et explicitement les thèses autonomistes, la Lothringer Volkszeitung se place sur une ligne autonomisante*[205]», indique François Roth. Sous l'impulsion des abbés Louis Pinck et François Cuny aidés par les autonomistes Victor Antoni et Joseph Rossé, le journal prend la défense des autonomistes alsaciens arrêtés et jugés en 1928-1929. L'évêque intervient alors et fait exclure du journal les éléments autonomistes. L'arrivée au pouvoir d'Hitler et l'élimination du Centre en Allemagne l'éloignent cependant des milieux allemands. Il est au côté du *Lorrain* lors de la constitution du *Front Lorrain* anticommuniste en 1936 et encourage le syndicalisme catholique.

Le *Metzer Katholisches Volksblatt* qui prend pour sous-titre avant-guerre *L'Ami des Foyers Chrétiens d'Alsace et de Lorraine* est créé en 1906 et est dirigé par l'abbé Joseph Jung (1860-1938) jusqu'en 1938, remplacé par l'abbé Massing, curé de Guinkirchen. C'est un hebdomadaire religieux et clérical apolitique, presque exclusivement de langue allemande. Toutefois, la direction générale des services d'Alsace-Lorraine se plaint auprès de l'évêque car « *en général, le Metzer Katholisches Volksblatt dans sa chronique politique critique depuis quelque temps la politique française en général avec un parti pris qui me semble aussi visible que regrettable. Cet hebdomadaire catholique étant très répandu dans tous les milieux le mal qu'il peut faire au point de vue national ne me semble pas douteux*[206] ». En effet, recommandé par les curés, il tire jusqu'à 65 000 exemplaires en 1939, tirage exceptionnel à l'époque. Ses gains importants lui permettent d'assurer un service gratuit aux 3 500 Mosellans sous les drapeaux.

En dehors de ces trois titres totalement dirigés par des prêtres, des clercs jouent également un rôle important au sein d'autres journaux laïcs. L'abbé Heckmann dirige *L'Echo de Thionville* jusqu'à sa mort en septembre 1935. L'abbé Guillaume Schaul, aumônier du lycée de Sarreguemines, rédige les éditoriaux du *Courrier de la Sarre*[207] . L'abbé Nicolas Roupp, curé de Mainvillers, préside le conseil de surveillance de *L'Ami des Foyers Chrétiens* de 1929 à 1950[208] .

L'Eglise mosellane dispose donc d'outils utiles à sa propagande, non seulement en matière de religion, mais aussi en matière de politique. Elle est donc très influente, pouvant adouber ou combattre les candidats aux élections.

[204]*Lothringer Volkszeitung*, 6 mars 1920, p. 2.
[205]François Roth, déjà cité p. 162.
[206]ADM 29J1734, dossier sur la presse catholique. Lettre du 28 mars 1935.
[207]François Roth, déjà cité, p. 135.
[208]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1957, p. 28.

A3-3 Un syndicalisme chrétien majoritaire

La doctrine sociale chrétienne prend son essor par l'encyclique du pape Léon XIII *« Rerum Novarum »* en 1891. Mais, les débuts du syndicalisme chrétien mosellan sont à mettre en relation avec la grève dans les mines de charbon en 1889, notamment à Petite-Rosselle où se crée la première organisation ouvrière d'inspiration chrétienne. Elle est combattue par le patronat wendelien et faute d'adhérents cesse toute activité en 1892. Ce n'est qu'en 1904 que le syndicat des mineurs chrétiens peut se doter d'une structure régionale dans les houillères et les mines de fer[209]. Au moment du retour à la France, les syndicalistes chrétiens désorientés par l'absence d'une centrale d'inspiration chrétienne en France adhèrent dans un premier temps à la CGT qui est présentée comme philosophiquement et politiquement neutre. Puis découvrant qu'ils sont abusés, ils se retirent et créent le 23 février 1919 la Fédération des syndicats indépendants d'Alsace et de Lorraine (FSI), *l'Unabhängiger Gewerkschaftsbund* (UGB). En novembre 1919, la FSI participe activement à la création de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) à laquelle elle adhère tout en gardant une certaine autonomie.

Jusqu'en 1935, la FSI domine le monde syndical en Moselle. Les suffrages obtenus à l'occasion des élections des offices des assurances sociales en Moselle placent la FSI en tête de la représentation syndicale.

Elections aux offices des assurances sociales		
Année	**FSI en %**	**CGTU en %**
1924	61	39
1928	62	37
1932	68	31

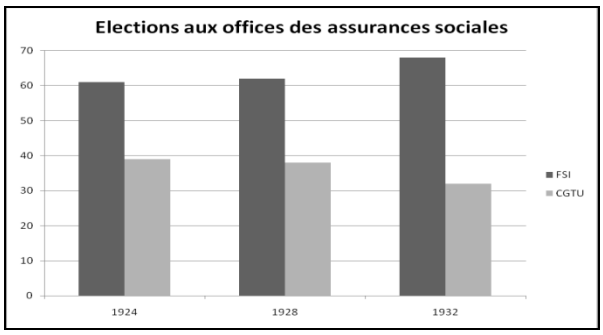

Interprofessionnelle, ouverte à tous les chrétiens, la fédération s'appuie sur ses douze permanents et ses journaux, *Der Unabhängige Gewerkschaftler* tiré à 12 000 exemplaires et *Le Syndicalisme indépendant* tiré à 4 000 exemplaires pour diffuser sa propagande et attirer des adhérents. Le syndicat chrétien s'implante ainsi de façon assez solide chez les mineurs et les ouvriers du bâtiment du bassin houiller, dans les verreries et les entreprises liées au bois du pays de Sarrebourg, dans la faïencerie de Sarreguemines, chez les traminots, les employées et les postiers de Metz… Mais la fédération est dominée par l'Alsace où elle a son siège. Ses dirigeants sont alsaciens. Les moyens financiers sont centralisés à Strasbourg. Les Alsaciens fournissent le contingent de membres le plus important. La fédération a toutefois deux secrétariats en Moselle,

[209] André Vierling, *Un siècle de syndicalisme chrétien en Alsace-Moselle 1902-2002*, Strasbourg, éditions Coprur, 2002, pp. 91-93.

l'un à Metz tenu à partir de 1931 par Armand Reinold et l'autre à Merlebach tenu par Nicolas Meyer[210].

En 1935, la Fédération des syndicats indépendants compte une douzaine de syndicats régionaux avec 264 sections locales sans qu'on sache exactement le nombre d'adhérents. Le syndicat des cheminots d'Alsace-Lorraine qui compte 4 065 adhérents en 1929 pour les trois départements et l'Association des employés d'Alsace-Lorraine qui rassemble environ 80% des employés mosellans sont associés à la FSI. Avec le syndicat des employées et ces deux autres syndicats, la FSI constitue une Union régionale en 1935 qui cherche à renforcer le syndicalisme ouvrier face au patronat.

Si les syndicats chrétiens dominent en Moselle, le taux de syndicalisation du monde ouvrier mosellan est assez médiocre. Cependant, pendant le Front populaire, comme tous les syndicats, le syndicalisme chrétien progresse, notamment dans les vallées de la Fensch et de l'Orne où il était jusqu'alors peu présent. Une permanence est installée à Thionville. Dans le canton de Moyeuvre, les réunions des syndicats chrétiens se multiplient en 1938. Avant 1936, dans le canton d'Aumetz, il n'y avait aucun syndiqué dans le mouvement chrétien. En 1938, 202 ouvriers sont organisés chrétiennement ; beaucoup sortant de la CGT. Dans le canton de Saint-Avold, même si la majorité des ouvriers est attachée à la CGT à laquelle ils ont adhéré en masse en 1936, il est constaté de nombreuses défections pour ce syndicat et l'accomplissement des devoirs religieux de la plupart des cégétistes[211].

Le 24 octobre 1936, la Fédération des syndicats indépendants devient la Fédération des syndicats chrétiens, *Christlicher Gewerkschaftsbund (CGB)* car le patronat tente d'établir des contre-feux en développant des syndicats à sa solde dits « neutres » ou « libres ». Mgr Heintz encourage ces syndicats chrétiens[212], car, selon lui, « *trop de catholiques se sont laissés attirer, par ignorance de la doctrine, des directions et de la bienfaisante action de l'Eglise en cette matière dans des associations neutres ou opposées à la foi chrétienne. Qu'ils reconnaissent loyalement leur erreur ; qu'ils se retirent de ces sociétés où leur foi n'est pas à l'aise et où elle est souvent en danger et qu'ils entrent dans les unions où l'on veut et l'on doit s'efforcer d'agir suivant les exigences de la justice et de la charité chrétiennes et contribuer à l'établissement d'un ordre des choses conforme à l'esprit chrétien*[213] ». Alfred Quirin, responsable jociste[214] de 23 ans, né à Algrange, devient permanent du CFTC à Metz à partir du 1er août 1937. Le 13 mars 1938 est créée

[210]Jean-Marie Conraud, *Militants au travail, CFTC et CFDT dans le mouvement ouvrier lorrain 1890-1965*, Nancy-Metz, éditions PU Nancy et Serpenoise, 1988, pp. 60-105.
[211]ADM 29J1197, rapports d'archiprêtres 1939.
[212]Lettre pastorale de Mgr Heintz, octobre 1938 citée dans *Le Lorrain*, 10 octobre 1938, p. 3.
[213]ADM 29J088, lettre pastorale n°3, p. 6.
[214]On lui propose le poste de secrétaire national de la JOC à Paris. Il choisit finalement le syndicalisme. Il est fils et petit-fils de mineurs de fer. Il était tourneur sur métaux, tailleur d'habits et enfin pâtissier.

une Union départementale en Moselle devant 200 délégués. Alfred Quirin en devient le premier président[215].

A3-4 Des partis politiques catholiques

Selon François Roth, pendant l'annexion de 1871 à 1918, *« de toutes les forces d'encadrement de la société, l'église catholique conservait intacts au milieu de tant de ruptures, son personnel, son organisation propre, son statut dans l'Etat, ses fonctions sociales et religieuses[216] »*. En effet, en Moselle annexée, les cadres intellectuels, politiques et économiques optent massivement pour la France facilitant ainsi la germanisation. La population mosellane s'est alors « naturellement » rapprochée de ses prêtres qui sont, pour beaucoup, sinon un foyer actif de résistance à la germanisation, du moins des défenseurs ardents des Mosellans et de leurs particularismes. Brigitte Favrot estime que « *l'esprit français du clergé lorrain est resté intact pendant l'annexion. Les établissements ecclésiastiques du diocèse constituaient en quelque sorte une citadelle fortifiée contre la germanisation*[217] ». Marie-Françoise Cassier rajoute que « *les prêtres, seuls éléments stables d'un milieu politique changeant, devaient de ce fait acquérir une grande importance et un grand rôle politique dans cette région, devenant plus que de simples pasteurs des âmes. Ils s'identifièrent pour la population à la résistance à la germanisation et à la défense de l'idée française. Aussi leur rôle fut-il vanté et exalté par la presse française lors de l'armistice*[218] ». Dans chaque village, le prêtre reste un des piliers de la cohésion communautaire. *« C'est à notre foi que nous devions d'avoir résisté à toutes les pressions et tentations pendant l'annexion. Ici, on n'a rien désappris et ailleurs, on a beaucoup oublié[219]…»*, explique Paul Durand. En 1918, au moment du retour à la France, la religion et le clergé qui la défend sont les éléments principaux de ce que l'on désigne par «patrimoine lorrain ».

Cette influence se traduit par l'engagement politique du clergé mosellan dès les premières années de l'annexion. L'évêque de Metz, Mgr Dupont des Loges (1843-1886), est élu au *Reichstag* en 1874 et proteste contre l'annexion. Le Bloc lorrain réunit notables libéraux et catholiques dans la défense des intérêts de la région annexée. Aux élections législatives de 1890, les quatre circonscriptions mosellanes élisent des députés ecclésiastiques, puis laissent la place à des candidats du parti libéral. Le clergé est donc militant, engagé initialement dans la protestation. Une habitude qui perdure au moment du retour à la France en 1919. L'abbé Hackspill est élu député en 1919 et l'abbé Collin sénateur.

[215]Jean-Marie Conraud, déjà cité pp. 153-155.
[216]François Roth, *La Lorraine annexée*, thèse de 3e cycle, université de Nancy, 1976, p. 56.
[217]Brigitte Favrot, *Le gouvernement allemand et le clergé catholique lorrain de 1890 à 1914*, thèse de doctorat de 3e cycle sous la direction de Raymond Poitevin, université de Metz, 1979, p. 230.
[218]Marie-Françoise Cassier, *L'Alsace-Moselle, une région de France concordataire*, mémoire de l'Institut d'études politiques de Toulouse sous la direction du professeur Rives, Toulouse, 1990, pp. 3-4.
[219]Paul Durand, déjà cite, p. 32.

Ainsi, pour défendre la liberté des cultes, l'égalité de traitement de toutes les confessions, le maintien des institutions religieuses, l'enseignement religieux et les avantages sociaux, tout en affirmant son attachement à la France et à la République, le Parti lorrain indépendant et le Centre alsacien-lorrain qui siégeaient au *Landtag* de Strasbourg fusionnent en mars 1919 et prennent le nom d'Union républicaine lorraine (URL). L'initiative en revient à des ecclésiastiques et des cléricaux. Le programme de l'URL est dominé par l'idée religieuse catholique. Elle considère la religion comme le fondement du pouvoir et de la patrie. Or, les catholiques mosellans après 1918 craignent, selon François Roth, *« la reprise de la laïcisation et manifestent à l'égard des idées républicaines une vigilance de tous les instants »*. Le programme de l'URL est d'abord défensif[220]. Ce nouveau mouvement est spécifiquement mosellan.

L'URL est organisée en comités par canton et en groupements par commune. Elle a le soutien des journaux messins de langue française, notamment *Le Lorrain* qui écrit que *« l'URL a ajouté à notre patrimoine traditionnel l'apport national ce qui rend notre participation plus intime à la vie de toute la France. Elle recueillera l'appoint de forces spéciales qu'offre toujours un grand parti politique*[221]*...»*. Dans les années trente, l'URL est présidée par Guy de Wendel, président du Conseil général, puis par le général Edouard Hirschauer, sénateur. Selon François Roth, c'est un *« parti fantôme sans adhérent ni militant. Il est peu organisé, peu discipliné, sans chef de file vraiment reconnu. Sa force est la fidélité du réseau des notables, des curés, des maires et des industriels, en particulier la famille de Wendel*[222] *»*. Paul Durand précise ainsi que *« c'étaient les soldats d'un même bataillon, mais ayant la possibilité d'appartenir à des compagnies de leur choix. Jamais un vote essentiel ne les trouva divisés. Les rangs n'étaient pas toujours nombreux, mais une parfaite cohésion a constamment eu raison de la supériorité numérique. Pas de factions et foin des divisions! Il ne sera ni partisan, ni sectaire*[223] *»*.

C'est avec son programme de défense des particularismes locaux au sein de la République française que l'URL se présente aux différentes consultations électorales. Dans *Le Lorrain* du 3 novembre 1919, l'URL affirme que *« ...le premier geste de notre liberté reconquise doit être un geste d'union patriotique et de concorde nationale..., vos traditions doivent être respectées, vos intérêts défendus, vos libertés maintenues »*. Robert Schuman déclare à l'occasion de la discussion budgétaire à la Chambre : *« Nous voulons en principe une adaptation progressive de notre organisation locale, l'introduction progressive de la législation française, mais certains sont d'avis que nous devrions avoir hâte de jeter par dessus bord tout ce que nous avons de particulier dans nos institutions qui disent-ils viennent d'outre-Rhin et qui, pour cette seule raison, ne méritent pas d'être respectées. C'est à mon avis une double erreur*[224]*...»*. Le programme de la Fédération

[220]Voir sur la création de l'URL : Damien Schaeffer, déjà cité.
[221]*Le Lorrain*, 3 mai 1923, p. 1.
[222]François Roth, déjà cité pp. 42-43 et *L'époque contemporaine,* p. 90.
[223]Paul Durand, déjà cité p.29 et *Le visage des nôtres,* éditions Le Lorrain, Metz, 1953, p. 51.
[224]Jean Jolly, *Dictionnaire des parlementaires français,* Paris, Presses universitaires de France, article sur Schuman.

républicaine démocratique de la Moselle qui succède à l'URL « *demande le maintien du statu quo en ce qui concerne nos institutions religieuses qui ont assuré pendant plus d'un siècle dans les trois départements désannexés la paix entre les différentes confessions*[225]…». Sensible à ces arguments, l'électorat mosellan va pendant tout l'entre-deux-guerres donner sa confiance à l'URL qui va dominer le paysage politique local. En 1936, alors que la France vote à gauche, la Moselle, malgré une population ouvrière importante, vote à 69% à droite au premier tour des législatives. En 1936, la gauche perd même un siège en Moselle. L'emprise du clergé sur l'opinion politique mosellane et l'anticommunisme[226] expliquent ce vote qui peut, a priori, paraître paradoxal[227]. Mgr Heintz s'en explique : « *Nous ne retrouverons pas la tranquillité sans l'ordre, ni l'ordre sans avoir remis au-dessus des hommes ce qui leur est supérieur : Dieu et sa Loi. Sans un retour au christianisme, il y aura un retour à la barbarie. Il est déjà bien commencé*[228] ». Or pour les catholiques, l'internationale communiste représente le désordre et l'athéisme. Malgré tout, l'archiprêtre de Forbach remarque une « *confusion dans les idées à la suite de la propagande communiste et des évènements politiques et sociaux. On remarque cependant un affermissement des convictions dans une grande partie de la population pratiquante*[229] ». Par exemple, le professeur au Grand séminaire, Alphonse Lagarde, va de son propre chef en Espagne et communique au nonce apostolique de France un rapport sur l'Espagne rouge où il décrit la répression de l'Eglise d'Espagne par les communistes et les anarchistes[230].

Aussi, il n'est pas étonnant que les Croix-de-Feu, puis le PSF du colonel de La Rocque, recrutent également parmi les catholiques mosellans. Ces ligues nationalistes d'anciens combattants ont le soutien du journal *Le Lorrain*. Le commissaire de police de Saint-Avold signale par exemple que la section locale des Croix-de-Feu « *se recrute presque exclusivement dans les milieux sous influence des partis et de la presse catholiques*[231] ». Le candidat au conseil général du canton de Cattenom en octobre 1937, l'avocat Paul Walter, est à la fois militant du PSF et principal orateur de l'Action catholique de cette région[232].

---

[225]AN F7 13 394, programme de l'Union républicaine démocratique (URD), 11 juillet 1930.
[226]Dès 1891, l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII, en même temps qu'elle condamne la montée de la misère et de la pauvreté de la classe ouvrière, condamne *« le socialisme athée »*. En 1931, l'abbé Goldschmitt, curé de Rech, publie *Sowjet-Russland, die Geschichte der Revolution von 1917 bis 1922,* éditions Katholische Tat, Cologne. En même temps, il publie de 1931-1932 douze brochures sur le même thème éditées par le *Colportage catholique* de Sarralbe. Abbé Pierre-Xavier Nicolay, déjà cité pp. 404-408. L'abbé décrit l'atmosphère du Front populaire vu par un ecclésiastique. Extraits : *« ...L'individu avait complètement abdiqué ses prérogatives. La masse avait tout englobé, tout anéanti. Combien de nos ouvriers avait dépouillé la peau du brave homme pour revêtir celle de l'être grégaire qui ne pense plus et ne sait que redire des slogans qui ont cours. Nous sommes attristés de voir dans cette foule des hommes catholiques. Certaines femmes sont odieuses. D'une laideur brutale, quand elles excitent leurs maris récalcitrants et jettent dans le flot leurs enfants innocents. Physionomies qui font frissonner. Atmosphère pré-révolutionnaire…».* Témoignage de l'abbé Paul Maire, recueilli le 8 mars 2014 : *« Mme Guy de Wendel faisait des conférences sur les dangers du communisme pour l'Eglise révélés par la guerre d'Espagne ».*
[227]Voir sur ce sujet : Philippe Wilmouth, *Front Lorrain contre Front Populaire*, déjà cité.
[228]ADM 29J2088, lettre pastorale n°3, p. 4.
[229]ADM 29J1197, rapport des archiprêtres 1938.
[230]ADM 29J1106, correspondances avec le nonce apostolique de France, 20 avril 1937.
[231]ADM 23Z3, rapport du commissaire de police de Saint-Avold, 4 mai 1936.
[232]ADM 303M77, rapport du commissaire de Thionville, 7 octobre 1937.

Mais si pour l'URL, il s'agit toujours de défendre les particularismes mosellans dans le cadre français, la volonté du Cartel des gauches d'assimiler intégralement les provinces recouvrées et en particulier de les laïciser alimente un mouvement latent. En Moselle, à l'ombre du mouvement alsacien, une minorité régionaliste, voire autonomiste, apparaît alors, essentiellement dans les régions dialectophones. En juin 1926, vingt-sept Mosellans dont quatre ecclésiastiques[233] signent le « Manifeste du Heimatbund » qui exige une autonomie complète, législative et administrative, et un pouvoir exécutif pour l'Alsace-Lorraine. Cette position est condamnée par l'épiscopat. Les signataires sont écartés de l'Action catholique et interdits de conférences par Mgr Louis. Lors de son assemblée générale en mai 1927, les signataires du *Heimatbund* sont invités à quitter l'URL. A Fénétrange, Victor Antoni (1882-1966)[234] crée alors l'Union chrétienne qui s'oppose à l'URL. « *Lorsqu'on voit l'inertie de l'ancienne URL, son attitude hostile envers le peuple, sa banqueroute morale et sa persistance à vouloir utiliser la religion pour la politique et pour le capital, on se rend compte que la création de notre parti était une nécessité*[235] ». Aux élections législatives d'avril 1928, dans la circonscription de Forbach, Antoni se maintient au deuxième tour contre l'abbé Sorné, candidat URL, soutenu par l'évêque permettant ainsi au candidat communiste, Victor Doeblé, d'être élu. Aux cantonales qui suivent, Antoni est élu.

Alors, avec le soutien de l'abbé François Cuny, professeur au Petit séminaire de Montigny-lès-Metz, et de l'abbé Louis Pinck[236], Victor Antoni fonde le 18 novembre 1928 à Sarreguemines le *Christlische soziale Volkspartei Lothringens*, le parti populaire chrétien-social de la Lorraine, qui estime que « *toutes les questions (...) doivent être traitées et résolues sur les principes du christianisme(...) Le parti prend énergiquement fait et cause pour le maintien des particularités lorraines et alsaciennes et réclame, dans le cadre de la France, le maintien des droits du pays*[237] ». Victor Antoni en devient le président. Son programme est identique à celui de son homologue alsacien, l'Union populaire républicaine (UPR) de sensibilité démocrate-chrétienne fondée en 1919, c'est-à-dire *« régionaliste »*[238], violemment hostile à l'assimilation. Il réclame une administration régionale élue au suffrage universel pour défendre « *notre langue, nos traditions, notre nationalité le Volkstum* [239] ». Lors du premier congrès du parti chrétien-social en février 1929, les 75 délégués critiquent vivement Robert Schuman qui vote avec les autres députés de l'URL la résolution confirmant l'attachement des Alsaciens et des Lorrains à la France sans évoquer leurs problèmes spécifiques.

[233]Mgr Wack de Bliesbruck, l'abbé Muller d'Oeting, l'abbé Sackstedter de Schweyen et l'abbé Kirch de Welferding. Etonnamment, les abbés Léon et Louis Pinck ne sont pas signataires.
[234]Voir Victor Antoni, *Grenzlandschicksal-Grenzlandtragik*, chez l'auteur à Fénétrange, 1957.
[235]AN F7 13 401, principes généraux du parti chrétien-social, 27 juillet 1929.
[236]L'un de ses frères, Pierre-Émile Pinck (1871-1932), est cofondateur du journal autonomiste *Die Zukunft* fondé par Paul Schall et René Hauss le 9 mai 1925 et interdit le 12 novembre 1927 par le gouvernement français.
[237]AN F7 13 401, principes généraux du parti chrétien-social, 27 juillet 1929.
[238]ADM 285W192. Lors d'une réunion du *Verein für Deutsche Kulturbeziehungen im Ausland*(VDA), association pour le dévellopement culturel allemand à l'étranger, à Sarrebruck en 1943 où Antoni intervient, il est présenté comme *« le président du mouvement régionaliste en Lorraine ».*
[239]Ibidem.

Il entretient des relations étroites avec les autonomistes alsaciens[240] et les émigrés alsaciens-lorrains en Allemagne. Pour autant, Antoni refuse le qualificatif d'autonomiste[241]. Dans un almanach publié pendant la guerre, Antoni justifie son action : *« La Lorraine est un vieux pays de culture allemande. Bien que les siècles l'aient ballotée d'une nation à l'autre, le sang et les us et coutumes sont restés allemands. La façon dont s'est terminée la guerre en 1918 a été tragique pour la majorité des Lorrains. Bientôt s'est formé un front de défense contre le gouvernement français. Il s'est créé cette collaboration entre les forces alsaciennes et lorraines qui a constitué par la suite le Heimatbund. Le procès de Colmar a provoqué une séparation des esprits. Ceux qui étaient fidèles à la Heimat se sont toujours groupés davantage et leur activité s'est manifestée publiquement par une participation très dense aux élections des Conseils généraux[242] ».* Robert Schuman estime que son activité politique est « *limitée à la défense des intérêts régionaux*[243] ». Pour Raoul Monard, contrôleur de la police nationale, « *Antoni avant guerre était, pour le département de la Moselle, la personnalité la plus agissante, le représentant officiel du séparatisme pro-allemand en Lorraine car les partis autonomistes exerçaient surtout leur action en Alsace... En février 1939, l'enquête d'envergure dans les milieux autonomistes aboutit à la saisie d'un document chez l'abbé Brauner à Strasbourg-Tivoli, un document attestant que des autonomistes étaient rémunérés par les services de propagande allemande. Parmi eux : Antoni*[244] *».* L'hebdomadaire socialiste forbachois, *Grenzland-Le Frontalier*, accuse, semble-t-il à tort, Antoni d'avoir financé sa *« Villa Lotharingia »* à Fénétrange[245] par des fonds allemands et affuble la maison du quolibet « *Goebbels-Villa*[246] ». Robert Ernst, responsable depuis 1933 de l'Association des Alsaciens-Lorrains du *Reich* à Frankfurt-am-Main déclare qu'« *avant guerre, je ne l'ai connu uniquement que par voie de presse. A aucun moment je n'ai eu un contact personnel avec lui… J'ai toujours considéré Antoni comme un Volkstumskämpfer avant 1939 sincère dans le cadre de la politique cléricale qu'il a toujours déployée. A aucun moment je ne l'ai considéré comme un nazi, ses attaches au clergé, politiquement parlant étant incompatibles avec les conceptions nationales socialistes*[247] ». Après guerre, Antoni déclare qu'il « *n'a jamais voulu attaquer la France en tant que telle, mais uniquement sa politique préjudiciable aux intérêts alsaciens-lorrains*[248] ».

[240]Par exemple, en 1931, l'abbé Louis Pinck présente à Fritz Spieser, autonomiste de la région de Saverne, Alfred Toepfer, mécène allemand, qui lui donne les fonds nécessaires à l'achat du château de la Hunebourg pour en faire un haut-lieu du *Deutschtum*, l'appartenance allemande. Voir Léon Strauss, *Un drôle de château en Alsace : Toepfer et la Hunebourg*, dans Actes du colloque université de Strasbourg, 5 octobre 1992, p. 15.
[241]ADM 41J6, déclaration d'Antoni, 26 mai 1946.
[242]ADM 41J6, fonds Moppert.
[243]ADM 41J6, déclaration de Robert Schuman, 4 juin 1946.
[244]ADM 41J6, déposition de Raoul Monard, contrôleur général honoraire de la police nationale en 1946.
[245]Cette villa est construite en 1934. Antoni nie toutes ces accusations dans un tract diffusé le 1er juillet 1939. Cette maison particulière avec ses quatre tours et son nom existe toujours.
[246]ADM, 41J6, journaux *Grenzland-Le Frontalier*, 11 et 25 juin 1939, 2 juillet 1939, p. 1. La caricature de la *« Goebbels Villa »* a été commentée dans la *Metzer-Zeitung* du 21 septembre 1940, p.3 pour dénoncer la *« campagne calomnieuse des Français »* envers Antoni.
[247]ADM 41J6, déposition de Robert Ernst, 14 mai 1946, RG Strasbourg.
[248]ADM 41J6, déposition d'Antoni, déjà citée.

Le parti chrétien-social recrute dans les régions de Fénétrange, Forbach, Phalsbourg, Sarralbe, Sarrebourg, Sarreguemines et Sarre-Union sans avoir une influence dominante. Il a le soutien du *Lothringer Volkszeitung* et fonde le *Lothringer Journal* imprimé à Sarreguemines à partir de décembre 1928. Le parti chrétien-social multiplie les déconvenues aux différentes élections législatives. Quelques membres sont tout de même élus aux cantonales : Joseph Straub dans le canton de Sarralbe et Joseph Kirsch dans le canton de Phalsbourg en 1928, réélus en 1934, Victor Antoni[249], dans le canton de Fénétrange en 1934, Eugène Foulé, maire de Petit-Tenquin, dans le canton de Grostenquin en 1935, Joseph Zimmermann dans le canton de Dabo en 1934. Après l'échec des élections législatives de 1932, le *Lothringer Journal*, faute de lecteurs, interrompt sa publication. Victor Antoni publie alors l'hebdomadaire *Jung-Lothringen* avec la recette de plus de 800 abonnés et de subsides allemands[250]. Ce journal devient progressivement pro-germanique et même parfois antisémite[251], tout en critiquant aussi les attaques du national-socialisme contre l'Eglise catholique.

Le 3 février 1935, Antoni et le docteur Joseph Kirsch de Phalsbourg créent le mouvement de la jeunesse lorraine *Jung-Lothringen* qui a des sections, les *Junggruppen*, dans les régions de Enchenberg, Fénétrange, Grosbliederstroff, Rohrbach-lès-Bitche, Sarreguemines, Schoeneck et Sarre-Union. Mais, le mouvement autonomiste en Moselle reste confiné à quelques personnalités locales et n'a jamais eu l'essor de son homologue alsacien qui envoie douze députés à la Chambre en 1936. En 1936, le parti social-chrétien, faute de militants et donc de moyens financiers, ne présente d'ailleurs qu'un seul candidat aux législatives, Victor Anton qui est battu au second tour. Le mouvement s'essouffle donc[252] même si ses élus participent à des rassemblements de l'Action catholique[253]. Eugène Foulé quitte le parti et se fait élire conseiller général en 1936 sous l'étiquette du *Bauernbund* de Joseph Bilger[254]. Foulé reste cependant surveillé par la police française car son « *activité politique* - est - *constamment dans un sens anti-français…*».

En 1939, la Moselle est donc fortement empreinte d'une vieille référence et influence catholique dans tous les pans de la société : à l'église fortement fréquentée, dans de nombreuses associations, dans les journaux, dans les syndicats et dans le parti dominant l'URL et dans un parti

[249]Il avait été battu dans le canton de Sarrebourg en 1931.
[250]ADM 41J6, déposition de Raoul Monard. Tract d'Antoni, 1er juillet 1939, qui reconnaît avoir reçu des subsides de l'abbé Scherer du diocèse de Strasbourg via le docteur Brauner. L'abbé Scherer recevait de l'argent de l'association *Alt-Elsass-Lothringische Vereinigung*, Groupement des Alsaciens-Lorrains de souche, de Robert Ernst. ADM 285W192, déposition du 22 mai 1946 : Antoni reconnaît avoir touché 100 000 francs pour le journal *Jung-Lothringen* pensant qu'ils venaient des milieux catholiques.
[251]ADM 285W192. Au cours d'un interrogatoire le 8 mars 1946, Antoni déclare qu'« *étant catholique croyant, je n'ai jamais été antisémite dans le sens nazi du mot. J'ai combattu des fois des abus de certains juifs mais je ne les ai pas combattus en temps que race. Je n'ai jamais été un adhérent de la théorie des races du national-socialisme.* »
[252]Philippe Wilmouth, déjà cité, pp. 24-25.
[253]On note par exemple la présence d'Antoni et de Foulé à un rassemblement de l'ACL à Sierck-les-Bains le 29 novembre 1936 (*Le Messin*, 1er décembre 1936), d'Antoni et de Kirsch à une réunion cantonale de l'ACL à Sarrebourg le 6 décembre 1936 (*Le Messin*, 8 décembre 1936), de Straub et de Foulé au congrès eucharistique de Sarralbe en juin 1937 (*Le Lorrain*, 14 juin 1937).
[254]Philippe Wilmouth, déjà cité, pp. 46-47. *L'Elsass-Lothringischer Bauernbund*, la Ligue des paysans d'Alsace-Lorraine créée en 1929, est un mouvement de conception fasciste de retour à la terre selon les idées d'Henri d'Halluin, dit Dorgerès.

autonomisant minoritaire, le parti chrétien-social. Tout le combat politique local de l'entre-deux-guerres est dominé par la question religieuse face au laïcisme jacobin et reste marqué par les réactions défensives des catholiques pour le maintien de leur « patrimoine ».

A4- Un « patrimoine » à défendre

Pendant 48 ans, la Moselle a été annexée au *Reich*. Selon François Roth, « *les conséquences ne sont point encore aujourd'hui totalement effacées, comme les rapports de l'Eglise avec les pouvoirs publics, l'attitude politique et le tempérament religieux des catholiques*[255] ».

Ecartée des débats sur la laïcité qui ont lieu en France à partir de 1880[256], un fossé se creuse entre la France devenue républicaine, centralisée, laïque et anticléricale et la Moselle qui a pu conserver ses traditions et son culte dans l'empire de Guillaume II. Le maire de Luttange, Lucien Hirtzmann, écrit en 1934 que *« sous le régime allemand, la Lorraine* - entendez la Moselle - *était demeurée unie, familiale, attachée à la religion catholique et le clergé avait contribué pour une large part à conserver parmi les populations la culture latine et les traditions françaises… La France retrouve en 1918 une Lorraine catholique et pénétrée de l'esprit de famille qui n'avait pas changée depuis 1870 où les querelles de parti, de classe, de religion n'existaient pas*[257] *…».* Au moment du retour à la France, le futur député et futur président du Conseil général de la Moselle, Robert Sérot[258], souligne que *« la seule législation française inchangée en Lorraine est précisément celle qui a été modifiée le plus complètement en France. La seule solution est le maintien de cette législation française à laquelle les Allemands eux-mêmes n'ont pas osé toucher*[259] *…».* Pendant tout l'entre-deux-guerres, Alsaciens et Mosellans vont défendre contre l'Etat centralisateur et « uniformateur » ce qu'ils considèrent désormais comme leur patrimoine chèrement acquis.

A4-1 L'école confessionnelle

En France, en 1881-82, l'école de la République devient obligatoire et gratuite, mais aussi laïque. Dès 1879, les autorités religieuses sont écartées des conseils académiques. En 1882, le catéchisme est retiré des programmes de l'école primaire. A partir du 30 octobre 1886, le personnel des écoles publiques est progressivement laïcisé, les membres des congrégations étant exclus de

[255]François Roth, « Le rattachement à l'Empire allemand 1871-1918 », dans *Le diocèse de Metz*, Paris, éditions Letouzey et Ané, 1970, p. 218.
[256]En 1914, le curé de Rech, l'abbé François Goldschmitt, publie à Bad-Mergentheim (Bavière) à ce sujet un ouvrage *Der Kulturkampf im Frankreich* réédité pendant l'entre-deux-guerres.
[257]Lucien Hirtzmann, *Le livre de raison d'un Lorrain*, Metz, imprimerie Reitemeier, 1934, p. 6. Lucien Hirtzmann est démis de sa fonction de maire par l'autorité française en octobre 1939 car ses propos sont jugés pas assez critiques envers l'Allemagne.
[258]Robert Sérot est élu en 1919 sur la liste de l'URL.
[259]Robert Sérot, *La Lorraine libérée*, Metz, imprimerie Lorraine, 1919, pp. 38-43.

l'enseignement public[260]. La loi du 7 juillet 1904 du gouvernement radical d'Emile Combes interdit aux congrégations d'enseigner. Plus de 2 000 écoles sont fermées.

Au contraire, l'Empire fédéral allemand maintient des lois françaises d'avant 1871 concernant la religion. Ainsi, l'article 23 de la loi du ministre français Falloux du 15 mars 1850, qui inscrit en tête des matières à enseigner l'instruction morale et religieuse, est conservé par l'administration allemande. En effet, la loi du 18 avril 1871 rend l'enseignement obligatoire pour tous les enfants de plus de six ans et prévoit que l'enseignement religieux doit être donné par l'instituteur lui-même. L'ordonnance du chancelier d'Empire du 10 juillet 1873 modifiée par l'ordonnance du 16 novembre 1887 précise que *« dans toutes les écoles, l'enseignement et l'éducation doivent tendre à développer la religion, la moralité et le respect des pouvoirs établis et des lois»*. Le règlement pour les écoles primaires du 4 janvier 1874 indique enfin que *« le catéchisme est enseigné par le ministère du culte en dehors des heures de classe, mais l'instituteur prépare les enfants à cet enseignement, en leur faisant apprendre et comprendre le texte du catéchisme »*. Quatre heures hebdomadaires sont réservées à cet enseignement. En 1903, le chancelier von Bülow autorise le retour des ordres religieux dans les établissements scolaires que l'administration Bismarck avait écartés. La loi du 19 avril 1917 autorise à nouveau les Jésuites et les apparentés à résider sur le territoire de l'Empire, sans discrimination[261]. Par ordonnance du 2 mars 1908, le curé peut entrer librement à l'école pendant la leçon de religion. Le caractère confessionnel de l'enseignement implique nécessairement la création d'écoles spéciales pour les enfants de chaque confession prévue par l'ordonnance du 17 mai 1881. La confessionnalité des écoles normales ne reposerait que sur une simple décision administrative orale prise en 1881[262].

Dans les établissements secondaires, l'arrêté du 19 Frimaire an XI[263] qui crée un poste d'aumônier est maintenu par les Allemands. L'enseignement religieux est organisé comme toute autre matière. Il est initialement obligatoire pour les internes, les externes n'étant pas tenus d'y assister[264]. Les cours de religion assurés par des professeurs spécialisés[265] sont juridiquement fondés par le rescrit impérial du 20 juin 1883 qui les rend obligatoires. L'arrêté du 17 mai 1920 supprime cependant l'examen de qualification pour le professorat de l'enseignement secondaire et donc pour la section religion de cet examen, ce qui crée une marginalisation et une cléricalisation de la fonction d'enseignant de religion. A partir de 1937, l'évêque détache des prêtres pour les établissements non pourvus.

Ainsi, à l'école, les enfants côtoient le religieux à tout moment : des emblèmes pieux sont présents dans chaque salle, les prières sont récitées le matin et le soir, les élèves sont initiés aux fêtes liturgiques. Cependant, selon François Roth, « *on commettrait une erreur en interprétant cette*

[260]Sous la direction de René Tavenaux, déjà cité, p. 208.
[261]François Roth, déjà cité, p. 139.
[262]Schlick, *Note sur l'origine de la confessionnalité des écoles normales en Alsace et en Moselle*, Strasbourg, 1978.
[263]10 décembre 1802.
[264]*Bulletin de l'Instruction publique* 1852, tome 3, p. 129.
[265]Règlement local du 4 mars 1899, article 12.

situation comme un renforcement de l'influence du clergé sur l'école car l'Etat n'entendait pas abdiquer de son droit au profit des Eglises[266] ». Par exemple, les comités scolaires locaux établis par la loi Falloux ne sont pas réunis, ce qui annule presque le droit de surveillance du curé. Quant à l'enseignement privé, il est soumis à une législation sévère qui en brise l'essor.

Au retour à la France en 1919, le gouvernement doit régler le problème de l'école confessionnelle car comme le déclare le député Sérot *« en France, l'instruction est laïque alors qu'en Moselle elle est confessionnelle. Il faut la maintenir ainsi car l'autorité du père de famille trouve des droits à l'exercer*[267] *»*. Et effectivement, on maintient la législation locale sur les cultes et les congrégations religieuses telle qu'elle existait en 1918. L'école reste confessionnelle par la loi du 17 octobre 1919. Un avis du Conseil d'Etat le confirme le 24 janvier 1925[268].

A4-2 Le maintien du Concordat de 1801

Le 9 décembre 1905, la France rompt avec le concordat de Napoléon du 15 juillet 1801 entré dans la législation française par la loi du 18 germinal an X. C'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ainsi, la République ne donne plus de salaire aux ministres du culte et ne subventionne plus aucun culte. Les biens d'églises sont remis à des associations cultuelles.

Au contraire, la loi d'Empire du 9 juin 1871 conserve la législation française dans les territoires annexés et garde le Concordat signé entre la France et le Saint-Siège. Ce traité international[269] intégre les « Articles organiques du culte catholique », soit le règlement de police du clergé[270]. L'Etat s'engage ainsi à protéger les cultes reconnus[271]. Les ministres du culte sont rétribués[272]. Le chef de l'Etat choisit les évêques qui ne peuvent nommer aux cures que des personnes agréées par le gouvernement. Ainsi, au moment du retour à la France, l'évêque allemand de Metz, Mgr Willibrord Benzler (1853-1921), nommé en 1901, doit quitter le département le 29 août 1919 sur ordre du gouvernement français, alors même qu'il a été un défenseur des Mosellans catholiques. Il est remplacé par son vicaire général, Jean-Baptiste Pelt.

Au moment où la Moselle redevient française, le décalage est énorme entre la France laïque, voire anticléricale et les départements recouvrés. Le docteur Hirtzmann admet qu'*« il serait vain de nier que le régime d'ordre et d'autorité imposé par la force germanique contribue à conserver à ce pays* -la Moselle- *les qualités de travail, d'union et de moralité. L'Allemagne avait su respecter les traditions, les croyances de la population*[273] *...»*. Or, le 2 décembre 1914, lorsque les armées

[266]François Roth, déjà cité, p. 222.
[267]Robert Sérot, déjà cité, p. 43
[268]JO, délibération de la Chambre, séance du 3 février 1925, p. 545.
[269]8 avril 1802.
[270]Ces « articles » soulèvent les protestations du Saint-Siège qui ne les a jamais reconnus.
[271]Soit, depuis cette époque, les catholiques, les protestants et les israélites.
[272]Une loi locale du 15 novembre 1909 fixe les modalités de traitements et pensions des ministres du culte. Voir *Gesetzblatt für Elsass-Lothringen*, 1909, pp. 126-131.
[273]Lucien Hirtzmann, déjà cité, pp. 6-7.

françaises entrent en Alsace, le général Joffre promet à Thann de respecter les traditions des Alsaciens-Lorrains. L'influence acquise par le clergé pendant l'annexion ne diminue pas après la Grande Guerre, bien au contraire, nous l'avons déjà vu. Aussi, l'article 3 de la loi du 17 octobre 1919 relative au régime transitoire dans les départements recouvrés stipule qu'ils demeurent régis par les dispositions législatives et réglementaires qui y sont en vigueur au jour de sa promulgation[274]. Les règles concordataires restent donc applicables. En vertu de l'article 7 de la loi du 1er juin 1924, la législation locale des cultes doit continuer à y être appliquée. Une direction du service des cultes attachée à la Direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine dépend directement de la présidence du Conseil. En 1939, elle est dirigée par Charles Althorffer qui reste en place pendant toute la guerre[275]. L'évêque de Metz déclare lors du congrès cantonal de Hayange le 17 mai 1920 que *« les lois sont bonnes et garantissent nos institutions et nos libertés religieuses… En ce qui concerne notre régime scolaire, le maintien en est ouvertement réclamé par l'immense majorité de nos familles. C'est avec la ténacité lorraine que nous voulons maintenir le patrimoine des traditions religieuses et morales. Si quelqu'un voulait y porter atteinte, nous lui dirions : halte-là, vous ne passez pas*[276] *! »*

Les catholiques mosellans font effectivement barrière aux tentatives de laïcisation par l'Etat français.

A4-3 Luttes contre la laïcisation

Le peuple catholique reste vigilant pour défendre son particularisme dans une France assimilatrice et « uniformisante » qu'elle vient de réintégrer après 48 ans de séparation. Par exemple, l'abbé Ritz dénonce qu'*« étant donné leur formation selon les principes des lois laïques, la grosse majorité des nouveaux arrivants* – dans les écoles publiques de Moselle – *ne pouvait être qu'étrangers ou hostiles aux croyances catholiques, partisans résolus du système de laïcité et dans l'incapacité de répondre aux exigences du programme de l'école confessionnelle*[277] ». La circulaire du 31 décembre 1921 permet alors aux familles de soustraire leurs enfants à l'obligation de l'enseignement religieux par une simple dispense que le Commissaire général de la République recommande d'accorder[278]. Pourtant, le 1er juin 1924, la loi affirme encore que *« la législation locale des cultes doit continuer à y être appliquée et qu'aucun des textes réglant le régime des*

[274]JO 18 octobre 1919, loi relative au régime transitoire de l'Alsace et de la Lorraine du 17 octobre 1919, article 3.
[275]Marcel Mauru, déjà cité p. 2 et ADM 29J1132.
[276]*Le Lorrain*, 18 mai 1920, p. 1.
[277]*Le Lorrain*, 16 mars 1920, p. 1.
[278]D'abord accordées par le sous-préfet, les dispenses le sont ensuite par le chef d'établissement selon la circulaire du 17 juin 1933. Cette mesure est consolidée par la loi du 11 août 1936. *Voir Bulletin officiel d'Alsace et de Lorraine 15 novembre 1936*, pp. 692-693.

cultes dans les autres départements n'a été jusqu'ici introduit dans le Haut-Rhin, Bas-Rhin et la Moselle[279] ».

Mais le Cartel des Gauches veut introduire « *l'ensemble de la législation républicaine*[280] ».

Les organisations diocésaines font alors front commun contre cette tentative d'introduction des lois laïques. Elles sont soutenues à « l'intérieur » notamment par la Fédération nationale des catholiques du général Castelnau. Un front des élus de l'URL, du clergé[281], des journaux[282] et des associations catholiques s'organise contre cette tentative de laïcisation. Par exemple, Robert Schuman s'oppose violemment au président de la Chambre, Edouard Herriot, qui prétend que le Concordat est tombé en désuétude. Schuman démontre que la loi de germinal an X resterait en vigueur jusqu'au jour où elle serait expressément rapportée par une loi française. Finalement, le gouvernement renonce. Pour Marie-Françoise Cassier, « *l'importance de cette crise de 1924 devait dissuader par la suite d'autres gouvernements de toucher au statut local. C'est ainsi que le Concordat et la loi Falloux ont pu se maintenir dans les trois départements jusqu'à aujourd'hui*[283] ». Pour Marie Zimmermann, « *durant ces années, les contacts avec la société française ont fait évoluer les mentalités et représentations collectives. Les notions de liberté religieuse et de respect d'autres opinions ont progressé irrésistiblement*[284] ».

Mais, rien n'est définitivement acquis. Les Alsaciens-Mosellans sont constamment sur la défensive.

En mai 1927, les socialistes veulent introduire en Alsace-Lorraine la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ainsi que les lois de l'enseignement primaire de 1882. Les réactions sont immédiates dans la presse et un référendum populaire est réclamé ce qui fait capoter le projet. L'inspecteur d'académie Renault cherche alors à développer l'inter-confessionnalité et envisage de supprimer l'école préparatoire à l'école normale d'instituteurs qui n'existe qu'en Alsace-Moselle. Cette dernière fournit l'essentiel des admis au concours d'entrée à l'école normale. Robert Schuman porte l'affaire devant la Chambre des députés : *« Il est impossible que des autorités inférieures pratiquent ainsi subrepticement des brèches dans notre organisation scolaire qui repose sur des lois, décrets et arrêtés ministériels et ne saurait être livrée aux caprices et aux calculs de chefs de*

[279]JO, 2 juin 1924, article 7 de la loi du 1er juin.
[280]Déclaration du 17 juin 1924 à la Chambre des députés du chef du gouvernement, Edouard Herriot.
[281]En 1924, les éditions Alsatia à Colmar publient partiellement le livre de François Goldschmitt, *Der Kulturkampf in Frankreich* sous le pseudonyme « Vigilant » soulevant les critiques du préfet de la Moselle qui voit là une calomnie des institutions laïques et une attaque contre le gouvernement. Le livre est cependant traduit et publié en 1925 sous le titre *Les lois intangibles du régime abject et la persécution religieuse de 1876 à 1924 : réponse de l'Alsace-Lorraine aux lois sectaires* aux éditions Alsatia.
[282]Le *Lothringer Volkszeitung* publie en 1926 un livre ironique, *Aus Glossenonkel's Mappe* qui regroupe les textes de Straub, conseiller général de Sarralbe, publiés en 1924-1925 dans le journal. Ces textes dénoncent *« le sectarisme antireligieux »* et l'administration française. Le journal publie également un autre livre signé du pseudonyme, « Defensor », *Elsass-Lothringen im Kampfe um seine religiösen Einrichtungen* 1924-1926 qui retrace *« l'émotion des catholiques de Lorraine et d'Alsace à la suite de la déclaration du 17 juin 1924 »* et qui donne des solutions aux diverses questions posées lors des débats. Le « Defensor » est identifié comme étant l'abbé Nicolay.
[283]Marie François Cassier, déjà citée, p. 79.
[284]Marie Zimmermann, « Enracinement local », dans Schlick et Zimmermann (sous la direction de …), *Eglises et Etat en Alsace et en Moselle, changement ou fixité ?*, Strasbourg, éditions Cerdic, universités des sciences humaines, 1979, p. 53.

service qui ne sont là que pour appliquer et faire respecter la réglementation en vigueur ». L'inspecteur d'académie est désavoué et est muté à Besançon[285]. En octobre 1933, des cercles d'hommes catholiques protestent contre la circulaire du ministre Guy La Chambre permettant aux parents de faire exempter les enfants de l'éducation religieuse[286]. En 1934, Schuman exprime encore son désaccord avec ceux qui sont partisans de tenir compte dans les écoles d'Alsace-Moselle des options philosophiques des instituteurs. Parmi ces derniers, les non-croyants se verraient obligés de faire un choix pénible : respecter leurs obligations en dispensant l'enseignement religieux prévu par le Concordat ou violer les engagements impliqués par leur fonction en laissant de côté cet enseignement. Schuman proteste avec vigueur lorsqu'il est question de légaliser la deuxième solution. L'idée est finalement abandonnée.

Peu de temps avant la guerre, la même mobilisation a lieu lorsque que le gouvernement Blum, de façon insidieuse, cherche également à s'attaquer à l'enseignement de la religion et au bilinguisme dans les écoles d'Alsace-Moselle. En effet, la loi du 9 août 1936 prévoit de prolonger l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans dans toute la France[287]. Aussi, le décret du 10 octobre 1936 prévoit d'introduire une neuvième année scolaire en Alsace et en Moselle. Les jeunes Alsaciens et Mosellans devraient donc rester à l'école jusqu'à 15 ans; soit une année de plus que partout ailleurs en France[288]. Le chanoine Ritz expose le problème dans *Le Lorrain* : *« Tel est l'horrible cas de conscience en face duquel sont placés les parents croyants de nos départements recouvrés. Parents alsaciens et lorrains leur dit aujourd'hui M. Blum, si vous voulez garder vos garçons à l'école confessionnelle héritée de la France dont vous fûtes séparés en 1871, ils devront fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 15 ans pour rattraper le temps perdu à apprendre le catéchisme et pour ceux qui sont de langue allemande, les premiers éléments de leur langue allemande. Mais si vous voulez que vos garçons comme ceux de l'autre côté de l'ancienne frontière quittent l'école à l'âge de 14 ans, vous devez accepter l'école laïque où l'on ne perd pas son temps à apprendre le catéchisme et vous qui êtes de langue allemande renoncer à l'étude de la langue maternelle pour vos garçons*[289]*...»*. Aussi, très vite, la population alsacienne et mosellane sent que cette prolongation de l'obligation scolaire est une pénalisation de son enseignement de la religion et de l'allemand. Aussitôt, une farouche opposition se met en place. Le 19 novembre 1936, 34 des 36 conseillers généraux de la Moselle votent une motion de l'abbé Ritz : *« ...La prolongation de la scolarité est interprétée dans notre département comme une brimade à l'égard des parents qui d'eux-mêmes et par souci de l'instruction de leurs enfants ont toujours veillé assidûment à la stricte fréquentation de l'école par ces derniers et comme une mise en état d'infériorité devant tout le pays des écoliers eux-mêmes où la catégorie des illettrés est pratiquement inconnue… Cette loi est contraire aux intérêts vitaux de*

[285]Jean Kieffer, *L'enseignement primaire mosellan de 1919 à 1939*, Metz, éditions Serpenoise, 1997, pp. 83-87.
[286]Henri Hiegel, déjà cité, p. 206.
[287]En Alsace-Moselle, cette obligation est déjà appliquée pour les garçons depuis le 18 avril 1871 par l'ordonnance du comte Bismark-Bohlen.
[288]*Bulletins de l'Instruction Primaire,* décembre 1936.
[289]*Le Lorrain*, 3 février 1937, p. 1.

la population rurale en particulier, ainsi que des couches sociales les plus pauvres et généralement les plus chargées d'enfants… Le Conseil général proteste avec la dernière énergie contre l'application des décrets et exige que les décrets soient rapportés dans le plus proche délai, en tout cas avant le 1er janvier 1937 ». L'Action catholique lorraine organise des réunions de protestation dans les grandes villes mosellanes, notamment à Metz le 14 février 1937 où Schuman expose le conflit scolaire devant 3 000 personnes. A Sarreguemines, la réunion du 28 février 1937 attire 700 personnes[290]. Le conflit se poursuit jusqu'en mai 1937, notamment à la Chambre des députés et par la signature d'une pétition. Le 2 mai, l'Action catholique du diocèse de Metz communique les résultats de sa pétition pour le maintien intégral du système scolaire alsacien-lorrain : 228 066 signatures dont 100 975 d'hommes. Cela représente 61,9% des électeurs 32,7% de la population, ce qui est considérable. Finalement le ministère Chautemps abandonne le projet[291].

En dehors des attaques gouvernementales, certains archiprêtres constatent une baisse de l'enseignement religieux dans les écoles publiques du fait même des enseignants, qui sont pour certains des militants de gauche, favorables à l'école laïque comme le relève l'archiprêtre du district d'Aumetz où « *le grand danger pour les écoles confessionnelles viendra probablement des instituteurs. Dans quelle mesure l'école est-elle encore confessionnelle à l'école normale ? A Ottange, il n'y a plus de catéchisme enseigné* ». Dans le district de Sarreguemines, l'instruction religieuse est peu enseignée à l'école et selon l'archiprêtre, « *la langue maternelle de l'instruction religieuse disparaissait de plus en plus*[292] ».

La Moselle a su résister aux volontés assimilatrices et au laïcisme de l'Etat français. Ce combat politique qui a mobilisé et uni les milieux catholiques mosellans a permis de conserver un « patrimoine religieux » hérité de la France de la première moitié du XIX^{e} siècle, toujours existant de nos jours.

A4-4 Un relent antisémite

Refermé sur lui-même et construit au détriment des autres religions, le catholicisme bascule-t-il dans l'antisémitisme latent des années 30 ? La Moselle a été préservée d'un antisémitisme affirmé pendant l'affaire Dreyfus, le département est-il rattrapé par de vieux démons ?

Le sous-préfet de Château-Salins rapporte en mars 1936 qu'« *il est incontestable qu'une propagande antisémite se fait actuellement dans les départements recouvrés et qu'elle y trouve dans certains milieux un terrain favorable* ». Même constat à Hayange, Sarrebourg et Sarreguemines où des journaux antisémites tel que *Der Kampf*, Le Combat édité à Strasbourg, sont diffusés. Par contre, à Metz, selon la police de sûreté, « *la propagande antisémite ne semble pas se*

[290]Revue *Le Pays d'Albe* n°24 p. 56.
[291]Sur ce sujet, Antoine Lestra, *Le conflit religieux et scolaire en Alsace et en Lorraine*, Paris, édition Fédération nationale catholique, 1938.
[292]ADM 29J1197, rapports des archiprêtres 1938.

manifester d'une façon intensive où cependant l'élément israélite est particulièrement nombreux. En dehors des tracts collés sur des vitrines des magasins juifs, des simili-billets de chemin de fer pour la Palestine et de quelques caricatures récemment diffusés, le tout en nombre restreint et peu agressif dans son ensemble, aucun journal antisémite n'est vendu dans notre ville[293] ». Il est difficile d'attribuer aux seuls catholiques cet antisémitisme latent, mais, à cette époque, les catholiques reprochent toujours aux juifs d'avoir été déicide[294].

Alors, avec l'accession au pouvoir de Léon Blum, de confession juive, certains milieux catholiques et nationalistes mosellans expriment au grand jour, leur haine du juif, surtout du juif étranger venu de Russie, de Pologne et de Sarre. Dans la nuit du 9 au 10 septembre 1936, des tracts antisémites sont apposés sur les maisons des juifs sarregueminois[295]. En mars 1938, des inscriptions hostiles aux juifs et des croix gammées sont tracées de nuit sur certaines devantures mosellanes[296]. Fin 1938, des tracts antisémites sont collés sur les magasins juifs de Clouange[297]. A Metz, en novembre 1938, un commerçant israélite, sarrois naturalisé, est menacé afin qu'il enlève l'enseigne de son magasin « Aux scouts de France », magasin qu'il avait acheté avec ce nom trois ans auparavant[298].

C'est à cette période, au moment de la mobilisation partielle et de la peur d'un nouveau conflit, que l'antisémitisme atteint son paroxysme.

Le 15 octobre et 30 novembre 1938, les assemblées constitutives du *« Front antijuif de la Moselle »* se tiennent à Metz devant 40 membres. Il est présidé par Rodolphe Leuner, épicier. Ses statuts définissent ainsi son but : « *sauvegarder les intérêts des commerçants et artisans français contre l'invasion des juifs immigrés depuis l'armistice dans notre département et qui causent un préjudice sensible aux commerçants et artisans de notre département*[299] ». Il affirme qu'il lutte *« contre l'envahissement juif sur les seuls terrains national, social et économique »* et non religieux. Mais, *« la régénération sociale dépend de notre retour à des traditions chrétiennes sabotées par les métèques juifs. Nous entendons jeter par-dessus bord l'anticléricalisme et le laïcisme à outrance, articles d'importation youpine*[300] *».* Antisémite certes, le Front est aussi nationaliste et chrétien : *« Nous sommes Français de naissance, de cœur, de raison et de volonté et comme tels nous avons l'impérieux devoir de lutter contre tout ce qui peut nuire au statut de la Patrie… Nous voulons une France pure, clarifiée, latine et nationale. Nous ne voulons plus voir l'activité de notre race chrétienne amenuisée ou interrompue par des parasites de souche*

[293]ADM 301M73, lettres et rapports mars 1936.
[294]Témoignage oral de l'abbé Marcel Schneider à Metz-Bellecroix, 27 juillet et 11 août 2011. Il faut attendre le concile Vatican II dans les années soixante pour que l'église catholique s'ouvre aux autres religions.
[295]Henri Hiegel, déjà cité, p. 39.
[296]Jeanne Vincler, *Communautés juives en péril en Alsace-Lorraine 1933-1939*, Metz, éditions Serpenoise, 2010, p. 206.
[297]Alfred Cahen, *Le visage du judaïsme en Moselle*, Metz, 1958, p. 7.
[298]ADM 301M73, lettre du propriétaire, 30 novembre 1938.
[299]ADM 301M80, procès verbal de l'assemblée générale constituante du Front antijuif messin 1938.
[300]*La Tempête,* 22 janvier 1939, p. 5. Cet argumentaire est repris dans le n° du 19 février 1939, p. 1.

palestinienne. Nous voulons la France sans juifs, vaillante et unie[301]*…*». Au 1er décembre 1938, la section de Metz aurait 1 720 adhérents. Des groupes sympathisants à Boulay, Courcelles-Chaussy, Hagondange, Sarreguemines, Thionville s'y affilient. Il a des amitiés avec le Rassemblement antijuif de France présidé par Darquier de Pellepoix, futur commissaire aux Affaires juives du gouvernement de Vichy. Le Front est notamment d'accord avec un statut des juifs : expulsion des juifs immigrés, dénationalisation des autres, limitation des juifs dans tous les ordres d'activité, reprise des biens. Il s'inspire de la presse nationale d'extrême-droite comme *Gringoire, L'Action Française, Je suis partout…*[302] Le Front antijuif de la Moselle diffuse ses idées par un journal bimensuel, *La Rafale,* imprimé à 5 000 exemplaires. Le premier numéro paraît le 29 octobre 1938. Après quatre numéros, son gérant et son principal rédacteur ayant abandonné la rédaction, il change de titre le 8 janvier 1939 et devient *La Tempête*. On y lit des attaques nominatives, virulentes et haineuses envers la communauté israélite et des chrétiens qui fréquentent les commerces juifs. Le Prisunic de Metz et son propriétaire, Jacques Bloch, le président du Conseil, Léon Blum, le ministre de l'Education nationale, Jean Zay, le rabbin de Metz, Nathan Netter, sont ses cibles privilégiées. Mais le 25 avril 1939, le préfet émet « *un avis nettement défavorable* » pour l'inscription du Front antijuif de la Moselle sur le registre des associations qui tombe sous le coup de l'article 61 du Code civil local interdisant des associations *« ayant été constituées à des fins politiques et d'agitation sociale basée sur des considérations religieuses*[303] ». Il n'a donc aucune existence légale. Le dernier numéro de *La Tempête*, le huitième, paraît le 16 avril 1938.

Un autre bimensuel antisémite, *La Lorraine déchaînée*, imprimé à Nancy mais ayant pour siège rédactionnel Metz, rue Ausone, paraît de façon tout aussi éphémère du 5 février 1939 au 9 avril 1939, soit 6 numéros. Héritier d'Edouard Drumont, il s'en prend aux juifs, aux francs-maçons et aux *« métèques »* considérés comme « *des ennemis de la France* ». Il emprunte des textes à des cléricaux comme Mgr Ernest Jouin (1844-1932), ecclésiastique parisien, connu pour son militantisme antimaçonnique et antisémite[304]. Le journal souligne que *« les catholiques de France ont trop souffert des persécutions au cours de ces dernières quarante années pour ne pas garder une certaine méfiance vis-à-vis de ceux qui les ont persécutés… Or il est incontestable que les Israélites ont été du côté de l'anticléricalisme*[305] ». Il défend ainsi l'école confessionnelle et condamne l'école laïque, instrument de « *la franc-maçonnerie pour pervertir la France*[306] ».

Même s'ils sont le fait d'une minorité, ces journaux témoignent de l'existence et de la virulence du sentiment antisémite qui tire, selon elle, en partie sa légitimité dans la défense de la civilisation chrétienne. Antisémite mais pas hitlérien pour autant : « *On ose dire que nous faisons le*

[301] *La Rafale*, 11 novembre 1938, p . 2.
[302] *La Rafale* et *La Tempête,* 1938-1939.
[303] ADM 301M80.
[304] Mgr Jouin publie notamment en 1919 *La Judéo-Maçonnerie et l'Eglise Catholique* et en 1920 le *Protocole des sages de Sion.*
[305] *La Lorraine déchaînée*, 19 février 1939, p. 2.
[306] Ibidem, p. 3.

jeu d'un pays que nous détestons. Nous n'avons aucune attache avec les puissances étrangères encore moins avec l'Allemagne d'Hitler[307] ».

A5- Les catholiques mosellans et la perception du nazisme

Il est difficile de savoir quelle perception les catholiques mosellans pouvaient avoir de l'Allemagne nazie. La presse demeure presque le seul indicateur[308]

Les Mosellans sont « *en première ligne*[309] » et ont des relations particulières avec leurs voisins car ce sont « *des fils de l'annexion et qu'ils connaissent les méthodes et la mentalité du voisin pour les avoir subies pendant leur jeunesse, tant avant 1914 que pendant les 52 mois de guerre*[310] ». La Moselle est spectatrice de la montée du nazisme en Sarre, où quelques démonstrations sont orchestrées dans des communes frontalières. Des familles mixtes germano-françaises n'hésitent pas à passer la frontière pour visiter un des leurs, particulièrement en Sarre. L'abbé Goldschmitt, à cause de ses voyages fréquents en Allemagne, est surveillé par les services secrets allemands et français. En juillet 1936, il est approché par des agents allemands à Sarrebruck. A partir de ce moment-là, il ne retourne plus en Allemagne, d'autant plus que le commissaire spécial Antoine Becker de Strasbourg l'aurait informé qu'il figurerait sur un livre noir du III[e] *Reich* à cause de ses positions orales et écrites contre le national-socialisme[311]. Pour Jean-daniel Durand, « *il apparaît nettement, au travers de l'étude de la presse mosellane et des sources archivistiques, que la propagande et l'influenceallemandes dans le département, ne furent que minimes et que dans sa très grande majorité, la population se sent française et souhaite le rester. Il n'y a pas d'arrestation pro-nazie, très peu de manifestations ou d'incidents pangermains. Les Allemands majoritairement des Sarrois, vivant dans le département, n'ont pas d'activités politiques notoires et n'exercent aucune inlluence sur leurs collègues français*[312] ».

Une opération de séduction des nazis envers les catholiques surtout étrangers est organisée à Trèves où la sainte tunique du Christ[313] est exposée du 23 juillet au 10 septembre 1933. L'abbé Goldschmitt est chargé d'organiser le pèlerinage des Mosellans[314]. Dans son compte rendu, Goldschmitt écrit : *« Nos pèlerins au début s'approchaient avec une certaine inquiétude des*

[307]*La Tempête*, 8 janvier 1939, p.1.
[308]Voir sur ce sujet Jean Daniel Durand, L'opinion mosellane face à la politique allemande janvier 1933-septembre 1939, thèse de doctorat, université de Metz, sous la direction de Jean-Claude Delbreil, 1998. Laurence Andriès, *L'image de Hitler dans la presse mosellane de 1938 à 1939*, mémoire de maîtise, université de Metz, 1989.
[309]*Le Lorrain*, 19 mars 1933, p. 1.
[310]*Le Lorrain*, 25 février 1935, p. 1, texte de Paul Durand.
[311]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population de l'Est sous l'occupation nazie*, Rech, chez l'auteur, 1948, p. 13.
[312]Jean-Daniel Durand, déjà cité, p. 649.
[313]Pierre-Xavier Nicolay, déjà cité, p. 402. Deux pèlerinages de Mosellans avaient déjà été organisés en 1844 avec 16 000 pèlerins conduits par Mgr Dupont-des-Loges et en 1891. Jusqu'en 1933, 87 190 Mosellans se sont rendus à Trèves pour vénérer la sainte Robe.
[314]Voir à ce sujet, François Goldschmitt, *Die Wallfahrt der lothringer Pilger zum Hl. Rock in Trier*, Trèves, éditions Paulinus, 1934.

fonctionnaires en uniforme nazi car nos esprits avaient été braqués d'avance et un peu à la légère contre ces hitlériens tout particulièrement. Mais très vite notre appréhension se trouva chassée par l'amabilité de l'accueil. Nous étions accueillis comme des frères par des frères[315] ». Le 13 août, l'abbé Pinck prêche à l'église Saint-Maximin de Trèves devant les pèlerins du pays de Bitche et exprime sa satisfaction disant qu'au lieu d'avoir trouvé à la gare des *SA* et des *SS* en armes, « *les pèlerins en réalité avaient rencontré des hommes secourables qui affichaient ostensiblement leurs opinions politiques en portant une chemise brune*[316] ». Plusieurs trains sont accueillis en gare de Perl par la musique *SA*. Le nombre total des pèlerins du nord-est de la France acheminés par 75 trains spéciaux s'élève à 67 758. Il faut y ajouter ceux venus en autobus ou en voitures particulières, à vélo ou en trains ordinaires. Au total, le nombre de pèlerins venus du diocèse de Metz est évalué à 190 000 dont 125 000 dialectophones, 20 francophones et 45 000 bilingues[317], soit près d'un tiers des habitants du département. Les autorités religieuses et civiles font aux pèlerins des réceptions grandioses. Aussi pour la plupart d'entre eux, les accusations contre le nouveau régime leur apparaissent comme des mensonges[318]. Cette naïveté est entretenue initialement par la presse catholique de langue allemande. Faisant le bilan de l'année 1933, la *Lothringer Volkszeitung* place en premier le pèlerinage de la sainte tunique à Trèves avant l'arrivée au pouvoir d'Hitler[319], témoignant ainsi d'une certaine crédulité par rapport au nazisme. La signature du concordat le 20 juillet 1933 entre l'Allemagne et le Saint-Siège rassure, voire même est prise en exemple pour la France. Il faut attendre le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, les premières mesures antichrétiennes des nazis et les condamnations pontificales, notamment l'encyclique de Pie XI *Mit brennender Sorge* en 1937 pour que des commentaires critiques apparaissent dans le quotidien catholique de langue allemande…

Par contre, *Le Lorrain*[320], depuis toujours farouchement antiallemand, publie de nombreux éditoriaux de réflexion sur le nazisme s'efforçant d'expliquer son idéologie. Son directeur, Charles Ritz, est clairvoyant sur l'autoritarisme, voire le totalitarisme de l'Etat nazi, bien plus « *lucide,* selon François Roth, *que ceux que publient dans les journaux parisiens des plumes autorisées voire illustres*[321] ». *Le Lorrain* condamne ainsi la théorie de la race : « *Nous sommes convaincus que toute théorie raciale est fausse, qu'il n'existe pas de race pure, ni de races tranchées*[322] ». Il dénonce un nouveau *Kulturkampf*, les agressions contre l'Eglise allemande[323]. Jusqu'en 1938, il espère l'effondrement de l'axe Rome-Berlin ce qui aurait pu, selon l'abbé Ritz, contribuer au maintien de

[315]Cité par Henri Hiegel et Louis Serpe, « François Goldschmitt, son combat singulier de prêtre et de Lorrain », dans revue *Le Pays d'Albe* n°24, Sarralbe, 1993, p. 33.
[316]*Wallfahrtsblatt zur Ausstellung des Hl. Rockes im hohen Dom zu Trier im hl. Jahre,1933*, p. 101.
[317]Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cité, p. 36.
[318]Henri Hiegel, *La drôle de guerre en Moselle*, tome 1, Sarreguemines, éditions Pierron, 1983, p. 65.
[319]*Lothringer Volkszeitung*, 5 janvier 1934, p. 1.
[320]Jean-Jacques Hocquel, *Le nazisme dans Le Lorrain 1930-1935*, mémoire de maîtrise sous la direction de François Roth, université de Nancy II, 1990.
[321]François Roth, déjà cité, p. 117.
[322]*Le Lorrain*, 14 avril 1934, p. 1, article signé de Jean Revire.
[323]*Le Lorrain*, 5 mai 1935, p. 1 ; 26 juillet 1935, p. 1 ; 24 novembre 1935, p. 1.

la paix. Après la signature du pacte d'Acier en mai 1939, *Le Lorrain* dénonce la vassalisation de l'Italie à l'Allemagne.

Par contre, nous n'avons pas trouvé de texte de l'épiscopat mosellan concernant le nazisme, ni de Mgr Pelt, ni de Mgr Heintz datant d'avant-guerre. Certes l'encyclique de Pie XI est relayée dans une Lettre pastorale et les critiques figurant dans les journaux catholiques sont avalisés par les évêques, mais, malgré la proximité, aucun commentaire direct, aucune critique n'ont été, a priori , formulées par les évêques du diocèse de Metz sur les évènements du III[e] *Reich*. Leurs préoccupations locales s'évertuant à défendre le statut religieux, leur anticommunisme viscéral les ont-ils muselés ? Il faut attendre 1945 pour trouver un texte de Mgr Heintz sur le nazisme : *«… Après que le pape a parlé si nettement en 1937 dans l'Encyclique* « Mit Brennender Sorge », *peut-il y avoir un évêque qui ne réprouve cette doctrine et les excès auxquels elle a entraîné les Allemands ?… Je sais reconnaître comme mes compatriotes du reste tout ce qui mérite d'être loué chez les catholiques allemands et leur épiscopat, je n'en ai pas moins toujours nettement réprouvé tout ce qui est blâmable dans la pensée allemande, dans le pangermanisme, dans le nazisme, dans les théories et pratiques dues à l'hégémonie de la Prusse en Allemagne et discerné le grave danger qui en résulte pour la civilisation chrétienne… La philosophie de Kant à Nietzsche a causé des ravages dans les intelligences et des conséquences désastreuses en ce qui concerne la vie religieuse, les principes de la morale et du droit et par conséquent aussi la vie sociale et internationale*[324]*…».* Une condamnation tardive a postériori.

Ce silence est également constaté chez les hommes politiques locaux, et notamment chez Robert Schuman. Aucun discours, aucune manifestation pour dénoncer le régime nazi, les persécutions, les ambitions hégémoniques du Reich,… Il n'y a pas eu de grands mouvements populaires de protestation contre le nazisme, organisés, initiés, motivés par les personnalités politiques mosellanes proches de l'Eglise[325].

Pourtant, plus qu'ailleurs, la Moselle, et certainement l'Alsace, sont bien informées des réalités du nazisme. Si certains envient ce nouvel ordre alors que l'internationale bolchévique effraie, d'autres pointent les antagonismes entre nazisme et christianisme.

Par exemple, à Sarreguemines, André Grappe[326], professeur de philosophie au lycée, tient une conférence le 27 mars 1933 sur le thème *« Hitler et Bergson, ou le mysticisme de la croix gammée et de la croix latine*[327] *»*. Il démontre que *« l'idéologie hitlérienne »* est fondée sur « *la notion d'inégalité et d'antagonisme des races »* et que *« c'est la croyance à la nécessité morale,*

[324]ADM 29J2073, lettre de Mgr Heintz à l'évêque d'Arras, 16 janvier 1945.
[325]Le mouvement « Paix et Liberté » lié au comité Amsterdam-Pleyel est présent en Moselle avec pour secrétaire départemental Jean Burger, mais il est proche du parti communiste.
[326]Voir à sujet Jean-Noël Grandhomme, *André Grappe du Haut-Doubs à Strasbourg, un destin dans le siècle*, P.U. de Strasbourg, 1999. Né en 1898 dans le Haut-Doubs, ancien combattant de la Grande Guerre, installé à Strasbourg en 1919, agrégé de philosophie en 1923, professeur au lycée de Sarreguemines et au collège des mines de Sarrebruck jusqu'en 1934, puis au lycée Kléber à Strasbourg jusqu'en 1939, puis d'Haguenau en 1939-1940. Replié à Pontarlier, il s'installe en 1941 à Besançon. Il décède en 2001.
[327]Jean-Noël Grandhomme, déjà cité, p. 196. Cette conférence est également tenue à Sarrebruck et au Luxembourg.

pour les races réputées supérieures, d'imposer leur domination au monde pour y faire régner la culture ». Il rajoute : *« Le Dieu qu'Hitler invoque, n'est-ce pas celui qui a choisi une race parmi toutes les races et qui lui a confié, à elle seule, la mission de civiliser le monde ? N'est-ce pas le Dieu d'un peuple élu et le Dieu des armées, donc, le Dieu national du paganisme* ». Or le Dieu chrétien est le Dieu d'amour. Il conclut en se demandant qui va l'emporter « *de la croix gammée ou de la croix latine ; de la voix du tribun qui devant une foule en délire, galvanisée par les accents guerriers des fanfares et le défilé des drapeaux, clame ses paroles de haine, amplifiées par les haut-parleurs sur toutes les places publiques et dans tous les foyers ou de celle du penseur solitaire, qui ayant retrouvé par la seule force de sa méditation, la divine morale du Christ et de tous les vrais prophètes, confie à la seule magie du verbe, ses pensées d'amour et de paix*[328] *?* » Une partie de la population bien informée n'est donc pas dupe quant aux intentions d'Hitler, et ce précocement. Mais cette conscience du nazisme et la critique lucide de certains milieux intellectuels sont-elles partagées par tous les catholiques mosellans ?

Toujours est-il que les catholiques mosellans à l'instar de son évêque n'aspirent qu'à la paix et à l'ordre. Ainsi après les accords du traité de Munich du 30 septembre 1938, Mgr Heintz adresse toute sa « *gratitude aux hommes d'Etat qui se sont efforcés au prix d'un rude labeur d'écarter une calamité dont les suites ruineuses eussent été incalculables ; aux pays qui ont eu le courage, pour sauvegarder la paix, d'accomplir des sacrifices douloureux, dont nous souhaitons qu'ils soient récompensés dans l'avenir par la Providence. Dieu a daigné… épargner à l'Europe ce fléau redouté… Nous désirions la paix ; Dieu nous a écoutés… La paix est une création continue… La paix, suivant le mot de saint Augustin, est la tranquillité de l'ordre. C'est cet ordre qui est une création continue ; non seulement l'ordre extérieur dans les rapports des hommes entre eux, des citoyens d'un même pays entre eux ; mais l'ordre intérieur, celui qui doit régner dans l'âme de chacun d'eux. Or on ne fait pas l'ordre avec des erreurs et des vices. Il y a dans notre monde moderne trop d'erreurs et de vices qui sont les causes profondes des périls auxquels la paix est exposée et de son instabilité. Nous ne retrouverons pas la tranquillité sans l'ordre, ni l'ordre sans avoir remis au-dessus des hommes ce qui, seul, leur est supérieur : Dieu et sa Loi. Sans un retour au christianisme, il y aura un retour à la barbarie. Il est déjà bien commencé*[329] ».

Mais, cet ordre et cette paix espérés par Mgr Heintz, ce si « beau diocèse de Metz » catholique et pratiquant vont être bousculés par le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale et l'annexion de la Moselle par les nazis et éclatés par les différents transferts des paroissiens.

[328]Ascomémo, texte de la conférence édité par l'association des anciens élèves du lycée de Sarreguemines, imprimerie sarregueminoise, avril 1933, 30 pages.
[329]ADM 29J2073, Lettre pastorale de Mgr Heintz aux sujets des récents événements, 7 octobre 1938.

Chapitre B : Premières dispersions

Les velléités annexionnistes du III[e] *Reich* entraînent des crises diplomatiques successives depuis 1936 qui s'aggravent en 1938, et la crise des Sudètes. Après les accords de Munich, l'évêque exhorte ses diocésains[330] *« d'assister au moins quelquefois à la messe les jours de semaine en témoignage de gratitude pour la conservation de la paix…»*. Fort de son expérience d'ancien combattant de la Grande Guerre[331], l'essentiel pour le chef du diocèse de Metz est bien le sauvetage de la paix. Mais, dix mois après, le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 déclenche une nouvelle mobilisation partielle qui concerne aussi des prêtres. Les prêtres de la frontière, craignant l'évacuation des populations, sont toutefois autorisés à rentrer dans leur paroisse. Ce même jour, une retraite pastorale se déroule au Grand séminaire de Metz. Très rapidement, les grands bâtiments comme l'orphelinat de Guénange sont envahis par la troupe qui s'y installe par roulement, jusqu'en mai 1940.

Le 1[er] septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne précipitant l'Europe occidentale dans un nouveau conflit. La rencontre mondiale de la JOC-JOCF prévue à Rome les 1[er] et 2 septembre 1939 à laquelle devaient participer des sections mosellanes est, selon la formule employée, *« retardée*[332] *»* et finalement annulée. Deux jours plus tard, le 3 septembre, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. L'évêque de Metz justifie cette entrée en guerre dans une lettre pastorale : « *…Il s'agit de la défense d'une belle nation remarquable par sa fidélité au catholicisme, la Pologne… Il s'agit de notre propre défense devant une tentative (…) visant à l'anéantissement de la France. Il s'agit d'arrêter l'invasion et la domination en Europe d'un nouveau paganisme, de l'idolâtrie d'une race*[333] *… Il s'agit de sauver la civilisation chrétienne mise en grave péril*[334] *…*». L'évêque place donc cette nouvelle guerre au-dessus d'un conflit uniquement entre deux nations et des seuls canons. Pour lui, c'est bien un conflit idéologique et moral. Son vicaire général, Mgr Louis, renchérit en publiant un éditorial où patriotisme et défense du christianisme sont intimement liés : « *jamais peut-être une guerre n'a si nettement confondu*

[330]ADM 29J2088, lettre pastorale n°3, p. 4.
[331]Mobilisé dès août 1914, il est affecté comme soldat puis comme aumônier volontaire aux 347[e], 348[e] et 22[e] régiments d'infanterie avant d'être envoyé à l'état-major du Groupe d'armée du Centre. Il reçoit la croix de guerre pour avoir été cherché le corps de son colonel tué lors de la défense de la cote 320 le 8 juin 1916 au nord de Fleury près de Douaumont.
[332]*Le Lorrain*, 1[er] septembre 1939, p. 1. Dix mille Français devaient y participer.
[333]Sous l'influence de Houston-Stewart Chamberlain qui publie en 1899 *Les Assises du XIX[e] siècle*, les pangermanistes estiment que la race nordique serait à l'origine de toutes les cultures supérieures et consacreraient en Europe l'hégémonie du *Reich*. Dans *Mein Kampf*, Hitler annonce que « *les races humaines sont radicalement différentes et qu'il convient avant tout de conserver la pureté de la race. La religion doit se soumettre à la loi raciale. L'individu n'existe que par et pour la communauté raciale.* » Tout ceci est contraire à l'universalisme chrétien, à l'individualisme et à la responsabilité personnelle prônés par la religion chrétienne.
[334]En Allemagne, des mesures antireligieuses sont adoptées à partir de 1936. Elles sont aussi appliquées en Autriche, à partir de 1938.

dans un seul but la défense de la patrie et celle de la religion… C'est une croisade[335]*. Nous avons à défendre à la fois notre patrie et notre patrimoine religieux, nos traditions chrétiennes. Il s'agit de faire front contre le paganisme et l'athéisme*[336]*…*». Il condamne avec la même force nazisme et communisme, reprenant ainsi l'argumentation des encycliques du pape Pie XI[337] et le message du cardinal Verdier[338]. La presse catholique mosellane[339] traite avec le même mépris l'hitlérisme néo-païen et belliqueux et le bolchévisme athée et internationaliste. En octobre 1939, Mgr Louis se réjouit de l'interdiction du parti communiste et de la CGT par le gouvernement français : «*… Nos législateurs ont reconnu quels dangers représentaient pour la patrie certains mouvements. Il est impossible de fonder une nation sur le matérialisme*[340]*…*». Pour l'évêché de Metz, l'entrée en guerre de la France est *« juste et noble*[341] ». L'abbé Hallinger de Schwerdorff pense même qu'*« à l'heure actuelle nous nous trouvons à un tournant de l'histoire religieuse. Il s'agit en ce moment d'accaparer les troubles dans le monde en faveur de la religion. Si nous réussissons, l'avenir sera à l'église catholique. Le Bon Dieu veut qu'en ce moment important nous travaillions avec toute notre énergie au relèvement religieux et moral de la France*[342] ».

Mais, le si *« beau diocèse de Metz* [343]*»* si uni autour de son clergé est dès le début de la guerre dispersé par les premières mesures liées à la déclaration de guerre, à savoir l'évacuation et la mobilisation.

B1- Les évacués

Le 1er septembre 1939, l'imminence du conflit oblige à prendre des mesures exceptionnelles, même dans les milieux catholiques. Par exemple, onze postulantes de la congrégation Sainte-Chrétienne à Metz interrompent leur retraite préparatoire à la vêture et prennent précipitamment l'habit[344].

La France active son plan de mise en protection de la population civile située dans la « zone rouge », c'est-à-dire entre la frontière franco-allemande et la ligne de défense, dite ligne Maginot.

[335]Pour les chrétiens, une croisade est une ligue, voire une expédition, contre les hérétiques comme les croisades du Moyen Age contre les musulmans ou les Albigeois. En 1917, lorsque le président américain Thomas Woodrow Wilson engage les Etats-Unis dans la guerre, il parle de croisade, de guerre du droit, pour mettre les démocraties du monde hors de danger.
[336]*Le Lorrain*, 25 février 1940, p. 1. Editorial de Mgr Louis sous le titre « *Vers la victoire… par les forces spirituelles* ».
[337]En mars 1937, le pape Pie XI publie deux encycliques : *Divini redemptoris* qui condamne le communisme athée et *Mit brennen der Sorge* qui met en garde contre le néo-paganisme hitlérien. Le 20 octobre 1939, dans sa première encyclique, *Summi Pontificatus*, le nouveau pape Pie XII explique les malheurs des temps par l'idolâtrie soit des faux progrès de la raison libérale sans Dieu, soit d'un État survalorisant la nation, l'ethnie ou la lutte des classes.
[338]Dans *La Semaine religieuse de Paris* de fin septembre 1939, il est rappelé que le pape Pie XI a condamné le racisme et le bolchévisme : *« …C'est vraiment une croisade que nos soldats commencent, la croisade de la vraie liberté, de la fraternité chrétienne, la croisade de notre civilisation. »*
[339]Voir *Le Lorrain*, et *La Libre Lorraine - Lothringer Volkszeitung* septembre 1939-juin 1940.
[340]*Le Lorrain*, 25 février 1940, p. 1.
[341]ADM 29J088, Lettre pastorale n°8, p. 2.
[342]ADM 29J2018, lette de l'abbé Hallinger replié à Oyré (Vienne), 19 septembre 1939.
[343]Pour rappel, parole du pape Pie XI en 1937.
[344]ACSC, non coté, journal des novices. ADM 29J1180, lettre, 18 septembre 1939.

Dès le 1er septembre, environ 210 000 Mosellans sont emmenés essentiellement dans la Vienne et la Charente[345]. Sur le chemin de l'exil, plusieurs centaines d'évacués trouvent refuge au pensionnat de l'abbaye bénédictine d'Oriocourt réquisitionnée comme hôpital civil qui compte jusqu'à 175 malades et impotents. Les valides poursuivent leur chemin alors que les malades restent à l'abbaye jusqu'au 8 septembre. Une quarantaine de sœurs de Peltre et de Saint-Jean-de-Bassel, qui se trouvent dans le flot de l'évacuation, y trouvent également refuge avant de regagner leur maison mère ou d'autres destinations en Moselle[346].

Dans la mesure du possible, dans les églises abandonnées de la zone évacuée, les biens d'église sont sauvegardés. Des objets de culte et ornements sont déposés au pensionnat Sainte-Chrétienne au 9 rue Saint-Gengoulf à Metz et chez les sœurs de la Providence à Thionville, du mobilier d'église chez les Sœurs de Sainte-Chrétienne au 60 rue Dupont-des-Loges à Metz, des effets d'église au couvent de Lettenbach à Saint-Quirin. Les calices des paroisses de l'arrondissement de Thionville-Est, des reliques et objet des arrondissements de Thionville-Est et de Saint-Avold sont emmenés à l'évêché[347].

Près de la moitié des petits séminaristes soit 157 élèves de Bitche et 70 de Montigny-lès-Metz sur un total de 493 petits séminaristes, et près d'un tiers des grands séminaristes, soit 35 élèves sur un total de 108, partent avec leurs parents lors de l'évacuation[348]. La difficulté pour l'autorité épiscopale est de les repérer et de les rassembler dans un séminaire. Soixante-dix petits séminaristes sont rassemblés au château de Richemont (Charente)[349]. D'autres sont à Arras ou à Lyon[350]. Le Grand séminaire d'Angoulême est prévu pour accueillir les séminaristes mosellans évacués mais les séminaristes sont dispersés en fonction du lieu d'accueil, soit 26 à Angoulême (Charente), 2 à Arras (Pas-de-Calais), 2 à Bordeaux (Gironde) et 5 à L'Houmeau (Charente-Maritime) [351].

Pour les prêtres[352], la consigne de l'évêque est de suivre les populations évacuées[353]. Ainsi, au moins 262 prêtres[354] sont évacués le 1er septembre 1939. Deux cent trente-cinq prêtres[355] quittent

[345]Voir sur ce sujet : Paul-E Glath, *Du Pays de Bitche en Charente-Maritime*, Niederbronn, imprimerie commerciale, 1954 ; Henri Hiegel, « L'évacuation de la zone rouge du département de la Moselle en 1939-40 », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 1982, pp. 57-69 ; Marcel Neu, *L'évacuation en Lorraine 1939*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1989 ; Christine Guth, *La première évacuation de la population de l'arrondissement de Thionville-est*, mémoire de master sous la direction de François Cochet, université de Metz, 2006-2008 ; Christine Odent-Guth, *Les évacués de Pays thionvillois de septembre 1939 à novembre 1940*, Metz, éditions Serpenoise, 2010 ; sous la direction de Jean-Eric Iung, *Un exil intérieur*, Lyon, éditions Libel, 2009.

[346]Anonyme, *L'abbaye bénédictine d'Oriocourt*, Metz, imprimerie Le Lorrain, 1960, p. 23.

[347]ADM 29J1781, rapport sur la récupération des objets de culte et lettre, 12 octobre1939.

[348]ADM 84J14, rapport Lallier, Supérieur du Grand séminaire, 1er décembre 1939.

[349]*Le Lorrain*, 18 mai 1940, p. 3.

[350]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1959, p. 12.

[351]ADM 84J14, rapport Lallier. *Le Lorrain*, 18 mai 1940, p.3. Les séminaristes ne sont plus que 22 en avril 1940.

[352]Sur le déroulement de l'évacuation de prêtres ou de religieux, voir ADM 40J, journal et albums photos de l'abbé Meyer de Bouzonville. AM Sarreguemines 76X3, journal abbé Friederich de Rouhling. ACSC, non coté, journal de sœur Sainte-Jeanne-Marguerite de Saint-Avold et cahiers anonymes en vers et illustrés sœurs de Rustroff. AP conseil fabrique Montbronn, journal de l'abbé Spitz de Montbronn. Ascomémo, journal *Le Lien*, janvier 1940 pp. 1-3, récit de l'abbé François Goldschmitt de Rech. François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population de l'Est sous l'occupation nazie*, tome 1, chez l'auteur, Rech 1948, pp. 8-9. Le récit de l'abbé Goldschmitt est repris dans *Les Cahiers du Pays d'Albe* n°10, Sarralbe 1979, pp. 37-40.

la Moselle en laissant généralement les objets du culte et l'argent des fabriques. Quatre prêtres s'installent dans les départements limitrophes, deux en Meurthe-et-Moselle et deux en Alsace. Vingt-sept prêtres, même s'ils quittent leur paroisse, restent en Moselle mais s'éloignent de la « zone rouge ». Par exemple, l'abbé Louis Ichtertz, vicaire de Stiring-Wendel, se rend chez son frère à Charleville-sous-Bois. La plupart de ces 27 « restés » sont âgés : 10 d'entre eux ont plus de 80 ans[356] et sont donc retraités ; 6 ont entre 70 et 80 ans. D'autres sont malades[357]. Quatre professeurs du collège de Bitche évacué se réfugient avec des élèves à Vigneulles dans la commune de Lorry-lès-Metz. Un autre abbé du Petit séminaire s'installe à Basse-Bévoye dans la commune de Peltre, sa famille contzoise étant évacuée. Les prêtres évacués en France sont tous de la zone dialectophone, comme la population. Pendant une année, les communautés paroissiales vont vivre loin de leur église et de leur cimetière.

Pour les congrégations, des dispositions pour protéger leur ordre sont prises dès les évènements de 1938. Par exemple, le noviciat des sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz se réfugie à Henrichemont (Cher)[358] et ne revient à Metz qu'après les accords de Munich tout en aménageant la maison d'Henrichemont dans l'éventualité d'un nouvel exode[359]. Le 26 avril 1939, une lettre circulaire aux mères supérieures de la congrégation Sainte-Chrétienne indique non pas des directives, mais des conseils pratiques en cas d'évacuation en signifiant clairement de « *partir avec la population dans la direction indiquée* ». Il est aussi recommandé de « *faire partir les sœurs vraiment souffrantes ou infirmes avant l'évacuation forcée*[360] ». Le 27 août 1939, Mgr Heintz en tournée dans l'est du département recommande aux sœurs de ne pas quitter la population[361]. Ainsi environ 40% des sœurs de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel sont évacuées en septembre 1939, la plupart d'entre elles se trouvant hors « zone rouge », soit 42 communautés souvent de deux à quatre sœurs, mais aussi des établissements comme l'hôpital de Bitche et ses vingt-quatre sœurs. Par contre, les huit sœurs de cette congrégation attachées à l'ouvroir de Bitche, les dix-sept de l'externat Saint-Joseph de Merlebach, les dix-sept du pensionnat de Siersthal sont simplement déplacées en Moselle et réparties dans les différentes communautés non évacuées[362] .

---

[353]ADM 84J14 : selon le témoignage écrit de l'abbé Lallier, supérieur du Grand séminaire, c'est notamment la consigne donnée par Mgr Heintz le 24 août 1939 à des retraitants au Grand séminaire. ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux prêtres évacués mi-septembre 1939 *: « Nous vous avions donné avec netteté une direction… : quoi qu'il arrive, le pasteur accompagne ses ouailles. »*

[354]Nous n'avons pas réussi à déterminer la date d'évacuation pour 3 prêtres. Henri Hiegel indique 242 prêtres catholiques de la zone rouge évacués dans « Les mesures antireligieuses du national-socialisme en Moselle de 1940 à 1945 » dans *Mémoires de l'Académie de Metz,* 1982, p. 70.

[355]Annexe CD2, corpus.

[356]L'abbé Georges Scheffer retraité demeurant à Sarreguemines est le doyen des prêtres évacués. Il a 87 ans. Il se rend à Morhange. Annexe CD2, corpus.

[357]C'est le cas de l'abbé Jean-Jacques Evrard, curé de Monneren qui se rend à Illange. AE Metz, corpus, annexe CD2.

[358]L'école Sainte-Marthe de Henrichemont achetée en 1874 et fermée depuis 1904 est propriété de la congrégation.

[359]ACSC, non coté, journal manuscrit écrit par les novices.

[360]ACSC, non coté, lettre circulaire de la supérieure générale de la congrégation Sainte-Chrétienne de Metz.

[361]ACSC, non coté, journal de sœur Sainte Jeanne-Marguerite, 1939.

[362]ACSJB, non coté, cahier-répertoire des sœurs évacuées de Saint-Jean-de-Bassel.

Sœurs de Saint-Jean-de-Bassel évacuées en septembre 1939[363]	
Départements d'accueil	**Nombre**
Vienne	71
Charente	133
Charente-Inférieure	9
Meuse	5
Moselle	4
Total	222

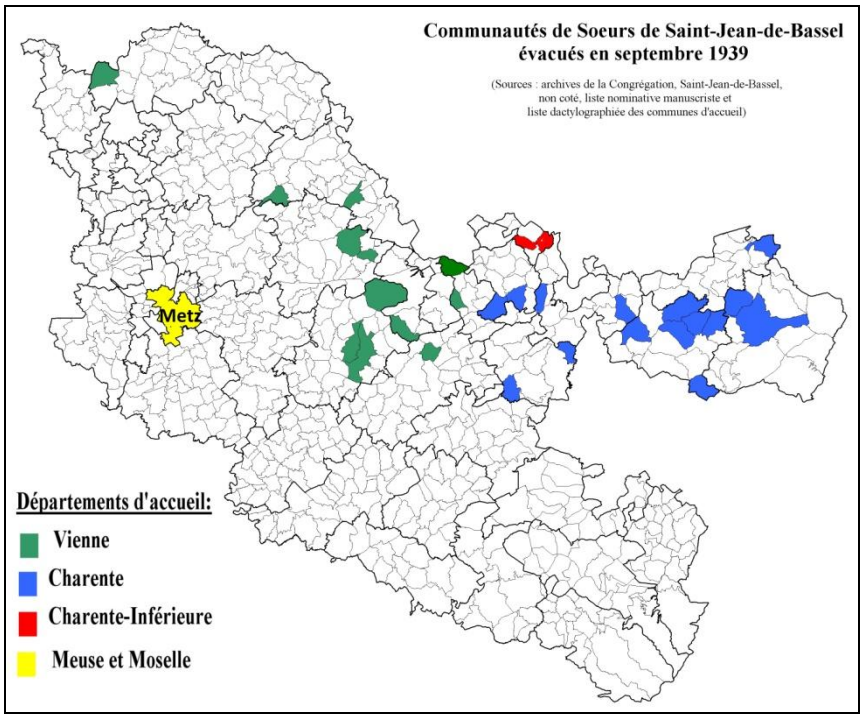

Pour les sœurs enseignantes qui logent dans les communes, la consigne de l'évêque est bien d'accompagner la population, malgré la mise à disposition par la préfecture de véhicules pour transférer les sœurs enseignantes dans leur maison mère[364] et malgré l'avis contraire de l'inspecteur académique de la Moselle : « *Ne poussez pas les religieuses à aller avec leur commune à l'intérieur parce qu'à l'intérieur elles ne pourront faire école puisqu'il faut respecter l'école laïque. Elles ne pourront y être qu'interprètes ou relever le moral* ». Finalement, celles qui partent à « l'intérieur » ont pour consigne de ne rester que trois à cinq jours avec la commune et de se présenter ensuite à l'inspecteur de l'école primaire du secteur d'accueil pour retourner en Moselle[365]. D'autres accompagnent les villageois jusqu'aux centres de recueil[366] puis se présentent à l'inspection académique de la Moselle où elles sont immédiatement affectées sur des postes vacants dans la

[363]ACSJB, non coté, liste nominative manuscrite et liste dactylographiée des lieux d'accueil.
[364]Sœur Marie-José Gruber, « Le couvent de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel pendant la deuxième guerre mondiale », dans *Annuaire de la SHAL*, Metz, 1979, p. 131.
[365]ADM 29J1172, notes manuscrites de mars 1939 et lettre de l'inspecteur d'académie de la Moselle, 15 mars 1939.
[366]Les habitants des villages évacués rejoignent comme ils peuvent des communes désignées qui ont des gares et des salles pour les accueillir. Ainsi, par exemple, Hagondange est centre de recueil pour les évacués du secteur de Bouzonville, Maizières-lès-Metz du secteur de Sierck, la vallée de l'Orne du secteur de Koenigsmacker…

zone non évacuée[367] car de nombreux enseignants sont mobilisés[368]. Toutes les sœurs du canton de Sierck sont évacuées le 1er septembre et ne sont pas remplacées. Pour la première fois, des sœurs de Peltre, de Sainte-Chrétienne[369] et de Saint-Jean-de-Bassel sont nommées dans des classes de garçons[370]. D'autres regagnent leur maison-mère, voire plus rarement leur famille.

Pour les établissements scolaires privés, le plan d'évacuation établi par l'inspection d'académie en juin 1939 est activé pour le personnel non mobilisable, pour les élèves internes après accord de leurs parents et pour le matériel de première urgence[371]. Ainsi les élèves des pensionnats de Bouzonville , Forbach, Peltre et Thionville tenus par les sœurs de Peltre sont orientés vers Saint-Mihiel (Meuse) pour les enfants restés en Moselle et vers le château de Dieuzy (Maine-et-Loire) pour les évacués[372]. Les pensionnats de Rustroff et Sarreguemines tenus par les sœurs de Sainte-Chrétienne sont dirigés respectivement vers Salvert (Vienne) et Lectoure (Gers) [373]. Le collège mariste de Sierck trouve refuge au château de Buy à Margency (Val-d'Oise)[374] alors que les sœurs de Sainte-Chrétienne de l'externat de la rue Chatillon à Metz s'installent à Poitiers (Vienne)[375]. Une soixantaine d'élèves du collège épiscopal de Bitche se replient dans la maison de Vigneulles à Lorry-lès-Metz.[376] Les pères professeurs au collège de Bitche retournent au couvent de Sigolsheim (Haut-Rhin) [377]. Une vingtaine d'étudiants du Petit séminaire replié à Cuvry s'installent à côté de Dax (Landes) dès 1939 sur la base du volontariat[378]. Tous ces établissements fermés ne se situent pas forcément dans la zone rouge, loin s'en faut, mais il s'agit bien de mettre en sécurité les populations fragiles et leurs accompagnantes. Le danger existe. Sœur Ignace-André, de la

[367]ACSJB, lettre de sœur Marie-Chantal d'Hémilly, 4 septembre 1939 évacuée de Longeville-lès-Metz : « …*Dimanche nous nous sommes présentées chez Monsieur l'inspecteur avec notre lettre de cachet. Là nous devions faire le plus grand sacrifice : accepter à nous séparer… Un camion nous a reconduites à Rémilly. Là le chef d'état-major a mis à notre disposition deux autos pour nous conduire à nos postes que l'académie nous a assignés… Monsieur l'inspecteur nous a dit : si la population de nos nouveaux postes devait évacuer, il faudrait encore une fois les suivre. Pour le costume religieux, nous ferons l'impossible pour le porter tel quel. Nous n'avons pas beaucoup de linge… Le costume religieux nous protège*…».

[368]ADM 29J1172, compte rendu de la réunion à l'inspection académique de la Moselle, 5 septembre 1939. A cette date, une vingtaine de religieuses ont déjà leur nomination pour remplacer des instituteurs mobilisés, comme à Lorry-Mardigny, Luppy ou Raville. Selon le rapport de la supérieure de Saint-Jean-de-Bassel après le 12 septembre 1939, les sœurs institutrices d'Hundling, Walschbronn et Wiesviller évacuées avec la population en Charente sont rappelées en Moselle pour remplacer des mobilisés.

[369]ADM 29J1172, lettre circulaire évêché, 2 septembre 1939 : 120 sœurs de Sainte-Chrétienne sont utilisées en Moselle dans l'enseignement et les hôpitaux après l'évacuation.

[370]ADM 29J1172, rapport supérieure de Saint-Jean de Bassel, 12 septembre 1939.

[371]ACSC, non coté, lettre circulaire de l'inspecteur d'académie de Metz, 17 juin 1939.

[372]*Le Lorrain*, 12 octobre 1939, p. 3.

[373]ADM 29J1172, lettres, 17 octobre 1939 et 26 février 1940. *Le Lorrain*, 14 mars 1940. Le pensionnat de Rustroff déménage en mars 1940 au château de Breil (Maine-et-Loire).

[374]Alphonse Gambs, *Sierck et son collège*, Thionville, éditions Klopp, 1991, pp. 162-164. *La Libre Lorraine*, 13 octobre 1939, p.1.

[375]ADM 29J1172, lettre 3 septembre 1939.

[376]Information communiquée par François Courtade, président de l'association *Lorry-lès-Metz, au fil du temps,* lettre du 26 mai 2012.

[377]François Goldschmitt, *Le Commissaire épiscopal*, Rech, chez l'auteur, 1948, p. 9.

[378]Témoignage oral d'Auguste Bouvier, lazariste, replié dès 1938 à Dax. Recueilli à Metz le 11 juillet 2011.

congrégation de Peltre, est tuée le 6 novembre 1939 à Plappeville par un avion qui s'écrase dans la cuisine de la maison des sœurs[379].

En dehors des enseignantes, des infirmières[380], de quelques sœurs qui s'occupent des établissements épiscopaux et des sœurs âgées et souffrantes[381], toutes les autres sœurs sont priées de partir de la zone de guerre et de trouver refuge dans les congrégations à «l'intérieur[382]». Le 4 septembre, une liste de 849 sœurs susceptibles d'être évacuées sur Poitiers est dressée pour les arrondissements de Metz, Thionville, Boulay et les cantons de Saint-Avold, Merlebach et Rosbruck[383]. « *A la gare de Poitiers, chez le commissaire spécial était déposée une liste de 30 congrégations religieuses de Poitiers qui devaient recevoir les différentes congrégations mosellanes*[384] ». Les établissements dont elles s'occupent (asiles, hospices, orphelinats,…) sont généralement transférés avec les personnes principalement en Charente et dans la Vienne[385], mais aussi dans le Cher, la Gironde, le Maine-et-Loire, le Gers et le Val-d'Oise[386]. Le maire de Metz, Gabriel Hocquard, demande aux carmélites de Metz « *d'évacuer de suite car leur rôle social de prière peut se faire pour Metz de l'autre côté de la France* ». Il leur est signifié que « *si les carmélites qui restent actuellement à douze sont tuées, le Carmel de Metz ne pourra plus subsister après la guerre.* » A cause du voltage électrique qui n'est pas le même à Limoges et qui par conséquent ne permet pas le fonctionnement des fers à repasser, seulement cinq d'entre elles se réfugient finalement au Carmel de Limoges (Haute-Vienne) où elles continuent d'assurer la fabrication des hosties du diocèse de Metz par roulement de jour et de nuit[387]. La même demande est faite aux sœurs de la Visitation[388]. Les sœurs de la prison de Metz se réfugient dans la maison mère des sœurs de Sainte-Philomène à Salvert (Vienne). Quatre-vingt sœurs de Sainte-Chrétienne seraient placées dans les congrégations[389]. Les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel quittent également Metz : sept infirmières sont affectées à l'hôpital militaire d'Etain (Meuse), trois autres du foyer des

[379]Marie André, *Ils cherchaient des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p. 114. Témoignage de sœur Véronique-Marie communiqué par Yvette Illy, présidente de la société d'Histoire de Plappeville. AM Plappeville, état-civil. ADM 29J1172, lettre de la supérieure de Peltre, 6 novembre 1939.

[380]*Match* 4 avril 1940, reportage photos sur l'hôpital militaire de Phalsbourg. Deux photos concernent des sœurs.

[381]ADM 29J1172, lettre 21 septembre 1939. Cent quarante-cinq sœurs malades ou âgées de Sainte-Chrétienne peuvent rester à Gorze, Rémilly et Argancy

[382]L'expression « intérieur » désigne la France autre que les départements alsaciens et mosellans. On parle aussi de « Français de l'intérieur », notamment dans une directive du *Kreisleiter* de Thann de juillet 1940, qui désignent les Français nés en France en dehors des trois départements recouvrés.

[383]ADM 29J1172. Cela concerne les congrégations suivantes : Sainte-Chrétienne, 130 ; Peltre, 332 ; Congrégation des petites sœurs franciscaines de la Charité chrétienne Thal, 43 ; Dominicaines, 49 ; Plappeville, 32 ; St-Charles, 42 ; Servantes Ste-Chrétienne, 86 ; Doctrine chrétienne, 30 ; Filles de la Charité, 23 ; St-Jean-de-Bassel, 18 ; Charité Strasbourg, 20 ; Niederbronn, 17 ; Flauville, 15 ; Vigneulles, 6 ; Herrenwald, 6.

[384]ACSJB, lettre de sœur Marie-Chantal Weislinger réfugiée à Nieuil-l'Espoir (Vienne), 15 octobre 1939.

[385]ACSC, début 1941, 99 sœurs de Sainte-Chrétienne sont en Charente, 45 dans la Vienne. *L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974 : les sœurs de Rettel et de Sierck partent avec plus de 200 enfants de 6 à 14 ans et de 110 vieillards. L'hospice de Sarreguemines se réfugie en Charente.

[386]Voir annexe 8, *Evacuation des établissements tenus par des religieux septembre 1939 – mai 1940*. ADM 29J1172, selon des notes manuscrites, le départ concerne à Metz : Petites-Sœurs des Pauvres : 20 religieuses et 230 vieillards ; Bon-Pasteur à Metz : 40 sœurs, 120 enfants ; Borny : 27 religieuses, une centaine d'enfants.

[387]ADM 29J1178, lettres du carmel de Metz 8, 9 et 11 septembre 1939. En moyenne, 60 000 hosties sont fabriquées par jour pour tout le diocèse sauf pour Château-Salins qui se fournit à Nancy.

[388]ADM 29J1178, lettre de Gabriel Hocquard, maire de Metz, 8 septembre 1939.

[389]ADM 29J1172, lettre circulaire évêché, 2 septembre 1939.

jeunes ouvriers vont à Charly et une autre en place à l'évêché est envoyée au château de Sillegny[390]. Ce repliement des « non-indispensables » concerne aussi celles qui sont en formation spirituelle. Onze novices des sœurs de la Sainte-Enfance-de-Jésus-et-de-Marie et le personnel du noviciat sont ainsi envoyées à Henrichemont (Cher) chez les sœurs de Sainte-Chrétienne le 1er septembre 1939[391]. Une vingtaine de scolastiques messines[392] de Sainte-Chrétienne encadrées par douze religieuses se réfugient au château d'Ainay-le-Vieil (Cher).

Dès septembre 1939, le diocèse de Metz est écartelé entre les évacués réfugiés essentiellement dans le Sud-Ouest et les restés en Moselle devenu zone de guerre, à l'abri de la ligne Maginot. En une journée, le diocèse est éclaté en deux entités géographiques distantes de 650 kilomètres. Le diocèse devient bicéphale. Mais en plus de cela, comme ailleurs en France, de nombreux prêtres doivent également quitter leur paroisse pour répondre à leur ordre de mobilisation.

B2- Les mobilisés

En France, la loi de 1889 institue le service militaire pour les prêtres y compris pour les séminaristes séculiers ou réguliers[393]. Pour la mobilisation du 2 septembre 1939, ils doivent être nés entre 1891 et 1919. En septembre 1938, de nombreux séminaristes sont déjà mobilisés. Après « la paix de Munich », ils sont de retour au Grand séminaire. Puis quatorze séminaristes sont encore mobilisés en mars 1939 au moment de l'affaire des Sudètes.

Chaque militaire est assuré du droit fondamental de pratiquer sa religion et pour ce faire, des aumôneries sont ouvertes[394]. Aussi, selon le décret du 5 mai 1913, des aumôniers sont attachés aux ambulances de chaque corps d'armée situées à 20 ou 30 km du front[395]. A partir du 23 août 1939, plusieurs mobilisations partielles préfigurent un conflit armé.

[390]ACSB, non coté, liste nominative manuscrite des sœurs évacuées en septembre 1939.
[391]ADM 29J1180, lettre, 18 septembre 1939. ACSC, non coté, journal des novices.
[392]Le scolasticat de Sainte-Chrétienne est situé à Metz-Sablon.
[393]DRAC, *Livre d'or des congrégations françaises*, Paris, 1948, p. 22. Le 13 septembre 1939, Jean Gilory, professeur des Missions africaines de Lyon, tombe en Moselle devant la ligne Maginot et une citation précise que le caporal-chef a été *« tué à la tête de son groupe, pendant la progression vers l'objectif visé.* ». Le 11 janvier 1940, Louis Nicolas, scolastique de Notre-Dame-de-la-Salette, observateur aux avant-postes sur le front de Moselle, tombe mortellement blessé par une bombe d'avion, « *ayant toujours rempli son rôle avec beaucoup de zèle et d'entrain* » précise la citation signée du général Hassler. *Le Lorrain*, 6 octobre 1939, p. 4. En France un millier de jésuites, 500 capucins et des milliers de religieux d'autres congrégations sont mobilisés. Alfred Dannenhoffer, *Abbé Wothké*, chez l'auteur, Petit-Réderching, 2011, p. 21. L'abbé Jacques Wothké né en 1917 à Petit-Réderching, est mobilisé alors qu'il était à l'allumât des pères rédemptoristes de Bertigny (Suisse) et est encaserné à Orléans (Val-de-Loire). Frère Apollin-Georges, *Histoire génuine, anecdotique et documentaire de l'œuvre des orphelins-apprentis de Guénange*, non daté, p. 260, dactylographié. Deux frères de l'orphelinat de Guénange sont mobilisés le 2 septembre 1939. D'autres suivent fin novembre.
[394]Lois du 8 juillet 1880 et du 9 décembre 1905.
[395]Jacques Fontana, *Les catholiques français et la Première Guerre mondiale*, Paris, Cerf, 1990, p. 285. Quatre prêtres catholiques sont attribués pour 40 000 hommes. Cela vaut aussi pour les affectations pour les autres cultes reconnus.

Le 2 septembre 1939, la mobilisation est générale. 226 prêtres[396], 37 séminaristes[397] et 5 étudiants en théologie sont mobilisés essentiellement dans les régiments d'infanterie de forteresse en Moselle. Par la suite, cinq séminaristes sont réformés. Trois d'entre eux retournent au Grand séminaire à Metz ou à Moulins, les deux autres rejoignent leur famille évacuée. En avril 1940, sept séminaristes qui viennent d'avoir 20 ans sont encore mobilisés, puis douze en mai 1940[398]. La mobilisation enlève également à la JOC ses cadres aînés[399].

Affectations des séminaristes mosellans[400]					
	RIF	**Sanitaire**	**Autres**	**EOR**	**Total**
Moselle	7	4	3		14
Alsace	2	1			3
Hors-Moselle			11	8	19
Total	**9**	**5**	**14**	**8**	**36**

Neuf prêtres mosellans[401] sont affectés en tant qu'aumôniers militaires à des régiments stationnés dans l'est de la France[402]. Ils sont assimilés à des officiers. Souvent, ils gardent leurs habits de prêtre et portent une grande croix spécifique qui leur assure une visibilité auprès de la troupe. Par contre, les séminaristes et prêtres versés dans la troupe n'ont pas de signe distinctif. La plupart d'entre eux se retrouvent dans la ligne Maginot. Sur 220 affectations identifiées, 129 sont affectés à un RIF, RAP, ou régiment du génie du secteur Nord-Est, soit 58,6%. Dans une lettre circulaire de Mgr Heintz, l'ouvrage du Hackenberg qu'il visite le 2 septembre 1939 est qualifié de *« paroisse souterraine*[403] *»*. Dans certains courriers les prêtres se qualifient de *« prêtres du béton*[404] *»*. Sur 177 affectations localisées, 109 restent en Moselle, soit 61,2%. Même dans son département, le clergé mobilisé est éloigné de ses paroissiens, même si, au cours d'une permission, ils rentrent dans leur famille, même jusque dans le Sud-Ouest s'il le faut lorsque la famille est évacuée.

[396]AEM, d'après listing établi. 4 prêtres viennent d'être ordonnés en juillet et décembre 1939. Henri Hiegel, déjà cité, p. 70, indique seulement 156 prêtres mobilisés.
[397]*La Mutte* janvier-avril 1940.
[398]ADM 84J14, témoignage de l'abbé Louis Lallier, déjà cité.
[399]En France, 38 000 jocistes sont mobilisés en 1939.
[400]Annexe CD2, corpus. Une affectation est inconnue.
[401]Selon *L'Illustration*, 9 mars 1940, p. 237, il y aurait 600 prêtres catholiques attachés à l'aumônerie.
[402]François Genevaux, de Bioncourt au 174e RMIF (SF Sarre), Alphonse Lagarde de Metz, au 151e RI (RF Metz), Charles Lajeunesse de Maizeroy au SF de Boulay, Marcel Luxembourger d'Illange au 146e RIF (SF Faulquemont), Emile Marsale de Sillegny au 156e RIF (SF Faulquemont), Emile Molter de Château-Voué au 26e RI (Nancy), René Schmitt de Mouterhouse au 51e RMIC (SF Sarre), Nicolas Schwartz d'Hanvillers au groupe sanitaire divisionnaire et Lucien Thomas secrétaire à l'évêché de Metz au 146e RIF (SF Faulquemont). D'après Anonyme, *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale*, date d'édition inconnue, dactylographié, p. 177.
[403]ADM 29J2110, lettre circulaire de Mgr Heintz, mars 1940.
[404]ADM 29J2110, lettres de prêtres mobilisés.

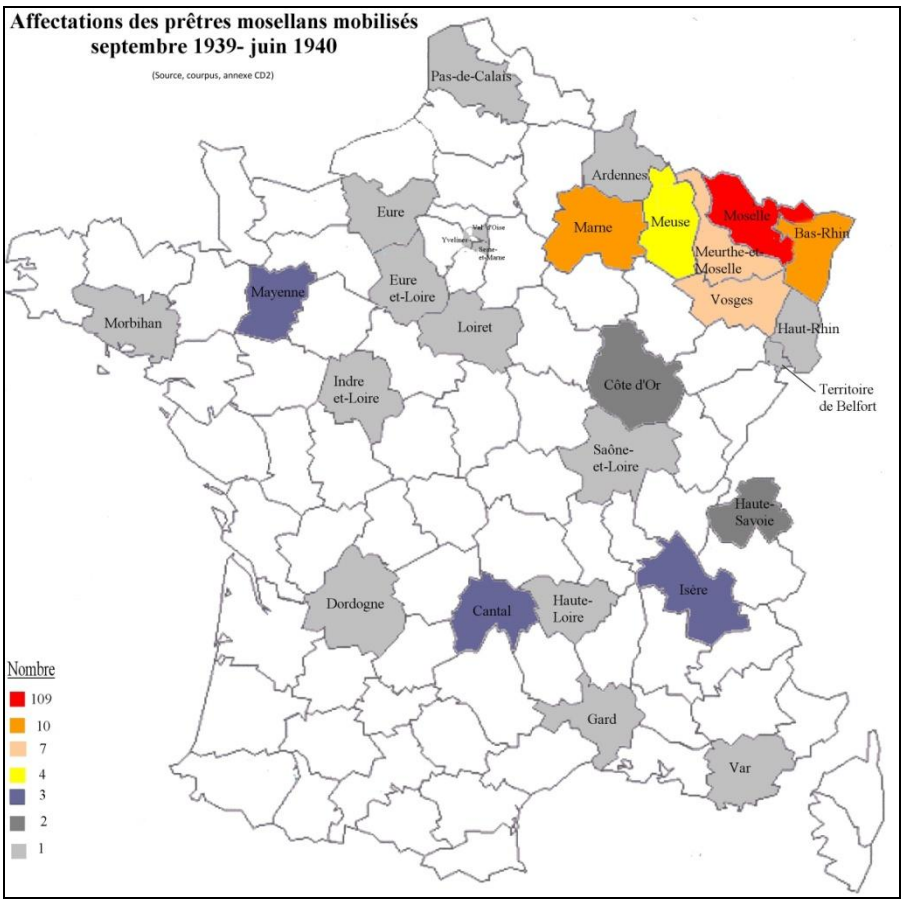

Leurs paroisses laissées vacantes sont attribuées à des prêtres de paroisses voisines ou à des membres du clergé régulier non mobilisés. Ces nominations d'administrateurs ne prennent effet qu'à partir du 1er octobre 1939 car les anciens titulaires bénéficient des émoluments pour le mois de septembre. Aussi, l'évêché demande aux mobilisés qu'ils s'arrangent avec leur remplaçant afin qu'ils leur reversent l'indemnité qui leur est due d'autant que les mobilisés touchent une solde[405].

Les prêtres sont mobilisés comme simple soldats, fréquemment comme brancardiers[406], ou comme sous-officiers s'ils ont fait une PM (préparation militaire) ou comme officiers, s'ils ont fait une préparation militaire supérieure (PMS). Ils sont qualifiés de *« prêtres-soldats »*[407]. Bien que personnel civil, nous signalons ici l'abbé Edouard Leroy, curé de Pournoy-la-Grasse, qui est interprète dans un camp d'internés civils à Damigni (Orne).

[405] ADM 29J2018, lettre, 8 novembre 1939.
[406] Au moins 34 d'entre eux sont infirmiers ou brancardiers dans un service sanitaire ou un hôpital militaire.
[407] *L'Illustration* 9 mars 1940, p. 236.

Grades de 145 prêtres mosellans[408]			
	Grades	**Nombre**	**Total**
Officiers	Aumôniers[409]	9	76
	Capitaine	2	
	Lieutenant	52	
	Sous-lieutenant	12	
	Aspirant	1	
Sous-officiers	Sergent-chef Maréchal des logis	12	36
	Sergent	24	
Militaires de rang	Brigadier - Caporal-chef	3	33
	Brigadier - Caporal	22	
	Soldat-infirmier-sapeur-interprète	8	

L'évacuation du 1er septembre 1939 et la mobilisation dispersent notamment les prêtres, les religieux et les paroissiens. Une seconde évacuation après l'offensive allemande du 10 mai 1940 renouvelle l'expérience de l'évacuation, mais cette fois-ci vers le Centre de la France.

Situation des prêtres en 1940[410]		
Type de situation	**nombre**	**%** [411]
Evacués le 1er septembre 1939	262	25,0
Evacués en mai 1940	56	5,3
Mobilisés	226	22,0
Chargés de paroisse en Moselle	513	48,9

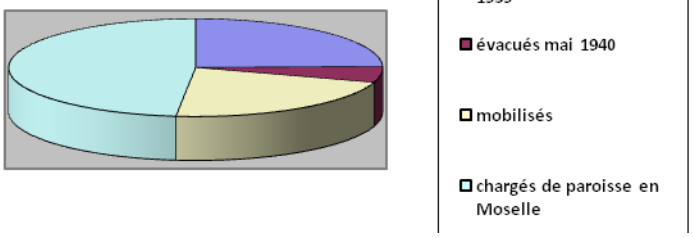

[408]Anonyme, *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale*, dactylographié. Le grade n'est donné que pour 135 prêtres. Les autres prêtres mobilisés, sont-ils simples soldats ?
[409]Nous avons classé les aumôniers dans les officiers comme le stipule le règlement militaire.
[410]Annexe CD2, corpus. Statistique établie pour 1 050 cléricaux.
[411]Neuf prêtres ont été d'abord évacués, puis mobilisés. Ils comptent donc deux fois, d'où un pourcentage supérieur à 100.

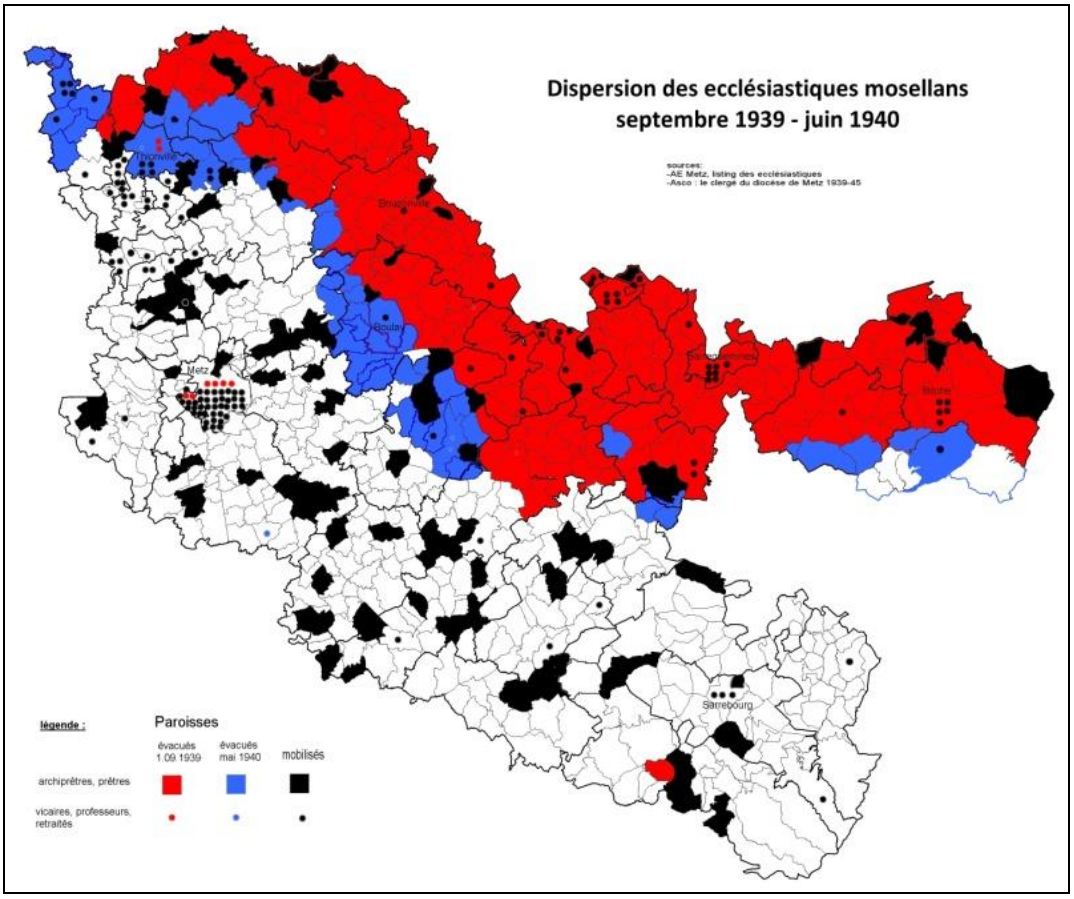

Alors que les paroissiens vivaient tranquillement à l'ombre de leur clocher, que leur vie était rythmée par une pratique religieuse soutenue, qu'ils étaient guidés par leurs pasteurs, voilà que la guerre perturbe cette quiétude. Si la moitié du clergé et 400 000 paroissiens sont toujours en Moselle face à l'ennemi, l'autre moitié est dispersée avec plus de 250 000 autres paroissiens du diocèse de Metz qui, pendant un an, va expérimenter un premier écartèlement géographique et une première confrontation de son statut particulier à un milieu laïc et indifférent religieusement.

Chapitre C : Une Eglise *« polypartite »*

En 1939-40, le diocèse de Metz est éclaté, « *polypartite*[412] ». Soixante pour cent des fidèles restent en Moselle. Près de 40% de la population mosellane et presque autant de catholiques pratiquants vont vivre loin de chez eux avec, auprès d'eux, près d'un quart du clergé séculier et les deux tiers du clergé régulier.

C1- En Moselle

L'évêque de Metz et son vicaire général, Mgr Louis, restent en Moselle, alors que Mgr Schmit s'installe au Grand séminaire à Angoulême avec la fonction de délégué de l'évêque[413] ; une nécessaire bicéphalie de la hiérarchie épiscopale dictée par la « polypartite » du *« beau diocèse de Metz »*.

La guerre interrompt son dynamisme. Le pèlerinage des Mosellans à Lourdes prévu entre le 6 et le 17 septembre 1939 est annulé[414]. Des projets d'églises élaborés au début de l'année 1939 au Ban-Saint-Martin, à Metz-Sainte-Thérèse et à Montigny-lès-Metz sont reportés et finalisés seulement dans les années 60, après la reconstruction. Les travaux de construction de l'église de Talange sont interrompus faute de main-d'œuvre, laissant le clocher inachevé et son échafaudage en place pendant toute la guerre[415]. Des projets d'agrandissement à Rombas et à Sainte-Marie-aux-Chênes s'arrêtent également[416]. Les offices religieux à la cathédrale de Metz s'interrompent de septembre 1939 jusqu'au 7 février 1940[417]. *La Revue ecclésiastique de Metz* mise à disposition de tous les pratiquants cesse de paraître à partir du 31 décembre 1939. Mais, l'évêché fait paraître à partir de janvier 1940 et jusqu'en juin des *Communications officielles* envoyées seulement aux curés[418].

Le clergé organise la mise en sécurité de ses établissements et de ses biens. Par exemple, les vitraux de la cathédrale de Metz sont démontés et envoyés dans un premier temps à Gorze puis dans le Tarn-et-Garonne[419]. Le 20 novembre 1939, Mgr Heintz publie un avis visant à récupérer les objets du culte dispersés lors de l'évacuation[420]. Des opérations de récupération sont organisées au printemps 1940 par l'armée. Le général Loizeau, commandant le 6e Corps d'armée, indique que ses hommes ont pu récupérer du 16 janvier au 20 mars 1940 différents objets du culte qui se trouvaient

[412]ADM 29J2110, qualificatif utilisé par l'abbé Jean Plagnieux, professeur au Grand séminaire, lieutenant au 160e RIF, lettre, 10 janvier 1940.
[413]ADM 29J1132.
[414]*Le Lorrain*, 15 juillet 1939, p. 3.
[415]Ascomémo, photo du dit échafaudage prise le 5 juillet 1942 par la famille Quiri de Talange.
[416]ADM 29J2019 et 29J2575. A Sainte-Marie-aux-Chênes, il reste à faire le crépissage et le cimentage des joints des pierres de taille et surtout le petit mur d'enceinte.
[417]*Le Lorrain*, 6 février 1940, p. 3.
[418]Ascomémo, *Communications officielles de l'évêché de Metz*, mai 1940, p. 41.
[419]Philippe Wilmouth, *Metz en guerre 1939-1945*, éditions Alan Sutton, St Cyr/Loire, 2008, p. 26.
[420]*Le Lorrain*, 20 novembre 1939, p. 2.

dans 43 églises, chapelles et presbytères dans l'est du département. Ils sont déposés à Metz soit au Grand séminaire, soit chez les sœurs de Sainte-Chrétienne[421]. Le 20 mars 1940, les boiseries murales du chœur de l'église de Saint-Avold sont envoyées en chemin de fer en Charente. Le 1er avril 1940, le général Gamelin, chef de l'état-major des armées, donne l'ordre de récupérer les cloches. En avril 1940, des soldats de la 14e DI du général de Lattre de Tassigny récupèrent des objets de culte, des tuyaux d'orgues et des cloches dans l'arrondissement de Sarreguemines et les expédient en chemin de fer dans les autres départements lorrains[422]. Par la suite, au moins 142 cloches et des horloges du secteur évacué en mai 1940 (Boulay, Bouzonville, Metzervisse, Saint-Avold, Thionville) sont envoyées à Marmande (Lot-et-Garonne), Chalons/Marne (Marne) ou déposées, faute de wagons, à Basse-Bévoye à Peltre, alors que les tuyaux d'orgues du secteur Boulay-Bouzonville sont mis en sécurité aux châteaux de Lunéville et de Gerbéviller (Meurthe-et-Moselle)[423].

Malgré ces conditions difficiles, malgré ou à cause de la guerre, la pratique religieuse dans ces moments pénibles est soutenue. La population se tourne plus volontiers vers la religion, semeuse d'espérance. Ainsi le diocèse de Metz reste le premier diocèse de France en ce qui concerne les dons pour la *Propagation de la Foi*, œuvre papale. Même si ces dons sont considérablement en baisse par rapport à 1938, moins 300 000 francs, le diocèse réunit 800 000 francs pour 1939. A cela, il faut rajouter les offrandes destinés à *l'Œuvre de la Sainte-Enfance*, soit 368 500 francs et à *l'Œuvre de Saint-Pierre l'Apôtre*, soit 270 000 francs. Même en baisse, ces sommes sont considérables alors que le diocèse est éclaté et que la guerre ne les favorise pas. Les instances dirigeantes le reconnaissent : *« En cette année 1939, le plus éprouvé des diocèses de France est resté le plus généreux pour l'apostolat missionnaire*[424]*»*. A l'inverse, dans son journal, frère Apollin-Georges de l'orphelinat de Guénange constate que *« la piété des enfants baisse parce que changeante, matérielle, indifférente ou presque à toute pratique religieuse*[425] *»*. Aussi, pour assurer l'avenir, le diocèse doit poursuivre la formation des futurs prêtres et susciter les vocations. Or les heures hebdomadaires de catéchisme diminuent notamment suite à la réduction des heures de classe pendant la période d'hiver. Il est fait recours à des catéchistes volontaires et à des heures hors temps scolaire[426].

[421]ADM 29J1781, lettre du général Loizeau, 17 avril 1940.
[422]ADM 29J1781, lettre de l'aumônier 14e DI, 28 avril 1940 et 29J2486, inventaire des cloches et orgues déposés.
[423]ADM 29J178, note de service 6e Corps d'Armée, 5 juin 1940.
[424]*Le Lorrain*, 20 février 1940, p. 3.
[425]Frère Apollin-Georges, déjà cité p. 264, note, 6 octobre 1939.
[426]Ascomémo, *Communications officielles de l'évêché de Metz*, avril 1940, p. 30.

C1-1 Les séminaristes

Quand la guerre éclate en septembre 1939, les séminaristes et les élèves sont en vacances depuis six semaines. La moitié des petits séminaristes[427] et les deux tiers des grands séminaristes restent en Moselle. Fin novembre 1939, l'ordre de mobilisation touche le premier contingent de la classe 1939[428]. Par anticipation de cette mobilisation probable, ce premier contingent n'effectue pas sa rentrée en octobre.

D'après les instructions préfectorales, aucun internat ne doit fonctionner à Metz par crainte des bombardements aériens[429] ce qui exaspère notamment l'éditorialiste du *Lorrain* qui évoque à plusieurs reprises le problème de la scolarité en secondaire, réclamant un système d'externat à l'instar des primaires[430]. Le Petit séminaire situé près d'un gazomètre[431] ne peut rouvrir. Finalement, la maison des pères oblats à Augny accueille à partir du 6 novembre 1939 les classes de troisième, quatrième et cinquième de Montigny ainsi que les élèves de cinquième de Bitche. La maison de vacances du Grand séminaire de Basse-Bevoye à Peltre[432] accueille les élèves de première de Montigny et Bitche et de seconde de Montigny à partir du 6 octobre 1939. Les élèves de seconde, troisième et quatrième de Bitche s'installent dans la maison de Vigneulles à Lorry-lès-Metz. Faute de place, il n'est pas possible d'accueillir les sixièmes[433]. Les professeurs non mobilisés se partagent entre les deux établissements[434]. En additionnant tous ces membres épars et ceux évacués, on n'atteint pas la moitié des effectifs d'avant-guerre. La guerre est une *« très sérieuse coupure*[435] » pour les vocations.

La proximité du Grand séminaire de la gare centrale de Metz oblige son transfert à l'ermitage Saint-Jean à Moulins-lès-Metz pour les 66 élèves de philosophie, alors que les 7 théologiens non mobilisés restent rue d'Asfeld pour laisser la maison ouverte, notamment pour les prêtres et les séminaristes de passage. La rentrée se fait le 26 octobre 1939 rue d'Asfeld et le 28 à l'ermitage. A Moulins, la surpopulation et la possibilité d'échapper à toute surveillance ont pour

[427]ADM 84J14, rapport Lallier, supérieur du Grand séminaire, 1er décembre 1939. *Le Lorrain*, 18 mai 1940, p. 3. Les petits séminaristes sont 97 élèves de Bitche et 266 de Montigny sur un total de 493 petits séminaristes. Les grands séminaristes sont 73 sur 108. Ils ne sont plus que 22 en avril 1940.
[428]Nés entre le 1er janvier et le 31 mars 1919.
[429]ADM 29J1172, lettre, 17 octobre 1939. A Metz cependant, le pensionnat Sainte-Chrétienne fonctionne encore en octobre 1939 avec de nombreux enfants.
[430]*Le Lorrain*, 14 octobre 1939, p. 1.
[431]Témoignage oral de l'abbé Victor Didelon, Guinglange juillet 2011. Né en 1925 à Guinglange, élève du Petit séminaire en 1939-1940.
[432]200 soldats du 18e Génie y cantonnent en septembre 1938. *La Mutte*, n° 39, 1939, p. 18.
[433]*Le Lorrain*, 19 octobre 1939, p. 3. La rentrée des sixièmes est prévue pour octobre 1940, mais n'a pas pu se faire à cause des évènements.
[434]J. Eich, *Le Petit séminaire de Montigny-lès-Metz 1854-1954*, Metz Coopérative d'édition et d'impression, 1954, pp.102-103. Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1959, p. 12.
[435]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1959, p. 12.

conséquence un relâchement de la discipline[436]. Les ordinations sont très rares : 4 à Algrange, de lévites mobilisés[437], et 4 autres le 17 décembre 1939 dans l'église Saint-Martin à Metz[438].

Dès le début de la guerre, des séminaristes interrompent leurs études, alors même que le recrutement sacerdotal du diocèse est d'ores et déjà mis en danger.

C1-2 Les congrégations

Au lendemain de l'évacuation du 1er septembre 1939, 1 169 sœurs[439], un peu moins de la moitié des religieuses de Moselle, sont encore présentes dans le département. Par exemple, pour les sœurs de Sainte-Chrétienne, 145 sœurs d'Argancy, Gorze et Rémilly âgées et souffrantes restent. Les sœurs du Grand séminaire vont à Basse-Bévoye. Cent quarante-cinq sœurs restent à Metz-Montigny et 160 ailleurs dans le département. Cent vingt sœurs hospitalières et enseignantes sont occupées par l'Etat. Quatre-vingts sœurs sont placées par la congrégation dans les autres départements français[440].

En dehors des enseignantes qui sont replacées notamment sur les postes d'instituteurs mobilisés, il est une catégorie de sœurs très utiles dans ce département situé aux avant-postes : les infirmières, car la présence importante des militaires engendre l'installation d'hôpitaux de campagne[441]. Des couvents sont utilisés comme lieu de cantonnements[442] ou comme ambulances militaires. Par exemple, en novembre 1939, le couvent de Peltre héberge deux grandes ambulances, une médicale, l'autre chirurgicale spécialement pour les blessés de la tête, de 250 à 300 lits chacune où travaillent douze sœurs. Le scolasticat est sacrifié et le noviciat est transféré à la maison Notre-Dame de Jouy-aux-Arches[443]. A Saint-Jean-de-Bassel, le couvent sert rapidement d'hôpital militaire où quatre sœurs sont employées. Puis, la section 11 de « l'hôpital des opérations d'évacuation » l'HOE accompagne l'ambulance franco-anglaise installée au couvent en février 1940[444]. Le scolasticat OMI de Burthecourt est réquisitionné dès le début de la guerre pour servir d'hôpital

[436]ADM 84J14.
[437]*Le Lorrain*, 18 décembre 1939, p. 3.
[438]*Le Lorrain*, 18 décembre 1939 : Léon Becker du Sablon, Joseph Gille de Diffenbach-lès-Hellimer, Louis Granjean de Corny et Joseph Welfringer de Contz
[439]ADM 29J1172. Pour Sainte-Chrétienne : 450 ; Peltre : 332 ; Dominicaines : 49 ; Plappeville : 32 ; Saint-Charles : 42 ; Servantes de Sainte-Chrétienne : 86 ; Doctrine chrétienne : 30 ; Filles de la Charité : 23 ; Saint- Jean-de-Bassel : 18 ; Charité Strasbourg : 20 ; Niederbronn : 17 ; Flauville : 15 ; Vigneulles : 6 ; Herrenwald : 6.
[440]ADM 29J1172, lettre circulaire de l'évêché 2 septembre 1939.
[441]ACSJB, lettre de sœur Marie Chantal Hémilly 23 septembre 1939 : *« … nous avions dans ce petit village de 40 maisons 800 hommes et 800 chevaux. L'infirmerie était dans l'école. Le capitaine nous a demandé d'aider les infirmiers. Nous avons préparé du lait chaud, des tisanes, du café. Nous avons fait bouillir les seringues etc, pour les malades. Les infirmiers étaient très gentils pour nous. Nous les avons aidés autant que nous pouvions et eux nous ont ravitaillées avec une sollicitude vraiment paternelle. C'étaient des méridionaux, tous d'un certain âge. Nous avons distribué une centaine de médailles aux soldats qui nous les ont demandées. Ils les ont fixées tous à leur bracelet d'identité…*».
[442]ACSJB, des troupes toulousaine, écossaise, malgache, polonaise se succèdent au couvent de Saint-Jean-de-Bassel de novembre 1939 à juin 1940.
[443]ADM 29J1172, lettre de la supérieure de Peltre, 6 novembre 1939. ACP, narration de la supérieure de Peltre pour *La Paroisse Lorraine*, juin 1946.
[444]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 133 et ACSJB, Annales de la congrégation.

militaire[445]. La présence des hospitalières s'avère si nécessaire que des sœurs franciscaines de Sainte-Blandine réfugiées à l'abbaye Saint-Martin à Ligugé (Vienne) renvoient régulièrement des sœurs sur Metz car le nombre de malades y augmente[446].

Dans la zone non évacuée, la présence des religieux est également indispensable pour le bon fonctionnement des hospices et des orphelinats. A Metz, 20 religieuses des Petites Sœurs des Pauvres s'occupent de 230 vieillards. Au Bon-Pasteur à Metz, on dénombre 40 sœurs, 22 vieillards, 120 enfants et à Borny, 27 religieuses et une centaine d'enfants. Elles ne partiront que si un ordre de la préfecture est donné[447]. Des orphelins de l'œuvre de Guénange sont toutefois renvoyés dans leur famille à partir du 4 septembre 1939 par mesure de prudence. A la mi-octobre, il ne reste plus qu'une centaine d'orphelins. *« L'année 1939 s'était écoulée qui de prime abord avait paru angoissante mais à laquelle on s'était peu à peu habitué. Et les frères avaient continué de donner leurs leçons en classe et les contremaîtres, malgré la présence des soldats dans quelques ateliers, avaient parfait, tant bien que mal, la formation professionnelle des apprentis restants*[448] *».* Néanmoins, par mesure de protection, certains établissements décident de quitter le département. L'orphelinat du Herrenwald à Faulquemont se réfugie à Cuisery (Saône-et-Loire). Les sœurs de l'orphelinat seraient toutes originaires de Meurthe-et-Moselle[449].

Alors que les pensionnats de la zone évacuée ont trouvé refuge dans la Vienne ou en Charente, ceux de Thionville et de Metz fonctionnent toujours avec un bon contingent d'enfants[450]. Le pensionnat des sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz continue à enseigner. Après avoir hésité pour rouvrir un collège près de la zone de front, le collège Saint-Clément tenu par les jésuites fait sa rentrée le 3 novembre 1939 avec 120 externes et des cours uniquement le matin[451]. Le pensionnat d'Oriocourt rouvre le 18 octobre 1939[452]. Par contre, le scolasticat des frères de Bettange se réfugie au pensionnat de Metz-Queuleu avec 14 scolastiques jusque fin juillet 1940[453].

[445]RP OMI Albert Schneider, *Souvenirs de jeunesse*, Lyon, 2004, p. 11 dactylographié.
[446]ADM 29J1172, lettre, 4 avril 1940.
[447]ADM 29J1172, notes manuscrites.
[448]Frère Apollin-Georges, déjà cité, p. 261 et p. 267.
[449]ADM 29J2110.
[450]ADM 29J1172, lettre, 21 septembre 1939.
[451]Christian Jouffroy, « Le collège Saint-Clément 1855-1970 », dans ouvrage collectif *Saint-Clément*, Woippy, éditions Klopp, 1994, p. 150.
[452]Anonyme, déjà cité, p. 23.
[453]Frère Apollin-Georges, déjà cité, p. 276.

C1-3 Les œuvres et associations

Malgré la guerre, Mgr Heintz donne l'ordre de continuer toutes les œuvres diocésaines car elles auront « *une tâche très importante à remplir après la guerre : comment s'y préparaient-elles si nous les laissons tomber en sommeil !... L'œuvre essentielle consiste dans le recrutement et la formation des cadres*[454]…».

L'Action catholique lorraine éprouve cependant des difficultés à se maintenir malgré ses 41 000 membres[455]. Un tiers d'entre eux est évacué ; un autre tiers est mobilisé. Certains cantons sont complètement dépeuplés à cause de l'évacuation. Dans ceux qui se maintiennent, des membres dirigeants des comités cantonaux et paroissiaux, des délégués, des conférenciers ne sont plus à leur place. Les réunions sont plus difficiles à tenir car pour circuler, il faut un sauf-conduit et, le soir, la lumière doit être camouflée. Malgré cela, le comité diocésain réussit à se réunir une fois par mois, la première fois le 18 septembre 1939. Pour continuer à exister, le comité diocésain encourage à tisser des liens avec les mobilisés en leur envoyant gratuitement le périodique de l'association et un hebdomadaire catholique, des paquets pour Noël et Pâques, en correspondant avec eux, en aidant les épouses. La même recommandation est donnée pour les évacués[456]. Le bulletin de l'ACL reparaît en décembre 1939. L'ACL lance des appels dans *Le Lorrain* pour récupérer des manuels de piété, des missels en allemand pour les envoyer aux prêtres évacués qui ne trouvent évidemment pas ce matériel dans les lieux de recueil, ainsi que du linge, des jouets et des jeux pour Noël pour les paroissiens évacués. De septembre 1939 à février 1940, l'ACL envoie ainsi 80 caisses et colis[457]. Elle organise le 18 février 1940 à Metz une journée des délégués cantonaux sous le patronage de l'évêque car *« il serait très regrettable de laisser tomber en ruine cet édifice… Il est toujours plus difficile de recommencer que de continuer*[458] ».

Les ligueuses moins dispersées car non concernées par la mobilisation, poursuivent leurs activités. Dès le 1er octobre 1939, elles reprennent le cycle des réunions paroissiales hebdomadaires, puis des congrès cantonaux. Elles tiennent leur assemblée générale à l'hôtel des Mines à Metz le 17 mars 1940 sous la présidence de Mgr Heintz qui leur signifie : « *Soyez des messagères d'espérance et de confiance !* » Aucunes des activités habituelles ne sont abandonnées : layettes, ouvroirs pour les pauvres, pour les missions, réouverture du foyer rue des Clercs à Metz pour abriter le midi les ouvrières et les employées[459]… En plus, elles organisent un service d'entraide et tricotent des vêtements chauds pour les envoyer aux évacués de Charente et de Vienne. Elles confectionnent

[454]*Communications officielles de l'évêché de Metz*, avril 1940, p. 30.
[455]*Le Lorrain*, 12 décembre 1939, p. 3.
[456]Ascomémo, non coté, périodique *L'Action Catholique Lorraine*, premier trimestre 1940.
[457]Ibidem et *Le Lorrain* septembre-décembre 1939.
[458]Texte de Mgr Louis, directeur de l'ACL, dans *L'Action Catholique Lorraine*, déjà cité.
[459]*Le Lorrain*, 10 mars 1940, p.3 et 18 mars 1940, pp. 1 et 2.

aussi du linge d'autel pour les curés évacués. Elles tricotent des chaussettes pour les mobilisés[460]. La ligue édite un mensuel en allemand *Kleines Echo* donnant des nouvelles aussi bien de Moselle que des lieux d'accueil[461].

Les œuvres de jeunesse éprouvent quelques difficultés liées à la mobilisation de ses cadres les plus anciens[462] et à la dispersion due à l'évacuation. La JOC-JOCF de la Moselle organise un comité d'entraide populaire pour aider les familles ouvrières dont les hommes sont appelés sous les drapeaux. Elle appelle à déposer des dons en nature et en argent à sa permanence rue des Clercs à Metz[463]. La JACF doit renoncer à ses projets de kermesse et de rassemblement fédéral prévu le 24 septembre 1939. Beaucoup de sections n'ont plus d'aumôniers. Aussi, Mgr Heintz nomme-t-il en janvier 1940 des aumôniers intérimaires plus âgés car *« c'est en grande partie du rôle spirituel exercé par l'aumônier que dépend l'avenir du mouvement rural[464] »*. Le 25 mars 1940 se tient encore une journée d'études de la Fédération diocésaine des œuvres de jeunes filles réunissant 200 dirigeantes des différents mouvements[465].

Malgré la guerre, les œuvres réussissent à se maintenir tant bien que mal et développent une activité d'entraide inédite. Même les syndicats chrétiens continuent leur activité et publient l'organe de la fédération[466].

C1-4 Parti chrétien-social

Dès le début de la guerre, jugé nationalement suspect, le parti social-chrétien est dissous. La parution de son journal, « *Jung-Lothringen* », est interdite. Son président, Victor Antoni, est arrêté le 28 septembre 1939 par le commissaire Becker à son domicile à Fénétrange, conduit à la prison de Lutzelhouse pendant deux jours, puis interné avec 15 autonomistes alsaciens à la prison de Nancy. Il est accusé d'espionnage, de relations avec une puissance ennemie. On soupçonne Antoni de soutirer des informations sur le nombre et les unités stationnées dans le secteur de Fénétrange. En 1941, Antoni explique qu'« *au début de la guerre ont eu lieu en Alsace et en Lorraine des arrestations qui en Lorraine, pour des raisons de politique intérieure et extérieure se sont limitées à un seul cas, c'est-à-dire le mien[467]. L'inculpation pour tous était « haute trahison, complot contre la sûreté de l'Etat et espionnage. Des chauvins français, des juifs et des mercenaires communistes*

[460]*Le Lorrain*, 23 septembre 1939, p. 3. Le siège des *Ligueuses de Moselle* est situé au 12 rue des Clercs à Metz. *La Libre Lorraine*, 1er octobre 1939, p. 3.
[461]Ascomémo, non coté. Le mensuel paraît au moins jusqu'en avril 1940
[462]*Le Lorrain*, 9 janvier 1940, p.3. Le journal signale une *« réactivation discrète »* des sections de JAC-JACF du canton de Vic.
[463]*Le Lorrain*, 13 septembre 1939, p. 3.
[464]Lettre, 25 janvier 1940, dans *Communications officielles de l'évêché de Metz*, mars 1940, p. 21.
[465]*Le Lorrain*, 28 mars 1940, p. 3.
[466]*Le Lorrain*, 14 janvier 1940, p.3.
[467]Cette affirmation est fausse. Antoni n'est pas le seul à être arrêté mais les Mosellans sont bien plus rares que les Alsaciens. Voir les listes d'internés dans W. Guggenbühl, *Von den Franzosen verhaftet von den Deutschen befreit*, Saverne, 1941.

s'étaient alliés pour m'éliminer à jamais parce que je me trouvais au premier rang du mouvement pour la Heimat[468] *lorraine*[469]*...*». Le député Robert Schuman désapprouve discrètement l'arrestation des autonomistes et la condamnation à mort de Charles Roos[470], l'un des leaders alsaciens, et intervient en leur faveur[471].

Victor Antoni est auditionné le 30 septembre 1939 par le tribunal militaire de Nancy sur l'affaire Joseph Brauner, directeur des archives à Strasbourg, inculpé d'espionnage le 9 septembre 1939 et sur l'affaire de l'abbé Scherer, président de l'Association des catholiques allemands à l'étranger, qui aurait financé les milieux autonomistes alsaciens-mosellans. Antoni reste enfermé dans la prison de Nancy, puis en juin 1940, il est transféré à la prison de Dijon, puis à celles de Lyon, Valence, Avignon et Chalon/Saône[472]. Dans cette ambiance de peur de la 5e colonne[473], le gouvernement français trouve certainement là une occasion de discréditer les milieux autonomistes accusés de conspirer avec l'ennemi.

C1-5 Avec les mobilisés

L'évêque de Metz indique dans une homélie toute l'importance de la tâche des prêtres-soldats au milieu de la troupe : «*… Le prêtre est un type d'élite. Par décret divin, il a mission de paître, de conduire, de régner sur le troupeau du Seigneur… Messieurs, aujourd'hui plus que jamais, les hommes de notre pays ont besoin de notre service, de notre sacrifice, c'est ainsi que nous régnerons sur leurs âmes*[474]*...*».

Aussi, les prêtres mobilisés sont au service des catholiques mobilisés, d'où qu'ils viennent. Ils célèbrent la messe, entendent la confession des soldats et parfois des civils quand les prêtres de la paroisse sont absents[475]. Ils organisent la messe de minuit, les communions, des foyers de soldats, des groupes d'amitié et les fêtes de Pâques. Ils disposent d'un autel portatif distribué par

[468]La patrie.
[469]ADM 41J6, fonds Moppert, avocat d'Antoni, page d'un Almanach certainement de 1941.
[470]Charles Roos est fusillé le 7 février 1940 à Champigneulles, près de Nancy. Tous les autres sont libérés en juin 1940 par les Allemands.
[471]François Roth, *Robert Schuman*, Paris, Fayard, 2008, p. 225. ADM 34J6, lettre de Sturmel, 28 septembre 1940 : Schuman « *a été le seul* (souligné par Sturmel) *parlementaire d'Alsace et de Lorraine qui pendant que nous étions internés à Nancy s'est entremis en notre faveur avec calme et conviction.* »
[472]Victor Antoni, *Grenzlandschicksal-Grenzlandtragik*, Sarrebruck, sans éditeur, 1957, p. 168.
L'expression est initialement utilisée lors d'une allocution radio diffusée par le général Emilio Mola, membre de l'état-major des forces nationalistes espagnoles en 1936 pendant la guerre d'Espagne parlant des partisans nationalistes cachés au sein du camp républicain. Par extension, l'expression désigne tout groupe de partisans infiltrés, généralement civils, prêts à œuvrer de l'intérieur pour favoriser activement la victoire des forces armées traditionnelles du même camp. Dès la déclaration de guerre et pendant la drôle de guerre, il s'est instauré un climat d'« espionnite ». On placarde des affiches de mise en garde, par exemple : « Se taire, c'est servir», on demande aux soldats de se méfier des « conversations de café », des « photographies de touristes » ou de supposés faux officiers. Voir à ce sujet, Jean-Louis Crémieux-Brihac, *Les Français de l'an 40*, Paris, Gallimard, 1990 (2 volumes).
[474]ADM 29J2087, homélie de Mgr Heintz du 1er juin 1940 au Grand séminaire de Metz qui prend Jeanne d'Arc pour exemple de sacrifié divin : « *…La Sainte Patronne de la France elle aussi a eu à commander, à régner sur les hommes de sa patrie et elle n'a connu qu'un moyen de s'acquitter de ce devoir : servir… La vie de Jeanne est faite de renoncement ; ce renoncement est tout fait d'Amour : tout prêtre doit en être là :* Servire regnare est…. »
[475]*Le Lorrain*, 6 septembre 1939, p. 3. Avis de Mgr Heintz.

l'Association de Notre-Dame du Salut. Les carmélites de la rue des Trinitaires restées à Metz proposent aux curés mobilisés l'envoi de pain d'autel[476]. Les revues *Miroir, Match et L'Illustration*[477] consacrent des reportages photos à ces prêtres, notamment au moment de Noël 1939. Ces revues permettent de garder le contact entre les prêtres en service pour la défense de la patrie et leurs paroissiens et participent à l'image positive du clergé[478].

Tous sont contents de pouvoir mener un apostolat auprès de ces soldats qui fréquentent en nombre les offices. Pour l'abbé Emile Berrar, professeur au Grand séminaire, mobilisé au 44e BCP en Alsace, « *le contact de tous les jours avec des camarades heureux de sentir un prêtre près d'eux, l'action discrète possible par la vie en commun sont un véritable réconfort. Nous sommes tellement privilégiés comme prêtres de pouvoir tout emporter avec nous : messe, bréviaire et le bien à faire ici plus encore qu'ailleurs…* ». L'abbé Joseph Pierre, vicaire de Sarralbe, maréchal des logis au 403e RDCA, confirme la joie que leur procure cet apostolat : « *Certes je regrette infiniment ma vie de prêtre de temps de paix, mais d'autre part, je me réjouis du sort de prêtre-soldat qui m'est assigné actuellement. Que de leçons à retenir, que de renseignements à tirer de ces quelques mois de guerre de ce milieu tout nouveau dans lequel nous sommes plongés. Certes, il y a quelques têtes dures, quelques indifférents, mais à côté d'eux, que de bons jeunes gens que d'hommes de caractère que de belles âmes ! Un petit exemple : pendant la messe de minuit que j'ai dite dans un abri, décoré et illuminé pour la circonstance, six hommes sur huit de ma pièce se sont approchés de la table sainte. Oui, on aime encore le prêtre surtout si ce dernier sait se donner à tous en vrai camarade, en ami. Comme je n'ai dans ma pièce presque que des Alsaciens-Lorrains, ils s'adressent chaque fois à moi quand il s'agit d'écrire une lettre en français* ». L'abbé Damant trouve que la présence des prêtres au milieu de la troupe est une chance : « *Comme il y a de belles âmes parmi tout ce monde - 700 soldats -. Le tout est de les trouver et de les diriger. C'est une occasion unique pour certains de connaître le prêtre…* ». Leur présence permet à des hommes issus de régions déchristianisées de renouer avec la religion. L'abbé Joseph Lett de Malaucourt donne dans une lettre du 23 avril 1940 toute la mesure de l'ampleur du travail à faire : *« …Une chose me paraît tous les jours de plus en plus certaine ; c'est que nous avons un travail immense à accomplir si nous voulons que cette guerre profite aux âmes et qu'elle hâte l'instauration du règne de Dieu parmi les hommes. A première vue, cela m'a paru même impossible vu que l'ignorance et surtout l'indifférence religieuse de la masse est tellement grande mais grâce à vos encouragements et à ma confiance inébranlable dans nos beaux mouvements de jeunesse catholique, je me suis remis au travail avec ténacité et persévérance… Et maintenant un cercle d'étude hebdomadaire fonctionne régulièrement où officiers, sous-officiers et simples soldats travaillent la main dans la main pour s'instruire et*

[476]*Le Lorrain*, 24 septembre 1939, p. 3.
[477]*Miroir*, 8 octobre 1939 et 7 janvier 1940, *Match*, 4 janvier 1940 et 14 mars 1940, *L'Illustration*, 8 février 1940 et 9 mars 1940.
[478]Témoignage oral de Roland Wilmouth, né en 1930 à Hagondange, septembre 2011. Il a été marqué par la photo de l'abbé Auguste Lagrange, lieutenant au Hackenberg, publiée dans *Match* du 14 mars 1940. Il raconte qu'à cette occasion, les Hagondangeois se sont arraché la revue pour voir leur prêtre en uniforme.

relever le niveau religieux, moral et même matériel du milieu où ils vivent. Une petite retraite pascale nous a permis d'obtenir qu'au moins 25% de l'effectif ait fait ses pâques. Mais là je suis fier de dire que ce sont nos Lorrains qui ont montré le plus de courage et de bonne volonté. Les lectures cinéma et surtout les revues pornographiques qui se vendent parmi la troupe est un chapitre très délicat... Ces revues sont funestes pour le moral des soldats...». Des prêtres estiment faire œuvre de mission. Julien Freund, vicaire de Thionville, mobilisé au 42e DAT, écrit le 15 mai 1940 que « …l*e moment est venu de faire le sacrifice de sa vie pour la noble cause de la conservation et l'extension du christianisme en France et dans le monde. C'est le leitmotiv de ma prière de tous les instants. Ce sera en son temps la condition de notre victoire certaine…».* Ainsi, des prêtres mosellans font quelques baptêmes de soldats.

Néanmoins, certains se plaignent de l'isolement. Pourtant, le contact des séminaristes mobilisés avec les non-mobilisés est maintenu tant bien que mal. Fin septembre 1939, une première lettre circulaire leur est envoyée par le supérieur du Grand séminaire. L'évêque leur transmet également un mot d'encouragement. Le bulletin de liaison, *La Mutte,* reparaît irrégulièrement en 1940 après quatre mois d'interruption. Il est envoyé aux séminaristes mobilisés[479]. Un prix spécial est accordé aux mobilisés pour l'abonnement au journal *Le Lorrain,* 7 francs par mois au lieu de 10[480]. Des correspondances régulières arrivent au Grand séminaire jusque début juin 1940. Les lettres pastorales de Mgr Heintz en septembre-octobre 1939 et en février 1940 sont un réconfort, comme le souligne l'abbé Dibourg, vicaire de Forbach : « *Isolé, un peu perdu dans la masse uniforme, la méditation de vos lettres redonne courage et confiance et me rappelle le rôle que je dois continuer à remplir malgré les difficultés auprès de mes compagnons de malheur*[481] ». Pour garder le contact, Mgr Heintz envoie cinq lettres circulaires de septembre 1939 au 6 mai 1940 à ses prêtres soldats qu'il qualifie d'*« apôtres »*. Il ordonne plusieurs clercs dans des villages sur le front de Moselle[482].

Mais l'abbé Ferdinand Antoine, curé de Lucy mobilisé au 146e RIF, le reconnaît : « *Vivre avec les soldats, partager leur vie, leurs repos et leurs difficultés est l'idéal pour le prêtre. Mais quand cette vie monotone et sédentaire se prolonge, il se crée un esprit de camaraderie qui peut-être sera pour eux un obstacle quand sera venu le moment de découvrir leurs faiblesses ! Malgré tout, nous restons confiants et voulons vivre auprès d'eux en prêtres avant que d'y vivre en soldats !* »

Plusieurs prêtres et religieux du diocèse sont décorés de la croix de guerre pour leurs actes de bravoure[483]. Le clergé subit des pertes parmi ses mobilisés. Huit d'entre eux sont

[479]Seulement 4 numéros d'octobre 1939 à juin 1940.
[480]*Le Lorrain*, 20 septembre 1939, p. 3. L'abonnement commence en octobre 1939.
[481]ADM 29J2110, lettres de prêtres mobilisés.
[482]*Le Lorrain,* 26 septembre 1939, p. 3, 4 octobre 1939, p.2, 18 octobre 1939, p. 3 : le 24 septembre 1939 un diacre d'Amiens ; le 1er octobre, un mariste lyonnais ; le 18 octobre, 5 mobilisés cantonnés à Luppy.
[483]*Communications officielles de l'évêché de Metz*, février-juin 1940 : l'abbé Emile Muller, étudiant à Paris, originaire de Metz, vicaire à Merlebach, officier de renseignements ; les pères Jean Bartholomeus, aumônier dans la ligne

décédés brutalement : un dès le 19 septembre 1939 des suites d'une chute à cause de l'emballement d'une voiture hippomobile ; deux des suites de maladie. les autres pendant les combats de mai-juin 1940[484]. Considérés comme des « héros » ou des « martyrs » par l'institution catholique, leur mort participe à l'image positive de l'Eglise.

C2- Sur les terres d'accueil

Le diocèse de Metz est bicéphale puisqu'un tiers de ses fidèles, 40% des ecclésiastiques et la moitié de ses religieux sont évacués principalement en Charente et dans la Vienne.

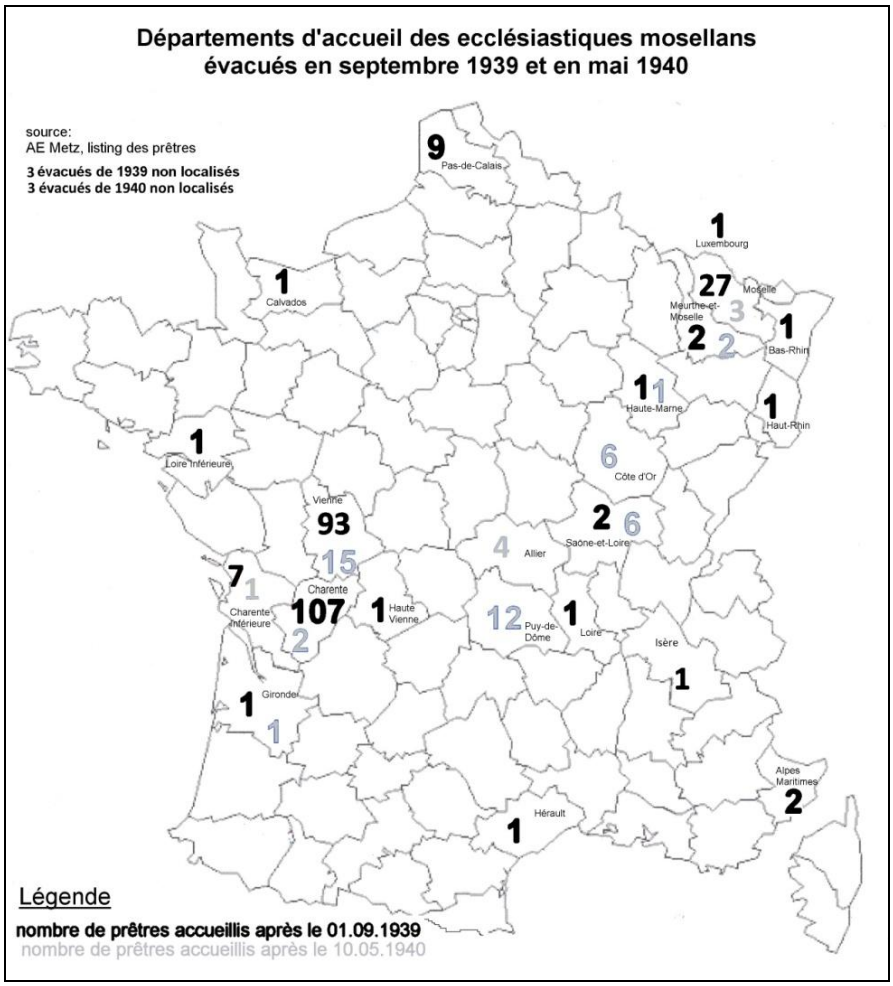

Maginot, et Théodore Pilat, agent de transmission, de la Compagnie de Jésus, professeurs au collège Saint-Clément à Metz ; l'abbé Lagarde, aumônier des Petites-sœurs des Pauvres à Metz-les-Bordes, aumônier militaire ; l'abbé Emile Berrar, professeur au Grand séminaire de Metz, commandant d'un BCP. *Le Lorrain* 1er novembre 1941, p. 1 : citations du 23 juin 1941 à l'ordre du corps d'armée : les abbés Joseph Welferinger et Emile Thill, sous-lieutenants au 167e RI. *Le Lorrain*, 20 décembre 1941, p. 3 : citation du 15 mars 1941 : l'abbé Julien Leclerc, directeur du Grand séminaire, reçoit la croix de guerre avec palmes et citation du général Huntziger. *Le Lorrain* 10 février 1945, p. 2 : l'abbé Welter cité à l'ordre de la division pour avoir défendu un pont le 16 juin 1940. *Le Lien* n°6, mars 1941, p. 8 : l'abbé Edouard Leroy, archiprêtre de Pournoy-la-Grasse est cité à l'ordre du régiment ; l'abbé François Genevaux, curé de Bioncourt, cité pour avoir traversé à la nage les inondations dans le secteur de Puttelange pour dégager une vingtaine de blessés. Supplément au *Lien* 15 décembre 1941 : l'abbé Leclerc reçoit le 15 mars 1941 la croix de guerre avec palmes. *Le Lien* n° 22 mai 1943, p. 5 : abbé Keime curé d'Angevillers, lieutenant au 169e RIF cité pour les combats des 18-19 juin 1940. *Le Lien* n°30, avril-juin 1945, p. 10 : abbé Welter, professeur GS, cité à l'ordre de la division pour les combats du 15 juin 1940. Marie-Joseph André, *Un artisan de la Victoire : le RP Henri Schwander, Rédemptoriste*, chez l'auteur, Cravanche, 1946 : le prêtre rédemptoriste Henri Schwander au 172e RIF à Strasbourg est décoré de la croix de guerre pour avoir récupéré un officier blessé le 17 juin 1940.

[484]Voir annexe 15, martyrologe du clergé mosellan.

Départements d'accueil des ecclésiastiques évacués[485]			
	01.09.1939	mai 1940	Total
Allier		4	4
Alpes-Maritimes	2		2
Bas-Rhin	1		1
Calvados	1		1
Charente	106	2	108
Charente-Inférieure	7	1	8
Côte-d'Or		6	6
Gironde	1	1	2
Haute-Marne	1	1	2
Haute-Vienne	1		1
Haut-Rhin	1		1
Hérault	1		1
Isère	1		1
Loire	1		1
Loire-Inférieure	1		1
Luxembourg	1		1
Meurthe-et-Moselle	2	2	4
Moselle	27	3	30
Pas-de-Calais	9		9
Puy-de-Dôme		12	12
Saône-et-Loire	2	6	8
Vienne	93	15	108
Inconnu	3	3	6
Total	**262**	**56**	**318**

De nombreuses sœurs des zones évacuées se retrouvent également dans le Poitou où elles sont dispersées par petites communautés.

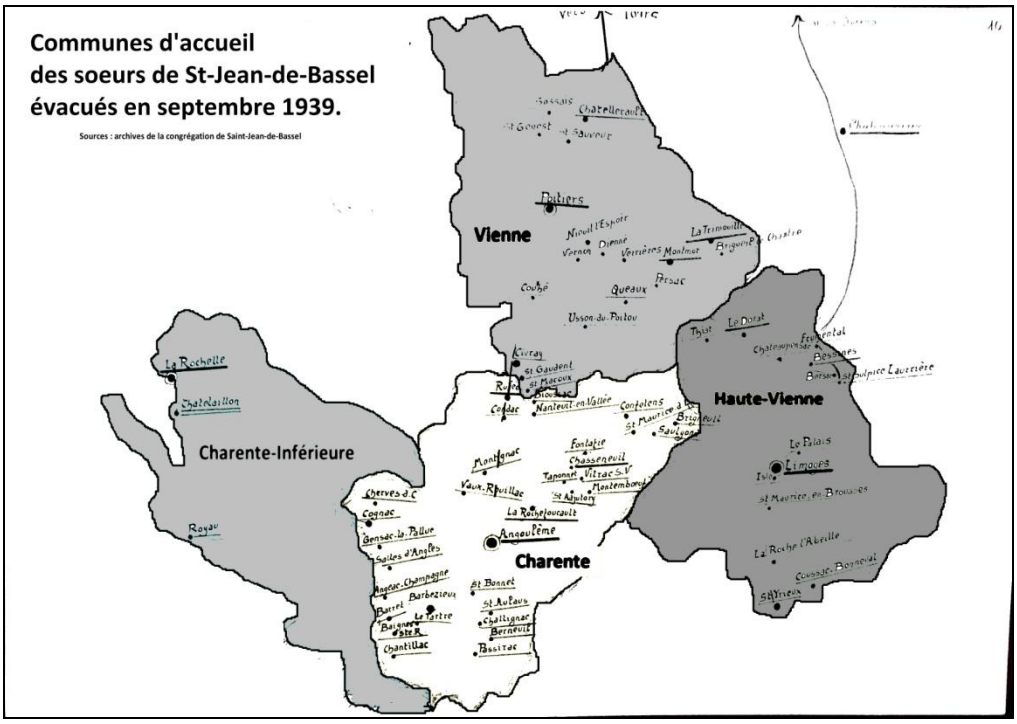

[485]Voir annexe CD2, corpus.

Pour l'évêque de Metz, les *« fidèles évacués garderont un souvenir rempli de gratitude »* de la présence des prêtres à leurs côtés.

Au total, 287 prêtres évacués, 27,3% du clergé séculier, sont hors de Moselle en juin 1940. Ils sont, en règle générale, avec leurs paroissiens. Par contre, en raison de la mobilisation ou de la maladie, des paroissiens sont laissés sans pasteur.

Les prêtres évacués dépendent juridiquement des évêchés des départements d'accueil et doivent se plier aux statuts diocésains locaux[486]. Le clergé du diocèse de Metz doit se plier aux règles du ministère paroissial éditées par les diocèses d'accueil. Il a malgré tout le droit de prêcher, de confesser et de donner l'extrême-onction aux malades mosellans. Les prêtres des diocèses d'accueil peuvent déléguer aux prêtres du diocèse de Metz des mariages, baptêmes et enterrements, surtout quand il s'agit de paroissiens mosellans, mais il faut qu'ils obtiennent une dérogation de l'évêché. Les registres sont tenus dans ceux des deux diocèses, d'origine et d'accueil[487].

Mais, l'éclatement du diocèse de Metz sur le territoire national s'accompagne d'un éclatement des communautés villageoises dans plusieurs localités, parfois dans plusieurs départements, ce qui rend très difficile l'accomplissement du ministère aux prêtres mosellans. Par exemple, à Vars (Charente), les ouailles de l'archiprêtre Unterreiner de Sarralbe (365 de Sarralbe et 225 de Val-de-Guéblange) vivent disséminées dans une vingtaine de villages ou de fermes dans un cercle de douze kilomètres. L'archiprêtre n'a à sa disposition qu'une pauvre bicyclette. Les évacués qui trouvent refuge à Marsac ont de 2 à 4 km à faire pour aller à l'église, circonstance qui provoque de douloureux mécontentements. L'abbé François Goldschmitt explique que ses *« 1 330 paroissiens lorrains disséminés dans 40 localités différentes au moins dans un rayon de 30 km autour de Mansle m'attelaient à une besogne presque surhumaine. Sans le recours de mon auto et sans ma santé robuste, je n'aurais été leur curé que pour la forme[488] »*. Tous n'ont pas la chance de disposer d'une auto, loin s'en faut[489]. La majorité des prêtres se déplacent à vélo, parfois à moto : « *Mes ouailles sont dispersés un peu partout à travers la Charente. Il y en a au moins dans 35 localités. Nous nous faisons néanmoins un devoir de les visiter le plus fréquemment possible, plus spécialement ceux qui ne sont pas régulièrement desservis par un prêtre réfugié. Nous nous sommes acheté une motocyclette assez puissante et à tour de rôle, nous partons une fois par semaine dans la*

[486]ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux prêtres évacués mi-septembre 1939, pp. 2-3.
[487]ADM 29J2110, avis officiels au clergé mosellan évacué et 29J2107, directives des diocèses de Metz, Poitiers et Angoulême, 1939.
[488]François Goldschmitt, *Tragédie vécue dans les marches de l'Est,* volume 1, pp. 7-11 et volume 3, pp. 5-13, Rech, 1947-48 ; journal *Le Lien* n°1, janvier 1940.
[489]Alfred Chatelain, « L'industrie automobile française », dans *Revue géographique de Lyon* 1950, volume 25, p. 106. Selon lui, en 1938, 224 000 voitures sont produites en France pour 41 560 000 habitants. A titre de comparaison, la France a produit 3,5 millions de voitures en 2005, 2,3 millions en 2011 pour environ 64 millions d'habitants. Georges Dobias, *Vers la voiture automate*, Paris, éditions Odile Jacob, 2003, p. 13. En 1940, il y avait 9 millions de voiture pour toute l'Europe. En 2011, il y a 31 millions de voitures en France.

région de Cognac ou de Chalais… Notre vie est une véritable vie de missionnaire. C'est très dur mais fort intéressant[490] *…».* Ainsi, la dispersion et la distance empêchent certains paroissiens d'assister aux offices ou aux réunions des œuvres. Le préfet de la Charente écrit que *« le Mosellan redoute de se sentir éloigné, sinon séparé de son église… et de son curé*[491] *»* au point de refuser un meilleur logement un peu trop loin de son groupe. L'abbé Michelot confirme que « *le plus dur pour mes gens à Orches (Vienne) c'est d'être éloignés du bourg et de l'église et de l'école. C'est pénible pour les pauvres gosses qui doivent y venir en hiver*[492] ».

L'archiprêtre de Forbach reconnaît que « *la transplantation et l'éparpillement des grandes paroisses ont disloqué toutes les organisations si péniblement édifiées*[493] ». D'autre part, le manque de salle et la dispersion[494] ne permettent pas d'organiser les œuvres. Par contre, les mineurs évacués dans le Pas-de-Calais reçoivent un encadrement pastoral assez structuré sous la conduite de l'abbé Hoffmann de Stiring-Wendel qui est, en février 1940, à la tête de sept aumôniers affectés aux concessions minières et en résidence à Avion, Barlin, Bruay-en-Artois, Bully-les-Mines, Grenay, Hénin-Liétard, Lens et Liévin[495].

Mgr Schmit le reconnaît : « *les évacués s'ennuient* » et il recommande aux membres de l'ACL restés en Moselle « *d'être en relations suivies avec les paroisses d'évacués*[496] *».*

C2-2 Garder le lien

Tout un réseau s'organise pour garder le contact car « *dans un milieu indifférent ou même hostile, pour maintenir les traditions lorraines et chrétiennes, il faut les* –les paroissiens mosellans– *visiter ; il faut les réunir au moins une fois la semaine, soit le dimanche, soit en semaine*[497] *…*». Le 14 septembre 1939, Mgr Heintz diffuse une circulaire auprès des prêtres évacués pour leur donner quelques consignes. Pour que soient « *cultivés les sentiments qui les relient à leur diocèse d'origine* », il demande aux prêtres « *de maintenir les usages religieux et les groupements et de communiquer des nouvelles de Lorraine pour les garder fidèles à leurs légitimes traditions, à la France et à l'Eglise*[498] ». Mgr Heintz propose de faire des émissions lorraines le dimanche dans une

[490]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[491]ADC, 1M246, lettre aux sous-préfets, 19 décembre 1939.
[492]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Michelot de Beyren à Orches (Vienne), 13 novembre 1939.
[493]ADM 29J1197, rapport archiprêtre de Forbach depuis Angoulême, 12 mars 1940.
[494]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Hallinger, curé de Schwerdorff, évacué à Oyré (Vienne), 19 décembre 1939 : *« Ma pauvre JACF du canton de Bouzonville est tellement dispersée dans le département de la Vienne qu'il est très difficile pour moi de les grouper comme auparavant. »*
[495]Jean-Eric Iung, « L'importation du régime local. Ecoles et cultes du temps de l'évacuation », dans *Un exil intérieur***,** Lyon, édition Libel, 2009, p. 106. Les aumôniers mosellans gèrent un budget d'assistance alimenté pour l'essentiel par la Fédération nationale catholique à hauteur de 100 000 francs en espèces et de 50 000 francs en nature (couvertures, vêtements...).
[496]Périodique *Action Catholique Lorraine*, 1er trimestre 1940, p. 1.
[497]ADM 29J2109, rapport de l'abbé Hoffmann, aumônier des mineurs dans le Pas-de-Calais.
[498]ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux prêtres évacués mi-septembre 1939, pp. 3-4.

émission religieuse *« Un sermon »* sur Radio Lafayette qui diffuse dans tout le Sud-Ouest depuis Bordeaux. Cela existe déjà pour l'Alsace[499].

Mgr Schmit, vicaire général, installé à Poitiers, 44 rue Jean-Jaurès, est le lien entre l'évêque et les diocésains mosellans avec la fonction de délégué de l'évêque. L'évêque entretient une importante correspondance avec son vicaire. Mgr Heintz vient plusieurs fois faire des tournées dans les communautés évacuées. Il est dans le Pas-de-Calais début novembre 1939 où il va dans toutes les communautés lorraines, jusqu'à six par jour, puis dans la Vienne mi-novembre[500]. Souffrant, il ne peut plus se déplacer pendant l'hiver 1939-1940 et demande aux évêques locaux de pallier à son impossibilité de se rendre auprès de ses ouailles évacuées[501]. Le 8 octobre 1939, Mgr Dutroit d'Arras (Pas-de-Calais) se rend à Noyelles-Godault à l'occasion de la fondation de deux écoles chrétiennes et pour apporter son soutien à des nouveaux paroissiens pour qui « *le révérend père Brünner(…) a traduit en dialecte sarrois (sic)* » les paroles de l'évêque[502]. Le 23 janvier 1940, l'évêque de Poitiers, accompagné de Mgr Schmit et Mgr Manceau, visite les communautés évacuées[503]. D'autres personnalités catholiques mosellanes se rendent aussi près des évacués comme le député Robert Schuman, président de l'ACL, nommé en mars 1940 sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés ou l'abbé Hennequin, directeur du *Lorrain*. Une fois rétabli, Mgr Heintz retourne dans la Vienne et en Charente du 14 au 18 avril 1940 où il est accueilli avec empressement par les fidèles[504]. *« La visite de notre cher évêque de Metz fut pour tous les évacués lorrains du canton de Saint-Amant une journée de joie inoubliable[505]…».* A Montemboeuf (Charente), dans son sermon, Mgr Heintz déclare que *« le diable s'emparera bientôt de Hitler[506] ».*

Le lien s'établit non seulement de la part de la hiérarchie, mais aussi au sein même du clergé évacué. Ainsi, ce dernier se réunit à plusieurs occasions : à La Puye (Vienne) autour de Mgr Mesguen ; le 6 décembre 1939 au Grand séminaire de Poitiers avec 58 prêtres évacués dans la Vienne sous la présidence de Mgr l'évêque de Poitiers[507] ; le 20 décembre à Rochefort/Mer (Charente-Inférieure) avec Mgrs Schmit et Liagne[508] ; le 24 avril 1940 au Grand séminaire de Poitiers avec 60 prêtres messins sous la présidence de Mgr Heintz[509]… Des pèlerinages d'évacués

[499]ADM 29J1113, lettre de Mgr Douvier, vicaire général des évacués d'Alsace, 11 novembre 1939. *Le Lorrain*, 1er décembre 1939, p. 3.
[500]*Le Lorrain*, 6 novembre 1939, p. 3. *La Libre Lorraine*, 10 novembre 1939, p.4. ADM 29J1132. Mgr Schmit a également une résidence au Grand séminaire, 226 Route de Bordeaux, à Angoulême.
[501]*Le Lorrain*, 15 janvier 1940, p. 2.
[502]Brochure *Semaine religieuse du diocèse d'Arras* n°39, 13 octobre 1939, pp. 471-472.
[503]Chronique de guerre de l'abbé Schneider de Koenigsmacker cité par Jacky Klaiser, *1609 jours sous la botte*, Florange, imprimerie Presses du Tilleul, 2004, pp. 129-135.
[504]*Le Lorrain*, 21 avril 1940, p.2, 16 mai 1940, p.3 et 18 mai 1940, p. 3.
[505]François Goldschmitt, déjà cité, volume 1, pp. 7-11 et volume 3, pp. 5-13 et journal *Le Lien* n°1, janvier 1940.
[506]Lettre de Célestine Brandstett à sa tante d'Herbitzheim (67) en date du 20 avril 1940, citée par Robert Mourer, *Wittring, un village lorrain de paix et de guerre*, imprimerie Sarregueminoise, 2009, p. 224.
[507]Chronique de guerre de l'abbé Schneider de Koenigsmacker, déjà cité.
[508]*Le Lorrain*, 1er février 1940, p. 3.
[509]*Le Lorrain*, 18 mai 1940, p. 3.

mosellans sont organisés à Lourdes (Hautes-Pyrénées) entre le 27 mars et le 31 mars 1940 depuis la Vienne et du 6 au 11 mai 1940 depuis la Charente[510].

La presse catholique de langue allemande, *La Libre Lorraine,* est envoyée gratuitement aux mobilisés et évacués dialectophones. Elle consacre une pleine page aux évacués, permettant ainsi de garder le lien entre les différentes paroisses évacuées et entre les parties et les restées. Des paroissiens continuent à être abonnés au *Volksblatt* et lisent aussi *Le Lien*[511] créé par l'abbé Goldschmitt et publié à *l'Imprimerie Charentaise* sur 4 pages en format A3 en allemand, sauf rares exceptions. Les évacués peuvent l'acquérir par abonnement, moyennant la somme de 5 francs. Grâce à une souscription, *Le Lien* peut être envoyé gratuitement. Deux fois par mois, ce journal s'attache à la description du déroulement de l'évacuation, de l'accueil, de la vie des évacués décrits par l'abbé. Un article sur l'hospitalité de la Vienne est censuré[512]. Etait-il trop critique ? Le journal tire de 3 500 à 8 846 exemplaires[513]. Au total, dix numéros du *Lien* sont publiés de janvier à mai 1940. *Le Lorrain*, le journal catholique de langue française, est également envoyé aux abonnés évacués.

Il est aussi recommandé de réorganiser les œuvres et de désigner « *pour chaque agglomération, si petite soit-elle, une personne de confiance pour l'Action Catholique Lorraine*[514] ». Le même souhait vaut pour la Ligue féminine. Les ligueuses reçoivent toujours le *Bulletin de la Ligue* en langue allemande[515]. La dispersion permet difficilement de les réactiver. Les œuvres de jeunesses s'appuient sur celles existantes mais elles sont souvent moribondes. Toutefois la pugnacité de certains aumôniers permet de recréer çà et là des fédérations. Par exemple, l'abbé Hallinger, aumônier de la JACF du secteur de Bouzonville, publie dans la Vienne un journal ronéotypé *Voix lorraines* pour les jacistes mosellans[516]. Les Cœurs Vaillants évacués publient un petit journal ronéotypé de 6 ou 8 pages *Joyeux Lorrains*[517]. Les mineurs mosellans évacués dans le bassin de Lens reconstituent une section de la CFTC qui tient son assemblée générale le 3 mars 1940 à Lens sous la présidence d'Henri Meck, président de la fédération internationale des mineurs chrétiens et député alsacien de l'UPR. La motion adoptée revendique des considérations

[510]ACSC, non coté, journal de sœur Jeanne–Marguerite. Une trentaine d'habitants de Saint-Avold participent à ce pèlerinage. *Le Lorrain*, 9 mai 1940, p. 2. Lettre de Célestine Brandstett, déjà citée : 93 réfugiés de Wittring participent à ce pèlerinage.
[511]ADM 29J2108, réponse au questionnaire sur la situation au 15 février 1940 à la veille de la visite pastorale.
[512]*Le Lien* n°4, février 1940, p. 2.
[513]François-Yves Le Moigne, « La presse de l'exil », dans SHAL, *Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale*, Metz, éditions Serpenoise, 1984, p. 3 : 188 en Charente, 1 186 en Vienne, 465 en Charente Inférieure, 454 au Pas-de-Calais, 971 en Moselle et 1 724 aux soldats.
[514]ADM 29J2110, avis officiels au clergé mosellan évacué.
[515]ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux prêtres évacués, 14 septembre 1939, p. 6.
[516]ADM 29J2111. Nous n'avons trouvé qu'un seul numéro de ce journal datant de mars 1940. Il est publié sur 4 pages format A4.
[517]Ascomémo 1Ev, collection de 4 n° de *Joyeux Lorrains*. Pas de date, ni de lieu d'impression, mais il a été édité dans le Poitou.

matérielles : classification, meilleurs logements, jardins, médecins et infirmiers bilingues. Un dernier numéro du journal *Le syndicaliste chrétien* est publié en juin 1940[518].

Des actions en faveur des évacués sont également mises en place. La quête nationale du 8 octobre 1939 est destinée aux réfugiés[519]. Le 15 septembre 1939, les évêques de Strasbourg et Metz adressent une lettre aux catholiques de France : « *…Les secours locaux, même les plus généreux de l'initiative privée, les sacrifices les plus méritoires de l'Etat ne pourront suffire à tout. Leurs ressources sont limitées, la misère ne l'est pour ainsi dire pas… On peut soutenir que rarement, sinon jamais, le pays n'avait vu un aussi grand nombre de citoyens pour lesquels il ne manquait rien, plongés subitement et d'une manière imméritée dans un dénuement extrême, les exposant à la pire détresse. Les circonstances nécessitaient une solidarité et une mobilisation générale du pays. Les Alsaciens et les Lorrains appartiennent aux deux provinces chères entre toutes à vos cœurs. Pendant près d'un demi-siècle de domination étrangère, elles ont gardé pour la mère patrie la plus touchante fidélité…».* Un comité de soutien avec comme président d'honneur le cardinal Verdier et pour président effectif le général de Castelnau est constitué avec mission de recueillir des dons, recevoir des souscriptions individuelles, assurer la répartition des fonds entre les diocèses qui offrent l'hospitalité aux réfugiés. La FNC réunit ainsi près de trois millions de francs envoyés aux évacués en espèces ou en nature[520]. Mgr Heintz adresse ses remerciements au général de Castelnau : « *J'étais profondément touché par la ferveur des catholiques de France qui ont suivi votre appel, un chaleureux retentissement à cette lettre, à laquelle son excellence l'évêque de Strasbourg et moi vous ont adressée… C'est en même temps un exemple de la grande activité qui a été déployée par notre comité et sa montée à laquelle vous comme vrai chef avez participé*[521]*…*». Un Office catholique de secours aux réfugiés de la Moselle est créé à Poitiers pour distribuer vêtements et autres objets utiles[522]. Dans *La Croix* de janvier 1940, Mgrs Ruch et Heintz lancent un appel en faveur des réfugiés pour leur trouver du travail. En conséquence, à l'initiative de la Fédération nationale catholique à Paris, est créé le 1er février 1940 un Office social catholique des réfugiés de la Moselle pour les femmes avec siège au 44 rue Jean Jaurès à Poitiers et pour les hommes à Savigny-sous-Faye (Vienne). Il est chargé du reclassement professionnel des réfugiés de 14 à 60 ans, principalement dans l'agriculture mais aussi dans l'industrie[523]. La Fédération lance aussi un appel le 26 avril 1940 pour aider le Comité de Secours aux Alsaciens et Lorrains évacués et collecte plus de 2 900 000 francs. Deux millions six cent mille francs sont dépensés pour une aide directe aux Alsaciens-Lorrains, pour de la laine à tricoter, des tissus pour confectionner des vêtements, des couvertures (avec dons, soit 8 à 9 tonnes), 12 700 colis aux mobilisés des familles évacuées. Les efforts sont inégaux selon les diocèses. De grands et riches diocèses comme Bordeaux, Lille,

[518]*Le Syndicaliste chrétien*, juin 1940.
[519]*Le Lorrain,* 30 septembre 1939, p. 3.
[520]Robert Mourer, déjà cité, p. 217. *Le Lorrain,* 29 septembre 1939, p. 2.
[521]ADM 29J2073, lettre de Mgr Heintz, 4 mai 1940.
[522]ADM 29J2110, avis officiels au clergé mosellan évacué.
[523]ADM 29J2109, affaires scolaires.

Toulouse ne donnent rien à l'inverse de Rouen (165 000 francs) ou Rodez (50 000 francs) [524]. Le 6 septembre 1939, Robert Schuman prend la direction du Centre de renseignements des repliés de Moselle à Poitiers qui s'occupe de l'hébergement des évacués[525]. Le 22 mars 1940, il est appelé à faire partie du cabinet Reynaud comme sous-secrétaire d'Etat pour les Réfugiés.

C2-3 Terres indifférentes religieusement

Si certains s'interrogent si *« on n'a pas exagéré dans les départements d'Alsace-Lorraine, l'état de déchristianisation du reste de la France[526] »*, le chanoine Fernand Boulard fait bien figurer la Charente et la Vienne, principales terres d'accueil, parmi les départements *« indifférents »* au point de vue religieux sur la carte des pratiques religieuses dans la France rurale de 1946[527], à l'exception d'une petite partie de l'ouest du département de la Vienne, fortement catholique.

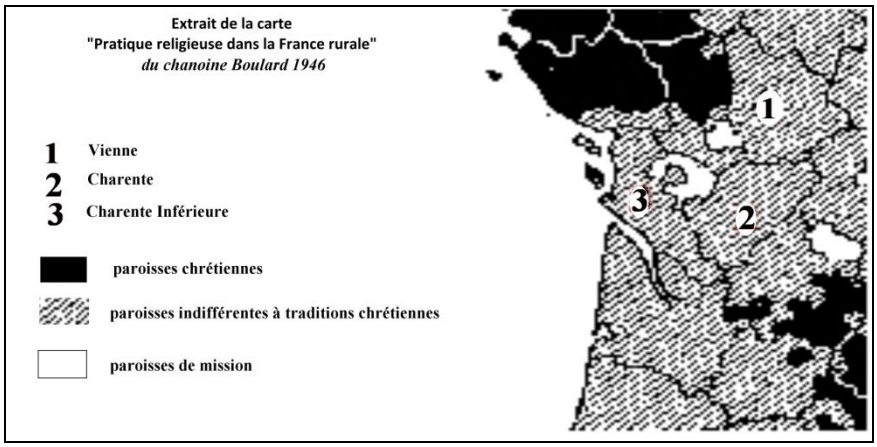

De nombreux prêtres et religieux mosellans le constatent et les rapports sont nombreux : *« A Mansle (Charente), les catholiques locaux ne me faisaient guère de travail : des 2 200 catholiques charentais, 200 à peine étaient pratiquant [528] »*. Ils s'en plaignent auprès de leur évêque : « *Le grand nombre des habitants sont indifférents en matière de religion. Ils sont aussi très peu sympathiques à l'égard des évacués. Il n'y a pas d'œuvre dans la paroisse, il n'y avait que la messe du dimanche.* » (abbé Tousch de Metzing à Berneuil en Charente-Maritime) *« Les gens d'ici ont beaucoup de qualités humaines, dommage que ce ne soit pas des vertus : sur 600 habitants, trois hommes et vingt femmes, et les enfants vont à la messe dominicale[529] »*. (curé de Beyren-lès-Sierck

[524]ADM29J1730, lettre de la Fédération nationale catholique à Paris, 26 avril 1940.
[525]*Le Lorrain*, 17 septembre 1939, p. 1.
[526]Revue *Etudes*, 5 janvier 1940, article signé René Royblé, « Journal d'un maire rural de l'Ouest ». Le maire en question est un maire mosellan évacué dans le Poitou. Il note que le dimanche 10 septembre 1939, « *le curé de la commune réfugiée a parlé avec une émotion prenante à la messe paroissiale du dimanche devant les fidèles des deux paroisses réunies. Il s'est félicité de trouver ici une belle église et une population croyante. L'insistance avec laquelle il l'a souligné montre son étonnement*.»
[527]Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français XIX-XX^e siècles*, Paris, PFNSP-CNRS-EHESS, 1987, tome 2.
[528]François Goldschmitt, *Tragédie vécue dans les marches de l'Est,* volume 1, pp. 7-11 et volume 3, pp. 5-13, Rech, 1947-1948 et journal *Le Lien* n°1, janvier 1940.
[529]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Michelot de Beyren évacué à Orches (Charente-Maritime), 13 novembre 1939.

à Orches dans la Vienne) *« Les Lorrains sont fiers de montrer leur foi en présence de l'indifférence religieuse qui règne. Sur 700 habitants d'Oyré, 40 à 50 adultes viennent à l'église*[530] *». « Ici église absolument vide en semaine ; le dimanche, 20-25 femmes et pas un homme ou jeune homme. Pourtant les gens sont avenants et contents d'avoir un curé. Enfants très peu instruits, la moitié pas à l'église, même le dimanche. C'est presque décourageant*[531] *». « Le dimanche, assistance minime à la messe ; la semaine, aucun enfant indigène à la messe. A peine un enfant de chœur que le curé mosellan remplace souvent* ». (abbé Bach de Reyersviller à Saint-Martin-l'Ars dans la Vienne) *« La paroisse est dépourvue de prêtre depuis 20 ans. C'est tout dire. Les gens y vivent à peu près comme des païens. Pourtant la ferveur de nos braves Lorrains les édifie déjà. L'assistance aux offices devient plus nombreuse. C'est peut-être la curiosité qui les amène mais n'est-ce pas déjà la première fourche de la grâce ? Nous nous efforçons de rendre aussi accueillante que possible la pauvre petite église si négligée jusqu'à présent. Toute une après-midi a dû être consacrée à enlever les toiles d'araignées qui entouraient même le tabernacle. On nous a même demandé de faire le catéchisme aux enfants de Caponnat. Nous étions heureuses d'accepter. Nous sommes donc en pays de mission et nous nous sentons très heureuses de notre sort, heureuses de pouvoir faire du bien*[532] *…*».

Aussi, cette indifférence religieuse entraîne une absence de collaboration entre les pratiquants mosellans et les déchristianisés du Sud-Ouest. « *Il n'y a pas de collaboration. La plupart n'ont ni foi ni religion et ne veulent pas en avoir* ». (abbé Fersing d'Hilsprich à Marcillac en Gironde) « *J'ai essayé des réunions communes de la JACF. J'ai dû revenir aux réunions séparées sous peine de voir une collaboration stérile* ». (abbé Friederich d'Anzeling à Buxeuil dans l'Indre) *« Fait un essai de collaboration avec la ligue et la JOCF, mais pratiquement les efforts n'ont pas abouti. Raisons : mentalités très diverses, conceptions religieuses dissemblables (par exemple les dirigeantes de la JOCF ne vont pas à la messe dominicale) ; travail très superficiel du cercle d'étude, absence de foi !* » (abbé Meyer de Bouzonville à Chauvigny dans la Vienne) Finalement, « *les Lorrains catholiques pratiquants ne fusionneront avec les Charentais que sur le territoire des organisations neutres par exemple le football au détriment de nos vêpres si bien fréquentées jadis*[533] ». (abbé Wagner de Neunkirch-les-Sarreguemines à Taizé-Aizie en Charente)

Plus surprenant, l'abbé Rodolphe de Barst, réfugié à La Menèche (Charente), se plaint aussi auprès de Mgr Schmitt de l'accueil du prêtre local : non-hébergement au presbytère, interdiction de sonner la cloche pour les offices des Mosellans, interdiction d'utiliser les livrets de chants pour la chorale mosellane sous prétexte que cela les abîme, interdiction de quêter pour l'achat de livrets de chants, interdiction de faire un office le dimanche de Pâques sous prétexte que les autochtones ne

[530]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Hallinger, curé de Schwerdorff évacué à Oyré (Vienne).
[531]ADM 29J2075, lettre abbé Schmidt de Malling réfugié à Mondion (Vienne), 28 octobre 1939.
[532]ACSJB, lettre de sœur Clémence Marie Marthéry de Saint-Jean-de-Bassel évacuée à Taponnat (Charente), 21 octobre 1939.
[533]ADM 29J2108, réponse au questionnaire sur la situation au 15 février 1940 à la veille de la visite pastorale.

comprennent pas l'allemand…[534] Cas isolé ? Certains Charentais montrent de l'hostilité à la religion, la plupart de l'indifférence. Les hommes ne viennent à l'église que le dimanche des Rameaux, à Pâques et à la Toussaint. On ne voit une assistance nombreuse que pour les baptêmes des enfants, les mariages et les décès. Aux enterrements, les femmes entrent dans l'église tandis que les hommes vont à l'auberge pendant l'office[535]. Alors que les Mosellans respectent le repos dominical, beaucoup de Poitevins ou Charentais travaillent le dimanche. Parfois, il n'y a pas de curé ou il est très âgé et donc les prêtres mosellans s'occupent aussi des autochtones. Alors, la présence de ces nombreux curés, religieuses et d'une population très pratiquante suscite parfois des réactions hostiles. Sœur Marie-Andrée Riegel Saulgond originaire de Bettviller écrit par exemple : « *…C'est un village très mauvais au point de vue religieux et on se moque de nos gens parce qu'ils vont à l'église : « Est-ce qu'on sert du vin rouge là dedans ? »… Au commencement on était un peu vexé de voir une religieuse dans ce village si rouge*[536] *et encore qu'elle allait faire classe* – à 26 enfants – *Une bonne femme disait un jour à ma demoiselle : « Oh comme on habille les institutrices dans ce pays-là ! » Je me trouve parfois bien seule ici*[537] *…*».

Mais plus que ces attaques frontales, ce que redoute la hiérarchie épiscopale mosellane, c'est la contamination de l'indifférence religieuse auprès des populations évacuées. « *Le moral de nos gens est encore assez élevé si seulement l'indifférence religieuse de la région ne les change pas*[538] !» Mgr Heintz met en garde ses paroissiens « *contre les dangers spirituels : le désœuvrement, les fréquentations dangereuses, le respect humain, la violation du dimanche… Il importe qu'ils donnent l'exemple d'une sérieuse vie chrétienne aux populations qui leur ont procuré un refuge et fassent honneur à la solide éducation religieuse dont l'Eglise leur a ménagé l'incomparable bienfait tant au foyer familial que dans la paroisse du pays natal*[539] ». Mais, l'abbé Bach de Reyersviller souligne « *le danger de l'entraînement du mauvais exemple* » L'abbé Henar de Cappel replié à Royan (Charente-Inférieure) met en garde « *Royan-plage est un danger moral très grand pendant la saison d'été. Je cherche des moyens pour diminuer tant que possible ce danger… J'ai pensé à prolonger les classes dans un but patriotique, faire faire des progrès dans la langue… La nudité sera grande à la plage de Royan… Il faut éloigner les enfants des plaisirs dangereux et même mauvais*[540] ».

Avec la venue de cette masse catholique pratiquante, cette indifférence religieuse bascule parfois en hostilité d'autant plus que le statut particulier et la langue perturbent les habitudes.

[534]ADM 29J1230, lettre, 17 mars 1940.
[535]Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cités, p. 62.
[536]En Charente, le Front populaire est gagnant aux élections de 1936 avec 4 élus sur 5 dont 3 radicaux et 1 USR (Union socialiste républicaine). Mais le vote socialo-communiste ne dépasse pas 22% comme en Vienne. Voir François Goguel, *Géographie des élections françaises sous la III^e^ et IV^e^ République*, Paris, Armand Colin, 1970.
[537]ACSJB, non coté, lettre, 25 décembre 1939.
[538]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Muller replié à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (Vienne), 2 novembre 1939.
[539]ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux prêtres évacués, mi-septembre 1939, p. 5.
[540]ADM 29J2108, réponse au questionnaire sur la situation au 15 février 1940.

En septembre 1939, le président du Conseil rappelle aux généraux commandant les régions militaires que « *les prêtres alsaciens-mosellans qui ont été évacués(…) sont des fonctionnaires concordataires, relevant comme tels du ministre chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine*[541] ». Ils restent sous l'autorité du vice-président du Conseil et son service des Cultes dirigé par Charles Altorffer (1881-1960) depuis 1929. L'article 5 du décret du 5 septembre 1939 prévoit « *des crédits nécessaires… au fonctionnement du régime spécial des cultes de l'Alsace et de la Moselle repliés ouverts au budget des services d'Alsace et de Lorraine*[542] ». Les indemnités doivent leur être versées via les préfectures de repli. *Le Petit Parisien* dénonce d'ailleurs ce sort jugé enviable[543] des prêtres concordataires : *« …Il y a des curés qui se montrent étourdiment agités. Leur sort cependant est enviable… Ils sont encore placés sous le régime du Concordat. Ils reçoivent un traitement avantageux. Beaucoup d'entre eux ont une auto. Les simples curés poitevins et charentais font figure de parents pauvres à côté d'eux*[544] *…».* Mais, l'administration préfectorale traîne. L'argent des traitements reste bloqué à Paris. Charles Altorffer installé à Périgueux depuis octobre 1939 peste toujours en avril 1940 : *« L'affaire des indemnités n'est toujours pas réglée. C'est un véritable scandale. Je dispose d'une somme importante, 1 926 700 francs, et ne puis en mandater*[545] », tant et si bien que des prêtres mosellans vivent dans une précarité qu'ils ne connaissaient pas avant, vivant de la solidarité de leurs paroissiens.

Ces prêtres concordataires qui suscitent parfois des jalousies surprennent aussi car ils entrent dans les établissements scolaires alors que l'école en France est laïque depuis 1881. Mais, l'article premier du décret du 5 septembre 1939 prévoit que « *le régime spécial des cultes, de l'instruction publique(…) de la Moselle est applicable pendant la période de leur repliement aux populations de ces départements évacués… Par application notamment de l'article 15 de la loi du 15 mars 1850, le régime de l'école primaire sera interconfessionnel*[546] ». Les quatre heures d'enseignement religieux sont données par les maîtres lorrains ayant la mission canonique. Les curés et instituteurs peuvent se partager le travail surtout si l'école lorraine est en dehors du bâtiment scolaire public. Les écoles normales confessionnelles sont maintenues pour les instituteurs à Poitiers et pour les institutrices à Romagne (Vienne). Selon un rapport de janvier 1940, cette conservation de l'école confessionnelle « *répond aux sentiments des familles, permet de maintenir le statut d'Alsace-Lorraine et permet de*

[541]ADV 4M1391, lettre, 24 septembre 1939.
[542]*Le Lorrain*, 8 septembre 1939, p.1.
[543]ADM 29J1675, lettre 3 mars 1940 d'un professeur d'Arras réclamant les frais pour 13 séminaristes au Petit séminaire car « *pour un diocèse concordataire, il n'est pas tolérable qu'un diocèse de l'intérieur lui fasse la charité. Les pensions sont de 400 francs par mois…*»
[544]*Le Petit Parisien* de Maurice Prax cité par Rémy Seiwert et Gérard Henner, *Volmunster, Eschviller-Weiskirsch*, tome 2, imprimerie sarregueminoise, 2004, p. 24.
[545]ADM 29J1132, lettre de la présidence du Conseil, service des Cultes, Périgueux, 22 avril 1940.
[546]*Le Lorrain*, 8 septembre 1939, p.1. Ascomémo, *Mémento administratif à l'usage de MM les maires des communes d'accueil de la Vienne et des communes repliées de la Moselle et des réfugiés lorrains dans la Vienne*, Poitiers, imprimerie Beaulu, 1939, pp. 30-33.

caser les enseignants lorrains[547] ». La nécessité de la confessionnalité de l'école et de l'enseignement religieux oblige à la création de classes dites « lorraines » où « *les enfants réfugiés originaires de la Moselle sont réunis dans des locaux spéciaux et sous la direction d'instituteurs et d'institutrices réfugiés*[548] *...»*. La création d'une classe spécifique dépend du nombre d'élèves réfugiés : réglementairement, 14 ou 15 élèves géminés[549]. L'inspecteur général à Périgueux tolère de descendre jusqu'à 10 élèves pour ouvrir une « classe lorraine » si un local scolaire et du mobilier scolaire sont attribués. L'administration encourage la création de ces classes[550].

Dès l'arrivée des évacués, un recensement des élèves est organisé. En règle générale, des écoles lorraines réussissent à s'implanter presque partout en Charente et dans la Vienne, non sans mal. En Charente, en janvier 1940, l'inspection académique indique que *«pour l'instruction primaire, 277 classes sont créées dont 260 ouvertes. Des 17 restantes, 8 s'ouvriront dès l'achèvement des baraquements scolaires en cours de construction, 5 s'ouvriront dès l'arrivée du personnel enseignant faisant défaut, les 4 autres dès que des locaux seront terminés*[551] ». La rentrée est prévue pour le 16 octobre 1939, mais pour l'inspecteur académique d'Angoulême *« il n'y a nullement lieu d'adopter une date uniforme*[552] ». Elle est souvent plus tardive pour les évacués qui doivent trouver des locaux, voire en construire ce qui demande des financements et du temps. En attendant, souvent, les jeunes Mosellans doivent aller dans des écoles laïques, sans cours de religion. « *Nos 250 enfants ne vont pas encore à l'école. Un certain nombre de petites filles ont été reçues à l'école libre mais la masse court encore la rue. Pour les occuper quelque peu, nous leur faisons le catéchisme tous les matins de 10 à 11h à l'église*[553] ». La situation perdure quand les effectifs sont moindres avec l'encouragement de l'inspection : « *Si le nombre de places le permet, il convient d'inscrire dans nos écoles de la Charente les enfants réfugiés d'âge scolaire si les parents en font la demande expresse, même si l'on organise dans la commune une ou plusieurs classes de réfugiés. Il reste admis que dans ce cas, les parents devront être informés que leurs enfants seront soumis absolument au régime de l'Intérieur* ». Les écoles confessionnelles s'installent dans des classes libres d'écoles laïques ou libres[554]. Parfois, les écoles publiques sont occupées en alternance par les classes poitevines et mosellanes comme à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers (Vienne)[555]. L'installation est souvent matériellement difficile. Dans son journal, sœur Jeanne-Marguerite décrit son installation : *«Le 6 octobre 1939, l'inspecteur nous laisse carte*

[547]ADM 29J2109, rapport sur l'école lorraine en janvier 1940.
[548]ADM 29J2109, note de service de l'inspection académique de Charente du 25 septembre 1939.
[549]ADM 29J2109, note de service de l'inspection académique de Charente du 2 octobre 1939 : il est précisé qu'il faut *« 16 élèves pour constituer une classe spéciale »*.
[550]ADM 29J2111, rapport sur l'école lorraine, mars 1940.
[551]Cité par Marcel Neu, déjà cité, p. 188. Rapport du préfet de Charente, janvier 1940.
[552]ADM 29J2109, note de service du 2 octobre 1939.
[553]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[554]Par exemple, le 25 octobre la rentrée des classes à Benassay de 100 élèves, soit 3 classes, de Koenigsmacker se fait dans l'école libre. Dans *« Chronique de guerre de l'abbé Schneider »* de Koenigsmacker cité par Jacky Klaiser, déjà cité, pp. 129-135.
[555]ADM 29J2109, lettre de l'abbé Heymes à Mgr Heintz, le 3 octobre 1939. Les cours des enfants évacués sont dispensés les lundis, mardis, vendredis et samedis de 12 h 30 à 16 h 30 et les jeudis toute la journée.

blanche pour le choix de nos postes… Nous ne trouvons pas de logement. Tout le monde nous éconduit poliment… Nous nous installons au dortoir dont le plancher est presque aussi gris que les murs. Nous écrasons de grosses punaises qui fourmillent aussi, surtout dans les plis des rideaux. Le dortoir et un petit parloir sont les seules chambres planchéiées, les autres : cuisine, réfectoire, classe, sont cimentées. Pas d'électricité, de petites lampes pigeons éclairant à peine. Le soir, vers 6 h 1/2, on allume un feu de cheminée. Dans la journée, on glisse une chaufferette sous les pieds pour ne pas geler… Le 18 octobre, les enfants viennent se présenter à 8 h 1/2 ; nous renvoyons les garçons ; les fillettes sont au nombre de 7. Ce n'est pas fameux… Le 23 novembre, nous déménageons à Couhé : ni tableau noir, ni livres, ni cahiers ; rien que les 4 murs, les bancs et un bureau perdu dans un coin de la salle. Allez faire classe dans de telles conditions[556] *!»* Sœur Marie Chantal Weislinger évacuée à Nieuil-L'Espoir (Vienne) fait le bilan de l'installation des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel de son secteur : « *A Dienné, comme mobilier scolaire, des planches posées sur des tréteaux et des bancs sans dossier et c'est tout. Quelques livres pour la maîtresse. La salle de classe à Vernon est installée au petit bonheur, planches sur tréteaux, bancs du parc et c'est tout. Il y a 42 élèves, 22 garçons et 20 filles serrés comme des harengs. A Nieuil, ma classe est installée dans une salle de danse aux murs sales et dont le plafond est simplement formé par le plancher des pièces de dessus. Quatre bancs à pupitres et encore une grande table d'auberge forment le mobilier. La salle n'a pas de fenêtres mais une assez grande porte vitrée. J'ai 28 garçons et filles de 6 à 14 ans…»*. Dans une lettre du 21 octobre 1939, sœur Clémence Marie Marthéry évacuée à Taponnat (Charente) explique également que même si «*... l'institutrice de l'école laïque est une très bonne personne qui nous a donné une chambre à coucher et nous offre chaque matin le déjeuner… il nous est impossible de cuisiner n'ayant ni fourneau, ni vaisselle. Lundi, nos classes ont recommencé. Le travail est assez pénible faute de matériel et de matériel de première nécessité : livres, cahiers... Taponnat est très pauvre tant au point matériel que spirituel*[557] *…*».

Généralement, les jeunes filles, surtout pour le secondaire, fréquentent des écoles privées, tenues par des sœurs. Quand elles sont nombreuses à fréquenter le lycée public comme à Poitiers, elles ont des difficultés à bénéficier de l'enseignement religieux, d'autant plus que la municipalité ne daigne pas leur fournir une salle. Il faut attendre la deuxième quinzaine d'avril 1940 pour que des salles du lycée soient libérées pour cet enseignement[558]. Parfois, les Mosellans retrouvent des établissements privés mosellans évacués. Par exemple, le supérieur, le père Bernhard, et quelques pères maristes du lycée-collège privé de Sierck s'installent au château de Bury, sur la commune de Margency dans le Val-d'Oise où des cours reprennent le 3 novembre 1939 avec 80 élèves du collège Sainte-Marie de Sierck[559].

[556]ACSC, non coté, journal de sœur Jeanne–Marguerite.
[557]ACSJB, non coté, lettres octobre 1939.
[558]ADM 292112, lettre du recteur d'académie de Poitiers, 12 avril 1940.
[559]Alphonse Gambs, *Sierck et son collège*, Thionville, éditions Klopp, 1991, pp. 162-164. En octobre 1939, le père Vigoureux réussit à acheminer 40 wagons de matériel récupéré au collège de Sierck.

De nombreuses sœurs enseignantes[560] sont nommées dans des « classes lorraines » primaires, parfois mixtes. Ainsi, pour pallier au manque d'instituteurs mosellans évacués, puis mobilisés, l'inspecteur d'Académie de la Moselle informe le 28 septembre 1939 la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel que toutes les sœurs institutrices doivent rejoindre les évacués pour faire classe. La révérende mère fait alors rappeler les sœurs en question à la maison mère d'où elles partent pour la Charente et pour la Vienne. Par ordre du sous-préfet de Sarrebourg, elles bénéficient du voyage gratuit. Ainsi la congrégation a 162 insertions avec 396 sœurs dans 33 départements d'accueil[561]. La présence des sœurs dans les écoles sur ces terres d'où elles ont été exclues depuis 1886 n'est guère appréciée par les enseignants « *laïques et franc-maçons même qui ont toute autorité dans ces villages et n'aiment pas voir les religieuses. Notre pauvre révérend père qui défend avec courage les intérêts du Bon Dieu et de notre population croyante a déjà été menacé trois fois d'être chassé par l'instituteur franc-maçon qui a peur des deux prêtres et encore d'une franciscaine* ». A Nieuil-L'Espoir, « *madame l'institutrice et son mari m'ont fait une scène quand je suis arrivée avec la lettre de M. l'Inspecteur pour une école maternelle*[562] *...* ». Même l'incursion de prêtres pour les cours de religion pose problème. Ainsi le préfet de Cognac (Charente) souligne que *« si la ville de Cognac doit donner asile avec satisfaction à un établissement scolaire de la Moselle, il serait fâcheux que la population locale y voit pénétrer officiellement un chargé de cours ecclésiastiques dont elle pourrait être amenée à critiquer l'attitude générale comme c'est le cas dans nos communes rurales et pour ce qui concerne la plupart des curés mosellans*[563] ».

Quelques rares incidents sont signalés. Par exemple, «*… le maire Franck de Hundling a tenu dès le premier jour avec l'institutrice laïque pour nous faire partir et celle-ci nous a retenu toutes les circulaires de l'administration scolaire*[564] *...* ». A Gensac-la-Pallue (Charente), la présence d'un crucifix dans la salle servant de « classe lorraine » offusque les plus laïques car la salle sert également de cantine pour tous les enfants de la commune. L'évêque de Poitiers doit intervenir auprès de l'inspection académique pour lui rappeler les instructions officielles concernant les écoles confessionnelles des réfugiés. Le crucifix est finalement enlevé pendant quelques jours, mais suite aux protestations des enseignants et du curé, il est décidé de le remettre dans la classe et de l'enlever au moment du repas[565].

De jeunes Mosellans expérimentent pour la première fois la mixité dans les écoles, non sans susciter débat et polémique. Par exemple, sœur Marie Danielas Haag réfugiée à Saint-Gaudent (Vienne) écrit : « *Nous sommes en face d'une grande difficulté quant à l'école. Monsieur le curé tient à ce que toutes les filles de la paroisse aillent à l'école libre. Jusqu'ici aucune d'elles n'a*

[560]ACSJB, pour la congrégation de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel, 260 sœurs enseignantes sont en Charente et dans la Vienne.
[561]ACSJB, Annales de la congrégation.
[562]ACSJB, lettre de sœur Marie Chantal Weislinger réfugiée à Nieuil-L'Espoir (Vienne), 15 octobre 1939.
[563]Cité par Marcel Neu, déjà cité, p. 163.
[564]ACSJB, non coté, lettre de sœur Thérèse Breinig Saint-Aulnais, 11 novembre 1939
[565]ADM 29J2108, lettres d'habitant de Schorbach, 16 février 1940, et de l'évêque de Poitiers, 4 avril 1940.

fréquenté l'école laïque des garçons… Le prêtre craint que si nous tenons une école mixte, les habitants de Saint-Gaudent auront l'idée d'envoyer plus tard leurs filles à l'école des garçons. La manière de voir est certainement bonne mais nous n'avons pas assez de garçons réfugiés pour faire une classe. Nous n'avons exercé aucune influence pour avoir les filles réfugiées qui depuis la rentrée d'octobre sont à l'école libre. La sœur a commencé la classe des réfugiés il y a huit jours avec 11 garçons. M. l'inspecteur tient fermement à ce que tous les enfants réfugiés viennent dans cette école spécialement organisée pour eux. Nous avons accepté 4 fillettes[566] *…*».

En plus des heures d'enseignement religieux, le prêtre s'occupe également du catéchisme pour les enfants en préparation de la communion[567] ou de la confession. A cause de la dispersion, moins d'heures de catéchisme sont assurées, de 1 à 4 heures[568]. Le catéchisme est enseigné aux Mosellans généralement par des prêtres mosellans qui l'enseignent parfois même aux autochtones. Si « l'école lorraine » est en dehors du bâtiment public, le curé vient à l'école faire le catéchisme. Si l'école est dans un bâtiment scolaire public, il est toutefois recommandé au curé de faire également le catéchisme en dehors du bâtiment scolaire pour ne pas créer d'incident, surtout si le prêtre n'est pas concordataire[569] car les curés charentais ne peuvent pas légalement se rendre dans les locaux scolaires pour y donner le catéchisme car ils n'ont pas le statut de fonctionnaires publics contrairement aux curés mosellans. Aussi, l'académie de Poitiers adopte une mesure le 10 octobre 1939 autorisant les élèves mosellans, inscrits dans des écoles charentaises et à la demande de leur famille et contre une décharge de toute responsabilité en cas d'accident à quitter l'école une demi-heure avant la fin des cours, le matin ou le soir, pour se rendre à l'église afin d'y recevoir le catéchisme[570]. Les prêtres doivent utiliser le catéchisme national, exclusivement en français. Toutefois pour les plus jeunes, le *Petit catéchisme* en langue allemande du diocèse de Metz est toléré[571].

Au contraire, il n'y a pas d'« écoles lorraines » dans le Pas-de-Calais et en Saône-et-Loire[572]. Dans le Pas-de-Calais, l'abbé Hoffmann, aumônier des mineurs lorrains, reçoit un refus poli lorsqu'il demande au printemps 1940 des ouvertures de « classes lorraines » pour des classes de 50-60 élèves chacune ou la création de 38 classes dans les écoles libres permettant d'accueillir les enfants d'évacués car, faute de places dans ces derniers établissements, plus d'un tiers des familles sont contraintes d'envoyer leurs enfants à l'école laïque où tout enseignement religieux même

[566]ACGS, lettre, 27 novembre 1939.
[567]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Meyer de Bouzonville évacué à Chauvigny (Vienne) : *« l'âge de la communion solennelle est ici de 11 ans. Après cette cérémonie, les enfants quittent pour la plupart la pratique religieuse. Il y a un danger pour nos enfants de se laisser entraîner par cet exemple… Nos enfants ne sont admis qu'après leur douzième année. Cet usage sera maintenu. »*
[568]ADM 29J2108, réponse au questionnaire sur la situation au 15 février 1940.
[569]ADM 29J2109, affaires scolaires.
[570]Cité par Marcel Neu, déjà cité, p. 162.
[571]ADM 29J2110, avis officiels au clergé mosellan évacué.
[572]ADM 29J2109, lettre de l'abbé Adam de Cocheren, non datée.

donné par le prêtre est exclu[573]. Dans le secteur de Saint-Etienne (Loire) ou de Cabourg (Calvados), les enfants de Mosellans évacués fréquentent les écoles libres. C'est seulement quand ils n'y pas de place ou que la distance est trop grande, que les enfants d'évacués mosellans fréquentent l'école laïque publique. Difficile par ailleurs de créer des « écoles lorraines » car il n'y a pas d'instituteur mosellan. De plus, les municipalités ou les concessions minières ne semblent pas disposées à fournir de locaux[574]. Alors, l'inspecteur de l'Education nationale du Pas-de-Calais encourage les familles à retirer leurs enfants des écoles libres pour les inscrire dans les écoles publiques, en permettant aux prêtres mosellans « *d'avoir les enfants lorrains à n'importe quelle heure pendant les heures de classe pour les exercices religieux* ». Un compromis qui ne satisfait pas les familles qui préfèrent laisser leurs enfants dans les écoles libres, malgré les difficultés financières inhérentes[575].

Cette suractivité pastorale peut choquer les indifférents du Sud-Ouest, mais c'est davantage la langue usitée au catéchisme et aux offices qui suscite la méfiance et l'inimitié.

C2-5 La langue de la discorde

Robert Schuman dans *Le Journal* évoque les problèmes de l'évacuation. Il cite en premier lieu la difficulté de la langue, car « *une population dont l'idiome usuel est presque exclusivement germanique se trouve transférée dans une région où ces accents en pleine guerre allemande risquent de déconcerter ceux qui éloignés de toute frontière ont un instinct aigu de l'unité nationale*[576] *...* ». En effet, les paroisses évacuées se situent toutes dans la zone linguistique de langue allemande et la plupart des paroissiens ne parlent qu'un patois germanique. L'abbé Gelmeider de Koenigsmacker indique ainsi que « *trois quarts de mes paroissiens ne savent pas un mot de français, voilà pourquoi je leur prêche en allemand*[577] ». Aussi, dans les églises fréquentées par les Mosellans, très souvent, on prêche dans les deux langues, français et allemand ; cette dernière le plus souvent à la fin de l'office quand il est commun. Parfois, pour éviter le prêche dans les deux langues, un office spécial pour les Mosellans est proposé. Dans le cahier tenu par le curé Ribérat de Sigogne (Charente), on trouve trace des messes dites pour les Mosellans en allemand à 9 h et pour les Charentais à 10 h 30[578]. *« J'ai dû changer l'heure de la Grand messe, parce que Monsieur le doyen n'a pas voulu qu'on prêche dans les deux langues pendant cette messe. J'ai prêché alors après la messe mais la plupart des réfugiés ont quitté l'église après la messe. J'ai alors supprimé le*

[573]Jean-Eric Iung, déjà cité, p. 102. ADM 29J1730, lettre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, Paris, 19 novembre 1939. ADM 29J2110, lettre collective des aumôniers mosellans dans le Pas-de-Calais, 11 février 1940. Dans un rapport sur la situation des écoles, il est indiqué que sur 4 395 enfants, 1 654 ne peuvent pas s'inscrire dans une école libre. Mais comme l'indique l'abbé Hoffmann, ces chiffres fluctuent en fonction des arrivées et des départs des mineurs.
[574]ADM 29J2075, lettre du père Camille Jung, capucin de Waldwisse, aumônier des mineurs de Saint-Etienne, 24 novembre 1939. ADM 29J2108, lettre du RP Camille Jung, 29 avril 1940. ADM 29J2110, rapport sur la situation scolaire dans le Pas-de-Calais par l'abbé Adam, 29 décembre 1939.
[575]ADM 29J2110, rapport sur la situation scolaire dans le Pas-de-Calais par l'abbé Adam, 29 décembre 1939.
[576]Article cité par *Le Lorrain*, 18 novembre 1939, p. 1.
[577]ADM 29J2107, lettre abbé Gelmeider de Koenigsmacker, 18 septembre.1939.
[578]Rémy Seiwert et Gérard Henner, déjà cité, p. 23.

sermon après cette Grand messe et remplacé par une Grand messe spéciale pour les réfugiés seuls. Le résultat n'était pas beaucoup meilleur : une soixantaine de présents[579] ». Mais, il semble qu'il y ait eu très peu d'offices spécifiques aux Mosellans car les prêtres locaux qui ne cherchent forcément pas à les intégrer s'y opposent. Les missels en allemand manquent également[580].

Les pratiquants souffrent de ne pouvoir se confesser en langue allemande par manque de prêtres mosellans ou alsaciens. Quand le curé n'est pas mosellan ou alsacien, «*les enfants suivent le catéchisme de la paroisse. Ils sont un peu déroutés par le fait qu'ils sont obligés d'apprendre le catéchisme en français. Dans l'ensemble, ils y mettent beaucoup de bonne volonté*[581]*…*». Des prêtres se plaignent du manque de catéchismes en allemand alors que les enfants ne comprennent pas assez bien le français. *« Garçons et filles se mettent résolument à l'étude du catéchisme national. Nous en faisons l'explication en français pour ménager les susceptibilités des autochtones. Cependant nos enfants ont bien du mal à comprendre et il faut très souvent recourir à l'allemand, surtout pour les tout petits*[582]*…».* Aussi, il est demandé que le catéchisme soit traduit : *« Quant au catéchisme national, il serait bon, pour le temps de la transition, d'avoir le texte dans les deux langues. Les parents le désirent également afin de pouvoir aider leurs enfants dans l'étude du catéchisme comme ils avaient l'habitude de le faire*[583] ».

Mais ces gens qui parlent la langue de l'ennemi suscitent la suspicion des populations accueillantes. Dans une lettre circulaire adressée aux ministres du culte évacués, le problème de la langue est soulevé. Elle est accusée d'être la cause principale de la tension entre les habitants du Sud-Ouest et les Mosellans : *« la population du Sud-Ouest qui entend parler les évacués sans comprendre ce qu'ils disent peut s'imaginer qu'ils médisent*[584] ». En février 1940, l'abbé Muller de Waldweistroff souligne l'incompréhension des deux communautés : *« On ne peut pas comprendre que nos gens ne savent pas tous le français. Le mot boche a été entendu plus d'une fois ».* A priori, il n'y a pas que des mots. « *Quand on nous regarde nous réfugiés comme des boches et quand on nous dit « Vous autres boches » et quand on nous traite comme des boches ce ne sont pas les réfugiés qui en sont coupables*[585] ». (abbé Schwartz de Seingbousse à Ronce-les-Bains en Charente) Quand en plus, les prêtres mosellans ne s'adaptent pas aux règles locales, la stigmatisation s'argumente : «*… Les curés de Kalhouse et Guebenhouse ne se conforment ni aux habitudes diocésaines pour sonnerie et heure des messes (ainsi à Benest en Charente c'est un enfer), ni aux*

[579]ADM 29J1129, lettre de l'abbé Kiffer évacué à Aubeterre/Dronne (Charente), 2 avril 1940.
[580]ADM 29J2075, lettre du curé de Koenigsmacker à Mgr Heintz, 16 mars 1940, qui signale à l'évêque l'arrivée de missels.
[581]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Pallot, curé de Clessy, 18 novembre 1939. Soixante-quinze habitants d'Hilsprich, mineurs, séjournent dans cette commune.
[582]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[583]ADM 29J2107, fonds Mgr Schmitt, lettre du curé de Schorbach replié à Gensac-la-Pallue (Charente), 24 octobre 1939.
[584]ADM 29J1131, lettre circulaire non datée, non signée.
[585]ADM 29J2108, réponse au questionnaire sur la situation au 15 février 1940.

avis pour la semaine religieuse concernant les enterrements, quêtes, etc… Alors on les traite d'Allemands et pourtant ils n'en sont pas. Un brin d'adaptation ne ferait pas de mal[586]*…*».

Aussi, il y a peu d'échanges entre les autochtones et les Mosellans. « *Nos curés mosellans ne faisaient pas assez pour ne pas dire rien pour regagner les indigènes à la sainte religion. Aucun mot en français dans plusieurs églises. On dit que les indigènes n'assistent pas. C'est vrai, mais ils disent qu'ils ne comprennent rien de notre messe et ceux qui sont venus quand même ont été choqués que l'on ne leur a même pas lu l'évangile en français… Ils regardent les curés comme des « neutralistes, des autonomistes*. » Quand le français est utilisé, des indigènes assistent aux offices et y participent même car « *la foi n'est pas éteinte, seulement endormie, mais il faut se donner la peine de la réveiller*[587] ». Mais les Mosellans ne s'intéressent pas aux œuvres existantes dans les paroisses qui les hébergent « *car ils sont regardés comme des étrangers.* » (abbé Bruganel d'Ellviller) Inversement, les évacués acceptent mal qu'un curé non alsacien-mosellan s'occupent d'eux, notamment à cause de la barrière de la langue. *«… Malgré nos efforts, nous nous sommes bien rendus compte que nous ne pouvions remplacer un curé qui soit de chez eux et pour eux ».* (abbé Gangre, curé de Montceau-les-Mines en Saône-et-Loire, 14 novembre1939). Aussi, « *nous constatons une baisse sensible de la belle ferveur de nos réfugiés. Peu à peu, ils subissent l'influence mauvaise de nos milieux déchristianisés. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas l'emprise nécessaire pour assurer leur difficile persévérance. Notre ignorance de la langue en est le plus grand obstacle* ». (abbé Joseph Gaillard, 21 novembre 1939)[588].

Aussi, on encourage les réfugiés et les prêtres à utiliser le plus possible la langue française[589]. Dans le deuxième numéro du journal *Le Lien*[590], l'abbé Goldschmitt invite les réfugiés à parler français en présence des Charentais, de ne pas chanter en allemand dans les rues. Lui-même prêche en français en présence des Charentais, puis quand ceux-ci ont quitté l'église à la fin de la messe, il traduit le sermon en allemand pour ses paroissiens mosellans. En même temps, il explique que les prêtres mosellans, bien que bilingues désirent parler avec leurs compatriotes dans leur langue usuelle, le dialecte francique pour les Mosellans et le dialecte alémanique pour les Alsaciens car ce parler est millénaire. Parallèlement, il recommande à ses compatriotes âgés d'apprendre chaque jour quelques mots en « *français, notre langue nationale* » et propose quelques mots usuels à apprendre[591].

L'animosité envers les évacués atteint son paroxysme avec l'arrestation de suspects, dont certains prêtres.

[586]ADM 29J1195, lettre de l'abbé Heynes réugié à Champagne-Mouton.(Charente), 19 mars 1940.
[587]ADM 29J2110, lettre d'un oblat réfugié en Charente-Inférieure, non signée, 15 janvier 1940.
[588]ADM 29J2075, lettres de prêtres à l'évêque Mgr Heintz.
[589]ADM 229J1131, lettre circulaire non datée, non signée.
[590]*Le Lien*, janvier 1940, p. 1. Article *Die Evakuierten und die französische Sprache*.
[591]*Le Lien*, février 1940, p. 1 et mai 1940, p. 3. Article *Lernen wir jeden Tag so ein bisschen Französisch*. Quelques mots sont proposés dans le numéro de mai 1940, p. 4.

C2-6 Suspects

Le décret du 19 novembre 1939 crée le régime « *des individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique* ». Aucune définition du mot « dangereux » n'est donnée. Il frappe préventivement sur décision préfectorale sans débat contradictoire[592]. Or, l'évolution défavorable du conflit, l'ambiance délétère, la peur de la 5e colonne conduisent à suspecter notamment certains ecclésiastiques de complicité avec l'ennemi. Une lettre circulaire à tous les prêtres d'Alsace-Moselle souligne la détérioration de l'ambiance : « *Depuis quelques semaines… la bonne entente… a subi un regrettable accroc. La nervosité générale due à la situation militaire a provoqué une certaine méfiance chez les uns et un peu de ressentiment chez les autres… La différence de langue y est pour beaucoup… La préfecture de la Dordogne par exemple a pris la louable initiative d'adresser un appel aux maires du département pour les inviter à user de toutes leurs influences pour faire comprendre à leurs administrés qu'il convient plus que jamais de garder son sang-froid et son jugement sain et pour les mettre en garde contre la grande erreur de penser que ceux qui se servent d'un dialecte à racine germanique doivent être animés de sentiments tièdes à l'égard de la France… Nous invitons les ministres du culte à se servir d'une manière plus méthodique et plus intensive de la langue nationale, notamment dans leurs rapports avec la jeunesse. Nous les prions également de réserver une plus large place à cette langue dans les cérémonies religieuses publiques… Plus que jamais, il faut que la nation soit unie, sans fissure et sans défaillance*[593] ». Pourtant, l'abbé Adam, curé de Russange, connu pour être un ardent défenseur de l'école mosellane bilingue et donc soupçonné d'en vouloir aux Français, est visé par un acte de censure pour avoir rappelé les promesses de maintien des traditions d'Alsace-Lorraine dans les terres d'accueil de Camille Chautemps, vice-président du Conseil chargé des affaires d'Alsace-Lorraine[594]. Le préfet de Charente reproche au curé Alphonse Hoellinger de Wiesviller son franc-parler, sa critique de l'action gouvernementale et l'attitude de ses hôtes[595]. Le curé de Kappelkinger évoque également cette suspicion : «*… Au moment-ci, il ne fait pas bon en Charente : le mot « boche » est à l'ordre du jour... Ce qu'il y a de terrible c'est que les communistes profitent des circonstances pour nous reprocher tous les malheurs qui touchent la France en se basant sur certaines arrestations de prêtres. C'est tout simplement une avalanche de reproches et de suspicions qui déferlent sur nous. Malgré tout, je tiens bon dans mon secteur plus animé que jamais*[596] ». Le chanoine Gaston Louis, député de la Moselle, réfugié à Mansle (Charente),

[592]*Le Lorrain*, 5 décembre 1939, p. 1.
[593]ADM 29J1131, lettre circulaire, non datée, non signée.
[594]Jean-Eric Iung, déjà cité, p. 107.
[595]ADC 9M9-10, enquêtes sur les suspects.
[596]ADM 29J1195, lettre de l'abbé Heynes évacué à Champagne-Mouton, 7 juin 1940.

intervient auprès des préfets et des conseillers généraux pour défendre ses collègues : « *Cependant quand il y a des griefs fondés, il n'y a guère moyens d'insister*[597] ».

Le traditionalisme religieux, l'influence auprès de la population très pratiquante et l'implication de prêtres dans la vie civile les désignent par les milieux communistes comme des contradicteurs à combattre. Ainsi, le secrétaire des mineurs mosellans CGT prépare un dossier sur des aumôniers lorrains qui *« feraient auprès des réfugiés une propagande autonomiste et antinationale*[598] *»*. La critique est sévère et globale. Les relents du « problème alsacien » des années 1924-29 mis en lumière par les procès de Colmar et de Besançon remontent à la surface. Les prêtres mosellans régionalistes engagés y sont associés. Ainsi le préfet de Cognac écrit au préfet de Charente : *« Je tiens les prêtres mosellans, a priori, pour suspects au point de vue national*[599] *…»*. On retire des paroisses à quelques prêtres[600]. Certains prêtres sont inscrits sur le carnet B[601]. Deux prêtres sont tout particulièrement surveillés : les abbés Louis Pinck et François Goldschmitt.

Dans l'affaire Joseph Brauner, directeur des archives à Strasbourg, et Joseph Oster, directeur des hospices de Strasbourg, inculpés d'espionnage le 9 septembre 1939, une perquisition a lieu chez l'abbé Louis Pinck à Hambach. Aucun document intéressant l'affaire n'est saisi. L'abbé est alors interrogé sur son lieu de refuge à Lisieux (Calvados) [602], les 23 et 24 janvier 1940. « *L'abbé Pinck a reconnu que les services de la propagande allemande se sont emparés de ses ouvrages dans un but de propagande pangermaniste et prétend avoir protesté contre ce fait et de l'abus qui en a été fait par les services du Reich*[603] ». Une nouvelle perquisition a lieu le 8 mars 1940 qui aboutit à la saisie de documents attestant que l'abbé Pinck a bien reçu des sommes très importantes de la fondation Toepfer. Le rapport conclut que « *l'abbé Pinck a toujours été un agent à la solde du Reich aussi bien sous le régime de Weimar que sous le régime hitlérien et d'autre part que les Allemands ont ajouté à ses études soi-disant folkloriques et scientifiques une importance des plus considérables comme constituant un appoint précieux à l'action culturelle et politique déployée par les dirigeants du Reich en vue de la réalisation du Grossdeutschland*[604] *»*. L'abbé Pinck est à nouveau interrogé à Lisieux le 13 mars 1940. Sa maladie déjà fort avancée empêche son arrestation[605].

---

[597]ADM 29J2114, lettre du chanoine Gaston Louis, 5 juin 1940. Il aurait ainsi évité l'internement de l'abbé Ammer.
[598]ADPC M5310, lettre du sous-préfet de Béthune, 18 avril 1940.
[599]Cité par Marcel Neu, déjà cité, p. 163.
[600]ADM 29J2114, lettre du chanoine Gaston Louis, 5 juin 1940. Le chanoine Louis cite le cas de l'abbé Jean Ammer, curé de Launstroff, évacué à Saint-Maurice-des-Lions (Charente) et de Pierre Bach, curé de Woustviller, évacué à Balzac (Charente).
[601]Le carnet B est l'instrument principal de surveillance des « suspects », français ou étrangers, sous la Troisième République. Il est créé en 1886 par le général Boulanger, pour lutter contre les activités d'espionnage. Géré par le ministère de l'Intérieur, il est progressivement étendu à tous les individus pouvant troubler l'ordre public ou antimilitaristes qui pourraient s'opposer à la mobilisation nationale. La circulaire du 15 février 1922 subdivise le fichier en trois groupes : les étrangers, les Français suspects d'espionnage et les Français qui représentent réellement un danger pour l'ordre intérieur.
[602]L'abbé Pinck est évacué avec Hambach à Salles-d'Angles (Charente) le 1er septembre 1939. Puis, après les premiers signes d'une grave maladie, il se réfugie à Lisieux, rejoint par sa sœur, religieuse à Saint-Jean-de-Bassel.
[603]ADM 285W192, lettre du commissaire spécial Lutzelhouse, 27 janvier 1940.
[604]ADM 285W192, rapport du commissaire spécial Paul Kleine, 9 mars 1940.
[605]Henri Hiegel, déjà cité, p. 260.

Le 20 janvier 1940, l'abbé Goldschmitt de Rech réfugié à Mansle est interrogé par le commissaire Becker sur ses relations avec l'abbé Scherer, président de l'Association des catholiques allemands à l'étranger. Goldschmitt ne nie pas que Scherer l'a aidé pour *Le Colportage* avec des conditions avantageuses et a fait imprimer un recueil de chants et prières pour le diocèse de Metz. Mais on lui reproche aussi de prêcher en allemand. On le qualifie de « demi-Prussien ». Pourtant dans *Le Lien*, Goldschmitt se place du côté français. Il déclare que « *dans cette guerre provoquée par Hitler, les Lorrains combattent pour Dieu, pour l'Eglise, pour leur patrie, la Lorraine et pour leur grande patrie, la France*[606] ». Il ironise sur les leaders du parti nazi[607]. En mai 1940, dans un article sur la dévotion à la Vierge Marie, il lui demande de sauver la France[608]. Mais on l'accuse apparemment faussement d'avoir empoché une somme de 2 000 francs destinée à un hôpital et de s'être emparé de colis envoyés de Moselle. Fin mai, un instituteur de Mansle raconte à la police que l'abbé prend les mesures des ponts sur la Charente et qu'il attend tous les soirs au cimetière des parachutistes allemands[609]. L'abbé Goldschmitt est arrêté le 28 mai 1940 car jugé *« dangereux pour la défense nationale et la sécurité publique »*, sans qu'on en sache exactement le motif. L'abbé Golschmitt écrit initialement ne rien savoir des raisons de son arrestation : « *peut-être la suite de mes relations avec les éditions allemandes de Scherer ?... Peut-être la suite de la rédaction du Lien* ? » Puis il émet une hypothèse : son opposition au maire anticlérical lorsque ce dernier a voulu chasser des réfugiés belges sous une pluie battante que Goldschmitt a finalement logés au presbytère[610]. L'abbé est conduit à la prison d'Angoulême, puis interné au camp de Sablou à Fanlac (Dordogne)[611] jusqu'au 5 juillet[612] malgré les interventions de Mgrs Louis, Schmit et de Mgr Megnin, évêque d'Angoulême. Sa sœur expédie encore le numéro 10 du *Lien.* Après l'armistice, les services secrets allemands ne recherchent pas l'abbé pour le libérer à l'instar des *Nanziger* ou des Allemands antinazis réfugiés en France. Ni ami, ni ennemi, il rentre à Rech fin septembre 1940 avec ses paroissiens dans l'indifférence des autorités allemandes. Mais, étonnement, son frère Joseph, mariste, n'a pas l'autorisation des Allemands de rentrer en Moselle[613].

Ces cas demeurent exceptionnels : deux sur 318 prêtres mosellans évacués. De même, parmi les 461 personnes jugées suspectes des secteurs de Sarrebourg-Phalsbourg et surtout Saverne-

[606]*Le Lien* n°2, janvier1940, p. 4. Article "Wir Evakuierten und Frankreich, unser Vaterland".
[607]*Le Lien*, février 1940 et mars 1940.
[608]*Le Lien*, mai 1940, p. 1.
[609]François Goldschmitt, déjà cité, n°3, p. 12 et Paul Marque, *La Ligne Maginot aquatique*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1989, p. 170.
[610]ADM 29J2073, lettres de l'abbé Goldschmitt à Mgr Heintz, mai-juin 1940.
[611]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Goldschmitt à Mgr Heintz, juin 1940 : il y aurait *« 300 détenus dont 250 communistes»*.
[612]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Unterreiner, archiprêtre de Sarralbe, évacué à Vars (Charente).
[613]Henri Hiegel, déjà cité, tome 1, p. 63 et ADM 29J2075, correspondances de François Goldschmitt sur son arrestation.

Strasbourg internées par les autorités françaises le 23 mai 1940 au fort d'Arches et à Saint-Dié (Vosges), on ne relève que deux prêtres catholiques, au demeurant alsaciens[614].

Ces suspicions sont l'aboutissement de l'ambiance générale et de cette incompréhension entre deux communautés, l'une indifférente, l'autre fervente pratiquante et… dialectophone. Mais l'ambiance se dégrade avec l'attaque allemande vers la France où la 5e colonne est dénoncée sans retenue. Ainsi, Mgr Schmit reçoit une lettre le 22 mai 1940 d'un « groupe de paroissiens patriotes » de Saint-Cyr-La-Rivière (Essonne) dénonçant un prêtre d'origine allemande naturalisé hollandais supposé être du diocèse de Metz, mais qui ne l'est pas. On soupçonne ce prêtre d'être un espion allemand, un admirateur d'Hitler[615]. Début juin, après une conférence à la préfecture de Périgueux sur les rumeurs de 5e colonne dans les rangs alsaciens-mosellans, Charles Altorffer publie une circulaire aux ministres du Culte pour les inviter à veiller sur leurs ouailles ainsi qu'une autre circulaire au sujet de la langue[616]. L'ambiance est délétère et malsaine.

A l'inverse, il faut noter qu'en juin 1940, le père Joseph Brunner, curé de Saint-Georges, évacué à Hénin-Beaumont (Pas-de Calais), est nommé maire intérimaire par l'ensemble des conseillers municipaux en l'absence du premier magistrat parti en exode[617].

En mai 1940, on recense les sœurs de nationalité allemande. Les Allemandes de moins de 56 ans doivent se présenter avec de la nourriture pour trois jours en préfecture, provoquant un gros émoi dans les communautés religieuses. Le sous-secrétaire d'Etat, Robert Schuman, écrit « *qu'il faut s'exécuter, mais qu'il y aurait un conseil de triage et que chaque cas serait examiné en particulier*[618] ». Pour la congrégation de Sainte- Chrétienne, on en compte six à Mignaloux-Beauvoir (Vienne) et six également pour la congrégation du Bon Pasteur de Metz replié à Bon Pasteur de Poitiers dont deux qui ont des beaux-frères ou frère dans l'armée française[619]. Elles ne semblent pas avoir été inquiétées.

Malgré toutes ces difficultés, ou à cause d'elles, les évacués mosellans vont continuer à maintenir leurs pratiques religieuses.

C2-7 Pratique religieuse soutenue

L'éclatement des paroisses, les difficultés de déplacement et la contamination à l'indifférence religieuse semblent atteindre une partie des pratiquants mosellans. L'abbé Kiffer évacué à Aubeterre/Dronne (Charente) fait un triste constat comptable : « *Dimanche dernier, j'avais*

[614]Willy Guggenbühl, *Von den Franzosen verhaftet, von den Deutschen befreit*, éditions de Saverne 1940, liste pp. 111-125. On peut indiquer que 16 pasteurs alsaciens sont internés.
[615]ADM 29J2108, lettre, 22 mai 1940.
[616]Charles Altorffer, « Mémoires, au service des réfugiés alsaciens et lorrains dans le sud-ouest », dans *L'Outre-Forêt*, revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord, Soultz-sous-Forêts, 1987.
[617]ADM 29J2075. A la mi juillet 1940, on redonne sa fonction à ce maire qui fait le père citoyen d'honneur de la ville.
[618]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Villier de Metz évacué à Poitiers, 2 mai 1940.
[619]ADM 29J1172, recensement des sœurs Sainte-Chrétienne.

dans une paroisse à Nabinaud sur 80 réfugiés de Folkling une faible quarantaine. Dans une autre à Saint-Séverin, sur 120 réfugiés peut-être 20 présents ; l'autre dimanche, je vais à Pillac pour prêcher devant 50 réfugiés sur 170 de Biding-Barst-Lixing[620] ».

Mais, en général, selon Christine Guth, « *les Mosellans continuaient assidûment à fréquenter l'église*[621] » dans les régions d'accueil. C'est pour eux la continuité de leur vie laissée à 650 kilomètres de leur petite patrie, mais aussi une volonté d'affirmer leur unité dans leur foi et leurs particularismes, une espèce de communautarisme fondée sur la religion et la langue. *«… Nos gens se replient sur eux-mêmes vivant leur vie propre et tout comme chez eux. C'est d'ailleurs notre mot d'ordre depuis le début : « Wie daheim, comme chez nous». Même nos paroissiens qui ne sont pas régulièrement desservis par un de leurs prêtres restent en général bien fidèles à leurs traditions religieuses*[622] *…».* C'est aussi la foi en l'espérance, l'espérance en Dieu certes mais aussi en des jours meilleurs. « *Nos chers évacués étaient malheureux comme Job sur un tas de fumier mais ils étaient fidèles comme de l'or. Un office régulier était pour eux une source intarissable de douce consolation. Aussi dans leurs heures sombres du cruel exil, les liens entre les braves Lorrains et leurs curés se resserraient fortement*[623] ».

Alors, tant bien que mal, on transpose, quand on le peut, les habitudes laissées en Moselle. «*…Quant au côté spirituel, mes paroissiens de Châteauneuf sont vraiment privilégiés. Ils ont presque tout comme chez eux : deux messes spéciales chaque dimanche avec sermon en allemand, chapelet tous les jours avec les cantiques communs, occasion de se confesser tous les jours, deux messes chaque matin, etc*[624] *…».* (abbé Halter de Stiring-Wendel évacué à Châteauneuf/Charente). « *Deux fois par jour, l'église paroissiale est remplie de Lorrains, particulièrement fiers de montrer leur foi*[625] *…». « A Montignac (Dordogne), l'église était pleine de monde pendant tous les offices religieux. Les habitants autochtones n'avaient sûrement pas, pendant trente ans, usé le pavé de l'église autant que les pieux fidèles de Kappelkinger en trois mois seulement. On célébrait le premier vendredi du mois comme au pays lorrain. A la fête des morts, nous organisons une procession bien rangée qui se dirigeait vers le monument aux morts d'abord pour aboutir au cimetière. Les citoyens de Montignac en restaient bouche bée. De mémoire d'homme, on n'avait pas vu ici un tel spectacle. Des hommes récitaient le chapelet à haute voix* [626] ». Les évacués fêtent leurs saints patrons et en particulier, la Saint-Nicolas, le 6 décembre 1939. C'est à chaque fois l'occasion de réunir la communauté mosellane pour mieux la souder autour de ses traditions catholiques. Pour Noël 1939, le gouvernement alloue des crédits aux préfectures pour organiser une fête aux enfants de réfugiés. Les services d'Alsace et de Lorraine réussissent également à réunir des

[620]ADM 29J1129, lettre de l'abbé Kiffer évacué à Aubeterre/Dronne, 2 avril 1940.
[621]Christine Guth, déjà citée, p. 156.
[622]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel évacué à Châteauneuf-sur-Charente, 18 janvier 1940.
[623]François Goldschmitt, déjà cité pp. 5-13 et journal *Le Lien*, janvier 1940.
[624]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[625]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Hallinger, curé de Schwerdorff évacué à Oyré (Vienne).
[626]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 7-11.

fonds auprès d'industriels qui permettent à tous les enfants d'avoir *« leur Noël, souvent plus riche que celui qu'ils auraient eu à la maison*[627] *».*

Au final, pour beaucoup, la pratique est plus soutenue encore qu'en Moselle. « *Notre groupe de « Stirinneuf » est très fervent, bien plus fervent même qu'à Stiring-Wendel*[628] *». « Nos gens suivent très bien la Sainte Messe le matin et le chapelet du soir ; ils vont communier très souvent plus même que chez nous*[629] ». « A *Bonnes/Dronne (Charente), le vieux prêtre charentais enviait son confrère lorrain dont les paroissiens remplissaient l'église à tous les offices. Nos gens continuaient en effet à pratiquer avec plus de ferveur encore qu'en Lorraine, ayant tant d'intentions et de soucis à confier au Seigneur*[630] ». « *Quant à l'Action Catholique, nos hommes assistent régulièrement aux réunions mensuelles. La Ligue féminine a également tous les mois sa réunion. Nous faisons toujours très bonne figure dans toutes ces réunions*[631] *».*

Cette pratique soutenue est souvent communicative aux autochtones : *« A Vernon (Eure), nous chantons… Les gens sont émus et ils viennent plus nombreux aux offices*[632] *».* La communauté catholique mosellane *« remplit ainsi admirablement sa mission que la divine Providence et son évêque lui ont assignée et qui consiste à ramener aux pratiques religieuses des populations dont la foi est bien vivante. M. le doyen de Châteauneuf se félicite de la présence de nos réfugiés qui à son dire ont déjà fait quelque bien à ses propres paroissiens*[633] *…*». Cette mission est reconnue par les autorités ecclésiastiques locales. Lors de la réunion des prêtres mosellans à Rochefort/Mer (Charente-Inférieure), Mgr Liagne, évêque de La Rochelle, indique que « *…le sacrifice a toujours été une source de renouveau chrétien. Vous avez le pouvoir d'empêcher que les âmes ne s'aigrissent au contact de la souffrance… Profitez de cette heure providentielle pour infuser toujours plus la vie catholique… Demain la guerre sera finie. Il y aura alors chez vos gens un délire de joie qu'il faudra canaliser, un désir de vivre autrement qu'il faudra orienter… Préparez l'après-guerre en recréant les cadres chrétiens de toutes vos œuvres catholiques*[634] *…*».

Dans le Pas-de-Calais, seulement 65% des évacués assistent aux offices religieux lorrains. L'abbé Adam explique ce nombre moins important que dans les autres départements d'accueil par le fait que parmi les mineurs évacués, il y a beaucoup d'étrangers (Polonais, Italiens, Yougoslaves et Tchéques) qui pratiquent peu ou ont des offices spécifiques[635]. Pourtant, au cours d'une visite à Hénin-Liétard en octobre 1939, l'évêque d'Arras félicite chaleureusement les évacués mosellans

[627]Charles Altorffer, déjà cité.
[628]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[629]ADM 29J2107, lettre de l'abbé Gelmeider de Koenigsmacker, 18 septembre 1939.
[630]Emile Hilt, *Farébersviller hier et aujourd'hui*, Faulquemont, imprimerie Wilmouth, 1989, p. 301.
[631]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Hener, Royan (Charente-Inférieure), 29 décembre 1939.
[632]ACSJB, sœur Marie-Chantal Weislinger évacuée à Nieuil-L'Espoir.
[633]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Halter de Stiring-Wendel, 22 novembre 1939.
[634]*Le Lorrain*, 1er février 1940, p. 3.
[635]ADM 29J2110, rapport de l'abbé Adam évacué à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 28 novembre 1939.

pour leur bon exemple quant à l'assistance aux offices et à la fréquentation des enfants lorrains dans les écoles libres[636].

Pendant presque une année, les paroissiens arrivent, malgré l'écartèlement, malgré la langue, malgré un accueil mitigé et soupçonneux à maintenir tant bien que mal leur pratique et leurs traditions catholiques. La conscience d'appartenir à un peuple spécifique, catholique pratiquant et généralement germanophone, unit la diaspora quand elle n'est pas isolée, éloignée de ses pasteurs. Mais, après le 10 mai 1940, la situation se dégrade dans les lieux d'accueils mais surtout en Moselle.

[636]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Brunner, 9 octobre 1939.

Chapitre D : Une situation dégradée par les évènements

L'attaque allemande du 10 mai 1940 sur le Benelux et la France complique un peu plus la situation en Moselle étant donné la proximité des assaillants. Mgr Heintz exprime immédiatement toute sa crainte redoublée : « *Le vendredi 10 mai 1940 restera une date historique. Le crime qui nous est destiné lève l'indignation dans l'avenir… Ce jour est celui où se déchaîne la guerre totale avec toute sa cruauté. C'était le début d'une grande épreuve, une grande épreuve avec une peine inexprimable pour la France, pour ses soldats, pour vous, pour tous les fils de leur patrie. A l'heure où je vous écris, la situation semble encore s'aggraver. Nous subissons des heures tragiques. Nous traversons une nuit sombre* ». En même temps, il livre un message d'espoir : « *Dans cette obscurité brille une étoile de notre foi. Elle nous dit : « Le Seigneur est notre salut »… Comme dans ces jours de 1914, pendant la retraite avant la victoire de la Marne, nous voulons garder une confiance inébranlable. Confiance en la France… Confiance dans le Christ que les Français aiment malgré leurs erreurs et leurs fautes et dans l'église menacée de destruction par le paganisme hitlérien*[637] ».

Il n'est plus possible, pour des raisons de sécurité, d'organiser de grands rassemblements. Les processions religieuses, notamment la Fête-Dieu et la fête du Sacré-Cœur, habituellement organisées au mois de mai soit dans les rues, soit dans la cathédrale de Metz, sont annulées. Il est conseillé de faire des réunions paroissiales. « *Nous voudrons compenser par une plus grande ferveur d'âme ce qui manquera à l'éclat extérieur dont nous aimons à revêtir nos solennités… Faites un courageux effort pour assister à la sainte messe particulièrement la semaine… Récitez le chapelet en famille… Faites beaucoup prier vos enfants… Besognons et Dieu besognera*[638]*…* ». Les confirmations prévues entre le 13 mai et le 12 juin 1940 avec la venue de l'évêque[639] sont reportées. La visite canonique prévue pendant l'été 1940 est remise à de meilleurs jours[640]. *Le Lorrain* ne paraît plus que sur deux pages du 22 mai 1940 au 14 juin 1940 où il s'arrête avec à la une le titre « *Nous gardons la confiance, le jour de la résurrection viendra* ». Son directeur politique, l'abbé Hennequin, décède le 18 mai et son rédacteur en chef, Paul Durand, fuit la Moselle avant l'arrivée des Allemands.

Lorsque les Allemands bombardent Frescaty, le 10 mai 1940, l'établissement du Petit séminaire replié à Augny ferme. Les parents viennent chercher leurs jeunes[641]. Par peur des bombardements, des malades du couvent de Lettenbach sont mis en sécurité car les couvents à l'intérieur sont combles avec les réfugiés du Nord et de Belgique[642]. Le 18 mai 1940, des élèves du pensionnat d'Oriocourt sont congédiés et l'établissement est réquisitionné le 22 mai pour accueillir

[637]ADM 1W444, lettre circulaire aux prêtres et séminaristes mobilisés, mai 1940.
[638]*Le Lorrain*, 25 mai 1940, p. 2. Communications aux diocésains de Mgr Heintz, 24 mai 1940.
[639]*Communications officielles de l'évêché de Metz*, mars 1940, pp. 9-12.
[640]ADM29J1195, lettre du 9 juin 1940 Congrégation Sainte-Marie Réparatrice à la Hoube.
[641]Témoignage Victor Didelon, déjà cité.
[642]ADM29J1195, lettre, 9 juin 1940. Congrégation Sainte-Marie Réparatrice à la Hoube.

des évacués[643], car une seconde zone territoriale située juste à l'arrière de la ligne Maginot est évacuée. Ainsi 92 732 habitants des arrondissements de Thionville-ouest et de Boulay ainsi que sept communes de l'arrondissement de Sarreguemines, et donc presque autant de catholiques, sont embarqués vers le centre de la France[644]. Cinquante-deux prêtres les accompagnent essentiellement dans la Côte-d'Or, le Puy-de-Dôme et la Vienne. C'est ainsi que de nouvelles communautés religieuses féminines sont encore évacuées. Par exemple, l'école ménagère de Thionville-Beauregard part à Nancy le 22 mai 1940. L'hôpital de Thionville-Beauregard, la maison de la charité et clinique Sainte- Elisabeth de Thionville et la maison de la Charité de Guentrange se replient le 28 mai. A l'inverse, des communautés mosellanes accueillent des sœurs en exode depuis le Luxembourg[645].

La peur de la 5e colonne entraîne un contrôle plus sévère des Allemands. Ainsi, toutes les sœurs des congrégations sont recensées. Au 24 mai, l'évêché en comptabilise 113 sur le département mosellan auxquelles il faut rajouter 13 sœurs venues du Luxembourg réfugiées en Moselle[646]. Alors que les personnes de nationalité allemande doivent être dirigées vers les régions à l'intérieur de la France, les religieuses de nationalité allemande sont autorisées à rester dans leur communauté à condition de ne pas quitter la localité où elles habitent, de ne pas faire ou recevoir de visites et de ne pas envoyer ni recevoir de lettres qui soient compromettantes au vue de la défense nationale[647]. Malgré cette relative clémence, une sœur allemande de Talange de la congrégation de la Doctrine chrétienne de Nancy est arrêtée par la police le 19 mai et finalement libérée grâce à l'intervention de l'évêque[648]. Le 19 mai 1940, un groupe de sept frères de l'orphelinat de Guénange en promenade vers Uckange est contrôlé par la prévôté parce qu'ils observent trop longuement un entonnoir créé par un bombardement. Ne pouvant pas tous fournir de papiers, ils sont soupçonnés d'être des espions ou des parachutistes allemands et conduits à la prison de Thionville où ils sont reconnus et finalement immédiatement relâchés. La même mésaventure arrive à un autre frère chargé de récupérer un enfant dans sa famille à Uckange en longeant la voie ferrée. Reconnu par un gendarme, il peut finalement rentrer à l'orphelinat[649]. Le curé de Haselbourg, né en Allemagne, est

[643]Anonyme, déjà cité, p. 23.
[644]Henri Hiegel, déjà cité, p. 62.
[645]ADM 29J1172. Les sœurs du Luxembourg ont été évacuées à Plappeville le 15 mai 1940.
[646]ADM 29J1172 : sœurs du couvent Reinacker (Bas-Rhin), 1 sœur allemande à Phalsbourg ; sœurs de l'école chrétienne Miséricorde : 1 à Metz ; sœurs de la Charité de Strasbourg : 3 à Lettenbach et 2 à Montigny ; sœurs des Pauvres de l'Enfant Jésus à Plappeville : 6 ; sœurs St-Jean-de-Bassel : 2 ; sœurs de la Doctrine chrétienne Nancy : 1 à Talange, 1 au pensionnat de Château-Salins et 1 à Hagondange ; filles de la Charité de St-Vincent de Paul Bon Secours : 1 à St-Nicolas à Metz, 3 à l'orphelinat St-Joseph Metz, rue Marchant, 1 à Belletanche et 1 à l'hôpital des Mines à Algrange ; sœur du Très Saint-Sauveur à Oberbronn en Alsace : 1 en Moselle ; congrégation Niederbronn : 1 à Basse-Ham, 1 à Hayange, 2 à l'hôpital d'Ottange, 3 à l'hôpital St-Joseph Phalsbourg; congrégation Ste-Chrétienne : 17 à Argancy (maison de retraite), 12 à Rémilly (maison de retraite), 4 à la Maison St-Vincent, 2 au séminaire Montigny, 1 au Grand séminaire Bévoye, 1 pensionnat St-Avold, 1 à la maison mère rue Dupont-des-Loges ; sœurs de la Providence de Peltre : 10 à Peltre, 3 au noviciat de Jouy-aux- Arches, 2 à la maison de retraite à Jouy, 1 à l'école du village à Jouy ; Petites Sœurs des Pauvres : 7 ; filles de la Charité de St-Vincent-de-Paul : 4 ; sœurs de la Charité de Strasbourg à Gorze : 4 ; communauté Pépinville : 8, 1 à Uckange et 1 à Chazelles ; sœurs Cœur-de-Marie à Vic/Seille : 2.
[647]ADM 29J1172, lettre de l'évêché, 24 mai 1940.
[648]ADM 29J1172.
[649]Apollin-Georges, déjà cité, pp. 271-272.

encore arrêté le 29 mai 1940 par la sous-préfecture de Sarrebourg comme « suspect » suite aux plaintes du général Bonnet[650]. Après le 10 juin 1940 et la déclaration de la guerre de l'Italie à la France, la question est posée concernant les rares sœurs d'origine italienne, sans qu'on ait donné de consignes particulières aux supérieures, car les événements se précipitent.

Le 14 juin, Metz est déclarée ville ouverte. L'aumônier de l'hôpital militaire de Legouest part avec la garnison et ne revient qu'en 1945[651]. Les Allemands défilent sur les Champs-Elysées à Paris et attaquent la ligne Maginot en Moselle dans le secteur de Sarralbe-Puttelange-lès-Farschviller où des églises sont détruites par l'artillerie allemande et quelque fois par l'artillerie française[652]. Au final, d'après les descriptifs faits par les prêtres, l'abbé Louis Thomas chargé de la reconstruction par l'évêque en 1945 établit une liste de 11 édifices religieux considérés comme détruits à 100% en 1940, 13 entre 75 et 90%[653] et donc inutilisables[654].

Mais cette liste de 1945 nous paraît être un minimum car depuis 1940, certains édifices ont subi des travaux. A l'inverse, des églises sont à nouveau endommagées en 1944-1945, sans qu'il soit précisé la date des dégâts. Aussi avons-nous dû consulter tous les dossiers mais les questionnaires remplis par les curés sont plus ou moins précis. Souvent, seule la catégorie d'état de l'église est indiquée, sans autres indications. De plus, nous ne connaissons pas les critères qui ont prévalu pour déterminer le pourcentage de destruction. Ils paraissent pour le moins subjectifs, évalués par les curés qui donnent leurs sentiments plutôt que de s'appuyer sur une grille d'évaluation standardisée. Ainsi, à Vic/Seille, deux rapports sont établis. L'un, plus précoce, élaboré par l'administrateur de la paroisse, estime que l'église est « inutilisable ». L'autre est fait au retour du curé à l'été 1945 qui déclare l'église utilisable après travaux. Les deux constatent pourtant les mêmes dégâts : toiture ouverte par endroits, vitraux cassés[655]... Aussi quand on étudie les dossiers et les descriptifs, on s'aperçoit que certaines églises sont déclarées « inutilisables » mais ne sont pas répertoriées détruites à plus de 75% par l'abbé Thomas : Evrange, Loutzviller, Marienau, Marienthal, Montdidier, Nousseviller, Valette. De plus, d'après la photothèque de l'association Ascomémo qui dispose de photos allemandes prises à l'été 1940, il nous paraît étonnant que d'autres églises comme celles de Vahl-Ebersing ne figurent pas dans la liste au moins parmi les églises partiellement détruites et que des églises déclarées partiellement détruites comme celles de Behren-lès-Forbach, Hoste, Puttelange-lès-Farschviller, ne soient pas, en fait, déclarées totalement

[650]ADM29J1195, lettre congrégation Sainte-Marie Réparatrice à la Hoube, 9 juin 1940. 29J2076, lettre de l'abbé Muller, 2 juin 1940.
[651]Anonyme, déjà cité, p. 26.
[652]C'est le cas par exemple pour l'église de Puttelange-lès-Farschviller ou le clocher d'Ormersviller. Le clocher d'Ellviller est visé parce que les Allemands qui s'y sont installés utilisent l'horloge pour communiquer.
[653]Louis Thomas, « La grande pitié des églises sinistrées de la Moselle », dans *Bulletin d'information de l'Union des groupements mosellans des spoliés et sinistrés*, juin 1953, pp. 3-6. Henri Hiegel, *Ils disent Drôle de guerre ceux qui n'y étaient pas…,* Sarreguemines, éditions Pierron, 1989, tome 2, p. 300. *Le Lien*, février 1941, p. 12. Ascomémo, photothèque.
[654]Cinq catégories sont fixées : 1-totalement détruite, 2-partiellement détruite, inutilisable, 3-partiellement détériorée, utilisable après travaux importants, 4-partiellement détériorée, utilisable actuellement, 5-intacte.
[655]ADM 29J2592.

détruites. A l'inverse, les églises de Guntzviller, Rosbruck, Willerwald déclarées complètement détruites ne le sont pas sur les photos de 1940. Les intempéries, les combats de 1944 les ont-elles achevées[656] ? A ces destructions d'églises, il faut encore ajouter les destructions de presbytères comme à Escherange, Loutzviller, Zetting ou de chapelles comme à Ormersviller, Schweyen. De toute évidence, plusieurs dizaines d'églises ont aussi le toit ou le clocher descendus, les vitraux brisés ou des trous d'obus dans les murs nécessitant des réparations conséquentes.

Liste des églises endommagées en 1940 d'après l'abbé Louis Thomas			
lieu	**date**	**Partiellement de 75 à 90%**	**Totalement à 100%**
AUMETZ	juin 1940		**X**
BEHREN-LES-FORBACH	12 mai 1940	**X**	
BLIESBRUCK	juin 1940		**X**
BOURDONNAY	18 juin 1940		**X**
BROUDERDORFF	19 juin 1940	**X**	
ELLVILLER	juin 1940	**X**	
ESCHERANGE	mai 1940		**X**
FOULCREY	18 juin 1940	**X**	
FRAUENBERG	juin 1940	**X**	
GUNTZVILLER	18 juin 1940		**X**
GUEBENHOUSE	juin 1940	**X**	
HOSTE-HAUT	14 juin 1940	**X**	
LIEDERSCHIEDT	juin 1940		**X**
MAXSTADT	juin 1940	**X**	
MERTEN	18 février 1940	**X**	
MORSBACH	mai-juin 1940	**X**	
PUTTELANGE-LES - FARSCHVILLER	5 juin 1940 14 juin 1940	**X**	
REMERING-LES-PUTTELANGE	5 juin 1940	**X**	
ROCHONVILLERS	juin 1940		**X**
ROSBRUCK	12 mai 1940		**X**
ROUSSY-LE-VILLAGE	juin 1940		**X**
TROMBORN	10 mai 1940		**X**
USSELSKIRCH	14 juin 1940		**X**
VITTERSBOURG	15 juin 1940	**X**	
WILLERWALD	5 juin 1940		**X**

[656]Philippe Wilmouth et Philippe Keuer, *La bataille du 14 juin 1940 dans la Trouée de la Sarre*, imprimerie Klein, Knutange, 2007. Une partie des photos de l'Ascomémo sur ce secteur figure dans ce livre. Merci à Philippe Keuer, spécialiste du secteur de la Trouée de la Sarre, pour ses commentaires critiques de la liste de l'abbé Thomas, juillet 2013.

Vahl-Ebersing, déclarée *« non sinistrée »*. (coll. AD 29J25628)

Behren-lès-Forbach déclarée *« partiellement détruite »*. (coll. Ascomémo)

Hoste déclarée *« partiellement détruite »*. (coll. Philippe Keuer)

Willerwald déclarée « totalement détruite ». (coll. Ascomémo)

Rosbruck déclarée *« totalement détruite »*. (coll. Ascomémo)

Marienthal déclarée non utilisable « détruite à moins de 75% ». (coll. Ascomémo)

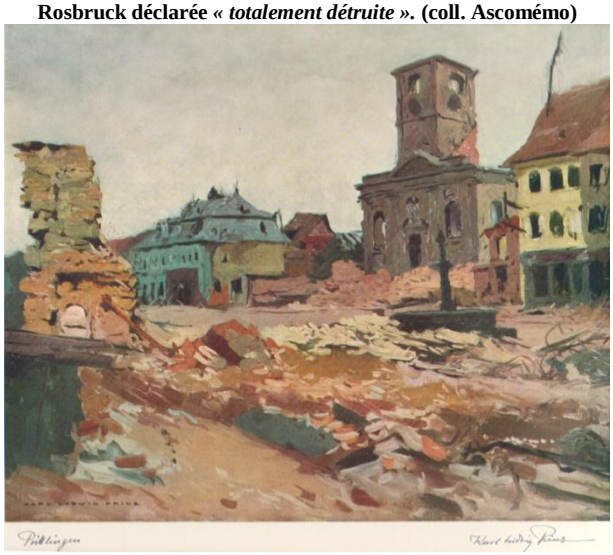

Puttelange-lès-Farschviller « détruite à plus de 75% ». (peinture de Karl Ludwig Prinz, catalogue d'exposition *« Zwischen Westwall und Maginotlinie »* 1943, coll. Ascomémo)

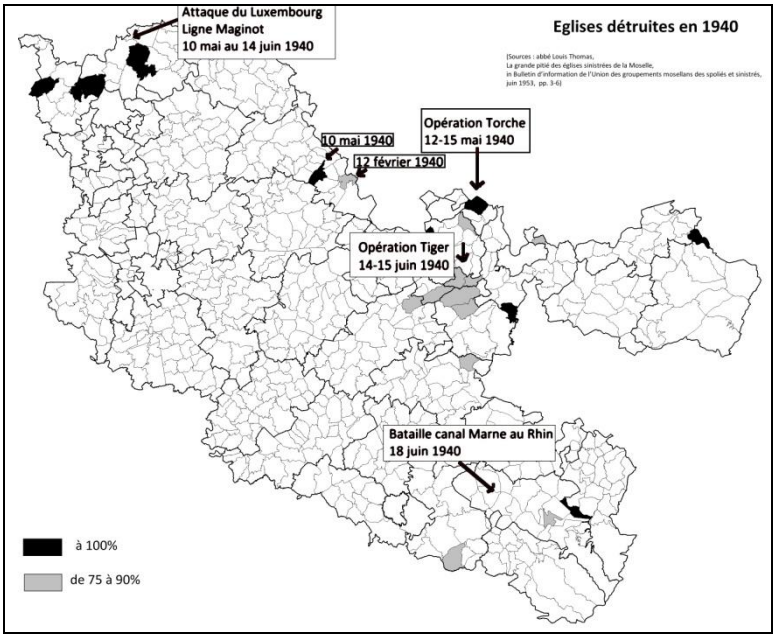

A partir du 15 juin, les évacués réfugiés au pensionnat d'Oriocourt et les sœurs s'abritent à la cave à cause des bombardements[657]. A Gondrexange, les documents brûlent dans le presbytère[658]. Dans cette panique de juin 1940, des prêtres et des pensionnaires d'établissements religieux fuient les Allemands. Des petits séminaristes et leurs professeurs quittent Vigneulles dans la nuit du 14 au 15 juin 1940 et arrivent à Lhommaizé (Vienne) le 8 juillet, soit après trois semaines d'exode[659]. Le supérieur réussit à rejoindre sa famille à Baerendorf (Bas-Rhin)[660]. Sept frères quittent l'orphelinat de Guénange pour se refugier pendant quinze jours à Planois (Vosges). Un autre part à bicyclette vers Epinal mais doit finalement rentrer à Guénange trois jours plus tard[661]. Les sœurs de Lettenbach quittent également le couvent. Paul Friang, curé de Bidestroff, et Jean Chatillon, professeur au collège Saint-Clément à Metz, fuient la Moselle le 16 pour s'installer en Meurthe-et-Moselle. Le quotidien catholique *Le Lorrain* paraît une dernière fois le 14. La *Lothringer Volkszeitung* sort encore le lendemain et annonce la tenue d'une assemblée générale ordinaire de la Coopérative d'Editions et d'Impression pour le 21 juin… qui ne pourra finalement pas avoir lieu. Le 16, deux vicaires de Nilvange sont tués près de Lunéville : les abbés Turck et Sandré.

Le 17 juin 1940, alors que le chef du gouvernement, le maréchal Philippe Pétain, appelle à cesser les combats, les Allemands arrivent au couvent de Saint-Jean-de-Bassel avec des blessés et des évacués de Languimberg où la bataille fait rage. Les sept sœurs infirmières se mettent à la disposition des blessés. A Gandrange, le curé et deux habitants accueillent les Allemands[662]. A 17 heures, les Allemands arrivent à Metz et accrochent un drapeau à croix gammée sur la cathédrale.

La défaite est cinglante. La signature de l'armistice permet aux évacués de rentrer au pays. Le diocèse de Metz écartelé par les évacuations et la mobilisation va-t-il pouvoir se ressouder ?

[657]Anonyme, déjà cité, p. 23.
[658]ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Hoen, curé de Gondrexange.
[659]ADM 1W744, lettre de l'abbé Louis, 3 août 1940.
[660]ADM 29J1675, lettre de l'abbé Fourrer, supérieur du collège de Bitche replié à Vigneulles, 29 juillet 1940.
[661]Apollin-Georges, déjà cité p. 274.
[662]Laurent Appel, *Du pressoir au laminoir*, Metz, imprimerie Fort-Moselle, 1983, p. 243.

Chapitre E : Sous l'autorité militaire allemande, en semi-liberté

Le préfet Charles Bourrat et l'évêque Mgr Heintz sont les seules autorités françaises encore présentes à Metz à l'arrivée des Allemands le 17 juin 1940. Le préfet est mis aux arrêts dès le 18, les Allemands montrant ainsi leurs intentions de négation de l'autorité française. Sœur Hélène décrit l'ambiance de ces premiers jours sous le joug allemand : « *Partout dans les rues, les pauvres soldats français prisonniers étaient couchés sur les trottoirs, harassés de fatigue, les vêtements en lambeaux et les pieds en sang. Alors les femmes, jeunes filles et enfants s'ingéniaient. Avec paniers, voitures à bras, tabliers remplis, récipients divers, elles s'installaient le long des routes donnant à manger et à boire, distribuant linge et cigarettes. Les sentinelles allemandes protestaient, se fâchaient, piquaient tout ce monde de leurs baïonnettes. On reculait un peu en protestant mais on continuait. Au bout de huit jours* - vers le 25 juin 1940 –, *les Allemands prétextèrent des désordres et firent afficher partout dans la ville l'interdiction absolue de ravitailler les colonnes*[663] ».

Les événements se précipitent. Le chef du gouvernement, le maréchal Pétain, demande l'armistice aux Allemands. La panique grandit avec la défaite. A Angoulême, l'examen du 2e semestre des séminaristes mosellans ne peut pas avoir lieu et, le 18 juin, ils sont soudainement renvoyés[664]. Les 19 et 20 juin, l'abbé Louis Hackspill, député de la Moselle de 1919 à 1924, curé de Craincourt, et l'abbé Paul Peultier, curé de Xanrey, fuient la Moselle, craignant de redevenir allemands[665]. Le 21 juin, le couvent de Lettenbach à Saint-Quirin est occupé par les Allemands, d'abord par des artilleurs, puis par un service sanitaire pendant neuf jours, suivi d'un central téléphonique. *« Tous les officiers et le personnel sont très bien. Discrets, travailleurs, tranquilles et serviables. Nous ne pouvions mieux tomber. Nous leur faisons la cuisine »*, raconte une sœur[666]. Le scolasticat de Burthecourt est également occupé par la troupe et lorsque le supérieur, le RP Alexandre Kayser, en charge de la paroisse d'Hampont, cherche à le récupérer, tout juste lui permet-on de déménager les archives et les objets du culte. Finalement, alors que les frères sont démobilisés, le scolasticat peut s'installer au juniorat d'Augny[667]. Dans le parc d'Oriocourt, 200 prisonniers français campent jusqu'au 20 septembre 1940. Les sœurs fournissent nourriture et vêtements aux prisonniers du camp de Sarrebourg et de Berthelming où stationnent un millier de prisonniers. Cette activité solidaire se poursuit jusqu'en août 1940[668].

[663]ADM 3W26, rapport de sœur Hélène 1942.
[664]ADM 29J1673.
[665]Annexe CD2, corpus.
[666]ADM 29J1195, lettre 10 juillet 1940.
[667]Alexandre Kayser, *Le scolasticat de Burthecourt, dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale*, Burthecourt, chez l'auteur, 1993, pp. 14-18.
[668]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 134.

Le 22 juin, l'armistice est signé à Rethondes. Pour Mgr Heintz, *« la conclusion de l'armistice met fin aux combats et aux maux qu'ils occasionnent. Il convient d'en remercier Dieu et d'invoquer en même temps l'infinie miséricorde pour l'avenir*[669] *»*. Il exprime ainsi un sentiment double partagé par une immense majorité de Français : la satisfaction de la fin des combats et la crainte de la suite des événements. Cette crainte est justifiée puisque même si aucune clause de la convention d'armistice ne concerne l'Alsace-Moselle[670], dans les faits, ces territoires sont bien annexés au *Reich* sur décision d'Hitler[671]. Le 25 juin, le Dr Rech, *Landrat* d'Ottweiler (Sarre), est nommé *Landrat* pour la Moselle. En même temps, il est signifié au préfet Bourrat que l'autorité de l'Etat français n'existe plus en Moselle. Le 6 juillet 1940, le *Polizei Bataillon* 122 prend position le long de l'ancienne frontière de 1871. De l'autre côté, aucun douanier français, puisque cette nouvelle frontière n'est pas reconnue par la France et, en droit international, illégale. Un *Grenzausweiss*, laissez-passer frontalier, délivré par le *Polizeipräsidium* de Metz est désormais obligatoire pour la franchir. Le 25 juillet, l'ancien cordon douanier de 1871 est rétabli pour les échanges commerciaux. L'annexion est donc bien réelle, de fait puisque non consécutive à la signature d'un traité. L'abbé Félix Klein, curé de Meudon (Hauts-de-Seine), réfugié à Chabris (Indre), écrit en août 1940 dans ses carnets : « *De quel droit annexe-t-on l'Alsace-Lorraine et le gouverne-t-on comme un pays déjà allemand*[672] *?* ». L'Etat Français laisse faire, ne formulant que quelques protestations de principe à la commission d'armistice de Wiesbaden, sans publicité[673]. Par contre, le nonce apostolique à Berlin, Mgr Orsenigo, intervient le 16 juillet 1940 auprès du ministre des Affaires étrangères à Berlin à propos du problème des évêchés de Metz et Strasbourg[674].

Pendant un mois et demi, jusqu'en août 1940, l'administration de la Moselle reste dévolue aux militaires qui prennent les premières mesures, notamment concernant l'Eglise. Par exemple, à partir du 27 juin 1940, sur ordre du général commandant la place de Metz, les cloches ont le droit de sonner à nouveau, mais seulement de 12 h à 12 h 15. Alors que Bernard Vogler indique que «*dès les premières semaines après l'annexion de fait en juin 1940, les chefs nazis s'attaquent aux Eglises chrétiennes afin de leur enlever toute influence, d'anéantir les valeurs chrétiennes et de diffuser l'idéologie national-socialiste*[675]», il semble cependant que sous l'autorité militaire une certaine tolérance ait existé avant que la politique nazies d'épuration ne s'abatte sur le clergé et les religieux.

[669]ADM 29J2038, note manuscrite du 26 juin 1940 et 29J2077, ordonnance du 26 juin 1940. Mgr Heintz appelle à célébrer un salut solennel à Metz le 30 juin.
[670]En théorie, selon l'article 3 de la convention, l'Alsace-Moselle devait se trouver en zone occupée.
[671]Robert Ernst, *Rechenschaftsbericht eines Elsässers*, Berlin, éditions Bernard et Graefe, 1954, p. 235.
[672]Félix Klein, *Notes d'un réfugié*, Paris, éditions Bloud et Gay, 1945, p. 64.
[673]Voir à ce sujet Louis Cernay, *Le Maréchal Pétain, l'Alsace et la Lorraine*, Paris, éditions les Iles d'Or, 1955.
[674]Charles Kelin, *Pie XII face aux nazis*, Paris, SOS éditions, 1975, p. 41. Charles Klein a puisé ses informations dans les archives allemandes et dans celles du Service international de la Croix-Rouge.
[675]Bernard Vogler, « Tentative d'anéantissement des valeurs chrétiennes », dans *Les Saisons d'Alsace* n°44, Strasbourg, 2010, pp. 53-54.

E-1 Une certaine tolérance

Les premières mesures prises par l'autorité allemande sont clémentes, voire tolérantes.

La cathédrale de Metz n'est pas fermée contrairement à la cathédrale de Strasbourg dès juin 1940[676]. Elle reste lieu de culte pendant toute la guerre. Les inscriptions du chemin de croix, le monument en marbre blanc de Mgr Dupont des Loges[677], le buste de Bossuet[678] ne sont pas enlevés[679]. Pourtant, ces deux illustres personnes ont été des défenseurs de la culture française. Or, dans Metz, le parc des statues de la ville est défrancisé[680]. Par contre, sur ordre du *Stadtkommissar* Imbt, les moustaches du prophète Daniel à l'effigie de l'empereur Guillaume II[681] sont rasées le 5 août 1940[682], sans que les motivations de cette mutilation ne soient expliquées[683]. Mais, Guillaume II, exilé en Hollande, est considéré comme le responsable de l'effondrement de l'Empire allemand en 1918. De plus, déçu par le non rétablissement de la monarchie en Allemagne par Hitler, Guillaume II est finalement farouchement antinazi[684]. Voulait-on ainsi gommer du paysage toute référence à un empereur, symbole de la défaite et hostile au nouveau régime[685] ?

Mgr Heintz garde une certaine liberté prudente. Pas question de partir, de céder la place, prenant en modèle Mgr Dupont des Loges, l'évêque resté à Metz après l'annexion de 1871 et jusqu'à sa mort en 1886. Il faut tenir bon et la consigne est *« que tout ce qui peut rester, reste*[686]*! »*. On voit Mgr Heintz dans les rues de Metz. Il prononce encore des sermons en allemand le 23 juin 1940 à Montigny, le 30 juin à Metz-Queuleu et le 14 juillet à Metz-Sablon[687], sans jamais évoquer la situation politique, ne se référant qu'à des textes saints. Toutefois, une prise de parole pour la fête nationale française demeure symbolique. Le 7 juillet 1940, la première communion et le soir même la confirmation à Metz sont encore présidées par l'évêque. Ce même jour, il ordonne deux

[676]Hitler visite la cathédrale de Strasbourg le 28 juin 1940. Un simple avis affiché sur la porte de la cathédrale signifie que, sur ordre du Führer, l'édifice est fermé aux services religieux.
[677]Mgr Dupont des Loges (1804-1886), évêque de Metz a été député protestataire au *Reichsland* où il défend la cause française.
[678]Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704), archidiacre de Sarrebourg en 1652, puis de Metz en 1654, précepteur du Dauphin, fils de Louis XIV, membre de l'Académie française, évêque de Meaux à partir de 1681. Auteur prolifique, il est l'un des classiques étudiés dans l'école de la République française. Même si Bossuet a eu dans certains de ses sermons des paroles très dures vis-à-vis des juifs. Voir à ce sujet Jules Isaac, *Jésus et Israël*, Paris, éditions Fasquelle, 1959, pp. 369-370. Il paraît peu probable que sa position contre les « déicides » ait été la raison pour laquelle la statue de Bossuet fut laissée en place.
[679]Jules Annéser, déjà cité, p. 65.
[680]Ainsi disparaissent les statues du maréchal Fabert, du maréchal Ney, du Poilu, du général La Fayette…
[681]Le portail de la cathédrale Saint-Etienne néoclassique de Blondel datant de 1764 est détruit en 1898 et remplacé par un portail néogothique inauguré en 1903 par Guillaume II. Une statue à son effigie trône toujours à droite du portail, désormais sans ses moustaches.
[682]Jules Annéser, déjà cité, p. 72 et Henri Hiegel, déjà cité, p. 106.
[683]Rien dans la presse à ce sujet.
[684]Voir Christian Baechler, *Guillaume II d'Allemagne*, Paris, Fayard, 2003. Après la nuit de Cristal, Guillaume II déclare, malgré son antisémitisme reconnu : *« Pour la première fois, j'ai honte d'être Allemand. »*
[685]Guillaume II meurt en Hollande le 4 juin 1941. Les nazis ne cherchent pas à le rapatrier en Allemagne alors que l'occupation de la Hollande à partir de mai 1940 facilitait l'opération.
[686]Lettre de Mgr Heintz 29 novembre 1944, citée par Antoine Sutter, déjà cité, p. 30.
[687]ADM 29J2082.

prêtres[688]. Le 9 juillet, Mgr Heintz visite le camp de prisonniers de guerre de Sarrebourg[689] où les Alsaciens et Mosellans, dont des prêtres mobilisés, passent pour être libérés comme *deutschstämmig,* appartenant à la communauté allemande. Mi-juillet, il visite la commune sinistrée de Gondrexange[690]. Mais, l'activité bienveillante de l'évêque cache l'inactivité forcée de l'évêché où, à l'entrée, un écriteau en français indique que *« le bureau est passagèrement fermé*[691]*»*.

Par contre, étonnement, alors qu'elle avait paru une dernière fois le 15 juin, la *Lothringer Zeitung*[692] avec son sous-titre français *La Libre Lorraine* reparaît le 19 juin 1940 (n°140) sur une page recto-verso[693] à l'initiative du journaliste de politique étrangère, Alfred Helbron[694] qui en devient le rédacteur-gérant. Avec l'édition « pirate[695]» du quotidien un temps bilingue *Le Républicain Lorrain-Metzer Freies Journal*, c'est le seul journal local qui paraît pendant la deuxième quinzaine de juin alors que les Allemands sont déjà là. Pas question d'autoriser *Le Lorrain*, de langue française et francophile ! Pourquoi autoriser la *Lothringer Zeitung* ? Certes, le journal a toujours été un défenseur de la langue et de la culture allemande et il publie, pour la plus grande satisfaction de l'occupant, en langue allemande pendant cette période de transition, sauf une fois pour quelques avis municipaux bilingues. Mais la raison est certainement plus pragmatique. Le personnel et les rotatives sont toujours présents. Le journal permet aux Allemands d'annoncer les derniers combats en Alsace, l'entrée des troupes allemandes à Lyon, l'ouverture du cinéma Palace et Rex à Metz, la signature de l'armistice, les premiers concerts de la *Hitler-Jugend (HJ)* à Metz[696], le discours d'Hitler au *Reichstag*, le début de la bataille d'Angleterre, le changement des noms de rues à Metz, mais aussi les premiers avis du général Kirchheim, commandant la 169^{e}*ID,* ou de la municipalité provisoire concernant le comportement à avoir avec la troupe allemande, le rationnement, le change… On peut y lire également un compte rendu de l'entrée des troupes à Metz ou une chronique historique sur les communes de l'est du département. Dans le numéro du 19 juin, on trouve une dernière fois des informations sur les évacués mosellans. Dans la manchette du journal, il publie en allemand l'extrait du discours du maréchal Pétain : « *Je fais don de ma personne et j'appelle à cesser le combat.* » Alors que c'est sa vocation initiale, aucune information religieuse à l'exception du décès du chanoine Zwickel et des heures des offices religieux,

[688]*Amtliche Mitteilungen des Bischöflichen Ordinariats Metz,* octobre 1940, p. 53.
[689]ADM 29J2110, lettre du curé de Sarrebourg, 19 juillet 1940.
[690]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Hoen, curé de Gondrexange, 23 juillet 1940.
[691]ADM 1W441, rapport du *SD,* 31 juillet 1940.
[692]Valérie Gressel, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale des origines à 1944 en Moselle*, Paris, BNF, 2009, p.79. La collection de la BNF n'a que trois numéros de 1940 ; celle des AD57 s'arrête au 30 avril 1940 ; celle d'Ascomémo est incomplète mais va jusqu'au 31 juillet 1940 ; la BDM A53b, la bibliothèque du diocèse de Metz est la seule qui possède la collection complète de ce journal.
[693]Le n°168 qui évoque le discours du *Führer* au *Reichstag* est le seul numéro publié sur 4 pages.
[694]Nous n'avons trouvé aucun jugement des chambres civiques mosellanes ou du tribunal militaire de Metz concernant Helbron. Il n'aurait donc pas été inquiété par l'épuration. ADM 29J1734. Par contre, l'abbé Valentiny, ancien directeur politique de la *Lothringer Volkszeitung,* explique, comme pour se dédouaner, que Helbron lui avait été imposé avant guerre. François Roth déjà cité, p. 174, signale pourtant qu'Helbron et Valentiny sont des amis de collège. ADM 29J1734, rapport sur la presse, non daté. Il y est indiqué qu'Alfred Helbron devient rédacteur au *NSZ Westmark,* ce qui est une erreur.
[695]A l'initiative du journaliste Alfred Erpelding, et non pas de Victor Demange, du 16 au 30 juin 1940.
[696]Le 21 juillet 1940.

notamment pour la troupe allemande. Le quotidien abandonne son sous-titre français le 2 juillet 1940[697] et paraît encore tout le mois de juillet[698] passant aussi d'un prix en francs, 50 centimes, à un prix en allemand, 3 *Pfennig*. Alfred Helbron annonce la fusion de la *Lothringer Volkszeitung* et de la *Neue Metzer Zeitung*[699] pour constituer la *Metzer Zeitung* qui paraît à partir du 1er août 1940. Il s'en explique : « *Après plusieurs et dures batailles pour la conservation de la nationalité allemande dans le Lothringen, il est l'heure du réarrangement, de la reconstruction et la construction active de notre peuple lorrain*[700] ». Il reprend donc les thèmes autonomistes et pense que l'annexion est une chance. La disparition du journal serait donc un acte volontaire induit par l'autorité allemande. Mgr Heintz parle lui d'interdiction, ce qui, selon lui, prouve «*la méfiance de l'administration allemande*[701] ». Mais cet avis de l'évêque donné en 1945 semble être davantage un argument de défense pour expliquer le maintien du journal pendant un mois et demi par les Allemands. Car c'est bien pour éviter la multiplication des titres que la *Lothringer Volkszeitung* disparaît d'autant plus qu'en même temps que la *Metzer-Zeitung* apparaît une édition messine du quotidien politique sarrois-palatin *Deutsche Front*. Alfred Helbron continue à publier des articles dans la *Metzer-Zeitung* dans la rubrique *Lothringer Land*. Le directeur politique de la *Lothringer Volkszeitung*, l'abbé Valentiny, est promu par Mgr Heintz chanoine honoraire de la cathédrale de Metz le 11 août 1940 à la place du chanoine Dorvaux décédé. C'est la dernière nomination du prélat avant son expulsion. Par la suite, Valentiny accepte l'administration provisoire de la paroisse de Metz-Queuleu[702]. En août 1940, au moment de l'installation d'une administration civile, ne reste plus comme presse catholique en Moselle que l'hebdomadaire *Metzer Katholisches Volksblatt,* à contenu strictement religieux comme ce fut le cas déjà avant guerre. En 1914, dans le cadre de la germanisation devenue systématique, l'autorité militaire allemande avait interdit les journaux français et donc *Le Lorrain*, mais la *Lothringer Volkstimme* en langue allemande a continué à paraître pendant toute la guerre. En 1940, ce n'est pas seulement la langue qui motive l'interdiction des journaux mais bien aussi l'influence que peut avoir l'Eglise politique à travers la presse.

Pendant cette période transitoire, la vie reprend cependant le dessus.

Sur ordre de l'autorité militaire, l'école qui se termine mi-juillet doit se faire désormais en allemand, mais le curé peut continuer le catéchisme en français à l'église[703]. Le 26 juin 1940, le lycée Saint-Clément à Metz rouvre mais le collège reste fermé. Seule la bibliothèque et certaines pièces sont réservées pour les affaires personnelles des pères. Toute la communauté s'installe dans le petit collège. Les classes sont converties en chambres ; la salle d'étude des externes devient une

[697]Le journal ne paraît pas le 1er juillet 1940.
[698]L'édition pirate du *Républicain Lorrain* cesse le 30 juin 1940.
[699]*Neue Metzer Zeitung* paraît du 1er au 31 juillet 1940.
[700]*Lothringer Volkszeitung,* 31 juillet 1940, page 1.
[701]ADM 29J1734, note de Mgr Heintz sur l'abbé Valentiny
[702]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1962, p. 23.
[703]ADM 29J2073, lettre du curé Roupp de Mainvillers, 1er juillet 1940.

chapelle[704]. Le dimanche 30 juin, le curé de Mainvillers n'est pas autorisé à célébrer la messe car un office militaire est déjà prévu à l'église pour les soldats des deux confessions[705]. A l'inverse, un office est autorisé par l'autorité militaire aux prisonniers de guerre français, notamment à la caserne de Rohrbach-lès-Bitche, à condition cependant que personne d'autre n'assiste à cette messe[706]. A Elvange, deux prêtres infirmiers du diocèse d'Augsbourg s'occupent du service paroissial… Le 7 juillet, les biens appartenant à l'Etat et à l'Eglise sont recensés. Le 8 juillet, les *Schupos* du *Polizei Bataillon* 63 installent leur cantonnement au collège de Saint-Clément à Metz et au couvent de Peltre.

Effectifs du *Polizei-Bataillon* 63 installés dans les couvents messins août 1940[707]				
Lieux	**Unités**	**Officiers**	**Administratifs**	**Policiers**
Couvent Peltre	Section radio			10
	Section MG	1		25
Couvent Saint-Clément Metz	Section radio			15
	1ère Cie	2	1	146
	3e Cie	2	1	146

Le 22 juillet 1940, au couvent de Saint-Jean-de-Bassel, 12 candidates sont encore postulantes à la vêture religieuse, 20 novices à la première profession et 21 sœurs à la profession perpétuelle[708]. L'orphelinat de Guénange fonctionne fin juillet 1940 avec 14 petits et 42 grands. A part la cordonnerie et la reliure qui fonctionnent avec six jeunes, tous travaillent à la ferme et au jardin[709].

Même si la germanisation induit des mesures qui nuisent à l'influence de l'Eglise, cette cohabitation entre l'autorité militaire allemande et l'Eglise de Moselle est supportable, au vu des mesures annexionnistes brutales qui s'abattent sur la population. Elle nécessite cependant une réelle réadaptation, voire une résignation silencieuse pour ne pas provoquer les foudres des nouveaux maîtres. Mais, pour l'instant, aucun signe de répression contre l'Eglise n'est perceptible. Il ne faut pas que l'image des nouveaux maîtres soit négative pour que les nombreux Mosellans évacués dans le Sud-Ouest osent rentrer dans leur *Heimat*, leur pays.

[704]Christian Jouffroy, déjà cité, p. 150.
[705]ADM 29J2073, lettre du curé Roupp de Mainvillers, 1er juillet 1940.
[706]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Chatelain de Petit-Réderching, 4 octobre 1940.
[707]BAB, R70 rapport du *Polizei-Bataillon* 63 château de Crépy, 21 août 1940.
[708]ADM 29J1185.
[709]Apollin-Georges, déjà cité p. 276.

E-2 Rentrer en Moselle ?

Fallait-il rentrer ?

Cette question, les Mosellans évacués ou démobilisés ont dû se la poser. A posteriori, la réponse pourrait être négative et ce retour est demeuré souvent incompréhensible et incompris après coup comme si ces « rentrés » acceptaient de redevenir allemands. Mais, dans la pagaille de 1940, que faire ? L'armistice et les informations que l'on en a à ce moment ne parlent pas de revendications territoriales. L'Alsace et la Moselle seraient donc en France occupée certes, mais en France. Du moins, les plus optimistes, les plus naïfs et les plus désorientés peuvent le penser. Le jociste Joseph Feltz démobilisé en juillet 1940 dans le Cantal s'interroge : « *Qu'allons nous trouver là-haut ? Et si nous étions quand même annexés ? On peut toujours aller voir et repartir. Ils nous laisseront opter* – comme en 1872. *Le manque de nouvelles pesa sur notre décision*[710] ».

Finalement, écrit l'abbé Steichen, vicaire à Audun-le-Tiche, « *l'armistice ayant été signé, nous attendons à présent avec plus de résignation que de patience le moment qui nous permettra de retourner dans nos régions et de regagner notre chère Lorraine. Presque tous* -nous sommes- *sans aucune nouvelle de nos régions et de nos familles depuis plus d'un mois et demi*[711] ». De plus, certains se plaignent aussi du mauvais accueil pendant cette année d'évacuation par les autochtones. Par exemple, l'abbé Possovre, curé d'Elzange, replié à Saint-Savin (Vienne), exprime le désir de rentrer parce que « *le doyen qui pourtant avait une double paroisse ne lui demandait aucun service, si ce n'est la dernière messe du dimanche ; jamais aucun sermon pendant six mois. C'est le doyen qui faisait les mariages, enterrements, et baptêmes des réfugiés. Pendant la Semaine sainte et pour la 1ère communion, il avait invité un autre prêtre. Donc l'abbé était absolument inoccupé, à part 3 h de catéchisme par semaine aux petits réfugiés*[712] ». La situation matérielle se dégrade, notamment parce que les salaires ne sont plus versés aux prêtres concordataires. Altroffer l'avoue : « *La situation reste précaire pour la grande majorité des intéressés qui de plus ont dû faire des frais de déplacement importants depuis dix mois*[713] ». Aussi, l'armistice signé, la plupart espèrent rentrer avec l'assentiment de la hiérarchie : « *Que votre bonne annonce* – celle de Mgr Schmit – *d'un prochain retour se réalise au plutôt. C'est mon grand souhait de revoir ma chère ville et notre belle église et de rebâtir la vie paroissiale*[714] ». Dans le Pas-de-Calais, « *nos chers Lorrains voudraient partir le plus tôt possible… avant que les Anglais ne viennent nous bombarder à nouveau (sic)*[715] ». La consigne de l'évêque, alors qu'il est lui même déjà exilé à Lyon au moment de l'organisation des

[710]Joseph Feltz, déjà cité, p. 97. Il rentre le 17 juillet 1940 à Rombas.
[711]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Steichen, vicaire à Audun-le-Tiche, 12 juillet1940.
[712]ADM 29J1113, lettre de l'abbé Colbus, vicaire à Montigny, replié à Gouex (Vienne), 9 septembre 1941.
[713]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit, 5 juillet 1941.
[714]ADM 29J2110, lettre de l'archiprêtre de Sarralbe, l'abbé Unterreiner, évacué à Vars (Charente), 9 juillet 1940.
[715]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Adam, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), 2 juillet 1940.

retours, est : *« Rentrez dans le diocèse, même si la situation momentanée n'est pas brillante*[716] ». Mais aucun ministre du culte ne doit quitter son poste sans y être autorisé par l'autorité ecclésiastique qui ne lui permet pas de se mettre en route sans avoir au préalable obtenu l'accord des autorités civiles[717]. Alors, quand certains ne peuvent pas rentrer, ils expriment leur désarroi : *« Nous avons été frustrées dans notre espoir de retourner au pays. Nous avions fait de si beaux projets et aujourd'hui la seule pensée qui nous console et nous réconforte, c'est que nous sommes restés par la volonté de Dieu mais je ne perds pas l'espoir de pouvoir y retourner un jour*[718] ».

Ce désir de rentrer au pays, de retrouver sa terre, sa paroisse, son clocher, son cimetière, sa *Heimat* est humainement légitime, même si certains le leur ont reproché. Il est plus difficilement compréhensible, voire énigmatique quand il touche une personnalité au fait des évènements comme Robert Schuman[719].

Ecarté du gouvernement Laval le 12 juillet 1940, Schuman part alors de Vichy pour rejoindre Poitiers, où il loge chez son cousin, Mgr Léon Schmit, vicaire général du diocèse de Metz, toujours replié dans cette ville[720]. Que doit-il faire ? Rester en France alors que la population évacuée dont celle de son arrondissement rentre progressivement en Moselle ? Schuman explique qu'« *il ne pouvait se désolidariser de cette population comme le bon pasteur qui n'abandonnait pas son troupeau quand survenait le loup* ». Ou rentrer en Moselle vraisemblablement annexée au *Reich* ? Selon Robert Rochefort, Schuman reste « *convaincu que l'armistice ne contient aucune clause secrète au sujet des départements alsaciens et mosellan »*, ce qui est exact. Malgré tout, la Moselle est bien annexée de fait. A l'époque où Schuman prend sa décision, de nombreuses mesures sont déjà adoptées ne permettant pas d'en douter : frontière rétablie, expulsion du préfet de Metz et de l'évêque, germanisation systématique, premières vagues d'expulsion des francophiles… Malgré les difficultés de communication puisque la correspondance entre les trois départements de l'Est et le reste de la France est régulièrement interdite, et quand elle est autorisée, censurée, il est difficile de croire que ce parlementaire, ancien sous-secrétaire d'Etat, n'en soit pas informé. Selon Rochefort, « *il pense(*rait) *que retourner en Moselle en qualité de parlementaire français, c'est affirmer, face à l'occupant, la présence française*[721] ». Robert Schuman, par le biais d'un de ses collaborateurs et

[716]ADM 84J20, fonds Antoine Sutter. Témoignage écrit de l'abbé Emile Nagel, Lemberg, septembre 2010. L'abbé est à cette époque séminariste, démobilisé dans le sud de la France : *« L'évêché de Metz replié à Lyon m'avait conseillé de rentrer car « la Lorraine aura encore besoin de prêtres dans l'avenir ». Dans la perplexité leur conseil était pour moi un ordre. »*

[717]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit, 1er juillet 1940.

[718]ACSJB, non coté, lettre de sœur Octavie Schmitt, à Etagnac (Charente), 8 novembre 1940.

[719]Henri Meck, député de Molsheim (Bas-Rhin), social-chrétien de l'Union populaire républicaine (UPR), ami de Schuman, rentre également en Alsace annexée. Ce sont les seuls parlementaires alsaciens-Mosellans à prendre cette décision. Henri Meck est expulsé par les Allemands en 1942.

[720]ADM 29J2073, déclaration de Mgr Schmit, 19 mars 1941.

[721]Robert Rochefort, *Robert Schuman*, Paris, Cerf, 1968, pp. 91-92. Lors d'une réunion vers le 15 juillet 1940, Schuman annonce à ses amis que sa décision de rentrer était prise. Le 6 août, il écrit à un ami qu'il est « … *décidé à rentrer à Metz en même temps que les réfugiés de la Moselle. Pourra-t-on rester, agir, vivre ? Aucune réponse définitive n'est possible .»*

ami, prend contact avec Hermann Bickler, séparatiste d'origine mosellane[722], installé à Strasbourg avant la guerre, promu *Kreisleiter* et reçu à la *SS*[723], afin de s'enquérir des dispositions des Allemands envers lui au cas où il déciderait de revenir en Moselle. Bickler qui estime avoir une très lourde dette de reconnaissance envers Schuman qui a eu beaucoup de sollicitude envers sa famille et lui lors de son incarcération à Nancy lui fait savoir avec empressement que son retour est non seulement possible mais aussi souhaité[724]. En réalité, pour Lionel Boissou, Bickler espère faire d'une pierre deux coups : d'une part s'acquitter d'une dette, d'autre part obtenir le concours de Schuman dans le cadre de la germanisation et de la nazification de la Moselle[725]. Schuman rentre finalement de Poitiers à Metz le 2 septembre 1940[726] « *avec l'accord des autorités allemandes*[727]», et reçoit un *Bescheinigung*, un laissez-passer, du bureau des réfugiés à Paris le 30 août, valable jusqu'au 10 septembre, lui permettant de rentrer à Metz via Saint-Dizier où il passe sans difficulté la commission de triage[728]. François Roth qualifie ce retour d'*« étrange et plutôt difficile à expliquer*[729] ». Après guerre, Robert Schuman ne s'épanche pas sur cette période. Cà et là, il donne pour explication de son retour le fait qu'il veut se renseigner sur la situation de la Moselle et qu'il veut détruire des documents compromettants qui se trouvent à Metz et à Scy-Chazelles pouvant mettre en cause des hommes politiques de toute l'Europe et des personnalités d'Alsace et de Lorraine[730]. Effectivement, pendant dix jours, il trie et brûle des lettres. Ce retour volontaire sur une terre allemande d'un parlementaire français défenseur du « patrimoine lorrain » reste toujours pour nous énigmatique. Il en est devenu un tabou tellement l'image du « père de l'Europe » est aujourd'hui sanctuarisé.

Mais comme lui, de nombreux prêtres rentrent au pays.

Suite à la défaite, 224 prêtres mosellans mobilisés depuis septembre 1939 attendent de savoir le sort qu'il leur est réservé. Le curé de Luppy, infirmier à Coulommiers (Seine-et-Marne), rentre dès le 20 mai 1940 sans qu'on en sache les raisons, alors même que la campagne de France n'en est qu'à ses débuts. Un mois plus tard, l'armistice signé, les autres prêtres mobilisés sont libérables de leurs obligations militaires ou prisonniers de guerre. Les soldats qui se sont replié

[722]Né en 1904 à Hottviller.
[723]Dès le 6 septembre 1940. En 1942, il démissionne de son poste de *Kreisleiter* et se porte volontaire pour le front de l'Est, mais le général Berger le nomme chef du bureau VI (Amt VI-espionnage) du *Sicherheitsdienst (SD)* à Paris. Il est chargé de la composition d'une *Selbstschutzpolizei*, police spéciale anti-terroriste. Il est promu *Standartenführer* (colonel) et *Fachführer* (officier *SS* spécialisé). Voir à ce sujet, Léon Strauss et Alfred Wahl, « Christian-Hermann Herman », article dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, tome 3, Strasbourg, 1985, p. 216.
[724]ADM 34J7, lettre d'Hermann Bickler au procureur Kletter de Saverne, 26 août 1940. Marcel Sturmel d'Altkirch, ancien député UPR, transmet le 24 août 1940 un rapport à Bickler sur Schuman.
[725]Lionel Boissou, « Toepfer, ses fondations et le nazisme », dans Actes de la journée d'études Strasbourg, 5 octobre 1992, p. 29. ADM 34J6, rapport de Sturmel à Bickler 24 août 1940 : « *Le retour de Schuman et son éventuelle collaboration à la Gauleitung de Lorraine paraissent de nature à décider de précieuses et jeunes forces lorraines à assurer leur concours actif au Grand Reich. Schuman est très bien considéré dans tous les milieux*. »
[726]ADM 29J2073, déclaration de Mgr Schmit. Du 2 au 14 septembre, Robert Schuman prend régulièrement ses repas avec Mgr Schmit.
[727]ADM 41J8, lettre de Robert Schuman au *Gauleiter* Bürckel, 12 décembre 1940.
[728]ADM 34J7, *Bescheinigung*, Paris 30 août 1940 et *Ausweis* du *Heimkeherlager*, Saint-Dizier, non daté.
[729]François Roth, déjà cité, p. 232.
[730]ADM 41J6, déclaration de Robert Schuman, 4 juin 1946.

jusque dans le sud de la France sont démobilisés. Treize d'entre eux décident de ne pas rentrer en Moselle. La libération des prisonniers de guerre ne peut être consécutive qu'à la signature d'un traité. Or, aucun traité n'est signé entre la France et l'Allemagne et donc la plupart des 1 500 000 prisonniers français dont 2 800 prêtres non alsaciens-mosellans restent dans des stalags ou des oflags dans le grand *Reich* jusqu'en 1945. Par contre, les prisonniers alsaciens-mosellans sont libérés par l'autorité allemande comme *deutschstämmig,* de souche allemande[731]. Cent quatre-vingt-dix-huit[732] prêtres, soit 89% des libérables, rentrent en Moselle. Nous ne connaissons les dates de retour que pour 129 d'entre eux qui s'étalent du 1er juillet 1940 au 20 février 1941 et en grande majorité en juillet 1940.

Calendrier des retours de 139 prêtres prisonniers libérés						
Années	1940					1941
Mois	juillet	août	septembre	octobre	novembre	Janvier-février
Nombre	81	28	14	5	1	5

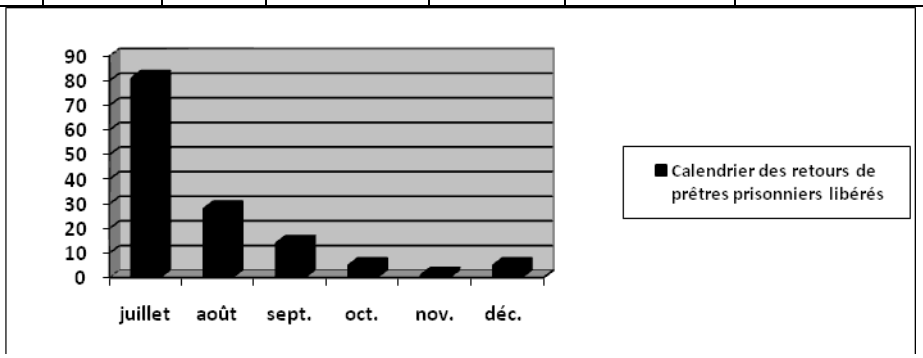

Cinq officiers sont libérés plus tardivement, en janvier-février 1941. Les premiers prisonniers sont libérés simplement en déclarant sur l'honneur qu'ils sont Alsaciens ou Mosellans, sans contrepartie.Au contraire, en 1941, les Alsaciens-Mosellans oubliés dans les camps, et en particulier les officiers, réunis au *Heimkehrlager* V/C, le camp de rapatriement d'Offenburg (Gau Baden) doivent signer une reconnaissance d'appartenance à la communauté allemande[733]. Cinq[734] signent et sont libérés le 1er mars 1941. Quatre autres prêtres[735] et un séminariste refusent de se soumettre et restent toute la guerre dans un oflag en Allemagne[736]. Un séminariste demeurant à

[731]ADM 29J2107, lettre de l'abbé Croisia de Moyeuvre, 18 octobre 1940 : plusieurs prêtres prisonniers à l'école professionnelle de Nancy ont des difficultés à se faire libérer en tant que *deutschstämmig* et demandent une intervention de l'évêché pour être libérés.

[732]Nous n'avons pas réussi à déterminer la situation de 3 des 224 libérables et nous ne savons pas s'ils sont rentrés ou non en Moselle après l'armistice.

[733]Sur ce sujet, voir Philippe Wilmouth, *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*, St-Cyr-sur-Loire, éditions Sutton, 2009, pp. 74-81.

[734]ADM 29J2107, lettre de l'abbé Lorich 27 février 1941 d'après une lettre de son frère PG. Nous avons pu identifier quatre des cinq libérés : les abbés Lagrange de Hagondange, Schiesner de Bouzonville, Hanne de Thionville, Welferinger de Contz-les-Bains.

[735]Le vicaire Janirzewski de Moyeuvre-Grande, né en Westphalie, lieutenant au 164e RIF dans l'ouvrage du Hackenberg, l'abbé Adam, vicaire Ban-St-Martin et l'abbé Gaillot sont internés à l'oflag VA ; le séminariste Paul Panigot et l'abbé Grévin au stalag XIIIC.

[736]ADM 29J2073, lettres de prisonniers à Mgr l'évêque.

Stiring-Wendel est trouvé mort le 11 août 1940 au camp de prisonniers à Adelboden (Suisse) suite à une mauvaise chute[737].

Deux cent soixante-treize prêtres évacués hors de Moselle en septembre 1939 et en mai 1940 doivent décider si oui ou non, ils vont rentrer alors que la Moselle est annexée. *« Que sera l'avenir prochain ? Dieu le sait. Si les Lorrains reçoivent l'ordre de rentrer, nous les accompagnerons pour reprendre notre vie dans notre cher pays[738]...»,* écrit l'abbé Hoffmann réfugié à Lens. Mgr Louis exprime ses craintes et demande conseil à l'évêque: « *Le gouvernement français nous a avisé par l'intermédiaire de la préfecture de Montmorillon que les réfugiés alsaciens-lorrains peuvent retourner au pays. Au nom du gouvernement, ils doivent signer une déclaration comme quoi ils sont de race allemande, natifs de parents allemands… et qu'ils acceptent la citoyenneté et le régime allemands. On entend aussi des rumeurs de gens qui viennent de Metz, que là-bas le régime allemand règne, que pratiquement la Lorraine est annexée, que maintenant à Metz, il y a un Oberbürgermeister… Le gouvernement français donne sa parole que ceux qui restent là ne seront pas abandonnés et continueront à recevoir leurs aides, que nous sommes encore libres. Nous vous serions reconnaissants de nous donner une réponse à cette question. Si tout ce que l'on dit est vrai, on sait ce qui nous attend. A partir du moment où le gouvernement attire notre attention, ça doit être la vérité. Voulez vous nous donner des renseignements et des conseils*[739] *? »* Les Mosellans, légalistes, croient en la parole de l'Etat Français qui est légalement l'autorité du pays et, désorientés et groggy par la défaite, appliquent les consignes étatiques. De plus, on l'a vu, la consigne de Mgr Heintz est de rentrer. Avec l'assentiment des autorités politique et spirituelle, et pour accompagner leurs paroissiens, qui décident de répondre à l'appel de leur *Heimat*, l'immense majorité des prêtres évacués, 246[740], soit 90% d'entre eux rentrent avec leurs ouailles en Moselle de juillet 1940 à mars 1941.

En effet, plus de 75% de Mosellans repliés décident de rentrer[741], entrainant avec eux leurs prêtres. Dans sa chronique, l'abbé Meyer de Bouzonville explique qu'« *on nous conseillait de rester avec nos paroissiens. Si la plupart retournaient, on restait donc avec eux. C'était également l'avis de Schuman*[742].» En même temps, les prêtres ont *« le désir de rentrer, de voir leurs familles, leurs amis, leur chère Lorraine*[743] *…».* A l'inverse, le curé de Volmunster conseille à ses paroissiens de ne pas rentrer. Finalement une vingtaine de familles de son village, soit une centaine de personnes, suivent son conseil et ne rentrent qu'en 1946[744]. Vingt prêtres[745] l'imitent et restent toute la guerre

[737]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945. BAVCC dossier 21P161235. Voir annexe 15, martyrologe.
[738]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Hoffmann réfugié à Lens, 26 juin 1940.
[739]ADM 1W744, lettre de l'abbé Louis, 3 août 1940.
[740]Peut-être 247.
[741]Environ 230 000 Mosellans sur les 300 000 évacués.
[742]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer de Bouzonville.
[743]ADM 29J2075, lettre de l'abbé Hoffmann réfugié à Lens, 17 juillet 1940.
[744]Jacques Baudet, « Des Lorrains restés en Charente pendant la guerre 1939-45 », dans *Les Cahiers Lorrains* n°1/2 de la SHAL, Metz, 2011, pp. 11-21.

généralement en Charente ou dans la Vienne[746], comme 70 000 Mosellans. Quelques prêtres qui ont fui les Allemands en juin 1940 décident également de ne pas rentrer. Parti de Bidestroff le 18 juin 1940 pour se réfugier à Vaudeville (Meurthe-et-Moselle), l'abbé Friang fait ce choix. Né à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), il considère qu'« *étant donné les expulsions de Français opérées par les autorités de l'heure, il est à peu près certain que ma présence à Bidestroff ne serait pas longtemps tolérée par elles… Enfin et surtout, prêtre de France, je ne serai jamais, à aucun prix, curé d'une paroisse en territoire allemand. Que ce soit en Moselle ou ailleurs… Ayant la ferme certitude qu'à l'heure marquée par Dieu Metz et Bidestroff seront français à nouveau, … je reste prêtre du diocèse de Metz et curé de Bidestroff*[747] *…*». Deux religieux ayant servi au diocèse de Metz en 1939-1940 préfèrent rester dans les couvents où ils se sont réfugiés, l'un dans le Haut-Rhin, l'autre au Luxembourg.

Nous avons déterminé la date de retour pour 208 prêtres :

Calendrier des retours des prêtres évacués							
Années	1940						1941
Mois	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	mars
Nombre	0	35	82	88	1	1	1

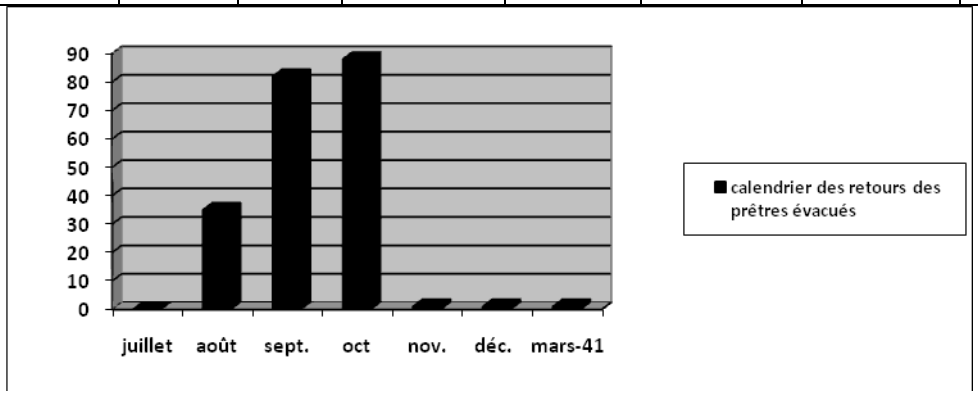

Sur le chemin du retour, à leur passage à la commission allemande de triage à Saint-Dizier (Haute-Marne), alors que 23 953 personnes sont refoulées[748], aucun prêtre n'est interdit de rentrer. Pour ce retour en Moselle désiré par les Allemands, la religion catholique n'est pas un critère de refoulement, à l'inverse notamment de la confession juive. A leur arrivée en Moselle, les prêtres se plaignent de n'avoir plus eu de traitement, certains depuis le mois de mai. Comme les presbytères

[745]Peut-être 21. Un doute persiste sur un cas. ADM, BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité. ADM 29J2079, rapport du 7 février 1942. En 1941, dans un rapport dactylographié, l'abbé Metzinger signale que 38 prêtres sont restés en France intégrant les démobilisés et les évadés. Ce nombre est repris par Henri Hiegel, déjà cité, p. 77.

[746]ADM 29J2111, rapport sur la situation religieuse en Vienne occupée 1941 : 12 prêtres sont dans la Vienne à cette date, 2 en Charente, 1 en Charente-Inférieure. On compte dans la Vienne encore 3 séminaristes mosellans et de nombreuses sœurs de différentes communautés.

[747]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Friang, 4 septembre 1940.

[748]Henri Hiegel, « Les chiffres de l'évacuation », dans *Saisons d'Alsace* n°105, septembre 1989, p. 122. Les Allemands très bien renseignés refoulent des germanophobes, des juifs, des communistes, des droits communs…

sont à peu près vidés, ils ont double dépense[749], si toutefois ils les retrouvent entiers car les combats de juin 1940, on l'a vu, ont causé de nombreux dégâts à la frontière.

A priori, les congrégations, elles, restent plutôt dans les régions d'accueil, notamment des religieuses-enseignantes puisqu'il leur est désormais interdit d'enseigner en Moselle. Selon Mgr Heintz, 200 sœurs ne rentrent pas[750]. Ainsi, les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel fondent une école à Pont-l'Abbé-d'Arnoult (Charente-Maritime) qui perdure après la guerre. D'autres fondent en Charente de petites communautés de trois ou quatre religieuses notamment à Barbézieux où elles servent à l'hôpital, à Saint-Même-les-Carrières où elles créent une école primaire[751]. Les scolastiques de Sainte-Chrétienne repliées au château d'Ainay-le-Vieil restent également dans le Cher pendant toute la guerre[752]. La maison mère de Rettel reste dans la Vienne avec enfants et vieillards pendant presque six ans[753]. A l'inverse, au moins 82 sœurs de Saint-Jean-de-Bassel décident tout de même de rentrer en Moselle[754]. Même choix pour les sœurs hospitalières de Sarralbe le 1er septembre 1940. Leur hôpital étant détruit, l'entreprise Solvay leur met à disposition une grande maison pour un hôpital provisoire de 48 lits[755]. A l'automne 1940, les capucins –ils sont entre 45 et 49 en 1939- réintègrent le couvent de Bitche[756]. Les séminaristes oblats, ne pouvant pas réintégrer le scolasticat de Burthecourt réquisitionné par les Allemands et transformé en *frontstalag,* se retrouvent à Augny pour reprendre les cours de théologie fin septembre 1940[757].

Pendant l'été 1940, le diocèse de Metz écartelé par les évacuations et la mobilisation se retrouve à nouveau soudé, amputé toutefois de 10% de ses prêtres et de ses paroissiens restés en France. Mais ces retrouvailles entre deux communautés, l'une restée, l'autre partie, se font dans une Moselle désormais annexée, livrée à la double administration civile et politique du IIIe *Reich*. Si une certaine tolérance des militaires semble avoir prévalu le temps de la mise en place d'un nouveau régime, de reconstruire et enfin d'appeler au retour des Mosellans dans leur *Heimat*, l'orage allait vite s'abattre sur la Moselle désormais administrée par le *Gauleiter* Josef Bürckel et ses sbires. En juillet 1940, lorsque le RP Kayser se présente à Nancy au général von Witzleben[758], commandant en chef du front ouest, pour qu'on lui rende le scolasticat de Burthécourt occupé par la troupe, l'officier allemand lui rétorque *« Si nous partons, viendra le parti et alors que Dieu vous soit en aide[759] !»* En août 1940, les militaires laissent la place aux politiques.

[749]ADM 29J2110.
[750]ADM 29J2079, rapport, 7 février 1942.
[751]Jacques Baudet, déjà cité, pp. 11-21.
[752]Témoignage sœur Jeanne-Catherine, déjà citée.
[753]*L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974.
[754]ACSJB, Annales de la congrégation.
[755]Bernard Wagner, « L'hôpital Saint-Joseph de Sarralbe », dans *Revue du Pays d'Albe* n°41, Sarralbe, 2011, p. 9 d'après le journal de la communauté.
[756]François Goldschmitt, *Le Commissaire épiscopal,* Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 5-8.
[757]RP Albert Schneider, déjà cité, p. 20.
[758]Le *Feldmarschall* Erwin von Witzleben, vainqueur de la ligne Maginot en juin 1940, est mis à la retraite pour raison de santé en août 1940. Il est l'un des conspirateurs du 20 juillet 1944 contre Hitler et est exécuté le 7 août 1944.
[759]Alexandre Kayser, déjà cité, p. 18.

Chapitre F : Bürckel, « liquidateur » des Eglises des nouveaux territoires allemands

Le 2 août 1940, Hitler nomme Josef Bürckel (1895-1944) *Chef der Zivilverwaltung in Lothringen* et *Gauleiter* de Sarre-Palatinat. Il entre en grande pompe dans Metz le 21 septembre 1940[760]. Sarrebruck en est la capitale administrative. Le 18 octobre 1940, le *Reichsgau Westmark* (Marches de l'Ouest) regroupe la Moselle, la Sarre et le Palatinat avec pour capitale politique Neustadt-an-der-Weinstrasse (Palatinat). Ce regroupement prend effet le 30 novembre 1940 et Bürckel en devient le *Gauleiter*. Le titre de *Reichsstatthalter*, gouverneur, lui est encore attribué le 11 mars 1941 pour la *Westmar*k. Bürckel cumule donc les fonctions administrative et politique. Or, dès 1935, Bürckel déclare que « *chacun peut s'agenouiller dans sa propre église et prier comme il veut mais il doit associer l'Allemagne dans sa prière. Mais celui qui prie à haute voix au point de troubler la divine paix des autres, pour celui-là il n'y a pas de place chez nous*[761] ». Il rejoint dans ses propos les grandes lignes de l'idéologie nazie concernant la religion chrétienne.

F-1 « *La croix gammée contre la croix du Christ* »

« La croix gammée contre la croix du Christ », ce titre d'une brochure diffusée dans l'est de la France[762] résume-t-elle la situation conflictuelle entre nazisme et christianisme ? Philosophiquement, le nazisme et le christianisme sont intrinsèquement antinomiques. Le christianisme est universalité et amour fraternel; le nazisme est nationaliste et raciste. Dans son encyclique *Mit Brennender Sorge*, le pape Pie XI met en évidence cette contradiction : *« Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'Etat ou la forme de l'Etat, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur de la communauté humaine (…), quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idôlatrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu ; celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et de la conception de la vie répondant à cette foi*[763] *».*

Le *Gauleiter* Bürckel est-il le relais local d'une politique antireligieuse ?

Joseph Bürckel n'est pas un partisan antéchrist conforme à l'idéologie national-socialiste. Il est originaire d'une famille fortement ancrée dans la foi catholique. Sa mère est une authentique catholique qui a incontestablement cherché à agir sur les projets de mesures antichrétiennes de son

[760]ADM 1W778, lettre du *Stadtkommissar* Imbt Metz, 19 septembre 1940 : « *Toutes les cloches des églises de Metz doivent sonner entre 15 h45 et 16 h le samedi 21. A 16 h, la grosse cloche de la cathédrale, la Mutte, doit sonner*. »
[761]Dr Lothar Wettstein, *Josef Bürckel, Gauleiter, Reichsstatthalter, Krisenmanager Adolf Hitlers*, chez l'auteur Norderstedt, 2009, p. 320. Discours à la *Wartburgsaal* de Sarrebruck le 23 juin 1935.
[762]Ascomémo, titre d'une brochure en allemand *Hakenkreuz gegen Christuskreuz* diffusée par le centre de documentation de Strasbourg, printemps 1939.
[763]Pape Pie XI, Encyclique *Mit Brennender Sorge*, 10 mars 1937.

fils. Eugène Foulé l'aurait à plusieurs reprises sollicitée pour qu'elle intervienne auprès de son fils afin d'obtenir sa clémence envers certains ecclésiastiques mosellans inquiétés[764]. La femme de Bürckel, Hilde, est également d'une famille profondément catholique. Ainsi Bürckel se refuse à toute intervention dans l'enseignement chrétien ou dans la foi chrétienne, mais il entend circonscrire l'action de l'Eglise dans son espace propre et dans sa sacristie, et l'action des religieux à leur seul rôle de directeur de conscience. Bürckel affirme que «*... pour la religion, remplir ses devoirs à l'égard du peuple, cela signifie aimer la patrie et le peuple. Quand dans l'Eglise on prie pour la patrie, la patrie se sent à l'aise dans l'Eglise*[765]*...*». D'ailleurs, le 1er juin 1942, il quitte officiellement l'Eglise sans qu'on sache les motivations de cette renonciation et à ce moment précis[766]. Bürckel combat avant tout le catholicisme politique avec intransigeance, sans concession et sans scrupule, car les catholiques politiques représentent une idée politique diamétralement opposée à l'idéologie du national-socialisme.

Alors que dans son livre-programme *Mein Kampf*[767], Hitler n'évoque que très peu le problème religieux, seulement trois fois, par contre dans ses *Libres propos*, il fait régulièrement des confidences à ses lieutenants, autour de la table. Cette dernière source nous semble la plus fiable[768] pour cerner la pensée du dictateur sur ce sujet concernant la religion catholique.

Hitler est né catholique dans une Autriche catholique. De toute évidence, son éducation, son environnement le rend sensible au fait religieux[769]. Pour Hitler, « *c'est un fait que nous sommes de faibles créatures et qu'il existe une force créatrice. Vouloir le nier, c'est de la sottise. Dans ce cas, mieux vaut croire quelque chose de faux que de ne rien croire du tout*[770]*...*». Pour Friedrich Heer, « *dans Mein Kampf, Hitler a des égards tout particuliers pour les sentiments chrétiens, catholiques, bavarois et conservateurs de ses croyants*[771] ». D'ailleurs, les milieux catholiques conservateurs peuvent initialement adhérer au programme politique d'Hitler, à son antisémitisme conservateur, à son antibolchévisme,… Peu avant l'accession au pouvoir d'Hitler, seules des voix isolées dans le catholicisme allemand mettent en garde contre l'alliance du Centre social-chrétien et du national-socialisme. Après la prise de pouvoir des nazis et plus encore lors de la signature du concordat allemand, les évêques allemands se félicitent de voir rétablir l'autorité de l'Etat, développer la lutte

[764]ADM 29J2118, mémoire de Foulé 1945.
[765]*Saarbrücker Zeitung* 2 mars 1935, p.1. Discours du 1er mars 1935 à Sarrebruck.
[766]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 316. La note en marge du nom Josef Bürckel dans le registre des baptêmes de l'année 1895 de la paroisse catholique de Lingenfeld stipule « *a fide defecit die 1.06.1942* ».
[767]Rédigé pendant sa détention à Landsberg en 1924-1925, les deux volumes de *Mein Kampf* sont résumés en une édition populaire d'un seul volume, dans un format et sur un papier tels que dans sa reliure noire, il se rapproche de manière frappante des Bibles couramment employées.
[768]On cite parfois aussi Hermann Rauschning, *Hitler m'a dit*, Paris, éditions La Coopération, 1939. Cependant, l'authenticité des propos attribués à Hitler par Hermann Rauschning n'est plus que rarement admise. Rauschning n'aurait en fait rencontré Hitler que quatre fois, jamais seul à seul. Il n'aurait donc pu recueillir de telles confidences notamment politiques, et aurait puisé son inspiration essentiellement dans la littérature de l'époque.
[769]Voir à ce sujet, Friedrich Heer, *Autopsie d'Adolf Hitler*, Paris, Stock, 1971. Friedrich Heer est un catholique, théologien et historien autrichien, docteur en philosophie.
[770]Adolf Hitler, *Libres propos sur la guerre et la paix recueillis sur l'ordre de Martin Bormann,* Paris, Flammarion, 2 tomes, d'après des notes sténographiées retrouvées chez Martin Bormann, secrétaire particulier du Führer, Paris 1952-1954, pp. 83-86. Propos tenus au lieutenant-général von Rintelen, 24 octobre 1941.
[771]Friedrich Heer, déjà cité, p. 133.

« *contre le marxisme, l'athéisme et l'immoralité* ». Le cardinal de Munich Faulhaber rappelle qu'« *on peut sans conflit intérieur être à la fois un Allemand loyal et un chrétien tout aussi loyal*[772] ».

Mais alors que de nombreux textes sur le III^e^ *Reich* et la religion soutiennent de façon presque réductrice que *Le Mythe du XX^e^ siècle* d'Alfred Rosenberg constitue le programme antireligieux du parti nazi, Hitler affirme au contraire que ce livre « *ne doit pas être considéré comme exprimant la doctrine officielle du parti*[773] » et que « *cela ne servirait à rien de remplacer une croyance ancienne par une croyance nouvelle… Rien ne me paraîtrait plus insensé que de rétablir le culte de Wotan*[774]*…*». Selon Friedrich Heer, le programme d'Hitler « *manifeste une considération toute particulière pour l'Eglise, tourne le dos aux rêveries fanatiques des « nouveaux païens », des « Germains », des sectes racistes préoccupées d'astrologie et d'occultisme, repousse les théories des petites Eglises politico-religieuses*[775]*…*». Ainsi, le « Mouvement de la Foi allemande », la *Deutsche Glaubensbewegung*, créé par le général Ludendorff et surtout par sa femme Mathilde semble être en marge des conceptions doctrinales du nazisme concernant la religion et ne constitue en aucun cas le programme du parti dans ce domaine. Pourtant, ce programme est décrit, à tort, comme étant celui imposé à l'Alsace par Jacques Lorraine[776] et repris pour tel par Michel Deneken[777]. De même, les thèses extrêmes de Rosenberg sur les « chrétiens allemands »[778] qui récusent l'histoire sainte ne guident pas la politique religieuse de l'Etat nazi. Selon Pierre Ayçoberry, « *les chefs du parti et Hitler lui-même craignent de choquer la masse des fidèles orthodoxes*[779] ». Le *« Gott mit uns*[780] » est toujours gravé sur les plaques de ceinturon de la *Wehrmacht* au-dessus de l'aigle à croix gammée. Les thèses de Ludendorff et Rosenberg ne suscitent pas l'adhésion de la masse. Tout au plus, parmi les pasteurs catholiques et surtout protestants, un dixième adhère, mais leur pseudo-théologie se diffuse largement. Aussi, « c*e que l'Eglise préoccupée de l'au-delà a su créer dans son domaine, Hitler veut, lui, en tant que Führer,*

[772]Cardinal Faulhaber, Judentum, Christentum, Germanentum, Munich, 1934.
[773]Adolf Hitler, déjà cité, pp. 62-63, 11 avril 1942.
[774]Adolf Hitler, déjà cité, pp. 60-62, 14 octobre 1941, à Himmler.
[775]Friedrich Heer, déjà cité, p. 133.
[776]Jacques Lorraine (pseudonyme de Me Kalb), « Le paganisme en Alsace », dans *Les Allemands en France*, Paris, imprimerie Paul Dupont, 1945, annexe II, pp. 167-173. L'auteur publie un tract de ce mouvement édité en 1939 et distribué en Alsace. A tort, peut-être par manque de sources, ou par facilité, ce tract est repris comme programme politique appliqué en Alsace par Michel Deneken, *L'Eglise d'Alsace 1940-1945*, Strasbourg, éditions Ercal, 1989, pp. 22-24.
[777]Michel Deneken, *L'Eglise d'Alsace 1940-1945*, Strasbourg, éditions Ercal, 1989, pp. 22-24.
[778]En 1939, une brochure publiée en Allemagne, *Guide pour les Allemands à la recherche d'un Dieu*, et distribuée en Alsace-Moselle pendant l'annexion parle d'« *une foi allemande* » qui rejette le christianisme, « *un judaïsme dégénéré* ». On peut y lire: « *Nous voulons redevenir des Allemands libres, sur un sol allemand libre et non pas des individus assujettis à un Pape, à un enseignement international ou à un Dieu étranger… L'Allemand croyant sait qu'il n'est pas un être individuel mais la partie d'un grand tout, qu'il est(…) du sang lié indissolublement à la communauté du peuple dont il est issu* ».
[779]Pierre Ayçoberry, *La question nazie*, Paris Seuil, 1979, p. 27.
[780]La devise *Gott mit uns* (Dieu avec nous) est utilisée comme crie de ralliement pendant la guerre de Trente Ans à la bataille de Lützen, (Saxe-Anhalt) en 1632 pendant laquelle les armées suédoises s'imposèrent face à des forces de la ligue catholique. C'est le roi Frédéric Guillaume IV, qui par l'ordonnance du 7 octobre 1847 décide que la divise *"Gott mit uns"* devait figurer sur les plaques de ceinturons.

le réussir ici-bas, dans l'organisation de son parti[781].» Hitler est admiratif de « *la relation instinctive entretenue par l'Eglise avec le peuple*[782]» et de ces abbés qui « *savent diriger sagement leurs brebis*[783] *…*».

Sans rentrer dans les détails qui nous mèneraient trop loin, nous pouvons toutefois constater, en accord avec Léon Poliakov, que dans le national-socialisme, *« les trois caractéristiques d'une religion, à savoir la perception d'un pouvoir supérieur, la soumission à ce pouvoir et l'établissement de relations avec lui sont, en l'espèce, incontestablement présentes. L'âme raciale, le sang et son appel mystérieux est le pouvoir immanent et supérieur concrétisé par le peuple, le Volk. La soumission au Führer qui en est l'émanation est inconditionnelle et absolue. Le Führer est le grand prêtre qui sait exprimer la volonté divine*[784] *».* Au peuple élu, on oppose un diable, le juif accusé de comploter contre l'Allemagne, responsable de la défaite de 1918. En 1937, le ministre chargé des Affaires ecclésiastiques du III[e] *Reich*, Hans Kerll, déclare que « *le parti s'appuie sur le fondement du christianisme positif qu'est le national-socialisme. Ce dernier résulte de la volonté de Dieu, révélée dans le sang germanique. Dire que le christianisme est représenté par le parti et le peuple germanique est appelé par le Führer à pratiquer un christianisme authentique et concret. Le Führer est le protagoniste d'une nouvelle révélation*[785] *».*

Mosellans en Silésie en 1943 : communion solennelle. Surprenante cohabitation :
Dans cette chapelle, le portrait du *Führer* trône au milieu des ornements sacerdotaux et à côté d'une représentation du Christ.
(Photo René Christner, PRO de Maizières-lès-Metz, coll. Ascomémo)

Les idées d'Hitler qui guident sa politique en matière religieuse semblent complexes et parfois contradictoires. Certes, il pense que « *le christianisme est une rébellion contre la loi naturelle* (la loi du plus fort*), une protestation contre la nature. Poussé à sa logique extrême, le*

[781]Friedrich Heer, déjà cité, p. 139.
[782]Adolf Hitler, *Mein Kampf*, traduit en français, *Mon combat*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1934, p. 630. *« Il ne s'agit pas simplement de parler pour la forme de la Volonté divine, mais en fait de vivre selon la Volonté divine et de ne jamais profaner l'œuvre de Dieu. »*
[783]Friedrich Heer, déjà cité, p. 143.
[784]Léon Poliakov, *Bréviaire de la haine*, Paris, Complexe, 1986, p. 6.
[785]André Riccardi, *Ils sont morts pour leur foi*, Paris, Plon-Mame, 2002, pp. 66 et 68.

christianisme signifierait la culture systématique du déchet humain[786] ». Pour autant, selon lui, un mouvement comme le national-socialisme « *ne doit pas se laisser entraîner dans des digressions d'ordre métaphysique. Il doit s'en tenir à l'esprit de la science exacte. Le parti n'a pas à être une contrefaçon de religion… On peut se demander si la disparition du christianisme entraînerait la disparition de la foi en Dieu. Cela n'est pas souhaitable… Je ne voudrais surtout pas que notre mouvement prît un caractère religieux et instituât un culte. Ce serait atroce pour moi et je souhaiterais de n'avoir jamais vécu si je devais finir dans la peau d'un bouddha !... Nous veillerons à ce que les Eglises ne puissent plus répandre des enseignements en contradiction avec l'intérêt de l'Etat. Nous continuerons à affirmer la doctrine national-socialiste et la jeunesse n'entendra plus que la vérité*[787] ». Limiter son influence, la circonscrire au seul domaine de la foi, voilà la ligne conductrice du *Führer* en matière religieuse, totalement en phase avec la lutte contre l'Eglise politique et l'ultramontanisme prônée par Bürckel. Hitler estime que le christianisme est fondé sur un *« mensonge »* dont il ne peut s'accommoder car pour lui « *la vie de la société humaine sur la base du mensonge ne mérite pas d'être préservée. Si l'on croit au contraire que la vérité en constitue le fondement inéluctable, alors la conscience commande d'intervenir au nom de la vérité et d'exterminer le mensonge*[788] ». Il pense que « s*i sa présence sur cette terre est providentielle, il le doit à une volonté supérieure. Mais il ne doit rien à cette Eglise qui trafique du salut des âmes et il la trouve vraiment trop cruelle. »* Il admet *« que l'on ne puisse s'imposer que par la force mais a horreur des gens qui ont le goût de faire souffrir les corps et de tyranniser les âmes*[789] ». Il pense que le christianisme est une *« maladie »*, que « *la religion catholique est un incroyable mélange d'hypocrisie et de commerce. Elle exploite avec une habilité consommée l'attachement qu'éprouve l'être humain à l'égard de ses propres superstitions… L'Eglise s'applique à inculquer sa morale aux gens du peuple moins par un travail de lente persuasion que par la vertu de la contrainte… Nul besoin de l'Eglise pour maintenir la morale dans le peuple. Cela est à la portée de tout homme d'Etat. Il suffit de transformer en lois imprescriptibles les conceptions morales reconnues traditionnellement par les éléments les plus sains de ce peuple et de mettre la force au service de ces lois*[790] ». Aussi, pour lui, « *le mal qui nous ronge, ce sont nos prêtres des deux confessions*[791]» d'autant que « *la principale activité des curés consiste à saper la politique national-socialiste…*[792] » alors qu'Hitler dit qu'il « *n'intervient pas dans les questions de croyance. Aussi ne peut-il admettre que les gens d'Eglise se mêlent des affaires temporelles. L'Etat doit demeurer le maître absolu*[793] *…*».

[786]Adolf Hitler, déjà cité, p. 54, 10 octobre 1941.
[787]Ibidem, pp. 60-62, 14 octobre 1941, à Himmler.
[788]Ibidem, p. 294, 8 février 1942, à Speer et Himmler.
[789]Ibidem, pp. 331-332, 27 février 1942.
[790]Ibidem, tome 2, pp.60-61, 9 avril 1942.
[791]Ibidem, p. 294, 8 février 1942, à Speer et Himmler.
[792]Ibidem, tome 2, p. 51, 7 avril 1942.
[793]Ibidem, p. 140, 13 décembre 1941.

Ainsi, selon Hannah Arendt[794], le totalitarisme répond à une organisation intégrale de l'existence qu'il soumet, sans débat, à un projet mythique, à un néo-paganisme. Il dépersonnalise l'homme en le sacrifiant au tout. Pour Marcel Gauchet, le totalitarisme cherche à réduire les divisions naturelles de la société et à obtenir par la contrainte la fin des antagonismes et l'unité sociale[795]. Pour Xavier de Montclos, le totalitarisme a pour « *ambition d'identifier la société à l'Etat, de faire coïncider un pouvoir monolithique et toutes les activités humaines. Dans la logique de cette absorption, l'individu ne compte pour rien ni, bien entendu, les organisations dans lesquelles pourrait s'exprimer la liberté. L'appartenance religieuse est l'une de ces attaches dont la rupture est une condition essentielle de l'instauration totalitaire*[796] ». En même temps, le nazisme prône sur le plan moral des valeurs contraires à celles du catholicisme comme la haine, la violence et le culte de la force… Aussi de 1933 à la veille de la guerre, la politique nazie est anticléricale avec une déconfessionnalisation de la vie publique par la privation des moyens d'actions traditionnels des instances religieuses : pression pour que les fonctionnaires n'assistent pas aux offices ; suppression de jours fériés ; interdiction des retraites et journées de recollection ; difficultés à construire des églises dans les nouvelles villes ; entrave à l'éducation religieuse de la jeunesse ; suppression de la presse catholique à l'inverse de la diffusion de livres vantant une religion allemande ; interdiction de diffuser des livres catholiques ; interdiction de la prière à l'école ; suppression de nombreux couvents ; obligation au travail des candidats à l'entrée dans les ordres rendant le recrutement impossible[797]. Selon Eugène Schaeffer, « *le national-socialisme a de longue date commencé à saper le fondement de la religion chrétienne. C'était la religion catholique, religion universelle, internationale qui était le plus en bute à ces attaques. Car une religion plus nationale telle l'église évangélique et luthérienne s'adapte mieux aux conditions externes auxquelles l'église romaine refuse en principe de se plier*[798] ».

En même temps, l'Etat[799] nazi signe un concordat le 20 juillet 1933 qui, selon son article premier, *« garantit la liberté de la profession et la pratique de la religion catholique* », accord cependant globalement presque immédiatement non respecté.

En réalité, c'est une emprise totalitaire sur la vie religieuse. Au congrès de Nuremberg de 1937, les idéologues nazis déclarent que les églises confessionnelles sont superflues. Il ne s'agit pas de séparer les Eglises et l'Etat, mais bien de les décrédibiliser en sapant tout ce qu'il leur reste d'influence. Pour Edmond Vermeil, *« les nazis espèrent que les Eglises tomberont d'elles-mêmes comme des édifices vermoulus. L'essentiel, c'est de gagner la jeunesse au III^e^ Reich car cette*

[794]Hannah Arendt, *Les origines du totalitarisme*, 1951, 3 volumes. Traduit en français, Seuil, 1972-1982. Hannah Arendt, philosophe allemande, met sur le même plan le nazisme et le stalinisme.
[795]Marcel Gauchet, « L'expérience totalitaire et la pensée politique », dans *Esprit*, n° 7-8, juillet-août 1976, pp. 3-28.
[796]Xavier de Montclos, *Les chrétiens face au nazisme et au stalinisme*, Paris, éditions Plon, 1983, pp. 8-9.
[797]Lettre pastorale des évêques allemands, 26 juin 1941.
[798]Eugène Schaeffer, *L'Alsace et la Lorraine 1940-1945, leur occupation en droit et en fait,* Paris, libraire générale de droit et de jurisprudence, 1953, pp. 118-119.
[799]Il existait déjà des concordats locaux avec des *Länder* allemands comme la Bavière en 1924, la Prusse en 1929 et Baden en 1932.

conquête équivaut à la fin des Eglises, à leur fin par extinction[800] » car, selon Martin Bormann, « *il faut soustraire toujours davantage le peuple aux influences de l'Eglise, de ses organes et de ses prêtres. Jamais plus, il ne faudra accorder la moindre influence aux Eglises dans la direction du peuple*[801] ».

Il faut attendre 1937 pour que le pape Pie XI condamne solennellement la politique antichrétienne dans son encyclique *Mit Brennender Sorge.* La conférence annuelle des évêques allemands à Fulda en 1938 condamne également dans une lettre pastorale le néo-paganisme et les empiètements de l'Etat dans les domaines où l'Eglise prétend exercer une influence notamment en ce qui concerne l'école et l'éducation de la jeunesse[802].

Fidèle d'Hitler, Bürckel reprend à son compte les idées du *Führer*. Pour lui, les ecclésiastiques sont des adversaires politiques comme tous les autres, à éliminer s'ils refusent les conceptions du parti, particulièrement s'ils combattent le national-socialisme ouvertement, à l'abri de l'Eglise. Depuis toujours l'Eglise lui semble dangereuse. Mais les mesures prises à l'encontre du catholicisme politique et la position antichrétienne de Bürckel visent d'abord à défendre son prestige de *Gauleiter* dans la hiérarchie national-socialiste. Ses mesures lui sont propres, non dictées par Hitler qui lui donne comme seule feuille de route de (re)transformer la Moselle en terre allemande. Bürckel n'a de compte à rendre qu'au *Führer* mais jouît d'une certaine autonomie comme tous les *Gauleiters*[803]. Il assume donc personnellement la responsabilité des mesures prises. Elles correspondent à sa volonté politique et à sa nature. Il va pouvoir les mettre en application dans des régions très catholiques, en Sarre, en Autriche et… en Moselle.

F-2 Confrontations en Sarre

Après le plébiscite sarrois en janvier 1935, Hitler charge Bürckel de négocier avec les diocèses de Trèves et de Spire un *modus vivendi,* un accord raisonnable, permettant une coexistence pacifique entre l'Etat nazi et l'Eglise. Selon Lothar Wettstein[804], *« Bürckel s'est alors découvert une nouvelle mission : les rapports entre la NSDAP et l'état-major du parti pour régler tous les problèmes avec les Eglises chrétiennes et aboutir à un concordat sarrois spécifique avec, dans une optique plus lointaine, un nouveau concordat du Reich à l'image de celui de la Sarre, conçu sous la forme de devoirs et de tâches de l'Eglise, dont il deviendrait lui-même le spécialiste et le pacificateur entre Etat et Eglise, et ainsi devenir un homme puissant dans la hiérarchie du parti ».*

[800]Edmond Vermeil, *Hitler et le christianisme*, Paris, Gallimard, 1939, pp. 53-56.
[801]François Goldschmitt, déjà cité, p. 38. Circulaire secrète de Martin Bormann.
[802]*Le Lorrain*, 14 août 1939, p. 3.
[803]Par exemple, le Gauleiter d'Alsace, Robert Wagner, qui a eu la même feuille de route que Bürckel n'applique pas exactement les mêmes mesures qu'en Moselle. Wagner a une politique d'éducation forcée alors que Bürckel a privilégié l'épuration des éléments non germanisables. Voir à ce sujet Philippe Wilmouth, *Moselle-Alsace, mémoires parallèles*, Metz, éditions Serge Domini, 2012.
[804]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, pp. 307-347 et ADM 2W3, dossier sur l'affaire Bürckel-Mgr Sebastian, *La Croix*, 4 septembre 1939, p. 3.

L’accord soumis aux évêques implique une mise sous tutelle de l’Eglise. Le parti et l'Etat doivent être les seuls maîtres de l'éducation politique, de l'éducation physique, de la formation professionnelle. Les organisations confessionnelles doivent être dissoutes et leurs activités reprises par les organisations du parti. Ecclésiastiques et autres représentants religieux et leurs organisations correspondantes doivent s'en tenir à leur seul rôle en matière de prédication, d'activité pastorale et d'enseignement religieux et s'abstenir de toute agression contre le parti ou l'Etat, de façon officielle ou officieuse. Les temps réservés au culte sont à convenir entre la direction du parti et l'administration de la paroisse. Les agressions contre les confessions chrétiennes sont expressément interdites. Les devoirs de l'Eglise et des organisations confessionnelles doivent se circonscrire aux seuls domaines relevant de la vie religieuse à l'exclusion de tout ce qui est de la compétence du parti et de l'Etat. Les évêques de Trèves et de Spire rejettent la proposition d'accord en raison de la présentation unilatérale des droits de l'Etat et du parti *« sans prise en considération suffisante des droits auxquels l'Eglise, force de la loi naturelle et du droit de Dieu, ne pouvait renoncer ».* L’échec de ces négociations révèle la vraie nature de Bürckel qui attaque alors désormais frontalement l’Eglise.

En effet, jusque-là, il a laissé subsister l'organisation scolaire en Sarre comme par le passé et a renoncé à toute action démonstrative pour l'introduction de l'école populaire d’autant plus qu’Hitler lors de la campagne électorale en Sarre a garanti le maintien des écoles confessionnelles. Cependant, Bürckel donne instruction d'accrocher le portrait du *Führer* dans toutes les salles de classe à la place des crucifix. A Frankenholz (Sarre), dans la région du charbon, cela déclenche immédiatement une grève de l'école de la part des parents. Elle est suivie de représailles contre les parents récalcitrants : quatorze mineurs de Frankenholz sont licenciés et des parents punis de lourdes amendes. L'évêque de Spire, Mgr Sebastian. proteste contre cette « *action des croix* » et ces représailles par plusieurs lettres adressées à Bürckel qui voit dans ces protestations une critique injustifiée de sa personne parce qu'il a ordonné de placer « *le portrait du Führer dans le champ visuel des enfants* », mais aussi parce qu'il avait ordonné « *de ranger la croix à une place plus adaptée à sa fonction* ». Pourtant, en signe d’apaisement, il décide de lever les amendes prononcées dans l'affaire de la grève de l'école, de libérer les quatorze interpellés et de renoncer à toutes les poursuites judiciaires. Mais, il ne se résigne pas. Dans une grande réunion avec les enseignants sarrois organisée le 19 mars 1937 à Kaiserslautern (Palatinat), il annonce un référendum populaire sur la transformation des écoles confessionnelles en écoles populaires : « *La séparation des écoles selon leur confession est le mémorial vivant de la malheureuse guerre de Trente Ans qui a divisé notre peuple et a été la cause de troubles pendant des siècles. C'est la cicatrice de cette guerre, au nom de cette maudite vieille haine, que porte aujourd'hui notre jeunesse* ». Il indique que le but suprême de l'Etat est la communauté du peuple : « *La condition préliminaire pour la Volksgemeinschaft, la communauté du peuple, est la Jugendgemeinschaft, la communauté de la jeunesse, et préalablement, il doit y avoir la Schulegemeinschaft, la communauté de l'école. L'école*

n'appartient à personne d'autre qu'à l'Etat. C'est la raison pour laquelle il tombe sous le sens que l'école publique doit être instituée en Allemagne et elle le sera ». Pour Bürckel, le résultat de ce référendum est une question de prestige. Il utilise tous les moyens pour obtenir le résultat qu'il souhaite : menaces de violences, falsification de votes, licenciements, retrait d'aide du *Winterhilfswerk (WHW),* le secours d'hiver, mesures disciplinaires contre le corps enseignant, peines punitives contre les ecclésiastiques locaux qui militent pour le maintien de l'école confessionnelle... Le résultat du référendum qui aboutit à 97% de vote pour une école laïque publique est pour Bürckel un triomphe. Pour Mgr Sebastian, par contre, c'est une âpre déception. Les évêques de Trèves et de Spire ordonnent alors le silence des cloches le dimanche de Pâques et la tenue de seules messes basses, sans orgue, ni chants. Le 23 mars 1937, symboliquement à Frankenholz, l'école publique est inaugurée en grande pompe par le parti et l'Etat. Désormais, en Sarre, les locaux réservés à l'enseignement religieux sont réaffectés, la publication dans la presse locale des horaires des offices religieux est interdite au motif que des prêtres catholiques ont excité les fidèles depuis leur chaire, le lundi de Pentecôte. Des religieux sont entendus par la *Gestapo* et souvent mis en état d'arrestation. Mais Mgr Sebastian ne s'avoue pas vaincu et s'oppose à l'éviction de l'Eglise catholique des écoles publiques.

Bürckel s'estime alors agressé par l'attitude de Mgr Sebastian et n'hésite pas à lui coller l'étiquette de « *manque de fiabilité nationale* » et de qualifier l'Eglise catholique d'institution « *dépassée* ». Il saisit toutes les occasions pour humilier publiquement l'évêque. A l'occasion d'un événement catholique en Hollande le 18 juillet 1937, alors que l'évêque projette de s'y rendre, la *Gestapo* retient son passeport, obligeant le ministère des Cultes du *Reich* à intervenir jugeant cette décision nuisible. Les répressions de Bürckel contre l'évêque amènent une solidarité des chanoines du diocèse de Spire. Bürckel porte alors plainte en diffamation contre le doyen Schröder qui est condamné à une amende de 200 *RM*. Mgr Sebastian est cité comme témoin. Bürckel reproche à l'évêque d'avoir envoyé, en janvier, une carte dans laquelle il le traite de « *menteur* », « *crapule* » et « *diffamateur*[805] ». Mgr Sebastian doit péniblement admettre le fait. Bürckel accuse encore l'évêque d'avoir transmis à une puissance ennemie un dossier concernant la politique intérieure et, de ce fait, il est passible de poursuites pour haute trahison[806]. Cette grave accusation déclenche une violente campagne de dénigrement contre Mgr Sebastian en Sarre-Palatinat et à l'extérieur. Bürckel poursuit en procès l'évêque de Spire pour diffamation, haute trahison et violation du concordat. La sévère réaction du Vatican qui accuse Bürckel de contrevérités, de violation de l'article 4 du concordat du *Reich* et d'atteinte au secret de la correspondance reste sans suite. Bürckel parvient à compromettre publiquement l'évêque. Mais il n'arrive pas à briser les relations entre les fidèles et Mgr Sebastian.

[805]En violation caractérisée du concordat, Bürckel met secrètement sous surveillance le courrier de l'évêque. La *Gestapo* parvient à en prendre des photocopies - immédiatement soumises à Bürckel - avant de le laisser poursuivre son acheminement.

[806]Ascomémo : article de presse non daté, non identifié. Il s'agit d'une lettre datée du 15 avril 1935 de l'évêque au cardinal secrétaire d'Etat Pacelli au Vatican dans laquelle il l'informe de la situation politique en Sarre après le vote du 13 janvier 1935. Ce rapport aurait été publié dans *L'Osservatore Romano*, quotidien pontifical.

Au contraire, une large majorité des catholiques sarrois reste solidaire de son évêque. Et quand celui-ci apparait publiquement, il est l'objet d'ovations, au grand dam de Bürckel.

La campagne de Bürckel contre l'évêque Mgr Sebastian est incessante et culmine en août 1937. Ce mois-là, l'évêque fête son 75e anniversaire, son jubilé d'or de prêtrise et le 20e anniversaire de son élévation à l'épiscopat de Spire. Il est convenu d'appeler à Spire séparément les différents participants : le pèlerinage général de la jeunesse féminine le dimanche 2 mai 1937, celui des femmes à l'Assomption, le dimanche 15 août 1937, et celui des hommes à la fête du Christ-Roi, le dimanche précédant la Toussaint. La messe de jubilé devait être célébrée le 15 août 1937, jour pour jour, cinquante ans après la première messe de l'évêque. Au premier pèlerinage, le 2 mai 1937, 12 000 jeunes filles font le voyage à Spire. Pour le pèlerinage des femmes, plus de 25 000 se sont inscrites. Quand Bürckel apprend les préparatifs et le nombre de participants pour le 15 août 1937, il appelle à une gigantesque manifestation à Spire. Il veut réunir plus de 35 000 hommes en uniforme et plus de 10 000 civils. Les fonctionnaires des services publics et avant tout les employés du *Gau* sont, par ordre de mission, priés de participer au défilé. Les trains spéciaux de la *Reichsbahn* réservés et payés pour les femmes catholiques sont purement et simplement réquisitionnés pour les membres du parti. De même, tous les cars et autres véhicules sont retenus pour les organisations du parti, à tel point que les femmes n'ont plus la possibilité de prendre part à la fête religieuse de Spire. Mais, le samedi, l'évêque et le chapitre de la cathédrale décident de déplacer la fête à la fondation bénédictine à Neuburg près de Heidelberg. D'une part, ils ne veulent pas laisser le parti gâcher la fête et, d'autre part, ils veulent éviter les violentes bagarres qui sont à redouter. Déçu par l'absence de l'évêque à Spire, Bürckel lance à ses contre-manifestants : «... *Nous sommes de l'avis que ce vieux monsieur n'est plus qu'un homme de grand âge dont les actes et les mots ne pèsent plus lourd dans la balance après une si longue carrière...*».

A partir de l'automne 1937, le ton de Bürckel se fait plus modéré. Bürckel déclare qu'il ne peut pas se *« permettre une guerre confessionnelle dans cette région frontalière. J'ai besoin d'une harmonie de l'ensemble de la population* ». Il invite chacun, à son poste, d'agir de telle sorte qu'une cohabitation paisible puisse se maintenir, « *que chaque aiguilleur surveille ses rails et ses trains, une voie ferrée mène vers l'Etat, une autre mène vers le ciel* ».

F-3 Confrontations en Autriche

Selon Lothar Wettstein[807], le concordat autrichien de 1933 donne de notables droits à l'Eglise catholique, en particulier dans le domaine de l'éducation. Après l'*Anschluss* de l'Autriche en mars 1938 auquel l'épiscopat autrichien est favorable, Bürckel est encore une fois chargé par Hitler de trouver un *modus vivendi* avec l'Eglise. Mais les mesures anticatholiques s'intensifient, comme

[807]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, pp. 434-451.

d'ailleurs dans tout le *Reich,* suscitant une opposition du clergé autrichien. Ainsi le secrétaire du cardinal Innitzer proteste énergiquement contre la mise en place arbitraire de drapeaux à croix gammée sur la cathédrale Saint-Etienne à Vienne. Le cardinal Innitzer envoie à Bürckel le 24 mai 1938 un mémorandum où il détaille les nombreux actes de violence contre les prêtres catholiques et les fidèles et les actions illégales dans les affaires relevant de l'Eglise par les autorités national-socialistes. Dans sa lettre d'accompagnement, Innitzer exprime son doute sur la paix religieuse promise. En même temps, il interdit aux ecclésiastiques toute adhésion au mouvement national-socialiste.

Bürckel cherche alors un accord concordataire entre l'épiscopat autrichien avec l'accord officiel du Saint-Siège et lui-même en tant que représentant du *Reich.* Des négociations s'engagent pour établir cet accord. Le texte soumis à l'épiscopat autrichien reconnaît «*... la prééminence du parti dans toutes les occasions politiques comme mouvement représentatif de l'Etat...* » avec pour conséquence «*... l'obligation pour toutes les organisations catholiques qui génèrent un rayonnement politique de cesser leurs activités...* » Seuls subsistent « *les groupements qui œuvrent dans le seul cadre de l'Eglise et qui ne s'occupent que des seules activités pastorales...*». Dans ce contexte, la nomination des responsables en matière religieuse ou culturelle par l'épiscopat reste assujettie à l'approbation du commissaire du *Reich*. Bürckel affirme là clairement son postulat : «*… pour prouver l'unité de l'Eglise catholique avec la Volksgemeinschaft, l'Eglise catholique en Autriche place son fondement entre les mains du Reich selon les accords convenus...*». Les évêques, à l'exception de l'évêque de Linz, signent le texte où il est également écrit que « *les évêques autrichiens déclarent maintenir les fidèles dans le respect des lois de l'Etat et de garder hors du champ religieux toute politique et toute critique de l'Etat, de ne s'employer qu'à leur seule activité pastorale. En contrepartie la foi catholique sera toujours officiellement reconnue si celle-ci se conforme aux règles de l'Etat et de son parti représentatif...*».

Pour faire pression sur les négociations, les mesures contre l'Eglise s'intensifient comme, par exemple, l'élimination des crucifix dans les écoles, la réduction des cours de religion, la saisie des propriétés de l'ordre des Chevaliers allemands, la transformation des institutions catholiques de formation en organismes publics ou du parti avec licenciement de leur personnel de direction[808]. Aussi, le cardinal Innitzer émet des réserves sur la loyauté politique de Bürckel et refuse de signer un accord préliminaire. Mais l'épiscopat exprime toutefois le souhait d'un règlement qui sauvegarderait les intérêts de chacun. Pour Bürckel, c'est finalement de son intérêt de reprendre les pourparlers de paix. Mais parallèlement, il laisse les mesures anticléricales se poursuivre et ne fait aucun effort pour adoucir ou retirer les mesures prises. Bürckel reçoit les évêques le 8 septembre 1938. Par opposition, Innitzer convoque une conférence des évêques pour le même jour. La veille de la conférence des évêques, le 7 septembre 1938, Bürckel dissout l'ordre des Chevaliers

[808]Toutes les écoles privées de Vienne sont soumises au droit public avec effet immédiat ; tous les directeurs d'hôpitaux sont invités à n'admettre les visites pastorales qu'aux seuls patients qui en feraient la demande.

allemands et les associations de compagnonnage catholiques. Aussi, les évêques ne se rendent pas à l'entretien prévu avec Bürckel. Les négociations échouent définitivement. Alors Bürckel restreint toutes les possibilités de développement des activités de l'Eglise, hormis son activité pastorale. Il veut assujettir à son autorité toute action en direction de la jeunesse comme l'éducation religieuse et le catéchisme. Il interdit aux religieux l'accès aux écoles. Il fait surveiller les sermons des ecclésiastiques.

Le 28 septembre 1938, Innitzer se plaint alors directement auprès d'Hitler. Le 7 octobre 1938, la *Rosenkrantzfeier*, la fête du chapelet, réunit à Vienne plusieurs milliers de filles et garçons catholiques qui, selon les rapports de police, crient « *Le Christ est notre Führer!* », « *Innitzer commande, nous te suivrons!* » ou « *Un peuple, un Reich, un évêque!* » Le lendemain a lieu une démonstration de la *Hitlerjugend* et d'autres organisations du parti qui s'engouffrent dans le palais épiscopal et le dévastent. Les préposés au palais appellent police et pompiers au secours mais ceux-ci n'interviennent qu'une heure plus tard. Après ces incidents a lieu la manifestation du 13 octobre 1938 sur la *Heldenplatz*, la place des héros, à laquelle participent plus de 200 000 personnes. Bürckel tient un discours d'une heure retransmis à la radio, qui est un appel exalté, parfois haineux, contre le clergé politisé, une véritable déclaration de guerre contre les cléricaux. Et comme précédemment dans son combat avec l'évêque de Spire, il n'est plus question du fond du problème mais de la mise à l'écart d'un opposant aux vues de Bürckel en le faisant passer pour traitre et non crédible. Ainsi Bürckel reproche à Innitzer d'avoir béni, à grand renfort de signes de croix, la « *démonstration politique* », se présentant ainsi en « *évêque politique* ». Dans presque tous les organes de presse de l'*Ostmark*[809] et de l'*Altreich*, de violentes attaques sont déclenchées contre le cardinal Innitzer et le clergé politique désignés comme valets du judaïsme, capitalistes asociaux et agents romains ennemis de l'Allemagne. Finalement, comme dans l'*Altreich*, on voit en Autriche l'activité pastorale se réduire au strict minimum pour éviter toute représaille des nouveaux dirigeants contre les fidèles.

Bürckel doit cependant se justifier auprès de Lammers, chef de la chancellerie à Berlin, le 14 janvier 1939. Cette lettre d'explication de Bürckel est fondamentale car elle a valeur de programme, un programme qui sera exporté en Moselle. Selon Bürckel, les mesures prises « *ont pour but la concrétisation du point 20 du programme du parti national-socialiste, lequel stipule que l'éducation de la jeunesse relève de l'Etat et en aucun cas d'une institution confessionnelle... La fermeture des facultés de théologie d'Innsbruck et de Salzbourg tient au fait que ces instituts sont devenus de véritables universités de l'ordre jésuite. Pour ce qui concerne les mesures prises à l'encontre des écoles catholiques, elles concernent en fait toutes les écoles privées. Les fermetures d'écoles confessionnelles sont motivées par le désavantage que présentent ces établissements, tenus pour la plupart par des ecclésiastiques appartenant à des ordres religieux et en tant que tels en conflit de conscience pour l'éducation des élèves... L'enseignement religieux dans les établissements*

[809]C'est le nouveau nom de l'Autriche après l'*Anschluss* dans le *Reich* allemand.

d'enseignement technique et commercial s'est trouvé réduit en raison de la charge importante d'heures de cours. L'interdiction des activités pastorales dans les hôpitaux a pour seul but d'éviter des dysfonctionnements dans les services médicaux... Néanmoins le service pastoral reste possible à tout moment après avis des médecins... Pour ce qui est de la dissolution d'associations catholiques, il s'agit avant tout d'associations qui aujourd'hui ne présentent aucun intérêt et leur maintien ne s'avère plus possible devant leur attitude anti-national-socialiste…».

En Sarre et en Autriche, Bürckel est devenu le spécialiste du parti nazi en matière religieuse. Nommé en Moselle annexée, il va continuer à mettre en application sa politique antireligieuse.

F-4 Les plans de Bürckel en Moselle

Pour le *Gauleiter* Bürckel, « *il ne reste qu'un seul parti qui nous est opposé... il s'est caché dans les catacombes... Il doit être mis fin à cette barricade derrière les murs de l'Eglise... Nous devons maintenant être clairs... Pour nous ou contre nous*[810]*...».*

La guerre marque cependant une pause dans la déstructuration de l'Eglise. Le national-socialisme a la volonté en 1939 de ne pas entrer dans un conflit ouvert avec l'Eglise catholique pour ne pas donner à l'étranger l'occasion de douter de cette union de tous les Allemands sur laquelle insiste toute la propagande nazie. Pour renforcer la cohésion nationale, Hitler défend que de nouvelles mesures soient prises contre les Eglises d'Allemagne. « *Il n'est pas opportun de se lancer maintenant dans une lutte avec les Eglises,* déclare-t-il en 1941 à Himmler. *Le mieux est de laisser le christianisme mourir de mort naturelle. Une mort lente a quelque chose d'apaisant. Le dogme du christianisme s'effrite devant les progrès de la science. La religion doit faire de plus en plus de concessions. Les mythes se délabrent peu à peu… Le seul moyen de se débarrasser du christianisme est de le laisser mourir à petit feu*[811] ». Pour Xavier de Montclos, l'idéologie nazie «*ne se traduit pas par une volonté immédiate d'anéantissement ; elle temporise… Il peut être utile de tolérer les Eglises, voire même de gagner leur confiance, pour assurer en définitive le triomphe de l'idéologie nazie*[812] ». Pour Edmond Vermeil, le nazisme « *n'y va pas d'un seul coup. Il « grignote » les Eglises. Il met le temps et prend, selon les circonstances, quelques précautions. Le nazisme ne veut pas ruiner en une fois les Eglises chrétiennes mais tolérer leur existence sans leur laisser le moindre répit*[813] ». Et Xavier de Montclos de rajouter : « *Le pouvoir nazi a du fait même de son caractère totalitaire une politique ecclésiastique contraignante : aucune force idéologique, aucun groupe social ne peut échapper à son emprise. Il est vrai que l'application de cette politique fut diverse et qu'Hitler n'en prévoyait le déploiement complet qu'au lendemain de la victoire finale*

[810]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 342.
[811]Adolf Hitler, déjà cité, p. 60, 14 octobre 1941 et p. 7, 11 juillet 1941, *« La solution idéale serait de laisser les religions se consumer d'elles-mêmes, sans persécutions. »*
[812]Xavier de Montclos, déjà cité, p. 13.
[813]Edmond Vermeil, déjà cité, p. 50.

dans une Europe entièrement dominée[814] ». En fait, la persécution des Eglises continue, mais de façon plus insidieuse et plus perverse.

Ainsi dans le Warthegau, la région polonaise annexée au Reich en 1939, le *Gauleiter* Greiser veut faire un « *terrain d'expérience* » et un « *champ d'application de la philosophie national-socialiste*[815].» En matière religieuse, il veut mettre en application un programme en treize points, certainement rédigé par Martin Bormann, le chef de la Chancellerie et le secrétaire particulier du *Führer*. Il est intéressant d'énumérer ces points qui sont finalement le programme antireligieux nazi mis en application, à savoir :

« 1- Il n'a plus d'Eglise au sens institutionnel mais seulement des associations.

2- La direction de ces associations n'est plus assurée par la hiérarchie mais par des comités directeurs.

3- Il n'y a plus aucune loi ou décret ecclésiastiques sur ce territoire.

4- Les associations ne peuvent plus entretenir de relations avec des groupes religieux extérieurs au Gau. Les liens avec le Vatican sont rompus.

5- Seules les personnes ayant atteint la majorité peuvent adhérer à ces associations en y adhérant par écrit. On ne naît pas membre de ces associations, on peut seulement le devenir à sa majorité. Aucune Eglise régionale, territoriale ou liée à une population déterminée n'est reconnue. En conséquence, toute personne arrivant de l'ancien Reich pour s'installer dans le Warthegau devra s'inscrire comme les autres si elle veut appartenir à une association.

6- Tous les sous-groupes confessionnels comme les associations de jeunesse sont interdits.

7- Défense aux Allemands et aux Polonais de se trouver ensemble dans les églises.

8- Enseignement religieux interdit dans les écoles.

9- Ressources financières : cotisations. Subventions et collectes interdites.

10- Les associations ne possèdent rien d'autres que les lieux de culte.

11- Interdiction aux associations de s'occuper d'œuvres humanitaires.

12– Couvents et cloîtres fermés.

13– Il est interdit aux prêtres de l'extérieur d'exercer leur ministère dans le Warthegau : seuls les ecclésiastiques qui y résident peuvent donc avoir une activité au sein des associations. Ce ne peut être cependant leur principale occupation. Ils doivent exercer un métier[816] ».

Tout est donc fait pour désarmer l'Eglise, pour qu'elle s'essouffle naturellement.

Cette expérimentation est-elle la règle dans tous les territoires annexés ? Même si l'Etat nazi est centralisateur, une certaine autonomie est laissée aux *Gauleiters* pour leur politique sur le terrain afin d'atteindre les objectifs ordonnés par le *Führer*. L'Etat nazi s'appuie sur des expérimentations locales. Le ministre des Cultes ne parvient pas à étendre son autorité sur les nouveaux territoires en

[814]Xavier de Montclos, *Les Eglises face à la montée des périls 1933-1939*, dans Actes du colloque de Lyon, 1978, p. 3.
[815]Discours du 25 octobre 1941.
[816]Xavier de Montclos, déjà cité, pp. 20-21. Site *Le Forum catholique*, page sur le nazisme et les catholiques.

particulier sur la Moselle. Hitler lui ordonne « *d'observer la plus grande discrétion et pour l'essentiel de remettre la conduite des affaires religieuses au Reichsstatthalter*[817] ». Les mesures antireligieuses perpétrées dans le Warthegau sont-elles reprises à son compte par le *Gauleiter* Bürckel en Moselle ? Selon Lothar Wettstein, celui-ci renonce dès le début à une telle tentative en Moselle[818].

Pourtant, dès le 15 juin 1940, alors que la campagne de France n'est pas achevée, mais que la victoire semble déjà acquise[819], Bürckel établit son plan de germanisation adressé au *Führer*. L'un des points soumis concerne la religion : «*... La question confessionnelle fera pas mal de difficultés… On pourra soulever la question si la déconfessionnalisation, l'étatisation des écoles devra être faite par étapes ou si on ne devrait pas plutôt créer immédiatement le fait accompli, c'est-à-dire si on ne doit pas introduire les règles comme pour le reste du Gau donc pour la Saarpfalz… Si on adopte ce règlement immédiatement on l'acceptera tout naturellement comme suite de l'annexion alors qu'au cas contraire, de très fortes oppositions se feraient sentir par la suite surtout de la part du clergé ce qui ne favoriserait pas l'assimilation politique comme telle… L'Etat et le parti exécutent la volonté du Créateur dans la vie politique sociale et économique. L'Eglise devra prier pour ce travail. Nous ne demandons et nous ne sollicitons pas plus ; mais aussi nous ne tolérerons pas qu'on jette l'anathème contre la communauté de notre Reich*[820] ». A la même époque, il adresse un courrier à Göring où il évoque notamment l'Eglise et l'école : « *Une attention toute particulière doit être attachée à la question religieuse. Il y a deux chemins : le chemin plus lent autant que l'Eglise s'occupe d'affaires de l'Etat ou bien trancher immédiatement la question. D'un autre côté, on créera des conditions scolaires pareilles à celles du Reich pour qu'il n'y ait plus aucune raison de frottements réciproques : l'Eglise s'occupe de la religion et le parti et l'Etat se réservent exclusivement la politique… Il faut régler ces choses immédiatement au début car on aura vite oublié*[821] ». Bürckel est donc partisan d'adopter immédiatement des mesures pour réduire l'influence de l'Eglise en les justifiant auprès de l'opinion internationale comme étant des mesures qui s'inscrivent dans celles de l'annexion, sauf que l'annexion est, au niveau du droit international, illégale. La justification demeure donc difficile. Et le 24 juillet 1940, Bürckel reçoit une note circulaire du *Führer* rappelant qu'il *« souhaite éviter toutes les mesures non absolument nécessaires qui risquent de détériorer les relations de l'Etat et du Parti avec l'Eglise*[822] ». La volonté de Bürckel d'introduire immédiatement les lois allemandes en Moselle en matière de religion est contrariée par les exigences d'Hitler qui souhaite un certain apaisement conjoncturel.

[817]Entretien Lammers-Kerrl, 4 octobre 1940 cité par John.S. Conway, *Die Nationalsozialistische Kirchenpolitik*, Munich, éditions Kaiser, 1969, p. 266. Hanns Kerrl (1887-1941) était ministre des Affaires religieuses dans le gouvernement nazi. Hans Lammers (1879-1962) était chef de la Chancellerie du III[e] *Reich*.
[818]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 469.
[819]Le 14 juin 1940, les Allemands défilent à Paris et lancent l'opération *Tiger* dans la Trouée de la Sarre.
[820]Jules Annéser, déjà cité, p. 14.
[821]Jules Annéser, déjà cité, p. 22.
[822]ADM 1W2, note du 24 juillet 1940.

Mais, le 25 septembre 1940, Bürckel reçoit l'ordre de germaniser la Moselle dans un délai de dix ans. On l'a vu, le clergé a été pendant la première annexion la seule force d'encadrement et, en partie, un élément de résistance à la germanisation, du moins dans la zone francophone. Elle a montré entre les deux guerres sa capacité à s'organiser et à s'opposer à un Etat. Bürckel le sait : « *Si on voulait faire perdre aux Alsaciens-Lorrains lentement leurs habitudes, on leur donnerait la possibilité d'organiser la résistance et je rappelle avec quelle habileté ils surent le faire lorsque Herriot voulait introduire les lois laïques en Alsace-Lorraine*[823] ». Dans son discours du 21 septembre 1940 lors de son entrée triomphale à Metz, le *Gauleiter* déclare : *« …la digne fonction* – du prêtre- *lui impose de s'écarter de la politique en toute circonstance, de renoncer à tous les moyens qui jusqu'à présent servaient à la politique, en particulier les associations, groupements et influences économiques. Celui, parmi les ecclésiastiques, qui empruntera ce chemin tracé sera notre Kamerad... mais sa règle de vie exige qu'il prie pour que la protection de la providence s'étende sur tout ce que le Führer et ses aides entreprennent...* » Encore une fois il clame que les prêtres doivent désormais *« ne se soucier que de l'au-delà, le présent restant entre les mains des hommes les plus qualifiés, ceux que le Bon Dieu a envoyé à ce peuple*[824]*...».* Bürckel reste donc fidèle à ses idées mises en place en Sarre et en Autriche, à son opposition obsédante à la religion qui s'immisce dans d'autres sphères que la seule spiritualité. Aussi, pour Jean Chélini, *« considérant les Eglises comme les supports culturels les plus puissants du particularisme alsacien–lorrain, et donc comme d'éventuels pôles de résistance, les nazis décident de briser l'organisation ecclésiastique particulièrement solide dans les trois départements annexés*[825] ». Bürckel est suivi dans ses plans par son personnel politique. Par exemple, à Dieuze, le *Bauernführer* dit à l'abbé Goldschmitt : « *Nous transformerons vos églises en cinémas et en dancings et les curés sont pour nous du matériel humain totalement superflu*[826] ». Le *Kreisleiter* de Sarrebourg indique dans un discours que *« le rôle du curé ne se réduit pas à la vie religieuse et à l'instruction religieuse, mais dans le passé il déborda partout dans le domaine de la politique, de l'économie et des questions de la vie quotidienne. Le curé, d'après les propres aveux des prêtres est souvent le guide (« Führer ») de toute la commune. Le curé catholique est plutôt international et il penche vers la France*[827] ». L'adjudant-chef de la gendarmerie allemande de Donnelay tient ces propos : « *Les curés sont des matous noirs auxquels les Lorrains obéissent comme un troupeau de moutons… Il faut au contraire les fuir… Ils disparaîtront…».* Le commissaire épiscopal, François Goldschmitt, intervient violemment contre cette insulte en écrivant au général *SS* Dunckern et au *Kreisleiter* de Château-Salins. Le gendarme est finalement muté en Prusse6Orientale[828].

[823]Lettre de Bürckel à Hermann Göring, 15 juin 1940, citée par Jules Annéser, déjà cité, p. 22.
[824]*Metzer-Zeitung,* 22 septembre 1940, pp. 1-2.
[825]Jean Chélini, *L'Eglise sous Pie XII, la tourmente 1939-1945*, Paris, Fayard, 1983, p. 176.
[826]François Goldschmitt, *Le Bon Dieu au KZ*, chez l'auteur, Rech, 1946, p. 3.
[827]Rapport du *Kreisleiter* de Sarrebourg 10 août 1940, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 98.
[828]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 52-53.

Malgré la directive d'Hitler de trouver un nouvel *modus vivendi* entre l'Etat nazi et l'Eglise en Moselle, sous couvert de germaniser et d'appliquer la législation allemande Bürckel s'attaque indirectement, sournoisement, malignement à l'Eglise, une attaque noyée dans un ensemble législatif important et complexe, lui permettant d'éviter la confrontation directe et donc de rallumer un *Kulturkampf*. La guerre dicte d'autres priorités qu'une guerre interne remise à plus tard car selon le *Reichsführer SS* Heindrich Himmler : *« Nous n'aurons pas de repos avant d'avoir détruit le christianisme*[829] *».*

[829]Conversation Heinrich Himmler – Ernst von Weizsäcker dans Ernst von Weizsäcker, *Mémoires*, Londres 1951 cité par Christian Bernadac dans *Les sorciers du ciel,* Paris, France-Empire, 1969, p. 9. Ernst von Weizsäcker (1882-1951) était diplomate dans le ministère Ribbentrop, et notamment ambassadeur au Saint-Siège en juin 1943.

Chapitre G : La germanisation participant à la déstructuration religieuse

Dès juillet 1940, de façon immédiate, radicale et brutale, les Allemands s'attachent à dénaturer le paysage pour gommer toute « *présence française* -installée- *pendant les vingt années de séparation de la Lorraine avec l'Allemagne*[830] » entre 1918 et 1940. En quelques mois, la plaine est balayée[831] pour chasser toutes traces françaises. Au couvent de Sélestat, le franciscain Constant Cherrier (en religion père Tarcise) né à Torcheville (Moselle) est interné à Schirmeck du 11 au 18 août 1941 pour avoir refusé de germaniser son nom[832]. Mgr Shramek, évêque tchèque, déclare que « l*a germanisation va de pair avec le « déchristianisme »* [833]*...».* En quoi la germanisation est-elle une arme de déstructuration religieuse ?

G-1 Adhérer à la *DVG*

Bien qu'annexés, les Mosellans ne sont pas considérés comme des Allemands de souche, des *Reichsdeutsche*, mais comme des *Volksdeutsche*, des membres de la communauté allemande. Aussi, en août 1940, est créée une association spécialement pour les Mosellans, la *Deutsche Volksgemeinschaft* (*DVG*), la communauté du peuple allemand, dont l'organisation est calquée sur celle du parti *NSDAP*. « *L'entrée dans la DVG constitue une confession de principe au Reich allemand et au Führer. Elle comprend comme un plébiscite, la reconnaissance de l'état de fait*[834] ». En tant que fonctionnaire d'Etat puisque le concordat de 1801 est toujours applicable en Moselle, les prêtres sont normalement obligés d'y adhérer comme les postiers, les cheminots, les enseignants… Bürckel l'affirme : « *pour le prêtre, il existe une obligation : il doit appartenir à la Volksgemeinschaft comme un autre*[835] ». En août 1942, lors de son discours à l'Hôtel des Mines à Metz, Bürckel annonce que 98% des Mosellans de souche ont adhéré à la *DVG*. Un pourcentage élevé qui, a priori, ne pourrait être que de la propagande. Pourtant, l'analyse des fichiers des *Blockleiter* à Hagondange, ville communiste, atteste bien que 95% de la population majeure et mosellane de souche est inscrite à la *DVG* en juin 1944[836]. Difficile d'y échapper si on désire rester en Moselle. Pour y vivre, pour continuer à y travailler, pour ne pas être inquiété, on signe. « *A l'évêché, on conseillait au clergé de s'inscrire dans la Volksgemeinschaft pour éviter les difficultés*

[830]Ascomémo, rapport Andréas Badar, maire sarrois de Hagondange, août 1944.
[831]Allusion à l'affiche « *Hinaus mit dem welschen Plunder*, dehors avec tout ce bric-à-brac français ». Sur cette affiche, aucun symbole religieux ne figure.
[832]René Epp, déjà cité, p. 77.
[833]*Le Lorrain*, 4 octobre 1939, p. 2.
[834]*Frankfurter-Zeitung*, 19 novembre 1940, p. 5.
[835]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 316.
[836]Ascomémo, fichiers de la DVG de Hagondange 1944.

avec le régime. Je signais mais je barrais le paragraphe concernant l'acceptation de l'annexion[837]», indique l'abbé Meyer dans ses chroniques. En effet, l'adhésion implique la signature d'une fiche d'engagement et d'allégeance au régime : « *Je promets d'entretenir un esprit d'équipe absolu et de bonne camaraderie. Je déclare formellement que je suis d'origine aryenne*[838] *et que je ne fais partie d'aucun organisme secret. Je revendique mon appartenance au Gross Deutschland et à son Führer Adolf Hitler et m'engage vis-à-vis de mes supérieurs au respect et à l'obéissance ainsi qu'à exécuter tous les ordres infatigablement et consciencieusement*[839] ».

La plupart des prêtres adhèrent à la *DVG*. Dans les enquêtes nominatives sur les prêtres par la *Gestapo* en 1941[840], la question est posée concernant leur engagement politique : *« le prêtre est-il membre de la DVG ? »* Dans la majorité des cas, la réponse est positive. Ceux qui s'y refusent sont d'une manière ou d'une autre écartés de leur ministère. Le prêtre assomptionniste Gabriel Weyland, vicaire Algrange est ainsi arrêté le 10 septembre 1941, puis le 13 décembre 1942 pour avoir refusé d'adhérer à la *DVG*, mais aussi pour avoir déclaré qu'il est citoyen français et pour avoir défendu en chaire à ses paroissiens d'assister aux manifestations nazies à l'heure de la messe du dimanche. Interné à Sarrebruck, Mannheim et Nuremberg, il est déporté à Dachau le 17 mars 1943[841]. Une autre répression s'abat sur les récalcitrants en janvier 1943 dans le cadre de transplantation de population manifestement toujours francophiles.

G-2 Prêches en langue allemande

Dès le 27 juin 1940, le maire provisoire de Metz, le Mosellan Nicolas Houpert[842], signifie à l'évêque que dorénavant les prêches de toutes confessions doivent se faire en allemand[843] ce qui provoque une réaction vive de Mgr Heintz : « *le principe majeur des catholiques est la prédication... Au cours de ce siècle, le diocèse de Metz avait déjà été coupé en deux parties selon la langue. L'interdiction de la prédication serait considérée par le peuple catholique comme une pression puissante. Il faudrait prendre en considération pour une éventuelle nouvelle ordonnance que pendant les vingt dernières années, il n'a été enseigné à l'école primaire que le français. La plupart des paroisses de la ville de Metz avait un office avec un prêche allemand sans que les autorités françaises ne s'y opposent. Même dans les départements d'accueil des évacués, les paroissiens ont pu écouter les prêches en allemand. Il y a huit semaines encore, l'évêque de Metz a*

[837]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà cité.
[838]Ce sont les curés qui sont chargés de remplir les *Ahnenpass*, les livrets d'ascendance, pour justifier de l'aryanité des individus et de leur non-filiation juive.
[839]Ascomémo, fiche d'engagement 1940.
[840]ADM 1W797.
[841]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, tome 2, Rech, chez l'auteur, 1945, p. 64.
[842]Il était employé auxiliaire de la recette municipale de Metz. Il est l'un des cinq Mosellans dits de « la Conspiration de la Brasserie du Fauve » qui accueillent les Allemands le 17 juin 1940 et prennent des fonctions dans la première administration communale de Metz avant d'être évincés par une administration strictement allemande avec à sa tête Richard Imbt.
[843]ADM 29J2073, lettre, 27 juin 1940.

pendant son voyage auprès des communautés évacuées parlé la Muttersprache – la langue maternelle- . *Il demande aux autorités militaires que l'on puisse prêcher en français et il cherche un compromis pour laisser la possibilité à ses diocésains d'assister à des offices ou à donner l'éducation religieuse dans leur Muttersprache, leur langue maternelle*[844] ». L'évêque semble avoir été persuasif puisque l'ordonnance prise pour prêcher uniquement en allemand est annulée. On peut donc encore prêcher en français pendant l'été 1940. Mais très vite, l'allemand va être imposé.

Dans un premier temps, il ne semble pas y avoir eu une directive générale pour toute la Moselle concernant l'usage de l'allemand pour les prêches. Par exemple, le 12 juillet 1940, l'*Ortskommandantur* de Knutange interdit l'usage du français pour les sermons, mais cette mesure n'est pas prise par les localités voisines. L'abbé de Knutange en réfère à Mgr Heintz et lui demande quelle est alors l'attitude à tenir[845] sans qu'on ne connaisse sa réponse. Le 3 août 1940, l'évêque adresse une supplique au cardinal-secrétaire d'Etat au Saint-Siège à Rome, Luigi Maglione, lui demandant son intervention pour qu'on puisse continuer à prêcher et à faire le catéchisme en Moselle en français sans restriction[846]. Sans suite. Aussi, localement, les pressions sont fortes. Par exemple, le 6 septembre 1940, l'abbé Jacquemin de Moyeuvre reçoit du *Stadtkommissar* une lettre lui interdisant des prédications et des prêches en français dans l'église. Le 9, l'abbé se permet de demander des précisions sur la possibilité ou non de faire des prédications en italien pour la communauté transalpine, la possibilité ou non de faire une messe pour les enfants avec des prières et des chants français[847]. En guise de réponse, l'abbé Jacquemin est expulsé le 16 août. A Metz, les curés sont convoqués en mairie le 12 septembre 1940. Le commissaire Daubt leur demande de ne plus employer que l'allemand dans les églises. L'abbé Valentiny répond en ces termes : *« Mais vous êtes moins généreux que la France. La France nous a toujours permis au cours des vingt-deux années depuis l'armistice de 1918 de prêcher en allemand. Si donc vous prenez à nos concitoyens messins leur sermon en français, ils seront moins favorisés que les Noirs d'Afrique qui eux peuvent entendre la parole de Dieu dans leur langue*[848] ». Des arguments qui ne convainquent pas car à partir du 22 septembre 1940, sur ordre des autorités allemandes, il n'est plus possible de prêcher dans les églises paroissiales messines qu'en langue allemande. Cet avis en langue allemande doit être placardé sur la porte des églises et le prêtre doit signifier cette consigne, en allemand, à ses paroissiens. Les prêtres de la paroisse de Metz se réunissent et indiquent aux autorités que « *si un curé ne peut pas prêcher en français, cela n'est pas compréhensible pour les croyants. En effet, les gens qui ont été à l'école française depuis 22 ans ne comprennent pas l'allemand et ils ne peuvent pas comprendre les prêches.* » Alors si les prêtres s'engagent à parler progressivement allemand, les autorités allemandes ne s'opposent pas au fait que le français soit encore utilisé un temps car « *si le*

[844]ADM 29J2073, lettre de l'évêché, 28 juin 1940.
[845]ADM 29J2038, lettre de l'abbé Vechenauski, 14 juillet 1940.
[846]ADM 29J2107, lettre, 22 octobre 1940.
[847]Ascomémo, lettres du *Stadtkommissar*, 6 septembre 1940 et de l'abbé Jacquemin, 9 septembre 1940.
[848]*Le Courrier de Metz*, témoignage du chanoine Henri Herrig, 15 octobre 1952, p. 3.

français est immédiatement supprimé en dehors des prédications, cela éloignerait la masse des catholiques[849] ».

A partir de l'automne, l'usage de la langue allemande dans les églises devient cependant obligatoire. Ainsi, en octobre 1940, après intervention du *Landkommissar* de Thionville auprès de l'administration centrale à Sarrebruck lui signalant que des prêtres continuent à prêcher en français, le *Gauleiter* Bürckel signe une ordonnance obligeant les prêtres à prêcher en allemand et les publications de l'Eglise et leurs imprimés à paraître en allemand[850]. L'abbé Christiany, archiprêtre de Lorquin, l'interpelle alors : « *la population du canton est presque entièrement de langue française. La grande majorité ne comprendrait rien à l'allemand… Un curé a commencé à prêcher en allemand. Le fou-rire a pris les enfants d'abord, puis toute l'église. Le curé a dû continuer en français. Dans une autre paroisse, on a dit le chapelet en allemand. Le dimanche suivant, plus de la moitié des gens manquaient. On n'y dit plus de chapelet du tout* ». Il demande une dérogation pour l'emploi partiel du français au cours des offices auprès de Mgr Schmit[851]. Elle lui est refusée.

Un *Kleines Gesang und Gebetbuch*, un livret de chants et de prières, en allemand est commandé par Mgr Louis, publié par les orphelins de Guénange et diffusé dans le diocèse à partir du 1er octobre 1940[852]. Les prêches en français sont définitivement interdits à partir du 1er novembre 1940. La germanisation de la langue dans la prédication devient donc bien une arme pour l'apostasie dès lors que les paroissiens sont dans l'impossibilité de comprendre les prêches ou les chants et, par conséquent, dès lors que cette incompréhension fait déserter les églises. Certains utilisent alors le latin mais Bürckel s'y oppose : «*… Ayant posé la question s'il était permis à un curé possédant la langue allemande de prêcher en latin, ne pouvant plus prêcher en langue française, un non catégorique fut la réponse*[853]…». Désormais, dans toutes les églises en Moselle, les prêtres doivent prêcher et chanter en allemand non seulement dans les paroisses où on parle habituellement l'allemand mais aussi dans les paroisses où l'on parle le français. Le catéchisme doit également se faire en allemand[854]. On peut ajouter aussi que dans les couvents et monastères, rapidement, la lecture de table se fait en langue allemande « *pour éviter toutes représailles*[855] ».

Aussi Mgr Louis peut faire ce constat en novembre 1941 : « *Précédemment nous avons invité les prêtres à utiliser la langue allemande en chaire et pour les cours de religion. De louables efforts ont été faits en ce sens. Dans toutes les églises de Lorraine, les prédications se font en allemand et l'on prie, l'on chante en allemand dans les paroisses germanophones mais aussi dans les paroisses autrefois francophones. Nous demandons aux prêtres de persévérer dorénavant dans*

[849] *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz,* octobre 1941, p. 85.
[850] ADM 1W6, lettre du *Landrat* de Thionville, 4 octobre 1940, et ordonnance de Bürckel.
[851] ADM 29J2107, lettre du 22 octobre 1940.
[852] Ascomémo, 1Eg.
[853] *Metzer Zeitung* 1er août 1941, p. 1 : discours de Bürckel du 30 juillet 1941 à l'Hôtel des Mines à Metz.
[854] *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz,* décembre 1941.
[855] Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 135-142 et ACSJB, Annales de la congrégation des sœurs de St-Jean-de-Bassel.

l'usage de l'allemand tant pour les sermons que pour l'enseignement[856] ». Ne nous y trompons pas. L'évêché ne participe pas à la germanisation, mais aspire à la paix, à une concorde lui permettant de poursuivre les prédications. Déroger à l'ordre d'utiliser exclusivement la langue allemande peut être réprimé. Il ne faut pas donner des motifs à une éventuelle répression pour pouvoir rester auprès des paroissiens et ne pas les abandonner aux nazis. Tous les prêtres mosellans ne suivent pas ce précepte. Ils subiront les foudres nazies et donneront des arguments à une épuration.

G-3 Défranciser l'environnement

Les missels, les livrets de chants et tous les livres en français présents dans les églises et dans les écoles doivent disparaître. Des autodafés sont organisés, mais très souvent, les prêtres sauvent les livres en les cachant. Pendant plusieurs mois, les offices religieux ne peuvent plus s'appuyer sur un support écrit car les livres allemands de prières et de chants sans notes ne sont expédiés que début 1941[857]. Les répétitions de chorales sont supprimées. A Stiring-Wendel, l'*Ortsgruppenleiter* menace de prendre des sanctions contre la chorale qui répète une messe à quatre voix pour les fêtes de Pâques[858]… Fin 1942, de nouveaux disques avec des chants grégoriens sont disponibles[859].

Les journaux français ne reparaissent plus. Ainsi le quotidien catholique *Le Lorrain* disparaît en Moselle jusqu'en décembre 1944. La *Lothringer Volkszeitung*, on l'a vu, fusionne le 1er août 1940 avec la *Neue Metzer Zeitung*. L'hebdomadaire catholique, *Metzer Katholisches Volksblatt* dirigé par le chanoine Nicolas Wagner, qui ne publie pourtant que des informations religieuses en dehors de la publication d'avis de la *Gauleitung* est interdit à partir du 23 octobre 1940, à cause des phrases suivantes : « *Die aufgehende Sonne hat mehr Anbeter als die untergehende,* Le soleil levant a plus d'adorateurs que le soleil couchant » et « *Erst wechselt man den Rock, dann trägt man die Haut zu Markte* , tout d'abord on change l'habit, et ensuite on risque sa vie ». La *Gestapo* prétend y découvrir une attaque sournoise contre le régime allemand. Mais ce n'est a priori qu'un prétexte[860]. La seule revue catholique encore autorisée à paraître en Moselle est *Der Sonntag,* publiée à Colmar à l'imprimerie Alsatia et dirigée par le professeur Karl Rauch de Bergheim (Haut-Rhin)[861]. Très généraliste sur le catholicisme, complètement apolitique et détachée de l'actualité, elle a théoriquement une vocation alsaco-mosellane[862], mais en réalité, les articles sur la Moselle sont exceptionnels. En dehors de l'Alsace, elle est toutefois diffusée en Moselle à partir de 1941,

[856]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz,* décembre 1941. Appel de Mgr Louis.
[857]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz* ,1er novembre 1940, article 55.
[858]*Le Lien* n°10, août 1941, pp. 2-3. Récit de l'abbé Goldschmitt.
[859]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz,* janvier 1943.
[860]Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cités, p. 71.
[861]Ascomémo, collection de 1941 à 1944. Créée en 1930, la revue avait son siège initial à Mulhouse.
[862]Jusqu'en 1940, il a pour sous-titre « *Illustriertes Familienblatt für Elsass und Lothringen*, revue familiale illustrée pour l'Alsace et la Lorraine ». En 1941, il l'abandonne pour « *Illustriertes Wochenblatt für die Familie,* hebdomadaire illustré pour la famille» pour ne plus faire référence à l'ancien *Reichsland Elsass-Lothringen* désormais disloqué.

essentiellement dans la partie germanophone[863]. Aussi, face à cette déconfessionnalisation de la presse mosellane, l'abbé Goldschmitt intervient auprès des autorités pour qu'un journal catholique plus local soit diffusé, mais sa demande est rejetée. Il demande également que les éditions *Le Colportage* avec la publication de livres locaux puissent redémarrer. Sans résultat[864]. La promesse est pourtant faite de permettre la création et la publication d'un bulletin religieux hebdomadaire pour les fidèles comme il en existe dans la plupart des diocèses allemands. Cette promesse n'a jamais été tenue, l'autorisation de paraître jamais accordée[865].

La germanisation s'attaque aux inscriptions sur les chemins de croix qui doivent désormais être écrites en allemand. Celles qui sont gravées dans la pierre doivent être recouvertes d'une plaquette avec des inscriptions en allemand. Les drapeaux d'associations catholiques ne doivent pas être utilisés ou suspendus pour les processions et les cérémonies. Les inscriptions françaises sur les drapeaux sont à proscrire[866]. Les drapeaux d'église avec les couleurs nationales françaises doivent être déposés au bureau local de la police[867]. En général, les statues de Jeanne d'Arc se trouvant dans les églises ou à l'extérieur sont enlevées ou coffrées dans une caisse en bois[868]. A Bitche, figurant comme monument aux morts, Jeanne d'Arc est remplacée par une grosse croix de fer.

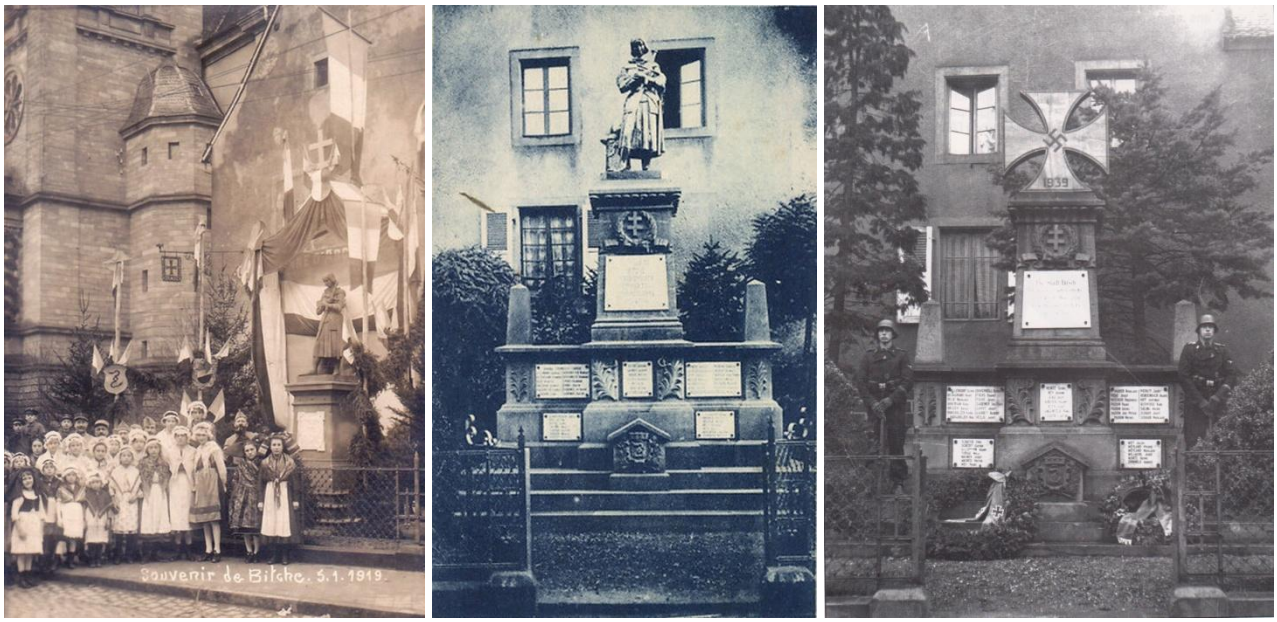

Bitche, statue de Jeanne d'Arc érigée vers 1860. Symbole d'une France mythifiée, elle est l'objet d'une vénération particulière lors des fêtes patriotiques du retour à la France en 1919. Pendant l'entre-deux-guerres, on agrandit le monument pour le transformer en monument aux morts avec des stèles nominatives des victimes des guerres 1870 et 1914-1918. En 1940, le monument est dénaturé. La statue de Jeanne d'Arc a disparu, remplacée par une Croix de fer, devenant le lieu de commémorations nazies, en particulier pour le *Heldengedenktag,* le jour de la mémoire des héros, le 5e dimanche avant Pâques. (coll. Ascomémo)

[863]ADM 29J2020, lettre de l'abbé Goldschmitt, janvier 1941 : « *Il reste juste la revue alsacienne* Der Sonntag. »
[864]ADM 29J2020, correspondances de l'abbé Goldschmitt, Rech décembre 1940-avril 1941.
[865]ADM 29J2079, rapport de Mgr Heintz ,7 février 1942.
[866]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz* octobre 1941.
[867]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, 1er octobre 1940, article 49.
[868]Ascomémo, photothèque : statue de Jeanne d'Arc au cimetière de Moyeuvre-Petite. Laurent Appel, *Du pressoir au laminoir*, Metz, imprimerie Fort-Moselle, 1983, p. 243 : *« à Gandrange, le monument aux morts qui représente Jeanne d'Arc dressée sur ses étriers est coffré sur ordre du maire provisoire et reste ainsi pendant cinq ans. »* Henri Hiegel, déjà cité, p. 107 : à Montigny-lès-Metz, la statue de Jeanne d'Arc est conservée mais camouflée pour la protéger des bombardements.

A la maternité Sainte-Croix à Metz, un *SS* fait enlever l'image du Christ car il ne veut pas que « *son enfant voit la figure de ce juif*[869] ». La statue de la Vierge installée sur une hauteur derrière le collège de Bitche est détruite[870]. A Gomelange, l'abbé Eugène Haentges élève une protestation écrite contre le projet de suppression du calvaire envisagée par les autorités allemandes. Il menace de créer des troubles au village si on entreprend quelque chose dans ce sens. Le projet est abandonné[871].

G-4 Interdiction aux sœurs d'enseigner

L'école interrompue par les évènements reprend le 28 juin, même avec des sœurs enseignantes. Les vacances scolaires commencent le 13 juillet. La germanisation passe de toute évidence par l'école et donc la préparation de la rentrée d'octobre par l'administration allemande programme un panel de mesures dont certaines touchent de plein fouet le personnel enseignant religieux.

Par anticipation, craignant que l'interdiction d'enseigner ne soit décidée, la supérieure du couvent de Peltre demande à l'évêque l'autorisation d'envoyer des sœurs en France[872]. La supérieure voit juste. Pour préparer la rentrée scolaire, le personnel enseignant est réuni pendant la deuxième quinzaine de juillet. Dans la convocation, il est précisé que « *les sœurs enseignantes n'ont pas besoin d'apparaître*». Les grandes lignes directrices sont tracées pour le régime scolaire, un régime sans religion : « *Nous n'avons pas besoin des sœurs enseignantes qui sont libres de mener une vie monastique »,* même s'il y a manque de personnel enseignant. Les classes à faible effectif fusionnent. Les sœurs ne touchent plus leur traitement d'enseignantes et craignent de devoir sortir de leur logement de fonction. *« Pour l'occupation, nous aurons assez à faire : tricotage, repassage, raccommodage, etc*[873]*…».*

A la rentrée d'octobre, les sœurs n'enseignent plus dans les écoles primaires et doivent se reconvertir et s'occuper pour pouvoir rester : « *…Par les temps qui courent, il faut bien se faire petites et se concilier autant qu'il est permis ces employés* – de la mairie - *qui peuvent encore un peu nous soutenir… Si nous voulons maintenir les sœurs à Sarrebourg, il faut nous occuper d'ouvrages manuels. Jusqu'à présent, nous avions à faire, à déménager ou plutôt à mettre en ordre 11 classes. Nous avons dû donner les deux grandes salles que nous avions pues ajouter à notre logement c'est-à-dire la belle salle de la communauté et le grand dortoir de 6 à 7 lits… Depuis les*

[869]ADM 1W441, rapport du SD 4 mars 1941. *« A la naissance, son enfant est aveugle. La rumeur court qu'il a été puni par la volonté divine contre son sacrilège. Il s'agit d'une rumeur qui n'a pas été crue par la grosse majorité de la population. »*
[870]*Le Lien* n°9, juin 1941, p. 2.
[871]Jules Annéser, déjà cité, p. 11.
[872]ADM 29J1190, lettre de la supérieure, sœur Antoine de Jésus, Peltre, 14 août 1940.
[873]ACSJB, non coté, lettres de sœur Marie François, Insming, 27 juillet1940 ; de sœur Marie Georgette Thiry, Avricourt, 29.juillet 1940 ; de sœur Febronen Dahlem, Bourdonnay, 7 septembre 1940.

sœurs tricotent. J'ai été deux fois chez le Kreisleiter pour lui dire que si la NSV avait à tricoter ou à coudre, nous pourrions accepter de l'ouvrage. Sœur Clarisse va encore à l'hôpital où elle exerce la charité dans un haut degré. Je crois cependant que le moment est proche où ces grands malades seront évacués vers l'intérieur. Sœur Catherine Joseph rend service en jouant l'orgue à l'église lors des bénédictions, enterrements, etc[874] *».*

Les religieuses chassées des écoles et restées en Moselle touchent une pension[875]. Elles deviennent très souvent auxiliaires de prêtres, soit en s'occupant de la sacristie ou de l'église, soit en enseignant la doctrine chrétienne aux enfants en dehors de l'école. Quelques-unes d'entre elles sont envoyées en Allemagne par les responsables civils pour se consacrer à des tâches profanes, souvent au service des malades[876]. D'autres rejoignent leur famille comme les deux sœurs infirmières de Saint-Jean-de-Bassel installées à Gelucourt qui s'en retournent à Coume et en Alsace[877]. Face à un relatif dénuement et aux manques de ressources pour subsister ou soutenir les œuvres, des sœurs sont envoyées en France[878]. Pour la communauté de Saint-Jean-de-Bassel, au moins six sœurs passent ainsi clandestinement en France en juillet 1940 pour pouvoir faire classe dans des écoles libres d'Argentat (Corrèze), Bobigny (Seine-Saint-Denis), Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) et Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)[879]. « *C'est la mort dans l'âme que je vois notre communauté se disperser*[880] *»,* écrit sœur Maicien de Sarrebourg.

G-5 Dissolution des associations

Dès l'été 1940, les Allemands mettent sous tutelle d'un fonctionnaire du parti toutes les associations en Moselle, laïques comme catholiques. Le règlement du 22 août 1940 institue un *Stillhaltekommissar für das Organisationswesen in Lothringen,* un commissaire-conservateur, le susnommé Franz Schmidt, installé au 32 *Hermann Göring Strasse*, anciennement avenue Foch, à Metz.

Initialement, toutes les associations, les fondations et tous les groupements doivent lui soumettre une demande d'autorisation d'activité[881]. Mais très vite, le *Stillhaltekommissar* est également chargé de la liquidation des associations, car selon un rapport de la *Gestapo*, les documents saisis à l'évêché fin août 1940 montreraient que « *les clubs et les organisations existantes du catholicisme politique sont principalement orientés dans leurs activités sur le mode de pensée française*[882] ».

[874]ACSJB, non coté, lettre de sœur Maicien, Sarrebourg, 19 octobre 1940.
[875]ADM 1W6, lettre de Barth, 31 janvier 1941.
[876]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse 1937-1947.
[877]ADM 29J2111.
[878]ADM 29J1190, lettre de la supérieure de Peltre, sœur Antoine de Jésus, 14 août 1940.
[879]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 134-135.
[880]ACSJB, non coté, lettre de sœur Maicien de Sarrebourg, 19 octobre 1940.
[881]*Verordnungsblatt*, n° 1, 1940, p. 34.
[882]ADM 1W444.

Ainsi, l'ordonnance du 10 octobre 1940 dissout toutes les associations en Moselle et notamment « *les associations à caractère confessionnel* ». Différents avis du *Stillhaltekommissar* mettent en application cette disposition. Ainsi l'avis n° 1 du 12 novembre 1940 concerne toutes les associations catholiques ; le n° 14 du 12 novembre 1940 l'association des mères chrétiennes de langue allemande ; le n° 19 du 27 novembre 1940 tous les couvents franciscains à Algrange, Folkling, Metz, Petite-Rosselle, Sarralbe, le n° 20 les séminaires de Metz et Montigny ; le n° 36 du 15 janvier 1941, l'association familiale catholique de Mouterhouse ; le n° 37 du 16 janvier 1941 toutes les associations de charité au profit de la *Nationalsozialistische Volkswohlfahrt (NSV)*, le service d'entraide du parti; le n° 44 les associations Saint-Vincent de toute la Moselle[883]. L'ordonnance du 12 février 1941 indique que le règlement de dissolution des associations concerne également les ordres et congrégations[884]. Les associations de bienfaisance sont dissoutes par ordonnance du 17 mars 1941[885]. Selon le conseiller du *Landkommissar* de Metz, « *les activités sportives sont interdites aux associations paroissiales… Les matériels de sport encore en bon état dans ces locaux peuvent être attribués aux sociétés sportives communales*[886] ». La création de nouvelles associations est soumise au *Stillhaltekommissar*, mais est subordonnée à l'approbation du *Gauleiter*[887].

Une disposition d'exécution en date du 3 février 1941 précise que «*les associations à caractère confessionnel telles que les ordres religieux, les congrégations, les confréries, les fabriques d'églises, les sociétés et entreprises autonomes servant les intérêts de ces associations* » doivent déclarer et remettre leurs biens au plus tard le 1er mars 1941[888]. Les biens sont saisis et gérés par le *Stillhaltekommissar.* Les biens et avoirs des associations sont confisqués, distribués aux associations caritatives nazies ou vendus aux particuliers. Par exemple, le cercle catholique Sainte Jeanne-d'Arc de Mondelange est occupé par les *SA* qui s'en servent comme salle de réunion. La salle de gymnastique d'Algrange sert de dépôt militaire allemand, puis de remise de meubles des Allemands[889]. L'orphelinat de Guénange est sous séquestre dès le 1er août 1940. Les frères doivent rendre compte de toutes les opérations commerciales. Le frère Mathias établit une double comptabilité et fin octobre, il ne reste en caisse régulière que 95 000 francs que les Allemands enlèvent le 13 novembre 1940. Le 28 août 1940, les Allemands réclament à l'orphelinat de Guénange des documents sur l'origine de la maison, ses revenus, ses moyens de travail, des inventaires de la ferme, de l'imprimerie, de la reliure… L'avoir en banque est bloqué. A partir du 1er septembre 1940, il est décrété l'interdiction de déposer de l'argent dans des banques ou de les

[883]AMM 5Z2, revue *Mitteilungsblatt* du *Stillhaltekommissar für das Organisationswessen in Lothringen*, n° 1, 5 février 1941.
[884]*Verordnungsblatt*, n° 33, 1942, p. 426.
[885]Apollin-Georges, déjà cité, p. 275.
[886]ADM 1W23, lettre du *Landkommissa*r de Metz, 16 septembre 1941.
[887]*Verordnungsblatt*, n° 12, 1940, p. 159 et n°6,1944, p. 29.
[888]*Verordnungsblatt*, n° 12, 1940, p. 159. Des dispositions d'exécution de la loi du 10 octobre sont précisées le 16 octobre 1940. *Verordnungsblatt*, n° 6, 1944, p. 29, l'ordonnance du 29 avril 1944 transfère les pouvoirs du *Stillhaltekommissar* aux autorités de police et au parti nazi en ce qui concerne la création de nouvelles associations.
[889]ADM 29J2573.

transporter à l'étranger. Le frère Mathias a toutefois déjà réussi à déposer le 25 août 250 000 francs au Crédit Industriel de Nancy. Puis il réussit encore à passer 500 000 francs dans les chambres à air du camion Dondellinger de Hagondange chargé par l'armée d'aller chercher du ravitaillement en France. Il dépose cet argent à Reims le 5 septembre 1940. Un autre transport de fonds est fait dans une pièce de machine embarquée toujours par M. Dondellinger[890]. Les biens appartenant à l'œuvre des vocations sacerdotales à Montigny-lès-Metz – notamment d'un immeuble au 201 rue de Pont-à-Mousson – sont confisqués le 10 octobre 1940 par le *Stillhaltekommissar* de Metz[891]. Le 23 octobre 1940, une décision en date du 20 août parvient au moutier de l'abbaye d'Oriocourt : *« Toutes les sociétés sont dissoutes, leurs biens reviennent à l'Etat allemand. Aucune indemnité ne pourra être revendiquée, ni aucune loi invoquée contre la présente décision*[892] ».

Les associations catholiques ne sont pas les seules à être concernées par ces dispositions. Toutes les associations le sont, tout comme le syndicalisme. Tous les organismes syndicaux sont dissouts en Moselle, et donc également la Fédération des syndicats chrétiens est concernée. Il n'existe désormais que la *Deutsche Arbeitsfront*, l'Association des travailleurs allemands liée au parti et créée par Robert Ley.

G-6 Fermeture des séminaires

Hitler l'annonce *: « Après cette guerre, je prendrai les mesures nécessaires pour rendre extraordinairement difficile le recrutement des prêtres. Notamment, je n'admettrai plus que dès l'âge de 10 ans, des enfants puissent vouer leur vie à l'Eglise, alors qu'ils ignorent absolument à quoi ils s'engagent en acceptant le célibat par exemple. Seul celui qui aura 24 ans révolus, qui aura accompli son service du travail et son service militaire pourra embrasser une carrière ecclésiastique*[893] ». Mais sans attendre la fin du conflit, l'enseignement à la prêtrise du diocèse est mis à mal.

La loi du 29 septembre 1940 du ministre du Travail ordonne que tous les jeunes hommes et les jeunes filles qui manifesteraient le désir d'entrer en religion soient dirigés par le bureau du Travail vers un poste où ils se mettront au service de l'Etat**.** Cette loi rend le recrutement difficile[894] pour les congrégations avant même qu'il soit finalement interdit[895].

Le Petit séminaire de Montigny fermé depuis le 14 juin 1940 et le collège épiscopal de Bitche replié à Vigneulles depuis octobre 1939 ne rouvrent pas à la rentrée d'octobre 1940. Ces dispositions sont contraires à l'article 20 du concordat allemand de 1933. Pendant l'été 1940,

[890]Témoignage écrit frère Mathias, dans Frère Apollin-Georges déjà cité, p. 286 et frère Apollin-Georges, déjà cité pp. 279 et 285.
[891]ADM 29J1739, lettre, 3 septembre 1945.
[892]Anonyme, déjà cité, p. 26.
[893]Adolf Hitler, *Libres propos*, tome 2, p. 51, 7 avril 1942.
[894]*Le Lien*, n°8, mai 1941, p. 4.
[895]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 135-142 et ACSJB, Annales de la congrégation.

Montigny sert de camp de prisonniers de guerre pour les officiers français. Les professeurs se voient alors confier par l'autorité diocésaine l'administration de paroisses vacantes. Le directeur, le chanoine Morhain, prend le poste de professeur au lycée de Metz. Il en profite pour organiser des rencontres d'enfants de chœur préparant ainsi la relève sacerdotale[896]. Le professeur Hillard rejoint le Grand séminaire à Spire. Sur vingt professeurs, six sont expulsés en 1940-1941 ; deux partent volontairement en 1940 et 1943 et deux autres ne rentrent pas en Moselle après leur démobilisation. Quelques professeurs peuvent conserver leurs appartements à l'Olympe et les religieuses de Sainte-Chrétienne affectées au Petit séminaire restent à l'infirmerie. Cette cohabitation se déroule sans problème notoire[897]. Les études classiques se font désormais exclusivement à la *Oberschule*, le lycée, et au *Gymnasium*, le collège, laïcs et étatiques. Des petits séminaristes restent alors chez eux[898] ou vont au collège et au lycée où certains prennent l'option latin-grec[899], matière indispensable pour entrer plus tard au Grand séminaire. Une vingtaine de petits séminaristes doivent suivre leur famille expulsée en novembre 1940. Le Petit séminaire est un temps transformé partiellement en *Schülerheim*, en pensionnat, pour une quarantaine d'élèves du lycée de Metz. « *Ce système permettait au moins de maintenir les exercices de piété en usage dans la maison et fournissait aux séminaristes un point d'appui dans leur marche vers leur idéal*[900] ». Mais, les élèves qui logent au *Schülerheim* reçoivent le 6 février 1941 l'ordre de déménager à l'internat du lycée de Metz désormais réutilisable[901]. Un seul le fait ; les autres préfèrent loger chez l'habitant. Une fois par semaine, ils se réunissent cependant à la chapelle du Petit séminaire, mais rapidement les autorités allemandes interdisent ces réunions. Le chanoine Morhain réussit cependant à conserver des contacts personnels avec certains anciens élèves. Des rencontres sont organisées pendant les vacances scolaires à Basse-Bevoye, Bonne-Fontaine, Hayange, Laudrefang, Saint-Avold, Saint-Ulrich, Stiring-Wendel. Le 27 novembre 1940, l'avis n°20 du *Stillhaltekommissar* Schmidt dissout le Petit séminaire de Montigny[902].

Malgré ces initiatives pour maintenir un enseignement religieux, ou plutôt un esprit religieux auprès d'un petit noyau de petits séminaristes, la fermeture du Petit séminaire et du collège épiscopal et la dispersion des étudiants posent un problème vital pour le recrutement des vocations, désormais quasi impossible. L'avenir même de l'Eglise du diocèse de Metz est compromis. Qu'en est-il pour les grands séminaristes ?

Dès leur arrivée à Metz en juin 1940, pour accueillir les évacués de retour du sud de la France, les Allemands installent les services du *NSV* dans l'aile « philosophie » du Grand séminaire

[896]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1965, p. 18.
[897]Jean Eich, déjà cité, p. 104.
[898]Témoignage Victor Didelon, déjà cité.
[899]Témoignage oral Paul Holveck, rencontré le 11 juillet 2011 à Metz. Né en 1923 à Théding, Elève au Petit séminaire depuis 1935. Décédé en mars 2013.
[900]Jean Eich, déjà cité, p. 104.
[901]Pendant le deuxième semestre 1940, le lycée sert de centre d'accueil pour les Allemands rapatriés de l'étranger, notamment de France.
[902]AMM 5Z2, revue *Mitteilungsblatt* du *Stillhaltekommisar für das Organisationswessen in Lothringen* n°1, 5 février 1941.

qui appartient à la manse épiscopale[903]. Le 7 juillet, le général Schmelcher, responsable du *Polizeipräsidium* de Metz, visite le Grand séminaire et décide d'occuper l'aile ouest ordonnant l'évacuation précipitée de trois logements de professeurs[904]. Grâce à l'intervention du *Landrat* Rech, un délai est toutefois accordé[905]. Mais au vue des transformations envisagées, l'évêque s'empresse d'envoyer à l'administration allemande un long mémoire d'ordre juridique établissant que l'évêché est et reste propriétaire des bâtiments et des biens meubles[906]. L'administration allemande ne prête aucune attention à ces arguments et, le 9 août, des ouvriers vident le premier étage. Les grands tableaux religieux, le grand Christ sont enlevés ; la statue de la Vierge dans la cour est mise à l'abri dans le jardin du presbytère de l'église Saint-Martin. La bibliothèque riche d'environ 100 000 volumes est pillée[907]. En février 1941, la police allemande déménage l'installation métallique de la bibliothèque de Basse-Bevoye vers Berlin. Une partie du bâtiment, « la théologie » appartenant à l'Etat, est occupée par la police qui va apporter des améliorations souvent conservées à la Libération[908].

Les bâtiments partiellement occupés, la formation peut-elle reprendre à Metz ?

L'évacuation, la mobilisation et l'exode ont dispersé les séminaristes. Les vacances scolaires permettent néanmoins de se réorganiser. Progressivement, des étudiants démobilisés ou libérés en tant que *deutschstämmig* reviennent en Moselle. Seul un séminariste reste interné dans un oflag en Allemagne au moins jusqu'en novembre 1941[909]. D'autres rentrent d'évacuation. Certains reviennent au Grand séminaire après un séjour de plusieurs semaines dans leur famille. Le 30 août 1940, le supérieur, l'abbé Alphonse Lallier, convoque les élèves des deux derniers cours pour le 17 septembre dans la maison de campagne de Basse-Bévoye à Peltre. Dix-huit séminaristes se présentent.

Les professeurs sont également dispersés. Le chanoine Meyer reste à Basse-Bevoye. L'abbé Déro est aumônier suppléant à l'hôpital Sainte-Blandine à Metz, puis aumônier au lazaret. L'abbé Robert est administrateur de Vallières-Vantoux. A son retour de stalag, l'abbé Berrar passe la frontière et devient professeur au Grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)[910].

Mais selon l'ordonnance du 12 septembre 1940, le séminaire de Metz et son internat sont officiellement transférés à Spire dans le Palatinat, après que l'évêque de Spire ait accepté d'y accueillir 200 séminaristes du diocèse de Metz. En plus d'un acte de charité, l'évêque de Spire voit

[903]ADM 84J2, texte dactylographié sur le Grand séminaire à Spire non signé (a priori de l'abbé Bauvert, son directeur), non daté (a priori fin 1945). Le *Landrat* Rech est le fils de l'ancien directeur des études au Petit séminaire de Montigny-lès-Metz avant 1914.
[904]Article signé A.L (a priori Alphonse Lallier, le supérieur), « Le Grand séminaire de Metz pendant la guerre », dans *La Paroisse Lorraine*, n°3, mars 1946, p. 8.
[905]ADM 84J20, déjà cité.
[906]ADM 1W3, mémorandum, 6 août 1940.
[907]Article signé P.S., « Une visite au Grand séminaire de Metz », dans *La Paroisse Lorraine*, n°4, avril 1946, pp. 4-5.
[908]ADM 84J14, rapport de l'abbé Lallier 1945 : *« Il n'y avait qu'à balayer et à y placer le mobilier approprié pour recommencer. »*
[909]*La Mutte*, novembre 1941, p. 5 : il s'agit de G. Rubini.
[910]*La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.

là l'occasion de créer un important centre de formation théologique alors que Spire n'accueille que les séminaristes de 3e année de théologie qui sont au préalable formés pendant cinq ans dans les facultés de théologie. Or, l'issue victorieuse de la guerre par l'Allemagne nazie entrainerait probablement la fermeture des facultés de théologie[911] et les séminaristes de Spire seraient obligés d'aller au Grand séminaire d'Eichstätt en Bavière. Un temps, en raison de la promiscuité des locaux, il est envisagé d'installer les séminaristes au couvent Saint-Paul de Queichheim (Palatinat) inoccupé et dont « *les produits de l'activité agricole pourrait couvrir une partie des frais de fonctionnement du séminaire*[912] ». Cette solution est vite abandonnée. L'évêque de Spire veut toutefois s'assurer que l'administration diocésaine à Metz soit d'accord avec le transfert et demande que le corps professoral de Spire soit complété par des professeurs de Metz. Le vicaire général de Spire, Mgr Haussner, et le *Regens*[913] du séminaire, l'abbé Schreiber, viennent à Metz pour s'assurer de l'approbation de Mgr Schmit. Mgr Schmit la leur donne. A-t-il un autre choix que d'accepter cette proposition étant donné le contexte politique ?

L'enjeu est d'importance. Il s'agit de la formation des futurs prêtres mosellans. La Moselle étant administrativement rattachée à la Sarre et au Palatinat pour ne former qu'un seul *Gau*, il est difficilement concevable pour les autorités nazies d'admettre deux Grands séminaires dans un même *Gau*. Et puis Wambsganss, le responsable de l'Education du *Gau*, l'avoue, le déplacement vers Spire permet *« une meilleure surveillance*[914]*.»* Dès juillet 1940, un officier de police signifie au supérieur qu'il n'y a qu'un séminaire par *Gau* et que par conséquent celui de Metz serait supprimé[915]. De plus, l'expulsion de l'évêque signifie également pour les Allemands la suppression *de facto* de l'évêché de Metz[916], même si une administration épiscopale demeure toujours bien réelle à Metz. Des réunions à l'évêché et au Grand séminaire en présence de Wambsganss avancent des objections d'ordres juridique, moral[917] et pratique[918] à ce transfert. Les nazis auraient pu supprimer purement et simplement le Grand séminaire de Metz sans se soucier du devenir de ses étudiants. C'est ce que fait le *Gauleiter* Wagner en Alsace où le Grand séminaire de Strasbourg ne rouvre pas en octobre 1940 et où la *Reichsuniversität* inaugurée en novembre 1941 ne comporte pas de faculté de théologie. Finalement, après accord avec les Allemands, l'autorité épiscopale alsacienne décide d'envoyer ses séminaristes étudier dès octobre 1940 à la faculté catholique de l'université de

[911]En 1940, les facultés de théologie de Munich et d'Innsbruck sont déjà fermées.
[912]ADM 1W6, lettre du 18 janvier 1941 du service scolaire de Sarrebruck.
[913]Le mandat du *Regens* est de diriger les enjeux économiques humains et organisationnels du séminaire comprenant la gestion disciplinaire de l'établissement et l'évaluation des candidats au sacerdoce en vue de leur admission à l'ordination. Cela inclut des entretiens particuliers avec les séminaristes sur l'état d'avancement de leurs études et de leur situation personnelle.
[914]Lettre de Wambsganss, 18 janvier 1941, cité par Antoine Sutter, déjà cité, p. 69.
[915]ADM 84J20.
[916]ADM 84J20. Le concile de Trente et le Code de droit canonique font à l'évêque un devoir d'avoir un séminaire. Ainsi, en décembre 1940, Mgr Orsenigo, nonce apostolique à Berlin, estime que l'envoi du séminaire à Spire est *« une faute »*.
[917]Des séminaristes ont combattu les Allemands en 1939-1940 et on leur demande d'aller chez « l'ennemi » de la veille.
[918]Notamment, les familles où l'évêché ne peuvent pas faire face aux dépenses supplémentaires engendrées par un transfert à Spire, comme les frais de déplacement lors des vacances.

Fribourg-en-Brisgau dans le *Gau* Baden auquel est rattaché l'Alsace. Elle parvient toutefois à maintenir ouverte la Maison Saint-Thomas à Strasbourg où leurs études terminées, les étudiants en théologie préparent leur ordination et leur ministère paroissial[919].

En Moselle, Wambsganss décide le 23 septembre 1940 qu' *« en se référant à sa dernière visite, il se voit dans l'obligation de faire savoir que le transfert du Grand séminaire de Metz à Spire doit se faire immédiatement »*. Le 26 septembre, la police se présente à Basse-Bevoye. Douze des dix-huit séminaristes acceptent de partir à Spire, les autres préférant attendre la rentrée générale. Les douze sont emmenés en bus avec deux professeurs vers Spire où l'accueil est très cordial[920]. Le 28 septembre, le supérieur lance une convocation générale à tous les séminaristes pour le 10 octobre. Une centaine d'élèves rassemblés à Metz, Saint-Avold, Sarrebourg et Thionville, et cinq professeurs partent en bus à Spire[921]. Mgr Heintz estime que le transfert en Allemagne est *« de force*[922] *»*. De force, il l'est de toute évidence, même si l'autorité épiscopale l'accepte et que les départs vers Spire répondent plutôt à une convocation de l'évêché qu'à un ordre allemand. Ceux qui ne veulent pas se rendre à Spire le peuvent, mais renoncent *de facto* à leur vocation. Rares sont ceux qui font ce choix[923] par fidélité à leur engagement. Après guerre, dans des articles parus dans *Paroisse Lorraine*, on parle de *« déportation*[924] *»*. Si littéralement, ce qualificatif, synonyme de transfert forcé, est acceptable, il est usurpé au sens historique, car ce transfert n'a rien à voir avec un quelconque internement arbitraire et des conditions de vie concentrationnaire qu'il suggère.

Au Grand séminaire, les sœurs infirmières qui y logent ont ordre de l'évacuer. Finalement, après protestations du supérieur, elles peuvent continuer à rester à l'infirmerie[925]. Le 19 novembre, deux abbés et les domestiques sont expulsés. Le 21 novembre, tout le personnel et les professeurs du Grand séminaire restés à Metz sont expulsés, sauf les occupants de l'infirmerie, manifestement oubliés. Le 27 novembre 1940, l'avis n° 20 du *Stillhaltekommissar* Schmidt dissout officiellement le Grand séminaire de Metz[926]. Au début de l'automne 1941, plusieurs propositions de location des bâtiments toujours occupés sont faites au supérieur qui refuse à chaque fois. Profitant d'une mise au repos du supérieur, la police met finalement professeurs et religieuses à la porte pour s'installer dans la partie ouest du bâtiment, en philosophie. Le premier étage de la manse épiscopale est

[919]Paul Winninger, déjà cité, p. 103 et 143.
[920]Article signé P.S., *Le Grand séminaire de Metz déporté à Spire* 1940-1944, dans *La Paroisse Lorraine* n° 5 mai 1946, p. 5.
[921]Article signé P.S, déjà cité, et article non signé (identifié comme étant de l'abbé François Welter, professeur au Grand séminaire) dans *La Croix* 29 juin 1946, p. 5. *La Mutte* n°2/1941, p. 6, n°3/Pâques 1941, p. 11, n°4/1941, pp. 13-17
[922]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du clergé, 1937-1947.
[923]*Almanach de Marie Immaculée* par le diocèse de Metz 1940. En 1938, Il y avait 102 séminaristes au Grand séminaire et 207 élèves au Petit séminaire et au collège épiscopal. Ils sont 110 inscrits à Spire.
[924]Article signé P.S., « Le Grand séminaire de Metz déporté à Spire 1940-1944 », dans *La Paroisse Lorraine* n°5 mai 1946, p. 5.
[925]ADM 84J21, déclaration du 28 mars 1947 à l'Office des biens et intérêts privés de Metz.
[926]AMM 5Z2, revue *Mitteilungsblatt* du *Stillhaltekommissar für das Organisationswessen in Lothringen* n° 1, 5 février 1941.

transformé en *Polizeigefängnis*, prison de police, par la *Gestapo* avec une capacité de 120 détenus[927].

Si le site de Metz est bien fermé, le Grand séminaire n'est pas pour autant supprimé mais il est transféré. La décision est d'autorité, prise par l'administration allemande avec l'accord de l'évêché de Spire, mais sans concertation avec l'autorité diocésaine mosellane qui n'a d'autre alternative que de se soumettre. Le Grand séminaire n'existe plus à Metz, mais il existe bien à Spire. En dehors d'une logique politico-administrative, Mgr Heintz y voit cependant la volonté de « *laver les Grands séminaristes de la mentalité française et de leur glisser la mentalité allemande*[928] ». De toute évidence, un brassage avec des séminaristes et un professorat allemands faciliterait la germanisation et l'assimilation. C'est bien l'objectif de l'*Umschulung* pour des fonctionnaires mosellans, en particulier les enseignants, cheminots et postiers qui doivent effectuer des stages en Sarre-Palatinat. C'est encore un des objectifs des transferts de 8 500 Mosellans francophiles dans des « camps spéciaux pour la consolidation de la race » dans les Sudètes et en Silésie en janvier 1943. Mais avant l'arrivée des Mosellans, Spire n'enseignait qu'aux séminaristes de dernière année de formation, soit à des jeunes de plus de 20 ans, tous mobilisés à l'exception de quelques réformés. Donc point de brassage ! Et des professeurs mosellans enseignent à Spire. Point d'endoctrinement outrancier de la part de professeurs allemands fanatisés ! Le Grand séminaire de Spire devient finalement messin.

Si les Petits séminaires sont fermés et le Grand séminaire transplanté en Allemagne, qu'en est-il des écoles congréganistes ? Nous avons peu d'éléments sur elles. Le scolasticat des sœurs de Sainte-Chrétienne à Metz après avoir été occupé par la police de septembre à novembre 1940 voit l'arrivée d'un personnel auxiliaire de la *Wehrmacht* et l'enseignement ne reprend donc pas[929]. Au contraire, au scolasticat OMI de Burthecourt replié à Augny, les cours reprennent début octobre 1940 avec une quarantaine de scolastiques. Le RP provincial envoie le père Allemang, supérieur du juniorat d'Augny devenu adjoint du supérieur du scolasticat à Hünfeld (Hesse) pour négocier le transfert des scolastiques au scolasticat de la province allemande. Le supérieur OMI Kayser s'oppose à cette solution qui ne sied pas au supérieur d'Hünfeld menacé également de fermeture. Le scolasticat est finalement fermé en novembre et les élèves et les pères expulsés[930]. Il en est de même pour les scolasticats maristes à Aulnoy, les assomptionnistes à Scy et les lazaristes de Cuvry qui ouvrent à la rentrée d'octobre pendant un mois et demi, jusqu'aux expulsions de fin novembre 1940. L'école des franciscains à Phalsbourg a pu continuer quelques mois à fonctionner mais seulement comme *Schülerheim*.

[927]Philippe Wilmouth et Cédric Neveu, *Les camps d'internement du fort de Queuleu 1943-1946*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Sutton, 2011, pp. 14-16. De décembre 1941 à novembre 1944, 6 000 détenus y sont incarcérés avant d'être soit libérés, soit déportés.
[928]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du clergé 1937-1947.
[929]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[930]Alexande Kayser, déjà cité, pp. 22-24.

G-7 La fête de l'Assomption de 1940

Alors que l'administration militaire transfère ses pouvoirs en Moselle aux administrations civile et politique allemandes, le statut de la fête de l'Assomption[931] de 1940 pose problème : a-t-elle été interdite ? A-t-elle été une manifestation religieuse ou patriotique ?

Le 15 août 1940 tombe un jour de semaine, un jeudi. En Alsace, l'Assomption est supprimée par simple publication dans la presse d'un petit alinéa valant communication officielle l'avant-veille[932]. En Moselle, rien dans le quotidien *Deutsche Front, Organ der deutschen Lothringer* qui paraît d'ailleurs le 15 août. Par contre, la *Metzer-Zeitung* publie un article sur une colonne sur la fête de l'Assomption, *Maria Himmelfahrt,* où en même temps qu'il donne l'origine de cette fête née, selon l'article, d'« *une légende* » (sic), il est indiqué que l'Assomption correspond au « *point culminant de l'été où le décor floral et les rayons de soleil appellent les gens à sortir dans la magnifique nature*[933] ». Le journaliste suggère donc une autre interprétation de cette fête catholique, en en donnant une légitimité empruntée à la célébration des solstices, dans la pure tradition des rites nordiques auxquels fait référence le néo-paganisme de Rosenberg. Aussi la *Metzer-Zeitung* indique que « *la coutume voulait que l'on célébrât jeudi à Metz et dans toute la Moselle la fête de l'Assomption*[934]», la fête de la Vierge Marie pour laquelle les Mosellans ont une dévotion ancrée et ancienne.

Depuis 1924, une statue de la Sainte Vierge trône au milieu de la place Saint-Jacques à Metz en remerciement de sa protection pendant la guerre de 1914-1918, conformément à un vœu formulé par l'évêque allemand, Mgr Benzler. C'est ce que rappelle d'ailleurs la *Metzer-Zeitung*[935]. Depuis 1924, il est donc de tradition de se rendre après la messe en procession en suivant l'évêque de la cathédrale jusqu'à la place Saint-Jacques[936]. Mais depuis septembre 1939, les processions sont interdites en Moselle par l'administration française pour des raisons de sécurité.

Que faire ce 15 août 1940, alors que l'administration est allemande?

Dans la *Metzer-Zeitung* du 13 août, un petit entrefilet réaffirme que *« selon les autorités, l'Assomption qui jusqu'à présent comptait comme jour férié sera de nouveau cette année une fête légale*[937] *»*, sous-entendu non chômée[938]. L'Assomption est donc fêtée partout en Moselle ce 15

[931]En 1940, l'Assomption n'est pas encore établie comme dogme par l'Eglise catholique. C'est une fête reposant sur une tradition populaire selon laquelle, au terme de sa vie terrestre, la mère de Jésus a été « élevée au ciel ». En 1637, le roi Louis XIII désirant un héritier consacre la France à la Vierge Marie et demande à ses sujets de faire tous les 15 août une procession dans chaque paroisse afin d'avoir un fils. Comme Louis XIV naît l'année suivante, la fête célébrée par le Vœu de Louis XIII prend une importance particulière en France et devient chômée. Le Concordat, par l'indult du 9 avril 1802, maintient l'Assomption comme fête légale. En 1922, le pape Pie XI reconnait officiellement Notre-Dame comme patronne de la France. Cette croyance de l'Assomption ne devient dogme de l'Eglise catholique qu'en 1952.
[932]Rapport des vicaires Kretz et Kolb 1941, cité par René Epp, *L'Eglise d'Alsace sous l'oppression nazie*, Strasbourg, éditions du Signe, 2000, p. 123.
[933]*Metzer-Zeitung,* 14 août 1940, p. 2.
[934]*Metzer-Zeitung,* 16 août 1940, p. 3.
[935]Ibidem.
[936]Antoine Sutter, déjà cité, p. 30.
[937]*Metzer-Zeitung*, 13 août 1940, p. 3.

août 1940[939]. Par contre, la procession du 15 août 1940 serait la première depuis un an, et il paraît peu opportun et « *peu prudent* [940]» qu'une procession soit organisée dans ce nouveau contexte. L'évêché décide que «*la procession se ferait non plus dans les rues mais à l'intérieur de chaque église. Mesure de précaution*, explique Mgr Heintz, *que la prudence nous imposait pour ne pas avoir l'air de provoquer l'occupant. Nous prévoyions que si la procession se déroulait dehors, une foule immense y assisterait. Nous serions accusés de patriotisme français et d'hostilité contre les Allemands et il en résulterait des mesures de représailles que nous voulions épargner à notre populatio*n[941] ». La *Metzer-Zeitung* indique ainsi à juste titre que *« la procession n'a pas eu lieu*[942] ». L'évêque se rend cependant à la cathédrale pour la messe où il fait un sermon sur le thème « *Reine, notre espérance*[943] ». L'après-midi, il préside les vêpres. Mais il ne se rend pas place Saint-Jacques[944].

Cependant, il y a bien eu place Saint-Jacques un rassemblement spontané de fidèles, une « *procession improvisée* [945]», une *« audacieuse manifestation de la Moselle croyante*[946] *».* « *Aucun mot d'ordre n'avait couru*, explique Fernand Fizaine. *Nulle organisation n'avait présidé à ce pieux défilé*[947]», d'autant plus que la police relève une rumeur selon laquelle, à l'instar d'autres statues à Metz, la colonne de Marie serait enlevée[948]. Les 14[949] et 15 août 1940, les Messins défilent devant la statue de la Vierge et y déposent des fleurs. La police est également présente sur la place. Dans un rapport de septembre 1940, M. Chabrier, directeur des Postes en Moselle, décrit la scène : « *Des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards ont prié debout autour de la statue. Toutes les classes de la société étaient représentées. Des groupes se formaient, les larmes aux yeux, parlant à voix basse et s'entretenant de la misère des temps*[950] *…*». Combien sont-ils à se réunir ainsi ? La

[938]La *Metzer-Zeitung* est pourtant absente des kiosques ce jour-là, laissant penser que le 15 août est malgré tout bien chômé.
[939]Jules Annéser, déjà cité, pp. 107-108. Il cite différents rapports du *Kreisleiter* qui mentionnent la célébration de l'Assomption dans leur arrondissement.
[940]Ibidem.
[941]AEM, Témoignage écrit de Mgr Heintz *« Metz et Notre-Dame pendant la guerre de 1939-1945 »,* texte dactylographié de 7 pages, non daté.
[942]*Metzer-Zeitung*, 16 août 1940, page 3.
[943]*Le Lien* n°4, p.1. Mgr Heintz indique que le 15 décembre 1940 devant 2 000 Mosellans réunis au Rosaire à Lourdes, il reprend son allocution du 15 août *« Regina Spes Nostra ». Le Lorrain*, 16 août 1945, p. 2. Nous n'avons pas retrouvé ce sermon dans les archives de l'évêché.
[944]AEM, Témoignage écrit de Mgr Heintz, déjà cité. Cependant Antoine Sutter, déjà cité, p. 31 indique qu'après les vêpres, Mgr Heintz s'arrête un instant devant la Vierge pour prier.
[945]ADM 29J2088, lettre pastorale n°10, 1945, p. 2.
[946]*Le Lorrain*, 15 août 1945, p. 1, éditorial de l'abbé Annéser.
[947]Fernand Fizaine, *La Patrie perdue*, Lille, éditions Janicot, 1945, pp. 85-86. Fernand Fizaine, originaire de Moyeuvre-Grande, se réfugie à Paris en 1940 où il tient un journal personnel d'août 1940 à septembre 1943.
[948]ADM 1W3, rapport de la *Gestapo*, 21 août 1940. Ce n'est effectivement qu'une rumeur puisque les Allemands ne touchent pas à la statue durant toute la guerre.
[949]Ascomémo, photothèque : une photo privée allemande datée du 14 août 1940 montre déjà un grand nombre de bouquets au pied de la colonne. ADM 1W441 ; le rapport de la *Gestapo* du 17 août parle de *« la démonstration des 14 et 15 août 1940* ». AEM, témoignage écrit de Mgr Heintz, déjà cité : « *Dès le matin du 14 août 1940, les fidèles accourent nombreux sur la place Saint-Jacques et déposèrent des brassées de fleurs aux pieds de la colonne mariale. »*
[950]AP Bourrat, rapport de M. Chabrier, directeur des Postes de la Moselle, expulsé le 5 septembre 1940. Ce rapport a été adressé au directeur du cabinet de la vice-présidence du Conseil à Vichy le 20 septembre 1940 et au préfet Bourrat le 8 janvier 1941.

photo[951] publiée par la *Metzer-Zeitung* le lendemain montre une foule de plusieurs centaines de personnes amassées autour de la statue. C'est un instantané qui fixe la scène à un moment précis de l'après-midi, confirmé par d'autres photos privées[952] où figurent d'ailleurs des policiers allemands qui laissent faire. Une autre photo diffusée auprès des expulsés par le Groupement des expulsés de la Moselle basé à Lyon montre également une foule considérable[953].

Cette foule compacte visible sur ces clichés s'est-elle régulièrement renouvelée pendant ces deux jours ou n'est-elle apparue qu'à un moment particulier ? Dans son journal, le frère Apollin-Georges parle d'une *« procession ininterrompue[954] »* alors que la *Metzer-Zeitung* indique qu' «*un public messin nombreux circulait toute la journée sur la place Saint-Jacques[955]* ». La *Gestapo* avoue «*une démonstration silencieuse* (…) *des catholiques et des milieux français... Toute la journée, les gens ont déposé des fleurs. La statue fut abondamment fleurie et assiégée par beaucoup de monde[956] »*.

La *Metzer-Zeitung* explique qu'à défaut de procession, «*la décoration florale était plus riche et plus considérable que d'habitude[957] »*. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, Jean Schmidt, indique dans un rapport adressé à Vichy que le dépôt de fleurs et de cierges «*fut d'une ampleur extraordinaire et inaccoutumée[958]* ». Cela est confirmé dans le rapport Chabrier: « l*e dépôt de fleurs s'est révélé d'une ampleur exceptionnelle. On a estimé à plus de 50 000 francs la valeur marchande des offrandes[959] »*. Aussi, les autorités allemandes tentent de récupérer à leur profit cette réussite dans l'article de la *Metzer-Zeitung* du 16 août et auraient fait filmer l'événement pour les actualités sous le titre « Metz remercie Dieu de l'avoir délivré du joug français[960] ».

Mais pourquoi cette ferveur décuplée ?

[951]Elle est due à Georges Bour, photographe de presse indépendant, directeur de « *Est-Photo* » à Metz. Le cliché date bien de 1940, les enseignes de magasins ayant été défrancisées. Habitués à des séries sur un même sujet, nous avons repéré un deuxième cliché avec un plan légèrement plus grand publié dans Léon Burger, *En Moselle, Résistances et tragédies pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Metz, imprimerie Hellenbrand, 1976, p. 62 et retrouvé dans un album photos du préfet Bourrat.
[952]Ascomémo, photothèque.
[953]Cette photo est également publiée par Jacques Lorraine (pseudonyme de Maître Kalb), *Les Allemands en France*, Oran, éditions du Désert, 1944, p. 169.
[954]Frère Apollin-Georges, déjà cité p. 277. Fernand Fizaine, déjà cité, p. 85, parle également d'un « *défilé ininterrompu*. »
[955]*Metzer-Zeitung*, 16 août 1940, p. 3
[956]ADM 1W441, rapports du *SD*, 17 et 21 août 1940.
[957]*Metzer-Zeitung*, 16 août 1940, p. 3
[958]ADMM WM389 cité dans *Moselle et Mosellans dans la deuxième guerre mondiale* p. 63.
[959]AP Bourrat, rapport Chabrier, déjà cité.
[960]AP Bourrat, rapport Chabrier déjà cité. Nous avons cherché ce film dans les actualités allemandes, sans succès.

Photo privée de la manifestation du 15 août où les gens qui passent s'arrêtent devant la statue. On distingue au premier plan, des hommes *du Sicherheitsdienst,* le service de renseignement du régime nazi. A gauche, on distingue un peintre sur une échelle qui efface une enseigne française. (coll. Ascomémo*)*

Photo parue dans la *Metzer-Zeitung* du 16 août 1940, page 3. Dans l'article, les Allemands détournent cette réussite à leur profit. (Photo de Georges Bour, photographe de presse « indépendant »)

Manifestation du 15 août 1940 (les enseignes françaises ont disparu, un soldat allemand est présent à droite). La foule est importante et compacte ; le tapis de fleurs imposant, sans qu'on puisse identifier un agencement tricolore. Cette photo a été dupliquée et distribuée par le Groupement des expulsés de Moselle à Lyon, notamment sous forme de carte postale. Elle devait véhiculer l'idée d'attachement des Mosellans à la France. (photo grand format, coll. Ascomémo)

La presse au service de la propagande y va de son explication et détourne la réalité : *« Dans cet hommage particulier, la population voulait exprimer avec évidence les sentiments de reconnaissance pour le sort relativement heureux qu'a connu notre ville au cours de cette guerre…»*. Pour elle, *«cet hommage rendu»* est l'expression « *d'un sentiment de reconnaissance et de plein espoir*». Si l'espérance, vertu théologale de la religion catholique, est certainement une des motivations de cette ferveur[961], ce n'est pas celui de l'espoir d'un « *avenir riche en progrès et paisible sous la protection du Reich* » comme l'affirme le journal[962]. Cinq ans après, Mgr Heintz donne évidemment une tout autre explication : la population messine a manifesté « *avec éclat sa foi, sa confiance et son patriotisme… Il est dans la tradition de l'Eglise de rechercher de l'aide efficace de la Très Sainte Vierge lorsque des hérésies, des erreurs antichrétiennes se répandent dans les âmes… Vous vous rendiez compte qu'un danger de ce genre allait fondre sur vous avec la propagation du nazisme. Il fallait donc chercher secours auprès de Notre-Dame… En même temps, notre patrie courait un péril d'une gravité exceptionnelle… En célébrant l'Assomption, vous étiez assurés que la protection de Notre-Dame ne lui ferait pas défaut. Telles étaient vos raisons surnaturelles d'espérer… Cette confiance hardie, les Allemands étaient enclins à la taxer de témérité*[963]*…»*. Si la demande de protection à la Vierge et l'affirmation de sa foi et de son espérance en ces temps troublés et incertains sont certainement les motivations essentielles des Mosellans, l'évêque a-t-il raison d'y associer le patriotisme ?

Depuis la fin de la guerre[964], la fête de l'Assomption de 1940 à Metz est présentée comme une démonstration de fidélité à la France, voire la première manifestation anti allemande en France, car le parterre de fleurs aurait pris les couleurs de la France : bleu-blanc-rouge. Sur la carte de la Résistance de la Moselle[965], Marcel Neigert la fait figurer comme acte de résistance car, explique-t-il, « *la statue de la Vierge est entourée d'une mer de fleurs aux couleurs tricolores, déposées nuitamment par les habitants de la ville*[966] ». Cette clandestinité nocturne suppose une interdiction enfreinte. Si cette construction mémorielle comparable en certains points à celle de la manifestation

[961]C'est ce qu'exprime l'abbé Jules Annéser dans *Le Lorrain*, 14 août 1945, p. 1 : «*En plein cœur de la ville, sous le regard stupéfait du boche, Metz crie son espérance, sa certitude.*» *Le Lorrain*, 16 août 1945, p. 2 : lors de la cérémonie du 15 août 1945, le cardinal Gerlier décrypte aussi que «*le 15 août 1940, ce furent des heures d'espoir dans la douleur et l'humiliation ».*

[962]*Metzer-Zeitung*, 16 août 1940, p. 3

[963]ADM 29J2088, lettre pastorale n°10, 1945, pp. 1-3.

[964]Fernand Fizaine, déjà cité. Adrien Printz, *Chronique Lorraine 1940-1944*, Paris, Denoël, 1945, p. 22 signale qu'à l'Assomption « *des bouquets innombrables avaient fleuri les statues de la Vierge, des bouquets aux couleurs de la France avec le chardon de Lorraine et la devise : « Qui s'y frotte s'y pique ». Le Républicain Lorrain*, 15 août 1945 p. 1 *: « Les Lorrains ont montré qu'ils n'étaient pas des esclaves, qu'au fond de leur cœur leur patriotisme et leur foi contenus n'étaient pas morts. Autour de la colonne, soudain ont fleuri mille bouquets où se retrouvaient et se mêlaient les trois couleurs de notre drapeau. » Le Républicain Lorrain*, 15 août 1946, p. 1 : *« Des centaines de gerbes aux fleurs tricolores prouvèrent aux Allemands que s'ils avaient vraiment l'intention de germaniser ce pays, ils n'étaient pas encore au bout de leurs peines.* »

[965]Marcel Neigert, C*arte de la Résistance de la Moselle*, 1980. Marcel Neigert, professeur d'Histoire, était correspondant départemental du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale dirigé par Henri Michel.

[966]Marcel Neigert, *Internements et déportation en Moselle 1940-1945*, thèse de 3e cycle, université de Metz 1977 publiée par le Centre de recherches relations internationales de l'université de Metz, p. 27.

de l'Etoile à Paris du 11 novembre 1940[967] s'inscrit dans l'ère du temps de l'immédiat après-guerre, celle du résistancialisme de la France, elle s'est imposée comme vérité historique reprise dans de nombreux ouvrages consacrés à la Moselle en 1939-1945[968] et dans presque tous les articles de presse consacrés au sujet depuis la Libération[969]. Les photos[970] en noir et blanc ne montrent pourtant pas une alternance sombre-clair-sombre qui devrait apparaître si des fleurs avaient été agencées en grand parterre tricolore. Les rapports Chabrier-Schmidt et Kalb pourtant chargés d'un réseau de renseignements sur l'Alsace-Moselle n'évoquent pas cet agencement lorsqu'ils décrivent l'évènement. Ce fait les aurait de toute évidence marqués et ils auraient pointé le caractère patriotique hautement symbolique de cette manifestation justement pour démontrer l'attachement de la Moselle à la France. Il n'en est rien. Les rapports de la *Gestapo* pourtant d'habitude prolixes ne mentionnent pas une matérialité patriotique. Omission ou réalité ? Dans le livre *Freigemachtes Grenzland* publié en 1942, des officiers de la *Schutzpolizei*, la police en uniforme, en cantonnement à Metz, reconnaissent que « *les Français profitent de l'organisation de cette fête religieuse pour accréditer à l'extérieur l'idée que le pays lorrain est et pense français, en déposant au pied de la colonne une grande quantité de gerbes de fleurs aux couleurs nationales françaises nouées de rubans aux mêmes couleurs. Mais cet acte insensé n'abuse pas la police allemande qui appelle les responsables de l'Eglise à faire en sorte que ces rubans disparaissent et que la disposition des fleurs ne fasse plus apparaître les couleurs bleu-blanc-rouge*[971] ». La police serait donc intervenue auprès de l'évêché pour que cesse un début de manifestation patriotique. *« Les Allemands n'ont pas*

[967]Alain Monchablon, « La manifestation étudiante du 11 novembre 1940 », dans *Vingtième siècle* n°110, Paris, avril-juin 2011, pp. 67-81. « *Le 11 novembre 1940, bravant l'interdiction formelle du commandement allemand et de Vichy, quelques milliers de jeunes osent aller au tombeau du Soldat inconnu crier leur hostilité à l'occupant allemand. Ils le paient de plus de 200 arrestations. La rumeur s'empare de l'événement : la presse clandestine parle de morts et déportés, la radio de Londres parle peu après de onze morts. Rumeur pas totalement infondée : des soldats allemands ont tiré, faisant plusieurs blessés. Rumeur durable : en 1945 encore, le recteur parle du «sang des étudiants de Paris (qui) tomba comme l'offrande d'une riche promesse». Après la Libération, le 11 novembre 1940, célébré comme «la première manifestation publique de la Résistance», est revendiqué de partout. Mais c'est à partir de 1948 que le parti communiste s'en arroge l'origine exclusive. Cette affirmation, répétée d'une année sur l'autre, avait l'avantage de démontrer que les communistes avaient été au premier rang de l'opposition à l'Allemagne, bien avant l'agression contre l'URSS. Contre cette prétention s'est constituée en 1958 une association des résistants du 11 novembre 1940, qui nie l'initiative communiste, voyant dans la montée à l'Etoile la «première réponse à l'appel du 18 juin». Une véritable guerre des mémoires s'instaura dès lors. L'examen des archives permet aujourd'hui d'y voir plus clair. En premier lieu les procès-verbaux d'arrestations le prouvent, la manifestation fut majoritairement le fait de lycéens plus que d'étudiants. Les témoignages montrent que beaucoup, non politisés, sont venus sans consigne préalable et que les appels de Radio Londres furent peu entendus. Il n'y eut pas de cortège homogène mais des juxtapositions de petits groupes. Surtout, le texte du seul appel connu au 11 novembre, est exclusivement patriotique et sans aucune connotation politique. Il est certain que chez les étudiants communistes restés fidèles à la ligne antifasciste de 1936, il y eut des participants à cette manifestation, qu'ils appelaient de leurs vœux.. Soixante-dix ans après, la manifestation à l'Etoile, événement unique, est d'abord le témoignage d'une sociabilité juvénile, marquée par la spontanéité, et permettant la convergence de courants politiques divers ».*

[968]On peut citer par exemple : Philippe Wilmouth, *La Moselle en guerre 1939-1945*, Saint-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2004, p. 63 ; Cédric Neveu, *La Gestapo en Moselle*, Metz, éditions Serpenoise, 2012, p. 83.

[969]Le dernier en date est celui d'Olivier Jarrige consacré à la place Saint-Jacques dans *Le Républicain Lorrain* août 2013, p. 2.

[970]Photothèque Ascomémo. L'association en possède une dizaine.

[971]Günther Rumler et Otto Holzmann, *Freigemachtes Grenzland*, Berlin, éditions GMBH, 1942, pp. 172-173. Ce livre ressemble à un historique d'une formation policière au service de la propagande allemande. Le récit paraît cependant crédible.

été dupes du sens à donner à cette manifestation[972] », précise le préfet nancéen Schmidt. La *Gestapo* attribue non seulement « *la démonstration aux catholiques* » mais aussi « *aux Français*[973] » et admet donc que l'Assomption du 15 août 1940 revêt non seulement un caractère religieux, mais aussi patriotique français. Le rapport Chabrier le souligne également : « *tout ce que Metz comptait d'attachés aux idées françaises s'est réuni sur la place*[974] ». Le chef de la *Schutzpolizei* de Metz note que « *la fête de l'Assomption du 15 août 1940 a conforté une partie de la population dans son anti-germanisme*[975] ». Le journal de l'évêque de Metz à Lyon, *Le Lien*, révèle qu' « *à Uckange, le curé Hinschberger avait organisé une procession où pour la première fois, la statue de la Vierge était ornée de rubans tricolores*[976] ».

Finalement, tout au plus, il a dû y avoir *« dans le grandiose parterre de fleurs entourant la Vierge, les trois couleurs françaises qui se piquaient discrètement de ci, de là* [977]» ou encore « *des bouquets enrubannés de bleu, blanc rouge*[978]». Mgr Heintz explique que «*pas un seul cri que la police (…) eut pu taxer de séditieux*[979] ». La construction mémorielle s'est donc accommodée de la réalité historique.

Dans le contexte de germanisation rapide et radicale, il est effectivement peu vraisemblable que l'administration nazie ait toléré une quelconque manifestation patriotique française. La manifestation du 15 août 1940 est d'abord un acte de piété, une espérance dans la pure tradition catholique, mais une espérance plus affirmée en ces temps de guerre difficiles. A une question d'un agent du *SD*, la police de sécurité, sur la signification de cette manifestation, le chanoine Charpentier répond : *« Avant tout, elle avait un but religieux… Les catholiques… ont jugé de leur devoir dans ces temps si douloureux pour eux de remplacer la procession par une ornementation digne et très solennelle de même que par des prières et des chants en l'honneur de la reine du Ciel*[980] ». Elle revêt aussi un caractère patriotique, pas aussi important qu'il ne l'a été rapporté depuis 1945, mais bien réel. C'est une autre espérance, celle de redevenir un jour français, un acte de fidélité aussi à la sainte patronne de la France. Dans le contexte de l'annexion et de la germanisation nazies, c'est un acte de bravoure, que certains qualifient de résistance. Cette ambivalence, fête religieuse ou/et acte de Résistance, est comparable au débat sur les grèves de mai 1941 en France : actions revendicatives corporatistes ou/et premiers actes de résistance ouvrière. Dans les deux cas, il s'agit de magnifier ou au contraire de minorer la résistance à l'occupant.

Cette attitude francophile, les nazis ne peuvent la tolérer. Ils vont s'attacher à épurer la population de ses éléments jugés indésirables dont de nombreux clercs et religieux.

---

[972] ADMM WM389 cité dans *Moselle et Mosellans dans la deuxième guerre mondiale*, déjà cité, p. 63.
[973] ADM 1W441, rapports du SD, 17 et 21 août 1940.
[974] AP Bourrat, rapport Chabrier déjà cité.
[975] BAB, R70/36, rapport *Schutzpolizei*, Metz, 20 août 1940.
[976] *Le Lien*, février 1941, p. 11.
[977] Frère Apollin-Georges, déjà cité, p. 277.
[978] Léon Burger, déjà cité, p. 63.
[979] AEM. Témoignage écrit de Mgr Heintz, déjà cité.
[980] ADM 29J2016.

Chapitre H : Profiter des expulsions pour disloquer le clergé mosellan

H-1 Expulsion de l'évêque de Metz

Fin 1940, Mgr Heintz écrit au pape pour l'informer de son expulsion et de son déroulement. Ce récit demeure a priori la seule source disponible sur son déroulement. Aucun rapport détaillé de la *Gestapo* chargée de l'opération de l'expulsion de l'évêque n'a été retrouvé, tout au plus, une ligne çà et là signifiant le fait[981]. Ce défaut de rapport l'est peut-être parce que l'opération se fait sous le sceau de la discrétion, avec la volonté de ne pas laisser de traces. Mgr Heintz ne reçoit effectivement aucun papier officiel, l'officier allemand n'ayant qu'une *« mission orale »*. Aucun témoin ne peut confirmer les faits relatés car l'évêque est emmené seul, à la discrétion de la curie épiscopale messine, puisque ses vicaires généraux et tout autre membre de la curie épiscopale sont tenus enfermés dans un bureau le temps de l'opération. Il peut uniquement dire adieu à sa mère ainsi qu'aux deux religieuses à son service ; cela sous surveillance[982]. Aucun article dans la presse. Aucun discours d'une quelconque autorité, et en aucun cas du *Gauleiter* Bürckel. Il faut attendre le 3 septembre 1940, soit plus de deux semaines après l'expulsion, pour que la délégation française de la Commission d'armistice de Wiesbaden proteste sans publicité auprès du général Stülpnagel, en indiquant en deuxième point que « *l'évêque concordataire de Metz, a été chassé de son diocèse* [983] ». Ce n'est que le 1er novembre 1940, à Berlin, que le nonce Orsenigo proteste auprès du ministère des Affaires étrangères du Reich *« exprimant une vive plainte parce qu'on n'avait eu aucun égard pour l'autorité ecclésiastique qui est partout l'élément d'ordre aux yeux du peuple*[984] *»*. Début 1941, six mois après les faits, Radio-Vatican révèle enfin l'expulsion de Mgr Heintz[985].

Le récit de Mgr Heintz[986] est très précis, avec la reconstitution du dialogue entre l'évêque et le policier allemand venu le chercher. Il a été depuis fidèlement reproduit dans différents ouvrages[987]. Mais plus que sur le déroulement de cette expulsion, nous devons nous interroger sur ses raisons.

Le 16 août 1940, lendemain du fleurissement de la Vierge place Saint-Jacques à Metz, deux officiers de police se présentent à 6 h 30 à l'évêché avec ordre de conduire Mgr Heintz en France non occupée. Selon la *Gestapo,* la population mosellane « *a vu dans cette expulsion une réponse à*

[981]ADM 1W441, rapport du *SD*, 17 janvier 1941.
[982]ADM 29J2073, lettre non datée, après novembre 1940.
[983]Louis Cernay, *Le Maréchal Pétain, l'Alsace et la Lorraine,* Paris, éditions les Iles d'or, 1955, p. 35.
[984]Dieter Albrecht, *Der Notenwechsel zwischen dem HL. Stuhl und der deutschen Regierung*, Mayence, Mathias-Grunewald-Verlag, 1980, Tome III, p. 484:
[985]ADM 3W25, lettre du directeur général des services d'Alsace et de Lorraine à Périgueux, 19 février 1941
[986]Voir annexe 9, récit de l'expulsion de Mgr Heintz.
[987]Jules Annéser, déjà cité, pp. 83-88 et Antoine Sutter, déjà cité, pp. 31-36.

la démonstration à la fête de l'Assomption[988] ». Mais si « *la rumeur publique* » veut voir « *une relation de cause à effet* » entre la manifestation de la place Saint-Jacques et l'expulsion de l'évêque, le préfet de Meurthe-et-Moselle, Jean Schmidt, bien informé des évènements du département voisin, rapporte que « *la mesure, si bien préparée, avait été décidée antérieurement*[989] ». Effectivement, dans une note du 2 juillet 1940 du ministre des Cultes du Reich concernant l'état religieux en Lorraine, il est indiqué que « *lorsqu'en 1918, la France occupa (sic) la Lorraine, l'évêque allemand Benzler*[990] *se vit obliger de renoncer à son siège épiscopal*[991] *... A l' avenir, Mgr Heintz ne pourra pas rester évêque de Metz pour les autorités allemandes. Pour le cas où il ne voudrait pas renoncer volontairement à son évêché, il y aurait à envisager des mesures appropriées pour l'en écarter*[992] ». Le 24 juillet 1940, l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Saint-Siège, Carl-Ludwig Diego von Bergen, rappelle au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Vatican, Mgr Dominico Tardini, qu'en Alsace-Lorraine le Saint-Siège avait nommé après la guerre de 1914 des évêques français, alors que la règle est de nommer des évêques de même nationalité que leurs ouailles. Mgr Tardini rétorque que ces nominations n'ont été faites qu'après la paix et le rattachement à la France de Metz et Strasbourg[993].

L'expulsion de Mgr Heintz ne serait donc qu'une simple vengeance, une réponse à l'expulsion d'un évêque allemand par les Français, 21 ans plus tôt, alors que les Allemands avaient toléré en 1871 la présence d'un évêque français, Mgr Dupont-des-Loges[994]. La raison n'est pas si simple. Elle est fondamentalement idéologique.

Pour les nazis, la présence sur son sol redevenu allemand d'une autorité supranationale, non germanique, nommée conjointement par un pape italien et un gouvernement étranger, en l'occurrence la France conformément au Concordat, est incompatible avec son idéologie nationale.

---

[988]ADM 1W441, rapport du *SD* 17 août 1940. Cette cause est reprise dans de nombreux livres depuis 1945.

[989]ADMM WM389 cité par Pierre Barral, « Le préfet de Nancy devant l'annexion de la Moselle », dans *Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale*, Metz, éditions Serpenoise, 1983, p. 63.

[990]Mgr Willibrord Benzler est né le 16 octobre 1853 en Westphalie. Bénédictin, il est consacré évêque de Metz le 28 octobre 1901. Evêque aimé et apprécié de tous les catholiques lorrains dont il prit la défense notamment pendant la guerre de 1914-1918, il donne cependant sa démission le 12 janvier 1919, sous la pression de l'administration et de la presse françaises et avant le traité de Versailles qui légalise le retour à la France des terres recouvrées. Elle est acceptée par le pape le 1er août 1919. Le 15 août, Mgr Benzler quitte Metz pour l'Allemagne où il se retire dans un monastère. Il y meurt le 16 avril 1921. Voir à ce sujet, Willibrord Benzler, *Erinnerungen aus meinem Leben*, Hohenzollern, éditions Beuron, 1922. La revue *Elsass-Lothringische Mitteilungen* du 3 juin 1928 donne une liste de 21 prêtres catholiques expulsés de Moselle vers l'Allemagne en 1919.

[991]ADM 29J2077. A la suite d'un article paru dans la revue « *St Konradsblatt* » du diocèse de Fribourg le 13 octobre 1940 où il est indiqué que l'évêque de Metz, Mgr Benzler, a été expulsé (« *ausgewiesen* ») par les Français, le curé Louis Weber de Réning envoie deux lettres aux évêques de Cologne et de Fribourg pour contester ce fait en indiquant que Mgr Benzler n'a pas été expulsé mais que c'est de sa volonté (« *seine Bitte* ») qu'il quitta sa fonction. La vérité semble se situer entre les deux versions : il a été poussé à la démission et se sentant suffisamment indésirable, il a quitté Metz, bien malgré lui.

[992]ADM 1W3, note du ministère des Cultes, 2 juillet 1940.

[993]*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, tome 4, Rome, éditions Vatican, 1967, p. 14. L'entretien entre von Bergen et Mgr Tardini a pour objet la nomination d'un évêque allemand dans le diocèse de Budejovice (protectorat de Bohême) de majorité tchèque ce que refuse le Saint-Siège conformément à la règle en vigueur. Von Bergen a voulu prendre, à tort, le cas de l'Alsace-Lorraine pour contre-exemple de ladite règle.

[994]Mgr Dupont des Loges, né à Rennes en 1804, nommé évêque de Metz en 1842, élu député au *Reichstag* de 1874 à 1877. Il est remplacé en 1881 par François-Louis Fleck, né en 1824 à Niederbronn-les-Bains, en Alsace alors française. Il faut attendre 1901, soit 30 ans après le début de l'annexion, pour que le diocèse de Metz soit attribué à un évêque allemand.

Rosenberg l'affirme : « *L'homme allemand ne se courbera point devant les impératifs d'une puissance dont le centre se situe hors d'Allemagne*[995] ». Pour les nazis, il est intolérable qu'un évêque étranger puisse avoir une quelconque autorité sur le sol germanique. Toute présence contraire à l'idée de nation allemande est indésirable. Dans le cadre de la germanisation systématique et brutale des nazis, c'est bien la négation de tout ce qui est français qui est visé. Sur l'affiche *« Hinaus mit dem welschen Plunder »*, tous les symboles de la France[996] sont balayés, mais aucun symbole religieux n'y figure. Bien que cela ait été souvent répété, l'évêque de Metz n'est pas le premier Mosellan à subir l'expulsion. D'autres personnalités emblématiques de la nation française en Moselle sont déjà priées de partir avant lui comme la famille de Wendel, symbole de la résistance à la germanisation pendant la première annexion, ou le préfet Bourrat, représentant de l'Etat français dans le département[997]. Dès le 20 juillet 1940, des « Français de l'intérieur », c'est-à-dire nés hors de l'Alsace-Moselle[998], donc non germains selon la conception nazie de la loi du sang, et des populations ethniquement impures pour les nazis - Juifs, Africains, Asiatiques[999] - sont priés de quitter la Moselle. C'est une demande de l'autorité allemande, une démarche « volontaire », dans le sens où aucun policier n'est venu les chercher. Il semble que les prêtres et religieux aient fait le choix de rester dans leur paroisse ou établissement. Le cas de trois sœurs de Saint-Jean-de-Bassel, nées à Paris[1000] et qui décident de partir vers « l'intérieur » semble être une exception parmi les 1 131 personnes[1001] qui fuient la Moselle annexée fin juillet 1940.

Au soir du 15 août 1940, Mgr Heintz demeure la seule autorité politico-administrative française encore en place sur une terre redevenue allemande. L'évêque, bien que d'origine alsacienne et parlant parfaitement l'allemand[1002], est né en France, à Reims, et a été nommé par l'Etat français. L'Etat nazi ne peut pas tolérer sur son sol la présence d'une autorité morale nommée par une puissance étrangère, voire ennemie. Mgr Heintz réclame des explications auprès de l'officier allemand qui vient l'expulser : *« J'ai le droit d'apprendre pourquoi je suis frappé ; si j'ai fait de la politique antiallemande qu'on me le démontre. Ici, je me suis appliqué à agir en évêque en me maintenant dans mes devoirs de la mission que l'Eglise m'a confiée. S'il en est autrement,*

[995]Alfred Rosenberg, *Le Mythe du XX^e siècle* cité par Robert d'Harcourt, déjà cité, p. 32.
[996]Ascomémo : on trouve : le coq, le drapeau tricolore, la tour Eiffel, la Marianne, le képi, les livres et journaux français et le béret basque,…
[997]Mémorandum adressé au *Führer*, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 59. Dès le 15 juin 1940, Bürckel indique au *Führer* la nécessité « *d'éliminer fortement des éléments de race et de sang purement français* ».
[998]« *Inneren Franzosen* » : pour les Allemands, un Français de l'intérieur est *« né en France ou en Alsace-Lorraine de parents français et utilisant la langue française comme langue maternelle »* (déclaration du *Kreisleiter* de Thann 18 juillet 1940 citée par Pierre Bockel, *Alsace et Lorraine, terres françaises*, Strasbourg, éditions Les Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1945, p. 26)
[999]Cette décision ne semble pas avoir été généralisée pour toute la Moselle, mais est bien effective dans les arrondissements de Thionville comme en témoigne les avis trouvés dans les AM de Hayange, Moyeuvre-Grande et Vitry/Orne. Elle a été prise également dans l'arrondissement de Sarrebourg.
[1000]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 135. Elles se réfugient à Haroué (Meurthe-et-Moselle).
[1001]BAC R 43 II/1339 fol. 163, rapport du général SS Anton Dunkern du 2 avril 1943.
[1002]Dieter Albrecht, déjà cité, p. 484. Selon la protestation du 1er novembre 1940 du nonce Orsenigo, « *Mgr Heintz parlait bien l'allemand et même le dialecte du pays.* »

qu'on m'en fournisse les preuves[1003] *!*» Il n'obtient aucune réponse. A l'arrivée des Allemands en juin 1940, comme l'évêque décide de rester auprès de ses diocésains et ne renonce pas *« volontairement »* à son diocèse à l'instar de Mgr Benzler, la *« mesure appropriée pour l'en écarter »* est, pour les Allemands, l'expulsion. *Le Journal de Genève* du 7 décembre 1940 publie un communiqué de Berlin annonçant que « *l'évêque de Metz quitta lui-même volontairement son poste*[1004] », ce que Mgr Heintz qualifie de *« calomnie*[1005] *»*.En Alsace, la question de l'expulsion de l'évêque ne se pose pas puisque Mgr Ruch a quitté son diocèse depuis le 14 juin 1940 pour rejoindre Périgueux (Dordogne). Par contre, les Allemands et Vichy[1006] s'opposent à son retour[1007], certainement pour les mêmes raisons[1008] que pour l'expulsion de l'évêque de Metz.

L'expulsion de Mgr Heintz est donc une décision en gestation au moins depuis début juillet 1940. Elle doit être effective au moment du transfert, en août, des pouvoirs de l'armée allemande à une administration civile allemande et impérativement avant l'entrée du *Gauleiter* Bürckel à Metz prévue le 21 septembre 1940 car celui-ci ne veut pas être associé par l'opinion aux expulsions, encore moins à celle de l'évêque. Elle est cependant conforme à l'ordre d'Hitler d'« *expulser en France… toute personne se faisant remarquer par son francophilisme, ou plus simplement par son opposition à l'occupation allemande ou aux mesures prises par le Reich*[1009] *».*

Fallait-il encore trouver l'occasion de mettre cette décision à exécution sans s'aliéner une partie de la population.

Le rassemblement de l'Assomption est l'opportunité saisie par les Allemands pour légitimer, s'il le fallait, auprès de la population l'éviction du prélat. Les rapports de la *Gestapo* du 17 août 1940 et celui du préfet de Meurthe-et-Moselle confirment bien que l'opération sur l'opinion est réussie puisqu'elle lie effectivement les deux évènements. Ainsi naturellement justifiée, et sans publicité pour ce départ de l'autorité épiscopale, l'expulsion de Mgr Heintz ne soulève aucune réaction de la part des Mosellans, d'autant plus qu'un tiers d'entre eux se trouvent toujours dans le Sud-Ouest, préoccupé par l'organisation de leur retour au *Heimat* et que l'inquiétude grandit dans la population francophile, notamment messine, puisque la mesure d'expulsion les concerne également, et qu'elle commence le 16 août, jour de l'expulsion de Mgr Heintz. « *Les gens sont déprimés, pleurent dans la rue*[1010]*…*», écrit sœur Febronen Dahlem de Bourdonnay.

[1003]ADM 29J2077.
[1004]Jules Annéser, déjà cité, p. 82, fac-similé de cet article.
[1005]ADM 29J2077.
[1006]Charles Altorffer, déjà cité. Le 13 août 1940, Mgr Ruch se rend à Vichy pour obtenir l'autorisation de se rendre à Strasbourg. Vichy la lui refuse, se doutant que l'évêque serait refoulé par les Allemands.
[1007]René Epp, déjà cityé, p. 25, note 6.
[1008]Mgr Ruch est né en 1873 à Nancy (Meurthe-et-Moselle) de parents alsaciens. Devenu évêque de Nancy en octobre 1918, il est installé à Strasbourg en octobre 1919, après la démission de l'évêque allemand de Strasbourg, Mgr Fritzen.
[1009]Jules Annéser, déjà cité, pp. 58 et 71. Bürckel reçoit cet ordre du *Reichsleite*r Martin Bormann le 6 août 1940. Le 13, le *Gauleiter* peut répondre à Bormann qu'il fait *« expulser actuellement dans la plus large mesure des Français et des sympathisants français* ».
[1010]ACSJB, lettre de sœur Febronen Dahlem, Bourdonnay, 7 septembre 1940.

Après plus de deux heures de préparatifs à huis clos, Mgr Heintz est donc conduit vers 9 h en voiture jusqu'à la ligne de démarcation qu'il franchit à 19 h à Lux (Saône-et-Loire) à quatre kilomètres de Chalons/Saône, laissant à Metz sa maman de 80 ans, son diocèse et ses paroissiens. Lors d'un long arrêt à Dijon, l'évêque est reconnu par un Messin qui, de retour à Metz, s'empresse d'informer la curie, et ainsi la rassure sur la destination de l'évêque[1011]. Personne n'est prévenu en zone libre. Mgr Heintz trouve finalement refuge à Lyon chez le cardinal, Mgr Gerlier.

L'évêque une fois parti, la *Gestapo* met main basse sur une somme d'environ quatre millions de francs, titres et argent liquide que contiennent les caisses des œuvres diocésaines et celles des messes de fondation. La police passe au peigne fin les archives de l'évêché, la correspondance et la bibliothèque. Des rayonnages entiers sont vidés. Des documents sont envoyés au *SD* à Düsseldorf (Rhénanie) [1012]. Cette saisie aurait permis, selon la *Gestapo*, « *d'apporter la preuve formelle de l'orientation de la curie épiscopale et en particulier de l'orientation française de l'évêque dans son activité culturelle, spirituelle et politique dans le diocèse de Metz et dans ses rapports avec le Vatican. L'évêque Heintz a diffusé une lettre pastorale au début de la guerre, de tendance antiallemande de même des instructions haineuses contre le germanisme et le national-socialisme[1013]* ». Pour les autorités allemandes, les raisons de l'expulsion de Mgr Heintz sont sans ambigüité et l'opération totalement justifiée, a postériori. L'opération récupération de documents terminée, les scellés sont apposés sur les portes, en particulier sur les appartements de Mgr Heintz. Plus tard, les scellés sont levés pour permettre à l'administration des biens étrangers à la ville de prendre dans un coffre des objets religieux de la paroisse de Montigny et des objets personnels d'une femme décédée. D'autres services du parti et de la *Wehrmacht* inspectent encore l'évêché et en sortent différents meubles[1014].

Le diocèse est donc officieusement sans évêque, du moins à Metz, suscitant peu de réaction de Vichy et du Vatican, et aucune de la population muselée et inquiète de son propre sort.

H-2 Eté 1940, expulser les francophiles

Le 16 août 1940, l'évêque n'est pas le seul à être expulsé. Les *Aktion* B et C[1015] qui débutent ce même jour se déroulent jusqu'au 18 septembre 1940, trois jours avant l'entrée officielle de Bürckel à Metz. Elles touchent 23 079 Mosellans dont 11 230 pour les seules journées des 16 et 17

[1011]Jules Annéser, déjà cité, p. 87.
[1012]ADM 29J2077.
[1013]ADM 1W744, rapport *Einsatzkommando* de Metz, 3 septembre1940, et rapport du RSHA pour la période du 28 août au 3 septembre 1940.
[1014]ADM 1W744, lettre du *SS-Unterscharführer* Fredicks, 4 février 1941.
[1015]Voir sur les expulsions, Philippe Wilmouth, *50 kilos de bagages et 2000 francs*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 2003.

août. Metz, capitale administrative, est tout spécialement touchée lors de ces opérations avec 10 000 habitants expulsés[1016].

Nous disposons de très peu d'archives allemandes sur ces opérations. Aucune liste, aucune directive n'ont été retrouvées ; tout au plus quelques rapports de police[1017] donnant un état statistique ou une mention annotée dans les fichiers domiciliaires allemands quand ils existent encore dans les mairies[1018] ou quelques listes perdues dans des archives communales[1019]. L'essentiel des informations sur cette opération nous vient des nombreux témoignages. Concernant les prêtres, les comptes rendus ou courriers adressés à Mgr Heintz en exil nous donnent par exemple de nombreuses informations.

Cette opération est très ciblée et parfaitement préparée.

Dès le 16 août, les premiers expulsés reçoivent des policiers chargés de les chasser un *Mitteilung*, une communication imprimée datée *« août 1940 »* nominative avec la composition et l'état-civil des personnes concernées et quelques consignes[1020]. Les *« indésirables[1021] »* sont catégorisés et des listes, objectives pour les Allemands, sont dressées à partir des archives découvertes à leur arrivée dans les différentes administrations et associations patriotiques. Des dénonciations et des enquêtes des services de renseignements allemands complètent les informations récupérées. Parfois, une enquête préalable est opérée par le *SD* qui interroge notamment des prêtres sur leur nationalité, leurs lectures, la langue utilisée aux offices et au catéchisme[1022]. Dans les catégories définies ne figurent pas spécialement les prêtres ou les religieux. A partir des archives de l'évêché, nous avons pu établir une liste de 58[1023] prêtres expulsés pendant ces *Aktionen*, soit 5,7% des prêtres en Moselle en 1940. La proportion de prêtres n'est pas surdimensionnée par rapport au nombre total de cette vague d'expulsion. Les prêtres représentent environ 0,2% de la population et 0,25% des expulsés d'août-septembre 1940. Il faut préciser ici que la population évacuée en septembre 1939 et en mai 1940 et leurs prêtres, essentiellement des zones dialectophones de la Moselle, rentrent progressivement au pays en août-octobre 1940. Forcément, cette première vague d'expulsion ne peut s'abattre que sur à peine la moitié du clergé départemental, mais également sur la moitié de la population totale demeurant plutôt dans la zone francophone non concernée par les évacuations de 1939-1940. Ainsi, la plupart des 59 prêtres

[1016]BAC R 43 II/1339 fol. 163, rapport du général *SS* Anton Dunkern, 2 avril 1943.
[1017]BAB R 70/36, rapports du *SD* pour les arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg.
[1018]AM Maizières-lès-Metz. Le fichier a été exploité par Jean-Claude Jacoby, *Le Tourbillon*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1996, p. 129.
[1019]AM Amnéville H106 ou AP, liste nominative de Rosselange.
[1020]Ascomémo, 1Exp, dossier départ des expulsés.
[1021]Ce qualificatif est utilisé par le *Kreisleiter* de Thann dans la circulaire du 18 juillet 1940 qui les liste ainsi : les Juifs, les Français de l'Intérieur, les francophiles (membres du Souvenir français, de la Renaissance française, de l'Action française, les déserteurs de l'armée allemande en 1914-1918, les propagandistes français, les anciens combattants de l'Espagne rouge, les romanichels, les étrangers, les droits communs, les antisociaux... dans Pierre Bockel, déjà cité, pp. 26-28.
[1022]ADM 29J2076, lettre du chanoine Charpentier de Metz-Saint-Martin, 1940. Interrogé le 31 août, il est expulsé le 5 septembre 1940. Rapport de l'abbé Holveck, professeur au Petit séminaire.
[1023]Nous ne comptons pas ici l'évêque. ADM 29J2079, rapport Mgr Heintz, 7 février 1942, l'évêque y indique seulement 49 prêtres expulsés pour cette période.

expulsés pendant cette période se trouvent dans la partie occidentale du département. Toutefois six prêtres du secteur thionvillois évacués en mai 1940 sont expulsés, l'archiprêtre Jean-Baptiste Vagner, dès le 16 août, les autres en septembre.

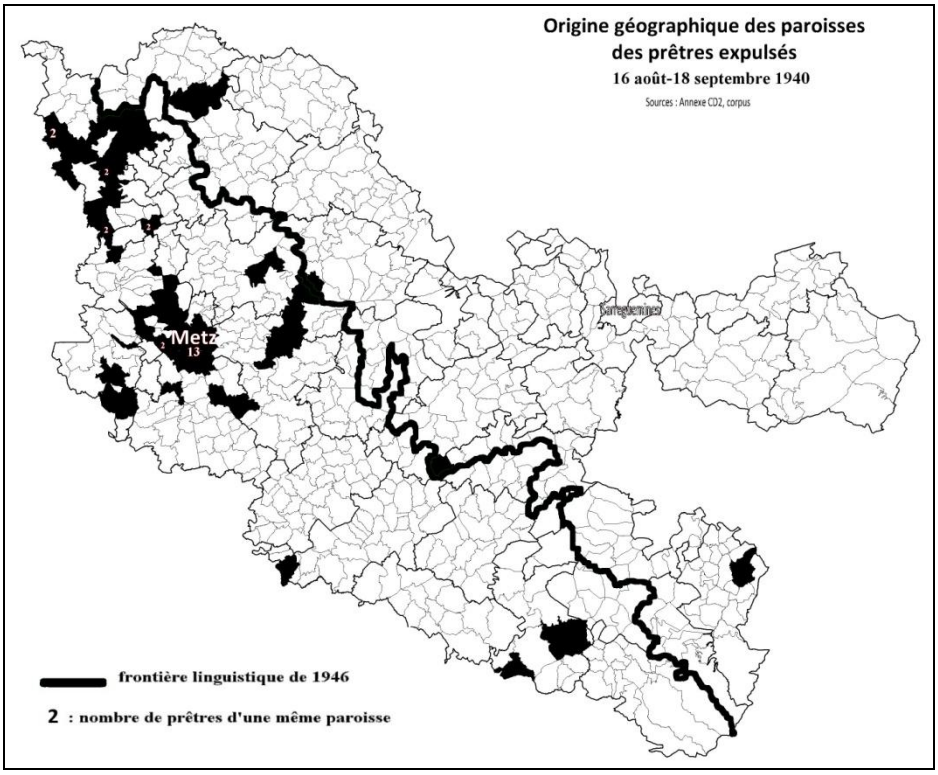

Quels motifs sont avancés pour expulser ces 58 prêtres ?

Dans son rapport de 1942, Mgr Heintz donne comme motif, « *fut-il prétendu, leurs sentiments d'hostilité envers l'Allemagne et leur sympathie notoire pour la France*[1024] ». Dans la note du 2 juillet 1940 du ministre allemand des Cultes, il est précisé que « *le clergé tant séculier que régulier est fortement mélangé de Français et de francophiles*[1025] ». Dans la protestation du 3 septembre 1940, la délégation française auprès de la Commission d'armistice avance que « *plusieurs membres du clergé tant séculier que régulier ont été expulsés sous le prétexte qu'ils étaient de langue ou de mentalité française*[1026] ». C'est donc la francophilie teintée de germanophobie qui est avancée pour justifier ces expulsions. Cet argument n'est pas propre au clergé. Il est valable pour toute la population.

Prétexte ou réalité ?

Parmi les 58 prêtres expulsés, on en compte six nés à « l'intérieur[1027] ». Les naturalisés français sont également visés. C'est le cas de l'archiprêtre de Hayange, Pierre-Xavier Nicolay, né en 1885 à Merzig en Sarre. Dans sa nécrologie, le rédacteur souligne qu' « *on aurait pu croire que son origine sarroise lui ait épargné les rigueurs de l'expulsion, mais ses sentiments français que*

[1024] ADM 29J2079, rapport, 7 février 1942.
[1025] Jules Annéser, déjà cité, pp. 89-91.
[1026] Louis Cernay, déjà cité, p. 35.
[1027] Annexe CD2 : 3 en Meurthe-et-Moselle, 1 en Meuse, 1 dans le Val-de-Marne, 1 en Haute-Garonne.

d'aucuns avaient jadis suspectés étaient trop évidents pour échapper à la Gestapo[1028].» Bien qu'alité suite à une crise cardiaque, il est sorti de son lit le 16 septembre et traîné jusqu'à Metz où les *Schupos,* voyant son état, lui proposent de le ramener à Hayange. Il refuse[1029]. Figurent également parmi les expulsés l'aumônier polonais de Metz et des jésuites de « l'intérieur » du lycée-collège Saint-Clément à Metz[1030]. Etre né français de l'intérieur, apatride ou avoir renié sa nationalité allemande suffit pour être inscrit sur la liste des indésirables.

Les Allemands s'en prennent aussi à des personnalités publiques de l'Eglise. Par exemple, ils expulsent le chanoine Gaston Louis, ancien député URL de 1924 à 1928, défenseur d'une France forte et d'une Allemagne désarmée[1031]. Les Allemands se rendent même à Lorry-Mardigny pour expulser le chanoine Albert Ritz, directeur du journal français *Le Lorrain,* décédé depuis le 20 janvier 1939[1032], ou à Scy-Chazelles, le 17 septembre, pour expulser le député Robert Schuman, alors qu'il est interné depuis trois jours à la prison de Metz.

Le patriotisme et la francophilie motivent d'autres expulsions. Ainsi, 10 prêtres-soldats rentrés pendant l'été 1940 sont expulsés, un le 16 août, les autres en septembre. Cinq prêtres expulsés[1033] sont professeurs de français à Metz ou Montigny. Certains prêtres expulsés sont membres de l'association du Souvenir français. C'est le cas pour au moins quatre d'entre eux[1034]. Le curé de Semécourt, l'abbé André Holveck, est expulsé suite à une lettre anonyme envoyée à la gendarmerie dénonçant qu'*« il a prêché sottement le Souvenir français*[1035] ». L'abbé Holveck était mobilisé chez les Allemands en 1914-1918, blessé et fait prisonnier chez les Anglais. Il ne rentre qu'en 1919. Membre du Souvenir français et de l'association des Malgré-Nous où les adhérents revendiquent le fait d'avoir été incorporés dans l'armée allemande en 1914-1918 à leur cœur défendant, il est expulsé de Fèves le 7 septembre car pour les Allemands *« que vous ayez été soldat, sous-officier et même aspirant allemand, cela ne compte plus. En entrant dans les Malgré-Nous, vous avez renié votre passé*[1036] *! »* On reproche à d'autres leur passé germanophobe. L'abbé Papillier, curé de Sérémange-Erzange, a été lui menacé du peloton d'exécution par les Allemands

[1028]*Le Lien* n°6, mars 1941, p. 5.
[1029]Adrien Printz, *Hayange d'un siècle à l'autre*, Sérémange, autoédité, 1980, p. 201. Pierre-Xavier Nicolay a publié *Histoire d'Hayange,* Metz, éditions Le Lorrain, trois tomes. Le dernier tome est publié posthumément en 1951 alors que l'abbé est décédé le 4 février 1941 à Persanges (Rhône). Les Allemands reprocheraient également à l'abbé Nicolay d'être un protégé de la famille de Wendel.
[1030]Christian Jouffroy, déjà cité, p. 150. Selon lui, le 18 août, sans attendre leur expulsion, les pères quittent Metz. Fin août, le chanoine Bentz, les PP Torris et Bureau sont expulsés.
[1031]Site www.assemblee-nationale.fr, extrait de Jean Jolly, *Dictionnaire des parlementaires français 1889 à 1940*, article consacré à Gaston Louis.
[1032]Henri Hiegel, « Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945 », dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, tome IX, 1980-81.
[1033]Annexe CD2 : deux du Grand séminaire, un du Petit séminaire et deux de Saint-Clément.
[1034]Annexe CD2, listing croisé avec Jean-Pierre Jean, *Le livre d'Or du Souvenir Français*, Paris, 1929. Gilbert Kauffmann, *Moyeuvre-Petite à l'orée du bois,* Thionville, Imprimerie Ateigram, 1985, pp. 80-81 : l'abbé Martin de Moyeuvre Petite écrit dans une lettre : « *On aurait pu croire que c'était le comité du Souvenir Français*. »
[1035]ADM 29J2078, rapport de l'abbé Bouchy, curé de Semécourt.
[1036]Jean Eich, déjà cité, p. 107 et AEM, listing. Témoignage Paul Holveck, déjà cité. ADM 29J2076, rapport d'André Holveck, 1940

en 1914 à Hesse (Moselle). Il est expulsé le 13 septembre[1037]. L'abbé Vechenauski de Knutange a été interné à Ehrenbreitstein[1038] par les Allemands en 1914[1039]. Le chanoine Erman était aumônier du camp de prisonniers de guerre alsaciens-lorrains de Saint-Rambert (Loire) en 1914-1918[1040].
D'autres prêtres expulsés ont critiqué les méthodes allemandes depuis juin 1940 et notamment les expulsions. Par exemple, le père rédemptoriste Werguet, vicaire à Sérémange, est expulsé le 18 septembre parce qu'il aurait prononcé un sermon véhément où il défendait le droit de chacun et critiquait la manière de faire des Allemands[1041]. Le curé de Metz-Sainte-Thérèse suppose que son expulsion est due à son investissement dans les patronages de jeunes alors que dans la semaine précédant son expulsion, la *Hitlerjugend* distribue des convocations. « *Je devenais pour la propagande hitlérienne un élément gênant* », écrit-il[1042].

On retrouve donc là tout le panel de motifs valables également pour la population laïque, sans exception.

A l'instar de celles du reste de la population, ces expulsions se font sans préavis, de façon rapide et brutale, avec de trente minutes à deux heures de préparatifs dans la panique et la précipitation[1043]. Parfois, le prêtre est averti la veille et est embarqué à part, presque discrètement, dans une voiture, pour *« éviter d'ameuter la population*[1044] ». D'autres fois, la foule des paroissiens est tenue à distance de leur prêtre[1045]. Dans l'ensemble, l'expulsion des prêtres se déroule de façon *« correcte*[1046] », parfois avec une certaine « *amabilité*[1047]», parfois avec « *arrogance*[1048] ». L'abbé Divot de Neuchef est pris alors qu'il officie pour un enterrement. Les prêtres tentent de sauver avec plus au moins de succès selon le bon vouloir des policiers les documents paroissiaux et l'argent en caisse en les confiant à d'autres[1049]. En général, les scellés sont mis. Puis, les prêtres sont conduits vers les gares où ils retrouvent des paroissiens chassés comme eux[1050].

[1037]Adrien Printz, déjà cité, p. 201.
[1038]La forteresse d'Ehrenbreitstein à Cologne a servi de lieu d'internement pour des Mosellans jugés peu sûrs à partir de septembre 1914. Parmi eux, l'abbé Ritz, futur directeur du *Lorrain*.
[1039]ADM 29J2078, rapport de l'abbé Vechenauski, curé de Knutange, expulsé le 29 août 1940.
[1040]Information communiquée par Jean-Noël Grandhomme.
[1041]Témoignage de l'abbé Auguste Papillier, curé de Sérémange cité dans revue *« Les amis d'Adrien Printz »*, Sérémange, spécial Libération, 1994, p. 2.
[1042]ADM 29J2017, lettre de l'abbé Barthelemy, 19 septembre 1940.
[1043]ADM 29J2078, rapport.
[1044]ADM 29J2078, rapport de l'abbé Collignon, archiprêtre de Phalsbourg, 1940.
[1045]ADM 29J2078, rapports abbés Haman, curé de Courcelles-Chaussy et abbé Vechenauski, déjà cité.
[1046]ADM 29J2078, rapport de l'abbé Holveck, professeur au Petit séminaire, 1940.
[1047]ADM 29J2078, rapport de l'abbé Collignon, archiprêtre de Phalsbourg, 1940.
[1048]ADM 29J2078, rapport abbé Haman, curé de Courcelles-Chaussy.
[1049]ADM 29J2111, lettres à Mgr Schmit, lettre de l'abbé Divot de Neufchef réfugié à Creysse, 16 décembre 1940. « *M. Le curé a dû laisser la caisse de fabrique dans le coffre-fort. Une partie de l'argent ainsi que la clef du coffre ont été remises au Suisse. Rien n'a été confisqué par la police. Le cahier des messes manuelles se trouve dans les mains du curé tandis que les coupons des fondations sont restés au coffre-fort. Les vases sacrés, les plus beaux vêtements et les registres ont été déposés au presbytère de Hayange le jour même de l'expulsion. »* Le prêtre des Etangs peut emporter avec lui les caisses à Die. Lettre de l'abbé Vagner de Thionville réfugié à Saint-Igny-de-Vers (Rhône), 7 janvier 1941 : « *A mon départ de Thionville le 16 août 1940, j'ai dû remettre à l'officier allemand les clés du coffre-fort. J'ai appris après mon départ que le coffre-fort a été emporté…* » Lettre à Mgr Schmit du curé de Marspich réfugié à Lezoux (Puy-de-Dôme), 9 janvier 1941 : « *Le 16 septembre, la police a confisqué tout ce qui se trouvait dans le coffre-fort de la fabrique de Marspich. La police a promis sur son honneur que tout serait restitué au successeur*. » Lettre de l'abbé

Si ces expulsions ne sont pas propres à l'Eglise, le calendrier[1051] montre bien qu'il y a eu quelques opérations ciblées contre le clergé : le 5 septembre à Metz, essentiellement parmi les professeurs du Grand séminaire et les 16, 17 et 18 septembre parmi les professeurs de Saint-Clément à Metz.

Calendrier du clergé expulsé août-septembre 1940			
Dates	Nombre	Dates	Nombre
Août		Septembre	
16	6[1052]	1	1
17	3	5	9
28	2	6	1
30	3	7	3
31	1	16	7
		17	17
		18	6
Total	15		44
Total	**59**		

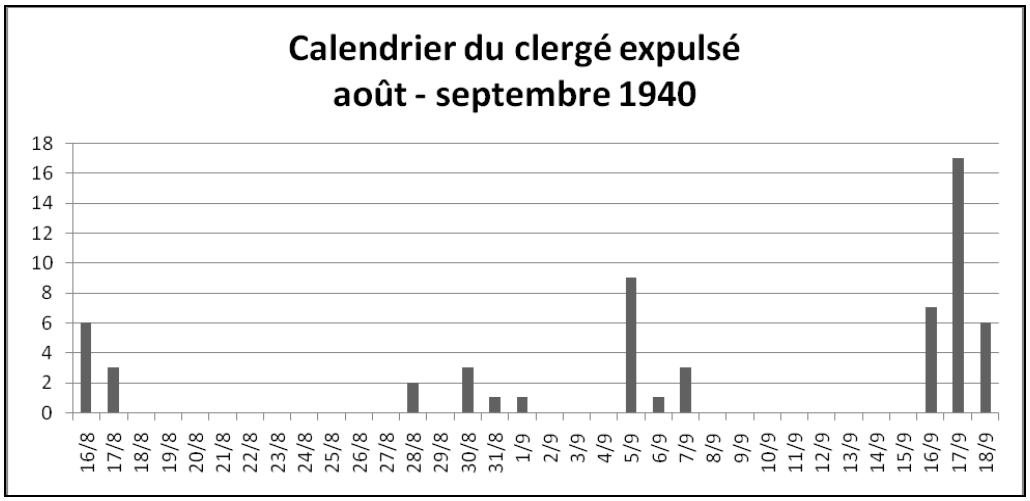

En septembre 1940, l'administration allemande estime que le nombre de prêtres en activité en Moselle est de 550, soit environ 720 fidèles par curé[1053].

Pour les congrégations, les informations sont encore plus lacunaires. On ne sait pas combien de religieux sont expulsés en août-septembre 1940, d'autant que dans les quelques états statistiques des congrégations, le nombre des expulsés est globalisé. Toutefois, quelques éléments d'informations ont été trouvés dans des courriers.

Hoen, curé de Gondrexange expulsé le 31 août, réfugié à l'école des frères de Saint-Floux (Cantal) : « *A Gondrexange, l'argent est confisqué par la police au moment de l'expulsion sans reçu….»*

[1050]Adien Printz, déjà cité, p. 201. L'abbé Vechenauski, curé de Knutange raconte : « *Je suis arrêté dans la matinée du 28 août 1940, incarcéré à Thionville avec l'abbé Hocquard, curé de Nilvange. Je suis ensuite mis dans un train avec une centaine de mes paroissiens et un millier d'expulsés des alentours. »*

[1051]Annexe CD2. ADM 29J2020, liste allemande des expulsés.

[1052]L'évêque, Mgr Heintz, est ici comptabilisé, ce qui augmente d'une personne notre total de prêtres expulsés pendant l'été 1940.

[1053]ADM 1W6, lettre du 8 novembre 1940.

Les établissements de religieuses reçoivent un questionnaire de la mairie où il leur est demandé la nationalité de leurs occupants : « *Si nous voulons rester alors nous répondrons « lorrain » ; si nous devons partir, nous répondrons « français »* » Une carmélite informe l'évêque de ce questionnaire et lui demande conseil. « *Que faire ?,* demande-t-elle[1054].» L'évêque n'a certainement pas pu répondre à cette lettre envoyée quelques jours seulement avant son expulsion. Et de toute façon, que pouvait-il répondre ? Les Allemands sont désormais les maîtres. Ils appliquent strictement leur logique épurative. Ainsi les deux pères lazaristes de la place de France à Metz seraient expulsés car nés en France[1055]. Le frère Arèse-Victor, directeur de l'œuvre des Orphelins de Guénange depuis 1925, né à Reims, est expulsé le 30 août[1056]. Les sœurs nées à « l'intérieur », et elles sont nombreuses selon les congrégations, doivent également partir. A Plappeville, 4 sœurs sont ainsi concernées[1057]. La sœur supérieure de Sainte-Chrétienne est expulsée le 16 août 1940. Le 5 septembre 1940, ordre est donné aux 9 sœurs de cette congrégation enseignantes à Metz de partir. Elles rejoignent Lyon-Croix-Rousse, chez les sœurs de Saint-Joseph et y restent trois semaines. Elles sont remplacées par des sœurs venues de Gorze, elles-mêmes expulsées le 21 novembre[1058]. Selon sœur Anne-Marie, sur 203 sœurs encore présentes en Moselle en 1941, il n'y a plus que deux sœurs de « l'intérieur » dans la congrégation Sainte-Chrétienne. Le 1er septembre 1940, les quatre sœurs françaises de l'abbaye d'Oriocourt dont l'abbesse et la prieure sont expulsées. Les scellés sont mis sur les cellules. « *Libre à nous de nous débarrasser de tout ce qui ne peut servir à l'édification du Reich* », rétorque le policier allemand. La Révérende-Mère Marie-Louise est alors nommé prieure en espérant que son origine allemande aide au maintien de l'abbaye[1059]. A Fontoy, les sœurs sont expulsées le 6 septembre 1940 et sont réparties dans les couvents lyonnais[1060]. Trois sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy expulsées d'Augny, Château-Salins et Hagondange sont installées le 27 septembre 1940 dans une maison à Joux (Rhône)[1061]. A Waldscheid, cinq sœurs des Filles de Marie-Immaculée sont expulsées le 16 août et trouvent refuge à Sucy-en-Brie (Seine et-Oise). Le même jour, la supérieure de Cutting est également expulsée[1062]. En août 1940, la mère supérieure de Bon-Secours est expulsée avec la sœur de chirurgie et celle de pédiatrie[1063]. A Maizières-lès-Vic, les sœurs de la congrégation de la doctrine chrétienne partent pendant l'été tout comme celles du couvent de Vic. Pour se fondre dans la masse, on leur propose

[1054]ADM 29J1777, lettre d'une carmélite de Metz à Mgr Heintz, 9 août 1940.
[1055]Témoignage oral d'Auguste Bouvier, père lazariste, Metz, juillet 2011,
[1056]Frère Apollin-Georges, déjà cité pp. 178 et 279.
[1057]ADM 29J2121, lettre Mgr Heintz, Lyon 3 août 1944. Elles se réfugient à Lyon puis Tournus.
[1058]ACSC, lettre de Robert Sérot, 7 septembre 1940 et témoignage de sœur Saint Lucie-Marie recueilli par sœur Anne-Marie vers 2005. Sœur Anne-Marie est l'archiviste de la congrégation Sainte-Chrétienne à Metz.
[1059]Anonyme, déjà cité, p. 24.
[1060]Témoignage de sœur Marguerite du calvaire, congrégation de Peltre recueilli par Roger Munsch. Sœur Marguerite du Calvaire trouve refuge pendant un mois chez les carmélites à Lyon.
[1061]ADM 29J2112, lettre de Joux 18 mars 1941.
[1062]ADM 1W23, lettres des curés de Waldscheid et Cutting, août 1943.
[1063]Jean-Marie Rouillard et Jean-Marie Stoessel, « Un hôpital « annexé » », dans Gérard Michaux (dir.), *CHR Metz-Thionville,* Metz, éditions Serpenoise, 2013, p. 151.

de mettre d'autres habits. La supérieure répond qu'elles n'en ont pas. Elles sont donc parties en religieuses[1064].

Quant aux enseignant(e)s, l'interdiction d'enseigner à la rentrée d'octobre en jette de nombreux(ses) au pilori[1065]. Environ 700 religieuses appartenant à 8 congrégations enseignantes sont expulsées[1066]. Trois pères du collège Saint-Clément partent volontairement avec un *Ausweiss*. Ils sont tous nés à l'intérieur. Le 5 septembre, les deux pères restant et l'abbé économe sont expulsés. Les policiers qui se chargent de leur expulsion leur précisent que ce n'est pas la qualité de jésuites qui motivent leurs expulsions, mais leur francophilie[1067]. Le supérieur du séminaire de Cuvry, le père Rivals, et la sœur supérieure des Filles de la Charité du même séminaire sont également expulsés[1068]. A Fameck, les sœurs enseignantes de Peltre sont expulsées le 18 septembre[1069].

Les conditions d'expulsion n'ont rien de spécifique. *« A Guénange,* raconte Pierre de la Madie, *le 30 août, le frère Arèse-Victor est expulsé. Au moment où les frères sortaient de la chapelle après la prière du matin, deux soldats, fusil à l'épaule, se promenaient dans le couloir du grand bâtiment. Ils étaient porteurs d'un ordre d'expulsion pour M. Taillet, frère directeur. Et pendant que l'un des deux émissaires restait de garde au bureau pour en interdire l'entrée, l'autre suivait le frère directeur dans ses préparatifs de départ. Puis, en pleurant, le directeur faisait ses adieux aux frères. Alors l'un des soldats s'excusa de faire pareil métier. Trois frères accompagnaient l'expulsé et portaient ses bagages jusqu'au bout du village, près du café Perrin où stationnait un autocar. A 9 h 30, la voiture démarra emmenant avec le frère directeur la famille Perrin et quelques autres Guénangeois*[1070] ». « *A mon départ d'Augny, un policier, catholique et poli, a inscrit et pris le montant de la caisse de la fabrique et m'a remis un accusé de réception. De même, il a pris tous les livrets des différentes œuvres sauf les messes que je n'ai pas accusées et auxquelles il n'a sans doute pas pensé. Cela fait, deux brutes sont venues m'intimer l'ordre de sortir du presbytère. C'était vers midi et le dîner sommaire est resté sur la table. Aujourd'hui, je sais que la Gestapo se prélasse dans mon presbytère et fait bombance avec les provisions que j'y ai laissées. Leur tour viendra de déguerpir ! J'en ai la plus tenace confiance*[1071] ». Alors que les expulsions de l'été 1940 sont terminées, quelques religieuses fuient encore la Moselle annexée en octobre. C'est le cas, par exemple, de deux sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz-Sablon qui partent

[1064]ACSJB, lettre de sœur Febronen Dahlem, Bourdonnay, 7 septembre 1940.
[1065]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[1066]ADM, BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, décembre 1941.
[1067]ADM 29J2078, lettre de l'abbé Gausem, économe à Saint-Clément, Lyon. Il reste 5 pères en août 1940 à Saint-Clément. *Le Trait d'Union – Le Lorrain*, 23 août 1941, p. 3 : Sœur Apolline-Marie, de la congrégation de Peltre , enseignante à Boulange, évacuée en mai 1940, puis expulsée le 6 septembre réfugiée chez les Dames du Calvaire de Lyon décède le 14 août 1941.
[1068]ADM 29J2116, lettre de l'abbé Etienne Job, Fromental.
[1069]ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Divot de Neufchef réfugié à Creysse, 16 décembre 1940.
[1070]Pierre de la Madie, *Album de souvenirs avec les orphelins-apprentis de Guénange*, Guénange, imprimerie des Orphelins, 1957, p. 146.
[1071]ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Benoit d'Augny réfugié à Saint-Sulpice-Laurière (Haute-Vienne), 30 décembre 1940.

le 5 octobre pour s'installer à Longuyon (Meurthe-et-Moselle)[1072]. A Pépinville, une partie des religieuses françaises se réfugient à Saint-Quentin (Aisne) où elles possèdent une maison. Les Allemandes, la moitié environ, restent[1073]. Quatre sœurs de Saint-Jean-de-Bassel dont une d'origine allemande qui refusent de signer à la *DVG* partent également clandestinement, elles pour Avricourt (Meurthe-et-Moselle)[1074].

En août-septembre 1940, les prêtres et religieux ont subi les *Aktion* B et C comme le reste de la population. Ce n'est pas la qualité de prêtre ou de religieux qui motive ces premières expulsions, mais le comportement individuel et l'attachement à la France des uns et des autres soit par leur naissance, soit par leur adhésion à une association patriotique, soit par des propos hostiles, soit par le fait d'être enseignant. Mgr Schmit envisagerait de remplacer les prêtres et surtout les religieuses expulsés par des prêtres et des nonnes de Westphalie. Le parti s'y oppose : « *Il convient d'empêcher par tous les moyens l'établissement de religieux du Reich en Lorraine aussi longtemps que possible. Si un recrutement s'avérait indispensable, seul un recrutement de religieux issus du diocèse de Spire est à envisager. En aucun cas, il ne conviendrait de demander l'affectation de religieux issus du Reich. De même, il faudra autant que possible éviter le retour d'anciens religieux évacués par les Français*[1075] ».

Ces expulsions et les premières mesures nuisibles à l'Eglise des diocèses annexés ne suscitent guère de réprobation du Saint-Siège, de l'Etat Français ou de l'épiscopat français. La seule protestation publique est celle diffusée en anglais pour les Etats-Unis par Radio-Vatican le 15 octobre 1940 sous le titre « *La persécution des catholiques d'Alsace et de Lorraine* ». Il y est dit que les catholiques de ces provinces « *sont placés sous la pénible domination national-socialiste qui emploie tous les moyens pour implanter les pernicieuses aberrations de la philosophie de la vie, qui anime ce parti* ». Alors que les journaux français n'évoquent pas cet exposé de la situation régnant en Alsace et en Lorraine, le journal de Buesnos Aires *La Nacion* 19 octobre 1940 donne écho à cette émission.[1076] Le 17 octobre, Fritz Menhausen, conseiller d'ambassade d'Allemagne près du Saint-Siège, proteste au nom de son gouvernement auprès du cardinal Maglione qui lui rappelle l'expulsion de l'évêque de Metz. Le 25 octobre, Menhausen se plaint encore auprès de Mgr Tardini, secrétaire d'Etat du Vatican, qui lui rappelle que toutes les nouvelles diffusées le 15 représentaient l'exacte vérité : écoles catholiques et séminaires fermés, enseignement religieux interdit aux prêtres dans les écoles, etc[1077]. Dans la grande confidentialité de la Commission d'armistice à Wiesbaden, l'expulsion constitue le deuxième point de la protestation du 3 septembre 1940 du général Huntziger président de la délégation française auprès du général von Stülpnagel,

[1072]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[1073]D'après le site www.pepinville.com/histoire_soeurs.htm.
[1074]L*e Lien* n°11 septembre 1941, p. 13.
[1075]ADM 1W6, lettre du *NSDAP* à Munich, 25 septembre 1940.
[1076]ADM 3W25, lettre du directeur général des services d'Alsace et de Lorraine, Périgueux 19 février 1941.
[1077]*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, tome 4, pp. 20 et 189.

président de la délégation allemande. Ce silence témoigne de l'acceptation résignée d'une situation de fait imposée par le vainqueur.

H-3 Le cas Schuman

Logeant chez son cousin Mgr Schmit à Metz depuis début septembre 1940, Schuman envisage de repartir pour Poitiers pour continuer à rendre service aux réfugiés de la Moselle et à préparer leur rapatriement. Pour ce faire, il demande un visa à la direction de la police allemande au Grand séminaire le 14 septembre. Devant y retourner le lendemain pour en discuter avec le *Polizeipräsident*, il est alors arrêté et interné à la prison centrale de Metz.

Pourquoi ?

La rumeur répand l'idée que Robert Schuman aurait voulu franchir la ligne de démarcation sans autorisation alors même que, selon Mgr Schmit, cela aurait été *« contraire à son caractère, lui qui a toujours tenu à observer scrupuleusement tous les règlements du pouvoir d'occupation*[1078] ». Louis Marin[1079] note dans son journal que Schuman se serait plaint des expulsions jusqu'à Berlin et qu'il aurait été placé en prison à son retour[1080], ce que réfute François Roth. Schuman écrit depuis sa cellule que le « *fondement* –avancé par les autorités allemandes- *de mon incarcération* –est- *la nécessité de placer en sécurité des archives en ma possession*[1081] ». Lothar Wettstein indique ainsi que « *la raison de son arrestation est que sa maison de Scy-Chazelles sert de boîte aux lettres pour une correspondance nombreuse, dont des échanges avec l'ancien chancelier fédéral d'Autriche, Schuschnigg*[1082] ». François Roth et Robert Rochefort expliquent aussi que le *Polizeipräsident*, « *au nom de Bürckel lui propose de collaborer avec les autorités allemandes* » car il est le parlementaire le plus en vue en Moselle et que le refus de Schuman entraîne son arrestation[1083]. De temps à autre, Bürckel l'aurait visité[1084] lui reprochant certaines positions hostiles au *Reich*, mais lui proposant des postes tels que *Gauleiter*, journaliste ou même maire de Metz. Mais Schuman décline toutes ces offres[1085]. Ni violenté, ni torturé, Schuman peut écrire quatre lettres depuis sa cellule, réclamant auprès du chef de la *Gestapo* à Metz et à Bürckel sa libération, puisque les perquisitions visant à trouver des correspondances avec les opposants autrichiens sont restées vaines. Il a pu obtenir des livres de sa bibliothèque et notamment *L'Histoire des papes* en 26 tomes.

[1078]ADM 29J2073, déclaration de Mgr Schmit, 19 mars 1941.
[1079]Louis Marin (1871-1960), député de Meurthe-et-Moselle, plusieurs fois ministre de 1924 à 1936, président de la Fédération républicaine de 1925 à 1940.
[1080]Cité par François Roth, déjà cité, p. 238.
[1081]ADM 41J8, lettre du 27 octobre 1940.
[1082]Lothar Wettstein, déjà cité, p. 506.
[1083]François Roth, déjà cité, p. 235 et Robert Rochefort, déjà cité, p. 96.
[1084]Le conditionnel est de rigueur. Par exemple, François Roth ne pense pas que Bürckel soit venu voir Schuman en prison.
[1085]Lionel Boissou, déjà cité, p. 29 et Robert Rochefort, déjà cité, pp. 96-97.

La nouvelle de son arrestation sème la consternation auprès des milieux autonomistes alsaciens. « *La nouvelle m'a considérablement touché moralement* », écrit Marcel Sturmel, ancien député UPR avec qui Schuman siégeait dans le même groupe parlementaire. Sturmel, nommé *Stadtrechtsrat*, conseiller juridique de la ville de Mulhouse, intervient auprès de personnalités autonomistes bien en vue comme Hermann Bickler[1086]. Bickler s'ingénie à « *aider l'homme qui s'est acquis de grands mérites au titre de sa petite patrie et qui nous a aidés nous-mêmes d'une si belle manière*[1087] ». Pour que Schuman soit libéré, ils cherchent à démontrer aux autorités allemandes qu'il « *a favorisé la langue allemande*[1088] ». Lors du voyage à Berlin des *Nanziger*, plusieurs autonomistes alsaciens et Antoni interviennent directement auprès de Himmler en faveur de Schuman. Himmler leur aurait donné des garanties quant au sort réservé à Schuman[1089], mais selon Sturmel, Heydrich se serait opposé à la libération car il était « *furieux de l'intervention* » des Alsaciens à Berlin « *sans passer par lui* » et car il détiendrait « *des documents sur les voyages de Schuman en Autriche et ses relations avec les émigrés autrichiens à Paris*[1090] ». Le 14 avril 1941, Sturmel envoie alors à Himmler une lettre lui rappelant l'ordre qu'il aurait donné pour faire libérer Schuman[1091]. Sans suite. En mars 1941, Mgr Schmit désormais à Montauban, transmet un rapport relatant les circonstances de l'arrestation de Schuman au docteur Bernard Ménétrel, médecin et conseiller particulier du maréchal Pétain[1092]. Le maréchal Pétain enjoint alors Pierre de Brinon, ambassadeur de France en Allemagne, d'entreprendre des démarches pour sa libération[1093]. Sans résultat. Mgr Heintz alerte Joseph Barthélémy, ministre de l'Intérieur chargé des affaires d'Alsace-Lorraine qui se dit prêt «*à tenter une démarche pour obtenir des nouvelles et peut-être une amélioration du sort de M. Schuman* ». Sans plus de résultat[1094].

De santé fragile, la prolongation de son incarcération ou la déportation le condamnerait. Or la *Gestapo* veut le déporter en avril 1941. Le procureur général allemand de Metz, Heinrich Welsch, en informe le *Gauleiter* Bürckel qui ne veut pas en faire un martyr et ne voudrait pas être accusé de la mort de cette personnalité mosellane toujours influente et ainsi s'aliéner une grande partie de la population mosellane. Après sept mois de prison, le 14 avril 1941, Bürckel consent à ce que Schuman soit mis en résidence surveillée à Neustadt (Palatinat), non loin de la résidence du *Gauleiter* ; un choix qui corroborerait l'idée que Bürckel voulait bien le « récupérer ». A plusieurs

[1086]ADM 34J6, correspondance de Sturmel 1940-1941 en faveur de Schuman. M. Eschbach, ancien président du tribunal administratif de Strasbourg, exprime *« la plus profonde consternation ».*
[1087]ADM 34J6, lettre de Bickler, 8 octobre 1940.
[1088]ADM 34J6, lettre de Bickler, 24 décembre 1940. Sturmel indique le 27 décembre 1940 : « *Schuman n'a pas souvent parlé en public. Il a parlé publiquement surtout dans les affaires du Concordat et d'école et ces interventions risquent de ne trouver, dans les circonstances actuelles, que peu de crédit.»*
[1089]ADM 34J8, observations de Sturmel, 17 novembre 1946. Selon lui, *« Himmler prévoyait que Schuman devait avoir la possibilité de séjourner en Allemagne et dans ce cas la possibilité d'exercer sa profession d'avocat ou de partir pour l'ancienne France.»*
[1090]François Roth, déjà cité, p. 239. ADM 34J6, lettre de Sturmel, 27 décembre 1940. ADM 34J8, extrait de la déposition anonyme faite le 16 septembre 1946 dans l'affaire Sturmel et observations de Sturmel, 17 novembre 1946.
[1091]ADM 34J8, lettre de Sturmel à Heydrich, 14 avril 1941.
[1092]ADM 29J2073, déclaration de Mgr Schmit, 19 mars 1941.
[1093]Robert Rochefort, déjà cité, p. 96.
[1094]François Roth, déjà cité, p. 240.

reprises, Bürckel le visite en espérant le rallier à sa cause, lui faisant miroiter, en cas d'accord, une libération. Schuman ne se laisse pas convaincre : *« Je tiens pour irréalisable toute activité au service des vôtres. Ceci est ma position. Elle n'est pas incompatible avec ma profonde reconnaissance*[1095] *».*

Sa maison de Scy-Chazelles est placée sous séquestre et occupée par l'administration militaire des forts de la ceinture messine. Sa maison au Luxembourg est oubliée ce qui lui permet d'avoir quelques revenus lui permettant de payer la pension de son logement.

A Neustadt, Schuman est libre de circuler dans un certain rayon de kilomètres, d'assister à des ordinations de Mosellans à Spire[1096], de recevoir des amis, d'écrire et de recevoir du courrier, mais on lui confisque ses papiers et il doit pointer régulièrement au bureau de police. Finalement, Schuman s'évade le 1er août 1942 avec l'aide d'amis alsaciens, traverse les Vosges et après quelques péripéties, arrive à Poitiers où il est pris en charge par Robert Holveck, son ancien collaborateur, préfet délégué du département, qui le met à l'abri pendant dix jours à l'abbaye Saint-Martin à Ligugé. Il change d'identité et devient Robert Durenne, né à Pont-à-Mousson[1097]. Puis il passe en zone libre le 13 août 1942 et se rend à Lyon.

H-4 Automne 1940 : solidarité avec les paroissiens expulsés ou mesures antireligieuses ?

A la différence des *Aktionen* B et C, nous sommes bien renseignés sur l'*Aktion* D[1098] de novembre 1940 car, en plus des très nombreux témoignages, il existe des rapports de police allemands[1099] sur la préparation et le déroulement de l'opération et surtout une organisation est mise en place à Lyon[1100] qui accueille, liste et questionne les expulsés qui arrivent en gare des Brotteaux.

Cette nouvelle opération ne s'inscrit plus seulement dans le plan global de germanisation du *Reich*, d'une épuration de l'élément indésirable sur une nouvelle terre allemande. Elle suit une autre logique exposée le 28 octobre 1940, à Neustadt-an-der-Weinstrasse (Palatinat), au siège de la *Gauleitung* par le *Gauleiter* Bürckel. Il ambitionne de coloniser la Moselle par des Sarrois et des Palatins et cette colonisation doit forcément être précédée de l'expulsion de 160 à 200 villages de la zone francophone du département. «*…Dans la zone en question, il y a un nombre de lieux dont les habitants ont été au cours des temps complètement francisés. Il s'agit avant tout de la population paysanne qui habite cette région. Or, il n'est pas possible de pacifier immédiatement une frontière*

[1095]Lettre de Schuman à Bürckel citée par Lothar Wettstein, déjà cité, p. 504.
[1096]Témoignage oral de l'abbé Victor Leitner, séminariste à Spire en 1942. Rencontré à Metz le 21 août 2011.
[1097]ADM 34J7, carte d'identité établie le 2 août 1941 à Belfort.
[1098]Voir sur ce sujet, Philippe Wilmouth, *50 kilos de bagages et 2000 francs*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 2003 et « Raus avec 50 kilos de bagages et 2000 francs», dans *De Gré ou de Force*, livret d'accompagnement de l'exposition sur les expulsions des archives départementales à Saint-Julien en 2010-2011, Lyon, éditions Libel, 2010, pp. 9-43.
[1099]ADM 1W441-443, rapports périodiques du *SD*.
[1100]ADM 3W, archives de la préfecture de Moselle repliée à Montauban.

qu'au moyen d'un rapatriement -vers la France-[1101]*...*». La date de l'*Aktion* D est fixée au 4 novembre[1102]. Ce jour-là, Mgr Heintz installé à Lyon est informé de l'arrivée de neuf trains d'expulsés messins. A une heure du matin, il se rend sur les quais de la gare des Brotteaux : personne n'arrive[1103]. L'exécution des plans de Bürckel est retardée car cette opération est critiquée par le gouvernement de Vichy alors que la politique de collaboration est scellée depuis à peine quelques jours[1104]. D'autres critiques émanent même de personnalités allemandes comme l'ambassadeur Otto Abetz ou le général *SS* Berkelmann. De nombreux prêtres profitent de cette rémission pour envoyer l'argent et les coupons des titres en leur possession à l'évêché.

Les expulsions sont précédées d'une opération de triage par des commissions qui vont de commune en commune établir les listes « d'expulsables » en fonction essentiellement de la langue usitée et de la nationalité déclarée. A Augny, le RP Kayser, en lecture spirituelle, en profite pour éclairer ses scolastiques : à la commission, « *vous avez deux possibilités. La première consiste à déclarer que vous êtes de langue allemande et que vous désirez rejoindre votre famille. On vous laissera sans doute partir… Là n'est pas la bonne solution. Il en est une deuxième et celle-là, je vous la conseille fortement. Si vraiment vous voulez réaliser votre vocation et devenir prêtres et missionnaires, alors vous vous déclarerez solidaires avec la population d'Augny et demanderez à partager le même sort. Alors vous serez expulsés en France libre et notre scolasticat de Notre-Dame-des-Lumières vous accueillera. Dans ce but, je vais vous donner à chacun des lettres dimissoriales qui vous permettront de vous adresser à un évêque, en cas de dispersion, et j'y ajouterai un peu d'argent pour les besoins les plus urgents, le tout dans une enveloppe que vous garderez jusqu'au moment de l'expulsion* ». En attendant, le RP Kayser retourne à Hampont pour trier et brûler les archives de la provinciale[1105]. Le 30 octobre, les curés du canton de Metzervisse sont convoqués à la mairie où on leur parle d'un accord intervenu entre le maréchal Pétain et Hitler. Selon cet accord[1106], une partie du diocèse devait disparaître et être remplacée par des Allemands puisque la Lorraine est redevenue allemande. *« Nous devions choisir entre la Lorraine et la Pologne »* [1107], provoquant des réactions d'affirmation d'attachement à la France. Par exemple, à Diane-Capelle, l'abbé Soulié s'exclame : *« Je suis Français, je reste Français*[1108] *! »* A Cuvry, le curé est convoqué en audience personnelle et est prié de rester en Moselle. On va jusqu'à lui intimer l'ordre « *Sie bleiben hier ! Sie werden für unser Deutschstum werben!* , (*Vous devez rester ici ! Vous serez un promoteur de la culture allemande !*) ». Il proteste invoquant le départ de la majorité

[1101]AM Sarreguemines, extraits de l'affiche bilingue, déclaration du *Gauleiter* Bürckel « *Lothringer !* », non datée, placardée le 10 novembre 1940.
[1102]ADM 1W64/6, rapport de la réunion du 28 octobre 1940 et ADM 1W722, ordre du 3 novembre 1940.
[1103]Antoine Sutter, déjà cité, p. 46. *Le Lien* n°2, novembre 1940. Ce numéro d'une page est tout entier consacré aux premières arrivées d'expulsés entre le 11 et le 14 novembre.
[1104]L'entrevue de Montoire entre Hitler et Pétain qui scelle la collaboration a lieu le 24 octobre 1940.
[1105]Alexandre Kayser, déjà cité, p. 23.
[1106]Il n'y a jamais eu d'accord entre Vichy et le *Reich* concernant les expulsions massives de novembre 1940. Mais la mise en avant d'un accord franco-allemand permet de faire admettre plus facilement à la population son départ.
[1107]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Leroy d'Altroff réfugié à Bellac (Haute-Vienne), 7 décembre 1940.
[1108]René Mayeur, *L'hiver le plus long,* Sarreguemines, imprimerie Pierron, 2001, pp. 106-107.

de ses paroissiens, sa formation française, son appartenance à une congrégation française. Malgré cela, on lui refuse le droit de signer pour la France. Mais après le départ de la commission, il retourne à la mairie pour signer et finalement partir avec ses paroissiens[1109]. D'autres mettent en avant leur mission de charité et désirent rester auprès des plus nécessiteux. Par exemple, à Servigny-lès-Sainte-Barbe, le curé objecte auprès des policiers son « *devoir de demeurer avec les vieillards et autres personnes qui n'étaient pas expulsées* ». Les agents répondent qu'il n'est pas autorisé à rester et que dans le cas où, après son expulsion, il chercherait à rentrer en Alsace-Moselle avant dix ans, il serait condamné aux travaux forcés[1110].

Alors que faire ?

Le choix est cornélien. Sœur Marie-Louise d'Oriocourt s'adresse à Mgr Schmit le 26 septembre 1940 pour lui exposer le dilemme : « *Comment devons-nous agir ? Si toute la communauté est expulsée, nous sommes prêtes à rejoindre en France non occupée nos mères qui ont trouvé asile dans une communauté bénédictine des environs de Lyon. Si une partie de la communauté seulement était expulsée, que faire ? Selon mon avis je crois que l'abbesse préférerait que nous quittions toutes la maison et je crois aussi que nos bonnes sœurs ne voudraient pas se séparer de nos mères à moins que Monseigneur en juge autrement*[1111]...». Alors la consigne de l'évêché est claire : *« si toute* (souligné par Mgr Schmit) *la paroisse part, le curé peut* (souligné en pointillé*) l'accompagner*[1112] ». En général, les prêtres, comme lors de l'évacuation, accompagnent leurs ouailles[1113] conformément à la consigne de l'évêché.

Si pour beaucoup, partir, accompagner les paroissiens, est bien un choix certes imposé par les circonstances, les nazis en profitent pour se débarrasser d'une partie du clergé mosellan, tout au moins dans la partie francophone. La déconfessionnalisation des Mosellans passe par la déstructuration des forces encadrantes de l'Eglise. Aussi, le 8 novembre, quelques jours avant le début des expulsions, Bürckel donne à tous les *Kreisleiter* l'ordre de *« saisir selon les possibilités »* l'occasion d'« *expulser tous les prêtres catholiques et toutes les sœurs*[1114] ». Lorsqu'un village est majoritairement expulsé, le curé, les vicaires et les sœurs sont systématiquement embarqués. On peut noter que cette recommandation ne concerne pas les pasteurs protestants. D'ailleurs dans les listes des expulsés de novembre 1940, nous n'avons relevé qu'un seul pasteur[1115]. Après les juifs,

[1109]ADM 29J2116, rapport sur les expulsions abbé Etienne Job, curé de Cuvry, 1945.
[1110]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe, 1945.
[1111]ADM 29J1177, lettre de sœur Marie Louise d'Oriocourt, 26 septembre 1940. Elle explique son interrogation par le fait que *«… Nous avons eu la visite de la Gestapo qui nous a posé des questions qui semblent nous annoncer une prochaine expulsion soit de toute la communauté, soit d'une partie seulement. »*
[1112]ADM 29J2107, lettre de l'évêché 2 novembre 1940.
[1113]ADM 29J2111, par exemple, lettre de l'abbé Grosse de Fey à Mgr Schmit, 12 janvier 1941 : *« Mgr, j'aurais pu rester à Fey mais ma conscience m'obligeait à partir avec mes paroissiens. »* ADM 29J2107, rapport sur les expulsions à Vahl et Nébing. Le curé indique à la commission de triage qu'*« il veut accompagner ses paroissiens et partager avec eux les mêmes peines et souffrances comme il a partagé leurs joies au pays ».* ADM 29J2110, lettres des abbés Job de Cuvry et Losson d'Héming à Mgr Schmit. Ils avertissent Mgr Schmit que les habitants de leur commune allaient être expulsés et que par conséquent ils ont décidé de suivre leurs paroissiens.
[1114]Jules Annéser, déjà cité, p. 96. Fac-similé du télégramme envoyé aux *Kreisleiter.*
[1115]ADM 3W70, il s'agit d'Eugène Calme de Metz expulsé le 20 novembre 1940 en Dordogne.

les francophiles et les francophones, c'est bien le clergé catholique que les nazis veulent chasser de Moselle. Les expulsions de novembre leur en donne l'occasion. Le 11 novembre 1940, fête de la Saint-Martin , alors qu'*«à Lorry-lès-Metz, l'abbé Huguet avait dit une messe clandestine à la mémoire des soldats français tombés pendant la Première Guerre mondiale*[1116] », l'opération commence. Méthodiquement, pendant dix jours, les Allemands expulsent vers la France 57 655 Mosellans, soit environ 9% de la population mosellane de novembre 1940[1117], essentiellement des arrondissements de Château-Salins et Metz-campagne. Parmi eux, de nombreux prêtres et religieux.

Dix expulsés viennent à peine de rentrer d'évacuation. En décembre 1940, le journal *Le Lien* publie une liste de 283 prêtres séculiers ayant quitté la Moselle, englobant ceux de l'été et de novembre 1940[1118]. Dans son rapport, Mgr Heintz donne le nombre de 221 prêtres concernés par cette opération[1119] alors que fin 1940, il évoque l'expulsion de *« 300 prêtres(…) et de 80 000 de ses diocésains*[1120]*…».* En 1948, Jules Annéser indique que 268 prêtres séculiers sont expulsés en août-septembre et novembre 1940[1121]. C'est généralement ce nombre qui est publié dans les livres consacrés à la Moselle annexée depuis 1945. D'après le listing établi à partir des archives de l'évêché, nous avons pu établir une liste de 237 prêtres expulsés en novembre, soit environ 26% des prêtres présents[1122]. Sept séminaristes et deux religieux qui sont retournés habiter chez leurs parents[1123] sont embarqués en même temps que les autres membres de leur famille. Nous ne les comptabilisons pas parmi les prêtres expulsés car dans leur cas, c'est bien le hasard de leur résidence, l'expulsion de leur famille où ils demeurent et non leur engagement religieux qui provoquent leur départ.

Calendrier des expulsions de prêtres novembre 1940
(d'après annexe CD2, corpus)

Jour	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Nombre	13	9	4	10	12	9	21	12	9	5	124

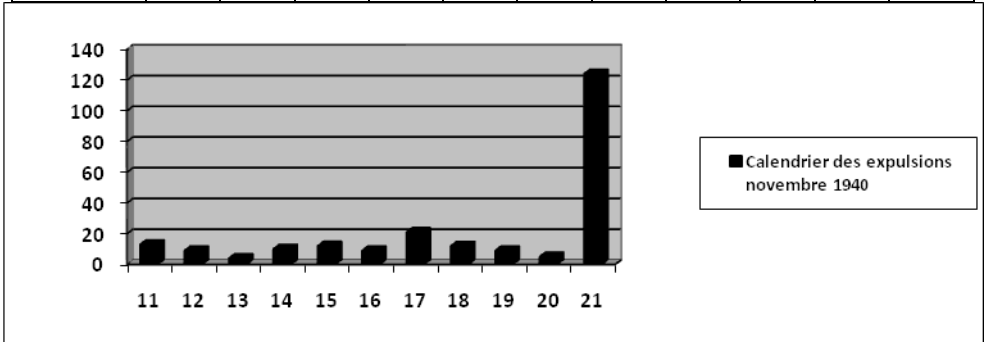

[1116]Témoignage Louis Poinsignon, Lorry-lès-Metz, dans *Le Républicain Lorrain*, 7 septembre 1980.
[1117]*Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 6. Le chiffre varie selon les sources. Par exemple, ADM 3W70-71. Selon les listes nominatives des 66 trains arrivés en gare de Lyon-Brotteaux, le nombre d'expulsés est de 56 264.
[1118]*Le Lien* n°3 décembre 1940, pp. 7-8.
[1119]ADM 29J2079, rapport du 1er février 1942.
[1120]ADM 29J2073, lettre non datée au pape Pie XII.
[1121]Jules Annéser, déjà cité, p. 94.
[1122]Annexe CD2, corpus. Nous avons considéré qu'il y avait 905 prêtres encore présents en novembre 1940. Nous avons soustrait aux 1 243 prêtres recensés les décédés en 1939-40, les prisonniers de guerre non libérés, les non-rentrés, les expulsés d'août-septembre 1940. Par contre, nous avons gardé les membres du clergé régulier qui ont charge de paroisse ou qui ont une fonction dans le diocèse (aumônier, enseignant).
[1123]ADM 3W70, listes nominatives des expulsés de passage en gare de Lyon-Brotteaux.

Il manque 9 prêtres pour lesquels nous savons qu'ils sont expulsés en novembre sans autres précisions de date.

Si le calendrier des expulsions montre bien que des prêtres sont embarqués tous les jours, au gré des expulsions des villages, en même temps que leurs paroissiens, une véritable opération contre le clergé est toutefois orchestrée le 21 novembre, avec 124 prêtres expulsés, soit 54% des prêtres concernés par l'*Aktion* D. « *L'ordre d'évacuation (sic) pour les curés de la contrée a été donné « in globs* » (en totalité) » précise le séminariste Alphonse Goester[1124]. Ce jour-là, Metz est particulièrement visée avec 28 prêtres expulsés. Dans la ville épiscopale ne restent plus que trois curés, quatre chanoines et les aumôniers des communautés religieuses après l'opération[1125]. L'évêché est décapité puisque son vicaire général, Mgr Schmit et ses quatre secrétaires sont expulsés ainsi que la mère de Mgr Heintz, âgée de 80 ans. Bürckel se justifie dans son discours du 30 novembre 1940 à Sarrebruck : « *Le clergé, un deuxième[1126] bastion politique et de culture française, était constitué par les politiciens du chapitre épiscopal de Metz. Ils avaient été nommés à cette place en raison de leurs sentiments à l'égard de la France. Sous prétexte de défendre l'autel, le clergé était un bastion contre le Reich, contre le peuple allemand et contre la paix. Les prêtres ont été expulsés pour que le diocèse soit rétabli dans la situation qui devrait être sienne. On ne peut garantir la paix définitive entre France et Allemagne que si on édifie devant le Westwall de béton et de fer un Westwall de sang germanique[1127] …*».

Curieusement[1128], les Allemands ne suppriment pas totalement l'administration épiscopale alors qu'ils auraient pu avancer, comme cela était prévu dans leur plan, que le rattachement de la Moselle à la Sarre et au Palatinat pour constituer le *Gau Westmark* impliquait le rattachement du diocèse de Metz à celui de Spire. Mais l'annexion est de fait, illégale pour le droit international. Le rattachement de la Moselle au diocèse de Spire aurait été tout aussi illégal et aurait nécessité une décision papale qui ne pouvait s'appuyer sur aucune légalité. Plutôt que de s'encombrer de démarches diplomatiques incertaines, et surtout d'une reconnaissance de facto de l'annexion, les Allemands réduisent les moyens de l'évêché sans les anéantir totalement puisqu'un vicaire général, Mgr Louis, reste à Metz[1129]. Douze ans après le décès de Mgr Louis, Edmond Moppert s'interroge encore : *« Pourquoi Mgr Louis n'est pas expulsé en 1940 ? »* Il défend la thèse que lui aurait rapportée le vicaire d'une protection d'un officier *SS* respectueux de l'homme lettré et cultivé, admiratif de sa bibliothèque, mais aussi d'un projet de nomination à un poste de vicaire général de

[1124]ADM 29J2107, lettre du 14 novembre 1940.
[1125]*Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 14.
[1126]Le premier étant *« les notables »*.
[1127]*NSZ Westmark*, 1er décembre 1940, p. 1. ADM 29J2073, lettre, 9 décembre 1940 : Mgr Heintz est informé de la déclaration de Bürckel concernant le chapitre car elle est publiée dans la presse suisse et transmise via Félix Brecher, professeur de Saint-Clément, refugié à Saint-Genis-Laval (Rhône).
[1128]*Le Lien*, février 1941, p. 6
[1129]Voir sur ce sujet *Le Lien*, février 1941, p. 6.

l'évêque de Spire[1130]. Pourquoi Mgr Louis plutôt que Mgr Schmit ? Mgr Schmit avoue avoir été peu prudent, immodeste, critique, arrogant et cassant[1131]. Une question de personnalité donc. Antoine Sutter émet aussi l'hypothèse que les Allemands auraient eu vent de l'hébergement de Robert Schuman par Mgr Schmit[1132].

Certaines expulsions de prêtres correspondent aux critères des *Aktionen* précédentes : un naturalisé natif de Trêves (Allemagne) et pourtant interné par les Français en mai 1940 ; deux « Français de l'intérieur » nés soit à Paris, soit dans la Meuse ; au moins deux membres de l'association patriotique du Souvenir français. Sept professeurs des Petits séminaires de Montigny et Bitche-Vigneulles et un du Grand séminaire de Metz sont également chassés tout comme un prêtre interné à la prison centrale depuis le 22 octobre. Soixante-quatre abbés viennent d'être démobilisés ou libérés comme prisonniers alsaciens-mosellans, soit plus du quart des mobilisés de 1939. Le fait d'avoir combattu les Allemands a-t-il été un motif d'expulsion[1133] ? Alors pourquoi ne pas avoir expulsé tous les mobilisés libérés ?

L'*Aktion* D vise les zones francophones du département conformément à la volonté de Bürckel de gommer le problème linguistique en Moselle. Aussi, la quasi-totalité des prêtres expulsés en novembre ont leur paroisse située dans la zone francophone, alors même que les prêtres des arrondissements dialectophones sont désormais rentrés d'évacuation. Seuls neuf prêtres expulsés en novembre ont charge d'une paroisse dans la zone dialectophone[1134]. On peut ici signaler que Ferdinand Herzog, conseiller d'arrondissement du canton de Sarralbe qui œuvre avant 1939 dans le parti chrétien-social de Victor Antoni est également expulsé en novembre 1940[1135]. La langue autant que la fonction reste un critère de sélection de cette opération.

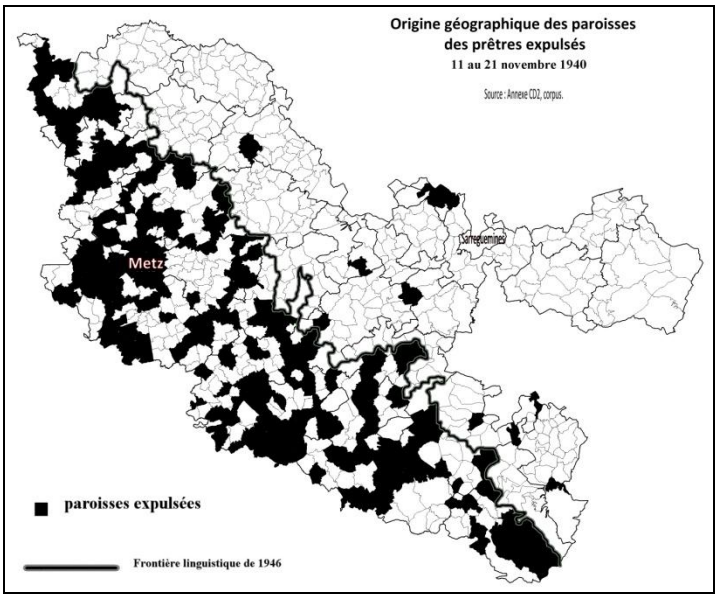

[1130]Edmond Moppert, « Warum Mgr Louis 1940 nicht ausgewiesen wurde ? », dans *L'Ami des Foyers Chrétiens,* 22 juin 1986.
[1131]ADM 19J825, sermon de Mgr Schmit à Lyon, 2 décembre 1940.
[1132]Antoine Sutter, déjà cité, p. 45.
[1133]Annexe CD2, corpus.
[1134]Ibidem.
[1135]Henri Hiegel, « Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945 », dans *Mémoires de l'Académie de Metz*, tome IX, 1980-81.

Comment se déroulent ces expulsions[1136] ?

Des récits figurent dans les revues paroissiales de l'exil, mais c'est surtout dans les courriers des prêtres à leur évêque que l'on peut cerner les circonstances des départs pour certaines paroisses. De plus, immédiatement à la fin de la guerre, l'évêque appelle les prêtres à rédiger un bref mémoire sur le déroulement des expulsions *« pour l'Histoire de notre diocèse »* selon une grille prédéfinie[1137]. Une dizaine de ces récits sont ainsi déposés aux Archives départementales de la Moselle[1138]. Par contre, il n'existe qu'une biographie de prêtre expulsé[1139].

Ainsi, selon les comptes rendus envoyés à leur évêque en décembre 1940, les expulsions bien qu'annoncées et retardées, ce qui permet un minimum de préparation, se font, pour la plupart, dans la panique[1140]. Une partie de l'argent a pu être emportée[1141], mais l'essentiel est soit dépensé au préalable[1142], soit remis à des personnes restantes[1143], soit envoyé à l'évêché, soit déposé dans le coffre-fort de la sacristie[1144], soit confisqué par le *Stillhaltekomissar* pour les œuvres[1145], ou par la police[1146] qui délivre parfois un reçu, avec la promesse qu'ils retrouveront leurs biens en France[1147]. Les archives qui selon les directives de l'évêché ne doivent pas être emportées[1148] sont généralement confisquées par la police ou déposées au *Ortsgruppenleiter*[1149] ou enfermées dans un

[1136]Voir notamment les récits de prêtres dans *Le Lien dans l'Exil*, Montron n°14, 15, 19, 20, 21 mai, juin, novembre, décembre 1942, janvier 1943.
[1137]*Le Lien* n° 28, p. 20.
[1138]ADM 29J2084.
[1139]René Mayeur, *L'hiver le plus long,* Sarreguemines, imprimerie Pierron, 2001.
[1140]ADM 29J2111, lettre du curé Klein 14 décembre 1940 : *« A Salonnes, je n'ai rien emporté de la fabrique parce que les Allemands ne m'ont donné qu'une demi-heure pour me préparer et ils m'ont gardé à vue. Je n'ai même pas enlevé le Saint-Sacrement de l'église. La veille du départ, la police a confisqué les archives de la paroisse mais j'ai pu mettre quelques livres en sûreté relative dans le coffre-fort de la sacristie. »* ; lettre de l'abbé Marx de Saint-Julien-lès-Metz, décembre1940, *« 20 minutes pour partir. »*
[1141]ADM 29J2111, lettres de l'abbé Petry de Marthille, 27 décembre 1940, de l'abbé Velsch de Juville, 16 décembre 1940 ; de l'abbé Christiany de Lorquin, 21 décembre 1940 ; de l'abbé Fasthoffer de Moussey, 23 décembre 1940 ; de l'abbé Simon d'Avricourt, 18 décembre 1940 ; de l'abbé Hennequin de Moyenvic, 28 décembre 1940 ; du curé d'Algrange, 21 décembre 1940 ; du curé des Etangs, non datée ; de l'abbé Arnould de Malaucourt, 30 décembre 1940.
[1142]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Velsch, déjà cité : « *Craignant la confiscation de l'argent, d'accord avec les conseillers, j'avais employé l'argent pour acheter des provisions pour l'hiver en houille, cierges, encens, et charbon, vases et ornements » ;* de X réfugié à Eymoutiers *: « L'argent liquide de la fabrique et des œuvres a été distribué aux pauvres avant le départ… »* ADM 29J2078, lettre de l'archiprêtre de Fénétrange : « *Il y avait quelques centaines de francs dans la caisse de la fabrique que j'ai distribués entre les pauvres de la paroisse. »*
[1143]ADM 29J2111, lettres de l'abbé Adelé, 24 décembre 1940 ; de l'abbé Holveck de Fèves, 14 décembre 1940 ; de l'abbé Simon, déjà cité ; de l'abbé Divot, déjà cité ; du curé de Luttange, non datée ; de l'abbé Henrich, de Burtoncourt, 28 décembre 1940 ; du RP de l'orphelinat de Guénange, 21 décembre 1940 ; de l'abbé Christiany de Lorquin, 21 décembre 1940.
[1144]ADM 29J2111, lettre de X réfugié à Eymoutiers.
[1145]ADM 29J2111, lettre du curé d'Algrange, déjà cité.
[1146]ADM 29J2107, lettres du vicaire de Lassenborn, 14 novembre 1940, du curé de Rurange, 4 novembre 1940 *« les archives envoyées à l'évêché ont été saisies par la police à Hagondange »* ; de l'abbé Flariot, d'Argancy 19 décembre 1940, de l'abbé Winsback de Herny, de l'abbé Muller de Haselbourg, 22 décembre 1940
[1147]ADM 29J2111, lettres de l'abbé Bèche de Hayes, 20 décembre 1940 : « *Tout l'argent de la fabrique et des messes a été déposé par les policiers dans une mallette avec l'inscription « Geld der Kirchengemeinde Haiss-Ungezählt » Quant au coffre-fort contenant les vases sacrés, on m'a demandé de le laisser ouvert et on m'a indiqué qu'on apposerait les scellés sur la porte de la sacristie. » ;* de l'abbé Flariot d'Argancy, 19 décembre 1940 ; de l'abbé Winsback d'Herny, non datée ; de l'abbé Muller de Haselbourg, 22 décembre 1940 ; de l'abbé Jebturt, de Charleville-sous-Bois, non datée ; de l'abbé Benoit d'Augny, 30 décembre 1940 ; du curé de Viviers, 26 février 1941 ; du curé de Norroy, 17 décembre 1940.
[1148]ADM 29J2107, lettre du 2 novembre 1940.
[1149]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Adelé, 24 décembre 1940.

coffre-fort[1150]. Les clés de l'église et du presbytère sont remises aux policiers. Parfois, les policiers demandent que l'église reste ouverte[1151]. A Neufchef[1152] et à Thicourt[1153], les prêtres sont arrêtés alors qu'ils officient pour un enterrement. A Lorquin, le maire intervient auprès du *Kreisleiter* pour que l'archiprêtre ne soit pas expulsé[1154]. Des drapeaux d'associations ou d'églises qui arborent souvent les couleurs tricolores sont parfois camouflés dans les bagages afin de les sauver de la destruction[1155]. Les prêtres très souvent accompagnés d'une bonne ou de leur sœur sont ensuite emmenés généralement en voiture jusqu'à la gare de départ où ils rejoignent leurs ouailles pour être conduits en zone sud via Lyon.

Ces expulsions de novembre touchent aussi de nombreux religieux et religieuses. Dix-huit religieux qui ont charge de paroisse ou une fonction diocésaine sont concernés par les expulsions de novembre[1156]. Ils sont comptabilisés dans les statistiques des prêtres ci-avant et ont subi l'expulsion comme les autres prêtres séculiers. Mais, les Allemands en profitent pour liquider certains établissements tenus par des religieux. Il semblerait que les congrégations qui ont leur maison mère en France sont particulièrement visées à l'exception des sœurs infirmières. Les listes établies à l'arrivée à la gare des Brotteaux par les services de la préfecture de Moselle repliée à Montauban nous informent assez précisément sur ces expulsions, même s'il peut y avoir des loupés ou des personnes qui seraient descendues avant Lyon. Selon ces listes nominatives, 58 religieux sont expulsés au cours de l'*Aktion D* et, comme les prêtres séculiers, principalement au cours de la journée du 21 novembre 1940, soit pour 57% d'entre eux.

Calendrier des expulsions des religieux masculins novembre 1940
(d'après ADM 3W70-71, archives de la préfecture repliée à Montauban)

Jour	13	14	18	19	21
Nombre	1	18	5	1	33

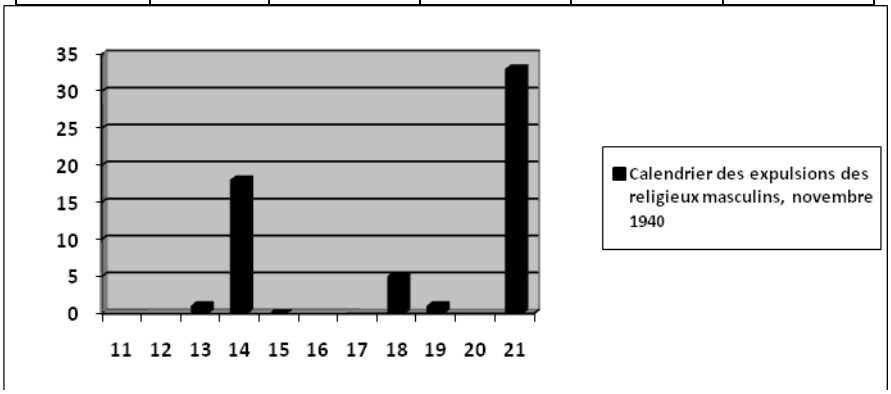

[1150]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Klein, déjà cité.
[1151]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Bèche, déjà cité.
[1152]Pierre Divot, *Neufchef*, Metz, éditions Le Lorrain, 1970, p. 113 et ADM 29J2111, lettre de l'abbé Divot, non datée.
[1153]Témoignage écrit de Pierre Gransdidier, Lesse, 1982.
[1154]ADM 29J2107, lettre de l'archiprêtre de Lorquin, 15 novembre 1940.
[1155]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Kirch de Vatimont à Mgr Schmit, 20 janvier 1941 : « *Mes jeunes gens de Vatimont se sont chargés de sauver nos deux beaux drapeaux tricolores du Sacré-Cœur et de Saint-Martin pour passer la frontière. Nous devions les livrer à la police allemande ce que j'ai refusé. Je les ai cachés*. » *Le Trait d'Union – Le Lorrain*, 29 mars 1941, p. 2. Deux drapeaux scouts messins sont emmenés dans la Loire.
[1156]Annexe CD2, corpus et 3W70-71, liste des arrivées à Lyon-Brotteaux.

Le 11 novembre, les trois capucins de l'ermitage Saint-Jean de Moulins sont expulsés avec sept sœurs[1157]. Le 13, huit frères OMI et treize étudiants d'Augny sont également chassés. Le supérieur, absent d'Augny[1158], se réfugie en Alsace, avant de s'enfuir en France, à Dijon, en décembre[1159]. Le 14 novembre, dix frères de l'orphelinat de Guénange avec 25 enfants nés à « l'intérieur » sont expulsés. Deux frères luxembourgeois et six enfants nés en Alsace-Lorraine peuvent rester. Huit jours plus tard, les deux frères rejoignent la communauté de Bettange au Luxembourg alors que les enfants sont pris en charge par une organisation laïque[1160]. Le 18, cinq maristes d'Aulnois-sur-Seille sont embarqués. Le 21 novembre, dernier jour de l'*Aktion* D, l'opération cible les 17 franciscains de Metz, rue Marchant, les 10 oblats de Metz, les derniers pères de Saint-Clément, les 5 missionnaires de Lorry-Vigneulles. Les frères convers reçoivent l'ordre de demeurer sur place à seule fin de se mettre aux services des policiers qui sont restés. Les archives sont saisies et l'exploitation des terres est offerte à celui des frères qui accepterait de se marier et de s'y établir. Il n'y a pas de volontaire[1161].

Les religieuses sont également touchées par l'*Aktion D.* Une directive de la commission pour les hôpitaux de Metz indique le 17 octobre 1940 que *« des sœurs françaises dont les maisons mères se trouvent en France intérieure sont à remplacer par des organisations de sœurs pures allemandes[1162] »*. Ainsi, 258 sœurs sont répertoriées à leur arrivée à Lyon-Brotteaux entre le 11 et le 21 novembre.

Calendrier des expulsions des sœurs novembre 1940
(d'après ADM 3W70-71, archives de la préfecture repliée à Montauban)

Jour	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Nombre	28	21	4	18	13	9	0	41	10	2	112

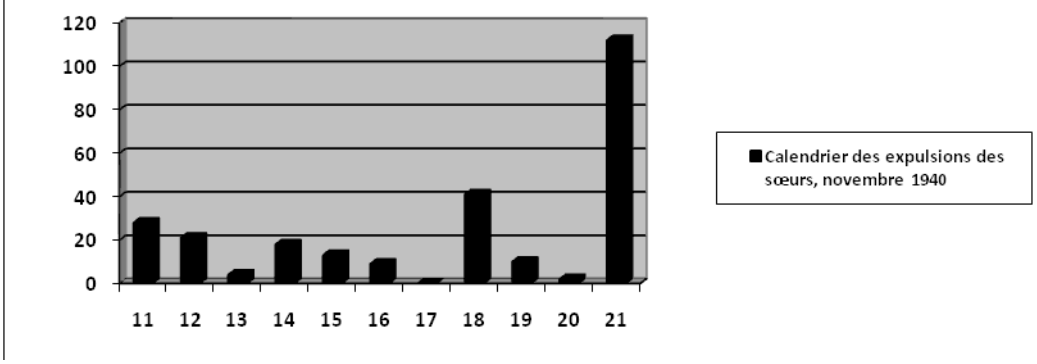

[1157]*Le Lien* n°4, janvier 1941, p. 12.
[1158]Il est à Hampont pour trier et brûler des archives quand le scolasticat est expulsé.
[1159]Alexandre Kayser, déjà cité, pp. 26-31.
[1160]ADM 3W70-71, liste des trains arrivés en gare de Lyon-Brotteaux. Gabriel Schweitzer, « Guénange sous l'occupation ou la vraie figure du R.P. Pierre Husser », dans *Vie et Culture* n°39-2006, p. 45. Gabriel Schweitzer évoque 12 frères et 35 orphelins. *Le Lien* n°4 janvier 1941 évoque également 12 frères et 40 enfants, p. 9. Frère Apollin-Georges, déjà cité, p. 283.
[1161]Bernard et Gérard Le Marec, déjà cités, p. 104.
[1162]ADM 1W47, lettre de la commission des hôpitaux, 17 octobre 1940.

Tous les jours, des sœurs sont embarquées, laissant supposer qu'elles partent en même temps que les communautés villageoises comme le relate sœur Céleste-Marie : *« Sœur Marie Stella et moi, nous avons dû quitter Abreschviller avec 70 familles le 13 novembre 1940*[1163] ». Trois sœurs se trouvent d'ailleurs soit chez leurs parents, soit chez leur frère prêtre au moment des expulsions. Les sœurs de la Croix-Rouge suisse installées à l'hôpital Belle-Isle sont chassées[1164]. Les sœurs de l'hospice Saint-Blaise de Morhange sont expulsées le 19 novembre 1940 ; la deuxième supérieure de Cutting le 20 novembre 1940[1165].

Si beaucoup de petites communautés d'une à cinq sœurs, enseignantes pour la plupart, sont touchées, des opérations d'envergure sont menées contre certains établissements. Trois hospices (Château-salins, Dieuze et Saint-Epvre) sont délestés de leurs sœurs infirmières, soit 20 religieuses. Presque toute la communauté d'Oriocourt, soit 22 sœurs, est embarquée le 18 novembre. Les Allemands auraient bien voulu ne pas expulser celles qui parlaient allemand, la majorité. Seulement cinq sœurs auraient dû être ainsi chassées, mais les sœurs qui ne veulent pas être séparées refusent de rester[1166]. Des religieuses et des vieillards de l'hospice Sainte-Anne-lès-Alberstroff sont expulsés le 21 novembre [1167]. Une grosse opération est dirigée contre les sœurs de Metz, Montigny, Peltre et Scy le dernier jour de l'*Aktion D*. A Peltre, après un faux départ le 19 novembre, 46 religieuses et novices sont finalement conduites à la gare de Metz le 21 novembre. Seules sont autorisées à rester dans la maison mère les sœurs infirmières, les sœurs malades et infirmes, et la supérieure malade et alitée, soit 12 sœurs[1168]. A Metz, parmi les 54 sœurs expulsées le 21, la congrégation de Sainte-Chrétienne, rue Saint-Vincent, est principalement touchée. Toutefois, une sœur autrichienne de la congrégation refuse de partir. D'autres sœurs l'imitent et finalement, elles sont huit à pouvoir rester à condition de préparer les repas de l'école normale à Montigny-lès-Metz[1169]. D'autres sœurs ont pu rester comme à Cuvry, où 4 sœurs s'occupent des vieillards et des infirmes[1170]. Sur 900 sœurs de la congrégation de Sainte-Chrétienne, seulement 146 restent en Moselle dont une centaine âgées de plus de 65 ans[1171].

Si les deux grosses communautés enseignantes de la zone francophone sont durement touchées, celle de Saint-Jean-de-Bassel en zone dialectophone l'est moins, même si les sœurs d'Abreschviller, Berthelming, Beudorf, Bourdonnay, Charly, Lagarde, Lorquin, Marsal, Saint-Epvre, Saint-Georges, et Saint-Quirin, dans la zone francophone, suivent les expulsés. Dans la nuit du 21 au 22 novembre, la *Gestapo* avec des soldats apparemment ivres se présentent au couvent de Saint-Jean-de-Bassel et exigent que 140 sœurs, quasiment tout le couvent, soient expulsées. Les

[1163]ACSJB, non coté, lettre de Bourg-de-Péage, 27 novembre 1940.
[1164]ADM 1W47, Lettre de la DRK de Berlin au professeur Ewig, 18 novembre 1940.
[1165]ADM 29J1177.
[1166]Anonyme déjà cité, pp. 27-28.
[1167]*Le Lien* n°6, mars 1941, p. 14.
[1168]Marie-André, *Il cherchait des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p. 114 et pp. 121-122. ADM 3W70-71, *Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 14 et n°8, mai 1941, p. 18.
[1169]Témoignage de sœur Sainte-Marie Lioba de Sainte-Chrétienne recueilli en 2005 par sœur Anne-Marie.
[1170]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Job de Cuvry, 14 décembre 1940.
[1171]ADM 29J1174, note sur les avoirs de la congrégation Sainte-Chrétienne 1943.

seules tolérées sont les *Reichsdeutsche*. Les deux supérieures marchandent et obtiennent le départ de seulement 50 sœurs. Finalement, 48 sœurs sont embarquées dans deux cars à trois heures du matin et conduites à Metz, mais le dernier train d'expulsés est déjà parti. Elles sont finalement ramenées au couvent. Les sœurs enseignantes se reconvertissent alors en sœurs infirmières. Le 28 novembre, une douzaine d'entre-elles gagnent la France clandestinement et se réfugient à Argentat (Corrèze), Châteauponsac (Haute-Vienne) et Etagnac (Charente)[1172]. A Gélucourt, les deux sœurs infirmières de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel rejoignent leur famille, à Coume et en Alsace[1173].

La cartographie des sœurs expulsées en novembre 1940 montre bien que, à l'instar des prêtres, ce sont les sœurs de la zone francophone qui sont presque exclusivement expulsées.

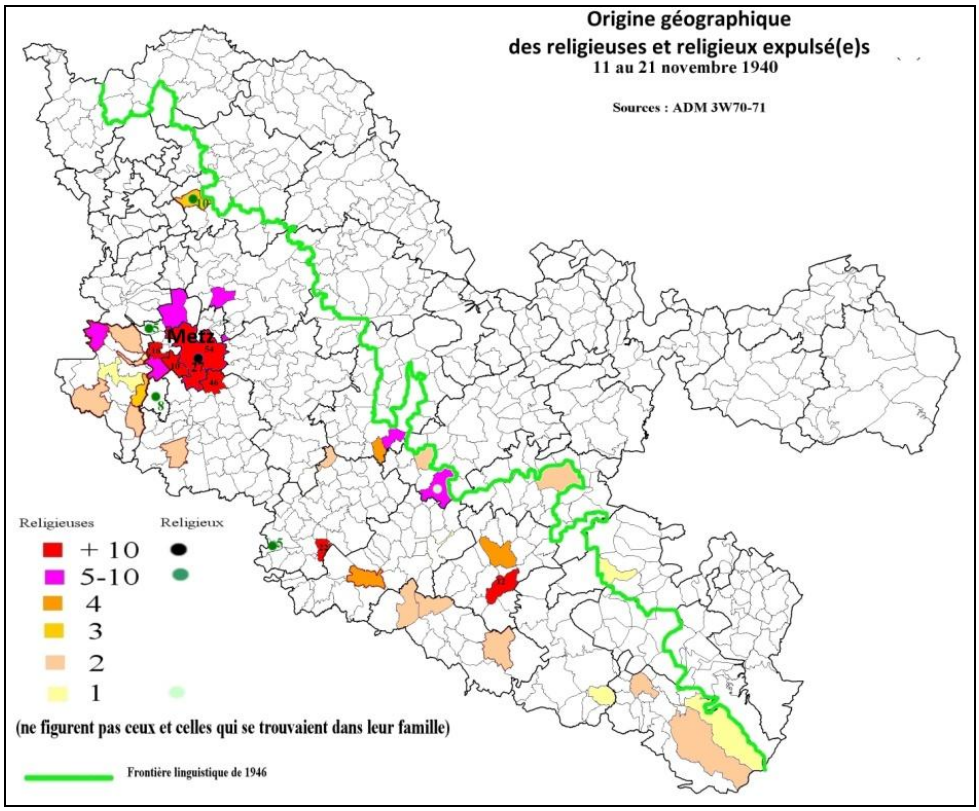

Si ces opérations d'épuration de 1940 ne visent pas spécifiquement le clergé, celui-ci est cependant considérablement touché par ces différentes vagues d'expulsions. D'abord, parce que des prêtres francophiles, voire potentiellement germanophobes, du moins hostiles aux nouveaux maîtres, correspondent aux critères visés par cette mesure. Etre prêtre ne constitue pas une circonstance atténuante permettant d'échapper aux opérations ciblées contre les francophiles, bien au contraire. Puis, lors des départs massifs des paroisses, par consigne de l'évêché, et par une évidence ministérielle, les pasteurs accompagnent leur troupeau. Seulement, dans le flot de l'opération, les autorités nazies en profitent pour liquider, discrètement, sans stigmatisation

[1172]Entretien avec sœur Régis Gérard de Saint-Jean-de–Bassel rencontrée le 17 avril 2012 et sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 136.
[1173]ADM 29J2111, lettre du curé replié à Eymoutiers.

exubérante, et même avec une explication pédagogique, une grande partie du clergé francophone, la curie épiscopale, le chapitre de la cathédrale de Metz, des établissements religieux notamment enseignants et contemplatifs. L'évêque en informe indirectement Pie XII en lui présentant « *l'hommage de sa religieuse vénération et du fidèle attachement des 300 prêtres sur 850 (sic) que compte le diocèse de Metz, des nombreux religieux et religieuses, des 80 000 environ de ses diocésains qui ont été expulsés par les autorités allemandes à cause de leur attachement à la Mère Patrie et à la Saint-Eglise catholique*[1174] *…*».

Les expulsions de novembre 1940 précèdent un plan de colonisation par des colons sarrois et palatins, des *Siedler* car la volonté politique de Bürckel est bien de brasser la population avec d'autres habitants : *« Dans la répartition des agriculteurs, dans les différents endroits, il y aura lieu d'atteindre, si possible et pour chaque endroit, au plus 1/4 de Lorrains et au moins 3/4 de cultivateurs sarrois à installer*[1175] *»*. Au 15 décembre 1940, 2 550 familles de colons, dont des Bitchois sont comptabilisées en Moselle[1176]. Malgré quelques témoignages indiquant que dans certains villages, des protestants et des catholiques se côtoient pour la première fois, les grands équilibres religieux d'avant-guerre ne sont pas bouleversés pour autant par les expulsions suivies de l'apport de populations extérieures, puisque les colons sont majoritairement des Sarrois, pour l'essentiel catholiques[1177]. D'autres colons venus de Bessarabie et de Bucovine[1178] majoritairement chrétiens, catholiques ou orthodoxes complètent le dispositif. Seule la présence de Palatins majoritairement protestants[1179] peut modestement diminuer la proportion des catholiques en Moselle, surtout dans certains villages dépeuplés.

Si l'élimination d'éléments francophiles demeure un des objectifs de cette épuration, les Allemands ont bien voulu disloquer les forces d'encadrement du clergé, et rendre ainsi difficile matériellement les ministères, et ainsi réduire leur influence. Les expulsions désorganisent les paroisses et compliquent l'apostolat en Moselle. Le déséquilibre comptable entre le nombre de paroissiens restés, les 3/4, et le nombre de membres du clergé toujours présents en Moselle annexée, moins de la moitié, provoquent inévitablement des situations pastorales difficiles.

[1174]Cité par Antoine Sutter, déjà cité, p. 47.
[1175]ADM 1W64, compte rendu, réunion du 28 octobre 1940.
[1176]ADM 2W334, état statistique, colonisation.
[1177]*Chef der Ziwilverwaltung (CdZ), Gemeindeverzeichnis für die Westmark*, Sarrebruck 1941, p. 20. En Sarre, les catholiques représentent à cette époque 72% de la population, plaçant ce *Land* parmi ceux ayant le plus de catholiques du *Reich* avec la Bavière.
[1178]Actuellement respectivement en Moldavie et en Roumanie-Ukraine.
[1179]CdZ, déjà cité, p. 20. Les catholiques ne représentent que 42% des Palatins.

Situation du diocèse de Metz, 1er mars 1943[1180]	
Evêché	6
Chanoines de la cathédrale	4
Professeurs des séminaires	6
Archiprêtres	33
Prêtres	27
Curés auxiliaires	370
Vicaires	63
Ecclesiastiques de maison	5
Ecclésiastiques retraités	35
Administration épiscopale	5
Total	**496**

Cent quarante et un prêtres binent dans une autre paroisse, 49 dans trois paroisses[1181]. Par exemple, dans le canton de Lorquin, en novembre 1940, il n'y a plus que 3 prêtres sur 10[1182]. La *Gestapo* estime avoir atteint ses objectifs : les expulsions imposent « *à l'ensemble du clergé une répartition pesante du travail. La situation du clergé depuis août 1940 a été obligatoirement affaiblie de 60% par laquelle en particulier elle a obligatoirement perdu les têtes. Suite aux manques de force, des difficultés particulièrement pour gérer l'administration du service des messes et du catéchisme sont apparues. Dans beaucoup de communes actuellement aucune instruction d'église ne peut être dispensée. Pour l'application des services de l'église, la grande majorité du clergé a reçu une autorisation exceptionnelle pour célébrer deux ou trois messes par jour*[1183] ». En même temps, un tiers de la population est absente de la Moselle. Des arrondissements sont vidés à plus de 70%. Malgré tout, les prêtres ont à cœur de vouloir assumer leur tâche ministérielle sur tout le territoire dont ils ont la charge, même si leurs paroissiens sont peu nombreux. Cette mesure d'épuration politico-linguistico-religieuse est particulière à la Moselle. Même s'il expulse 135 prêtres diocésains du diocèse de Strasbourg[1184] qui réunit les deux départements alsaciens, Robert Wagner, *Gauleiter* d'Alsace, n'exploite pas avec la même proportion que son homologue mosellan l'arme des expulsions pour disloquer l'Eglise d'Alsace.

En décembre 1940, la Moselle catholique est bicéphale[1185], coupée en deux.

Selon les sources, les estimations de Mosellans, de prêtres et de religieux transférés en France divergent[1186]. D'après un rapport de Mgr Louis de 1942, 200 000 catholiques mosellans ont

[1180]ADM 29J, état statisque.
[1181]ADM 29J, état statistique.
[1182]ADM 2107, lettre de l'archiprêtre de Lorquin, 15 novembre 1940.
[1183]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er semaine août 1941.
[1184]René Epp, déjà cité, p.39.
[1185]*Schematismus* de 1940. Revue *Saisons d'Alsace* n°105 septembre 1989, p.122. BDK R 43 II/1339 fol. 163, rapport du général SS Dunkern 2 avril 1943 cité par Dieter Wolfanger, déjà cité, p.125. *Le Lien,* décembre 1940. Henri Hiegel, déjà cité, p. 82. Il parle de 287 prêtres séculiers et 150 prêtres réguliers expulsés. ADR 40W40, lettre, 5 octobre 1941 et ADM 1W297, lettres de Barth, décembre 1942. Jean Pélissier, *Pour Dieu et la patrie, prêtres et religieux victimes des nazis,* éditions Bonne Presse, Paris 1946, p. 167. ADM, BH 11414, selon l'abbé Metzinger.
[1186]Jules Annéser, déjà cité, p.94. *Le Lien* décembre 1940 et juin 1941. ADM 3W26, rapport août 1941. AEM, lettre du chanoine Minni, juillet 1973 : 393 séculiers et 36 réguliers expulsés et déportés ; 19 séculiers et 4 réguliers quittent volontairement la Moselle. Les chiffres du chanoine Minni sont repris dans différentes ouvrages sur la Moselle. Jean Pélissier, *Pour Dieu et la patrie, prêtres et religieux victimes des nazis,* Paris, éditions Bonne Presse, 1946, p. 167.

quitté le diocèse ainsi que 423 prêtres, soit 50% du clergé régulier de 1939[1187]. Nous avons établi un tableau synthétique estimatif en fonction des situations de transfert, mais il est souvent difficile de délier la logique de certaines comptabilités, surtout pour les religieux et les religieuses, en fonction de leur situation de diocésains ou non. Pour les prêtres, nous nous en tenons à notre évaluation en fonction de la liste établie en annexe.

Proportion d'expatriés par rapport à la population mosellane de 1939				
	Population	Prêtres	Religieux	Religieuses
Total 1939	685 000	893[1188]	293	2 580
Total des « expatriés » en France non annexée	+ de 185 136	519	114[1189]	700[1190]
% « d'expatriés » par rapport à la population de 1939	27	58	38,9	27

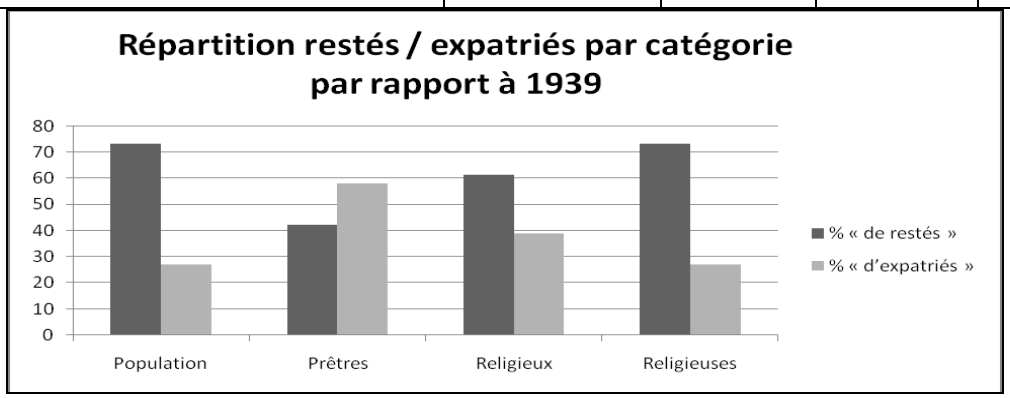

Estimation chiffrée des transferts vers la France juillet 1940-janvier 1943				
	Population	**Prêtres**	**Religieux**	**Religieuses**
Evacués non rentrés	70 000	21	?	?
Evacués refoulés[1191]	23 953	0	0	0
Démobilisés non rentrés	?	13	?	0
Expulsés juillet 1940 [1192]	1 131	0	0	0
Expulsés août-septembre 1940[1193]	23 079	59	+ de 7	+ de 200
Expulsée novembre 1940[1194]	57 655	304	33	112
Optants volontaires avril-mai 1941[1195]	7 818	0	0	1
Expulsés juin 1941-janvier 1943[1196]	+ de 1 500	102	?	?
Evadés juillet 1940-janvier 1943	?	20	?	+ de 100

[1187]ADM 1W778
[1188]Ce nombre est celui des prêtres diocésains figurant dans le S*chematismus* de 1940. Il n'intègre pas les prêtres décédés en 1939-40 ni le clergé régulier qui s'est mis au service du diocèse en 1939-41.
[1189]Selon Jean Pélissier, déjà cité, p. 167.
[1190]ADM, BH 11414, selon l'abbé Metzinger.
[1191]Revue *Saisons d'Alsace*, n°105 septembre 1989, p. 122.
[1192]BDK R 43 II/1339 fol. 163, rapport du général *SS* Dunkern 2 avril 1943 cité par Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 125.
[1193]Ibidem
[1194]*Le Lien*, décembre 1940. Henri Hiegel, déjà cité, p. 82. Il parle de 287 prêtres séculiers et 150 prêtres réguliers expulsés.
[1195]BDK R 43 II/1339 fol. 163, rapport du général Dunkern, déjà cité.
[1196]ADR 40W40, lettre, 5 octobre 1941 et ADM 1W297, lettres de Barth, décembre 1942.

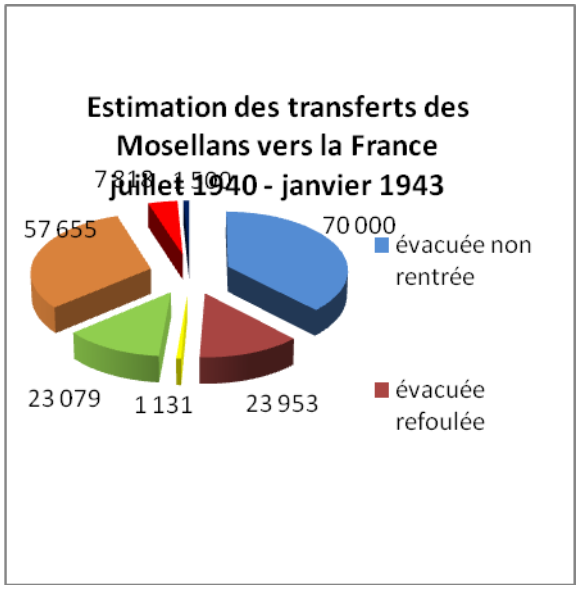

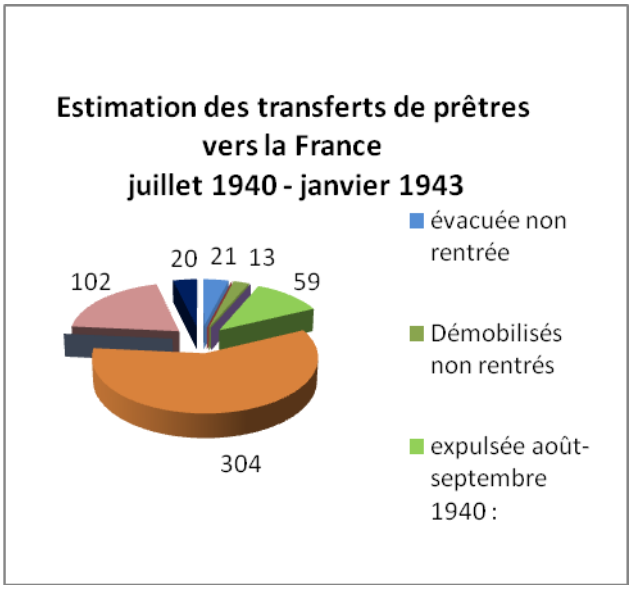

Vingt-sept pour cent, plus du quart de la population mosellane, et donc quasiment autant de catholiques, 58% soit plus de la moitié des prêtres mosellans accompagnés de l'évêque et de la presque totalité de l'évêché, 28,3% soit plus du quart des religieux du diocèse de Metz ne se trouvent donc plus, en août 1941, en Moselle, mais en France non occupée.

L'essentiel des catholiques mosellans reste en Moselle annexée par un Etat totalitaire qui cherche à réduire l'influence de l'Eglise par des mesures coercitives. A l'inverse, le clergé mosellan est majoritairement hors de Moselle. Avec un quart de ses paroissiens dispersés particulièrement en zone sud loin de ses terres séculaires, il va devoir s'adapter à sa nouvelle vie dans une France déchristianisée et dans une France qui expérimente un nouveau régime, l'Etat Français.

Déjà atypique par sa vitalité dans une France déchristianisée, l'Eglise mosellane connaît un destin original, quasi-unique en France. C'est cette bicéphalie qu'il nous faut maintenant étudier et analyser.

Deuxième partie

Une Eglise bicéphale

Chapitre A : En terre annexée

A-1 Un diocèse toujours existant

A1-1-Echec de la fusion des diocèses de Metz et Spire

L'expulsion de l'évêque ne signifie pas la disparition automatique de l'évêché de Metz. En théorie, Mgr Heintz reste l'évêque du diocèse de Metz qui, officiellement, n'a pas disparu. Mgr Louis, estime encore en 1942 que « *le concordat de 1801 est toujours en vigueur mais il n'est plus considéré comme existant. En pratique, le diocèse est encore reconnu, par exemple sur les formulaires intitulés* Beitragsordnung im Bereich der Diözese Metz, *les contributions cultuelles du diocèse de Metz*[1197]. » Sur les catéchismes de 1941, il est aussi indiqué : « *Katechismus der Diözese Metz*[1198] ». Mais même si l'évêque arrive à garder des liens officieux[1199] avec la Moselle, même s'il arrive à se tenir informé sur *« là-bas*[1200] *»*, notamment par les Mosellans qui transitent régulièrement par Lyon ou par la presse locale qu'il réussit à obtenir, il lui est quasi impossible d'administrer son diocèse en Moselle depuis Lyon. Les Allemands lui interdisent d'exercer son ministère quasi officiellement à compter du 15 octobre 1940[1201] et de correspondre avec ses vicaires généraux restés en Moselle. D'ailleurs, l'annexion isole le département avec lequel la correspondance est régulièrement suspendue et de toute façon censurée.

Or le canon 429 du Code de droit canonique de 1917 prévoit que lorsqu'« *un évêque ne peut communiquer avec ses diocésains, même par lettres et, est pour ce motif incapable de gouverner son diocèse, on s'en tient aux dispositions prises par le Saint-Siège, à défaut desquelles le gouvernement du diocèse revient au vicaire général ou à un ecclésiastique délégué par l'évêque*[1202] ». Aussi, Valerio Valeri, nonce apostolique[1203] en France, conseille à Mgr Heintz en septembre 1940 de déléguer tous ses pouvoirs à ses deux vicaires. Il suggère également au Saint-Siège de nommer un administrateur apostolique. Mais étant donné les difficultés de communication

[1197]ADM 29J1778, rapport de Mgr Louis sur le diocèse de Metz en 1942.
[1198]Ascomémo, catéchismes, 1941.
[1199]ADM 3W26, lettres du commissaire spécial, Lyon, 12 mars 1942 ; du sous-préfet de Château-Salins replié à Lyon, 21 mars 1942 ; du préfet Bourrat à Montauban, 26 mars 1942. Selon ces lettres, Henri Feyel, marchand de caoutchouc à Metz, sert d'agent de liaison entre Mgr Heintz et Mgr Louis. En 1942, il aurait effectué trois voyages aller-retour Metz-Lyon. Mais différents rapports présentent cet agent de liaison comme missionné par les Allemands pour encourager le retour de certaines personnalités en Moselle. Mgr Heintz en est informé par le préfet Bourrat. ADM 29J2074, lettre d'Henri Feyel, 2 novembre 1945 : « *Le 2 avril 1943, la* Gestapo *me met en mandat d'arrêt levé 4 mois plus tard après payement d'une caution de 20 000 RM car j'avais rencontré l'évêque de Metz à Lyon et transporté des lettres.* » Mgr Heintz confirme que la *Gestapo* avait réussi *« à connaître sa rencontre avec moi ».*
[1200]Rubrique figurant dans le journal *Le Lien* initié par Mgr Heintz à Lyon à partir de novembre 1940.
[1201]ADM 3W25, lettre du directeur général des services d'Alsace et de Lorraine à Périgueux, 19 février 1941. Information révélée par Radio-Vatican.
[1202]Adrien Cance, *Le code de droit canonique*, Paris, éditions Gabalda, 1938, p. 388.
[1203]Le nonce apostolique assure le lien entre Rome et l'Eglise de France et joue le rôle d'ambassadeur du Saint-Siège en France. Valerio Valeri a été nommé en France le 11 juillet 1936. Il reste à ce poste jusque fin 1944.

entre l'évêque et ses vicaires, le nonce demande au Saint-Siège de les en informer directement[1204]. Malgré le fait qu'il *« ne soit pas très agréé par les autorités allemandes[1205] »*, Mgr Léon Schmit est ainsi nommé administrateur apostolique pour la période pendant laquelle Mgr Heintz est absent de son diocèse sans que le décret de nomination soit publié car le moment est jugé inopportun[1206].

Mgr Schmit administre donc le diocèse de Metz pendant deux mois. Il publie ainsi en octobre 1940 le premier numéro de l'*Amtliche Mitteilungen des Bischöflichen Ordinariats Metz[1207]*, de Metz, qui se veut être la continuité des *Communications officielles de l'évêché de Metz* suspendues depuis juillet. Ce bulletin mensuel imprimé sur les rotatives du *Lorrain* est toléré par les autorités allemandes. Il est destiné uniquement aux prêtres pour leur communiquer les instructions relatives à leur ministère. Il paraît régulièrement, sans interruption, jusqu'en août 1944. Jusqu'à son expulsion, Mgr Schmit prononce trois sermons. A l'occasion du troisième anniversaire de la mort de Mgr Pelt, il fait le bilan des mesures anticléricales : *« Il* - Mgr Pelt - *ne doit pas être indifférent à la situation de son diocèse : Grand séminaire supprimé et exilé, Petit séminaire fermé, collèges et pensionnats, écoles catholiques interdits, couvents, religieuses et religieux expulsés, prédication paralysée, curés expulsés. Il ne reste que l'église, le presbytère et le catéchisme. Plus d'œuvres, plus d'Action catholique du jour au lendemain, sans avertissement, sans lutte, sans résistance, inutile d'ailleurs…».* Le 5 octobre, il annonce le rôle à jouer par le clergé dans le nouveau contexte de l'annexion : *«… Si le clergé tient bon, le peuple tiendra aussi… J'ai moi-même charge de prêtres, au-delà de 800 qui ont une mission toute nouvelle à remplir, à s'adapter à des circonstances nouvelles, difficiles, à se sanctifier davantage pour les autres, à éviter plus que jamais le scandale, ses fautes de caractère ».* Le 3 novembre, il fait part de son optimisme quant au devenir de l'Eglise malgré les persécutions. *« C'est bien la tempête qui menace les Lorrains, l'exil, la ruine, la misère, le désespoir et ils savent que la prière ne pourra pas les sauver mais qu'elle n'est pas peine perdue non plus. C'est un monde qui s'écroule et qui prépare un autre monde... Je sais que son royaume est exposé à la tempête, au naufrage partiel, aux persécutions - mais que l'Eglise ne périra pas, que la puissance est toujours la même, mais qu'il réserve le choix du moment et de la manière et que toute la vie doit servir à l'éternité et n'est qu'une préparation à la mort[1208]…».* Le 27 octobre, il est convoqué avec Mgr Louis au palais de justice de Metz où un délégué aux affaires religieuses leur demande ce qu'il pense de l'ordonnance du 8 octobre sur la création d'un *Kirchenbeitra*g, une contribution obligatoire pour l'Eglise à verser par les paroissiens. Face aux objections, leur interlocuteur évoque l'expérience mise en place par Bürckel en Autriche, tant et si bien que Mgr Schmit se rapproche de l'évêché de Vienne pour en savoir plus. Cela en reste là puisque Mgr Schmit est expulsé le 21 novembre 1940 avec tout le chapitre épiscopal, sauf Mgr

[1204]ADM 29J1106, lettre de la nonciature apostolique à Vichy, 13 septembre 1940.
[1205]ADM 29J1106, lettre de la nonciature apostolique à Vichy, 20 septembre 1940.
[1206]ADM 29J1106, lettres de la nonciature apostolique à Vichy, 12 et 31 octobre 1940.
[1207]Ascomémo, collection complète octobre 1940–août 1944.
[1208]ADM 19J825, sermons de Mgr Schmit.

Louis, vicaire général que les Allemands laissent paradoxalement à Metz. La charge d'administrateur apostolique lui est alors transférée. Il s'adresse au nonce apostolique de Berlin pour confirmer le personnel épiscopal à leur poste[1209]. Rapidement, Mgr Louis nomme des abbés en remplacement des secrétaires épiscopaux expulsés afin de pouvoir continuer à gérer le diocèse et réorganise l'évêché comme suit[1210] :

Organisation de l'évêché
novembre 1940-octobre 1944

Administrateur du diocèse au nom de l'évêque Heintz :
Albert Louis nommé le 21 novembre 1940 par Mgr Heintz[1211].

Le personnel suivant est nommé par Mgr Louis :
Vicaire général : Henri Herrig nommé le 26 novembre 1940
Secrétaire général : André Thiel nommé le 26 novembre 1940
Secrétaires : Victor Schmitt, professeur au collège de Bitche, nommé le 1er décembre 1940[1212].
Victor Leitner, ordonné à Spire le 5 juillet 1942, nommé le 29 juillet 1942[1213].
Trésorier : chanoine François Schmitt, curé de Basse-Rentgen.

Mais, Bürckel ne pense pas laisser subsister le diocèse de Metz en tant qu'entité autonome. Le chef de la Chancellerie du parti nazi *NSDAP*, Rudolf Hess, le ministre des Cultes Kerrl et le *Reichsführer SS* Himmler sont d'avis que provisoirement et pour la durée de la guerre les diocèses de Spire et de Metz doivent être unifiés. Bürckel approuve cette instruction qui correspond entièrement à son plan[1214].

Le 31 octobre 1940, Martin Bormann, secrétaire de Rudolf Hess, signe une lettre adressée au bureau des Affaires étrangères indiquant que « *les sièges épiscopaux de Strasbourg et Metz étant vacants, le Gauleiter Bürckel a l'intention de ne pas autoriser à l'avenir l'installation en Lorraine d'un évêque attitré. Le* Führer *a totalement approuvé ce point de vue... En conséquence, je vous prie au cas où le Vatican vous contacterait au sujet d'une nouvelle occupation des évêchés de Strasbourg et Metz de vous opposer à une telle réattribution. L'évêché de Metz pourra être co-administré par celui de Spire… Ultérieurement Metz et Spire pourront être réunis en un diocèse. Du point de vue du Reich, une telle solution serait avantageuse* ». Bormann aspire à une standardisation des règles épiscopales, en donnant pour exemple la fusion du diocèse d'Eupen et Malmédy (Belgique) avec celui de Liège en avril 1925 et le transfert de la gestion en 1940 des deux cantons belges au diocèse d'Aix-la-Chapelle en Allemagne, Eupen-Malmédy étant annexés au *Reich*. On sait à Berlin qu'une telle décision ne peut être prise que par le Vatican. Cependant, sans

[1209]ADM 29J2118, lettre de Mgr Louis, 26 février 1942.
[1210]Ascomémo : *Personnal-Stand der Geistlichkeit der Diozese Metz*, avril 1941, p. 2, ronéotypé, et *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la Deuxième Guerre mondiale 1939-1945*, anonyme, non daté, p. 9, dactylographié.
[1211]Antoine Sutter, déjà cité, p. 57. Dans une lettre du 3 septembre 1942, Mgr Heintz écrit que *« Mgr Louis ne tient ses pouvoirs que de moi seul »*.
[1212]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1949-65.
[1213]Témoignage oral de Victor Leitner, Metz, août 2011.
[1214]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 470.

attendre une décision papale, l'administration allemande chargée du culte en Moselle propose de demander dès le 30 octobre à l'évêque de Spire la prise en charge du diocèse de Metz et de faire publier cette décision dans les journaux *Metzer-Zeitung* et *Deutsche Front* pour « *contrer une éventuelle propagande ennemie et informer la population que malgré la fusion, elle ne sera pas privée d'évêque*[1215] ». Mais Bormann ne donne pas son accord à cette proposition car il pense qu'il n'est pas « *opportun pour des raisons tactiques que le Reich demande immédiatement cette fusion au Vatican*[1216] ».

D'accord avec lui, le *Ministerialrat,* le conseiller ministériel, aux affaires religieuses Krüger estime qu'il n'est pas nécessaire de promulguer une ordonnance pour entériner une telle décision car « *l'Etat s'engagerait trop dans le domaine de l'Eglise*» et qu'un courrier suffirait. Cependant, il veut « *veiller au fait que l'évêque de Spire soit nommé avec tous les droits d'un évêque diocésain* » et espère que « *l'Eglise réalisera immédiatement et totalement l'annexion de la Lorraine à l'évêché de Spire* ». Toutefois, il est conscient que « *cela n'est pas compatible avec les pratiques de l'Eglise*[1217] ».

Les expulsions mettent un temps en suspends ces projets de fusion. Mais, le 30 novembre 1940, Bürckel proclame à Sarrebruck la suppression du diocèse de Metz et son intégration à celui de Spire : « *Après qu'il a été démontré formellement qu'au sein du chapitre de l'évêché de Metz l'on persistait à entretenir la vieille politique de haine et d'inimitié à l'égard du peuple allemand et du Troisième Reich, je me suis vu dans l'obligation de supprimer le diocèse de Metz dans sa forme actuelle et dans son esprit actuel. Je ne supporterai à aucun prix que des ennemis du peuple et du Reich résident à Metz en tant qu'évêque et chanoines pour essayer de frustrer la population de sa paix tant désirée*[1218] ». Un peu partout, cette suppression annoncée par Bürckel est entérinée. Ainsi, même dans *l'Almanach* - catholique - *de la Bonne Presse* à Paris, l'évêque de Metz - et Strasbourg - ne figure plus dans la liste des évêques français, comme si le diocèse de Metz n'existait plus. Le 18 janvier 1941, le journal de Berne (Suisse) *Neue Berner Nachrichten* publie un article sur *« la réorganisation cultuelle en Alsace-Lorraine »* où est dénoncée la disparition des évêchés de Metz et Strasbourg. Quant au Vatican, bien que constamment tenu au courant des évènements par ses évêques exilés, il n'intervient jamais officiellement. Il se contente d'une seule émission radiophonique, le 20 décembre 1940, à destination des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne pour attirer leur attention sur *« la situation désespérée de la chrétienté en Alsace-Lorraine* ». Mais sur le plan juridique, il ne fait aucune protestation, aucune obstruction ou opposition[1219].

Le discours de Bürckel est pris pour règle légale par l'administration et les politiques locaux. Ainsi, le 3 décembre, lorsque François Schmitt, nouveau trésorier au palais épiscopal nommé par

[1215]ADM 1W6, lettre du *Kirchenreferat*, 30 octobre 1940.
[1216]ADM 1W6, lettre de Martin Bormann, 31 octobre 1940.
[1217]ADM 1W6, lettres de Krüger, 22 novembre 1940 et 6 janvier 1941.
[1218]*NSZ Westmark*, 1er décembre 1940, p. 1.
[1219]Eugène Schaeffer, *L'Alsace et la Lorraine 1940-1945, leur occupation en droit et en fait,* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1953, p. 123.

Mgr Louis, se rend dans les services administratifs pour se renseigner sur la contribution cultuelle, on refuse de traiter avec lui, car il est jugé illégitime. De même, l'abbé Victor Mourer nommé curé de Bénestroff par Mgr Louis se voit interdire l'accès à l'église par le maire sous prétexte que l'évêché est dissous[1220]. Mais les instances religieuses de Metz ne reconnaissent pas la dissolution du diocèse et interprètent la déclaration de Bürckel dans le sens que seul le chapitre de la cathédrale de Metz et non l'évêché est désormais dissous. Mgr Louis signifie ainsi à l'abbé Mourer que sa nomination est légitime « *en accord avec le chef de l'administration civile auquel la liste des nominations effectuées a été présentée. Il n'a absolument pas été question d'une suppression de l'évêché de Metz*[1221] ». Mgr Louis qui signait d'habitude ses courriers simplement avec *« Le vicaire général »* signe désormais avec *« Le vicaire général de l'Ordinariat épiscopal »*, c'est-à-dire une personnalité juridique équivalente au titulaire du diocèse. A partir du 4 décembre 1940, des courriers envoyés depuis l'évêché portent l'entête *« Ordinariat épiscopal de Metz »*. L'administration allemande considère la constitution d'une nouvelle administration épiscopale et sa position de non-reconnaissance de la dissolution de l'évêché comme *« arrogante »* et propose la saisie des biens de l'évêché par le *SD*[1222], mais cette proposition reste sans suite. Si en droit international et en droit canonique, le diocèse de Metz existe toujours, dans les faits, son existence est bien précaire.

En effet, le 6 décembre 1940, le *Landrat* Karl Barth, chef de l'administration civile en Moselle, écrit à l'évêque de Spire, Mgr Sebastian : « *Etant sûr que l'évêque de Metz ne rentrera plus en Lorraine, il paraît nécessaire de réglementer de manière nouvelle l'administration ecclésiastique jusqu'à ce que des dispositions définitives puissent être prises. Vu les liens administratifs existant entre la Sarre, le Palatinat et la Lorraine, je vous prie de vous charger également du diocèse de Metz. Je vous considère dès à présent comme le représentant responsable du diocèse de Metz, et, en conséquence, vous adresserai toutes les ordonnances le concernant*[1223] ». Mais s'appuyant sur le droit canon, Mgr Sebastian répond de façon malicieuse ne pas pouvoir accepter la fonction : « *Je puis supposer que les pouvoirs prévus par le droit canonique ont été obtenus du Saint-Siège, du nonce apostolique à Berlin ou de l'évêque de Metz actuel. Car aucun évêque, sans ces facultés, ne peut exercer des fonctions pontificales dans un autre diocèse, qui aient valeur juridique, sans oublier qu'il s'exposerait à des censures canoniques. Ainsi faut-il des documents écrits du Saint-Siège ou du nonce, pour que le diocèse de Metz puisse être administré d'ici. A mon sens, il ne m'appartient pas de procurer ces documents*[1224] ».

Face à l'attitude légaliste de Mgr Sebastian, le *Gauleiter* convoque le 30 janvier 1941 Mgr Schneikert, représentant l'évêque de Spire, et Mgr Louis pour leur expliquer sa politique religieuse.

[1220]ADM 1W6, lettre, 6 décembre 1940.
[1221]ADM 1W6, lettre, 3 décembre 1940.
[1222]ADM 1W6, lettre, 6 décembre 1940.
[1223]ADM 1W6, lettre de Barth, 6 décembre 1940.
[1224]ADM 1W6, lettre, 9 décembre 1940.

Mgr Louis lui rappelle ses discours sur la dissolution de l'évêché de Metz et l'existence du concordat allemand de septembre 1933[1225] qui stipule qu'en cas d'occupation par l'Allemagne d'un pays ayant un concordat particulier, ce dernier resterait en vigueur. Or depuis le 2 juillet 1940, le concordat de 1801 et les articles organiques de 1802, toujours valables en Moselle, ne sont plus reconnus par les autorités allemandes[1226]. « *Le Concordat n'est pas valable ici. Ici, ne comptent que mes ordonnances*[1227] *!* », lui rétorque le *Gauleiter*. Le Concordat est donc dénoncé unilatéralement. L'émetteur du Vatican a manifestement rapporté à plusieurs reprises des nouvelles sur la situation de l'Eglise en Moselle mais il n'y a pas eu de protestations officielles contre la rupture illégale du concordat si bien qu'ait pu naître, selon Dieter Wolfanger, le sentiment que le pape avait reconnu par son silence la souveraineté allemande sur l'Alsace-Lorraine[1228].

Alors, le concordat allemand doit-il s'appliquer en Moselle ?

Hitler l'affirme : *« tenant compte de l'état de guerre,… je n'ai montré aucun empressement lorsque le Vatican a prétendu étendre la validité du concordat aux territoires récemment entrés dans le Reich. Actuellement, il n'existe aucun accord formel réglant la situation de l'Eglise notamment en Alsace et en Lorraine. Dans toutes ces régions, les rapports avec l'Eglise donnent lieu à un modus vivendi sur le plan local. Par conséquent, si le nonce tente d'intervenir auprès du ministre des Affaires étrangères en vue d'exercer une quelconque influence sur la situation religieuse dans les nouveaux territoires du Reich, il n'y a qu'à l'éconduire. Il s'agit de lui faire comprendre qu'en l'absence d'un concordat particulier, les affaires ecclésiastiques dans chacune de ces régions ne doivent être évoquées qu'entre les représentants du Reich et le plus haut membre du clergé local*[1229] ». Mgr Schneikert suggère alors à Bürckel de s'adresser plutôt au ministère des Affaires étrangères qui pourra en référer au Vatican, ce que Bürckel refuse. La seule chose qu'il s'autorise à faire, c'est de considérer Mgr Louis comme délégué de l'évêque de Spire. Le *Gauleiter* envisage des mutations de prêtres au sein de tout le diocèse, à savoir la mutation de prêtres mosellans vers la *Saarpfalz* et la mutation de prêtres de la *Saarpfalz* vers la Moselle[1230]. Cette dernière proposition n'est finalement jamais appliquée. Mgr Louis rend compte de cet entretien à Mgr Heintz par ces mots en latin : *« Graoully vidi et in faciem restiti », J'ai vu le Graoully*[1231] *et j'ai résisté en faisant face ».* La référence à saint Clément est claire : d'ordinaire, on n'affronte pas le

[1225]Edmond Vermeil, déjà cité, p. 62. Le concordat signé entre l'Etat nazi et le Vatican en septembre 1933 garantit en principe à l'Eglise ses prérogatives essentielles : liberté de conscience et de culte, droit de s'administrer elle-même, nonciature à Berlin, ambassade auprès du Vatican. En contrepartie, on lui demande de mettre son conservatisme et son autorité au service du nouveau régime et d'accepter certaines conditions limitatives pour la nomination du bas clergé, un contrôle sérieux sur celle du haut clergé, l'interdiction de toute activité politique et le placement de l'école confessionnelle sous la surveillance de l'Etat. L'Etat hitlérien s'arroge ainsi un droit de contrôle.
[1226]ADM 1W3, lettre du ministre des Cultes à Bürckel, 2 juillet 1940.
[1227]ADM 29J2115, notes de Mgr Schmit et 1W6, lettre de Barth, 31 janvier 1941.
[1228]Dieter Wolfanger, p. 107.
[1229]Adolf Hitler, déjà cité, p. 6, 11 juillet 1941.
[1230]ADM 1W6, lettre de Barth, 31 janvier 1941. Cela existe pour les enseignants ou les cheminots, par exemple.
[1231]Le Graoully est un animal mythique à l'apparence d'un dragon, vivant dans l'arène de l'amphithéâtre de Metz, qui aurait dévasté la ville avant d'être chassé par saint Clément, premier évêque de Metz au III^{e} siècle. Cette légende représentait la destruction des religions païennes par le christianisme.

Graoully ; mais, là, le regarder en face prouve à la fois le courage de celui qui l'ose et son absolue certitude qu'il est, grâce à sa foi, plus fort que le monstre. Dès à présent, Mgr Louis doit considérer que l'occupant est voué à disparaître, vaincu par la force juste, comme l'a été le Graoully, symbole du mal et du paganisme.

En attendant, Barth demande, dès le lendemain 31 janvier 1941 à Spire, à quelle date Mgr Sebastian envisage de prendre en main l'administration du diocèse de Metz et de faire savoir à Mgr Louis qu'il devait transférer son siège à Spire. Mais le 5 février 1941, le nonce apostolique de Berlin, Mgr Orsenigo, confirme à Ernst von Weizsäcker, secrétaire au ministère des Affaires étrangères, que sans l'accord du Vatican le rattachement du diocèse de Metz à un diocèse allemand n'est pas possible. Le 7 février, Mgr Sebastian communique à Bürckel la position du nonce. Le 3 mai 1941, von Weizsäcker remet au nonce une note demandant formellement que le Saint-Siège veuille bien accorder à l'évêque de Spire des pouvoirs pour le diocèse de Metz. Le 29 août 1941, l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Vatican remet une nouvelle note au secrétariat du Vatican. L'affaire traîne et le 20 novembre 1941, le conseiller de légation Haidlen s'étonne encore auprès du père Gehrmann, secrétaire du nonce à Berlin, qu'une réponse n'ait pas été donnée par le Vatican à la demande d'administrateur pour Metz. Le père répond que le Vatican a des scrupules à entrer dans ces vues, craignant que l'évêque actuel ne soit alors écarté de jure avec le danger d'un étouffement du diocèse de Metz[1232]. Le 18 janvier 1942, le Vatican répond par une note dans laquelle celui-ci précise entre autres qu' une sage pratique de l'Eglise consiste à attendre la conclusion des traités de paix pour effectuer des nominations définitives à des sièges épiscopaux des territoires qui ont changé de main. Dans cette note, le cas des évêques de Metz et Strasbourg en 1919 est cité en exemple[1233]. En conséquence, le nonce se voit signifier le 25 juin 1942 que puisque le Saint-Siège ne veut rien faire avant la signature d'un traité de paix, il ne peut plus lui-même intervenir dans les questions concernant les territoires occupés. Finalement, tardivement, seulement en septembre 1943, Bürckel donne son accord préalable à Mgr Sebastian de reconnaître le vicaire général Louis comme représentant épiscopal devant les instances de l'Etat, sauf dans ses propres fonctions officielles à Spire[1234]. En définitive comme le fait remarquer Mgr Heintz dans une note du 3 septembre 1942, « *le diocèse de Metz n'a pas été dissous par le Saint-Siège et, par la volonté du Saint-Siège, l'évêque de Metz est toujours en possession de son siège épiscopal bien que par la force des choses, il ne réside pas en sa ville épiscopale. Il continue donc d'avoir toute sa juridiction*[1235] ».

En pratique, l'évêque de Spire laisse Mgr Louis administrer le diocèse de Metz. Cependant, Mgr Louis lui demande d'assurer tout de même des prérogatives épiscopales comme les

[1232]Antoine Sutter, déjà cité, pp. 59-60.
[1233]Charles Klein, *Pie XII face aux nazis*, Paris, SOS éditions, 1975, p. 4.
[1234]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, septembre-octobre 1943.
[1235]ADM 29J2028, brouillon lettre, 3 septembre 1942.

confirmations et les ordinations[1236]. Ainsi voit-on Mgr Sebastian confirmer dans l'arrondissement de Sarrebourg du 17 au 25 avril 1941, puis dans celui de Château-Salins du 2 au 4 juillet, puis du 16 au 31 juillet à Metz, dans les vallées de l'Orne et de la Fensch, à Thionville, à Metz-campagne et dans les cantons de Rémilly et Faulquemont. Il poursuit du 23 au 27 septembre dans le canton de Vigy, dans les arrondissements de Saint-Avold et de Sarreguemines. Il recommence ainsi ses tournées de confirmation en 1942 et en 1943[1237]. A l'occasion d'une visite pour la confirmation fin 1941 à Sarreguemines, Mgr Sebastian met en garde le jeune vicaire Ferry qui termine son homélie en allemand par les paroles suivantes : « *Mes enfants, le Christ demande plus que jamais une foi profonde, une confiance absolue et un grand amour. Si nous restons fidèles, le Christ lui-même nous décernera la « Croix de guerre », la croix des élus. Monsieur le vicaire, soyez prudent et diplomate. En ces temps, nous côtoyons bien des loups vêtus de peaux de brebis. Ces messieurs n'aiment pas la Croix de guerre, mais exclusivement la Croix de fer*[1238]». Mgr Sebastian ordonne 48 séminaristes mosellans à la cathédrale de Spire du 21 décembre 1940 au 10 janvier 1943. En octobre 1941, Mgr Josef Wendel[1239], ancien directeur du *Studentenheim* de Spire, est nommé par le Vatican évêque-coadjuteur[1240] de Mgr Sébastian qui fête son jubilé sacerdotal le 25 septembre 1942. Selon l'abbé Bauvert, directeur des séminaristes mosellans à Spire, *« la raison principale qui décide Rome à lui octroyer un coadjuteur est sa trop grande condescendance à l'égard de Bürckel dans les projets de suppression du diocèse de Metz. Son empressement à faire les confirmations en Moselle et les correspondances peu fermes dans cette affaire »* sont mal perçues[1241]. Mgr Sébastian décède le 20 mai 1943 après être venu confirmer une dernière fois dans la région de Thionville. A son enterrement, une délégation mosellane assiste à l'office[1242].

Mgr Wendel est intronisé le 4 juillet 1943 à la cathédrale de Spire. Selon l'abbé Bauvert, « *Mgr Wendel ne veut pas se mêler des affaires de Metz. Prudent, il ne fait aucune réforme ni de fond, ni de détail tant que les circonstances ne l'imposent pas*[1243] ». Il vient tout de même confirmer du 31 août au 11 septembre 1943 dans la région de Sarreguemines et du 11 au 21 juillet 1944 sur tout l'axe Metz-Thionville[1244]. Il ordonne aussi six séminaristes mosellans à Spire le 27 février 1944. A l'occasion d'une visite pour la confirmation à Sarreguemines, l'évêque Joseph Wendel

[1236]Lettre de Mgr Sebastian, 17 mai 1941 citée par Antoine Sutter, déjà cité, p. 66.
[1237]*Amtliche Mitteilungen Diozese*, avril 1941-mai 1943. La dernière confirmation présidée par Mgr Sebastian en Moselle a lieu le 7 mai 1943 à Cocheren. Une campagne de confirmation est annoncée du 29 juin au 10 juillet 1943 en Moselle-Est, sans qu'elle ait pu se faire à cause du décès de l'évêque.
[1238]Abbé Jean Fourny, « La vie religieuse à Sarreguemines durant l'annexion de 1940 à 1944 », dans Eugène Heiser, *Tragédie lorraine*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1979, tome 2, p. 158.
[1239]AMAE, AP 69/2, dossier d'épuration de Mgr Wendel 1945-48 par le Haut Commissariat de la République française en Allemagne, direction générale des affaires politiques.
[1240]Un évêque coadjuteur est un évêque auxiliaire à qui est donné également le droit de succéder immédiatement à celui dont il est adjoint, après sa démission ou son décès. Cette nomination est annoncée publiquement le Jeudi saint, 29 juin 1941, bien avant la bulle papale.
[1241]ADM 84J20, texte dactylographié sur le Grand séminaire à Spire non signé (a priori de l'abbé Bauvert, son directeur), non daté (a priori fin 1945).
[1242]ADM 29J 2028, lettre de Spire du séminariste René Seners de Nilvange, 9 juin 1943. La délégation mosellane est composée de Mgr Louis, des abbés Herrig, Thill et du père Bour.
[1243]ADM 84J20.
[1244]*Amtliche Mitteilungen Diozese*, avril 1944.

déclare : « *Jeunes gens et jeunes filles ; il y a des soldats qui ne laissent derrière eux que la mort, des ruines et beaucoup de larmes. Le vrai soldat du Christ ne doit laisser derrière lui que l'amour. Il ne doit être animé que d'amour fraternel. C'est ainsi qu'il doit aller au-devant de ses frères. Là où demeure l'amour est aussi la demeure de Dieu. Là où règne le Dieu-Amour, les hommes connaissent la joie, le bonheur et l'entraide. Là où demeure Dieu règnent la paix, le salut et la bénédiction* ». Selon l'abbé Fourny, Mgr Joseph Wendel est « *un homme simple et pieux, grand érudit et excellent théologien. Très aimable et ouvert, soucieux de notre situation délicate*[1245] ». Mgr Wendel devient après-guerre cardinal-archevêque de Munich.

Hormis les confirmations et les ordinations, c'est bien Mgr Albert Louis qui administre, seul, l'évêché du 21 novembre 1940 à octobre 1944. Ses pouvoirs lui sont attribués par Mgr Heintz. C'est lui qui signe au nom de Mgr Heintz les nominations des prêtres dans les paroisses. Mgr Louis nomme ainsi l'abbé François Goldschmitt archidiacre de Château-Salins et « commissaire épiscopal » chargé de régler avec le chef de la police du *Gau Westmark*, le général *SS* Anton Dunckern, tous les problèmes qui peuvent surgir entre le clergé et l'autorité de l'Etat[1246]. Une seule fois, il y a ingérence des Allemands dans l'attribution des curies, qui sont toutefois soumises à autorisation pour les archiprêtres et les curés des grandes paroisses. En août 1941, le gouvernement allemand intervient auprès du Saint-Siège pour être informé à l'avance de toutes les nominations décidées par lui afin d'être en mesure de faire valoir les objections de nature politique concernant les candidats dans toute l'étendue du *Reich* y compris l'Alsace, la Lorraine, le Luxembourg et le Gouvernement général de Pologne. Mgr Tardini, secrétaire d'Etat du Vatican, répond aussitôt que cela est étranger à la pratique du Saint-Siège[1247] . Mais, le *Kreisleiter* de Château-Salins, Théobald Gauweiler, envoie une circulaire le 21 février 1941 à tous les maires : « *Aucun curé ne peut exercer son ministère sans une autorisation écrite émanant du chef de l'administration civile, section affaires religieuses, à Metz… Jusqu'à obtention de ladite autorisation écrite, toute activité professionnelle des curés est interdite…* ». Ce zèle d'un responsable politique semble circonscrit au seul arrondissement de Château-Salins. Dès le lendemain, les gendarmes signifient à dix-huit curés de l'arrondissement de Château-Salins leur interdiction immédiate de tout ministère et leur confisquent les clés des églises, si bien que Mgr Louis donne l'ordre de prévoir la messe dans une maison privée toutes fenêtres ouvertes pour que les fidèles puissent y assister[1248]. Alors que l'archiprêtre François Goldschmitt est en déplacement à Rech, Mgr Louis lui demande de revenir célébrer malgré tout la grand-messe à Dieuze le dimanche 23 février. Goldschmitt envoie aux curés l'ordre de célébrer les offices. Il prévient le maire de son intention et réclame, sans succès, les clés de l'église à la gendarmerie. Convoqué à la mairie, l'interdiction d'officier lui est rappelé et Goldschmitt se défend énergiquement en indiquant que tout catholique doit se rendre à la messe du

[1245]Note de l'abbé Jean Fourny, déjà cité, p. 159.
[1246]François Goldschmitt, *Le Commissaire épiscopal*, Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 14-53
[1247]*Actes et documents du Saint Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, Rome, 1970, tome 5, p. 10.
[1248]Jules Annéser, déjà cité, p. 111.

dimanche, sinon c'est un pêché. Chacun reste sur ses positions. L'église est gardée par la gendarmerie. Malgré tout, avec l'abbé Lang, il entre nuitamment dans l'église, via la cave pour préparer l'office et il réussit à faire sonner les cloches. L'église est comble. Le curé prononce un sermon en allemand et en français : «… *Plutôt mourir que de renier Dieu et son Eglise* ». Les vêpres et les offices du soir sont célébrés sans aucun dérangement. Des protestations arrivent de toutes parts au *Gauleiter* pour dénoncer la fermeture des églises. Goldschmitt n'est pas reçu par le *Gauleiter* mais par un fonctionnaire allemand qui le blâme au sujet de son attitude. Finalement, les clés des églises sont rendues dix jours plus tard et le *Kreisleiter* Gauweiler est destitué[1249]. Le maire de Dieuze demande la révocation de l'abbé Lang. Il est expulsé le 28 juillet 1941. Cette opposition aurait été rapportée à radio Londres en août 1941 et dans un article dans la presse étrangère[1250].

Malgré cet incident vite circonscrit, des rapports officiels reprennent finalement entre la *Gauleitung,* l'administration centrale du *Gau,* et l'évêché de Metz. Mgr Louis est convoqué en tout trois fois par Bürckel. Une quatrième fois, il se rend chez lui sans être convoqué pour protester contre l'enlèvement des crucifix dans deux écoles malgré les ordres contraires donnés par le *Gauleiter.* Dans un cas, le Christ est brisé à l'enlèvement. Bürckel ordonne alors de le remplacer par un autre Christ d'un prix minimum de 10 *RM*. Dans l'autre cas, on s'excuse en prétextant des travaux de réparation et de peinture en cours dans l'école[1251]. Malgré les interdictions, Mgr Louis réussit à entretenir une correspondance régulière avec la nonciature en Allemagne, à partir du 30 avril 1941[1252]. Les Allemands cherchent cependant à limiter l'influence potentielle de Mgr Louis, par exemple en lui interdisant d'envoyer des lettres circulaires aux Mosellans mobilisés dans la *Wehrmacht* et aux paroissiens effectuant leur service au *RAD*. Seules sont admises les lettres personnelles et individuelles[1253]. Par ailleurs, par ordonnance du 12 mars 1941, la *Reichskreditkasse,* la caisse de crédit, à Metz réclame à l'évêché la somme de 15 089 225 francs pour la vente des titres. Les frais de vente s'élèvent à 13 501 francs. Pour ces titres, il est remboursé la somme de 754 461 *RM* soit 1 *RM* pour 20 francs occasionnant de nouveau une perte notable aux fondations. Pour protester contre cette opération, l'évêché de Metz laisse ce dépôt intact pendant toute la guerre jusqu'après l'opération de conversion des *RM* en francs qui n'est que de 15 francs pour 1 *RM*. Cela équivaut à une perte de 25% du capital[1254]. De plus, l'administration allemande soumet les fondations à la *Körperschaftssteuer,* l'impôt sur les sociétés, et cela pour 1/40^{e} du capital. L'argent liquide provenant de la vente forcée des titres n'est pas remployé pendant la guerre à l'achat de titres allemands. Il reste placé à 3% en banque. Mais la banque Papenberg ne laisse en

[1249]Franz Maier, *Biographisches Organisationshandbuch der NSDAP und ihrer Gliederungen im Gebiet des heutigen Landes Rheinland-Pfalz,* Mainz, Verlag Hase-Koehler, 2009, pp. 230-232. Il semble surtout que le *Kreisleiter* ait été poursuivi pour une affaire de détournement d'argent lorsqu'il était en place à Frankenthal en 1937-1940. En mars 1941, une enquête est ouverte et pour échapper aux poursuites judidiaires, Gauweiler s'engage dans la *Wehrmacht*. Toutefois, le 7 novembre 1941, le conseil de guerre le condamne à mort et la sentence est exécutée en janvier 1942.
[1250]François Goldschmitt, *L'Antichrist en Alsace-Lorraine*, Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 39-45.
[1251]ADM 29J2115, notes de Mgr Schmit.
[1252]ADM 29J1107, la dernière lettre date du 28 août 1944.
[1253]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, septembre-octobre 1943.
[1254]ADM 29J1739, lettre, 3 septembre 1945.

quittant Metz que les fonds suffisants pour rembourser 65% des créances. Finalement, le total de la perte sur les opérations financières imposées par les Allemands s'élève à plus d'un tiers de tout le capital des fondations[1255].

Malgré ces entraves, pendant quatre ans, Mgr Louis *a réussi à gouverner le diocèse avec habilité et fermeté*[1256] » et a su *« user de courage et de diplomatie, tenant tête à l'occupant*[1257] *»* en maintenant l'autorité épiscopale dans un diocèse que les nazis auraient voulu voir disparaître.

A1-2- Formation sacerdotale à Spire

Depuis octobre 1940, on l'a vu, le Grand séminaire de Metz est transféré à Spire. L'œuvre des Vocations est dissoute par ordonnance du 15 avril 1942 du *Stillhaltekommissar* et ses biens attribués à l'évêché le 18 mai 1942[1258].

L'évêque, Mgr Sebastian, accueille les séminaristes messins en leur exprimant d'une part sa joie de les accueillir et d'autre part son espoir de les ramener un jour en Moselle. Il ne s'offusque pas de voir débarquer dans son Grand séminaire des professeurs messins qu'il n'a pas choisis. Bienveillant, il ramène même la pension due par les séminaristes de 55 *RM* à 45 *RM*. Il vient assez souvent y faire une lecture spirituelle[1259].

Le supérieur du Grand séminaire de Metz, l'abbé Alphonse Lallier, refuse de se rendre à Spire. Il est nommé administrateur de Metz-Saint-Martin le 26 novembre 1940 mais loge avec le professeur Bour et des sœurs à l'infirmerie du Grand séminaire de Metz[1260]. L'abbé Bauvert accepte le titre de supérieur à Spire après le départ de l'abbé Herrig nommé vicaire général à l'évêché de Metz. L'abbé Bauvert conserve la direction jusqu'à la fin de la guerre. Il réussit à obtenir du *Regens*, le directeur de la discipline, que les règles appliquées à Spire soient celles de Metz[1261]. Les professeurs allemands ne participent pas aux conseils.

Sur treize professeurs mosellans démobilisés, seulement trois vont à Spire. Les autres connaissent des parcours divers : un se retire à Bévoye et y meurt le 7 septembre 1944 ; d'autres sont expulsés, deux le 5 septembre, deux le 21 novembre 1940 ; un autre reste en France après sa démobilisation ; d'autres enfin sont nommés administrateurs de paroisses ou secrétaires à l'évêché[1262]. D'autres abbés mosellans sont donc nommés pour assurer les différents cours car, *« seuls les cours de théologie étaient donnés par des professeurs allemands*[1263]*, tous les autres par*

[1255] *Communications officielles de l'évêché de Metz*, n°2, novembre 1945, p. 13.
[1256] ADM 29J2073, lettre de Mgr Heintz à son clergé 29 décembre 1944.
[1257] *Vocations* du diocèse de Metz 1975 lors du décès de Mgr Louis.
[1258] ADM 29J1739, lettre, 3 septembre 1945.
[1259] ADM 84J20.
[1260] *La Mutte*, novembre 1941, p. 6.
[1261] ADM 84J20.
[1262] Ascomémo : *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la Seconde Guerre mondiale*, déjà cité, p.13.
[1263] ADM 84J20. Selon l'abbé Bauvert, le Dr Vinzenz Schreiber, *Regens*, de sentiment allemand, conservateur, renfermé, a du mal à gagner la sympathie des élèves et des professeurs mosellans à l'inverse du Dr Lutz.

des Mosellans. Tous les cours étaient cependant donnés en allemand[1264] *». « Certains* -professeurs- *ne savaient pas l'allemand. Ils se débrouillaient comme ils pouvaient*[1265] *». « Certains bravaient l'interdiction et donnaient leurs cours en français, se contentant de dicter un résumé en allemand*[1266] *».* Les professeurs mosellans ne donnent pas de cours aux cinq séminaristes allemands présents[1267], des réformés de la *Wehrmacht,* avec qui la cohabitation est très bonne.

Professeurs mosellans du Grand Séminaire à Spire[1268]			
Identité	**Date d'arrivée**	**Cours enseignés**	**Date de sortie**
Bauvert Joseph	12 octobre 1940	Supérieur. Apologétique	Reste jusqu'à l'été 1944
Herrig Henri	12 octobre 1940	Morale fondamentale	Nommé vicaire général en Moselle le 26 novembre 1940
Leclerc Julien	12 octobre 1940	Histoire ecclésiastique	Fuit vers la France le 5 août 1941
Schwenck Pierre	12 octobre 1940	Ecritures saintes	Reste jusqu'à l'été 1944
Welter François	12 octobre 1940	Philosophie	Fuit vers la France le 2 septembre 1942
Bach Aloyse	10 octobre 1941	Histoire ecclésiastique	Retourne à sa cure de Reyersweiler à la rentrée 1943
Hillard Joseph	1er mai 1941	?	Nommé administrateur de Rozérieulles le 4 octobre 1943
Muller Joseph	13 octobre 1942	Philosophie	Nommé administrateur de Gorze le 23 septembre 1943

« L'accueil était en tous points des plus sympathiques ; professeurs et religieuses[1269] *rivalisaient de dévouement pour rendre l'exil moins pénible aux Lorrains qui apparaissaient aux yeux de tous comme les victimes de l'abject régime nazi*[1270]*…».* Le séminaire de Spire est un séminaire d'ordinands. La maison comprend d'une part un *Konvikt*, collège pour enfants fréquentant le *Gymnasium* et qui reviennent le soir pour une éducation chrétienne ; d'autre part, il y a le séminaire proprement dit comprenant quelques dizaines de chambres destinées aux diacres se préparant au sacerdoce. Une fois leurs études secondaires achevées, les jeunes Spirois partent faire leurs études à Eichstätt (Bavière). Ils passent l'avant-dernière année à Maria-Rosenberg près de Pirmasens (Palatinat) et ne viennent au séminaire de Spire que pour l'année où leur est conféré le sacerdoce[1271].

La maison apparaît comme inadaptée à loger un grand nombre de séminaristes. Pour ne pas éclater la communauté messine, le *Konvikt* est transféré chez les Tertiaires dominicaines pour faire

[1264]*La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.
[1265]Témoignage oral de Léon Putz, Creutzwald, juillet 2011. Né en 1917 à Sentzich, ordonné à Spire le 21 mars 1942. Témoignage oral de l'abbé Leidwanger, Trémery, juillet 2011. Né en 1921 à Algrange, ne parlant que patois, indique également que la première année était difficile d'autant plus qu'en philosophie, il y avait des termes techniques.
[1266]*La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.
[1267]*La Mutte*, n°4/1941, p. 16.
[1268]Ascomémo : *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la Seconde Guerre mondiale*, déjà cité, p. 14 et annexe CD2, corpus.
[1269]Les religieuses attachées au séminaire de Spire font chaque matin les chambres, les lits et le balayage, ce que devaient faire les séminaristes à Metz. *La Mutte* n°4/1941, p. 12.
[1270]*La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.
[1271]Antoine Sutter, « Les 250 ans du Grand séminaire Saint-Simon rue d'Asfeld à Metz (1745-1995) », dans *Grand séminaire de Metz, 250 années d'Histoire*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1995, p. 23.

de la place aux Messins. Il *« est occupé par les deux derniers cours de théologie et les philosophes qui connaissaient ainsi le régime du dortoir*[1272] *et de l'étude. Les deux premières années de théologie occupaient l'aile d'ordinaire réservée aux théologiens spirois*[1273] *»*. Pendant la première année, les élèves profitent des hésitations dues à l'adaptation des règles de discipline messine au Grand séminaire spirois[1274] pour faire régner l'indiscipline, notamment en études et dans les dortoirs où le chahut est la règle et le silence l'exception. La surpopulation dans des locaux exigus ne favorise pas la discipline[1275].

A l'annonce des expulsions, une trentaine de séminaristes quittent Spire pour rejoindre leur famille. A l'inverse, d'autres étudiants qui ne s'étaient pas présentés en octobre reviennent après un séjour de plusieurs semaines à la maison. Après les vacances de Noël 1940, quelques rares séminaristes en profitent pour ne pas revenir à Spire. Par contre, des retardataires, prisonniers de guerre libérés ou réfugiés-évacués rentrés tardivement, rejoignent Spire. Une quinzaine de séminaristes allemands qui ont obtenu un congé de six mois pour continuer leurs études doivent quitter le séminaire de Spire pour s'inscrire à la faculté de théologie de Würzburg (Bavière). Finalement, au deuxième trimestre, le Grand séminaire de Spire compte 110 séminaristes mosellans[1276]. Comme il n'y a plus de petits séminaristes, le contingent n'est pas remplacé et le nombre de séminaristes diminue progressivement à partir de 1942[1277].

Nombre de séminaristes par cours				
	Deuxième trimestre 1941	**Octobre 1941**	**Octobre 1942**	**Juin 1943**
Théologie III	3	14	17	0
Théologie II	15	20	20	20
Théologie I	20	20	20	31
Théologie fondamentale	20	34	11	18
Philosophie II	35	18	38	12
Philosophie I	17	17		4
Total	**110**	**123**	**106**	**85**

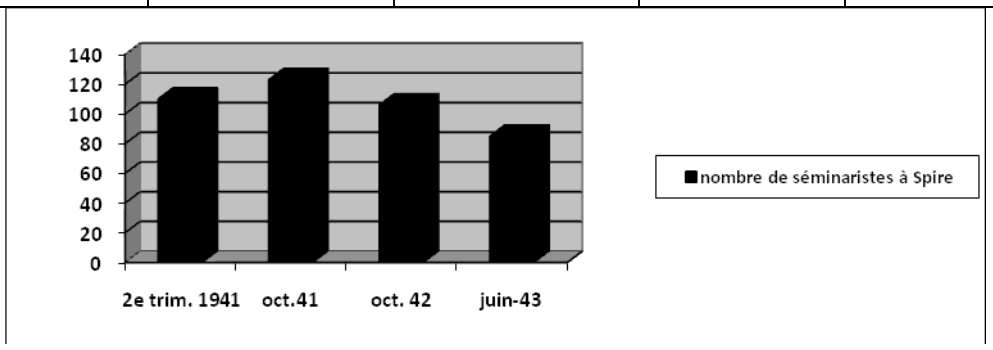

[1272] *La Mutte* n°4/1941, p.14. On parle de *« cochambrisme »*, contraire au règlement de Metz où chaque étudiant avait sa chambre, ce qui était plus propice à la méditation.
[1273] *La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.
[1274] Le règlement de Spire est moins stricte que celui de Metz : autorisation de fumer un ou deux jours par semaine, pas de contrôles des sorties ; possibilité d'avoir des journaux, des revues, de la bière et des rafraîchissements, de jouer aux cartes…
[1275] Ascomémo, lettre d'Alfred Muller, 8 décembre 1940 : *« Nous sommes bien installés ici, mieux que nous l'aurions été à Metz. Nous habitons un bâtiment moderne avec beaucoup de confort. La nourriture est bonne et abondante. Les repas sont quelques fois bizarres mais toujours « kolossal »…*».
[1276] ADM 84J20.
[1277] ADM 84J20 et 109J, liste des séminaristes.

Après deux projets avortés d'installation dans d'autres bâtiments, la communauté séminariste est finalement séparée en deux à partir de la rentrée d'octobre 1941 : la section des théologiens sous la direction du chanoine Bauvert au *Greifengasse,* le Grand séminaire de Spire ; les autres sous la direction de l'abbé Hillard s'installent au *Studentenheim* Saint-Joseph, l'internat catholique qui avait fermé[1278]. Ce transfert permet de mieux faire régner la discipline au *Greifengasse* alors que l'indiscipline règne encore au *Studentenheim* malgré l'autoritarisme[1279] de l'abbé Hillard. Cependant à partir de 1942, la perspective du service national entraîne *«la cohésion, l'union parfaite. L'éloignement des familles, la solidarité dans l'épreuve, le cadre extérieur qui reste malgré tout un lieu d'exil et bien d'autres facteurs ont créé une atmosphère de charité fraternelle que l'on ne voyait guère autrefois au Grand séminaire[1280]* ». « *La vie s'organisa et s'épanouit loin de toute immixtion administrative ou de quelque contrôle policier*[1281] *».*

Mais dans une lettre envoyée en zone libre, un séminariste indique clairement qu'«*…on essaye de nous germaniser ; on fait toujours ce que l'on peut pour déraciner nos sentiments français. Jamais nous n'avons tant aimé la douce France ; nous pensons à vous, les heureux. Nous vous envions, respirer ce bon air libre de chez nous*[1282] », parce qu'*« on nous surveillait car on allait rencontrer des prisonniers de guerre français. Plusieurs fois, nous avons été convoqués à la police pour nous signifier qu'il était interdit de parler avec les prisonniers. Par contre, aucun problème avec les habitants qui étaient gentils avec nous. A Noël, les habitants nous offraient des cadeaux. Quand nous avons été ordonnés, nos parents étaient accueillis dans les familles pour y loger. Il n'y avait pas d'enseignement idéologique[1283]. On ne criait pas Heil Hitler. Les cours étaient ceux régulièrement enseignés au séminaire : théologie, histoire, religion[1284] ».* Finalement, la transposition du régime de Metz à celui de Spire du point de vue études et du point de vue discipline générale se fait sans trop de heurts[1285] . Entre eux, les séminaristes francophones parlent français. Le dimanche, comme à Metz, ils participent à l'office dans la cathédrale. Deux fois par semaine, les séminaristes ont congé et se baladent autour de Spire. Ils se promènent d'abord en soutane avec le chapeau ecclésiastique français ce qui suscitent la moquerie de la population, voire la méfiance des autochtones majoritairement protestants qui s'offusquent de ne pas voir ces jeunes mobilisés comme les leurs. Les séminaristes adoptent alors très vite les vêtements civils[1286]. Parfois,

[1278]Une ordonnance de l'automne 1941 fait fermer tous les internats des écoles libres en Allemagne. Le *Studentenheim* est partiellement occupé par un *Flakrevier,* hôpital de la défense antiaérienne, et par le *NSV*. L'ancien directeur du *Studentenheim,* Mgr Wendel, nommé évêque-coadjuteur en juin 1941, s'y installe également avec son secrétariat. Installer là des séminaristes permet d'éviter que le *Studentenheim* ne soit confisqué.

[1279]Antoine Sutter déjà cité, p. 23. Le professeur Schwenck qualifie les méthodes de l'abbé Hillard et de ses collègues de *« brutales et mesquines »*.

[1280]ADM 84J20.

[1281]Article signé P.S., déjà cité, pp. 5-7.

[1282]*La Croix,* 29 juin 1946, p. 5.

[1283]Confirmation de l'abbé Rodolphe Leidwanger, déjà cité.

[1284]Témoignage oral de Léon Putz, déjà cité.

[1285]En mars 1942, la firme Christschall de Berlin enregistre douze disques de chants grégoriens par la *Schola cantorum der Metzer Alumnen im Prierstersеminar von Speyer.*

[1286]*La Mutte,* n°4/1941, p. 17.

les séminaristes rencontrent Robert Schuman[1287] qui est en résidence à Neustadt distant de seulement 24 kilomètres. Il vient une dizaine de fois au Grand séminaire, la première fois le 26 novembre 1941 à l'occasion de la venue du vicaire général Mgr Louis et la dernière fois le 26 mai 1942[1288] . Pendant les vacances, certains rentrent chez eux. Seules les alertes aériennes perturbent régulièrement la quiétude nocturne des séminaristes. Quelques-uns sont embrigadés dans la *Freiwillige Feuerwehr*, les pompiers volontaires.

La saignée dans le corps ecclésiastique en novembre 1940 à cause des expulsions précipite l'ordination par Mgr Sebastian de 13 séminaristes sous-diacres comme diacres le 15 décembre 1940 en la cathédrale de Spire puis comme prêtres dès le 21 décembre en la chapelle du Grand séminaire[1289]. D'autres ordinations suivent jusqu'en février 1944[1290].

Ordinations à Spire	
	Nombre
21 décembre 1940	13
Printemps 1941	3
21 mars 1942[1291]	14
5 juillet 1942	1
10 janvier 1943	17
27 février 1944[1292]	6
Total	**54**

L'annonce de l'institution du *Reichsarbeitsdienst (RAD),* le service du travail du Reich, en Moselle pour la classe 1922 en avril 1941 et sa mise en application en octobre précipitent la fuite de l'abbé Leclerc et de quelques séminaristes. Six séminaristes partent au *RAD* en Sarre en octobre-novembre 1941[1293], neuf entre janvier et octobre 1942. Les séminaristes mosellans des classes 1920, 1921 et 1923 y échappent car domiciliés à Spire alors que l'ordonnance les concernant n'est applicable qu'en Moselle. L'annonce des décrets sur l'octroi de la nationalité allemande aux Mosellans et sur l'incorporation dans la *Wehrmacht* motive le départ vers la France de l'abbé Welter. La question d'ordonner précipitamment les séminaristes est posée, car les prêtres en charge d'une paroisse ne sont pas mobilisés[1294], conformément à la législation allemande confirmée par le

[1287]Selon l'abbé Hillard, Robert Schuman serait venu une douzaine de fois à Spire, notamment à l'occasion d'ordinations. Antoine Sutter, déjà cité, p. 24.
[1288]ADM 84J20, notes sur le Grand séminaire de Spire. Témoignage oral de Victor Leitner, déjà cité qui indique que Robert Schuman aurait encore assisté à son ordination le 5 juillet 1942 quelques jours avant son évasion.
[1289]Abbé Jean Fourny, déjà cité, p. 158. L'abbé Fourny est l'un des prêtres ordonnés le 21 décembre 1940.
[1290]ADM 84J20 et AEM, d'après listing établi. ADM 29J2020, liste des ordinations. A la BDM, sur un panneau de présentation du Grand séminaire, il est indiqué 53 ordinations à Spire.
[1291]Joseph Raspiller, étudiant à l'université de Fribourg-en-Brisgau (Forêt-Noire), est ordonné en même temps. Victor Leitner, né en octobre 1919, trop jeune, est le seul de sa promotion à ne pas avoir été ordonné ce jour-là. Il l'est le 5 juillet 1942. Témoignage oral de l'abbé Victor Leitner à Metz, 21 août 2011.
[1292]ADM 29J2020, la liste des ordinations donne 5 ordonnés pour cette date alors que nous en avons 6 dans notre corpus.
[1293]*La Mutte*, novembre 1941, p. 6.
[1294]Témoignage de Léon Putz déjà cité. Mobilisé en 1939-1940 dans l'armée française, ordonné à Spire le 21 mars 1942, il est convoqué au conseil de révision mais comme il est nommé vicaire à Altrippe-Leyviller, il est dispensé de

concordat de 1933. Pourtant, en Alsace, les prêtres concernés par la mobilisation dans la *Wehrmacht* sont incorporés car Wagner estime que le Concordat n'est pas applicable dans ce territoire nouvellement annexé. Finalement, il n'y a pas d'ordinations anticipées d'autant que les séminaristes mosellans échappent dans un premier temps à la conscription, car ils sont domiciliés en Allemagne. Toutefois, à la rentrée d'octobre 1942, plusieurs séminaristes manquent à l'appel.

Les événements se précipitent. Un décret du 8 mars 1943 rend applicables les décrets d'août 1942 aux Alsaciens-Mosellans résidant en Allemagne, donc aux séminaristes qui doivent se présenter du 4 au 8 avril 1943 au conseil de révision à Neustadt. Seulement sept séminaristes sont réformés[1295]. Sur 81 séminaristes inscrits en mars 1943 comme mobilisables, 24[1296] entrent en clandestinité soit en Moselle[1297], soit en France[1298]. Le séminariste Pierre Trapp de Saint-Louis caché depuis le 15 avril 1943 est arrêté le 22 janvier 1944, interné huit jours à Sarrebourg, cinq à Strasbourg, seize à Schirmeck où il arrive le 2 avril 1944, douze à Natzwiller en février 1944, puis finalement transféré à Dachau le 2 mars 1944[1299].

Dans un courrier, André Ferry explique les raisons pour lesquelles il décide de ne pas se soustraire à l'ordre d'incorporation. C'est un document extraordinaire de sincérité, voulant disculper sa mère d'une quelconque responsabilité[1300] dans sa décision : « *Le service militaire était une raison valable – de partir – et tout était prêt. De Spire, je serais parti et arrivé. Personne n'aurait rien su de moi et vous n'auriez pas été inquiété. Donc si je suis resté, ce n'est en aucun cas pour vous éviter des ennuis car vous n'en auriez pas eu. Voici la vraie raison : j'ai été ordonné sous-diacre. Dans ce sous-diaconnat, le séminariste se donne tout au Christ pour ses frères ; c'est un don total qui peut coûter à certains jours mais qui par là est d'autant plus beau. Au lendemain de cette ordination… il m'a paru une lâcheté de fuir pour être bien tranquille tandis que des milliers de Lorrains partaient, beaucoup abattus et sans courage. Il m'a paru lâche de les laisser alors que nous, privilégiés, qui avons tout en main pour tenir et aider pouvons beaucoup aider, ne serait-ce que par ce sacrifice supporté à cette intention. J'ai donc fait passer le devoir de charité au-dessus du patriotisme et le fait d'avoir mis les* Stiefel, *les bottes, n'a rien enlevé à mes sentiments… Je suis ici parce que la Providence m'a voulu ici et non à cause de toi… C'est dans la*

---

service militaire dans la *Wehrmacht*. Henri Hiegel, déjà cité, p. 74. Il émet l'hypothèse d'une intervention de la mère de Bürckel ou d'une méfiance envers les curés.

[1295]*La Croix*, 29 juin 1946, p. 5.

[1296]ADM 84J2, dans un courrier du 8 octobre 1943, le supérieur indique pour éviter la censure en latin 20 *« ubi deus scit »* (= évadés en latin). ADM 29J1674. Par exemple, Charles Fixaris né en 1918 à Langatte entre au Grand séminaire de Spire en 1941. Mobilisé le 23 juin 1943, il s'évade la veille de la tonsure et entre au Grand séminaire de Limoges le 8 janvier 1945.

[1297]En janvier 1945, douze à quinze séminaristes sortent de leur cachette. B. d'Insming reste caché 7 mois dans les caves et greniers. Voir *La Mutte*, janvier 1945, p. 3.

[1298]Témoignage écrit abbé Emile Nagel, Lemberg, septembre 2010. Avec l'accord de ses parents, il rejoint Lyon en octobre 1943 et se réfugie au séminaire de Belley (Ain). Il est ordonné le 19 mars 1944 à Lyon.

[1299]René Epp, déjà cité, pp. 277-279. François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, tome 3, Rech, 1945, p. 78. Site de la FMD.

[1300]La *Sippenhaft*, loi de la responsabilité familiale, permet aux Allemands de déporter un membre de la famille d'un jeune ne répondant pas à l'appel dans le *RAD* ou la *Wehrmacht*.

souffrance que se forgent les cœurs forts et c'est un bon apprentissage pour ma vie de prêtre de plus tard qui ne doit être qu'un sacrifice[1301] ».

Pour ces étudiants en philosophie ou en théologie, le choc est brutal dès l'arrivée à la caserne. Dans son courrier, le séminariste René Seners mobilisé dans la *Kriegsmarine* évoque ses difficultés à passer d'une vie de méditation à celle virile d'une caserne : «*…tandis que d'un côté c'est la vie paisible et recueillie, de l'autre, c'est le vacarme et le brouhaha ; ici le ciel, là l'enfer ; d'un côté la cloche qui appelle à la prière et à l'étude, de l'autre le sifflet et les beuglements des sous-offs qui vous assourdissent et vous rendent fous si vous ne l'êtes pas encore… Un vrai contraste extérieur et intérieur… Tout converge uniquement vers le sexuel et la femme ; on n'entend que cela du matin au soir*[1302] *…*».

Soixante[1303] séminaristes des classes 1914-1924[1304] sont finalement mobilisés de juin à décembre 1943 et partagent le triste sort des malgré-nous. Les premiers départs ont lieu le 25 juin 1943 et concernent les séminaristes qui ont déjà fait du service dans l'armée française. A Deutsch-Eylau (Prusse), pendant les classes de trois mois, 35 séminaristes mosellans et alsaciens se retrouvent, ce qui adoucit pendant un temps la transition[1305]. Les séminaristes n'ont pas de statut particulier en tant que *Theologie Student,* étudiant en théologie. Ils sont mélangés aux autres recrues allemandes et manient les armes pendant leur instruction[1306]. « *Le seul fait d'être Théol. Stud*[1307] *est en soi déjà un sujet de discussion sur les problèmes éternels de célibat, religion, Eglise, etc… Depuis trois semaines que je suis ici Dieu sait si on a déjà blasphémé et dit des grossièretés rien que du seul fait que je me dis Theol. Stud. Et que je prétends surtout le rester et que cela est possible… Il y a encore énormément à faire non seulement pour convertir des gens pareils mais tout d'abord pour leur faire perdre leurs préjugés… Tout ce qui sent le mot catholique et à plus forte raison ce qui se trouve à la tête du catholicisme est de prime abord un poison dont il faut se garder… La caserne est une épreuve mais aussi une école de volonté et de maîtrise de soi en même temps qu'un moyen de voir clair en soi… Ici, je n'ai pas eu l'occasion d'assister à une messe. C'est le point noir*[1308] *…*». Ils rejoignent d'anciens petits séminaristes[1309] ou des étudiants[1310] mosellans

[1301]AP Marie-Louise Ferry, Metz, lettre d'André Ferry à sa mère, Pillau (Prusse-Orientale en 1944, actuellement Baltiisk en Russie), 31 août 1943.
[1302]ADM 29J2028, lettres de René Seners mai-juin 1944, séminariste de Nilvange, mobilisé dans la *Kriegsmarine*.
[1303]ADM 84J Voir annexe CD4, corpus, liste des séminaristes mobilisés dans l'armée allemande et affectations 1942-1945. ADM 84J20, le chiffre couramment énoncé d'après une enquête d'août 1945 est de 57. Nous y avons inclus deux séminaristes qui sont par la suite réformés. ADM 84J2, dans un courrier du 8 octobre 1943, le supérieur Bauvert annonce 45 incorporations.
[1304]En Moselle, les classes incorporées d'août 1942 à juillet 1944 vont de 1914 à 1927. Il n'y a pas de séminaristes des classes 1925-26-27, car trop jeunes puisque l'entrée au Grand séminaire se fait après le baccalauréat, soit généralement au plus tôt vers 18 ans.
[1305]ADM 84J20.
[1306]Témoignage Rodolphe Leidwanger, déjà cité.
[1307]*Theologie Student,* étudiant en théologie.
[1308]ADM 29J2028, lettres de René Seners mai-juin 1944.
[1309]Témoignage oral de Maurice Sallerin, août 2011 à Metz. Né en 1921 à Metz, assomptionniste, il refuse d'aller à Spire car il ne connaît pas l'allemand. Il travaille pendant la guerre à Boulay. Incorporé en 1942, prisonnier à Tambow, il entre au Grand séminaire en 1946. Il est ordonné en 1951. Témoignage écrit de Denis Hantz, *Chronique de guerre*

qui, pour certains, entreront au Grand séminaire de Metz en 1945-1946. Deux mobilisés de juin 1943 nés en 1914 et 1919 sont définitivement réformés début 1944. Les premiers contingents sont essentiellement versés dans la *Kriegsmarine*[1311] alors que les derniers sont vétérinaires dans des régiments qui utilisent des chevaux[1312]. D'autres sont admis dans les services de santé comme brancardier ou infirmier. Ving-six d'entre eux accèdent au grade de *Gefreiter*, caporal. Dix[1313] séminaristes mosellans tombent avec l'uniforme allemand de février 1944 à avril 1945 : un en Italie, trois coulés sur leur bateau, un en Prusse-Orientale, un à l'hôpital d'Odessa (Ukraine) et quatre dans des camps soviétiques[1314] dont le camp n°188 de Tambow[1315]. A cette liste, on peut rajouter deux séminaristes décédés en 1945 suite à des maladies contractées pendant leur incorporation[1316].
Neuf séminaristes s'évadent avant la débâcle d'avril 1945[1317]. Deux séminaristes profitant de leur permission se cachent à la maison. Selon la loi dite de la responsabilité familiale, la *Sippenhaft*. leurs pères sont déportés et meurent en camp de concentration.

A la rentrée d'octobre 1943, il n'y a donc au Grand séminaire que les quelques réformés et sursitaires, soit 14 séminaristes. L'effectif diminue au cours de l'année pour n'être plus que de six au troisième trimestre, dont un Alsacien. Par conséquent, il ne reste plus que deux professeurs messins : les abbés Bauvert et Schwenck et tous les séminaristes sont regroupés dans un seul cours. Les autres professeurs sont nommés administrateur ou vicaire dans des paroisses en Moselle. Malgré les interdictions, une correspondance soutenue est maintenue entre les professeurs et les appelés, entre les réformés et les appelés. Pour éviter que le *Studentenheim* ne soit confisqué, Mgr Wendel[1318] devenu évêque le met à disposition du *Karitasverband* de Freiburg et y fait installer plus d'une centaine d'orphelins d'Essen. Quant au Grand séminaire, il est occupé en bonne partie par les sinistrés de Ludwigshafen et se trouve transformé en *Ausweich-Krankenhaus,* en hôpital de repli,

---

d'un Malgré-Nous lorrain, Saint-Avold, chez l'auteur, non daté (vers 1994) dactylographié. Né en 1924 à Algrange, petit séminariste jusqu'en 1940 puis lycéen à Thionville pendant la guerre, incorporé en 1943 au *RAD*, puis à la *WH*, entré au Grand séminaire en 1945, ordonné en 1950.

[1310]Témoignage oral, puis écrit de Marcel Schneider, août 2011 à Metz. Né en 1923 à Guiderkirch, il fréquente l'école de Neufgrange, puis celle de Saverne chez les missionnaires spiritains. Etudiant à l'université de Strasbourg pendant la guerre, il est mobilisé en 1942 au *RAD*, puis à la *WH* où il va dans une école d'officiers. Il entre au Grand séminaire de Metz en 1945 et est ordonné en 1950.

[1311]AP Marie-Louise Ferry. Carnets d'André Ferry, né à Metz en 1920, sous-diacre à Spire, mobilisé le 14 août 1943, versé dans la *KM*. Marin sur un pétrolier ravitailleur d'U-Boot dans la Baltique. Fait prisonnier par les Anglais en Norvège en mai 1945, il est libéré le 9 juin 1945.

[1312]AP et témoignage oral abbé Rodolphe Leidwanger, 20 juillet 2011 à Trémery. Né en 1921 à Algrange, séminariste à Spire, il est mobilisé le 1er octobre 1943, versé dans l'artillerie comme vétérinaire. Il est fait prisonnier par les Américains en Tchécoslovaquie le 1er mai 1945.

[1313]BDM, sur un panneau de présentation du Grand séminaire, il est indiqué que six séminaristes sont portés disparus.

[1314]Voir annexe CD4.

[1315]ADM 84J20. Récit d'Antoine Sutter concernant son évasion le 28 janvier 1945 et son internement notamment à Czestochowa, puis à Stanislawow et enfin à Tambow.

[1316]Voir annexe CD4.

[1317]ADM 84J20. Récit d'Antoine Sutter, déjà cité. Témoignage écrit de l'abbé Adrien Ismert, Laudrefang, juillet 2011. Il se cache comme ouvrier à la laiterie d'Elvange jusqu'à la Libération.

[1318]Mgr Wendel est bienveillant avec les séminaristes. Aux mobilisés, il propose son hospitalité s'ils n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux. Témoignages Léon Putz et Rodolphe Leidwanger, déjà cités.

pour les hôpitaux de Ludwigshafen, puis en *Hilfskrankenhaus*, en hôpital auxiliaire[1319]. Les deux professeurs et les cinq élèves mosellans encore présents à Spire rentrent en Moselle pendant les vacances de 1944 et ne retournent plus à Spire[1320].

A1-3- Besoin des sœurs hospitalières

Pour les nazis, les activités caritatives, d'assistance et de santé sont du domaine de l'Etat qui doit tout contrôler. En octobre 1940, l'administration centrale à Sarrebruck pour l'organisation caritative en Moselle envoie une lettre circulaire de demande de renseignements auprès des congrégations, mais en vertu de l'ordonnance du 10 octobre 1940, toutes les associations caritatives ecclésiastiques ou laïques sont dissoutes et remplacées par les organisations sous contrôle nazi comme le *NSVolkswohlfahrt* (NSV), le service d'entraide, le *Winterhilfswerk* (WHW), le secours d'hiver ou la *Deutsche Rotes Kreuz* (DRK), la Croix-Rouge allemande. Malgré tout, la maison du Bon-Pasteur à Metz-Borny rouvre le 11 novembre 1940[1321] ; une ouverture éphémère, car Bürckel veut remanier l'organisation de l'hygiène publique en Moselle.

A partir de novembre 1941, la direction de la santé du *Gau Westmark* est attribuée au *Gaugesundheitsführer*, le responsable de la santé du *Gau*, le professeur Wilhelm Ewig, qui était médecin traitant de la femme de Bürckel en 1935[1322]. Toute l'administration des hospices et hôpitaux passe entre les mains du *Stillhaltekommissar für das Organisationswesen in Lothringen* pour être exploitée par des personnes de droit public[1323]. L'ordonnance du 8 avril 1941 prévoit que l'ensemble des maisons hospitalières doivent être gérées par les communes ou les services de l'Etat. Ainsi, les maisons de rééducation et les hospices (Bon-Pasteur, Enfants du pauvre Jésus, Petites sœurs des pauvres, Saint-Vincent-de-Paul) sont gérées par l'administration de Sarrebruck[1324]. A partir du 1er octobre 1941, l'ensemble des cinq hôpitaux, cliniques et hospices de Metz sont gérés par une administration laïque unique et municipale, le *Städtiches Krankenhaus*, l'hôpital municipal, sous la direction de l'*Obermedizinalrat* Hoffmann. Tous les biens, mobiliers et immobiliers, fondations et rentes des hospices sont saisis et deviennent propriétés de la ville. Les fermes dépendant des hospices sont également saisies ainsi que le château de Landonvillers qui appartenait aux hospices de Metz depuis 1932. La commission administrative n'existe plus et seul le maire est qualifié pour accorder les crédits et régler les dépenses suivant les directives données par le ministre

[1319]ADM 84J20.
[1320]ADM 29J2028, lettre de Gilbert Maillard 11 mars 1945 : « *Resté à Butoncourt, je fus obligé de continuer mes études pendant deux ans au lycée germanique de Metz. En octobre 1942, j'entrais au Grand séminaire à Spire. N'ayant pas été mobilisé, je suis rentré avec mes deux directeurs et les 4 confrères qui restaient au mois de juillet en Lorraine.* »
[1321]ADM 1W47, lettre de la congrégation de la maison du Bon-Pasteur à Strasbourg, 12 novembre 1940.
[1322]Sous la direction de Jean-Marie Rouillard, *Les hospices civils de Metz, dans la tourmente 1940-1944*, Metz-Thionville, imprimerie CHR, 2007, p. 17.
[1323]*Frankfurter Zeitung*, 14 mai 1941, p. 5. Dans ses *Libres propos*, tome 2, p. 51, 7 avril 1942, Hitler déclare : *« La fermeture des couvents… n'implique pas de grandes difficultés. En effet, les couvents sont généralement des personnes morales et par conséquent ils peuvent être liquidés par le moyen d'accords privés passés avec le prieur…».*
[1324]ADM 1 W6, rapport Mgr Louis vers 1943.

de la Santé. Le ravitaillement est bon grâce notamment aux jardins des hospices. Le pain est fabriqué à Saint-Nicolas[1325]. A Thionville, la clinique Sainte-Elisabeth et l'hôpital Beauregard servis par la congrégation *von Hl Boromaüs* de Trèves sont également municipalisés[1326]. Le scolasticat lazariste de Cuvry change plusieurs fois de fonction : hospice, orphelinat et finalement hôpital de délestage de Metz en cas de bombardement[1327]. La gestion des hôpitaux de la firme de Wendel dans la vallée de la Fensch est attribuée à l'association laïque *Caritas* de Strasbourg[1328].
Dans chaque *Kreis*, les infirmières laïques ou religieuses dépendent d'une *Schwester,* sœur de la Croix-Rouge allemande, et les supérieures perdent toute autorité administrative[1329]. Mais le *DRK* estime que « *l'occupation des sœurs du DRK et des aides dans un établissement confessionnel de malades n'est pas souhaitable. On peut l'accepter dans l'urgence*[1330] ».

Alors même que la réunion de l'épiscopat allemand de Fulda dénonce la fermeture de nombreux couvents en Allemagne, l'Etat nazi ne peut pas se priver d'un personnel soignant car l'Allemagne est toujours en guerre. Le personnel soignant laïc est insuffisant, vu l'immensité des besoins. Le docteur Ewig demande même à une congrégation protestante de Westphalie qui tenait l'hôpital Belle-Isle de Metz avant 1918 si elle ne voulait pas revenir, ce que refuse la congrégation[1331]. Selon le souhait du *Gauleiter*, le docteur Ewig demande aux sœurs évangéliques allemandes de s'occuper de maisons de retraite, des plus grands établissements de santé et de soins en Moselle [1332] pour « *remplacer toutes les congrégations françaises et même la Croix-Rouge suisse*[1333] ». Elles refusent. Mais cette démarche montre bien que c'est le catholicisme associé à la France et non pas tout le christianisme qui est visé par les différentes épurations. La religion évangélique serait mieux tolérée.

Devant cet insuccès, et face aux importants besoins, les sœurs sont autorisées à soigner les malades après que les hôpitaux des fondations, des ordres et congrégations soient transférés au patrimoine du domaine public conformément à l'ordonnance du 8 avril 1941[1334]. Ainsi, les sœurs qui travaillent dans des établissements caritatifs ou hospitaliers peuvent continuer à y travailler[1335]. Incarcéré en 1945, le professeur Ewig déclare à la cour de dénazification de Darmstadt qu'il a

[1325]ADM 3W25, rapport de Roger Guerlach, employé de l'hospice Saint-Nicolas à Metz, en fuite à Lyon pour échapper au RAD, novembre 1941.
[1326]ADM 1W47, contrats et lettres du 20 mai 1941 et 2 septembre 1941.
[1327]Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 50.
[1328]ADM 1W23, lettre concernant l'hôpital de Knutange, 3 décembre 1940.
[1329]Jean-Marie Rouillard et Jean-Marie Stoessel, déjà cités, p.150 et Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 98.
[1330]ADM 1W47, lettre de la *DRK* de Berlin 18 novembre 1940 au professeur Ewig.
[1331]ADM 1W47, lettre à la direction de l'établissement diaconal « Sarepta » de Westphalie, 12 octobre 1940.
[1332]ADM 1W41, lettre de la commission pour les hôpitaux à la communauté de diaconesses à Berlin, 12 octobre 1940.
[1333]ADM 1W41, lettre de la commission pour les hôpitaux à la communauté de diaconesses à la Direction de l'établissement diaconal « Sarepta » de Westphalie, 17 octobre 1940
[1334]*Verordnungsblatt von Lothringen* 1941, p. 352.
[1335]ADM 1W47. Ainsi en 1942, on dénombre 43 sœurs à la maison du Bon-Pasteur à Metz ; 20 à l'hospice de Montigny ; 9 à l'hospice de Borny ; 30 à la maison de l'enfance à Plappeville, 33 à la maison du Bon Pasteur à Borny ; 15 à l'hospice de Moulins ; 6 à la maison de convalescence de Plappeville, 16 à celle de Lorry ; 62 à la clinique de femmes de Metz…

permis *« à 3 000 religieuses françaises de poursuivre leur vie religieuse sans contrainte*[1336] *»*. Ce n'est pas un geste humanitaire comme l'insinue le professeur Ewig mais bien un geste commandé par les nécessités de la guerre. En 1943, 1 465 religieuses travaillent en Moselle annexée dans des établissements sous autorité civile et laïque[1337]. Le 9 avril 1941, une ordonnance stipule que les congrégations de religieuses s'occupant de malades ou de vieillards sont les seules reconnues. Toutes les sœurs non-hospitalières doivent s'agréger à une congrégation reconnue comme telle[1338] ou retourner à l'état laïc. Les sœurs diplômées et celles ayant exercé dans les lazarets en 1914-1918 sont titularisées infirmières. Des cours d'infirmières diplômées d'Etat sont donnés aux religieuses enseignantes reconverties et sont ouverts aux jeunes à partir de 12 ans. A Metz, l'ancien siège de l'école de l'Association des Dames de France affiliée à la Croix-Rouge est converti en *Krankenpflegeschule*, école d'infirmières, réservée aux congréganistes. En 1942, trente neuf sœurs de différentes congrégations participent à ces cours[1339]. D'autres sessions sont mises en place jusqu'en octobre 1944. Les sœurs hospitalières sont considérées comme agents d'Etat, salariées mensualisées de 40 à 75 *Reichsmarks*[1340]. Ces salaires ne sont plus versés à la supérieure comme auparavant mais sur un livret personnel de la *Sparkasse*, la Caisse d'Epargne[1341]. Le 19 mai 1941, l'hôpital Sainte-Blandine, l'hôpital Saint-Nicolas la maternité de Sainte-Croix à Metz et les couvents de Peltre et de Saint-Jean-de-Bassel sont reconnus comme centres hospitaliers[1342]. Des sœurs laïques de la Croix-Rouge allemande complètent les effectifs des religieuses. A l'hôpital Belle-Isle de Metz, les sœurs de la Croix-Rouge suisse de Lausanne expulsées en novembre 1940 sont remplacées par des sœurs du *DRK*[1343].

Les démarches de Mgr Louis pour préserver les couvents en péril aboutissent au regroupement des maisons religieuses. Ainsi, Saint-Jean-de-Bassel est affiliée à Peltre le 15 juin 1941. L'administration allemande ordonne un transfert discret pour ne pas alarmer la population. Mère Ignace renvoie les novices en costume civil par groupe de trois ou quatre, fait mettre à l'abri les archives et objets de valeur. Les sœurs institutrices reconverties en aides aux prêtres doivent se reconvertir en infirmière en Allemagne. Les gardes-malades peuvent rester dans les villages. Le 27 juin, le vicaire général délégué Herrig avise sœur Ignace que les sœurs doivent quitter le couvent. La population du village aide au déménagement des meubles, statues, objets précieux qui sont distribués dans les familles ce qui mécontente la *Gestapo* qui exige un inventaire des objets mis en

[1336]Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 17.
[1337]ADM 1W23, enquêtes pour le nonce apostolique de Berlin.
[1338]ADM 1W23, dossier sœurs hospitalières. A Hayange, après les expulsions, 9 sœurs enseignantes deviennent hospitalières, à Ars/Moselle 3 ; à Corny 2 ; à Maizières-lès-Metz 4 ; à Amnéville 2 ; à Courcelles-Chaussy 2 ; à Rombas 2.
[1339]Témoignage de sœur Lioba de la congrégation de Sainte-Chrétienne cité par Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 101. ACSJB, non coté, liste des participantes : quinze sœurs de Peltre, quatre de Sainte-Blandine, quatre de Sainte-Chrétienne, deux de Saint-Vincent-de-Paul et quatorze de Saint-Jean-de-Bassel.
[1340]ACSJ, non coté, liste des sœurs avec leur rémunération.
[1341]Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 98.
[1342]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 135-142 et *Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 13.
[1343]ADM 1W47, lettre de la *DRK* de Berlin au professeur Ewig, 18 novembre 1940.

sécurité[1344]. Finalement, le 18 juillet 1941, l'administration allemande donne la liste des congrégations agréées, sans qu'on sache les critères qui ont prévalu : Peltre, Saint-Jean-de-Bassel, Charité maternelle, Niederbronn, Saint-Vincent-de-Paul, franciscaines de Sainte-Blandine et sœurs de l'Espérance[1345]. Les couvents se repeuplent, les sœurs du dehors non expulsées devant quitter les unes après les autres les œuvres paroissiales.

Congrégations religieuses présentes en Moselle août 1943[1346]			
Congrégations	**Nombres d'établissements**	**Lieux**	**Nombre de sœurs**
Bon-Pasteur	2	Metz, Borny	59
Amour maternelle	5		97
Petites sœurs des pauvres	1	Borny	15
Sainte-Blandine	6	Metz, Ban-Saint-Martin, Montigny, Sainte-Marie-aux-Chênes, Forbach, Abreschviller	153
La Toussaint	3	Montigny, Gorze, Lorquin	41
Bonne Espérance	1	Metz	12
Niederbronn	6	Hayange, Ottange, Metz, Basse-Ham, Sarralbe, Phalsbourg	16
Saint-Vincent	10	Metz (x5), Thionville, Boulay, L'Hopital, Sarreguemines	90
St-André Peltre	44	Peltre (83)[1347], maison de retraite de Jouy (85), hôpitaux de Moyeuvre (11), Hayange (15), Thionville Ste Madeleine, (9), Morhange (7), Rombas (4). Les autres sœurs vivent en petites communautés de 1 à 3 sœurs, essentiellement dans l'ouest du département	322
Divine providence St-Jean-de-Bassel	82	St-Jean-de-Bassel et petits communautés essentiellement dans l'est du département	510
Servantes du Cœur de Jésus	6	Pépinville (Richemont), Merlebach, Rombas, Thionville (x2), Metz	50
Franciscaines de la Miséricorde de Luxembourg	3	Hagondange, Amnéville, Hettange	23
Plappeville	1	Plappeville	29
Thal	7	Creutzwald, Freyming, St-Louis, Arzviller, Grosbliederstroff, Volmerange-lès-Boulay, Merlebach-Hochwald	47
Portieux	1	Cutting	1
Total	**178**		**1 465**

[1344]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 135-142 et ACSJB, Annales de la congrégation.

[1345]*Verordnungsblatt für Lothringen*, 1941 p. 352. *Le Lorrain*, 5 juin 1943, p. 2. ADM 1W47. Les douze sœurs de l'hôpital de Phalsbourg de la congrégation de Niederbronn peuvent rester tout comme celles d'Hayange, Knutange, Metz ou Sarralbe.

[1346]ADM 1W23, enquêtes pour le nonce apostolique de Berlin.

[1347]ADM 3W25, rapport de Roger Guerlach, Lyon, novembre 1941. Initialement, à Peltre, seulement douze sœurs peuvent rester dans la maison ; les autres sont réparties dans les différents hôpitaux avant d'être à nouveau rassemblées partiellement à la maison mère.

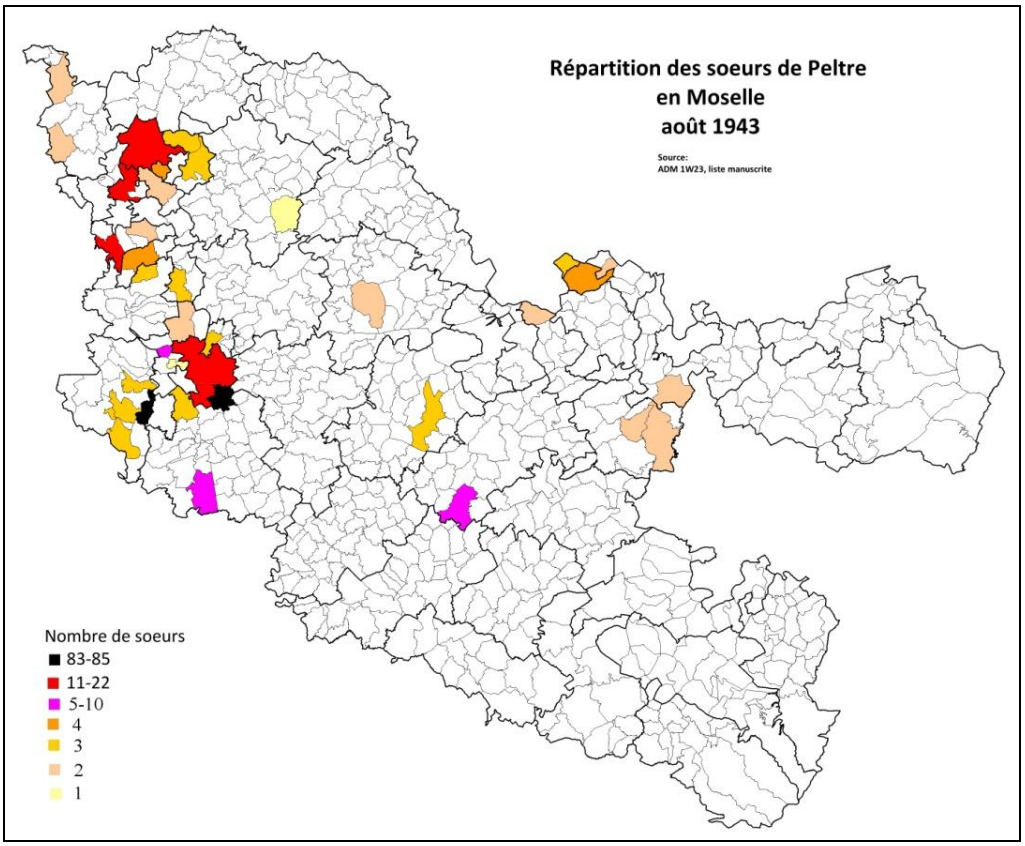

Hormis qu'elles soient hospitalières, le fait que ces congrégations aient leur siège en Alsace-Moselle ou en Allemagne a du être déterminant dans le choix des Allemands. En effet, dès octobre 1940, des consignes sont données pour remplacer « *des sœurs françaises dont les maisons-mères se trouvent en France intérieure par des organisations de sœurs pures allemandes*[1348] ». Ainsi, par exemple, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul coupées de leur maison mère à Paris sont rattachées à la province allemande de Cologne-Nippes dès octobre 1940[1349]. Saint-Jean-de-Bassel se réunit aux franciscaines de Salzkotten (Westphalie) pour former *« une communauté de travail et d'intérêt*[1350] *»* lui permettant « *de continuer à se dévouer au bien de leurs semblables, même si leur champ d'apostolat devait être différent de celui occupé jusqu'alors*[1351] », notamment l'hôpital Sainte-Blandine de Metz que les franciscaines gèrent. Cet accord permet-il aux sœurs de la Divine Providence d'être agréées ? Au final, 216 sœurs de Saint-Jean-de-Bassel peuvent rester dans le diocèse de Metz la plupart répartie dans 82 succursales de deux sœurs chacune[1352].

[1348]ADM 1W41, lettre de la commission pour les hôpitaux à la communauté de diaconesses à Berlin, 12 octobre 1940.
[1349]Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 70, ADM 1W47, lettre du Dr Ewig, 5 juin 1941, et AMM, lettre de la maison mère de Cologne-Nippes 8 octobre 1940 et convention.
[1350]ACSJB, non coté, accord provisoire du 14 août 1941. Sœur Gruber indique elle que la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel réussit à réaliser une affiliation avec une congrégation hospitalière de Mayence (Westphalie) qui gère l'hôpital de Sainte-Blandine.
[1351]ACSJB, non coté, lettre de la maison mère de Salkotten, 22 août 1941.
[1352]ADM 29J1182, lettre, 18 août 1943.

Origines des sœurs restées en Moselle		
	Congrégations	
	Sainte-Chrétienne[1353]	Saint-Jean-de-Bassel[1354]
Moselle	69	80
Alsace	6	92
Autres départements français	2	3
Allemagne naturalisées françaises	30	
Allemagne-Autriche	57	33
Yougoslavie	7	
Luxembourg	5	
Hongrie	2	
Belgique	1	
Slovaquie	1	
Etats-Unis	1	
Irlande	1	
Suisse	1	
Pologne		8
Total	**183**	**216**

Origines des sœurs restées en Moselle

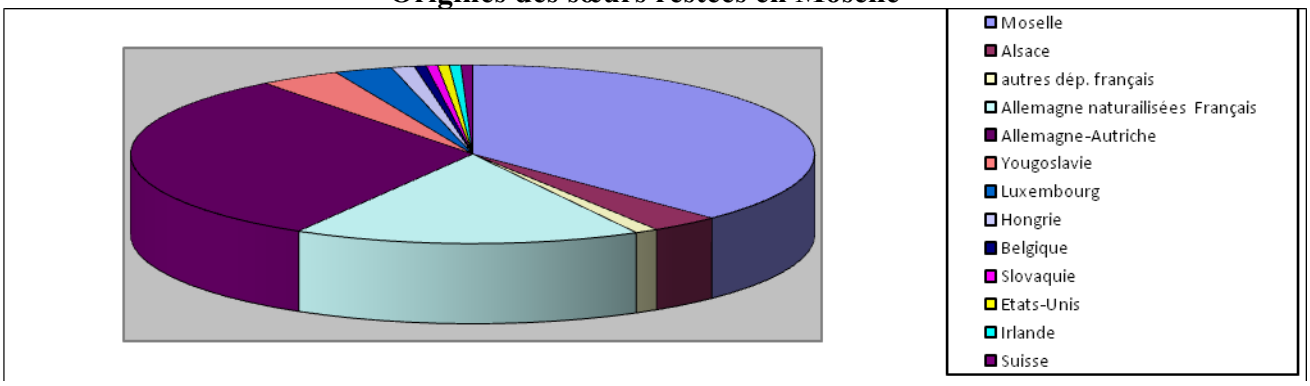

Congrégation Sainte-Chrétienne

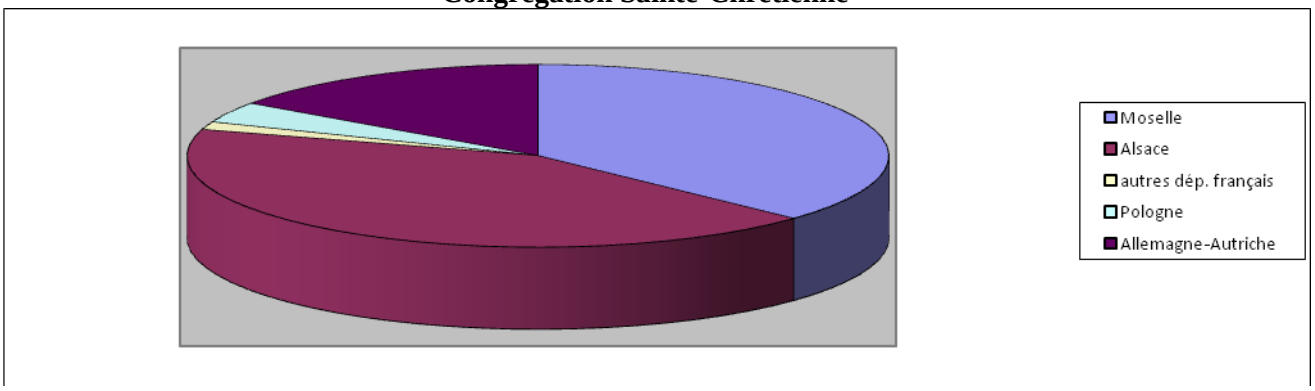

Congrégation Saint-Jean-de-Bassel

Les autres congrégations ont-elles fait de même ? On ne s'explique pas la dissolution de la congrégation de Sainte-Chrétienne, dont la maison mère est à Metz. Certes elle est avant tout enseignante mais également hospitalière comme Peltre ou Saint-Jean-de-Bassel qui sont, elles,

[1353]ACSC, relevés à ma demande par sœur Anne-Marie.
[1354]ADM 1W23, situation début 1941.

maintenues. L'origine des sœurs est-elle une raison, car à Sainte-Chrétienne se trouvent de nombreuses Allemandes naturalisées françaises ? Le régime nazi abjecte ces nationaux qui renient la nationalité allemande. En même temps, les sœurs allemandes et autrichiennes représentent 28% des sœurs présentes et celles nées en Alsace-Moselle, 37%[1355]. Son statut de droit pontifical la place-t-elle parmi les congrégations étrangères, et donc parmi les indésirables ? Nous n'avons pas réussi à répondre à ces questions.

Les ordres non agréés sont légalement dissous. Ainsi, le 31 mars 1941, les sœurs hospitalières de Sainte-Chrétienne à Sarreguemines sont expulsées et remplacées par des infirmières allemandes laïques dites *Braune Schwester,* les sœurs brunes, à cause de leur uniforme brun. Aussitôt les crucifix sont enlevés des chambres des malades et de la chapelle transformée en réfectoire[1356]. Un rapport du *Kreisleiter* fait état du malaise dans toutes les couches de la population créé par cette éviction brutale des sœurs-infirmières[1357]. Les sœurs de la Miséricorde s'agrègent alors à Sainte-Blandine ; celles de la Visitation à la Maternité ; celles de la Doctrine chrétienne de Vic et de Portieux à Saint-Jean-de-Bassel ; les tertiaires de Phalsbourg à Niederbronn,…[1358]. Mais l'application des dissolutions n'est pas totale. Le couvent de Cutting, sœurs de la Divine Providence de Portieux, abrite 3 ou 4 sœurs hospitalières. Un responsable du *NSV* de Château-Salins veut les déloger pour y installer un centre de refuge pour les citoyens du *Reich* victimes des bombardements. Les sœurs ne s'exécutent pas, se mettant sous la protection de l'abbé Goldschmitt qui adresse un courrier au *Kreisleiter* de Château-Salins : *« la maison des sœurs de Cutting compte parmi les monuments historiques de la Lorraine[1359]… Nous savons à notre grande satisfaction que le national-socialisme porte un intérêt manifeste aux bâtiments historiques. M. le Kreisleiter veuille bien, par conséquent, faire valoir toute son influence considérable pour éviter que cette maison (…) ne soit pas profanée pour toujours… Les sœurs soignent les malades et les blessés des victimes des bombardements et sont disposées à continuer leur œuvre miséricordieuse et bénévole de garde-malades dans le village et dans les alentours ce qui finalement répond aux prescriptions du Gauleiter qui a ordonné explicitement qu'on n'avait pas le droit d'expulser les religieuses qui soignent les malades ».* Après l'arrestation de l'abbé Goldschmitt, le responsable revient à la charge mais il est à chaque fois confronté à la résistance des sœurs. Finalement, le couvent n'est pas transformé[1360]. Alors que leur congrégation est dissoute, des sœurs de Sainte-Chrétienne restent comme aide-paroisse dans les villages et à Metz[1361]. En janvier 1943, des pressions sont à nouveau

[1355]ACSC, relevés à ma demande par sœur Anne-Marie. Voir tableau ci-dessus.
[1356]Eugène Heiser, déjà cité, tome 1, p. 63.
[1357]Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 142. ADM 29J 2121, lettre de la supérieure de Sainte-Chrétienne Sommières (Gard), 1er février 1942. Rapport *Ortsgruppenleiter* de Sarreguemines, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 110.
[1358]Antoine Sutter, déjà cité, p. 62.
[1359]C'est la maison paternelle du missionnaire Moye (1730-1793), fondateur de la congrégation des sœurs de la Divine Providence de Portieux.
[1360]François Goldschmitt, déjà cité, p. 47.
[1361]Témoignages oraux de sœur Bernadette, sœur Sainte-Alice et sœur Sainte-Marie-Lioba, congrégation Sainte-Chrétienne, Metz, recueillis par sœur Anne-Marie vers 2005. Elles sont huit à l'abbaye Saint-Vincent occupées par les militaires allemands où elle doivent laver et repasser le linge des militaires et préparer les repas des élèves de l'Ecole

exercées par l'autorité allemande pour que les sœurs non hospitalières « *qui résistent à nos vues, si elles veulent continuer à vivre leur vie religieuse,* » changent d'ordre. En règle générale, elles refusent. Cinq sœurs de Sainte-Chrétienne devenu *«ordre illégal»* portent à la clinique de l'Espérance le costume de la Sainte-Famille de Bordeaux[1362]. D'autres sœurs sont acceptées à Sainte-Blandine sans pour autant entrer dans l'ordre des sœurs franciscaines avec lesquelles elles ne prennent même pas les repas. Elles ont alors un habit fantaisie ou s'habillent en civil[1363]. Le docteur Ewig signale cet état de fait à la *Gestapo* et réclame des contrôles de l'*Arbeitsamt*, le bureau du travail, pour que les sœurs aient *« un emploi productif »*[1364]. En 1942, placée par l'*Arbeitsamt*, une sœur d'origine italienne de la congrégation du Sacré-Cœur doit ainsi travailler dans une boulangerie de Basse-Yutz après avoir travaillé un mois et demi comme bonne[1365].

Les sœurs doivent obligatoirement parler allemand. Lors d'une visite à l'hôpital municipal de Boulay, le docteur Ewig constate que la supérieure de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul *« ne maîtrise toujours pas la langue allemande comme une sœur dirigeante devrait le savoir absolument. En conséquence de ce manquement envers l'état national-socialiste »*, il exige « *que le poste de supérieure soit occupé par une Allemande et que la supérieure soit changée*[1366] ». L'activité des aumôniers est limitée. Des consignes sont données dans ce sens : « *l'activité des curés dans les hôpitaux ne doit pas être développée. Les curés doivent rester discrets… Lorsque le curé a encore une chambre dans l'hôpital, ceci est en trop, car à Metz il y a des curés qui peuvent intervenir sur l'appel de leur malade. Si vous avez besoin de cette chambre, les soins médicaux passent en priorité. Comme l'église a les Kirchensteuer pour l'ensemble des activités religieuses, les aumôniers des hôpitaux n'ont pas besoin dans les hôpitaux d'être payés et indemnisés en nature. S'ils sont dans l'hôpital, ils doivent payer leur nourriture au prix fixé*[1367]».

Avec l'évolution des conquêtes vers l'est, la Moselle devient une zone arrière où sont soignés les blessés. L'hôpital militaire de Metz-Legouest avec ses 1 000 lits ne peut suffire. Alors l'administration militaire, le *Wehrkreiskommando XII* de Wiesbaden, cherche de grands bâtiments pouvant servir de *lazarets*, d'hôpitaux militaires. Les couvents de Peltre et Saint-Jean-de-Bassel, le collège franciscain de Phalsbourg, la pension du Sacré-Cœur rue Châtillon à Metz, la maison mère et les bâtiments des sœurs de Sainte-Chrétienne rue Gengoulf, l'orphelinat de Richemont-Pépinville et le Petit séminaire de Montigny-lès-Metz[1368] sont ainsi transformés en lazarets. La moitié des

---

normale de Montigny ; quatre à la clinique de l'Espérance, actuellement hôpital Saint-André ; sept à neuf sœurs chez les Pères Oblats, rue Chatillon où elles travaillent à l'évêché en civil se chargeant de la comptabilité et fabriquant et vendant les hosties pour tout le diocèse suite à l'expulsion des carmélites ; quatre à l'hôpital Sainte-Blandine comme étudiantes pour être infirmières ou aux admissions ; quatre sœurs à Saint-Maximin ; quatre à Basse-Bevoye ; deux autres dans une maison particulière près de Sainte-Thérèse ; deux à l'hôpital de Legouest.

[1362]Témoignage sœur Sainte Lucie-Marie recueilli par sœur Anne-Marie vers 2005.

[1363]ADM 1W47, lettre de la supérieure des franciscaines, 12 janvier 1943.

[1364]ADM 1W47, lettre du Dr Ewig au *SD*, 22 janvier 1943.

[1365]ADM 29J1187.

[1366]ADM 1W47, lettre du Dr Ewig, 5 juin 1941.

[1367]ADM 1W47, lettre du Dr Ewig, 24 mars 1942.

[1368]Les couvents n'ont pas l'exclusivité puisque des bâtiments laïcs sont également utilisés comme le centre psychiatrique de Lorquin ou le château de Mercy.

locaux de l'orphelinat Saint- Joseph à Metz est réquisitionnée par les Allemands en avril 1942, puis totalement en mars 1943. Les sœurs et les orphelines sont repliées vers le séminaire Saint-Vincent à Cuvry[1369].

Les sœurs dispersées deviennent un réservoir essentiel pour soigner les blessés et pour s'occuper de leur linge, des repas, de l'hygiène[1370].

Fonction des sœurs dans les hôpitaux civils de Metz fin 1941		
	Saint-Nicolas	**Bon-Secours**
Soignantes	15	22
Cuisinières	3	2
Laverie	1	1
Lingère	1	1
Pharmacie		1
Total	20	27

Les sœurs sont prises en charge par la *Wehrmacht* mais sont considérées par l'armée comme appartenant au *DRK*[1371]. Malgré l'appropriation militaire, la supérieure de Saint-Jean-de-Bassel écrit au ministre d'Etat Otto Meissner[1372] pour que les sœurs puissent rester au couvent. Antoni intervient également dans ce sens[1373]. Le *Gauinspektor* donne une réponse positive le 16 septembre 1941. Le couvent de Saint-Jean-de-Bassel devient officiellement *lazaret* le 20 novembre 1941. Le contrat entre Saint-Jean-de-Bassel et le *Wehrkommando XII* prévoit une indemnité journalière pour chaque lit occupé, soit 2,90 *RM* puis 3,20 *RM*, réduite à 2,70 puis 3 *RM* pour la *Wehrmacht* [1374]. L'installation du *lazaret* se fait avec l'aide des franciscaines et de prisonniers de guerre serbes. Quarante-huit sœurs institutrices se reconvertissent en sœurs infirmières en suivant deux cours hebdomadaires de soins. Le 8 décembre 1941, les 124 premiers blessés et le médecin-chef Becker arrivent à Saint-Jean-de-Bassel; le 11 deux autres convois viennent du front russe. Les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel se retirent dans la maison de repos, les autres bâtiments étant transformés en *lazaret*. Elles sont 27 à l'arrivée des premiers effectifs et 40 en juin 1943. D'autres sœurs sont envoyées dans les hôpitaux laïcs de Bitche, Borny, Hommarting, Lorry, Ludwigshafen, Petite-Rosselle, Sainte-Blandine, et dans les *lazarets* d'Abreschviller, Lorquin, et Sarrebourg. Le 8 avril 1942, le *Gauleiter* Bürckel prononce la dissolution des congrégations en tant que congrégations enseignantes mais l'ordonnance n'est publiée qu'en juillet. De nombreuses sœurs sont alors

[1369]ADM 29J2562.
[1370]Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 46.
[1371]ACSJB, non coté, lettre, 2 juillet 1943.
[1372]Né à Bischwiller (Bas-Rhin) en 1880, il est, selon l'historien allemand Lothar Kettenacker, bienveillant envers les Alsaciens-Mosellans.
[1373]Victor Antoni, déjà cité, p. 191.
[1374]ADM 1W47, contrat du 27 janvier 1942.

embauchées comme infirmières, aides-soignantes, cuisinières, lingères dans les hôpitaux allemands en Bavière, au pays de Bade et en Rhénanie[1375].

Le 1er février 1942, le couvent de Peltre devient également *lazaret* et compte rapidement 600 blessés essentiellement du front russe avec des mains et des pieds gelés. Quatre-vingt trois sœurs restées en Moselle sont rappelées à la maison-mère et deviennent infirmières aidées par une trentaine d'infirmières laïques. Les sœurs sont reléguées dans une aile pour laquelle elles doivent payer un loyer[1376]. Les débuts sont difficiles à cause du manque d'organisation et du manque de matériel. Quinze sœurs doivent suivre pendant dix-huit mois des cours d'infirmières à Metz donnés par une laïque allemande et le docteur Hoffmann. Elles sont ensuite placées à Peltre et à l'hôpital de Bon-Secours à Metz[1377]. L'hospice de Montigny tenu par les sœurs de Saint-Vincent sert d'hébergement aux auxiliaires de la *Luftwaffe*, les *LN-Helferrinen* (*Luftwaffe A34/XII* de Metz) à partir du 15 avril 1944[1378].

Reserve Lazaret II état au 14 septembre 1943[1379]		
	Couvent de Peltre	**Château de Mercy**
Officiers	14	
Malades contagieux	210	
Autres	423	
Sous-total	647	167
Total	**814**	

Alors que beaucoup de sœurs enseignantes sont expulsées en 1940-1941, d'autres, réfugiées en France, sont autorisées à rentrer, avec ce double souci d'une part de récupérer du sang allemand et d'autre part de pallier au manque de personnel soignant. Des sœurs alsaciennes et mosellanes de la congrégation de Notre-Dame-du-Bon-Pasteur dont le siège est transféré depuis 1939 de Strasbourg à Angers (Maine-et-Loire) demandent ainsi à rentrer pour se rapprocher de leur famille. Parmi elles, notamment la supérieure de la maison de Metz-Borny. En octobre 1942, les autorités allemandes leur en donnent l'autorisation, sous condition : *« Pour qu'elles puissent revenir, il faut qu'elles soient saines et robustes et qu'elles connaissent l'allemand. Elles doivent se présenter au* Polizeipräsidium *de Metz pour régularisation*[1380] *»*. Finalement, l'autorité allemande exige le retour des sœurs alsaciennes et mosellanes de toutes les congrégations hospitalières résidant en France comme *deutscher Volkszugehörigkeit*, membres de la communauté allemande, en remplacement des sœurs malades[1381]. Cette exigence n'est pas appliquée ; les congrégations s'y opposent.

[1375]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, pp. 135-142. ACSJB, documents non cotés et Annales de la congrégation.
[1376]ACP, narration de la supérieure, juin 1946.
[1377]Marie-André, *Il cherchait des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p.116. *Le Trait d'Union de Courcelles en exil*, n°5, novembre 1942.
[1378]ADM 1W47, lettre du *Wehrmachtkommando* du *Wehrkreis XII*, 15 avril 1944.
[1379]Chiffres communiqués par Roger Munsch d'après les archives de la congrégation de Peltre. ADM 1W47, lettre, 17 juin 1943. Il y a 61 sœurs à Peltre au *Reserve-lazaret* ; 35 pour les malades et 26 pour l'intendance, soit une sœur pour 25 lits de malades et une pour 15 lits de malades infectieux.
[1380]ADM 1W47, lettre, octobre 1942.
[1381]ADM 1W47, lettre, 28 novembre 1942.

Par contre, le recrutement est interdit. Il se poursuit pourtant illicitement et discrètement. Par exemple, à Saint-Jean-de-Bassel, quatre jeunes filles se présentent en avril 1942. Le 17 mai 1942, treize novices font profession de foi. Le 14 septembre 1942, l'administration allemande interdit l'accueil des postulantes. Des parents alarmés viennent chercher leur fille. Mère Ignace renvoie toutes les postulantes et les autres jeunes filles encore présentes. Le *Reichsarbeitsdienst der weiblichen Jugend* (*RADwJ*)[1382] peut concerner les jeunes filles. Aussi, pour y échapper, 24 aspirantes présentes font prise de voile anticipée, en toute discrétion. Les novices touchées par le *RADwJ* sont envoyées comme apprenties-infirmières à Sainte-Blandine à Metz, à Fribourg en Allemagne, dans un *Kinderheim,* une maison d'enfants, à Baden-Baden ou à Günterstal. Les aspirantes-étudiantes qui rentrent chez elles sont affectées comme institutrices à Karlsruhe, Mannheim et Fulda[1383].

Pour leur image, les Allemands ne doivent « *pas donner l'impression de ne pas soigner les sœurs âgées* ». Or la congrégation de Sainte-Chrétienne pourtant officiellement dissoute a entre 40 et 50 sœurs âgées, dont certaines handicapées, dans les maisons d'Argancy et de Rémilly[1384]. Elles peuvent rester mais doivent changer d'habit. Elles gardent alors leur robe et se fabriquent des couvre-chefs fantaisistes[1385]. Elles devaient être déplacées à Peltre mais la *Wehrmacht* réquisitionne la maison mère des sœurs de Peltre. Il est alors décidé que « *les deux hospices doivent continuer à soigner les sœurs âgées car elles ne pourront pas être soignées autre part… Il y a danger que les sœurs dans ces villages soient obligées de mendier pour leur entretien*[1386] ». La plupart de ces sœurs étaient enseignantes et donc payées par l'Etat, touchant une retraite. Les Allemands continuent initialement à la leur verser, doublant même le montant[1387]. L'ordonnance du 19 mai 1941 prévoit la création d'un fonds de pension pour l'ensemble des hospices confessionnels. Cependant, après avril 1942, plus rien ne leur est versé. Mais ces maisons arrivent à vivre en limitant les dépenses inutiles, en cultivant des potagers et en élevant des basses-cours[1388]. Finalement, une ordonnance du 1er mai 1943 de Bürckel assure l'assistance des sœurs infirmières confessionnelles en Moselle en cas de maladie ou de vieillesse. Une fondation de droit privé est créée à cet effet avec siège à Metz. Elle doit administrer les hospices à Argancy, Jouy-aux-Arches et Rémilly et des bâtiments de Saint-Jean-de Bassel. Elle dispose d'un capital d'exploitation de 600 000 *RM*[1389].

[1382]Le *Reichsarbeitsdienst der weiblichen Jugend (RADwJ),* le service du travail du Reich pour les jeunes filles, est institué en Moselle par décret du 23 avril 1941, comme pour les hommes. Trois classes d'âge sont concernées : 1923, 1924 et 1926. Les premières à partir rejoignent leur camp en octobre 1941.
[1383]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 135-142 et ACSJB, Annales de la congrégation.
[1384]ADM 1W47, lettre du docteur Ewig, 30 mai 1942.
[1385]Témoignages oraux de sœur Bernadette, sœur Sainte-Alice et sœur Sainte-Marie-Lioba, congrégation Sainte-Chrétienne, Metz, recueillis par sœur Anne-Marie vers 2005.
[1386]ADM 1W47, lettre du docteur Ewig, 30 mai 1942.
[1387]ADM 1W778, rapport de Mgr Louis sur la situation en 1942.
[1388]ADM 1W47, lettre de l'administration de l'hygiène à Sarrebruck, 7 novembre 1942.
[1389]*Le Trait d'Union-Le Lorrain*, 5 juin 1943, p. 3 et *Metzer-Zeitung*, 22 mai 1943, p. 5.

Même si le régime nazi veut, à terme, anéantir les ordres religieux, le besoin d'infirmières lié à la poursuite de la guerre oblige le maintien de nombreuses sœurs hospitalières en Moselle.

A1-4 Collusion des membres du parti chrétien-social

Victor Antoni, leader du parti populaire chrétien-social, est libéré de prison dans le sud de la France avec quatorze autres internés tous alsaciens par la commission allemande d'armistice le 14 juillet 1940. Trois jours plus tard, ils sont accueillis à la station des Trois-Epis (Bas-Rhin) par Robert Ernst, qui dirige, depuis 1933, l'Association des Alsaciens-Lorrains du *Reich*. Le lendemain, les *Nanziger*[1390] signent un manifeste dans lequel ils prient Hitler « *d'intégrer leur patrie (Heimat) dans le grand Reich allemand*[1391]. » Les *Nanziger* sont ensuite reçus à la préfecture de Strasbourg par le *Gauleiter* Wagner. Pour autant, malgré son engagement pour la défense de la culture allemande en Moselle, lorsqu'Antoni est présenté à la direction du *Gau* à Neustadt-an-der-Weinstrasse le 21 juillet 1940, Barth, chef du gouvernement, lui explique *« qu'aucune forme de participation* - à l'administration du *Gau - ne lui serait accordée*[1392]. » En août 1940, Victor Antoni est cependant nommé *Stadtkommissar*, maire, de Fénétrange, une fonction somme toute modeste alors que nombreux autonomistes alsaciens se voient confier des fonctions de *Kreisleiter*[1393]. D'ailleurs le dossier personnel d'Antoni à Berlin[1394] ne fait guère état de son combat pour le *deutsche Volkstum*. Début septembre, il accompagne cependant le ministre du *Reich* Frick à travers la Moselle pour lui présenter des personnes dignes de confiance. Le 21 septembre 1940, à Metz, il rencontre Bürckel qui lui propose la fonction de *Landesbauernführer*, responsable régional de la paysannerie[1395], mais cette nomination ne lui est jamais confirmée. Dans une réunion à Phalsbourg, Antoni s'inscrit dans la droite ligne du discours national-socialiste et invective *« la valetaille juive*[1396]*.»* On lui reproche d'ailleurs d'avoir profané le cimetière israélite de Fénétrange et d'avoir

[1390]Pour rappel, les *Nanziger* désignent les autonomistes alsaciens et mosellans considérés comme « suspects » par les autorités françaises et internés à la prison de Nancy de septembre 1939 à mai 1940 avant d'être transférés dans d'autres prisons.

[1391]Lothar Kettenacker, « La politique de nazification en Alsace », dans *Saisons d'Alsace* n° 65 et 68, Strasbourg, éditions Istra, 1978, traduction de *Nationalsozialistische Volkstumpolitik im Elsass*, p. 117. ADM 285W19, déposition d'Antoni, 21 février 1946 : il indique que la signature aurait été conditionnée par l'accord de la France et des Alsaciens-Mosellans et la garantie du respect des libertés religieuses et de la question linguistique. Ces conditions n'auraient pas été acceptées par Berlin et par conséquent il n'aurait jamais signé une telle résolution. Il est pourtant établi que le Manifeste a bien été signé par les Nanziger et notamment Antoni.

[1392]Robert Ernst, *Rechenschaftsbericht eines Elsässer*, Bernard le Graefe Verlag, Berlin 1955, p. 254.

[1393]René Hauss de Haguenau, Alexandre Kraemer de Guebwiller, Pierre Mourer de Mulhouse, Edmond Nussbaum de Molsheim, Rodolphe Lang de Saverne. Hermann Bickler né en Moselle, à Hottviller en 1904, mais habitant Strasbourg, est dès septembre 1940 *Kreisleiter* de Strasbourg et entre dans la *SS* (n° 367 776). En 1942, il démissionne de son poste de *Kreisleiter*. Il est alors nommé chef du bureau VI (Amt VI-espionnage) du *Sicherheitsdienst (SD)* à Paris. Il est chargé de la composition d'une *Selbstschutzpolizei*, police spéciale anti-terroriste composée de Français. Il est promu S*tandartenführer* (colonel) et *Fachführer* (officier SS spécialisé).

[1394]BAB, PK A 0067-253-281. Le dossier ne contient que des correspondances entre Antoni et le ministère de l'Intérieur à Berlin concernant sa situation en Allemagne lors de sa fuite fin 1944-début 1945.

[1395]Victor Antoni, déjà cité, p. 176.

[1396]*NSZ Westmark* 6 août 1940, p. 5. ADM 285W19, déposition de Joseph Zimmermann, 20 mai 1946.

pavé la place de l'église catholique avec les monuments funéraires israélites[1397]. Le 10 janvier 1941, il reçoit la médaille *Kriegsverdienstkreuz* de 2e classe par le *Gauleiter* Wagner car, pour lui, « *il est un vieux pionnier pour le germanisme en Alsace.* » En juin 1941, il participe aux manifestations à l'occasion du transfert des cendres de l'autonomiste alsacien Charles Roos à la Hunebourg à Saverne (Bas-Rhin). Il est par ailleurs invité par Ernst pour le congrès du *Bund des Elsass-Lothringer im Reich*, l'association des Alsaciens-Lorrains dans le *Reich*, qui se tient à Strasbourg et Metz les 12 et 14 septembre 1941 : « *En vous priant de prendre part à ce congrès avec d'autres pionniers de l'Alsace allemande, je le fais pour vous mettre en rapport avec ces hommes qui au cours des 22 ans passés sont restés fidèles à la cause alsacienne et lorraine et ont représenté sans défaillance dans le Reich l'idée de la Heimat perdue*[1398] ». Le 12 avril 1943, au cours de la première réunion en Moselle, de la *Volksbund Deutschtum im Ausland* (*VDA*), la ligue populaire pour le développement du germanisme à l'étranger, Antoni prend la parole à Sarrebruck pour démontrer l'origine allemande de la Moselle. C'est sa seule intervention en dehors de la Moselle.

Mais, Antoni serait « *tombé dans une sorte de disgrâce auprès des services de la Gauleitung*[1399] ». Pendant l'été 1940, il serait intervenu en faveur du notaire Ditsch, président du Souvenir français de Fénétrange pour qu'il ne soit pas expulsé, montrant ainsi son désaccord sur les mesures d'expulsion prises par Bürckel. Ce désaccord éclate publiquement à Berlin au cours d'une invitation des *Nanziger* du 28 novembre au 2 décembre 1940 chez le ministre de l'Intérieur Frick. Antoni critique ces mesures d'expulsion prises quelques jours auparavant. Sans être invité, Bürckel débarque chez Barth et menace Antoni de le faire arrêter pour avoir intrigué contre ses décisions[1400]. Bürckel est définitivement fâché avec Antoni. Le *Gauleiter* aurait même tenté à deux reprises de l'écarter de ses fonctions de maire, « *manœuvre que les autorités de Berlin surent déjouer*[1401] », selon Antoni. Robert Ernst le confirme : Antoni a *« joué en Lorraine un rôle assez effacé. Au cours d'une visite privée en juillet 1941, Antoni s'est plaint des expulsions massives. Il a exprimé des regrets qu'il lui était impossible de se faire entendre auprès des autorités allemandes pour des nombreuses questions qui lui paraissaient injustes. D'une manière générale, il était assez désabusé et mécontent*[1402] ». Ainsi, Antoni indique avoir protégé l'évêché qualifié par lui de *« pilier de la résistance morale et religieuse aux dogmes et pratiques nazis »* et les congrégations, notamment

[1397]ADM 285W19. Chef d'inculpation du procès à la Chambre civique de Metz 13 juin 1947. ADM 41J6. Au cours de son interrogatoire du 8 mars 1946, Antoni s'explique : « *J'avais reçu l'ordre du gouvernement allemand d'élargir un chemin entre les deux cimetières israélites et de supprimer le vieux cimetière. J'ai fait paver la place devant l'église catholique avec les monuments funéraires provenant du vieux cimetière chrétien. Je ne voulais pas faire de racisme à ma façon mais je voulais simplement utiliser les pierres au lieu de les casser. Personne ne m'avait fait d'observations à ce sujet, même pas le curé. Je déclare néanmoins actuellement regretter mon geste qui peut être interprété comme une manifestation de mes sentiments hostiles à l'égard des israélites. Le nouveau cimetière n'a pas été détruit sur mes ordres, mais par les élèves de la Adolf Hitlerschule* ».

[1398]ADM 41J6, fonds Moppert, avocat d'Antoni en 1945-1947, procés-verbal n°116, 26 février 1946 des Renseignements généraux (RG) de Strasbourg et déposition de Robert Ersnt au RG de Strasbourg, 14 mai 1946.

[1399]ADM 41J46, déposition de Robert Ersnt au RG de Strasbourg, 14 mai 1946.

[1400]Robert Ernst, déjà cité, p. 274. ADM 41J6 : Antoni confirme en 1946 qu'il est « brouillé » avec le *Gauleiter* à cause des expulsions.

[1401]Victor Antoni, déjà cité, p. 187.

[1402]ADM 41J46, déposition de Robert Ersnt au RG de Strasbourg, 14 mai 1946.

celle de Saint-Jean-de-Bassel en intervenant auprès de la mère de Bürckel. Il indique également avoir multiplié les interventions pour assurer le respect du repos dominical et la possibilité d'une participation aux offices religieux pour les membres des formations. Il aurait informé l'évêché des dangers encourus et des projets nazis[1403]. Il serait intervenu dans le procès de neuf Alsaciens-Lorrains condamnés à mort pour délits politiques et leur peine aurait été commuée. Il serait également intervenu dans le procès de passeurs sarrebourgeois. Il aurait encore aidé des appelés à obtenir des sursis ou des parents de réfractaires pour qu'ils ne soient pas inquiétés.

Cependant, à l'approche des Américains en novembre 1944, Antoni fuit la Moselle avec sa famille chez ses beaux-parents à Winnenden (Wurtemberg). Il se présente aux Américains le 26 mai 1945 et est conduit au camp français de Weinisberg. Emmené à Sarrebourg le 1er juin, il est immédiatement interné puis transféré à la mi-juin avec sa femme[1404] au Centre de séjour surveillé (CSS) de Metz-Queuleu, puis à la prison militaire à Metz. Antoni est condamné le 27 juin 1947 pour « *agissements contre la sûreté extérieure de l'Etat* » à huit ans de réclusion, à la dégradation nationale à vie, à l'interdiction de résidence à vie dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle et de confiscation totale des biens[1405]. Libéré sous condition le 27 juin 1949, il habite à Vexaincourt (Vosges). Amnistié de droit le 10 octobre 1955 en vertu de la loi du 6 août 1953, il revient à Fénétrange[1406].

D'autres membres du parti chrétien-social acceptent également des postes dans l'administration civile ou politique. Joseph Straub, conseiller général, occupe une place importante à la *DVG* et est nommé maire de Homburg en Sarre[1407]. Joseph Zimmerman devient *Stadtkommissar* et *Ortsgruppenleiter* de Dabo[1408].

Eugène Foulé, ancien conseiller général du parti chrétien-social jusqu'en 1936 avant d'entrer en dissidence avec son mouvement[1409], rentré de captivité en août 1940, retrouve sa fonction de maire de Petit-Tenquin. Sur proposition de Joseph Bilger[1410], il est nommé par le *Gauleiter* le 27 mars 1941 *Stellvertretender Landesleiter der DVG*, adjoint du chef de la *Deutsche Volksgemeinschaft*, la communauté du peuple allemand, pour le *Gau Westmark*. Foulé déclare qu'il a initialement refusé ce poste notamment à cause du malaise causé par les expulsions et d'autres mesures impopulaires, mais qu'il a bien voulu « *servir d'avocat entre Bürckel et la population à la condition qu'il laisse rentrer les Lorrains expulsés* ». Au cours d'un entretien avec le *Gauleiter*, Foulé aurait démontré que les conceptions religieuses des Mosellans s'opposent au paganisme

[1403]ADM 29J2118; *« Aide-mémoire »* adressé par Antoni à Mgr Louis et Herrig, non daté.
[1404]Victor Antoni, déjà cité, p. 224.
[1405]*Républicain Lorrain* 27 et 28 juin 1947, pp. 1 et 3.
[1406]ADM 285W192, Cour de justice de Metz, dossier Victor Antoni.
[1407]ADM 41J6, déclaration de Victor Antoni, déjà cité. Nous avons mis le conditionnel car ces faits allégués par Antoni n'ont pas été vérifiés par la justice. Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cités, p.50. *Le Lien* n°17, mai 1942, p. 10
[1408]ADM 285W19, déposition de Victor Antoni, 20 mai 1946.
[1409]Il s'engage dans le parti de Joseph Bilger (1905-1975), le *Bauerbund*, *La Ligue des Paysans*, groupe fasciste autonomisant qui emprunte ses idées à Henri d'Halluin, dit Dorgerès.C'est un mouvement agrarien, autonomiste, anticommuniste, antilibéral, anticapitaliste, antiparlementaire, antisémite et xénophobe
[1410]Pendant la guerre, Joseph Bilger est conseiller du *Gauleiter* Bürckel.

hitlérien[1411]. En même temps, dès novembre 1940, il lance des appels à la population pour qu'elle adhère à la *DVG*[1412]. Le jour de sa nomination, il déclare que « *personne n'est plus heureux que le Lorrain allemand si maintenant son avenir est assuré pour toujours avec le peuple allemand* » et justifie même les expulsions car *« pour avoir la paix intérieure, il fallait écarter toute influence étrangère*[1413] ». A l'occasion de l'institution des cours d'allemand pour les adultes, il déclare : « *Dès maintenant chaque Lorrain doit parler allemand ceux qui ne peuvent le faire doivent apprendre l'allemand car la Lorraine est allemande*[1414] *...*». Il occupe ce poste jusqu'en janvier 1943, date à laquelle la *DVG* est supplantée par le parti *NSDAP*.

Selon la *Gestapo*, « *la nomination de Foulé a provoqué une grande joie chez tous les Lorrains et une reconnaissance de tous. Elle tranquillise la population. On estime que désormais des fausses décisions et des fausses directives en relation avec le choix de la population ne sont plus à escompter, du fait que Foulé est lui-même Lorrain, et a donc plus de compréhension pour la population. Foulé est très aimé par la population paysanne et est reconnu comme un homme honnête et juste. Dans les différents districts de Lorraine, Foulé est* -cependant- *peu connu. Une petite partie de la population, principalement des personnes qui étaient affiliées à son parti politique, dépend de l'installation de Foulé qui devrait être très influent dans les milieux catholiques. Dans son canton -cela concerne particulièrement les instituteurs-, la peur exprimée est que Foulé à cause de sa liaison avec les milieux catholiques va favoriser ses amis catholiques. Sa nomination est* -cependant- *positive pour l'esprit général*[1415] ». En même temps, la *Gestapo* révèle que la nomination de Foulé a également « *été sévèrement critiqué. On raconte que Foulé a déçu les Lorrains et on dit que Foulé est un homme de paille*[1416] ». Le curé Albrech de Vahl-lès-Benestroff le qualifie de *« traître »*[1417]. En effet, Foulé représente le *Gauleiter* lors de cérémonies officielles et de réunions de propagande. Il accueille ainsi le chef de la *SA*, Victor Lutze, le 20 mai 1941 à Metz et Hayange. Il organise, le 17 juin 1941, la cérémonie messine du retour du corps de Charles Roos en Alsace[1418]. Il est l'instigateur des manifestations grandioses en l'honneur du retour de la Moselle à l'Allemagne. Foulé prononce en tout une quinzaine de discours[1419] diffusés par la radio et par le journal *NSZ Westmark, « des discours,* dit-il, *composés par l'Office de propagande du parti*[1420] ». Ainsi, à l'occasion de l'anniversaire du Führer en 1941 et de la fête des mères en 1942, il développe longuement les théories nazies. Il est également nommé maire de Sarreguemines le 17 septembre 1941. Comme maire de Sarreguemines, il prête sermon de fidélité au *Führer*. Au *Landrat*, il porte l'insigne du *NSDAP* et reçoit l'uniforme de fonctionnaire, qu'il « *ne portait,* dit-il, *qu'aux grandes*

[1411] *Le Lorrain*, 20 décembre 1945, p. 2.
[1412] *NSZ Westmark*, 7 novembre 1940, p. 3.
[1413] ADM 256W7, dossier Foulé, réquisitoire définitif, 5 décembre 1945.
[1414] *NSZ Westmark*, 22 avril 1941, p. 3.
[1415] ADM 1W441, rapports du *SD*, 4 et 23 avril 1941.
[1416] ADM 1W441, rapport du *SD*, 7 mai 1941.
[1417] *Le Lien dans l'exil*, n°10, janvier 1942, p. 11.
[1418] *Républicain Lorrain*, 20 décembre 1945, p. 1. Ascomémo, photos de la visite de Foulé et Lutze à Hayange.
[1419] ADM 256W7, déposition d'Eugène Foulé à la police judiciaire, juillet 1945.
[1420] ADM 256W7, dossier Foulé, réquisitoire définitif, 5 décembre 1945. *Républicain Lorrain*, 21 novembre 1945, p. 1.

occasions. » Selon lui, « l*es ¾ de son temps sont employés à la gestion de la ville* ». Membre du parti à partir de janvier 1943, il reste cependant sans fonction au sein de la *NSDAP* à partir de cette date[1421].

Mais Foulé ne semble pas avoir agi contre des Mosellans avec un zèle particulier. On ne lui connait pas de dénonciations alors qu'il connaissait les sentiments francophiles de certains de ses collaborateurs[1422]. Foulé dit avoir accepté ces postes « *pour aider à soulager les misères de ses compatriotes*[1423] ». Par exemple, en juillet 1941, il intervient auprès de Bürckel pour éviter l'expulsion du curé Bormann de Mondelange et agit, avec succès, pour le rapatriement en Moselle de l'abbé Louis Weber de Réning après son expulsion. En 1941, il donne l'autorisation au curé d'Algrange de faire catéchisme à l'école alors que l'administration le lui interdit. Cette autorisation est reconduite jusqu'en 1944. Il intervient encore en faveur de l'abbé Goldschmitt après sa déportation. Il réussit à faire libérer trois sœurs-infirmières de Mondelange transplantées en janvier au camp de Leubus en Silésie. Au printemps 1944, il empêche l'expulsion de leur logement de deux sœurs à Vittersbourg[1424].

A l'approche des Alliés, en novembre 1944, la femme de Foulé, prête à accoucher, est transportée à Bibelsheim (Sarre) et accouche le 15 novembre 1944. Eugène Foulé reste à Sarreguemines jusqu'au 4 décembre, quelques jours avant la libération de la ville, puis se rend à Durckheim où sa femme est hospitalisée depuis le 27 novembre. Le 2 janvier 1945, il est nommé maire de Homburg (Sarre), mais, malade, il ne se serait présenté qu'un mois plus tard. Il y reste jusqu'au 20 mars 1945 puis rejoint sa femme. Rapatrié à Sarreguemines le 14 juin 1945, Foulé est arrêté le lendemain à *« la plus grande satisfaction de la population*[1425] ». Il est condamné à 5 ans de travaux forcés, à l'indignité nationale et à la dégradation nationale à vie pour *« intelligence avec l'ennemi et activités antinationales»* par la Cour de justice de Sarreguemines le 20 décembre 1945. Le 17 juin 1948, il bénéficie d'une remise de peine de trois mois et le 3 avril 1952 son interdiction de séjour est supprimée[1426].

Les leaders du parti chrétien-social, s'ils sont des ardents défenseurs du germanisme et trouvent donc dans l'arrivée des Allemands l'occasion d'assoir leur idéal germanique, restent cependant critiques quant aux mesures répressives de Bürckel, en particulier contre l'Eglise. Aussi, sans s'aliéner leur soutien, Bürckel ne leur concède que peu d'influence qui, selon Dieter Wolfanger, « *fut insignifiante*[1427] ».

[1421]ADM 256W7, déposition d'Eugène Foulé à la police judiciaire, juillet 1945.
[1422]ADM 256W7, conclusion de l'enquête, juillet 1945.
[1423]ADM 256W7, déposition d'Eugène Foulé à la police judiciaire, juillet 1945.
[1424]ADM 256W7, témoignages à décharge : Auguste Ritié d'Insming, abbé Fey d'Algrange, abbé Bormann de Mondelange, Henri Hiegel de Sarreguemines 1945. ADM 19J380, récit de l'abbé Weber de Réning.
[1425]ADM 29J2118, aide-mémoire de Foulé, 1945.
[1426]ADM 256W7, dossier Foulé 1945. *Le Lorrain,* 20 décembre 1945, p. 2. ADM 1498W385/45 Dossier d'Eugène Foulé, Cours de justice de Sarreguemines.
[1427]Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 49.

Par contre, les Allemands soudoient certaines personnalités qui s'étaient engagées dans la défense de la langue et la culture germaniques en Moselle comme l'abbé François Cuny, proche du parti chrétien-social[1428], ancien professeur au Petit séminaire de Montigny qui reste à Metz après sa fermeture. En 1937, il publiait, en allemand, un premier volume de sa thèse *Reformation und Gegenreformation im Bereiche des früheren Archipresbyrates Bockenheim*, La Réforme et Contre-Réforme dans l'archiprêtré de Bockenheim. Son deuxième tome est publié à Francfort-sur-le-Main en 1941, ainsi que le troisième en 1943. Des exemplaires sont diffusés dans de nombreuses bibliothèques d'Allemagne[1429]. Il est sollicité en octobre 1941 pour travailler avec l'Institut de Kaiserslautern pour la revue *Westmärkirsche Abhandlungen zur Landes und Volksforschung*, une revue historique et culturelle. Un article sur l'histoire de la Lorraine lui est demandé pour l'été 1943. Il devient également membre du *Lothringisches Institut für Landes und Volksforschung*, l'Institut lorrain pour l'étude du pays et du peuple[1430], qui sert la propagande allemande. On lui demande de participer à la nouvelle revue identitaire et culturelle *Westmärkirschen Heimatzeitschrift*[1431] de l'Institut de Metz en 1944 sans finalement y écrire d'article. Les Allemands l'instrumentalisent pour avoir sa caution morale et scientifique pour prouver la germanité de la Moselle. Malgré cela, l'abbé Cuny ne reçoit pas le *Joseph von Gauës Preiss* de la fondation Toepfer malgré la proposition d'Antoni[1432]. Les Allemands font de même avec les écrits de l'emblématique abbé Louis Pinck dont le 5e tome de son œuvre de collectage de chants populaires de la Moselle germanophone est publié en 1941, bien après son décès[1433]. Pendant l'été 1940, Louis Pinck rencontre Alfred Toepfer, son mécène, promu à Paris lieutenant de l'*Abwehr*, le service d'espionnage de l'armée allemande. Ils se réjouissent ensemble de la ré-annexion de la Moselle au *Reich*[1434]. C'est à ce moment « *qu'on utilise surtout la collection de chansons à des fins politiques*[1435] ». Pour la propagande allemande, ces chansons seraient la preuve que « *le Diktat de Versailles n'aurait jamais dû séparer la Lorraine de l'Allemagne*[1436] ». Des extraits de ses livres sont publiés en 1941 dans de petits recueils[1437]. On recommande désormais de faire chanter, dans

[1428]Il est l'un des responsables de la *Lothringer Volkszeitung* jusqu'en 1928 (secrétaire) et également de la Société d'Impression et d'Edition de Sarreguemines créée le 31 décembre 1919.
[1429]ADM 18J95, bons de commande. Envoi d'exemplaires en 1941-1942 à la bibliothèque de Spire, à la bibliothèque universitaire de Bonn, au *Schulra*t de Sarrebourg, aux Archives départementales d'Alsace et de Moselle, à la bibliothèque du séminaire de Tübingen, aux bibliothèques universitaires de Munster, Heildelberg, Strasbourg, à la bibliothèque municipale de Trèves, au séminaire et aux archives de Spire, aux archives de Coblence.
[1430]ADM 18J95, lettres de l'abbé Cuny 1941-1943 et papiers Cuny. AP Fousse, formulaire de collecte toponymique de l'Institut 1942. Jean-Pierre Obry, curé de Rodemack, participe au travail du *Lothringisches Institut für Landes und Volksforschung.* Il met au point le formulaire de collecte toponymique, son travail sur Rodemack servant de modèle pour les enquêteurs.
[1431]Ascomémo : la revue n'a que deux numéros sous le titre *Erbe und Heimat*.
[1432]Jan Zimmermann, *Die Kulturpreise der Stiftung F.V.S 1933-1945*, Hamburg, Christians-Verlag, 2000, p. 380.
[1433]*Le Lorrain*, 20 décembre 1941, p. 3. Ce dernier tome posthume est terminé par sa sœur Angelika Merkelbach-Pinck (1885-1972), qui vit à Francfort et qui collecte de 1930 à 1939, de nombreux contes et récits en dialecte germanique et en allemand standard, à travers toute la Lorraine germanophone.
[1434]Henri Hiegel, *Drôle de guerre en Moselle*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1983, tome 1, p. 368.
[1435]Henri Hiegel, dans *Cahiers Lorrains*, déjà cité, p. 258.
[1436]*NSZ Westmark*, 1er décembre 1940.
[1437]Louis Pinck, *Lothringer Volkslieder*, Cassel, Verlag Bärenreiter, 1941 et Louis Pinck, *Lothringer Sing und Spielbüchlein*, Cassel, Verlag Bärenreiter, non daté.

les écoles, les chansons de Pinck qui sont imprimées dans plusieurs livres scolaires[1438]. En même temps, plusieurs articles paraissent dans des revues culturelles allemandes[1439] pour faire son éloge comme défenseur du *lothringische Volkstum*, la nationalité lorraine[1440]. Sur son lit de mort, l'abbé Pinck aurait déclaré que les autorités allemandes avaient exploité politiquement son œuvre et qu'il n'avait pas prévu ainsi le retour de la Lorraine à l'Allemagne. L'abbé Louis Pinck décède le 8 décembre 1940 à l'âge de 67 ans. Les Allemands projettent de lui faire des funérailles nationales, mais la famille s'y oppose formellement. Elle réussit à éviter la présence du *Gauleiter* Bürckel mais pas celle de diverses autorités et de certains autonomistes. Les journaux *Metzer-Zeitung* et *NSZ Westmark* relatent amplement les mérites du défunt, le *Kämpfer für das Deutschtum*, le combattant pour la nationalité allemande[1441]. Il faut encore signaler ici qu'Auguste Rohr né en 1905 à Forbach, organiste et collaborateur musical de Louis Pinck, crée une chorale de *Pimpfen* à Sarreguemines en 1940. Pendant deux ans, cette chorale fait une tournée en Allemagne. Auguste Rohr crée une chanson *Lothringerland dem Führer*, revendiquant avec force l'appartenance des Mosellans au sang allemand[1442]. Il s'engage dans les *Waffen SS* où en septembre 1944, il est *Unterscharführer*, sergent, engagé sur le front italien[1443]. Il est condamné à six ans de prison en 1945 par la Cour de justice de Sarreguemines[1444].

A1-5 Rester plutôt qu'opter

En février 1941, Bürckel permet aux Mosellans se reconnaissant français de déposer une demande d'émigration. A la différence des expulsions de 1940, la démarche est volontaire, réfléchie et préparée. L'abbé Alphonse Meyer de Bouzonville évoque dans son journal la complexité du choix proposé aux Mosellans : *« L'offre était tentante : pouvoir échapper de cet enfer hitlérien sans risque d'être traqué par la police, sans danger d'un passage clandestin de la frontière, cela semblait presque incroyable. Etait-ce un piège pour connaître le fond de la pensée des gens ? Ou*

[1438]E. Kern, *Deutsche Volkslieder in Lothringen*, dans *Schulungsbrief*, Berlin, 1941, p. 185; P. Vorholz, *Lothringen Deutsches Liederland*, dans *Der Schulhelfer*, Sarrebruck, septembre 1943, pp. 322-329; R. Vollnhals, *Liederbuch für Volksschulen der Westmark*, Ludwigshafen, 1942, tome 2, pp. 322-329.

[1439]Revue *Lothringische Dichter*, Neustadt, 1941 (préfacé par le *Gauleiter* Bürckel*);* H. Keuth, *Pastor L. Pinck aus Hambach zum Gedächtnis*, dans *Westmärkische Abhandlungen zur Landesund Volksforschung*, tome 4, 1940, pp. 345-349; E. Bongras, *Der Volksliedersammler Dr Ludwig Pinck*, dans *Westmark*, 1941, pp. 206-213; J. Muller-Blattau, *Dr Ludwig Pinck als Volksliedforscher*, dans *Strassburger Monatshefte*, février 1941, pp. 144-145. Revue pédagogique *Wir sprechen deutsch*, n°7, mars 1944, p. 206.

[1440]Comme d'autres auteurs nés en Moselle pendant la première annexion et émigrés en 1919 : Alfred Pellon, Ernst Moritz Mungenast, Polly Maria Höffer, Andreas Niederländer-Wanderer.

[1441]*NSZ Westmark*, 6 et 10 décembre 1940 ; *Metzer-Zeitung*, 10 décembre 1940.

[1442]Ascomémo, brochure d'Auguste Rohr, *Die zweijährige Geschichte des Saargemünder Pimpfenchores 1940-1942* publiée par le Bann 709 de la *HJ*. La chanson se termine par « *Saarpfalz und Lothringer Heimat alte Nachbarn stimmen ein : « Deutsches Blut und deutsche Brüder wollen deutsche Westmark sein ! » (Sarrois-Palatins et Lorrains, de vieux voisins s'associent : Sang allemand et frères allemands veulent être le Westmark (Marche de l'Ouest) allemand. »*

[1443]Ascomémo, revue *Heimatbrief* n°7 de Sarreguemines, septembre 1944, p. 13.

[1444]ADM 1498W1008 et 1010, Cour de justice de Sarreguemines, arrêt concernant Auguste Rohr. AP Bertrand Fousse, selon une lettre de l'abbé Léon Pinck du 14 juillet 1973, Auguste Rohr aurait dénoncé l'abbé Seelig comme agent du 2e bureau français. L'abbé Seelig a été déporté.

quelle autre ruse se cachait sous cette offre ? Question angoissante surtout pour les pères de famille qui voulaient soustraire leurs enfants au régime nazi. Quand des gens venaient me trouver pour me demander mon avis, j'étais parfois perplexe… Dans certains cas, les intérêts en présence rendaient une décision très malaisée. Partir, mais c'était abandonner un peu plus de notre Lorraine aux envahisseurs ; c'était diminuer la résistance contre l'influence nazie[1445] ». Rester pour ne pas livrer la Moselle aux Allemands. Rester aussi auprès de ses paroissiens qui, en l'occurrence, sont très minoritaires à vouloir partir[1446] . Aussi n'est-il pas étonnant de ne relever aucun prêtre parmi les optants partis entre le 7 avril et le 4 mai 1941. Le secrétaire général chargé du Service des Réfugiés indique qu'il s'agit « *d'employés, de commerçants et d'ouvriers métallurgiques*[1447] ». Quelques rares séminaristes[1448] et religieuses[1449] sont tout de même du voyage, alors que, semble-t-il, ils sont dans leur famille au moment de l'option. Dans l'arrondissement de Sarreguemines où il y a encore trois couvents, six pères qui ont reçu une éducation française demandent à émigrer en France. Trente et un retournent à la vie civile[1450].

Par contre, sans profiter de ce droit d'option, 20 prêtres partent volontairement entre juillet 1940 et septembre 1942 de la Moselle annexée, souvent clandestinement, du moins illégalement. Neuf sont des démobilisés rentrés, deux des prisonniers de guerre libérés, trois des évacués rentrés[1451]. Ils ne supportent pas le nouveau régime et quittent la Moselle en utilisant les filières de passeurs. Des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel partent en 1941 soit légalement avec passeport soit, dans la plupart des cas, illicitement par Avricourt, Novéant ou Lafrimbolle. Les bateliers de l'écluse à Fénétrange passent aussi quelques sœurs. Quatre-vingts sœurs quittent ainsi la Moselle, certaines se faisant arrêtées à la frontière et reconduire à Saint-Jean-de-Bassel après un petit passage en prison[1452]. On peut aussi signaler ici la fuite en 1942, pour échapper à la conscriptione, d'Alfred Quirin, responsable de la JOC[1453].

[1445]ADM 40J2.
[1446]Les chiffres varient selon les sources concernant les optants : selon ADM 3W71, listes nominatives établies à la gare de Lyon-Brotteaux : 6 707 optants. Selon AD Rhône, 45W40, les services de police de Lyon recensent, eux, 5 350 arrivées. Selon BDC R43 III/1339 fol.163, rapport Dunkern : 7 818. C'est surtout dans les grands centres industriels fortement peuplés et relativement préservés, proportionnellement à la population par les précédentes opérations que des habitants optent : Thionville 254, Moyeuvre-Grande : 267, Stiring-Wendel : 160, Hagondange : 158… Il faut ajouter Metz et 1 745 optants.
[1447]AD Gers R1436, rapport, 22 avril 1941.
[1448]ADM, 3W71. *Le Lien*, n°7, avril 1941, p. 18 : un séminariste de Nilvange débarque à Lyon le 7 avril avec 867 optants.
[1449]*Le Lien* n°9, juin 1941, p. 2 : une sœur de Metz se réfugie au monastère de Périgueux le 24 avril 1941.
[1450]Rapport du *Landkommissar* Kern de Sarreguemines, 17 juin 1941, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 109.
[1451]Annexe CD2, corpus.
[1452]Entretien avec sœur Régis Gérard de Saint-Jean-de-Bassel rencontrée le 17 avril 2012 et soeur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 136.
[1453]Témoignage oral de l'abbé Victor Leitner, août 2011. Victor Leitner, secrétaire à l'évêché pendant la guerre, a participé à l'évasion d'Alfred Quirin.

A2- Attaques frontales

A2-1 Suppression et expulsion des congrégations masculines

Depuis 1935[1454], les nazis s'attaquent régulièrement, par à-coups, aux congrégations pour les discréditer et réduire leur influence et leur patrimoine. Pourtant Hitler affirme qu'« *en ce qui concerne les religieuses, je suis opposé à l'intervention de la force. Elles seraient incapables de mener une autre vie. Elles seraient sans appui, littéralement perdues… Quand un être humain a passé dix ans de sa vie dans un couvent, il perd la notion exacte de la réalité*[1455] ». Mais en 1941, une nouvelle attaque est lancée contre des sœurs, notamment en Westphalie où elles sont expulsées de leur couvent[1456].

La Moselle intégrée au *Reich* n'échappe pas à la règle, surtout avec le zélé Bürckel. On l'a vu, *l'Aktion D* est l'occasion d'expulser les membres de certaines congrégations[1457], surtout enseignantes et contemplatives, mais cette mesure n'est pas la règle absolue et de nombreux établissements religieux continuent d'exister tant bien que mal après les différentes vagues d'expulsion, la plupart, avec un personnel réduit, et donc des activités réduites. Mais, le curé de Vigy constate que « *depuis un certain temps, une animosité de la part des autorités à l'égard des sœurs. Ainsi sœur Scholastika est arrivée vers la fin du mois de novembre avec deux familles de Volmunster. Elle a été très bien accueillie par l'autorité d'alors, des militaires. Elle reçoit l'hospitalité auprès des sœurs de la paroisse et des subsides comme réfugiée par l'autorité militaire. Les autorités ont changé depuis. Il y a un Bürgermeister, un maire… Ces messieurs ont refusé non seulement l'attribution de subsides mais même les cartes de vivres à la sœur, signifiant aux sœurs réfugiées de retourner à leurs maisons mères*[1458] ».

A partir du printemps 1941, Bürckel applique strictement aux congrégations l'ordonnance du 10 octobre 1940 sur les associations. Ainsi l'ordonnance du 12 février 1941 prévoit la dissolution de « *tous les ordres et congrégations dans le ressort de la Lorraine ainsi que toutes les institutions ou entreprises en rapport avec eux*[1459] ». Immédiatement, en vertu de cette nouvelle ordonnance, la congrégation mariste d'Aulnois/Seille et carmélite de Metz sont dissoutes ; leurs biens et fondations confisqués[1460]. Les religieux ont le choix d'abandonner l'habit ou de rentrer

[1454]En mai 1935, une première attaque des nazis est montée contre des religieux accusés d'exportation de capitaux, de trafic de devises. Des procès ont lieu. En fait, il s'agit de passage de fonds d'une maison à une autre de la même congrégation, mais l'une en Allemagne et l'autre à l'étranger.
[1455]Adolf Hitler, déjà cité, p. 90, 25 octobre 1941.
[1456]Le 13 juillet 1941, Mgr Clemens, évêque de Munster, condamne publiquement l'expulsion des sœurs.
[1457]Pour rappel sont fermés et généralement expulsés : les franciscains, les jésuites, les oblats, les bénédictines d'Oriocourt et les carmélites de Metz.
[1458]ACSJB, non coté, lettre du curé Souttet de Vigy, 24 février.1941.
[1459]*Verordnungsblatt von Lothringen*, 19 mai 1941, p. 426. Les dispositions prises contre les religieuses et religieux sont contraires à l'article 15 du concordat allemand.
[1460]*Mitteilungsblatt des Stillhaltekommissar für das Organisationswesen in Lothringen*, n°6, 1er août 1942, p. 1.

chez leurs parents. L'ordonnance du 11 janvier 1941 pour « *la défense de la liberté de culte (sic)* » autorise les personnes ayant 14 ans révolus à déclarer oralement ou par écrit leur retrait d'une communauté religieuse devant un officier d'état-civil. Cette déclaration prend effet immédiatement et doit être notifiée sans délai par l'officier d'état-civil au supérieur de la congrégation. Les déclarations de retrait des moins de 14 ans peuvent être effectuées par déclaration du tuteur légal[1461]. Cette ordonnance interdit également sous peine de poursuites la publication des noms des démissionnaires d'une communauté religieuse ainsi que ceux des personnes qui ne fréquentent pas et qui envisagent de ne plus fréquenter les réunions à caractère confessionnel[1462]. Les nazis espèrent que l'anonymat favorisera les retraits des congrégations. Mais le succès escompté ne vient pas. Le nombre de retraits dans les statistiques confessionnelles n'a pratiquement aucune signification[1463]. Bürckel repart alors à l'offensive. Dans un appel du 10 mai 1941, il explique que « *certains ordres contemplatifs ont été supprimés parce qu'ils ne sont pas dans l'esprit allemand*[1464] ».

Aussi, le 13 juin 1941, les derniers couvents d'hommes toujours ouverts doivent désormais fermer. Le *Kreisleiter* Rieder signifie au père supérieur du monastère des capucins de Bitche -ils sont entre 45 et 49 en 1939 revenus en septembre 1940- que le couvent est dissous par ordonnance du *Gauleiter* Bürckel. Après une heure et demie de discussion, il est décidé que la communauté se retire en France non-occupée. Le *Kreisleiter* emporte la caisse du couvent de 2 859 *Marks*. L'administration allemande incite les moines à changer de métier, ce qu'aucun ne fait. Trois pères sont nommés dans des paroisses. Le père gardien Ildephonse est nommé gérant administrateur des biens de l'évêché à Bitche et se réfugie à Strasbourg. Le 20 juin 1941, une opération d'envergure est organisée par les Allemands pour expulser 78 moines de Bitche, Bonne-Fontaine, Neufgrange et Phalsbourg. Avertis une semaine auparavant, les spiritains de Neufgrange ont déjà renvoyé leurs élèves. Le matériel est caché dans les propriétés du village, les objets du culte chez le curé de la paroisse. Ils sont emmenés en bus à Nancy. L'argent des caisses est saisi par les *Kreisleiter*. Deux pères peuvent rester pendant toute la guerre à Bonne-Fontaine[1465]. Le 4 juillet 1941, nouvelle opération. Le noviciat des OMI de Saint-Ulrich à Dolving est à son tour dissous. Toujours la même proposition : les pères doivent rentrer chez eux ou aller en Alsace ou en France. Le 9 juillet, un autocar emmène les novices et neuf frères convers. Il ne reste au couvent que le père Morand qui doit prendre en charge la paroisse de Héming et le père Schaff supérieur. Deux sœurs de Saint-Jean-de-Bassel les rejoignent[1466]. Les sœurs de la Maternité de Lessy sont également expulsées[1467]. A Augny, les frères convers sont invités à rester sur place et à se mettre au service des policiers. Selon

[1461]*Verordnungsblatt von Lothringen*, 1941, p. 53.
[1462]*Verordnungsblatt von Lothringen* , 28 janvier 1941, p. 53.
[1463]Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 106.
[1464]*Metzer-Zeitung*, 11 mai 1941, p. 3.
[1465]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 5-8 *; Le Lien* n°10, août 1941, p. 5. Marie-Louise Girard, *Neufgrange dans la tourmente*, Bibliothèque de Neufgrange, 1994, p. 13. Elle indique que les expulsions ont lieu le 26 juin 1941 et non les 20 et 21 juin 1941. Alphonse Kneib, *Comme un morceau de moi-même,* p. 137. Rapport *Ortsgruppenleiter* d'Hambach, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 110.
[1466]Joseph Elmerich, *Saint-Ulrich*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 1998, pp. 83-84. *Le Lorrain,* 8 novembre 1941, p. 4.
[1467]*Le Lien* n°10, août 1941, p. 5.

Cédric Neveu, on propose aux frères qui voudraient se marier de s'établir pour exploiter les terres. Aucun ne se porte volontaire[1468]. Finalement les frères sont expulsés.

La Moselle n'a pas le monopole de cette perfide attaque contre les congrégations. Par exemple, les capucins de Fulda (Hesse) et de Saint-Wendel (Sarre) doivent fermer leurs établissements sans pour autant être expulsés à l'exception des étrangers. Ainsi le RP Emile Evrard né à Metz-devant-les-Ponts en 1885, professeur de français à la Maison des pères du Verbe-Divin à Saint-Wendel (Sarre) est expulsé en 1941. Il trouve refuge à Uruffe (Meurthe-et-Moselle)[1469].

Début juillet 1941, il n'y a donc plus de congrégations masculines en Moselle.

L'évêché nomme alors cent trente religieux[1470] sur des paroisses vacantes, remédiant ainsi partiellement à l'insuffisance de prêtres. Par exemple, Edouard Demerlé de l'école missionnaire de Zinswald à Hommarting fermée par les Allemands est nommé curé d'Avricourt, Moussey, Bataville de 1941 à 1946[1471]. Des religieux quittent l'habit pour travailler comme cantonnier ou dactylo. Certains vont à l'*Umschulung*, l'école de recyclage, en Allemagne. Les décrets d'août 1942 sur l'incorporation dans la *Wehrmach*t concernent les jeunes religieux qui sont restés dans leur famille et qui n'ont pas charge de paroisse. Ainsi, deux frères rédemptoristes sont tués en Russie en 1943[1472].

Dans un rapport dactylographié de 1941 sur la situation de l'Eglise en Moselle, l'abbé Metzinger indique que les expulsions de novembre 1940 et de 1941 touchent finalement 15 ordres ou congrégations, environ 30 établissements d'hommes (7 écoles apostoliques, 3 noviciats, 3 scolasticats, 4 pensionnats, résidences, écoles…). Quarante-deux congrégations de femmes dont 4 maisons contemplatives sont fermées. Toutes sont expulsées. Les congrégations hospitalières et les établissements de charité, on l'a vu, sont tolérés. Les sœurs de Marie-Réparatrice de la Hoube quittent leur couvent le 11 juillet 1941 pour rejoindre Strasbourg et ne sont pas remplacées.

Ces expulsions ne passent pas inaperçues dans la population habituée à ses moines et religieuses. Les autorités allemandes signalent par exemple qu' « *à la suite de la dissolution du couvent de Neufgrange, on entend souvent : les Allemands veulent nous prendre la religion. De là viennent l'aigreur et le malaise. Notre travail a été rendu très difficile par les mesures prises contre le couvent*[1473] ».

En règle générale, à l'exception des capucins de Bitche et de quelques œuvres, les biens sont saisis, les bâtiments reconvertis[1474]. A Longeville-lès-Saint-Avold, les franciscains obtiennent l'autorisation de rester dans leur couvent avant d'être finalement chassés pour laisser leur place à un camp du *RAD*. En 1943, tout le mobilier de Saint-Ulrich est confisqué pour être vendu. Mgr Louis

[1468]Cédric Neveu, *La Gestapo en Moselle*, Metz, éditions Serpenoise, 2013, p. 84.
[1469]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1956, p. 32.
[1470]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz 1937-1947.
[1471]André Martinelle, Yvonne Krunemacker-Dreyer, Auguste Kolopp, Edmond Riedinger, *Henridorff, village-rue du pays de Phalsbourg*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 1989, p. 30.
[1472]Voir annexe 15, martyrologe.
[1473]Rapport *Ortsgruppenleiter* d'Hambach, cité par Jules Annéser, déjà cité, p.110.
[1474]Voir annexe 10, exemples de reconversion de bâtiments.

le rachète et le mobilier peut ainsi rester sur place. Grâce aux interventions du maire de Dolving ou de son instituteur-greffier, le couvent échappe à différents projets : centre d'accueil d'*Ostarbeiter*, travailleurs de l'Est, camp de la *Hitlerjugend* ou encore asile pour les sœurs âgées de Saint-Jean-de-Bassel[1475]. La maison du RP Scheil de Rettel est vendue par les Allemands à la commune de Koenigsmacker pour 300 *RM*. La maison où sont entreposés les biens des sœurs de Rettel est pillée[1476]. Le 22 mars 1943, le secrétaire de l'évêché est appelé à l'office du *Stillhaltekommissar* pour lui signifier que la maison au 21 rue Châtillon à Metz appartenant aux oblats de Marie-Immaculée est à vendre. L'office fait savoir qu'un commerçant de Metz est intéressé par cet immeuble et qu'alors la chapelle serait détruite pour en faire un *Lagerraum*, un hangar. Il lui signale cependant que l'évêché a un droit de préférence pour l'achat étant donné que cet immeuble communique directement avec les bâtiments de l'évêché, ce qu'il fait pour 40 000 *RM* le 1er mai 1943. En réalité, selon l'évêché, il ne s'agirait que d'une feinte de la part du *Stillhaletkommissar* pour lui extorquer de l'argent[1477].

A2-2 Opération contre les prêtres frondeurs

Le 28 juillet 1941, tôt le matin, des agents en civil du *SD* se présentent dans 104[1478] presbytères ou églises pour convoquer les prêtres à des réunions fallacieuses, mais en réalité pour les expulser. Finalement, ils ne trouvent que 100 prêtres ce jour-là. Deux prêtres absents sont arrêtés quelques jours plus tard et reconduits au-delà de la frontière. Deux autres prêtres demeurent introuvables. A Hagondange, l'abbé Auguste Lagrange s'enfuit pour Lyon dès avril 1941. Ancien officier français, fait prisonnier dans l'ouvrage du Hackenberg, libéré par les Allemands le 5 février 1941[1479], il ne supporte pas la présence allemande et décide donc de partir, d'autant qu'un jeune ordonné à Spire est nommé sur sa paroisse. Les Allemands recherchent également l'aumônier polonais Hypolite Grzadka dans le secteur de Dieuze. Ils sont orientés vers Algrange, sa paroisse de résidence. Mais l'aumônier est caché à l'église de Bénestroff. Il passe finalement la frontière à Montois-la-Montagne[1480]. Début août, l'évêché de Metz replié à Lyon donne à l'inspecteur principal

[1475]Joseph Elmerich, déjà cité, pp. 83-84. ADM 29J1739, lettre, 26 janvier 1949.
[1476]ADM 29J1195, lettre du prêtre de Koenigsmacker, 4 mai 1946.
[1477]ADM 29J1739, lettre, 5 septembre 1945.
[1478]ADM 29J2079, rapport du 7 février 1942 : Mgr Heintz donne le nombre de 89 prêtres expulsés. En 1944, Jacques Lorraine, déjà cité, pp. 326-327, publie une liste de 104 noms. En 1948, Jules Annéser, déjà cité, p. 94 reprend ce nombre. *Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 2. Le journal parle de 104 presbytères investis. C'est communément ce nombre qui est repris dans les différents ouvrages sur la Moselle annexée. François Goldschmitt, déjà cité, pp. 26-38, donne une liste avec des détails biographiques de 101 prêtres. Dans *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale*, p. 195, le prêtre archiviste établit une liste de 99 noms. ADM 29J2020, une liste allemande largement biffée répertorie 103 prêtres expulsés le 28 juillet 1941.
[1479]Témoignage oral d'Henri Goetz (ancien scout, réfugié en Afrique du Nord avec l'abbé Lagrange), Hagondange septembre 1991 et témoignage écrit, Robert Bolsinger (optant volontaire avril 1941), Hagondange 1996. AEM, d'après listing établi.
[1480]François Goldschmitt, déjà cité, p. 15.

Hunsiger chargé du contrôle des Alsaciens-Mosellans en exil une liste ne comportant que 102 noms de prêtres expulsés au cours de cette journée du 28 juillet 1941[1481].

Si certains voient dans cette opération un simple réajustement mathématique entre le nombre de prêtres et de paroissiens[1482], c'est bien, en réalité, une opération ciblée envers des prêtres, motivée par des raisons objectives pour les Allemands. La stigmatisation est cette fois-ci claire et sans détour, car l'opération n'est pas noyée dans le flot de la masse des expulsions et ne sont visés que des prêtres. Ceux de la zone francophone sont encore une fois les plus nombreux à être touchés par cette épuration alors que désormais les prêtres de la zone dialectophone sont largement majoritaires en Moselle du fait des expulsions précédentes et des retours des évacués. Seulement 27 prêtres de la zone dialectophone, soit à peine un quart des expulsés, sont concernés par l'opération du 28 juillet 1941. On peut aussi souligner que deux anciens professeurs du Petit séminaire désormais dissout et 13 religieux en charge de paroisse sont sur la liste des expulsés sans être sûr que le professorat dans un séminaire ou l'appartenance à une congrégation aient motivé ces départs. Des activités passées sont ainsi reprochées à certains. On compte 39 anciens mobilisés de l'armée française en 1939-1940 parmi ces expulsés[1483]. Avoir combattu contre les Allemands est-il un motif retenu ? Alors pourquoi ne pas avoir expulsé systématiquement tous les anciens mobilisés de l'armée française ? D'autres raisons sont encore avancées. Par exemple, Louis Weber, curé de Réning, a été condamné en 1915 à neuf mois de prison pour germanophobie. L'abbé Jean-Pierre, curé de Lengelsheim, était conseiller général, officier d'Académie et officier de l'Instruction publique[1484]. Un curé du canton de Faulquemont est expulsé après avoir été condamné par le *Landgericht* de Sarreguemines à un an de prison et 100 *RM* d'amende pour attentat à la pudeur sur un ouvrier agricole de 17 ans[1485]. Avéré ou manœuvre ? En Alsace, plusieurs prêtres sont accusés d'attentat à la pudeur par la justice allemande[1486]. Le père Joseph Muckenstum, directeur de la congrégation des Missions africaines de Lyon à Hommarting, nommé administrateur d'Arzviller-Guntzviller est arrêté le 10 juin 1941 et interné à Sarrebourg parce qu'il aurait un don : diagnostiquer l'affection dont souffrait un malade en examinant l'intérieur de sa chaussure. Relâché le 12 juillet 1941, il est embarqué pour les Vosges à peine deux semaines plus tard[1487].

Mais surtout, les autorités leur reprochent leur influence, leurs prêches en français, leurs sentiments francophiles, voire germanophobes ou indifférents à la cause allemande. Ainsi, aux prêtres rassemblés à Metz, un agent de la *Gestapo* explique que *«dans son discours du 23 novembre 1940, le Gauleiter Bürckel déclarait que tous les Lorrains restés dans le pays seraient considérés*

[1481]ADM 3W25, lettre, 17 août 1941.
[1482]ADM 3W26, rapport août 1941. Le commissaire spécial des Alsaciens et Mosellans à Lyon indique par exemple que les prêtres expulsés le sont « *en vertu de la réglementation qui n'en tolère qu'un seul pour 1 000 habitants*».
[1483]AEM, d'après listing établi.
[1484]François Goldschmitt, déjà cité, p. 36.
[1485]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1ère semaine d'août 1941. Nous avons fait des démarches auprès du tribunal de Sarreguemines pour avoir une confirmation, sans résultat.
[1486]François Dreyfus, « Les Eglises en Alsace annexée de fait », dans *Actes du colloque de Lyon*, déjà cité p. 128.
[1487]Joseph Dillenschneider, *Les Passeurs lorrains*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1979, pp. 134-137 et René Epp, déjà cité, pp. 186-188 et François Goldschmitt, *L'Antichrist en Alsace-Lorraine*, Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 17-18.

comme Allemands à la condition d'assumer les mêmes devoirs que les autres Allemands. Particulièrement, on aurait pu s'attendre de la part des prêtres qui ont une charge officielle à ce qu'ils aidassent à faire de la Lorraine ce qu'elle doit être un jour. Mais après constatations non seulement des propres instances mais encore d'autres autorités, les convoqués n'auraient pas répondu à cette attente. Pour cette raison, le Gauleiter a décidé que vous avez à quitter la Lorraine et cela sur le champ[1488] *».* A Bertrange, un autre agent invective les prêtres avec les mêmes arguments : « *Il y a plusieurs mois, le Gauleiter Bürckel a donné à tous les Lorrains l'occasion d'émigrer en France*[1489]*. Vous n'avez pas profité de cette offre, au contraire, vous n'avez fait qu'abuser de notre bonté et de notre générosité. Vous étiez trop rusés, trop lâches, trop sournois. Vous avez profité de votre séjour en Lorraine pour exciter la population locale contre nous, pour travailler secrètement contre nous. Une telle attitude mérite la peine de mort. Il est vrai que vous ne vous étiez pas engagés par serment. Mais vous conviendrez vous-mêmes que vous ne pourrez rester plus longtemps en cette contrée*[1490] *».*

Tout cela est-il un prétexte infondé permettant à nouveau d'épurer la Moselle de prêtres ou sont-ce des reproches fondés sur des faits réels ?

Dans son discours du 31 juillet 1941, Bürckel cite des exemples de comportement hostile sans qu'on puisse les vérifier : à Novéant, l'abbé Nassoy prêcherait en français et ferait chanter *« Pitié, mon Dieu, sauvez la France ! »* A Hombourg-Haut, une *« manifestation gaulliste avec des chants en français* » aurait été organisée à la fin d'une procession. A Audun-le-Tiche, le vicaire Steichen aurait rabroué un garçon faisant le salut hitlérien en entrant au catéchisme[1491].

Ces accusations peuvent s'appuyer sur des enquêtes menées par la section spécialisée de la *Gestapo* dénommée *Einsatzkommando 1/II, Abt. II B 295/41* à Metz dirigée par le gestapiste Rentsch, avec pour date butoir le 15 juin 1941. Des formulaires de renseignements doivent être complétés par les maires des différentes communes. Il semble que ces formulaires n'aient été renseignés que dans les zones urbaines[1492]. L'administration des arrondissements de Boulay et Forbach adresse à la préfecture de Metz des formulaires types à renseigner sur les prêtres. Y figurent le passé militaire, l'appartenance ou non à la *DVG*, l'attitude politique. Peu de fiches renseignées sont retournées à l'administration centrale. Sur une minorité d'entre elles, seize, il est indiqué que les prêtres ne sont pas membres de la *DVG*. Pour certains, il est signalé que « *politiquement, il n'est pas tout à fait parfait. Son comportement à l'égard de la politique est parfois l'occasion de critiques* » ou « *laisse beaucoup à désirer, se comporte comme tous les*

[1488] ADM 40J1, Chroniques de l'abbé Alphonse Meyer de Bouzonville, déjà cité.
[1489] Référence aux options d'avril-mai 1941. Aucun prêtre n'a demandé à partir.
[1490] ADM 40J7, lettre des prêtres expulsés au Maréchal, 5 août 1941 et François Goldschmitt, déjà cité, pp. 22-24.
[1491] *NSZ Westmark,* 1er août 1941 et *Metzer-Zeitung,* 1er août 1941, p. 1.
[1492] ADM 1W797, formulaires remplis sur certains prêtres.

membres prudents du clergé[1493] ». Indéniablement, ces seize prêtres refusent toute compromission avec les Allemands et refusent le nouvel ordre.

Puis, au début de l'été 1941, les *Ortsgruppenleiter* établissent des *Stimmungsberichte*, des sondages d'opinion, où apparaît toute l'influence du clergé auprès de la population. Par exemple, l'*Ortsgruppenleiter* d'Holving souligne que *« la population est très fortement liée du côté confessionnel»* et celui de Landroff que « *les curés (…) s'occupent énormément de leurs ouailles* ». Celui de Lachambre constate que l'opinion « *croit volontiers aux nouvelles mensongères d'éléments sans conscience qui se font connaître comme fanatiques de la religion* (*Religionsfanatike*r) *et comme scrutateurs des jours sombres* ». L'*Ortsgruppenleiter* de Cocheren souligne que « *la question religieuse sert toujours d'arme principale* » contre les Allemands en dénonçant la mise *« en danger de la religion. On voit aujourd'hui des gens aller à l'église alors que jadis ils ne la connaissaient à peine de l'intérieur* ». Pour l'*Ortsgruppenleiter* de Cocheren, il est clair que les attaques contre la religion ont l'effet inverse escompté.

Certains prêtres entrent en concurrence avec le parti nazi. L'*Ortsgruppenleiter* d'Elvange indique ainsi que « *les réunions du NSDAP et les manifestations sont très mal fréquentées lorsqu'il y a des offices religieux à la même heure* ». A Mouterhouse, « *une forte opposition est faite contre toutes les formations* -nazies- *par le prêtre catholique* », et à Phalsbourg, selon le responsable politique local, « *la plus grande opposition à la DVG sort des rangs d'éléments qui exagèrent la religion. Ils croient devoir considérer la NSDAP comme un mouvement hostile à la religion, un mouvement païen* ». L'*Ortsgruppenleiter* de Nilvange relève qu'« *une propagande contraire à la DVG et à ses formations part du clergé paroissial catholique. Un groupe important de jeunes, en particulier d'anciens enfants de chœur ou membres des anciennes associations religieuses prennent une attitude hostile. Ils restent en dehors des formations de la DVG et cherchent à en détourner d'autres jeunes gens. Partout, ils parlent français avec ostentation. Ils paraissent trouver un grand appui auprès du vicaire de cette paroisse. Ils se rencontrent régulièrement chez lui, jouent au football avec lui ou le rencontrent le dimanche dans une auberge pour jouer aux cartes. On n'y parle que le français. Son influence néfaste sur une bonne partie de la jeunesse qui devrait absolument marcher avec nous est indéniable. L'opposition est cachée, mais compte un nombre assez grand d'adeptes. Pour beaucoup, le « danger qui menace la Foi » n'est qu'un prétexte. Un grand rôle est joué par les religieuses catholiques ou plutôt par les milieux qui gravitent autour des sœurs* ». L'*Ortsgruppenleiter* de Mittelbronn avoue que le curé est toujours un *« maître dont beaucoup de choses peuvent dépendre selon sa position personnelle »*. Le curé de Fontoy parle exclusivement le français. Le jour de la communion à Basse-Yutz, le 8 juin 1941, le curé prêche : « *Attention ! Prenez garde à Satan ! Il est maintenant partout pour vous séparer de Dieu. Le diable*

[1493]ADM 1W797 et 2W100, rapport sur un prêtre, 9 juillet 1941: « *Il n'est pas membre de la DVG, il ne participe pas ou peu aux réunions. Il place l'Eglise avant l'Etat, dit qu'un enseignant religieux ne peut pas faire de politique, donc ne peut pas s'inscrire à la DVG.* »

ne vient plus comme dans le temps sous forme de serpent mais il est parmi vous, sous une forme humaine ». Le vicaire Ichterz de Stiring-Wendel dit dans un sermon : *« L'Eglise a déjà vu souvent des temps pénibles ; elle en est toujours sortie victorieuse et elle vaincra aussi cette fois. Le Christ est notre Führer ; lui seul. A lui seul vous avez à garder votre fidélité*[1494] *».* A Sarreguemines, l'archiprêtre Berthel lance au cours d'une procession l'appel solennel : *« Nous n'avons qu'un seul Führer… et c'est Jésus-Christ ! »*[1495]. Des critiques à peine voilées du nazisme.

Alors, le personnel politique nazi entreprend une réelle stigmatisation des prêtres frondeurs qu'il considère comme les chefs de file d'une opposition larvée, de farouches francophiles toujours patriotes. Le *Kreisleiter* de Thionville indique le 10 juin 1941 que *« le clergé entretient la population dans ses doutes par ses sermons et ses entretiens ».* Le *Kreisleiter* de Sarrebourg signale le même jour que « *les milieux religieux travaillent apparemment avec beaucoup de zèle à influencer la population mais ils procèdent avec une telle habilité qu'il est difficile de les saisir*[1496] ». Dans son prêche, le curé de Maizières prend « *une sévère position contre des magazines qui agitent le peuple (*die Zeitschriften, die das Volk aufwiegeln) -sans les désigner- *et déclare que ceci devait être brûlés par tous les bons chrétiens. Il déclare aussi qu'au XX*[e] *siècle, la chrétienté ne peut pas être manipulée comme on veut*[1497] ». Dans le jardin d'entrée du presbytère de Maizières-lès-Metz, l'abbé Jean-Théodore Albert organise les bosquets pour former un grand « AVE » garni dans le V -de la victoire ?- d'une Croix de Lorraine pour délivrer un message de *« salut et de courage ».* Il organise la Fête-Dieu du 15 juin 1941 interdite par les autorités allemandes[1498].

Le *Kreisleiter* de Sarreguemines accuse ainsi le curé de Kalhouse d'être *« le chef de l'opposition. Les motifs sont* son orientation française et ses procédés tactiques. *Il parle souvent à chacun, en particulier. En public, il use de paraboles… Ce groupe* –de catholiques– *compte parmi les Français… Cette tendance francophile est exploitée par le curé nettement français. Plusieurs fois, on a dû signaler l'activité de cet homme…».* Effectivement, l'abbé Michel Albert refuse d'adhérer à la *Deutsche Volksgemeinschaft.* Il interrompt un sermon pour enjoindre à une jeune fille d'enlever un insigne national-socialiste, ne reprenant la parole qu'après qu'elle se soit exécutée. Il fait sortir par la porte de la sacristie les jeunes de la paroisse alors que le chef de la Jeunesse hitlérienne les attend devant l'église. Son influence est considérable et reconnue même par le *Propagandaleiter* qui signale que *« les sentiments français de ce curé sont partagés par 80% de la population ».* Le *Landkommissar* demande « *le changement du curé Michel Albert de Kalhouse*[1499]*...».* A Château-Salins, le *Kreisleiter* indique que lors de la fête des héros, « *beaucoup de curés n'ont parlé dans leurs sermons de circonstance que des soldats français tombés à la*

[1494]Rapports d'*Ortsgruppenleiter*, été 1941, cités par Jules Annéser, déjà cité, pp. 100-106.
[1495]Abbé Jean Fourny, déjà cité, p. 156.
[1496]Rapports cités par Jules Annéser, déjà cité, pp. 98-99.
[1497]ADM 1W442, rapport du SD, 1[er] semaine août 1941.
[1498]Ascomémo, abbé Jean-Théodore Albert, *1448 jours après*, 1945, dactylographié.
[1499]Pierre Wolff, « Attitude du clergé mosellan et des congrégations pendant l'occupation nazie », dans *La Voix Lorraine* 1975. Pierre Wolff était membre du Comité Départemental de Libération et d'Epuration. A ce titre, il a récupéré de nombreuses archives en partie déposées aux ADM.

guerre… Les Leiter et Siedlers sont révoltés de l'attitude des curés et exigent une décision radicale[1500] ». Le 3 juillet, il rajoute que « *les curés témoignent comme toujours une attitude hostile ; une partie parle le français ou enseigne la religion en français. Ils contribuent fortement à l'inconstance de la population* ». La *Gestapo* signale avoir trouvé chez l'abbé Jean Weber de Diane-Capelle un premier jet d'un discours hostile au *Reich* et à sa politique « antireligieuse »[1501].

Tous ces rapports de responsables politiques nazis ou de la *Gestapo* à qui on peut douter de l'objectivité sont à charge contre l'Eglise, dont l'influence néfaste envers les nazis agace le nouveau régime.

Mais même Mgr Heintz reconnaît que des prêtres ont « *abusé de leur ministère pour inspirer aux fidèles leurs sentiments hostiles à l'égard de l'Etat allemand*[1502] », reprenant ainsi à son compte l'appréciation formulée par l'abbé Metzinger dans son rapport sur la situation de l'Eglise en Moselle[1503]. L'évêque aurait-il préféré à cette fronde le silence et un ministère strictement spirituel ne donnant pas aux nazis des prétextes pour éloigner des prêtres de leurs ouailles et ainsi empêcher que la Moselle ne soit livrée aux nazis ? Selon la *Gestapo*, même *« une partie de la population estime que le clergé est responsable, que les expulsions du clergé sont justifiées*[1504] ». Dans leur rapport du 5 août 1941, les prêtres expulsés admettent *« qu'il y a eu faute dans l'un ou l'autre cas »* mais condamne la disproportion de la mesure qu'ils considèrent comme injuste et inhumaine : « *il est odieux d'appliquer des représailles à une centaine de prêtres pour la faute juridiquement non prouvée de l'un ou de l'autre. Les autorités comme les individus sont tenus aux règles immuables de la justice* ». Les prêtres expulsés se défendent auprès de Mgr Heintz, rejettent l'excès de zèle francophile qu'on leur reproche et qualifient le motif avancé d'« *absurde* » car, « *les quelques exceptions très rares de l'un ou de l'autre prêtre aujourd'hui expulsés se servant à une occasion tout à fait extraordinaire de la langue pour la prédication était uniquement motivée par des raisons religieuses et nullement politiques*[1505] ». Toujours est-il que *Le Lien*, le journal de l'évêque à Lyon, liste des motifs avancés pour l'expulsion de prêtres comme s'il comprenait les foudres de l'occupant : prêche sur la puissance et la décadence de l'Empire romain -avec un parallèle possible avec la puissance et la décadence du III[e] *Reich*- ; institution du mois de Marie en juin empêchant ainsi les gens de travailler ; protestation contre le travail dominical ; organisation d'un pèlerinage à la grotte de Notre-Dame le jour d'une réunion cantonale du *Kreisleiter* ; bagarre avec le *Bauernführer*,…[1506]. La *Gestapo* conclut que les prêtres *« auraient dû se conformer aux règles au lieu de toujours s'opposer et mettre en avant les principes français*[1507] ».

[1500]Rapport *Kreisleiter* Graf de Château-Salins, 20 mars 1941, cité par Jules Annéser, p. 106.
[1501]ADM 1W441, rapport du *SD*.
[1502]ADM 29J2079, rapport, 7 février 1942.
[1503]ADM BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité
[1504]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er août 1941.
[1505]ADM 29J2078, rapport, 5 août 1941.
[1506]*Le Lien* n°12, octobre 1941, p. 13. Ces motifs concernent les prêtres réunis à Bertrange.
[1507]ADM 1W442, rapport, 1er août 1941.

Pourtant, curieusement, on trouve parmi les prêtres *non grata* des ecclésiastiques défenseurs de la Lorraine germanophone comme l'abbé Léon Pinck, curé de Clouange. Il est le frère de Louis Pinck décédé le 8 décembre 1940. Il avait publié avant-guerre des articles dans la revue alsacienne autonomisante *Die Heimat* sous le pseudonyme Buder Léo. Jean Seelig, curé d'Amnéville, était trésorier du *Verein für lothringische Volkskunde,* l'association de Louis Pinck. Le chanoine Eugène Berthel d'Haspelschiedt, archiprêtre à Sarreguemines, défendait vigoureusement avant-guerre l'emploi de la langue maternelle à l'école et à l'église. Il prononce l'éloge funèbre de Louis Pinck en insistant sur ses mérites ethniques et folkloriques[1508]. On aurait pu penser que ces prêtres auraient les faveurs des Allemands. Il n'en est rien, sans qu'on sache la raison de leur éviction. On peut aussi relever que l'abbé Jules Humbert, curé de Loudrefing, est né en Autriche.

Le 28 juillet 1941, 100 prêtres sont donc conduits dans différents centres de rassemblement. On connaît assez bien le déroulement des faits car les prêtres en ont immédiatement rendu compte à leur évêque[1509], au Maréchal[1510], et quelques acteurs ont laissé des témoignages écrits[1511].

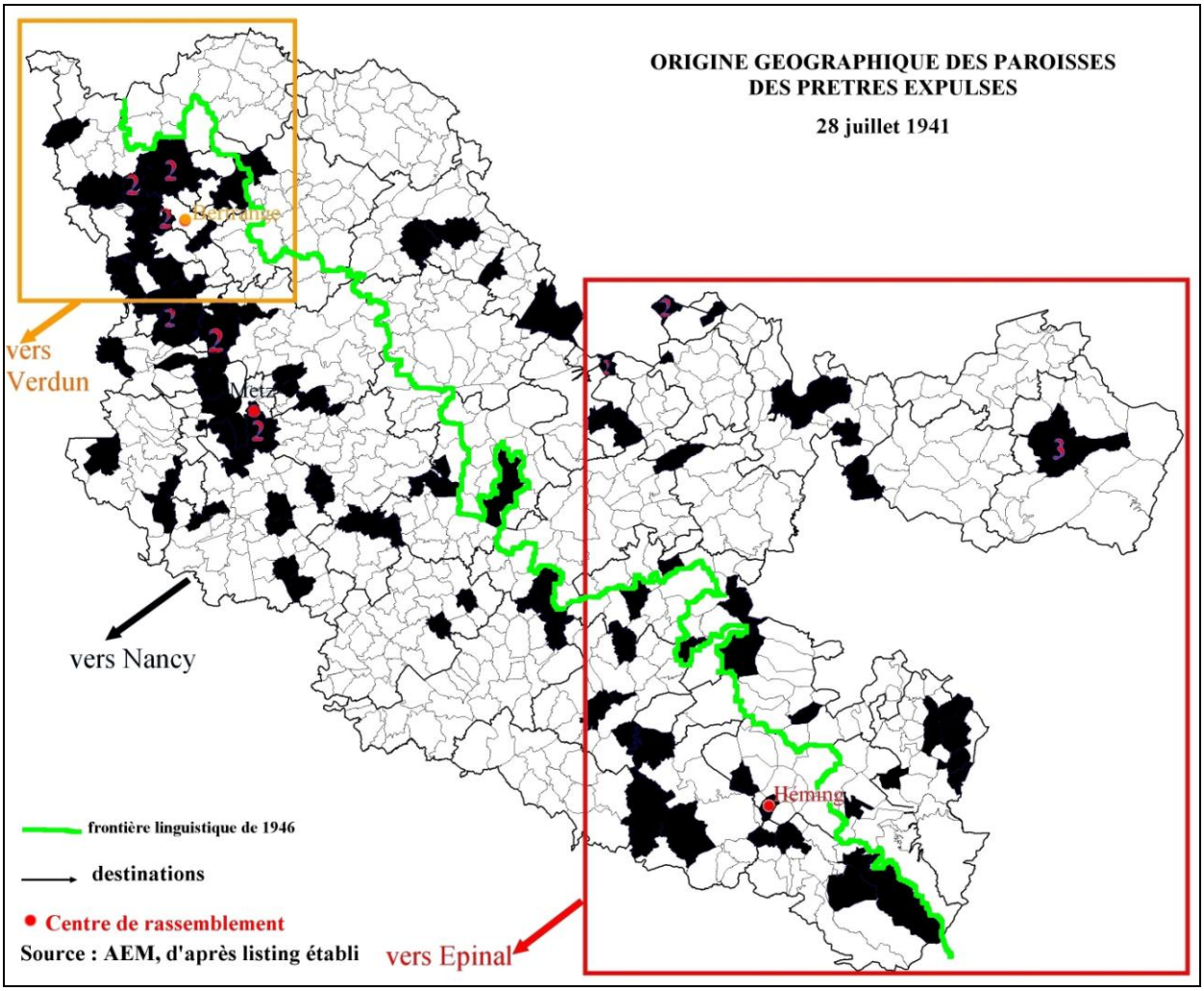

[1508]Henri Hiegel, déjà cité, p. 81.
[1509]ADM 29J2078, rapport, 5 août 1941.
[1510]ADM 40J7, lettre des prêtres au Maréchal, 5 août 1941.
[1511]Sur le déroulement de cette opération, voir ADM 40J1, chroniques de l'abbé Alphonse Meyer de Bouzonville, déjà cité. L'abbé Meyer a également croqué cinq dessins style bande dessinée pour relater son expulsion. ADM 19J381 récit du chanoine Weber de Réding. Abbé Jean Fourny, déjà cité, p. 157. Témoignage de Valère Schieser, curé de Saint-Quirin, juin 1993 cité par SHAL *Annexion 1940-45, Témoignages du Pays de Sarrebourg, Sarrebourg*, Sarrebourg, 1993, pp. 87-88.

Dans le secteur de Metz, vers 7 heures, les prêtres sont convoqués de toute urgence à l'évêché sous prétexte d'écouter une communication[1512]. Pour ceux qui sont sur le point de dire la messe, l'agent consent généralement à attendre la fin du service. La *Gestapo* interdit par contre à Robert Schmitt, curé de Rombas, d'enterrer un paroissien et lui promet qu'il sera de retour pour 11 heures le même jour. Joseph Noblet, curé de Pierrevillers, appelé auprès d'une mourante, se voit refuser la permission d'aller à son chevet, sous prétexte qu'en ces temps de guerre, tant d'autres meurent sans prêtre. Attendu par deux agents devant le presbytère, Jean Albert, curé de Maizières-lès-Metz, en ressort vêtu de son uniforme de lieutenant de l'armée française et, sur le pas de la porte, il les salue militairement[1513]. La communication, leur déclare-t-on, ne doit pas durer longtemps, quelques heures, tout au plus deux ou trois jours. Peu de prêtres sont informés qu'il s'agit d'une expulsion. Sous l'œil vigilant de l'agent, les prêtres sont généralement autorisés à prendre un peu de linge de corps et aussi à manger pour deux jours. Quelques-uns doivent partir tels qu'ils sont, sans changer de vêtements et sans rien emporter. Un curé est forcé de se mettre en civil. On interdit à un autre de prendre son bréviaire. Souvent, les Allemands regardent les courriers et les interrogent sur la langue utilisée en chaire ou au catéchisme, sur l'appartenance à la *Volksgemeinschaft* et sur les livres de la bibliothèque. Les prêtres de ce secteur sont conduits individuellement en voiture à la caserne Tivoli à Metz. L'abbé Meyer de Bouzonville écrit dans sa chronique qu'« *au centre messin, chacun passait individuellement à l'interrogatoire. A la question sur la nationalité, on déclarait Lorrain. Quant à la question dans l'éventualité d'une expulsion, de savoir si on désirait aller en France ou dans l'Ostgebiet ou encore si on était prêt à accepter un poste en Allemagne, presque tous refusèrent de choisir alléguant leur dépendance à l'autorité diocésaine et leur droit à rester au pays natal. Quelques-uns se prononçaient pour la France. Après l'interrogatoire, chacun fut dirigé dans une autre salle où, vers 11 heures, se trouvaient 48 prêtres*[1514] ». Tout le monde doit donner son argent allemand. Interdiction d'emporter plus de 100 *RM* échangés contre 2 000 francs. Aucune quittance n'est délivrée pour les reliquats. Puis, les prêtres sont conduits en rang, deux par deux, dans la cour de la caserne où attendent deux cars qui les amènent à Nancy, cours Léopold. L'évêché de Nancy leur offre l'hospitalité dans la maison des étudiants du Groupement étudiants catholiques. L'évêque lui-même accourt de Notre-Dame-de-Sion pour leur offrir droit de cité dans son diocèse.

Dans la région de Thionville, sous prétexte d'une enquête domiciliaire, 14 prêtres sont réunis au château de Bertrange où ils sont rudoyés et invectivés. Ils sont embarqués dans un car, sans aucun bagage, mais en conservant tout leur argent allemand et sont emmenés en direction de Verdun. A quatre kilomètres de Verdun, le car fait halte et les curés doivent descendre. Ils

[1512]L'abbé Jean Fourny indique une communication du *Gauleiter* à l'évêché, déjà cité, p. 157.
[1513]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 15-40 et Jean-Claude Jacoby, déjà cité, p. 144.
[1514]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Alphonse Meyer, de Bouzonville, déjà cité.

rejoignent la gare de Verdun et débarquent finalement à 17 h 30 à Nancy. Avec ceux de Metz, ils forment le centre de Nancy[1515].

Dans le secteur de Sarrebourg, des prêtres sont convoqués sous prétexte de témoigner au tribunal. Le curé de Saint-Quirin, Valère Schieser, doit enterrer à Gondrexange un petit garçon qui s'est noyé. On lui promet de le ramener avant le soir. Vers 11 heures, 38 prêtres sont rassemblés à Héming. La plupart sont à jeun, le ramassage ayant commencé à 6 h 30. Le plus âgé, l'abbé Albert de Kalhouse, 81 ans, est en pantoufles. Vers 14 h 15, un vieux car attend les plus anciens et un camion bâché les jeunes. Avant de monter, les prêtres reçoivent 2 000 francs. Ils sont conduits à Epinal (Vosges) et arrivent à 17 h, place de la gare. Ils sont déchargés sans le moindre avis d'expulsion, sans carte d'alimentation et de textile. La plupart n'ont pas de carte d'identité et ont le ventre vide. Deux groupes se constituent, l'un pour la préfecture, l'autre pour la *Kommandatur*. Le préfet des Vosges et l'officier allemand ne sont absolument pas au courant et demandent que l'affaire ne soit pas ébruitée. Finalement, ils sont conduits à l'institution Saint-Joseph d'Epinal[1516].

Expulsion des prêtres du 28 juillet 1941			
Origine	**Nombre**	**Lieu de regroupement**	**Destination**
Pays de Thionville	14	Château de Bertrange	Verdun, puis Nancy
Pays de Metz, Boulay, Forbach	48	Caserne Tivoli à Metz	Nancy
Pays de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines	38	pavillon de chasse des Gasser au Haut-Ghor à Héming	Epinal

Les autorités craignent une réaction de la population même si l'opération s'est voulue discrète[1517]. La *Gestapo* rapporte que « *les réglementations du Gauleiter sur le clergé en Lorraine et les positions prises contre celui-ci ont été très discutées* ». Initialement, les paroissiens ne s'aperçoivent pas qu'il s'agit d'une mesure d'expulsion, d'autant que les convocations se sont faites sous de faux prétextes. Ainsi, les conjectures les plus folles courent dans l'opinion[1518]. Mais, rapidement, il faut se rendre à l'évidence. Cent deux prêtres sont à nouveau expulsés. Il faut attendre deux jours pour que le commissaire spécial à Lyon soit informé, le 30 juillet, par des « *cheminots de Montigny que 80 prêtres avaient été expulsés*[1519]. » Le 12 août, le *Kreisleiter* Graf de Sarrebourg déclare que « *l'expulsion des curés a été accueillie dans l'ensemble avec une grande*

[1515]ADM 40J7, lettre des prêtres au Maréchal, 5 août 1941 et François Goldschmitt, déjà cité, pp. 22-24.
[1516]Témoignage de Valère Schieser, déjà cité, pp. 87-88 et François Goldschmitt, déjà cité, pp. 24-26. ADM 19J381, récit du chanoine Weber de Réding.
[1517]ADM 1W442, rapport *SD*, du 17 au 23 octobre 1941. Dans les informations hebdomadaires, il a été rappelé que « *la dissolution d'une grande partie du clergé a été exécutée de façon cachée même*».
[1518]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er août 1941 : « *A Nilvange, il est raconté que le clergé a été emmené au siège de la DVG de Metz pour être assermenté par le Gauleiter. Là dessus, ils doivent promettre de ne pas s'attaquer au national-socialisme, de ne parler qu'allemand dans les églises et au catéchisme, et de ne pas éloigner la jeunesse des associations de la DVG. D'autres racontaient que les curés se trouvaient à la prison à Metz pour être traduits prochainement en justice. Après l'instruction et un « sermonnage », ils ont été libérés ou emmenés en camp de concentration. Les « devinettes » pour les raisons probables de ces mesures conduisent à des exagérations.* »
[1519]ADM 1W3, rapport de situation *SD*, 30 juillet 1941.

réserve[1520] ». Selon la *Gestapo,* « *les Lorrains français ont à travers ces expulsions une occasion de discuter les décisions du Gauleiter pour exprimer leur colère contre tous les Allemands… On veut voir dans ces mesures une conduite de la politique du Reich anticléricale et antireligieuse… Dans les cercles catholiques, l'ambiance est très « oppressée ». La partie française de la population dit que ces expulsions n'avaient pas de raison d'être… Dans les cercles très catholiques, les expulsés sont décrits comme des martyrs*[1521] ». Quelques rares manifestations d'hostilité de confrères sont constatées par la *Gestapo* : grève d'offices, prières pour les prêtres expulsés… Un pèlerinage aurait eu lieu à Saint-Avold en réaction[1522]. Eugène Foulé proteste contre ces expulsions. Pour le retour, au moins partiel, du clergé expulsé, il se met en relation avec le chanoine Herrig de l'évêché de Metz. Mais toutes les démarches, en particulier auprès du *Gauleiter*, sont repoussées[1523].

L'abbé François Goldschmitt, commissaire épiscopal chargé de gérer les litiges entre les Allemands et le clergé, demande immédiatement une audience à Bürckel. Il est reçu le 31 juillet 1941, en présence d'Eugène Foulé. Il est ensuite dirigé avec le chanoine Herrig auprès du général *SS* Dunckern, chef de la police. Après deux heures de discussion, il arrache quelques concessions : les expulsés peuvent léguer à leur famille leurs biens personnels ; les parents et les gouvernantes peuvent rester provisoirement au presbytère. Mais, à Réchicourt, la gouvernante de 77 ans de l'abbé Emel est expulsée de la cure par le maire. Goldschmitt est autorisé à rassembler et à emporter à Nancy habits, linge de corps, livres religieux et livrets bancaires. Goldschmitt débarque le 23 août à Nancy avec 110 caisses préalablement fouillées par la *Gestapo*. Goldschmitt doit également se rendre chez les évêques de Nancy et Saint-Dié pour les informer de l'ordre de la *Gestapo* interdisant d'accorder aux prêtres expulsés une paroisse qui soit située à moins de 10 km de l'autre côté de la frontière[1524]. Goldschmitt peut rapporter à la *Gauleitung* de la *Westmark la* liste des curés voulant revenir pour réexaminer leur cas. Aucun prêtre ne demande à revenir à l'exception de Louis Weber, curé de Réning, alors âgé de 72 ans, réfugié à l'hospice de Charmes (Vosges). Le 20 août 1941, le chanoine Weber adresse une lettre à Bürckel donnant tous les détails de son expulsion. Il reçoit une réponse le 15 septembre dans laquelle le *Gauleiter* lui reproche ce qu'il avait écrit en 1918 dans la *Schulchronik*[1525]. Le 8 octobre, le chanoine Weber réitère sa demande en démontrant que la

[1520]Rapport cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 107.
[1521]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er août 1941.
[1522]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er août 1941. 1W441, rapport *SD* : « *A Basse-Yutz, le vicaire dit dans son court prêche : « En raison des événements de cette semaine je ne monterai pas en chaire. Aujourd'hui, la chaire reste muette d'où le prêtre doit annoncer la parole de Dieu. Nous prions pour lui en silence. » Le curé d'Uckange déclare « lorsqu'il n'y aura plus de prêtres en Lorraine, prenez le chapelet et priez. » A L'Hôpital, il a été annoncé que le service de prière a été fait pour le curé expulsé.* »
[1523]ADM 19J 381, fonds Weber, lettre de Foulé, 30 décembre 1950. Usant de son influence, Foulé aurait protesté auprès de la *Gauleitung* après l'expulsion des prêtres le 28 juillet 1941 : *« …Mes amis lorrains de la Landesleitung de la DVG et moi-même, nous protestons avec véhémence auprès des autorités du Gau contre de pareilles cruautés et nous faisons entrevoir notre départ si de pareilles expulsions même de moindre envergure devaient se reproduire… »*
[1524]ADM 40J7 et François Goldschmitt, déjà cité n°4 pp. 36-37.
[1525]ADM 19J380. Texte de la *Schulchronik* mis en cause : « *17 novembre 1918 : Les derniers Allemands ont quitté notre territoire, le premier drapeau français apparaît à la fenêtre de la veuve Rey. Il semble à chacun comme si un immense fardeau disparaissait et allégeait les cœurs… Toute oppression est disparue aussi n'est-il point étonnant que*

Schulchronik a été écrite par l'instituteur Charles Wagner et que la *Gestapo* a donc menti à ce propos. La demande de rapatriement est rejetée le 16 avril 1942 par le *SD*. Finalement sur l'intervention de Foulé qui se porte garant, Bürckel autorise le 6 mai 1942 le retour de l'abbé Weber, *« vu son grand âge »*. Lorsque l'abbé se présente avec l'autorisation à la frontière à Chambrey le 5 juin 1942, il est retenu par la *Gestapo* qui veut le refouler. Il faut encore l'intervention de Foulé auprès de Bürckel pour qu'il puisse retourner à Réning. C'est le seul retour demandé et autorisé[1526].

Les prêtres expulsés réclament l'intervention de l'évêque pour que *« sinon la justice, au moins la vérité soit respectée[1527] »*. La mesure n'est pas officiellement condamnée, ni par l'évêque, ni par l'Etat Français. Rapidement, les autorités nazies se lancent dans une campagne de justification et de dénigrement. Elles donnent des explications publiques à la population. Le 30 juillet 1941, le *Kreisleiter* de Metz-campagne explique au Casino à Amnéville que « *seuls des motifs politiques étaient à l'origine des mesures prises contre les prêtres de la région car ils auraient perturbé le travail d'éducation politique[1528]* ». Le lendemain, dans un discours à l'Hôtel des Mines à Metz, Bürckel, indique qu'il « *stigmatise l'activité sournoise de certains curés qui abusent de leur influence spirituelle pour des fins de révoltes politiques, qui aboutissent à la trahison de l'Etat et à l'anarchie. Il y a des prêtres qui manifestent ostensiblement leur haine contre le peuple allemand… Est-il possible de tolérer dans nos régions qu'un curé qui prêche en langue française ou, pour ne pas se servir de la langue allemande, qui choisit la langue latine, était encore à sa place, ici, à la frontière »*. Le lendemain, ce discours est repris à la une du journal *NSZ Westmark* sous le titre *« En toute clarté* (Volle Klahrheit) » et de la *Metzer-Zeitung* sous le titre « *Nettoyage en série (Saubere Reihen)* ». L'éditorialiste du journal *Metzer-Zeitung* félicite Bürckel de s'être débarrassé « *de cette clique de campagnols indécrottables (sic)* ».

Un rapport du *SD* de Metz d'octobre 1941 estime que « *les forces du clergé lorrain se sont amenuisées de 60%. Le manque de curés a engendré des difficultés supplémentaires pour les offices et le catéchisme. Pour assurer les services religieux, une grande partie du clergé a eu une autorisation exceptionnelle pour biner ou triner[1529]. Avant ils faisaient deux messes par jour, maintenant ils ont droit d'en faire trois. Une surcharge de travail s'est rajoutée. On a été obligé de revoir la charge de travail principal du conseil de fabrique. Malgré sa modération momentanée, son attitude hostile n'est pas modifiée pour autant. Il ne faut pas compter sur un changement de mentalité dans les prêches de la grande majorité des prêtres… L'attaque directe contre les*

---

remplis des sentiments de suprême reconnaissance dans un transport d'un mutuel accord, les cœurs se faisant voix, on entendit comme dans un soulagement général le cri porté aux nues : Vive la France ». »

[1526]ADM 19J381, fonds Weber, lettre de Foulé 30 décembre 1950 et rapport du chanoine Weber.

[1527]ADM 29J2078, rapport.

[1528]Ascomémo, rapport du maire d'Amnéville, 31 juillet 1941.

[1529]Définition : célébrer deux ou trois messes, le même jour, dans deux ou trois endroits différents ou au même autel pour un prêtre, lorsque la nécessité l'exige.

mouvements ne remet pas en cause la confiance des croyants sur les fondements essentiels de l'Eglise[1530]*…».*

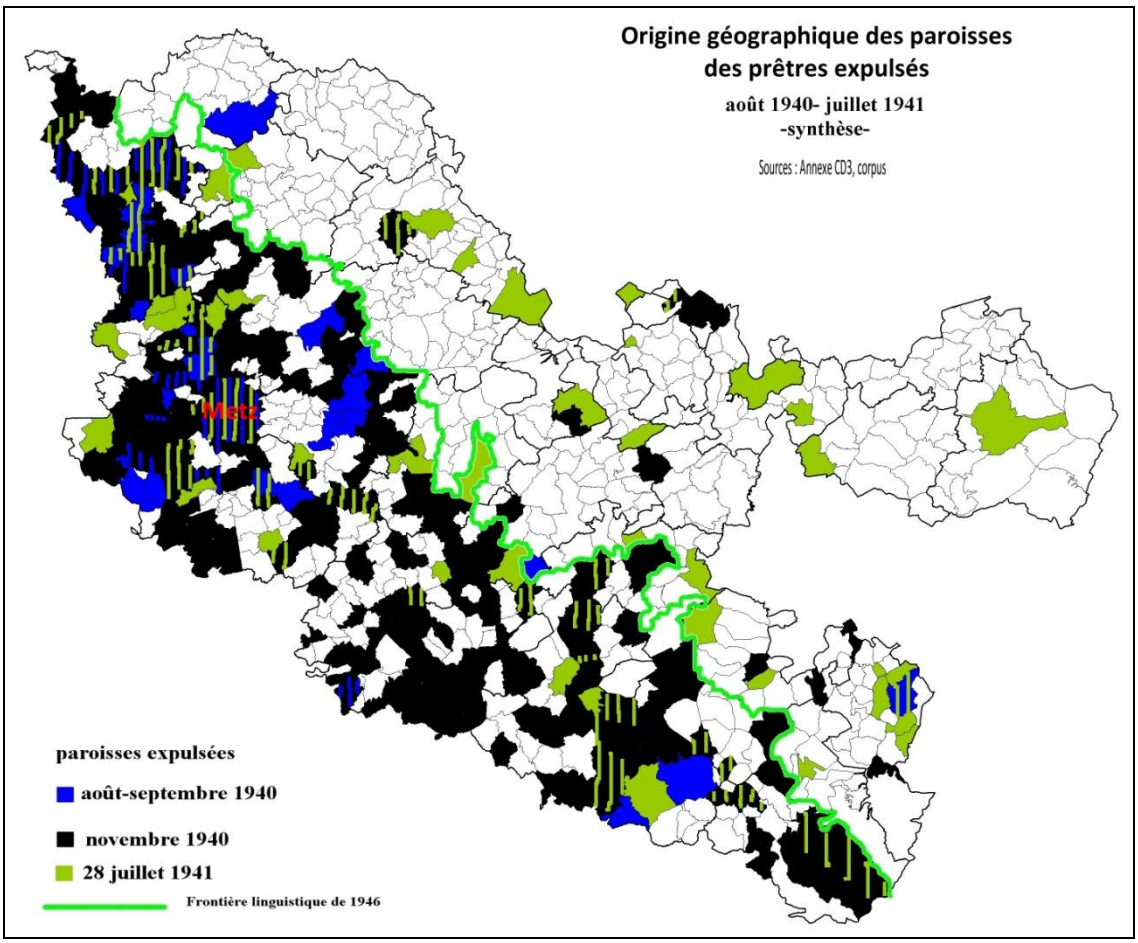

Après cette opération dont l'objectif était de *« taper sur les doigts »* du clergé, la *Gestapo* estime que *« l'ordre »* au sein de l'Eglise est rétabli[1531] et « *que l'église catholique en Lorraine à cause de la dernière expulsion de 101 religieux (sic) a subi une lourde défaite*[1532]. » L'expulsion du 28 juillet demeure la dernière opération d'expulsion d'envergure. Mais, le *Reichsleiter* Martin Bormann adresse à l'automne 1941 à tous les *Gauleiter* une circulaire secrète stipulant qu'«*… il faut soustraire toujours davantage le peuple aux influences de l'Eglise, de ses organes et de ses prêtres. Jamais plus il ne faudra accorder la moindre influence aux Eglises dans la direction du peuple… Le national-socialisme et le christianisme sont incompatibles*[1533] ». Tout un panel de mesures visant à compliquer les tâches d'apostolat sont prises par les nazis en Moselle annexée et ainsi à réduire l'influence de l'Eglise.

[1530]ADM 1W441, rapport du *SD*, 24 octobre 1941.
[1531]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er août 1941.
[1532]ADM 1W442, rapport de synthèse hebdomadaire du *SD*, 1ère semaine août 1941.
[1533]François Goldschmitt, *L'antichrist en Alsace-Lorraine*, p. 28 et procès de Nuremberg, document D.75 cité DANS Christian Bernadac ? *Les sorciers du ciel*, Paris, France-Empire, 1969.

A-3 Des mesures insidieuses encourageant l'apostasie

A3-1 La non-réparation des églises endommagées

Lorsque les évacués rentrent à l'automne 1940, ils trouvent parfois leur église détruite suite aux combats qui ont lieu en Moselle principalement entre le 10 mai et le 18 juin 1940. Sur 775 édifices religieux, on l'a vu, 24 sont déclarés détruits à plus de 75%. D'autres sont sévèrement touchés, nécessitant d'importants travaux. « *Dimanche dernier, j'ai dit la première messe à l'église Sacré-Cœur de Sarreguemines et à Neunkirch. Là, on se croyait en plein air car les vitraux du chœur sont démolis dans la nef et les clapotis de la pluie sur les dalles accompagnaient les chants des fidèles. Pauvre région et pauvres prêtres*[1534] ».

Quelles décisions les autorités allemandes prennent-elles concernant ces destructions ? Envisagent-elles de reconstruire de nouvelles églises lorsque cela est nécessaire ? Aident-elles aux réparations ? Ou alors en profitent-elles pour ne pas donner les moyens nécessaires aux paroissiens pour assister aux offices religieux ?

La construction de nouvelles églises en lieu et place de celles détruites n'est pas à l'ordre du jour du *Wiederaufbau*, l'organisme chargé de la reconstruction et de l'urbanisme[1535]. Par exemple, à Laudrefang, le toit de l'église est endommagé par deux obus. Il faut attendre 1943 pour qu'un devis des réparations soit établi par le *Wiederaufbau* qui les évalue à 100 000 *RM*. Mais dix maisons ont brûlé dans ce village de 185 habitants et toutes les maisons sont atteintes plus ou moins gravement par les obus. L'église n'est, en l'occurrence, pas la priorité[1536].

Est-ce aussi une question de financement en ces temps de guerre ? Certainement. La priorité n'est pas la construction de lieux de culte mais plutôt la ré-industrialisation au service de la guerre comme à Woippy et la création des *Hobus Werke*, une usine de pièces d'avion, ou à des programmes idéologiques de fermes héréditaires, les *Erbhöfe*, comme à Boust. Cependant, on déblaie rapidement avant que les évacués ne rentrent. *L'Organisation Todt,* l'organisation du génie civil et militaire, est immédiatement sur le terrain début juillet 1940. Des édifices jugés non réparables par les Allemands sont complètement arasés comme à Marxstadt[1537]. La chapelle de Nondkeil à Ottange, endommagée par des tirs d'artillerie et par l'incendie de tout le quartier, est rasée par le *Wiederaufbau*[1538]. A Roussy-le-Village, la voûte et un mur latéral de l'église sont détruits par des tirs d'artillerie. Un entrepreneur se propose de réparer en trois semaines. Mais finalement, l'église est dynamitée par les *Pionnier* de Thionville les 19-21 novembre 1940. Les

[1534]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Bourgun, 21 septembre 1940.
[1535]ADM BH 11414, notes abbé Metzinger, déjà cité. Selon lui, le *Wiederaufbau* a eu l'ordre formel de ne pas toucher aux églises endommagées.
[1536]ADM 29J2564, rapport du curé de Laudrefang, 1945.
[1537]*Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 14.
[1538]ADM 29J2570, rapport du curé d'Ottange, 1945.

habitants sauvent *in extremis* les cloches. Le 25 février 1941, le chœur est détruit ; le 4 mars 1941, la tour est abattue. Les pierres de taille servent en partie à reconstruire le pont de Thionville. Le presbytère endommagé est en partie réparé[1539]. Si à Boust un projet urbanistique prévoit de reconstruire une place et une maison communautaire[1540], il n'est pas envisagé d'édifier un lieu de culte en remplacement de l'église d'Usselskirch complètement dévastée. Le *Wiederaufbau* déblaie l'église en 1941. Les pierres de taille sont utilisées en grande partie pour reconstruire le village. Ces pierres sont dites « confisquées » par le *Wiederaufbau* lorsque le curé Obry proteste [1541].

Ces destructions suscitent parfois des conflits entre les autorités civiles et religieuses. A Willerwald, le clocher a beaucoup souffert mais les murs de la sacristie et du chœur ne sont absolument pas endommagés. L'église demeure cependant en l'état inutilisable et une église provisoire s'établit dans un baraquement militaire construit avant la guerre. Selon le curé, « *tout le monde, même les spécialistes, disaient que l'église pouvait se réparer et que l'église ne serait pas démolie, ni le presbytère. Le docteur Kruger de Sarrebruck* - responsable du *Wiederaufbau* - *l'affirme encore au maire le 17 janvier 1941 »*. Mais le 23 janvier 1941, les travaux de démolition débutent, puis s'arrêtent du 15 mars au 28 avril, car les experts ne sont pas d'accord entre eux. L'architecte Weber dit en effet qu'il est là pour reconstruire et non démolir. Le 28 avril, la démolition reprend toutefois sous prétexte que la voûte peut s'écrouler et que des obus sont toujours dans l'église. Les trois cloches encore intactes sont descendues du 11 au 18 mai 1941. Devant les difficultés à abattre le clocher, il est finalement dynamité le 27 juillet 1941[1542].

A Aumetz, selon le curé, « *l'église endommagée assez sérieusement est cependant facilement réparable et des gens de métier affirment que dans l'espace de quatre mois, il était possible de faire le nécessaire pour que les offices puissent à nouveau y être célébrés : c'est dire qu'elle n'est pas tellement abîmée… Or, on a décidé la destruction de ce chef-d'œuvre. C'est une commission de gens qualifiés qui a décidé de la démolir* » à cause de sa dangerosité. « *Les gens sont outrés. Que dois-je faire ? Ecrire à Bürckel ? A l'évêque de Trèves ?* » s'interroge encore le curé d'Aumetz[1543] . En 1945, le curé restait persuadé que « *les dégâts causés étaient facilement réparables* » alors même que la partie supérieure de l'abside s'est effondrée en janvier 1941 avec la partie correspondante de la toiture. Finalement l'église est dynamitée et complètement rasée par les Allemands. Le danger est-il la seule raison ? Le curé prétend qu'on lui a aussi signifié que l'église ne devait pas nuire « *à la beauté du nouvel Aumetz que l'on doit construite sur les ruines actuelles…*». En effet, « *à cet endroit devait s'étendre l'Adolf Hitlerplatz[1544] ».*

[1539]ADM 29J2572, rapport du curé de Roussy, 1945.
[1540]Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, « Les reconstructions des années 1920 à 1950 en Lorraine », n° spécial de *La Gazette Lorraine*, Villers-lès-Nancy, septembre 2011, p. 53.
[1541]ADM 29J2572, rapport de l'abbé Obry, 1945.
[1542]Témoignage abbé François Paquin, dans *Bulletin communal de Willerwald*, octobre 2007.
[1543]ADM 29J2034, lettre du curé d'Aumetz, 25 janvier 1941.
[1544]Témoignage d'Antoine Chotin cité dans Gérard et Bernard Le Marec, *Les Années noires,* Metz, éditions Serpenoise, 1990, p. 107. Voir aussi les photos du dynamitage prises par Antoine Chotin publiées dans cet ouvrage.

A Rosbruck, l'église aurait pu être réparée, mais des plans du *Wiederaufbau* prévoient une rectification de la route nationale passant immédiatement à côté de l'église et s'opposent à la restauration de l'église. En 1941, le gros œuvre de l'église est détruit[1545]. A Rémering, l'église est également jugée réparable par le curé et finalement rasée par les Allemands. A Cocheren, les Allemands n'autorisent pas la réparation de la tour devenue menaçante car touchée par un obus. A Ellviller, le *Wiederaufbau* fait tomber le clocher, jugé dangereux. Mais, le maire de Loupershouse dont dépend la paroisse d'Ellviller aurait encouragé la destruction de l'église d'Ellviller trouvant là l'opportunité de construire une église à Loupershouse qui n'en a pas. Tout le mobilier est sorti et déposé dans la cour de l'école, laissé aux délabrements dus aux intempéries. Le sol en céramique est volé. Ce vandalisme encouragé serait responsable du délabrement de l'église. Les offices se déroulent dans le presbytère d'Ellviller et dans la salle du bistrot à Loupershouse. Une église provisoire est construite par les paroissiens à Loupershouse en 1941-1942. Une deuxième chapelle provisoire sera construite à Ellviller après-guerre[1546].

Au vu de ces décisions non consensuelles, on pourrait penser qu'il y a une réelle volonté de la part des autorités allemandes de profiter des destructions occasionnées lors des combats de 1940 pour rendre difficile la pratique religieuse. Sans église, difficile de pratiquer. « *Où célébrer les offices ? L'école, ma salle d'œuvre sont détruites. Il ne reste plus qu'une salle de danse avec une auberge. Mais vous comprenez combien ça me coûterait d'y faire les offices. Alors que faire et comment*[1547] *?* » Pendant un an, à Heining-lès-Bouzonville, le parti s'oppose à la réparation de l'église de sorte que la neige et la pluie endommagent la voûte. Puis les réparations sont effectuées[1548]. A Béning en 1941, la toiture est réparée par le *Wiederaufbau*, mais les travaux sont arrêtés après deux semaines par ordre supérieur et l'église reste insuffisamment couverte pendant trois ans, faute d'autorisation de continuer les travaux[1549]. A Lelling, alors que la flèche du clocher est abattue, la réparation du toit est interdite pendant deux ans, si bien que l'eau pénètre à l'intérieur, le crépi tombe, le plancher pourrit.

Alors, « *dans les localités où il n'est pas possible d'utiliser l'église par suite des faits de guerre, les curés se sont débrouillés en affectant à l'usage des offices du dimanche des salles d'auberge, d'école ou des salles de gymnastique*[1550] ». A Aumetz, le curé utilise la salle paroissiale. Elle est remise en état seulement en avril-mai 1944 et aménagée pour le culte pour 6 714 *RM* payés par la commune d'Audun-le-Tiche dont dépend Aumetz[1551]. A Holving, Puttelange-lès-Farschviller

[1545]ADM 29J2578, rapport du curé de Rosbruck, 1945.
[1546]ADM 29J2582, lettre des conseillers municipaux d'Ellviller au ministre de la Reconstruction, 15 décembre 1949. La polémique perdure au moment de la reconstruction. Finalement l'église d'Ellviller est restaurée et une église et un presbytère sont construits à Loupershouse. Informations communiquées par Philippe Keuer de Loupershouse, spécialiste de la Trouée de la Sarre.
[1547]ADM 29J2108, lettre de l'abbé Paquin, curé de Willerwald, 22 août 1940.
[1548]ADM 29J2571, rapport du curé d'Heining, 1945.
[1549]ADM 29J2585, rapport du curé de Béning, 1945.
[1550]Rapport du *Kreisleiter* Merkle de Saint Avold, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 98.
[1551]ADM 29J2570, rapport du curé d'Aumetz, 1945.

et Vittersbourg[1552], c'est également la maison d'œuvre qui sert pour les offices. A Ellviller, ce sont les chambres du presbytère ; à Marienau, une baraque de la *Deutsche Arbeitsfront*, l'association des ouvriers. A Marienthal, la messe est célébrée sur un autel portatif dans le salon du curé. A Hoste-Haut, une chapelle provisoire pour 300 personnes est construite pour 2 500 *RM*[1553].

Ces dispositions prises dans l'urgence peuvent nuire à la bonne pratique de la religion. Par exemple, pour les paroissiens de Boust, des locaux provisoires sont utilisés pour les offices d'octobre 1940 à mai 1941 : des salles de restaurants à Breistroff-la-Grande et à Basse-Parthe pour les messes du dimanche ; une chapelle provisoire dans une maison privée à Breistroff en semaine. De juin 1941 au 8 juin 1944, la grande chapelle de Breistroff remise en état par le *Wiederaufbau* sert aux offices. Mais la chapelle est trop éloignée pour les gens de Boust et trop petite pour contenir toute la paroisse, si bien que les gens de Boust vont à la chapelle provisoire de Roussy-le-Bourg installée dans le grenier du château, rejoignant les paroissiens de Roussy. Le 8 juin 1944, la chapelle de Breistroff est détruite par un incendie provoqué par la foudre. A nouveau, les messes du dimanche ont lieu dans une salle de restaurant pour les gens de Breistroff et deux offices en semaine dans une maison privée. Les mariages et enterrements se font à l'église de Rodemack soit à huit kilomètres pour ceux de Boust[1554]. Ce dispositif compliqué et changeant nuit de toute évidence à la bonne fréquentation des offices par les paroissiens. Ces difficultés semblent laisser indifférents les Allemands. Les moyens ne sont plus les mêmes, de toute évidence.

Alors volonté de nuire ?

Cela ne semble pas si simple et dépend de contingences multiples : personnels politiques en place, main-d'œuvre, disponibilité des matières premières… Par exemple, en septembre 1940, avec le retour des évacués, les premiers travaux commencent à l'église de Sarralbe où les toitures, les murs de la nef et du transept sont éventrés et où tous les vitraux sont cassés. Le montant total des dommages est évalué à 100 000 *RM* par les instances compétentes de Sarrebruck. Un versement de 70 000 *RM* a lieu le 27 mai 1943 auquel s'ajoute une avance de 2 000 *RM* faite le 11 décembre 1942. La somme manquante de 28 000 *RM* due au conseil de fabrique peut être avancée par celui-ci grâce à des dons recueillis entre mai et décembre 1943, soit 27 959 *RM*. Ainsi, les ouvertures béantes de la toiture de la nef et du clocher nord sont provisoirement bouchées à l'aide de planches. En attendant, l'entreprise Solvay met sa salle des fêtes à la disposition des paroissiens[1555]. Les choses traînent. Volontairement ? Vers la mi-novembre arrivent jusqu'à dix-huit tailleurs de pierre. Mais faute de pierres, ils ne s'occupent que de travaux accessoires et disparaissent sans que quelque chose de sérieux ne soit fait. Début janvier 1941, le *Kreisleiter* de Saint-Avold interdit tous travaux dans les églises. Ce n'est qu'en avril, lorsque Sarralbe est rattaché au cercle de Sarreguemines que les réparations reprennent. Au courant de l'été 1941, une entreprise de couverture de Voelklingen

[1552]ADM 29J2563-2592, rapports des curés 1945. Le *Stillhaltekommissar* réclame un loyer mensuel de 20 *RM*.
[1553]ADM 29J2581, rapport du curé d'Hoste, 1945.
[1554]ADM 29J2572, rapport de l'abbé Obry, 1945.
[1555]Bernard Wagner, « L'hôpital Saint-Joseph de Sarralbe », dans *Revue du Pays d'Albe*, n°41, 2011, p. 9.

commence à poser des ardoises sur le clocher sud, le moins endommagé, puis sur le côté droit du chœur. Mais les travaux n'avancent guère et fin octobre, en raison d'un désaccord avec la direction de la reconstruction, l'entreprise quitte le chantier avant que la couverture du bâtiment ne soit achevée. Le curé obtient que deux ouvriers continuent la couverture début août 1942, mais les ardoises sont devenues introuvables. Par ailleurs, les nombreuses interventions auprès de la direction de la reconstruction concernant les brèches des murs et le pilier endommagé se soldent seulement par des promesses. La réfection des vitraux de la façade est approuvée le 3 novembre 1942. A partir de mars 1943, des carrières livrent environ 25 camions de pierres de taille, une entreprise de Sarralbe commence la réfection de la maçonnerie le 16 avril mais à plusieurs reprises des interdictions de poursuivre les travaux en retardent l'achèvement. En novembre 1943, le vitrage de la façade est posé et on commande celui des nefs pour la fin de l'année. Une livraison partielle a bien lieu, mais non la pose en raison du manque d'ouvriers pour l'installation des échafaudages. Fin mai, une fourniture d'ardoises peut à nouveau être obtenue. Le 15 juin 1943, la pose commence[1556]. Cet exemple montre bien la complexité de la mise en œuvre de travaux non prioritaires en temps de guerre.

Aussi, quand les paroissiens ne peuvent pas faire eux-mêmes des travaux de mise hors d'eau[1557], le *Wiederaufbau* participe à la restauration[1558], souvent de façon provisoire, par exemple en recouvrant de papier goudronné les dégâts des toits ou en remplaçant les vitraux brisés par du verre cathédrale[1559] et parfois de façon insatisfaisante[1560], souvent tardivement, après les autres travaux, au plus tôt à l'automne 1941 et jusqu'à l'été 1944[1561], ce qui occasionne de sérieuses dégradations dues aux intempéries. Souvent, l'évêché paie tout ou partie des travaux[1562]. Quelques rares fois, comme à Pange, ils sont pris en charge par le *Wiederaufbau*[1563].Au contraire, il n'est pas donné suite à une demande pour la construction d'une église provisoire à Rémering.

[1556]AP presbytère Sarralbe : archiprêtre Untereiner, *Zerstörung und Wiederinstandsetzung der Kirche*, dans registre des délibérations du conseil de fabrique de Sarralbe, 1943, pp. 4-8.

[1557]ADM 29J2581. A Holving, la fabrique peut acheter 3 wagons d'ardoises au printemps 1944 grâce à des dons mais ne peut les installer qu'à la Libération.

[1558]ADM 29J2560-2594, rapports des curés sur l'état des églises, 1945. Des réparations du *Wiederaufbau* sont signalées à Basse-Rentgen, Boucheporn, Boulange, Chémery, Dieffenbach-lès-Puttelange (3 000 *RM*), Farébersviller (1 200 *RM*), Guinglange, Kirsch-lès-Sierck (10 792 *RM* payés par l'évêché), Hellimer (1 000 *RM* payés par la commune), Lelling (4 200 *RM* dont 660 d'avance de l'évêché), Menskirch, Morsbach (5 500 *RM*), Neufgrange (3 900 *RM*), Ottange, Pange (pour 3 190 *RM* payés par le *Landrat*), Puttelange-lès-Thionville, Reyersviller (2 500 *RM* payés par le curé), Rodemack, Saint-Louis (5 442 *RM* payés par l'évêché), Volmerange-lès-Boulay (pour 4 381 *RM*), …

[1559]ADM 29J2573 et 2575. Par exemple, à Nilvange, les vitraux de l'église détruits par le bombardement aérien du 16 mai 1940 sont remplacés provisoirement par des verres cathédraux pour 428 *RM*. Même chose à Moyeuvre-Grande, où les vitraux sont détruits lors de la destruction des ponts sur l'Orne le 14 juin 1940.

[1560]ADM 29J2583. A Roth, les réparations sont mal faites de sorte que les tuiles se sont relevées au cours d'une tempête laissant la pluie entrer. Les mêmes remarques sont faites à Vahl-Ebersing.

[1561]ADM 29J2566, Les frais de réparation de la toiture de Vernéville pour un montant de 1 781 *RM* sont avancés seulement en mai 1944 par l'évêché.

[1562]ADM 29J2572, rapport du curé, 1945. A Puttelange, huit fenêtres sont remplacées pour 5 290 *RM* payés par un don de 2 000 *RM* et par les habitants. A Volmerange-les-Mines, les réparations du plafond d'un montant de 8 650 *RM* sont payées par l'évêché.

[1563]ADM 29J2574. Par exemple, 5 000 *RM* sont investis par le *Wiederaufbau* dans les réparations de l'église de Koenigsmacker.

Au final, il est difficile de conclure que les Allemands ont délibérément négligé les réparations des églises pour nuire à la bonne pratique religieuse. De toute évidence, ce n'est pas leur priorité et nous n'avons trouvé aucun projet d'édification de nouvelles églises par les Allemands. Les travaux engagés avant-guerre et stoppés par la déclaration de guerre ne reprennent pas, comme à Talange, même avec la fin des combats de 1940[1564]. Mais est-ce encore du ressort de l'Etat, étant donné que le Concordat n'est plus appliqué et que de tels travaux sont donc dévolus aux fabriques ou à l'évêché ? En temps de guerre, ni pour l'Etat, ni pour l'évêché qui ne maitrise pas son devenir, il est envisageable de faire construire des églises.

En même temps, les Allemands s'ingénient à rapatrier les biens de l'Eglise mis en sécurité en France pendant la drôle de guerre. Ainsi, en 1939, des fabriques du diocèse avaient déposé 569 683 francs en compte courant à la Banque commerciale et industrielle de l'Est à Metz qui les avait transférés à l'intérieur. La *Zollfahndungstelle,* la douane, et la *Volksbank* de Metz réussissent à ramener ces capitaux d'Albi (Tarn) à Metz. Ce virement n'a pas été demandé par les paroisses mais leur est tout simplement imposé[1565]. Rapatriements de numéraires, mais aussi de biens meubles. Ainsi, le 2 octobre 1940, Mgr Schmit intervient auprès de l'administration allemande de Metz pour faire rapatrier des cloches et des orgues. Mais l'administration pointe les difficultés de leurs transports du fait de leur poids, refusant tout de go qu'ils soient pris en charge par les militaires allemands. Le 4 octobre 1940, la préfecture de Metz demande un financement pour le retour et la remise en place des cloches et des orgues[1566]. Fin octobre 1940, 57 cloches du diocèse de Metz, une soixantaine de moteurs électriques et un nombre assez important d'horloges arrivent en gare de Toulouse pour être emmenés à l'atelier de fabrication. Mais, sur l'initiative d'employés de la SNCF, les cloches sont détournées et cachées grâce à la complicité de l'armée, les plus petites, les moteurs et les horloges au Grand séminaire et les autres dans une propriété à Lardenne (Haute-Garonne). Fin 1943, les Allemands découvrent les cloches, les transportent sur le champ d'aviation de Toulouse-Francazal (Haute-Garonne) et les brisent. Le matériel caché au Grand séminaire est toutefois sauvé[1567]. Le 14 novembre 1940, le *Lothringen Archivverwaltung*, les Archives départementales de la Moselle, annonce le retour des objets du culte de Fixem, Gavisse, Malling, et Rettel. Ces objets étaient à Labry (Meurthe-et-Moselle) dans une chapelle au centre hospitalier depuis mars 1940[1568]. D'autres biens sont encore rapatriés. Par exemple, suite aux démarches du *Kommissar der Stadt Koenigsmacker*, la statue du Christ de Pitié de la chapelle Saint-Roch évacuée dans la Vienne sur décision des Beaux-arts et avec l'aide des autorités militaires françaises le 31 octobre 1939 est retrouvée par les Allemands à la mairie de Dissay au printemps 1941. Sur l'insistance du maire allemand de Koenigsmacker, la statue est ramenée au village le 29 juin 1941. L'abbé Schneider

[1564]Ascomémo, lettre de l'abbé Sindt de Hagondange, 14 août 1941.
[1565]ADM 29J1739.
[1566]ADM 29J1781.
[1567]ADM 29J1780, rapport sur les cloches sauvées à Toulouse, 1945.
[1568]ADM 29J1781.

peut organiser avec l'autorisation des autorités locales une procession entre l'église et la chapelle. Plus d'un millier de personnes y assistent. Pour le *Kommissar,* cette réussite est une preuve de la ferveur de l'assistance qui prie et chante pour la victoire allemande. Mais la cérémonie est davantage une manifestation spontanée qui se répète à plusieurs reprises, sous surveillance policière[1569]. A l'inverse, chargé d'aller chercher à Saint-Avold trois camions de monuments religieux de l'arrondissement de Sarreguemines et du canton de Sarralbe que l'architecte départemental de la Moselle a mis en sécurité pendant la drôle de guerre, l'archiviste municipal de Sarreguemines a toutes les peines à les ramener en avril 1941 dans leurs localités d'origine car la *Kreisleitung* de Saint-Avold veut s'en servir comme gravier de route et le service routier refuse de fournir l'essence[1570].

Comme dans d'autres domaines, la ligne directrice générale dictée par le *Gauleiter* en matière de reconstrution des églises demeure imprécise, et souvent, les décisions prises varient, dépendant du zèle d'une autorité locale, administrative ou politique qui doit tenir compte des obligations liées à la poursuite de la guerre.

A3-2 Concurrence aux offices du dimanche

Par suite des expulsions, beaucoup de paroissiens ruraux sont sans curé, et donc privés de la messe quotidienne, des vêpres et saluts, de l'instruction religieuse fréquente et régulière et de la facilité de recevoir les sacrements. Près de Dieuze, des paysans défoncent à coups de hache le portail de l'église restée fermée pour y accueillir un convoi funèbre. Les Allemands déclarent qu'on peut enterrer les morts sans messe. L'absence physique des prêtres due à leur raréfaction et aux difficultés de déplacement faute d'essence ne leur permet pas de conserver la même influence qu'avant guerre. Les offices religieux sont plus rares, même le dimanche, et moins solennels. Les prêtres ne peuvent accepter que le nombre de messes dont ils ont eu l'autorisation par l'administration civile[1571]. Parfois, le zèle de certains responsables politiques locaux aboutit à des conflits ouverts avec les prêtres. Par exemple, à Conthil, à l'automne 1940, le *Zellenleiter* interdit à l'abbé Emile Frey, nouvellement ordonné, de célébrer la messe. Malgré tout, le prêtre s'avance vers l'autel mais le *Zellenleiter* l'en écarte par la force[1572].

La guerre déstabilise également la bonne pratique religieuse. A cause des alertes aériennes, les cérémonies religieuses ne doivent pas avoir lieu avant 10 h et seulement le jour[1573]. Les cloches

[1569]Ascomémo, Nicolas Dicop, *Koenigsmacker-Métrich 1939-1945*, Koenigsmacker, 1980, p. 61, dactylographié. Jean-Paul Paradeis, *De l'évacuation à la libération dans la région de Thionville et de Cattenom***,** Cattenom, éditions Catonisvilla, 2004, p.165.
[1570]Henri Hiegel, déjà cité, p. 73.
[1571]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, août-septembre 1941.
[1572]François Goldschmitt, déjà cité, p. 39-45
[1573]Nicolas Dicop, déjà cité, p. 60.

ne doivent pas sonner avant 13 h[1574]. A partir du 16 février 1943 et pendant tout l'hiver 1943-1944, les églises cessent d'être chauffées tout comme les cinémas ou les pensions en raison de la pénurie de charbon[1575]. La multiplication des bals le samedi soir, même pour Noël[1576] reste un danger pour la morale chrétienne ce que dénoncent les curés. Le curé de Thionville s'en plaint : « *la fréquentation de l'église est une sainte obligation et c'est fortement puni par le bon Dieu pour ceux qui s'éloignent de l'église. Je me demande où sont aujourd'hui les chrétiens qui portaient le bon Dieu à travers la ville à la Fête-Dieu et qui remplissaient l'église. Où sont-ils aujourd'hui ? Je sais très bien que si tu ne fréquentes pas l'église, tu trouves toujours une raison qui n'est pas recevable. Il n'y a qu'une obligation, c'est de servir Dieu et de participer aux offices. Ceci est une très grande obligation sainte et à côté il n'y a rien. Il n'y a pas d'autres obligations*[1577] ».

Les Allemands suppriment le droit local et introduisent le droit du travail allemand. Or depuis 1900, le repos dominical est respecté en Moselle. Mais, dans le cadre de la guerre totale, le dimanche n'est plus jour chômé. Aussi, le curé de Thionville encourage les directions d'entreprises à laisser au moins quelques dimanches par mois de libre pour aller à la messe[1578].

De plus, tout est mis en œuvre pour contrecarrer la bonne fréquentation des offices religieux, comme par exemple la distribution de tickets de rationnement à l'heure de la messe dominicale. Dans la continuité de ce qui existait déjà avant guerre, des séances de cinéma sont proposées le dimanche et les matchs de football se déroulent toujoursce même jour. Cependant, à Sarrebourg, il est constaté que l'heure cinématographique dominicale est peu fréquentée car la plupart des parents obligent leurs enfants à aller à la messe[1579]. Les nazis choisissent de préférence les dimanches matins pour tenir leurs réunions obligatoires telles que les exercices de défense passive, les entraînements des sapeurs-pompiers ou les représentations cinématographiques pour la jeunesse hitlérienne. A Thionville, la *DVG* organise au moment des offices un appel et une marche de propagande[1580]. A Noël, on accorde aux ouvriers du *Wiederaufbau* quatre jours de congé rattrapés payés par quatre dimanches non rémunérés consécutifs[1581]. A Bischwald, le *Bauernführer* propose une aide aux paysans pour rentrer leur moisson un dimanche. Les paysan refusent en indiquant que le dimanche, on ne travaille pas. La *Gestapo* conclut son rapport en indiquant que « *là, on remarque l'influence du clergé qui a pris position – non publiquement, de façon sournoise - contre le travail le dimanche*[1582] ». Le maire de Château-Salins convoque les hommes de 18 à 50 ans à 7 h le dimanche. Les hommes annoncent qu'ils ne se présenteront que vers 9 h. Du coup, le maire fait publier officiellement l'avis : « *M. le curé dira une sainte messe à 7 h du matin pour les citoyens*

[1574] *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, mai 1944.
[1575] ADM 3W26, rapport du commissaire spécial chargé de la surveillance des Alsaciens et des Lorrains à Lyon.
[1576] *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, août-septembre 1941.
[1577] ADM 1W442, rapport du *SD*, 1ére semaine août 1941.
[1578] ADM 1W442, rapport du *SD*, 1ére semaine août 1941.
[1579] ADM 1W441, rapport du *SD*.
[1580] ADM 1W442, rapport du *SD*, 1ére semaine août 1941.
[1581] ADM BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité.
[1582] ADM 1W441, rapport du *SD*.

astreints au binage de pommes de terre. », espérant ainsi que peu de monde se rende à la messe[1583]. Le responsable de la *SA* de Sarreguemines se plaint à sa direction de Metz du fait « *qu'une personne n'a pas assisté à la réunion fixée le 23 février 1941 à Montbronn car la messe a été retardée et prolongée*[1584] ».

Cette concurrence entre les messes du dimanche et les activités profanes est déloyale puisque des menaces et une certaine répression s'abattent sur les pratiquants assidus. Cette concurrence mêlée à la peur, mais aussi une indifférence complaisante et acceptée par autrui expliquent par endroit un certain relâchement de la pratique religieuse. A Thionville, le curé le reconnaît : *« pendant la guerre la pratique religieuse avait baissé, à cause du travail du dimanche à l'usine*[1585] ».

A3-3 Jours de fêtes religieuses ouvrées

En Moselle, on comptait huit fêtes religieuses chômées avant l'arrivée des Allemands :

- le lundi de Pentecôte, le jeudi de l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et Noël depuis l'arrêté du 29 germinal an X, 19 avril 1802.
- le lundi de Pâques depuis le 1er juin 1924 et l'introduction de la législation française dans les territoires recouvrés[1586].
- le lendemain de Noël et le Vendredi saint institués par l'ordonnance du 16 août 1892 en application de la loi organique du *Reich* sur l'industrie et maintenus par l'arrêté du 17 octobre 1919[1587].

L'ordonnance du 25 février 1941 introduit en Moselle la loi allemande du 27 février 1934 sur les congés. Elle maintient le vendredi et le lundi de Pâques, l'Ascension, le lundi de Pentecôte, le premier et le second jour de Noël comme jours fériés. La messe de Minuit peut être célébrée à la cathédrale de Metz et dans les églises paroissiales mais pas dans les oratoires à ciel ouvert. Elle doit avoir lieu en soirée mais avant l'heure légale d'extinction des lumières[1588].

Par contre l'Assomption et la Toussaint[1589] ne sont désormais plus chômées[1590].

Mais nous avons vu que les Allemands ont toléré la fête de l'Assomption du 15 août 1940, la législation allemande concernant les jours de congé n'étant pas encore introduite en Moselle. En 1941, la loi est désormais applicable. La fête est remise au dimanche qui suit le 15 août. Pour le jour même, la messe doit être identique à celle de la semaine. En cas d'enterrement, la messe de requiem

[1583]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 46-47.
[1584]Rapport du responsable de la *SA* de Sarreguemines, 25 février 1941, cité par Pierre Wolff, déjà cité, p. 9.
[1585]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Thionville-Beauregard, 1946.
[1586]Le lundi de Pâques est férié en France depuis le 8 mars 1886 alors que l'Alsace-Lorraine était annexée.
[1587]Ces deux derniers jours fériés le sont toujours actuellement en Alsace-Moselle.
[1588]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, décembre 1941, et *Le Lorrain*, 25 avril 1942, p. 2.
[1589]La Toussaint est ouvrée par ordonnance du 27 octobre 1941.
[1590]La religion n'est pas seule à être visée. Les fêtes patriotiques françaises du 14 Juillet et du 11 Novembre sont évidemment supprimées.

peut cependant être dite. Pourtant, selon les instructions de Mgr Louis, le 16 août 1941, dans toutes les paroisses, il doit y avoir une fête solennelle. Les vêpres peuvent être chantées. Une procession peut avoir lieu après les vêpres mais doit être obligatoirement déclarée à la police 14 jours auparavant. A partir d'octobre 1943, toutes les processions doivent être précédées d'un véhicule de la police avec un gyrophare[1591].

Finalement, le 15 août 1941, il est constaté la même ferveur que l'année précédente sur la place Saint-Jacques à Metz. Une pancarte en bois peinte en blanc avec inscription noire y est posée : « *Wir danken Dir, Mutter Gottes, für den Schutz der Stadt Metz gegen Fliegerangriffe* », « Nous te remercions, Mère de Dieu, pour la protection de la ville de Metz contre les bombardements[1592] ». Pour la *Gestapo, « il n'y a aucun doute là-dessus, c'est une démonstration politique dans le but d'affirmer sa fidélité et montrer publiquement leur opposition aux choses allemandes. En effet, ce jour férié est auréolé d'un hommage particulier de l'église catholique en Lorraine comparé à toutes les autres fêtes[1593] ».* Un soldat allemand, cistercien rhénan, infirmier à l'hôpital militaire de Metz, témoigne encore de cette ferveur pour 1942 : « *A l' occasion de la grande fête de l'Assomption, Metz la catholique m'a montré son vrai visage. Rarement, j'ai rencontré auprès du peuple fidèle autant de confiance en la Vierge. On s'était préparé à la fête par une solennelle neuvaine, très suivie par la population. Je n'oublierai jamais les complies de la fête, suivies d'une procession et d'un salut que j'eus la joie de donner dans une des grandes églises de la ville. Je me sentais de nouveau chez moi dans cette grande famille priante. Et j'y éprouvais en même temps tout ce dont je suis privé en ce moment. La grand-messe du dimanche était également imposante avec les chants grégoriens de la fête exécutés d'une manière exemplaire. Il y a dans la ville sur une colonne une grande statue de la Vierge admirablement entourée de fleurs. Comme ce peuple croyant s'accroche à sa céleste protectrice. A cette époque retentit tous les jours du haut du clocher un carillon en l'honneur de Notre-Dame avec une mélodie très populaire : Ave, ave, ave Maria. On est ému devant la ferveur avec laquelle le peuple messin chante ce cantique aux processions[1594]* ».

A l'inverse, la loi allemande introduit deux nouveaux jours chômés pour des fêtes religieuses en Moselle, au même titre qu'en Allemagne, à savoir le jour de l'Expiation, le mercredi avant la Trinité, et la Fête-Dieu[1595], le jeudi soixante jours après Pâques. Finalement, en 1941, il y a toujours autant de jours chômés pour des fêtes religieuses qu'avant guerre.

Mais pour des raisons d'économie de guerre, les Allemands veulent que plusieurs fêtes religieuses chômées deviennent jours ouvrés. Le Vendredi saint n'est plus un jour férié par ordonnance du 5 février 1941 en Moselle, mais le reste en *Saarpfalz* suscitant la réprobation des

[1591] *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz* août-septembre 1941, juillet-août 1942 et octobre 1943.
[1592] *Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 12.
[1593] ADM 1W441, rapport du *SD*, 15 août 1941.
[1594] Lettre, 17 août 1942, traduite dans Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1964, p. 21.
[1595] La Fête-Dieu n'est chômée que dans les *Länder* catholiques comme la Sarre et le Palatinat.

catholiques et des protestants[1596]. En 1942, il serait à nouveau férié mais une dérogation est accordée au chargement et déchargement des wagons[1597]. Le jeudi de l'Ascension est reporté au dimanche qui suit en Moselle, mais reste férié en *Saarpfalz*. Deux législations différentes sur un même territoire !

Report de l'Ascension [1598]							
1941		**1942**		**1943**		**1944**	
Date réelle	Report	Date réelle	Report	Date réelle	Report	Date réelle	Report
22 mai	25 mai	14 mai	17 mai	3 juin	5 juin	18 mai	21 mai

Le jour « réel » de l'Ascension 1941, les offices sont supprimés sauf celui du soir après 19h. Après 1942, la messe du soir est interdite[1599]. Faire sonner les cloches le jour de l'Ascension est passible d'internement. Si un ministre du culte transgresse l'interdiction de célébrer un office ce jour-là, il risque l'arrestation[1600]. Malgré cela, dans le secteur de Château-Salins, le *Kreisleiter* constate que *« les curés catholiques n'ont presque nulle part pris note de l'ordonnance du Chef de l'administration civile selon laquelle le jour de l'Ascension n'est pas férié et que les offices seraient à transférer au dimanche suivant. Les offices ont eu lieu dans la matinée et dans la soirée. Les employés et ouvriers n'ont pas paru à leur travail ou se firent au moins mettre en congé pour le temps des offices. Beaucoup d'enfants ne fréquentèrent pas l'école ce jour, en particulier à l'école supérieure de Dieuze[1601] ».* Aussi, plusieurs curés sont soumis à un interrogatoire de police pour avoir célébré des offices et certains sont expulsés le 28 juillet 1941. En Alsace, ces dispositions sont également adoptées. L'abbé Léon Buhr, né à Saint-Avold, curé de Kirrwiller (Bas-Rhin), est ainsi arrêté à Saverne le 12 juillet 1943 pour avoir fêté le jour même la fête de l'Ascension. Il est finalement libéré le 17 juillet[1602]. Ces modifications heurtent de nombreux croyants. Aussi, la réunion de l'épiscopat allemand de Fulda dénonce la transformation de jours de fêtes religieuses en jours ouvrables.

De plus, en mai 1943, dans le cadre de la guerre totale, la *Gestapo* demande au préfet de Metz et aux *Landräte* de Moselle de restreindre fortement les processions et pèlerinages religieux à cause des bombardements aériens parce qu'en semaine, « *ces manifestations détournent les ouvriers mosellans de leur travail* ». Il est demandé de faire les processions seulement si « *elles correspondent à un besoin religieux* » et uniquement dans l'Eglise. L'espace public est interdit. Les

[1596]ADM 1W6, lettre de Mgr Diehl, évêque protestant du *Gau Westmark*, 19 mars 1941.
[1597]*Le Lorrain*, 25 avril 1942, p. 2.
[1598]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, 1940-1944.
[1599]*Le Lien* n°10, août 1941, p. 4. ADM 3W25, lettre de l'inspecteur principal Hunsinger, Lyon, 18 août 1941. Circulaire du ministre du Reich chargé des affaires ecclésiastiques du 17 mai 1941, citée par René Epp, « A propos des fêtes religieuses supprimées en Alsace », dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, 1987, tome 46, pp. 345-351.
[1600]Bernard Vogler, déjà cité, p. 54. En Alsace, dans le pays de Hanau, trois pasteurs et un curé sont internés pendant cinq jours à Saverne pour ce motif.
[1601]Rapport du *Kreisleiter* Graf de Château-Salins, 24 mai 1941, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 107
[1602]René Epp, déjà cité, p. 73.

processions doivent se terminer à l'heure où commence le travail soit à 7 h 30. Il est rappelé qu'au cours des processions, il ne doit y avoir que des décors naturels et des bannières religieuses, sans drapeau papal, car le Vatican est jugé puissance étrangère[1603]. Cela n'empêche pas les processions de rester nombreuses un peu partout en Moselle[1604] comme à Corny ou à Novéant où on n'en dénombre pas moins de dix entre le 31 mai et le 15 novembre 1943[1605].

En même temps que ces restrictions concernant les fêtes religieuses, les Allemands imposent leur calendrier nazi et païen avec des jours chômés :

- 1er janvier, *Neujahr,* Nouvel An.
- en mars, *Heldengedenktag,* mémoire des héros, le 5e dimanche avant Pâques, fixé ensuite au 16 mars quand cela tombe un dimanche, sinon au dimanche précédent cette date.
- 1re mai, *Tag der nationalen Arbeit,* fête nationale des travailleurs allemands.
- en octobre, *Erntedankfest,* fête des moissons célébrée le 1er dimanche après la saint Michel. La fête des moissons pour remercier Dieu pour les récoltes est une vieille fête chrétienne depuis le IIIe siècle. Les nazis la rendent fériée, mais en dénaturent l'esprit en faisant l'éloge de l'idéologie de la loi du sang et du sol et mettent en relief l'importance de la paysannerie. Selon Edmond Vermeil, l'un des buts est de *« déchristianiser les masses paysannes en ressuscitant à la campagne les vieilles coutumes et croyances païennes[1606] »* avec les fêtes solsticiales. Lors de l'inauguration d'une ferme héréditaire à Moyenvic, le *Kreisleiter* expose sa volonté de remplacer la fête patronale par une autre fête empruntée aux rites germaniques, mais Bürckel ne lui donne pas son soutien[1607].

D'autres événements sont également fêtés sans qu'ils soient fériés :

- en mars : *Tag von Potsdam,* journée de Potsdam, où Hitler fit un discours au *Reichstag* le 21 mars 1933.
- 20 avril : *Führers Geburtstag,* anniversaire d'Hitler.
- en juin : *Muttertag,* fête des Mères.
- en juillet : *Deutsche Sonnenwende*, solstice d'été.
- 26 mai : *Albert Leo Schlageter Feier*, fête à la gloire d'un Allemand tué dans la Ruhr en 1923 par les Français
- 9 novembre, *Gedenktag,* commémoration des morts du mouvement national-socialiste et du putsch d'Hitler à Munich en 1923.
- 30 novembre, *Tag der nationalen Erhehung*, journée du renouveau national.

[1603]ADM 1W6, lettres de la *Gestapo*, 21 et 29 mai 1943. Les manifestations concernées sont les processions à travers champs, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Toussaint et le Jour des Morts. 1W778, lettres du *Brigadeführer SS* Diehm, 3 et 29 mai 1943. *Le Lien*, n°18, juillet 1942, p. 11.
[1604]Ascomémo, photothèque.
[1605]ADM 1W778, liste des processions du *Kreis* Metz. Il s'agit de la Fête-Dieu, la Toussaint, la fête des morts, la fête patronale, l'Assomption, la communion solennelle, les rogations…
[1606]Edmond Vermeil, déjà cité, p. 52.
[1607]Déclaration du *Kreisleiter* Graf de Château-Salins, 7 août 1941, cité par Jules Annéser, p. 108.

- en décembre, *Horst-Wessel Tag*, commémoration de la mort de Horst Wessel, martyr nazi, *SA* tué en 1930 par un communiste à Berlin et *Fest der Wintersonnenwende*, fête païenne du solstice d'hiver.

Les Allemands profitent donc de la guerre totale pour restreindre les fêtes religieuses, ces moments de communion et d'unité du peuple catholique, tout en imposant le calendrier nazi.

A3-4 Contributions cultuelles

A leur retour d'évacuation, des prêtres se plaignent de n'avoir plus de traitement, certains depuis le mois de mai 1940. Comme les presbytères sont presque entièrement vidés, ils ont double dépense[1608]. Toutefois, assez rapidement, tous les prêtres reçoivent des acomptes équivalents au double de la paie de juin 1940 versés par l'administration allemande[1609].

Mais, avec la suppression des articles organiques de 1802 selon l'ordonnance du 9 octobre 1940[1610], l'Eglise[1611] perd son statut de droit public pour être réduite à une société de droit privé, contrainte de verser des impôts sur toutes les collectes faites. Les biens ecclésiastiques, les écoles, toutes les institutions appartiennent désormais à la communauté. A partir du 15 octobre 1940, toutes les obligations de participation pour couvrir les dépenses de fonctionnement et de personnel de l'Eglise sont supprimées que ce soit des engagements publics ou privés. Il s'agit non seulement des contributions en argent mais également des aides de toutes natures comme par exemple la gratuité des terrains. Les communes n'ont plus l'obligation de compenser le déficit des conseils de fabrique. La rémunération des vicaires, sacristains, chantres, organistes, sonneurs de cloches, suisses appariteurs et de tous les autres employés au service de l'Eglise n'est plus du ressort des communes. De même, les subventions pour prédications, décorations et embellissements des églises sont supprimées. Les communes ne sont plus dans l'obligation de mettre un presbytère ou un appartement à la disposition des prêtres. Les Allemands suppriment le droit d'usufruit exercé par les communes au profit des églises et des presbytères que la Révolution française avait déclaré propriétés de l'Etat. Désormais, un contrat doit être passé entre les communes et le conseil de fabrique en vertu duquel la commune abandonne au profit de l'autorité ecclésiastique l'église, le presbytère et les dépendances à charge pour le conseil de fabrique d'assurer tous les frais de fonctionnement. Ces contrats sont valables cinq ans. Si un presbytère est occupé, le prêtre peut continuer à y loger à condition de signer un contrat de location avec bail annuel et de payer un loyer. En cas de désaccord entre le curé et le conseil de fabrique d'une part et la commune d'autre part, le curé doit quitter le presbytère. Même l'usage des églises est soumis à contrat de location,

[1608]ADM 29J2110.
[1609]ADM 1W778, rapport de Mgr Louis sur la situation en 1942.
[1610]*Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, Cité du Vatican, 1965-1975, tome 2, pp. 192-195.
[1611]Cela vaut également pour l'Eglise protestante.

sans toutefois versement d'un loyer. Tous les frais d'entretien, de réparation, de transformation des édifices religieux ne sont plus pris en charge par les communes. La paroisse doit les payer ainsi que le sprimes d'assurance incendie. Le budget de la paroisse est géré par le conseil de fabrique et en cas d'insuffisance de recettes par l'évêché[1612].

Cependant, par arrêté du 25 octobre 1940, l'Etat alloue pour une période transitoire des *Freiwillige Staatszuschüsse,* une subvention volontaire, au clergé en remplacement de l'ancienne rémunération permettant le versement «*dans une proportion mesurée d'une contribution sans reconnaissance d'un engagement juridique* ». « *C'est une contribution volontaire de l'Etat pour conserver l'efficacité des ecclésiastiques. Ce n'est pas une obligation légale*[1613]», précise l'ordonnance. L'administration envisage même d'augmenter les traitements des religieux en Moselle « *en raison du change des francs en Reichsmarks* », mais Bormann s'y oppose car « *l'objectif est leur suppression progressive… Si nous augmentons les subventions, nous nous privons d'un moyen de pression économique*[1614] *…*».

Dans un premier temps, en attendant la mise en application d'une contribution cultuelle, les ecclésiastiques mosellans sont donc encore rémunérés par l'Etat mais l'Etat allemand. A partir d'avril 1941, ils ne reçoivent qu'un versement mensuel considérablement et progressivement réduit à 130 *RM*[1615], puis, à partir du 1er avril 1942, à 70 *RM*. Même avec l'établissement de la contribution cultuelle, les prêtres perçoivent encore un temps une prestation de l'Etat conformément aux directives de Bormann[1616]. Cependant, les prêtres qui prennent pour la première fois leurs fonctions en Moselle après le 15 octobre 1940 et ceux qui reviennent de France après le 1er novembre 1940 ne sont plus rémunérés[1617]. A partir du 1er octobre 1942, les ecclésiastiques catholiques[1618] ne sont plus rénumérés par l'Etat.

Pour payer les prêtres du diocèse Metz, une taxe pouvant rapporter 4 millions de *RM* par an doit être créée, ce qui implique une retenue de salaire de 3 à 6 *RM* par mois pour tous les ouvriers. Cela équivaut à une journée de travail[1619]. L'ordonnance du 8 octobre 1940[1620] permet le prélèvement d'un *Kirchenbeitrag*, une cotisation cultuelle, pour couvrir les frais de cultes et les traitements des ministres du culte. Pour le représentant du chef de l'administration civile des affaires religieuses, cette « *contribution n'est pas un impôt ou tout autre forme de prélèvement de*

[1612]DAS A-XVI-2, rapport concernant le diocèse de Metz, 1942, p. 2 et ADM 3W25, rapport du commissaire spécial de Lyon. ADM 1W6, lettre, 27 janvier 1941. Cela concerne aussi les Eglises protestantes. 1W778, rapport de Mgr Louis sur la situation en 1942.
[1613]*Verordnungsblatt von Lothringen* 1940, p. 252.
[1614]*Verordnungsblatt von Lothringen* 1940, p. 70 et ADM 1W6, lettres du *Ministerialrat* Krüger, 12 février 1941 et de Martin Bormann, 6 mars 1941.
[1615]ADM 29J2018. Fin 1940, les revenus des ecclésiastiques sont pour le vicaire général de 575 *RM*, pour un chanoine 455 *RM*, pour un archiprêtre 325 *RM*, pour un curé entre 315 et 325 *RM*, pour un administrateur entre 275 et 305 *RM*.
[1616]ADM 1W6, lettre de Bormann, 6 mars 1941.
[1617]ADM 1W6, lettre, 8 novembre 1940.
[1618]Les pasteurs protestants touchent l'intégralité de leur salaire jusqu'au 31 mai 1942 et la moitié jusqu'au 31 mars 1943. Après, les paiements cessent. Voir Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 109.
[1619]ADM, BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité.
[1620]En Alsace, ordonnance du 29 octobre 1940. Elle concerne aussi l'église protestante de la confession d'Augsbourg ainsi que l'Eglise réformée.

droit public opéré par l'Etat ou par l'Eglise, mais une levée de droit privé pouvant donner lieu à plainte devant les tribunaux, effectuée par l'Eglise en application du règlement de contribution agréé à titre de statut et surveillé par l'Etat qui n'autorise pas l'Eglise à procéder à des poursuites ou à des contraintes pour en assurer l'exécution[1621] ». Ce ne sont donc pas des *Kirchensteuer*[1622], des impôts d'église, levés par le percepteur directement sur les salaires au même titre que les impôts et destinée au financement des églises, mais une contribution à verser par ceux qui se déclarent catholiques. Ell est levée par les paroisses elles-mêmes. La collecte nécessite de fait une surcharge de travail et en conséquence, les prêtres délèguent aux conseils de fabrique la charge la plus importante de ce travail[1623]. Ce système est calqué sur celui établi dans d'autres régions annexées comme la Bohême-Moravie ou l'Autriche mis en place par Bürckel, mais il n'est pas instauré dans la *Saarpfalz* pendant la durée de la guerre[1624]. Vichy proteste contre cette suppression du Concordat. Fidèle aux traités passés, Vichy conserve dans les comptes de l'Etat les traitements du clergé des régions concordataires et ce pendant toute la durée de la guerre. Cette disposition est uniquement juridique et symbolique. L'Allemagne y répond en ne revendiquant jamais ces sommes dont elle est pourtant la créanciére légitime au nom de ses administrés[1625]… illégitimes.

L'Eglise est donc autorisée à lever les montants nécessaires à la couverture des besoins ecclésiastiques spécifiques et personnels à proportion des règlements de contribution qu'elle doit alors établir. Ces règlements doivent cependant recueillir l'assentiment des autorités de l'Etat. Les frais de culte, le *Grundbeitrag*, sont rendus obligatoires à partir du 1er avril 1941. Le versement est annuel, valable pour la période du 1er avril au 31 mars ou trimestriel. Pour les frais d'entretien des églises, il faut payer une contribution foncière de 3 *RM* par personne majeure de plus de 21 ans et par an. Ne paient pas les 3 *RM*, ceux qui travaillent dans leur famille sans salaire, ceux qui sont employés au pair, sans traitement, ceux dont les revenus ne dépassent pas 80 *RM* par mois. En plus de cette somme forfaitaire, un pourcentage des revenus annuels du ménage doit être versé pour assurer le payement des ecclésiastiques. Il est fixé année par année, selon les besoins du diocèse. Doivent payer : tous les catholiques majeurs domiciliés ou résidant habituellement dans le diocèse quelle que soit leur nationalité. Les majeurs pendant la durée de leur formation professionnelle, les membres de la *Wehrmacht* et leur femme, les religieux et religieuses, ceux qui touchent des allocations chômage, de réfugié ou de la bienfaisance publique en sont dispensés. D'après le nombre d'enfants au-dessous de 14 ans, la somme à payer est diminuée de 0,50 *RM* pour le 1er et le 2e enfant, de 1 *RM* pour le 3e et le 4e, de 2 *RM* par enfant au-delà de 4, mais la réduction ne doit pas dépasser 50% du *Beitrag* total. La somme peut être réduite pour des raisons spéciales (maladies, accident…). La somme à payer au-delà des 3 *RM* est fixée selon le barème ci-dessous. Par exemple,

[1621]Lettre de Barth au vicaire général Louis, 27 mai 1941, cité par Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 105.
[1622]Les Kirchensteuer existent toujours en Allemagne, Autriche et Suisse.
[1623]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er semaine août 1941.
[1624]ADM 1W6, lettre du *Ministerialrat* Krüger, 6 janvier 1941.
[1625]Eugène Schaeffer, déjà cité, p. 123.

quelqu'un qui gagne 3 000 *RM* par an doit payer 3 *RM* de somme forfaitaire et 16 *RM* de contribution soit un total de 19 *RM* :

Barème de calcul du *Beitrag* en fonction des revenus en RM		
Revenu annuel	**Revenu mensuel**	**Contribution annuelle**
960-1200	80-100	1
1200-1440	100-120	2
1440-1680	120-140	4
1680-1920	140-160	6
1920-2160	160-180	7
2160-2400	180-200	10
2400-2640	200-220	12
2640-3000	220-250	16
3000-3360	250-280	21
3360-3720	280-310	27
3720-4080	310-340	36
4080-4560	340-380	45
4560-5040	380-420	54
5040-5520	420-460	63
5520-6000	460-500	75
+ de 600	+ de 500	1,5%

La détermination de la somme à payer par chacun est l'affaire du conseil de fabrique. Il se base sur les indications de revenus fournies par les intéressés eux-mêmes à l'aide de formulaires *ad hoc* distribués par le conseil de fabrique. Tous les catholiques ont une carte où figure l'état-civil de tous les membres de la famille. Cette carte est indispensable pour l'établissement des impôts. Pour percevoir ces contributions, le conseil de fabrique peut s'adjoindre des auxiliaires bénévoles qui peuvent toucher une rétribution allant jusqu'à 3% de la somme ramassée. A l'évêché est institué une *Diozesan Beitragstelle*, un service de la contribution diocésaine, sous la responsabilité de l'abbé Schmitt, secrétaire épiscopal. Il fixe annuellement les besoins du diocèse et le pourcentage à payer sur les revenus après approbation de l'Etat. Il rédige les formulaires, reçoit les relevés des paroisses, examine les réclamations… En cas de refus de paiement, la *Beitragstelle* peut porter plainte devant les tribunaux civils, mais aucune sanction n'est prévue en cas de non-paiement. Il suffit de déclarer sa sortie de l'Eglise pour échapper au *Beitrag*[1626].

Considéré comme établissements de droit privé alors que le Concordat les considère comme établissement de droit public, l'évêché et les fabriques doivent payer un impôt de corporation, comme tous les établissements de droit privé. Les sommes versées s'élèvent à 75 520 *RM* le 15 novembre 1943 et à 51 024 *RM* le 15 mars1944[1627]. Selon l'ordonnance du 13 février 1941, *«… en Lorraine, des lois en matière de contributions, les exemptions ou faveurs prévues pour les églises,*

[1626]Ascomémo 1Eg, brochures du B*eitragstelle* 1941-1943. ADM 3W25, rapport du commissaire spécial Lyon. *Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, 1er décembre 1940, article 61.
[1627]ADM 29J1739, lettre, 3 septembre 1945.

corporations, associations et capitaux qui servent à des buts ecclésiastiques ne sont pas à appliquer[1628] ».

Pour l'abbé Annéser, la contribution cultuelle dénommée à tort « *impôt d'Eglise* » a un double but : « *opposer le clergé aux fidèles en faisant du curé quelque chose comme un agent du fisc à son propre profit et faciliter les déclarations de sortie de l'Eglise qui libéraient de cet impôt*[1629] ». L'apostasie d'un grand nombre de catholiques est à long terme le but recherché par les nazis. La réunion de l'épiscopat allemand de Fulda le 24 juin 1941 dénonce la « *forte pression sur les laïques en état de dépendance professionnelle et économique afin qu'ils s'abstiennent d'assister aux offices religieux et même dans le but de les faire sortir de l'Eglise catholique*…» Etonnamment, alors qu'il reconnaît cet objectif[1630], *Le Lien,* le journal de liaison de Mgr Heintz à Lyon, s'interroge sur cette contribution et sa pérennité éventuelle : « *Serait-elle la solution idéale pour une organisation postérieure*[1631] ? », dans l'hypothèse de la Libération et d'une éventuelle séparation de l'Eglise et de l'Etat imposée à l'Alsace-Moselle. En même temps, selon Dieter Wolfanger, les services de l'Etat et du parti espèrent que les contributions ne permettent pas de rétribuer correctement le personnel et donc que cela encouragerait les retraits de l'Eglise[1632]. Hitler va plus loin dans son raisonnement : « *Lorsqu'elle dépend des dons des fidèles, l'Eglise ne parvient pas à grappiller trois pour cent de ce que le Reich lui verse actuellement. Les évêques lécheront les bottes de nos préfets pour obtenir d'eux quelques viatiques quand la manne officielle ne tombera plus*[1633] ».

Mais, la contribution aurait été très fidèlement payée, seulement un sur mille aurait refusé[1634], sans que nous puissions le vérifier. Mais, selon une enquête de l'administration allemande du 15 mai 1943, seulement 1,2% de la population mosellane est « *Gottgläubig,* croyant en Dieu », c'est-à-dire croyant dans le sens national-socialiste et 0,3% « *Glaubenlos,* sans confession »[1635].

Parallèlement à l'institution de la contribution cultuelle, le statut des conseils de fabrique pour la gestion des biens d'église est réformé. Avant la guerre, la nomination des membres de ces conseils était de l'unique responsabilité de l'Eglise. Désormais, les membres du conseil sont proposés par le curé, désignés par le vicaire général et agréés ou écartés par la *Zivilverwaltung*, l'administration civile allemande. En même temps, ces conseils de fabrique gagnent en droit. N'ayant eu jusqu'alors qu'une simple voix consultative, ils ont maintenant un pouvoir de décision dans la gestion, le curé perdant son rôle de tuteur qu'il avait sous le régime concordataire. Ainsi, les

[1628]ADM 29J1739, ordonnance, 13 février 1941. La loi allemande du 16 octobre 1934 accorde l'exemption de l'impôt à toutes les personnes morales même privées, dont l'activité exclusive est d'église, charitable ou d'utilité publique. Cette loi n'est donc pas appliquée en Moselle.
[1629]Annéser, déjà cité, p. 108.
[1630]*Le Lien* n°10, août 1941, pp. 2-3.
[1631]*Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 12.
[1632]Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 107.
[1633]Adolf Hitler, déjà cité, pp. 187-191, 4 juillet 1942.
[1634]*Le Lien* n°15, mars 1942, p. 11.
[1635]Henri Hiegel, déjà cité, pp. 72-73.

nazis s'ingèrent dans les affaires privées de l'Eglise[1636]. Le curé est responsable des faits et gestes des membres du conseil de fabrique. Les séances du conseil doivent être annoncées au *Landrat* ou au *Stadtkommissar* qui peut les interdire ou en différer les dates. Les autorités réclament un droit de regard sur l'administration des biens de l'Eglise et la communication de tous les renseignements qu'elles seraient amenées à souhaiter obtenir sur les postes de budget ainsi d'ailleurs que le droit, les cas échéant, de supprimer certains postes[1637]. Par ordonnance du *Stillhaltekommissar* du mois d'octobre 1940, tous les titres et coupons des fabriques sont déposés au secrétariat de l'évêché. De décembre 1941 à mars 1945, 120 000 *RM* en monnaie allemande sont ainsi ramenés à l'évêché[1638]. Une fois déposés, les titres sont bloqués par le *Stillhaltekommissar* et les fondations dissoutes. Sur intervention de l'administration diocésaine, le *Stillhaltekommissar* consent, par arrêté du 23 novembre1940, à libérer de confiscation toutes les valeurs mobilières et immobilières de l'évêché de Metz (mense épiscopale, caisse de l'évêché, fabriques d'église, Grand séminaire) à condition que soit versée une prime libératoire de 325 000 *RM* à payer avant le 15 janvier 1941. L'évêché doit acheter des *RM* à 20 francs le *mark*. L'évêché ne disposant pas à ce moment-là d'une pareille somme est contraint de faire un emprunt à la banque *Papenberg* et d'y déposer les titres comme garantie de la somme versée. Les intérêts payés par l'administration diocésaine pour l'avance de cette somme ajoutée à la somme elle-même représentent pour les fabriques une perte de plus de 10% du capital primitif. L'évêché ayant pu rembourser le 30 juin 1941 la somme avancée par la banque, les titres sont de nouveau libres, c'est-à-dire qu'il peut en toucher les intérêts. Mais, l'évêché a dû s'acquitter d'une commission et d'intérêts pour 17 063 *RM*[1639]. De plus, ces titres ne peuvent pas être retirés à cause de l'ordonnance sur les devises. Pendant toute la guerre, les titres restent donc à la banque *Papenberg* à Metz.

En instituant une contribution cultuelle, en donnant la possibilité de ne pas la payer en sortant de l'Eglise par une simple déclaration et en transformant le prêtre en collecteur, l'Etat nazi espère la fuite des paroissiens. Il veut aussi réduire les moyens financiers de l'Eglise et en même temps créer une charge supplémentaire rendant difficile l'apostolat. Les nazis agissent sur le long terme, insufflant aux pratiquants des motifs financiers à une apostasie.

A3-5 Réquisition des cloches

Souvent dans les monographies, on évoque *« le vol des cloches »* que ce soit en 1917 ou en 1943. Certes les cloches sont effectivement réquisitionnées pendant ces deux guerres mondiales, mais ce n'est pas une mesure antireligieuse. C'est une mesure économique dans le cadre de la récupération des matières premières à des fins militaires dans tout le territoire allemand. D'ailleurs,

[1636]Eugène Schaeffer, déjà cité, p. 124.
[1637]Dieter Wolfanger, déjà cité, p. 105.
[1638]ADM 29J2008, lettre circulaire, 25 mai 1945.
[1639]ADM 29J1739, lettre, 3 septembre 1945.

elle concerne aussi les cloches de bâtiments laïcs. Dans le même esprit, on peut aussi signaler que le 1er février 1944, les paroisses sont avisées que la réquisition des fabriques de cire au profit de la *Wehrmacht* et des zones bombardées nécessitent une économie des cierges dont elles disposent[1640].

Etat des cloches confisquées[1641]			
Archidiaconés	**archiprêtrés**	**Nombre de cloches confisquées**	**Poids approximatifs en kg**
Metz	Saint-Vincent	-	
	Sainte-Ségolène	-	
	Notre-Dame	-	
	Boulay	54	37 993
	Faulquemont	53	33 358
	Gorze	-	
	Pange	2	1 250
	Pournoy	2	70
	Vigy	2	688
Thionville	Aumetz	3	2 017
	Bouzonville	36	25 574
	Cattenom	28	17 742
	Hayange	-	
	Metzervisse	42	24 207
	Moyeuvre-Grande	-	
	Sierck	43	23 818
	Thionville	-	
Sarreguemines	Bitche	42	23 331
	Forbach	62	50 192
	Morhange	64	54 174
	Rohrbach	46	37 332
	Saint-Avold	79	44 905
	Sarralbe	38	29 671
	Sarreguemines	65	56 770
	Volmunster	38	25 247
Château-Salins Sarrebourg	Alberstroff	42	26 890
	Château-Salins	63	40 751
	Delme	60	39 495
	Dieuze	33	20 739
	Vic/Seille	26	19 400
	Fénétrange	-	
	Lorquin	-	
	Phalsbourg	-	
	Réchicourt	-	
	Sarrebourg		
		925	657 594

[1640]Témoignage de l'abbé Welferinger de Basse-Ham cité dans Jacky Klaiser, *1609 jours sous la botte*, Florange, imprimerie Presses du Tilleul, 2004, p. 61.
[1641]ADM 29J2489, état statistique vers 1946.

Dès 1941, les cloches doivent rester silencieuses pendant le temps d'une alerte aérienne, du coucher du soleil jusqu'à 13 heures et pendant les heures d'extinction des lumières. L'ordonnance du 23 décembre 1941 prévoit que les cloches en bronze et les parties du bâtiment en cuivre doivent être mises à la disposition de la réserve de l'armement. Les cloches doivent être déclarées et livrées. La réquisition dépend du bureau d'Etat pour le métal à Berlin. En premier lieu, seul le cuivre est à déclarer. En 1942, la *Kreishandwerkerschaft*, la Chambre des métiers, est chargée d'étudier et d'organiser l'enlèvement des cloches en Moselle[1642]. Le démantèlement et le transport des cloches sont à la charge du *Reich*. En Moselle, c'est l'entreprise Peiffer de Kaiserslautern (Palatinat) qui se charge du démontage et du transport, généralement via les gares du secteur. Il est prévu que l'autorisation d'un *Ersatzmetall*, un métal de remplacement, et le dédommagement seront assurés après la guerre. Le remplacement et les frais des parties en cuivre sont réglés au cas par cas. L'administration peut permettre éventuellement des dérogations. Les cloches non réquisitionnées ont moins de 10 kg ou sont utilisées pour les signaux du chemin de fer, du trafic de bateaux et des pompiers. Les Allemands récupèrent aussi les cloches détériorées et non utilisées, considérées comme déchets ferreux, se trouvant chez les ferrailleurs. Dans tous les clochers, une cloche est laissée, généralement la plus petite, surtout pour servir d'avertisseur en cas d'incendie car la sonnerie de l'angélus, pour les mariages, les baptêmes et les offices est interdite. Seule est tolérée une courte sonnerie, pas plus de trois minutes, pour l'office du dimanche matin et pour les enterrements[1643].

Dans le secteur de Metz et Metz-campagne, les employés mosellans avec la complicité des responsables allemands de la Chambre des métiers font tout pour retarder l'échéance des réquisitions. Finalement, les cloches de ces arrondissements ne sont pas démontées malgré les relances de novembre 1942 et de septembre 1943[1644]. En revanche, des opérations ont cours encore en août 1944, notamment dans la vallée de la Fensch où des ouvriers, certainement du Service du travail obligatoire (STO), descendent les trois petites cloches de Sérémange et les laissent en vue, le long du mur du cimetière. Elles n'ont pas le temps d'être embarquées[1645], grâce à l'arrivée des Américains.

En 1945, Mgr Schmit annonce que 927 cloches ont été confisquées[1646]. Soixante-dix-huit[1647] sont récupérées après la guerre en Allemagne, notamment au dépôt de Kaiserslautern. Finalement, selon l'abbé Thomas chargé de la reconstruction des églises, 845 cloches, soit 587 925 kg, ont disparu dans les églises pour un coût estimé à 3 milliards et demi[1648].

[1642]Ascomémo, 2Eg. Descriptif des cloches établies par les curés pour la *Kreishandwerkerschaft* 1942-1943.
[1643]ADM, BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité. Robert Mourer, *Wittring, un village lorrain de paix et de guerre*, Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 2009, p. 80.
[1644]ADM 29J1780, rapport, 21 septembre 1944.
[1645]Adrien Printz, *Chronique lorraine*, Paris, éditions Denoël, 1945, pp. 102-103.
[1646]ADM 29J2107, interview de Mgr Schmit à Radio Suisse vers 1945.
[1647]ADM 29J2489, état statistique vers 1946.
[1648]Louis Thomas, *La grande pitié des églises sinistrées de la Moselle*, dans bulletin d'information de l'Union des groupements mosellans des spoliés et sinistrés, juin 1953, pp. 3-6. Les chiffres divergent selon les sources. Dans le

Un signal sonore qui rythmait la vie sociale et religieuse disparaît dans de nombreuses paroisses pendant cinq ans au moins.

A3-6 Eduquer la jeunesse

On l'a vu, l'Eglise joue un grand rôle d'encadrement de la jeunesse grâce à ses œuvres, au catéchisme et à l'enseignement de la religion. Ce rôle est jalousé par les nazis, et finalement combattu pour l'annihiler.

En 1938, Bürkcel déclare que «*... l'Etat a le devoir de veiller à l'épanouissement du peuple et, pour cette raison, c'est de son devoir de s'occuper de la jeunesse... L'Eglise n'a à la prendre en charge que religieusement*[1649]*...*». En Sarre, Bürckel n'a pas donné instruction de supprimer les écoles confessionnelles, mais secrètement il l'a encouragée car il voit en elles le dernier bastion du catholicisme politique. Ainsi, lors d'une prise de parole à la *Wartburgsaal* de Sarrebruck devant les jeunes enseignants du Palatinat et de la Sarre le 23 juin 1935, Bürckel rejette les organisations confessionnelles de jeunes et les groupements catholiques. Il estime que l'éducation doit être totalement assujettie à la seule idée de la *Volksgemeinschaft,* la communauté du peuple, et du national-socialisme : « *De tout temps, les partis du système politique précédent, pour atteindre leurs objectifs politiques et assurer leur propre existence, s'étaient emparés des organisations de la jeunesse et en ont abusé. Les partis, pour assurer leur propre existence, ont élevé leur propre jeunesse comme source de vie et d'avenir. Nous avons détruit les partis, alors, inévitablement, les abus de groupements de jeunes doivent disparaître* ». Les organisations de jeunes catholiques sont ainsi spécialement visées : « *La jeunesse appartient seulement à l'Allemagne, c'est là la condition* sine quoi non *pour l'Etat allemand… A qui appartient la jeunesse sinon à celui qui l'a sauvée de la disparition. Hitler l'a sauvée, elle appartient au peuple et à l'Etat et porte désormais le nom de son parrain : Hitlerjugend* ». Dans sa conclusion, Bürckel s'adresse directement aux enseignants : « *…il ne peut y avoir d'enseignant neutre… Si un enseignant ne peut se conformer à sa conscience de travailler comme le Führer le veut, qu'il se choisisse un autre travail*[1650] ». Même s'il n'a pas tenu un tel discours en Moselle, il n'y a pas d'équivoque pour Bürckel : la lutte contre les écoles confessionnelles est l'une de ses priorités car « *l'éducation et l'instruction de la jeunesse ne pouvaient être dispensées que dans l'esprit du national-socialisme*[1651] ».

Déjà, la germanisation des offices religieux empêche la bonne compréhension des sermons pour une jeunesse qui a fréquenté l'école française pendant vingt ans et pour qui l'allemand est une

---

Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1949, p. 8, il est indiqué la réquisition de 937 cloches, mais surtout la récupération de 152 d'entre-elles, soit une perte de 785 cloches pour un tonnage somme toute quasi identique de 600 tonnes.

[1649]Déclaration de Bürckel en 1938 en Autriche citée par le Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 443.

[1650]Dr Lothar Wettstein, déjà cité, p. 320.

[1651]*Verordnungsblatt für Lothringen* 1941, p. 102.

langue étrangère. Cette incompréhension n'encourage pas la fréquentation des offices. Mais c'est surtout à l'école que la religion est combattue.

En vertu de l'ordonnance du 6 décembre 1940, les collèges et lycées privées en Moselle, confessionnels ou non, sont supprimés[1652]. La plupart sont tenus par des congrégations. Certains sont simplement laïcisés comme le pensionnat Notre–Dame à Thionville qui devient une *Oberschule,* un lycée, pour 70 jeunes filles, essentiellement allemandes[1653], le collège Sainte-Marie de Sierck[1654] ou le pensionnat de la doctrine chrétienne de Nancy à Sarrebourg[1655]. Mais de nombreux bâtiments sont réutilisés à d'autres fins : le pensionnat de Fénétrange devient une *Adolf Hitler Schule*[1656] ; celui des oblats, rue Chatillon à Metz[1657], et le collège franciscain de Phalsbourg[1658] des lazarets ; le pensionnat Sainte-Chrétienne, rue Dupont-des-Loges à Metz, un hôpital du *RAD*[1659] ; le collège Saint-Clément à Metz un cantonnement de la *Schupo* puis un camp de passage et de triage pour travailleurs étrangers[1660] ; l'école des frères de Metz-Queuleu une succursale de l'usine électrique Siemens-Schuckert de Berlin[1661] ; le pensionnat Sainte-Chrétienne à Sarreguemines une maison de la *HJ*[1662]… Au total, selon le rapport de l'abbé Metzinger de 1941, pour les garçons, trois collèges et pensionnats, une école d'agriculture, deux écoles primaires privées et, pour les filles, seize pensionnats et quatre établissements scolaires sont ainsi fermés[1663]. Les professeurs sont sans emploi, avant d'être nommés sur des paroisses vacantes suite aux expulsions.

Les école maternelles publiques très souvent encadrées par les sœurs sont transférées à la *NSV* et deviennent *Kindergarten*, jardins d'enfants[1664]. Selon Henri Hiegel, on dénombre 139 garderies[1665].

Les écoles publiques confessionnelles sont supprimées par l'ordonnance du 12 septembre 1940 applicable entre le 30 septembre et le 6 décembre 1940[1666]. Cela est encore rappelé dans une

[1652]*Amtblatt für das Schulwesen in Lothringen,* 15 décembre 1940, p. 3.
[1653]*Le Trait d'Union – Le Lorrain*, 4 octobre 1941, p. 3.
[1654]*France-Journal,* 17 juin 1949.
[1655]*Le Lien* n°12, octobre 1941, p. 14.
[1656]Selon Henri Hiegel, déjà cité, p. 225 et d'après Victor Antoni, déjà cité, p. 190. Les *Adolf Hitler Schule* (*AHS)* sont créées en 1937 par Baldur von Schirach, chef de la *Hitlerjugend,* et par Robert Ley, chef du *Deutsche Arbeitsfront*. C'est une école de la *HJ* pour des jeunes garçons à partir de douze ans et pour six ans d'études, réduit à cinq pendant la guerre. Elle ouvre à toutes les carrières au sein du parti nazi et de l'Etat. Les élèves sont sélectionnés selon des critères politiques, raciaux et de santé. La *AHS* est sous l'autorité directe du *Gauleiter*. Jusqu'en 1943, il y a 12 *AHS* et Fénétrange ne figure pas dans la liste trouvée. Pour le *Gau Westmark,* elle se situe à Lanstuhl (Palatinat). Elle est donc instituée à Fénétrange pour l'année scolaire 1943-1944. Des questionnaires sont envoyés dans les écoles pour le recrutement d'élèves : voir ADM 1W756. ADM 29J1198, dans son rapport d'après-guerre, l'archiprêtre Périn de Fénétrange évoque cette école.
[1657]Témoignage de sœur Sainte Alice, Sainte-Chrétienne, recueilli par sœur Anne-Marie, vers 2005.
[1658]Ascomémo, carte postale.
[1659]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[1660]Christian Jouffroy, déjà cité, p. 150. ADM 229J2078, rapport de l'abbé Grausem, économe à Saint-Clément.
[1661]*Le Lorrain,* 30 décembre 1944, p. 6.
[1662]Eugène Heiser, déjà cité, p. 63. Voi annexe 11.
[1663]ADM BH 11414, notes abbé Metzinger, déjà cité.
[1664]ADM 1W26, ordonnance, 12 septembre 1940.
[1665]Henri Hiegel, déjà cité, p. 225.
[1666]ADM 1W6.

lettre du 4 septembre 1941 en vue de la préparation de la nouvelle rentrée scolaire : *« ce n'est plus la confession qui fédère mais l'appartenance à un même peuple, à une même communauté qui doit devenir la motivation interne*[1667] *»*. Les écoles normales confessionnelles laissent place aux *Lehrerbildungsanstalten (LBA et LiBA)* où un module de deux heures hebdomadaires d'« *Histoire comparative des religions* » est tout de même enseigné en dernière année de formation[1668]. La *Gemeinschaftsschule*, l'école communautaire interconfessionnelle, est créée réunissant les catholiques et les protestants, les garçons et les filles. Les crucifix sont remplacés[1669] par les portraits d'Hitler, Göring et Bürckel[1670]. A l'école, les manifestations à caractère confessionnel sont interdites de même que les cérémonies religieuses pour les élèves. La participation d'écoles ou d'effectifs scolaires à des manifestations religieuses et à des offices religieux[1671] est également interdite de même que l'adhésion des élèves à des groupements confessionnels que ce soit dans le cadre ou en dehors de l'école[1672]. Les élèves n'ont pas le droit de faire de collectes d'argent, de distribuer des tracts ou journaux concernant l'Eglise à l'école même pendant les heures de religion[1673], de créer une association, d'adhérer à une autre association que la *Hitlerjugend.* L'école devient une école de religion nationale. C'est ce que rappelle aux enseignants Wambsgans, le responsable de l'enseignement en Moselle : « *Votre devoir est maintenant d'adopter la langue, la culture et la façon de penser allemandes. Cela signifie pour vous, enseignants de Lorraine, d'oublier ce qui est derrière vous et d'adhérer aux idées et comportements nationaux-socialistes allemands auxquels vous êtes liés par vos origines et ascendances*[1674] ». On parle désormais aux enfants de Wotan et de son corbeau, du duc Wittekind et en général de l'humanité régénérée par le nordisme[1675]. Toute personne enseignante doit appartenir au parti. On interprète toute l'histoire allemande dans le sens nazi car il s'agit de déconfessionnaliser tout l'enseignement[1676]. Pour Hitler, « *l'enseignement scolaire actuel permet cette absurdité : à 10 h les élèves assistent à un cours de catéchisme où la création du monde leur est présentée selon les enseignements de la Bible et à 11 h, ils assistent à un cours de sciences naturelles où leur est expliquée la théorie de l'Evolution*[1677] *…*».

Mais, Martin Bormann estime qu'il n'est pas encore possible de supprimer totalement l'enseignement religieux dans les écoles. Il souhaite que cet enseignement soit limité à la durée de

[1667]Cité par Fabrice Weiss, *L'enseignement primaire et secondaire en Moselle annexée,* mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1996, p. 76.
[1668]*Amtblatt für das Schulwesen in Lothringen*, 15 janvier 1941, p. 44.
[1669]Témoignage abbé Joseph Thiry, communiqué par Laurent Kleinhetz, Farébersvillers
[1670]Ascomémo, revue pédagogique *Wir sprechen deutsch*, novembre 1940. Les trois portraits sont joints à cette revue spécifiquement mosellane.
[1671]ADM 1W6, ordonnance, 1er novembre 1940.
[1672]*Frankfurter Zeitung*, 16 avril 1941, p. 5.
[1673]*Amtsblatt für das Schulwesen in Lothringen,* 12 décembre 1940. ADM 1W6, lettre, 12 décembre 1940.
[1674]*Amtsblatt für das Schulwesen in Lothringen*, 1er décembre 1940, p. 1.
[1675]Le nordisme (aussi appelé pan-scandinavisme ou le scandinavisme) est un mouvement politique prenant ses origines au milieu du XIXe siècle qui soutient l'idée de la Scandinavie comme région unifiée voire comme nation. Il est basé sur la mise en valeur et la promotion des bases culturelles communes des pays scandinaves : histoire, commune, héritage culturel partagé, mythologie nordique commune et racines linguistiques communes.
[1676]Edmond Vermeil, déjà cité, p. 66.
[1677]Adolf Hitler, déjà cité, pp. 83-86 au lieutenant-général von Rintelen, 24 octobre 1941.

la scolarité obligatoire[1678]. Bürckel signifie à Mgr Louis dans son entretien du 30 janvier 1941 que la réglementation de l'enseignement religieux sera alignée sur celle du Saarpfalz[1679]. Mais dès le 12 novembre 1940, l'ordonnance « *pour garantir les libertés religieuses et de conscience* (sic) *dans les écoles* » décrète que l'enseignement religieux n'y est plus obligatoire mais est une matière optionnelle à partir du 1er janvier 1941[1680]. En février 1941, lorsque la direction de l'école secondaire des garçons de Forbach supprime complètement les cours d'instruction religieuse, l'évêque protestant du Palatinat, Mgr Ludwig Diehl, élève une protestation énergique auprès de Wambsgans à la suite de quoi l'instruction religieuse est rétablie[1681]. Seuls les enfants de moins de 14 ans ayant une autorisation du représentant légal déposée dans la première semaine d'école peuvent assister aux cours de religion. Passé ce délai, pareille demande n'est plus acceptée pendant toute l'année. En 1940, pendant l'année scolaire en cours, la déclaration doit se faire entre le 3 et le 10 décembre. Les jeunes de plus de 14 ans doivent décider seuls s'ils veulent suivre ou non l'enseignement religieux, les parents n'ayant plus le droit d'intervenir[1682]. Si moins de vingt élèves s'inscrivent dans une classe, Le cour de religion est supprimé[1683].

On ne sait pas si beaucoup de parents ont fait le choix de ne pas envoyer leurs enfants aux cours de religion. Communément, tous les témoins disent qu'ils sont rares. Pourtant *Le Lien* d'août 1941 dénonce la faible participation au catéchisme dans certaines communes, surtout ouvrières : à Audun-le-Tiche, 6 à 7 enfants vont au catéchisme dans des classes de 40 à 50 enfants ; à Stiring sur 200 enfants ayant l'âge requis pour la communion solennelle, seulement 80 se présentent ; à Sarrebourg, 40% seulement des enfants suivent régulièrement les cours de religion[1684]. Difficile de généraliser à partir de ces trois exemples, mais, de toute évidence, ces nouvelles dispositions ne favorisent pas l'enseignement religieux.

De plus, les heures de religion sont diminuées : une heure dans les quatre premières classes de l'école élémentaire, aucune dans les deux dernières. Etonnamment, pour la rentrée 1942-1943, et pour la suivante, une heure de religion est prévue à chaque niveau de classe élémentaire[1685]. Pour le secondaire, il est prévu deux heures les premières années alors que pour les 4 dernières classes, aucun enseignement religieux n'est prévu dans les programmes[1686]. « *Au lieu de 2 heures, quelques classes de garçons n'ont officiellement qu'une heure parce que l'école manque de personnel. Ces garçons sont convoqués à venir à l'église. Mais hélas, leur nombre est bien minime*[1687] ». Les

[1678]ADM 1W6, lettre de Bormann ,10 février 1941.
[1679]ADM 1W6, lettre de Barth, 31 janvier 1940.
[1680]ADM 1W6, ordonnance, 12 novembre 1940.
[1681]LKAS 110/52, lettre du curé Bach de Forbach, 3 mars 1941. Lettre de l'archevêque Diehl, 15 mars 1941.
[1682]AMM 1Z27, ordonnance, 18 février 1941 et lettre circulaire du *CdZ*, 31 juillet 1941. ADM 3W26, rapport du chargé de mission auprès commissaire spécial à Lyon 8 janvier 1942. *Le Lorrain*, 15 novembre 1941, p.3. *Amtsblatt für das Schulwesen in Lothringen*, 1er janvier 1941, p. 1.
[1683]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà cité. 1W759, lettre de l'inspecteur Müller, 14 novembre 1940. 1W6, ordonnance, 12 novembre 1940.
[1684]*Le Lien* n°10, août 1941, p. 5.
[1685]*Amtsblatt für das Schulwesen in Lothringen*, 1er janvier 1941, p.1 et 15 mars 1942, p. 27.
[1686]DAS A-XVI-2, rapport concernant le diocèse de Metz, 1942.
[1687]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Krebs d'Amnéville, 17 octobre 1940.

heures de religion sont placées obligatoirement en fin de demi-journée, les *Eckstunden*, soit pédagogiquement aux heures les plus mauvaises ou si ce n'est pas possible, l'après-midi. L'heure de religion doit apparaître sur l'emploi du temps. La réunion de l'épiscopat allemand de Fulda dénonce la limitation de l'instruction religieuse dans les écoles primaires supérieures à l'âge de l'obligation scolaire, ainsi que la suppression de la prière à l'école, du moins en principe…

Les cours doivent être donnés en langue allemande. En janvier 1941 sont publiés et diffusés par l'évêché de Metz pour la liturgie un *Katechismus der Diözese Metz*, catéchisme du diocèse de Metz, et, en septembre, *Kleiner Katechismus für die Diozese Metz*, petit catéchisme du diocèse de Metz, qui donne des éléments bibliques et des explications sur les sacrements. Ils sont publiés en allemand[1688]. Pour la rentrée d'octobre 1940, le seul catéchisme toléré dans les écoles est la *Katholische Schulbibel* publié chez Alsatia à Colmar rédigée par le professeur de religion alsacien Joseph Gruss, puis à partir de 1941 la *Biblische Geschichte* chez le même éditeur[1689]. Selon *Le Lien* d'avril 1941, l'enseignement du catéchisme en allemand nuit à l'instruction religieuse. « *Du coup, il n'y a plus qu'un quart des élèves à la messe du dimanche. Le mal se répand plus vite que le bien*[1690] ». Mais, souvent, il est constaté que les prêtres de l'Ouest mosellan utilisent toujours le français pour enseigner le catéchisme et l'administration appelle les directeurs à dénoncer ces faits[1691].

La prière commune et les chants religieux sont réservés aux seuls cours de religion. A la place de la prière du matin qui débutait chaque journée scolaire est institué le salut hitlérien[1692] ou un chant à la gloire du *Führer*. Cette mesure n'est pas généralisée à tout le *Reich*. Elle est prise en fonction de l'attitude de la population locale. Le maître rentre dans la classe de religion et les élèves saluent par « *Heil Hitler* ». Lorsqu'il quitte la classe, c'est la même chose. Pour l'enseignant et l'élève, c'est le seul salut même pour les prêtres[1693]. Le prêtre perd le droit de contrôler la fidélité au catéchisme et celui de prendre des sanctions contre les enfants qui font l'école buissonnière pendant ces cours[1694]. Les prêtres ne peuvent enseigner le catéchisme à l'école qu'avec l'autorisation expresse du chef de l'administration civile. Cette autorisation est décidée de façon révocable par l'administration scolaire de Metz[1695]. Pour l'obtenir, les prêtres doivent présenter un certificat d'aryennité. Lorsque ce n'est pas possible, il a un délai de trois mois pour s'en procurer un, mais, en

[1688]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, janvier 1941, article 6 et Ascomémo, 1-Eg.
[1689]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, août-septembre 1941. Ascomémo, livre de religion édité en 1940 et utilisé à la *Josef Bürckel Schule* (école du Centre) à Hagondange.
[1690]*Le Lien* n°6, avril 1941, p. 13.
[1691]AMM 1Z27, lettre du *CdZ*, 23 avril 1941. Un rapport du 20 novembre 1942 d'un maître évoque « *la plainte auprès de la mairie d'un père d'élève contre le vicaire de Saint-Martin à Metz qui aurait parlé français à l'école. Après enquête auprès des élèves, il a constamment parlé en allemand, mais certains élèves n'ont pas compris et il a donné des explications en français.* »
[1692]*Amtblatt für das Schulwesen in Lothringen*, 12 novembre 1940. ADM 1W6, lettre du *Reichsminister* Berlin, 21 avril 1941.
[1693]ADM 1 W6, règlement des écoles de Metz
[1694]Eugène Heiser, *Tragédie lorraine*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1978, tome1, p. 63.
[1695]AMM 1Z27, ordonnance, 18 février 1941 et lettre circulaire du CdZ, 31 juillet 1941. ADM 3W26, rapport du chargé de mission auprès commissaire spécial à Lyon, 8 janvier 1942. *Le Lorrain*, 15 novembre 1941, p. 3.

attendant, le curé doit jurer sur l'honneur qu'il n'est pas de descendance juive. Il doit également recevoir du *SD* ou du *Kreisleiter* un certificat de bonne conduite politique[1696].

Selon la *Gestapo*, comme *« les forces du clergé se sont amenuisées de 60%, assurer le service et l'enseignement religieux lui devient difficile[1697] »*. Aussi, si le catéchisme ne peut pas être fait par un religieux, il doit être enseigné par des enseignants volontaires de l'école concernée. Bormann estime d'ailleurs que cela est préférable car « *ceci présente moins de risques, même si ces derniers appartiennent à une confession[1698]* ». En 1942, les cours d'instruction religieuse sont dispensés par des ecclésiastiques seulement dans la moitié des écoles primaires[1699]. Les enseignants peuvent refuser d'enseigner la religion sur simple demande à l'administration chargée des écoles. Il est alors obligé de faire des heures d'harmonisation. Or, beaucoup d'enseignants viennent d'Allemagne et sont protestants. Si aucun instituteur n'accepte d'assurer l'enseignement de la religion, celui-ci est supprimé et les heures de religion sont prises pour enseigner l'allemand, l'histoire et la géographie[1700]. Si un religieux enseignant décède ou est muté, l'administration doit s'assurer qu'il ne soit pas remplacé par un autre membre du clergé. Si un prêtre se montre déloyal envers l'état national-socialiste durant ou en dehors des cours de religion, il est à exclure de l'école[1701].

En dehors des heures légales de catéchisme, le prêtre ne peut sous aucun prétexte réunir les jeunes gens ni les enfants, pas même à l'église. Le parti tolère seulement une heure de *Seelsorge*, de réflexion biblique, le soir de temps à autre. Cette prédication ne doit se faire qu'à l'église et ne traiter que de questions rigoureusement religieuses[1702]. Aussi, les archprêtres font un bilan amer à la Libération : « *Les leçons de catéchisme sous l'occupation ont été insuffisantes. Par la force des événements, les enfants n'ont reçu qu'une instruction générale très sommaire et sont en retard dans toutes les matières*[1703] ». Dans *Le Lien* de septembre 1941, Mgr Heintz constate que les conditions pour « *la formation religieuse en Moselle (…) n'est pas favorable…* ». Il rappelle « *aux parents leurs devoirs ; c'est à eux avant tout qu'incombent l'obligation et la charge d'être les catéchistes de leurs enfants… Ce qui manque à l'école, il faut y suppléer au foyer*[1704] ».

Mais, Hitler estime qu' « *au fond de chaque être, il y a le sentiment de toute-puissance à laquelle nous donnons le nom de Dieu. Les prêtres qui ont toujours su exploiter ces sentiments menacent de châtiments celui qui refuse le credo qu'ils imposent. Quand on suscite chez un enfant la peur de l'obscurité, on réveille en lui un sentiment de peur atavique. Ainsi cet enfant sera dominé*

[1696]AMM 1Z27, lettre du *CdZ*, 14 novembre 1941. ADM 1W778, autorisation d'enseigner à l'abbé Emile Morhain, 16 octobre 1941.
[1697]Rapport du *SD* de Metz, 30 octobre 1941, cité par Marcel Neigert, déjà cité, p. 17.
[1698]ADM 1W6, lettre de Bormann, 10 février 1941.
[1699]DAS A-XVI-2, rapport concernant le diocèse de Metz, 1942.
[1700]ADM 1W441, rapport du *SD*, 1941 et AMM 1Z27, lettre du *CdZ*, 13 septembre 1941.
[1701]ADM 1W6, lettre de Bormann, 10 février 1941.
[1702]*Le Lien* n°10, août 1941, pp. 2-3.
[1703]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres de Moyeuvre, Gounard d'Aumetz et Gombert de Pange, mars 1946.
[1704]*Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 1.

toute sa vie par cette peur alors qu'un autre enfant élevé intelligemment en sera indemne[1705]*. »* Pour Gilbert Krebs, « s*oucieux de contrôler l'avenir de l'Allemagne, les dirigeants nazis ont vite compris l'importance du rôle de la jeunesse. L'école et la famille, piliers traditionnels de l'éducation, n'offraient pas assez de possibilités de contrôle. Ainsi dès le début, le national-socialisme voulut-il limiter au maximum toute influence, celle des parents et de l'école ainsi que celles des Eglises*[1706] ». Aussi au sein de l'organisation du parti nazi, dès 1922, est créée la *Hitlerjugend*[1707], la jeunesse hitlérienne, qui « *a pour tâche, à côté de la famille et de l'école, d'éduquer la totalité de la jeunesse allemande physiquement, intellectuellement et moralement dans l'esprit du national-socialisme pour la préparer à servir le peuple et la communauté*[1708] ». C'est aussi une militarisation de la jeunesse avec port de l'uniforme, défilé hebdomadaire et salut hitlérien. Comme dans tout totalitarisme, l'éducation et l'endoctrinement de la jeunesse sont des enjeux essentiels, un pari sur l'avenir pour pérenniser son idéologie. Le national-socialisme devait durer 1 000 ans ! Selon un rapport de janvier 1945 sur la jeunesse, *« les efforts consentis par les Allemands consistaient à accaparer totalement la jeunesse. Gagner la jeunesse à la cause était le gage d'un avenir acquis aux idéaux nationaux-socialistes… Les séances d'étude de la doctrine national-socialiste mettaient en avant l'exaltation de la force et du sacrifice personnel, le culte du héros, la sélection naturelle des chefs, le mépris de la mort, la divination de l'aventure et de la mort ainsi que le goût des grands rassemblements*[1709] ». Au rassemblement du 26 mars 1944 à Metz, le *Bannführer* Langkitsch martèle : *« quel sens aurait notre lutte s'il n'y avait pas de jeune génération pour nous succéder…, nous agissons inconsciemment pour une Allemagne qui viendra après nous. Tout n'a vraiment de sens que si cette substance de chair et de sang subsiste, prospère et qu'au travers des enfants, elle atteigne l'immortalité. Dans la jeunesse, c'est-à-dire dans l'enfant, ne repose pas uniquement cet acquis des parents mais aussi l'éternité d'un peuple… Aucune génération ne vit pour le présent mais pour l'avenir de son peuple. Pour cela il faut accomplir son devoir. L'avenir du peuple allemand est sa jeunesse. C'est pour elle que compte seule notre lutte, notre sacrifice… Avec la jeunesse le peuple s'avance vers l'éternité*[1710] *…»*. On retrouve ici les mêmes objectifs que ceux des œuvres catholiques spécialisées de la jeunesse tels que nous les avons décrits précédemment, mais, évidemment, avec une finalité différente. Ce pari sur la jeunesse pour durer, cet endoctrinement fanatique, cet encadrement prémilitaire sont le propre de tout totalitarisme de l'entre-deux-guerres, en Allemagne nazie comme nous venons de le voir, mais aussi en Italie fasciste avec *l'Œuvre Nationale Balilla* remplacée en 1937 par la *Jeunesse Italienne du Licteur* ou

[1705]Adolf Hitler, déjà cité, p. 6, 11 juillet 1941.
[1706]Gilbert Krebs, *L'éducation totalitaire, état et société en Allemagne sous le III^e Reich*, université de la Sorbonne Nouvelle, Institut d'allemand, 1997, p. 163.
[1707]En 1939, la *HJ* compte 8,7 millions de membres. ADM J7110, rapport sur la situation de la jeunesse en Moselle 1945.
[1708]Gilbert Krebs, déjà cité, p. 166.
[1709]ADM J7110.
[1710]AMMetz, 1Z48, fascicule fête *HJ* à Metz, 26 mars 1944.

en Union soviétique avec *les Komsomols* créés en 1918 suivis du *mouvement des Pionniers* en 1922 et l'interdiction du scoutisme.

Les règlements des 3 septembre, 10 et 31 octobre 1940 démantèlent en Moselle toutes les associations, y compris celles de jeunesse, ainsi que toutes les associations et sociétés sportives, religieuses comme laïques. Désormais en Moselle, à l'instar de toute l'Allemagne, la *HJ* est la seule association habilitée à s'occuper de la jeunesse. La *DJ-HJ* concerne les jeunes garçons de 10 à 18 ans et le *Bund Deutscher Mädel* (*BDM*), les jeunes filles, de 10 à 17 ans, suivi pour elles, à partir de 1942, d'un service civique jusqu'à 21 ans avec le mouvement *Glaube und Schönheit,* Foi et Beauté[1711]. Pour l'encadrement, les Allemands s'appuient sur de jeunes autochtones[1712], qui, selon un rapport allemand, sont « *de jeunes sportifs formés souvent par les associations françaises de scoutisme. Ces jeunes, sortis de ces mouvements, aidés par des prédispositions raciales, sont rapidement enthousiasmés par notre éducation semi-militaire*[1713] ». Des bâtiments congréganistes servent de camps du *Kinderlandverschickung*[1714] (*KLV-HJ*), de colonies, à Augny et à Aulnois/Seille, ou de *HJ-Jugendheim*, de maison des jeunes, à Amnéville, Bitche, ou Sarreguemines. D'autres bâtiments sont occupés par la *HJ* comme les maisons d'œuvre de Lutzelbourg ou Mondelange[1715].

Une campagne de propagande commence dès août 1940 pour attirer les jeunes vers la *HJ* en leur proposant des activités ludiques : cinéma, sport avec des disciplines difficilement accessibles à tous avant la guerre comme le ski, le canotage, la natation, le tennis, l'équitation, l'aéromodélisme, le théâtre, le chant, la musique, le secourisme, des voyages en Allemagne… De nombreuses brochures de la *HJ* sont publiées et diffusées. L'une d'elles, publiée à 50 000 exemplaires, se rapporte notamment à la célébration de Noël pour fêter les solstices d'hiver sans aucune référence à la fête de la Nativité. Une autre se rapporte au solstice d'été fêté en 1943 à Metz avec les *Waffen SS*. Le responsable de la *HJ* de Moyeuvre indique que par « *des cours intensifs où règnent discipline et ordre militaire, le mouvement veut mettre fin à l'influence de l'entourage antigermanique et de*

[1711]Instituée en Allemagne depuis 1938 et 1942 en Moselle. Réparties en diverses communautés de travail, les jeunes filles peuvent se livrer à leurs sports et à leurs activités favoris : musique, chant, danse rythmique, tennis, natation, canotage, équitation, secourisme, histoire de la Lorraine. Ce mouvement permet à toutes les jeunes filles quelle que soit leur origine ou leur niveau social de pratiquer les sports réservés en France aux seuls fortunés. *Foi et Beauté* est assez populaire à Metz… En plus, elles aident les blessés, le voisinage, servent dans les tramways… ADM J7110. En 1943, pour Metz, 2 130 jeunes participent au service rural. Quatre camps notamment à Ancy de 200 campeurs (100 Mosellans et 100 Allemands) pendant l'été sont organisés. Les nazis estiment que la vie commune en camp a l'influence la meilleure et la plus durable.

[1712]ADM J7110, rapport, 2 mai 1945 : le 15 octobre 1940, trente jeunes Mosellans font plusieurs jours de stage à Sarrebruck pour être responsables *HJ*, alors que des filles sont formées à l'école de Bad Durkheim. En 1941, on compte 62 chefs de la *HJ*, dont beaucoup d'origine allemande ; en 1942, 202.

[1713]ADM J7110, rapport allemand sur la situation d'ensemble de la *HJ* en Moselle pendant la période 1940-1943.

[1714]Ces camps sont créés en Allemagne dès la fin du XIX^{e} siècle pour les enfants à la santé fragile, puis pour les enfants de la ville. En mai 1933, ils passent au *NSV*, le service d'Entraide. En 1940, ils ont une autre fonction : mettre en sécurité contre les bombardements aériens les enfants de 10-14 ans de la *DJ*. En même temps, c'est une école d'éducation au national-socialisme condamnée par l'évêque Mgr Clemens von Galen en février 1941 dans une lettre pastorale.

[1715]Voir annexe 10. A Sarreguemines, le responsable de la *HJ* est tué dans la *Jugendheim* lors du bombardement de 1943.

l'Eglise[1716] ». Mais d'après un rapport de 1945, « *la propagande allemande dans le domaine de la jeunesse comme ailleurs cherchait à créer un grand désarroi des esprits, à dépersonnaliser les jeunes, à en faire des robots aptes tout juste à faire le jeu des dirigeants nazis… Avant tout effort d'abrutissement et d'accaparement total de la jeunesse*[1717] ».

Initialement basé sur le volontariat, l'adhésion à la *HJ* atteint des résultats numériques satisfaisants, 72% des jeunes, mais ce ne sont pas des adhésions d'opinion et *« selon les déclarations même de la HJ, ces chiffres sont en grande partie uniquement sur le papier. Une grande partie des jeunes malheureusement s'est laissée recruter car ils espèrent soit obtenir des avantages ou en tout cas se protéger d'inconvénients »*. Une des raisons avancées par les Allemands à ce manque d'engouement est *« les attaches religieuses du jeune Lorrain qui, en général, sont fortes, mais souvent extérieures, commandées par les parents. On ne saurait parler de convictions religieuses. Il faut convenir que la religion est due à une influence très nette de la race de l'ouest. D'ailleurs le clergé pas plus que les parents n'ont compris la nécessité d'une éducation autre que la leur. La majeure partie de la population a manifesté une attitude hostile à notre travail. Beaucoup de parents d'ailleurs empêchent leurs enfants de prendre part aux services de la HJ, services que ces derniers effectueraient avec joie et intérêt. La mauvaise volonté est manifestée chez les jeunes gens qui déclarent parfois ouvertement qu'ils ne se soumettront qu'à la contrainte*[1718] *…»*.

Puis à partir de septembre 1941, « *consciente que la propagande ne serait pas à même d'attirer l'ensemble de la jeunesse mosellane, l'administration allemande est décidée à intimider la population par un ensemble de mesures restrictives et de moyens de pression*[1719] *»* : amende de 150 *RM*[1720] ; privation de la *Kinderbeihilfe*[1721] , une allocation scolaire ; adhésion obligatoire pour entrer à la *LBA*[1722], à la *Oberschule*[1723] ou à la *Handelschule*[1724]... Enfin, l'ordonnance du 4 août 1942[1725]

[1716]Ascomémo, lettre du *Standartenführer* de la *HJ* de Moyeuvre, non datée.
[1717]ADM J7110, rapport, 6 février 1945 de P. Stahl, chargé de mission et rapport, 2 mai 1945.
[1718]ADM 1W211, rapports des *Ortsgruppenleiter* d'Algrange, Grostenquin, Metz, Neufgrange, 1941. ADM 1W442, rapport du *SD*, 1er semaine août 1941 : « *A Metz ville 62%, à Metz campagne 67% et dans l'ensemble de la Lorraine 72% de jeunes ont été recensée à la HJ. Il a été recruté 4 5785 nouveaux jeunes.*» J7110, rapport allemand de 1943 : en septembre 1941, 75% des jeunes garçons adhèrent à la *HJ*. *Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 21 septembre 1941, p. 3 relie ce dernier chiffre dans ses colonnes, soit 45 785 jeunes enrôlés dans la *HJ*. Ascomémo, rapport du maire d'Amnéville 28 juin 1941 : les effectifs de la *HJ* passent de 180 fin 1940 à 70 fin 1941.
[1719]ADM J7110, déjà cité.
[1720]Ascomémo, lettre du *Standartenführer* de la *HJ* de Moyeuvre, non datée.
[1721]ADM 1W211, rapport de l'*Ortsgruppenleiter* d'Algrange.
[1722]Témoignage oral d'Albert Wackermann, décembre 2012. Né en 1926 à Mondelange. Ascomémo, photo de groupe des élèves de la *LBA*, l'Ecole normale, à Montigny-lès-Metz, tous en tenue de la *HJ*. A.P, lettre du 29 mars 1944 concernant deux jeunes de Moyeuvre élèves de la *LBA* à Metz réprimés pour n'avoir pas adhéré à la *BDM*.
[1723]Ascomémo, dossier *HJ* à Moyeuvre.
[1724]Témoignage oral de Roland Wilmouth, janvier 2013. Né en 1930 à Hagondange, son père est membre de la fabrique, et à l'occasion passeur. En 1944, pour pouvoir entrer à la *Handelschule*, il participe à des activités à la *Marine-HJ* sur le canal Camifemo.
[1725]*Verordnungsblatt* n° 31-1942, p. 357. La loi du 1er décembre 1936 concernant la *HJ* est introduite en Moselle. A tort, dans de nombreux livres sur la Moselle annexée, il est indiqué que le caractère obligatoire de la *HJ* date de janvier 1942. En fait, en janvier 1942, les jeunes sont obligés de se déclarer en préparation de cette obligation qui n'intervient réglementairement que huit mois après.

rend obligatoire le service dans la jeunesse hitlérienne. Régulièrement[1726], des cérémonies d'allégeance au *Führer* et au *Reich* sont désormais orchestrées par le parti nazi pour les jeunes de la *HJ* qui doivent déclarer : « *Nous sommes ici à cette heure pour, au plus profond de notre cœur, prêter serment au Führer. Nous jurons fidélité pour toujours le servir et ainsi faire de ceci notre première règle. Que tout ce qui se trouve en notre cœur soit pour lui qui mérite notre fidélité. Nous jurons de la servir de toute notre jeune force, à toute heure, tous les jours et que chacune de nos respirations, que chaque battement de nos cœurs lui soit offert avec passion… Nous dédions aujourd'hui notre poing, notre cœur au peuple, au Führer, à la patrie au Reich. Nous portons la patrie dans nos cœurs car nous sommes le Reich, le rempart, le travail et la liberté. Nous portons la patrie dans nos cœurs car nous sommes l'Etat, l'avenir, la vie, l'honneur et l'action. Nous portons la patrie dans nos cœurs car nous sommes fidèles jusqu'à la mort aux ordres du Führer, nous sommes en combat pour le travail et le pain*[1727]*…*». Des affiches fleurissent avec le slogan : « *La jeunesse lorraine se reconnaît dans Adolf Hitler*[1728] ». Un culte de la personnalité impose un nouveau « Dieu » à la jeunesse mosellane. Mais, malgré l'obligation, le taux d'adhésion n'atteint jamais 100%, loin s'en faut. Un rapport allemand évalue la fréquentation à seulement 25% d'une classe d'âge, mais qui va légèrement augmenter grâce à la multiplication des soirées récréatives[1729]… et à la répression. Mais en novembre 1942, les services de la police allemande avouent que « *le mouvement de jeunesse national-socialiste ne fait que de lents progrès* ». En même temps, la police attribue cette désaffection à « *l'influence du clergé. Il faut cependant admettre que cette influence s'exerce en cachette ou par la propagande chuchotée. La prière pour le temps de guerre est très habilement formulée avec la demande d'une fin rapide de la guerre et d'une paix juste*[1730] ».

Le 15 février 1943, un décret institue les *Luftwaffenhelfer*, les auxiliaires de l'aviation, une formation hybride entre la *Hitlerjugend* et la *Flak*, la défense antiaérienne, qui concerne les collégiens et lycéens, pour l'Alsace-Moselle, des classes 1926, 1927 et 1928[1731]. Placés derrière des canons anti-aériens, ils sont chargés de tirer sur les avions alliés qui passent dans le ciel mosellan pour bombarder l'Allemagne. Parmi les quelques 1 600 Alsaciens-Mosellans concernés par cette mesure se trouvent des anciens petits séminaristes de 15 à 17 ans, sans qu'on en connaisse le nombre. Le plus souvent, les Mosellans restent en Moselle, dans le bassin sidérurgique et près des aérodromes de Yutz et Metz-Frescaty, mais sont aussi affectés à Sarrebruck où ils subissent de gros bombardements. En plus de la concurrence de la *HJ*, les jeunes, filles et garçons de 17 ans, sont

[1726]On a relevé notamment la visite du chef de la *HJ* en mars 1941, la remise de 700 étendards au *BDM* à Metz le 20 juin 1943, le congrès du parti en novembre 1943 avec 2 023 jeunes participants, le rassemblement de la *HJ* à Metz le 26 mars 1944…
[1727]AMM, 1Z48, circulaire organisation fête *HJ* à Metz, 26 mars 1944.
[1728]Ascomémo, affiche de la *HJ*.
[1729]ADM J7110.
[1730]Rapport du *Befehlshaber der Ordnungspolizei* de Sarrebruck, 14 novembre 1942, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 99.
[1731]Voir sur ce sujet Rober Grimmer, *Ecoliers-soldats*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1989.

éloignés, à partir d'octobre 1941, pendant six mois, puis trois mois, du milieu familial avec le *RAD* qui s'efforce de leur proposer une vie communautaire sans religion.

Tout est donc fait pour nuire à la bonne pratique religieuse de la jeunesse, les activités de la *HJ* étant souvent proposées en même temps que les offices religieux. Par exemple, à Hayange, le cinéma passe des films le dimanche de 8 h à midi pendant les offices. « *Des enfants y assistent,* souligne *Le Lien, au lieu d'aller à la messe. D'où des « tragédies » dans de nombreuses familles chrétiennes*[1732] ». A Benestroff, l'instituteur choisit de préférence l'heure de la messe dominicale pour convoquer les jeunesses hitlériennes. L'abbé Goldschmitt vient personnellement à Benestroff le 21 septembre 1942 pour s'opposer à cette décision. Le mercredi suivant, Goldschmitt est arrêté[1733]. A Courcelles, les réunions de la *HJ* ont lieu les dimanches à 10 h et 15 h[1734]. A l'inverse, la *Gestapo* signale que « *pour empêcher les garçons d'assister aux réunions de la Hitlerjugend, des prêtres organisent les réunions des enfants de chœur ou le catéchisme aux heures de ces réunions. A Montbronn, la jeunesse a préféré se défiler, le regard moqueur et fumant des cigarettes, les mains dans les poches, devant le local de la réunion*[1735] ». Il y a donc une réelle guerre d'influence, une concurrence pour attirer à soi la jeunesse mosellane. Cette concurrence suscite des protestations. Etonnamment, Bürckel intervient pour que les prêtres et les mouvements de jeunesse du parti s'arrangent entre eux. Fin 1943, les Allemands reconnaissent leur échec et avouent que *« l'esprit français se fait ressentir non sous forme d'une opposition directe mais par la réduction des effectifs de la HJ*[1736] *…».*

Mais selon un rapport du ministre de l'Education nationale, au bout de quatre années de propagande, d'éducation forcée, d'entraves à la bonne pratique religieuse, il est constaté « *un grand désarroi des esprits, une dépersonnalisation des jeunes transformés en robots aptes tout juste à faire le jeu des dirigeants nazis… Si la majorité des jeunes Lorrains sous l'influence des parents et d'autres éducateurs a subi sans l'adopter la mystique nazie, quelques sujets intelligents souvent sont entrés dans les combinaisons attirantes proposées par la HJ comme dans un jeu. Tout en conservant un petit esprit critique et indépendant, ils ont suivi les activités de la jeunesse nazie et se sont passionnés comme les jeunes allemands. La déformation la plus saillante relativement à la jeunesse française est la dureté, la brutalité. Cela apparaît au premier coup d'œil : des garçons qui n'ont peur de rien, prêts à boxer et à réaliser des records d'endurance ; des filles également décidées, un peu virilisées. Là, il semble bien que le national-socialisme ait exercé son emprise sur nos jeunes. Exaltation de la force et du sacrifice personnel, culte du héros, sélection naturelle des chefs, mépris de la mort, divinisation de l'aventure et de la guerre, amour des manifestations grandioses et collectives. A côté de la brutalité on peut mettre une disposition au bruit, à*

[1732] *Le Lien* n°7, avril 1941, p. 10.
[1733] François Goldschmitt, déjà cité, pp. 46-47.
[1734] *Le Trait d'Union de Courcelles en exil*, n°6, décembre 1942.
[1735] Rapport du responsable de la *SA* de Sarreguemines, 25 février 1941, cité par Pierre Wolff, déjà cité, p. 9.
[1736] ADM J7110.

l'excitation. Beaucoup d'enfants particulièrement dans les milieux ouvriers sont extraordinairement agités et turbulents. Tout cela mène à l'indiscipline… Le langage qu'on tint aux filles de Moselle fut tellement neuf, les activités proposées tellement tentantes que beaucoup se laissèrent prendre et plus parfois que les garçons, elles se passionnèrent au jeu[1737]*…».* A Fénétrange, l'école des cadres de la jeunesse hitlérienne aurait, selon l'archiprêtre, « *exercée une influence néfaste sur la jeunesse et même sur les enfants. Ces derniers sont vraiment abrutis n'ayant pas eu classe pendant presque une année*[1738] *».* De tout cela, en 1945, il reste des traces : « *Beaucoup de jeunes Lorrains conservent le souvenir d'heures exaltantes vécues au sein des organisations allemandes*[1739] *». « Aussi certains mouvements comme le scoutisme vont rencontrer des difficultés car beaucoup de jeunes ne pourront se satisfaire de l'esprit et des techniques scouts*[1740] *».*

Il est surtout reproché une perte d'autorité de la famille et de l'école. « *Certains jeunes s'opposent formellement à leurs parents, critiquent leurs décisions, leurs idées. Là il semble bien que le national-socialisme ait exercé son emprise sur nos jeunes… En même temps, les familles se soucient de moins en moins de l'éducation de leurs enfants. La jeunesse est abandonnée après la classe… Les enfants commandent, les parents obéissent... Le manque de respect des parents va de pair avec l'impolitesse générale manifestée par les enfants dans les bureaux et à l'école… Les enfants des écoles ne sont plus gentils comme avant la guerre. Non seulement ils sont indisciplinés mais il y a chez eux un mauvais esprit. Ils sont heureux quand ils peuvent faire « enrager » le maître. Il manque chez eux aussi d'esprit surnaturel, de piété, de générosité. C'est du mal de les avoir à la messe le matin, même les premiers communiants. Il est difficile de leur parler « sérieusement » de leur parler « religion ». Leur cœur ne vibre pas ; cela a l'air de ne pas les intéresser ; on a l'impression de parler dans le vide*[1741] *…».*

Ce relâchement mêlé à l'euphorie de la Libération aura des incidences sur leurs attitudes jugées immorales et condamnées par le clergé par l'Eglise : « *Les jeunes gens courent après les jeunes filles et celles-ci sont heureuses de se rencontrer le soir avec les jeunes gens et les soldats, etc. On accepte difficilement les remarques d'ordre moral. Certaines modes s'introduisent à la faveur de la pénurie… Des jeunes filles se présentent dans nos églises en culotte golf et blouson sans avoir conscience de quelque chose de déplacé… Les jeunes gens et surtout les jeunes filles souffrent d'une fausse conception de la liberté et d'un amour désordonné du plaisir… Le passage des troupes* - allemandes et - *américaines a pour conséquence une augmentation des naissances*

[1737]ADM J7110, rapport sur la jeunesse en Moselle par mission « Jeunesse alsacienne et lorraine » du ministère de l'Education nationale, Metz, 29 janvier 1945.
[1738]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Périn de Fénétrange.
[1739]ADM J7110, rapport sur la jeunesse en Moselle par Mission « Jeunesse alsacienne et lorraine » du ministère de l'Education nationale, Metz, 29 janvier1945.
[1740]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres Paquin de Bitche et Gounard d'Aumetz, mars 1946.
[1741]ADM J7110, rapport sur la jeunesse en Moselle, 29 janvier 1945, et ADM 29J1198, rapports des archiprêtres Paquin de Bitche et Gounard d'Aumetz, mars 1946.

illégitimes[1742] ». Les Renseignements généraux de Metz relèvent que « *le laisser-aller des mœurs dépasse certaines limites. Les Lorrains qui n'ont jamais été prudes et ferment les yeux sur bien des amourettes commencent à réagir violemment devant le spectacle navrant et envahissant d'une recrudescence de la prostitution clandestine et de la débauche juvénile. Il n'est pas rare de voir des jeunes filles de 14 ou 15 ans s'attabler au café lier conversation avec les Américains et le même soir coucher avec eux*[1743] ». Cette baisse de la morale chrétienne dans les mœurs des Mosellans transparaît notamment dans l'augmentation du nombre de situations matrimoniales catholiquement irrégulières. En 1951, 5 483 mariages entre catholiques sont contractés en mairie et 5 139 à l'église, d'où il ressort qu'il y a eu 344 mariages civils. A la campagne, 2% des couples vivent en concubinage ; dans les centres industriels et à Metz, 10 à 20%. Le nombre de divorces croît a priori à cause de la légèreté des mœurs et de la séparation des conjoints due à la guerre et ses conséquences. En 1937, il y en a eu 244 ; en 1951, 406[1744].

Les enfants restent donc les plus exposés à l'influence antichrétienne des nazis et sont un enjeu crucial pour la pérennité. Pour les adultes, le danger d'apostasie semble moins grand. N'abandonnent l'Eglise que ceux qui le veulent bien, mais des facilités pour le faire leur sont offertes, voire les y encouragent. Toutes ces mesures coercitives visant à l'apostasie ont-elles eu l'impact désiré sur la pratique religieuse des Mosellans ?

A4- De l'affirmation de sa foi à l'opposition au régime

A4-1 Pratiques demeurées soutenues malgré les circonstances

En janvier 1942, conscient qu' « *en Lorraine, les confrères portent plus que nous* -sous entendu, nous en France- *le poids d'une sourde hostilité et d'une menace perpétuelle* », Mgr Heintz exprime le vœu que « *sous la paternelle et courageuse direction d'un autre vous-même, ils luttent pour le maintien de la foi et de la vie chrétienne et pour le salut d'une jeunesse exposée à toutes les séductions*[1745] ».

Malgré tout, et peut-être justement à cause de la répression religieuse et des difficultés du moment, en général, les catholiques restent loyaux envers leur religion. Par exemple, la *Gestapo* rapporte qu'un docteur mosellan devenu *Politischer Leiter*, responsable politique, et *SS*, se plaint de la baisse de fréquentation de ses consultations : « *Avant la guerre, j'avais bien 60% de la population du secteur à soigner. Maintenant j'ai peut-être 20 ou 15%. 80% des habitants de*

[1742]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres de Sarrebourg, Gounard d'Aumetz, Périn de Fénétrange, Christiany de Lorquin, Gombert de Pange, Streiff de Cattenom, mars 1946
[1743]ADM 151W148, rapports des Renseignements généraux de Metz, 6 mars 1945.
[1744]ADM 29J2074, *rapports sur l'état de l'Eglise de Metz*, 1947 et 1951.
[1745]*Le Lien* n°15, janvier 1942, p. 1. ADM 29J1105, lettre, 30 janvier 1941. Le secrétariat du pape écrit à Mgr Heintz lui assurant qu'il prie *« pour vos membres souffrants de la grande famille chrétienne»*.

certains villages qui venaient chez moi ne viennent plus. Un fort recul a eu lieu particulièrement après l'expulsion du curé. Il est à reconnaître que les religieux catholiques restés sur place prennent position contre moi. En même temps, je me suis présenté pour la première fois en public dans l'uniforme SS[1746] ».

La fréquentation aux offices reste importante. C'est ce qui transparaît dans nos conversations avec les témoins qui, tous, soulignent que, pendant la guerre, les églises étaient pleines, la foi redoublée. Cette mémoire reflète-t-elle la réalité ? Selon un rapport au pape datant de 1947, l'obligation d'entendre la messe et de s'abstenir de travailler durant les jours fériés est bien respectée à la campagne par 95% des catholiques, moins bien par les citadins (50%) et les ouvriers de l'industrie (40-50%)[1747] . Dans une lettre, le curé d'Amnéville souligne que *«l'office du chapelet le soir est bien fréquenté… Dans les heures difficiles, le Bon Dieu et la Sainte Vierge sont avec nous et à côté du mal, le bien fleurira aussi*[1748]*…*». Ces rapports établis par le clergé sont-ils objectifs ? N'y a-t-il pas un certain conformisme ? Mais, des rapports allemands corroborent ces appréciations. Ainsi, le *Kreisleiter* de Saint-Avold reconnaît que « *les milieux religieux sont très actifs… L'assistance aux offices est très bonne*[1749] ». Un rapport allemand de septembre 1943 décrit ainsi que « *chaque dernier jeudi du mois a lieu à l'église Saint-Simon à Metz une cérémonie de dévotion… Ce qui frappe dans cette affaire, c'est que l'affluence à cette célébration a pris une telle ampleur qu'elle peut être considérée par la population de sentiments allemands comme une provocation. Près de 300 à 400 personnes se rendent à l'église en question. Il s'agit de femmes et d'enfants. Cependant l'église ne pouvant contenir au plus que 250 personnes, on est en droit de se demander où ces foules trouvent à se placer*[1750]…». Selon Mgr Heintz, dans un rapport d'après-guerre, « *de manière générale, les fidèles continuent, malgré de nombreuses difficultés, à conserver leur foi, à remplir leurs devoirs de vie chrétienne et à se montrer généreux dans la contribution versée pour soutenir le clergé*[1751] ».

Pour évaluer la pratique religieuse, nous avons repris le même critère pris pour 1936, à savoir la pratique pascale. Il faut indiquer ici que du début de la guerre jusqu'en 1946, l'abstinence et le jeûne ne sont pas en vigueur par dispense du pontife romain, à cause du manque de tout[1752]. Les données communiquées par les prêtres à l'évêché sont très partielles, car les enquêtes ne sont pas remplies pour toutes les paroisses, loin s'en faut. Il se peut aussi que ces statistiques englobent plusieurs paroisses limitrophes puisque les prêtres ont souvent en charge plusieurs paroisses, mais les prêtres ne font pas la différence.

[1746]ADM 1W442, rapport du *SD*, 1ere semaine d'août 1941
[1747]ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz*, 1947.
[1748]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Krebs d'Amnéville, 17 octobre 1940.
[1749]Rapport du *Kreisleiter* Merkle de Saint-Avold, 13 mars 1941, cité par Jules Annéser, déjà cité p. 98.
[1750]Rapport allemand, 30 septembre 1943 cité par Antoine Sutter, déjà cité, p. 64.
[1751]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz 1937-1947.
[1752]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.

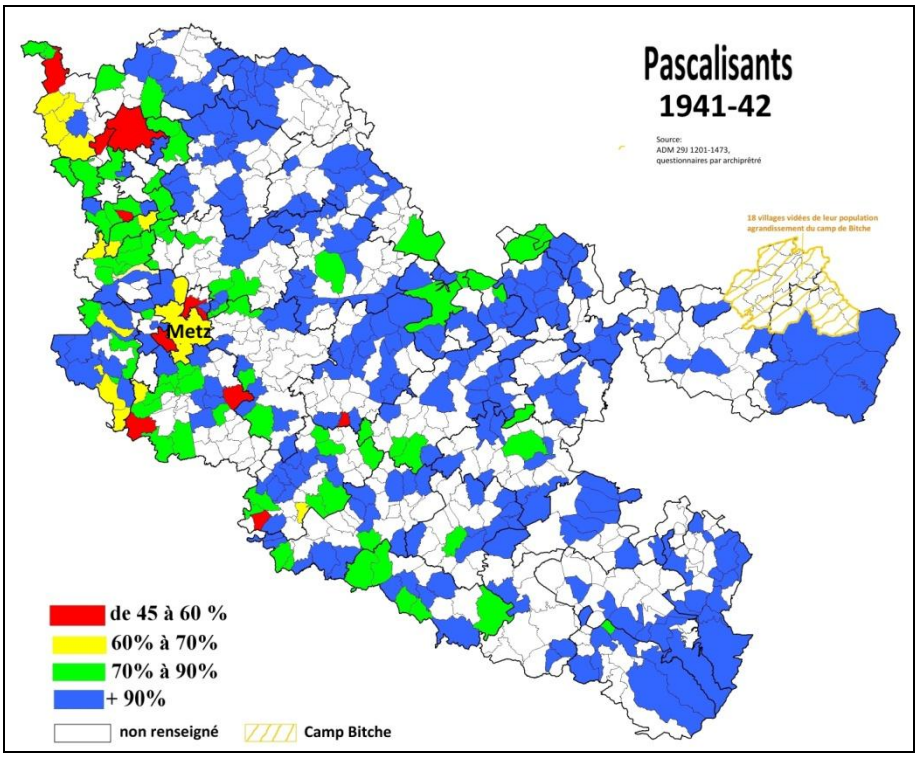

Lorsque l'on compare cette carte avec celle d'avant-guerre, on s'aperçoit que globalement, la pratique pascale déjà importante avant guerre a encore légèrement progressé pendant la guerre à l'exception des villes de Metz et Thionville et du Saulnois. Dans les centres urbains, on constate un net fléchissement du devoir pascal[1753] : à la campagne, 3% des hommes et 2% des femmes négligent la communion pascale ; dans les villes, 30-40% des hommes et 30% des femmes[1754]. A Metz, la venue d'Allemands dans les administrations et les casernes, et donc d'une importante population a priori plutôt protestante ou antichrétienne, peut être un élément d'explication. Les soldats sont peu vus aux processions. Pour les messes, par contre, une participation intense des soldats est constatée en particulier à Sarrebourg et à Phalsbourg[1755]. Thionville augmente sa proportion d'ouvriers sarrois venus travailler à l'usine Roechling. Or les Sarrois sont majoritairement catholiques. Comment expliquer cette légère désaffection alors ? Phénomène urbain ? Pénétration d'idéologies laïques ? Cette désaffection se confirme après guerre, le district de Thionville étant le seul à voir le nombre de communions considérablement diminué, de moins 55%, entre 1941 et fin 1944[1756].

Dans le Saulnois, c'est d'abord l'absence de sa population catholique qui explique ce recul. Cette région est vidée à plus de 70% par les expulsions. Par exemple, dans le district de Château-salins, le nombre de communions distribuées passent de plus de 54 000 avant-guerre à à peine

[1753]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres Bimon de Metz Saint-Vincent et Hallinger de Metz-Sainte-Ségolène, mars 1946. Par exemple, il est à Talange de 40%, à Hagondange de 30%, à Marange de 40%, à Plappeville de 25%, à Fèves de 25%, à Scy de 50%, bien en deçà des pratiques d'avant-guerre. Dans l'archiprêtré de Metz-Sainte-Ségolène, sur 4 000 catholiques, 900 pratiquent leurs pâques, soit 22,5%. Sept cents personnes de moins de 15 ans vont aux quatre messes du dimanche ; la semaine entre 30 et 50 personnes.
[1754]ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz*, 1951.
[1755]ADM 1W441, rapport du *SD*.
[1756]Voir annexe CD1 et annexe 11. Le nombre de communions distribuées passe de 143 000 en 1941 à 63 618 fin 1944.

10 000 en 1941[1757], soit moins 82%. Ce n'est pas la désaffection aux offices religieux qui explique cette baisse vertigineuse, mais bien la désertication du territoire due aux mesures d'épuration de Bürckel dans le cadre de sa politique de germanisation par la colonisation. La population expulsée est partiellement remplacée par des *Siedlers*, des colons sarrois et palatins, plutôt protestants. D'ailleurs, à la demande des *Siedlers*, faute de temples, l'évêché autorise des offices protestants dans des églises catholiques dans le sud messin[1758]. De plus, ces colons allemands s'appuient sur une main-d'œuvre venue de l'Est, des Bucoviens et des Bessarabiens orthodoxes roumains, des *Ostarbeiter*, des travailleurs de l'Est, et prisonniers de guerre[1759], principalement serbes et polonais, au statut particulier pour qui la pratique religieuse n'est pas facilitée. Dans certains rapports de curés, il est signalé que les Polonais ne fréquentent pas l'église, mais ce sont les lois nazies qui le leur interdisent[1760]. Le nord de Bitche est quant à lui entièrement vidé de sa population pour agrandir le champ de manœuvre et donc forcément aucune pratique religieuse ne peut se faire dans ce secteur.

Concernant la communion régulière qui pourrait également servir d'élément d'évaluation de la bonne pratique religieuse, Mgr Heintz estime que *« durant la guerre, elle a décliné[1761]»*. Difficile pourtant de comparer les statistiques concernant la distribution des communions, car si globalement, leur nombre a baissé de moins 32%, en même temps, la population mosellane a également diminué de moins 27%. Dans le district de Sarreguemines où la population est restée stable, le nombre de communions distribuées a considérablement augmenté, de plus 20%. Dans ceux de Cattenom et Saint-Avold, il est resté stable alors que partout ailleurs, il a considérablement diminué, évidemment surtout dans les districts de fortes expulsions comme Château-Salins ou vidés de leur population pour des raisons militaires dans ceux de Bitche et Volmunster[1762]. Cette tendance se confirme après guerre. En effet, si le nombre des communions régulières sont en nombre absolu en

[1757]Voir annexe CD1 et annexe 11.
[1758]ADM 1W778, lettres, 20 juillet 1943 et 21 janvier 1944. Les communes concernées sont : Arry, Chérisey, Corny, Craincourt, Delme, Goin, Luppy, Sécourt, Sillegny, Solgne.
[1759]Voir à ce sujet, Philippe Wilmouth, *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*, St-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2009. En Moselle, il y avait aussi de nombreux prisonniers de guerre soviétiques qui travaillaient essentiellement dans les mines de charbon et de fer et dans la sidérurgie, rarement dans le Saulnois.
[1760]*Amtliche Mitteilungen Diozese* 1942-1943 : Des dispositions particulières et discriminatoires sont prises par l'autorité nazie, valables en Moselle comme dans le reste du *Reich*. Les Polonais n'ont pas le droit d'aller aux offices religieux des Allemands. Ils doivent faire leurs offices religieux en dehors de l'église. Les offices pour les Polonais peuvent se faire une fois par mois en plus des fêtes religieuses importantes. Ils n'ont pas le droit de parler et de chanter en polonais. Ils n'ont pas le droit à la confession individuelle mais à l'absolution collective. Le baptême d'enfants polonais (parents porteurs d'un insigne P) peut se faire dans l'église ou même en cas de nécessité dans un lieu profane approprié, à condition que l'usage polonais soit respecté, que la cérémonie soit sobre, que les participants soient limités aux seuls proches parents et connaissances, que les Allemands soient exclus, que le sacrement ne soit pas remis en même temps à des enfants allemands. L'office ne doit se faire qu'en latin, et surtout pas en allemand ou en polonais. Quand on pose les questions au parrain-marraine, elles peuvent être en allemand. Les parrains et marraines doivent être polonais. Lors du baptême, seul un Suisse peut être présent mais pas un enfant de chœur. L'enterrement des Polonais doit se faire avec une messe silencieuse, sans sonnerie de cloches. En dehors du prêtre, du Suisse et des fossoyeurs, les Allemands n'ont pas le droit d'assister à la messe. Les pénitents n'ont le droit de se confesser qu'en langue allemande, l'utilisation du polonais est formellement interdit. Pour tous les *Ostarbeiter*, la littérature religieuse est interdite. Les curés n'ont pas le droit d'aller faire la messe dans les camps.
[1761]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[1762]Voir annexe CD1.

légère progression, elles sont plutôt en régression par rapport à l'évolution de la population[1763]. La population a augmenté de plus de 23% entre 1946 et 1954, alors que les communions n'augmentent que de 4,7% entre 1947 et 1951[1764].

Pour maintenir les fidèles aux offices, quelques dispositions sont prises par l'évêché. Dans quelques communes, depuis l'introduction d'une messe du soir le dimanche et les jours fériés, il est remarqué que beaucoup de catholiques peuvent plus facilement exercer leur devoir dominical alors qu'ils étaient jusqu'alors empêchés par le travail qui commence, pour la plupart, à 6 h du matin. De même, certains jeunes peuvent aller communier car il y a la messe le samedi soir. Le curé de Hagondange constate ainsi que « *le nombre de participants à l'office augmente depuis septembre 1943. Il y avait 80 à 120 personnes qui ne pouvaient pas assister à la messe. A cela se rajoutent 40 à 50 personnes qui viennent une deuxième fois à la messe le dimanche. A la fête du Christ roi et à la messe pour les morts de la paroisse, l'église était comble comme un jour solennel, bien que la messe soit à 19 h*[1765] ». L'évêché de Metz consent aussi parfois à moins d'intransigeance. Par exemple, il autorise le temps de la guerre certaines catégories (les soldats, les ouvriers qui travaillent pour l'effort de guerre, les jeunes du *RAD*) à aller communier même s'ils ont mangé ou bu après minuit et jusque trois heures avant la communion[1766].

De l'aveu de la *Gestapo*, malgré les restrictions, les fêtes religieuses ont toujours un franc succès, chômées ou non, comme les adorations perpétuelles[1767] avec l'exposition des Saints-Sacrements pendant trois jours[1768]. En juin 1942, la population participe ainsi en nombre aux processions de la Fête-Dieu et de la fête du Sacré-Cœur, le 3^{e} vendredi après la Pentecôte. Dans les rues empruntées, des fleurs et de la verdure sont répandues dans toutes les villes. Beaucoup de maisons sont considérablement ornées. En même temps, les reposoirs habituels sont dressés. A Freyming-Merlebach, l'administration minière laisse les mineurs prendre des sapins et de jeunes arbres dans leur domaine forestier pour décorer les reposoirs[1769]. A Hagondange, la direction de l'usine Hermann Göring autorise la coupe de branchage au bois de Coulange[1770]. A Sarreguemines, une foule immense participe à la procession eucharistique à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur en juin 1941. L'archiprêtre Berthel lance l'appel solennel : *« Nous n'avons qu'un seul Führer… et*

[1763]La population passe de 622 145 habitants en 1946 à 769 388 en 1954, soit une progression de 147 243 habitants.
[1764]ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz,* 1951. Le nombre de communions régulières distribuées est en 1947 de 5 327 074 ; en 1951 de 5 576 423.
[1765]ADM 1W778, lettre de l'abbé Sindt de Hagondange et de l'abbé Schulz de Craincourt, 1943-1944.
[1766]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, décembre 1941.
[1767]L'adoration eucharistique est une attitude de prière au cours de laquelle le Saint Sacrement - c'est-à-dire, le Corps du Christ réellement présent dans l'hostie consacrée - est exposé et adoré par les fidèles. L'adoration peut se pratiquer à différents moments. Il existe aussi des rites liturgiques propres pour l'adoration publique : le salut du Saint-Sacrement ou la procession de la Fête-Dieu. L'hostie consacrée est alors placée dans un ostensoir. Dans certains lieux se déroule une adoration perpétuelle, c'est-à-dire que le Saint Sacrement est exposé en permanence, tandis que les fidèles laïcs ou religieux se relaient auprès de lui.
[1768]*Amtliche Mitteilungen Diozese Metz*, novembre 1941.
[1769]ADM 1W441, rapport du *SD*.
[1770]Témoignage oral Roland Wilmouth, né en 1930 à Hagondange, mars 2014.

c'est Jésus-Christ [1771] *!* » A Thionville, la participation est très importante à la Fête-Dieu. Le *Kreisleiter* Weber souligne que « *ce n'était pas une procession mais une démonstration qui du reste ne se renouvellera plus*[1772] ». Dans certaines localités où les conditions météo sont mauvaises, la participation de la population est plus faible. Vu les conditions météo, la procession de la fête du Sacré-Cœur se transforme à Sarrebourg et à Phalsbourg en messe chantée, sans procession.

Malgré les dispositions qui rendent difficile la pratique religieuse, celle-ci demeure donc toujours très importante, jusqu'à maintenir des îlots d'œuvres pourtant interdits. Par exemple, alors que selon le décret du 16 octobre 1940[1773], toutes les chorales sont officiellement dissoutes, les chorales paroissiales restent tolérées mais ne doivent pas se constituer en association avec un président, des membres d'honneur et une cotisation. Elles doivent uniquement se consacrer au chant à l'église[1774]. Avant guerre, pratiquement chaque paroisse avait sa chorale. En 1941, seulement 109 prêtres déclarent dans les questionnaires adressés à l'évêché l'existence de chorales. Ces statistiques semblent peu fiables. Nous disposons de photos de certaines chorales pendant la guerre alors qu'elles ne sont pas déclarées[1775]. Parfois également, on constate que le curé se contente de recopier à l'identique les statistiques d'avant-guerre. La centaine de chorales est donc un minimum. Elles témoignent toutefois de la poursuite d'une œuvre, tolérée, il est vrai.

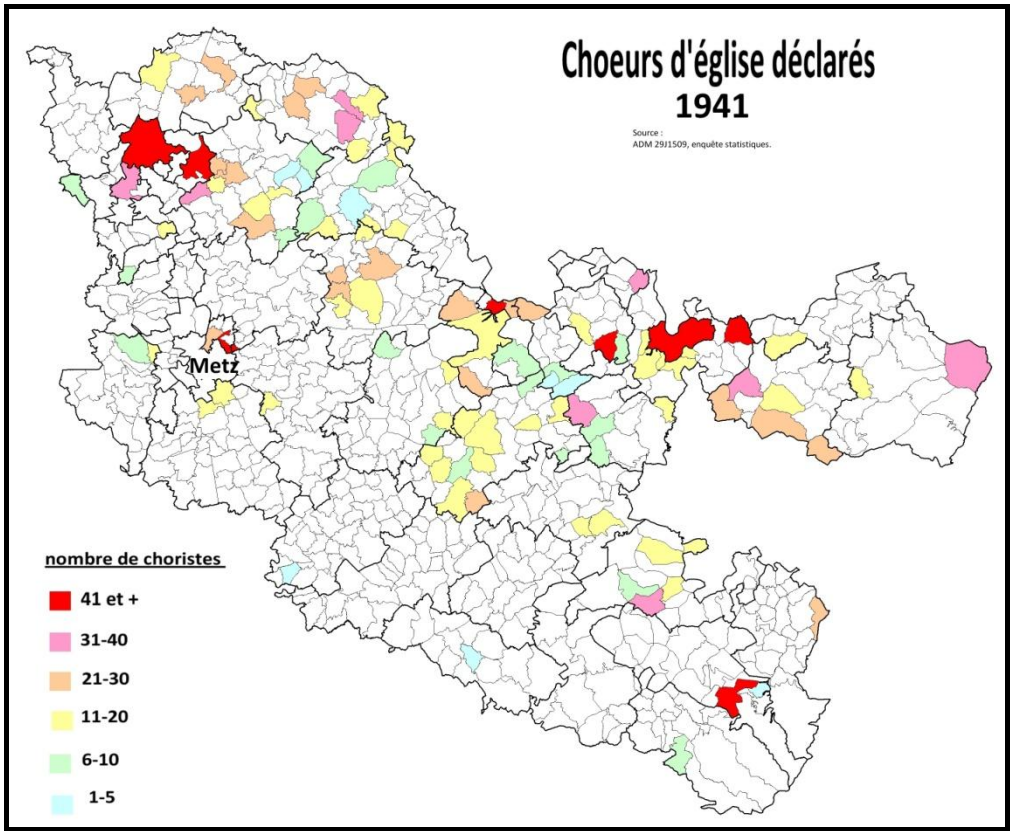

[1771] Abbé Jean Fourny, déjà cité, p. 155.
[1772] ADM 3W26, rapport police spéciale, Lyon, 24 février 1942.
[1773] ADM 29J1509, statistiques par archiprêtré, voir annexe CD1. Certains prêtres indiquent « *Œuvres dissoutes par décret du 16 octobre 1940 du Stillhaltekommissar* ».
[1774] ADM 1 W6, rapport Mgr Louis vers 1943.
[1775] Ascomémo, photothèque. C'est le cas notamment pour Mondelange ou Maizières-lès-Metz.

Mais, à en croire ceux qui ont fait consciencieusement leurs statistiques, globalement, les effectifs des chorales maintenues baissent. Par contre, dans seize paroisses, des chorales sont déclarées en 1941 alors qu'elles ne le sont pas avant guerre. Ont-elles été créées pendant la guerre ? Ou n'ont-elles pas été enregistrées dans les statistiques d'avant-guerre ? Par ailleurs, dans certaines communes, les effectifs progressent considérablement ; par exemple plus 66 à Diebling passant de 16 à 82 ou plus 29 à Guentrange passant de 21 à 50[1776]. Il y a donc persistance à maintenir des œuvres, même si de toute évidence les chants sont en allemand ou en latin.

Situation des effectifs des 109 chorales déclarées en 1941	**Nombre de chorales**
En régression	50
En progression	27
Identiques	16
Créations	16

Dans ces temps très difficiles, la religion est un moyen d'espérer ou de ne pas désespérer surtout dans des situations tragiques. La religion a permis dans des cas tragiques de « tenir ». Par exemple, Lucien Jacques[1777], déporté de Hagondange, écrit[1778] le 1er avril 1944 depuis Dachau à sa femme : «*… Chère épouse, soit très forte, en bonne santé, éduque bien les gamins. Papa pense tous les jours à vous tous ; chaque jour, je prie la Providence pour qu'elle vous protège tous*[1779]*…*». A son retour, il raconte qu'à Dachau, « *quotidiennement, les SS distribuaient des 25, 50 ou 75 coups de schlague à quelques malheureux. Malgré ces déboires, mon moral était excellent. Une foi inébranlable me tenait et j'attendais la fin de la guerre et la chute du régime nazi*[1780] ». Raymond Rau, fils du maire communiste d'Amnéville, déserteur de la *Wehrmach*t, annonce à ses parents qu'il va être fusillé. Malgré sa culture athée, il évoque dans cette dernière lettre la foi qui l'anime: « *Chers parents aimés, il ne faudra pas pleurer et toujours penser que votre fils est allé courageusement vers la mort… Votre fils va mourir aujourd'hui croyant en Dieu. J'ai communié et reçu les saints sacrements de l'Eglise*[1781]*…*».

[1776]ADM 29J1509, statistiques par archiprêtré, voir annexe CD1.

[1777]Lucien Jacques est arrêté le 1er avril 1942 à l'usine de Hagondange pour avoir fabriqué et distribué des croix de Lorraine. Condamné le 9 mai 1942 par le *Sondergericht* de Metz à 6 mois de prison, il est finalement déporté à Schirmeck, puis au Struthof et finalement à Dachau. Il était membre du conseil de fabrique et très pratiquant. La famille possède un crucifix en métal qu'il aurait fabriqué à Dachau.

[1778]Les déportés concentrationnaires ont le droit d'écrire en allemand sur des formulaires, soit deux lettres par mois, évidemment censurées. Voir à Ascomémo, les dits formulaires avec extrait du règlement concernant la correspondance.

[1779]AP Jacques, Hagondange, lettre de Dachau, 1er avril 1944.

[1780]AP Jacques, Hagondange, récit manuscrit de Lucien Jacques sur sa déportation, a priori écrit immédiatement après son retour.

[1781]AP René Rau, Amnéville, lettre du 22 juillet 1943. Raymond Rau est jugé par un tribunal militaire le 17 juillet 1943 et fusillé le 26 juillet. Cette lettre est reprise dans différents ouvrages tel celui de François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est*, Rech, chez l'auteur, 1948, p. 28 ou Léon Burger, *En Moselle, Résistance et tragédies pendant la deuxième guerre mondiale*, Metz, imprimerie Hellenbrand, 1976, p. 81. Dans ce dernier ouvrage, le passage faisant allusion à sa foi est supprimé, car en désaccord avec l'idéologie communiste et athée de l'auteur et du père de la victime, Frédéric Rau, maire communiste d'Amnéville de 1927 à 1939 et de 1945 à 1960. Pendant la guerre, le père est membre du groupe de résistance communiste Mario et déporté en 1944 à Dachau.

La foi soutient l'homme dans la détresse[1782] et le fait espérer des jours meilleurs. La pratique toujours soutenue unit le peuple catholique autour de ces prélats. Selon Henri Hiegel, la croyance en Dieu a été pour les Mosellans l'un des éléments essentiels de la conservation de leur entité lorraine, de leur liberté individuelle et finalement aussi de leur attachement à leur grande patrie, la France[1783]. Après guerre, l'évêque admet que *« le peuple chrétien a pour la plus grande part conservé sa foi intacte avec une fidélité remarquable*[1784] *»*. Selon l'archiprêtre de Boulay, *« la foi n'a pas souffert de la guerre, au contraire. Les mesures nazies pour détourner les fidèles de la religion ont eu un succès opposé. Les offices le dimanche sont mieux fréquentés qu'avant la guerre et la réception des sacrements a plutôt augmenté*[1785] ». Cette piété affirmée transparaitrait dans la générosité des paroissiens qui allouent une somme considérable destinée au Denier de Saint-Pierre, une contribution volontaire pour la papauté[1786]. Pour Mgr Valério, cette *« offrande si généreuse qui pour avoir été recueillie dans un diocèse qui a tellement souffert du fait de la guerre acquiert une signification particulière et confirme la certitude que les populations lorraines ont gardé, malgré la tempête qui s'est déversée sur leurs terres, l'attachement et la dévotion habituelle vers le Vicaire de Jésus-Christ*[1787] *...*». Comme l'archiprêtre Meyer de Bouzonville, on peut cependant s'interroger sur les motivations de cette *« remarquable fidélité aux traditions religieuses. Etait-ce uniquement par conviction religieuse ou par esprit d'opposition, le domaine religieux offrant une possibilité de pouvoir manifester à moins de risques son mécontentement et son opposition au régime nazi ? Et pendant les derniers jours de l'occupation, au moment où la ligne de feu s'approchait, les gens eurent recours à la prière comme aux moments durs de cette guerre. C'était comme un sursaut de la foi et de la prière. Le danger passé, c'était comme une sorte d'aboutissement*[1788] *»*.

Mais « l*e danger écarté, le besoin de recourir à Dieu ne se faisant plus sentir* [1789]», tous les rapports insistent sur « *un changement de mentalité* [1790]», d'une « *diminution de la ferveur, de l'esprit de foi et un appauvrissement progressif de la vie chrétienne avec une diminution des communions*[1791] *et de l'assistance aux offices secondaires*. *Très peu d'hommes aux vêpres ; pas de jeunes gens en dehors de grandes fêtes. On a l'impression que l'esprit vraiment chrétien qui prend*

[1782]ADM 29J1192, lettre du sœur Maria Urbain, 5 octobre 1946. « *Pendant mes 25 mois de captivité j'ai été plus d'une année totalement privée de tous sacrements et je comprends mieux ce qu'une messe est nécessaire aux âmes qui sont sans cesse sous la brèche »*.
[1783]Henri Hiegel, déjà cité, p. 83.
[1784]ADM 29J2074, rapport sur l'état de l'Eglise de Metz, 1947.
[1785]ADM 29J1198, rapport, archiprêtré de Boulay, 6 mars 1946.
[1786]ADM 29J2118, lettre de Mgr Louis à la Nonciature apostolique de Berlin, 26 février 1942. En 1941, le diocèse de Metz réunit 40 000 *RM* pour le Saint Père.
[1787]ADM 29J1106, lettre de Mgr Valério, 21 mars 1945.
[1788]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citée.
[1789]ADM 29J1198, rapport, archiprêtré de Sarrebourg, mars 1946.
[1790]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citée.
[1791]ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz,* 1951. En 1947, le nombre de communions régulières est de 5 327 074 ; en 1951 de 5 576 423, soit une progression de 249 349. En même temps, la population passe de 622 145 habitants en 1946 à 769 388 en 1954, soit une progression de 147 243 habitants. Ainsi, le nombre des communions régulières sont en nombre absolu en légère progression, mais par rapport à l'évolution de la population, elles sont plutôt en régression. En effet, la population a augmenté de plus de 23% entre 1946 et 1954, alors que les communions n'augmentent que de 4,7% entre 1947 et 1951.

l'être tout entier et informe sa vie n'existe pour ainsi dire pas. La messe est peu comprise. On y assiste peut-être trop par habitude ou conformisme. On n'y participe guère… Les gens se fatiguent des sermons surtout s'ils sont vieux et trop longs. Ils ne supportent plus les personnalités en chaire. La loi morale ne les inquiète plus. Ils ne prennent plus au sérieux les ordonnances du curé. Elles ne les touchent plus, nous n'avons pas su leur donner une formation dogmatique profonde. La course folle vers les plaisirs matérialistes achève d'étouffer la conscience… On se fait moins de scrupules de manquer la messe. Il est vrai que le manque de chauffage en hiver ou son inefficacité par suite des vitraux cassés y est pour quelque chose[1792]*.» « On constate une sorte de fatigue générale pour participer à la vie paroissiale et pour s'enrôler dans l'Action catholique. Les gens ne veulent plus être embrigadés dans des associations ou groupements à caractère religieux. Qu'on nous laisse tranquille, voilà la réponse aux avances faites pour réorganiser les mouvements d'action catholique*[1793] *».* « *Ayant fourni un effort extraordinaire pour se soustraire aux dangers, accablé par tous les évènements, on était dans un état d'épuisement. On se replie sur soi-même. On devient égoïste. C'était une sorte d'anéantissement et quand même il fallait vivre mais une autre vie*[1794] *».*

Dans les villages, la situation religieuse semble toutefois identique à celle d'avant la guerre, alors que dans les milieux urbains, la population est moins pratiquante.

A4-2 Opposition au régime

En 1945, le ministère de l'Education nationale reconnaît que « s*i le national-socialisme n'a pas connu en Moselle un climat favorable, c'est certainement autant à cause de son opposition au christianisme qu'à l'humanisme incarné par la France. Cet antagonisme apparut à chacun. C'est autour de l'église que se réunissaient les résistants lorrains*[1795] *».* Pour Jules Annéser, l'opposition à la religion vient de « *l'idéologie à la Rosenberg qui instinctivement vit un adversaire irréductible dans chaque curé mais aussi par ce qu'ici l'idée de Dieu est restée intimement liée à celle de la Patrie et qu'on reconnaissait dans l'ensemble du clergé un obstacle farouche à toute germanisation*[1796] *».* Vue idéalisée dans l'ambiance de 1945 ou réalité du moment ?

Les rapports de la *Gestapo* constituent l'essentiel des sources fiables liées à l'opposition au régime. Elles sont complétées par les rares témoignages avec lesquels il faut toujours rester prudent, notamment sur ce sujet, car depuis 1945 et jusque dans les années 70, la mémoire nationale ne s'est

[1792]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres de Sarrebourg, Gounard d'Aumetz et Christiany de Lorquin, mars 1946. L'archiprêtre de Moyeuvre s'interroge également sur cette baisse de la fréquentation des offices religieux : *« Eglises froides ? Manque de manteau ? »*
[1793]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà cité.
[1794]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà cité.
[1795]ADM J7110, rapport sur la jeunesse en Moselle par la Mission « Jeunesse alsacienne et lorraine » du ministère de l'Education nationale Metz, 29 janvier 1945.
[1796]Jules Annéser, déjà cité, p. 101.

construite qu'autour d'une France résistante, sublimant les actes des uns et des autres, ce qui nous oblige parfois à employer le conditionnel.

Dans chaque rapport de situations hebdomadaires de la *Gestapo* figure une rubrique concernant la religion. La surveillance des églises relève de la sous section IIB de la *Gestapo* commandée par le *Kriminaloberassistent* Karl Eydam[1797]. Sachant que l'Eglise est particulièrement surveillée et que toute occasion donnée est prétexte à répression, l'évêché déconseille aux prêtres de faire des commentaires sur les événements, même dans leurs courriers[1798].

Cependant, de nombreux rapports de la *Gestapo* constatent que « *l'Eglise en Lorraine est engagée depuis longtemps dans une attitude unique, un combat méthodique contre l'Etat*[1799]», faisant allusion aux combats de l'Eglise mosellane contre l'Etat français et sa volonté d'assimilation des lois laïques et de suppression des particularismes locaux, notamment en 1924 et 1937. Mais la *Gestapo* relève également que « *les milieux catholiques répandent des idées contre l'Allemagne*[1800] », malgré les différentes vagues d'épuration. Des gestes symboliques sont exécutés. Par exemple, quand les Allemands apposent sur la porte d'entrée de l'évêché, place Sainte-Glossinde, une affiche invitant les jeunes à s'engager dans la *Waffen SS*, Mgr Louis aurait découpé le W de sorte que l'affiche devient « *Tretet ein in die affen SS* » ; le mot « Affen » voulant dire singe[1801]. A Rech, l'abbé Goldschmitt refuse d'enlever de l'église les statues de Jeanne d'Arc et de Saint Louis et de détruire la grotte de la Sainte Vierge sur la place de l'église[1802]. En octobre 1941, il est toujours constaté que, *«malgré sa modération momentanée* - suite aux expulsions du 28 juillet 1941 -*, l'attitude hostile de l'Eglise envers le régime ne s'est pas modifiée pour autant*[1803] ». Selon un rapport de l'*Ordnungspolizei* de juin 1942, *« les grands responsables de l'opposition antiallemande des Lorrains sont, selon toute vraisemblance, les membres du clergé catholique. Ce sont probablement eux qui font en secret « la propagande chuchotée » parmi les Lorrains et qui ne permettent pas que des tendances germanophiles se manifestent. Il est à remarquer avec quel zèle les Lorrains reçoivent la visite de leurs curés chez eux et on doit en conclure que ce sont ces derniers qui sont les véritables chefs (Führer) qui font l'opinion. Ainsi, par exemple, le curé catholique de Lixing a contacté des travailleurs étrangers en leur demandant de lui procurer de l'étranger des livres de prières en français*[1804] ». Souvent, la *Gestapo* évoque « *la propagande*

[1797]Cédric Neveu, déjà cité, p. 79.
[1798]*Amtliche Mitteilungen Diozese* Metz, octobre 1943.
[1799]ADM 1W442, rapport *SD*, 17 au 23 octobre 1941.
[1800]ADM 1W441, rapport du *SD*, 15 août 1941.
[1801]Pierre Wolff, « Attitude du clergé mosellan et des congrégations pendant l'occupation nazie », dans *La Voix Lorraine*, novembre 1976, p. 9.
[1802]François Goldschmitt, déjà cité, tome 4, p. 41.
[1803]Rapport du *SD* de Metz, 30 octobre 1941cité par Marcel Neigert, déjà cité, p. 17.
[1804]Rapport de l'*Ordnungspolizei* de Sarrebruck 17 juin 1942, cité par Jules Annéser, déjà cité, p. 99.
[1804]*Le Livre de Demain*, Paris, Fayard, 1941. Egalement témoignage de Roland Wilmouth, déjà cité : *« des missels français-latin sont donnés à chaque communiant en 1943 par l'abbé Sindt. Celui-ci est dénoncé par une famille. Il est interrogé par la Gestapo au Grand séminaire à Metz. La Gestapo lui présente un missel que nous avons reçu et veut connaître la provenance de ces missels. Rien ne filtre. Il est libéré sans suite. L'abbé demande alors à chaque communiant de lui redonner le missel, ce que nous avons fait sauf une fille dont la famille est germanophile. L'abbé me*

murmurée par les prêtres et par les sœurs[1805] ». L'abbé Louis Kratz, curé de Bourgaltroff, est arrêté en mai 1941 pour avoir fait allusion à la confiscation des clés de son église et avoir diffusé en chaire la nouvelle de la victoire du clergé qui a réussi à faire casser cette décision. Enfermé à la prison de Sarrebourg, il est accusé de tentative de soulèvement. Il comparaît devant le tribunal de Metz où il est acquitté. Finalement, il est expulsé le 28 juillet 1941[1806].

Les prêches sont parfois l'occasion de dénoncer l'idéologie nazie souvent de façon détournée. La *Gestapo* relève que « *depuis la fin du mois de juillet 1941* - après l'expulsion de 101 prêtres-, *les prêtres sont sortis de leur retenue... Les prêches sont construits de façon attentive pour que l'on ne perçoive pas de danger pour ne pas être incriminés. Mais le contenu contient beaucoup d'insinuations sur la situation régionale et sur les événements. Les prêches qui ont double sens ont été constatés*[1807] ». La *Gestapo* relève également que *« les prêches lors de la diffusion des évangiles du jour sont abordés agréablement par des tournures et des réflexions sur « les combats de la riche histoire de l'Eglise », sur le combat de défense contre les dangers actuellement présents pour l'Eglise. Là-dessus, des indications tendancieuses ont été constamment répétées concernant les exemples historiques « du déclin des populations et d'hommes d'Etat qui reconnaissent vivre en désaccord avec l'Eglise». Les prêcheurs avec beaucoup de convictions convainquent les fidèles que ceux-ci par ces signes « de la force et de la toute puissance visible de la providence de Dieu signifie en conclusion être un exemple indéniable sur la primauté de l'Eglise envers l'Etat*[1808] ».

D'autres critiquent ouvertement les nazis et certaines de leurs dispositions. Par exemple, début 1941, le curé de Maizières prend dans son prêche une position ferme contre les « *textes qui enrôlent le peuple* » et déclare que ces écrits doivent être brûlés par chaque bon chrétien. Dans ce prêche, il déclare encore que « *la chrétienté ne peut être manipulée comme on voudrait au XX^e^ siècle*[1809] ». Il est expulsé le 28 juillet 1941. L'abbé Robert Muller, administrateur de Guentrange et Veymerange, incite dans ses prêches dominicaux à la résistance et s'oppose par tous les moyens à l'adhésion dans la *HJ*. Il porte constamment le béret basque et joue *La Marseillaise* au piano le 14 juillet 1941. Soupçonné d'aider les prisonniers de guerre à passer la frontière, il est arrêté le 22 septembre 1942, interné à Schirmeck, puis déporté à Dachau le 21 décembre 1942[1810]. Dans l'église de Dieuze, l'abbé François Goldschmitt, archiprêtre à Dieuze et archidiacre à Château-Salins, condamne la profanation du cimetière israélite : *« Permettez-moi aujourd'hui une remarque assez sérieuse au sujet d'un incident fort regrettable qui devrait susciter l'indignation la plus profonde dans l'esprit de tout homme cultivé. Ces jours derniers, Je suis passé par hasard par le cimetière*

---

dit « j'ai encore une fois eu de la chance » Papa, cheminot-passeur, les a probablement ramenés de Joeuf en 1943 comme d'ailleurs mon costume de communiant et les images saintes en français. Nous avons dû payer comme amende chaque mois 100 Rm pendant un an. »

[1805]ADM 1W441, rapport du *SD* du 15 août 1941.

[1806]François Goldschmitt, déjà cité, p. 44.

[1807]Ibidem.

[1808]ADM 1W442, rapport du *SD*, 27 novembre1942.

[1809]ADM 1W441, rapport du *SD*, 1941.

[1810]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945 et lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris, 29 novembre 2011. Cédric Neveu, déjà cité, p. 86.

israélite et j'ai dû constater avec horreur que des monuments funéraires ont été renversés, des pierres tombales arrachées, voire en partie brisées en plusieurs morceaux… J'ai honte de supposer qu'une aussi honteuse violation de tombes soit l'œuvre d'un sujet allemand dont on vante tant la culture et la civilisation[1811]*…*». Le 21 septembre 1942, il s'oppose à l'instituteur de Bénestroff au sujet des réunions de la *HJ* le dimanche matin : « *Qui commande, le Gauleiter ou l'instituteur ?!* ». L'abbé Goldschmitt pourtant nommé par les Allemands « *Kommissarischer Bischof von Metz*, commissaire épiscopal » est finalement arrêté le 24 septembre 1942 pour ses prédications et pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers de guerre et d'Alsaciens-Mosellans. Interné à Sarrebruck, puis déporté le 16 décembre 1942 à Dachau, il a laissé dès 1945 un témoignage important sur sa déportation dans cinq brochures *« Alsaciens et Lorrains à Dachau »*. Pendant plus d'un an, il est employé au bureau d'embauche du camp qui répartit les déportés dans les *kommandos* à l'intérieur et à l'extérieur du camp. Pendant quelques mois, il travaille au bureau des affaires politiques dans la sous-section chargée d'inscrire les nouveaux arrivés. Il est également interprète auprès des déportés français[1812].

La *Gestapo* dénonce également l'influence des prêtres catholiques sur les jeunes écoliers. Dans un rapport de juin 1941, il est ainsi « *constaté que la religion catholique entreprend actuellement les jeunes pour les influencer et les convaincre que tout ce que le national-socialisme veut et demande est sans valeur et préjudiciable. En particulier,… le curé de Sarreguemines remet aux enfants de 12 ans une lettre pour la copier et l'apprendre par cœur. Durant les heures normales de catéchisme, cette lettre a été copiée. Par cette lettre, les enfants de 12 ans ont été directement inculqués de ce qui est impur et ainsi les enfants ont été corrompus dans leur première enfance dans leur point de vue moral. L'église porte maintenant le combat contre l'éducation nationale-socialiste des jeunes directement à l'école. Par exemple, elle dénonce «… des jeux indécents : sport, gymnastique, natation » et s'attaque au principe d'« un esprit sain dans un corps sain », en particulier ce qu'enseignent les institutrices allemandes et qui détruisent les points de vue catholiques*[1813] ».

Des prêtres demeurent imprudents et s'épanchent sur leurs états d'âme hostiles au régime. Ainsi l'abbé Alfred Heinrich, père rédemptoriste au couvent de Sarreguemines en 1940-1941, puis à Haguenau (Bas-Rhin), est arrêté pour ses propos antigermaniques tenus dans une lettre à son frère et à des incorporés de force. Interné à Schirmeck le 16 novembre 1943, il est déporté le 1er septembre 1944 à Gaggenau[1814]. Charles Onimus, père des Missions africaines de Lyon, administrateur de Marange-Silvange en 1941-1942, puis vicaire à Stotzheim (Bas-Rhin), est arrêté le 16 octobre 1943

[1811]François Goldschmitt, déjà cité, p.43.
[1812]Henri Hiegel et Louis Serpe, déjà cités, et ADM 29J2073, lettres de l'abbé Goldschmitt à Mgr Heintz 1940-1942.
[1813]ADM 1W441, rapport du SD, 26 juin 1942.
[1814]René Epp, déjà cité, p. 174. Site de la Fondation de la mémoire de la déportation (FMD). René Epp donne une autre date de déportation, le 16 février 1943. Nous avons retenu celle de la FMD.

parce qu'il aurait tenu des propos hostiles au régime nazi dans le train. Interné le 20 octobre 1943 à Schirmeck, puis à Gaggenau, il est libéré le 21 novembre 1944[1815].

Les catholiques mosellans relayent également les positions hostiles au régime prononcées par certains évêques allemands. Ainsi, à Hayange, « *les Reichsdeutscher répandent la lettre envoyée aux soldats par l'évêque de Munster avec un contenu provocateur et défavorable. Elle colporte que les vieux et les handicapés selon un décret d'Etat*[1816] *seraient euthanasiés par piqûre. On en parle beaucoup dans la population lorraine. Il est constaté que les propos contre l'Etat de l'évêque de Münster provoquent une dangereuse agitation en Lorraine*[1817] ». Pour avoir diffusé des idées pacifistes, l'abbé Auguste Engelmann, curé de Metzeresche et Luttange, est arrêté le 11 février 1943. Interné à Metz-Grand séminaire, puis à Karlsruhe et à Ingolstadt, il est déporté à Dachau le 25 février 1943, puis transféré à Mathausen, pour revenir finalement à Dachau[1818].

En même temps, des prêtres entretiennent l'espoir de la victoire. Le curé de Lemberg indique lors d'un prêche que « *la sainte mère Marie est la reine de la victoire. Appelons là, nous vaincrons. Elle veut bien nous reconduire dans le pays de la paix*[1819] ». La *Gestapo* signale à sa hiérarchie qu'*« une brochure française interdite intitulée* Das Buch von Morgen, *Le livre de demain*[1820]*, est distribuée. Ce livre prédit la défaite de l'Allemagne. En plus, il a été constaté que dans les ordres des sœurs catholiques, la prophétie de Sainte-Odile*[1821]*, la patronne protectrice*

[1815]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie,* tome 1, Rech, 1947, p. 46 et René Epp, déjà cité, p. 203.

[1816]Marcel Ruby, *Le Livre de la Déportation*, Paris, Laffont, 1995 et Francis Lachaise, *Les péripéties du déshonneur allemand*, Manneville-le Goupil, éditions Lithurge, 1998. Dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, des scientifiques racistes développent des idées qui conduisent à la destruction des « *vies sans valeur* », des «*existences superflues*», des « *esprits morts* », des « *enveloppes humaines vides* ». Cette conception, appelée «eugénisme » s'inspire de l'idée de Darwin de la « *lutte pour la vie* » et conduit à envisager l'élimination des « *êtres inférieurs* » : alcooliques, épileptiques, psychopathes, infirmes, faibles d'esprit, invalides et incurables. Une circulaire du ministre de l'Intérieur du Reich datée du 18 août 1939 oblige les médecins et les sages-femmes à déclarer les enfants souffrant de difformités : ils sont aussitôt tués par des piqûres de morphine ou de scopolamine. Le 1er octobre 1939, une lettre d'Hitler donne l'autorisation aux médecins «*d'accorder une mort miséricordieuse aux malades qui auront été jugés incurables selon une appréciation aussi rigoureuse que possible* ». L'opération d'élimination des pensionnaires des hôpitaux et asiles commence en octobre 1939. Elle se dissimule sous l'appellation de code «T4». L'opération comporte d'abord la sélection des victimes par une commission de contrôle, le transfert vers l'un des six instituts d'euthanasie, l'exécution par le monoxyde de carbone, l'incinération, un avis de décès et des condoléances adressées aux familles. Les Églises protestante et catholique s'alarment. Le 3 avril 1941, Monseigneur von Galen, évêque de Munster, dénonce en chaire ces assassinats. Il est imité par les évêques de Fulda et de Limbourg. Si bien qu'Hitler ordonne l'arrêt officiel du programme T4 le 24 août 1941. À cette date, le nombre des victimes est de 70 273. En réalité, l'élimination des malades mentaux et des incurables se poursuit discrètement jusqu'en 1945.

[1817]ADM 1W441, rapport du *SD*.

[1818]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, Rech, 1945, tome 2, p. 46. Site de la FMD.

[1819]ADM 1W441, rapport du *SD*, 15 août 1941.

[1820]*Le Livre de demain* est une collection de livres publiés par Fayard à Paris entre 1923 et 1947.

[1821]Jules Annéser, déjà cité, p. 101. Jean de Jérusalem, *Le livre des prophéties*, Paris, Lattès, 1994. Les prophéties de Sainte Odile seraient datées du septième siècle. La coïncidence avec la Seconde Guerre mondiale est assez troublante. Extraits : *« Écoute, Écoute, ô mon père, car j'ai vu la terreur des forêts et des montagnes ! L'épouvante a glacé les peuples. Il est venu le temps où la Germanie sera appelée la plus belliqueuse de la Terre. Elle est arrivée à l'époque où surgira de son sein le guerrier terrible qui entreprendra la conquête du monde et que les peuples en armes appelleront l'Antéchrist… La guerre qu'il entreprendra sera la plus effroyable que les humains auront jamais subie... Ils remporteront des victoires sur terre, sur mer et jusque dans les airs,… Les générations futures s'étonneront que les adversaires n'aient pu entraver la marche de ses victoires. Des torrents de sang couleront autour de la montagne,… Cependant le conquérant aura atteint l'apogée de ses triomphes …, ce sera la fin de la première période des dites victoires sanglantes. Il croira alors pouvoir dicter ses conditions. La seconde partie de la guerre … sera appelée la période de diminution… La troisième période sera de courte durée. Là par un juste retour des choses le pays du*

d'Alsace, a été propagée. Elle correspond à la guerre actuelle et, au final, annonce la défaite pour l'Allemagne[1822] ». De même, « *une prophétie du frère Johannes*[1823] *est répandue dans les milieux chrétiens. Cette prophétie annonce que l'Allemagne perdra la guerre*.» Des lettres « Salut de Lourdes » sont soit envoyées par la poste ou glissées sous les portes. La *Gestapo* estime que la propagation régulière de ces prophéties « *influencent fortement les esprits*[1824] ».

Pourtant, même si « *les catholiques très croyants se sont comportés comme des ennemis au national-socialisme* », la *Gestapo* pense qu'« *ils sont d'un côté de grands ennemis du bolchévisme et souhaitent la défaite de l'URSS. Jusqu'à présent, ils n'étaient pas amis du national-socialisme… La propagande importée actuellement ici dans les cercles catholiques lorrains pourrait augmenter la sympathie envers l'Allemagne. Les arrondissements ennemis de l'Allemagne ne doutent plus de la victoire de l'Allemagne mais en même temps ils n'ont pas renoncé à leur comportement pro-français*[1825] ». Ce rapport reflète un prolongement de l'attitude des catholiques mosellans d'avant-guerre, anticommunistes et patriotes français.

A4-3 Opposition à la germanisation

S'opposer au régime, faire acte de résistance en Moselle, revêtent, en miroir au régime particulier né de l'annexion, des spécificités locales.

Ainsi continuer à parler français alors que la langue de Voltaire est proscrite peut être considéré comme un acte de défiance envers le nouveau régime. Les prêtres qui ont continué à prêcher en français, on l'a vu, en règle générale, sont expulsés le 28 juillet 1941. Malgré cette épuration, des prêtres s'obstinent. L'abbé Dastillung raconte dans ses chroniques qu'il continuait « *à parler en français dans des églises et dans les écoles jusqu'en 1942. A Antilly, où il n'y avait qu'une famille allemande, il pouvait faire le catéchisme régulièrement en français. Cependant l'*Ortsgruppenleiter *veillait. Un jour il demandait à un* Siedler *allemand ce qu'il prêchait et en quelle langue. L'allemand de répondre «* Der Herr Pfarrer kann kein französisch, *Monsieur le curé ne connait pas le français. ». A la Fête Dieu et surtout aux premiers communiants, il employait les*

---

conquérant sera envahi de toutes parts, ses armées seront décimées par un grand mal et tous diront: « Le doigt de Dieu est là ! »… Et le soleil brillera d'un éclat inaccoutumé. Cette prophétie annonce la fin de la Germanie. »

[1822]ADM 1W441, rapport du *SD*, 14 juin 1941.

[1823]Ecrite en latin, datée de 1 600, cette prophétie traduite par Saint Jean Bosco concerne l'Antéchrist. Extraits : « *2- Le véritable antéchrist sera un des monarques de son temps, un fils de Luther… 4- …Des armées innombrables prendront pour devise « Dieu avec nous » et sembleront des légions infernales. 8- La guerre mettra aux prises tous les peuples… Des armées se formeront aux quatre coins du monde. 9- Les anges ouvriront l'esprit des Hommes et la troisième semaine, ils comprendront que c'est l'Antéchrist et qu'ils deviendraient tous esclaves s'ils ne terrassaient pas ce conquérant. 166 Jamais la gent humaine n'aura connu un tel péril parce que le triomphe de l'Antéchrist sera le triomphe du démon en qui il est incarné. 18-Vers l'an 2000, l'Antéchrist se manifestera, son armée dépassera tout ce que l'on peut imaginer… 22- L'Aigle Blanc surprendra l'aigle noir et envahira le pays de l'Antéchrist… 31- L'Antéchrist perdra sa couronne et mourra dans la solitude et la démence. 33- Alors commencera une ère de paix et de prospérité ; il n'y aura plus de guerre. Chaque nation étant gouvernée selon son cœur et vivant dans la justice… »* (Voir *Prophéties pour le 21e siècle*, pp. 10-13)

[1824]ADM 1W441, rapports du *SD*, 1941-1942.

[1825]ADM 1W441, rapport du *SD*, 2 juillet 1941.

deux langues pour les prières et les chants. Il n'était jamais dénoncé, ni par des Lorrains, ni par des Allemands[1826] ». La *Gestapo* constate que dans les milieux catholiques «*...l'utilisation de la langue française a décuplé et que les commerçants saluent leurs clients uniquement en français. Le service serait meilleur s'il n'utilisait pas cette langue. Les* Reichsdeutsche *ne sont pas servis. On leur répond que la marchandise n'est pas là alors qu'un Lorrain a été servi peu de temps avant*[1827]*…*».

On l'a vu, tout est fait pour supprimer les associations et œuvres : dissolution, expulsion des cadres, indisponibilité des prêtres due à la surcharge de travail. Pourtant des noyaux d'associations tentent, clandestinement, de se maintenir. Ainsi, à Hagondange, Adrien Hocquard[1828] qui avait créé en 1929 « Les Hiboux solitaires de Lorraine » poursuit clandestinement ses activités scoutes. Malgré l'interdit, il organise des veillées pour les jeunes sous prétexte d'observer les constellations. Quelques sorties sont menées dans les forêts aux alentours pour l'acquisition de badges. Les chants scouts sont simplement traduits en allemand. Un service de fleurissement des tombes des expulsés est organisé. Des jouets en bois sont confectionnés et envoyés aux transplantés en Silésie[1829]. A travers toutes ces activités, l'idéal scout et français est maintenu. Le 15 août 1942, au nez des Allemands, quatre jeunes filles font leur promesse scoute dans l'église. Le 19 mars 1943, au presbytère de Hagondange, sous prétexte de fêter la Saint-Joseph, quatre jeunes garçons prêtent également serment[1830]. A Moyeuvre, le responsable de la *HJ* envoie un rapport le 1er juin 1944 au *SD* pour dénoncer l'activité des mouvements catholiques : « *Depuis longtemps j'ai remarqué que les abbés incitent un certain nombre d'écoliers à se rendre à la sacristie sous prétexte d'enseignement religieux. Parallèlement à cette activité Madeleine Brucher*[1831] *et Régine Schuler organisent chaque samedi l'enseignement religieux et des chants. Les jeunes portent ouvertement l'insigne de la JOC. Madeleine Schuler est l'ancienne responsable de l'association de jeunes catholiques français, la JOC (sic). Régine Schuler en plus de la chorale dirige un mouvement d'enfants dont les parents sont hostiles aux Allemands. Elle organise des après-midis récréatifs sur la place de l'église, enseigne en français la religion et des chants… Puisque l'église catholique considère depuis toujours l'éducation comme un travail important, il serait souhaitable de mettre*

[1826]AP Fischer : *Chroniques* de l'abbé Dastillung, non datées, a priori vers 1945.
[1827]ADM 1W441, rapport du *SD*, 2 juillet 1941.
[1828]Secrétaire de mairie avant-guerre, il est évincé de son poste par le maire allemand, Andréas Badar.
[1829]Témoignages oraux d'Anny Gérhard et Eugénie Mager-Colin, éclaireurs de Hagondange, rencontrées en juillet 1992 à Mondelange, d'Henri Goetz, scout, rencontré en juin 1991 et en avril 2009 à Hagondange, d'Elise Hocquard, scout, rencontrée en juillet 1992 à Hagondange, .de François Schneider, scout, rencontré en août 1992 à Mondelange, de Roland Wilmouth, scout, rencontré en février 2011 à Hagondange.
[1830]AP Eugénie Mager-Colin, Hagondange, journal a priori reconstitué. Eugénie Mager raconte cette cérémonie proscrite et risquée : « *Nous étions tous réunis au village. Il est 21 heures. Un après l'autre, à intervalle régulier, nous pénétrons dans l'église dans laquelle il fait noir. Adrien Hocquard ôte veste et chemise et enlève quelque chose roulé sur son corps. C'est le drapeau français et le fanion scout qu'il étale sur le banc de communion. Devant nos yeux, il y a bleu-blanc-rouge et le vert de l'espérance. Il sort de sa veste la croix scoute qu'il pose sur les drapeaux. A voix basse commence la cérémonie, puis l'abbé Sindt nous bénit : « Sur ton honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, son église et notre France, mon prochain en toutes circonstances et d'observer la loi des guides. » Nous avons prononcé l'un après l'autre ces paroles avec émotion le bras tendu, les trois doigts réunis sur la croix scoute…*».
[1831]La famille Brucher est transplantée en Silésie en janvier 1943 mais a pu revenir à Moyeuvre le 15 mai 1943.

fin aux agissements du curé ainsi que de ces deux demoiselles avant que les dégâts causés ne deviennent plus importants[1832] », car, malgré ses efforts, le responsable de la *HJ* de Moyeuvre constate que « *des garçons et des filles étaient regroupés dans l'église par les prêtres catholiques locaux et là, ils étaient influencés dans l'idée d'Action Catholique. Des jeunes qui, autrefois assistaient avec régularité et enthousiasme au service des unités HJ deviennent négligents après fréquentation des assemblées religieuses*[1833] ». A Lutzelbourg, du 12 au 15 août 1941, quatre jeunes campent avec le costume scout. La *Gestapo* rapporte qu'ils parlent français alors qu'ils savent parler allemand. D'autres jeunes les rejoignent. Ils chantent ensemble en français[1834]. A Metz, Henri Thiriot, officier de réserve, crée une troupe scoute clandestine[1835].

Cette concurrence entre la *HJ* et la volonté d'encadrer les jeunes par les prêtres est féroce. L'abbé Krebs d'Amnéville relate que *« la jeunesse hitlérienne a pris naissance dès le départ de nos pères* -religieux- *mais à vous dire, elle souffre. Beaucoup n'y vont plus et hier quelques enfants disaient entre eux : J'aime mieux d'aller au chapelet que de me faire dresser et gronder*[1836] ». Et comme aucune organisation ne peut être créée, les prêtres accueillent tous les enfants qui veulent être enfants de chœur. Ce n'est pas une organisation au sens stricte, mais une aide aux offices tolérée par les Allemands. Sous couvert de cette activité, les prêtres gardent ainsi une certaine influence sur les jeunes garçons de 7 à 16 ans, entre petite communiant et confirmation, et entrent en concurrence avec la *HJ*. Le nombre d'enfants de chœur est considérable dans certaines paroisses, par exemple, au moins 36 à Amnéville en 1942[1837], 26 à Peltre[1838], 44 à Hayange en 1943 ou à Hagondange en 1944[1839].

Impressionnants groupes de 44 enfants de chœur de Hayange en 1943 et de Hagondange en 1944. (coll. Ascomémo)

Par ailleurs, alors que l'organisation des travailleurs est limitée à la seule *Deutsche Arbeit Front (DAF)* contrôlée par le parti nazi, un rapport de la préfecture de la Moselle indique qu'*« on*

[1832]Ascomémo, lettre de dénonciation d'Oggolter, 1er juin 1944.
[1833]Ascomémo, lettres du *Stammführer SS* Oggolter 17 janvier et 30 avril 1944.
[1834]ADM 1W441, rapport du *SD*, août 1941. Le rapport décrit la tenue : short d'été blanc, foulard bleu et blanc rayé orange et couteau.
[1835]Pierre Denis, *La Libération de Metz*, Metz, éditions Serpenoise, 1994, p. 48.
[1836]ADM 29J2110, lettre de l'abbé Krebs d'Amnéville, 17 octobre 1940.
[1837]Photo publiée dans Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur la passé*, Amnéville, imprimerie ADAC, 1991,
[1838]D'après photo communiquée par Roger Munsch, historien local de Peltre.
[1839]D'après photos collection Ascomémo.

prétend que pendant l'occupation, la CGT et la CFTC vivaient encore dans le bassin – sidérurgique de la Moselle - ; *la CFTC avec 2 500 membres et la CGT avec 3 000 membres*[1840] ». Mais comme l'indique le rapporteur, ce sont des prétentions difficiles à croire, et de toute façon l'activité aurait été clandestine. Jean-Marie Conraud ne parle pas d'une telle activité dans son histoire de la CFTC[1841], ne mentionne pas une telle activité. Pour le syndicat chrétien d'Alsace-Lorraine, l'essentiel des cadres est expulsé et se retrouve, pour les plus jeunes, au sein de la JOC à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône). Seul encore présent, Alfred Quirin. Elu en 1938 secrétaire général de l'Union départementale du syndicat chrétien, mobilisé en 1939, fait prisonnier par les Allemands, évadé du camp de Sarrebourg, il rentre à Metz et organise clandestinement en groupes d'amitié les syndicalistes et les militants de la JOC. Il est sollicité pour mettre ses compétences d'animateur au service du *DAF*. Refusant cette proposition, il est interdit de travail et donc chômeur pendant six mois. Finalement, grâce à une fausse attestation, il peut être embauché comme manœuvre à la boulonnerie d'Ars-sur-Moselle. Il en est assez rapidement licencié sous prétexte qu'il porte constamment un béret, signe distinctif adopté par les jocistes, les syndicalistes chrétiens clandestins et généralement ceux qui résistent à la germanisation. Il est alors embauché par l'évêché de Metz et chargé de l'organisation du collectage de la contribution cultuelle. Mobilisable par l'armée allemande, il s'évade en 1942 avec son épouse et sa fille, avec la complicité de l'évêché[1842].

Face notamment à la persistance de ces gestes de fidélité à la France, en même temps qu'il annonce l'octroi de la nationalité allemande aux Mosellans de souche et l'incorporation dans la *Wehrmacht* de la jeunesse mosellane, le *Gauleiter* Bürckel menace dans son discours du 29 août 1942 à l'Hôtel des Mines à Metz : « «*… Le jour est venu de l'ultime épuration politique… Il s'agit de garantir du point de vue racial la frontière occidentale du Reich… Seuls les ressortissants allemands qui ne suscitent aucun soupçon peuvent fixer leur domicile en Lorraine. Il en résulte qu'il faut faire un tri de la population vivant à la frontière sur le critère de la sécurité politique qu'on doit pouvoir exiger d'elle… Présente les garantis celui qui témoigne par des actes de son attitude foncièrement allemande. Parmi ces preuves, il faut compter l'usage exclusif de la langue allemande aussi bien en public que chez soi ; il faut voir la participation active à la vie politique… Celui qui parle français et se désintéresse à la grande œuvre politique veut dire : « je prouve moi-même que suis indésirable à la frontière* »[1843] ». Aussi, après avoir autorisé une émigration vers la France de ceux qui ne se reconnaissent pas allemands[1844] et être finalement revenu en arrière de

[1840]ADM 151W190.

[1841]Jean-Marie Conraud, *Miltants au travail, CFTC et CFDT dans le mouvement ouvrier lorrain*, Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1988.

[1842]Informations de Jean-Marie Conraud communiquées par Pierre Schill, professeur d'Histoire à Montpellier, d'après les renseignements fournis par l'intéressé et sa famille pour « *Le Maîtron* », Centre d'Histoire Sociale. Témoignage oral de l'abbé Victor Leitner, rencontré à Metz le 21 août 2011. Secrétaire à l'évêché, il aurait organisé la fuite d'Alfred Quirin.

[1843]*NSZ Westmark*, 30 août 19422, p. 1.

[1844]Les mairies, la préfecture sont investies par des centaines de personnes demandant à partir en France, manifestant ainsi l'échec de la politique de germanisation de Bürckel. En même temps, l'administration allemande dispose là d'une liste de personnes ne se reconnaissant pas allemandes et donc indésirables à la frontière.

cette décision, Bürckel opère un nouveau tri de la population. Cette fois, pour des raisons idéologiques[1845] et économiques, les indésirables sont transplantés généralement en famille dans des *Umsiedlungslage*r, « des camps spéciaux pour la consolidation de la race », dans les Sudètes (Tchécoslovaquie) et en Silésie (Pologne). Environ 8 500 Mosellans sont concernés par ce nouveau transfert de population opéré en janvier 1943.

Il n'existe pas de listing de ces transplantés dans les archives allemandes à l'exception d'une liste nominative pour le *Kreis Metz-Land*[1846]. Les associations des Patriotes résistants à l'occupation (PRO)[1847], titre concédé à ces transplantés dix ans après la guerre par l'administration française, disposent du fichier de leurs membres mais ils sont inaccessibles[1848] et de toute façon réactualisés, si bien qu'ils ne concernent maintenant plus que les «jeunes » PRO. Nous avons toutefois réussi à établir une liste de dix prêtres dont quatre religieux qui ont charge de paroisse après la suppression des ordres masculins en Moselle et de trois religieuses de Mondelange. Nous ne pouvons pas garantir que les sœurs de Mondelange soient les seules à avoir été transplantées, n'ayant eu qu'un accès limité aux archives congréganistes, mais dans celles de Sainte-Chrétienne ou de Saint-Jean-de-Bassel, il n'est fait nullement état de sœurs transplantées. Au total, il y aurait donc au minimum treize ecclésiastiques et religieux[1849] concernés par les transplantations, ce qui est relativement peu par rapport au nombre total de transplantés.

Ils sont emmenés entre le 18 et le 28 janvier 1943, cinq en Silésie, huit dans les Sudètes sans qu'on en sache toujours la raison. Les trois sœurs de Mondelange[1850] ont refusé d'adhérer à la *DVG* comme l'abbé Georges Meyer, vicaire à Waldscheid[1851]. L'abbé François-Xavier Diehm, vicaire à Algrange-Knutange, est transplanté pour son franc-parler. On lui reproche également d'avoir à l'occasion aidé des prisonniers de guerre évadés avec l'abbé Célestin Niva, vicaire de Hayange-Knutange, également transplanté[1852]. L'abbé André Grun, administrateur à Aumetz, est dénoncé pour avoir utilisé le français au catéchisme[1853]. Après guerre et jusqu'en 1952, l'abbé Joseph Schilt,

[1845]Les expulsions ont vivement été critiquées par la *SS* qui reproche à Bürckel d'avoir laissé échapper du sang allemand en France.
[1846]ADM 1W113.
[1847]Un problème sémantique existe toujours concernant cette catégorie de victimes. Après guerre, elles faisaient partie des déportés politiques ou du travail, pour rapidement être dissociées en « proscrits », « familles déportées » pour avoir finalement le titre de Patriotes résistants à l'occupation (PRO) depuis 1955. Ces victimes revendiquent toujours le titre de « déportés » attaché aux concentrationnaires. Le terme « transplantés » est la traduction littérale de « Umsiedler ». Ce qualificatif est repris par Marcel Neigert dans sa thèse sur les internements et la déportation des Mosellans, déjà cité. Il est lui-même PRO !
[1848]L'association a un statut privé et n'est donc pas dans l'obligation de communiquer ses archives. De plus, l'association reproche à Philippe Wilmouth d'utiliser le terme de « transplantés » et n'est donc pas très bien disposée à son égard.
[1849]Voir annexe 15.
[1850]Liste des sœurs de Mondelange communiquée par Albert Wackermann, historien local de Mondelange, d'après les archives de la congrégation de Niederbronn.
[1851]Bulletin *des* Vocations 1975, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945, lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris, 29 novembre 2011. AM Etzling, état-civil. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.
[1852]René Epp, déjà cité, pp. 88 et 198. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse 1940-44. ADM 29J2023, correspondances avec Mgr Louis. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.
[1853]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. ADM 29J2023, correspondances avec Mgr Louis. ADM 29J1774, lettre du 10 mars 1948.

ancien professeur à Bitche, administrateur à Hottviller, écrit à l'évêché plusieurs lettres d'accusation contre l'abbé Joseph Bauvert, ancien professeur de Bitche et directeur du Grand séminaire à Spire, qui l'aurait mis à la porte du collège de Bitche et dénoncé à la *Gestapo*. Il réclame même la constitution d'un tribunal à Mgr l'évêque. Mais le nonce apostolique à Paris estime que l'abbé Schilt n'est qu'« *pauvre prêtre fou et méchant*[1854] ».

Certains camps de transplantés sont d'anciens couvents ou cloîtres reconvertis dont les religieux ont été chassés[1855]. Ces lieux rendent propices la pratique religieuse mais les Mosellans transplantés sont finalement peu encadrés par des prêtres qui, en plus, doivent travailler. Célestin Niva est comptable du camp de Watenberg, puis de Striegau. En 1945, il revient amaigri de 39 kilos[1856]. L'abbé Schilt travaille à Niemes pour *Merlder Werke für Holzverarbeitung*, *puis* dans une usine de fabrication de grenades à Habstadt[1857]. Les rares sorties autorisées sont celles du dimanche matin pour pouvoir assister aux offices religieux. Mais les transplantés sont déplacés dans d'autres baraquements, loin des centres villes, et donc loin des lieux de culte[1858]. Quand les prêtres mosellans sont avec eux, ils peuvent convertir un local du camp en chapelle. Parfois, dans les premiers temps et dans les grands camps, le catéchisme est enseigné par des laïques[1859], permettant à certains jeunes de faire leur communion solennelle[1860].

Suite à l'intervention de l'abbé Bormann de Mondelange avec le soutien d'Eugène Foulé, les trois sœurs de Mondelange sont libérées au bout de cinq à six semaines et rejoignent leur congrégation à Niederbronn[1861]. L'abbé Grun est libéré de Fortsbad le 14 mai 1943 et rentre à Rosselange chez ses parents[1862]. L'abbé Ernest Schmitt, curé de Goin, rentre le 12 mars 1943 dans sa paroisse depuis le camp 106 à Wölmsdorf (Sudètes)[1863]. L'abbé Bruno Hausherr, administrateur de Marange-Silvange s'évade en avril 1944 du camp de Saaz (Sudètes) et rejoint l'Alsace d'où il est originaire. Il doit se cacher dans la Forêt Noire jusqu'en mai 1945 car il est recherché par la *Gestapo*[1864].

[1854]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Lettre Union chrétienne des déportés et internés, Paris, 29 novembre 2011. ADM 29J1131, dossier personnel abbé Schilt. 29J2023, correspondances depuis les camps avec Mgr Louis et 29J2587, lettres, été 1945, et du nonce apostolique, 31 mai 1951. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944 et lettres de l'abbé Schilt 1944.

[1855]Ascomémo, 1-Dep. On a pu relever le cas à Leubus, Grussau, Panewnick. Frankenstein (Silésie), Schlierbach (Autriche).

[1856]René Epp, déjà cité, p. 198.

[1857]ADM 29J1131, dossier personnel de l'abbé Schilt, 29J2023, correspondances depuis les camps avec Mgr Louis.

[1858]Maurice Appel, Gaston Clauss, Hubert France, Jean Lefort, Roger Mirgain, *Les PRO de Moselle 1940-1945*, Metz, éditions Serpenoise, 1996, p. 164. Marguerite Poiré, *Mes années volées*, Vendôme, éditions des Cendres, 2001. Ce journal d'une adolescente messine transplantée conte ses sorties dominicales à la messe régulières, dès le 26 janvier 1943, soit le dimanche qui suit leur arrivée à Philippsdorf (Sudètes).

[1859]Témoignage oral de Mlle Nicolas, institutrice à Hagondange, 1995. Catholique très pratiquante, transplantée à Leubus, elle faisait cours à de jeunes Mosellans ainsi que le catéchisme.

[1860]Ascomémo, fonds Christner, transplanté de Maizières-lès-Metz. Photo d'une communion solennelle dans un camp en Silésie.

[1861]ADM 256 W7, attestation de Bormann, 5 décembre 1945.

[1862]ADM 29J1774, lettre, 10 mars 1948.

[1863]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

[1864]René Epp, déjà cité, p. 131.

La répression reste féroce même en Silésie et dans les Sudètes. Trois prêtres transplantés sont déportés en camp de concentration pour avoir continué à manifester leurs sentiments germanophobes : l'abbé Diehm à Oranienburg, l'abbé Jean Meyer, curé d'Ernestviller à Dachau[1865] ainsi que l'abbé Georges Meyer, vicaire de Waldscheid. Ce dernier est accusé par la *HJ* d'avoir organisé à la Fête-Dieu à Kratzau (Sudètes) une procession où les Mosellans auraient chanté en français. L'abbé s'en défend indiquant que les psaumes étaient en latin. Interné au *Gerichtsgefängni*s de Kratzau, il est tour à tour emprisonné au *Polizeigefängnis* Reichenberg à Berlin et au *Zuchthaus* Brandenburg-Havel à Görden. Le 18 juin 1944, il est condamné à mort pour *Wehrmachtzersetzung*, déstabilisation de la *Wehrmacht.* Quatre jours plus tard, il écrit à ses parents: « *En conscience et devant Dieu, je n'ai pas de reproche à me faire et n'ai pas essayé de décomposer la Wehrmacht. Je suis innocent et prends Dieu et les Lorrains du camp à témoin. Aucun parmi ces derniers n'a pu témoigner.* » Sa famille adresse un courrier au *Führer* pour lui demander la conversion de sa peine de mort en travaux forcés à perpétuité. Sans résultat. Il est exécuté le 25 septembre 1944 à Berlin. Ses cendres sont rapatriées le 24 septembre 1946 à Walscheid[1866].

A4-4 Aider son prochain

« Aider son prochain »[1867] est un commandement du catholicisme. Aussi, nombreux sont ceux qui prennent des risques dans le seul but d'aider des personnes dans le malheur, sans forcément par motivation politique, ni même par volonté de s'opposer au régime nazi. Mais, sous un régime dictatorial, l'aide à certaines catégories de personnes suffit à susciter les foudres de la répression. Ainsi, sœur Théosia née Madeleine Wendling[1868] de la congrégation de Saint-Jean-de-

[1865]*Bulletin des Vocations* 1975, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945, lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris, 29 novembre 2011. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.

[1866]Bulletin *des* Vocations 1975. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945, lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris le 29 novembre 2011. AM Etzling, état-civil. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944. Collectif, *Les Patriotes Résistants à l'Occupation*, Paris, éditions FNDIRP, 1986, p. 110, témoignage d'Antoine Kiegel. BAVCC dossier 21P516047.

[1867]Texte de l'Évangile (*Luc* 10,25-37): « *Pour mettre Jésus à l'épreuve, un docteur de la Loi lui posa cette question: «Maître, que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle?». Jésus lui demanda: «Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit? Que lis-tu?». L'autre répondit: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même». Jésus lui dit: «Tu as bien répondu. Fais ainsi et tu auras la vie». Mais lui, voulant montrer qu'il était un homme juste, dit à Jésus: «Et qui donc est mon prochain?». Jésus reprit: «Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba sur des bandits; ceux-ci, après l'avoir dépouillé, roué de coups, s'en allèrent en le laissant à moitié mort. Par hasard, un prêtre descendait par ce chemin; il le vit et passa de l'autre côté. De même un lévite arriva à cet endroit; il le vit et passa de l'autre côté. Mais un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui; il le vit et fut saisi de pitié. Il s'approcha, pansa ses plaies en y versant de l'huile et du vin; puis il le chargea sur sa propre monture, le conduisit dans une auberge et prit soin de lui. Le lendemain, il sortit deux pièces d'argent, et les donna à l'aubergiste, en lui disant: « Prends soin de lui; tout ce que tu auras dépensé en plus, je te le rendrai quand je repasserai. » Lequel des trois, à ton avis, a été le prochain de l'homme qui était tombé entre les mains des bandits?». Le docteur de la Loi répond: «Celui qui a fait preuve de bonté envers lui». Jésus lui dit: «Va, et toi aussi fais de même».*

[1868]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 139. Annales de l'administration générale du couvent de Saint-Jean-de-Bassel, 28 janvier 1944.

Bassel, infirmière à l'hôpital Bon-Secours à Metz où elle s'occupe notamment de malades transférés de la prison du Grand séminaire est arrêtée le 25 janvier 1944 et internée au Grand séminaire à Metz pour avoir passé régulièrement des paquets aux internés. Suite aux protestations du docteur Offmann, responsable des hôpitaux de Metz, elle est finalement libérée le 22 février et retourne à l'hôpital Bon-Secours.

Le rétablissement de la frontière de 1871 en juillet 1940 limite la correspondance entre la France et la Moselle annexée. Elle est, par moment, complètement interdite, le plus souvent censurée. Poster ou réceptionner le courrier en Meurthe-et-Moselle devient la solution pour correspondre librement, mais illicitement et pour cela, il faut lui faire passer la frontière. Cela n'est pas sans risque puisque sept religieuses de Peltre sont arrêtées le 21 janvier 1943 pour avoir correspondu avec des sœurs expulsées et sont internées à Sarrebruck ou Sarreguemines. La *Gestapo* décide de les interner plutôt que de les transplanter vers la Silésie ou les Sudètes alors que les transplantations sont en cours en ce mois de janvier 1943. Cédric Neveu inscrit ces arrestations dans le cadre d'une opération d'envergure contre sœur Hélène aboutissant à l'arrestation de quarante sœurs de Saint-Vincent-de-Paul[1869], sauf que les sœurs de Peltre sont d'une autre congrégation. Pour autant, la *Gestapo* n'a-t-elle pas voulu marquer les esprits ? Sur intervention du professeur Ewig, du docteur Obé et du vicaire Louis auprès du *Gauleiter*[1870], mère Antoine de Jésus est libérée le 24 mai 1943, mère Eugène-Joseph le 17 juin, sœur Marie-Eustache le 3 juillet, sœurs Célestine-Joseph, Paulin-Joseph, Pierre-Antoine et Edmond-Joseph le 14 juillet[1871]. Sœur Léocadie de Saint-Jean-de-Bassel est arrêtée le 14 juin 1941 pour avoir tenté de passer la frontière à Avricourt déguisée en paysanne avec le laissez-passer d'une autre sœur. Elle est découverte avec des lettres contenant des propos vexatoires pour l'Allemagne nazie. Internée à Sarrebourg, elle est finalement libérée le 18 juin 1941 suite à l'intervention des supérieures du couvent[1872].

C'est bien l'aide aux fuyards qui veulent franchir la frontière gardée par des douaniers en arme, plus ou moins zélés, aidés de chien, qui va animer une partie du peuple catholique mosellan qui n'a d'ailleurs pas le monopole de cette activité[1873]. En effet, ils sont nombreux les candidats au passage illicite d'un obstacle qui une fois franchi, leur ouvre les portes vers la France. En premier lieu, plus de 80 000 prisonniers de guerre français s'évadent des *stalags* et *oflags* d'Allemagne[1874].

[1869]Cédric Neveu, déjà cité, pp. 149-164.
[1870]ACP, extraits de « Les Annales » rédigées le 6 décembre 1944.
[1871]Marie André, déjà cité, p. 117-118.
[1872]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 136. Annales de l'administration générale du couvent de St-Jean-de-Bassel. Renseignements état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.
[1873]Par exemple, des membres du Groupe Mario, groupe de Résistance communiste, passent également de nombreuses personnes. Et de nombreux anonymes.
[1874]AP abbé François, Pont-à-Mousson, attestation d'André Staub, « passé », 17 janvier 1950. « *Evadés du stalag XIIA le 18 novembre 1940, nous avons été envoyés par un séminariste de notre camp vers le curé d'Amnéville qui nous envoya à Moyeuvre où le vicaire nous indiqua la route de Froidcul. Là, le prêtre de cette localité nous fit passer la frontière jusqu'au presbytère de Joeuf où nous avons été pris en charge par l'abbé Dellwall et Mlle François*. » ADM 29J2074, lettre de Louis Ughetto de Marseille, 24 mai 1945. « *Evadé du stalag XIID à Trèves le 22 juin 1942, je demande assistance au prêtre de Sierck-les-Bains où j'arrive exténué de fatigue. Aussitôt il me garde à la cure le temps nécessaire pour me réconforter et me remettre en état de poursuivre ma route. Il me fit accompagner à Mondelange par*

Puis dès 1941, des réfractaires au *Reichsarbeitsdienst* et à partir d'août 1942, des insoumis et des déserteurs à la *Wehrmacht*[1875] cherchent à rejoindre la France. A l'occasion, un résistant[1876], un parachutiste[1877] est pris en charge. Alors, presque naturellement, les fuyards s'adressent aux curés pour qu'ils les aident. Telles le bon Samaritain[1878], secourable et charitable[1879], des églises deviennent des centres névralgiques de prise en charge de cette population en fuite[1880]. C'est par exemple à l'église Saint-Martin de Metz que les prisonniers François Mitterrand[1881] et Roger-Patrice Pelat, évadés de l'hôpital du stalag XIIF à Boulay le 10 décembre 1941, sont pris en charge, par Suzanne Thiam, avec la complicité de sœur Marie-Louise, membres de la filière organisée par sœur Hélène.

Sœur Hélène Studler reste l'image emblématique des passeurs mosellans. Deux livres lui sont consacrés[1882] ainsi que de nombreux articles[1883] et une statue la représentant est inaugurée le 17 août 1947 près de l'hospice Saint-Nicolas à Metz. La relation de ses activités[1884] est rédigée par elle-même, en 1942, à la demande du commandant de Linarès, responsable d'un réseau d'évasion, pour être transmise en haut lieu en vue d'une reconnaissance de ses mérites. Sœur des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à l'hospice Saint-Nicolas de Metz, on l'a vu, elle commence dès juin 1940 par ravitailler les camps de prisonniers de guerre français en Moselle, en Sarre et dans le

---

l'organiste de la paroisse. » ADM 256 W7, attestation de Bormann, 5 décembre 1945. Il s'auto-acrédite de 50 passages. AP Chapel-Kinsche, extrait d'une lettre d'un « passé » 1945 : « *En mai 1942, nous nous sommes adressés au curé de Mondelange. Malheureusement, le curé ne voulait pas se lever et la bonne nous dit par la fenêtre qu'il était malade. Nous avons appris par la suite que, surveillé par la Gestapo, il ne pouvait pas s'occuper de nous.* » Le curé Bormann est aidé par le sacristain et les vieilles familles catholiques de la commune qui hébergent au moins 149 prisonniers de guerre évadés. Cf AP Archen, carnet avec l'adresse de 149 prisonniers de guerre évadés passés chez Archen. Joseph Dillenschneider, *Les Passeurs lorrains*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1979, p. 31. Le père Albert Fiegel, administrateur de Hesse, est membre d'une filière de passeurs de prisonniers de guerre évadés de Sarrebourg-Nancy. La filière de Sarrebourg est animée notamment par des jeunes filles anciennes guides scoutes.

[1875]Témoignage oral de l'abbé Sindt rencontré à Boust en août 1990. L'abbé Sindt, curé de Hagondange, et Adrien Hocquard, responsable scout avant la guerre, organisent une filière de passeurs créditée de 180 passages de prisonniers évadés et surtout de réfractaires au *RAD* et à la *Wehrmacht*. Logés au presbytère, habillés, munis de faux papiers imprimés chez l'imprimeur Michel, les postulants au départ sont conduits jusqu'à Moyeuvre ou Roncourt. *Bulletin des Vocations* 1973 et BAVCC dossier 21P624779. L'abbé Jean Hector, curé de Talange est interné le 14 avril 1944 au fort de Queuleu pendant 5 semaines pour avoir aidé son frère à se soustraire à l'incorporation dans la *Wehrmacht*. Il est exceptionnellement libéré le 18 mai 1944.

[1876]ADM 19J68, attestations.

[1877]Revue n° spécial sur la libération de Moyeuvre du Cercle d'Histoire de Moyeuvre, 1994, p. 59, témoignage oral de Mlle Geneviève Magnier, ancienne scoute de 17 ans, Thionville, octobre 2000. En 1942, elle conduit jusqu'à Lyon un pilote anglais abattu à Essen. « *Quatre scouts nous ont fait passer la ligne de démarcation à Chalandry dans la Vienne*. »

[1878]Parabole selon saint Luc. Voir note 627.

[1879]Définition du bon Samaritain selon *Le Petit Robert*.

[1880]Témoignage de Mlle Magnier déjà citée : « *en allant à la messe de 7 h, je récupérais au fond de l'église des hommes souvent mal fagotés. Avec une amie luxembourgeoise, on les a pris en charge. C'était désormais connu*. » Elle les recueille chez elle, leur procure des tenues civiles, de la nourriture, de l'argent et de fausses cartes d'identité fournies par le chanoine Delwall de Joeuf. Elle met les évadés dans les trains de Wendel entre Moyeuvre-Joeuf ou les accompagnent à travers la forêt jusqu'à la gare de Briey pour Nancy.

[1881]Pierre Péan, *Une jeunesse française*, Paris, éditions Fayard, 1994, pp. 157-160.

[1882]Boris Holban, *Hélène Studler, la passeuse de liberté*, Thionville, éditions Klopp, 1999 et Annick Studler, *Sœur Helène Studler, Notre-Dame des prisonniers*, Saint-Brieuc, chez l'auteur, 2009.

[1883]Témoignages de Maria Heim et Jeanne Felten, « Sœur Hélène » dans *Les Cahiers lorrains* n° 4-1985, pp. 299-305. Témoignage de Roger Guerlach dans *L'Evadé,* décembre 1984-janvier 1985.

[1884]ADM 3W26, relations des activités de la filière par sœur Hélène au service de police spéciale, Lyon 1942.

Moselland[1885], notamment avec l'aide de la population et des fonds de la Croix-Rouge de Paris via Nancy. Mais, « *un jour de juillet 1940,* raconte sœur Hélène, *deux officiers internés au Petit séminaire me demandèrent de les aider à s'évader. A midi, une voiture les attendait à tel endroit pour les emmener à Nancy* ». Dès lors commence une longue série d'aide aux évasions. *« Certaines se faisaient au fond de mes camions pendant la distribution du pain et des vêtements.»* De nombreux évadés du stalag XIIE de Metz[1886], une fois en ville, s'adressent, souvent sur indication, à l'hospice Saint-Nicolas. *« Les présentations faites,* raconte Boris Holban, *sœur Hélène conduisait chaque nouvel arrivé dans une pièce mansardée où d'autres prisonniers étaient déjà installés, chacun sur son lit de camp. A côté de la mansarde se trouvait un grand débarras rempli de vêtements et de chaussures. Elle nous recommandait de ne surtout pas faire de bruit, les Allemands occupant des pièces environnantes. Sœur Hélène s'occupait de tout. Elle apportait à manger, ramassait la vaisselle, vidait la tinette. Par mesure de sécurité, personne sauf elle ne pouvait entrer dans la mansarde. Nous ne lui ouvrions la porte qu'après un code convenu. Après un séjour de deux-trois jours, des petits groupes de trois ou quatre prisonniers étaient emmenés en camionnette pour passer la frontière* » à Cheminot[1887]. « *Nous étions sept à partir le 15 janvier 1941,* poursuit Léon de Rosen. *Il ne fallait pas se laisser embouteiller car chaque jour, il en arrivait d'autres*. *M. Hartz, un Vertrauensmann, un homme de confiance chargé par les Allemands de la liquidation des questions immobilières entre la Lorraine annexée et la Lorraine française emmenait régulièrement plusieurs évadés dans son camion Renault. Nous étions ses employés. Il savait arroser là où il fallait. Car les douaniers ne s'étonnaient-ils pas de voir passer des employés qu'ils ne verraient plus jamais ? Au retour, M. Hartz leur donnait toujours quelques bouteilles, du chocolat et parfois du café. Direction la frontière, puis Pont-à-Mousson et Nancy*[1888] ». Sœur Hélène se rend deux fois par semaine aux Grands-moulins de Nancy pour le compte de la Croix-Rouge et en profite pour faire passer des soldats évadés. Les pères franciscains Valentin Schwartz et Chrysostome Schreck en charge de la paroisse Saint-Vincent à Metz servent de relais.

Mais sur un prisonnier arrêté, les Allemands trouvent un mot indiquant une prochaine évasion avec le nom de sœur Hélène. Le 4 février 1941, elle est arrêtée en même temps que sœur Thil et le chauffeur de l'hospice, Othon Keller[1889]. Interrogée pendant trois jours à la prison

[1885]Luxembourg et région de Trèves.
[1886]Voir sur ce sujet, Philippe Wilmouth, *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*, St-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2009.
[1887]Boris Holban, déjà cité, pp. 29-31.
[1888]Léon de Rosen, *Une captivité singulière*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 193-201.
[1889]Annick Studler, déjà citée, pp. 45-61. Site de la FMD. Cédric Neveu, déjà cité, p. 164. BAVCC dossier 21P579351. Remis en liberté le 21 février en raison de son état de santé dégradé par la tuberculose, il est jugé le 18 avril 1941 par le tribunal spécial de Metz pour « *relations défendues avec des prisonniers de guerre* » Condamné à 6 mois de prison, sa peine est suspendue pour raison de santé. Arrêté à nouveau le 19 janvier 1943, il est interné à la prison de Metz, puis à Neustadt, et condamné par le tribunal de Metz à neuf mois de prison. Mis en liberté provisoire, il est à nouveau arrêté le 19 janvier 1943 suite à l'enquête sur l'évasion du général Giraud, pour suspicion d'espionnage. Interné à Metz jusqu'au 1er octobre 1943, puis à Neustadt, il est condamné par le tribunal de Metz à neuf mois de prison. Interné à Schirmeck le 17 novembre 1943 et déporté à Buchenwald le 3 mars 1944 où il est libéré le 27 avril 1945. Sa femme est également arrêtée en septembre 1943 et libérée le 14 juillet 1944.

centrale, sœur Hélène « *fait preuve d'un stoïcisme admirable et très chrétien*[1890] ». Enfermée dans un cachot noir pendant une semaine, un médecin lorrain la déclare finalement malade contagieuse. Elle est placée à l'hôpital Bon-Secours sous surveillance policière. Elle est jugée le 18 avril 1941 par le tribunal spécial de Metz pour *« relations défendues avec des prisonniers de guerre »*. L'acte d'accusation souligne que « …l*'accusée Studler a agi non par raison politique et pour faire dommage à l'intérêt allemand, mais par pitié et pour aider des prisonniers malheureux qui voulaient retourner dans leur famille… L'accusée Thil est poussée par la même force de faire du bien comme sa collègue plus âgée. Pour elle, fut tenu compte aussi jusqu'à une certain point qu'elle n'a pas agi de sa propre initiative mais sous l'influence de l'accusée Studler* ». Si les Allemands reconnaissent bien son activité d'aide aux prisonniers de guerre évadés, ils mettent cela sur le compte de la charité chrétienne plutôt que celui d'une opposition au régime. D'ailleurs, sœur Hélène déclare au tribunal : « *Je n'ai jamais procuré de papiers d'identité aux prisonniers de guerre. Je les ai seulement soignés, nourris et j'ai complété leur habillement par des vêtements chauds et des chaussures. Je n'ai jamais reçu de lettres pour les prisonniers de guerre ou remis de lettres aux prisonniers de guerre, en évitant la censure… Je n'ai fait que du bien et je n'ai jamais eu connaissance qu'il était défendu d'aider les prisonniers de guerre à s'évader*[1891] ». Elle plaide pour n'avoir rien fait d'illégal, si ce n'est que d'aider son prochain conformément aux « *vertus traditionnelles de charité des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul*[1892] ». D'ailleurs, dans une lettre adressée à son avocat, elle lui demande « *d'expliquer que depuis plus de 20 ans »,* les sœurs de la congrégation se sont *« dévoués à Metz pour toutes les formes de misère sans tenir compte de la nationalité et que les malheureux prisonniers qui se sont présentés à leur porte ont été considérés comme les autres pauvres*[1893]*…*». En même temps, elle a, selon tous les avis, « *fait preuve d'un ardent patriotisme*[1894] » et est « *un des piliers du maintien de la cause française en Lorraine occupée*[1895] ». Selon sa citation du 18 novembre 1944, elle est le *« modèle le plus pur de charité et de ferveur autant religieuse que patriotique »*. Elle est condamnée à 10 mois de prison, sœur Thil à 7 mois et Othon Keller à 6 mois.

Libérée conditionnelle pour convalescence le 5 juillet 1941, elle retourne à l'hospice Saint-Nicolas à Metz où elle continue son activité illicite notamment avec la filière Dellwall-Eustache à Joeuf. La filière de sœur Hélène a à son actif de 1 500[1896] à 2 000[1897] passages, selon les sources.

Pour l'aider, sœur Hélène peut s'appuyer notamment sur Suzanne Thiam, ancienne guide de France, créditée de 500 évasions [1898] ou Henri Thiriot, animateur scout, crédité de 280 passages[1899].

[1890]Selon sa citation à l'ordre de l'armée du 18 novembre 1944.
[1891]ADM 335W47, procès du *Sondergericht* Metz, 18 avril 1941.
[1892]Annick Studler, déjà citée, p. 116. Message de l'amiral Darlan à sœur Hélène, 15 avril 1942.
[1893]ADM fonds maître Wolff, lettre, 31 mars 1941.
[1894]Annick Studler, déjà citée, p. 116. Message de l'amiral Darlan à sœur Hélène, 15 avril 1942.
[1895]Selon sa citation à l'ordre de l'armée du 18 novembre 1944.
[1896]ADM 335W47, rapport du *SD*, 11 mai 1942. Au cours de son procès, il est révélé l'évasion de 200 prisonniers du stalag XIIE de Metz.
[1897]Général Giraud, *Mes évasions*, Paris, Julliard, 1948, pp. 92-93. Voir aussi sa citation du 18 novembre 1944.

Suzanne Thiam est arrêtée avec son père et sa sœur le 25 février 1942 et internée au Grand séminaire à Metz. Son frère Albert est également arrêté quelques jours après. Tous les quatre passent en jugement le 1er mai 1942. Condamnée à 25 mois de prison pour « *haute trahison envers le Reich, aide aux évasions de prisonniers et aux réfractaires au RAD* », elle est internée au *Zuchthaus* de Haguenau (Bas-Rhin) et libérée au bout de 21 mois[1900]. Un rapport du *SD* de juin 1942 indique que « *les Lorrains francophiles en auraient fait autant que Mlle Thiam, pas seulement pas patriotisme, mais aussi par charité. Dans sa paroisse de Metz, Mlle Thiam est déjà vénérée comme sainte et martyre*[1901] ».

Suite à l'arrestation de la famille Thiam, sœur Hélène doit s'enfuir en France ; ce qu'elle fait le 6 mars 1942 pour se réfugier chez son frère à Paris, puis, le 15 mars, à Lyon. Quelques temps après, l'ancien supérieur du Grand séminaire, l'abbé Alphonse Lallier[1902], chargé de l'administration de la paroisse de Saint-Martin à Metz, est arrêté le 28 mars 1942 et condamné à neuf mois d'emprisonnement pour avoir participé à la filière d'évasion de prisonniers de guerre de sœur Hélène. Après sept mois passés à la prison centrale, il est remis en liberté le 18 octobre 1942. D'autres membres de la filière continuent, malgré la fuite de sœur Hélène, leurs activités de passeurs. Ainsi, l'abbé André Rausch[1903], administrateur à Créhange, confectionne de faux papiers pour des prisonniers de guerre évadés et des Mosellans en fuite notamment pour la supérieure Didion et sœur Thill de l'hospice Saint-Nicolas à Metz. Il établit aussi de faux certificats de baptême pour une famille juive de Créhange. Arrêté avec quatre autres personnes, il est interné le 5 mai 1943 à Metz. Jugé par le *Sondergericht* de Metz le 21 mai 1943, il est condamné à deux ans et demi de prison cellulaire pour « *passage de prisonniers, trafic de devises et faux papiers* ». Interné à Metz jusqu'au 18 juillet 1943, il est transféré à la prison d'Ulm jusqu'en avril 1945.

Cette activité dite de charité devient finalement acte de résistance sévèrement réprimée par les Allemands. Par exemple, l'abbé André Ziebel, curé de Bérig-Vintrange, est arrêté le 9 novembre 1943 pour avoir aidé un Mosellan à déserter. Il est déporté au Struthof le 19 janvier 1944, puis à Dachau le 9 septembre 1944[1904]. L'abbé Léon Fabing[1905], originaire de Schweyen[1906], administrateur de Fossieux, pour avoir « *permis à de nombreux prisonniers de guerre français de*

[1898]ADM 1W442, rapport du *SD*, juin 1942. Il est indiqué que Mlle Thiam a fait passer la frontière à 80 prisonniers de guerre français.
[1899]Pierre Denis, déjà cité, p. 48.
[1900]ADM 335W77, procès du *Sondergericht* Metz 1er mai 1942 ; Annick Studler, déjà citée, pp. 85-88. Citation à l'ordre de l'armée 29 novembre 1944.
[1901]ADM 1W442, rapport *SD*, juin 1942.
[1902]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1957. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.
[1903]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Entretiens janvier-février 1994 par Emmanuelle Tran, *Le Clergé de l'ombre*, mémoire de maitrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, p. 17. BAVCC dossier 101801083.
[1904]*Bulletin Confrérie de Marie Immaculée du diocèse de Metz*, 1956.
[1905]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, tome 1, Rech, 1945, p. 27. Site de la FMD. Il y a une différence d'une semaine sur la date de déportation. Nous avons retenu celle de la FMD que nous retrouvons dans BAVCC, dossier 101824733.
[1906]Schweyen est l'un des 18 villages du pays de Bitche évacués par les Allemands en novembre 1940 pour agrandir le camp militaire. Les habitants sont réinstallés essentiellement dans le Saulnois.

franchir la frontière et regagner leur pays[1907]» est arrêté le 24 septembre 1942. Son acte d'accusation indique qu'il met « *en danger par son comportement l'existence même et la sécurité du Peuple et de l'Etat. Abusant de sa fonction d'ecclésiastique afin d'agir contre tout ce qui est allemand, de façon tout à fait mal intentionnée et provocatrice, il est à craindre que, libéré, il poursuive ses agissements antinationaux et continue à être un danger pour les intérêts du* Reich[1908] ». Il est déporté à Dachau le 12 novembre 1942 comme premier prêtre français[1909]. Le père des Missions africaines de Lyon, Eugène Andrés[1910], vicaire à Dieuze, puis à Lindre-Haute et Basse est également arrêté le 7 mars 1944 pour ses activités de passeur. Il est déporté à Natzweiler le 25 mars 1944. Le père rédemptoriste du couvent de Blauberg à Sarreguemines, Joseph Haller, administrateur de Hambach, puis de Kerprich-lès-Dieuze en 1940, est arrêté le 27 décembre 1943 comme passeur par la *Gestapo* suite à l'arrestation d'un réfractaire de Rech pour « *mise en danger de l'existence et de la sécurité du peuple allemand et de l'Etat en favorisant l'insoumission à l'armée, le trafic des devises et l'écoute de radio ennemie* ». Il est déporté à Natzwiller le 19 janvier 1944, il arrive à Dachau le 2 mars 1944[1911]. Des religieuses sont également arrêtées pour leur aide à des prisonniers de guerre évadés. Ainsi, sœur Adeline Duval[1912], fille de la Charité à l'hospice de Belletanche à Borny, et sœur Maria Urbain[1913], fille de la Charité à l'hôpital d'Algrange, sont arrêtées en mars 1943 par la *Gestapo* et condamnées le 31 août 1943 respectivement à neuf mois de prison et à deux ans de travaux forcés pour hébergement de prisonniers, conversion de devises des prisonniers et abattage clandestin d'animaux pour les nourrir. Sœur Maria Urbain est déportée à Ravensbruck. Nous voudrions compléter cette liste par deux religieux, soit originaire de Moselle, soit ayant travaillé dans le département. Le frère oblat, Alfred Brunner[1914], originaire de Lutzelbourg, est chargé de l'exploitation agricole du domaine Sury à Vendeheim (Bas-Rhin). Il héberge des prisonniers de guerre évadés envoyés notamment par sa sœur de Saint-Louis. La filière est démantelée. Le frère est interné à Schirmeck le 3 novembre 1943. Sur intervention du supérieur de l'ordre, il est libéré le 18 décembre 1943 et devient sacristain à Strasbourg. Le père de la congrégation du Saint-Esprit, Camille Thro[1915], ancien économe à Neufgrange, est nommé administrateur de Herbitzheim (Bas-Rhin) à la fermeture du couvent en 1941. Il aide à cacher un

[1907]Extrait de sa citation citée dans Edmond Haacké, déjà cité, p. 213.
[1908]Extrait de son mandat d'arrêt cité par Gérard Henner, *Schweyen, documents et témoignages*, Lemberg, imprimerie Neiter, 1994, p. 81.
[1909]Le premier prêtre déporté en Allemagne est Fritz Seitz de Spire le 11 juin 1940
[1910]Témoignage de Théa Ebener dans André Wagner et Jean-Paul Gaillot, *Dieuze en Lorraine 1939-1945*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 2006, p. 38. René Epp, *L'enfer sur terre*, Strasbourg, éditions L'Ami-Hebdo Media, 2000, p. 60 et site de la FMD.
[1911]BAVCC, dossier 21P623404.
[1912]Cédric Neveu, déjà cité, p. 164.
[1913]ADM 29J1192, lettre de sœur Maria Urbain, 5 octobre 1946. Cédric Neveu, déjà cité, p. 164. Emmanuelle Tran, déjà citée, p. 29. BAVCC, dossier 201809856
[1914]René Epp, déjà cité, p. 71. Site de la FMD. La date d'arrestation donnée par Epp n'est pas la même que celle de la Fondation de la Déportation, soit deux mois de différence jour pour jour. Nous avons gardé celle de la FMD.
[1915]Eugène Heiser, *Tragédie lorraine*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1978, tome1, p. 111-114, François Goldschmitt, déjà cité, pp. 32-36 et René Epp, déjà cité pp. 275-277. Les dates divergent selon les ouvrages. Camille Thro est chevalier de la Légion d'honneur. BAVCC dossier 101806828.

aviateur australien de la RAF tombé à Gros-Réderching en septembre 1943. Arrêté le 30 novembre 1943 avec sept autres personnes de la filière, il est transféré à Berlin où il passe devant la cour de justice populaire le 21 novembre 1944. Condamné à la peine de mort avec trois autres membres de la filière, il refuse de faire appel : « *J'ai été condamné en tant que prêtre et français. Je resterai l'un et l'autre à jamais. Le recours en grâce serait une reconnaissance de culpabilité, or je ne me sens nullement coupable. Si l'occasion se présentait à nouveau, je n'hésiterai aucun instant à refaire l'acte que j'ai fait* ». Evacué le 13 février 1945 à Halle, puis le 12 avril à Torgau, il est finalement libéré par les Russes.

En dehors des filières de passeurs, dans le contexte particulier de l'annexion, avec le triple contrôle administratif, politique et policier, et l'épuration de la population jugée la plus germanophobe, la Résistance organisée en mouvements est quasi impossible et demeure l'exception en Moselle[1916]. Toutefois, alors que les sources sur une activité par définition secrète et donc avare d'archives, nous avons identifié trois membres du clergé demeurant en Alsace-Moselle annexées qui ont appartenu soit à un réseau de renseignements[1917], soit aux Forces françaises de l'Intérieur (FFI).

Malgré le contexte difficile de territoire annexé, des prêtres et des religieux sont restés fidèles à leurs valeurs de charité chrétienne, et se sont opposés au régime nazi, subissant leurs foudres. En Moselle, 41 prêtres, religieux ou séminaristes sont internés entre 1940 et 1944, 21 libérés et parmi eux la plupart des sœurs, et 14 déportés en camp de concentration. Le motif des arrestations a pu être identifié pour 33 d'entre eux[1918].

[1916]Officiellement, hormis les FFI de 1944, une seule organisation de Résistance, le Groupe Mario, est homologuée en Moselle, tardivement, en 1985, par un ministre des Anciens combattants mosellan, Jean Laurain. On peut toutefois y rajouter le « Groupe des Etudiants » ou « Espoir Français » qui se constitue dès l'été 1940 à Metz-Montigny en lien avec le réseau de renseignements Uranus-Kléber de Nancy jusqu'à son démantèlement en 1941. Il y a aussi le « Groupe Derhan » dans la vallée de l'Orne, un groupe gaulliste démantelé en 1944. Ce sont les seuls groupes constitués de Résistants en Moselle.

[1917]Site de la FMD. BAVCC, dossier 101717735. L'abbé Charles Venner, originaire de Metz, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur à Mulhouse, est membre du réseau Kléber-Alsace à partir de février 1941. Arrêté le 9 octobre 1941, condamné à dix-huit mois de travaux forcés, il est déporté à Dachau.

[1918]Voir annexe 15.

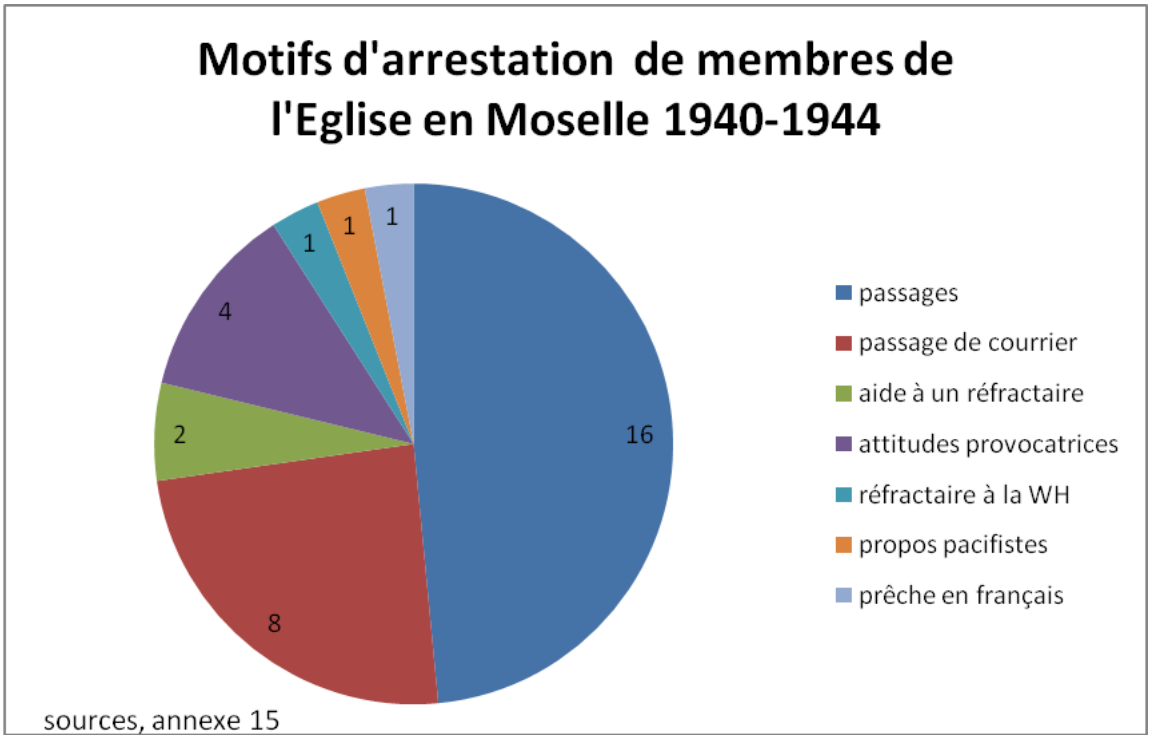

La Résistance et sa répression vont contribuer à l'image positive de l'Eglise mosellane après 1945 et participer à sa reconstruction, alors que la collusion de l'épiscopat français avec le régime vichyste l'a considérablement entachée. En attendant la libération, la répression nazie va redoubler avant que les combats n'endommagent de nombreux édifices.

A5- Destructions et répression lors de la bataille de la Moselle

La bataille de la Moselle[1919] est une des plus longues et des plus meurtrières de France. Au préalable, Bürckel ordonne l'évacuation de la Moselle par les Allemands installés là depuis quatre ans. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1944 souffle un vent de panique ; les Allemands rejoignent l'*Altreich* en train vers Trèves ou par leurs propres moyens vers Sarrebruck. C'est ainsi que le *lazaret* installé au Petit séminaire est évacué. Les blessés rejoignent par leurs propres moyens Saint-Avold où ils sont embarqués pour la Tchécoslovaquie. Une trentaine de blessés graves arrivés la veille reste sous la garde de deux infirmières bénévoles et d'un médecin désigné d'office[1920]. Mais une panne d'essence ralentit la 3e armée américaine qui ne peut reprendre sa marche triomphale que dans la nuit du 6 au 7 septembre. Entre-temps, Hitler décide de défendre Metz[1921] et

[1919]René Caboz, *La bataille de la Moselle*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1981; Pierre Denis, *Libération de la Moselle*, Metz, éditions Serpenoise, 1995; Pierre Mangin, *L'armée Patton à l'assaut des forts de Metz,* Verdun, imprimerie typo-Lorraine, 2000; *The XXe Corps*, Osaka, édité par le XXe Corps Association, 1946 ; Anthony Kemp, *Lorraine Album Mémorial*, Metz, éditions Serpenoise- Bayeux, éditions Heimdal, 1985 ; Hans Stöber et Helmuth Gunther, *Geschichte der 17 SS Panzergrenadierdivision Götz von Berlichingen*, 3 volumes, Munich, Schild Verlag, 1991 ; John Nelson Rickard, *The Lorraine Campaign 1944*, USA, éditions Brassey, 2004.
[1920]ADM 84J14, rapport Lallier
[1921]L'ordre d'évacuation du 1er septembre 1944 est reproché à Bürckel qui décède le 28 septembre 1944 officiellement de maladie. On l'aurait contraint à se suicider.

d'évacuer les populations de la rive gauche de la Moselle de Rombas à Novéant[1922]. Si Gorze et Sainte-Marie-aux-Chênes sont libérées le 7 septembre 1944, Metz l'est seulement le 22 novembre et Sturzelbronn, village du pays de Bitche, le 21 mars 1945. Cette bataille longtemps oubliée[1923] touche l'Eglise mosellane de plein fouet.

En effet, le clergé paie son tribut lors des bombardements américains : quatre prêtres et deux religieuses décèdent sous les bombes entre le 14 novembre 1944 et le 4 janvier 1945[1924]. Boleslaw Galinski[1925], séminariste à Lyon, de retour à Hagondange, saute sur une mine le 25 novembre 1944.

Dans ces derniers mois de guerre pendant lesquels la répression allemande redouble, des prêtres sont encore arrêtés sans avoir manifesté une quelconque hostilité envers les Allemands. Ainsi après l'évacuation du village d'Ancy/Moselle, l'abbé Louis Jacquat[1926] est emmené jusqu'en Thuringe le 7 septembre 1944 en même temps que 4 500 autres Mosellans[1927]. Alors qu'il s'apprête à retourner en Moselle à la demande du vicaire général car ses paroissiens y sont restés, il est arrêté par la police criminelle allemande le 30 octobre 1944 et conduit à la *Gestapo* d'Erfurt. Interné à la prison de Petersberg, les Allemands lui reprochent d'avoir eu l'intention de prêcher en français dans l'église évangélique de Scheibe-Alsbach. Il a aussi tenu des propos anti-allemands tels que « *Hitler portait en grande partie la responsabilité de la guerre totale actuelle… C'est le Führer qui a commencé les bombardements massifs* ». L'acte d'accusation du 20 janvier 1945 retient comme motif une *« tentative de désagrégation de la puissance militaire allemande ».* Transféré à la prison de Weimar le 29 novembre 1944, il aurait dû comparaître devant le Tribunal du peuple de Berlin. Cependant, le 31 mars 1945, à 11 h 30, Weimar est bombardée. Plusieurs bombes de gros calibres tombent près de la prison ; la porte de la cellule est soufflée. Tous les détenus s'enfuient et parmi eux, l'abbé Jacquat. Repris par la police et envoyé au camp de Buchenwald, il est fusillé le 3 avril 1945.

Philippe Kieffer[1928], employé de la ferme du couvent de Saint-Jean-de-Bassel est arrêté le 27 octobre 1944 pour avoir caché un infirmier allemand fugitif. Interné à la prison de Sarrebourg, puis de Sarreguemines, il est déporté à la Neue-Bremm, puis à Dachau le 26 novembre 1944. Il décède en 1950, à 42 ans, des suites de son internement. L'abbé Georges Munier[1929], administrateur de Maizières-lès-Metz à partir du 14 août 1940, réfugié à Festigny (Marne), est arrêté par les forces allemandes sur la route d'Audun-le-Roman à Fontoy alors qu'il tente de rejoindre sa famille à Florange. Soupçonné d'espionnage, il est interné le 3 septembre 1944 à Pettange (Luxembourg),

[1922]Voir à ce sujet Philippe Wilmouth, *L'évacuation du 4 septembre 1944*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1997.
[1923]*The unkown battle Metz 1944*, la bataille oubliée, est le titre d'un des premiers ouvrages sur les combats en Moselle par l'historien anglais Anthony Kemp publié à New-York aux éditions Stein and Day en 1981.
[1924]Voir annexe 15.
[1925]AM Hagondange, état-civil. Philippe Wilmouth, déjà cité, p. 212. Ascomémo, image mortuaire.
[1926]ADM 29J2077, *Chronique paroissiale de la communauté de Rudolstadt* janvier 1946, texte de R. Arnold. BAVCC, dossier 21P258963, acte d'accusation Tribunal du peuple Berlin, 20 janvier 1945.
[1927]Voir à ce sujet Philippe Wilmouth, déjà cité.
[1928]ACSJB, Annales de la Congrégation. Site de la FMD. BAVCC, dossier 21P579939.
[1929]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Florange, état-civil. BAVCC dossier 21P603359.

puis à Trèves, Wittlich, Bretenau et déporté à Buchenwald. Il est finalement libéré à Michelbach le 30 mars 1945.

Aux côtés des Américains libérateurs, des FFI participent aux combats comme le scout Henri Thiriot, chef de la 5e brigade FFI de Metz[1930]. L'abbé Lucien Stenger, administrateur d'Ars-sur-Moselle et de Jouy-aux-Arches le 5 mars 1943, devient en juillet 1944, avec le grade de lieutenant et le pseudonyme « Xavier », adjoint du commandant des FFI de la Moselle, Alfred Krieger. Il participe aux combats de la libération de Metz au sein des FFI et devient membre du Comité départemental de la libération et d'épuration[1931]. Le chanoine Gasser de Metzervisse accueille en novembre 1944 dans son presbytère les six agents de l'opération « Walkon-Lorelei ». Il leur fait rencontrer un médecin militaire allemand d'origine autrichienne, antinazi, qui leur donne les plans des champs de mines sur la rive droite de la Moselle. Cette information essentielle est immédiatement communiquée aux Américains[1932]. L'abbé Aloyse Schilt[1933], administrateur à Montbronn en 1941, puis à Malaucourt de 1941 à 1944, et enfin à Kalhausen en 1944, responsable des FFI de Forbach-Sarreguemines en mission pour tenter d'établir la liaison avec les FFI de Bitche est intercepté par une patrouille allemande le 18 janvier 1945 entre Lemberg et Goetzenbruck. L'abbé est tué d'une rafale de mitrailleuse avec un autre FFI. En janvier 1945, à la demande du service de renseignements de la VIIe armée américaine, François Thiry, prêtre oblat, se rend clandestinement à Bitche encore occupée par les Allemands pour leur fournir des renseignements. Il est arrêté à l'entrée de la ville par une patrouille le 18 mars 1945. Soupçonné d'espionnage, il est condamné à mort, et finalement déporté à Dautmergen, puis à Dachau[1934].

Ces victimes participent à l'image positive de l'Eglise et la presse catholique de l'immédiat après guerre ne manque pas de rappeler les actes jugés héroïques des prélats.

A ce tribut humain se rajoute un tribut matériel considérable. Les dernières spoliations sont perpétrées au moment de la fuite des Allemands. Ainsi, l'évêché avait placé 1 425 048 *RM* à la *Papenbergbank* à Metz provenant essentiellement de la vente forcée de titres français appartenant à la caisse diocésaine et aux différentes fabriques d'église. Le 16 novembre 1944, l'abbé Schmitt,

[1930]Pierre Denis, déjà cité, p. 48.

[1931]AEM, lettre de l'abbé L'Huillier, 23 décembre 2010. Le 1er septembre 1945, Lucien Stenger est nommé conseiller pour les affaires ecclésiastiques auprès du Gouvernement militaire français en Allemagne. Du 1er avril 1946 au 31 octobre 1947, l'abbé Stenger préside aux destinées du *Courrier de Metz.*

[1932]Jacky Klaiser, déjà cité, p. 32. Charles Gilbert, *Mission Lorelei*, éditions Sables d'Olonne, 1985.

[1933]Ascomémo, Just Scharff, *La libération de l'Est de la France*, Thionville, 1974, pp. 12, 28 et 41, dactylographié. Just Scharff, *La Résistance armée en Moselle de 1940 à 1945*, pp. 6, 30, manuscrit. L'abbé Aloyse Schilt, entre en résistance dans la Mission Lorraine et prospecte dès 1941 pour recruter des hommes parmi les officiers de réserve pour s'engager dans la Résistance. Il est responsable de la brigade FFI de Bitche qui compte 16 combattants. Il coordonne aussi les groupes de l'Organisation de la résistance armée et des Forces françaises de l'intérieur (ORA-FFI) de Forbach et Sarreguemines. Il prend le commandement de la brigade FFI du secteur de Bitche à la fin du printemps 1944. Coupé des autres brigades à l'ouest du département, Schilt ne peut profiter de la cache d'armes constituée à Stresling et aurait seulement deux pistolets 7,65 et deux fusils comme armement. Site de l'association Histoire de Kalhausen, Eugène Heiser, déjà cité, tome 3, pp. 84-85.Il indique qu'ils ont été pris sous le feu de l'artillerie allemande et américaine. Le 31 décembre 1947, la croix de guerre avec étoile de vermeil lui est attribuée avec une citation à l'ordre du Corps d'armée.

[1934]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. ADM 29J2077, lettre de son oncle à Mgr Heintz. Témoignage oral de l'abbé Joseph Thiry vers 1994, Farébersvillers communiqué par Laurent Kleinhetz, Rémy, *La ligne de démarcation*, Paris, Perrin, 1968, tome XIII, pp. 53-93.

secrétaire de l'évêché, se présente à la banque pour retirer tout l'avoir liquide. Malheureusement, la banque a transféré la veille son argent liquide à la *Reichsbank* à Sarrebruck[1935]. Les pillages sont également nombreux, dus aux militaires allemands et surtout américains. Ainsi dans le secteur de Château-Salins, « *les coffres-forts et les tabernacles ont été forcés ou éventrés et le contenu a été volé. Les Américains en portent une grande responsabilité. Ils ont jeté chez moi à la sacristie et à deux reprises tous les ornements hors des tiroirs à la recherche de souvenirs. En fait, ils ont emporté tout ce qui leur semblait bon*[1936] ».

De nombreux bâtiments sont réquisitionnés par la troupe. Au couvent de Saint-Ulrich, à partir de septembre 1944, un *lazaret*, puis un cantonnement allemand pour 70 soldats est installé jusqu'au 22 novembre, ensuite l'armée américaine y cantonne à son tour[1937]. Les locaux du Grand séminaire de l'avenue Foch ne sont libérés par l'armée américaine que le 19 septembre 1945[1938]. Le Petit séminaire de Montigny est également réquisitionné pour le repos du front pour 600 soldats américains et pour des civils sinistrés[1939].

Les combats occasionnent aussi de nombreux dégâts, notamment la destruction totale de onze églises et partielle à plus de 75% de 26 autres édifices. Avec les dégâts déjà occasionnés en 1939-1940, le bilan est lourd : soixante églises seulement sont intactes[1940]. La guerre a détruit à 100% 22 églises, mutilé 42 édifices de 75 à 90% et en a endommagé 600 sur les 775 existants avant guerre. « *Des baraques remplacent les églises. Dans celles qui sont moins démolies, on a paré au plus pressé. Au lieu et place des vitraux, il y a des planches ou du vitrex. Les trous béants sont camouflés avec du matériel de fortune*[1941] ». A cela, il faut rajouter les 845 cloches confisquées, les orgues détruits, les calices, ciboires, ostensoirs disparus[1942]. Des centaines de presbytères sont en ruines. Cent cinquante prêtres sont gravement sinistrés lors de la libération. Quatre-vingts pour cent du clergé est lésé par faits de guerre[1943]. Le constat est triste et amer : « *quelle désillusion j'ai éprouvée en revoyant mon clocher ! C'est le cœur rempli de tristesse que j'ai constaté que la gentille petite ville qui m'a vu naître, si accueillante, si coquette, si pleine de charme et de mystère avant guerre, n'est plus qu'une localité dévastée. Néanmoins, je n'ai pas le droit de me plaindre et dois m'estimer encore satisfait, paraît-il, car ma maison est toujours debout, alors que tant d'autres n'ont plus rien, que leurs yeux pour pleurer. Evidemment les quatre murs et la toiture sont là, mais l'intérieur est dans un état lamentable. Et puis, est-ce suffisant*

[1935]ADM 29J1739, dossier « spoliations ».
[1936]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Chevreux de Château-Salins, 1946.
[1937]Joseph Elmerich, déjà cité, p. 84
[1938]ADM 29J1672.
[1939]ADM 29J1187, lettre, 15 février 1945.
[1940]ADM 41J4, rapport de l'Action catholique lorraine, août 1945.
[1941]ADM 29J2107, interview de Mgr Schmit à Radio Suisse vers 1945
[1942]Bulletin d'information de l'Union des groupements mosellans des spoliés et sinistrés, pp. 3-6, juin 1953, article de l'abbé Louis Thomas, « *La grande pitié des églises sinistrées de la Moselle* ». Le 21 novembre 1945, le général Patton vient rendre à Mgr Heintz le trésor de la cathédrale de Metz retrouvé à 150 m de profondeur dans une mine de sel près de Marburg en Allemagne.
[1943]ADM 29J1730.

d'avoir une bicoque dépourvue de tout ? Suis-je un privilégié de la vie ? Aussitôt arrivé, ma première visite fut pour mon logis… Je l'ai visité de fond en comble, frémissant de tout mon être. J'ai vu des horreurs ! Drapeau de 14-18 en lambeaux, photographies de famille déchirées, meubles brisés ou inutilisables, portes et fenêtres arrachées, murs lézardés, plafonds brûlés… Avant guerre, le jardin était très agréable, cultivé avec un soin jaloux. Mais actuellement, ce n'est plus qu'un dépotoir ; il est dans un état de saleté repoussante. Comme décor : tranchées d'un bout à l'autre, trous d'obus, arbres arrachés… Je suis sorti de ce lieu, le cœur serré et la mort dans l'âme[1944] ».D'autres bâtiments ecclésiastiques sont encore détruits. Ainsi, comme l'état-major de la 17e *SS Goetz von Berlichingen* s'est installé dans la maison du garde du couvent de Peltre, les Américains le bombardent le 10 novembre 1944 causant de nombreux dégâts[1945]. Par contre, le Grand séminaire est épargné. On ne constate que six grandes ouvertures dans le bâtiment de philosophie dues aux combats de la Libération. Basse-Bévoye est assez sérieusement touchée par trois obus[1946]. L'abbé Thomas, chargé de la reconstruction des édifices religieux, fait un constat édifiant : *« Les profanations, les déprédations et les destructions de nos ornements sacrés dépassent tout ce que l'on a vu dans les guerres précédentes. Tour à tour, la convoitise et la haine des hommes, la fureur des engins et les intempéries des rudes hivers 1939-1940 et 1944-1945 se sont acharnées contre les trésors amassés depuis des siècles pour la beauté du culte divin. Plus d'une paroisse n'a rien retrouvé de sa sacristie, d'autres ont dû se contenter de quelques ornements cisaillés et déchiquetés ou de vases sacrés dépouillés de leurs pierres précieuses*[1947] *».*

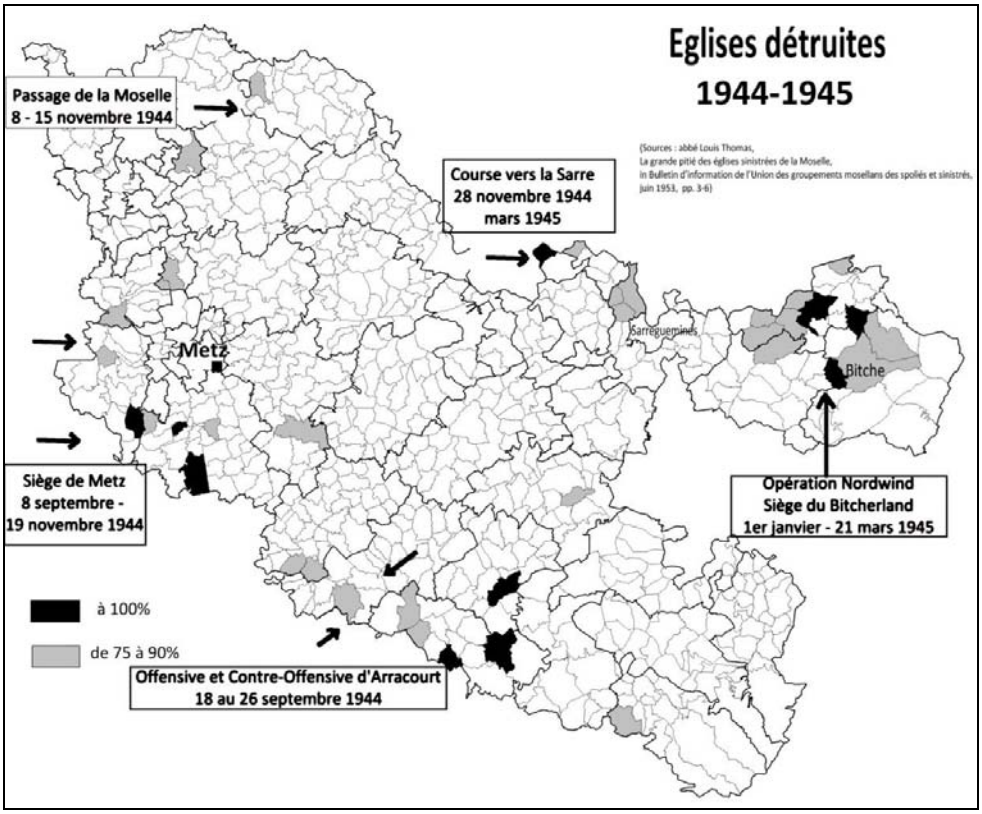

[1944]Ascomémo, Anonyme (certainement un ecclésiastique), *Aurons-nous tout vu ?*, autoédité, 1945, pp. 3-4.
[1945]Marie-André, déjà cité, pp. 119-120.
[1946]*La Mutte*, janvier 1945, texte d'Alphonse Lallier, supérieur.
[1947]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1965, p. 9.

Pour un temps, le clergé est privé d'une partie de ses moyens d'action. Impossibilité par exemple de réorganiser les œuvres, d'organiser des réunions faute de locaux[1948]. Ces difficultés matérielles agravent un peu plus la situation de l'Eglise du diocèse de Metz déjà touchée par les attaques sournoises ou frontales des nazis. A cette situation détériorée se rajoutent les difficultés liées à l'écartélement du diocèse du au non retour d'évacués et aux différentes mesures d'épuration. Le si beau diocèse de Metz est écartelé entre les « restés » et « les partis ».

[1948]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Gounard d'Aumetz, 12 mars 1946.

Chapitre B- L'Eglise mosellane en exil

B1- La dispersion

B1-1 Les paroissiens

En janvier 1943[1949], près d'un tiers de la population mosellane se trouve en France, soit environ 200 000 Mosellans non rentrés, refoulés ou expulsés par les Allemands, optants volontaires ou évadés, et donc presque autant de catholiques[1950]. Les services de la préfecture de la Moselle repliés à Montauban globalisent la communauté d'Alsace-Moselle sous le vocable « réfugié ». S'il est difficile d'établir une carte pour les seuls Mosellans, ces derniers bien que n'étant originaires que d'un seul département, sont sensiblement plus nombreux en France que les Alsaciens[1951]. La carte de la diaspora des Alsaciens et des Mosellans montre bien que cette communauté est dispersée sur tout le territoire national, mais essentiellement en zone non occupée et principalement dans le Sud-Ouest.

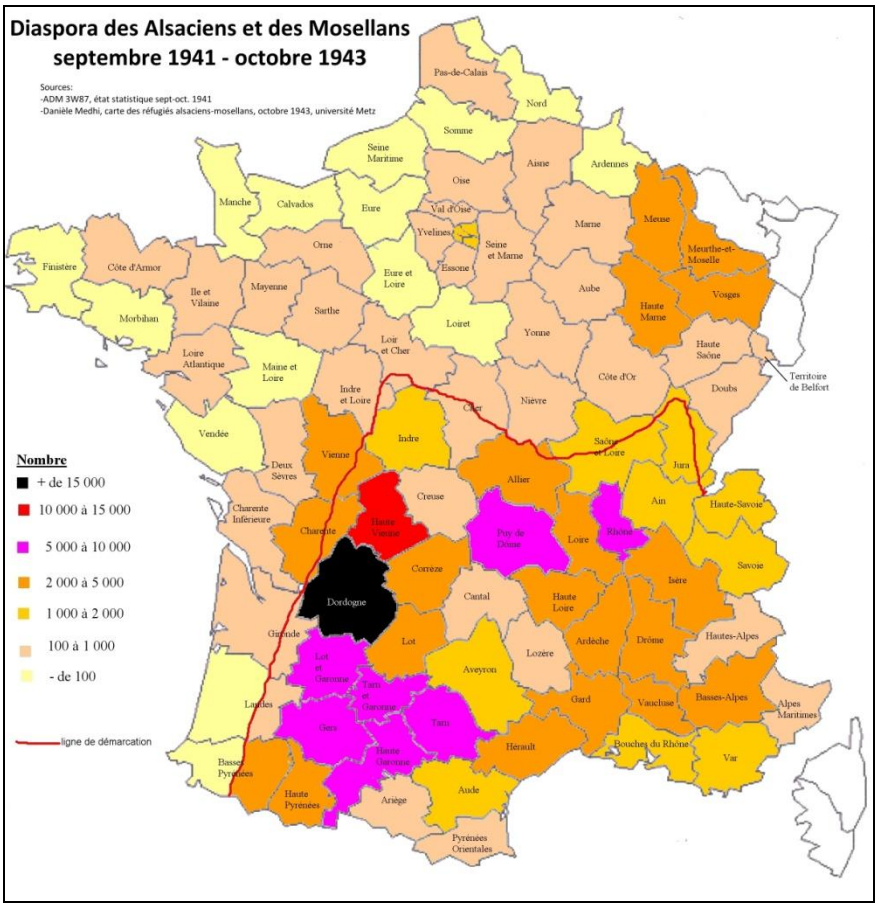

[1949]Les dernières expulsions vers la France ont lieu le 5 janvier 1943.

[1950]Pour rappel, 90% des Mosellans sont catholiques. La communauté israélite - 8 513 membres en 1936 - est dans sa quasi-intégralité réfugiée en France avant l'arrivée des Allemands. Selon Marcel Neigert, déjà cité, p. 50 : sur 2 344 juifs mosellans arrêtés, seulement 8 le sont en Moselle. La communauté israélite représente 1,22% de la population de 1936. Quant aux protestants, il semble qu'ils aient été peu touchés par les expulsions. Par exemple, un seul pasteur en novembre 1940.

[1951]Philippe Wilmouth, *Mémoires parallèles*, Metz, éditions Serge Domini, 2012, p. 173. En Alsace, 134 800 évacués non rentrés pour 70 000 Mosellans ; en Alsace entre 21 720 et 45 000 expulsés pour 95 000 Mosellans.

Même si généralement les autorités tentent de placer chaque communauté villageoise dans un département, la difficulté de la tâche, étant donné le nombre de personnes à placer et l'étalement chronologique des expulsions[1952], ainsi que les contingences matérielles, et notamment le logement, oblige au fractionnement. L'abbé Blanchebarbe, curé de Gravelotte, rapporte que *« les groupes sont très éparpillés, assez éloignés les uns des autres et fort peu importants chacun. Cette dispersion est une grande difficulté[1953] ».* Par exemple, la population du village emblématique de Charly de la banlieue messine est éclatée pour 40% en Corrèze et pour 60% en Haute-Vienne où là, elle est encore répartie entre deux villages, Champnetery et Oradour/Glane, distants de plus de 50 kilomètres[1954]. La paroisse d'Herny est éclatée dans treize localités différentes de trois départements[1955]. Celle de la paroisse de Terville est déplacée à cinq reprises et de ce fait est éparpillée sur dix départements[1956]. L'abbé Haman de Courcelles-Chaussy, aumônier au couvent de Claveisolles (Rhône), explique dans son deuxième bulletin de liaison que ses « *paroissiens sont dispersés dans 15 départements. Les trois principaux groupes sont à Courcelles-Chaussy (Moselle), Pierrelatte (Drôme) et Razac/L'Isle (Dordogne). Je suis à 420 kilomètres de Courcelles, à 360 km de Razac et à 220 km de Pierrelatte. Dans un sens, je suis donc « au centre » de ma paroisse… Malgré les distances, tous nous ne formons qu'une grande famille, un cœur et une âme. Je ne vous oublie pas… Par la nombreuse correspondance avec mes paroissiens, je redeviens curé de Courcelles-Chaussy[1957] ».* L'abbé Hinschberger de Richemont se plaint : *« 237 paroissiens de Richemont viennent d'arriver à bon port dans le Lot. Malheureusement, une très mauvaise organisation en gare de Cahors a dispersé mes paroissiens de sorte que je suis ici* – à Gourdon – *avec 137 paroissiens tandis que les autres doivent se trouver à Figeac c'est-à-dire à plus de 120 km d'ici. Toutes mes démarches faites par moi en compagnie de Mgr le vicaire capitulaire de Cahors auprès de M. le préfet du Lot n'ont pas réussi à éviter ce dispersement quand la chose aurait été si facilement réalisable. M. le secrétaire général de la préfecture n'a tenu aucun compte du lieu d'origine pour la distribution des expulsés dans les différentes régions du pays. Je le regrette beaucoup et tous les paroissiens avec moi, surtout que par ce fait plusieurs familles sont dispersées[1958] ».* Dans le Vaucluse, *« la dispersion de nos paroisses n'est pas faite pour favoriser une vie religieuse intense. Heureusement que bon nombre de parents ont gardé leurs enfants dans*

[1952]Les premiers trains sont dirigés vers les départements proches de Lyon : Ain, Isère, Rhône, Savoie,… Les familles sont placées quasi individuellement, en fonction des disponibilités et des regroupements familiaux. Puis en novembre 1940, les communautés villageoises sont orientées en bloc vers un ou deux lieux déterminés à l'avance. Par contre, en avril-mai 1941, les groupes sont à nouveau éclatés.
[1953]ADM 29J2112, rapport de l'abbé Blanchebarbe, réfugié à Foix (Ariège), 18 juin 1942.
[1954]Philippe Wilmouth, *Des Mosellans dans l'enfer d'Oradour-sur-Glane*, Saint-Cyr-sur-Loire, éditions Sutton, 2010, p. 29.
[1955]ADM 29J2017, rapport sur les œuvres de jeunesse du diocèse de Metz dans le Lot-et-Garonne par l'abbé Lapierre, expulsé de Metz, 1942.
[1956]ADM 29J2017, rapport de l'abbé Lapierre, déjà cité. Terville est évacuée en mai 1940, puis expulsée en août, septembre, novembre 1940 et avril 1941.
[1957]Bulletin *Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil*, n° 2, Noël 1940, p. 1.
[1958]ADM 29J2078, lettre du 19 novembre 1940 de l'abbé Hinschberger de Richemont, expulsé à Gourdon (Lot).

leur famille et n'ont pas accepté les emplois qui auraient imposé la séparation complète. Presque tous les jeunes gens et jeunes filles travaillent dans la localité où demeurent leurs parents[1959] *».*

Les problèmes liés à l'éclatement de la communauté paroissiale déjà rencontrés lors de l'évacuation de 1939-1940 alors que la population, à cette époque, était partie dans sa totalité et était concentrée seulement sur trois départements, sont donc démultipliés par le dédoublement géographique entre « restés » et « partis » et par la dispersion des « partis » dans toute la zone sud. Les communautés paroissiales se retrouvent au mieux disséminées dans un rayon de 100 km, souvent dans un habitat dispersé. *« L'isolement est le mal de l'exil*[1960] *». « Le grand malheur c'est qu'on n'ait pas pu regrouper nos déracinés en paroisse et en commune avec offices lorrains et surtout un prêtre lorrain pour leur prêcher chaque dimanche. L'isolé est perdu. Le groupe, le rattaché est sauvé; aussi je multiplie les visites et prédications autant que je puis*[1961] *…*». Ce problème de l'isolement est accentué chez une forte majorité de jeunes qui « *restent à l'écart et sont exposés aux problèmes du milieu de travail, du flirt, du désœuvrement en hiver surtout là où il n'y a pas de curés mosellans… Le plus grand nombre de jeunes restent en famille. Dans les villes, il y a des bonnes, des employées. Les jeunes gens semblent moins protégés par la famille et par les œuvres et plus exposés*[1962] *…*». L'abbé Sibille, archiprêtre de Delme, exprime justement tout son désarroi face à l'éclatement de sa paroisse : « *combien je regrette toujours de ne pas avoir tous mes paroissiens à Excideuil (Dordogne), rien qu'à cause des enfants. En les visitant, on peut leur faire du bien, mais on ne peut pas les suivre… Si nous rentrons, nous aurons tous bien du travail pour remettre tout en bon ordre*[1963] *».*

A l'inverse, quand les communautés expulsées sont relativement peu éclatées, une véritable vie communautaire se reconstitue. C'est le cas à Roanne (Loire), où 2 000 expulsés des vallées usinières se trouvent entassés dans un camp. Là, une chapelle est aménagée par l'abbé Vechenauski de Knutange[1964]. Même chose à proximité de Creysse (Dordogne), où un baraquement du « Cantonnement » est transformé en chapelle où officient les abbés Divot de Neuchef et Kontz de Fameck. L'inspection de Périgueux met à la disposition des expulsés repliés à Creysse des religieuses d'Alsace de la congrégation de Ribeauvillé. Un baraquement est aménagé pour deux classes, garçons et filles[1965]. A Irigny (Rhône), à la « Cité des Côtes », un véritable village lorrain s'autonomise peu à peu. Une garderie, deux classes lorraines, une coopérative, une bibliothèque sont créées. Vingt-six nouveau-nés sont baptisés dans la chapelle de la Cité. Les 350 Mosellans y développent une sociabilité particulière toute empreinte d'une certaine spécificité lorraine. Celle-ci se manifeste essentiellement à travers la vie religieuse de la Cité, dont une des premières créations

[1959]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Krebs, curé d'Azoudange, replié à Avignon (Vaucluse), 20 juin 1942.
[1960]ADM 29J2112, enquête du 29 mai 1943 sur les œuvres de Jeunesse, rapport de l'aumônier du Tarn.
[1961]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Blanchebarbe, curé de Gravelotte replié à Foix, 18 juin 1942.
[1962]ADM 29J2007, notes manuscrites de Mgr Schmit, vers 1942.
[1963]Ascomémo, lettre de l'abbé Sibille, Excideuil (Dordogne), 15 janvier 1944.
[1964]Marcel et Marie-Louise Kaercher-Régnery, *Knutange et son Histoire* Knutange, imprimerie Klein, 1987, p. 197.
[1965]Pierre Divot, *Neufchef*, Metz, éditions Le Lorrain, 1970, pp.112-115 et ADM 29J2076, lettre de l'abbé Divot, 18 novembre 1940.

est celle de la paroisse. La chapelle s'enorgueillit d'une cloche bénie le 5 avril 1941 par Mgr Heintz et le cardinal Gerlier. Ségolène de Wendel participe à différentes kermesses notamment celle du 14 septembre 1941 pour le baptême de la première née à la Cité et celle du 7 décembre 1941 pour la Saint-Nicolas[1966]. Ces expériences ne sont cependant pas la règle.

La dispersion des paroissiens ne permet pas toujours aux prêtres mosellans d'être présents auprès d'eux car les prêtres lorrains ne résident pas nécessairement avec leurs paroissiens. Par exemple, l'abbé Houdinger, curé de Terville, est administrateur de trois paroisses locales dans lesquelles il n'y a qu'un ménage de Terville[1967]. Les paroissiens se sentent parfois comme abandonnés par leur guide spirituel. *« Les hommes ne sont pas très contents de ce que leur prêtre ne reste pas sur place. Je crains fort que quelques-uns ne se laisseront contaminer par l'entourage. Je les visitais souvent dans leur maison et cette visite leur faisait du bien[1968]...»*. A l'occasion d'une visite de Mgr Heintz à Annonay (Ardèche) le 17 octobre 1943, le représentant de la communauté expulsée lui exprime tout son désarroi : « *Depuis bien longtemps, depuis trois ans que dans notre exil nous nous sommes sentis bien souvent seuls comme perdus et moralement abandonnés n'ayant pas comme bon nombre de nos compatriotes privilégiés le bonheur d'avoir parmi nous un prêtre lorrain, un prêtre de chez nous qui partage notre sort, bien placé ainsi pour comprendre nos ennuis et nous aider à mieux les supporter[1969] ».*

Alors, le secrétaire d'état à l'Education nationale et à la Jeunesse propose en mai 1941 la création de cinq postes d'aumôniers itinérants *« pour établir un lien spirituel entre les réfugiés et expulsés, et notamment entre les jeunes[1970] »*, car, les prêtres le reconnaissent, *« les Lorrains sont si heureux quand ils nous rencontrent, ils se sentent moins isolés[1971]...»*. Ces postes ne concernent pas exclusivement les Alsaciens-Mosellans, mais ils sont majoritaires. Pour ce faire, le ministère a besoin des prêtres concordataires pour des raisons budgétaires[1972]. Quatre régions sont déterminées : Limousin-Périgord, Languedoc, Roussillon, Lyonnais auxquelles est rajouté le Centre d'accueil de la Pinède dans le Var[1973]. L'aumônier Millard, directeur de l'aumônerie auprès du secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, demande en juillet 1941 à Mgr Heintz le détachement de neuf prêtres mosellans[1974]. Ainsi l'abbé Louis Thomas, vicaire de Metz-Queuleu, ancien aumônier de l'ACJF en Moselle, est nommé le 30 juillet 1941 comme organisateur de l'œuvre des aumôniers itinérants en

[1966]Anne Berger, *La diaspora alsacienne et mosellane dans la région lyonnaise pendant la Seconde Guerre mondiale,* mémoire de maîtrise, université de Lyon II, 1997 pp. 104-107. *Le Lien*, n°8, mai 1941, p. 7.
[1967]ADM 29J2017, rapport de l'abbé Lapierre, déjà cité.
[1968]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Grosse de Fey, 12 janvier 1941.
[1969]ADM 29J2080, message d'accueil à Annonay (Ardèche), 17 octobre 1943.
[1970]ADM 29J2018, lettre de Georges Lamiran, conseiller d'Etat au secrétariat général à la Jeunesse, 2 juillet 1941 et de Mgr Heintz, 8 juin 1941.
[1971]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Munier de Metz-Saint-Eucaire réfugié à Ussel (Corrèze), 1er janvier 1941.
[1972]ADM 29J1128, lettre de la direction générale des Services d'Alsace et de Lorraine, 31 mai 1941.
[1973]ADM 29J1128, lettre de Georges Lamiran, 9 juillet 1941.
[1974]ADM 29J1128, lettre de l'aumônier Millard, 21 juillet 1941.

zone libre, puis en mars 1942 aumônier général des jeunes réfugiés catholiques du Nord et du Nord-Est dépendant du secrétariat général de la Jeunesse[1975].

Malgré cette initiative, la dispersion nuit indéniablement à la vie religieuse, d'autant plus que la force d'encadrement, le clergé, est lui-même dispersé et souvent loin de ses paroissiens. « *Tant que nous étions ensemble, une soixantaine de prêtres au grand séminaire de Lyon, l'un encourageait l'autre, le moral était bon. Une fois dispersés, séparés les uns des autres, nous avions chacun de son côté des heures sombres à traverser[1976]…*».

B1-2 Le clergé

La consigne de l'évêque pour son clergé est de rester auprès de leurs paroissiens et de partager avec eux l'épreuve de l'exil. Dans son sermon du 3 décembre 1940, Mgr Heintz indique que « *l'Eglise a sa mission, le prêtre son rôle à jouer dans cette crise mondiale. Il y a le devoir de l'espérance, de l'optimisme*[1977]*…*». En théorie, les prêtres doivent s'occuper de tous leurs paroissiens, où ils se trouvent. L'abbé Auguste Haman, curé de Courcelles-Chaussy, l'affirme : « *Ni Hitler, ni Bürckel ne peuvent m'enlever les droits que l'Eglise m'a conférés. Aux yeux de l'Eglise, je reste le curé légitime de Courcelles, de ceux qui sont restés là-bas et de ceux qui sont expulsés. Je garde mes droits spirituels sur tous mes paroissiens. Mes devoirs également. Tous les dimanches, j'ai l'obligation de dire la sainte messe pour tous paroissiens vivants et défunts*[1978] ». L'évêque rajoute que *« jetés dans la souffrance et la pauvreté partagées avec vos ouailles, vous garderez courage… Ainsi fortifiés, vous porterez assistance à vos ouailles. Il faut encourager leur piété, leur fidélité de chrétiens, leur union, leur charité, leur patience. Il faut que le diocèse de Metz sorte de ces épreuves régénéré encore plus fortement chrétien[1979]…*».

Mais, comme leurs paroissiens, les prêtres sont dispersés essentiellement en zone sud et jusqu'en Afrique du Nord où on manque de prêtres - et d'instituteurs - au Maroc[1980] et en Tunisie. L'abbé Jean Festor, vicaire à Fontoy, expulsé dans le Lot, est envoyé à Rabat (Maroc) le 20 février 1942. L'abbé Jean Croisia, vicaire de Moyeuvre, expulsé dans le Rhône, engagé dans l'armée d'armistice, démobilisé le 1er octobre 1942, s'installe à Casablanca (Maroc) et devient aumônier des Alsaciens-Lorrains au Maroc. L'abbé Auguste Lagrange, curé de Hagondange, est aumônier des Alsaciens-Lorrains en Tunisie et aumônier-général des scouts de France en Afrique du Nord[1981]. Le Rhône, terre d'accueil des premiers expulsés et de l'évêque, et la Dordogne, département qui

[1975]ADM 29J1132.
[1976]Bulletin *Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil*, n°2, Noël 1940, p. 1.
[1977]ADM 19J825, sermon, 3 décembre 1940.
[1978]*Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil*, n°3, mars 1941, p. 2.
[1979]*Le Lien*, n°3, décembre 1940, p. 1.
[1980]ADM 29J1112.
[1981]Témoignage oral d'Henri Goetz (ancien scout, réfugié en Afrique du Nord avec l'abbé Lagrange), Hagondange, septembre 1991 et témoignage écrit, Robert Bolsinger (optant volontaire avril 1941), Hagondange, 1996. Voir annexe CD2, corpus.

accueille le plus de Mosellans, sont les départements de la zone sud où il y a le plus de prêtres mosellans. Mais c'est en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges qu'ils sont finalement les plus nombreux, consécutivement aux expulsions du 28 juillet 1941.

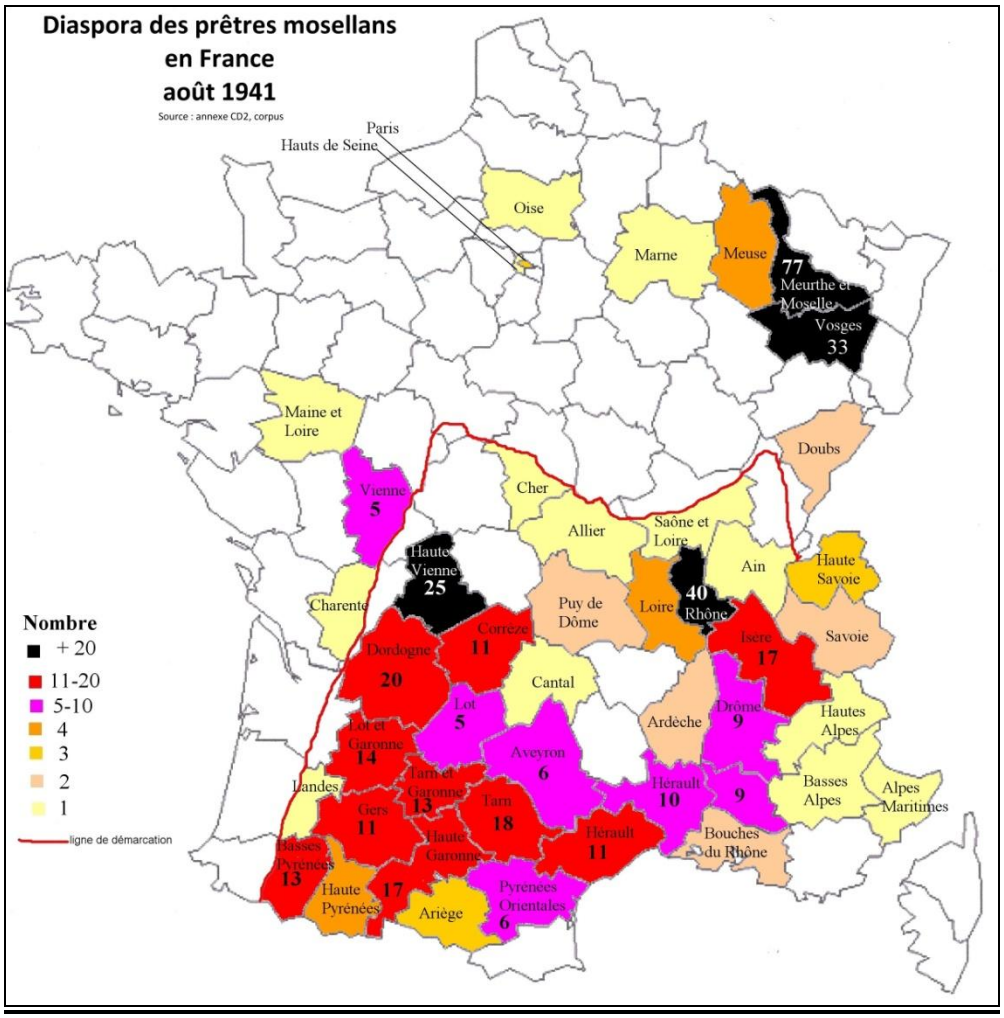

Après s'être signalés auprès de Mgr Heintz à Lyon, les prêtres doivent demander aux évêchés d'accueil de leur donner les pouvoirs dont ils ont besoin. Ils peuvent absoudre leurs paroissiens selon le canon 881. Mais ils n'ont pas d'autres juridictions. Les paroissiens mosellans deviennent sujets des diocèses d'accueil. Mgr Heintz demande aux curés de présenter les enfants à la confirmation dans le diocèse de refuge, l'âge d'admission étant celui édicté par ce même diocèse[1982]. Les prêtres mosellans peuvent demander un poste aux évêchés d'accueil dans des paroisses proches des expulsés et après accord de l'évêché replié. Il ne peut s'agir que d'un détachement provisoire, un titre d'administrateur, car jusqu'à nouvel ordre, ils conservent leur titre du diocèse de Metz. Des prêtres sont ainsi nommés sur des postes de curés décédés ou prisonniers de guerre avec l'assentiment de l'évêque Mgr Heintz[1983]. L'abbé Etienne Job, administrateur de Cuvry, lazariste, replié à Fromental (Haute-Vienne) doit cependant quitter son poste. Pourquoi ?

[1982]*Le Lien* n°6, mars 1941, p. 1. ADM 29J1175, lettre de l'abbé Job, 15 avril 1941 : « *Comme il y a une église à Thouron et pas de curé, j'assure l'administration de la paroisse d'accord avec le curé de Nantiat qui était en charge et après avoir reçu les pouvoirs de Mgr l'évêque de Limoges.* »
[1983]ADM 29J2111, lettre, 3 décembre 1941. *Le Lien*, n°4, janvier 1941, p. 5.

Congrégationiste ? Luxembourgeois ? Il veut malgré tout rester avec ses paroissiens, si bien qu'il n'est plus payé mais reçoit un petit subside de la part de la caisse diocésaine de Lyon[1984].

L'éclatement des paroisses et l'éloignement rendent difficile l'activité pastorale des prêtres mosellans auprès de leurs ouailles. « *Que vous dire de la vie ici ? La vie d'un curé de campagne : presbytère approprié, électrifié, agréable maintenant, ravitaillement plus facile qu'en ville, toute une basse-cour. On s'installe comme pour rester quelque temps. On prévoit le travail au jardin. Je suis dans les meubles de l'ancien curé, la famille ne pouvant vider le presbytère… Je fais mes visites pastorales, reçois le denier du culte, trinque avec les hommes*[1985]*…*». Mais les plaintes sont nombreuses auprès de l'évêque : *« Simple curé, je souffre d'avoir été arraché et éloigné de ma paroisse, de ceux que j'aime et à qui j'avais voué mon activité sacerdotale… Je souffre de savoir mes vicaires arrachés à leur tour de leur champ d'action habituel et privés par le fait même d'une tradition locale à laquelle nous tenions tant. L'un d'eux est en Corrèze, un autre dans la Vienne, un troisième dans l'Aude, dans des régions d'un rendement problématique* [1986] ». Si globalement l'entente des curés autochtones et des curés en exil semble la règle, parfois de vives mésententes apparaissent. Par exemple, à Saint-Savin (Charente-Maritime), l'abbé Possovre, curé d'Elzange, n'est jamais sollicité par le doyen de la commune de repli « *qui pourtant avait une double paroisse, si ce n'est la dernière messe du dimanche ; jamais aucun sermon pendant six mois. C'est le doyen qui faisait les mariages, enterrements et baptêmes des réfugiés. Pendant la semaine sainte et pour la première communion, il avait invité un autre prêtre. Donc l'abbé était absolument inoccupé à part 3 h de catéchisme par semaine aux petits réfugiés. C'est là la plainte de beaucoup de prêtres qui n'ont qu'un petit groupe de leurs paroissiens là où ils sont et qui n'ont pour ainsi dire aucun ministère à exercer. C'est dur de se sentir paralysé dans l'inaction quand on a été vicaire dans de belles paroisses avec un ministère débordant et de se voir maintenant inactif, n'ayant pas de paroisse indépendante où on pourrait faire du bien : catéchismes, œuvres, etc*[1987]*…*».

Malgré cela, les vœux de Mgr Heintz diffusés dans *Le Lien*, véritable programme pour les prêtres mosellans en exil, clament une pastorale revivifiée et un apostolat « *dans l'épreuve commune, serrés davantage autour de notre vaillant évêque et défenseur de la Foi. Nous maintiendrons et revivrons parmi nos chers expulsés la flamme de la foi religieuse, l'ardeur et l'espérance patriotique et le feu de la charité chrétienne. Avec un zèle ardent et prudent et discret, nous peinerons et travaillerons, la main dans la main avec nos confrères de l'intérieur qui malgré leur pauvreté et les difficultés actuelles du ravitaillement ont su leur ouvrir bien larges leurs cœurs et leurs presbytères*[1988] ».

[1984]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Job.
[1985]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Gaumard, archiprêtre d'Aumetz, replié à Mouterre-Silly (Vienne), 26 décembre 1940.
[1986]ADM 29J2080, lettre d'un curé mosellan à Mgr Heintz, 18 mars1944.
[1987]ADM 29J1113, lettre de l'abbé Colbus, vicaire à Montigny-lès-Metz, replié à Gouex (Vienne), 9 juillet 1941.
[1988]*Le Lien*, n°5, février 1941, p.13, vœux des prêtres pour le Nouvel An 1941 à Mgr Heintz.

Aussi, la plupart du temps, les prêtres s'attachent à faire des tournées auprès de leurs paroissiens dispersés. « *Je suis toujours sur toutes les routes en vélo : 14 km d'un point à l'autre de ma paroisse*[1989] », écrit l'abbé Gaunard. L'abbé Losson d'Héming peut, à juste titre, se qualifier de « *curé ambulant,* - à qui il - *ne me manque que la roulotte*[1990] ». Le journal *Le Lien* parle de « *curés errants* [1991]». Rares sont ceux qui disposent d'une automobile. Le vélo ou le train sont les moyens de locomotion les plus usités. Aussi les curés réclament de l'aide pour l'achat de vélo car *« sans vélo, je ne peux absolument plus rien faire*[1992] *»*. Ils obtiennent une somme forfaitaire de 250 francs pour 1941-1942[1993]. Par arrêté du 30 octobre 1942, une indemnité de 600 francs leur est versée pour l'achat d'un vélo[1994]. Le service des Cultes obtient en octobre 1941 des fonds pour couvrir les frais de déplacement des prêtres desservant un rayon très étendu[1995]. Un arrêté du 30 octobre 1942 cosigné par Pierre Cathala, ministre des Finances, et Joseph Barthélémy, Garde des Sceaux, secrétaire d'Etat à la Justice chargé des affaires d'Alsace et de Lorraine, établit les indemnités de déplacement pour un montant total de 48 900 francs comme suit[1996] :

Indemnités mensuelles de déplacement en francs à partir du 1er octobre 1942		
Moyen de locomotion	Montant pour un prêtre	Nombre de prêtres indemnisés
Bicyclette	35	34
Voiture personnelle	100	3
Motocyclette	60 à 90	5
Chemin de fer et autobus	50 à 100	29

Le remboursement des frais de déplacement se fait mensuellement sur justificatif à adresser à la direction du service des Culte d'Alsace et de Lorraine[1997].

Mais, l'abbé Haman exprime toutes les difficultés qu'il rencontre pour aller visiter ses paroissiens dispersés : « *Il fait très froid. Les trains ne sont pas chauffés. Il y en a peu sur chaque ligne. Ils sont souvent en retard. Les gares ne sont pas accueillantes. Les autocars manquent d'essence. Les hôtels sont réquisitionnés. Je ne suis plus jeune*[1998] *...*» L'abbé Lapierre de Metz signale à Mgr Schmit que « *les prêtres lorrains si éparpillés… ne pourraient ni rechercher, ni*

[1989]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Gaunard, 26 décembre 1940.
[1990]ADM 29J2076, lettre de l'abbé Losson expulsé à Castelnaudary (Aude), 15 novembre 1940.
[1991]*Le Lien* n°5, février 1941, p. 15.
[1992]ADM 29J1774, lettre du père Augustin réfugié à Cognac (Charente), 27 août 1943.
[1993]*Le Lien* n°20, décembre 1942, p. 5.
[1994]ADM 29J2121, lettre, 28 avril 1943.
[1995]ADM 29J1113, lettre du service des Cultes, 15 octobre1941. A cette date, 20 000 francs sont à répartir selon une liste à fournir par Mgr Heintz.
[1996]ADM 29J2121, lettre, 31 mars 1943.
[1997]*Le Lien* n°20, décembre 1942, p. 5.
[1998]*Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil* n°2, Noël 1940, p. 7.

regrouper, ni soutenir la jeunesse d'une population aussi nombreuse… Les prêtres lorrains ont d'énormes difficultés à rester en contact direct avec leurs propres paroissiens[1999] ».

Alors, quelques prêtres publient des bulletins[2000]. L'abbé Papillier de Sérémange indique qu'il est « *sollicité de différentes parts de rompre le silence. On réclame avec insistances le petit bulletin qui apporte, dit-on, quelque réconfort dans le nouvel état où nous a jetés l'exil de notre petite patrie. Il est tout naturel que je ne puisse me dérober à un désir si légitime. Je conçois votre état d'esprit qui vous fait parfois ressentir une déficience de confiance en vous-mêmes,… Un tel soutien, croyez-moi, sera uniquement la confiance en Dieu*[2001] *…* ». Ainsi, l'abbé Marx conçoit que, « *puisque je ne puis être présent personnellement au milieu de vous, je le serai un peu par le Bulletin que je fais pour vous*[2002] ». Aussi le nom de ces bulletin est évocateur : *Le Lien*[2003] de l'abbé Papillier, curé de Sérémange, replié à Puimosson (Basses-Alpes) ; *Le Lien*, puis *Le Lien paroissial* de l'abbé Simon, curé de Fontoy, replié à Saint-Etienne (Loire) ; *Le Lien dans l'exil*[2004] de l'abbé Albrech, curé de Vahl-lès-Bénestroff et Nébing, replié à Nontron (Dordogne) ; *Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil*[2005] de l'abbé Haman replié à Claveisolles (Rhône) ; *Bulletin Familial* de l'abbé Marx, curé de Saint-Julien-lès-Metz replié à Bort-les-Orgues (Corrèze) ; *L'Echo de Notre-Dame du Sacré-Cœur*[2006] de l'abbé Hinsberger, curé de Richemont replié à Gourdon (Lot). Tous ont le même objectif : donner des nouvelles des paroissiens dispersés, les naissances, mariages et décès, « *essayer d'entretenir parmi eux l'esprit familial, paroissial et patriotique, entretenir la flamme*[2007] », mais aussi diffuser la parole de l'Evangile. Le bulletin « *sera le lien, le trait d'union entre nous tous. Il sera l'interprète de votre curé qui par lui vous témoignera toute l'affection qu'il porte dans son cœur de prêtre pour tous ses frères malheureux* ». Tous les bulletins martèlent le mot *« espérance »*[2008], celle de rentrer au pays. Ils sont soumis à autorisation préfectorale avant impression[2009]. Vichy s'oppose à l'impression du bulletin *Le Lien familial*, ce qui explique qu'il est rédigé manuscritement et ronéotypé[2010]. Finalement, ces bulletins sont peu nombreux, à tirage et à vocation mono-paroissiale très limités. Ce sont des initiatives privées de quelques prêtres pour garder le lien parmi les paroissiens dispersés.

[1999] ADM 29J2017, rapport de l'abbé Lapierre, déjà cité.
[2000] Voir annexe 12.
[2001] *Le Lien*, juillet-août 1942, cité dans *Les cahiers de l'association* des Amis d'Adrien Printz ? n° 4, Sérémange, mai 2001, p. 23.
[2002] *Bulletin Familial* n°9, septembre 1941, p. 2.
[2003] AP Association des Amis d'Adrien Printz, Sérémange. Ascomémo en possède un exemplaire.
[2004] Ascomémo et ADM, exemplaires de ces bulletins. .
[2005] AP Syndicat d'initiatives de Courcelles-Chaussy. Le n°1 manquant dans leurs collections a été trouvé aux ADM qui ne possèdent que ce numéro.
[2006] Ascomémo, a priori un seul numéro existant.
[2007] *Le Lien dans l'exil*, n°38, septembre 1944, p. 1.
[2008] *Echo de notre Dame du Sacré-Cœur* pour les Richemontois, n°1 février 1941, p. 1 : « *…Ramenez-nous bientôt chez nous, un cri d'espérance ». Le Lien* pour les Fontois n°15, juillet 1943, p.1 : « *Nous espérons parce que nous avons confiance en la miséricorde de Dieu et de la Saint-Vierge ».*
[2009] *Le Lien* des Sérémangeois, septembre-octobre 1942, p. 10.
[2010] *Le Lien dans l'exil* n°38, septembre 1944, p.1.

Cependant, à Riom (Puy-de-Dôme), poussé par l'évêque Mgr Heintz[2011], Jules Annéser, curé de Boulange, et Paul Durand, rédacteur en chef du *Lorrain* et ancien conseiller municipal de Metz réfugié en Auvergne depuis le 15 juin 1940, créent le 22 février 1941 l'hebdomadaire *Le Trait d'Union des Réfugiés de l'Est-Le Lorrain* qualifié par l'un de ses concurrents de « *périodique d'une minorité de Lorrains catholiques*[2012]. » Rapidement, le sous-titre devient le titre général. Sur les presses de *La Montagne*, il tire, à ses débuts, à 11 000 exemplaires et atteint son tirage maximum en février 1942 avec 21 900 exemplaires, 16 518 abonnés et 4 755 acheteurs au numéro[2013]. Un dernier numéro paraît le 25 septembre 1943, après 135 numéros. *Le Lorrain* permet à la diaspora de rester fidèle à son identité culturelle. Il entretient la cohésion entre les expulsés, donnant des nouvelles des communautés expulsées dans leurs villages d'accueil et d'autres *« nouvelles de chez nous »* en Moselle. Il permet aussi les recherches de membres de familles ou d'amis dispersés. Il publie les différents avis concernant les réfugiés. Régulièrement, Mgr Heintz livre un texte en une sur des fêtes comme Noël, la fête pascale, la fête de Jeanne d'Arc, la fête mariale du 15 août... Ces textes sont très religieux avec de nombreuses références au Nouveau Testament, sans prise de partie même équivoque. Enfin, il entretient l'espoir du retour. Initialement proche du gouvernement, l'hebdomadaire s'en éloigne progressivement. Il faut aussi indiquer que le quotidien national *La Croix* publie une chronique pour les réfugiés et que d'autres bulletins plus spécialisés, étudiés par après, sont également diffusés par Mgr Heintz pour son clergé ou par la JOC repliée à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) pour les jocistes.

La dispersion des curés et des paroissiens ne permet donc plus une communauté soudée, où l'Eglise était le centre du village et des activités. Même l'avenir de l'Eglise mosellane est incertain puisque les séminaristes sont eux aussi dispersés.

B1-3 Les séminaristes

Des séminaristes mosellans, petits et grands, se retrouvent dispersés dans toute la France, soit parce qu'ils ont commencé une formation à « l'intérieur » et la continuent[2014] ; soit parce qu'ils sont évacués en 1939-40, réfugiés de l'exode ou démobilisés[2015] et qu'ils ne sont pas rentrés ; soit parce qu'ils sont expulsés en 1940-41[2016] ; soit, enfin, parce qu'ils s'évadent vers la France. Dans le

[2011]ADM 29J1129, lettre de Mgr Heintz, 8 juin 1941 *: « j'ai encouragé la création du journal Le-Trait-d'Union-des-Réfugiés-de-l'Est »*.
[2012]*La Voix du Geral*, 1er mars 1941, p. 1.
[2013]*Le Lorrain*, 22 février1941, p. 1.
[2014]Témoignage oral d'Auguste Bouvier, Metz, juillet 2011. Né en 1921 à Fleury, lazariste, il étudie à Paris depuis 1938, puis le séminaire est évacué à Dax (Landes) pendant toute la guerre.
[2015]Pierre Parcineau, *Louis Fougerousse, aumônier militaire, prêtre du diocèse de Metz,* Paris, éditions Lavauzelle, 1981, pp. 3-6. Louis Fougerosse, né en 1917 à Garche, est démobilisé en juillet 1940 à Constantine (Algérie) et poursuit ses études au Grand séminaire de cette ville.
[2016]Témoignage oral de Maurice Didelon, Montigny-lès-Metz, juillet 2011. Né en 1925, ses parents optent pour la France en avril 1941. Il entre au Petit séminaire d'Oullins (Rhône). René Mayeur, *L'hiver le plus long,* Sarreguemines,

dernier cas de figure, les séminaristes recherchés comme déserteurs par la *Gestapo* doivent changer de nom. Antoine Muller, né en 1921 à Knutange, replié au Grand séminaire de Toulouse, réfractaire à la *Wehrmacht*, devient « Antoine Blanchard »[2017]. Certains séminaristes restent mobilisés dans l'armée d'armistice.

Mgr Heintz met en évidence le problème de la formation des séminaristes pour l'avenir de l'Eglise mosellane : « *Si nous ne voulons pas que des lacunes irréparables se produisent dans les rangs du clergé, il importe que nous préparions par ici le plus grand nombre de séminaristes possible. Le prêtre doit s'appliquer à découvrir les vocations. L'évêché est prêt à aider les parents non fortunés dans la mesure de ses moyens. Comme nous ne pouvons songer à ouvrir un établissement spécial pour nous, les enfants seraient à présenter de préférence au petit séminaire du diocèse d'accueil*[2018] ». La consigne de l'évêque est donc de s'inscrire dans les séminaires des diocèses d'accueil, d'autant que les professeurs des séminaires ou des scolasticats sont eux-mêmes dispersés[2019].

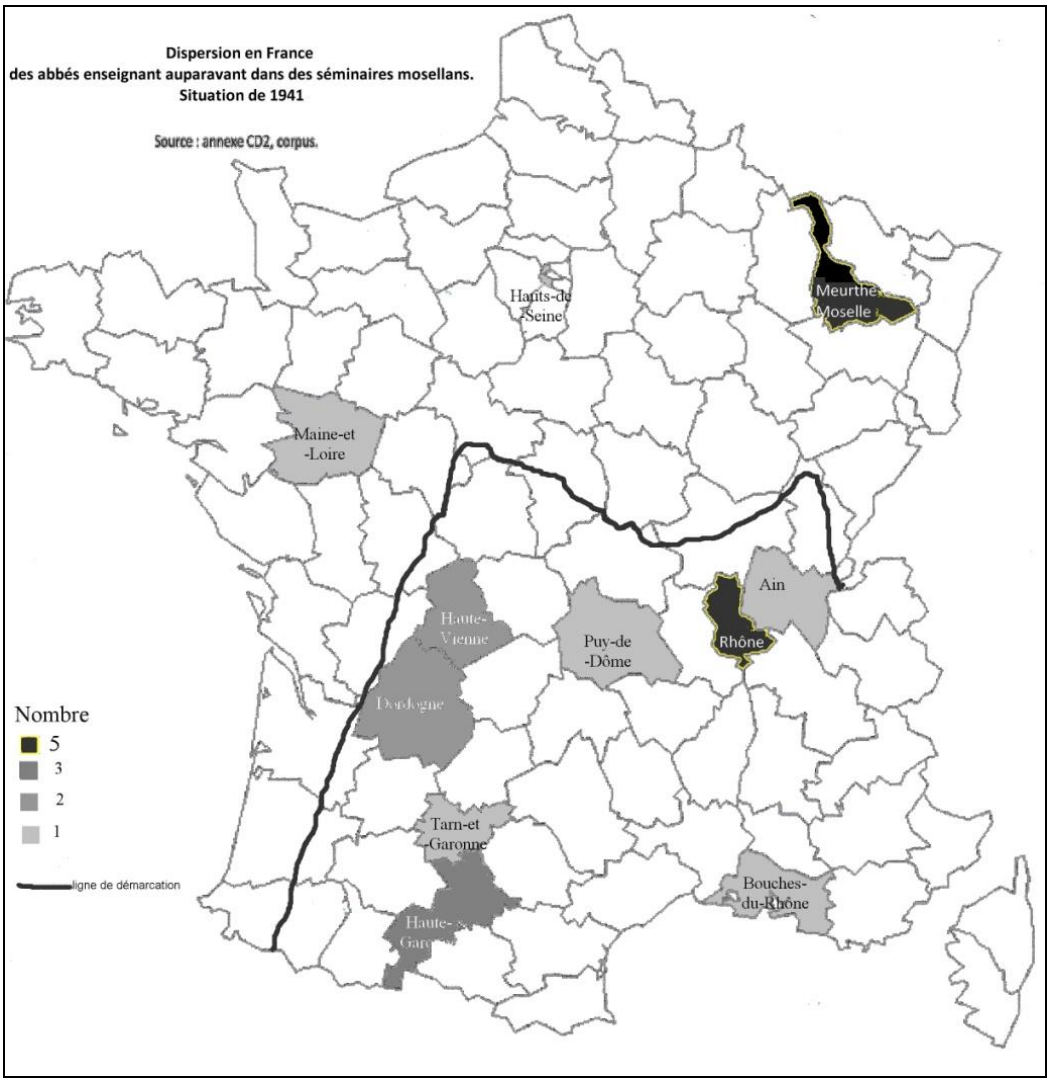

imprimerie Pierron, 2001. Né à Diane-Capelle en 1925, René Mayeur, petit séminariste à Montigny, est expulsé avec sa famille le 11 novembre 1940 à Bram (Aude). Il rejoint le Petit séminaire de Castelnaudary (Aude).

[2017]ADM 29J1674, lettre du Grand séminaire de Toulouse, 11 novembre 1944.

[2018]*Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 2.

[2019]Voir annexe CD2, corpus.

Dispersion en France en 1941 des abbés-enseignants auparavant dans des séminaires mosellans					
	Expulsés	**Partis volontairement**	**PG évadés**	**Total**	**Départements d'accueil initiaux**
Collège Augny	1			1	Bouches-du-Rhône.
Collège Bitche	4	1		5	Dordogne, Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle (2), Rhône (2).
Collège Saint-Clément Metz	2	1		3	Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Rhône.
Grand séminaire Metz	3	1	1	5	Ain, Hauts-de-Seine, Haute-Vienne (2), Puy-de-Dôme.
Petit séminaire Montigny	7	1		8	Dordogne, Haute-Garonne, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle (2), Rhône (2), Tarn-et-Garonne.
Total	**17**	**4**	**1**	**22**	

Mais pourquoi ne pas ouvrir en zone sud un séminaire mosellan à l'instar des enseignants mosellans qui ont une école normale pour la formation des maîtresses à Romagne (Vienne) et des maîtres à Poitiers (Vienne)[2020] ou à l'instar de l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ? Les conditions de départ ne sont pas les mêmes. En 1939, ce sont les établissements de formation qui sont déplacés et leur installation est prévue et organisée. En 1940-1941, les séminaires mosellans ne bénéficient pas d'une telle mesure globale. La situation a changé. Le Petit séminaire et le collège épiscopal sont purement et simplement supprimés par les Allemands. Le Grand séminaire est transféré en Allemagne. Ce sont des parcours individuels qui dispersent des séminaristes en zone sud et au-delà. Mais pourquoi ne pas tenter de les réunir sur un même site ? Comme cela n'a, semble-t-il, jamais été envisagé et donc discuté, nous ne pouvons qu'émettre des suppositions. En premier lieu, la dispersion des séminaristes, voire des professeurs, rend la tâche difficile.

Etant donné cette dispersion, il aurait fallu trouver un ou des lieux d'accueil, localiser les séminaristes qui habitent généralement chez leurs parents réfugiés, puis les tenir informés, les persuader de quitter leur famille pour rejoindre un centre d'études et enfin organiser l'internat. Pour ne pas perdre de temps, pour ne pas rompre une formation engagée, le plus facile est effectivement d'encourager les séminaristes à poursuivre leurs études là où ils se trouvent. De plus, les difficultés pécuniaires et matérielles des réfugiés mosellans qui ont dû tout abandonner rendent difficiles les déplacements, notamment pendant les vacances. Certes, les élèves boursiers bénéficient d'une allocation allouée par le service des Cultes du ministère de l'Intérieur[2021], mais elle ne couvre que la

[2020]Les Alsaciens ouvrent des écoles normales à Solignac (Haute-Vienne), Périgueux (Dordogne) et Agen (Lot-et-Garonne). Des Mosellans s'y inscrivent également.

[2021]ADM 29J1674, lettre du service des Cultes, 30 décembre 1942. Les séminaristes boursiers reçoivent 590 francs en 1941, 1 000 en 1942, 1 800 en 1943. Les sommes totales prévues sont de 33 410 francs pour 1941, soit une aide pour 57 élèves.

moitié des frais de pension[2022]. D'ailleurs, 179 séminaristes, petits ou grands, bénéficient de l'aide de l'Œuvre de Notre-Dame-de-Metz, devenue Notre-Dame-du-Clergé[2023].

Les séminaristes, petits et grands restent donc dispersés. Mgr Heintz désigne le chancelier de l'évêché de Metz, Joseph Sibold, replié à Lyon, responsable de ces séminaristes repliés[2024].

Nous disposons de peu d'éléments sur les petits séminaristes, et en tout cas aucun listing à l'exception de celui des treize élèves qui quittent en 1943, les petits séminaires (Ambazac, Aubenas, Bergerac, Bon-Encontre, Charlieu, Clermont-Ferrand, Chessy, Contamines, Hyères, Montauban, Montmorillon, Richemont, Valence) pour rentrer en philosophie. Il serait une centaine selon Mgr Heintz[2025]. En mars 1943, on comptabilise 85 petits séminaristes accueillis dans 35 petits séminaires de zone sud. Par exemple, à Montauban (Tarn-et-Garonne), douze jeunes Mosellans nés entre 1925 et 1934 sont inscrits de la 6e à la terminale philo ; à Ussel (Corrèze), ils sont neuf nés entre 1929 et 1932 de la 7e à la 3e[2026]. Au Petit séminaire de Castelnaudary (Aude), on compte 3 Mosellans tout comme à celui de Bon-Encontre (Lot-et-Garonne)[2027]. Aux Contamines (Haute-Savoie), 34 élèves de la 8e à la 4e expulsés sont installés dans un hôtel en octobre 1941 par l'Institution N-D-des-Glaciers afin d'assurer une formation en latin et grec dans le but d'avoir des enfants se destinant au clergé du diocèse de Metz[2028].

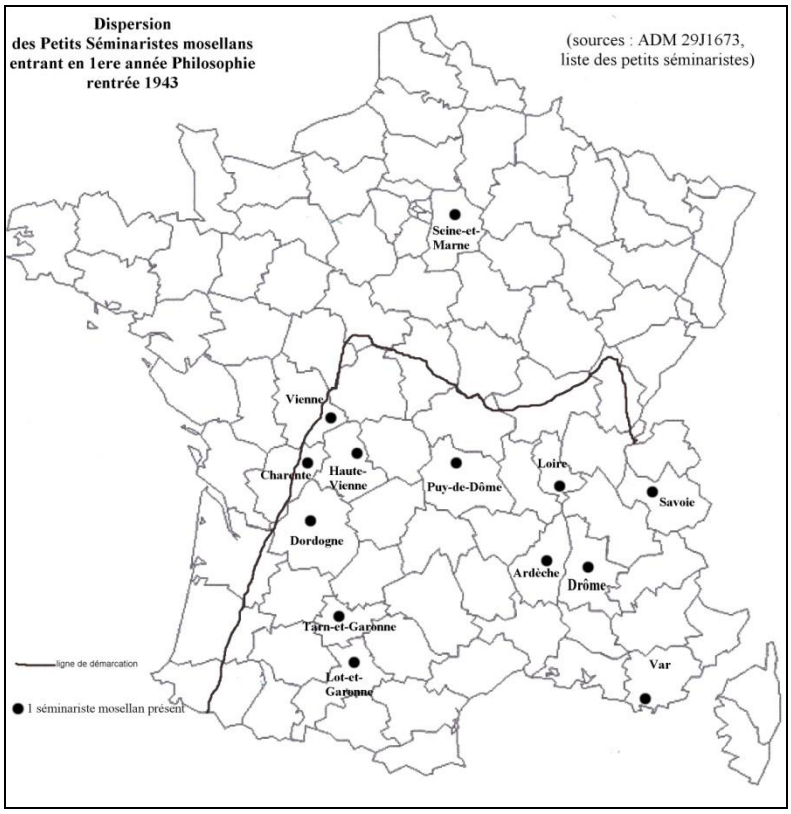

[2022]Selon le témoignage de l'abbé Maurice Didelon, déjà cité, les petits séminaristes mosellans « *n'avaient pas à payer la pension car chassés par les Allemands* ».
[2023]*La Mutte* n°25, 20 décembre 1943, p. 7.
[2024]ADM 29J1674
[2025]ADM 29J2074, rapport sur la situation du diocèse de Metz 1937-1947. Dans le bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1959, p. 12, il est indiqué que les petits séminaristes seraient moins d'une centaine en zone sud.
[2026]ADM 29J1673.
[2027]René Mayeur, déjà cité, p. 153.
[2028]ADM 29J1774, lettre, 15 décembre 1941.

En revanche, nous sommes mieux renseignés sur les grands séminaristes. Ainsi, nous avons pu établir une liste de 126 Mosellans[2029] qui sont passés dans les séminaires en France et 16 qui ont intégré l'université de théologie de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. Ils sont répartis entre le juvénat des Missions africaines à Chamalières et Royat (Puy-de-Dôme) [2030]. En mars 1943, 74 grands séminaristes sont disséminés dans 21 Grands séminaires de la zone sud[2031]. D'autres rejoignent encore les Missions étrangères ou les Carmes. En 1941-1942, onze séminaristes sont dans l'armée d'armistice dont deux en Afrique du Nord et un autre au Chantier 39 de Montmarault (Allier)[2032].

Comme les petits séminaristes, les grands sont dispersés dans toute la France, ou presque. A Nancy, sans qu'on en sache les raisons, le Grand séminaire n'accepte pas de Mosellans[2033]. Alors, les étudiants mosellans s'inscrivent à l'université. Pour garder le contact, pour donner des nouvelles, le bulletin ronéotypé *La Mutte* reparaît dès janvier 1941, de façon irrégulière, et ce jusque janvier 1944[2034]. Dès l'été 1941, Paul-Joseph Schmitt, professeur au Grand séminaire de Tulle, organise un séjour annuel de trois semaines à Abondance (Haute-Savoie) pendant les

[2029]ADM 19J797, *La Mutte* 1940-45. ADM 29J2074, dans son rapport sur la situation du diocèse de Metz 1937-1947, Mgr Heintz indique une centaine de grands séminaristes en France.
[2030]Antoine Sutter, déjà cité, p. 24 et *La Mutte*, novembre 1941, p. 1. Paul Winninger, *Les séminaristes du diocèse de Strasbourg pendant la guerre*, Strasbourg, éditions Ercal, 1996, p. 52. ADM 29J1674, lettre de l'abbé Elchinger, directeur de la faculté de théologie de Strasbourg à Clermont-Ferrand, 17 novembre 1941. La faculté compte 76 séminaristes. L'abbé Plagnieux de Metz y est professeur.
[2031]ADM 29J2080, lettre, 18 mars 1943.
[2032]*La Mutte*, liste nominative, juin 1942.
[2033]Joseph Nullans dans *La Mutte*, n°2/1941, p. 4. Joseph Nullans entre à la faculté des Lettres de Nancy.
[2034]ADM 19J797, publié d'abord à Périgueux, puis à la Maison Saint-Anne à Chamalières (Puy-de-Dôme), puis à Lyon en 1943, et enfin à Périgueux en 1944. Son directeur est d'abord le chanoine Morhain, puis successivement les abbés Plagnieux, Colas et Canuel.

vacances pour les séminaristes mosellans[2035]. L'évêque installe une colonie de vacances à Besançon pour les séminaristes qui sont *« dans la nature »*[2036].

Les séminaristes doivent obéir aux règles en vigueur dans chacun des diocèses d'accueil. Ils doivent aussi se plier au nouveau régime de Vichy. Ainsi, en décembre 1942, huit séminaristes sont aux Chantiers de Jeunesse[2037]. Après février 1943, quelques séminaristes sont requis pour le STO, le Service du Travail Obligatoire, mais conformément aux dispositions prises pour les Alsaciens-Mosellans, ils sont exemptés de départ en Allemagne et restent en France tout en continuant à loger dans les séminaires. Par exemple, Gilbert Schmisser travaille à Chateauponsac (Haute-Vienne) dans une usine de moteurs d'avions, Maurice Rethel à la manufacture d'armes de Tulle, Roger Decker au bureau du Magasin régional de la Voie à Saint-Dizier (Haute-Marne) ; Eugène Buchler est serveur d'une popote militaire dans la région d'Arles (Bouches-du-Rhône)[2038]. Il semblerait, au contraire, que des séminaires refusent d'accueillir des réfractaires à la *Wehrmacht* de peur d'éventuelles représailles. Ainsi, fin février 1944, six séminaristes messins réfugiés au séminaire de Belley (Ain) sont mis à la porte par le supérieur. Le cardinal Gerlier n'accepte pas de réfractaires dans les séminaires de la région lyonnaise[2039].

Au total, 47 séminaristes[2040] sont ordonnés prêtres en France entre avril 1941 et septembre 1945, la plupart par l'évêque Mgr Heintz.

Nombre d'ordinations de Mosellans en zone sud[2041]

année	nombre
1941	5
1942	5
1943	12
1944	19
1945	6
Total	**47**

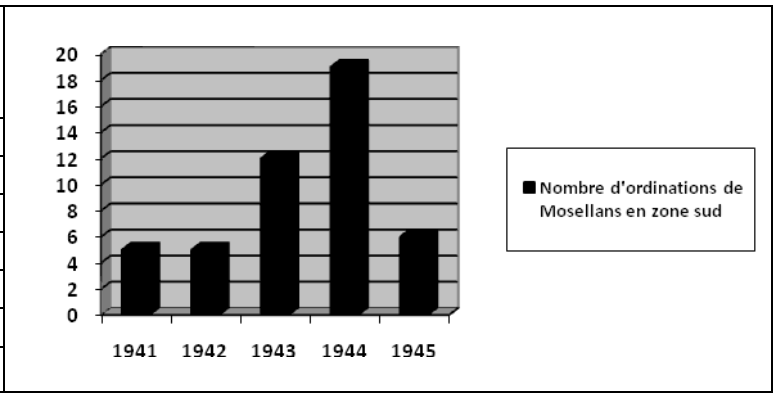

Après leur ordination, généralement, ils sont nommés vicaires dans les départements d'accueil avant de revenir en Moselle à la Libération

A ce nombre, il faut rajouter les ordinations de religieux et les prises d'habits des religieuses.

[2035]René Mayeur, déjà cité, p. 147.
[2036]Témoignage transcrit de l'abbé Antoine Frémiot, séminariste évadé de Spire en 1941. Recueilli par l'abbé François de Pont-à-Mousson, non daté.
[2037]ADM 29J2674, liste des séminaristes, décembre 1942.
[2038]*La Mutte* octobre 1943, pp. 5-7.
[2039]Témoignage écrit de l'abbé Emile Nagel, Lemberg, septembre 2010.
[2040]Ordo 1968, liste des prêtres par année d'ordination, pp. 132-133. BDM, sur un panneau de présentation du Grand séminaire, il est indiqué que 50 séminaristes sont ordonnés en France pendant toute la guerre.
[2041]Ordo 1968, liste des prêtres par année d'ordination, pp. 132-133. ADM 84J20 et annexe CD2, corpus. ADM 29J2020, liste des ordinations.

Cette difficulté de recruter peut mettre en péril l'avenir même de l'Eglise mosellane, si florissante avant guerre. Pour les religieux, la dispersion est là aussi un handicap.

B1-4 Les religieux

Les religieuses et religieux mosellans sont répartis sur tout le territoire national jusqu'en Afrique du nord[2042] ou en Corse[2043] mais c'est en zone sud qu'ils sont les plus nombreux[2044]. A chaque congrégation serait assignée une région déterminée[2045].

En fonction des places, des religieux (ses) doivent être réparti(e)s dans des établissements de leur congrégation ou d'autres ordres qui acceptent de les accueillir. Ainsi, à Argentat (Corrèze) où elles s'occupent d'un pensionnat avec 150 externes et 14 pensionnaires, les sœurs de Portieux accueillent, puis sont remplacées par une trentaine de sœurs de Saint-Jean-de-Bassel[2046]. En juin 1943, la congrégation vieillissante de Saint-Roch à Felletin (Creuse) qui ne compte plus que quinze sœurs fusionne avec celle de Peltre[2047]. La maison mère de Rettel reste à Larnay (Vienne) avec enfants et vieillards pendant presque 6 ans, réfugiés au milieu des Filles de la Sagesse, parmi des sourdes-muettes et de jeunes aveugles. Les enfants sont placés dès qu'ils atteignent 14 ans... Ils ne

[2042]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 22 mars 1941, p. 2. ADM 29J1190. Quatre sœurs de la Charité maternelle de Metz travaillent à la maternité à Blida (Algérie) à partir de février 1941.
[2043]*Le Lien* n°12, octobre 1941, p. 15. RP Albert Schneider, déjà cité, p. 30. Le RP OMI Laurent de Bitche part en Corse au couvent Saint-Antonin à Bastia avec sept étudiants en théologie alors que le RP OMI Albert Schneider rejoint comme professeur le Petit séminaire d'Ajaccio. Alphonse Duval, *Ocana dans l'île de Beauté*, Sélestat, éditions Alsatia, 1947, pp. 11 et 194. Le père Duval, né à La Maxe, missionnaire de campagne, expulsé en 1941, se réfugie à Ajaccio d'où il dessert Ocana comme curé. Il consacre une monographie à son village d'accueil. Il y construit une grotte de Lourdes, unique en Corse à cette époque. *Le Lorrain*, 30 décembre 1944, p. 5. Vingt-cinq franciscains mosellans initialement réfugiés à Mâcon partent en 1941 en Corse pour y exercer des ministères paroissiaux, à Sarthène et à Ajaccio.
[2044]ADM 29J1172. La supérieure générale des soeurs de Saint-Chrétienne est repliée à Lyon. ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Divot de Neufchef réfugié à Creysse (Dordogne), 16 décembre 1940. La maison mère de la congrégation Sainte-Chrétienne se replie à Sommières (Gard), au collège de l'Immaculée Conception. Il y a là environ 80 sœurs. ACSC, liste des sœurs expulsées. D'autres sœurs de cette congrégation se réfugient à Henrichemont (Lot) et 29 sœurs sont à Brignais (Rhône). Des jeunes poursuivent des études au château d'Aynay (Indre). Marie-André, *Il cherchait des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p. 114 et pp. 121-122. Avec leur aumônier, les sœurs de Peltre s'installent à l'ermitage Saint-Joseph de Maubec (Vaucluse) où le scolasticat et le noviciat sont rouverts. Anonyme, déjà cité, p. 24. Les quatre sœurs françaises de l'abbaye d'Oriocourt trouvent refuge dans la banlieue lyonnaise au monastère de La Rochette à Cuire (Rhône) dans une abbaye bénédictine. ADM 29J2112, lettre de Joux (Jura), 18 mars 1941. Trois sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy expulsées d'Augny, Château-Salins et Hagondange sont installées le 27 septembre 1940 dans une maison à Joux (Rhône) où elles assurent des œuvres de charité pour 13 fillettes. Le carmel de Metz trouve refuge à Azerables (Creuse). *Le Lien* n°12, octobre 1941, p.15. Les rédemptoristes de Rémilly se retrouvent à Cherveit-Lubac (Dordogne). ADM 29J1174, dossier congrégations. Après dix jours dans le Tarn, les franciscains de Metz se réfugient dans la province franciscaine du Sud-Est : le père provincial, le père Augustin, et quelques pères-frères à Lyon, les étudiants en théologie à Nîmes, les autres sont répartis dans plusieurs couvents du Midi, notamment à Puylaurens (Tarn). François Goldschmitt, déjà cité, pp. 5-8. Vingt-six capucins de Bitche se réfugient initialement à Nancy. On leur refuse un laissez-passer à Dijon pour passer la ligne de démarcation. Ils la passent alors illicitement pour rejoindre Lyon. L*e Lien* n°10, août 1941, p. 5.Trente deux franciscains de Phalsbourg et de Bonne-Fontaine trouvent refuge dans un château près d'Arbresle (Rhône).
[2045]ADM 29J 2108, rapport sur la situation religieuse dans la Vienne occupée, non daté (fin 1940).
[2046]*Le Lorrain*, 18 septembre 1943, p. 3. *Le Lien* n°10, août 1941, p. 4. ACSJB, non coté, lettre de sœur Marie de la Trinité, Argentat (Corrèze), 13 novembre 1940.
[2047]ADM 29J1181.

sont pas remplacés, tout comme les vieillards qui décèdent. Pendant ce temps, des sœurs travaillent à la lingerie des pères ; d'autres chez les pères mosellans de Poitiers qui ne sont qu'à 4 km[2048].

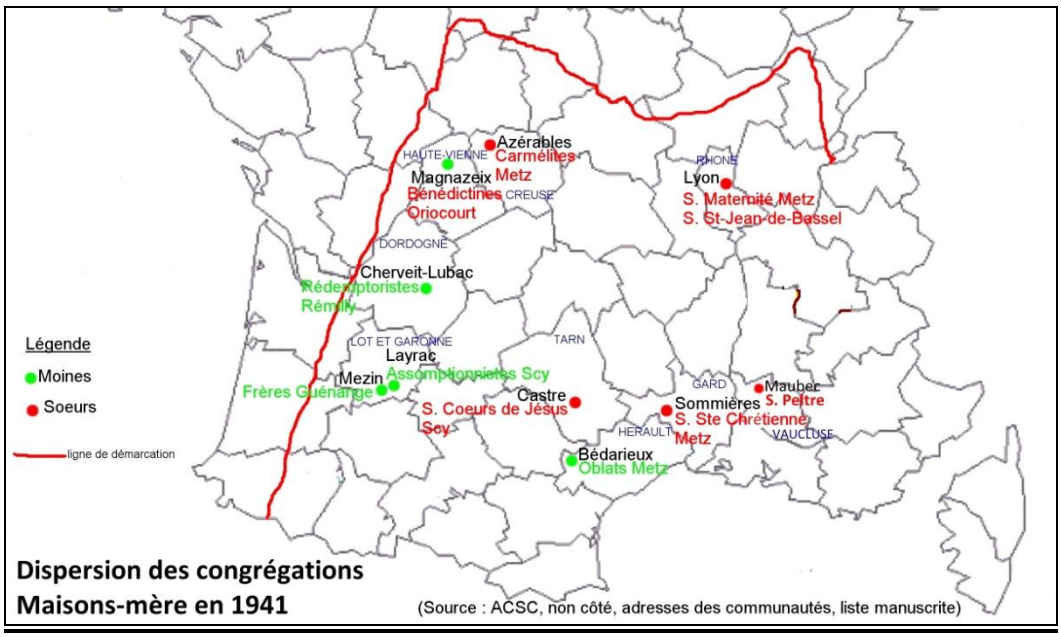

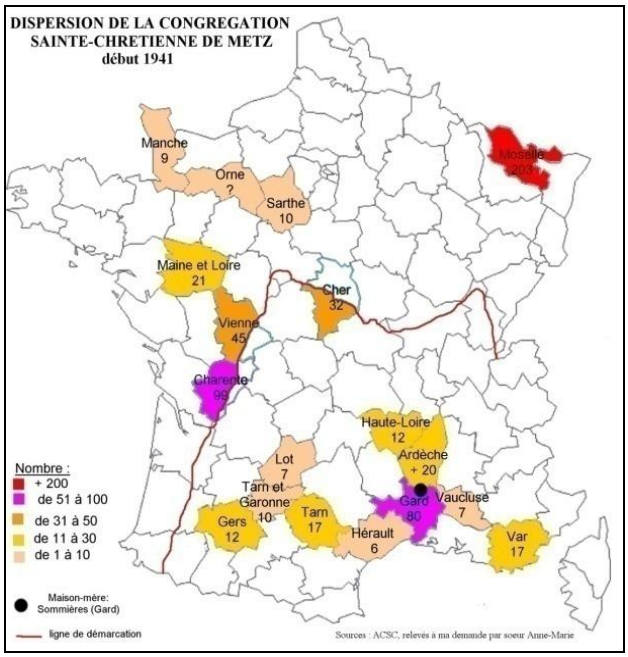

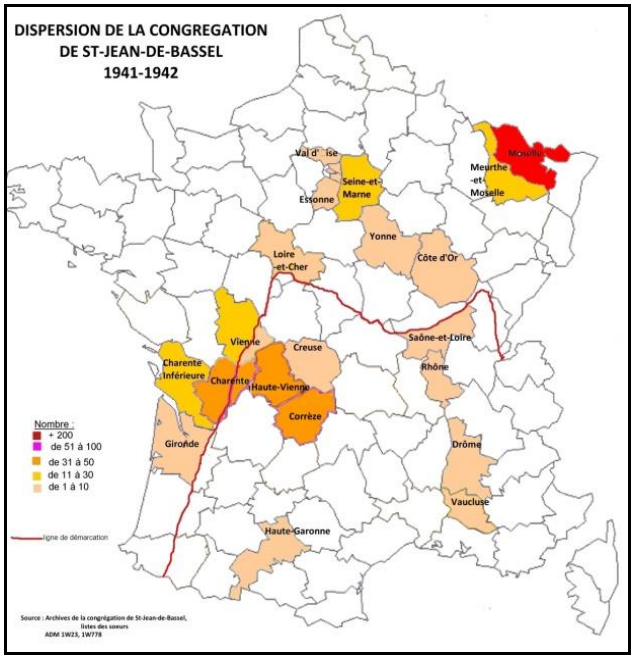

En décembre 1940, suite au séquestre des associations alsaciennes et mosellanes par les Allemands, l'Etat Français bloque tous les avoirs déposés à l'intérieur du territoire français en dehors des trois départements annexés. Invoquant le préjudice causé par cette mesure aux intérêts immédiats des membres des associations, les autorités allemandes invitent le gouvernement français en décembre 1942 à conclure un accord scindant les avoirs en deux parts, l'une devant revenir aux membres demeurés en Alsace-Moselle, l'autre laissée à ceux ayant quitté cette région. Un accord

[2048] *L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974.

est signé le 1er décembre 1942. Par exemple, pour la congrégation de Sainte-Chrétienne, en vertu de ces accords, 25% des avoirs doivent être remis aux membres de la congrégation restés en Alsace-Lorraine, soit à peine un quart[2049].

En janvier 1942, des associations ayant un caractère religieux qui ont leur siège en Moselle[2050] font l'objet d'une demande de rapatriement de la part des autorités allemandes, via la préfecture de Montauban, avec en annexe un questionnaire sur les passifs et actifs. Mais les sœurs dans leur immense majorité refusent de revenir en terre annexée comme la supérieure de Sainte-Chrétienne : « *Qu'irions nous y faire puisque l'enseignement nous est interdit de même que toute œuvre de jeunesse ? D'autre part, nos maisons sont confisquées ou entièrement vidées de leur contenu. Nos congrégations sont dites « dissoutes » et nos sœurs n'osent même plus circuler en costume religieux. Même si on nous promettait d'améliorer tout cela, je ne serais pas tentée car je ne crois pas à la possibilité d'une collaboration religieuse avec le régime nazi*[2051] ».

Eclatées en petites communautés souvent éloignées l'une de l'autre, certaines congrégations cherchent à se regrouper. Cette évolution est largement facilitée par la nouvelle législation mise en place par Vichy. En effet, la loi du 3 septembre 1940 abroge celle du 7 juillet 1904 et assouplit les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Ainsi est suppimé le délit de congrégation. Aussi, les franciscains de Metz proposent différents lieux de regroupement au cours d'une réunion : couvent à Béziers, maisons en Corse, maison de Courpière (Puy-de-Dôme), propriété vide de l'abbaye de Lérins et finalement le château de la Tourette, propriété inoccupée à 28 km de Lyon, idéale pour ouvrir une maison d'études[2052]. Ces tentatives de regroupement dans un même département se heurteraient aux autorités qui s'opposent aux départs des sœurs en place qui rendent tant de services[2053]. Aussi, « *avec la dispersion, il nous faut trouver un plus grand nombre de personnes aptes à la direction d'une communauté. Souvent ce sont des débutantes et la difficulté des communications empêche de les suivre comme il le faudrait*[2054] *…*».

Souvent, les installations sont provisoires et des déménagements s'opèrent tout au long de la guerre. En 1945, des sœurs de Saint-Jean-de Bassel se retrouvent ainsi dans le Nord, la Vendée, le Calvados, les Vosges alors qu'elles ne s'y trouvaient pas en 1942[2055]. Les bénédictines d'Oriocourt s'installent initialement à Magnazeix (Haute-Vienne), dans l'inconfort, d'abord dispersées chez l'habitant, puis dans des baraquements en briques, d'un ancien camp de réfugiés. Puis après le 22 décembre 1940, la vie conventuelle reprend dans le château d'Hautefort à Saint-Nicolas-de-

[2049]ADM 29J1106, lettre de la nonciature apostolique, Vichy, 9 décembre 1943.
[2050]ADM 29J2121, lettre du préfet Bourrat, 1er décembre 1941. ADM 29J1180, 29J1189, 29J1190.
[2051]ADM 29J2121, lettre de la supérieure de Sainte-Chrétienne à Sommières (Gard), 1er février 1942, ADM 29J1180, 29J1189, 29J1190.
[2052]Témoignage du père Adalbert Hamman sur le site *amis.arbresle.free.fre/h-al112158.htm* et *Le Trait d'Union – Le Lorrain*, 31 mai 1941, p. 4.
[2053]ACSJB, non coté, lettre de sœur Marie de la Trinité, Argentat, 4 mars 1941 : « *Sœur Adelphe m'a conseillé d'aller à Vichy pour obtenir l'autorisation de réunir toutes nos sœurs dans un département de notre choix. Utopie ! Quel bouleversement cela donnerait ; les réclamations, les récriminations n'en finiraient pas… »*
[2054]ADM 29J2121, lettre de la supérieure de Sainte-Chrétienne, Sommières, 4 mars 1944.
[2055]ACSJB, non coté, listes de 1941 et de 1945 comparées.

Macherin (Isère) appartenant à l'abbé de Jouffrey. Mais les difficultés d'accès et les visites familiales de la famille Jouffrey rendent difficile la vie monastique. En janvier 1944, nouveau déménagement au château du Carre (Isère), loué par la communauté, et, en même temps, ouverture d'une école ménagère à Lumbin (Isère) avec quatre sœurs. L'inconfort fait craindre un nouvel hiver rigoureux. Re-déménagement en décembre 1944 au château de Montbonnot (Isère) [2056].

Des établissements mosellans servis par des sœurs rouvrent avec les mêmes fonctions qu'en Moselle comme l'orphelinat du Pauvre-Jésus de Plappeville à Tournus (Saône-et-Loire) au château de Belleney[2057]. L'orphelinat de Guénange trouve refuge d'abord à Mézin (Lot-et-Garonne). *« A l'hôpital de Mézin (Lot-et-Garonne), nous étions douze frères et trente-neuf enfants. L'hôpital annexe n'était pas adapté à un groupement scolaire. Sans atelier, sans classe, sans chapelle, avec des dortoirs exigus et mal aérés, l'hôpital ne pouvait être pour l'Œuvre de Guénange qu'un abri provisoire. En attendant, il fallait donner une occupation utile à ces jeunes que le désœuvrement aurait démoralisés encore plus que la guerre. Des chantiers de défricheurs, de terrassiers, de bûcherons, voire même de maçons et de bouchonniers furent créés. De plus, quelques placements individuels eurent lieu : un orphelin était affecté à la laiterie communale, un autre au service public de la voirie, celui-ci travaillait chez un cordonnier et cet autre chez un boucher ; la mairie elle-même en occupait deux comme secrétaires-dactylos… Tout le monde, sauf dispense exceptionnelle, devait rentrer à l'hôpital pour les repas pris en commun et pour le repos de la nuit. Certains services étaient rétribués, une partie en argent, une autre en nature. Les défricheurs, en plus d'un salaire fixe, avaient droit au bois mort. Les écoliers, faute de local approprié, n'eurent ni étude, ni classe. Le 24 février 1941, les apprentis quittent Mézin pour le domaine de Malepeyre (Tarn-et–Garonne), une annexe agricole des orphelins-apprentis d'Auteuil où ils défrichent et cultivent la terre, font de l'élevage, montent des ateliers d'artisanat rural, ouvrent une école. Le centre agricole de 200 hectares des orphelins-apprentis de Guénange à Malepeyre est bientôt l'un des mieux organisés de la région. Pendant les quatre années de séjour, 76 certificats et 10 diplômes d'agriculture y furent délivrés par les services agricoles de Montauban. Il reçoit la visite de Mgr Théas, évêque de Montauban, de Mgr Heintz, de MM. les préfets Bourrat, Martin, Durocher. La direction des Services agricoles du département lui confie des recherches expérimentales sur les oléagineux. Le nombre des orphelins s'accrut rapidement. De 35 qu'ils étaient au début, les pupilles furent bientôt 60, puis dépassèrent ce chiffre. A la date du 1er octobre 1943, Maleypere comptait 75 internes, 25 externes et 28 orphelins placés dans des familles. Un bulletin,* « Brise Malepeyrienne », *est rédigé par les apprentis à partir du 11 juin 1943[2058] ».*

[2056]ASSC, non coté, adresses des congrégations 1941. Anonyme déjà cité, pp. 27-28. *Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 6 septembre 1941, p. 1.
[2057]*Le Lien dans l'exil,* n°18 octobre 1942, p. 1. ADM 29J1791, lettre du Conseil d'Etat, Paris, 14 juin 1944.
[2058]Pierre de la Madie, déjà cité pp. 154-195 et frère Arnaud, revue *Vie et Culture,* n°3, décembre 1983, pp. 23-27. *Le Trait d'Union –Le Lorrain*, 21 février 1941, p. 1.

De nombreuses religieuses restent aussi auprès de leurs élèves pour enseigner dans des écoles dites lorraines. Par contre, elles ne peuvent enseigner dans les écoles publiques non « lorraines » conformémement à la loi Goblot de 1886. Libres, des religieux et religieuses sont réclamés par les écoles libres comme à Draguignan (Var) et à Lectoure (Gers)[2059]. Sœur Marguerite du Calvaire de la congrégation de Peltre enseigne aux six enfants du prince de Bourbon de Parme à Besson (Allier). Deux autres sœurs y enseignent, l'une dans une école libre, l'autre dans une école publique[2060]. En mars 1941, 21 sœurs-institutrices de Saint-Jean-de-Bassel enseignent dans les écoles libres de Charente occupée et de Charente-Inférieure[2061]. Des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel dirigent l'institut Notre-Dame-de-la-Providence à Châteauponsac (Haute-Vienne) à partir de 1941[2062]. Lorsque les religieux travaillent dans des écoles libres, ils perdent de facto leur salaire versé par l'Etat. Les sœurs enseignantes de la congrégation Saint-Chrétienne de Metz repliées en France n'enseignent plus en école publique et vivent en tricotant, filant, travaillant dans la culture, donnant des cours dans des écoles privées, notamment en langue étrangère[2063]. A Sommières (Gard), les sœurs sont employées par le Secours National et pour des ventes de charité[2064] Si les carmélites de Metz ne peuvent plus fabriquer d'hosties ou confectionner des objets d'ornement, elles travaillent la terre et vivent du fruit de leur travail et des aumônes données notamment par des prêtres[2065].

Des sœurs sont aussi sollicitées par des curés pour les aider dans les tâches ménagères mais également au catéchisme. L'évêque de Limoges demande même aux sœurs de Saint-Jean-de-Bassel des religieuses « *missionnaires de campagne, loin de l'église, visitant les familles, catéchisant les enfants, remplaçant le prêtre pour la prière, par équipes de deux ou trois… pour faire rayonner le Christ dans ces pauvres régions déchristianisées… Même si nos sœurs ne restent que quelque temps, elles pourraient faire beaucoup de bien*[2066] ». Chaque demande ou affectation est soumise à la vicairie générale[2067] restée à Saint-Jean-de-Bassel, en Moselle annexée.

Les problèmes de formation pour les religieux sont aussi importants et graves que pour les prêtres. La dispersion et l'isolement ne les favorisent guère. Pourtant, çà et là, les congrégations essaiment des instituts pour des jeunes postulants. Par exmple, quinze étudiants oblats de Bitche en philosophie sont regroupés à Besançon[2068]. Le scolasticat d'Augny est au séminaire des Missions à Notre-Dame-des-Lumières à Goult (Vaucluse)[2069]. L'alumnat des assomptionnistes de Scy est

[2059]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[2060]Témoignage sœur Marguerite du Calvaire, déjà cité.
[2061]ACSJB, non coté, liste des sœurs.
[2062]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 1945. Les sœurs restent à Châteauponsac après guerre.
[2063]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon. ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Divot de Neufchef réfugié à Creysse, 16 décembre 1940.
[2064]ACSC, liste des sœurs expulsées.
[2065]*Le Lien dans l'exil,* n°2 mars 1941, p. 1. *Le Lien*, n°9 juin 1941, p. 3.
[2066]ACSJB, non coté, lettre de sœur Marie de la Trinité, Argentat, 13 novembre 1940.
[2067]La supérieure de Saint-Jean-de-Bassel est décédée en 1940. Elle n'est remplacée qu'après la guerre.
[2068]*Le Lien* n°12, octobre 1941, p. 15.
[2069]ADM 29J2111, lettre père OMI Wagner, 1er janvier 1941.

reconstitué à Saint-Sigismond près d'Albertville (Savoie) fin septembre 1941[2070]. En même temps, le problème de recrutement est très difficile et inégal. Par exemple, en 1942, les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel comptent 285 sœurs professes en France dont 104 en zone libre, mais seulement deux postulantes et aucune aspirante[2071]. A l'inverse, à Argentat (Corrèze), le couvent des ursulines occupé par la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel accueille 45 élèves en 1940, 300 en 1945[2072]. Le passage des examens des scolastiques refugiées se révèle souvent compliqué. Par conséquent, le nombre de scolastiques diminue au fil des années. Les candidates reçues aux examens partent au noviciat et le recrutement ne se fait plus dans les classes des plus jeunes[2073]. Pourtant, le scolasticat de la congrégation de Peltre à Maubec obtient de beaux succès : dix brevets élémentaires et cinq baccalauréats de philosophie en juin 1944, trois autres bacs et deux licences ès sciences en décembre 1944. Quinze postulantes reçoivent l'habit et douze novices ont pu faire leur profession.[2074] Les jeunes sœurs se recrutent pour la plupart dans les familles réfugiées de Moselle, mais elles voient se joindre à elles plusieurs filles des régions d'accueil[2075]. Le 8 septembre 1944, six postulantes prennent l'habit ; le lendemain, quatorze novices font leur profession et prononcent les vœux de religion. Même chose pour les sœurs de Sainte-Chrétienne à Henrichemont (Cher). Par contre aucune aspirante pour les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel moins nombreuses en zone sud[2076].

Malgré ces difficultés, certains s'installent dans la durée, profitant de la situation qu'on leur a imposée pour diffuser leurs œuvres. C'est un véritable apostolat. A Montmagny (Val-d'Oise), des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel participent à la réouverture de l'école libre fermée depuis huit ans. Les effectifs sont en constante progression passant de 30 élèves en janvier 1941 à 92 à la rentrée de 1943. Cette école perdure après la Libération et est reconstruite en 1954[2077]. A Chinon (Indre-et-Loire), des sœurs de Peltre de Forbach s'occupent du pensionnat de jeunes filles depuis novembre 1939. Elles désirent acquérir le pensionnat et depuis le décret d'août 1941, seul l'avis du chef de l'Etat suffit. Mais le chanoine Vincent de Chinon s'inquiète : « *N'y aurait-il pas à craindre que dans x mois on cherche de Lorraine à faire main basse sur cette propriété tourangelle*[2078] *?* » A Huriel (Allier), les sœurs de la congrégation Sainte-Chrétienne de Metz font l'acquisition d'une propriété, anciennement colonie de vacances de la municipalité communiste d'Alfortville, pour un pensionnat de 100 enfants[2079].

[2070]*Le Lien*, n°10, août 1941, p. 4.
[2071]ACSJB, non coté, état au 30 juin 1942.
[2072]ACSJB, non coté, souvenirs de sœur Louis de Gonzague Stein, 1979.
[2073]Témoignage de sœur Jeanne-Catherine, déjà citée.
[2074]*Le Lorrain*, 30 décembre 1944, p. 5.
[2075]En décembre 1944, sur 15 postulantes, cinq seulement sont mosellanes et sur 12 novices, 10 sont mosellanes, les deux autres meurthe-et-mosellanes. *Le Lorrain*, 30 décembre 1944, p. 5.
[2076]*Le Lorrain*, 18 septembre 1943, p. 5.
[2077]ACSJB, non coté, compte rendu des sœurs sur leur implantation à Montmagny (Val-d'Oise).
[2078]ADM 29J1182, lettre du chanoine Vincent, Chinon (Indre-et-Loire), 30 janvier 1942.
[2079]ADM 29J1189

Ordination et prises d'habits de religieux(ses) mosellan(e)s en zone sud 1941-1945 (liste non exhaustive)				
Dates	**Communes**	**Département**	**Ordres**	**Nombre**
06/07/1941	N-D-des-Lumières, Goult[2080]	Vaucluse	Oblats	Une dizaine
30/05/1942	Avignon[2081]	Vaucluse	Oblats	9
08/09/1942	Saint Genis Laval	Rhône	Maristes	?
23/05/1943	N-D-des-Lumières, Goult[2082]	Vaucluse	Oblats	4
29/06/1943	Layrac[2083]	Lot-et-Garonne	Assomptionistes de Scy	4
04/07/1943	Cellules	Puy-de-Dôme	Pères St-Esprit	2
31/07/1943	La Tourette[2084]	Rhône	Franciscains	1
02/08/1943	Souceyrac[2085]	Lot	Rédemptoristes	1
08/09/1943	Maubec[2086]	Vaucluse	Sœurs de Peltre	6
10/02/1944	Lyon	Rhône	Maristes	1
17/06/1940	Saint-Dié[2087]	Vosges	Spiritains	1
18/06/1944	Goult[2088]	Vaucluse	Oblats de Burthécourt	5
23/12/1944	Dax[2089]	Landes	Lazaristes	1

Ces installations sont facilitées par la loi du 8 avril 1942 qui donne une reconnaissance légale aux congrégations françaises. A l'inverse, le 14 juin 1944, une enquête est diligentée par la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat pour reconnaître ou non la congrégation des sœurs du Pauvre Enfant Jésus de Plappeville. Fondée en 1848 à Aix-la-Chapelle (Allemagne), la maison-mère est en Hollande. D'autre part, elle est jugée trop petite alors que l'Etat Français cherche à regrouper les communautés et éviter l'émiettement et l'isolement des communautés[2090]. Les événements stoppent ces investigations.

Pendant quatre ans, les catholiques mosellans, le clergé, les congrégations en exil « *trop dispersés ne peuvent déployer une activité bien personnelle. Les paroissiens réfugiés suivaient les us et coutumes des populations parmi lesquelles ils étaient éparpillés*[2091] ». Or la population du Sud n'est pas toujours religieusement accueillante.

[2080]RP Albert Schneider, déjà cité p. 23.
[2081]*Le Lorrain,* 13 juin 1942, p. 1.
[2082]*La Mutte,* 15 août 1943, p. 2.
[2083]*La Mutte,* 30 octobre 1943, p. 2.
[2084]Ibidem.
[2085]Alfred Dannnenhoffer, déjà cité, pp. 21-22. Il s'agit de Jacques Wothké de Petit-Réderching.
[2086]*La Mutte,* 30 octobre 1943, p. 2.
[2087]Arthur Bohn, *Le chiffonnier du Bon Dieu*, Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 1997, p. 23. Il s'agit de Lucien Sinteff, originaire de Romelfing.
[2088]*Le Lorrain*, 21 octobre 1944, p. 2.
[2089]Témoignage d'Auguste Bouvier, déjà cité.
[2090]ADM 29J1791, lettre du Conseil d'Etat, Paris, 14 juin 1944.
[2091]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, curé de Servigny-les-Sainte-Barbe, 1945.

B2- Des terres hostiles religieusement

Au déracinement, à la dispersion s'ajoute la méfiance, *« l'incompréhension et même la dureté*[2092]*…»* des autochtones. Si elle peut être compréhensible à l'arrivée de ces Français de l'Est, comment l'expliquer après quelques années de cohabitation où on a appris à se connaître et souvent à s'apprécier[2093] ?

Le curé de Saint-Julien-lès-Metz explique que : « *le réfugié sera toujours un étranger au pays, parfois même un indésirable. Tout récemment encore une commerçante importante de notre localité n'a pas craint de crier son mépris pour nous, les infortunés, cette « bande de Lorrains avec leur idiot de curé ». Nous rencontrons pourtant de belles sympathies cachées. Les quelques malveillances nous ont fait mal au cœur : nous avions tout laissé pour rester Français ; nous ne l'avons pas regretté. Mais que de fois notre pauvreté matérielle n'a-t-elle pas été considérée comme une tare criminelle et des cœurs endurcis ont essayé de ravir notre unique bien : notre honneur. Notre cœur a souvent saigné et nos yeux ont souvent pleuré en silence, quand on nous faisait passer pour de mauvais Français*[2094] ». Paul Durand évoque également l'incompréhension des gens du Sud : « *Ce qui faisait mal, c'était de constater combien souvent on connaissait peu notre Lorraine, ce bout de France si souvent ensanglanté… Ce qui consternait, c'était encore d'enregistrer une ignorance de l'histoire française, qui parfois nous considérait comme des Français vieux de vingt ans seulement, conquis en 1918 par une France victorieuse et repris maintenant par le Reich vainqueur... N'était-il pas logique qu'une France vaincue rendît des provinces toutes « neuves »*[2095] *?* » Alors les Mosellans en exil espèrent « *rentrer un jour avec son excellence* », Mgr l'évêque. En attendant, ils gardent *« fidèlement leurs traditions lorraines et chrétiennes malgré un entourage païen et parfois même hostile à la religion*[2096] ».

Pourquoi cette incompréhension, cette hostilité qui, de toute évidence, nuisent à l'intégration de ces exilés ? A la différence des évacués de 1939-1940 essentiellement dialectophones et dont la langue à elle seule créait parfois la suspicion, les expulsés sont essentiellement francophones[2097]. La langue n'est donc pas la source de discorde. Les raisons sont ailleurs.

[2092] ADM 29J2111, curé Couquert de Donnelay à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), 14 février 1941.

[2093] Paul Durand, déjà cité p. 175 : *« Soyons justes : en règle générale, les cœurs s'ouvrirent tout grands pour adoucir notre sort... De la reconnaissance a jailli et de l'amitié aussi… », Revue d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale,* n°113 : La première année d'exil, les nouvelles unions se font à peu près exclusivement entre gens de Lorraine. Puis apparaissent les mariages « mixtes » entre gens de Moselle et autochtones. Par exemple, dans l'Ariège, on compte 40 mariages « mixtes » contre 17 autres mariages entre expulsés.

[2094] *Bulletin Familial*, n°17, 1er octobre 1943.

[2095] Paul Durand, déjà cité, p. 175.

[2096] ADM 29J2111, lettre de l'abbé de Malaucourt à Savignac (Gironde), 10 décembre 1940.

[2097] ADM 29J1130, dossier personnel de l'abbé Jean Keime, lettre, 26 août 1943. *« Les Lorrains sont presque tous incapables de se confesser en français… ».*

B2-1 Indifférence religieuse

En France, avant-guerre, il y aurait plus de 13 000 paroisses sans prêtre[2098]. Selon la carte établie en 1947 par le chanoine Fernand Boulard, sociologue du catholicisme, le pourtour méditerranéen, la région rhodanienne et le Sud-Ouest sont des régions *« indifférentes »* au point de vue religieux. Par exemple, en 1926, en Haute-Vienne et dans la Creuse, le pourcentage des pascalisants est respectivement de 3,7% et 3,6% pour les hommes et 24% et 17,9% pour les femmes[2099]. Faut-il rappeler qu'à cette époque, en Moselle, il est en moyenne à plus de 80%. A l'occasion de la visite pastorale de Mgr Saliège en 1942, il est établi que l'arrondissement de Toulouse (Haute-Garonne) a également une faible pratique pascale, de 1/3 à 1/4 des femmes et seulement 12% des hommes[2100]. En 1942, dans les Pyrénées-Orientales, les pascalisants masculins représentent 5% des catholiques et pour les femmes, 25,2%[2101] . Dans le diocèse de Limoges, en 1924, 19,5% des jeunes sont non catéchisés[2102]. En 1942, Jean Dauvillier rédige un rapport sur « L'état religieux du diocèse de Perpignan ». Il conclut que ce diocèse est déchristianisé, la pratique pascale étant très faible, 5% en moyenne. L'assistance régulière est peu nombreuse à la messe du dimanche. Le travail dominical, proscrit en Moselle, témoigne de l'influence réduite des clercs et des nécessités économiques, notamment pour le travail de la vigne. « *Depuis que le vin leur fournit tant d'argent, les hommes n'assistent plus aux offices, fréquentent de plus en plus le café où ils se livrent au jeu et à la boisson. Les voyages à la ville qu'ils renvoient habituellement au dimanche contribuent pour beaucoup à la démoralisation du plus grand nombre. L'émigration pour les vendanges fait perdre la foi et la pratique des sacrements*[2103] ». La mentalité anticléricale dominante serait renforcée par l'afflux des réfugiés républicains espagnols[2104] anticléricaux. Le père franciscain Alphonse Duval explique cette déchristianisation par « *la peste du laïcisme. Partout depuis 60 ans au moins, ce grand fléau a semé l'indifférence, l'incrédulité, le matérialisme. Il a chassé Dieu de l'école, de la famille, de la société, de la conscience… La religion s'en va à pas rapides… Si cet état de chose continue à pareille cadence, on retournera à bref délai à l'ancien paganisme*[2105] *…*».

[2098]AP, affiche de la Croisade de la messe et du recrutement sacerdotal, Toulouse, non datée.
[2099]Sous la direction de Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, *Matériaux pour l'Histoire religieuse du peuple français aux XIX-XX^e siècles*, Paris, éditions PFNSP-CNRS-EHESS, tome 1, 1982, pp. 459-483.
[2100]Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, déjà cités, pp. 108-109.
[2101]Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, déjà cités, tome 3, p. 198.
[2102]Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, déjà cités, tome 1, 1982, p. 483.
[2103]Rapport au moment du voyage pastoral dans l'Aude cité par Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, déjà cités, tome 3, p. 47.
[2104]Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, déjà cités, pp. 40-47.
[2105]Alphonse Duval, déjà cité, p. 198.

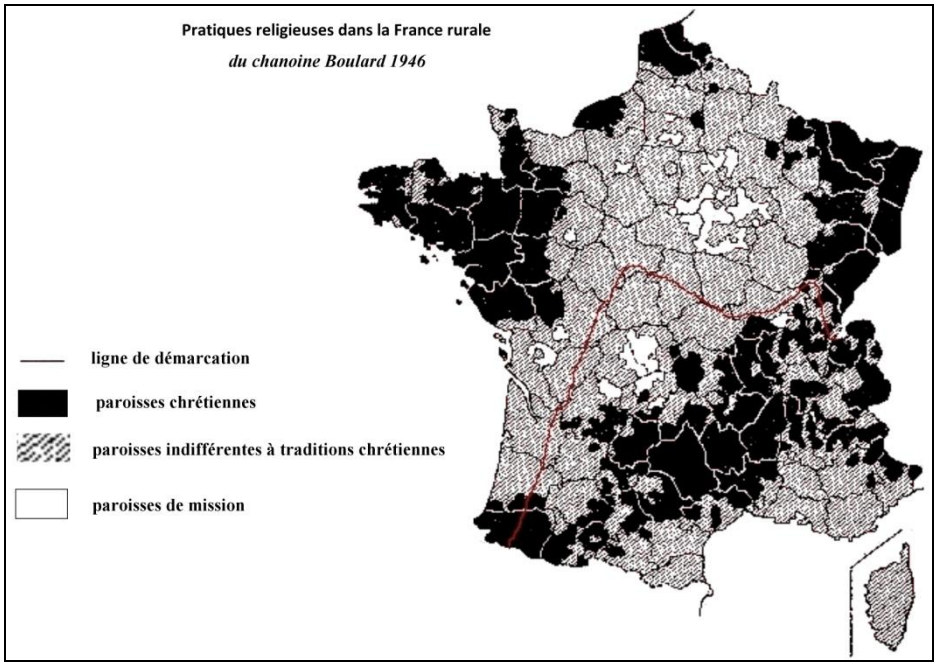

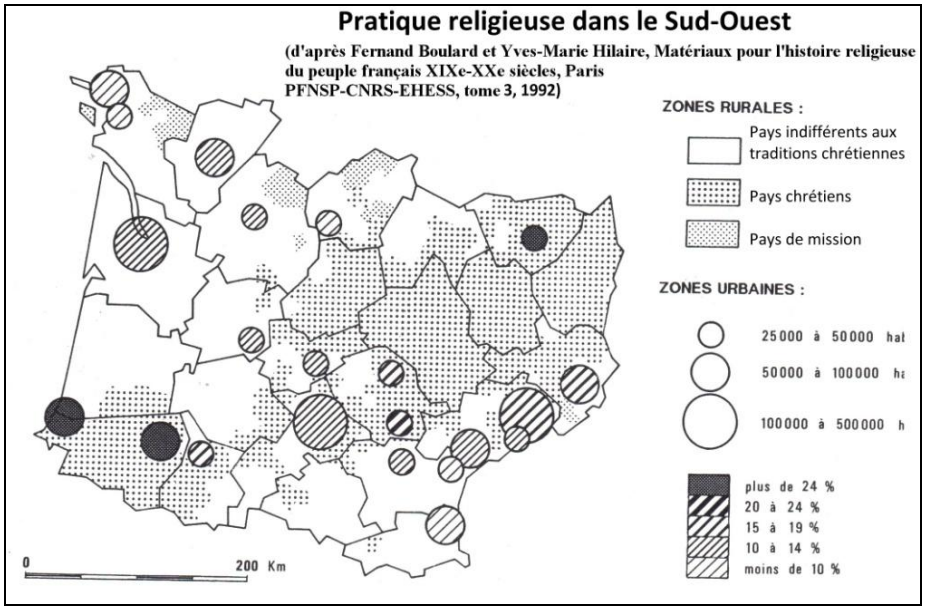

Or c'est bien dans ces régions indifférentes religieusement que la majorité des expulsés trouvent refuge. Certes, Jacques Duquesne décrit à la suite des événements douloureux de la guerre « *un accès de ferveur religieuse… dans une petite France qui ne se fait pas habituellement remarquer par sa ferveur religieuse, bien au contraire… Mais le choc de la défaite est terrible. Sous les bombardements, beaucoup ont spontanément repris les formules des prières de leur enfance. D'autres les redécouvrent lorsqu'il faut se raccrocher à quelque espoir dans l'attente des nouvelles d'un être cher… Les églises sont pleines*[2106] ». Ce constat n'est pas partagé par les prêtres mosellans habitués, eux, structurellement à des églises pleines en Moselle.

Comme en 1939-1940, les prêtres se plaignent d'une indifférence religieuse décrite, chiffres à l'appui, par Fernand Boulard : « *Mes pauvres paroissiens s'adaptent difficilement à leur existence d'exilés. Le Périgord est si différent de la Lorraine ! Les habitants peu religieux en majorité sont*

[2106]Jacques Duquesne, *Les catholiques français sous l'occupation*, Paris, Grasset, 1966, p. 27.

cependant charitables et prévenants[2107] ». Les mots sont généralement sévères. On parle de « *lamentable paroisse que j'administre sans titulaire*[2108] » ou d'« *affreuse indifférence religieuse*[2109] » ou de retour au « *paganisme. Une paroisse de 500 âmes n'a plus depuis 20 ans de curé à demeure ; un pauvre vieillard de la paroisse voisine distante de 7 km y venait 3 ou 4 fois par an dire une messe… Vraiment on y adore aujourd'hui les bêtes. Régulièrement quand j'y passe, je me fais insulter par les enfants et les jeunes gens. Grand Dieu, où allons-nous ? Avec deux curés pour sept paroisses dont les fermes sont disséminées à travers la campagne, comment atteindre ces âmes ? Il faut vivre au milieu de ces gens pour savoir toute la gravité du problème de la ré-évangélisation de nos campagnes*[2110] ». « *Le milieu masculin du Gard est peu pratiquant. La majorité des hommes et des jeunes gens ne vont pas à la messe le dimanche quoique 60-75% des hommes font leur Pâques*[2111] *…*». « *A Saint-Sulpice-Lauvière (Haute-Vienne), la pratique religieuse est très pauvre. On travaille le dimanche. La dissémination du bourg et des différents quartiers et hameaux ne favorise pas la fréquentation des offices*[2112] ».

Ils insistent surtout sur l'exemplarité de la communauté mosellane concernant le remplissage des églises désertées. Par exemple, l'abbé Sibille, archiprêtre de Delme, replié à Excideuil (Dordogne) « *constate le dimanche le vide des églises où je vais biner. Il n'y a pas 3% de présences. Si les exilés n'y étaient pas, ce serait presque le vide. Il faut que nos paroissiens compensent par leur ferveur la défaillance des autres. Au lieu de le faire, il y en a qui flanchent*[2113]», reconnaît-il tout de même. A Saint-Martin-Terressus (Haute-Vienne), « *les gens sont entièrement indifférents, très peu pratiquent… Il y a un prêtre sur place très dévoué mais qui ne plaît pas à nos gens. Nos Lorrains donnent l'exemple par leur assiduité aux offices. Ce sont les seuls hommes qui assistent à la messe et au salut du soir*[2114] ». L'abbé Adelé refugié à Cabrières-d'Avignon (Vaucluse) souligne « *l'affreuse indifférence religieuse. C'est le Midi. Je dois avouer qu'ils ont été bien négligés par les desservants*[2115] *…».*

Aussi, la plupart du temps[2116], les offices des deux communautés sont séparés[2117] car les prêtres craignent une influence négative de la population autochtone sur la population mosellane,

[2107]ADM 29J2111, lettre de l'archiprêtre Keller de Vigy, 18 décembre 1940.
[2108]ADM 29J1129, dossier personnel de l'abbé Louis Houpert replié à Candecoste (Lot-et-Garonne); lettre, 18 novembre 1942.
[2109]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Adelé réfugié à Cabrières d'Avignon (Vaucluse), 24 décembre 1940.
[2110]ADM 29J1129, dossier personnel de l'abbé Jean Harter replié à Saint-Sorlin-de-Vienne (Isère), lettre, 31 décembre 1942. ADM 29J2111, lettre de l'abbé Tarval, de Saint-Epvre, replié à Saint-Sarmin (Ardèche), 14 décembre 1940 : *« Les hommes de Saint-Sernin brillent les dimanches par leur absence… »*
[2111]ADM 29J2112, rapport de l'abbé Muller de Lagarde replié à Cornillon (Gard), 15 juin 1942.
[2112]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Benoit d'Augny, 30 décembre 1940.
[2113]Ascomémo, 15Ex, lettre de l'abbé Sibille, Excideuil (Dordogne), 15 janvier 1944.
[2114]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Grosse de Fey, 12 janvier 1941.
[2115]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Adelé réfugié à Cabrières d'Avignon (Vaucluse), 24 décembre 1940.
[2116]ADM 29J2111, lettre de l'archiprêtre Keller de Vigy, 18 décembre 1940 : « *Nous aimerions des offices spéciaux pour les réfugiés mais M. le doyen de Mussidan s'y oppose. »*
[2117]ADM 29J211, lettre de l'abbé Schwartz, replié à Septfonds (Tarn-et-Garonne), 17 décembre 1940 : « *Nous avons tous les dimanches notre messe séparée …* » Lettre de l'abbé Munier de Metz-Saint-Eucaire réfugié à Ussel (Corrèze), 1er janvier 1941 : « *A Ussel, messe des Lorrains entre deux messes. Notre groupe y assiste au grand complet. »* Lettre

une sorte de déchristianisation par l'exemple. « *C'est l'éternelle histoire du fruit gâté qui souvent corrompt le fruit sain tout proche*[2118] ». Les lettres sont nombreuses à exprimer cette crainte : « *Nous sommes ici parmi une population qui pratique très peu ; presque pas d'hommes à l'église. Je crains beaucoup le relâchement parmi mes paroissiens à la suite de ce mauvais exemple. En plus il y a la dissémination et l'éloignement des églises*[2119] *...*» «*Nous sommes dans un milieu bien indifférent et cette indifférence porte quelques fruits. L'action que je pourrais mener est nulle*[2120]*...*». L'exemple de l'indifférnce religieuse *« est funeste à nos jeunes. Seuls ceux qui sortent de familles foncièrement chrétiennes restent pratiquants et vivent leur foi à 100%*[2121]*...*». Mais aussi « *les femmes et filles ont continué à remplir régulièrement leurs devoirs religieux… Les hommes et jeunes gens ont beaucoup fléchi dans leurs pratiques religieuses… Ils prenaient pour prétexte que les cérémonies religieuses n'étaient pas intéressantes et attirantes comme chez nous, que les curés n'avaient aucun égard pour eux, que les curés imbus et trompés par le système Pétain-Laval prêchent trop de patriotisme de France, toujours pour les prisonniers, jamais un mot pour les réfugiés. Tout cela a déplu à nos gens qui ne voyaient que leur misère et souvent l'abandon*[2122] ».

Mais en règle générale, malgré la dispersion, « *l'attitude religieuse de la paroisse* -exilée- *fut digne. Au début, surtout la pratique religieuse fut parfaite. On pourrait même dire que cette pratique fut plus suivie qu'en Lorraine. C'est que tous sentaient le besoin de recourir à Dieu dans le malheur. Les communions sont restées fréquentes. Nous récitions le chapelet chaque jour à l'église et les gens de l'endroit disent volontiers que c'est le chapelet des Lorrains puisque malheureusement il n'y a que des Lorrains qui y assistent. L'influence de nos expulsés sur le point de vue religieux fut inopérante. Au contraire étant dans une région sans religion, ce fut l'effet inverse qui se fit un peu sentir. L'état actuel de nos paroissiens est que le mal n'est pas trop grand encore mais qu'il est temps que l'on rentre chez soi. La pratique religieuse est à peu près bonne encore et on fréquente encore assez les sacrements. La soif du plaisir a pris malheureusement aussi dans notre jeunesse*[2123] ». « *Nos Lorrains donnent l'exemple par leur assiduité aux offices. Ce sont les seuls hommes qui assistent à la messe et au salut du soir*[2124] ». *« Le repos dominical n'a pas toujours été strictement observé par tous. Certains ont cédé par crainte de se voir refuser le ravitaillement nécessaire à leur famille*[2125] ». Quelques hommes consentent à travailler le dimanche surtout pendant la fenaison pour ne pas déplaire à leurs employeurs, fournisseurs de ravitaillement[2126]. L'éclatement des paroisses ne permet pas aux prêtres d'être les gardiens d'une

---

de l'abbé Schwartz réfugié à Septfonds (Tarn-et-Garonne), 17 décembre 1940 : *« Nous avons tous les dimanches notre messe séparée avec sermon. »*

[2118] *Le Lien*, n°18, juillet 1942 p. 2.

[2119] ADM 29J2076, lettre de l'abbé Benoit, curé d'Augny replié à Laurière (Haute-Vienne), 19 novembre 1940.

[2120] ADM 29J2080, lettre d'un curé mosellan à Mgr Heintz, 18 mars1944.

[2121] ADM 29J2112, rapport de l'abbé Muller de Lagarde replié à Cornillon (Gard), 15 juin 1942.

[2122] ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, curé de Servigny-les-Sainte-Barbe, 1945.

[2123] ADM 29J2116, lettre de l'abbé Germain replié à Saint-Vincent de Connezac (Dordogne), 2 février 1945.

[2124] ADM 29J2111, lettre de l'abbé Grosse, curé de Fey, replié en Haute-Vienne, 12 janvier 1941.

[2125] ADM 29J2116, lettre d'Etienne Job, Fromental (Haute-Vienne).

[2126] ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 1945.

certaine discipline religieuse que le regroupement en Moselle permettait de maintenir. L'abbé Grosse, curé de Fey, expulsé en Haute-Vienne, le constate : « *Mes paroissiens ne sont pas très contents de ce que leur prêtre ne reste pas sur place. Je crains fort que quelques-uns ne se laisseront contaminer par l'entourage… Je les visitais souvent dans leur maison et cette visite leur faisait du bien*[2127] *…*».

C'est la jeunesse qui est la plus perméable à une forme d'immoralité combattue par l'Eglise mosellane même si *« les jeunes réfugiés fusionnent peu avec les jeunes des communes d'accueil. Pour eux leur situation n'est que passagère. Un espoir fou de rentrer bientôt chez eux empêche cette fusion qui pourrait être bienfaisante et enrichissante pour tous*[2128] *…».* Les plaintes des prêtres mosellans sont nombreuses. Par exemple, l'abbé Germain, curé de Luppy replié à Saint-Vincent-de-Connezac (Dordogne) constate que « *pour les jeunes gens, nous avons bien des difficultés, c'est qu'aucun d'ici ne fréquente l'église. Quant aux nôtres, ils habitent loin du centre et je ne les vois pas tous et seulement le dimanche. En semaine, ils travaillent. Quant aux jeunes filles, la fusion entre Lorraines et celles d'ici ne se fait guère… Ces pauvres filles qui quoique jeunes abandonnent déjà le chemin de l'église. Oui il y a grande pitié au pays de France. Espérons que le Bon Dieu donnera des grâces surabondantes de conversion à ce pauvre peuple et que des jours de foi reviendront*[2129] ». L'abbé Job, administrateur de Cuvry, replié à Fromental (Haute-Vienne) déplore « *un certain relâchement chez la jeunesse. Les multiples bals de village n'ont guère chômé et en sont la principale cause. L'éloignement de l'église n'a pas toujours permis une fréquentation régulière de la messe le dimanche ni la réception fréquente des sacrements*[2130]*...*». L'abbé Krebs d'Azoudange constate que « *le peu de pratique religieuse dans le Vaucluse et l'absence de vie paroissiale rendent notre jeunesse plutôt tiède. Ajouté à cela la facilité des cinémas et des plaisirs*[2131]*, il est facile de comprendre qu'un travail sérieux est absolument à entreprendre*[2132] ». L'abbé Blanchebarbe de Gravelotte rajoute que *« le flirt est le grand danger pour le jeune Lorrain… Cela n'aboutit jamais au mariage car nos Lorrains veulent retourner chez eux et les jeunes filles du pays entendent rester chez elles*[2133] *…».*

L'inquiétude est parfois grande, les interrogations nombreuses quant à l'avenir même de la religion au sein de la communauté mosellane. Ainsi un rapport sur la situation dans l'Hérault est alarmiste : *«… De mon dernier voyage pastoral, j'ai retiré l'impression que le mal déteignait davantage que le bien. Plusieurs curés ont remarqué une différence entre l'attitude religieuse de notre jeunesse l'an dernier et cette année. Il y aurait plutôt du relâchement que de la persévérance et du progrès en particulier là où il n'y a pas de prêtre lorrain et un grand nombre d'expulsés*

[2127] ADM 29J2111, lettre, 12 janvier 1941.
[2128] ADM 29J2112, rapport de l'abbé Muller, curé de Lagarde replié à Cornillon (Gard), 15 juin 1942.
[2129] ADM 29J2111, lettre, 13 février 1941.
[2130] ADM 29J2116, lettre d'Etienne Job, Fromental (Haute-Vienne).
[2131] *Le Lien* n°18 juillet 1942, p. 2. Il parle également du rugby.
[2132] ADM 29J2112, lettre de l'abbé Krebs, curé d'Azoudange, replié à Avignon (Vaucluse), 20 juin 1942.
[2133] ADM 29J2112, lettre de l'abbé Blanchebarbe, curé de Gravelotte replié à Foix (Ariège), 18 juin 1942.

mosellans. Du point de vue moral on remarque un certain laisser-aller. Des relations se nouent plus facilement. Dans l'aboutissement de ces relations une question se pose, non pas l'union entre Lorrains et Méridionales mais l'avenir de la foi dans des familles peu ou nullement chrétiennes[2134]*...*». *Le Lien* rajoute que *« de réels dangers menacent la mentalité chrétienne de nos paroissiens. A la longue, ils résistent de moins en moins à l'influence sournoise d'une ambiance indifférente et matérialiste. Nos gens s'aigrissent, se découragent*[2135] ». Le constat est amer : *« Dans les difficultés actuelles, il y a ce découragement, cette lassitude qui abaisse et qui jette dans le laisser-aller… Nous devons être irréprochables dans notre malheur et dans notre pauvreté si nous voulons être respectés… Beaucoup des nôtres se sont éloignés de Dieu, certains sont devenus tièdes, d'autres en sont arrivés dans leur isolement à négliger totalement leurs devoirs de chrétiens… Je sens si bien l'empreinte de nos contrées d'accueil qui s'imprime dans les âmes des réfugiés. Jadis par exemple nous nous retrouvions à la sortie des offices pour reparler un peu de chez nous ; maintenant tout cela a bien changé : l'essentiel « du monde » a pris le dessus : l'un doit se rendre au travail, l'autre revient du travail de nuit et doit se reposer pour aller au cinéma l'après-midi ; un autre bat la campagne en vue de trouver du ravitaillement ; un autre doit scier son bois, un autre traîne dans son lit, un autre ceci, un autre cela. Nous avons le droit de pourvoir à des plaisirs légitimes, à des devoirs et à des nécessités matérielles ; mais gardons-nous de le faire au détriment de nos devoirs envers Dieu… Ne négligez pas cette formation morale et spirituelle en vous-mêmes, dans vos enfants, dans ceux que vous choisissez pour être les compagnons ou les compagnes de votre vie. Que les biens matériels vous soient en partage mais aussi que les biens spirituels ne vous laissent pas indifférents*[2136] ». Après quatre années de cohabitation entre une population catholique pratiquante et une autre indifférente à la religion, le bilan est plutôt négatif sur cette expérimentation forcée : « *l'influence qu'ont exercée les populations du midi sur les expulsés n'a pas été excellente. L'esprit de foi et par suite la pratique religieuse ont beaucoup diminué. Les expatriés qui au début ont donné le bon exemple d'une vie chrétienne et vertueuse ont sensiblement perdu de leur ferveur. Ils sont tombés peu à peu dans la tiédeur, l'indifférence de leur nouveau milieu*[2137] ». Ainsi, lors des dernières années d'exil, on relève de plus en plus de mariages entre la jeunesse lorraine et celle des régions d'accueil[2138] avec, selon les prêtres, « *des abus d'importations récentes comme la tendance à retarder les baptêmes*[2139] ». Ce relâchement, cela transparaît bien dans ces différents rapports, est non seulement une conséquence de l'inexemplarité locale, mais aussi de la dispersion, de l'isolement, de la rareté des prêtres, de l'éloignement de

[2134]ADM 29J2112, rapport non signé, 29 mai 1942.
[2135]*Le Lien*, n°18, juillet 1942, p. 2.
[2136]*Bulletin Familial* n°14, janvier 1943, p.3 et n°18, 15 janvier 1944, p. 6.
[2137]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres Chevreux de Château-Salins, Emel de Réchicourt et Gombert de Pange, mars 1946.
[2138]Revue d'Histoire de la 2ème Guerre mondiale, L*a Provence pendant la guerre*, Paris, éditions PUF, n°113, janvier 1979. Dans l'Ariège, on compte 44 mariages « mixtes » contre 17 autres mariages entre expulsés.
[2139]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Vigy.

l'église... alors qu'auparavant, en Moselle, l'église et son curé étaient au centre physique et spirituelle des communautés paroissiennes. Le lien étant désseré, l'emprise de l'Eglise s'étiole.

Aussi, ne pouvant pas être présents auprès de tous en permanence, loin s'en faut, les prêtres rappellent aux parents leurs devoirs éducatifs dans la religion catholique : *« Ils n'apprennent rien de bon ici… Parents chrétiens, n'oubliez pas que vos enfants ont une âme de laquelle vous êtes responsables un jour*[2140] *»*. Des consignes de vigilance sont données via le journal *Le Lien* : « *Parents chrétiens, voilà les vacances bientôt. Un grave devoir vous attend plus que jamais : la surveillance de vos enfants quand à la prière journalière, quant à leurs fréquentations. Occupez vos enfants, l'oisiveté est la mère de tous les vices*[2141] ». Les sermons sont moralisateurs, voire accusateurs : « *Songez-vous actuellement à faire donner à vos enfants l'instruction en général et l'instruction religieuse en particulier ? N'êtes-vous pas négligent parfois quand cette instruction ne se donne pas dans des circonstances aussi faciles que chez nous, où le prêtre entre dans la salle de classe même ? L'âme et la conscience de vos enfants vaut l'effort. Vous-même n'avez-vous pas subi un peu l'atteinte du milieu dans lequel vous vivez ? Vous rappelez-vous que l'irréligion et l'éloignement des principes et de la pratique religieuse sont une cause profonde de la situation amère dans laquelle nous vivons ? N'ayez crainte… et que votre exemple, votre persévérance soient féconds. Haut les cœurs et dans notre foi en Dieu et dans notre prière quotidienne et dominicale retrempons nos forces spirituelles qui s'émousseraient*[2142] *»*. Des prêtres vont jusqu'à interdire aux enfants d'aller au cinéma[2143] ou d'organiser, à l'occasion du Nouvel An, un bal dans les hôtels d'hébergement[2144].

Dans l'ensemble, surtout dans les populations germanophones évacuées et non rentrées, « *si nos gens n'avaient pas une foi profonde, ils l'auraient perdue en terre d'accueil. La grande partie est restée bonne et pratiquante, surtout là où leur curé était avec eux*[2145] ». Aussi, en 1945, *« l'état actuel des paroissiens* - exilés - *est que le mal n'est pas trop grand encore mais qu'il est temps que l'on rentre chez soi. La pratique religieuse est à peu près bonne encore et on fréquente encore assez les sacrements. La soif du plaisir a pris malheureusement dans notre jeunesse*[2146] *»*.

Cette situation de délitement religieux née de l'expérimentation d'un milieu indifférent religieusement s'accentue par d'autres facteurs, religieux et politique.

[2140] *Le Lien en exil* n°18, octobre 1942, p. 2.
[2141] *Le Lien en exil* n°16, juillet 1942, p. 1.
[2142] *Bulletin Familial* n°9, septembre 1941, p. 2.
[2143] *Le Lien en exil* n°18, octobre 1942, p. 2.
[2144] ADM 29J2111, lettre de l'abbé Jacquemin de Moyeuvre replié à Aix-les-Bains, 2 janvier 1941.
[2145] ADM 29J2017, rapport du curé de Vahl et Nébing, 1945.
[2146] ADM 29J2116, questionnaires sur les expulsions, 1945. Réponse de l'abbé Germain de Metz Saint-Vincent replié à Connezac (Dordogne). ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Gorze, mars 1946.

B2-2 Chez les protestants

Parfois, à l'indifférence religieuse se rajoute la confrontation avec les protestants, lorsque leur communauté est importante. Or de nombreux expulsés sont installés dans « le croissant du protestantisme ».

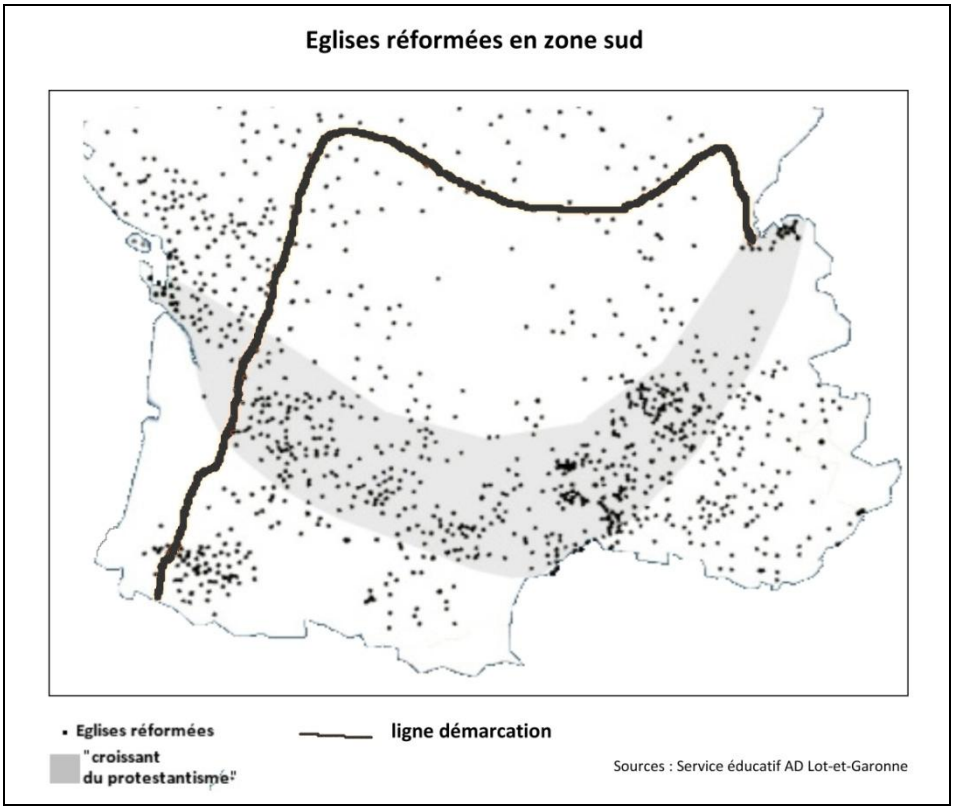

A cette époque, l'œcuménisme des chrétiens n'est pas acté et la discordance entre catholiques et protestants est toujours grande[2147]. Aussi la cohabitation est parfois difficile. C'est ce qu'indique par exemple l'abbé Muller replié à Die (Drôme)[2148] : « *… Presque la moitié des habitants de Die sont protestants : grosse difficulté pour nos gens. Ils essayent de faire de leur mieux, mais c'est dur et bien des larmes coulent*[2149] *…* ». La confrontation entre les deux religions chrétiennes n'est pas forcément la règle. A Saint-Jean-de-Serres (Gard), la paroisse protestante met à disposition du curé de Brulange un local pour les offices du dimanche et le catéchisme du jeudi[2150].

A la cohabitation religieuse, il faut ajouter la cohabitation politique.

[2147]Par exemple, les mariages entre catholiques et protestants sont, à cette époque, intolérables dans de nombreuses familles.
[2148]Au XVI[e] siècle, la ville de Die compte 4 000 huguenots ce qui représente 95% de la population. Voir à ce sujet Pierre Bolle, *Les protestants dans le Diois*, Montélimar, éditions Réveil, 1986.
[2149]ADM 29J2076, lettre de l'abbé Muller, curé de Les Etangs, replié à Die, 23 novembre 1940.
[2150]ADM 29J211, lettre de l'abbé Cuns, 28 décembre 1940.

Les régions d'accueil sont politiquement marquées à gauche avec un parti socialiste qui est à l'origine des lois laïques de séparation de l'Eglise et de l'Etat et un parti communiste qui prône l'athéisme. Or, on l'a vu, le vote mosellan est conservateur, à droite avec plus de 65% aux élections de 1936. Pour leur défense et par nationalisme, les catholiques mosellans sont fortement anticommunistes, anti-internationalistes. Rappelons-nous le Front Lorrain constitué pour s'opposer à la visite de Maurice Thorez à Metz en 1936. La présence de fervents catholiques pratiquants peut agacer des populations fortement laïcisées et situées politiquement à gauche.

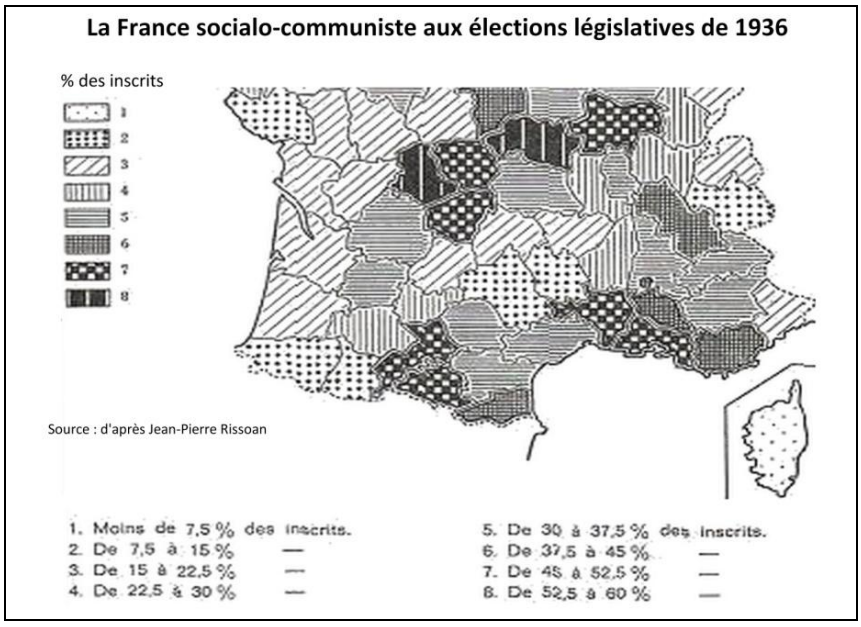

Parfois, la confrontation est virulente dans ces pays anticléricaux. Ainsi, l'abbé Losson, curé de Héming, résidant à Castelnaudary et desservant Villeneuve-la-Comptal (Aude), est accusé par la municipalité de se livrer à des digressions politiques dans ses sermons. L'abbé s'en défend : « *je sais qu'il y a des éléments communistes. Il est possible qu'on regarde comme politique ce que nous appelons religion. Le jour de Pâques, j'ai parlé de la résurrection et du relèvement du pays par les forces spirituelles : le Christ dans la vie partout chez le particulier dans la famille, à l'école, dans la nation, seul moyen de relèvement*[2151] ».

Cette confrontation politique serait la cause de l'assassinat par la résistance communiste de l'abbé H. en 1944. Curé d'Altrippe, évacué le 1er septembre 1939 à Saint-Gervais (Charente), il ne rentre pas en Moselle et se réfugie à Saint-Front (Charente)[2152]. Son activité principale est le catéchisme car pour lui son « *seul but est d'instruire et former des jeunes*[2153] ». L'abbé H. est très investi dans les œuvres spécialisées de l'Action catholique, de la JAC en particulier. Il déploie « *un zèle infatigable pour ramener au bon Dieu ses paroissiens, à former ses catéchistes, à rassembler*

[2151]ADM 29J1113, lettre du service des Cultes, 21 avril 1941.
[2152]AEM, d'après listing établi.
[2153]ADM 29J 1129, lettre testament du curé, 18 février 1944.

les enfants pour l'instruction religieuse. Il est très aimé au début[2154] ». Le curé de Mansle (Charente), son archiprêtre, qui l'a certainement le plus fréquenté pendant ces quatre années d'exil, conserve *« de lui la plus grande estime malgré les défauts qu'il pouvait avoir. Une opiniâtreté excessive à soutenir les idées qu'il croyait justes, une extrême difficulté à accepter des conseils désintéressés, un défaut réel d'indulgence dans ses appréciations ne m'empêchent pas de me souvenir qu'il a fait preuve dans l'exercice de son ministère d'un zèle et d'un dévouement difficile à dépasser. Il a rendu à Saint-Front de réels services que beaucoup ont oubliés mais dont les meilleurs chrétiens se souviennent*[2155] *»*. Ainsi, il a caché des prisonniers évadés, des réfractaires, des Alsaciens-Lorrains pour leur faire passer la ligne de démarcation[2156].

Cependant, l'abbé H. serait l'objet de calomnies. La rumeur publique le qualifie de faux prêtre, le dit marié, père de deux enfants, capitaine des *Waffen SS*. Ces calomnies sont même répandues par des catholiques pratiquants heureux de pouvoir ainsi expliquer ses allures un peu trop familières, son goût, semble-t-il, trop exagéré pour les boissons fortes [2157]. Selon les catéchistes et la famille du curé, H. est nullement pro-allemand, ce qui motive d'ailleurs son non-retour en Moselle, alors que la grande majorité de ses confrères sont rentrés.Au contraire, il est un fervent admirateur de Pétain et d'une loyauté absolue envers le gouvernement de Vichy, suivant en cela, comme il l'affirmait en chaire, son chef, l'évêque d'Angoulême. On lui reproche ainsi des démonstrations de légalité au gouvernement Pétain et des exhortations en faveur de la fidélité envers l'Etat Français. Il aurait également tenu des sermons trop mordants contre le maquis[2158], teintés d'anticommunisme. Ses opinions politiques lui font perdre sa popularité auprès de nombreux paroissiens. « *Menacé de mort à plusieurs reprises* », il écrit le 18 février 1944 « *un testament spirituel*[2159] ». Au moment du débarquement en Normandie le 6 juin 1944, l'influence des FTPF communistes dans cette région domine la Résistance et alors que la Charente est loin d'être libérée[2160], une épuration sauvage sévit[2161]. En mai 2010, dans le journal *Charente Libre*, Ismaël Karroum évoque *« les heures sombres de la Libération »* et énumère les crimes de cette épuration parmi laquelle il inscrit *« l'exécution d' H., curé de Saint-Front*[2162] *»*.

En effet, le 6 juillet, le curé H. se rend encore chez son archiprêtre, curé de Mansle, pour lui faire *« part de menaces de mort dont il avait été l'objet »*. Marcel Cire lui suggère alors *« de faire un voyage, de disparaître durant quelques temps pour donner aux esprits le temps de se calmer »*. Il

[2154]ADM 29J1129, rapport du père Préfeiter des Missions africaines, administrateur de Saint-Front du 15 octobre 1944 au 9 janvier 1945, évacué de Sarreguemines.
[2155]ADM 29J1129, lettre de Marcel Cire, curé doyen de Mansle (Charente), 3 janvier 1947.
[2156]ADM 29J1129, rapport du père Préfeiter, déjà cité.
[2157] Ibidem.
[2158]ADM 29J1129, rapport du père Préfeiter, déjà cité. Lettre du curé d'Angoulême, 6 mars 1945 : *« H. suivait strictement les directives d'en haut, y comprises celles touchant la politique surtout les dernières années. »*
[2159]ADM 29J 1129, lettre testament du curé H., 18 février 1944.
[2160]En juillet et août, deux colonnes allemandes renforcées par des miliciens recherchent les maquis du Confolentais et font régner la terreur, incendiant les fermes, les hameaux, fusillant de nombreux civils et maquisards dans la région de Marthon, Champagne-Mouton, Ambérac, Confolens, Chabanais. Angoulême est libérée le 31 août 1944.
[2161]On évalue à 120 les exécutions sommaires en Charente.
[2162]*La Charente Libre*, 8 mai 2010, p. 2.

refuse : *« Jamais, partir serait déserter. Si on veut me tuer, on me tuera dans ma paroisse*[2163] *»*. Le 9 juillet 1944, le curé H. est arrêté par un groupe de maquisards du groupe « Boutinot » à Cellefrouin où il vient de dire une messe. Il est emmené à Chasseneuil. Le chef du maquis, le colonel André Chabanne, commandant du régiment Bir-Hakeim, prétend posséder un dossier sur Heymes qui contiendrait des photos de lui en trois uniformes différents, de même qu'une pièce prouvant son appartenance à la *Gestapo*[2164]. Deux jours plus tard, le 11 juillet, le curé H. est enterré discrètement à Cherves-Châtelant, dans un vieux cimetière. Sa mort reste mystérieuse. A-t-il subi de mauvais traitements, des tortures physiques[2165] ? A-t-il été fusillé par les FTP[2166] ? Est-il mort d'une crise cardiaque pendant son interrogatoire[2167] ? Dans les archives de Mgr Carré figure une note manuscrite datée du 9 novembre 1944 où il est indiqué qu'H. est mort accidentellement[2168]. Pour le curé de Mansle, *« si l'on peut blâmer un entêtement qui a eu de tragiques conséquences, il faut reconnaître qu'il n'y a eu aucune proportion entre les fautes commises si toutefois il y avait faute et les supplices subis*[2169]*...»*. La période trouble[2170] qui suit cette affaire ne permet pas de faire des enquêtes jugées « *imprudentes* » par l'évêché d'Angoulême[2171]. L'exécution du curé H. demeure la seule d'un prêtre mosellan par la Résistance[2172].

Comment ces terres indifférentes religieusement, politiquement à gauche peuvent-elles accepter ces populations pratiquantes qui viennent avec un patrimoine local teinté de cléricalisme et de « privilèges » concordataires ?

B2-4 Des « privilèges » mal acceptés

Le gouvernement de Vichy maintient les Services d'Alsace et de Lorraine avec les quatre directions déjà existantes (cultes, enseignements, assurances sociales et statut local) dépendant du Garde des Sceaux qui leur alloue des crédits. Charles Altorffer reste à son poste de directeur des

[2163]ADM 29J1129, lettre de Marcel Cire, curé doyen de Mansle, 3 janvier 1947.
[2164]ADM 29J1129, lettre du curé d'Angoulême, 6 mars 1945.
[2165]ADM 29J1129, lettre de l'archiprêtre Cire, 22 janvier 1947. Il est indiqué que, selon les versions, le curé Heymes aurait *« été frappé à coup de crosse de fusil, cravaché, lardé de coup de baïonnette, mutilé. On lui a brulé les flancs avec des tisonniers et des fourchettes rougies au feu. On lui a brûlé la plante des pieds. Si atroce que ce soit, rien de tout cela n'est invraisemblable… Quand le cadavre a été exhumé, il était décapité. Volontairement, peut-être ? Mais je crois plutôt qu'enterré trop peu profondément, la sépulture a été violée par des animaux ».*
[2166]AEM, c'est ce qui est indiqué dans le listing de l'évêché.
[2167]Version officielle selon le curé d'Angoulème.
[2168]ADM 29J2121.
[2169]ADM 29J1129, lettre de Marcel Cire, curé doyen de Mansle, 3 janvier 1947.
[2170]Le groupe FTP du colonel Chabanne est crédité de 40 exécutions sommaires. Quelques jours après l'exécution d'Heymes, le même maquis tue une jeune fille de Neufgrange, catéchiste, à qui on reproche d'avoir été trop souvent à la cure de Saint-Front. Or le beau-frère de cette fille s'est engagé dans le maquis en question. Il a assisté à l'exécution de sa belle-sœur et reçu ses derniers vœux.
[2171]ADM 29J1129, rapport du père Préfeiter, déjà cité.
[2172]L'Eglise en France a peu souffert de l'épuration sauvage, les quelques prêtres impliqués dans la collaboration se cachant ou étant internés par les pouvoirs publics pour les protéger. On peut signaler les exécutions de l'abbé Sorel, propagandiste de Radio-Toulouse qui a justifié les rafles de juifs par la raison d'Etat ou l'abbé Mandaroux, curé de Saint-Privat (Ardèche), qui a menacé un réfractaire de le dénoncer à la gendarmerie…

Cultes pendant toute la guerre dans des conditions difficiles mais avec la bienveillance du recteur de Strasbourg, qui lui met à disposition plusieurs institutrices pour le secrétariat[2173].

Mais, en tant que fonctionnaires, l'indemnisation des prêtres concordataires et de sœurs enseignantes par l'Etat, via le Service d'Alsace et de Lorraine, suscite parfois la jalousie de la population laborieuse et des prêtres autochtones qui sont seulement rémunérés par les dons des fidèles de façon bien inférieure à leurs collègues mosellans. Les prêtres évacués qui n'ont pas voulu rentrer ne touchent plus leur traitement depuis le 1er décembre 1940[2174], le gouvernement considérant que ce choix équivaut à un abandon de poste.

Pour les autres, afin de justifier le paiement de leur traitement, ils doivent être nommés dans des paroisses comprenant des réfugiés alsaciens ou mosellans[2175]. Les prêtres ont droit à une indemnité de binage conformément à la loi du 18 germinal de l'an X, au décret du 25 avril 1930 et au décret du 13 juin 1939 la fixant à 2 200 francs par an ainsi qu'à des indemnités de « desserte des annexes »[2176]. Les religieuses enseignantes conservent leur traitement officiel à condition qu'elles ouvrent des écoles ménagères[2177].Au contraire, les prêtres en tant que fonctionnaires n'ont pas droit à l'allocation aux réfugiés[2178]. Alors que les traitements de l'évêque sont immédiatement pris en charge[2179], les règlements de ceux des prêtres traînent. Le nombre des prêtres à rémunérer, la dispersion, la désorganisation et le peu de moyens du service des Cultes qui reste à Périgueux compliquent la tâche. *« La situation reste précaire pour la grande majorité des intéressés qui de plus ont dû faire des frais de déplacement importants depuis dix mois*[2180] ». Pourtant, dès son arrivée à Lyon en novembre 1940, Mgr Schmit demande à ce que les mandats soient envoyés aux curés qui « *ont dû tout abandonner, n'ont plus touché ni traitement ni pension depuis plusieurs mois et se trouvent dans le besoin*[2181] ». La préfecture de Moselle installée à Montauban (Tarn-et-Garonne) prend alors en charge le règlement des indemnités et envoie aux maires et sous-préfets les mandats sous plis fermés. Mais là aussi, du retard est pris car les mandats sont répartis sur plus d'une douzaine de préfectures *« qui comprennent plus au moins bien le rôle qui leur incombe*[2182] ».

Ce statut particulier stigmatise parfois le clergé mosellan et suscite des rivalités entre les deux clergés, local et exilé, comme l'exprime l'abbé Rebenacq : «*... Les curés béarnais ne sont pas des plus gentils pour nous, pas plus d'ailleurs que la majeure partie de la population d'où*

[2173]Charles Altorffer, déjà cité.
[2174]ADM 29J2111, rapport sur la situation religieuse en Vienne occupée 1941. ADM 29J2113, lettre du service des Cultes, 28 février 1941 concernant le cas de l'abbé Hammant, curé de Drogny, évacué à Isserpent (Allier), rentré en septembre 1940 en Moselle ce *« qui suspend son traitement »*.
[2175]*Le Lien* n°3, décembre 1940, p.1, n°4, janvier 1941, p. 5, et n°8, mai 1941, p. 1 : avis de l'évêché.
[2176]ADM 29J1113, lettre du service des Cultes, 15 octobre1941. Vingt mille francs sont à répartir selon une liste à fournir par Mgr Heintz.
[2177]ADM 29J2108, rapport sur la situation religieuse dans la Vienne occupée, non daté (fin 1940).
[2178]*Le Lien*, n°4, p. 2, communiqué de la direction des Cultes.
[2179]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit, 2 septembre 1940.
[2180]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit, 5 juillet 1941.
[2181]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit aux préfets, 20 novembre 1940.
[2182]ADM 29J1129, lettre, 6 décembre 1940.

sentiments de jalousie, de révolte, et pour nous Lorrains un repliement sur nous-mêmes[2183] *».* Comment expliquer cette hostilité ? L'abbé Lapierre, vicaire à Metz, replié à Puylaurens (Tarn), en donne une explication : *« il s'ajoute à cela la délicatesse d'aller faire du ministère dans la paroisse d'un curé local. En général les prêtres du diocèse sont jaloux des prêtres lorrains plus favorisés qu'eux à tous points de vue et ne facilitent pas leur ministère… Par exemple, pour la bénédiction d'un mariage lorrain, j'ai trouvé personnellement une résistance et n'ai pu faire la bénédiction qu'en invoquant mes liens d'amitié avec le marié et non pas mon titre de prêtre lorrain*[2184] *».* A Châteauponsac (Haute-Vienne), l'abbé Losson de Pournoy-la-Chétive a d'abord l'autorisation de Mgr Rastouil, évêque de Limoges, de célébrer une messe spéciale pour les Lorrains tous les dimanches, mais le doyen de Châteauponsac s'y oppose et écrit à l'évêque de Limoges qui finalement n'autorise plus qu'une seule messe par mois[2185]. Parfois, les prêtres mosellans sont rendus inactifs car pas ou peu sollicités. *« C'est là la plainte de beaucoup de prêtres qui n'ont qu'un petit groupe de leurs paroissiens là où ils sont et qui n'ont pour ainsi dire aucun ministère à exercer. Je vous avouerai que c'est un peu mon cas également. C'est dur de se sentir paralysé dans l'inaction quand on a été vicaire dans de belles paroisses avec un ministère débordant et de se voir maintenant inactif, n'ayant pas de paroisse indépendante où on pourrait faire du bien : catéchismes, œuvres, etc… Durant tout l'hiver et maintenant encore d'ailleurs, je me déplaçais tous les dimanches de 6 km jusqu'à la paroisse annexe pour la messe (maigre assistance) uniquement ; le curé tenant à garder sa paroisse et faisant le reste lui-même*[2186] *».* Même situation à Nontron (Dordogne) où le curé refuse, à partir de fin novembre 1943, de célébrer dans son église les mariages dont la fiancée est de famille lorraine et refuse toute délégation au prêtre lorrain[2187]. En mars 1944, un prêtre mosellan se plaint encore : « *Il ne m'est pas possible de faire des réunions d'œuvres, trouvant une hostilité sinon ouverte, du moins tacite près du curé desservant. Il ne m'est même pas possible de prêcher et d'organiser un office comme je le voudrais. Aussi, les brimades que reçoivent nos gens de la part des indigènes ne sont pas pour les encourager*[2188] *…».* A Azérables (Creuse), l'abbé Henri Adam se plaint auprès de l'évêque, car, semble-t-il, sa situation « *n'est vraiment pas rose… Avec les sœurs carmélites, nous sommes vraiment* « wie ein Stein auf dem Wege » *(une pierre sur le chemin)… Le maire m'a fait apporter un stère de bois qui est à moitié pourri. Il est rempli d'eau. On est obligé de le mettre au moins une journée devant la cheminée à côté du feu pour le sécher. L'eau en sort ! Vous pouvez penser comme ce bois brûle et chauffe… ! Et si vous entendiez ce brave curé (82 ans) chanter et faire les cérémonies ! Et le catéchisme ! C'est le paganisme ici*[2189] *!* »

[2183]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Antoine Rébenacq, 14 juin 1942.
[2184]ADM 29J2017, rapport de l'abbé Lapierre, déjà cité.
[2185]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions de l'abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 26 février 1945.
[2186]ADM 29J1113, lettre de l'abbé Colbus, vicaire à Montigny, replié à Gouex (Vienne), 9 septembre 1941.
[2187]*Le Lien dans l'exil,* n°31, novembre 1943, p. 4.
[2188]ADM 29J2080, lettre d'un curé mosellan à Mgr Heintz, 18 mars1944.
[2189]ADM 29J1113, lettre, 21 décembre 1940.

En ces temps difficiles, cette jalousie et cette stigmatisation dues au versement d'un salaire aux prêtres concordataires existe également envers la population expulsée, qui perçoit des aides. Par exemple, les enfants de Moselle qui doivent célébrer leur première communion ou leur confirmation reçoivent une aide du Secours National en 1942 et en 1943[2190]. Mais surtout la diaspora a droit à une allocation de réfugié et diverses aides matérielles jalousées, ce qui complique parfois la cohabitation.

Malgré tout, *Le Lien* indique que « *les lettres qui nous parviennent montrent la bonne entente, une atmosphère de fraternité qui règne entre le clergé lorrain et celui des diocèses d'accueil* » même s'il avoue « *par ci par là de rares malentendus*[2191] ». Les pratiques religieuses, l'affirmation de sa foi, le statut confessionnel de l'enseignement et la vivacité des associations si elles peuvent être autant de sujets de reproches des autochtones, soudent finalement la communauté catholique en exil autour de leur évêque.

B3- Restés fidèles malgré tout

B3-1 Mgr Heintz, semeur d'Espérance

Arrivé à Lyon le 16 août 1940, Mgr Heintz est accueilli par le cardinal Gerlier, primat des Gaules, et s'installe à l'évêché, au 1 place de Fourvière, à Lyon. Autour de Mgr Heintz, un micro-évêché du diocèse de Metz s'établit dans la capitale des Gaules avec Mgr Léon Schmit, vicaire général, Mgr Erman, doyen du chapitre de Metz installé à Saint-Genis-Laval, l'archiprêtre de Morhange, l'abbé Hocquard, l'abbé Charpentier de Metz, l'abbé Zimmermann de Montigny, les chanoines Thirion et Thomas[2192]. Le secrétariat de Mgr Heintz s'établit au 61 rue Charcot dirigé, à partir de décembre 1940, par Mgr Schmit installé lui au 68 de la même rue[2193]. Mgr Schmit se déclare en « *état de pauvreté, d'exil, sans foyer, et sans patrie*[2194] » et accepte de façon résignée cette nouvelle situation qui, pense-t-il, peut durer « *longtemps, peut-être pour toute ma vie. Je dois y voir le dessein de la main de la Providence*[2195] ». Le chanoine Carré est le délégué des expulsés auprès de la préfecture de la Moselle repliée à Montauban[2196].

[2190]ADM 29J1132, lettres du Garde des Sceaux, 3 avril 1942 et du préfet Bourrat, 23 mars.1943.
[2191] *Le Lien*, n°5, février 1941, p. 14.
[2192]ADM 3W25, rapport du commissaire de la police spéciale Watiez à Lyon, 16 juin 1941.
[2193]ADM 29J2113.
[2194]ADM 19J825, sermon, 2 décembre 1940.
[2195]ADM 19J825, sermon, 30 décembre 1940 où il redit dans un autre sermon : « *Je suis appauvri, sans logis, sans mobilier, sans foyer.* »
[2196]Il loge au Petit séminaire de Montauban (Tarn-et-Garonne). Entretien avec l'abbé Etienne, né en 1914, professeur au Petit séminaire de Montauban en 1939-1945, rencontré à la maison de retraite Ange-gardien à Montauban le 16 décembre 2011.

Officiellement, le Vatican et l'Etat Français ne lui retirant pas ses prérogatives, Mgr Heintz reste l'évêque concordataire du diocèse de Metz et reçoit immédiatement ses traitements de l'Etat[2197]. Même si officiellement l'évêque conserve son poste, il lui est matériellement difficile de gérer le diocèse annexé depuis Lyon. De plus, les Allemands le lui interdisent en octobre 1940[2198] et la *Gestapo* le surveille de près[2199].De ce fait, on l'a vu, Mgr Heintz délégue ses pouvoirs à ses vicaires généraux. En conséquence, étant donné la dispersion de ses paroissiens et de son clergé, Mgr Heintz devient le responsable du plus grand diocèse de France. Dès septembre 1940, Mgr Heintz envoie au Saint-Siège à Rome un rapport sur la situation à Metz, spécifiant notamment les circonstances de son expulsion. Jusqu'en juillet 1942, il réussit à informer Rome des évènements en Moselle[2200]. Parallèlement, un rapport de onze feuillets dactylographiés intitulés *« Renseignements sur la situation religieuse en Lorraine* » est envoyé le 7 août 1941 au primat des Gaules à Lyon par le général commandant la XVI[e] division militaire de Lyon. Ce rapport est certainement destiné au pape. Il est suivi d'un second rapport daté du 7 février 1942 intitulé « *Changements à la situation religieuse catholique dans le diocèse de Metz depuis l'occupation allemande* »[2201]. Mais, l'occupation totale de la France rompt les contacts de Mgr Heintz avec Rome.

Selon le droit canon, il « *exerce toute sa juridiction… sur ceux des membres de son clergé et ceux de ses diocésains résidant hors du territoire du diocèse de Metz, notamment en France non occupée. Il faut en dire autant en ce qui concerne les biens meubles ou immeubles qui appartiennent au diocèse de Metz et se trouvent hors du diocèse*[2202] ». Il garde donc tous ses pouvoirs, notamment celui de nommer[2203] ou d'ordonner des prêtres. Ainsi, au début de son exil, ses actes de nomination sont envoyés clandestinement à Metz, en latin. Il a aussi cette prérogative en zone sud. Dès octobre 1940, Mgr Heintz ordonne deux maristes mosellans à Givors (Rhône)[2204]. Jusque début 1944, il ordonne ainsi de nombreux prêtres et religieux mosellans[2205] et assiste à de nombreuses prises d'habit de religieuses, en particulier de la congrégation de Peltre[2206]. Mgr Heintz conserve également ses prérogatives concernant les confirmations. Ainsi, le 21 janvier 1941[2207], il confirme vingt-sept Mosellans au centre de transit installé au Palais de la Foire à Lyon. Puisque le centre se situe dans le diocèse de Lyon, cette prérogative est normalement du ressort de Mgr

[2197]ADM 29J1132, lettre Mgr Schmit, 2 septembre 1940.
[2198]ADM 3W25, lettre du directeur général des services d'Alsace et de Lorraine à Périgueux (Dordogne), 19 février 1941. Information révélée par Radio-Vatican.
[2199]ADM 29J2074, lettre de l'évêque, non datée.
[2200]ADM 29J1106, lettre Mgr Heintz, 31 novembre 1940. La dernière lettre envoyée au Saint-Siège date du 25 juillet 1942.
[2201]ADM BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, décembre 1941. ANF versement 19990252 boîte 4.
[2202]ADM 29J2028, brouillon lettre de Mgr Heintz, 3 septembre 1942.
[2203]ADM 29J1128. C'est encore le cas pour le RP Laurent Abelhauser nommé comme administrateur de Breidenbach le 11 février 1941.
[2204]*Le Lien* n°1, novembre 1940, p. 5.
[2205]Par exemple : 11 juillet 1943 à Chamalières (Puy-de-Dôme).
[2206]Par exemple : 8 septembre 1943 à Maubec (Vaucluse), vêture des sœurs de Peltre pour six postulantes qui prennent l'habit.
[2207]Cette date est inhabituelle pour des confirmations. Il doit s'agir de futurs confirmands prévus en juin 1940 pour qui les événements ont perturbé le calendrier habituel.

Gerlier, qui estime, cependant, que ce ministère devait revenir à *« l'évêque des réfugiés »*[2208] . Jusqu'en 1943, Mgr Heintz confirme ainsi de nombreux Mosellans dans les différents lieux d'accueil. En 1944, la situation ne le lui permet plus.

Pendant toute la guerre, Mgr Heintz reste le « *pèlerin de l'Espérance*[2209] ». Sur l'image distribuée aux expulsés en 1944 figure sa deuxième devise *« Regina Spes nostra,* Reine notre espérance », et la dédicace « *La crosse est restée à Metz mais l'espérance est restée dans mon cœur*[2210] ». L'épitaphe en vieux patois lorrain gravée sur la stèle déposée par les Alsaciens-Lorrains à la colline de Sion en 1873 « *C'a m'amm po tojo,* Ce n'est pas pour toujours » est reprise à son compte[2211]. Dans tous ses textes, dans ses lettres envoyées aux prêtres, dans *Le Lien* ou *Le Lorrain,* dans tous ses messages à ses paroissiens[2212] et à ses prêtres, l'évêque n'évoque que des références aux textes du Nouveau Testament pour semer l'espérance[2213], la consolation, la patience, la confiance, l'amour de la patrie…, en précisant que le message de la croix de Lorraine est celui du patriotisme, de l'endurance et de l'espoir : « *Rester Catholiques et Français*[2214] *».*

Mgr Heintz sème, dès octobre 1940, ce message d'espérance dans les communautés mosellanes, devenant ainsi un « *évêque missionnaire*[2215]*», « infatigable*[2216]*», « un trait d'union vivant entre nos compatriotes vivant en zone libre*[2217] *». « Mgr Heintz calmait les angoisses, remettait les choses au point, pansait les plaies, réfrénait les enthousiasmes destructeurs*[2218] *».* Lors d'une visite dans le Gard, les expulsés lui expriment la bonne réception de son message : *« Tous nous traversons l'épreuve avec courage et ce courage nous le puisons dans notre foi chrétienne… Il y a aussi l'espérance… qui nous donne la patience d'attendre le retour dans nos foyers*[2219]*.»* A Millau (Aveyron), le représentant de la communauté expulsée indique à l'évêque : «… *Vous avez lancé lors du pèlerinage à Lourdes le mot d'ordre Espérance-Vaillance-Confiance. Nous l'avons fait nôtre. Ce serait mentir à notre croyance et à notre foi si nous, les Alsaciens et les Lorrains, qui n'avons jamais désespéré et qui n'avons jamais douté du triomphe de la justice si nous, nous pouvions douter un seul instant de la France immortelle*[2220] *…*».

Face à la dispersion, le bulletin *Le Lien* lancé le 1er novembre 1940 depuis Lyon permet à Mgr Heintz de transmettre son mot d'ordre, ses consignes, ses encouragements, ses espérances et

[2208] *Le Lien* n°5, février 1941, p. 2. ADR 43W35.
[2209] Antoine Sutter, déjà cité, titre de son ouvrage.
[2210] Ascomemo, image. La dédicace est datée du 6 novembre 1943.
[2211] ADM 29J2080, il prononce cette épitaphe notamment dans un message lors de sa visite à Gramat (Lot), 5 mai 1941.
[2212] Voir les différents messages dans *Le Lien* 1940-1944.
[2213] *Le Lorrain*, 4 avril 1942, p. 1. Message pascal de Mgr Heintz : *« Espérons ! »*.
[2214] ADM 29J2080, message de Mgr Heintz à Montauban (Tarn-et-Garonne), 8 octobre 1942.
[2215] ADM 29J2080, message d'accueil du président de l'Amicale des expulsés et réfugiés lorrains et alsaciens à Annonay (Ardèche), 17 octobre 1943. Le qualificatif « « missionnaire » est également utilisé dans *Le Lien* n°8, mai 1941, p.2.
[2216] *Le Lien*, n°8, mai 1941, p. 1.
[2217] ADM 29J2080, message d'accueil à Montluçon (Allier), 12 avril 1942
[2218] Témoignage de Jacques Mance dans *La Voix Lorraine*, 7 décembre 1958, p. 3.
[2219] ADM 29J2080, message d'accueil de la communauté de Bourdonnay repliée à Vallabrègues (Gard).
[2220] ADM 29J2080, message de bienvenue à l'occasion de la visite de Mgr Heintz à Millau (Aveyron), fin 1941.

ses consolations par ses éditoriaux périodiques[2221]. D'abord mensuel ronéoté de 12 à 20 pages, rédigé par Eugène Hocquard, curé de Morhange, expulsé le 17 août 1940, mué en chapelain de N-D de Fourvière, chaque numéro regroupe des informations cléricales et des rubriques plus générales. « *Créé par nécessité,* Le Lien *parut sans aucune autorisation, si ce ne fut celle de Mgr Heintz*[2222]*...*». Son but est d'aider les prêtres mosellans expulsés et réfugiés à s'orienter au plus vite, de leur permettre de retrouver leurs ouailles, de regrouper leur paroisse, d'organiser un service d'entraide. Si pour la célébration de la messe les prêtres se réfèrent au calendrier du diocèse d'accueil, les prêtres réfugiés doivent *« rester messins et dire chaque jour leur bréviaire*[2223] *». Le Lien* fait parvenir un véritable ordo. Il a aussi un rôle informatif sur ce qui se passe en Moselle annexée. Enfin, il cherche à « *maintenir nos confrères et nos compatriotes avec les traditions chrétiennes si profondément enracinées chez nous, la foi en la Justice divine qui ne pouvait permettre la victoire finale du nazisme payen, la foi en un retour certain chez nous, la foi en un redressement et une résurrection de la France*[2224]*...*». Dactylographié et dupliqué par les jésuites du scolasticat de Fourvière[2225], tiré à 600 exemplaires, envoyé sous pli fermé, financé par la générosité des lecteurs[2226], les prêtres et les religieux en assurent la circulation et même la duplication[2227]... « *Ce ne fut pas sans danger : nous connûmes quelques convocations au commissariat de la police spéciale de Vichy, perquisition à domicile, surveillance de notre courrier personnel, attente angoissante d'une arrestation par la Gestapo (par deux fois, nous prîmes le maquis par précaution) jusqu'à la libération de Lyon le 3 septembre 1944. D'abord paru tous les mois jusqu'en novembre 1942, puis tous les deux mois et en dernier chaque trimestre tantôt avec son entête habituelle tantôt sans nom camouflé en simple imprimé pour ne pas attirer l'attention*[2228] ». Mais ce bulletin n'est pas le seul moyen de diffuser la parole de l'évêque. Mgr Heintz va régulièrement au contact de ses paroissiens.

Semeur d'espoir, l'évêque de Metz l'est. Le 17 octobre 1940, Mgr Heintz accompagne le ministre de la Justice, Raphaël Alibert, le préfet Charles Bourrat, et le directeur des services d'Alsace-Lorraine Lichtenberger, lors d'une visite au Palais de la Foire de Lyon[2229]. Le 7 novembre, il visite encore le centre d'accueil de la Foire à Lyon avec le ministre de la Justice Alibert[2230]. A partir de novembre 1940 et jusqu'en février 1944, dans toute la zone sud[2231], l'évêque se rend inlassablement dans les communautés expulsées, très souvent en compagnie du préfet

[2221]ADM 29J2515, lettre de l'abbé Eugène Hocquard, directeur du *Lien*, 1er mai 1945.
[2222]Ibidem.
[2223]Ibidem.
[2224]Ibidem.
[2225]*Le Lien*, n°3, décembre 1940, p. 6.
[2226]*Le Lien*, n°1, novembre 1940, p. 4.
[2227]Dans les archives de la congrégation de Sainte-Chrétienne à Metz, nous avons trouvé de grands extraits de ces bulletins, réécrits sur carbone et retirés à la machine à alcool, certainement pour les diffuser au sein de la communauté dispersée.
[2228]ADM 29J2515, lettre de l'abbé Eugène Hocquard, directeur du *Lien*, 1er mai 1945.
[2229]A.P. J-G Bourrat, rapports maître Kalb au préfet de la Moselle, 10 et 12 décembre 1940.
[2230]*Le Lien*, n°3, décembre 1940, p. 6.
[2231]Voir annexe 14, calendrier des voyages de Mgr Heintz

Charles Bourrat et du député et président du conseil général Robert Sérot. Il voyage par chemin de fer. A chaque fois, c'est l'occasion d'une réception officielle par les autorités autochtones et par la communauté expulsée réunie autour de ses édiles, affirmant sa foi et son indéfectible attachement à son prélat comme *« des enfants qui accueillent leur père*[2232] *»*. Le plus souvent, l'évêque donne une conférence et célèbre un office religieux. La dernière année, les cérémonies ont moins de fastes car « *les circonstances plus graves que jamais dans lesquelles l'humanité égarée parce que éloignée du Christ se débat péniblement en ce moment nous interdisaient le luxe extérieur d'une de ces réceptions joyeuses et grandioses comme les Lorrains ailleurs et jusqu'à l'année dernière ont su les préparer à votre Excellence*[2233] ». Mais, les témoignages[2234] sont éloquents, montrant l'importance de ces visites pour souder les communautés éclatées, voire isolées : *« Votre visite est un réconfort pour nous*[2235] *»*. Elles permettent aussi d'asseoir l'autorité de ce nouvel évêque qui prend possession du diocèse de Metz seulement un an avant la guerre[2236] : *« Vous n'avez cessé de gagner du prestige et de la popularité dans le cœur des Lorrains et même dans beaucoup d'autres*[2237] *»*.

Lors de ces visites, les messages d'accueil témoignent du labeur de l'évêque, de l'attente de ses diocésains en exil et de leur réceptivité à son message *:* «*…On devait voir le Bon Pasteur reprendre la route, haussant cette fois sa quête incessante à l'échelle d'un grand tiers de la France sur lequel sont dispersés ses brebis. On le vit, nous le voyons aller de diocèse en diocèse, de ville en ville, de village en village à la découverte de ses brebis… De cette petite Patrie* (la Moselle)*, vous êtes devenu le drapeau, notre drapeau vivant. Nos exilés cherchent dans vos yeux et voient se refléter encore le clocher du village dont ils furent si méchamment chassés. Tous trouvent dans votre cœur et sur vos lèvres leurs meilleures raisons de croire et d'espérer*[2238] *…»*. Ainsi, *« dans l'immensité de votre diocèse tel que l'a transformée la guerre, votre sollicitude épiscopale n'a point voulu faire exception pour la moindre partie de votre bercail alors que notre modeste groupement osait à peine se promettre l'honneur de votre visite. Votre crosse épiscopale est redevenue le bâton de pèlerin des apôtres, ces premiers évêques itinérants et votre zèle vous conduit par les chemins les plus imprévus sur tous les points de la zone libre où la Providence a groupé vos fidèles… Partout où vous passez votre bénédiction apporte espoir et réconfort*[2239] *»*. Aussi, *« depuis trois années révolues votre Excellence avec un courage indomptable brave les obstacles de la nature et les intempéries des saisons, les fatigues des voyages à long terme et les incommodités des gîtes de fortune, les difficultés sans cesse croissantes des communications et des restrictions toujours plus gênantes des transports publics pour porter à ces diocésains dispersés dans tous les départements*

[2232]ADM 29J2080, cette phrase est souvent citée dans les messages d'accueil.
[2233]ADM 29J2080, message d'accueil à Annonay (Ardèche), 17 octobre 1943.
[2234]ADM 29J2080, l'archive contient 258 compliments adressés lors des voyages de Mgr Heintz.
[2235]ADM 29J2080, message d'accueil à Monluçon (Allier), 12 avril 1942.
[2236]Rappelons qu'il prend possession du diocèse de Metz seulement en juillet 1938.
[2237]ADM 29J2080, message d'accueil du président de l'Amicale des expulsés et réfugiés lorrains et alsaciens à Annonay, 17 octobre 1943.
[2238]ADM 29J2080, mot de bienvenue de M. Bellard, Pamiers (Ariège), 12 octobre 1942.
[2239]ADM 29J2080, message d'accueil à Montluçon, 12 avril 1942.

de la France meurtrie avec la sérénité de sa foi l'encouragement à nul autre pareil de sa parole de Père et de Pasteur[2240] ». A chaque fois, les Mosellans lui témoignent tout leur attachement, toute leur fidélité, tout leur espoir du retour : *«…Monseigneur, votre visite restera pour nous inoubliable. Elle contribuera à resserrer entre tous les liens d'union que nous demande le Maréchal. Elle renforcera encore nos espoirs déjà si débordants pourtant et reconstituera, chose essentielle aussi, le potentiel de patience qu'il nous faut avoir en attendant le jour béni où sur la place Saint-Jacques la Lorraine entière chantera sa reconnaissance à Notre-Dame de Metz*[2241] ».

Dans sa tâche de semeur d'espérance, il est secondé par son vicaire général, Mgr Schmit, qui déclare : « *L'Espérance, c'est mon grand devoir au milieu de ce grand désarroi, ruines, deuils, séparations, privations comme celui de mon évêque, le besoin et le moral des Lorrains. Loin de les décourager, je dois les encourager. Il y a des motifs d'ordre naturel : l'usure des belligérants même du plus fort, l'usure d'un parti qui depuis huit ans froisse la meilleure partie de la population, multiplie les victimes, exige des sacrifices incessants, l'immensité de la conquête difficile à maintenir. Il y a des motifs d'ordre providentiels*[2242]*… »* Pour eux, il faut profiter des épreuves endurées pour « *affermir la foi de nos Lorrains. Il faut que le diocèse de Metz sorte de ces épreuves régénéré*[2243]*…*».

Le message passe. L'espoir du retour est réel, immédiat et permanent. Dans des courriers, on lit : «*… Notre moral est très bon. Nous faisons confiance à la Providence et nous espérons retourner chez nous peut-être assez vite*[2244]*…*». Dans des sermons, même message : *« Il y a dans la France et la Lorraine des motifs particuliers d'espérance : l'élite de l'une, la solidité de l'autre, la protection et l'intervention de la Sainte Vierge, la confiance de tant d'âmes, les souffrances offertes pour le salut, le retour. C'est un courant des forces spirituelles surnaturelles qui l'emporte à la longue grâce à la confiance, à la charité, à la vie chrétienne*[2245] ». Dans les messages d'accueil lors des visites de Mgr Heintz : « *Nous sommes tous persuadés que le jour approche, jour espéré et demandé par tant de prières quotidiennes, jour où sonnera notre retour, où la France aura besoin de ses meilleurs éléments et l'église lorraine, les meilleurs de ses fils. Oui, le jour viendra où le canon se taira ou la guerre cessera de torturer les corps et de faire saigner les cœurs. Nous retournerons tous à nos occupations pacifiques*[2246]*…*». «*…Nous vous demandons de bien vouloir croire à notre profond désir d'apprendre un jour prochain votre retour dans notre ville épiscopale pour faire renaître parmi vos fidèles enfin rassemblés les œuvres riches de grâce d'un grand diocèse. Est-il prochain ce jour ? Dieu seul le sait. Et c'est parce qu'il est le seul à le savoir, le seul*

[2240]ADM 29J2080, message d'accueil à Annonay, 17 octobre 1943.
[2241]ADM 29J2080, message de la communauté de Bioncourt et Attillancourt repliée à Mirepoix (Ariège), 14 octobre 1942.
[2242]ADM 19J825, sermon, 17 juin 1941.
[2243]*Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 1.
[2244]ADM 29J2076, lettre de l'abbé Houdlinger, curé de Terville, replié à Nerac (Lot-et-Garonne), 18 novembre 1940.
[2245]ADM 19J825, sermon de Mgr Schmit, 17 juin 1941.
[2246]ADM 29J2080, message de la communauté de Stiring et Forbach avec l'abbé Halter lors de la visite de Mgr Heintz.

aussi à pouvoir le hâter, que nous vous promettons de prier et d'offrir nos travaux et nos soucis d'études à cette grande intention[2247]*…*».

Malgré les conditions difficiles, l'expérience de l'exil semble unir les catholiques mosellans autour de leur évêque qui entretient en permanence l'Espérance.

B3-2 Des pratiquants exemplaires

A l'inverse des populations d'accueil indifférentes religieusement, les Mosellans sont, on l'a vu, résolument croyants et pratiquants. Cela fait intrinsèquement partie de leur identité. Le représentant des expulsés à Montluçon (Allier) avoue que *« lorsque notre Amicale fut fondée, il semblait qu'elle dût suffire à créer un lien entre nos compatriotes habitant Montluçon… Et cependant nous ressentions tous que ce lien ne remplaçait pas le milieu où l'on a vécu, la petite patrie où chacun a laissé un peu de soi-même. Il fallait quelque chose de plus puissant pour nous réunir dans une même communion d'esprit. C'est la foi apprise dans notre enfance, c'est le respect de nos croyances perpétuées de père en fils, de mère en fille, sans forfanterie aucune*[2248]*…*». Alors, « *nous garderons fidèlement nos traditions lorraines et chrétiennes malgré un entourage payen et parfois même hostile à la religion*[2249] ». A l'occasion de la visite de Mgr Heintz à Belley (Ain), le représentant des expulsés affirme la «*…volonté* –des expulsés- *bien déterminée de garder une fidélité indéfectible à ce qui fait notre véritable force, c'est-à-dire à notre foi catholique, à notre sainte religion, à nos églises, à nos cérémonies religieuses*[2250]*…*». A Cavillargues (Gard), même discours emprunt d'affirmation patriotique : «*…En ces heures d'angoisse où nous avons tous le désir passionné de reconstruire la France, de restaurer sa dignité, sa force et son rayonnement, nous vous promettons, Monseigneur en fils obéissants que nous voulons conserver et améliorer nos belles traditions de Lorraine maintenir dans nos foyers et dans nos écoles l'esprit chrétien pour pouvoir continuer un jour là-bas dans notre cher diocèse de Metz sous votre autorité à servir de notre mieux Dieu et la patrie*[2251] ». Aussi, l'éloignement, la dispersion et l'accueil mitigé des populations déchristianisées soudent un peu plus la population mosellane autour de leur prêtre quand il est avec eux et autour de leur évêque. Dans son message aux prêtres pour la nouvelle année 1941, Mgr Heintz espère que « *nul d'entre-eux* –les expulsés et les demeurés en terre lorraine – *ne quitte le divin Sauveur Jésus, soit par découragement en face des souffrances présentes, soit sous l'influence des milieux déchristianisés, soit sous le coup de manœuvres persécutrices dirigées contre la foi*[2252] ». Ainsi, après guerre, Mgr Heintz reconnaît que « *les fidèles expulsés se sont*

[2247]ADM 29J2080, message de la communauté expulsée à Chessy (Rhône), lors de la visite de Mgr Heintz, 24 mars 1942.
[2248]ADM 29J2080, message d'accueil à Monluçon, 12 avril 1942.
[2249]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Lett de Malaucourt replié à Savignac (Gironde), 10 décembre 1940.
[2250]ADM 29J2080.
[2251]ADM 29J2080, message du représentant de Destry lors de la visite de l'évêque, 3 juin 1941.
[2252]*Le Lien* n°4, janvier 1941, p. 1.

appliqués à remplir leurs devoirs de vie chrétienne comme à la maison, souvent avec l'aide de leurs propres prêtres, au milieu de l'indifférence des habitants des lieux où ils sont conduits[2253] ». Cette évaluation de la bonne pratique religieuse est toutefois à tempérer comme on l'a vu car la jeunesse a profité du milieu déchristianisé et du manque d'encadrements pour s'autonomiser de l'Eglise.

En revanche, les adultes gardent « *la régularité de la messe du dimanche, souvent même des vêpres. La semaine, il y a des difficultés : la grande distance, l'indifférence du milieu surtout pour les jeunes gens, la pauvreté de la liturgie locale… Mais les expulsés s'accrochent à la messe du dimanche, même à une source de force, de patience, de résignation ; un peu aussi par fierté régionale et par esprit d'opposition à l'égard d'une population indifférente, souvent aussi pour se retrouver autour de l'église avec leur curé*[2254] ». Même si «*… ce n'est plus la vie de chez nous, le malheur nous unit les uns les autres. Hier dimanche, la presque totalité* -106 Knutangeois et 105 Florangeois – *assistait à la grande messe, le curé de l'endroit leur a souhaité la bienvenue et leur a témoigné sa profonde sympathie. Nous étions tous émus jusqu'aux larmes et j'étais fier de voir nos Lorrains donner le bon exemple et montrer leur foi chrétienne aux habitants du pays*[2255] *…*». « *Nous continuons ici notre vie paroissiale comme à Hauconcourt. Le curé doyen de Cologne (Gers) est très gentil et me laisse entière liberté. J'ai tous les jours ma messe à laquelle assiste un bon nombre de paroissiens. Tous les soirs à 5 heures, nous faisons notre prière du soir à l'église. Tous les jours, je fais le catéchisme à nos enfants. Tous les deux jours, j'ai classe de chant pour nos demoiselles. Chaque semaine, je fais un cercle d'étude pour mes demoiselles, un autre pour nos jeunes gens. Comme vous le voyez, notre vie paroissiale continue*[2256] ». « *Nous récitions le chapelet chaque jour à l'église et les gens de l'endroit disent volontiers que c'est le chapelet des Lorrains puisque malheureusement il n'y a que des Lorrains qui y assistent*[2257] ». Aussi, « *la population lorraine forme habituellement la majeure partie de l'assistance aux offices. A une exception près, les fervents le sont restés malgré l'indifférence du milieu et l'éloignement de l'église. L'éloignement de l'église n'a pas toujours permis une fréquentation régulière de la messe le dimanche ni la réception fréquente des sacrements*[2258]…». Les Mosellans fêtent Saint-Nicolas et Jeanne la Lorraine. Certains curés l'avouent : *« L'attitude religieuse de la paroisse fut digne. Au début, surtout la pratique religieuse fut parfaite. On pourrait même dire que cette pratique fut plus suivie qu'en Lorraine. C'est que tous sentaient le besoin de recourir à Dieu dans le malheur. Les communions sont restées fréquentes*[2259] ».

[2253]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz, 1937-1947.
[2254]ADM 29J2021, rapport manuscrit de Mgr Schmit vers 1942. Egalement ADM 29J2111, lettre de l'abbé Tarval, à Saint-Sernin (Ardèche), 14 décembre 1940 : « *La supérieure fait tous les jours le catéchisme aux enfants et le presbytère est devenu un petit dispensaire… Les braves gens de Saint-Epvre donnent le bon exemple. Même dans la semaine, femmes et enfants assistent à la messe. Tous les jours, le soir, chapelet à l'église* ».
[2255]ADM 29J2076, lettre de l'abbé Mangin, vicaire de Knutange, replié à Belvès, 18 novembre 1940.
[2256]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Arendt replié à Cologne (Gers).
[2257]ADM 29J2116, réponse de l'abbé Germain à Metz –Saint-Vincent, replié à Connezac (Dordogne) au questionnaire sur les expulsions, 2 février 1945.
[2258]ADM 29J2116, lettre d'Etienne Job, Fromental (Haute-Vienne).
[2259]ADM 29j2116, réponse au questionnaire sur les expulsions 1945.

Aussi, malgré les difficultés matérielles, malgré le dénuement les catholiques mosellans continuent à verser à l'évêché de Metz replié à Lyon d'importantes offrandes pour les différentes œuvres[2260], « *preuve de la profondeur de leur foi et de leur attachement au Saint Siège… malgré les difficiles conditions*[2261] ».

Montants des offrandes versées aux œuvres missionnaires à l'évêché de Metz replié à Lyon					
	1940[2262]	1941[2263]	1942[2264]	1943[2265]	1944[2266].
Propagation de la Foi	64 244,25	130 604,70	147 521	175 449	185 690
St-Pierre Apôtre	32 949,75	72 367,95	53 104	62 071	63 914
Sainte-Enfance	13 694,50	28 651	38 029	48 221	51 460
Total	107 888,50	231 623,65	238 654	285 741	301 034

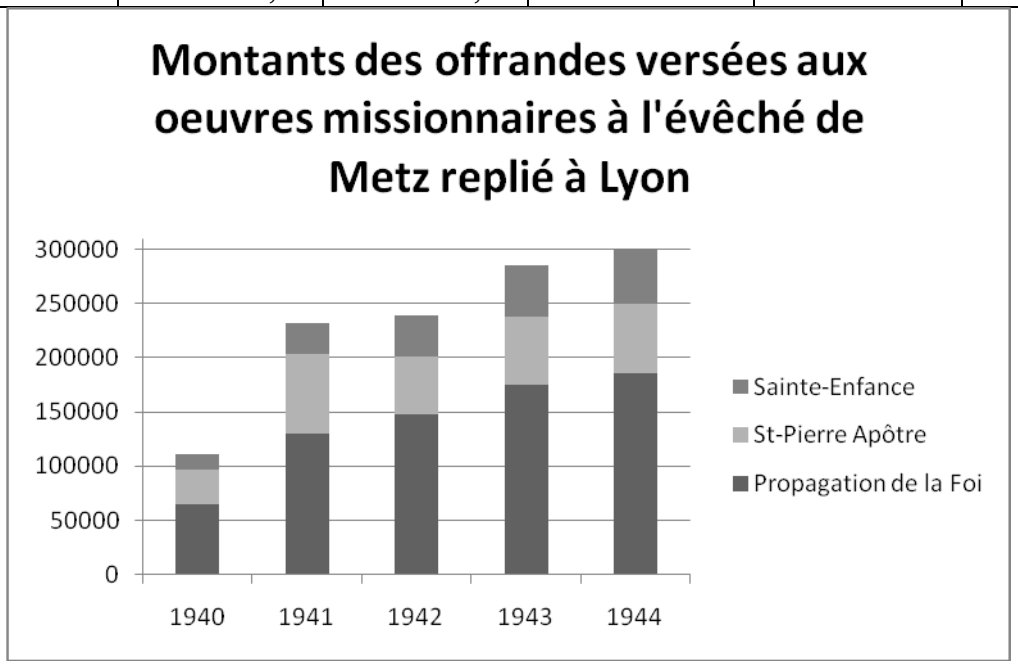

On l'a vu, les catholiques mosellans *« donnent le bon exemple du point de vue religieux par leur fidélité à assister aux offices du dimanche. Ils y chantent le dimanche avec entrain les vêpres et les chants du Salut, ce qui est une nouveauté* -pour ici-[2267] *». « Notre présence fait du bien au milieu indifférent où nous vivons. Les curés du pays en sont enchantés*[2268] *».* Ainsi, dans des régions où les églises sont désertées, on voit désormais les bancs se remplir. Cette grande piété est un élément important pour garder l'espoir. Le bulletin paroissial de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) l'évoque : « *Malgré votre grande souffrance, vous n'avez pas accepté de désespérer de la Patrie et les yeux fixés sur la miséricorde divine, de garder intacte votre espérance. Votre fidélité aux pratiques*

[2260]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz 1937-1947. « *De manière générale, les fidèles, malgré de nombreuses difficultés, se montrent généreux dans la contribution versée pour soutenir le clergé*. »
[2261]ADM 29J1105, lettre du secrétariat du pape, 25 février 1942.
[2262]*Le Lien*, n°6, mars 1941, p. 8.
[2263]*Le Lien*, n°16, mars 1942, p. 1 et *Bulletin Familial* n°14, janvier 1943, p. 3.
[2264]*Le Lien*, n°26, non daté mais 1944.
[2265]Ibidem
[2266]*Le Lien*, n°30, avril-juin 1945, p. 12.
[2267]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Teitgler, curé de Ley replié à Peyrat-le-Château (Haute-Vienne), 9 décembre 1940.
[2268]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Houppert de Solgne replié à Sauveterre-Saint-Denis (Lot-et-Garonne).

religieuses, qui est un exemple pour nos paroissiens, est le secret de cet optimisme vertueux qui vous permet de supporter avec courage la séparation de la terre natale[2269] ». Ce moral est entretenu par l'espérance insufflée par Mgr Heintz et parce qu' *«ils conservent l'espoir de pouvoir retourner un jour dans leurs foyers*[2270] » et « *...tous les jours nos faibles prières montent au ciel pour supplier le seigneur de nous accorder la joie de voir la France se relever plus belle que jamais de la pénible défaite qu'elle vient de subir. Nous avons d'ailleurs le ferme espoir que Notre-Dame de Metz rendra la liberté à notre chère Lorraine et nous permettra ainsi de retourner dans nos foyers que nous avons dû quitter*[2271] ». En octobre 1943, à Annonay (Ardèche), le représentant de la communauté expulsée exprime encore cet espoir lors de la visite de Mgr Heintz : « *Etroitement groupés autour de ses chefs, nous nous sentons le courage d'aller, la tête haute et le cœur vaillant jusqu'au bout de l'épreuve c'est-à-dire jusqu'aux résurrections, aux ascensions, aux assomptions du retour : alors votre Excellence entourée dans sa cathédrale et dans son diocèse par son peuple fidèle et reconnaissant redira triomphalement la parole de l'Apôtre : vous êtes ma couronne,... vous êtes ma joie... Que Dieu, juste et bon, hâte l'heure de ce triomphal couronnement*[2272] ».

Les évêques des diocèses d'accueil donnent en exemple à leurs paroissiens la foi des Mosellans qui est « *source de force, de patience et de résignation*[2273]». Mgr Théas, évêque de Montauban, est admiratif de la grande piété de ces Mosellans : «… *Ma joie fut grande de constater qu'au lieu de vous replier sur votre souffrance qui est immense, vous saviez sortir de vous-mêmes et les yeux fixés sur la patrie garder une invincible espérance et croire en l'avenir glorieux de notre chère France… Votre ferveur patriotique et votre confiant optimisme s'appuient sur la foi chrétienne si fortement enracinée dans vos cœurs de Lorrains et que loin de votre province vous saurez protéger et fortifier. Depuis votre arrivée dans le Tarn-et-Garonne, votre présence aux offices liturgiques, votre piété profonde, votre assiduité à la Sainte Table ont révélé à nos populations le secret de votre courage et de votre confiance. Avant tout, vous êtes attachés au Christ. Et parce que vous cherchez d'abord le royaume de Dieu, parce que vous croyez à la primauté de la vie spirituelle, vous apportez à la France l'incomparable bienfait d'une grande souffrance, offerte joyeusement pour le salut et la grandeur du pays*[2274]…». Finalement, en mai 1944, Mgr Théas, peut, à juste titre, confier : « *La France devra beaucoup à la Lorraine parce que vos compatriotes n'ont cessé un instant d'être des semeurs de confiance*[2275] ».

En même temps, l'Eglise mosellane veut profiter de l'épreuve, des expériences du moment pour se régénérer. Dans *Le Lien,* Mgr Heintz appelle clairement «… *au renouvellement… Rajeunissons notre pastorale ; rénovons nos méthodes d'action. Notre séjour dans d'autres*

[2269]*Le bulletin paroissial* de Saint-Antonin (Basses-Alpes), janvier 1941.
[2270]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Teitgler, curé de Ley replié à Peyrat-le-Château, 9 décembre 1940.
[2271]ADM 29J2080, message d'accueil du curé de Retonfey repliée à Lombez (Gers), 12 décembre 1940.
[2272]ADM 29J2080, message d'accueil à Annonay, 17 octobre 1943.
[2273]ADM 19J83, papiers de Mgr Léon Schmit.
[2274]*La Croix*, décembre 1940, p. 4. Message de Mgr Théas, évêque du diocèse de Montauban *« Aux réfugiés Lorrains »* et *Le Lien*, n°4 janvier 1941, p. 3.
[2275]Paul Durand, déjà cité, pp. 101-111 et François-Yves Le Moigne, déjà cité, pp. 119-125.

diocèses nous a fait connaître les défectuosités d'une situation religieuse que nous voulons de toutes nos forces épargner à nos paroisses… Initions-nous à l'action catholique,… aux mouvements divers qu'elle a déjà suscités. Nous avons admiré en maints endroits l'élite catholique qui s'est maintenue et développée parmi une population déchristianisée et matérialisée. C'est une élite qu'il importera d'implanter chez nous et dont il faudra multiplier les membres dans les différents échelons de la société[2276] ».

En attendant, face à l'indifférence religieuse et devant l'exemplarité des Mosellans, Mgr Heintz appelle à l'apostolat : « …*Disséminés dans certaines parties de notre pays qui n'ont pas un renom de fidélité religieuse, ils vont pouvoir par leur exemple réveiller ces vieilles coutumes de vie chrétienne si chères à nos aïeux et repeupler les belles églises délaissées de ces contrées de la France. Propagandistes de la belle liturgie, non seulement ils entraîneront de nouveau les populations des centres d'accueil sur les chemins de l'église mais ils leur apprendront à embellir les offices par le beau chant officiel de la Sainte Eglise dans les paroisses où dit-on de mémoire d'Homme le grégorien ne s'est plus fait entendre... Magnifique œuvre d'apostolat dans laquelle elle a permis qu'ils fussent placés*[2277]…». L'abbé Albrech relaie cet appel dans son bulletin : « *Avant de retourner chez nous, nous avons une mission à remplir, montrez par votre vie chrétienne exemplaire la source où vous puisiez par ce courage et résignation dans l'épreuve si dure qu'est l'exil. Cette source, c'est la religion chrétienne vécue et pratiquée. Soyez les apôtres par votre exemple partout où vous vous trouverez, ne rougissez pas de votre foi*[2278] ». Des évêques, conscients des possibilités qui leur sont offertes, réclament des prêtres « missionnaires » dans des terres déchristianisées[2279]. *« Notre activité pastorale fait beaucoup de bien pour la réclame pour la fréquentation religieuse des Ussellois qui profitant du changement des vues du gouvernement évoluent de la SFIO « anticléricaliste » (sic) vers le sympathisant voire même l'assiduité à l'assistance de la messe du dimanche. Notre situation favorise une reprise religieuse paroissiale*[2280] *...».* Aussi, malgré les conditions difficiles, certains prêtres estiment que la situation est une épreuve propice à l'évangélisation de terres déchristianisées. C'est ce qu'exprime l'abbé Julien Albert, vicaire à Morhange, replié à Montluçon (Allier) lors de la visite de l'évêque : « *Pour rester Français unis à leur Pasteur, ils continuent même parmi des populations indifférentes à donner l'exemple de l'assiduité aux offices. Et cet exemple n'a pas été sans émouvoir profondément des catholiques qui avaient oublié le chemin de l'église. Ne vous plaignez point Monseigneur de l'éparpillement de vos ouailles dans toute l'étendue de la zone libre. Dieu les réservait à parfaire l'évangélisation des campagnes privées de prêtres*[2281] ». Les prêtres mosellans réussissent par

[2276] *Le Lien* n°21, 1er mars 1943, p. 1.
[2277] ADM 29J2080, message prononcé à la manécanterie de Claveisolles (Rhône), 23 janvier 1941.
[2278] *Le Lien dans l'exil* n°9, décembre 1941, p. 1.
[2279] ADM 29J2111, lettre du curé de Moulins-lès-Metz replié à Espéraza (Aude), 20 janvier 1941 : *« L'évêque de Carcassonne me demande d'aller dans le Narbonnais pour évangéliser deux paroisses assez importantes… »*
[2280] ADM 29J2111, lettre de l'abbé Munier de Metz- Saint-Eucaire réfugié à Ussel (Corrèze), 1er janvier 1941.
[2281] ADM 29J2080, message d'accueil à Montluçon, 12 avril 1942.

l'exemplarité et par leur apostolat à ramener des indifférents à la religion, à leur faire reprendre le chemin des églises. *« Nos Lorrains continuent comme au pays à pratiquer leur religion. Ils donnent l'exemple et sont un sujet d'édification*[2282] *»*. Ils créent des chorales[2283] alors que les messes chantées sont presque inconnues[2284] dans beaucoup de paroisses d'accueil[2285], ce qui surprend et attire les autochtones aux offices.

Ainsi, par exemple, à Thouron (Haute-Vienne), le curé Joppin fait un constat plus que positif : « l*es habitants ne sont pas très pratiquants sauf le personnel du château dans lequel j'ai reçu asile mais tous sont très bienveillants et j'espère avec l'aide de Dieu pouvoir en amener un certain nombre à l'église. Le premier dimanche après notre arrivée, seuls nos réfugiés et le personnel du château assistaient à la messe. Maintenant une bonne quinzaine de gens du village y viennent et j'espère augmenter peu à peu le nombre de ceux qui fréquentent l'église. Je fais le catéchisme aux enfants et leur apprends les chants liturgiques. C'est quelque chose de nouveau car il n'y avait jamais d'offices chantés ici. Maintenant nous célébrons une messe chantée et les vêpres chaque dimanche ainsi que des saluts ce qui excite l'intérêt des habitants de la localité et contribuera je l'espère à les amener de plus en plus*[2286]*…*». De même la paroisse de Cuvry, *« de manière générale, a bien su défendre ses convictions contre les attaques des indifférents et non-croyants. Beaucoup ont fait œuvre directe d'apostolat et ont réussi à amener certains indifférents à venir au moins de temps en temps à l'église et à faire leurs pâques. Parfois mes Lorrains m'ont amené au catéchisme des enfants qui sans eux n'y seraient pas venus*[2287]*…».* Aussi, une sœur de Saint-Jean-de-Bassel se réjouit : *« Par les réfugiés de la Moselle, la France catholique d'avant 1870 nous est revenue. Voilà le directeur d'école qui est organiste ; voilà les religieuses qui font classe et qui donnent un coup de main au prêtre*[2288] *».*

A l'inverse, d'autres constatent que « *l'influence de nos expulsés sur le point de vue religieux fut inopérante. Au contraire étant dans une région sans religion, ce fut l'effet inverse qui se fit un peu sentir*[2289] ». On l'a vu, l'indifférence religieuse de certaines populations d'accueil a eu une influence sur des catholiques mosellans, surtout la jeunesse.

[2282]ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit du curé de Silly/Nied réfugié à Razac-sur-l'Isle (Dordogne), 6 janvier 1941.

[2283]ADM 29J2111, lettre de l'archiprêtre Keller de Vigy, 18 décembre 1940 : « *Nous avons une chorale à Mussidan. »* Lettre de l'abbé Munier de Metz- Saint-Eucaire réfugié à Ussel, 1er janvier 1941 : *« Nous avons une chorale alors qu'à Ussel il n'y avait pas de chorale. Aussi, pour Noël, l'église était comble… ».* ADM 29J2111, lettre du curé de Silly/Nied, à Razac sur l'Isle, 6 janvier 1941 : « *Nos Lorrains continuent comme au pays à pratiquer leur religion. Ils donnent l'exemple et sont un sujet d'édification. La chorale de Courcelle-Silly fait connaître le chant sacré et liturgique dans une paroisse qui l'ignorait totalement. C'est un réel apostolat* ».

[2284]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Velsch, replié à Razès (Haute-Vienne), 12 décembre 1940 : *« L'abbé Lefort, curé de Razès, s'étonne et de l'assistance et du chant de nos réfugiés ».*

[2285]*Le Lien* n°5, février 1941, p. 14. ADM 29J2111, lettre de l'abbé Gaumard, replié à Mouterre-Silly (Vienne), 26 décembre 1940 : *« J'ai remonté le chant ici, chorale mixte, beaux chants de Noël, crèche... Mes paroissiens m'en sont reconnaissants ».*

[2286]ADM 29J2111, lettre à Mgr Schmit de l'abbé Joppin de Luttange réfugié à Thouron (Haute-Vienne), 4 janvier 1941.

[2287]ADM 29J2116, lettre d'Etienne Job, Fromental.

[2288]ACSJB, non coté, lettre de sœur Vincent à Sarzeau (Morbihan), 20 août 1940.

[2289]ADM 29J2116, questionnaires sur les expulsions 1945. Réponse de l'abbé Germain replié à St-Vincent-de-Connezac (Dordogne), 2 février 1945.

B3-3 Des pèlerinages fédérateurs

Mgr Heintz et Mgr Schmit s'efforcent de rassembler les Mosellans dans les grands sanctuaires catholiques car de l'aveu de l'évêque, *« les nombreux pèlerinages contribuent au réconfort spirituel*[2290]*. »* C'est surtout la dévotion mariale qui est perpétuée. Dès le 15 décembre 1940, Mgr Heintz se rend avec 2 000 de ses diocésains à la basilique de Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Le second grand pèlerinage s'effectue à Notre-Dame-de-Fourvière, à Lyon, le 20 avril 1941 avec 3 000 Mosellans. Le 4 mai 1941, un autre pèlerinage est organisé à Rocamadour (Lot) toujours en présence de Mgr Heintz.

Mais le pèlerinage à Lourdes d'août 1941 est sans conteste l'événement majeur pour les catholiques mosellans expulsés, voire pour toute la diaspora mosellane. Encore aujourd'hui, ce pèlerinage est évoqué par de nombreux expulsés, souvent fixé sur la pellicule[2291]. *« Etait-ce une folie ou une audace ?,* s'interroge Paul Durand. *Ce fut le poignant témoignage de la foi solide des Lorrains, une solennelle affirmation de l'inébranlable confiance de nos gens et aussi un fier défi lancé »* aux Allemands qui regardent d'un mauvais œil ce rassemblement de personnes qu'ils ont chassées. Le transport se fait par des trains spéciaux. Les Allemands refusent l'application des tarifs spéciaux de pèlerinage. Le préfet Charles Bourrat se rend chez le Garde des Sceaux et obtient 200 000 francs sur ses fonds secrets. Et *« dès le projet connu, on se priva un peu plus dans les lieux de refuge, économisa sou par sou, emprunta au besoin…»* [2292]. Initialement prévu entre le 5 et le 8 août 1941[2293], il faut attendre finalement le 9 août 1941, pour voir près de 15 000 Mosellans[2294] dont une centaine de prêtres débarquer sur les quais de la gare de Lourdes, *« du train blanc d'Avignon-Lyon, du train violet de Tessonnière-Toulouse, du train rose de Brive-Clermont, des deux trains bleus de Périgueux et de Limoges ».* Le directeur du pèlerinage, Mgr Caré, secondé par le chanoine Simon, aumônier des Mosellans à Lourdes, dirige avec l'aide des Guides de Lourdes les pèlerins dans les différents hôtels. Les cérémonies religieuses sont organisées par Mgr Heintz et Mgr Choquet, évêque de Lourdes. L'archevêque d'Auch, Mgr Béguin, préside les cérémonies. Trois cent cinquante enfants mosellans y sont confirmés. Le 9 au matin, un déjeuner rassemble toutes les personnalités mosellanes. Près de cent personnes y prennent part à l'hôtel du Mont Thabor. *« Pendant quatre jours, l'écho de Lourdes ne fut troublé que par les chants et les prières des Lorrains. Nous étions des errants sans doute mais pas un troupeau sans berger. Il y avait aux côtés du premier pasteur du diocèse et de son vicaire général, Mgr Schmit, le préfet Charles Bourrat, le député Robert Serot, l'ancien maire de Metz Gabriel Hocquard, le sénateur Guy de Wendel, MM. les sous-préfets de Thionville et de Château-Salins, Mmes Guy de Wendel et de Curel pour la Ligue*

[2290] ADM 29J2018, lettre de Mgr Heintz, 8 juin 1941.
[2291] Ascomémo 11Ex, pèlerinage de Lourdes août 1941.
[2292] Paul Durand, déjà cité, p. 91.
[2293] ADM 29J2121, correspondances Mgr Carré avec la préfecture de Montauban.
[2294] ADM 29J2121, Mgr Caré évoque 12 000 pèlerins lorrains.

féminine d'Action catholique…». François Valentin, chef de la Légion française des combattants, représente le gouvernement de Vichy[2295]. *« Les cérémonies à la Basilique, les habituelles processions du Saint-Sacrement et aux flambeaux, le non moins traditionnel chemin de Croix, tout le programme fut pieusement suivi. Mais nos gens voulurent mettre les bouchées doubles et assister aux réunions organisées à leur intention[2296] »*. Charles Bourrat y déclare : *« Metz est et restera français. Le pèlerinage d'aujourd'hui est le prélude de l'Union des Lorrains pour le retour dans leur ville sous l'égide française[2297] »*. Le journaliste Maurice Herr de *La Croix* indique que ce pèlerinage est *« un acte de foi et un témoignage de confiance*[2298] ».

Ce pèlerinage est non seulement un rassemblement religieux, mais aussi une affirmation identitaire autour de la représentation mosellane, laïque et religieuse, qui clame un message d'espoir, celui du retour, et donc *a fortiori* de la défaite de l'Allemagne.

Pendant toute la guerre, régulièrement, des pèlerins mosellans continuent à se rendre à Lourdes et Mgr Heintz y retourne trois fois en 1942[2299]. L'abbé Auguste Winsback, curé de Herny, expulsé à Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne), est chargé de l'aumônerie des malades mosellans se rendant tous les ans à la grotte de Lourdes. Son dévouement lui vaut en 1941 sa nomination comme chapelain honoraire de Notre-Dame de Lourdes[2300]**.**

D'autres pèlerinages suivent, le plus souvent en présence de Mgr Heintz : les 19 et 20 août 1941 à La Salette (Isère), les 6, 7 et 8 septembre 1941 à Lourdes par l'Amicale des gens de l'Est, le 10 mai 1942 avec 2 500 Mosellans à Notre-Dame-de-Fourvière, le 17 mai 1942 à la Grande Chartreuse (Isère), le 28 mai 1942 à Bon-Encontre (Lot-et-Garonne), le 25 juin 1942 à Ars (Ain), le 25 juillet à la Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), en septembre 1942 à la Salette avec 600 Mosellans et Robert Schuman[2301], le 15 septembre 1942 et le 29 août 1943 au Grand Pardon de Rocamadour (Lot)… Tous ces pèlerinages fédèrent les catholiques mosellans. Les autorités se méfient de ces rassemblements et demandent à ce que les cérémonies soient *« purement religieuses »*. Pas de Lourdes-bis[2302] !

En même temps, en juillet 1942, pour commémorer la consécration de la France à Marie, reine de France[2303], les évêques décident de choisir la statue de Notre-Dame-de-Boulogne[2304], une par diocèse, pour faire un pèlerinage national en l'honneur du « Grand Retour », le retour de la

[2295]ADM 29J2121, correspondances Mgr Carré avec la préfecture de Montauban.
[2296]Paul Durand, déjà cité, pp. 91-95. ADM 3W25, lettre du commissaire spécial 25 août 1941. *La Croix*, août 1941, p. 4. *Le Trait d'Union-Le Lorrain*, août 1941.
[2297]Charles Bourrat, déjà cité pp. 82-83.
[2298]*La Croix*, août 1941, p. 4.
[2299]Voir annexe 13. Mgr Heintz y retourne les 11 février, 18 mai et 24 août 1942. Ascomémo : photothèque. L'association dispose de plusieurs grandes photos Yvon avec des groupes de Mosellans datant de 1941 à 1943.
[2300]*Bulletin de Marie Immaculée du diocèse de Metz*, 1955, p. 26.
[2301]Ascomémo, *Le Lien* des Sérémangeois, septembre 1942, p. 1.
[2302]François-Yves Le Moigne, déjà cité, p.119 et ADM 3W26, lettre commissaire spécial Lyon, 29 juillet 1942.
[2303]Consécration datant de 1638 et les vœux de Louis XIII.
[2304]Une barque avec à la proue une sculpture de Marie tenant un enfant sur son bras gauche est venue s'échouer sur la plage de Boulogne en 638. Suivent un sanctuaire et un pèlerinage.

France à Dieu, au Christ avec la Vierge comme médiatrice. Chaque passage suscite la liesse, notamment dans les communautés expulsées[2305].

B3-4 Ecole confessionnelle

Alors que certains s'inquiètent du fait que de nombreux enfants d'expulsés fréquentent l'école laïque et n'ont plus d'instruction religieuse[2306], la communauté exilée cherche à créer partout où elle le peut des écoles confessionnelles publiques conformes à ce qui était en vigueur dans les départements alsaciens et mosellan avant la défaite et déjà expérimentés dans la Vienne ou en Charente en 1939-1940. L'Etat Français tient compte des particularismes des territoires de l'Est. La loi du 18 septembre 1940 et le décret du 15 août 1941[2307] qui suppriment les Ecoles normales pour la rentrée d'octobre 1941 ne sont pas appliqués pour celles, confessionnelles, d'Alsace-Moselle installées à Romagne, Poitiers (Vienne) et Périgueux (Dordogne). Les Ecoles normales congréganistes d'Alsace et de Lorraine peuvent également fonctionner[2308].

Les écoles dites « lorraines » strictement réservées aux Alsaciens-Mosellans ne reçoivent que les enfants originaires des trois départements de l'Est. Un règlement établit qu'un minimum de quinze élèves des deux sexes est nécessaire à l'ouverture d'une telle école. Quand le nombre d'élèves n'est pas atteint, il n'y a pas de classe lorraine et donc les enfants sont répartis dans les différentes classes de l'école publique, laïque, et donc sans instruction religieuse. « *L'institutrice laïque voulait réunir nos enfants avec les leur. Mais les parents soutenus par le curé et l'évêché ne l'ont pas toléré puisque les deux classes de Saint-Aulnais (Charente) ne comptent que 40 enfants inscrits. Notre maire a fait les démarches à l'Inspection académique d'Angoulême afin d'avoir une salle de classe de la commune pour nos enfants car il ne se trouve rien dans le bourg qui pourrait servir comme salle de classe. C'est une question difficile à résoudre car la directrice d'école s'oppose obstinément*[2309] ». Mais une circulaire de l'Inspection académique de la Moselle demande aux jeunes Lorrains de fréquenter les écoles lorraines.

En règle générale, des écoles lorraines ouvrent début janvier 1941, souvent à l'intérieur des écoles publiques, parfois dans un bâtiment annexe, voire dans un baraquement.

[2305]Ascomémo, photo de la participation des habitants de Gelucourt au pèlerinage de Notre-Dame-de-Boulogne à Excideuil (Haute-Vienne).

[2306]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Varoqui replié à Romans/Isère (Drôme), 26 août 1941.

[2307]Les élèves-maîtres recrutés par concours en fin de troisième doivent poursuivre leurs études jusqu'au baccalauréat, puis intégrer un institut de formation professionnelle. Le but est de supprimer des écoles de formation jugées laïcistes et socialisants par Vichy pour recentrer la formation sur des valeurs nationales que sont le travail, la famille et la patrie.

[2308]ADM 29J1177, lettre du recteur Terracher, 25 novembre 1941. ADM 29J1180, lettre de la supérieure de Sainte-Chrétienne repliée à Sommières (Gard), 18 octobre 1941 : « *Les stages* - en institut professionnel - *vont éloigner les sœurs des congrégations. Ce décret* - du 15 août 1941 - *nous toucherait peu si la situation actuelle devait se stabiliser car nous n'aurions sans doute dans la suite que des écoles privées. Par contre si retour en Lorraine, il y aurait un grand intérêt à pouvoir préparer nous même nos sujets* ».

[2309]ACSJB, lettre de sœur Thérèse Breinig, Saint-Aulais (Charente), 12 octobre 1940.

Partout, dans toute la zone sud, des écoles lorraines essaiment[2310]. Cela se fait non sans mal. Par exemple, le curé de Charly, l'abbé Jacques Lorich, décrit dans *Le Lien*[2311] ses luttes pour créer une école lorraine à Oradour/Glane (Haute-Vienne). Bien qu'elle n'atteigne pas l'effectif minimum d'élèves, malgré l'opposition de la municipalité d'opinion socialiste, malgré les discours, les délais, les atermoiements, les ordres « au nom du préfet » d'envoyer les enfants dans l'école communale, il réussit à créer une école lorraine[2312]. A Romans/Isère (Drôme), de nombreux expulsés préfèrent envoyer leurs enfants à l'école laïque, plus proche. L'abbé Varoqui demande alors l'intervention de l'évêque pour que les enfants mosellans soient tous inscrits à l'école lorraine, malgré la distance[2313].

Cette première expérience de classes mixtes pose parfois problème. Aussi, il est souvent adopté une solution intermédiaire, une *« solution scolaire très heureuse »* selon l'abbé Sérot de Bacourt refugié à Aixe/Vienne (Haute-Vienne), à savoir l'école publique confessionnelle pour les garçons et l'école libre tenue par les religieuses pour les filles « *malgré les objections de l'Inspection de la Moselle qui voudrait une école confessionnelle unique pour les deux sexes*[2314] *».* La seule exception admise par l'administration pour une inscription dans les écoles privées est, normalement, pour les enfants fréquentant déjà avant-guerre en Alsace-Moselle un établissement privé. En conséquence, les écoles privées ne sont pas autorisées à accueillir des enfants d'Alsace-Moselle lorsque leur école est reconstituée[2315].

Ces écoles « lorraines » sont prises en charge par les enseignants mosellans repliés qui sont sous l'autorité du recteur d'académie d'Alsace et de Lorraine, Adolphe Terracher, installé à Périgueux. Les institutrices congréganistes des écoles publiques de la Moselle repliées en zone libre continuent à enseigner et à être rétribuées par le rectorat. Mais, il leur est recommandé de changer d'activités ou de prendre du service dans les établissements d'enseignement privés. «*...Nous avons donné selon l'ordre reçu notre adresse à Monsieur l'Inspecteur d'académie de la Moselle. Nous avons reçu les instructions de la maison-mère et nous ferons notre possible pour les observer et faire une petite communauté si loin de notre pays. Nous aidons et consolons nos gens. Depuis notre départ, nous sommes considérées comme infirmières malheureusement presque sans remèdes et pourtant on est reconnaissant… La mairie nous a fait appeler hier soir pour envoyer notre état civil à monsieur l'inspecteur d'académie d'Angoulême pour placer les institutrices arrivées avec la*

[2310]*Le Trait d'Union-Le Lorrain*, 29 mars 1941, 27 décembre 1941. *Le Lien en exil* n°24, avril 1943, p. 8. A Lourdes (Hautes-Pyrénées), le chanoine Simon ouvre ainsi quatre classes confessionnelles. L'abbé Weinnant d'Amnéville réussit à établir à Neuvic (Corrèze) une école confessionnelle pour treize élèves alors qu'il y a encore de la place dans les écoles laïques. Une école confessionnelle de trois classes de garçons et de trois classes de filles est créée à Aix-les-Bains et est dirigée par M. Gobert de Metz et l'abbé Jacquemin de Moyeuvre-Grande. A Gourdon (Lot) qui accueille 143 Richemontois, une école lorraine est créée par Monsieur Masson, ancien professeur au cours supérieur de Sarrebourg. Le 31 janvier 1941, une école lorraine ouvre avec 19 élèves à Montron (Dordogne).
[2311] *Le Lien* n°5, février-mars 1941, p. 2.
[2312]Philippe Wilmouth, déjà cité, pp. 73-76. Dirigé par Fernand Gougeon, instituteur d'Argancy, l'école lorraine n'échappe pas au rassemblement au champ de foire le 10 juin 1944 et au massacre, sauf un élève, Roger Godfrin.
[2313]ADM 29J2112, lettre, 26 août 1941.
[2314]ADM 29J1113, lettre, 3 mars 1941.
[2315]ADM 29J2121, lettre du rectorat de Périgueux, 26 mai 1941.

population, un fait qui demandera sans doute un nouveau grand sacrifice, la séparation[2316]*...*». Pour les écoles privées, il leur suffit d'une autorisation du rectorat et de se mettre à titre provisoire à la disposition d'un tel établissement car elles restent titulaires de leur emploi en Moselle[2317].

Toujours soumis à la loi Falloux, les enseignants doivent installer un crucifix dans leur classe. « *Nous avons ouvert notre école le 3 janvier… Aussi ce fut un moment émotionnant, quand un de nos réfugiés enfonça un clou au mur pour pendre le crucifix en classe. Ce crucifix de belle dimension en beau cuivre avait été sauvé par une famille de la place Saint-Jacques. Il devait sortir des bagages entassés pour orner notre première salle de classe de Lorrains dans le groupe scolaire publique. Et pour la première fois devant les parents et les enfants assemblés, l'instituteur M. Baudinet de Saint-Maximin commença la classe par la prière*[2318]*…*». Les enseignants doivent enseigner la religion et ne pas déléguer cet enseignement au curé. Mais, à Toutoirac (Dordogne), le curé de Rémilly propose à l'institutrice de faire lui-même l'instruction religieuse. L'Inspection académique de la Moselle repliée à Périgueux indique que cet arrangement est inacceptable provocant les foudres de l'abbé Chillès : « *En Moselle, les curés binateurs faisaient l'instruction quand ils venaient dans les annexes. Ce n'est donc pas aller contre le statut d'Alsace-Lorraine que de faire le catéchisme à la place de l'instituteur. D'autres curés rencontrent ces mêmes difficultés… Faire le catéchisme le jeudi et parfois le dimanche seulement serait vite nous abaisser au niveau des populations qui ne fréquentent plus du tout l'église et ne font même pas appeler le prêtre auprès de leurs mourants… Nous sommes unanimes à constater une naïveté enfantine et un joyeux abandon à accepter une défaite honteuse et un avenir qui réduirait la France à l'état de l'Autriche. Nous voulons être le levain qui soulèvera ce peuple en route vers la décadence. Nous lui avons déjà montré le bon exemple lors des questions scolaires*[2319] ».

Mais comment la population locale rétive à la religion peut-elle tolérer la présence d'un prêtre ou d'une sœur dans une école laïque ? Sœur Thérèse Breinig de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel réfugiée à Saint-Aulnais (Charente) indique dans un lettre : « *Auprès des indigènes, nous sommes en général mal vues. Pour se moquer de nous, on a dressé en dehors du bourg un épouvantail imitant notre costume… Nous portons le costume selon la prescription de la maison mère*[2320]*...*». Le directeur de l'Instruction publique pour l'Alsace et la Lorraine à Périgueux « *semble craindre l'émotion que pourrait produire dans une commune ou l'autre la présence de prêtres dans une classe lorraine qui serait installée dans une dépendance de l'école…*». Mgr Schmit intervient alors : « *Si l'accès de cette salle lui était refusé, il se verrait obligé de réunir ses enfants dans une église glaciale où s'il trouvait une autre salle de s'imposer des frais de chauffage et d'installation… Nos Lorrains expulsés par les Allemands pour leurs sentiments français et*

[2316]ACSJB, lettre de sœur Thérèse Breinig, Saint-Aulais (Charente), 11 septembre 1940.
[2317]ADM 29J1177, lettre du recteur à la supérieure des sœurs de Sainte-Chrétienne, 7 octobre 1940.
[2318]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Munier de Metz Saint-Eucaire réfugié à Ussel (Corrèze), 1er janvier 1941.
[2319]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Chillès de Rémilly, réfugié à Tourtoirac (Dordogne), 18 décembre 1940.
[2320]ACSJB, lettre de sœur Thérèse Breinig, Saint-Aulais (Charente), 12 octobre 1940.

chrétiens verraient dans cette exclusion du prêtre un affront à leurs convictions religieuses et une injustice envers leurs enfants auxquels le gouvernement français reconnaît avec tant d'équité le droit à l'école chrétienne. Ils ne comprendraient pas que le fait matériel que leurs enfants reçoivent l'instruction dans une salle municipale française suffit à en tenir éloigné leur curé qui souvent les a suivis volontairement dans cette voie douloureuse de l'expulsion. Ils ne manqueraient pas de comparer ce procédé non seulement avec l'attitude si correcte des autorités scolaires françaises, mais aussi avec le nouveau règlement scolaire des Allemands qui reconnaît au prêtre le droit de faire le catéchisme à l'école… On aurait peine à admettre que les autorités encouragent de quelques manières que ce soit des sentiments qui impliquerait la haine du prêtre et de la religion[2321]*…*».

Même de rares enseignants mosellans profondément laïcs profitent de la situation pour se soustraire à leur obligation. A Cologne (Gers), l'instituteur de Hauconcourt refuse l'accès à l'école au curé, et par conséquent le catéchisme n'y est plus enseigné[2322]. Situation rare, semble-t-il.

Malgré ces quelques difficultés, *« le pourcentage de défections religieuses reste minime* [2323] *»*. L'école confessionnelle lorraine semble être prise en modèle dans le cadre de la re-moralisation de la société par l'Etat Français. Ainsi, en janvier 1942, le commissariat spécial à la Famille rattaché au Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé se rapproche de Mgr Schmit pour avoir des informations sur le système scolaire d'Alsace-Lorraine dans le cadre d'une réforme du statut scolaire[2324]. Les événements ne permettent pas de donner suite à ce rapprochement et à une évolution de l'école vers le modèle alsaco-mosellan.

B3-5 Vitalité de certaines associations

Alors qu'en zone nord l'autorité occupante s'en prend à l'Action catholique et aux mouvements de jeunesse en principe interdits[2325] mais finalement tolérés, l'évêque de Metz demande aux membres des divers mouvements catholiques expulsés de Moselle de *« continuer comme chez nous, à faire partie des mouvements spécialisés nationaux établis dans les différents diocèses d'accueil*[2326] *».* Pour le clergé mosellan, on l'a vu, il y a une grande nécessité à encadrer en particulier la jeunesse qui peut se laisser influencer par l'indifférence religieuse. « *Grouper ou regrouper les jeunes filles paraît difficile. La plupart travaillent ou demeurent avec leurs parents sans idée de changement. Il faudrait les engager à adhérer aux mouvements locaux existants, au*

[2321]ADM 29J2017, lettre de Mgr Schmit, 22 janvier 1941.
[2322]ADM 29J2111, lettre de l'abbé Jean-Michel Arendt, curé de Hauconcourt, 28 décembre 1940.
[2323]ADM 29J2080, lettre d'un curé mosellan à Mgr Heintz, 18 mars1944.
[2324]ADM 29J20107, lettre, 5 janvier 1942.
[2325]L'ordonnance du chef de l'administration militaire en France du 28 août 1940 interdit l'activité de toutes les associations sauf celles fondées sur le droit public ou ayant des buts purement économiques ainsi que le port de costumes distinctifs et d'insignes. Le scoutisme est le premier visé, puis en 1943 les Cœurs Vaillants–Âmes Vaillantes, et ensuite la JOC.
[2326]*Le Lien* n°4, janvier 1941, p. 1.

besoin en fonder et trouver une responsable lorraine locale... La situation des jeunes gens paraît plus grave que celle des jeunes Lorraines. L'oisiveté, le mauvais exemple : cinéma, vie dévergondée, etc, les exposent à des misères plus grandes[2327] ».

L'appel des prêtres est clair : *« Il paraît indispensable de faire entrer notre jeunesse dans les mouvements d'Action catholique, de la réunir en groupements de Jeunesse réfugiée où adroitement on peut aborder des questions qui lui sont particulières. Je crois aussi que sans éteindre l'espoir du retour, il ne faut pas le leurrer et l'entretenir sans une certaine apathie*[2328] *...».* Mais, « *nos jeunes gens qui sont entrés dans des organisations de jeunesse catholique des paroisses d'accueil n'y persévèrent guère, sous prétexte qu'il y a incompatibilité de caractère entre Périgourdins et Lorrains* ». Il faut donc réorganiser l'Action catholique lorraine. Là où la communauté expulsée est importante, il est facile de se réorganiser. « *Il ne faut pas laisser tomber de nos mains une arme aussi efficace et que redoutent tant les adversaires du Christ… Les défaites militaires et morales sont dues en grande partie à l'indiscipline*[2329] ». Pour les prêtres, « *il est nécessaire de provoquer des rencontres de jeunes… L'aumônier soutiendrait ce travail*[2330] *…».*

Alors, les mouvements se réorganisent progressivement, autour de leurs curés qui essaiment çà et là des chorales, mais aussi des sections des associations comme les Âmes et Cœurs Vaillants, les JAC-JACF… Une élite semble se former à l'aide des mouvements spécialisés dans certains départements : Ariège, Ardèche, Aude, Dordogne, Drôme, Gers, Gard, Isère, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne… Mgr Caré en reste l'animateur, notamment des bulletins de la JAC et de la JEC[2331]… Mme Guy de Wendel est présidente de la Ligue féminine de l'Action catholique française avec pour déléguée départementale dans la Rhône, Ségolène de Wendel aidée par Mme Guenser repliée à Lyon[2332] . A Aix-les-Bains (Savoie), tous les jeunes trouvent ainsi des groupements d'Action catholique. Le RP Olivier, assomptionniste, crée à Lyon « l'Œuvre des Petits Lorrains » pour laquelle il lance le 6 janvier 1941 un appel à 3 680 établissements catholiques pour lui venir en aide. Un camp de jecistes alsaciens-mosellans est organisé dans les Landes du 15 au 30 juillet 1942[2333]. En mai 1943, 120 ouvriers mosellans militent à l'Action catholique ouvrière[2334].

Mais, malgré leur bonne volonté, les prêtres mosellans se heurtent à de nombreuses difficultés qui ne permettent pas forcément de mener à bien ce ministère. En premier lieu, la dispersion des communautés nuit à la refondation des associations à laquelle il faut ajouter les contingences matérielles pour d'éventuelles tournées : la rareté des communications rajoutée au manque de véhicule ou d'essence, le manque de personnel pour les remplacements dans les

[2327] ADM 29J2017, rapport sur les œuvres de jeunesse du diocèse de Metz dans le Lot-et-Garonne par l'abbé Lapierre, expulsé de Metz, 1942.
[2328] ADM 29J2112, rapport non signé Hérault, 29 mai 1942.
[2329] *Le Lien*, n°18, juillet 1942, p. 2.
[2330] ADM 29J2112, rapport de l'abbé Muller, curé de Lagarde replié à Cornillon (Gard), 15 juin 1942.
[2331] ADM 29J2007, notes manuscrites de Mgr Schmit, vers 1942.
[2332] *Le Trait d'Union – Le Lorrain,* 23 août 1941, p. 3.
[2333] *Le Lorrain,* 30 mai 1942, p. 7.
[2334] Témoignage de Jacques Mance expulsé à Montauban dans *La Voix lorraine*, 7 décembre 1958, et *Le Lien*, mai-juin et décembre 1941.

paroisses,…« *ce qui rend insurmontable et freinent le désir de faire du bien*[2335] ». Donc, les prêtres insistent pour que les jeunes intègrent les groupes existants.

Mais, ils peuvent rarement s'appuyer sur des associations locales quasi inexistantes dans ces terres indifférentes religieusement et quand elles existent, la cohabitation est difficile. L'abbé Rébenacq relate à Mgr Schmit toutes ces difficultés : « *dès mon arrivée ici, j'ai pris la direction d'une petite chorale mixte où les Lorrains avaient leur fort. Tout allait très bien. Après cela, je lançais avec quelques Lorrains un groupe jaciste et les Béarnaises commençaient à affluer. Un groupe de jeunes gens stimulés voulaient essayer un départ et je m'étais mis à leur disposition. En même temps, un patronage Cœurs Vaillants et Âmes Vaillantes commençait à réaliser quelques petites choses. Tout alla très bien jusqu'au début de l'hiver dernier. Mr le curé me dit que je n'étais qu'un étranger et que je n'avais plus à m'occuper de rien. Les injures se renouvelèrent plusieurs fois et j'en suis arrivé à cette situation qu'il me faut me procurer tout le matériel pour les offices. De toutes les œuvres, seule subsiste la Ligue Féminine. Nos femmes lorraines y sont encore acceptées, mais M. le curé ne s'en occupe plus… Dans toutes les paroisses, je n'ai rencontré qu'opposition à lancer quoi que ce soit. Chaque fois, pourtant j'ai réuni les Lorrains et Lorraines pour les exhorter à rester courageux, chrétiens, français et lorrains avant tout*[2336]*…* ». En Dordogne, «*…l'embrigadement de nos jeunes dans des œuvres déjà établies est difficile parce que ces œuvres souvent n'existent pas et parce que l'entente de nos jeunes avec les éléments indigènes n'est pas toujours parfaite. Il y a cependant d'heureuses exceptions*[2337] *…* ».

Aussi, les Mosellans ont du mal à renouer avec leurs habitudes d'antan. L'abbé Muller, curé de Lagarde, replié à Cornillon (Gard), explique que « *les filles restent dans leur famille en grande majorité… et trouvent du travail sur place... 70% d'entre elles sont entrées dans des organisations d'Action Catholique et dans les chorales d'accueil… Le problème des jeunes gens est beaucoup plus grave. Très peu ont trouvé des organisations d'Action Catholique à leurs convenances*[2338] *…* ». Dans l'Aude, *« comme je m'occupe de la JOC et de la JAC dans le diocèse, toutes les jeunes filles ont trouvé sur place une œuvre d'AC. Quelques-unes se sont fait inscrire mais elles pourraient faire mieux. Nos jeunes gens et jeunes filles ne s'intéressent pas assez à la vie paroissiale et seraient assez facilement entraînés vers l'indifférence créée par le milieu… C'est la question matérielle qui atteint le moral… Beaucoup voudraient se marier, mais*[2339] *…* ». A Mauvezin (Gers), *« les jeunes ont trouvé un groupe de JAC et de JACF mais ils tiennent bien ensemble et ne veulent pas de contact avec les habitants de Mauvezin. Le dimanche, les demoiselles préfèrent la promenade que les réunions. Au point de vue moral, leur conduite est irréprochable mais leur piété laisse un peu à désirer. Pourtant elles chantent la messe tous les dimanches et viennent aux répétitions de sorte que*

[2335]ADM 29J2112, rapport de l'abbé Muller, curé de Lagarde replié à Cornillon (Gard), 15 juin 1942.
[2336]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Antoine Rébenacq, 14 juin 1942.
[2337]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Kontz, curé de Fameck, replié à Creysse (Dordogne).
[2338]ADM 29J2112, rapport, 15 juin 1942.
[2339]ADM 29J2112, enquête sur les œuvres de Jeunesse par l'abbé Sérot replié à Castelnaudary (Aude), 29 mai 1943.

je profite de ces réunions pour les maintenir[2340] ». Dans le Vaucluse, « *les œuvres d'AC sont peu vivantes et malheureusement trop fermées pour nos jeunes. La différence de mentalité de la jeunesse vauclusienne et expulsée rend difficile toute collaboration… Pour permettre une action efficace, l'internat du centre professionnel et ménager de Sorgues fut réservé à la jeunesse féminine d'Alsace et de Lorraine. Transfert dans le Gard où d'accord pour être un centre catholique mais les dirigeants sont du Midi ne voient pas les problèmes religieux de la même manière que nous autres… Des jeunes gens évadés arrivent nombreux dans le Vaucluse. Ils sont isolés et sans ressources. Demande de création d'un centre pour les regrouper*[2341] ».

Finalement, le nombre d'adhérents aux associations d'Action catholique reste faible surtout en comparaison de ce qui existait en Moselle avant la guerre. La vitalité de la JOC demeure presque une exception.

Alors qu'en zone nord, la JOC se bat pour son existence[2342], en zone sud, elle réussit à maintenir son esprit et son but face à l'Etat Français qui cherche à embrigader les jeunes chômeurs : *« Grouper les jeunes réfugiés pour s'entr'aider et défendre leurs droits par eux, pour eux et entre eux*[2343] *»*. pour les jeunes réfugiés, le problème du travail est le plus important[2344]. La JOC crée alors un service national de chômage, *« Moissons Nouvelles »*, à Vichy. Le secrétariat national de la JOC qui compte quelques 130 permanents est transféré au printemps 1941 d'abord au 12 rue Saint Polycarpe à Lyon, puis rapidement au 10 rue du Château à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône) qui devient la plaque tournante de l'activité militante d'une partie de la jeunesse, spécialement des réfugiés. Etant donné l'éparpillement de ces derniers, sa première mission est d'établir des contacts avec les anciens jocistes qui cherchent tant bien que mal à reprendre leurs activités dans les sections et fédérations qui les hébergent. Sa deuxième tâche est d'aider les jeunes réfugiés, notamment les jeunes évadés complètement démunis en leur fournissant habillement, nourriture et argent, et en les renseignant. La JOC crée ainsi fin 1941 un Service du jeune réfugié installé à Lyon[2345]. Via *Le Lien*, la JOC demande un soutien financier aux prêtres expulsés[2346]. Elle sollicite aussi les aides des services de l'Etat Français.

Ce sont surtout des dirigeants mosellans qui se retrouvent à Saint-Foy-lès-Lyon. *Le Lien* l'affirme : « *La totalité de la JOC messine est en zone libre*[2347] ». Ainsi, Théo Braun[2348], président de la fédération de la vallée de l'Orne, Robert Rondel de la même fédération, arrivent en 1941 à

[2340]ADM 29J2112, lettre, 17 juin 1942.
[2341]ADM 29J2112, lettre de l'abbé Krebs, curé d'Azoudange, replié à Avignon (Vaucluse), 20 juin 1942.
[2342]Sous l'impulsion de son nouveau vice-président, Henri Bourdais, la JOC refuse de se plier à l'ordonnance du 28 août 1940, qui interdit les associations et continue ses activités, avec la tolérance de Vichy. *Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 5, 18 décembre 1942, le chef de l'administration allemande interdit la JOC. En août 1943, la JOC à Paris est perquisitionnée et l'abbé Guérin est interné à Fresnes.
[2343]*Vers l'avenir,* décembre 1944, p. 4.
[2344]ADM 29J2007, notes manuscrites de Mgr Schmit, vers 1942.
[2345]*Le Lorrain*, 15 novembre 1941, p. 3 et *Le Lien* n°14, décembre 1941, p. 1.
[2346]*Le Lien* n°20, décembre 1942, p. 5.
[2347]*Le Lorrain*, 3 mai 1941, p. 3.
[2348]Né le 24 octobre 1920 à Rombas. Après guerre, il devient un des dirigeants de la CFTC. Décédé le 2 mai 1994.

Lyon ainsi que Robert Henry, ancien permanent des Œuvres de Jeunesse à Metz qui devient trésorier national de la JOC, fin 1941[2349]. Joseph Feltz, ancien président fédéral de la vallée de l'Orne, cheminot à Sarrebruck, à l'occasion passeur, qui échappe à la rafle du 28 mars 1942[2350] contre la filière Delwall, Joseph Linder et Alfred Quirin[2351] de Metz qui s'évade pour échapper à la conscription[2352] rejoignent par la suite Lyon, puis le service des jeunes réfugiés alsaciens et mosellans qui est de nouveau installé à Paris en 1943.

Cent cinquante-six groupes réunissent 6 000 jeunes en zone sud[2353]. Fin 1944, Théo Braun revendique en zone sud, plus de 160 sections regroupant 10 000 jeunes alsaciens-lorrains. Deux cents responsables locaux et départementaux les encadrent, ainsi que deux dirigeants nationaux[2354]. A partir de juin 1942, ils sont informés par le bulletin *« Entre-nous »* [2355] dirigé par Joseph Feltz. Il s'adresse prioritairement aux isolés, aux jeunes des Chantiers de jeunesse. D'abord polycopié, puis imprimé, il tire à 1 000 puis 2 000 exemplaires en janvier 1943 et demande initialement une contribution volontaire qui devient dès le n°2 un abonnement de 20 francs pour les jeunes réfugiés et de 25 francs pour les autres. Mgr Heintz le finance largement. *Le Lien* en souligne l'intérêt car « *dirigé par des militants de chez nous… il forme dès aujourd'hui les cadres d'action catholique de demain*[2356] ». Il en facilite, par son réseau, la diffusion comme *Le Lorrain* qui insiste, dès le 22 novembre 1941, sur le rôle futur des JAC, JEC, JOC lors du retour au pays et applaudit à leur pénétration dans le milieu « jeune réfugié ». La fréquence du bulletin est aléatoire. Ces textes sont militants ou de pensée morale pour la jeunesse chrétienne. *« Entr'aide, solidarité, amour fraternel, voici la loi de la vie »* clame la une du numéro de décembre 1943. La lourdeur moralisatrice en moins, son discours est celui du *Lorrain* : « *l'amour de nos provinces que le christianisme a pénétrées… exige que dans l'exil nous affirmions notre personnalité d'homme et de chrétien… demain il faudra reconstruire ce coin de terre*[2357] ». Aussi, il entretient cet amour par des historiettes du pays, photos (cathédrale et tour Camoufle de Metz) et accent - *« de Moyeûf à Hagondanch »* - à l'appui, prône la mystique du travail et du respect mutuel, tout en engageant, pour le présent, des combats mobilisateurs. Fidèle à son fonctionnement initial, plusieurs campagnes sont lancées en 1943 sur des thèmes variés comme la fraternité, le prêt au mariage, les allocations, les loisirs sains. En 1944, d'autres campagnes mensuelles s'intéressent à l'hygiène, l'amélioration de l'habitat, la tenue et l'entretien des vêtements, les bistrots, le sport, les fréquentations[2358]… A la mi-1943, le bulletin se dénomme simplement «*circulaire aux jeunes réfugiés*», formule

[2349] *Le Lien* n°5, février 1941, pp. 3-4.
[2350] François-Yves Le Moigne, déjà cité, p. 123, note 103. Joseph Feltz, déjà cité, p. 113.
[2351] Jean-Marie Conraud, déjà cité, p. 196.
[2352] Témoignage de Victor Leitner, déjà cité.
[2353] ADHS 44J, fonds de la Jeunesse ouvrière chrétienne, compte rendu des travaux du 21e Congrès national avril 1945.
[2354] *Vers l'avenir,* décembre 1944, p. 4.
[2355] BDM A53b.4, collection complète des bulletins jocistes des jeunes réfugiés.
[2356] *Le Lien*, 20 janvier 1943, p. 2.
[2357] *Entre-Nous*, janvier 1943, p. 1.
[2358] *Entre-Nous* n°5, septembre 1942, p. 10 et BDM A53b.4, note polycopiée sur la tenue des enquêtes janvier 1944.

administrativement plus souple et plus sûre, et abandonne son titre initial. Il réapparaît en mai 1944 sous le titre *Bâtisseurs*, puis en juin *Construire*, puis en août *Vers l'avenir*.

Des foyers jocistes sont organisés un peu partout en zone sud. Des causeries sur le travail, les métiers, la France sont données. Ainsi, cinq jocistes alsaciens et trente-deux mosellans de la zone libre tiennent une session d'étude dirigée par Robert Henry à Montauban les 1er et 2 novembre 1941 pour réfléchir aux problèmes des conditions de vie des jeunes travailleurs alsaciens-mosellans. Il conclut en disant que « *le jeune réfugié a pour première mission apostolique de travailler à promouvoir l'Action catholique. Notre épreuve est providentielle* ».Sept congrès sont organisés en zone libre et en Afrique du Nord à l'occasion du 15e anniversaire de la JOC française le 21 juin 1942[2359]. En 1943, plus de 50 000 francs sont distribués aux réfugiés hospitalisés et 300 jeunes malades sont pris en parrainage. Théo Braun lance deux campagnes de fraternité jociste dans le but d'aider les personnes âgées et les isolés à se procurer du chauffage, d'aider à la préparation de colis agricoles pour des familles nécessiteuses des grandes villes et à la confection de colis pour Noël. Il envisage d'organiser une collecte et demande aux jocistes d'inviter chacun à sa table un jeune isolé. La finalité de ces actions est de montrer à la masse que la JOC est « *le service puissant qui aide, réconforte et soutient*[2360] ». Le 7 mars 1943, la JOC envoie au Commissariat général à la famille un rapport sur la situation difficile des jeunes réfugiés face au mariage qui est relayé par l'amiral Platon, secrétaire d'Etat auprès de Pierre Laval, le préfet de la Moselle et Robert Sérot. A la suite de ce rapport, il est préconisé un « prêt mariage » qui n'aboutit pas sous prétexte qu'il ne faut pas « *avantager les jeunes réfugiés* », selon le ministère de la Famille[2361]. Le 19 septembre 1943 se tient pour la première fois une journée d'études des responsables réfugiés à Couzeix (Haute-Vienne), réunissant 22 personnes qui s'interrogent sur leur mission et cherchent des solutions pour régler les problèmes des réfugiés[2362]. Après la libération de Lyon paraît, d'août à novembre 1944, le mensuel *Vers l'avenir, voix des jeunes alsaciens-lorrains* par la JOC qui appelle à l'union pour « servir », à lutter contre l'égoïsme à mener « *le combat décisif pour un ordre vraiment nouveau qui ne reposera plus sur l'arbitraire des appétits et de l'argent ni sur la violence des armes, mais sur la justice sociale nationale et internationale, mais sur la fraternité universelle, les seuls fondements véritables de la paix*[2363] ». Malgré les pressions de l'Église, favorable au maréchal Pétain, le mouvement radicalise peu à peu son opposition au régime de Vichy. Le 3 août 1943, la *Gestapo* ferme le secrétariat général de la JOC et arrête son aumônier général, l'abbé Guérin. Le mouvement, contraint à la clandestinité, se rapproche alors du Conseil national de la Résistance.

[2359] *Le Lorrain*, 13 juin 1942, p. 3
[2360] *Le Lien* n°24, octobre 1943.
[2361] *Construire*, juin 1944, p. 12.
[2362] *Entre-Nous*, décembre 1943, p. 10.
[2363] Editorial d'Alfred Quirin dans *Vers l'avenir*, octobre 1944, p.1.

A l'exception de la JOC, les Mosellans ont donc du mal à poursuivre leurs activités dans des associations catholiques. Mais les catholiques trouvent dans l'Etat Français et en la personne du maréchal Pétain des alliés qui s'appuient sur eux dans le cadre de la Révolution Nationale.

B4- Les catholiques mosellans et le Maréchal

4-1 Un nouveau régime sollicité

Le 10 juillet 1940, le Parlement français vote par 569 voix contre 80[2364] les pleins pouvoirs au gouvernement du maréchal Philippe Pétain afin qu'il puisse prendre toutes dispositions pour établir une nouvelle constitution, celle de l'Etat Français. Sur les quatorze parlementaires mosellans[2365], la moitié est absente[2366], l'autre moitié vote pour les pleins pouvoirs, en particulier[2367] les élus de l'Union républicaine lorraine (URL), dont le sénateur Guy de Wendel et les députés Robert Schuman et Robert Sérot qui ont, on l'a vu, toujours eu le soutien de l'Eglise. Robert Schuman explique qu'il n'a « *subi personnellement aucune pression autre que le fait d'appartenir au gouvernement auteur de la proposition. La situation dans laquelle se trouvait alors la France, notamment l'armée française et d'autre part le prestige personnel du maréchal Pétain, ont déterminé le vote de la grande majorité des membres de l'assemblée*[2368] ». Dès le lendemain, Pétain se déclare chef de l'État et du gouvernement en vertu de l'article premier de la nouvelle loi constitutionnelle. Pierre Laval appelé par le Maréchal à la vice-présidence du Conseil forme alors un nouveau gouvernement. Concernant le poste ministériel de Robert Schuman, les thèses divergent. Claudio Landrini indique que Schuman en charge du poste de sous-secrétaire d'Etat aux Réfugiés a remis sa démission dès le lendemain[2369] alors même que Schuman déclare qu'il « *avait conscience que c'était de son devoir de rester à son poste devant tant de détresse morale et parfois matérielle*[2370] ». François Roth explique que le poste de sous-secrétaire d'Etat aux réfugiés disparaissant de ce nouveau gouvernement, Robert Schuman en est écarté de fait. Le 13 juillet, le ministre de l'Intérieur, Adrien Marquet, lui propose en compensation le secrétariat général aux Réfugiés, mais Schuman refuse[2371]. Aussi, Robert Rochefort ne parle pas de démission mais

[2364]Il y a aussi 20 abstentions et 176 absents.
[2365]Philippe Wilmouth, « Les parlementaires mosellans et le vote du 10 juillet 1940 », dans bulletin n° 73 *Les Cahiers de notre Mémoire* d'Ascomémo, septembre 2008, pp. 3-4.
[2366]Notamment le sénateur Auguste Hirschauer est malade, le député François Beaudoin est prisonnier et le député Alexis Wiltzer est sur le *Massilia.*
[2367]Sur les sept votes positifs, cinq sont URL, un est de l'Union républicaine démocratique et un du seul élu de gauche, un indépendant proche de la SFIC.
[2368]AN 3W335, déclaration à la Haute-Cour de justice citée par Gérard Chauvy, *Les acquittés de Vichy*, Paris, éditions Perrin, 2003, p. 67.
[2369]Claudio Landrini, *Robert Schuman, cet inconnu*, Luxembourg, imprimerie Saint-Paul, 1967, p.v9.
[2370]AN 3W335, déclaration à la Haute Cour de justice.
[2371]François Roth, *Robert Schuman*, Paris, éditions Fayard, 2008, p. 227 et Gérard Chauvy, déjà cité p. 68.

confirme qu'il « *refuse le portefeuille qui lui est offert dans le nouveau gouvernement*[2372] ». Toujours est-il que Schuman quitte bien Vichy pour Poitiers le 17 juillet. En septembre 1945, Schuman doit justifier de sa présence au sein du gouvernement Pétain devant la Haute Cour de justice qui retient que « *sa gestion* -ministérielle- *n'a eu aucun caractère politique* » et déclare un non-lieu[2373].

La République est donc remplacée par l'Etat Français dont le siège s'installe à Vichy. C'est un régime autoritaire[2374], antisémite[2375], collaborationniste avec l'Allemagne et xénophobe. Ainsi, les lois du 18 juillet et 14 août 1940 prévoient l'accès aux emplois dans les administrations publiques seulement aux Français d'origine. Or les prêtres mosellans expulsés sont concordataires et donc assimilés fonctionnaires. Le service des Cultes d'Alsace et de Lorraine envoie alors aux prêtres un questionnaire le 13 septembre 1940 pour qu'ils attestent de leur qualité de Français : état-civil, situation militaire, nationalité et unité combattante en 1914 du père[2376]. Des prêtres s'inquiètent : « *nous sommes menacés de perdre notre titre et notre traitement puisqu'elle prononce la déchéance de tous les fonctionnaires et agents de l'Etat qui ne sont pas d'origine française ou qui n'ont pas servi dans l'armée française dans l'une ou l'autre des deux guerres* [2377] ». Le 12 février 1941, le service des Cultes attaché à la présidence du Conseil demande encore à Mgr Heintz de signaler les cas litigieux[2378]. Tout en étant né à Thionville en 1880 et ayant obtenu la nationalité française en vertu du traité de Versailles, Mgr Schmit a un père luxembourgeois. Le chanoine Sibold, premier secrétaire de l'évêché, est dans le même cas, son père étant né en Allemagne tandis que sa mère est réintégrée de plein droit dans la nationalité française après 1919. L'abbé Wauthier, curé de Villers-Stoncourt, né à Thionville d'un père belge et l'abbé Henri Schwartz, curé de Lindre, de père allemand, sont également concernés par cette loi [2379] . « *Vous devez comprendre qu'aucun de nous ne se résigne à cette déchéance après l'expulsion brutale dont nous avons été les victimes… Vous avez peut-être eu connaissance du discours du Gauleiter dans lequel il justifiait l'expulsion du personnel de l'évêché les déclarant comme trop français tandis que les deux autres curés devaient leur expulsion à cause de leur ministère pastoral fait en langue française. Dans ces conditions, la déchéance prononcée par les autorités françaises ne deviendrait-elle pas plus pénible et plus douloureuse que l'expulsion exécutée par les Allemands ? C'est pour l'éviter que nous vous demandons votre intervention*[2380] ». Aussi l'évêque estime que les ecclésiastiques ne tombent pas

[2372]Robert Rochefort, *Robert Schuman,* Paris, Les éditions du Cerf, 1968, p.v89.
[2373]AN 3W335, dossier Schuman.
[2374]Par exemple, Pétain nomme et révoque les maires et les hauts fonctionnaires. Les fonctionnaires doivent prêter serment de fidélité au Maréchal. Les contre-pouvoirs, Assemblée nationale ou conseils généraux, sont supprimés. Les partis politiques - à l'exception des partis collaborationnistes parisiens -, les syndicats indépendants sont dissous.
[2375]Par exemple, le statut des juifs du 3 octobre 1940 les exclut de la fonction publique et des fonctions commerciales et industrielles. La loi du 4 octobre 1940 permet l'internement des juifs étrangers.
[2376]ADM 29J1163, questionnaire, 13 septembre 1940.
[2377]ADM 29J2113, lettre non signée au ministre de l'Intérieur, 2 avril 1941. Elle serait de Mgr Schmit.
[2378]ADM 29J2018.
[2379]ADM 29J1129, lettre de Mgr Heintz, 2 avril 1941 et ADM 29J2113, lettre au ministre de l'Intérieur, 2 avril 1941.
[2380]ADM 29J2113, lettre de Mgr Schmit au ministre de l'Intérieur, 2 avril 1941

sous le coup des prohibitions de ces lois qui concernent des administrations de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics. Il intervient auprès du Garde des Sceaux en faveur des quatre prêtres concernés : *« Les ministres du culte ne sont pas des « employés » relevant de ces cadres administratifs. En outre, ces ecclésiastiques ont été expulsés de Lorraine par les autorités allemandes. Il y a là une circonstance toute particulière qui mérite un examen à part. Il serait peu équitable de refuser la qualité de français à ceux que les Allemands ont rejetés à cause de cette qualité même ».* Les prêtres concernés peuvent finalement rester en place[2381]. Tous les prêtres mosellans, en tant que fonctionnaires, doivent aussi déclarer ne pas faire partie d'une société maçonnique[2382] et doivent, normalement prêter serment de fidélité au Maréchal à partir du 1er janvier 1941.

Malgré ces dispositions vexatoires, le maréchal Pétain, chef de l'Etat Français, jouit auprès des Mosellans d'un attachement indéfectible.

B4-2 Le maréchalisme des catholiques mosellans

Il existe peu de témoignages, peu d'écrits concernant l'attachement au Maréchal et à l'Etat Français des Mosellans. Dans la France manichéenne et résistancialiste d'après guerre, affirmer une telle position est inacceptable et inacceptée. Pourtant en 1977, Henri Amouroux signe son deuxième volume de sa fresque des Français sous l'Occupation du titre *« Quarante millions de pétainistes »*[2383] . Titre provocateur ou réaliste ? L'historien Jean-Paul Cointet estime que *« l'adhésion de l'Eglise officielle après le 10 juillet 1940 est indissociable de l'adhésion de la masse des Français et de la quasi-totalité des catholiques de pratique*[2384] *».*

Pour essayer de cerner l'opinion non pas de tous les Mosellans mais seulement des catholiques, la presse de l'exil demeure la source principale, malgré la censure. Nous avons aussi puisé des éléments dans les allocutions des représentants des communautés expulsées lors des visites de Mgr Heintz.

Monique Luirard estime que « *la population accablée par la défaite ressent le besoin de se raccrocher à un homme qui est un gage de victoire puisqu'il l'a déjà été*[2385] ». Mais selon l'abbé Berrar, « *la plupart des milieux ecclésiastiques restent optimistes sur l'issue de la situation et voient la possibilité d'un maintien d'une Alsace-Lorraine française mais sauf rares exceptions, tous*

[2381]ADM 29J1129, lettres de Mgr Heintz, 19 mars 1941 et 2 avril 1941.
[2382]ADM 29J2080, déclaration vierge émanant de la direction des Cultes des services d'Alsace-Lorraine attachée au ministère de la Justice.
[2383]Les dix volumes parus provoquent une polémique avec certains historiens qui les jugent comme étant, sinon une plaidoirie, du moins bien indulgents envers le régime de Vichy.
[2384]Jean-Paul Cointet, « L'Eglise catholique et le gouvernement de Vichy, Eglise et Légion », dans *Actes du colloque de Lyon*, 1978, p. 435.
[2385]Monique Luirard, « Les chrétiens et la Révolution Nationale », dans *Actes du colloque de Grenoble sur Eglises et chrétiens dans la IIe Guerre mondiale, la région Rhône-Alpes*, sous la direction de Xavier de Montclos, Lyon, éditions PU, 1978, p. 70.

comptent uniquement sur le Maréchal, sans la moindre confiance en l'Angleterre et en de Gaulle. On voit une guerre qui durera et la nécessité pour l'Allemagne de composer avec la France. C'est la résistance du Maréchal qui maintient les prisonniers en Allemagne et l'empêche de rentrer dans Paris nettoyé[2386]*...*». Ce texte témoigne d'un certain légalisme emprunt d'une admiration envers le Maréchal, à qui on attribue naïvement un contre-pouvoir face à l'occupant. Il est écrit en novembre 1941, à une époque où les forces allemandes sont encore victorieuses et où les Etats-Unis ne sont pas encore entrés en guerre. Est-il représentatif de l'opinion des catholiques, en particulier mosellans ?

Jouant sur la réputation du « Vainqueur de Verdun », un véritable culte de la personnalité[2387] est orchestré autour du Maréchal. Les Mosellans ont, de toute évidence, un lien particulier avec lui, presque affectif. Cela est rappelé lors du pèlerinage des Mosellans à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) en juillet 1942, où un arc de triomphe représentant la porte Serpenoise, monument emblématique de Metz, est dressé. Il porte une inscription rappelant que le général Pétain a fait son entrée à Metz le 19 novembre 1918 et y a reçu son bâton de maréchal le 8 décembre 1918[2388]. « *Le Maréchal est l'un des nôtres car enfin, si Philippe Pétain est bien né à Cauchy-à-la-Tour, n'est-il pas notoire que le maréchal, lui, naquit à Metz au lendemain de l'armistice ? On peut même dire que c'est notre concitoyen, à nous autres, puisque c'est sur le sol de Novéant que lui parvint la nouvelle de son élévation au maréchalat*[2389]*...*», déclare André Bellard[2390] lors de la venue de Mgr Heintz à Pamiers (Ariège). Le maréchal Pétain revient encore à Metz en novembre 1938 pour fêter le 20e anniversaire du retour de la Moselle à la France. Aussi, Gabriel Hocquard, maire de Metz, adresse une lettre au Maréchal en décembre 1940 en lui assurant « *le respect et aussi l'affectueuse confiance que les Messins gardent au Maréchal de Metz*[2391] », lettre publiée dans la presse catholique mosellane. Dans un éditorial du journal *Le Lorrain* à la gloire de Pétain intitulé *« Le Maréchal Pétain et nous »*, Paul Durand rappelle tous ces faits et conclut *: «... Les regards des Lorrains se tournent vers la sereine figure du grand Maréchal vivant symbole des vertus de chez nous. Vainqueur hier de Verdun, aujourd'hui chef d'une nation qui retrouve une âme, Pétain nous montre la voie… Obéissants et disciplinés, les Lorrains veulent compter parmi les constructeurs qu'appelle le Maréchal. Ils voudraient même être rangés parmi les meilleurs collaborateurs de la France nouvelle… Nous voulons être des Français disciplinés. Nous avons un chef aimé, respecté*

[2386]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Emile Berrar, professeur de philosophie au Grand séminaire à Metz, replié au Grand séminaire à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de- Seine), 17 novembre 1941.
[2387]Le Maréchal est omniprésent : ses photos figurent dans les vitrines de tous les magasins, sur les murs des cités, dans toutes les administrations, ainsi qu'aux murs des classes, dans tous les locaux scolaires et dans ceux des organisations de jeunesse. On le retrouve sur les calendriers des PTT, les timbres, les pièces de monnaie. Toute une littérature et une imagerie lui sont vouées. Un hymne lui est consacré.
[2388]ADM 3W26, rapport du commissaire spécial de Lyon, 29 juillet 1942. ADM 29J2080, dans son message lors de la visite de Mgr Heintz, 12 janvier 1942, le représentant de la communauté expulsée de Sète (Hérault) rappelle également cet épisode de la vie du Maréchal.
[2389]ADM 29J2080, message, 12 octobre 1942.
[2390]André Bellard originaire de Novéant est co-créateur de l'Association des Malgré-Nous en 1920 à Metz.
[2391]*Le Lien*, janvier 1941, p. 3.

et un chef ne se discute pas. On lui obéit. Ce sera sa force et ce sera la nôtre[2392]*…*». Paul Durand affirme encore : « *Maréchal, vous avez notre foi… sans arrière-pensée… La Lorraine se donne à vous pour que vive la vraie France*[2393]*.* » Aussi, les Mosellans, parlent-ils volontiers de « *notre Maréchal*[2394] », de « *notre chef aimé, le Digne Maréchal Pétain*[2395] », du « *grand soldat qui assume à près de 85 ans mais avec une admirable verdeur de corps et d'âme la tâche écrasante qui est la sienne*[2396] ».A Sète, le représentant de la communauté expulsée estime toujours en janvier 1942 que « *La France a le bonheur d'avoir pour chef le Maréchal*[2397] ». Aussi, certains le reconnaissent après coup : « *Nous avions placé notre confiance dans le maréchal Pétain car nous savions les liens sacrés qui l'unissent à la Lorraine et à la ville de Metz… Nos autorités départementales et municipales et nos députés et nos sénateurs et d'autres qui l'approchaient nous chuchotaient à l'oreille des paroles d'espérance et de confiance*[2398] ».

De plus, les Mosellans chassés par les Allemands sont accueillis par la France. Le représentant des Dieuzois expulsés l'affirme : «… *Le patriotisme, il est bien enraciné dans nos cœurs et si nous sommes loin de chez nous, nous avons toujours le grand bonheur d'être en France dans ce beau jardin de France tout en fleur où la vie est libre et l'air plus respirable. Si nous avons encore des leçons de patriotisme à recevoir, c'est auprès de notre grand Maréchal que nous irons les chercher, lui qui a donné sa gloire et sa vie pour le salut de la France*[2399]*…*». Or, en 1940, selon le cardinal Gerlier et pour la majorité des Français, « *Pétain, c'est la France et la France, aujourd'hui, c'est Pétain* [2400]! » La déclaration de l'assemblée des cardinaux et archevêques du 24 juillet 1941 ordonne aux catholiques de pratiquer un *« loyalisme sincère* » mais sans inféodation. Aussi les Mosellans et en particulier les catholiques placent toute leur *« confiance entre les mains de notre vénéré chef le Maréchal …* -qui- *a fait don de sa personne à la patrie meurtrie pour la sauver*[2401]*…*».

Pourtant, Pétain n'est pas pratiquant[2402], mais il admire l'Eglise et pense que la religion catholique est un facteur d'ordre qui peut contribuer à la construction d'une France nouvelle qui condamne la République et le relâchement des mœurs dénoncé depuis des décennies par les catholiques et qui serait dû à l'absence de religion. Lors de sa visite à Montauban (Tarn-et-Garonne) en 1941, le Maréchal dit à un curé : « *Rien n'est perdu si les enfants fréquentent l'église et accomplissent leurs devoirs religieux… Il faut refaire l'âme de la France… Il faut vous pencher sur*

[2392]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 22 février 1941, p. 1.
[2393]*Le Trait d'Unio –Le Lorrain*, 31 mai 1941, p. 1.
[2394]ADM 29J2080, message à Sète, 12 janvier 1942.
[2395]ADM 29J2080, message d'accueil à Saint-Céré.
[2396]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 1er mars 1941, p. 1.
[2397]ADM 29J2080, message à Sète, 12 janvier 1942.
[2398]*Bulletin Familial* n°21, 1er janvier 1945, p. 1-2.
[2399]ADM 29J2080, message, 4 mars 1941.
[2400]Jean-Louis Clément, *Les évêques au temps de Vichy – Loyalisme sans inféodation– Les relations entre l'Église et l'État de 1940 à 1944*, Paris, éditions Beauchesne, 1999, p.37. Propos tenus le 19 novembre 1940.
[2401]ADM 29J2080, message de bienvenue à l'occasion de la visite de Mgr Heintz à Millau fin 1941.
[2402]Philippe Pétain a d'ailleurs épousé à 64 ans civilement une jeune divorcée de 43 ans.

la jeunesse, lui redonner la foi que les pères ont trop souvent perdue. Il faut arracher les jeunes générations au bas matérialisme et au scepticisme dont nous avons tous failli mourir en tant que Français[2403] ». Une symbiose opportuniste entre les catholiques et la volonté d'une rénovation nationale et patriotique. Pour Jacques Duquesne, « *beaucoup de catholiques voient dans le maréchal Pétain le rédempteur désigné par la Providence*[2404] ».

Alors, lorsque le maréchal Pétain honore de sa présence les manifestations à Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie) le 22 septembre 1941 ou visite la communauté mosellane d'Ussel (Corrèze) le 7 juillet 1941, il suscite beaucoup de ferveur. A Ussel où l'abbé Ernest Munier, curé de Metz Saint-Eucaire l'accueille[2405], une porte Serpenoise est reconstituée en carton. « *Je sais,* écrit le professeur d'université Henry Joly, expulsé à Ussel, *beaucoup mieux les lueurs d'espérance qu'allume dans nos cœurs, débordants de confiance le maréchal Pétain, père et chef des Français*[2406] ». Le 3 septembre 1941, sœur Gertrude Thomann de Saint-Jean-de-Bassel se rend chez le Maréchal pour lui parler de la situation de l'Alsace-Moselle, des souffrances de la population et de le supplier de ne pas livrer à l'Allemagne sa province[2407]. Quel symbole encore que cette réception par le Maréchal le 2 juillet 1942 de sœur Hélène, image emblématique de la Résistance mosellane, avec deux autres sœurs de Saint-Vincent-de-Paul [2408] ! Maréchaliste peut-être, mais également patriote antiallemand.

2 juillet 1942, rencontre du maréchal Pétain avec sœur Hélène. (coll. Annick Studler)

Au moins jusqu'en 1942, les catholiques mosellans sont derrière le Maréchal et s'inscrivent dans le phénomène général de la « pétainolâtrie[2409] ».

Adhèrent-ils pour autant à son programme politique ?

[2403]Extrait de *La Semaine de Coutance* cité dans *Le Lien,* n°12 octobre 1941, p. 22.
[2404]Jacques Duquesne, déjà cité, p. 37.
[2405]AP Mangin, photo. La famille Mangin de Marange-Silvange est expulsée à Ussel.
[2406]Ascomémo : Henry Joly, *En l'honneur de la Lorraine,* poème écrit à Ussel, 16 janvier 1941.
[2407]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 137.
[2408]*Le Lien* n°18, octobre 1942, p. 12.
[2409]Monique Luirard, *La Révolution Nationale : adhésions, réticences et refus,* dans Actes du colloque de Lyon, 1978, p. 161. Pour son excès de zèle pétainiste, l'abbé Albert Heymes, curé d'Altrippe, évacué à Saint-Gervais (Charente) est tué, nous l'avons déjà vu, par la Résistance charentaise le 9 juillet 1944

B4-3 Soutien à la Révolution Nationale

De nombreux ouvrages sont consacrés à ce sujet qui est toujours controversé.

L'Etat Français veut réaliser une « Révolution Nationale », qui met l'accent sur le retour à une société traditionnelle, patriarcale et hiérarchisée où règne l'ordre moral. Elle prône les valeurs traditionnelles, telles que le patriotisme, le corporatisme, l'importance de la famille, du travail de chacun et la religion.

Mgr Heintz est accueilli par le cardinal Gerlier, plus que loyal au moins dans les deux premières années d'existence au nouveau régime en place[2410]. Le cardinal aurait pu influencer son hôte. Pourtant, dans ses textes, dans ses allocutions, Mgr Heintz ne fait jamais d'allusion au Maréchal ou à la Révolution Nationale ; ni pour, ni contre. Ses préoccupations sont ailleurs. Il se préoccupe, on l'a vu, de semer un message d'espérance en l'avenir et prédit un prochain retour des Mosellans dans leur petite patrie. Tout au plus, le 31 août 1940, à Lyon, il participe à une réunion réunissant le cardinal Gerlier, Mgr Chollet, Mgr Guerry, les archevêques d' Aix, Albi, Auch, Avignon, Chambéry, Toulouse, et les évêques d'Agen, Belley, Clermont-Ferrand et Marseille où il est question des juifs et des « *décisions très graves qui seront sans doute décidées prochainement* ». Les principes qui doivent inspirer l'attitude chrétienne y sont édictés: « *Il peut paraître légitime de la part d'un Etat d'envisager un statut légal particulier pour les juifs. Mais ce statut doit s'inspirer des règles de la justice et de la charité et ne peut être animé de haine ou de vengeance politique*[2411] ». Cette déclaration accepte donc les lois antisémites en discussion ! Mais participer à une telle réunion ne veut pas dire acquiescement. Mgr Heintz reste cependant silencieux concernant les persécutions juives. Certes, le 15 août 1942, l'évêque de Metz participe à une réunion secrète de certains évêques autour du nonce Valéri à l'occasion de l'Assomption fêtée au Puy-en-Velay lors du rassemblement des scouts catholiques. Le sujet est la persécution des juifs et la condamnation ou non de la politique de Vichy qui vient de vider les six camps de juifs apatrides pour les conduire à Drancy. Mgr Suhard a déjà protesté. Mgr Gerlier ne fait pas de condamnation publique mais envoie une lettre tout en retenue au Maréchal, sans accusation directe du gouvernement : *« Nous ne pouvons comme évêque et comme Français songer sans un serrement de cœur à tout ce qui dans la nature des traitements subis ou de ceux à prévoir comme dans l'organisation matérielle des convois méconnait les droits essentiels de tout être humain et les règles fondamentales de la charité*[2412] *»* selon « *les droits imprescriptibles de la personne humaine, le caractère sacré des liens familiaux,*

[2410]Voir à ce sujet Yves-Marie Hilaire, « L'Eté 1940 : l'effondrement et le sauveur », dans *Actes du colloque Eglises et chrétiens dans la II^e Guerre Mondiale*, sous la direction de Xavier de Montclos, Lyon 1978, p. 88. Dès le 28 juin 1940, le primat des Gaules dit : *« Les décisions couvertes de l'autorité de Pétain et Weygand sont, d'évidence, les seules possibles. »* Il rajoute le 12 juillet que les messages du Maréchal lui donnent les plus belles espérances ou encore *« Victorieux, nous serions probablement restés emprisonnés dans nos erreurs. A force d'être laïcisée, la France risquait de mourir ».*

[2411]Archives historiques diocésaines de Cambrai, dossier ACA, cité par Paul Christophe, *1939-1940, les catholiques devant la guerre,* Paris, Les éditions ouvrières, 1989, pp. 139-140.

[2412]AAL 11 ii 210, lettre du cardinal Gerlier au maréchal Pétain, 19 août 1942.

l'inviolabilité des droits d'asile et les exigences impérieuses de la charité fraternelle », sans condamner ouvertement la mesure : « *Nous n'oublions pas qu'il y a pour l'autorité française un problème à résoudre* » et en manifestant sa confiance dans « *la grande voix du Maréchal*[2413] ». Cette protestation est publiée dans *Le Lien* d'octobre-novembre 1942. Au contraire, rien sur les protestations plus franches de l'archevêque Mgr Saliège de Toulouse[2414] ou de Mgr Théas, évêque de Montauban[2415]. Dans son livre autobiographique sur son errance pendant les années de guerre, le rabbin de Metz, Nathan Netter, s'il évoque Gerlier, Saliège, Théas et Suhard, à aucun moment, il ne parle de Mgr Heintz, alors que le rabbin passe à Lyon fin 1942[2416] et qu'il se rapproche de la communauté mosellane en exil, comme si l'évêque de Metz ne s'était ni positionné sur ce sujet, ni activé. Ces silences[2417] ne sont pas des signes d'adhésion aux thèses de Vichy. Ils ne sont pas non plus condamnation[2418] mais répétons-le, les préoccupations de Mgr Heintz sont autres, celles de « semeur d'espérance » auprès de son diocèse éclaté. Mgr Heintz garde une certaine neutralité prudente. Peut-il faire autre chose pour disposer d'une certaine liberté ? Après novembre 1942 et l'occupation de la zone sud, la liberté de Mgr Heintz est conditionnelle. A la Libération, le gouvernement provisoire du général de Gaulle ne lui tient pas rigueur de son silence. Le ministère de l'Intérieur établit le 26 juillet 1944 une liste de 24 évêques « indésirables » où figure entre autres Mgr Gerlier. A l'inverse, une liste de six évêques dont la promotion à un siège archiépiscopal serait souhaitable est également dressée. Mgr Heintz figure sur cette deuxième liste[2419]. De toute évidence, le gouvernement provisoire de de Gaulle reconnait le patriotisme, l'action envers ses ouailles et le courage de l'évêque de Metz.

Parmi les personnalités mosellanes proches de l'Eglise, Robert Sérot, ancien sous-secrétaire d'Etat des Eaux-et-Forêts, député U.R.L. de la Moselle, président du Conseil général, garde une grande influence auprès de la communauté expulsée. Il est de tous les voyages de l'évêque de Metz auprès des Mosellans. Il siège au Conseil national, créé le 22 janvier 1941. Assemblée consultative, ses membres sont nommés par le chef de l'Etat qui règle son fonctionnement, fixe la date, la durée et l'objet des sessions. Même si cette dernière n'a pas de réels pouvoirs, un ancien parlementaire mosellan proche des milieux catholiques participe à une institution vichyste. On lui en tiendra

[2413]ADM 3 W25, communiqués, août 1942.
[2414]Extraits lettre pastorale 23 août 1942 : « *Dans notre diocèse, des scènes d'épouvante ont eu lieu… Les juifs sont des hommes ; les juives sont des femmes… Tout n'est pas permis contre eux… Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.* »
[2415]Extraits de la lettre lue à la messe du 30 août 1942 : *«… des familles sont disloquées ; des hommes et des femmes sont traités comme un vil troupeau et envoyés vers une destination inconnue, avec la perspective des plus graves dangers. Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont frères parce que créés par le même Dieu ; que les hommes, quelle que soit leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des États. Or les mesures antisémitiques actuelles sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille…».*
[2416]Nathan Netter, *La patrie égarée et la patrie renaissante*, Metz, éditions Paul Even, 1946, p. 154.
[2417]Le biographe de Mgr Heintz, Antoine Sutter, déjà cité, ne relève rien d'autre que cette publication de la lettre de Mgr Gerlier et s'interroge *« Fait-il davantage ? »* sans donner de réponse, p. 56.
[2418]Sur une centaine d'évêques, seuls six ont protesté contre les lois antisémites : Mgr Théas de Montauban, Mgr Saliège de Toulouse, Mgr Gerlier de Lyon, Mgr Delay de Marseille, Mgr Moussaron d'Albi, Mgr Vansteenberghe de Bayonne.
[2419]Jacques Duquesne, déjà cité, p. 422.

rigueur à la Libération. Il siège également au côté de Ségolène de Wendel au Comité consultatif de coordination pour les affaires d'Alsace et de Lorraine créé le 19 février 1941 et qui est en relation étroite avec le cabinet du Maréchal et le ministre de la Justice. Parallèlement à ce Comité, et conformément au décret du 12 octobre 1940 qui supprime la représentation populaire des conseils généraux, une commission administrative est chargée de régler toutes les questions concernant la situation matérielle des Mosellans. Nommée le 9 avril 1941 par le Garde des Sceaux, elle est composée de Robert Sérot, Francis Liard, ancien vice-président du conseil général et maire de Dieuze, Gérardot, conseiller général et maire de Fontoy, Guy de Wendel, Gabriel Hocquard, Paul Harter, maire de Forbach et Emile Peter, maire de Sarrebourg. Tous ces anciens élus mosellans sont proches de l'Eglise et ont été soutenus pendant leur campagne par la presse catholique. La première réunion de cette commission se tient le 9 août 1941 en même temps que le rassemblement des Lorrains à Lourdes. Tout un symbole. Les décisions sont communiquées au gouvernement et appuyées par les quatorze parlementaires mosellans. Cette commission est purement consultative. Elle ne donne son avis que sur les questions dont elle est saisie par le préfet Bourrat. Elle n'est obligatoirement consultée que sur les questions budgétaires[2420]. Certes, ce ne sont pas des organismes politiques, mais bien des organismes chargés d'améliorer les conditions de vie de la communauté expulsée bien démunie, mais ils sont nommés et assujettis à Vichy. Cette compromission « passive » avec l'Etat Français serait nécessaire pour le bien-être matériel d'une population démunie. De toute évidence, les édiles mosellans sont initialement en accord avec le programme de l'Etat Français. Comment peut-il en être autrement au regard de l'expression politique d'avant guerre ?

Les valeurs morales et politiques bien ancrées à « droite » et antibolchéviques de la Moselle sont finalement très proches de celles initiées par l'Etat Français. La devise de la Révolution Nationale est « Travail, Famille, Patrie ». « *Ce programme de rénovation française,* écrit François Veuillot dans *La Croix, est nettement d'inspiration chrétienne*[2421] ». « *Ces trois mots sont les nôtres* » dit encore le cardinal Gerlier[2422]. Paul Durand, rédacteur en chef du *Lorrain,* écrit qu'en 1940, avec l'avènement de l'Etat Français, « *la patrie surgissait subitement, avec des accents et des visages oubliés, avec ses forces et sa réserve d'énergie. L'humanité abstraite et lointaine dont il avait rêvé, elle se dressait là devant lui ; c'était sa femme et ses enfants, ses camarades et compagnons de travail, une communauté de vivants à laquelle il appartenait et qu'un même ennemi menaçait dans toute sa manière de vivre. La vague solidarité d'hier prit un sens bien précis et l'entente universelle revint à son nécessaire point de départ : la patrie… Sur le plan national comme sur le terrain religieux, une même révolution est à faire : mettre la patrie et la religion à leur vraie place en les intégrant dans la vie quotidienne… Nous croyons avant tout à la nécessité de*

[2420]ADM 3W100.
[2421]*La Croix*, 19 juillet 1940, p. 1.
[2422]Jacques Duquesne, déjà cité, p. 48.

l'ordre et de l'autorité, au respect de soi-même qui conditionne le respect des autres[2423]».Alors, jusqu'à l'été 1942, le journal *Le Lorrain* soutient sans détour le maréchal Pétain et la Révolution Nationale. Il porte dans sa manchette un extrait de l'allocution du Maréchal du 30 novembre 1940 : *« Les Lorrains sont des Français de grande race, à l'âme énergique, au cœur vaillant »*. Dans son premier éditorial, Durand écrit : « *Notre programme : Dieu, Patrie, Famille…Ce programme rejoint directement celui que Pétain propose au pays tout entier : Travail, Patrie, Famille. Pour reconstruire la France nouvelle, les Lorrains font bloc derrière le Maréchal…*». A un mot près, la devise du journal et de la Révolution Nationale sont identiques : la Patrie remplace Dieu. Il poursuit *«… Hier les Lorrains demandaient que Dieu eût sa place dans la cité. Aujourd'hui, ce sont les valeurs spirituelles qui nous sont proposées comme bases solides du nouvel édifice. Hier, nous réclamions le respect d'une Patrie bafouée par les laquais stipendiés de toutes les internationales. Aujourd'hui, le nationalisme bien compris retrouve ses droits et groupe ses apôtres. Hier encore les Lorrains criaient « casse-cou » aux législateurs à la manque pour qui l'individu était l'idole à laquelle on sacrifiait tout et la famille le gêneur auquel on jetait tantôt une médaille tantôt des miettes pour étouffer sa voix. Aujourd'hui c'est sur le foyer que la France enfin réveillée fonde ses meilleurs espoirs*[2424]*…».* Paul Durand, qui devient responsable départemental de la Légion des combattants[2425], est initialement totalement en phase avec le programme de la Révolution Nationale où il semble retrouver les idéaux défendus par le Front Lorrain d'avant-guerre : la primauté au christianisme, au patriotisme, à la famille et, à l'inverse, la lutte contre les internationalismes bolchévique et juif et contre l'individualisme. *Le Lorrain* défend ainsi la Révolution Nationale pour que *« notre pays ait fait politiquement et socialement peau neuve avant la fin du conflit*[2426] ».

Aussi, dans ses éditoriaux, Durand renouvelle constamment sa confiance au Maréchal : « *D'un cœur unanime, les Lorrains lui répondent : Présents ! Présents pour reconnaître une autorité trop longtemps absente. Présents pour accepter une discipline dont les Lorrains ont de tout temps souligné l'absolue nécessité. Présents pour rétablir le principe de la responsabilité à tous les degrés de la vie nationale. Présents pour refaire la France, le pays des valeurs spirituelles et des forces morales, le pays des élans généreux et de la justice sociale dans le respect des droits naturels…*» (22 février 1941). *« En Pétain, Messins et Lorrains aperçoivent la France de leurs vœux… Voilà ce qui nous rend confiants. Partout où nous sommes soyons les hardis artisans de la France nouvelle »* (22 mars1941). « *Derrière Pétain, avec Pétain, pour la France… Maréchal, vous avez notre foi… sans arrière-pensée… la Lorraine se donne à vous pour que revive le vraie France* » (31 mai). Selon le professeur François-Yves Le Moigne, « *la nouvelle donne politique*

[2423]Paul Durand, déjà cité p. 190.
[2424]*Le Trait d'Union–Le Lorrain,* 22 février 1941, p. 1.
[2425]En août 1940, la Légion des combattants est née de la dissolution des associations d'anciens combattants pour constituer un organisme tutélaire de Vichy et qui outre la mission d'entraide combattante doit « *régénérer la Nation, par la vertu de l'exemple du sacrifice de 1914-1918*». Paul Durand était avant-guerre président de l'Association des Malgré-Nous.
[2426]*Le Trait d'Union–Le Lorrain,* 15 mars 1941 mot de Verax, p. 1.

permettait au Lorrain *de raviver à son profit le mythe lorrain : Jeanne d'Arc au secours de la France, la Lorraine catholique caution d'une révolution nationale sur fond d'ordre moral*[2427] ». Au fil des « *Propos dominicaux »* de Paul Durand et des *« Pages lorraines »* de Jules Annéser, religion et patrie sont la chair du *Lorrain*. Persuader ses lecteurs qu'ils sont indissolublement *« catholiques et français »*, dans cet ordre, en persuader leurs hôtes et les autorités, est sa litanie[2428]. Il veut « *mener le bon combat en suivant d'un cœur enthousiaste notre Maréchal. Mener le bon combat en prêtant notre concours à tous ceux qui travaillent au relèvement de la France*[2429]*...*». Ainsi, Paul Durand appelle les Mosellans à participer activement à la vie des groupements régionaux : formations de jeunesse, mouvements corporatifs, Légion des combattants, etc[2430]… *Le Lorrain* va jusqu'à publier des listes de dignitaires de la franc-maçonnerie en Moselle suite à leur publication dans le *Journal Officiel.*

Des mesures législatives prises par Vichy correspondent à des programmes qui avaient été mûris par les catholiques ou qui ne pouvaient que leur plaire après une III^{e} République devenue laïque et hostile. Vichy cherche à se concilier les suffrages des évêques et des fidèles et à entretenir dans leurs esprits « *la conviction du caractère réparateur que revêt la Révolution Nationale par un retour aux traditions nationales et religieuses*[2431] *»* qui se traduit, dans les faits, par l'adoption de mesures législatives. La loi du 3 septembre 1940 abroge l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 qui frappait d'interdiction d'enseigner les membres des congrégations non autorisées et abroge également la loi du 7 juillet 1904 portant suppression de tout enseignement congréganiste. Les circulaires des 15 avril et 18 juillet 1941 posent le principe de remise en place des emblèmes religieux dans les écoles et dans les mairies sur décision du conseil municipal[2432]. La circulaire du 6 décembre 1940 oblige l'école publique à enseigner dans ses cours de morale « *les devoirs envers Dieu* »[2433]. La loi du 6 janvier 1941 permet à certaines communes de subventionner les écoles privées et introduit dans les horaires scolaires l'enseignement religieux à titre d'enseignement à option selon la volonté des parents. La loi du 8 avril 1942 supprime l'obligation de l'autorisation par le Parlement pour une congrégation[2434]. Une loi de septembre 1942 ouvre de nouveaux crédits pour l'entretien des édifices cultuels. La loi du 5 février 1941 permet aux associations diocésaines de récupérer leurs biens sous séquestre depuis 1905. Les mouvements de jeunesse sont maintenus et renforcés[2435], mais contrôlés et orientés pour servir la Révolution Nationale. Ainsi, à partir d'août

[2427]François-Yves Le Moigne, déjà cité, p. 115.
[2428]François-Yves Le Moigne, déjà cité, pp. 115-120.
[2429]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 15 mars 1941, p. 1.
[2430]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 19 juillet 1941, p. 1.
[2431]Xavier de Montclos, déjà cité, p. 4
[2432]La loi du 9 décembre 1905 interdisait d'apposer « *aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit* ».
[2433]La loi du 23 février 1923 avait supprimé cette disposition pourtant inscrite dans les programmes de 1887.
[2434]La loi de 1901 avait institué cette obligation. La loi de 1942 oblige les congrégations qui veulent avoir une capacité juridique d'en faire la demande devant le Conseil d'Etat. Cette législation est maintenue après 1945 en considération de la participation des religieux et religieuses à la Résistance.
[2435]Allocution du maréchal Pétain du 13 août 1940.

1940 et jusqu'en juin 1944, les jeunes de 20 ans[2436] partent aux Chantiers de jeunesse, un service civique dévoué au Maréchal et respectueux de la morale chrétienne. Les offices religieux figurent en bonne place dans les manifestations des Chantiers de jeunesse et de la Légion des Combattants. A partir de mars 1943, l'itinérance à travers toute la zone sud de Notre-Dame-de-Boulogne est le *« symbole, l'extension et le moyen du grand retour de notre peuple à Dieu*[2437] *».*

Tout ce panel législatif et ces manifestations en faveur de la religion, ce retour aux valeurs chrétiennes ne peuvent que satisfaire les catholiques et leur hiérarchie. L'épiscopat français adopte pendant l'été 1941 une déclaration pour que « *sans inféodation soit pratiqué un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi. Nous vénérons le chef de l'Etat et nous demandons instamment que se réalise autour de lui l'union de tous les Français… Nous encourageons nos fidèles à se placer à ses côtés dans l'œuvre de redressement qu'il a entreprise sur les trois terrains de la famille, du travail, de la patrie en vue de réaliser une France forte, unie, cohérente*[2438] *…».* Selon Jacques Duquesne, « *la grande masse des catholiques suit volontiers ses évêques dans leurs prises de position en faveur du maréchal Pétain. Elle participe avec enthousiasme au culte du Maréchal*[2439] ». Les Mosellans ne dérogent pas à ce constat, bien au contraire car ils se sentent « *missionnés pour aider le Maréchal Pétain à rechristianiser la France*[2440] *»,* car « *le chef de l'Etat ne s'est pas contenté de constater le mal. Ses allocutions comme ses actes ont donné au pays un programme dans lequel nous retrouvons tout ce que la Lorraine et l'Alsace avaient vainement demandé à la république des camarades*[2441] *…*».

Les Mosellans veulent se comporter *« en ardents patriotes, collaborateurs fidèles du grand chef providentiel qu'est notre Maréchal, en apôtre rayonnant la foi de nos ancêtres et la charité de notre mère l'Eglise catholique et de l'autre mère, j'ai nommé, la France* [2442] ». « *…Une des joies les plus intimes… c'est de pouvoir contribuer chacun dans la mesure de ses moyens au relèvement de cette France pour laquelle nous étions prêts il y a quelques mois à verser notre sang. Cet esprit, les jeunes chrétiens, nos frères des mouvements d'Action Catholique sont sûrs de la posséder et ils s'efforcent de l'infuser au corps alangui de la patrie meurtrie. Nous séminaristes, nous n'avons pas le droit de rester à l'écart de cette grande œuvre… Nous devons apporter notre collaboration à tous ceux qui veulent reconstruire en France une chrétienté*[2443] ». Gabriel Hocquard, maire de Metz, souligne, en 1941, la quintessence du « *somptueux cadeaux que les Mosellans font à la France et à leur Maréchal : leurs valeurs spirituelles*[2444] ». Ce catholicisme patriotique défenseur

[2436]L'armistice ne permet à l'Etat Français qu'une armée de 100 000 hommes jusque novembre 1942.
[2437]Note du 1er mars 1943 du RP Ranson chargé d'organiser le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne cité par Jacques Duquesne, déjà cité, p. 29.
[2438]Déclaration des cardinaux et archevêques de la zone occupée du 24 juillet 1941, adoptée par les archevêques de zone libre le 5 septembre 1941. Cité par Jacques Duquesne, déjà cité p. 54.
[2439]Jacques Duquesne, déjà cité, p. 61.
[2440]*Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil* n°2, Noël 1940, p. 4.
[2441]*Le Trait d'Union –Le Lorrain*, 22 mars 1941, p. 1.
[2442]ADM 29J2080, message de l'abbé de Mittelbronn à l'occasion de la visite de Mgr Heintz à Béziers.
[2443]*La Mutte*, n°2/1941, p. 1.
[2444]*Le Lorrain*, 2 février 1941, p. 2.

de l'ordre intérieur conduit à des propos anticommunistes et anti-jaurésiens en même temps qu'il se réjouit des défaites de l'URSS[2445]. En février 1944, l'abbé Marcel Marx, curé de Saint-Julien, souligne encore la participation de la jeunesse mosellane pour la construction d'une nouvelle Europe en évoquant indirectement sa participation à la lutte antibolchévique au sein de l'armée allemande où elle est incorporée de force et appelle toujours à la fidélité au Maréchal : « …*Nous croyions au salut de notre pays. Y croyons-nous encore ? Et pourquoi non… Si notre esprit inquiet et troublé se permet de discuter les actes de ceux qui nous gouvernent, nous faisons acte de découragements et de défection. Nous doutons de nous-mêmes et de notre sacrifice et nous avons perdu confiance en l'avenir… Restons nous-mêmes, c'est-à-dire Français sans discussion et murmure. Nous apportons notre part à la lutte de l'Europe : qui d'entre nous n'a pas un frère, un beau-frère, un neveu, un cousin ou quelque autre proche parent qui se trouve sur les fronts de guerre de l'Est ou d'Italie*[2446] ?»

Si l'évêque reste silencieux sur le nouveau régime, si les édiles sont dans un premier temps conciliants avec lui, les messages de fidélité au Maréchal et au nouvel ordre moral sont nombreux de la part de la communauté mosellane toute entière. André Klein, responsable de la JOC messine, réfugié à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), n'hésite pas à louanger les bienfaits du nouveau régime : « … *Ce renouveau vient de ce que ayant à notre tête un gouvernement qui a vraiment le souci du bonheur de son peuple forme actuellement une jeunesse nouvelle pour un Monde nouveau*[2447]*…*». Ainsi, les Mosellans expulsés à Gourdon (Lot) *« espèrent que grâce à Dieu la paix régnera bientôt sur la terre et que sous l'impulsion du Maréchal Pétain la France reprendra sa place dans le monde*[2448] *»*. A Eygurande (Corrèze), le représentant de la communauté expulsée déclare qu' «*… en vrais Lorrains, persuadés que la volonté de l'obstiné triomphe toujours de la puissance du fort… Indéfectible fidélité envers notre grand chef, notre maréchal qui pour la seconde fois nous ouvre le chemin de la voie sacrée. Nous Lorrains, nous avons une confiance inébranlable dans le destin immortel de notre belle France. Nous savons que tout n'est pas fini car Dieu n'a pas encore dit son dernier mot*[2449] ». A Montluçon, le 12 avril 1942, le représentant de la communauté expulsée déclare : « *Les Alsaciens-Lorrains fervents catholiques essaimés à travers la France prennent chaque jour davantage conscience du beau rôle qui leur est échu dans l'œuvre de résurrection de la Patrie. Ils ont à cœur de justifier la confiance du Maréchal et de montrer aux sympathiques populations qui les accueillent la foi religieuse intacte reçue de leurs ancêtres… L'apostolat fraternel* - des catholiques mosellans - *vient à son heure compléter les consignes du Maréchal : Famille, Travail, Patrie*[2450] *»*. A Aix les Bains, «*… tous confiants, ayant pour toute richesse notre foi et notre patriotisme que nous mettons au service de la France, nous nous*

[2445]*Le Trait d'Union–Le Lorrain*, 26 juillet 1941, p. 1.
[2446]*Bulletin Familial* n°19, 15 février 1944, p. 2.
[2447]*Le Lorrain*, 3 mai 1941, p. 3.
[2448]ADM 29J2080, message d'accueil à Gourdon (Hautes-Pyrénées), 6 mai 1941.
[2449]ADM 29J2080, message non signé lors de la visite de Mgr Heintz.
[2450]ADM 29J2080, message d'accueil à Montluçon, 12 avril 1942.

rangeons aux côtés du Grand soldat qui a dit des Lorrains « Les Lorrains sont des Français de grande race, à l'âme énergique, au cœur vaillant ! ». Nous sommes décidés à travailler plus généreusement que jamais à refaire chrétienne notre France… Que le sang de nos soldats, des milliers de réfugiés unis aux sacrifices de tous nos chers prisonniers et de tous les exilés devienne la sève féconde qui redonne à la France conduite par le maréchal Pétain l'élan qu'elle avait perdu et lui renouvelle le sens de sa mission. Alors ayant retrouvé la Grande Patrie régénérée, nos chères provinces… seront ses enfants privilégiées, fidèles, loyales, veillant sans cesse sur leur Mère bien aimée, qu'elles désirent toujours plus grande et plus belle[2451] ».

Aussi, des prêtres mosellans sont associés aux nouveaux dispositifs de Vichy. Trois prêtres mosellans s'occupent de l'aumônerie dans des camps des Chantiers de jeunesse : l'abbé François Genevaux, desservant de Bioncourt, au commissariat général basé à Châtel-Guyon (Puy de Dôme), puis à l'école régionale des cadres des Pyrénées basée au château de l'Espinet à Montaudran (Haute-Garonne) jusqu'au 1er avril 1943[2452] ; l'abbé Léon Becker, jeune curé de Metz Saint-Martin au camp n°9 à Celles (Isère) à partir de décembre 1941[2453] ; l'abbé Joseph Germain, curé de Wuisse, au camp n°23 à Saint-Pons (Hérault)[2454]. François Valentin, originaire de Nancy, député, ancien président de l'ACJF de Lorraine, devient vice-président puis directeur de la Légion des combattants en 1941-1942 puis s'engage dans la Résistance.

Maréchalistes, attachés à certaines valeurs de la Révolution Nationale, y-a-t-il eu pour autant des compromissions avec l'occupant ?

B4-4 Compromission avec l'occupant

De rares ecclésiastiques mosellans sont inquiétés après guerre pour leur attitude sur leurs lieux d'accueil. Selon Henri Hiegel, trois prêtres se sont compromis pendant la guerre. Selon lui, l'un dessert une paroisse de la région d'Hayange et espionne Mgr Heintz à Lyon. Il meurt peu avant la Libération[2455], mais nous n'avons pas réussi à l'identifier. Par contre, nous avons relevé trois autres prêtres du diocèse de Metz poursuivis par la justice.

L'abbé K., curé de Guerstling, évacué en 1939, non rentré[2456], engagé dans la Résistance affilié au réseau Hector, est interné le 9 octobre 1941 dans quatre prisons successives[2457]. Il est libéré le 15 août 1942. A-t-il été « retourné » ? Toujours est-il qu'il est entendu par le comité d'épuration de Chénevelles (Vienne) qui l'accuse de collaboration, d'espionnage et de marché noir vers Paris. Il est encore interrogé par le comité d'épuration de Poitiers le 14 décembre 1944 mais

[2451]ADM 29J2080, message à Sète, 12 janvier 1942.
[2452]ADM 29J1112, 29J1113 et *Le Lien* n°6, mars 1941, p. 16.
[2453]Annexe CD2, corpus.
[2454]ADM 29J1113.
[2455]Henri Hiegel, déjà cité, pp. 80-81.
[2456]AD Vienne, 22 W 200, dossier d'allocation d'Aloyse Kraft.
[2457]Poitiers, Fresnes, Dusseldorf, Hinzert.

son dossier est classé sans suite[2458]. Cette affaire semble plus de l'ordre du marché noir que de la collaboration comme en atteste le bordereau de transmission de pièces au Comité de confiscation des profits illicites daté de mai 1945[2459]. Il n'empêche que l'abbé K. s'enfuit en Autriche le 16 décembre 1944. Il revient toutefois à Guerstling le 3 septembre 1945 bardé de décorations[2460] obtenues après son engagement dans l'armée française pour combattre jusqu'en Allemagne. A-t-il voulu se dédouaner d'une attitude reprochable ? Il obtient le titre de « Déporté Résistant » et dans son dossier au ministère de la Défense, curieusement, aucun document ne fait allusion ni à son épuration, ni à son engagement dans l'armée de Libération[2461].

L'abbé L., curé de Béchy, expulsé le 28 juillet 1941 à Laître-sous-Amance (Meurthe-et-Moselle), est poursuivi pour *« intelligence avec l'ennemi et atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat »*. Les raisons de son aide à la *Gestapo* de Nancy divergent. Déprimé et anxieux[2462], il supporte mal son éloignement familial. Il se serait alors rapproché de la *Gestapo* pour lui demander une garantie de retour en Moselle. La *Gestapo* l'emmène d'ailleurs une ou deux fois à Béchy voir sa mère et sa sœur. L'abbé avance cependant pour sa défense qu'en mars 1942, il a été compromis par une carte interzones par des prisonniers de guerre évadés qu'il aurait aidés. La *Gestapo* aurait alors fait pression sur lui : soit il est interné, soit il devient agent de renseignements. Toujours est-il que l'abbé L. fournit effectivement à la *Gestapo* des rapports sur l'activité de plusieurs prêtres, des renseignements d'ordre politique dans les milieux intellectuels et bourgeois nancéens, sur les organisations de jeunesse catholique, une liste de prêtres mosellans réunis lors d'une retraite... Il est chargé par les gestapistes d'écrire à l'abbé Goldschmitt pour connaître ses sentiments politiques. Il doit également chercher des renseignements sur des sabotages à Auboué et Nancy.

En décembre 1942, il dénonce le prêtre titulaire de la curie de Laître rentré de captivité qui, selon lui, aurait aidé des prisonniers évadés. Cette accusation s'avère en réalité mensongère, motivée par la seule crainte de l'abbé L. de perdre son poste, d'être ainsi expédié en zone libre et donc d'être éloigné de sa famille restée à Béchy. Pris de remords, il avoue finalement à la *Gestapo* son mensonge. Il est alors interné pendant treize jours, comme l'abbé qu'il a dénoncé. En mars 1943, il est placé par l'évêque de Nancy à l'hospice Saint-Odile à Rosières-aux-Salines. Il y est arrêté par la *Gestapo* le 19 mars 1943 pour n'avoir plus fourni de renseignements. C'est une procédure habituelle de la *Gestapo* que de ne pas laisser dans la nature un agent de renseignements passif pour éviter les fuites. C'est alors qu'il dénonce encore l'abbé Stenger comme agent de liaison entre Mgrs Heintz et Louis et comme passeur. L'abbé Stenger est immédiatement arrêté et déporté.

[2458]AD Vienne 112 W 52, Comité départemental de Libération. Fiche au nom de l'abbé K. (1944). Cour de justice. Dossier de procédure. Affaires classées sans suite.
[2459]AD Vienne 111 W 127. Ce dossier se compose uniquement du bordereau.
[2460]Croix de guerre tchécoslovaque, bronze Star américaine, croix de guerre étoile argent 1939.
[2461]ADM 29J2107, lettre de l'abbé Stauter, curé de Neunkirsch-lès Bouzonville, replié à Mont-Boron (Basses-Alpes), 12 janvier 1945. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Registre manuscrit du clergé du diocèse de Metz pendant la guerre 39-45, 1er volume : K.. AEM, lettre de l'abbé L'Huillier, 14 juin 2011. AM Goetzebruck, état-civil. BAVCC, dossier 21P581694.
[2462]L'abbé avait été soigné pour maladie mentale avant guerre au Luxembourg.

Interné à Nancy, puis à Ecrouves le 4 mai 1943 et finalement à l'hôpital de Toul, l'abbé L. est libéré par l'avance alliée le 2 septembre 1944. Arrêté le 23 novembre 1945 par la Brigade de sûreté du territoire de Nancy, le tribunal militaire de Nancy déclare un non-lieu en mai 1946 car, selon l'expertise médicale, *« L. n'a agi que dans un état pathologique ne lui laissant pas la faculté de se comporter normalement, étant un malade mental, atteint de déséquilibre émotif et affectif, aboulique et psychasthénique »*. L'abbé est ainsi placé en hôpital psychiatrique à Mareville, puis à Lorquin pendant deux ans. Le titre d'interné politique lui est refusé en 1957[2463].

Selon l'*Untersturmführer* von Krogh[2464] du *SD* de Nancy, L. lui a présenté un autre prêtre du diocèse de Metz installé à Nancy après son expulsion, E. jugé en 1946 par la cour de justice de Nancy. Malheureusement, son dossier n'a pas été conservé par les Archives départementales meurthe-et-mosellanes qui n'a conservé qu'un échantillon de cette juridiction et le répertoire des peines prononcées. Seule la presse nous a permis d'avoir quelques renseignements.

E., né en 1913 à Sarreguemines, vicaire à Basse-Yutz, mobilisé en septembre 1939, aumônier au 168e RIF, rentre en Moselle le 16 novembre 1940. Le 27 novembre 1940, on lui attribue la paroisse de Courcelles/Nied, puis le 23 décembre, on lui rajoute celle de Mécleuves. Membre de la *DVG*[2465], il est pourtant expulsé le 28 juillet 1941 et se retrouve à Saint-Georges (Meurthe-et-Moselle) où il devient aumônier d'une institution de la ville. Il revient en Moselle peu de temps avant l'arrivée des Américains le 31 août et s'installe à Mécleuves le 11 octobre 1944 alors que le secteur n'est toujours pas libéré[2466]. Il aurait précipité son retour de peur d'être inquiété à Nancy.

Effectivement, il est accusé d'avoir été un informateur de la *Gestapo* de Nancy, arrêté en décembre 1944 et interné à Nancy[2467]. En effet, en 1942, présenté à von Krogh par L., E. propose ses services en échange de la promesse de le faire rentrer en Moselle[2468]. Von Krogh l'installe dans l'appartement de l'ancien consul de Yougoslavie. Il fournit des précisions sur les associations de jeunesse catholique et les patronages paroissiaux. Il donne des comptes rendus sur les sermons du RP Toulemonde[2469] donnés à la cathédrale de Nancy, sur les conférences religieuses de la salle Poirel, sur les pèlerinages de Sion et de Domrémy et fournit des renseignements personnels demandés par le chef de la *Gestapo* sur certains prêtres. Au cours du procès de l'interprète et indicateur de la *Gestapo* de Nancy, Albert Fuessinger[2470], condamné à mort, on évoque le cas de

[2463]ADM 69J11-21. BAVCC, dossier 21P560433, rapport de police, 10 avril 1957. Le Blanc, dossier L.
[2464]Condamné le 19 janvier 1949 par le tribunal militaire de Metz aux travaux forcés à perpétuité.
[2465]ADM 1W797, fiche personnelle remplie par le maire de Courcelles/Nied, 23 juin 1941.
[2466]AEM, d'après listing établi.
[2467]ADM, 29J2107, lettre de Mgr Louis, 30 décembre 1944. Il écrit : *« On dit qu'il est condamné à mort »*.
[2468]Le Blanc, dossier L.. Le dossier E. ne figure plus au dépôt des archives de la justice militaire car il a été transmis en 1965 à la cour d'appel de Nancy, transmis à la cour de sûreté à Paris.
[2469]Le RP Toulemonde est membre de l'ORA. Il prononce une oraison funèbre du général Frère à la cathédrale de Nancy le 17 juin 1945.
[2470]Mosellan, activiste zélé pour la cause allemande, il est recruté par la *Gestapo* de Nancy et travaille sous les ordres de von Krogh. Il participe à des arrestations dans la Lorraine non annexée. Condamné à mort par la cour de justice de Nancy le 23 novembre 1945, il est exécuté le 18 décembre 1945.

l'abbé E. et le prêtre apparaît plutôt comme une victime que l'interprète aurait fait chanter[2471]. L'abbé est toutefois condamné par la cour de justice de Nancy le 4 juin 1946 à vingt ans de travaux forcés pour intelligence avec l'ennemi et à la dégradation nationale à vie par contumace[2472], car il fuit en Suisse. Il explique qu'il redoutait une exécution sommaire alors qu'il ne se sentait pas coupable[2473]. Il rentre à Strasbourg sous une fausse identité. Reconnu par une de ses victimes, il est arrêté en 1966 et condamné par la cour de sûreté à quinze ans de détention criminelle le 29 mars 1967[2474].

Ces rares cas de collaboration avec les Allemands sont des choix individuels motivés par des situations psychologiques, personnelles et familiales qui n'impliquent pas forcément une adhésion politique au régime nazi. Comme pour l'abbé H., l'Eglise s'efforce de mettre un voile sur ces exceptions qui pourraient nuire à son image. Lorsque nous avons trouvé un article sur la condamnation d'E. dans un registre, immédiatement nous avons senti le malaise de l'archiviste, qui sans nous interdire d'évoquer l'affaire, a protégé son institution d'une autorisation de consultation sous condition de respecter l'anonymat de ces cas délicats dans l'hypothèse d'une publication de cette thèse.

B4-4 1942, le tournant

Même si globalement les dispositions législatives de l'Etat Français sont favorables à l'Eglise, la mainmise étatique sur les mouvements et les syndicats catholiques contrecarrent toutefois les idéaux de l'Action catholique. Le secrétariat à la Jeunesse institué le 6 septembre 1940 multiplie les efforts pour unir tous les mouvements de jeunesse et les mettre sous contrôle, mais en définitive les mouvements gardent une relative liberté. La mise en application de la Charte du Travail entraîne la disparition des syndicats, et notamment de la CFTC. Selon Charles Molette, « *la Charte de la jeunesse du 23 novembre 1940 et la Charte du travail du 4 octobre 1941 élaborées et mises en place par le régime de Vichy ne sont qu'une courroie de transmission d'une pénétration de l'idéologie nazie dans les mouvements ecclésiaux*[2475] ».

Mais surtout, l'image du maréchal Pétain et de son gouvernement s'effrite à la suite de l'évolution politique et militaire, des réformes de Vichy, de la politique de main tendue de l'Etat français à l'Allemagne… Si « *reconnaître loyalement sa défaite est une chose, offrir ses services au vainqueur en est une autre*, écrit Paul Durand. *Le chatouilleux patriotisme des uns s'était*

[2471]*L'Est Républicain*, 5 juin 1946, p. 2.
[2472]AD MM 1836W95.
[2473]*Républicain Lorrain*, 24 novembre 1966.
[2474]AD MM, 1836W95. AM Sarreguemines. L'abbé E. décéde à Collange Bellerive (Suisse), le 24 septembre 1989. Il s'est marié le 30 octobre 1966 à Prilly (Suisse). Robert Chantin, *Des temps difficiles des Résistants de Bourgogne*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 56. L'auteur évoque un imposteur de la Résistance, Charles Kalis né en 1915 à Sarreguemines, soit-disant « colonel Alain » à l'ORA qui, selon une enquête judiciaire d'août 1954, aurait séjourné chez l'abbé E. en Suisse en juillet 1954.
[2475]Charles Molette, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme*, Paris, Fayard, 1995, p.55.

transformé en humble soumission à l'étranger, tandis que le christianisme de certains autres ne se voilait la face que devant l'anticapitalisme des bolchéviques[2476]*...*». Le retour de Laval au pouvoir le 18 avril 1942, qui souhaite publiquement la victoire de l'Allemagne cause la démission de Durand de la Légion des Combattants, où il représente les expulsés et les Malgré-Nous de 1914-1918 : « *Un homme d'Etat français qui souhaite la victoire de l'Allemagne est un ignorant dangereux ou un homme sans honneur* », écrit-il dans sa lettre de démission[2477].

Les relations entre la JOC et l'Etat Français se tendent également. La JOC doit s'affirmer contre la volonté d'unicité de l'Etat. En réaction contre les « Equipes Nationales »[2478] instituées par l'Etat Français en août 1942 qui leur apparaissent comme un mouvement de jeunesse privilégié encadré par des gradés aux allures militaires, la JOC organise les « Equipes d'Entraide Ouvrière ». Théo Braun est nommé responsable national de ces Equipes qui, dès le mois de mai 1943, démarre les sections et organise des réunions de quartiers dans les grands centres pour faire appel aux jeunes travailleurs[2479]. En février 1943, le Service du Travail Obligatoire (STO) divise la hiérarchie catholique sur l'obéissance ou non de partir. Le 8 juillet 1943, Théo Braun se rend à Vichy et obtient du lieutenant-colonel Cèbe, chef du cabinet militaire de Pétain, la promesse qu'aucun Alsacien-Lorrain ne serait requis dans le cadre du STO et de l'*Organisation Todt*. Aussi, si de rares Mosellans qui ne connaissent pas ces dispositions sont toutefois requis, ils restent sur le sol français. C'est le cas, par exemple, du séminariste Maurice Reibel, expulsé à Tulle, qui travaille dans le cadre du STO à la manufacture d'armes[2480]. Début août 1943, des démarches sont faites pour obtenir que l'on retire les Alsaciens-Mosellans du camp de travail de Barsanges[2481] (Corrèze) [2482]. D'ailleurs, préoccupé par le travail obligatoire des femmes, le maximum de sœurs de Sainte- Chrétienne est placé auprès des malades pour leur éviter la réquisition[2483]…

En juillet 1942[2484] commence la persécution ouverte, sans aucune retenue des juifs. Elle a été précédée d'une série de mesures discriminatoires et ségrégationnistes[2485], aussi bien en zone sud qu'en zone nord. Elles ne suscitent pas de protestations publiques de la part de l'épiscopat ni d'autres groupements jusqu'en juillet 1942. Pourtant le pape Pie XII dit à Radio-Vatican que « *l'histoire ne donne aucun exemple d'une telle barbarie* - le traitement des juifs en Allemagne - *que nous blâmons publiquement et condamnons*[2486] ». En août 1942, l'évêque de Toulouse, Mgr Saliège, et l'évêque de Montauban, Mgr Théas, publient chacun une lettre pastorale condamnant la

[2476]Paul Durand, déjà cité, p. 101.
[2477]Louis Cernay, déjà cité, p. 124.
[2478]Voir à ce sujet Limore Yagil, *L'homme nouveau et la révolution nationale de Vichy,* thèse de doctorat à l'Institut d'études politiques de Paris, 1992.
[2479]Charles Dillinger, *De Wissembourg à Sélestat, 50 ans de* JOC, Strasbourg, éditions Equipes sociales d'Alsace, 1976, pp. 26-31 et 106.
[2480]AEM, 3Z PJ 0002, témoignage écrit de Maurice Reibel, octobre 1987.
[2481]Un camp de travailleurs étrangers y travaille à extraire la tourbe.
[2482]*Vers l'avenir,* décembre 1944, page centrale.
[2483]ADM 29J212, lettre de la supérieure de Sainte-Chrétienne, Sommières, 4 mars 1944.
[2484]On connait les rafles des 16 et 17 juillet 1942 à Paris.
[2485]Le premier statut des juifs établi par Vichy date du 3 octobre 1940.
[2486]Cité par Jacques Duquesne, déjà cité, p. 247.

persécution des juifs. Pour Jacques Duquesne, « *l'épiscopat paraît se considérer après l'été 1942 comme le protecteur naturel des Israélites*[2487] ». L'opinion publique se détache de plus en plus de Vichy. Les rafles des juifs provoquent une prise de conscience plus générale et altèrent vis-à-vis de Vichy l'opinion des catholiques dont une des valeurs est, à n'en pas douter, la charité, l'amour du prochain. Nathan Netter, rabbin de Metz réfugié en France, explique que « *ce qui a remué le pays jusqu'à ses entrailles, ce fut la monstruosité de l'arrachement de pauvres enfants à leurs parents, la séparation de force des époux, l'internement dans les camps de concentration des uns et la déportation des autres vers une destination inconnue*[2488] ». L'abbé Marx de Saint-Julien-lès-Metz l'avoue : *« j'ai eu longtemps comme d'autres une grande confiance en Pétain, dans ce Pétain que je trouve dans le message du 30 novembre 1940 mais plus dans ce Pétain qui sous prétexte de don de sa personne couvrait toutes les atrocités allemandes et consorts*[2489]*. Nous nous sommes trompés et nous avons été trompés. En écoutant la voix du chef de 1944, nous n'entendions plus celle de 1940*[2490] ». Mais, dans ses chroniques, l'abbé Meyer de Bouzonville estime que l'Eglise de France aurait pu faire plus concernant la persécution des juifs et qu'elle serait ainsi sortie grandie de ces années noires : *« Quand les Alliés débarquaient* - le 6 juin 1944 -, *Mgr Daguezan, vicaire général de Pau, était arrêté. Lors d'une réunion de prêtres à Igon, le doyen exprima sa pensée au sujet de cette arrestation : « C'est regrettable, mais par ses interventions en faveur des juifs et d'autres il a manqué de prudence. » J'ai demandé la parole pour dire mon opinion : « C'est regrettable qu'il n'y ait pas plus d'évêques et de prêtres arrêtés. Quel avantage cela aurait été pour l'Eglise de France après guerre. » J'ai choqué mes auditeurs*[2491] ».

Le Lorrain s'éloigne de Vichy notamment parce que Vichy soutient le GERAL, association majoritairement alsacienne, et surtout parce que Vichy reste silencieux sur les mesures prises en Moselle. Lors du dernier voyage de Mgr Heintz auprès de la communauté expulsée le 7 juin 1944 à Villefranche/Saône (Rhône), le discours d'accueil rappelle que «*… jusqu'à ces derniers mois, l'épreuve était supportable pour ceux restés au pays des aïeux et pour nous autres ici. A présent, d'innombrables jeunes gens de mon âge dorment de leur dernier sommeil dans les terres froides de l'Est et nos parents aussi ne peuvent même plus goûter la tranquillité de leurs vieux jours, la mort descendant également des hauteurs des nues* [2492]*…*».

Ainsi, lors de la visite de Mgr Heintz à Sète le 12 janvier 1942, le message d'accueil est on ne peut plus clair : *«… Deux millions d'Alsaciens-Lorrains donc deux millions de Français sont arrachés une deuxième fois à la mère-patrie… Nous ne demandons tous que de nous donner corps et âme à la tâche de redressement de notre grande patrie la France, mais qu'on le sache bien, sans l'Alsace, sans la Lorraine, sans les deux millions d'Alsaciens-Lorrains, le redressement dans*

[2487]Jacques Duquesne, déjà cité, p. 232.
[2488]Nathan Netter, déjà cité, p. 133.
[2489]*Bulletin Familial*, n°20, 15 novembre 1944, p. 3.
[2490]*Bulletin Familial*, n°21, 1er janvier 1945, pp. 1-2.
[2491]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citées.
[2492]ADM 29J2080.

l'honneur sera impossible. La France ne peut être amputée une deuxième fois, l'intégralité de son sol est sacrée, l'Allemagne le comprendra. Une collaboration ne peut être unilatérale pour donner tous ses fruits. Une collaboration doit être loyale, basée sur la confiance mutuelle, nous autres les exilés, nous ne pouvons l'admettre sous une autre forme. L'Alsace et la Lorraine doivent rester françaises. Comme votre illustre prédécesseur au lendemain de 1870, vous entretenez en nous la foi et la confiance dans l'avenir. Monseigneur, de grâce, soyez aussi notre interprète près du Chef de l'Etat. Elle ne peut par conséquent nous abandonner ; elle ne peut abandonner l'Alsace, la Lorraine à leur triste sort[2493]*...*». La situation en terres annexées empire. Les décrets d'août 1942 instituent l'incorporation dans l'armée allemande des jeunes Alsaciens-Mosellans. Après un repas, Robert Schuman réussit à s'entretenir seul à seul avec le Maréchal quelques minutes et à lui exposer en particulier le sort des jeunes incorporés dans la *Wehrmacht*. Il réclame le droit d'option pour la France. *« Mon cher Schuman, ce que vous me dites est intéressant, mais l'accueil de tous ces jeunes gens en zone libre poserait pour la France un problème de ravitaillement bien difficile à résoudre*[2494]*...».* Aussi, même si le 3 septembre 1942 une protestation est déposée auprès de la commission d'armistice, sa non publication et donc sa non-publicité la rendent inefficace. Ce silence soulève l'amertume des Mosellans. Le 10 août 1942, Gabriel Hocquard, maire de Metz en exil, intervient auprès de Pétain. En vain. Le 14 septembre 1942, le Comité consultatif de coordination pour les affaires d'Alsace et de Lorraine démissionne en bloc en indiquant qu'« *…actuellement, la souveraineté française est complètement abolie sur une partie du territoire national et la puissance occupante s'en attribue les prérogatives les plus sacrées… Le gouvernement français, malgré tous les appels qui lui sont adressés, n'a pas donné le caractère de solennité indispensable à sa protestation. Les membres du Comité estiment dans ces conditions qu'ils ne seraient plus les interprètes fidèles de la pensée de leurs compatriotes s'ils demeuraient en fonction. C'est avec une douloureuse émotion que le Comité remet donc sa démission collective entre les mains du Garde des Sceaux*[2495] ». Le 24, les démissionnaires écrivent à Laval. Le 28, Hocquard fait de même. En vain. *Le Lorrain* infléchit ses titres comme ce *« Terre de tourmente »* du 12 septembre 1942.

A partir du 11 novembre 1942 et l'occupation totale de la France par les Allemands et jusqu'à la libération du territoire, la situation change.

Au préalable, début 1942, les Allemands font pression sur certains Mosellans comme l'abbé Annéser ou des congrégations mosellanes[2496] pour qu'ils rentrent dans leur *Heimat*, sans succès. Personne ne veut se retrouver sur un territoire devenu allemand et nazifié. Mais voilà que les Allemands sont à nouveau au contact des Mosellans qu'ils ont chassés. Dans *Le Lien*, Mgr Heintz

[2493]ADM 29J2080, message à Sète, 12 janvier 1942.
[2494]Robert Rochefort, déjà cité, p. 126.
[2495]Louis Cernay, déjà cité p. 142.
[2496]ADM 29J1889, lettre de demande de rapatriement de la congrégation du Sacré-Cœur-de-Marie de Vic/Seille repliée au pensionnat Chambernard par St-Lys (Haute-Garonne) et de la congrégation Ste-Chrétienne via la préfecture de Montauban, janvier 1942.

l'avoue, c'est le « *moment le plus pénible de notre grande épreuve. Ne pas se laisser abattre par le coup des événements…*». A partir du numéro de décembre 1942, *Le Lien* se contente désormais de donner les réflexions de Mgr Heintz sur des psaumes ou écrits religieux, la nécrologie, l'ordo, de signaler les changements d'adresse et d'annoncer des décrets pratiques. Il n'y a pas de prise de position non plus que des relais d'informations pouvant être traduits comme hostiles comme précédemment[2497]. Les voyages de l'évêque auprès de la communauté expulsée sont plus rares, une dizaine[2498] pour l'année 1943, puis limités au Rhône à partir de février 1944[2499]. *Le Lorrain* espère que « *chaque jour nous rapproche de l'échéance fatale* » pour les Allemands[2500]. *Le Lorrain* est interdit le 23 septembre 1943 par la censure comme tous les journaux de la diaspora.

Les foudres de l'occupant ne tardent pas à tomber emportant au gré de ses répressions des prêtres mosellans. Les Allemands recherchent activement les patriotes mosellans. Robert Schuman, évadé de Neustatdt-an-der-Weinstrasse (Palatinat), réfugié à Lyon, doit vivre dans la clandestinité et d'errance en errance. Il se cache notamment à la trappe de Notre-Dame-des-Neiges (Ardèche), dans des maisons religieuses et dans un couvent dans la région de Grenoble et finalement, au bout d'un an, dans un orphelinat tenu par les sœurs de la Providence à Beaupont (Ain)[2501]. Robert Sérot, sénateur de la Moselle, se cache dans la Loire. Le 22 juin 1944, Mgr Heintz, est conduit au siège de la *Gestapo* pendant deux heures sans qu'on en sache les raisons. Il faut l'intervention de Mgr Gerlier pour qu'il soit libéré[2502]. L'abbé Nicolas Steichen, vicaire d'Audun-le-Tiche, expulsé à Blainville/Eau (Meurthe-et-Moselle), est arrêté en octobre 1943, interné 15 jours en 1943 à Nancy, puis 6 mois à partir du 28 octobre 1943 à Châlons/Marne comme « communiste » et finalement libéré[2503]. Le curé Marcel Marx de Saint-Julien-lès-Metz est pris le 19 octobre 1943 comme otage avec une quarantaine d'habitants de Bort-les-Orgues (Corrèze), emprisonné pendant deux mois à Fresnes (Val-de-Marne) [2504]. L'abbé Pierre Hinschberger, curé de Richemont, expulsé à Figeac (Lot), est pris dans une rafle le 11 mai 1944, puis déporté[2505]. Le père franciscain Nicolas Borner, originaire de Rahling, réfugié en Corse, est arrêté à Giuncheto alors qu'il revient de présider un enterrement. Il est fusillé par les Allemands à Sartène le 10 septembre 1943[2506], sans qu'on en sache les raisons. L'abbé Jacques Lorich et sa sœur font partie des 44 victimes mosellanes

[2497]*Le Lien* n°20, décembre 1942, p. 5
[2498]Voir Annexe 12.
[2499]Les derniers voyages de Mgr Heintz en 1944 sont : Irigny le 22 mai pour les communiants et confirmands, Neuville/Saône le 28 mai, Saint-Jean-la-Bussière le 6 juin, à l'école dirigée par les sœurs de Peltre, Villefranche/Saône, le 7 juin à Chasszellan (Rhône).
[2500]*Le Lorrain*, 23 février 1943, p. 1.
[2501]François Roth, déjà cité, pp. 260-261.
[2502]Louis Cernay, déjà cité, pp. 142 et 166. Ascomémo : témoignage écrit Jean-Guy Bourrat, fils de Charles Bourrat, préfet de la Moselle replié à Montauban, Paris, 2002. *Le Lorrain*, 7 octobre 1944, p. 1
[2503]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.
[2504]Témoignage de l'abbé Marcel Marx dans *Bulletin Familial* n°21, 1er janvier 1945.
[2505]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1964, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Site de la FMD. Philippe Wilmouth, *Chroniques de la Deuxième Guerre mondiale dans la vallée de l'Orne*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 2001, p. 193.
[2506]DRAC, *Livre d'or des congrégations françaises,* Paris, 1948, p. 25.

d'Oradour/Glane. Le 8 juillet 1944, l'abbé Christiany, archevêque de Lorquin, échappe à une arrestation à Lembeye (Basses-Pyrénées) et doit rester camouflé jusque fin août[2507].

Sans attendre la déliquescence du régime et la fuite des armées d'occupation, *« les multiples désagréments de l'occupation, la misère influencent la masse dans un sens antiallemand[2508]»,* reconnaît l'abbé Berrar. Les catholiques mosellans, ardents patriotes, sont antiallemands. L'occupant le sait. Il a expulsé ces francophiles, ces « indésirables » germanophobes. La *Gestapo* surveille, aidée par la police de Vichy. La prudence est de régle. Certains franchisent pourtant le Rubicon et s'engagent dans la Résistance.

B5 – Résistance… aux Allemands.

Il ne convient pas ici de dresser le tableau de la Résistance de toute la diaspora mosellane car « *nombreux n'ont pas été résistants parce que catholiques car ce n'est pas à partir de conviction spirituelle, d'une attitude de foi que leur choix a été réalisé*[2509] ». Selon Mgr Chevrot, si « *la Résistance fut un sursaut, un élan, un mouvement national* », elle est aussi « *dans une mesure non négligeable, un mouvement spirituel*[2510] ». Pour Mgr Théas, évêque de Montauban, « *à l'origine de la résistance chrétienne, il y a une option et non une contrainte. Que d'autres aient résisté au régime nazi qui les persécutait, n'était-ce pas inévitable ? Ceux-là ne choisirent pas le parti de la Résistance ; ils y furent projetés de force. Au contraire, l'influence allemande, du moins celle qui s'exerçait en France, sous le gouvernement de Vichy, ménageait l'Eglise et les catholiques, non par conviction mais par calcul, afin de trouver une complicité là où on redoutait l'hostilité. Dans l'Eglise, à tous les degrés de la hiérarchie et à la lumière de l'encyclique* Mit Brennender Sorge*, des hommes ont vu l'incompatibilité qui existait entre la doctrine nazie et le message évangélique. Par fidélité au Christ, ils se sont opposés à toute infiltration nazie. Leur résistance a été une option réfléchie et pleinement consentie. Le désintéressement fut un des caractères de la résistance chrétienne. Elle ne visait aucun avantage d'ordre financier ou politique ; elle ne préparait le triomphe d'aucun cléricalisme. Son objectif était plus noble : il s'agissait de sauver l'humanité, de garder intactes les valeurs qui conditionnent le bonheur humain, parce qu'elles assurent le respect de la liberté, du droit, de la justice*[2511] ». Mais, il est difficile de déterminer si la motivation de l'engagement dans la Résistance des paroissiens

[2507]ADM 29J1674, lettre, 8 novembre 1944.
[2508]ADM 29J2073, lettre de l'abbé Emile Berrar, professeur de philosophie au Grand séminaire à Metz, replié au Grand séminaire à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), 17 novembre 1941.
[2509]Pierre Bolle, « Les chrétiens et la Résistance », dans *Actes du colloque sur Eglises et chrétiens dans la II^e Guerre mondiale*, sous la direction de Xavier de Montclos, Grenoble 1976, p. 221.
[2510]Jean Chevrot, *Mgr Georges Chevrot*, Mimizan, éditions Publisud, 1994, p. 134. Mgr Chevrot était chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris. Il s'engage dans la Résistance au sein du *Front national pour l'indépendance de la France*.
[2511]Mgr Pierre Marie Théas, évêque de Tarbes et Lourdes, préface, de DRAC, déjà cité, p. 9.

mosellans est spirituelle ou autre. Il nous faudra nous contenter de décrire la Résistance des séminaristes, prêtres, religieux, religieuses et de pratiquants identifiés comme tels.

Par définition, la Résistance, l'armée de l'ombre, est discrète, voire secrète. Selon le professeur Frédéric Rousseau, « *la Résistance fut historiquement un phénomène nébuleux, multiforme, mouvant, évolutif*[2512] ». Ce statut la rend avare de documents d'époque, ce qui rend son étude historique souvent difficile, sujet à « *de nombreuses et parfois vives querelles d'interprétations*[2513] ». Par exemple, Annie Louvart[2514], qui travaille à l'écriture d'une biographie de Mgr Paul-Joseph Schmitt, évêque de Metz de 1958 à 1987, trace de lui un portrait de « grand » résistant avec pour seul document *l'Allocution*[2515] qu'il prononce en la cathédrale de Tulle le 17 septembre 1944, un mois après la libération de Tulle. Ce texte est un hommage aux « *pèlerins de l'Espérance française et chrétienne* » où, au détour, il évoque le fait que par trois fois il fut prévenu que la *Gestapo* ou la Milice le recherchaient. Cette allocution et cette évocation d'arrestation avortées le font-ils « *membre actif de la résistance*» comme cela est signifié sur une plaque de rue à Metz inaugurée en octobre 2011 ? Nous n'avons rien trouvé sur l'activité présumée de résistant de l'abbé Paul-Joseph Schmitt. Dans un courrier de 1986 adressée aux archives militaires de Pau, Mgr Schmitt donne lui-même des renseignements militaires le concernant. Il n'évoque pas de passé résistant, tout au plus des périodes d'officier des renseignements au 2e Bureau… après la Libération. Faisait-il déjà du renseignement avant la Libération ? Mgr Schmitt confirme cependant qu'il a dû se soustraire aux recherches de la *Gestapo*, brûler tous ses papiers et changer d'identité sans en préciser les raisons[2516]. Pierre Hug membre du BCRA[2517], en stage à la préfecture de Corrèze dans le cadre du noyautage des administrations, confirme que « *l'abbé Joseph Schmitt réfugié à Tulle est recherché par la* Gestapo *fin 1943. Caché dans les combles de l'évêché, le chanoine Schmitt peut quitter Tulle clandestinement grâce aux faux papiers*» qu'il lui établit[2518], sans en préciser, là encore, les raisons. Inquiété par la police allemande et vichyste, c'est l'évêque de Tulle et son conseil qui auraient placé d'urgence l'abbé Schmitt à l'Institut catholique de Toulouse. Mais rapidement, l'abbé Schmitt retourne selon sa volonté professer à Tulle[2519]. Il n'est

[2512]Frédéric Rousseau, « Résistance. Eléments pour la muséohistoire d'une matière hautement dangereuse », dans revue *En Jeu*, Paris, Fondation pour la mémoire de la déportation, n°1, juin 2013, p. 25.
[2513]Ibidem.
[2514]Annie Louvart, « L'abbé Paul-Joseph Schmitt, futur évêque de Metz et la Résistance à Tulle durant la Seconde Guerre mondiale », dans *Eglise de Metz*, mars 2011, pp.23-26. Article repris dans *L'Almanach Saint-Joseph*. pp. 59-63. Annie Louvart est professeur agrégée d'économie en retraite. Plusieurs articles de presse reprennent la « vérité » d'Annie Louvart : *Le Républicain Lorrain* 26 mars 2011 « Le « prêtre-soldat de Corrèze » ; *La Montagne* 1er novembre 2012 « Annie Louvart ressuscite l'abbé Schmitt, Mosellan devenu résistant de la première heure en Corrèze » ; *L'Echo* 2 janvier 2013 « L'évangile de la Résistance selon l'abbé Schmitt ».
[2515]AEM 3ZP JS 0028, texte de cette allocution. Dans ses articles, Annie Louvart donne la date du 14 septembre. L'allocution est bien datée du 17, un dimanche.
[2516]AEM, 3ZP JS 0017, lettre de Mgr Schmitt du 22 janvier 1986.
[2517]Bureau Central de Renseignements et d'Action créé en juillet 1940 par le général de Gaulle.
[2518]Pierre Hug, « Un sous-préfet résistant », dans *Saisons d'Alsace*, n°121, automne 1993, pp. 233-34.
[2519]AEM 3ZP JS 0002, témoignage de l'abbé Baril, Rosier d'Egleton, 8 octobre 1987. En 1943, il était prêtre-étudiant à l'Institut de Toulouse.

pas pour autant arrêté ! Il poursuit même sa thèse de doctorat qu'il soutient en novembre 1944 à Toulouse. Alors qu'en est-il de la « grande résistance » de Mgr Schmitt ?

Expulsé[2520] le 20 novembre 1940 de Metz, l'abbé Paul-Joseph Schmitt se réfugie d'abord à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) où il suit des cours de théologie. On l'a vu, il organise des séjours à Abondance (Haute-Savoie) pendant les vacances pour les séminaristes mosellans dès l'été 1941. En janvier 1942, il est nommé professeur de philosophie au Grand séminaire de Tulle. Il est aussi aumônier des scouts routiers à Tulle et « *animateur infatigable de tous les mouvements de jeunesse*[2521] ». Qu'il ait à cette occasion, comme son évêque d'alors, exhorté la patrie et délivré un message d'espoir, et implicitement ou explicitement, évoqué la défaite de l'Allemagne, qu'il ait indiqué qu' « *il n'y a qu'une seule route à suivre. Il faut être du côté de ceux qu'on persécute, de ceux qu'on arrête, de ceux qu'on torture, de ceux qu'on fait disparaître*[2522] », soit. Qu'il ait fait *« des homélies de défi »* et notamment lancé « *la vérité vous libérera »* en la cathédrale de Tulle fin 1943[2523], soit. On peut qualifier ces actes de Résistance spirituelle et cette forme de résistance est à prendre en considération, surtout dans une étude sur l'Eglise. On sait aussi qu'il a dirigé une équipe de séminaristes chargée de relever des blessés et des morts allemands et français après l'attaque FTPF à la gare de Tulle le 8 juin 1944[2524]. Cela, par contre, ne peut être qualifié d'acte de Résistance, mais bien d'« *intervention humanitaire*[2525] ». Alors qu'il ait été un « *membre actif de la résistance* » comme le prétend la mairie de Metz, et Mme Louvart, rien ne le prouve et tout est question finalement d'interprétation, voire d'appréciation. Annie Louvart le reconnaît elle-même : elle n'a aucune preuve formelle, uniquement un faisceau de témoignages et d'indices[2526]. La mairie de Metz indique d'ailleurs ne s'être appuyée que sur les travaux de cette dernière pour qualifier Mgr Schmitt de *« résistant actif »* sur la plaque de rue qui lui est attribuée. Un faisceau de témoignages et d'indices ne suffit pas pour écrire l'Histoire, à peine peut-être pour construire une Mémoire. Joseph Raber écrit plutôt que « *grâce aux mouvements qu'il accompagnait, Paul-Joseph Schmitt était compromis avec la Résistance*[2527] ». Nous nous rallions à cette dernière interprétation.

De même, dans la presse d'après-guerre reprise souvent par des articles plus contemporains, Robert Schuman est parfois qualifié de résistant. Or, lui-même, indique qu'il « *n'est pas entré en*

[2520]Annie Louvart parle de « fuite de Paul-Joseph Schmitt » alors que lui-même dit avoir été expulsé. ADM 3W70, on le retrouve d'ailleurs dans le listing des trains arrivés en gare de Lyon-Brotteaux le 21 novembre.
[2521]AEM, 3Z PJ 0002, biographie *Paul-Joseph Schmitt, témoin de son temps*, de Joseph Raber, Metz, juin 2005, dactylographiée, non publiée.
[2522]AEM, 3Z PJ 0002, témoignage écrit de l'abbé Jean Vialle, Domps, 13 octobre 1987. En 1943, il était scout à Tulle.
[2523]Revue *Eglise de Metz* octobre 1987, p. 287, témoignage du vicaire capitulaire à l'occasion du décès de Mgr Schmitt.
[2524]Georges Beau, Léopold Gaubusseau, *R5, les SS en Limousin, Périgord et Quercy*, Paris, éditions Presses de la Cité, 1969, p. 196. AEM, 3Z PJ 0002, témoignage de Maurice Reibel, séminariste expulsé à Tulle, octobre 1987.
[2525]Annie Louvart, déjà cité, p. 23.
[2526]*Républicain Lorrain* du 26 mars 2011 et *La Montagne* du 1er novembre 2012. Nous avons contacté Annie Louvart qui n'a pas voulu donner ses sources, préparant un ouvrage sur Mgr Schmidt. Nous avons également contacté la municipalité de Metz pour disposer des documents qu'elle aurait pour étayer sa thèse. Elle nous a répondu que cette thèse s'appuyait sur les travaux d'Annie Louvart.
[2527]AEM, 3Z PJ 0002, Joseph Raber, déjà cité.

contact direct avec des mouvements de résistance[2528] ». La Haute Cour de justice relève juste qu'après son évasion, il tient des réunions en zone sud destinées à « *raffermir les espoirs des réfugiés d'Alsace-Lorraine* » et « *que par son action spirituelle et sa résistance morale à l'Allemagne nazie, notamment dans les milieux catholique*s[2529] » cela lui vaut de faire partie du Comité départemental de Libération qui retient « *son attitude française et antinazie*[2530] ». La tentation est grande dans la France manichéenne d'après guerre où le statut de résistant peut à lui seul avoir valeur de blanc-seing politique de construire une image positive. François Roth pense que « *Schuman n'a été ni un résistant de la première heure ni un résistant tout court ; c'était un légaliste*[2531] ». On comprend donc qu'il nous faut éviter les pièges de la mémoire résistancialiste.

C'est d'autant plus difficile que souvent, nous ne connaissons effectivement les rouages de la Résistance que par les témoignages. Sa répression donne parfois les motivations des uns et des autres lorsque des actes de condamnation des tribunaux nazis ou vichystes sont établis ; c'est peut-être la source la plus fiable. Mais comment présenter une vue d'ensemble de cette Résistance ? « *Nous ne nous leurrons pas, nous sommes en présence d'une minorité de minorité*[2532] *!* », « *une poussière d'hommes* » comme dirait le général de Gaulle[2533], car, selon Monique Luirard, « *la rupture, jusqu'à la fin, est le fait de minoritaires qui le sont à la fois par le nombre et par les options qui sont les leurs. Ils ne peuvent qu'être des marginaux si l'on songe que rompre avec le gouvernement de Vichy, « faire de la résistance », c'est se couper de son milieu social et culturel si l'on est catholique*[2534] ». René Rémond souligne que « *l'obéissance est, pour eux, un devoir, le loyalisme une vertu. Les prêtres n'ont guère le choix qu'entre désobéir ouvertement ou agir à l'insu de l'évêque*[2535] ».

Les motivations sont diverses. Sans prétendre aboutir à un résultat exhaustif, il nous faut essayer de catégoriser ces engagements en tenant compte de la chronologie et de l'évolution des événements qui ont, de toute évidence, fait évoluer les esprits et les consciences.

B5-1 Antiallemands

Nous avons vu précédemment que la diaspora mosellane était jusqu'à l'été 1942 globalement très fidèle au Maréchal. L'ennemi, surtout idéologique, de l'Eglise n'est pas Vichy, bien au contraire. Même si à partir de l'été 1942, des Mosellans se désolidarisent de l'Etat Français,

[2528]AN 3W335, déclaration à la Haute Cour de justice 1945.
[2529]AN 3W335, rapport de l'inspecteur Richier à la Haute Cour de justice, 30 avril 1945. Robert Rochefort, déjà cité, p. 126. A Lyon, Schuman se rapproche de la communauté expulsée et tient une douzaine de réunions.
[2530]AN 3W335, déclaration d'Alfred Krieger, président du CDL de Moselle à la Haute Cour de justice, 24 avril 1945.
[2531]François Roth, déjà cité, p. 230.
[2532]Pierre Bolle, déjà cité, p. 222.
[2533]Propos rapportés par Gibson Parker, collaborateur à la BBC, après l'appel du 18 juin 1940.
[2534]Monique Luirard, déjà citée, p. 169.
[2535]René Rémond, « De la Résistance spirituelle à la lutte armée », dans *Actes du colloque de Lyon*, 1978, p. 411.

voire du Maréchal, ils ne franchissent pas le Rubicon qui les engagerait vers l'opposition, la résistance à Vichy.

A l'opposé, chassés par les Allemands traités de « *hordes barbares*[2536]», d'« *oppresseurs* [2537]» ou les fuyant, les Mosellans repliés en France sont viscéralement antiallemands. « *Nous sommes heureux d'être hors des griffes des boches*[2538]*…*», écrit l'abbé Houdlinger, curé de Terville replié à Nerac (Lot-et-Garonne). Ce sentiment antiallemand est matière à répression. Le 18 mars 1943, le frère des Ecoles chrétiennes originaire de Breidenbach, Jean-Pierre Grill, infirmier au pensionnat à Reims (Marne), est arrêté pour son aversion contre l'occupant et ses propos anti-allemands. Déporté à Buchenwald le 3 février 1945, il serait mort lors du transfert de 25 000 déportés vers la Bavière en mai 1945[2539].

Les Mosellans chassés de Moselle par les Allemands pour leur francophilie et leur germanophobie sont repérés par l'occupant comme des éléments potentiellement anti-allemands. Le 15 juillet 1942, l'ambassadeur Otto Abetz adresse un télégramme au ministre des Affaires étrangères et dénonce «*… les Lorrains expulsés répartis sur l'ensemble du territoire inoccupé et l'Afrique du Nord, comme agents les plus efficaces de la propagande gaulliste et anglaise* - qui - *sont dans ce cas aussi, sans nul doute, les propagandistes les plus dangereux des thèses ennemies*[2540]*…*». L'ambassadeur ne se trompe pas. Le commissaire spécial à Lyon explique que « *dans sa grande majorité, l'élément réfugié et expulsé alsacien-lorrain souhaite la victoire des armées anglaises, susceptibles de redonner aux intéressés selon eux, la possibilité de retrouver leur foyer*[2541] ». Pierre Bolle estime que « *la poignée* - de catholiques - *qui essaie de lutter contre l'aveuglement des bien-pensants et la servitude du nouveau régime sont stimulés par les réfugiés de la France de l'Est… qui donnent des informations sur le sort réservé aux territoires annexés… et qui alimentent les ressentiments contre le vainqueur*[2542] ». Dans ses écrits, par des choix de textes saints[2543] ou certains sous-entendus, Mgr Heintz s'en prend au nazisme et espère la défaite de l'Allemagne nazie. Dans *Le Lien*, il évoque ainsi « *la persécution* - qui - *a chassé* - les prêtres expulsés -. *L'orage passera : nous l'espérons fermement… Le Christ remportera encore comme tant de fois dans le passé une victoire complète sur l'hérésie et la persécution*[2544] ». Dans un lettre non datée adressée au pape Pie XII, il implore «*une bénédiction spéciale en faveur* - des expulsés - *… afin d'obtenir le triomphe de la Sainte-Eglise sur les erreurs néo-païennes et l'extension du règne du Christ en France et dans l'univers*[2545] ».

[2536]ADM 29J2080, message d'accueil des expulsés à Belley (Ain) lors de la visite de Mgr Heintz en 1942.
[2537]AP, *Le Lien en exil*, n°10, janvier 1942, p. 9.
[2538]ADM 29J2076, lettre, 18 novembre 1940.
[2539]BAVCC, dossier 21P458621.
[2540]Joseph Burg *Malgré-Nous et autres oubliés 1940-1945,* Sarreguemines, éditions Pierron, 1991, p. 20.
[2541]ADR, 45W35.
[2542]Pierre Bolle, déjà cité, p. 225.
[2543]Beaucoup des textes analysés sont empruntés au *Livre de l'exode*, deuxième livre de la Bible, où est raconté l'exode des Hébreux hors d'Egypte, ainsi qu'à la Prière du juste persécuté (Psaumes 17.1-15).
[2544]*Le Lien*, n°3, décembre 1940, p. 1.
[2545]ADM 29J2073, lettre non datée au pape Pie XII.

Cet espoir confiant en la défaite allemande par la volonté divine est omniprésent dans la diaspora mosellane, dès 1941 : « *…Plus que tout autre peut-être, le Lorrain regarde l'avenir avec une confiance inébranlable. Il sait que cette guerre salutaire aura un jour sa juste récompense. Il est convaincu que finalement c'est dans la patience qu'il sauvera sa vie. D'ailleurs, c'est bien ce solide bagage de patience, de courage et de foi que nous avons emmené avec nous lors de l'expulsion brutale. Et c'est jusqu'au bout que tous, nous tiendrons* [2546] ». Dans le périodique des séminaristes mosellans, *La Mutte*, on peut lire à Pâques 1941 : « *Que dire de la guerre sinon que chaque victoire allemande est une nouvelle douleur.* » Dans son message d'accueil lors de la visite de Mgr Heintz à Gramat (Lot) en mai 1941, le responsable de la communauté mosellane indique que «*… l'heure viendra certainement où Dieu dira à la houle barbare « Tu n'iras pas plus loin ». L'étendard du Sacré-Cœur mettra ses ennemis en fuite et vous pourrez, Monseigneur, regagner avec votre peuple au cœur vaillant le diocèse abandonné pour un temps. Nous demandons à Jeanne la Lorraine que nous prions davantage encore ces jours-ci d'intercéder pour hâter cette heure de la délivrance*[2547] *…*». L'abbé Albrech, curé de Vahl-lès-Bénestroff, indique en janvier 1942 dans son bulletin paroissial à Nontron (Dordogne) que *« l'Angleterre n'est pas tombée encore, elle continue la lutte à elle seule et saura vaincre*[2548] ».

Si la défaite des nazis est espérée, celle des bolchéviques est paradoxalement également souhaitée. Si la lutte contre le bolchévisme est devenue l'affaire de toute une partie de l'Europe[2549], l'Allemagne nazie en est bien le meneur. Mais cette double condamnation s'inscrit dans la logique de celles des encycliques du pape Pie XI en 1937. C'est ce qu'exprime Mgr Schmit alors que le III[e] Reich s'apprête à envahir l'URSS : *« Dieu est l'auteur de l'ordre chrétien ; lui a promis la durée, la victoire contre tous ses ennemis ; nazisme et bolchévisme aussi plus dangereux, plus subtil et brutal*[2550] ». Le vicaire général inscrit bien ses espoirs dans une victoire idéologique, celle du christianisme contre le paganisme et l'athéisme.

Mais Mgr Heintz appelle à la retenue, à la prudence et la sempiternelle patience : « *Attendons l'heure où Dieu nous sauvera. Attendons-le en silence. C'est une autre forme de patience que de savoir se taire. Dieu nous le demande actuellement. Il y a des paroles qu'il ne faut pas prononcer soit parce que nous ne connaissons pas tout ce qui se passe et que par suite nous ne sommes pas en état de juger, soit parce que la prudence doit les retenir sur nos lèvres. Nouveau sacrifice auquel nous nous soumettrons vaillamment comme aux autres*[2551] ». L'évêque justifie son propre silence. Il n'appelle pas à l'opposition, à l'action mais bien à l'attente tout en ne

[2546]ADM 29J2080, message de l'abbé de Mittelbronn à l'occasion de la visite de Heintz à Béziers.
[2547]ADM 29J2080, message d'accueil des expulsés 5 mai 1941.
[2548]*Le Lien en exil*, n°10, janvier 1942, p. 9.
[2549]Par exemple en France, la Légion des volontaires français contre le bolchévisme (ou LVF), est créée le 8 juillet 1941, 15 jours après le déclenchement de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne. Elle compte au plus 6 000 soldats. Elle est soutenue notamment par le cardinal Baudrillart. L'abbé Jean Mayol de Luppé, aumônier de la LVF, fait la une de la revue *Signal* lorsqu'il reçoit la Croix de fer.
[2550]ADM 19J825, sermon de Mgr Schmit du 17 juin 1941.
[2551]*Le Lien* n°20, décembre 1942, p. 1. Texte « *Espoir et Patience* ».

doutant pas de l'issue finale, la défaite de l'Allemagne. Une forme d'attentisme protecteur, mais optimiste. « *Nous avons été des attentistes* » concède Durand en 1947, parce que « *les humeurs de l'abcès furent longues à se fixer*[2552] ». On a déjà vu le silence de l'évêque concernant les persécutions des juifs. Le respect de cette consigne de prudence de l'évêque transparaît encore dans la diffusion dans le bulletin de la JOC de la déclaration des cardinaux et archevêques à Paris du 17 février 1944 qui, si elle condamne le STO, les bombardements des villes ouvertes et « *toutes les injustices, d'où qu'elles viennent, quels qu'en soient les victimes et leurs auteurs*», condamne également les appels à la violence et « *ces actes de terrorisme qui déchirent aujourd'hui le pays provoquant l'assassinat et le pillage des demeures. Rester unis*[2553] ». Une condamnation implicite de la répression policière mais aussi des attentats perpétrés par la Résistance ; une condamnation reprise par l'abbé Marcel Marx, curé de Saint-Julien : « *Nous vivons des heures tragiques qui risquent de devenir plus terribles encore. Je ne vous dépeins pas tous ces attentats, ces vols, ces tueries, ces incendies, ces déraillements et ces bombardements : vous avez entendu parler de tout cela. Je ne vous parlerai pas non plus de ces propagandes qui sèment la discorde entre Français et qui feront encore couler du sang*[2554] *…*». Les catholiques ont horreur de la violence. Le cinquième des dix commandements bibliques dit « Tu ne tueras point ». Il rêve de concorde, de moyens pacifiques, de conciliation[2555]. Or la Résistance armée implique le recours à la violence. Cette condamnation de la violence quelle qu'elle soit est donc en cohérence avec les valeurs judéo-chrétiennes, d'autant plus, qu'à cette époque, la Résistance est présentée par la propagande germano-vichyste comme un conglomérat de dangereux terroristes étrangers et communistes[2556].

Pourtant, des catholiques s'engagent un peu plus dans la résistance idéologique.

B5-2 Confrontation spirituelle

Comme nous l'avons précédemment vu, le christianisme et le nazisme sont idéologiquement antinomiques sur les valeurs, et en concurrence pour encadrer et formater la masse. Aussi l'engagement dans la Résistance devient confrontation des idées, pour éveiller les consciences au danger du nazisme non seulement pour la France, mais aussi pour la religion chrétienne de toute l'Europe prise dans les griffes nazies[2557]. La Résistance des catholiques mosellans n'égratigne cependant pas l'Etat Français.

[2552]Paul Durand, *En passant par la Lorraine*, Metz, éditions Le Lorrain, 1947, p. 166.
[2553]*Entre-Nous*, organe de la JOC pour les jeunes réfugiés, Sainte-Foy-lès-Lyon, mars 1944.
[2554]*Bulletin Familial* n°19, 15 février 1944, p. 2.
[2555]René Rémond, déjà cité, p. 412
[2556]En février 1944, le jugement du groupe Manouchian des FTP-MOI a cours, accompagné d'une forte propagande de décrédibilisation de la Résistance française, la fameuse « affiche rouge ».
[2557]*Le Lien* n° 18, juillet-septembre 1942. Le journal publie la lettre pastorale de l'épiscopat allemand et autrichien lue dans toutes les églises en mai 1942 : « *Depuis des années sévit dans notre pays une lutte contre le christianisme et l'Eglise d'une virulence telle qu'on ne l'avait jamais vue… Cette lutte se poursuit même en temps de guerre où l'union sacrée est pourtant toujours la règle… Envoi d'un mémoire au gouvernement le 10 décembre 1941 pour le prier de*

Dans *Le Lien*, le journal de Mgr Heintz, un article souligne que « *les principes du christianisme ne sont pas en accord avec la grande masse des idées du national-socialisme qui s'est toujours élevé contre l'Eglise, les personnes, les institutions religieuses et que sa doctrine a été condamnée pour ce motif*[2558] ». Il dénonce « *les persécutions religieuses sournoises mais inlassables en Alsace-Lorraine et en Allemagne*[2559] ». Le journal[2560] publie également in extenso les lettres pastorales et les sermons des évêques allemands, en particulier ceux de Mgr Clemens von Galen[2561], évêque de Münster, qui condamnent les entraves à la bonne pratique religieuse et protestent contre la politique antichrétienne du gouvernement allemand. A chaque fois, pas de commentaire, mais la diffusion de ces textes hostiles au régime indispose les dirigeants nazis[2562]. Le Front National de l'indépendance de la France diffuse un tract « *Catholiques français !* » dans lequel il dénonce les « *actes d'Hitler contre la religion catholique* » prenant notamment pour exemple « *l'arrestation* – en réalité l'expulsion – *de 60 prêtres*[2563]» mosellans.

Après la défaite allemande à Stalingrad en février 1943, le journal *Le Lorrain* jusqu'alors peu enclin à commenter les victoires allemandes change de ton. Il ne cache plus vraiment son désir de voir l'Allemagne défaite : « *chaque jour nous rapproche de l'échéance fatale* » pour les

---

mettre fin à cette guerre… Les personnes qui dépendent de l'Etat ou du parti sont très souvent soumises à une pression qui tend à les contraindre à dissimuler ou à renier leur foi catholique voire à sortir de l'Eglise. L'exercice de la religion catholique est l'objet de tant de restrictions, du fait de nombreuses ordonnances et défenses, qu'il est presque complètement exclu de la vie publique… Les familles catholiques et l'Eglise catholique ont de droit naturel et divin le droit d'élever leurs enfants d'après les principes de la foi et la morale chrétienne et selon les exigences de leur conscience. Le Concordat garantit expressément aux Eglises chrétiennes leur part d'influence sur l'école et l'éducation. Mais dans les organisations de l'Etat, dans le service agricole annuel, dans les camps du RAD et même dans beaucoup d'écoles et de colonies de vacances, la jeunesse est soumise à des influences antichrétiennes et empêchée de prendre part aux offices et cérémonies religieuses. Dans les écoles normales, toute l'influence chrétienne est rigoureusement exclue… L'organisation d'exercices spirituels et de retraites a été rendue presque impossible. La presse religieuse n'existe pour ainsi dire plus. La réimpression d'ouvrages religieux, même celle du catéchisme, de bibles scolaires, de manuels de prières diocésains n'est plus permise tandis que des livres antichrétiens peuvent être imprimés en masse et répandus… Nous évêques allemands nous protestons… Nous protestons contre la mise à mort des malades mentaux… Nous protestons contre la dépossession des biens aux congrégations… But du parti est d'étouffer la vitalité catholique en Allemagne et si possible d'y anéantir le christianisme…».

[2558]*Le Lien* n°11, septembre 1941, p. 4.

[2559]*Le Lien* n°18, juillet 1942, p. 1.

[2560]*Le Lien* n°8, mai 1941, pp. 4-5, lettre de l'archevêque de Fribourg de février 1941. *Le Lien* n°11, septembre 1941, pp. 6-7, lettre des évêques allemands du 24 juin 1941. *Le Lien* n°12, octobre 1941, p. 3, lettre de l'épiscopat hollandais du 25 juillet 1941 et sermon de Mgr Clemens, évêque de Munster, 13 juillet 1941. *Le Lien* n°13, novembre 1941, pp. 4-5, lettre pastorale des évêques allemands à Fulda, 26 juin 1941 ; pp. 6-7, sermon de Mgr Clemens von Galen, évêque de Munster, 20 juillet 1941. *Le Lien* n°14, décembre 1941, p. 2, lettre pastorale de l'évêque de Munster, septembre 1941 ; p. 3, sermon de Mgr Clemens von Galen, 3 août 1941. *Le Lien* n°15, janvier 1942, p. 2, sermon de l'évêque de Munster et situation religieuse en Allemagne dans l'article de l'*Osservatore Romano. Le Lien* n°17, mai 1942, p. 4, sermon du cardinal Faulhaber de Munich, 31 décembre 1941.

[2561]Clemens August von Galen (1878-1946) consacré évêque de Münster en 1933 est le premier évêque allemand à entrer en fonction selon le nouveau concordat, le *Reichskonkordat*, et donc à devoir prêter serment de fidélité au Reich. Il s'oppose à l'idéologie raciste. Il participe à la rédaction de l'encyclique du pape Pie XI *Mit brennender Sorge*. Il s'oppose aussi à l'euthanasie des personnes handicapées. Le 3 août 1941, alors que l'Allemagne nazie s'engage dans une nouvelle campagne militaire, il déclare dans son sermon : « *C'est une doctrine effrayante que celle qui cherche à justifier le meurtre d'innocents, qui autorise l'extermination de ceux qui ne sont plus capables de travailler, les infirmes, de ceux qui ont sombré dans la sénilité… N'a-t-on le droit de vivre qu'aussi longtemps que nous sommes productifs ?* »

[2562]L'emballement médiatique provoqué par le sermon de Mgr von Galen avec la distribution de copie jusque sur la ligne de front suscite les foudres du régime nazi qui voulait l'arrêter mais, craignant la réaction de la population catholique de Münster, les autorités nazies enferment à sa place dans des camps de concentration 24 membres du clergé séculier et 18 religieux, dont 10 ne reviennent pas de déportation.

[2563]Fac-similé dans Jacques Lorraine, *Les Allemands en France*, Oran, éditions France Libre, 1944, p. 188.

Allemands[2564] . A l'occasion d'un concours ayant pour thème la légende du Graoully[2565], *Le Lorrain* du 6 mars 1943 publie, en une et ce malgré la censure, un dessin représentant saint Clément tirant un canon vers la Seille pour y être jeté. Ce canon représente le paganisme guerrier. Il est frappé d'une croix gammée dans les moyeux. Foncièrement antiallemand, la publication de ce dessin a-t-elle été faite en conscience ou est-ce une interprétation d'après guerre ?

***Le Lorrain,* 6 mars 1943, p. 1.**
Sous ce dessin, un texte de Monique Ory :
« *… et le sol fut ébranlé sous d'énormes coups de queue et de reins. Ce n'était plus des queues et des reins du Graoully ; c'était des têtes et des ventres d'obus et de bombes et le nouveau Graoully s'appelait la guerre.* »

Après l'invasion de la zone libre par les Allemands, on l'a vu, les milieux mosellans sont menacés ; la censure germano-vichyssoise sévit. Paul Durand, rédacteur du *Lorrain,* est sous surveillance. Il doit vivre clandestinement et il se réfugie au domaine de Malepeyre (Tarn-et-Garonne) tenu par les religieux de Guénange. Son nom disparaît du journal le 3 avril 1943 comme gérant, le 1er mai comme éditorialiste. Mais il écrit toujours. Son « *Quand nous monterons dans le train*» du 24 juillet lui vaut une invitation au sabordage. Le 23 septembre 1943, un télégramme laconique de Vichy suspend *sine die Le Lorrain*. A l'exception de quelques exemplaires, le numéro du 25 septembre 1943 est saisi[2566]. L'abbé Annéser demande des explications à Pierre Laval, chef du gouvernement : «*… Sans fanfaronnade, sans provocation aucune, ayant pour tout but celui de faire le Trait d'Union entre les compatriotes dans le malheur, d'être leur conseiller autorisé et de leur procurer l'assistance matérielle et morale dont ils ont besoin… La privation d'un lien indispensable dont la suppression sans autre explication risque de leur donner l'impression que la France de 1943 les oublie et les abandonne… Aurions-nous commis une faute en mettant notre confiance dans la parole de la France et de celui qui la représente ? Ou aurions-nous démérité*[2567] *?* » Il n'obtient aucune réponse. L'abbé Annéser demande l'autorisation de reparaître le

[2564]*Le Lorrain*, 23 février 1943, p. 1.
[2565]La légende du Graoully est celle d'un monstre qui au début de la chrétienté terrorise la région au confluent de la Moselle et de la Seille et dont le pays est délivré par saint Clément envoyé par saint Pierre pour évangéliser la Lorraine. C'est le paganisme chassé de Metz.
[2566]François-Yves Le Moigne, déjà cité, pp. 121-122.
[2567]ADM 29J2073, lettre diffusée sous forme de tract aux abonnés du journal, 25 septembre 1943.

29 novembre 1943 ; en vain. Sans autorisation, il se risque à faire revivre le journal sous un titre d'emprunt, *Entre-Nous,* dont le premier numéro de novembre 1943 sort à Riom. Ce titre, on l'a vu, est en effet disponible depuis mai-juin 1943, puisque le bulletin jociste l'abondonne. Le nouvel *Entre-Nous* a la vie brève, seulement quatre numéros. *« Servir encore »* est la devise de ce bulletin tiré à 2 000 exemplaires de quatre petites pages chacun et distribué gratuitement, presque clandestinement, sous enveloppe pour ne pas attirer l'attention, à raison d'une feuille pour dix personnes à d'anciens abonnés du *Lorrain* chargés de le partager. « *Aux chrétiens et patriotes que nous sommes* », il prêche l'union, le culte fidèle des traditions, donne quelques nouvelles d'ici et là, de la diaspora et de la Moselle annexée, entrecoupés de nombreux avis mortuaires, et leur promet, en février 1944, de paraître *« tant qu'il pourra »*. Mais il n'y a pas de numéro en mars[2568]. Le 8 février 1944, la *Gestapo* arrête l'abbé Annéser, directeur du journal *Le Lorrain* et membre du réseau Gallia[2569]. Il est déporté le 20 août au Struthof avec Mgr Piquet, évêque de Clermont-Ferrand, puis le 9 septembre à Dachau[2570].

Des Mosellans participent activement à la diffusion du journal clandestin *Cahiers du Témoignage Chrétien* créé en novembre 1941 par le père jésuite Pierre Chaillet. Ainsi, Anne Boudon, expulsée originaire de Rombas, explique que *« grâce à notre propriétaire, ancienne du Sillon[2571] partie prenante de la Jeune République, nous avons pu très vite avoir des connaissances de confiance en particulier notre voisin, syndicaliste CFTC. Un jour, il a été demandé à ma mère si elle acceptait que des réunions de* Combat *se tiennent à la maison pour la mise au point du journal. Cela lui parut naturel. Marcel Poimboeuf[2572], vice-président CFTC, opposant à la « Charte du Travail », replié à Lyon, venait également très souvent chez nous. J'avais 16 ans et j'allais avec lui de temps en temps à des réunions rue Constantine. Nous y retrouvions nombre de ceux qui ont fait* Les Cahiers du Témoignage Chrétien *: les pères jésuites Chaillet, de Lubac et Ganne, Louis Cruvillier, Eugène Pons, l'imprimeur, Crozier, le libraire... Nous lisions* Les Cahiers *et les distribuions avec joie. Ils étaient la voix chrétienne de la résistance au nazisme dont nous avions besoin pour contrebalancer l'engouement de beaucoup de catholiques et d'une grande partie de la hiérarchie pour la Révolution nationale et le Maréchal. Nous avons été soulagés de lire le fameux texte de Monseigneur Saliège, évêque de Toulouse après sa découverte des premières arrestations en nombre de juifs en août 1942. Ce texte a été ronéotypé et diffusé le plus largement possible. La presse clandestine a été le support de l'espoir. Elle nous aidait à croire que cette lutte ne serait pas vaine, qu'elle était le nécessaire complément de ce que les Alliés faisaient et feraient jusqu'à la*

[2568]Ascomémo, collection des 4 numéros existants.
[2569]BAVCC, dossier 101812195.
[2570]ADM 29J1128, dossier personnel, 29J2079, lettre, 10 juin 1945, 3W25, lettre du commissaire spécial Lyon, 26 juillet 1941.
[2571]Le Sillon est un mouvement politique et idéologique français fondé par Marc Sangnier (1873-1950). Il vise à rapprocher le catholicisme de la République en offrant aux ouvriers une alternative aux mouvements de la gauche anticléricale.
[2572]Marcel Poimboeuf se rend à Londres en avril 1943 pour représenter le syndicalisme chrétien auprès du Conseil national français. Il participe à la conférence de Brazzaville.

victoire finale...». Au dépôt SNCF de Lyon-Mouche, un Messin expulsé travaille avec l'équipe de cheminots à l'expédition des *Cahiers.* « *Nous pliions* Les Cahiers *et allions discrètement les glisser dans des boîtes aux lettres soit de personnes de connaissance, soit un peu au hasard. Après une réunion de l'équipe de* Combat, *nous avons été dénoncés. La Gestapo et la Milice ont débarqué à la maison. Perquisition ! Heureusement nous avions pris la radio française pour avoir des informations du bombardement de la nuit. Ils n'ont rien trouvé alors que nous avions toute une pile de* Cahiers *non pliés dans l'armoire de l'entrée*[2573] ». En octobre 1943, le *Cahier* publie un numéro spécial sur *« Alsace et Lorraine, terres françaises*[2574] ». Il est rédigé en une semaine par une petite équipe animée par l'abbé alsacien Pierre Bockel[2575]. Ce cahier est le seul qui « *déborde largement le cadre religieux (...) car il importe de connaître l'ensemble de la situation pour porter un jugement chrétien sur le régime qui applique les principes nationaux-socialistes*[2576] ». Il n'hésite pas à dénoncer le silence de Vichy concernant l'annexion des départements de l'Est. Richement documenté, ce dossier de 64 pages est imprimé à 60 000 exemplaires, soit le double du tirage habituel et immédiatement diffusé clandestinement dans la France entière[2577].

Conformémement à son idéal de charité, cette opposition idéologique conduit presque naturellement certains religieux et prêtres à aider les personnes persécutées.

B5-3 Charité chrétienne agissante

D'abord il faut envisager la période 1941-novembre 1942 où cours de laquelle la plupart des expatriés mosellans ne sont pas en contact direct avec les Allemands, exceptés ceux qui se retrouvent dans les Charentes, la Vienne, la Meurthe-et-Moselle et les Vosges.

En Lorraine, le long de la frontière franco-allemande rétablie en juillet 1940 se développent de nombreuses filières de passeurs auxquelles participent activement les prêtres et religieux mosellans. C'est un prolongement des activités de passeurs accomplies en Moselle même. En particulier, les religieux et religieuses peuvent utiliser leur réseau de maisons disséminées un peu partout en France. A Joeuf (Meurthe-et-Moselle), sœur Elisabeth et sœur Eustache de la congrégation de la Providence de Peltre, infirmières à l'hôpital des Forges[2578], auraient passé de 700

[2573]Ascomémo : témoignage écrit d'Anne Boudon, née en 1925 à Rombas, expulsée en 1940, réfugiée à Lyon où elle demeure toujours aujourd'hui, 2002.
[2574]Dans le même esprit, Jacques Lorraine (pseudo de maître Paul-Jacques Kalb de Colmar, responsable du centre de transit de Lyon, en fuite à Londres en 1943 où il travaille au Service d'information), publie une série de brochures pour le Service de l'Information de la France Libre à Ottawa (Canada) sous le titre *La France allemande.* Il réunit ces brochures dans un livre *Les Allemands en France* publié à Oran en 1944, puis réédité à Paris en 1945. Huit pages sont consacrées aux mesures prises contre l'Eglise en Alsace-Moselle, pp. 185-192. En annexe, il donne le texte de Rosenberg sur *« Qu'est-ce que la foi allemande ? ».*
[2575]Pierre Bockel est né en 1914 à Saint-Amarin (Haut-Rhin). Il est ordonné prêtre le 24 juin 1943 en la cathédrale Notre-Dame-de-Fourvière à Lyon. En 1944, il devient aumônier de la Brigade Alsace-Lorraine auprès d'André Malraux.
[2576]Avertissement du *Cahier* n° XX-XXI-XXII-XXIII, octobre-décembre 1943, p.2. Ce *Cahier* est réédité en 1945 et en 1975.
[2577]Il y aurait même des numéros qui seraient passés en zone annexée via des péniches fluviales.
[2578]La communauté religieuse de l'hôpital des Forges est forte de six sœurs de Peltre. Sœur Eustache en est la supérieure.

à 800 évadés[2579] vers Lyon, en lien avec Ségolène de Wendel. Il s'agit essentiellement de prisonniers de guerre évadés, confiés par la filière de sœur Hélène ou par sœur Berthe, supérieure de l'hôpital de Moyeuvre, en lien avec la filière du chanoine Dellwall de Joeuf-Genibois. Parmi les passées, on a relevé trois sœurs[2580]. A Genibois, Andrée François, institutrice à Moyeuvre-Grande-Froidcul, partie en juillet 1940 rejoindre sa mère Victorine, participe également aux passages clandestins, notamment d'Antoine Frémiot, alors séminariste[2581]. Elle héberge également l'abbé Croisia de Moyeuvre en mission de renseignements pour le 2e Bureau. Des prisonniers de guerre évadés sont adressés à Mlle François par Joseph Muller, religieux de Moyeuvre[2582]. Sa mère Victorine est arrêtée le 28 mars 1942 avec 23 autres personnes dont l'abbé Dellwall et les sœurs Elisabeth et Eustache. Sœur Elisabeth est d'abord libérée, puis à nouveau arrêtée le 11 avril 1942. Elles sont internées à Metz, Trêves, Cologne, Breslau où elles sont condamnées à mort en mars 1944, peine commuée en 10 ans de travaux forcés. Elles sont transférées à la prison de Jauer (Silésie). Sœur Eustache y décède le 31 décembre 1944. Andrée François est elle arrêtée le 7 avril 1942. Internée à Metz-caserne Chambière, Trèves, Cologne, elle est condamnée à trois ans de réclusion le 6 février 1943 pour *« aide à évadés et incitation de Lorrains à la désertion*[2583]*, passage de frontière »*, ramenés à deux après un recours. Internée à Hanovre, Lübeck, Butzov puis déportée à Ravensbrück, Mauthausen et Bergen-Belsen, elle est libérée le 15 avril 1945[2584].

La résistance des religieuses hospitalières s'inscrit dans le prolongement de leur souci de sauver des vies humaines. Cette activité de passeur est bien en phase avec l'une des trois vertus théologales du christianisme, à savoir la charité[2585] illustrée dans les Evangiles par la parabole du bon Samaritain qui prend soin d'un inconnu blessé. En ce sens, cette forme de Résistance est bien d'ordre spirituel. Plusieurs abbés expulsés le 28 juillet 1941 s'impliquent ainsi dans cette activité illicite visant à aider ceux qui fuient le nazisme.

L'abbé Joseph Mathis, ancien administrateur de Fèves-Semécourt, replié comme vicaire à la paroisse de Saint-Epvre à Nancy aide les réfractaires qui prennent la fuite. Il s'enfuit en zone libre, puis revient sous un faux nom comme professeur à l'institution Saint-Joseph d'Epinal[2586]. L'abbé Léon Hellard, administrateur d'Algrange, replié à Nancy, est membre d'une filière de passeurs

[2579]Ascomémo 2Re : extrait du décret la nommant dans l'ordre national de la Légion d'honneur, 25 février 1949.
[2580]Sœurs Jeanne-Alphonse de Petite-Rosselle, Anne-Hélène et Hélène de Metz. Sœur Jeanne-Alphonse reste un an à Joeuf avant d'aller à Piennes (Meurthe-et-Moselle).
[2581]AP abbé François, attestation d'Antoine Frémiot, alors vicaire à Rosselange, 18 octobre 1946.
[2582]AP abbé François, attestation de Joseph Muller, 8 novembre 1946.
[2583]A la désertion au *Reichsarbeitsdienst* institué en avril 1941 et non à la *Wehrmacht* (décret du 19 août 1942).
[2584]Abbé Pierre François, *Andrée François et sa mère Victorine François*, Pont-à-Mousson, chez l'auteur, 1990. Collège Montaigu, *Andrée François, résistante et déportée*, Jarville, chez l'auteur, 1997, dactylographiée. Article « Des résistantes lorraines dans les prisons du Reich » dans *Le Patriote Résistant* n°769, novembre 2003, pp. 8 et 9. Ascomémo 2Re, dossier filière Moyeuvre-Joeuf. ANP, AJ 40-1570, dossier sur les femmes de la filière Joeuf-Jarny.
[2585]Saint Paul a donné une définition de la charité : « *Sans la charité, je ne suis rien… ». Et tout ce qui est privilège, service, vertu même, « sans la charité, cela ne me sert de rien. La charité prend patience, la charité rend service, elle ne jalouse pas, elle ne plastronne pas, elle ne s'enfle pas d'orgueil, elle ne fait rien de laid, elle ne cherche pas son intérêt, elle ne s'irrite pas, elle n'entretient pas de rancune, elle ne se réjouit pas de l'injustice, mais elle trouve sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle endure tout… Les trois demeurent : la foi, l'espérance et la charité. Mais la charité est la plus grande* ». (I Co 13, 1-7. 13).
[2586]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1959.

autour de l'abbé Mansuy au « Théâtre de la Passion ». Plus particulièrement chargé d'établir de faux papiers et de cacher les fugitifs, il est arrêté le 11 octobre 1943 à Nancy et interné à la prison Charles III jusqu'au 17 décembre 1943, sans avoir livré sa filière. Transféré à Karlsruhe pendant deux mois, puis à Francfort, Hambourg, Bautzen, Radebeul, puis à nouveau Bautzen, il est libéré par les Russes au printemps 1945[2587]. Le frère des Ecoles chrétiennes, Alfred Karcher, originaire du secteur de Saint-Avold, enseignant à l'Institut Saint-Joseph de Nancy, est également membre d'une filière de passeurs. Il est dénoncé par un « mouton » infiltré dans un groupe de onze réfractaires et prisonniers évadés. Arrêté le 6 octobre 1942 alors que la *Gestapo* recherche son cousin Aloyse, responsable d'une filière à Bambiderstroff, il est interné à la prison Charles III à Nancy, condamné à quatre mois de réclusion pour aide aux prisonniers évadés et libéré la veille de Noël 1942[2588]. L'abbé Jean Seelig, administrateur d'Amnéville, replié à Hussigny, est arrêté le 24 novembre 1941 pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers de guerre et de jeunes Lorrains et pour être agent des services secrets français. Interné à Sarrebruck, Francfort, Berlin, il est condamné à mort par le tribunal du Peuple de Berlin en 1942. Sa peine est commuée, notamment grâce à l'intervention de Charles Thomas, avocat de Sarreguemines, régionaliste, signataire du Manifeste du *Heimatbund*, et d'Angelika Merkelbach-Pinck, régionaliste, mariée à un industriel de Darmstadt, qui font valoir que le prêtre a été avant guerre trésorier de la Société du folklore lorrain de langue allemande. Déporté à Sachsenhausen, il est transféré à Dachau le 28 mai 1943[2589]. L'abbé Justin Pennemarth[2590], père oblat administrateur de Lettenbach-Saint-Quirin, replié à Allarmont (Vosges), est l'un des maillons d'une filière qui passe par le Donon. Soupçonnés d'aider le maquis, le père Pennerath, le séminariste Joseph Nullans[2591], originaire de Goetzenbruck, réfugié à Nancy, et l'abbé Joseph Welferinger[2592], administrateur de Morhange, Baronville et Destry, expulsé à Lunéville, sont arrêtés dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1944. Les deux derniers sont bloqués là par les évènements avec des enfants alors qu'ils participent à une colonie de vacances. Un camion les conduit au camp de Schirmeck. Le 20 novembre, Nullans et Welferinger sont transférés à Rastatt (Bade), où ils restent enfermés dans un camp du 21 novembre au 8 décembre 1944, puis ils sont transférés au camp d'Haslach, *kommando* du Struthof pour la fabrication de pièces de V1 et V2, jusque début janvier 1945. Un phlegmon permet à Nullans d'être envoyé dans un *lazaret* à Saint-

[2587]Témoignage de l'abbé Léon Hellard cité dans Joseph Dillenschneider, déjà cité, pp. 129-134. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Témoignage oral d'Odile Rauch, cousine de l'abbé Hellard, Schneckenbusch, juillet 2012.
[2588]Laurent Mayer, *Bambiderstroff à l'ombre de la ligne Maginot*, Bambiderstroff, chez l'auteur, tome 1, pp. 125-126. BAVCC dossier 21P578838.
[2589]Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur le passé,* Amnéville, imprimerie ADAC, 1991, p. 165. François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, tome 1, Rech, 1945, p. 28. Christian Bernadac, *Les sorciers du ciel*, Paris, France-Empire, 1969, p. 281.
[2590]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie,* tome 1, Rech, 1947, pp. 46-47. Site de la FMD qui indique la date de libération du camp et non une date anticipée. BACVV dossier 21P523943.
[2591]Témoignage de Joseph Nullans, déjà cité, dans *Confluence* n°5, spécial Libération, Sarreguemines, 1994, pp. 13-27. AM Goetzenbruck, état-civil. BAVCC, dossier 21P606090.
[2592]Témoignage de Joseph Nullans, déjà cité. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Contz-les-Bains, état-civil. BAVCC, dossier 101836978.

Georges en Forêt-Noire jusqu'au 31 mars 1945, puis il retourne à Haslach. Libéré au printemps 1945 après avoir déclaré avoir de la parenté en Allemagne, il est recueilli par l'abbé Vetter, curé de Haslach, et rapatrié fin avril à Lunéville. L'abbé Welferinger est quant à lui envoyé au camp de Vaihingen près de Stuttgart jusqu'au 4 avril 1945. Il vit par la suite caché à Hofstetten jusqu'à l'arrivée des Américains le 21 avril. Par contre, l'abbé Penneratth est transféré dans la nuit du 22 au 23 novembre en camion avec l'abbé Joseph Roth[2593], administrateur de Villers, Bréhain, Chicourt. Ils auraient été fusillés le 25 novembre 1944 après avoir creusé leur tombe dans la forêt de Gaggenau (Allemagne) avec 26 autres personnes, notamment des parachutistes britanniques. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. Le père Joseph Muckenstum, administrateur d'Arzviller-Guntzviller, replié à Thaon (Vosges), membre d'une filière de passeurs, est arrêté le 28 septembre 1942, interné à Epinal et transféré à Trèves, Hinzert, Cologne, Wittlich, Darmstadt, Dieburg et Rollwald. Il passe devant le tribunal de Cologne mais son jugement est différé, faute de preuves[2594].

Cette activité ne se limite pas aux marges de l'Allemagne. Beaucoup d'Alsaciens-Mosellans en fuite, notamment des réfractaires et des déserteurs à la *Wehrmacht*, passent par les relais JOC de Nancy et Châteauroux (Indre) près de la ligne de démarcation et trouvent refuge et conseil au Secrétariat national de la JOC à Sainte-Foy-lès-Lyon qui fournit vêtements, travail, logement, cartes d'alimentation et d'identité. A partir de fin 1942, une centaine de jeunes passent par Lyon chaque mois. Plus de 1 000 évadés sont ainsi placés dans les fermes grâce à l'appui de la JAC. Après l'occupation totale de la France et la dissolution de l'armée d'armistice, de nombreux jeunes Alsaciens-Mosellans, environ 500, sont démobilisés et camouflés dans les fermes et les coupes de bois car ils craignent d'être mobilisés dans l'armée allemande[2595]. A Cognac (Charente), le père Antoine Meyer (père Augustin), capucin de Bitche, est aumônier des Lorrains restés en Charente. En contact avec la Résistance charentaise et le colonel Deguea, il est arrêté le 28 décembre 1943 à Paris. Soupçonné de fabriquer des faux papiers pour les réfractaires au *RAD*, à la *Wehrmacht* et au STO, il est interné à la prison de Saint-Roch à Angoulême jusqu'au 7 avril 1944, puis à Poitiers jusqu'au 18 mai. Transféré à Compiègne, puis déporté le 4 juin à Neuengamme, il travaille dans le kommando de Watenstedt pour les usines Hermann Göring. Lors de l'évacuation du kommando, il meurt le 7 avril 1945 dans un wagon, écrasé par les autres déportés. Il est enterré le lendemain lors d'une halte le long de la voie ferrée entre Wittenberg et Hagenow[2596]. A Epernay (Marne), le frère

[2593]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 46-47, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.
[2594]Joseph Dillenschneider, déjà cité, pp. 134-137, René Epp, déjà cité, pp.186-188 et François Goldschmitt, *L'Antichrist en Alsace-Lorraine*, chez l'auteur Rech 1948, pp. 17-18. A son retour, le père Joseph Muckenstum est président de la section UNADIF Sarrebourg et maire de Hommarting, décoré de la croix de guerre et fait chevalier de la Légion d'honneur.
[2595]*Vers l'avenir,* décembre 1944, page centrale. ADHS, 44J, fonds de la Jeunesse ouvrière chrétienne, compte rendu des travaux du 21e Congrès national, avril 1945.
[2596]Rémy Seiwert et Gérard Henner, *Volmunster, Eschviller-Weiskirch,* Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, tome 2, 2004, p. 48 et pp. 154-155. Site de la FMD. Père Paul Linck et Jacques Baudet, « Le Père Augustin Meyer, un héros méconnu de la Résistance en Charente, mort au service des réfugiés mosellans », dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais*, 1989, pp. 21-32. Père Paul Linck et Jacques Baudet, « Le Père Augustin Meyer », dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais*, 1990, pp. 13-24.

des Ecoles chrétiennes, Alfred Unterneiner (frère Birin), originaire de Veckersviller, professeur dans la maison Saint-Victor depuis 1932 entre en résistance dès janvier 1941. Arrêté dans sa classe à Epernay le 15 décembre 1943 pour avoir hébergé des prisonniers de guerre évadés et fabriqué de fausses cartes d'identité pour des réfractaires au STO, il est interné à la prison de Chalons/Marne, torturé, puis envoyé à Compiègne le 19 janvier 1944. Déporté à Buchenwald le 27 janvier 1944 puis à Dora, il est placé à *l'Arbeitstatistik* pour sa connaissance de l'allemand. Il ne se fait pas connaître comme religieux car l'abbé Stenger lui indique qu'ils sont maltraités. Il soustrait ses camarades aux corvées et évite des départs en *kommando* en cachant ses compagnons. Il est arrêté par la *Gestapo* le 4 novembre 1944 et interné en cellule pendant 5 mois à la prison de Nordhausen. Il est responsable de la résistance des Français à l'intérieur du camp. Il organise, pour le moment venu, l'insurrection du camp. Dénoncé, il est à nouveau arrêté le 9 mars 1945 et enfermé dans un « bunker ». Evacué à pied le 4 avril 1945 sur Bergen-Belsen, il est libéré, épuisé, par les Anglais le 15 avril et rentre à Epernay le 4 mai 1945[2597]. Le supérieur de la congrégation des Missions africaines de Lyon à Hommarting, Joseph Muckenstum[2598], expulsé à Thaon (Vosges) le 28 juillet 1941, est également membre d'une filière de passeurs notamment pour les réfractaires à la *Wehrmacht*. Arrêté le 28 septembre 1942, il est interné à Epinal les 10 et 11 novembre 1942, puis à Fresnes jusqu'au 3 décembre 1942. Déclaré *Nacht und Nebel*, « Nuit et Brouillard »[2599], il est transféré à Trèves les 4 et 5 décembre 1942, puis à Hinzert jusqu'au 24 février 1943, Cologne jusqu'au 9 juillet 1943, à Wittlich jusqu'au 7 septembre 1944, puis à Darmstadt, Dieburg et Rollwald où il est libéré le 17 avril 1945.

Aider son prochain, tel est aussi le sens de l'activité de sœur Fabiola de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel arrêtée en Charente pour *« trafic »* de courriers entre la congrégation en Moselle et des familles évacuées en Charente et des jeunes Alsaciens-Mosellans réfractaires à la *Wehrmacht*. Internée à la prison de La Rochefoucauld pendant trois semaines, les paroissiens se seraient cotisés pour payer une rançon, sans qu'on sache si elle a été libérée suite à un versement

---

Drac, déjà cité, pp. 331-336. Bernard Thomas, « Un martyr de la charité, le RP Augustin Meyer », dans *La Semaine religieuse d'Angoulême*, avril 1946. Une rue de Cognac porte son nom.

[2597]Frère Quirin, *16 mois de bagne, Buchenwald-Dora*, Epernay, éditions Dautelle, 1947. René Epp, déjà cité, pp. 280-282. Site de la FMD. AM Epernay, dossier non coté. André Unterreiner, *La vie extraordinaire d'Alfred-Marie Untereiner*, janvier 2007 sur *andre.untereiner.free.fr/archives/hommagebirin.doc*. Christian Bernadac, déjà cité, pp. 184-202. Croix de guerre avec palme en juillet 1945, chevalier de la Légion d'honneur en décembre 1945, puis commandeur en 1961. Un square porte son nom à Epernay depuis 1970 jusqu'à sa destruction. Une allée est alors baptisée de son nom en mars 2011.

[2598]Joseph Dillenschneider, déjà cité, pp. 134-137, René Epp, déjà cité, pp. 186-188 et François Goldschmitt, *L'Antichrist en Alsace-Lorraine*, Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 17-18. BAVCC dossier 21P602731.

[2599]« Nuit et brouillard » (en allemand *Nacht und Nebel*, ou NN) est le nom de code des « *directives sur la poursuite pour infractions contre le Reich ou contre les forces d'occupation dans les territoires occupés* » (*Richtlinien für die Verfolgung von Straftaten gegen das Reich oder die Besatzungsmacht in den besetzten Gebieten*). Ils sont l'application d'un décret du 7 décembre 1941 signé par le maréchal Keitel et ordonnant la déportation de tous les ennemis ou opposants du Reich. En application de ce décret, toutes les personnes représentant *« un danger pour la sécurité de l'armée allemande »* (saboteurs, résistants, opposants ou non adhérents à la politique ou aux méthodes du Troisième Reich) seraient transférées en Allemagne et disparaîtraient à terme dans le secret absolu.

d'argent[2600]. Jeanne Cherer, sœur de la charité de Metz, évacuée de L'Hôpital en 1939, est assistante sociale à Lusignan (Vienne). Les autorités allemandes consentent à ce qu'elle apporte des vêtements aux internés du camp de Rouillé, puis de Poitiers. Malgré l'interdiction, elle en profite pour alimenter les détenus en cachant de la nourriture dans le double-fond de son véhicule. Elle transmet également le courrier aux familles, ce qui est tout aussi illicite. A l'occasion, elle fait passer plusieurs résistants en zone libre ainsi que deux évadés du camp de Rouillé (Vienne) [2601]. Le père Rivals, lazariste de Cuvry, économe à Dax (Landes), recueille les aviateurs pour leur faire passer la frontière espagnole[2602]. Joseph Bertin de Saint-Avold, démobilisé non rentré, séminariste à Limoges (Haute-Vienne), aide des séminaristes en fuite pour leur éviter l'incorporation dans la *Wehrmacht* en leur fournissant des faux papiers qui leur permettent de poursuivre leurs études en toute quiétude, ainsi que des juifs cachés sous de fausses identités. Devenu capitaine Bournazel dans le maquis, il s'efforce de camoufler des réfractaires au STO dans des fermes de la région de Lathus, Saint-Rémy, Bussières (Vienne) avant de les recruter pour la résistance armée. Il participe à la libération de Poitiers[2603]. On peut encore citer Ségolène de Wendel, responsable de la Ligue féminine de l'Action catholique française. Réfugiée à Lyon, elle est responsable du service social du Centre d'accueil du Palais de la Foire dirigé par maître Kalb, plus connu sous son pseudonyme de « Jacques Lorraine ». Ségolène de Wendel est arrêtée le 18 janvier 1943 à son domicile pour avoir hébergé chez elle des réfractaires à la *Wehrmacht* et au *RAD* et pour leur avoir fourni des faux papiers. Elle recueille également auprès d'eux des renseignements sur l'Alsace-Moselle qu'elle transmet à Londres[2604]. Internée à Sarrebruck du 22 janvier au 14 juillet 1943, puis à Fresnes, elle est finalement libérée le 8 septembre 1943 suite aux interventions auprès de la commission d'armistice de Wiesbaden de la Croix-Rouge de Genève dont elle est la vice-présidente à Vichy, et de l'Etat Français[2605].

Des lieux de refuge sont organisés par certains clercs mosellans. Le domaine de Malepeyre (Tarn-et-Garonne) tenu par les frères de l'orphelinat de Guénange est un lieu de refuge et de cache pour des enfants juifs, des agents du 2e Bureau, des évadés mosellans, des maquisards blessés et pour Paul Durand, directeur du *Lorrain,* recherché par les Allemands[2606]. Le père Vigoureux[2607], professeur du collège de Sierck, obtient du gouvernement de Vichy la réquisition d'un grand hôtel

[2600]Annales de l'administration générale du couvent de Saint-Jean-de-Bassel. Renseignements d'état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.
[2601]Sites http://www.lusignan.fr et http://www.vrid-memorial.com. Jeanne Cherer a été décorée de la médaille de la Résistance et de la Légion d'honneur. En 1997, la municipalité de Lusignan appose une plaque sur la maison où elle habitait.
[2602]Témoignage de l'abbé Bouvier et AEM, d'après listing. Il reçoit la Légion d'honneur.
[2603]Yvette Martan, *« L'aventure en soutane »,* dans *Les Cahiers Naboriens* n°9/1995, pp. 24-26.
[2604]Maître Paul-Jacques Kalb est plus connu sous le pseudonyme de « Jacques Lorraine ». Lorsque la zone non occupée est envahie, fin 1942, il doit s'éloigner. Il gagne Londres. Il y devient porte-parole de la France libre, par ailleurs chargé des zones d'Alsace-Lorraine à Londres, puis, à partir de 1943 à Alger. Il est l'auteur de *Les Allemands en France* publié à Oran en 1944 à partir des renseignements collectés lorsqu'il était au Centre d'accueil de Lyon.
[2605]BAVCC, dossier 201836197.
[2606]Pierre de la Madie, déjà cité, p. 196.
[2607]Né en 1906 sur l'île Maurice, le père Vigoureux avait donc la nationalité britannique. Replié à Bury (Val d'Oise) en septembre 1939 avec le collège de Sierck, il fuit l'arrivée des Allemands.

de Saint-Gervais (Savoie) et les moyens pour y installer un collège qui doit initialement recevoir les Alsaciens-Lorrains. En fait, l'établissement sert de refuge à toutes sortes d'élèves et de professeurs. Y séjournent des juifs, des évadés, des réfractaires, des résistants[2608], des déserteurs allemands. C'est également un lieu de passage entre France et Suisse[2609]. L'abbé Léon Maschino, curé de Sainte-Barbe, réfugié à Grenoble, est directeur du foyer des réfugiés alsaciens-lorrains qui devient un centre actif de résistance pour toutes les victimes de l'occupation : israélites français et étrangers, évadés luxembourgeois, réfugiés belges, anciens combattants polonais de l'armée Anders[2610]. La communauté de Notre-Dame-des-Lumières (Vaucluse) où ont trouvé refuge les oblats d'Augny cache également des juifs et Johannes Hoffmann, journaliste sarrois catholique et antinazi, futur président de la Sarre en 1947[2611].

Cette entraide conduit à participer au sauvetage des juifs. Dans de nombreuses classes lorraines confessionnelles, de petits enfants juifs sont camouflés comme à Noblat[2612] ou à Oradour/Glane[2613] (Haute-Vienne). Le père Xavier Bourguigon, curé de Lommerange, professeur à l'institut Saint-Théobald à Montauban[2614], crée une colonie dans le village de Feneyrols[2615] où sont recueillis entre autres des enfants juifs[2616]. Sœur Daniela de la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel réfugiée à Saint-Cirgues-en-Montagne (Ardèche), cache des enfants juifs à l'institution Jeanne-d'Arc à Argentat (Corrèze)[2617].

Alphonse Lagarde, jésuite, aumônier des Petits sœurs des pauvres à Metz, replié comme aumônier à l'hôpital militaire Saint-Jean-de-Perpignan, est interné volontaire en février 1941 au camp de Noé dans la banlieue toulousaine. Aumônier général des six camps d'internement français et des camps de travailleurs étrangers du sud de la France[2618] à partir de septembre 1941, il s'occupe particulièrement du camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). Il entretient le moral, aide matériellement et protège les internés de toutes les manières. Son activité consiste au noyautage dans les camps et prisons, aux liaisons de toutes sortes, à la fabrication et distribution de fausses cartes d'identité, aux passages en Espagne. Durant l'été 1943, l'abbé Lagarde réussit à faire sortir 450 vieillards juifs du camp de Noé et les place dans les hospices civils de la région de Toulouse, de

[2608]Comme MM Humbert, inspecteur principal de la police et Pflugfelder, commissaire principal de police à Montauban, agents du 2e Bureau. D'après frère Arnaud, déjà cité, p. 26.
[2609]Alphonse Gambs, déjà cite, p. 164.
[2610]Pierre Hug, déjà cité, p. 233.
[2611]RP Albert Schneider, déjà cité p. 23.
[2612]ADM 29J2111, lettre du curé Couquert de Donnelay réfugié à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), 14 février 1941 : *« ...Dans notre classe lorraine, étant donné les circonstances, nous y avons admis trois petits israélites expulsés… »*
[2613]Philippe Wilmouth, *Des Mosellans dans l'enfer d'Oradour/Glane*, Saint-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2010, p. 41. Deux enfants Kanzler, évacués de Schiltigheim, sont inscrits comme catholiques sur le registre scolaire alors qu'ils sont de confession juive.
[2614]Annexe 15. Avant son expulsion, l'abbé Bourguignon était administrateur de Bioncourt.
[2615]Feynerols est listé comme centre d'accueil de juifs par l'association de Bordeaux *: Anonymes, Justes et Persécutés durant la période nazie dans les communes de France.*
[2616]AEMO, témoignage de Georgette Gay, lettre, 22 février 2003.
[2617]ACSJB, lettre d'une juive sauvée par sœur Daniela. La congrégation de Saint-Jean-de-Bassel reçoit la médaille de « Juste parmi les nations » le 3 décembre 1992 pour honorer à titre posthume sœur Daniela décédée en 1989.
[2618]Il s'agit des camps de Gurs, Noé, Vernet, Evaux-les-Bains, Saint-Sulpice, Rivesaltes.

la Drôme et du Lyonnais. Il rend également visite plusieurs fois au général de Lattre de Tassigny interné à la maison centrale de Riom Il réussit à revenir en Moselle annexée d'où il rapporte des renseignements pertinents et précieux. A son retour de Paris où il intervient auprès du cardinal Suhard pour sauver le grand rabbin Hirschler[2619], aumônier général juif des camps d'internement, il est arrêté le 8 mars 1944 à Toulouse, accusé d'espionnage, d'avoir fait passer des Français en Espagne, d'avoir protégé des juifs et fabriqué de faux papiers. Son secrétaire, Marcel Hennequin, est tué lors de l'arrestation. Interné à Toulouse et Compiègne, il est déporté à Neuengamme le 21 mai 1944. Au kommando de Hambourg, il est blessé lors d'un bombardement le 25 octobre 1944. Après deux mois de convalescence, il est transféré à Dachau[2620]. On peut encore citer, Simone Coqué née en 1914 à Altroff, laïque certes, mais qui travaille au camouflage d'enfants juifs, notamment dans des institutions religieuses du Limousin-Périgord. Infirmière à Metz, repliée en juin 1940 à Aurillac, puis infirmière à Lyon et finalement assistante sociale, elle intègre en effet fin novembre 1942, le réseau de Georges Garel[2621], spécialisé dans le sauvetage des enfants juifs. Elle est chargée de placer les enfants dans des familles d'accueil dans la région lyonnaise et de donner les moyens financiers de les nourrir, de les vêtir,… Au printemps 1943, nommée à Limoges, elle travaille officiellement pour le Secours national. Elle convoie clandestinement vers la Suisse des dizaines d'enfants juifs, les plus en danger, car ne parlant pas français ou trop typés physiquement. Elle devient agent de liaison entre Garel et les responsables régionaux du Limousin-Périgord. Fin janvier 1944, elle est responsable du réseau pour l'Aveyron et place des centaines d'enfants dans de nombreux refuges privés ou institutionnels. En 2003, elle reçoit le titre de « Juste parmi les Nations »[2622].

Mais que dire de l'action de sœur Hélène en 1942 ? Comme on l'a vu, la charité a bien été la motivation première de son action en Moselle dès juin 1940. Désormais, réfugiée à Lyon depuis le 15 mars 1942, après avoir fui la Moselle, elle travaille à l'hôpital Saint-Joseph. Elle organise l'évasion de la forteresse de Koenigstein (Saxe) du général Giraud[2623], ancien gouverneur militaire de Metz. Roger Guerlach de Montigny-lès-Metz, replié à Lyon, qui travaillait à l'hospice Saint-Nicolas avant la guerre, le prend en charge à la gare de Koenigstein le 17 avril 1942 et l'emmène jusqu'en zone sud via l'Alsace. Après l'occupation de la zone sud, la *Gestapo* se lance à la

[2619]Le grand rabbin de Strasbourg René Hirschler est arrêté le 22 décembre 1943 à Marseille avec sa femme et meurt en déportation en 1945.
[2620]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, Rech, tome 2, 1945, p. 58. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Site de la FMD. Sylvie Bernay, *L'église de France face à la persécution des Juifs*, Paris, CNRS-Editions, 2012, pp. 210-213 et 460-462. *Le Lien* n°8, mai 1941, p.8. BAVCC, dossier 21P584524.
[2621]Georges Garel, juif d'origine russe, ingénieur à Lyon, organise le sauvetage d'enfants de moins de 16 ans à Vénissieux avec l'abbé Glasberg en 1943. Nommé responsable de l'Organisation de sauvetage des enfants (OSE), il obtient l'aide d'organisations confessionnelles, catholiques et protestantes, ainsi que d'organisations laïques, publiques et privées, acceptant d'assumer les risques du camouflage.
[2622]Voir à ce sujet Pierre Stolze (un des 7 enfants de Simone Coqué), *Georges, Simone et Salomon, Histoire d'un réseau de résistance*, Le Puy Fraud, éditions Lucien Souny, 2009.
[2623]Adolf Hitler, déjà cité, tome 2, p. 81 : « *Je vois dans l'évasion de Giraud un indice du véritable esprit des Français à notre égard*. » (25 avril 1942).

poursuite de sœur Hélène qui se réfugie au couvent Saint-Joseph de Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme) avec sœur Louise, sa supérieure de l'hospice Saint-Nicolas. A la suite du « retournement » par la *Gestapo* d'un passeur qui dépose des courriers et de l'argent chez le frère de sœur Hélène, la *Gestapo* arrête le 19 janvier 1943 à Paris le frère et le neveu et les interne pendant huit mois à Cherche-Midi, puis à Sarrebruck. Ils sont finalement libérés le 31 juillet 1943[2624]. Quarante sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sont arrêtées puis libérées à la suite d'une intervention directe du pape Pie XII. La maison mère interdit à toutes les communautés de Saint-Vincent l'accueil et l'hébergement de sœur Hélène et de sœur Louise, supérieure de l'hospice Saint-Nicolas. Elles demeurent en fuite[2625] d'abord dans l'Ain à l'hospice de Gex-Corbonot, puis à Clermont-Ferrand. Malade, décorée par le général Giraud le 19 novembre 1944 de la Légion d'honneur et de la croix de guerre avec palmes, sœur Hélène décède le 3 décembre 1944 d'un cancer à l'hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand[2626].

Cette charité active est un acte de résistance à l'Allemagne nazie. Ce combat se poursuit au sein de différents mouvements.

B5-4 Des mouvements de la Résistance à l'armée de Libération

Pour certains, le combat des idées ne suffit pas. Ils dérogent à la consigne de l'évêque, Mgr Heintz et s'engagent dans la lutte clandestine auprès des alliés, notamment dans des réseaux de renseignements, surtout après novembre 1942, lorsque toute la France est occupée. La participation à la Résistance militaire ou paramilitaire entraîne certains d'entre eux dans la clandestinité, combattue par les polices allemandes et vichystes.

Ainsi Maurice Didelon, petit séminariste originaire de Metz, raconte que « *le directeur du Petit séminaire d'Oullins (Rhône) me met en contact avec la Résistance qui m'utilise comme agent de liaison car mes parents, cheminots, disposent de bons de transport gratuits. Je voyage de nuit et dort dans les séminaires et les presbytères. Je vais au château de Castelnau à Saint-Affrique, à*

[2624]ADM 285W156, cour de justice de Metz, affaire Cridlich.
[2625]Ascomémo : *Fahndungsbuch* 1er juin 1944. Soeur Hélène parait dans ce livre de recherches de la Gestapo. Il y est indiqué ses noms d'emprunt supposés : Louise Lecomte ou Marie Bernard.
[2626]ADM 335W47, procès du *Sondergericht* Metz 18 avril 1941. 3W26, récit de sœur Hélene au service de police spéciale de Lyon en 1942. Boris Holban, *Hélène Studler, la passeuse de liberté*, Woippy, éditions Klopp, 1999. Annick Studler, *Sœur Hélène Studler*, Saint-Brieux, 2009, chez l'auteur. Témoignages de Maria Heim et Jeanne Felten, *Sœur Hélène* dans *Les Cahiers lorrains*, n°4-1985, pp. 299-305. Témoignage de Roger Guerlach dans *L'Evadé* décembre 1984-janvier 1985. Cédric Neveu, déjà cité, pp. 149-164. Jacques Granier, *Un général a disparu*, Paris, Presses de la Cité, 1971, pp. 89-104.

Camarès (Aveyron), au camp de Bourg-Saint-Maurice, Chambéry (Savoie), Ambérieux (Rhône)[2627]*…*». Paul Frey, né à Metz, séminariste à Royat (Puy-de-Dôme), est agent de liaison en Dordogne et en Corrèze en 1943-1944. Il transporte notamment des colis contenant des fausses cartes d'identité, des cartes de ravitaillement, des tampons officiels subtilisés dans des mairies. Il doit arrêter ses activités clandestines lorsque sa sœur aînée est recherchée par la *Gestapo* en 1944[2628]. Le séminariste mosellan Joseph Bertin entre au maquis de Montmorillon (Vienne) en 1943 et participe à la libération de Poitiers[2629]. Jules Annéser[2630], directeur du *Lorrain* à Riom, on l'a vu, est agent du réseau Gallia créé par le BCRA et les Mouvement Unis de la Résistance (MUR). Il est arrêté le 8 février et déporté à Dachau.

Jeanne Humbert[2631], née en 1923 à Rombas, s'enfuit de Moselle en mars 1941 pour échapper à son enrôlement dans la *BDM*. Elle rejoint Lyon où elle devient cheftaine de louveteaux. En février 1942, elle entre comme secrétaire au quartier général des Scouts de France à Lyon. « *L'Etat faisait énormément pour la jeunesse et les hautes instances du mouvement alors dirigé par Eugène Dary et le RP Forestier… Certes, les mouvements de jeunesse étaient choyés par l'Etat… Les dirigeants avaient d'ailleurs été décorés de la Francisque mais cela ne créait pas une atmosphère particulière et je crois que la politique n'entrait pas dans leurs préoccupations. Bien que collaborant avec l'Etat en place, les dirigeants connaissaient les activités de ceux d'entre-nous qui étaient entrés dans la Résistance*[2632] ». Dès cette époque, elle aide la Résistance notamment en contactant des personnes entre Lyon, Paris, Limoges et Nancy pour trouver du papier nécessaire à la fabrication de passeports. Elle fabrique également des faux papiers pour des agents et pour des prisonniers évadés. Puis elle est contactée par Maurice Travers, scout comme elle, pour entrer au service de l'antenne lyonnaise du réseau de renseignements britannique Jade-Amicol[2633] créé par le capitaine britannique George Keun, mort en déportation et Claude Arnould. A l'automne 1943, elle devient salariée de l'Intelligence Service avec le pseudonyme « Jacqueline » et de faux papiers sous le nom de Michèle Tardy, née à Brest. Formée pour coder les messages, elle est surtout agent de liaison et convoie du matériel provenant des parachutages (armes, argent, postes émetteurs) ainsi que des courriers essentiellement vers Vichy, Orléans, Paris et Montargis. Ses principaux

[2627]Témoignage Maurice Didelon, déjà cité. Il raconte aussi sans qu'on puisse vérifier ses dires : « *A Lyon, je fus arrêté dans une rafle par des Français et interné à Montluc. Barbie a voulu me faire avouer que j'étais déserteur de l'armée allemande. Il me tire une balle dans les testicules. Je suis soigné à l'hôpital Saint-Joseph pendant six semaines. Je suis arrêté une seconde fois et transféré à l'hôtel d'Angleterre pour contrôle d'identité. Un officier allemand veut me renvoyer à Sarrebruck pour que j'aille à la Wehrmacht mais finalement, je suis relâché* ».

[2628]Paul Winninger, déjà cité, pp. 99-101. Citation à l'ordre du régiment en date du 26 décembre 1947.

[2629]Robert Favreau (sous la direction de …), *Poitiers*, Paris, éditions Beaudresne, 1988, p. 313.

[2630]BAVCC, dossier 101812195.

[2631]Jeanne Humbert-Lebrun, *Résistante. Dès 1940…,* Saint-Aignan, 2008 chez l'auteur. Jeanne Humbert est citée à l'ordre de la division et reçoit la croix de guerre avec étoile d'argent le 22 mars 1945, la médaille de la Résistance française le 17 mai 1946 et la Légion d'honneur le 6 mai 1998.

[2632]Ibidem, p. 32.

[2633]Jade-Amicol est bien implanté à Paris, Lyon, Bordeaux, Nancy. Il est responsable d'une vingtaine d'atterrissages de Lysander ou concerné par une vingtaine d'opérations « Pick up » d'avril 1942 à avril 1944, d'une soixantaine de parachutages et participe activement à la préparation des débarquements en Normandie et en Provence, notamment en fournissant des renseignements majeurs sur les positions allemandes.

correspondants sont le père Vonald, l'abbé Bouchard, lazariste, et le RP Chamussy, jésuite. Elle met en place presque tous les postes émetteurs de l'antenne lyonnaise, réussissant à franchir tous les barrages. Elle devient l'adjointe du chef de groupe de Lyon et poursuit ses activités jusqu'à la libération de Lyon.

L'abbé Joseph Roth[2634], ancien vicaire de Sarreguemines, administrateur de Villers, Bréhain, Chicourt, expulsé, professeur au collège Saint-Joseph d'Epinal, fait parti du réseau Alliance[2635] fondé en 1941 par le commandant Georges Loustaunau-Lacau, officier nationaliste et pétainiste. Pour des raisons politiques, financières et militaires, ce réseau préfère se rapprocher de l'IS britannique plutôt que de la France libre. Arrêté le 4 septembre 1944, interné à la prison du camp de Schirmeck[2636], l'abbé Roth est fusillé le 25 novembre 1944 dans la forêt de Gaggenau au moment de l'évacuation du camp avec 26 autres personnes dont l'abbé Pennerath. L'abbé Henri Winter[2637], originaire d'Hilsprich, aumônier au noviciat des frères des Ecoles chrétiennes à Bettange-Dippach au Luxembourg jusqu'en 1940, replié à Marseille en mars 1941, entre dans la Résistance avec sa sœur Marie-Rose au sein du groupe « *Combat* » en juillet 1942 et exerce une activité de propagande, animant une imprimerie clandestine, mais aussi hébergeant des personnes en situation de clandestinité et servant d'agent de liaison. Son engagement dans la Résistance prolonge son engagement sous les drapeaux français dès août 1914 dans un régiment de chasseurs d'Afrique sous le nom de guerre de « Verdier » et devient après l'armistice interprète au service personnel du général Mangin, à Mayence. Arrêté le 29 août 1943 à Marseille, il est interné à la prison de Saint-Pierre, puis à Compiègne, puis déporté le 17 janvier 1944, vers le KZ où il meurt le 23 avril 1944.

A Poitiers, le réseau Eleuthère[2638] est représenté par un Mosellan évacué avec pour membres les pères mosellans Metzinger et Médard[2639].

Expulsé en novembre 1940 d'Azoudange, l'abbé Ernest Krebs s'installe à Avignon (Vaucluse). Il accepte le poste d'aumônier bénévole du Groupement des démobilisables du Vaucluse. Dès décembre 1940, il lance avec le lieutenant Maurice Chevance le premier mouvement de résistance auquel il donne le nom de « Groupe Combat ». Leurs buts : préparer la résistance

[2634]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie,* tome 1, Rech, 1947, pp. 46-47, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

[2635]Son nom figure dans la liste des 439 membres du réseau tués par les Allemands dans Association Amicale Alliance, *Mémorial de « l'Alliance »*, Paris, imprimerie Durassié, 1948, p. 79. Le réseau s'est d'abord implanté en zone sud, sous le nom de "Croisade" en novembre 1940 puis s'est étendu dans les zones occupées et interdites à partir de 1942. En 1943, la pénétration d'un agent du poste *Abwehr* de Dijon provoque l'effondrement du réseau. Début 1944, il ne reste plus que 80 agents actifs. Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1944, 107 membres du réseau "Alliance", emprisonnés au camp de Schirmeck sont exécutés au camp du Struthof en Alsace.

[2636]L'abbé Roth arrive à faire passer une lettre illégale à ses parents le 11 novembre : « *Depuis le 4 septembre, à l'exception de huit jours, je suis enfermé en cellule isolée où la lumière, l'air et tout mouvement manquent presque totalement. La nourriture est extrêmement maigre, à peine suffisante pour entretenir le souffle vital… Je saurais en raconter au sujet de tortures… Je dois mon moral à la prière uniquement, malgré le manque de messe et de tout livre… Au revoir* ».

[2637]Témoignage écrit de sa sœur. Informations communiquées par sa nièce, Anne Gayde, et par Philippe Tomasetti, professeur d'Histoire à Strasbourg d'après le témoignage de sa nièce Marie-Rose Winter. Site FMD. Médaillé à titre posthume de la Résistance, proposé pour la Légion d'honneur et la croix de la Libération.

[2638]Le réseau de la Résistance « Eleuthère » est fondé par Hubert de Lagarde en 1942. C'est un réseau de contre-espionnage qui opére sur tout le territoire national français.

[2639]Robert Favreau, déjà cité, p. 312.

armée et, en attendant, saboter le matériel à livrer aux Allemands. Dès le printemps 1941, l'organisation comprend plusieurs centaines de volontaires. Elle recrute beaucoup parmi les expulsés repliés dans le département. Jean Bour, instituteur expulsé de Metzervisse, devient son secrétaire. Le groupe unifié à celui de Marseille distribue régulièrement le journal *Vérité.* Devenu le chef départemental du Vaucluse, l'abbé Krebs réceptionne Jean Moulin lors de son parachutage du 1er janvier 1942 dans le secteur d'Eyguières (Vaucluse) avec le radio Joseph Monjaret et Fassin. Puis, il rejoint l'Armée secrète (AS) sous le nom de Victor et lui adjoint le « Groupe Combat ». Surveillé par Vichy, il doit quitter Avignon. Jean Moulin veut lui confier l'organisation de la Résistance dans les départements de l'Est mais il refuse allégeant sa condition délicate de Mosellan expulsé. Il est contacté par Roland Gilotte, ancien capitaine d'active, grâce auquel il est nommé en septembre 1942 aumônier du prytanée de La Flèche replié à Briançon (Hautes-Alpes). Là, il organise la Résistance des jeunes. Après l'entrée des troupes allemandes en zone libre, le préfet de Gap l'assigne à résidence et le fait surveiller. Sous la pression des autorités d'occupation, il est révoqué de ses fonctions d'aumônier le 19 mars 1943. En juin, il est nommé aumônier de la Résistance par Paul Baldensperger, chef de l'AS du Briançonnais. Pour justifier sa présence à Briançon, il s'occupe officiellement de recherches météorologiques. En fait, il organise les équipes d'urgence qui sont prévues pour fonctionner dans le cadre de la Résistance. En juillet 1944, l'abbé Krebs se rend au maquis de Vallouise, puis se met à la disposition du sous-préfet Jean Freund pour le seconder dans l'action contre les Allemands. Lors du repli des troupes occupantes de Briançon le 22 août 1944, les Allemands emmènent des otages en Italie. Muni d'une lettre du sous-préfet, l'abbé Krebs va trouver l'*Oberst* Schneider et obtient la libération des 38 otages. Le 23, l'abbé Krebs guide les FFI dans leur action, puis empêche le massacre des blessés et ramasse morts et blessés avec ses équipes d'urgence. La ville de Briançon libérée, il s'oppose à la foule qui veut massacrer les prisonniers mongols de l'armée allemande, lui arrache un homme qui allait être lynché et protège les prisonniers civils. Le 24, il négocie avec les Allemands un *modus vivendi* au terme duquel la ville de Briançon ne doit pas être bombardée comme le commandant allemand en a fait la menace si on ne lui rend pas les prisonniers faits la veille et si on ne lui donne pas l'assurance que les soldats tombés au cours de la bataille seraient enterrés décemment. Le 29 août, 4 000 chasseurs alpins allemands reprennent la ville et ses environs. Recherché par les Allemands, l'abbé Krebs, se retire avec les troupes françaises. Enfin, le 4 septembre 1944, la ville est définitivement reprise. L'abbé rentre le premier à Briançon avec le maquis de l'Oisans. Désormais, le commandant Krebs accompagne, comme aumônier militaire, les unités du maquis incorporées dans les armées régulières de Libération. Au mois de janvier 1945, il est reçu par le général de Gaulle à Paris[2640].

[2640]Nicolas Dicop, *Ernest Krebs,* Metz, éditions Le Lorrain, 1977. Laure Moulin, *Jean Moulin,* Paris, éditions Presses de la Cité, 1969, p. 125. Musée de la Résistance et de la Déportation de Thionville : parachute de Jean Moulin récupéré en janvier 1942 dans le Vaucluse par l'abbé Krebs et conservé pendant le temps de la guerre par Jean Bour ; *Républicain Lorrain* 22 décembre 1964 : témoignages de Jean Bour et d'Alphonse Hocquel. *L'Ami Hebdo,* 10 mars 2013, p. 10, article de Jacqueline Mouzard.

Henri Schwander[2641], père rédemptoriste originaire de Hagondange, évadé d'Alsace, se réfugie à la Maison des Missionnaires à Cravanche (Territoire de Belfort). Vicaire à Montbéliard, animateur de la JOC et de la JEC, il est un des premiers responsables de la Résistance à Montbéliard. Il aide les jeunes à se soustraire au STO, fait passer des prisonniers de guerre évadés, des aviateurs anglais et des réfractaires à la *Wehrmacht* en Suisse, diffuse de tracts et journaux clandestins, renseigne Londres sur les activités des troupes d'occupation, repère les sites à saboter ou à homologuer pour des parachutages… En lien avec l'Organisation Civile et Militaire (OCM) du commandant Tisseyre d'Asnières, il est mandaté en mars 1943 comme chef de l'OCM pour la région de Montbéliard. Il organise des groupes armés et des parachutages. Il fait homologuer par le Bureau des opérations aériennes (BOA) à Londres 14 terrains. Arrêté le 23 juillet 1943 suite à une dénonciation, il est interné à Belfort, puis à Dijon. Identifié comme membre actif de la Résistance après l'arrestation d'un agent anglais porteur de documents où figure le nom de l'abbé, il est torturé, sans jamais avoir parlé. Transféré à Compiègne le 27 août 1943, il est déporté vers Buchenwald et décède par asphyxie pendant le trajet le 18 septembre 1943. Le religieux de la congrégation de Pocpus Lucien Metzinger[2642], réfugié à Poitiers est arrêté le 15 octobre 1943 pour avoir favorisé la fuite d'un agent de l'OCM et comme membre de ce réseau. Interné à Fresnes à partir du 24 janvier 1944, il est déporté à Natzweiler le 10 février 1944, puis à Wohlau (Pologne) le 22 avril 1944, à la prison de Kaisheim à partir du 21 août 1944 et à Dachau le 15 février 1945. Le père oblat Victor Mourer[2643], administrateur de Bénestroff, expulsé le 28 juillet 1941 à Attigneville-Barville (Vosges), appartient à l'OCM des jeunes à compter du 1er janvier 1943, puis entre dans le réseau de renseignements Navarre sous les ordres du capitaine Absalon. Il est interné du 6 avril au 2 septembre 1944 à Nancy pour avoir hébergé et placé des PG évadés et des réfractaires dans les fermes de sa région avant de les orienter vers la zone sud par Gray et Dôle.

[2641]René Epp, pp. 245-247. Drac, déjà cité, pp. 401-406. Marie-Joseph André, *Un artisan de la Victoire : le RP Henri Schwander, Rédemptoriste*, Cravanche, chez l'auteur, 1946. L'abbé Schwander est décoré de la médaille de la Résistance française à titre posthume le 14 juin 1946. BAVCC, dossier 21P537373.
[2642]François Goldschmitt, déjà cité, tome 4, p. 8. Site de la FMD. BAVCC dossier 21P597132.
[2643]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Rémelfing, état-civil. BAVCC dossier 21P602404.

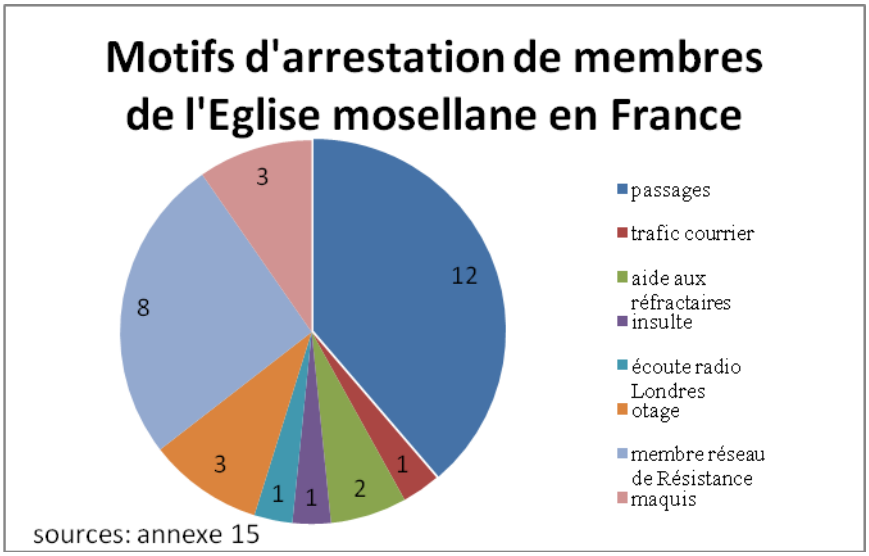

Ces engagements ne répondent pas à une consigne globale venue d'en haut, bien au contraire. Ce sont des engagements individuels, au gré des hasards, des sollicitations, des opportunités et des rencontres, mais aussi en rapport avec des convictions spirituelles aux antipodes du nazisme. « *Ces constellations d'hommes et de femmes libres prolongeant leur offrande du sacrifice de la messe ne semblent-elles pas resplendir, lumineuses et incandescentes, au zénith de l'humanité ?*, s'interroge Charles Molette. *A l'heure où les armées allemandes véhiculaient, imposaient par la force ou inoculaient insidieusement l'idéologie destructrice et mortifère du national-socialisme, le sacrifice que faisaient de leur vie pour leurs frères humains les prêtres et religieux répondait par une victoire de la vie et de l'amour*[2644]. » Mais aussi « *pour que la France reste fidèle à l'Eglise, il fallait que les prêtres aussi aient donné leur vie pour la France*[2645] ».

Cette présence dans la Résistance nécessaire pour donner une image positive de l'Eglise l'est également dans les armées de Libération.

Les prêtres et séminaristes mosellans repliés en Afrique du Nord ou en Corse poursuivent le combat contre l'Allemagne dès que l'opportunité se présente, soit après le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942, soit après les débarquements en France. Tous les prêtres que nous avons localisés en Afrique du Nord, ils sont cinq, s'engagent. Ce sont d'anciens mobilisés de 1939-1940. Ils renouvellent ainsi leur sacerdoce au service de leur patrie non plus pour la défendre, mais cette fois pour la libérer par les armes de l'oppression de l'occupant.

Ainsi Louis Fougerousse, originaire de Garche, ordonné à Constantine en mai 1943, intègre l'armée française de Libération avec le grade de lieutenant. Il participe à la campagne de Tunisie. Il est ensuite dirigé vers l'Angleterre où il est aumônier du 13e bataillon du génie de la 2e DB du

[2644]Charles Molette, *Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme*, Paris, éditions Fayard, 1995, p. 135.
[2645]Propos attribués à l'abbé Basset, Brestois, vicaire à Saint-Etienne-du-Mont, professeur à la Sorbonne, aumônier d'un groupe d'étudiants résistants, mort en déportation. Cité par Mgr Chevrot, déjà cité, p. 164.

général Leclerc. Il participe aux combats pour la prise d'Alençon le 15 août 1944, à la libération de Paris, à la campagne des Vosges[2646].

L'abbé Jean Crosia[2647], vicaire à Moyeuvre-Froidcul, expulsé, est aumônier à Félada (Maroc) de la 13e compagnie de tirailleurs, puis dans l'aviation, chargé de l'écoute téléphonique des membres des commissions d'armistice allemande et italienne. En novembre 1943, il débarque en Italie avec la 3e DI du général Monsabert, intégrant le 2e RTA en tant qu'officier de renseignements attaché au colonel Chappuis et participe aux opérations de Monna Casale et du Belvédère. Le 15 août 1944, il débarque en Provence. Pendant la bataille pour Marseille, du 23 au 28 août 1944, il parlemente la reddition des troupes allemandes du général Schaeffer avec succès obtenant la reddition totale sans conditions de cinq nids de résistance allemands. Capitaine au 7e RTA, il se voit attribuer la croix de la Légion d'honneur par décret du 26 décembre 1944 et la reçoit lors de la visite du général de Gaulle à Strasbourg le 11 février 1945 ainsi que la croix de guerre avec palme : « *Officier de réserve de haute valeur morale. Véritable apôtre a toujours fait preuve d'un parfait mépris du danger et d'un esprit d'abnégation absolue…* ».

L'abbé Jean-Théodore Albert[2648] de Maizières-lès-Metz, expulsé à Nancy, s'évade à Bourg d'Oisans (Isère) en septembre 1942, puis rejoint le Maroc via l'Espagne en novembre 1942 alors que les Alliés viennent de débarquer en Afrique du Nord. Il s'engage le 23 novembre 1942 dans l'armée française en Algérie. Il est nommé aumônier du 7e RTM, puis il est chargé du service religieux du QG de la 1ère Armée Française le 20 juillet 1944 après avoir débarqué à Naples (Italie), puis à Saint-Tropez (Var). « *Officier d'un courage et d'un dévouement au-dessus de tout éloge, toujours prêt à accepter les missions les plus dangereuses. Du 16 au 18 novembre 1944 a organisé à Cornimont bombardé l'accueil des malheureux civils qui fuyaient la bataille. Apprenant par ceux-ci que la population de la Bresse dont les maisons étaient toutes incendiées se trouvait sans abri et mourante de faim dans les lignes allemandes s'est offert pour franchir ces lignes au péril de sa vie et ramener ces malheureux dans nos positions*[2649] ». Nommé capitaine le 24 juin 1945, il est chargé du service religieux du commandant en chef français en Allemagne en août 1945.

L'abbé Auguste Lagrange[2650], curé de Hagondange, aumônier de la colonie d'Alsace-Moselle en Tunisie, s'engage également dans l'armée de Libération et participe aux campagnes de Tunisie, d'Italie, de France (Elbe, Corse et Provence) et d'Allemagne. A Rome (Italie), il est reçu

[2646]Pierre Parcineau, déjà cité, pp. 6-8. Louis Fougerousse continue sa carrière militaire avec la campagne d'Indochine jusqu'en septembre 1946, puis est vicaire à Boulay, aumônier fédéral de la JOC du diocèse de Metz. En 1965, il est aumônier de l'OTAN à Fontainebleau, puis en 1970 des Invalides à Paris.
[2647]ADM 29J2118, correspondances Mgr Louis. Témoignage dans le bulletin du Cercle d'Histoire *Moyeuvre, entre Orne et Conroy*, n°5, décembre 2000, pp. 2-6. *Le Lorrain* mars 1945. Commandant Crosia, *La Libération de Marseille 1944*, Lyon, éditions Archat, 1954.
[2648]Jean-Claude Jacoby, déjà cité p. 144 et abbé Albert, *1448 jours après*, 1945, dactylographié.
[2649]ADM 29J2118, citation à l'ordre de la Division avec remise de la croix de guerre avec étoile d'argent général Guillaume le 11 avril 1945.
[2650]Philippe Wilmouth, *Grosshagendingen*, Knutange, éditions Fensch Vallée, 2005 p.65. *Le Lien*, n°29, janvier mars 1945, p. 4.

par le pape. Il rentre à Hagondange en mai 1945 avec le grade de capitaine. Jean Sibille[2651], originaire de Bouzonville, père rédemptoriste entré au couvent des Trois-Epis, est vicaire à Valence où il s'occupe de la JOC et des Cœurs Vaillants. En avril 1942, il part pour Alger, pour raison de santé, comme vicaire où il réactive la JOC. En avril 1943, mobilisé comme aumônier des fusiliers-marins, il participe aux combats de Ferryville et Bizerte (Tunisie) avec le service sanitaire, puis à la formation de la 2e DB au Maroc, et aux combats de Normandie au sud d'Avranches avec la 2e DB en août 1944. Il entre dans Paris le 25 août 1944, puis continue l'épopée à Dompaire et à Flin (Meurthe-et-Moselle) où il est mortellement blessé par un obus le 20 septembre 1944 alors qu'il portait secours à deux blessés. Le père Albert Schneider, oblat, expulsé de Jouy, est mobilisé alors qu'il est professeur à Ajaccio. Il rejoint l'Afrique du Nord en novembre 1943. Affecté comme aumônier au 9e RTA à Orléansville, il est sous-officier instructeur. En mai 1944, il rejoint le 2e Régiment de chasseurs d'Afrique, débarque en Provence le 15 août 1944 et remonte la vallée rhodanienne. Il participe aux combats dans les Vosges du 27 septembre au 15 décembre 1944 et à la défense de Colmar. Puis en avril 1945, il entre en Allemagne[2652].

D'autres rejoignent les armées de Libération lorsqu'elles sont sur le sol métropolitain ou s'engagent dans le maquis. Par exemple, le séminariste Maurice Didelon est nommé officier de liaison entre la 2e DB et la 1ère Armée française et participe aux campagnes d'Alsace et d'Allemagne[2653]. Le séminariste René Mayeur, 19 ans, s'engage le 20 août 1944 au maquis Vény au château de Lacaussade (Lot-et-Garonne), puis le 12 septembre au bataillon FFI de Montauban. A partir du 6 octobre, il va vers l'est dans le Doubs. Incorporé dans le 1er BVP, il participe à la campagne d'Alsace et d'Allemagne.[2654] Jean Klayele né en 1921 à Vilsberg, séminariste à Royat, entre au maquis et s'engage dans la 2e DB[2655]. Le curé Albrech de Vahl-Nébing est aumônier du maquis qui occupe Nontron (Dordogne) dès le 10 juin 1944, puis au Bataillon 5 secteur Nord de la Dordogne le 25 juillet. C'est le premier maquis de France à avoir un aumônier officiel. L'abbé est nommé membre consultatif du Comité de Libération de Nontron le 14 juin puis de l'arrondissement le 9 août[2656]. Le jociste messin, André Klein, dirigeant fédéral du mouvement, réfugié à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne), s'évade d'un camp d'étrangers requis au STO avec quatre jeunes Alsaciens et Mosellans et prend le maquis du Chambon le 3 juin 1943 à Saint-Merd-de-Lapleau (Corrèze) sous les ordres du commandant Lemoigne. Pris le 1er décembre 1943 par la SPAC-GMR (police de Vichy) alors qu'il ravitaille son maquis à Larodde (Puy-de-Dôme), il est incarcéré à Riom et déporté à Dachau le 2 juillet 1944 depuis Compiègne, puis au kommando de Neckarelz le

[2651]Drac, déjà cité, pp. 406-414. Stricher (père rédemptoriste), *L'Aumônier des Fusilliers-Marins, le RP Jean Sibill**e,*** Haguenau, chez l'auteur, 1946. ADM 29J2113, lettre du père Stricher, 30 janvier 1945. *Le Lien* n°29, janvier-mars 1945, p. 11. Il reçoit la croix de guerre avec palmes et la Légion d'honneur à titre posthume le 13 février 1945.
[2652]RP Albert Schneider, déjà cité, pp. 32-44 ; *Le Lorrain*, 10 février 1945, p. 2. *Le Lien* n°30, avril-juin 1945. Il reçoit la croix de guerre et deux citations à l'ordre du régiment.
[2653]Témoignage Maurice Didelon, déjà cité. Il sera par la suite aumônier des Invalides à Paris.
[2654]René Mayeur, déjà cité, pp. 164-268.
[2655]Paul Winninger, déjà cité, p. 100.
[2656]ADM 29J2017, rapport du curé de Vahl et Nébing, 1945. *Le Lien*, n°29, janvier-mars 1945.

24 juillet 1944[2657]. L'abbé Pierre Frischmann, curé de Manom, expulsé à Bon Encontre (Lot-et-Garonne), échappe à l'arrestation alors que les Allemands investissent le château de la Clotte où se tient une réunion de la Résistance pour organiser des actions à mener au lendemain du débarquement[2658].

Ces actions dont la liste est non exhaustive témoignent toutefois d'engagements hostiles à l'occupant. Ils restent rares, mais cette rareté est le propre de la Résistance, la majorité ayant fort à faire pour sa survie matérielle. La glorification de ces actes dans l'immédiat après-guerre dans la presse ou dans des livres contribuent à donner une image positive à l'Eglise mosellane même si de l'avis de Pierre Bolle, la Résistance de l'Eglise a peu pesé dans le résultat final[2659]. Outre la résistance patriotique, caritative ou militaire, une partie de l'Eglise a montré qu'il y avait aussi « *une résistance spirituelle qu'imposait l'idéologie païenne et déshumanisante*[2660] ». Elle se glorifie aussi d'un autre martyrologe, celui des tués comme l'abbé Lorich tué à Oradou/Glane devenu le symbole de la barbarie nazie parmi les catholiques mosellans et au-delà.

Fort de cette image mitigée entre maréchalisme et résistance, mais sous couvert d'être resté français, mais aussi impreigné d'expériences nouvelles, notamment celle de l'indifférnce religieuse, le peuple catholique mosellan en exil rentre dans sa quasi-totalité en Moselle après la capitulation de l'Allemagne. Il retrouve un autre peuple catholique mosellan qui a subi des mesures antireligieuses nazies, mais surtout qui a vécu une expérience de la guerre non partagée avec le reste de la France, à l'exception de l'Alsace. Comment ce peuple catholique mosellan si uni avant guerre, éclaté par les circonstances de la guerre, va se refonder autour de son évêque et de son clergé ?

B6- Amalgame de deux communautés

B6-1 Les retours

Alors qu'un tiers de la population mosellane et plus de la moitié du clergé du diocèse de Metz qui sont en France doivent encore patienter[2661], l'évêque, tel le berger de son troupeau, rentre

[2657] *Vers l'avenir,* décembre 1944, page 7. BAVCC, dossier 21P580343.
[2658] Déclaration de l'abbé René Frischmann à la brigade de la police judiciaire de Bordeaux, 19 mars 1946, citée par le site www.7juin44.fr.
[2659] Pierre Bolle, déjà cité, p. 240.
[2660] Charles Molette, déjà cité, p. 139.
[2661] Antoine Sutter, déjà cité, p. 76. Mgr Heintz envoie à ses diocésains en exil une lettre pastorale appelant résolument à la patience : « *Vous avez éprouvé une vive allégresse à l'occasion des événements qui ont amené la libération des régions où vous êtes réfugiés… Dès maintenant, nos regards se tendent ardemment vers l'avenir… Patience ! Notre Lorraine est devenue le théâtre de batailles… Il nous tarde de reprendre le chemin du retour. Mais le rapatriement de 200 000 personnes ne peut pas s'effectuer en un clin d'œil».* Ascomémo, lettres de l'abbé Ichtertz, expulsé de Charleville-sous-bois, écrit de Maringues (Puy-de-Dôme), 31 décembre 1944 et 10 février 1945 : «… *Il est bien certain que tout le monde ici désire rentrer le plus tôt possible mais il faut encore avoir beaucoup de patience. Nous attendons depuis quatre ans ; on pourra attendre encore un peu plus. Et il y aura tant de choses à régler avant notre retour…. Il faut que l'union continue dans nos expulsés. Le danger est là que l'un ou l'autre voudrait partir avant pour ramasser*

le 23 octobre 1944[2662] parmi les premiers en Moselle alors que seule une petite partie du département est libérée. Il faut immédiatement assurer la continuité républicaine conformément à l'ordonnance du 9 août 1944 du gouvernement provisoire de la République française, adaptée pour les territoires annexés à leur situation particulière par l'ordonnance du 15 septembre 1944[2663]. L'évêque est une autorité morale, mais aussi le responsable de tout un corps de fonctionnaires conformément au Concordat de 1801 toujours en vigueur. Comme la préfecture de Moselle s'installe à Hayange en attendant la libération de Metz, l'évêque prend ses quartiers au presbytère de cette commune le 27 octobre 1944. A l'exception de quelques retours anticipés, non organisés[2664], il faut attendre l'été 1945 pour que les prêtres et la plupart des religieux rentrent, en général avec la communauté villageoise expulsée avec laquelle ils se trouvaient. *« La Providence nous a ménagé une retraite qui nous a fait toucher du doigt le divin et a permis des contacts qui auraient manqué autrement à mon « éducation ». Je rentre de cette expérience sans nul regret et plus décidé que jamais de travailler utilement au bien de la petite et de la grande Patrie[2665] ».* Pas de convoi spécifique pour le clergé. Les sœurs de Peltre réfugiées à Lyon quittent la capitale des Gaules le 9 juin 1945 suivies, le lendemain, par les frères maristes[2666]. Le 26 juillet 1945, toute la congrégation du couvent de Rettel rentre à Sierck où quatre sœurs sont déjà rentrées. Rettel étant sinistrée à 80%, toutes les sœurs, 30 enfants et 10 vieillards restent à l'orphelinat de Sierck, moins atteint, mais sans mobilier[2667].

Pour certaines sœurs enseignantes se pose un cas de conscience délicat : quitter les écoles de l'intérieur ou revenir ? Le choix est difficile car pendant quatre années, elles ont pu répandre la foi, évangéliser des terres déchristianisées. La consigne est pourtant de rentrer, d'autant que les besoins sont immenses en Moselle, notamment dans l'Education nationale où il est impératif de refranciser

---

encore, pour être mieux servi que les derniers… Si avant les arrangements, quelques-uns partaient là-bas, le désordre ne sera que plus grand…».

[2662]ADM 84J1, laissez-passer américain délivré pour M. Gérard Schmerber, chauffeur de Mgr Heintz. Il arrive à Aumetz.

[2663]L'ordonnance du 15 septembre annule les textes édictés par la puissance occupante et maintient en vigueur provisoirement la législation antérieure au 16 juin 1940.

[2664]Pierre de la Maidie, déjà cité, pp. 201-204. *« Le 21 novembre 1944, quatre frères sont désignés pour occuper l'orphelinat de Guénange. Il devait s'écouler près de quinze jours avant de réaliser ce projet car les voyages ne pouvaient se faire qu'avec un ordre de mission de la préfecture et, de plus, Guénange était située dans la zone des armées. Le visa américain était nécessaire. Au permis de voyager s'ajoutait la nécessité d'avoir de l'essence. A cette époque, l'achat d'essence ne pouvait se faire que sur présentation d'un bon fourni par les services des Ponts-et-Chaussées qui n'accordaient le précieux liquide que fort parcimonieusement. Et il en fallait 120 litres pour aller de Malepeyre (Tarn-et-Garonne) à Guénange et autant pour revenir. Le jeudi 30 novembre, la réponse favorable à la demande de rapatriement arrive à Montauban. Le lendemain, frère Arnaud-Lucien et frère Laurent prennent l'autobus à Cazes pour aller à Montauban d'où le train les conduit le plus près possible de Guénange. Le 4 décembre, départ en auto des frères Mathias et Bonnaventure accompagnés de deux autres frères. Les deux groupes se sont rejoints à Verdun et le 8 décembre, Guénange était atteint. Le village de Guénange présentait un aspect lamentable : les toitures étaient soufflées, des pans de murs troués, des cloisons renversées, les portes et les fenêtres arrachées, Guénange avait subi un formidable bombardement du 4 septembre au 16 novembre. Les frères se logèrent dans le désordre des chambrettes. Ces premiers occupants, avec le concours de quelques personnes restées sur place, préparèrent la demeure à ceux qui devaient suivre car le transfert de Maleypere à Guénange se fit en groupes successifs… En mai 1945, l'œuvre pouvait reprendre avec 14 frères, 30 apprentis et 4 employés ».*

[2665]ADM 292079, lettre de Jules Annéser, Riom, 10 juin 1945 à son retour de déportation à Dachau.

[2666]ADM 29J1128, dossier personnel de l'abbé Annéser. Lettre de Mgr Erman, institut des frères maristes, Saint-Genis-Laval, 12 juin 1945.

[2667]*L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974.

à nouveau après quatre années de germanisation acharnée. Les sœurs sont partout réclamées par les maires qui retrouvent leur village. Pourtant, certaines sœurs choisissent de rester définitivement à l'intérieur, notamment suite aux requêtes des évêques et des parents d'élèves, par exemple à Saint-Mihiel (Meuse)[2668] ou à Châteauponsac (Haute-Vienne) [2669] pour des sœurs de Peltre. En 1945, 85 sœurs de Saint-Jean-de-Bassel rentrent mais un grand nombre reste à l'intérieur[2670]. A la demande du comité scolaire de la commune, une sœur de cette congrégation reste à Lardy (Essonne) permettant à l'école libre de perdurer bien longtemps après la guerre. Le curé de Waldscheid se plaint de ces non-retours : « *Avant guerre, la maison Saint-Christophe était occupée par des sœurs marianistes qui avaient un petit internat de 15 filles. Ces sœurs sont parties définitivement. Elles ne reviendront plus ayant trouvé mieux à l'intérieur*[2671] ».

Exemples d'ouvertures pérennes de postes pour la congrégation de Saint-Jean-de-Bassel[2672]			
Communes	**Départements**	**Année d'ouverture**	**Année où les sœurs quittent les établissements.**
Chabanais	Charente	septembre 1941	1973
Champagne-Mouton (école Saint-Michel)	Charente	1940	1981
Saujon	Charente-Maritime	1941	1954
Saint-Martin-la-Méanne	Corrèze	1940	1963
Saulieu	Côte-d'Or	1941	1954
Marolles en Hurepoix	Essonne	1942	1950
Coutras	Gironde	1940	1968
Châteauponsac (infirmières)	Haute-Vienne	1945	1973
Oradour-Saint-Genest	Haute-Vienne	1940	1950
La Ville-aux-Clercs	Loire-et-Cher	1941	1950
Monthyon	Seine-et-Marne	1941	1974
Saint-Soupplets	Seine-et-Marne	1941	1973
Le Vésinet (maison de retraite pour prêtres et école Sainte-Odile)	Yvelines	février 1941	1971

Des congrégations vont prospérer en France jusqu'au début des années 1980. Par exemple, l'école Saint-Michel ouverte en octobre 1940 à Champagne-Mouton (Charente) par les sœurs de Saint-Jean-de-Bassel ne ferme qu'en 1981[2673]. Les maristes du collège de Sierck repliés dans un grand domaine à Bury (Seine-et-Oise) finissent par acheter la propriété en 1942 passant de

[2668]ADM 29J1182, lettre de M. Huot, conseiller paroissial de Saint-Etienne à Saint-Mihiel (Meuse), 6 septembre 1945.
[2669]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 1945.
[2670]ACSJB, Annales de la Congrégation.
[2671]ADM 29J1710.
[2672]ACSJB, non coté, liste.
[2673]ACSJB, Annales de la Congrégation.

89 élèves à la rentrée d'octobre 1940 à 310 à celle de 1944. Le succès de l'implantation mariste en région parisienne est incontestable et perdure jusqu'à nos jours[2674]. Finalement, l'exil aura permis aussi à certaines congrégations d'essaimer en France de nouvelles communautés. Mais dans leur immense majorité, les moines et les sœurs rentrent en Moselle conformément au désir de l'évêque[2675].

B6-2 Le malaise

L'expérimentation de l'indifférence religieuse des terres d'accueil semble avoir modifié profondément le comportement du peuple catholique mosellan en exil, surtout parmi les jeunes : *« Rentrés en Lorraine, certains ne se font aucun scrupule de manquer sans raison à la messe du dimanche. Dans quelques villages, les vêpres sont complètement abandonnées. Un certain nombre de nos gens ont appris là-bas à se passer de Pâques et à ne plus assister régulièrement à la messe le dimanche. Il y a une défection plus ou moins grande en particulier parmi les jeunes gens de 16 à 22 ans. La jeunesse surtout délaisse les sacrements qui la préservaient du dévergondage, de l'immoralité et du découragement qui la menacent. Ces jeunes gens et jeunes filles sont ivres d'amusement et surtout de danser. L'année dernière, les Américains ont organisé partout des bals. Ils allaient chercher les jeunes filles en auto. Après leur départ, on a continué. Et les parents n'y voient pas de mal[2676] ». S*elon l'abbé Meyer, pour beaucoup de jeunes *« qui vivaient éloignés de leurs foyers et qui sont revenus récemment de la vie militaire, de captivité, des départements d'accueil, l'indifférence religieuse se fait jour. On néglige la pratique religieuse, les sacrements. C'est l'indiscipline. Les jeunes gens et les jeunes filles tout en prenant parfois une attitude de résistant s'entendaient avec les maîtres du jour en ce qui concerne le relâchement des mœurs et la vie religieuse de la foi chrétienne. On cherche l'amusement. Le dévergondage prend une extension inquiétante. C'est comme si on voulait se libérer de toutes contraintes[2677] ». «… Un esprit d'indépendance, d'indiscipline s'affiche chaque jour davantage[2678] ».*

Le « mal » serait donc fait et, comme on l'a vu, des habitudes jugées comme « mauvaises » du point de vue de l'Eglise catholique mosellane seraient donc prises dans des terres indifférentes religieusement et au moment de l'exubérance de la Libération[2679]. En Moselle, annexée, même si à son arrivée à Terville, Mgr Heintz félicite ses diocésains délivrés d'avoir su garder une foi

[2674]Voir à ce sujet, Francis Latour, *De Sainte-Marie de Sierck à Notre-Dame de Bury*, Margency, éditions ASBR, 2014.
[2675]ADM 29J2074, rapport au pape par Mgr Heintz, sur l'état de l'Eglise de Metz, 1947.
[2676]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres Chevreux de Château-Salins, Emel de Réchicourt et Gombert de Pange, mars 1946.
[2677]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citée.
[2678]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Christiany de Lorquin, 12 mars 1946.
[2679]ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 1945. *« Le monde est désaxé. Les bals succèdent aux bals en Limousin et ailleurs aussi. Quelques jeunes filles lorraines y vont assidûment. J'ose cependant espérer que celles qui tiennent continueront à tenir et que les autres s'assagiront et qu'elles ne transformeront pas en habitude un divertissement qui n'était dans nos campagnes lorraines qu'une distraction tout à fait occasionnelle. »*

vivante[2680], on a vu que la jeunesse a elle aussi relâché sa pratique religieuse au profit d'autres pratiques imposées par les nazis. L'incompréhension est grande. Le père Adalbert Hamman explique que « *le retour, même s'il fut attendu avec impatience par tous les frères de la Tourette fut pour beaucoup l'occasion d'une douche froide. Ils retrouvent en effet des frères qui sont restés sur place pendant cinq ans et qui n'avaient pratiquement pas évolué. C'est un véritable choc entre deux mentalités très différentes : ceux qui avaient vécu l'expérience novatrice de la Tourette et ceux qui avaient gardé le même esprit qu'avant guerre*[2681] ».

Aussi, entre une communauté de retour d'exil qui « *tant en France, qu'en Allemagne et en Pologne, a suivi le plus souvent des exemples qui les détournaient de la bonne voie* [2682] » et une communauté qui a subi les coups des maîtres nazis pour l'apostasier, des tensions vives, voire même des *« scissions parfois irréductibles entre restés et expulsés*[2683] », naissent alors même que les deux communautés étaient auparavant globalement très unies autour de leurs prélats. « *Les Allemands ont disloqué les liens de familles en les séparant par les expulsions et les déportations et ils sont arrivés à diviser nos villages en deux et parfois en trois camps. Nous assistons à la pleine désagrégation de nos familles rurales. A leur retour, les expulsés se sont posés en seuls vrais patriotes, victimes et martyrs de la cause nationale et suspectèrent tous les autres de collaboration avec l'ennemi. Au malaise général et à la jalousie se sont joints la haine avec des sentiments de rancune, des désirs de vengeance et parfois des actes de violence*[2684] ». Une incompréhension vive entre les partis, *« les hyperpatriotes»*, et les « restés » taxés par les autres de *« collaboration»* [2685] qui peut se traduire en une réelle division. Ainsi, dans son bulletin paroissial, le curé Marcel Marx de Saint-Julien-lès-Metz met en garde ses paroissiens expulsés contre les rancunes accumulées envers les « restés » : « *Quatre années, mes biens chers… c'est beaucoup… Nous aurons présents devant les yeux les figures de ceux que nous voudrions maudire, parce qu'ils ont trop faibli et qu'ils étaient devenus les « valets » de l'occupant, en allant jusqu'à l'abjection de la dénonciation… Mais j'attire votre attention sur une autre catégorie de nos concitoyens que nous allons retrouver : ceux qui n'ont pas été expulsés et qui sont restés Français ; ceux qui ont terriblement souffert moralement, chaque jour, devant la tyrannie de la Gestapo ou de toute la machine allemande. Nous savons qu'ils ont au moins eu le bonheur de rester dans leur maison, dans leur foyer ; qu'ils ont même gagné « beaucoup » d'argent et fait de bonnes affaires. Méfions-nous d'un jugement prématuré pour lequel nous n'avons pas eu le temps d'y voir de près… Méfions-nous des préjugés dangereux qui pourraient engendrer des divisions intestines très graves. Nous trouverons certainement au retour des ruines morales. La jeunesse aura subi l'empreinte de*

[2680]Témoignage écrit du père Schmerber, curé d'Aumetz en 1944, octobre 1986 cité par Antoine Sutter, déjà cité, pp. 77-78.
[2681]Témoignage du père Adalbert Hamman, déjà cité.
[2682]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz*, 1947.
[2683]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Gorze, mars 1946.
[2684]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Gombert de Pange, 9 mars 1946.
[2685]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citées.

l'éducation nazie d'une manière très profonde pendant ces quatre années. C'est certainement la catastrophe la plus grave[2686] ».

Les communautés, exilée et restée, qui n'ont pas vécu la même guerre, si elles ne se déchirent pas, vont demeurer au moins le temps d'une génération imperméables l'une de l'autre[2687]. Dans les rapports des archiprêtres de 1946, il est toujours fait allusion à cette *« animosité marquée entre ceux qui ont été expulsés et ceux qui sont restés. Cette rancune n'est pas prête à disparaître. Les premiers accusent les autres d'avoir fait cause commune avec les boches et surtout d'avoir pillé leurs maisons remplies de vivres et de linge*[2688] ». Des expulsés sont outrés que des « catholiques » (sic) ne veuillent pas rendre les biens qu'ils ont achetés aux Allemands ou même enlevés. L'archiprêtre de Sarrebourg avoue même que *« des membres du clergé ont succombé à cette tentation*[2689] ».

Ainsi, « *la charité chrétienne n'entre guère dans les relations, les rapports d'homme à homme. L'égoïsme règne en plein. La jalousie, la rancœur, l'esprit de vengeance entre partis et restés s'étalent ouvertement. Les deux parties s'évitent, se méfient les uns des autres. Il y a comme une cloison entre ce qui reste des habitudes chrétiennes et la vie réelle*[2690] ». L'archiprêtre de Boulay constate des problèmes entre les deux communautés à Denting, Coume et Bisten-en-Lorraine, car « l*a déportation* - il faut comprendre l'expulsion - *arbitraire de plusieurs paroissiens par l'autorité allemande a été la cause d'une regrettable antipathie entre les expatriés et les restés. Il faut à messieurs les curés beaucoup de tact et de patience pour ramener l'union sacrée*[2691] ». A Solgne-Buchy, les paroissiens restés en Moselle se plaignent ainsi de leur prêtre, résistant, qui fait des *« sermons politiques (sic) »* et stigmatise ceux qui sont restés. Par exemple, dans un sermon, il dit : *« Oui, nous sommes des résistants, mais tous ceux qui sont restés qui se disent résistants saluaient Hitler jusqu'à ses pieds »*. Les paroissiens menacent de changer d'église si de tels propos se renouvelaient[2692]. Le fossé entre les deux groupes semble se creuser profondément et rapidement. Par exemple, à Guermange, cela se traduit par des moqueries : « *Le dimanche à la messe, les réfugiés vêtus plus dans le vent se moquent un peu de l'habillement des restés. Ces derniers s'en rendent compte et se sentent humiliés comme écartés de la vie communale*[2693] ». Avec le temps, souvent avec la médiation des curés, guide spirituel de tous les paroissiens, la division s'estompe et on recommence à se fréquenter et à s'entraider[2694].

[2686] *Bulletin familial* n° 20, 15 novembre 1944 et n°22, 15 février 1945.
[2687] Voir à ce sujet concernant les malgré-nous, Philippe Wilmouth, « Du silence à la volonté de laisser trace », dans *Malgré-eux dans l'armée allemande*, ouvrage collectif dirigé par Jean-Eric Iung, directeur des AD57, Lyon, éditions Libel, 2012, pp. 126-140.
[2688] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Chevreux de Château-Salins, 1946.
[2689] ADM 29J1198, rapport, archiprêtré de Sarrebourg, mars 1946.
[2690] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Christiany de Lorquin, 12 mars 1946.
[2691] ADM 29J1198, rapport, archiprêtré Boulay, 6 mars 1946.
[2692] ADM 29J1128, lettre de paroissiens de Solgne-Buchy, 24 mars 1946.
[2693] Madeleine Steil, *Les Restés*, Boulay, imprimerie Louis, 1984, p. 59.
[2694] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Pournoy-la-Grasse, 1946.

Même au sein de la curie, quelques tensions apparaissent. Le clergé si fortement décimé avait trouvé un renfort précieux en nommant dans des paroisses vacantes ou privées de leur curé des religieux de toutes couleurs, 110 au moins. En 1945, il est impossible de renvoyer du jour au lendemain ces religieux. Il n'est guère plus facile d'assigner d'autres places au clergé diocésain[2695]. Dans l'archiprêtré de Pange, sur vingt-et-un prêtres, dix-neuf ont été expulsés. « *A leur retour, le plus grand nombre a retrouvé un presbytère dévasté et vide de meubles. Ils ont fait figure de nouveaux pauvres. Le changement de titulaire dans une paroisse soulève parfois des questions épineuses au sujet de la transmission des biens matériels. Il était à redouter que des points de friction, des contestations et même des litiges s'élevassent entre les curés rentrants et les administrateurs. L'administrateur est parti après avoir accompli sa tâche de bon et fidèle gardien du troupeau abandonné, d'intrépide protecteur de la foi devant le paganisme nazi et même le défenseur courageux des intérêts privés des paroissiens. L'ancien curé est rentré d'exil sinon avec l'auréole de martyr tout au moins avec le témoignage d'avoir été victime de la Gestapo*[2696] ». A Terville, un important contentieux entre le curé de Terville, titulaire de la curie, et le curé remplaçant pendant la guerre provoque la nomination de ce dernier à Gomelange[2697]. Des décisions et nominations de l'évêque sont contestées. Par exemple, la paroisse Notre-Dame de Metz aurait bien voulu garder son jeune prêtre qui l'avait desservie pendant la guerre. Mgr Heintz pense qu'il y faut un titulaire plus ancien. Les paroissiens adressent alors des pétitions au cardinal Gerlier de passage, au nonce et à l'évêque qui ne cède pas[2698].

L'exemple le plus probant de ce malaise inhérent à leur vécu pendant les années noires se trouve peut-être dans les murs du Grand séminaire à sa réouverture en octobre 1945. Là, dans les mêmes classes, étudient des jeunes qui ont vécu des expériences complètement différentes. Ils viennent des Grands séminaires essentiellement du sud de la France où ils ont *« expérimenté à leurs dépens l'effarante diversité qui règne parmi les programmes des divers séminaires*[2699] », du Grand séminaire de Spire, du front russe où ils ont combattu sous l'uniforme de la *Wehrmacht*, du front occidental où ils ont combattu au sein de la nouvelle armée française. En 1945, lors de la première ordination de diacres, trois séminaristes anciens de la *Wehrmacht* rencontrent Mgr Heintz qui ne leur parle pas et qui leur tend la bague épiscopale afin qu'ils la baisent. Un geste vécu comme du dédain. La cohabitation est plus ou moins difficile au Grand séminaire. « *Nous autres anciens de la* Wehrmacht, *nous avions comme voisin, le « capitaine Bertin »*[2700], *chef de la Résistance à Poitiers*[2701] ». Comment ces jeunes peuvent-ils s'entendre ? *« Je rentrais au séminaire en 1945. Nous étions une bonne centaine dont une petite quarantaine d'anciens malgré-nous. On peut dire*

[2695]*Le Lien*, 1er trimestre 1945, texte de Mgr Schmit, p. 1.
[2696]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Gombert de Pange, 9 mars 1946.
[2697]ADM 29J 1128, lettre de l'abbé Houldinger de Terville, 28 octobre 1945.
[2698]Antoine Sutter, déjà cité, p. 84.
[2699]AP abbé Ismert, lettre circulaire du directeur du Grand séminaire, juillet 1945.
[2700]Robert Favreau, déjà cité, p. 312. Le séminariste mosellan Joseph Bertin entre au maquis de Montmorillon en 1943 et participe à la libération de Poitiers.
[2701]Témoignage Adolphe Leidwanger, déjà cité.

que nous formions trois groupes. La première année, l'ambiance n'était pas toujours fraternelle ; on avait du mal à apprécier le passé de l'autre, à le comprendre. On se taquinait, se narguait… Alors que les uns chantaient la Marseillaise ; d'autres, les malgré-nous, défilaient au pas de l'oie… Je n'avais pas caché mon passage contraint dans un stage d'élèves officiers[2702]*, mais c'était parfois mal compris. Ainsi, un jour alors que j'allais m'attabler pour partager le goûter, des copains de la table me dirent : « Non, nous ne voulons pas de boche à notre table ! » Le supérieur était très compréhensif, soucieux de calmer les différends, conscient des blessures que cela cachait ou provoquait. Par contre, certains professeurs étaient outrés que nous ayions pu accepter de servir dans l'armée allemande. Toutefois ils le manifestaient avec réserve*[2703] ». Selon l'abbé Hantz, *« au Grand séminaire, il n'y avait pas vraiment d'animosité, mais des regroupements selon des vécus similaires. Le Grand séminaire a failli à sa tâche. Les professeurs n'ont pas su s'y prendre. Les cours ont repris comme s'il n'y avait rien eu, comme si c'était en 1940. Nous n'avons jamais été sollicités pour raconter notre parcours. Le règlement n'était plus adapté aux circonstances, ne tenant pas compte des différents parcours*[2704] ». Les séminaristes qui revenaient de la *Wehrmacht* ont du mal à se plier à la discipline. Par exemple, ils veulent fumer ce qui est interdit par le règlement. Les problèmes sont tels que la démission du directeur, l'abbé Lallier, est demandée. Il est remplacé par l'abbé Leclerc[2705].

Cette division atteint son paroxysme dans le cadre de l'épuration mise en place dès décembre 1944. Mais, l'épuration touche peu l'Eglise du diocèse de Metz.

En effet, l'évêque peut répondre au responsable du service des Cultes d'Alsace-Lorraine qu'il n'a pas eu à prendre de mesures pour épurer ses administrés : *« Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune communication officielle concernant l'attitude politique de mes administrés. Je n'ai donc eu aucune sanction à prendre à leur égard, et toutes les mises à la retraite et les nombreuses mutations sont restées complètement étrangère à pareille intention*[2706] ». Aucun ecclésiastique, aucun religieux n'est concerné par un internement administratif[2707] ou par un jugement en cours de justice à Metz ou Sarreguemines ou au tribunal militaire de Metz. Par contre, les leaders du parti chrétien-social sont condamnés à de lourdes peines[2708]. Ces condamnations discréditent

[2702]Etudiant, l'abbé Schneider avait accepté d'entrer dans une école d'officiers de la *Wehrmacht*. Il explique que c'était une stratégie pour repousser l'échéance de monter au front.
[2703]Témoignage oral de Marcel Schneider, né en 1923, ordonné en 1950. Metz, août 2011.
[2704]Témoignage oral de Denis Hantz, né en 1924, Saint-Avold, août 2011. Entre au Grand séminaire en novembre 1945. Ordonné en juillet 1950.
[2705]Témoignage Paul Holveck, déjà cité. Il entre au Grand séminaire le 3 mai 1945.
[2706]ADM 29J1163, lettre d'Althoffer, 3 septembre 1945, et réponse de Mgr Heintz, 7 septembre 1945.
[2707]Voir à ce sujet, Philippe Wilmouth et Cédric Neveu, *Les camps d'internement de Metz-Queuleu 1943-46*, Saint-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2011. Au cours de nos recherches sur le camp de séjour surveillé de Metz-Queuleu, nous n'avons relevé aucun ecclésiastique parmi les 8 000 internés administratifs.
[2708]*Républicain Lorrain* 27 et 28 juin 1947, pp. 1 et 3. ADM 285W192, Cour de justice de Metz, dossier Victor Antoni.Antoni est condamné le 27 juin 1947 pour « *agissements contre la sûreté extérieure de l'Etat* » à huit ans de réclusion, à la dégradation nationale à vie, à l'interdiction de résidence à vie dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle et de confiscation totale des biens. Libéré sous condition le 27 juin 1949, il habite à Vexaincourt (Vosges). Amnistié de droit le 10 octobre 1955 en vertu de la loi du 6 août 1953, il revient à Fénétrange. ADM 256W7, dossier Foulé 1945. *Le Lorrain*, 20 décembre 1945, p. 2. ADM 1498W385/45 Dossier

définitivement le mouvement autonomiste mosellan. Mais si l'Eglise en Moselle est préservée de sanction épurative, cinq ecclésiastiques en exil, on l'a vu, subissent les foudres de l'épuration. Un voile de silence est mis sur ces dossiers. Concernant l'affaire Heymes assassiné par la Résistance, Mgr Heintz écrit en 1947 au curé doyen de Mansle : « *Dans le diocèse de Metz, on considère comme sage d'oublier qu'il y a eu un curé disparu dans des conditions pouvant entacher l'honneur de ses confrères*[2709] *…*». En même temps, les correspondances concernant cette affaire n'ont pas été détruites depuis 70 ans et figurent toujours bien dans les archives de l'évêché déposées désormais aux Archives départementales de la Moselle[2710]. Concernant les prêtres jugés à Nancy, aucun article dans la presse mosellane, même laïque, alors que la presse meurthe-et-mosellane en fait écho. Il faut attendre 1966 pour que *Le Républicain Lorrain* évoque dans un entrefilet le cas de l'abbé Etzlinger à l'occasion de son deuxième jugement[2711].

L'épiscopat français est, quant à lui, mis en cause par la Résistance qui lui reproche sa collusion avec Vichy. Mais l'épiscopat juge qu'il n'a de comptes à rendre qu'à son chef, le pape. En juillet 1944, Georges Bidault, alors ministre des Affaires étrangères, établit pourtant une liste d'archevêques et évêques « indésirables ». Vingt-quatre noms y figurent dont le cardinal Gerlier et l'évêque de Nancy, Mgr Fleury. Mgr Heintz figure au contraire avec Mgr Théas sur une liste de six évêques dont *« la promotion à un siège archi-épiscopal serait souhaitable*[2712] *»*. Le gouvernement n'a cependant aucun pouvoir depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sauf pour l'Alsace-Moselle, et espère que le Vatican fera le nécessaire pour obtenir la démission des évêques compromis mais le Vatican refuse toute sanction. Finalement, sept prélats sont écartés. La compromission de l'épiscopat crée une grave crise d'autorité après la guerre, mais en même temps l'importante présence des catholiques dans la Résistance annihile toute vague anticléricale. En Moselle, Mgr Heintz est estimé particulièrement par la communauté de retour d'exil avec laquelle il a partagé la même histoire. Mgr Heintz appelle à la retenue et à l'apaisement.

Pour lui, *« ...parler de « collaborateurs » suppose un état d'esprit et un état de choses qui sont d'aujourd'hui, qui n'existaient pas il y a deux ans et demi. On peut faire peut-être aujourd'hui à quelqu'un qui passe pour « collaborateur » une réflexion de ce genre. L'aurait-on faite alors ? Pour ma part, je ne l'aurais certainement pas faite car je ne pensais pas à cette époque qu'on en viendrait, à l'égard de ceux qui sont qualifiés de cette appellation, aux excès dont nous sommes témoins. Quant aux membres du clergé qui par crainte du bolchévisme pouvaient paraître enclins à se résigner à tolérer son adversaire qu'ils considéraient comme un moindre mal, j'estimais alors*

---

d'Eugène Foulé, Cour de justice de Sarreguemines. Foulé est condamné à 5 ans de travaux forcés, à l'indignité nationale et à la dégradation nationale à vie pour *« intelligence avec l'ennemi et activités antinationales»* par la Cour de justice de Sarreguemines le 20 décembre 1945. Le 17 juin 1948, il bénéficie d'une remise de peine de trois mois et le 3 avril 1952 son interdiction de séjour est supprimée

[2709]ADM 29J1129, lettre de Marcel Cire, curé doyen de Mansle, 3 janvier 1947.

[2710]L'exhumation de cette affaire pour ce doctorat a motivé les restrictions (anonymat, nom d'emprunt, initiales des noms des prêtres …) de la lettre d'autorisation pour consulter les archives de l'évêché déposées aux archives départementales, 9 juillet 2011, sans pour autant m'interdire de consulter le dossier Heymes… bien au contraire.

[2711]*Républicain Lorrain*, 24 novembre 1966.

[2712]Jacques Duquesne, déjà cité, pp. 421-422.

que les événements se chargeraient bien de leur ouvrir les yeux sur la malfaisance du nazisme et par là modifier leur jugement. La conduite habituelle que j'observais à l'égard des prêtres qui semblaient être de cette opinion consistait à les éclairer en les renseignant sur ce qu'ils ignoraient ou ne connaissaient qu'insuffisamment. Je leur exposais quelques-unes des idées fondamentales du nazisme, surtout je leur citais des faits et leur énumérais notamment les principales mesures prises par les Allemands au point de vue religieux dans mon diocèse afin de leur montrer avec évidence le caractère persécuteur du nazisme en face du catholicisme[2713]*…»*. Mgr Heintz est donc plein de mansuétude envers ceux qui auraient été attirés par l'antibolchevisme nazi et explique cette attitude par leur ignorance des réalités du nazisme. « *Libérons nos âmes des injustices et de la haine par la charité. Les guerres… déchaînent tous les vices des hommes. Aussi devons-nous réprouver catégoriquement… les jugements téméraires, les dénonciations, les accusations fausses ou dépourvues de preuves sérieuses suffisantes*[2714] ». Ainsi, Mgr Heintz prend la défense de l'évêque d'Arras inquiété à la Libération pour avoir manifesté trop de confiance au gouvernement Pétain[2715]. En février 1945, Robert Barth, aumônier du lycée Kléber à Strasbourg, demande à Mgr Heintz d'intervenir en faveur de la famille Kruppenbacher, proches parents de Mgr Sebastian, et *« antinazie, contrainte de quitter le Palatinat pour venir en Alsace*». Elle est internée au Centre de séjour surveillé du Struthof[2716]. En mai 1951, Mgr Heintz intervient encore en faveur de l'ancien *Ortsgruppenleiter* de Metz-centre interné au camp d'Oermingen (Bas-Rhin) depuis décembre 1944, car il serait intervenu auprès de la *Kreisleitung* en novembre 1944 pour que l'évêché de Metz ne soit pas évacué[2717]. Cette mansuétude transparaît dans l'attitude générale adoptée par l'Eglise mosellane en matière d'épuration.

A la journée d'études de l'Action catholique à Metz du 19 août 1945, Robert Schuman estime que l'épuration devrait être « *une institution exceptionnelle, temporaire, une mesure de police préventive, non un châtiment*». Or, il constate que « *l'épuration prend figure d'une institution permanente au service des rancunes politiques, des haines personnelles et de la concurrence déloyale. Les principes qui doivent régir les catholiques sont la sévérité pour les grands coupables (les ambitieux, les profiteurs, les zélés), l'indulgence pour les faibles que la peur a égarés, pour les imprudents. A la haine, ils opposeront la charité fraternelle qui est une obligation chrétienne. Jamais ils ne s'associeront aux excitations ni aux campagnes de division entre Français. Ils seront ainsi conscients de leur devoir de patriotes autant que de catholiques… Ne jamais se laisser entraîner au-delà de la sauvegarde du bien commun et d'une juste réparation d'un dommage personnellement subi*[2718] ». Aussi, une note donnant quelques directives concernant

[2713]ADM 29J2073, lettre de Mgr Heintz au sujet de l'abbé Coutarel de Chaudesaigues (Cantal), emprisonné pour collaboration, 27 décembre 1944.
[2714]ADM 29J2073, lettre pastorale, 1er mars 1945.
[2715]ADM 29J2073, lettre à l'évêque d'Arras, 16 janvier 1945.
[2716]ADM 29J2073, lettre Robert Barth, aumônier au lycée Kléber de Strasbourg, à Mgr Heintz, 14 février 1945.
[2717]ADM 29J2073, lettre de Mgr Heintz, 12 mai 1951.
[2718]ADM 41J4 et 29J1723,compte rendu de la Journée de l'Action catholique à Metz, 19 août 1945.

l'épuration signée de l'abbé Lucien Stenger, secrétaire général du Comité départemental de Libération (CDL), est adoptée à l'unanimité le 15 février 1945. Elle indique que « *le pays exige une élimination sévère mais juste, sans faiblesse et sans partialité* » des collaborateurs. Toutefois, elle met en évidence la situation particulière du département pendant ces cinq années de guerre écrasé par « *le rouleau compresseur de la nazification* ». Elle estime que « *quiconque n'a pas devant les yeux ce genre d'occupation propre à nous ne comprendra rien au problème si tragique de notre Province*». Il est ainsi recommandé que les hommes restés sur place doivent seuls examiner les dossiers et qu'il faut éviter des mesures collectives frappant en bloc les adhérents de telle ou telle formation[2719]. Cette prise en compte de la situation particulière de la Moselle dans le cadre de l'épuration est-elle réellement effective ? Rien n'est moins sûr, d'autant qu'à leur retour d'expulsion, de nombreux expatriés intègrent les comités locaux[2720]. Des prêtres interviennent d'ailleurs de leur propre initiative au cours de certains procès. Par exemple, l'abbé Sindt, curé de Hagondange, témoigne à décharge en faveur du capitaine de gendarmerie allemand, Friedrich Dietrich, condamné à mort par le tribunal militaire de Metz[2721] pour avoir convoyé quatre trains de déportés dont le « train de la mort[2722] ». L'abbé Sindt explique que le capitaine Dietrich, au courant de ses activités de passeur, l'a averti à plusieurs reprises de descentes de la *Gestapo*[2723].

A l'ambiance délétère liée à l'incompréhension et à la soif de vengeance s'ajoute un malaise persistant entre la Moselle concordataire et attachée à son patrimoine, notamment linguistique, et la France jacobine, centralisatrice et « uniformatrice ». Il rappelle les combats d'arrière-garde de 1924 contre la volonté assimilatrice du Cartel des Gauches.

En effet, l'ordonnance relative au rétablissement de la légalité républicaine dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle du 15 septembre 1944 maintient en vigueur la législation locale telle qu'elle existait en date du 16 juin 1940. L'ordonnance du 23 octobre 1944 rattache le service des Cultes au ministère de l'Intérieur[2724]. L'Alsace-Moselle reste donc concordataire et garde son école confessionnelle. Le versement des traitements individuels des prêtres reprennent le 1er avril 1945[2725].

Mais, une guerre scolaire renaît dès1945, notamment après le soutien de l'Etat Français aux écoles libres. Dans son *Bulletin Familial*, l'abbé Marx de Saint-Julien toujours en exil exprime ses craintes : « *Nous sentons trop souvent la renaissance de toutes les luttes partisanes de jadis : c'est*

[2719]Ascomémo, 25Lib, note envoyée aux comités locaux d'épuration.
[2720]Voir à ce sujet Charles Hiegel, « La répression de la collaboration et l'épuration en Moselle », dans *Moselle et Mosellans dans la Deuxième Guerre mondiale*, Metz, éditions Serpenoise, 1983.
[2721]*Républicain Lorrain*, 24 février 1950, p. 1.
[2722]Christian Bernadac, *Le train de la mort*, Paris, France-Empire, 1970. Sur 2 166 partants depuis Compiègne, on a constaté au bout du voyage à Dachau 536 décès. On reproche au capitaine Dietrich de s'être opposé à la distribution de soupe en gare de Sarrebourg.
[2723]Témoignage oral de l'abbé Sindt, Boust, août 1990.
[2724]ADM 29J2074. La direction des Cultes d'Alsace et de Lorraine supprimée par décret n°48-124 du 24 janvier 1948 portant réalisation d'économies au titre du ministère de l'Intérieur en application de la loi du 25 juin 1947.
[2725]Joseph Ehrhard, « Quelques règlements édictés par l'occupant nazi à l'encontre de l'église catholique en Alsace », dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1988, pp. 385-392.

*comme une course à l'influence et à la lutte des partis qui sèmeront une nouvelle division entre Français… Une grande partie des Français n'ont pas encore compris la véritable tolérance qui était prêchée par la République. Pour beaucoup l'esprit républicain tend exclusivement à propager l'esprit laïc qu'ils favorisent d'une manière nettement marquée… N'avons nous pas déjà eu écho de l'introduction de la législation totale française en Alsace-Lorraine, c'est-*à*-dire aussi des lois dites laïques probablement. Les Allemands appelaient cela* Gleichschaltung*, la synchronisation… Sommes-nous arrivés au bout de nos peines*[2726] ? » D'autres prêtres expriment également cette crainte auprès de Mgr Heintz : «*… Nous avons peur que nos bonnes populations après avoir été vexées par les occupants auront à souffrir de la part de ceux pour lesquels ils ont enduré tant de misères. Que signifie cette unification dont on parle tant ? Nous sommes d'avis que nos bons Lorrains même de langue étrangère ont donné suffisamment de preuves de leur attachement fidèle à la France pour leur éviter une unification plus totale. Nous avons nettement l'impression ici que la guerre terminée, la lutte commencera pour notre bien-être moral et religieux*[2727] *…*».

Dès le 3 décembre 1944, l'association « Les Résistants Alsaciens et Lorrains du 8 novembre 1942 » à Alger écrit à Gaston Tessier, président de la commission d'Alsace et de Lorraine à l'Assemblée consultative car elle s'inquiète de *« l'abolition du statut religieux et scolaire* » en Alsace et en Moselle[2728] . A juste titre, puisque, au printemps 1945, avant même le retour des Mosellans dans leur département, un projet d'assimilation des écoles est programmé. Le 25 avril 1945, le recteur de l'académie de Strasbourg dont dépend la Moselle s'entretient avec le ministre de l'Instruction publique en présence du préfet. Il en ressort que « *l'urgence de l'union nationale et la nécessité républicaine imposent de supprimer les subventions à l'enseignement primaire libre. En distinguant l'instruction et l'éducation, cela permettrait de subventionner celle-ci en abandonnant l'enseignement libre à ses propres ressources* ». Le ministre croit aussi que l'Alsace-Moselle pourrait offrir à la France un exemple de réalisation de son projet avec son système scolaire. Mais pour le recteur, l'enseignement primaire étant en grande partie public devrait être laïc, même en continuant à employer un personnel congréganiste, et l'enseignement de la religion devrait être facultatif mais réglementaire, donné par des aumôniers religieux ou laïcs[2729]. Le parti communiste et le Syndicat national des instituteurs (SNI) proposent aussi « *l'extension de la laïcité aux départements d'Alsace-Lorraine conformément aux vœux exprimés à maintes reprises par la population et tout récemment encore aux dernières élections de la Constituante*[2730] *où une majorité importante s'est portée sur les candidats qui préconisaient l'assimilation totale et immédiate des provinces recouvrées ».* A l'inverse, le Syndicat général de l'Education nationale (SGEN) s'oppose

[2726] *Bulletin Familial* n°21, 1er janvier 1945, pp. 1-2.
[2727] ADM 29J2073, lettre de l'abbé Kratz de Varsberg, replié à Dombasle, 15 novembre 1944.
[2728] ADM 29J2107.
[2729] ADM 29J1709, motion CGT, congrès du 25 décembre 1945.
[2730] Cela est vrai au niveau national puisque le PCF est le premier parti de France avec 26% des voix et la SFIO est troisième avec 23,5%, soit quasiment la majorité absolue pour la gauche qui n'a d'ailleurs pas le monopole de l'assimilation puisqu'il faudrait y ajouter les gaullistes et les radicaux. Mais localement, en Moselle, c'est la droite chrétienne avec le MRP qui obtient 42,4% des voix.

à la radicalisation de cette assimilation et pointe les effets pervers : *« Nous verrions s'ouvrir dans nos régions des centaines d'écoles libres tenues par les sœurs enseignantes révoquées et qui attireraient à elles dans de nombreuses localités la plus grande partie de l'effectif scolaire* ». Il propose que « *les maîtres soient dispensés de l'enseignement religieux dans leur classe. Toutes les facilités seront données aux ministres des cultes pour donner un enseignement religieux dans les locaux scolaires mis à leur disposition* ». Il rappelle que « *1 700 congréganistes enseignent dans les trois départements… Elles donnent un enseignement qui a fait ses preuves au point de vue patriotique. Les nazis le savaient bien, eux qui ont expulsé jusqu'au dernier (sic)…»*. Il demande que ce personnel soit maintenu à son poste[2731].

Un nouveau statut scolaire national est donc envisagé. Il aurait encore plus de conséquences dans les départements où l'enseignement est toujours confessionnel. En effet, il exigerait pour l'instruction publique la neutralité et la laïcité… Ainsi, l'Alsace-Moselle est invitée à renoncer au caractère confessionnel de son école primaire tout en conservant son personnel congréganiste et son enseignement religieux mais qui serait donné à part par le ministre des Cultes ou une personne laïque présentée par l'Ordinaire. L'école normale conserverait son aumônier mais prendrait dans son enseignement un caractère neutre ou laïc. On demanderait à l'évêque de renoncer au caractère confessionnel catholique de l'école primaire. Le vicaire s'en offusque : *« Je n'ai pas pu m'empêcher de penser au gouvernement hitlérien qui en 1940 a prétendu conserver l'enseignement religieux dans ces mêmes écoles tout en supprimant dans l'enseignement même toute idée religieuse. Sans doute, on nous laissera nos religieuses mais en vertu de quelle obligation. On paierait même le curé ou la religieuse pour l'enseignement religieux. On disait qu'il fallait aboutir rapidement à cette réforme scolaire sans doute pour échapper à la critique et à l'opposition de l'opinion publique qui pour l'instant ne peut s'exprimer ni dans une presse suffisante, ni dans des réunions ou représentations politiques[2732] ».*

Or voilà que les subventions scolaires aux écoles privées sont supprimées à partir du 15 juillet 1945. Des crucifix sont enlevés de classes, notamment à Sarralbe ou Basse-Yutz[2733]. Une situation jusqu'alors quasi inconnue apparaît : certains maîtres, surtout des jeunes, se désintéressent de leurs cours de religion imposés par le programme officiel et notamment ils oublient de faire la prière[2734]. Faute de personnel, quelques écoles géminées ou mixtes[2735] sont mises en place provoquant des réactions hostiles de certains prêtres[2736] et la réprobation du vicaire général[2737].

[2731]ADM 29J1709, tract SGEN, février 1946.
[2732]ADM 29J1709, lettre du vicaire, 27 avril 1945.
[2733]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Unterreiner de Sarralbe, 27 février 1946.
[2734]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres de Moyeuvre, Gounard d'Aumetz et Gombert de Pange, mars 1946.
[2735]Selon le *Bulletin départemental du premier degré,* novembre 1950, p.50 *: « Les écoles spéciales aux garçons et aux filles se trouvent dans les communes d'au moins 500 habitants. Les garçons et les filles ne sont pas ensemble. Les écoles mixtes sont des écoles où l'enseignement est donné en commun aux enfants des deux sexes. Sauf exception, elles sont à classe unique. Quand elles comprennent deux classes, la deuxième ne peut être qu'une classe enfantine. Les écoles géminées sont des écoles spéciales provisoirement transformées en écoles mixtes par suite de la pratique de la coéducation. Elles ne comprennent pas plus de deux classes. Les écoles de garçons et de filles à plusieurs classes*

Aussi, la journée de l'Action catholique à Metz le 19 août 1945 conclut à la défense de l'école confessionnelle conformément à l'encyclique de Pie XI sur l'éducation des enfants. Elle refuse l'assimilation qu'elle considère comme un recul car les lois laïques interdisent toute éducation religieuse à l'école publique et que la séparation prive de moyens le clergé. Elle demande par conséquent une réforme de la législation[2738].

Mise un temps en suspend, l'assimilation aux lois de la République laïque est à nouveau souhaitée en 1946 par le gouvernement français dans le cadre du projet de constitution de la Constituante, majoritairement à gauche. Son article 13 prévoit en effet que « *la liberté de conscience et des cultes est garantie par la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes les croyances et de tous les cultes. Elle est garantie notamment par la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ainsi que par la laïcité des pouvoirs et de l'enseignement publics* ». La plupart des conseillers généraux mosellans votent pour l'introduction des lois, « *bonnes ou mauvaises* - selon l'Eglise - *car on ne veut plus être des Français de deuxième zone* ». Trois conseillers s'abstiennent de signer après une discussion assez violente avec les responsables locaux de l'Action catholique. Les comités d'Action catholique ne restent pas inactifs et tâchent d'influencer l'opinion publique, mais ils n'ont pas le poids de la voix épiscopale[2739]. Or, le 13 mars 1946, l'assemblée des cardinaux de France demande la liberté d'enseignement et condamne le monopole scolaire. Mais c'est surtout en Alsace-Moselle que cette loi inquiète le plus. Selon le président du Comité diocésain d'action et de défense familiale et religieuse à Strasbourg, l'article 13 émeut la population croyante d'Alsace-Moselle[2740]. Cet article et la volonté de ne pas tenir compte du particularisme local soulèvent un vent de révolte, semblable à ceux de 1924 et 1937.

Les évêques de Metz et Strasbourg, au moment des discussions sur la législation religieuse et scolaire à la Constituante, déclarent ainsi : « *...Français, nous entendons rester chrétiens, librement chrétiens, intégralement chrétiens… Françaises, définitivement françaises, nos provinces comprennent la nécessité d'être intégrées de plus en plus dans la France totale. Mais intégration n'est pas pure assimilation… L'intégration ne se décrète pas… Le plus simple et le plus sage serait de nous laisser ce que nous avons… Il existe assez de points douloureux dans nos provinces (division des esprits, difficultés économiques, reconstruction des ruines, retour des prisonniers ...) pour qu'on essaie d'en réduire en tout cas de ne pas augmenter le nombre surtout en matière qui*

---

géminées n'ont aucune existence légale. Elles fonctionnent à titre provisoire comme école géminée par simple tolérance de l'administration. L'accord des maîtres et du conseil municipal est indispensable ».

[2736]ADM29J1710, lettre du curé Reyersvillers, 22 janvier 1946: « *Faut-il tolérer cet état des choses ou créer deux écoles distinctes pour les garçons et les filles.* » Lettre du curé d'Eguelshardt, 31 octobre 1946 : *« A Eguelshardt, depuis octobre 1945, nous avons pratiquement deux écoles géminées. Le personnel scolaire en adoptant ce système n'a fait que continuer le système introduit en 1940 par les Allemands. Jusqu'en 1939, il y avait une école de garçons et une école de filles. L'évêché admet-il de pareils changements ? »*

[2737]ADM29J1710, lettre du vicaire général, 4 janvier 1947 : « *Pour les écoles géminées, nous sommes d'accord avec vous et avec tout l'épiscopat français pour les regretter. Mais nous ne pouvons pas intervenir directement. C'est l'affaire des parents intéressés…* »

[2738]ADM 41J4, compte-rendu de l'Action catholique, 21 août 1945, et 29J1709, lettre du vicaire, 27 avril 1945.

[2739]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Chevreux de Château-Salins, 1946.

[2740]ADM 29J1709, déclaration, 31 juillet 1946.

touche de si près les consciences…». Mgr Heintz publie également une lettre pastorale militante : « *…Le premier coup vient d'être tiré par la Constituante contre vos libertés religieuses. C'est la menace de 1924 et de 1937 qui se dessine une nouvelle fois. On se prépare à supprimer vos écoles confessionnelles et à vous doter de l'école laïque et sans Dieu. Chez nous aussi on vise en fin de compte à expulser Dieu de l'école et de l'âme des enfants. Ici nous tenons à protester de toutes nos forces au nom de milliers de catholiques lorrains contre l'usage du slogan de l'assimilation que les ennemis de notre foi essayent de faire contre nous à propos de l'école… Ils cherchent à profiter de l'occasion pour tenter une manœuvre qui atteigne la religion dans vos âmes et dans celles de vos enfants. Donc votre Evêque vous crie : Alerte ! Soyez sur vos gardes. Il s'agit de l'âme et du salut de vos enfants. Organisez-vous pour être prêts si malheureusement l'attaque se produit*[2741] *…*». Le 15 avril 1946, une lettre commune des autorités des différentes confessions est envoyée au recteur d'académie de Strasbourg demandant le maintien de la confessionnalité des écoles normales. Finalement, ses critiques s'ajoutant à d'autres émises par le parti politique catholique, le Mouvement républicain populaire (MRP), cette constitution est rejetée le 5 mai 1946. La confessionnalité des écoles est maintenue et existe légalement[2742] toujours de nos jours.

L'assimilation passe également par la refrancisation et la volonté de rupture avec la langue allemande, d'autant qu'après la guerre, un anti-germanisme exubérant anime la plupart des Français et de nombreux Mosellans, surtout ceux de l'exil. Pour Henri Hiegel, « *la germanisation à outrance provoqua en 1945 la suppression de tout enseignement en allemand dans les écoles primaires de Moselle… La politique autoritaire de Bürckel a hâté la francisation de la Lorraine thioise et affaibli son entité ancestrale*[2743] *…*». L'heure de religion est très souvent une heure de lecture de la Bible pour l'apprentissage de la langue française» alors même qu'il manque de catéchismes en français. Ainsi, en février 1944, l'abbé Thomas, réfugié en Ardèche, exprime auprès de Mgr Heintz les modifications qu'il faudrait apporter, selon lui, au moment du retour en Moselle, soit l'« *introduction du catéchisme des diocèses de France car les enfants expulsés ont à peu près tous étudié ce catéchisme et que les enfants restés en Moselle ayant appris le catéchisme en allemand doivent se remettre au français*[2744]. » Mais, conscient que l'allemand ou le dialecte germanique restent souvent la seule langue parlée et comprise par une grande partie de ses diocésains, Mgr Heintz délivre une circulaire aux archiprêtres pour le bon usage de l'allemand : *« Le principe est de s'adresser aux fidèles dans la langue qu'ils comprennent. Aussi dans les paroisses de langue française où se trouvent des fidèles ayant besoin de l'instruction en allemand, une prédication devra leur être adressée dans leur langue qu'ils comprennent soit à l'occasion d'un office spécial organisé pour eux, soit dans une réunion particulière. La règle à suivre est celle de l'usage d'avant*

[2741]ADM 29J1709, lettre pastorale de Mgr Heintz à propos de la « Journée de la Liberté scolaire », 25 mars 1946 et Ascomémo, lettre pastorale, 31 mars 1946.
[2742]Une heure de religion est toujours dispensée dans les écoles primaires publiques et dans les collèges.
[2743]Henri Hiegel, déjà cité, p. 96.
[2744]ADM 29J2079, lettre de l'abbé Thomas, 9 février 1944.

septembre 1939. Dans les paroisses de langue allemande où il existe un certain nombre de fidèles connaissant suffisamment la langue religieuse française, il est recommandé d'introduire peu à peu cette langue dans les prédications, les chants et prières. Dans les réunions de jeunes, il est également recommandé d'introduire progressivement la langue française. Pour les confessions, les prêtres doivent être capables de les entendre en allemand[2745] ». Réglementairement, le catéchisme national en français doit être cependant mis en application. Toutefois, pour Mgr Heintz, *« le principe fondamental dans l'enseignement du catéchisme est de se faire comprendre des enfants… d'où la nécessité… d'un emploi raisonné de l'allemand et du français et même des deux langues simultanément qui se conforme le plus exactement possible aux connaissances réelles de l'enfant… Cette période de transition pourra évidemment durer quelques temps… C'est pourquoi il ne me paraît ni sage ni possible d'imposer tout de suite et universellement le catéchisme national en langue française dès la rentrée scolaire d'octobre 1945 aux enfants des paroisses de langue allemande*[2746] ». Des consignes pragmatiques liées à une réalité de terrain, loin des sphères ministérielles parisiennes.

Cet anti-germanisme s'applique aussi à la presse de langue allemande, spécialement catholique. Il semblerait que des expulsés rentrés et des soldats français cantonnés en Moselle voient d'un mauvais œil un journal rédigé en allemand[2747]. Pourtant, dès la Libération, des journaux de langue allemande paraissent sans difficulté en Alsace. *Le Courrier de la Sarre*, journal laïc, paraît avec l'autorisation des Américains et du sous-préfet de Sarreguemines fin mai 1945. *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine*, journal communiste, paraît également mi-janvier 1945, en allemand, et est diffusé en Moselle. Mais, Mgr Louis l'avoue : « *De grosses difficultés surgissent au sujet du* Lothringer Volkszeitung*. On ne voudrait autoriser qu'un seul journal de langue allemande et encore ne devrait-il pas paraître à Metz mais à Saint-Avold. La lutte sera dure*[2748] ». Ainsi, le *Lothringer Volkszeitung* qui avait été autorisé de paraître encore en juillet 1940 par les Allemands n'obtient plus cette autorisation. On lui reproche une certaine connivence avec les Allemands. En décembre 1944, l'ancien directeur politique de ce journal, l'abbé Valentiny, demande alors l'autorisation de publier un autre journal de langue allemande, *Le Courrier de Metz*, sur les rotatives de la « Coopérative d'édition et d'impression » située à Metz, afin de « *remettre à la portée de toutes les parties de la population les directives d'une politique nationale et de hâter ainsi la réadaptation de notre département si éprouvé à la communauté française…* ». Il affirme « *que journal ne laissera jamais remettre en discussion le rattachement définitif de la Moselle à la France*[2749] ». Après de multiples démarches, *Le Courrier de Metz* réapparaît le 1er eoctobre 1945. L'abbé Calmes renonce le 1er janvier 1946 à son poste de directeur-rédacteur du journal bilingue

[2745] ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux archiprêtres, 1945.
[2746] ADM 29J2088, circulaire de Mgr Heintz aux archiprêtres, 1945.
[2747] ADM 151W148, rapports des RG de Metz, 3 avril 1945.
[2748] ADM 29J2107, lettre de Mgr Louis, 1er février 1945.
[2749] ADM 29J1734, lettre de Valentiny au préfet, 19 décembre 1944.

Courrier de Metz parce que son frère est interné au CSS de Queuleu et est jugé en cour de justice à Sarreguemines[2750]. La publication en langue allemande de l'hebdomadaire *l'Ami des Foyers Chrétiens,* nouveau titre du *Metzer Katholisches Volksblatt,* est retardée par l'administration qui exige 60% de textes en français et par la non attribution de papier malgré l'intervention de Schuman et de l'Action catholique[2751]. Pourtant, le 25 mars 1945, le n°1 limité réglementairement à 20 000 exemplaires sur une feuille est mis en vente sans autorisation écrite[2752]. Il obtient un franc succès tout particulièrement dans les régions frontalières de langue allemande et dans les milieux catholiques mosellans[2753]. Mais sur ordre du ministre de l'Information, le préfet menace Mgr Heintz d'une saisie de nouveaux exemplaires[2754], ce qui est fait pour le troisième numéro, soit 11 000 exemplaires, sans susciter de réaction[2755] et pour le n°4 tiré à 30 500 exemplaires. Les problèmes réglés, le tirage de ce nouvel hebdomadaire est de 63 000 exemplaires.

Ce nouvel « malentendu » entre la France jacobine et assimilatrice, même s'il nuit à la diffusion des préceptes cléricaux, soude des populations qui se sentent incomprises et favorise une refondation de l'Eglise après six années de guerre.

B6-3 La refondation

L'Eglise du diocèse messin, bousculée, dispersée, éclatée, meurtrie dans sa chair et dans son âme, doit se refonder pour redevenir ce « beau diocèse » loué par le pape Pie XI. Mais l'abbé Meyer de Bouzonville s'interroge : *« Comment remédier à cet état d'engourdissement ? Le grand obstacle provient de la situation actuelle de l'après-guerre. Opposer au matérialisme et néo-paganisme, l'idéal chrétien doit recréer un cadre favorable à l'épanouissement de la vie chrétienne. Tâche difficile et de longue durée… Sans doute, les conditions actuelles rendent la réalisation d'un programme de redressement difficile. Il est également difficile de réagir contre la vague de plaisir et de laisser-aller. Mais on pourrait diriger cette tendance bien compréhensible à cause des épreuves et des privations passées en offrant des divertissements sains pour prévenir certains égarements et excès. Regrouper les éléments sains pour offrir certains avantages matériels, alléger les difficultés économiques… Activité charitable dans le style de Saint-Vincent-de-Paul. Se contenter uniquement d'une action sociale ne suffit pas ; il faut aussi une action religieuse persévérante pour faire connaître Dieu qui veut sauver les hommes[2756] ».*

[2750]ADM 29J1734, lettre de l'abbé Roupp, membre du conseil de surveillance du journal *Courrier de Metz*, 6 décembre 1945.
[2751]ADM 29J1723, Action catholique, compte rendu.
[2752]ADM 29J1714, lettre du directeur de la Coopérative d'édition et d'impression, Metz, 23 mars 1945. Le directeur adjoint du journal aurait eu une autorisation orale le 12 février 12945 du commandant Batardy, directeur de la presse en province. ADM 151W148, rapport des RG de Metz, 21 mars 1945.
[2753]ADM 151W148, rapport des RG de Metz, 27 avril 1945.
[2754]ADM 29J1734, lettres de la préfecture 21, 28 et 30 mars 1945.
[2755]ADM 151W148, rapports des RG de Metz, 4 et 9 avril 1945.
[2756]ADM 40J1, chroniques de l'abbé Meyer, déjà citées.

Dès mars 1944, des prêtres parlent de reconstruction de l'Eglise en Moselle selon les règles diocésaines : reconstruction des offices, du catéchisme, des œuvres, de l'investissement des prêtres[2757]. Selon Mgr Heintz, « *le clergé et le peuple messin, unissant leurs forces sous la conduite de l'Action catholique, n'avaient en vue qu'une seule chose : que le règne de Dieu fût restauré, par des rassemblements, par la pratique des Missions, par diverses actions pour cultiver la jeunesse chrétienne, par des voyages pieux, des rencontres, des journaux chrétiens, des revues périodiques, hebdomadaires et mensuelles suffisamment diffusées* [2758] ». La fête du 15 août 1945 est fêtée avec une solennité particulière pour remercier la Vierge de sa protection pendant la guerre et spécialement pendant les combats de la Libération. Le cardinal Gerlier est présent. Il est fait référence à la manifestation de 1940. Immédiatement, après leur retour pendant l'été 1945, ecclésiastiques et religieux se ruent à la tâche. Le travail de refondation commence par la mise en chantier des nombreux édifices religieux détruits ou endommagés par les combats de la Libération. A cause de la guerre, 620 églises ont subi des dommages, 68 ont été totalement détruites[2759]. Pour un temps, la pratique religieuse est donc difficile dans certaines paroisses car, s'ils ne sont pas détruits, de nombreux bâtiments sont ouverts à tous les vents et à la pluie, n'incitant pas les paroissiens à assister aux offices religieux. C'est le temps des baraques-chapelles[2760] permettant aux fidèles de se rassembler dans l'attente d'une construction. Il faut plus d'un an d'efforts pour que la presque totalité des églises sinistrées soient mises hors d'eau, c'est-à-dire couvertes de papier goudronné avec des vitraux remplacés par du vitrex. En même temps la communauté se soude autour de projets de reconstruction. L'Œuvre de l'entraide du clergé est créée le 20 décembre 1944. Six cent cinquante chantiers d'église sont ouverts après guerre. En huit ans, plus d'un milliard de francs est consacré aux églises réparables. En avril 1946, un million de francs est versé par l'Œuvre de secours de Paris aux églises dévastées[2761]. Le 29 décembre 1948, suivant les instructions de la Fédération nationale des groupements d'églises et d'édifices religieux sinistrés de France, le Groupement départemental des propriétaires et usagers d'édifices religieux sinistrés du département de la Moselle, association constituée en 1946 et présidée par le vicaire général Mgr Louis, crée une Société coopérative de reconstruction des édifices sinistrés de Moselle. Agréée par décision ministérielle en février 1949, la Société coopérative dont le directeur-gérant est le chanoine Lucien Thomas, un des secrétaires de l'évêché, comprend en fait deux organismes juridiquement distincts mais fonctionnant en commun : la Société coopérative de reconstruction immobilière des édifices religieux sinistrés de Moselle et la société coopérative de reconstruction mobilière des édifices religieux sinistrés de Moselle. La coopérative mobilière est dissoute en novembre 1961 et la

[2757] ADM 29J2079, lettre de l'abbé Thomas, 9 février 1944.
[2758] ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2759] ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1951.
[2760] Le 7 avril 1946, Mgr Heintz inaugure la chapelle provisoire de Maizières-lès-Metz offerte par le « Don suisse ».
[2761] ADM 29J1730, Entraide Secours aux églises dévastées, lettre, 20 avril 1946.

coopérative immobilière en novembre 1963[2762]. En 1951, cinq églises totalement détruites sont reconstruites et 410 abimées sont restaurées[2763]. En février 1947, sur 923 cloches disparues, 121 sont récupérées en Allemagne, notamment à Hombourg et replacées dans leur église[2764].

Les prêtres doivent œuvrer pour l'union des paroissiens souvent en conflit. Pour assurer la survie du diocèse, l'encouragement aux vocations et l'enseignement sacerdotal demeurent un enjeu prioritaire. En attendant la libération définitive du département mosellan et la remise en marche de l'enseignement sacerdotal, Mgr Heintz donne pour consigne de continuer les études dans les séminaires de repli car il n'est pas d'actualité de pouvoir réintégrer les bâtiments occupés par la troupe et il manque du matériel, notamment la literie et l'ameublement[2765]. En effet, au Petit séminaire de Montigny, à partir du 10 décembre 1944, les Américains occupent l'hôpital allemand abandonné pendant deux mois, puis ce sont les soldats français qui investissent le bâtiment à compter du 15 février 1945 avec un *kommando* de prisonniers de guerre allemands. A partir de janvier 1945, une classe d'une douzaine d'externes, tous originaires de Metz et Montigny, y ouvre. Après négociations, une aile est concédée pouvant accueillir une quarantaine d'élèves. Un petit internat ouvre le 25 mars 1945. Quatre petites classes peuvent ainsi fonctionner jusqu'au 14 juillet grâce au retour d'exil de professeurs. A la rentrée d'octobre, il n'y a pourtant que les classes supérieures et une quatrième. La maison est rendue le 20 décembre 1945 à l'évêché et la rentrée des classes peut alors se faire le 14 janvier 1946 avec environ 180 élèves[2766]. Dans les Petits séminaires, le nombre de petits séminaristes ne souffre pas encore trop d'une lente hémorragie, seulement 10% d'effectif en moins par rapport à l'avant-guerre quand l'effectif était d'environ 500 jeunes gens. En attendant la sécurisation du secteur et la remise en état du site après un long siège de plusieurs mois, le collège de Bitche est détaché en 1945 au château de Volkrange, dans la banlieue thionvilloise. Les petits séminaristes sont 466 en 1946[2767] répartis sur les sites de Montigny-lès-Metz et Bitche ; 455 en 1947[2768]. Il semble qu'ils sont très nombreux à ne pas aller jusqu'au bout de leur formation car les parents pieux cherchent surtout à les orienter vers une formation proche de leurs valeurs morales et loin de l'enseignement public et laïc car dans les collèges de la République, la religion est de moins en moins dispensée. La vocation n'est pas la première motivation. En conséquence, beaucoup abandonnent pour entrer dans le monde du travail.

Le bâtiment de philosophie du Grand séminaire de Metz, du côté de la place Mazelle, reçoit sept obus en 1944. Les troupes américaines occupent le bâtiment à partir du 22 novembre 1944 et y causent des dégâts considérables[2769]. En mai 1945, une centaine de séminaristes logent à

[2762]ADM 29J2562.
[2763]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1951.
[2764]ADM 29J1780, lettre de l'abbé Thomas, 14 février 1947.
[2765]*La Mutte*, janvier 1945, texte d'Alphonse Lallier, supérieur.
[2766]Jean Eich, déjà cité, pp. 112-120 et ADM 29J2017, lettre de Mgr Louis, 12 janvier 1945 ; 29J1187, lettre, 15 février 1945.
[2767]ADM 29J1514, à Montigny-lès-Metz : 242, à Bitche : 214.
[2768]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2769]ADM 84J14, rapport Lallier.

l'infirmerie du Grand séminaire en attendant la libération du bâtiment occupé par les soldats américains. Il faut cependant attendre avant la reprise des cours que la situation s'améliore. Le directeur, l'abbé Lallier, en est conscient : « *Les mobilisations en cours empêcheront un certain nombre d'entre vous de répondre à mon invitation et ma joie de pouvoir accueillir les autres est toujours tempérée par de multiples et graves préoccupations : de nombreux mobilisés de la* Wehrmacht *tardent à rentrer*[2770]*, la maison est encore occupée, des aménagements indispensables restent à faire, etc… Nous espérons réunir une bonne cinquantaine de séminaristes pour la prochaine rentrée fixée provisoirement le 25 septembre*[2771]*…*». L'enjeu est considérable. Pour assurer la vitalité du diocèse, la formation de prêtres demeure essentielle. *« Il y a des lacunes dans les rangs de nos jeunes aspirants au sacerdoce et nous sommes loin des effectifs d'avant-guerre. C'est pourquoi il importe de combler ces vides au plus tôt. Si notre diocèse doit conserver et augmenter son plus beau patrimoine qu'est sa foi, il nous faut beaucoup de prêtres, il nous faut commencer par repeupler nos séminaires ».* L'abbé Lallier lance un appel aux dons pour aider les étudiants[2772]…

Finalement, les séminaires rouvrent leurs portes en octobre 1945. Au Grand séminaire, avant la guerre, il y avait environ 160 élèves. Dans les années de l'immédiat après guerre, leur nombre se stabilise autour de 70, moins de la moitié.

Nombre de Grands séminaristes[2773]						
Années	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Nombre	88	73	67	68	71	73

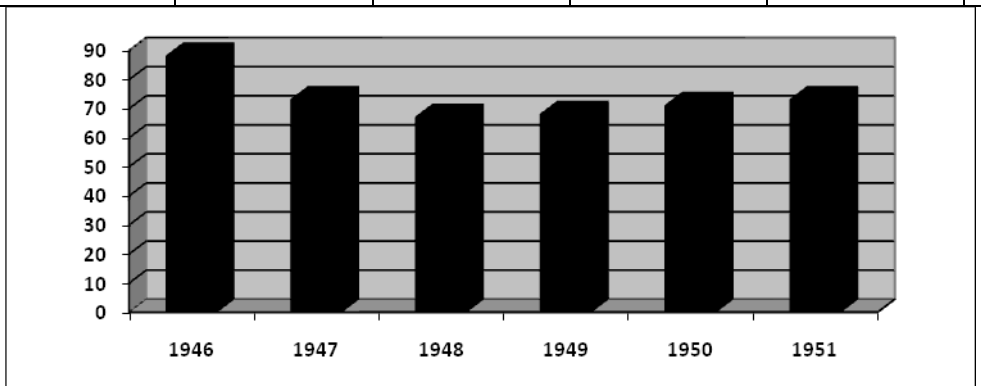

Conséquence de l'époque et de la guerre, le nombre des ordonnés s'avère peu à peu inférieur aux besoins du diocèse puisque la population est en constante augmentation… Les ordinations retrouvent au bout de deux années leur nombre d'avant-guerre.

[2770]ADM 84J20. Au 1er août 1945, 15 séminaristes mobilisés dans la *Wehrmacht* sont rentrés dans leur famille et on reste sans nouvelles pour 24 autres séminaristes.
[2771]AP abbé Ismert, lettre circulaire du directeur du Grand séminaire, juillet 1945.
[2772]A. Lallier, « Les deux siècles d'existence du Grand Séminaire de Metz », dans *La Paroisse Lorraine* n°10-1946.
[2773]ADM 29J1514. ADM 19J68, listes des élèves du Grand séminaire. En 1945-1946, en théologie spéciale, on compte en 3e année, 14 élèves, en 2e année, 29 ; en 1er année, 18. En théologie fondamentale, 16 élèves ; en philosophie, 20. Deux séminaristes sont toujours mobilisés. Six ne sont pas rentrés de Russie.

Ordinations de 1937 à 1947[2774]											
Années	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
Nombre	32	32	26	15	4	18	24	21	16	14	30

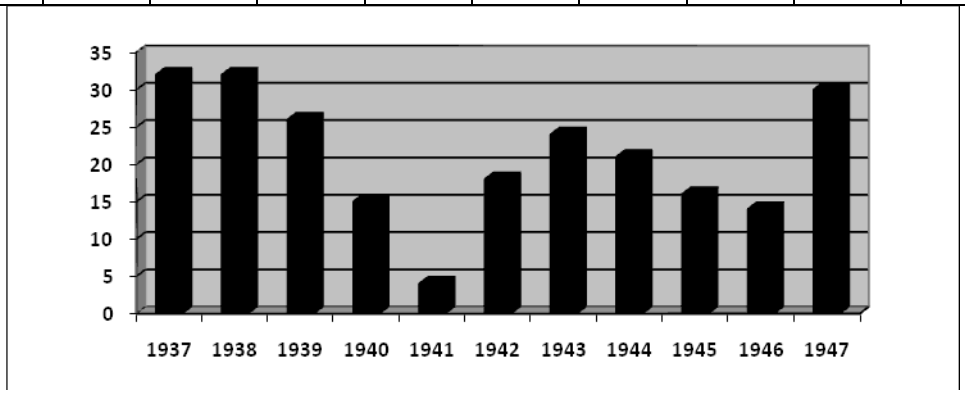

Quant aux religieux, ils retrouvent les établissements de leur congrégation situés sur le diocèse et ils se consacrent aux tâches apostoliques d'avant-guerre. Très peu, après avoir quitté leur congrégation, ont rejoint le clergé séculier. Les religieuses, elles, reprennent les mêmes écoles confessionnelles qu'avant la guerre, mais en nombre passablement moindre. Quelques-unes sont retournées à la vie séculière. Dans toutes les congrégations d'hommes et de femmes, les nouvelles vocations se raréfient[2775]. Le nombre de séminaristes chez les oblats à Cuvry est de 176 en 1946.

Non sans mal, on l'a vu, les journaux catholiques reparaissent plus ou moins rapidement. *Le Lorrain*, de langue française, reparaît dès le 30 septembre 1944 à Riom après un an d'interdiction, et le 2 décembre à Metz sous la direction de Paul Durand en attendant le retour de déportation de l'abbé Annéser[2776] en juin 1945. Cependant, il ne reçoit l'autorisation écrite de paraître que le 12 mars 1945, soit quatre mois plus tard. A Riom, il cesse de paraître en juin 1945 en même temps que le retour de la communauté expulsée. Vieilli, mal adapté à la loi du marché, mal distribué[2777], il perd de son influence, notamment dans les milieux ouvriers, concurrencé par les journaux de gauche comme *L'Humanité d'Alsace-Lorraine* et par des journaux plus modernes comme *Le Républicain Lorrain* qui publie différentes éditions et donne de l'importance aux photos et au sport. Les archiprêtres signalent dans leurs rapports cette perte d'influence[2778]. Le quotidien *Courrier de Metz* n'est diffusé que l'après-midi dans l'est du département. Il a donc peu de lecteurs[2779]. En plus de *L'Ami-Hebdo* déjà évoqué, un mensuel *La Paroisse Lorraine* tiré à 52 000 exemplaires complète l'offre éditoriale de l'Eglise mosellane, retrouvant ainsi un certain dynamisme avec un tirage global de 150 000 exemplaires qu'elle connaissait avant guerre et depuis la fin du XIX^{e} siècle. Mais à

[2774]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946*, au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2775]Ibidem.
[2776]ADM 29J1128. Dossier personnel abbé Annéser. Lettre non datée : « *Le Conseil de surveillance du Lorrain… a toujours compté que M. Annéser prendra la succession de Ritz et de Hennequin soit la direction politique et religieuse de pair avec Durand qui demande avec raison à être co-directeur…* »
[2777]ADM 29J1198, rapport notamment de l'archiprêtre Gombert de Pange, 9 mars 1946 : *« Beaucoup ont laissé tomber* Le Lorrain *tout simplement parce qu'il arrive plus tard que le concurrent et ne contient pas autant de nouvelles ou d'annonces commerciales. Se heurtent à la propagande socialo-communiste. »*
[2778]ADM 29J1198, rapport archiprêtré.
[2779]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Unterreiner de Sarralbe, 27 février 1946

l'issue des élections de novembre 1946, il apparaît que chacun des titres décline fortement *« au point de ne pouvoir ourdir gravement contre l'Eglise*[2780] *»*.

La refondation s'appuie pour beaucoup sur l'Action catholique dont la vitalité montait en puissance avant la guerre, une vitalité mise à mal par la guerre. Mgr Heintz appelle à la refondation spirituelle : *« Notre diocèse est tout meurtri. Que de misères sous nos yeux ! Villages, églises, presbytères démolis ou gravement blessés… La reconstruction matérielle ne nous fera pas perdre de vue la restauration spirituelle… Les enfants dont la formation religieuse a été bien défectueuse, les jeunes gens et les jeunes filles qui ont subi les influences dangereuses pour leur foi et leur vie chrétienne seront l'objet de vos principales préoccupations : sérieuse catéchisation, réception fréquente des sacrements, reconstitution des œuvres… La foi des adultes s'est affermie sous le coup de la persécution… Veillez spécialement à ce que l'ardeur à relever les ruines matérielles ne nuise en rien chez les adultes à la sanctification du dimanche. Pour eux aussi restaurez les œuvres d'autrefois notamment les formations de l'Action Catholique*[2781] *»*. L'archiprêtre de Boulay précise que *« le temps actuel semble propice à la résurrection de l'Action catholique en y faisant abstraction de toute politique*[2782] *»*. Si l'AC réaffirme ne pas être un parti, elle rappelle que « *le nazisme et le communisme sont condamnés par l'Eglise*[2783] ». Dès le 3 octobre 1944, Mgr Heintz lance, depuis Lyon, un appel pour réorganiser dans la région industrielle de Moselle libérée l'Action catholique du diocèse de Metz, et en particulier la JOC-JOCF et la CFTC. Pour cela, il faut faire appel aux anciens militants d'avant-guerre en écartant *« les militants des formations hitlériennes*[2784]. » A Thionville, l'archiprêtre évoque la nécessité de réorganiser les œuvres, d'autant plus que « *presque tout le comité du Cercle d'hommes s'est compromis pendant la guerre*[2785] ».

Les sœurs du Sacré-Cœur d'Amnéville font distribuer des tracts rédigés en langue allemande destinés à la population catholique pour les inviter à se grouper dans un cercle religieux[2786]. La première journée d'études pour les délégués cantonaux de l'Action catholique à Metz se déroule le 19 août 1945 à l'initiative de l'abbé Stenger. Robert Schuman en est le vice-président. L'action de l'AC doit servir *« à la défense de la religion, bien mieux à l'extension du règne du Christ, au progrès matériel, social et à la perfection spirituelle »*. Elle défend l'école confessionnelle contre l'assimilation qui serait, selon elle, *« un recul »*. Il est également constaté que « *des gens ne veulent rien savoir du curé alors qu'ils sont en contact avec les laïcs. Vous pouvez leur parler en langage qu'ils n'accepteraient pas toujours du curé, votre influence sera plus directe et atteindra des domaines qui au premier abord paraissent fermés aux prêtres. Cet apostolat des laïques est plus*

[2780] ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2781] ADM 29J2088, lettre au clergé de son diocèse, 29 décembre 1944, p. 3.
[2782] ADM 29J1198, rapport, archiprêtré Boulay, 6 mars 1946.
[2783] ADM 29J1739, spoliations.
[2784] ADM 29J2088, note du 3 octobre 1944.
[2785] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Thionville-Beauregard, 1946.
[2786] ADM 151W148, rapports des RG de Metz, 12 avril 1945.

urgent que jamais[2787] ». L'Action catholique est organisée partout. Les réunions générales n'obtiennent pas un grand résultat pratique[2788]. Les œuvres reprennent vie dans les centres urbains mais pas dans les villages qui ont subi de trop grands dégâts matériels. Il manque des maisons pour les réunions. Immédiatement à la Libération, Mme Ségolène de Wendel ressuscite la Ligue féminine des catholiques avec les mêmes personnes qu'avant-guerre, mais l'œuvre ne fonctionne pas[2789]. Un congrès de la Ligue est organisé à Ars le 7 avril 1946[2790]. Des séances théâtrales sont proposées, des chorales sont créées, mais sans grand succès. Il y a peu d'engouement pour l'AC ou la Ligue sous prétexte de l'augmentation de la cotisation[2791]. Il faut attendre au moins deux ans pour que la Ligue attire à nouveau de nombreux membres, 37 000 en 1947. Une association des familles chrétiennes, « *Association familiale : La Famille Lorraine* », est créée en 1947 dans le diocèse, avec 390 cercles paroissiaux et 15 500 membres. Les fidèles restent très généreux pour les œuvres pontificales et les sommes collectées sont considérables, en nette progression malgré les difficultés matérielles de sortie de guerre[2792]. Les associations laïques pieuses, les confraternités et confréries restent toujours nombreuses, dix-sept en 1947, et importantes en adhérents[2793].

Collectes pour les œuvres pontificales en Moselle en francs		
	1937	**1946**
Œuvre pontificale pour la Propagation de la Foi	994 480	6 295 098
Œuvre pontificale de S. Pierre Apôtre pour le clergé indigent	333 999	2 176 975
Œuvre pontificale de la Sainte Enfance	427 341	2 438 923
Total	**1 755 820**	**10 910 996**

Mgr Heintz insiste sur l'importance que revêtent les mouvements de jeunes alors même que la jeunesse mosellane semble quelque peu pervertie par le nazisme et le matérialisme : *« …Il ne faut pas se désintéresser des sociétés sportives, gymnastiques et musicales… Il importe que partout où des sections JOC ou JAC existent déjà elles se soucient de lancer et d'animer ces cercles… Là où il est impossible pour l'instant de créer une section jociste ou jaciste, une société sportive nous permettra en attendant de grouper nos jeunes et de préparer le terrain de l'Action catholique. Certaines sociétés sportives laïques ont déjà repris une grande activité. Si nous décevions l'attente de nos jeunes désireux d'activité de plein air et de sports, nous risquerions de les voir nous quitter au profit de ces groupements. Il en est de même pour la préparation militaire. Une décision gouvernementale vient de la rendre obligatoire pour tous les jeunes de 17 à 20 ans. Il importe qu'au plus tôt nos centres reconstitués organisent eux-mêmes pour leurs membres et sympathisants*

[2787] ADM 29J1723, Action catholique, compte rendu.
[2788] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Chevreux de Château-Salins ? 1946.
[2789] ADM 29J1198, rapport, archiprêtré de Hayange, mars 1946.
[2790] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Gorze, mars 1946.
[2791] ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Emel de Réchicourt, 1946.
[2792] ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz, 1947.
[2793] Voir annexe 7.

cette préparation militaire[2794] *»*. Un tract imprimé à Metz sur les rotatives du *Lorrain* signé « quelques jeunes » appelle au renouveau catholique : *« Jeunes de Metz. Vous n'ignorez pas le Renouveau Catholique en France. Le retour d'une grande partie de la Jeunesse au Christ est à l'origine de ce Renouveau. Vous, Jeunes de Metz, y seriez-vous indifférents ? Non, n'est-ce pas ! Aussi, cette année, dans toutes les paroisses de la ville, vous aurez tous à cœur de faire ensemble vos Pâques*[2795] *»*. Théo Braun revient en Moselle en décembre 1944 et lance des sections de la JOC dans les vallées de l'Orne et de la Fensch[2796]. L'abbé Redt est nommé en novembre 1944 aumônier des JAC-JACF[2797]. Dans certains secteurs, des JAC et JACF ont du mal à se réimplanter *« à cause de l'esprit paysan peu enclin au groupement*[2798]*»*

Œuvres de jeunes en 1947 en Moselle[2799]		
	Nombre de cercles	**Nombre de membres**
« Jeunesse indépendante chrétienne » (JIC)	5	45
« Jeunesse indépendante chrétienne féminine » (JICF)	3	50
« Jeunesse étudiante chrétienne » (JEC)	12	370
« Jeunesse étudiante féminine » (JECF)	16	750
« Jeunesse ouvrière chrétienne » (JOC)	24	1 540
« Jeunesse ouvrière chrétienne féminine » (JOCF)	20	1 900
« Jeunesse agricole chrétienne » (JAC)	?	1 050
« Jeunesse agricole chrétienne féminine » (JACF)	18	1 640
« Scouts de France »,	?	1 350
« Guides de France »	14	800
« Cœurs vaillants »	?	4 000
« Ames vaillantes et patronages »,	?	7 200
« Croisade eucharistique »	?	2 000
« Union Noëliste »	?	150

[2794]ADM 29J2088, lettre circulaire, 25 mai 1945.
[2795]Ascomémo, tract, mars 1945.
[2796]ADM 29J2107, lettre de Théo Braun, 7 janvier 1945.
[2797]ADM 29J2088, note de Mgr Heintz, novembre 1944, et circulaire 1945.
[2798]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Bimon de Saint-Vincent, 19 mars 1946.
[2799]ADM 29J2074, rapport de Mgr Heintz sur la situation du diocèse de Metz, 1947.

Mgr Heintz demande à ce que les Âmes vaillantes et les Cœurs vaillants ainsi que la Croisade eucharistique soient remis en route. *« Les enfants ont sans doute été habitués au groupement*[2800] *»*. A Hagondange, Moyeuvre, Rombas, Sarralbe[2801], etc., des groupes de scouts, des jocistes, des secouristes de la Croix-Rouge française organisent assez fréquemment des soirées de bienfaisance au profit des prisonniers de guerre, déportés et expulsés[2802]. La venue de lady Baden-Powel le 3 mai 1945 à Metz suscite un grand intérêt parmi le public messin venu nombreux la saluer- 2 000 personnes environ - et en particulier chez les nombreux scouts de la ville de Metz[2803].

L'évêque rappelle que les catholiques doivent s'inscrire dans les groupements professionnels qui s'inspirent des principes chrétiens et ne doivent pas adhérer à un syndicat dont les doctrines sont opposées à la morale chrétienne ni même à un syndicat dit neutre[2804]. Il encourage la création de la CFTC, *« un syndicat constitué par des catholiques pour des catholiques et entre catholiques*[2805] *»*. En effet, on l'a vu, la CFTC n'existait pas en Moselle avant-guerre, mais un syndicat se prévalait bien de la doctrine chrétienne. A la veille de Noël 1944, le comité national de la CFTC adresse un message aux Alsaciens-Mosellans rappelant « *les relations cordiales et fraternelles établies, il y a 25 ans, avec les syndicats chrétiens d'Alsace et de Lorraine »* et les assure du *« soutien et de la compréhension* » qu'exige leur douloureuse situation[2806]. La création d'une section locale de la CFTC est une forme d'assimilation syndicale à une organisation nationale, même si l'exemple mosellan de syndicalisme chrétien a servi d'exemple au niveau national. Avant même la libération de Metz, les premières antennes s'installent à Basse-Yutz, Fontoy, Moyeuvre, Thionville[2807]. En novembre 1944, l'abbé Noblet, de Pierrevillers, réfugié à Trieux (Meurthe-et-Moselle), est nommé temporairement aumônier régional des œuvres et du syndicat chrétien pour la partie libérée de la Moselle[2808]. Fin 1944, Alfred Quirin[2809] rentre à Metz avec un mandat de la confédération CFTC avec mission de reconstituer les syndicats et de réorganiser l'Union départementale. En juillet 1945, l'Union régionale d'Alsace-Lorraine est reconstituée. Réélu secrétaire général de l'Union départementale, Alfred Quirin, permanent, entreprend le développement de cette Union. Il sillonne à vélo le département pour reconstituer les différentes sections. Il peut s'appuyer sur Emile Engel, cheminot à Basse-Yutz, ancien membre du groupe de Résistance communiste dit « Mario », mis en disponibilité de la SNCF. Son activité se

[2800]ADM 29J2088, note, 3 octobre 1944
[2801]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Unterreiner de Sarralbe, 27 février 1946.
[2802]ADM 151W148, rapport des RG de Metz, 25 avril 1945.
[2803]ADM 151W148, rapport des RG de Metz, 4 mai 1945 ; lettre de l'évêque au ministre des Finances, 18 décembre 1945.
[2804]ADM 29J2088, note, 3 octobre 1944.
[2805]ADM 29J2088, lettre de Mgr Heintz au clergé de son diocèse, 29 décembre 1944, p. 3.
[2806]André Vierling, déjà cité, p. 105
[2807]ADM 151W148, rapports des RG de Metz
[2808]ADM 29J2088, note de Mgr Heintz, novembre 1944, et circulaire, 1945.
[2809]Alfred Quirin fait alors partie du Comité départemental de Libération et d'épuration et fonde une Fédération des insoumis mosellans réfractaires à la *Wehrmacht*. Il siège au Bureau national de la CFTC de 1946 à 1948. Voir l'article de Jean-Marie Conraud communiqué par Pierre Schill, professeur d'Histoire à Montpellier, d'après les renseignements fournis par l'intéressé et sa famille pour « *Le Maîtron* », Centre d'Histoire Sociale.

concentre d'abord dans le secteur de la sidérurgie, puis avec la libération de l'est du département, dans le bassin houiller où il faut remplacer le leader syndical, compromis avec les Allemands[2810]. La CFTC réussit à prendre pied à Forbach en mai 1945. Mais la première réunion est annulée faute d'auditoire[2811]. Soucieux d'informer ses adhérents, Alfred Quirin fonde le journal *La Liberté ouvrière* qui tire jusqu'à 30 000 exemplaires et une revue *Travail-Loisirs-Culture*. Il développe également les activités de formation des militants et anime les écoles normales ouvrières de la région. Un syndicat général de l'éducation nationale, le SGEN[2812], affilié à la CFTC, inexistant dans le département avant-guerre, se crée en Moselle avec la volonté de regrouper tous les enseignants animés de sentiments chrétiens sans distinction de confession et d'opinion. Il est animé par Marcel Hanot, instituteur à Amnéville. Si initialement beaucoup d'instituteurs s'inscrivent au Syndicat national des instituteurs[2813] (SNI) et finalement très peu au SGEN, le syndicat chrétien des enseignants progresse rapidement tant et si bien qu'aux élections à la commission administrative paritaire, le SGEN est majoritaire dans le premier degré, recueillant trois sièges sur cinq[2814]. Dans l'immédiat après-guerre, la CFTC rencontre toutefois des difficultés matérielles et de recrutement[2815]. Par la suite, le syndicat progresse et revendique notamment 3 000 adhérents dans le secteur de Thionville et 5 000 dans la région de Forbach[2816]. Pour le monde paysan, les curés doivent encourager l'adhésion à un syndicat indépendant pour éviter qu'il n'aille vers la Confédération générale de l'agriculture (CGA), socialiste, afin « *qu'on respecte leur liberté, défendant leur bien-être matériel dans la ligne de leur foi* ». Pour cela, la lecture du bimensuel *Foyer Rural* tiré à 200 000 exemplaires est fortement encouragée[2817], alors que la lecture de *La Terre*, hebdomadaire paysan du parti communiste ou *La Libération Paysanne* de tendance socialisante est condamnée[2818].

En même temps, le Mouvement républicain populaire (MRP), parti politique d'inspiration démocrate-chrétienne, se développe en Moselle. Fondé le 26 novembre 1944 par Georges Bidault et Maurice Schumann[2819], initié par Gilbert Dru[2820], militant à la JEC à Lyon, le mouvement part du

[2810]Jean-Marie Conraud, déjà cité, p. 211.
[2811]ADM 151W148, rapport des RG de Forbach, 14 mai 1945.
[2812]Le SGEN est fondé en 1937 par trois universitaires. Refusant de rejoindre la CGT réunifiée, les fondateurs du SGEN le font adhérer à la CTFC même si, dès l'origine, le SGEN est statutairement laïc. Le SGEN-CFDT a la particularité de rassembler tous les personnels des ministères concernés, quel que soit leur métier ou leur statut, dans un même syndicat.
[2813]En 1920, la Fédération nationale des amicales d'instituteurs se transforme en Syndicat national des instituteurs (SNI) affilié à la CGT socialiste en 1925. Défenseur de la laïcité, il est la principale organisation syndicale des enseignants du primaire. Supprimé par Vichy, il se reconstitue à la Libération.
[2814]Jean-Marie Conraud, déjà cité, p. 212.
[2815]ADM 151W148, rapports des RG de Metz.
[2816]Jean-Marie Conraud, déjà cité, p. 213.
[2817]ADM 29J1723, Action catholique. Lettre circulaire du Mouvement familial rural, 9 juillet 1945.
[2818]ADM 29J2088, note de Mgr Heintz, novembre 1944, et circulaire, 1945.
[2819]C'est effectivement la date du Congrès constitutif. Il est précédé d'un manifeste écrit par André Colin et Maurice-René Simonnet diffusé à Paris en septembre 1944.
[2820]Gilbert Dru, né en 1920, est fusillé place Bellecour à Lyon le 27 juillet 1944.

constat que « *le conflit de civilisations a caractérisé la guerre de 1939-1945*[2821] » et que « *la liberté politique favorise le développement des valeurs spirituelles* » tant et si bien que *« des chrétiens ne peuvent rester indifférents en présence des méfaits de l'injustice et de la tyrannie dans l'organisation de la société*[2822] ». Le MRP se veut le parti des résistants démocrates-chrétiens qui souhaitaient dépasser le clivage droite-gauche et celui de la « fidélité » au général de Gaulle. *« Cette famille politique s'inspire des enseignements sociaux de l'Eglise catholique, accepte le régime parlementaire et met l'accent sur les droits de la famille et des personnes*[2823] ». Ses militants lui sont fournis par les œuvres catholiques et par le syndicalisme chrétien. Fortement anti-communiste car ce parti est selon lui «antireligieux » et contre la droite conservatrice, il veut *« une unification des lois et des institutions*[2824] ». Il est l'héritier notamment de l'Union républicaine lorraine (URL), le parti qui a dominé l'espace politique mosellan de tout l'entre-deux-guerres. On l'a vu, l'URL avait eu le soutien de l'Eglise. Pour l'élection à la Constituante de juin 1946, l'abbé Guillaume Schaul, conseiller général de Rohrbach-lès-Bitche et adjoint au maire de Sarreguemines, figure sur la liste du MRP dirigée par Robert Schuman. L'URL perd sa dimension uniquement régionale en intégrant[2825] un grand parti national. Le nouveau parti a le soutien des journaux catholiques *Le Lorrain* et *Le Courrier de Metz*.

Résultats du MRP 1945-1951 en % [2826]		en Moselle	en France
Liste MRP-RDM	Constituante 21 octobre 1945	43,5	25,6
MRP	Constituante 2 juin 1946	43,4	28,2
MRP	Assemblée nationale 10 novembre 1946	46,9	25,9
MRP + Union des indépendants, des paysans et des républicains nationaux	Assemblée nationale 17 juin 1951	32	12,5

[2821]Le parti revendique des origines d'un courant démocratique d'inspiration chrétienne tirant ses racines du journal *L'Avenir* de Lacordaire, Lamennais et Montalembert en 1830. Voir Ascomémo, 58Lib, MRP, *Les origines du MRP et sa mission dans la vie politique française*, texte polycopié.
[2822]Ascomémo, 58 Lib, tract du MRP.
[2823]François Roth, *La vie politique en Lorraine au XX e siècle*, Nancy, éditions PUN, 1985, p. 81.
[2824]Ascomémo 40Lib, profession de foi du MRP pour les élections du 2 juin 1946.
[2825]Notamment avec le Parti démocrate populaire et l'Union populaire républicaine d'Alsace.
[2826] Z.L.L Baudon, *Les élections en Moselle 1919-1956*, Metz, Coopérative d'édition et d'impression, 1956, pp. 29-45.

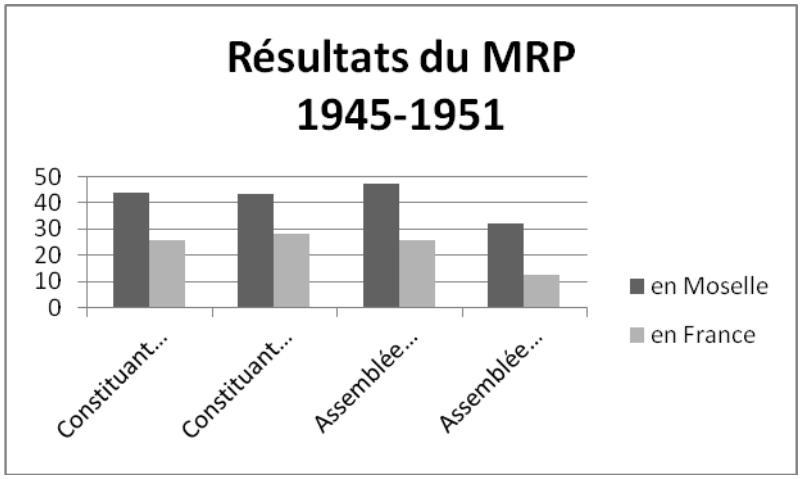

En Moselle, il obtient des résultats flatteurs, toujours largement supérieurs aux résultats nationaux, qui le placent un temps comme le premier parti politique du département avec l'élection de quatre députés sur huit arrondissements. Ces résultats témoignent de l'emprise toujours réelle, malgré les évènements de guerre, du catholicisme politique sur l'opinion mosellane et sur son expression politique.

Conclusion

Le pape Pie XII l'admet : « *le diocèse de Metz est le plus éprouvé de ceux de France*[2827] ». Lorsque Mgr Heintz revient après quatre années d'exil, il découvre un diocèse vidé d'un tiers de sa population, meurtri par les affres du nazisme, blessé physiquement par les combats. L'évêque exprime ainsi tout son désarroi au pape : « *Durant cette guerre qui a profondément perturbé l'ensemble du diocèse, par le départ forcé de paysans, l'exil de citoyens, les proscriptions, par le très grand nombre de soldats, occupants et combattants, par l'expulsion de prêtres avec leur évêque, quoi d'étonnant que la vie chrétienne, tant privée que publique, ait été mise à mal par cette lamentable calamité*[2828] *?* » L'Eglise mosellane ne sort pas indemne de l'épreuve de la guerre à la différence des autres diocèses de France[2829] qui, au contraire, ont bénéficié d'une période de rénovation des valeurs chrétiennes avec le cadre officiel de la Révolution nationale ou, dans une autre mesure, avec des idéaux d'inspiration chrétienne du Conseil national de la Résistance. Malgré une crise de l'autorité épiscopale et l'effacement de la droite politique, essentiellement catholique, un élan spirituel et apostolique du catholicisme français pointe après la Libération. Pour Emile Poulat, cet élan n'est pas « *une naissance mais une percée de choses qui existaient dès antérieurement et qui se sont préparées au plein jour ou dans la nuit de l'Occupation*[2830] ».

A l'inverse, le diocèse de Metz, écartelé dès septembre 1939, puis annexé au *Reich* et à nouveau écartelé en 1940-1941, doit à la Libération se reconstruire, car, même si la période est courte, les six années de guerre ont indéniablement marqué « le beau diocèse de Metz », qui, avec l'Alsace, occupait et occupe toujours une place privilégiée dans l'Eglise chrétienne de France avec le maintien du Concordat et de l'école publique confessionnelle. Catholiques pratiquants et encadrés, mais aussi militants face aux velléités assimilatrices d'une France laïque, la religion est, avant-guerre, un élément viscéral de l'identité locale. Mais le diocèse de Metz est soudainement et brutalement éclaté et malmené. Ce monde quasi sédentaire uni autour des valeurs de l'Eglise qui rythmaient la vie de l'enfance à la mort subit une double expérimentation hostile : la dispersion et le nazisme.

L'éclatement du diocèse, sa bicéphalie lui a été préjudiciable. Mgr Heintz le reconnaÏt : « *la dispersion durant cinq années n'a pas favorisé la vie chrétienne*[2831] ». Dès septembre 1939, la dispersion dans le Sud-Ouest indifférent à la religion ne permet ni une pratique régulière de la religion, ni un contrôle permanent du pasteur paroissial, ni une imperméabilité à la

[2827] *Le Lorrain*, 11 novembre 1944, p. 2. Paroles dites à l'abbé Auguste Lagrange de Hagondange, capitaine de l'armée française, de passage à Rome.
[2828] ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2829] Serge Laury « Aspects de la vie religieuse pendant la Seconde guerre mondiale dans le Nord-Pas-de-Calais » dans *Revue du Nord* n°237 université de Lille III avril-juin 1978, p. 389. Pour cette grande région, il estime que « *le prêtre de 1947 vit comme celui de 1935 et réagit comme lui. Le chrétien de 1935 se retrouve dans celui de 1947.* »
[2830] Emile Poulat « L'élan spirituel et apostolique du catholicisme français au lendemain de la guerre » dans *Actes du colloque Eglises et chrétiens dans la IIe guerre mondiale*, déjà cité, p. 535.
[2831] ADM 29J2074, *rapport sur l'état de l'Eglise de Metz*, 1947.

déchristianisation ambiante. Cette première dispersion concentrée dans trois départements d'une durée limitée à une dizaine de mois préfigure d'autres difficultés liées à une autre dispersion, celle des expulsions, cette fois-ci dans toute la zone sud et pour cinq ans. Cette dislocation géographique est unique en Europe, même par rapport à l'Alsace elle aussi annexée, liée à la politique d'épuration du *Gauleiter* Bürckel non partagée par le *Gauleiter* alsacien Wagner. Elle confère au diocèse de Metz une originalité particulière. L'unité des catholiques mosellans est mise à mal par l'éclatement des communautés paroissiales et par l'expérimentation d'autres systèmes de pensées et d'autres pratiques. Mgr Schmit l'avoue : *« Plus de cinq années durant, l'Eglise de Metz, son clergé en tête, a été l'église de la « dispersion ». Aucun diocèse de France n'a connu pareille tragédie, aucun n'a été soumis à tant de pérégrinations et d'épreuves*[2832] *»*. A cette dispersion se sont ajoutées les difficultés de la guerre et l'euphorie de la Libération qui ont favorisé une émancipation de l'emprise du clergé par le « peuple catholique » mosellan exilé, en particulier par les jeunes.

L'autorité même de l'évêque aurait pu pâtir du discrédit de la hiérarchie ecclésiastique critiquée à la Libération pour sa proximité avec l'Etat Français. Mais, la neutralité politique de Mgr Heintz, préoccupé uniquement à semer l'espérance auprès de la diaspora mosellane, lui confère un statut de guide spirituel reconnu par les catholiques mosellans exilés. Par ailleurs, après seulement deux années d'exercice en Moselle[2833], il demeure presque un étranger pour ceux qui sont restés en Moselle annexée, d'autant qu'il n'a pas partagé avec eux les épreuves de l'annexion. Alors que Metz n'est toujours pas libérée, il revient rapidement, en octobre 1944, avec l'administration française, pour asseoir son autorité diffuse s'appuyant sur Mgr Louis qui a su maintenir une présence épiscopale en terre annexée malgré les attaques du régime nazi.

En effet, les catholiques restés en Moselle se sont soudés autour de leur Eglise et de ses prélats qui constituaient avec le nazisme la seule autorité morale tolérée, alors même qu'elle lui était philosophiquement opposée. Nous disons bien tolérée, car contrairement à ce qui a été écrit depuis 1945 et à ce qu'a voulu symboliser le Mémorial d'Alsace-Moselle dans une mise en scène plutôt mémorielle qu'historique[2834], nous avons démontré que le nazisme n'a pas détruit l'Eglise mosellane, alors même que l'expulsion pouvait être l'arme radicale à une éventuelle volonté d'éradication comme ce fut le cas pour d'autres catégories de la population, minoritaires il est vrai, tels les juifs[2835]. Certes, l'évêque a été expulsé, mais l'évêché a été maintenu grâce au pape Pie XII qui ne l'a pas supprimé malgré le souhait des Allemands de le fusionner avec celui de Spire, grâce au légalisme de l'évêque de Spire et à son opposition au *Gauleiter* Bürckel et grâce à l'opiniâtreté de Mgr Louis, mais aussi grâce au bon vouloir du pouvoir nazi. Certes, la formation sacerdotale a été supprimée à Metz, mais a été finalement transférée à Spire. Certes la moitié du clergé, presque exclusivement dans la zone linguistique française, a été expulsée mais non pour des motifs

[2832]ADM 29J2078, extraits des vœux souhaités à Mgr Heintz pour le Nouvel An 1946 par l'évêché.
[2833]Pour rappel, Mgr Heintz prend ses fonctions d'évêque de Metz le 11 février 1938 et est expulsé le 16 août 1940.
[2834]Dans une petite salle, un voile couvre un autel et les objets du culte.
[2835]Après les expulsions de l'été 1940, la Moselle est déclarée *Judenrein*, sans juifs.

religieux, mais bien à cause de son influence, de sa francophilie, de sa germanophobie et aussi de sa fidélité à ses paroissiens eux-mêmes expulsés. Les différentes cartes ont montré bien que l'Eglise de la zone dialectophone a été peu touchée par les mesures d'expulsion. Certes les congrégations enseignantes et contemplatives ont été supprimées, mais en même temps, par pragmatisme, les sœurs infirmières ont été maintenues et des religieux ont pu suppléer aux cures laissées vacantes à la suite des expulsions. Certes de nombreux prêtres et religieux ont été internés et déportés, mais non pour des raisons religieuses, mais bien pour leurs actions résistantes. Résumer cette période, comme c'est souvent le cas depuis 1945, par un Antéchrist[2836] nietzschéen est réducteur, conforme à une certaine mémoire victimaire. La politique antichrétienne de Bürckel est plus nuancée, plus perfide, pariant sur l'apostasie des fidéles, la concurrence du parti nazi et l'usure du temps.

Le nazisme a cherché à limiter les prérogatives et l'influence du clergé pour le cantonner dans la religion, et pour qu'il ne fasse plus de politique. Il y a eu une volonté de réduire la religion à une affaire privée. *« On n'attaquait pas la religion de front, on s'arrangeait pour la rendre impossible[2837]»*, indique Mgr Schmit, reprenant ainsi à son compte le rapport de l'abbé Metzinger en 1941 qui souligne qu'« *officiellement, les autorités allemandes manifestaient le plus grand respect à l'égard du devoir religieux mais par toutes sortes de mesures, elles en rendaient la pratique impossible[2838]* ». D'ailleurs, au vu des témoignages d'expulsés mosellans recueillis lors de leur arrivée à la gare de Lyon-Brotteaux, le commissaire spécial[2839] chargé de les interroger concluait que « *sans être directement battu en brèche par les mesures nazies, le catholicisme en Lorraine n'en subit pas moins des épreuves inconnues depuis la Révolution[2840]* ». Mais, en ces temps de guerre, le régime nazi ne pouvait pas s'aliéner 90% de la population jugée *deutschstämmig*, de souche allemande, notamment en sacrifiant sur l'autel des martyrs leurs pasteurs spirituels. Il a sournoisement combattu l'Eglise en Moselle, en espérant qu'à long terme, par des mesures coercitives et une concurrence déloyale avec le parti, le « peuple catholique » s'éloignerait « naturellement » de l'institution religieuse. Les nazis attendaient certainement la victoire finale pour s'attaquer plus frontalement aux religions chrétiennes. L'expérimentation de la « *suppression quasi totale de la religion chrétienne[2841]* » dans les nouvelles provinces de l'Est, en particulier dans le Warthegau, ne laisse que peu de doute quant à cet objectif ultérieur. En attendant, Bürckel est en retrait par rapport à cette politique de déchristianisation.

[2836]La troisième brochure de l'abbé Goldschmidt sur *« La tragédie vécue par les populations de l'Est de la France »* écrite en 1948 s'intitule *« L'Antichrist nazi en Alsace-Lorraine »*.

[2837]ADM 29J2107, interview de Mgr Schmit à Radio Suisse vers 1945.

[2838]ADM BH 11414, notes de l'abbé Metzinger, déjà cité.

[2839]ADM 3W26, rapport du Commissaire spécial chargé de la surveillance des Alsaciens et des Lorrains à Lyon.

[2840]Effectivement, de 1871 à 1878, Même les mesures antireligieuses du K*ulturkampf* bismarckien ont été pondérées en Lorraine annexée par la bienveillance du *Statthalter* Manteuffel. De même, le diocèse a été préservé des tribulations antireligieuses des réformes laïques françaises de 1881 à 1905. La Moselle s'est encore soudée autour de son Eglise lors des tentatives assimilatrices de 1924 et 1937.

[2841]Déclaration des évêques catholiques allemands 29 août 1943 citée par John. S Conway, *Die Nationalsozialistische Kirchenpolitik 1933-1945*, Munich, Chr Kaiser Verlag, 1969, p. 339.

L'éclatement du diocèse et l'affrontement avec le nazisme ont cependant effrité « le beau diocèse de Metz ». La guerre est une parenthèse dans le dynamisme de l'Eglise mosellane et laisse des traces. Par exemple, par manque de personnel encadrant sous l'annexion ou à cause de la dispersion, les leçons de catéchisme ne sont pas toujours assurées, augurant une émancipation de la jeunesse par rapport à la religion.

En 1945, les deux communautés, l'une exilée, l'autre restée, qui n'ont pas vécu la même guerre, ni le même encadrement clérical, ni le même affrontement idéologique, doivent réapprendre à vivre ensemble. Entre une communauté de retour d'exil qui « *tant en France, qu'en Allemagne et en Pologne, a suivi le plus souvent des exemples qui la détournaient de la bonne voie* [2842] » et une communauté qui a subi les coups des maîtres nazis pour l'apostasier, des tensions vives naissent et deviennent parfois des *« scissions irréductibles*[2843] *»*.

Fragilisé par ces expériences différentes, le peuple catholique mosellan est confronté à de nouveaux dangers pointés par Mgr Heintz : « *Le matérialisme ainsi que l'athéisme qui l'accompagne est une des formes modernes du paganisme qui tend à ruiner le christianisme… Le matérialisme expulse de partout Dieu et ses commandements… Ces dernières années, des habitudes, des manières de se comporter au grand air sont un défi à la pudeur, un outrage au respect que l'homme raisonnable doit garder tant à l'égard d'autrui qu'à l'égard de lui-même... Dans les rangs de la jeunesse, la présence de troupes ne doit pas devenir l'occasion de développer l'immoralité de la conduite… Nous devons réprouver certaines réjouissances, notamment certains bals*[2844] *…»*. Le matérialisme et l'individualisme qui entrainent, selon les prêtres, égoïsme, oisiveté et immoralité sont dénoncés[2845]. « *On soigne trop les corps et on néglige l'âme et l'éducation chrétienne*[2846] ». L'inquiétude est surtout tournée vers la jeunesse, garante de pérennité. Elle s'autonomise à l'égard de l'autorité religieuse, modifiant son rapport à la religion et ses pratiques. Plus tard, dans les années 70, ce mouvement s'accélère notamment avec l'abandon de trois heures de religion sur les quatre existantes à l'école primaire publique[2847] et les facilités accordées pour obtenir une dispense de cours de religion[2848]. La progressive laïcisation du personnel enseignant accentue le phénomène de recul de la fréquentation des cours de religion. En 1947, il y avait encore 429 sœurs enseignantes dans les écoles publiques ; en 2004, elles ne sont plus que 7[2849]. Finalement,

[2842]ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.
[2843]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Gorze, mars 1946.
[2844]ADM 29J2088, lettre pastorale n°10, 1945, pp. 5-6.
[2845]ADM 29J1198, rapports des archiprêtres de Sarrebourg, Gounard d'Aumetz, Périn de Fénétrange, Christiany de Lorquin, Gombert de Pange, Streiff de Cattenom, mars 1946. « *Ils n'ont que l'amusement en tête : on danse avec frénésie… On dansera probablement pendant le carême contrairement aux vieilles coutumes. Le football devient une passion qui trop souvent détourne du respect du devoir du dimanche. Il a beaucoup plus de prise sur les jeunes que les leçons de catéchisme… »* La même remarque est souvent faite pour le cinéma.
[2846]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre de Sarrebourg, mars 1946.
[2847]Décret du 3 décembre 1974 pour une heure obligatoire de religion dans les écoles élémentaires publiques.
[2848]AEM, rapports quinquennaux 1947 et 2004. En 2003-2004, dans les écoles élémentaires publiques de la Moselle, 63% des élèves étaient inscrits aux cours d'enseignement religieux ; 41% au collège ; 3% au lycée.
[2849]AEM, rapports quinquennaux 1947 et 2004.

la loi Goblet de 1887, inappliquée en Alsace-Moselle malgré le retour à la France en 1919, est désormais tacitement mise en application.

Le constat est donc amer : « *la guerre a tout bouleversé… Plus de communications entre paroissiens et entre membres du clergé*[2850]… ». Plus encore, à l'inverse de ce qui s'était passé pendant l'entre-deux-guerres, la religion n'est plus au centre des débats en Moselle. Le particularisme lié notamment aux lois cléricales s'estompe. La compromission de membres du parti chrétien-social a permis à la IV[e] République de décapiter l'élément autonomiste mosellan[2851] attaché à son patrimoine local et en particulier à l'école confessionnelle et au Concordat. Le parti politique qui partageait avec lui cette attitude de défense de ce particularisme local, l'URL, et qui dominait l'espace politique mosellan, est intégré avec son pendant alsacien, l'UPR, à un parti national, le Mouvement républicain populaire (MRP). Le syndicalisme chrétien jusqu'alors indépendant des instances nationales finit par intégrer la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). L'identité mosellane est ainsi diluée. Selon Serge Bonnet, « *l'alignement de la Moselle sur le reste de la France provoque une baisse accélérée du catholicisme local… Et par timidité ou par conformisme, le Mosellan n'a pas voulu se montrer plus démocrate-chrétien que le reste des Français*[2852] ».

De plus, alors que de nombreux partis politiques d'après-guerre[2853] se construisent sur des références positives empruntées à la Résistance, l'Eglise mosellane est restée discrète sur ses héros et ses martyrs, conforme au silence mosellan global concernant les années noires de la guerre. Certes, dès 1945, la construction mémorielle autour de la fête mariale du 15 août 1940 à Metz met en exergue les gestes patriotiques d'attachement à la France en les exagérant alors que cette fête est d'abord religieuse. Depuis, on a oublié cette dimension religieuse pour ne retenir que la patriotique. Certes, l'action résistante de sœur Hélène a suscité et suscite encore beaucoup de compassion et d'hommages[2854] d'autant que la situation particulière de la Moselle annexée n'a pas permis une Résistance combattante et donc l'émanation de héros conformes aux canons résistantialistes[2855]. Mais, c'est la rare[2856] image emblématique de la Résistance de l'Eglise mosellane.

[2850]ADM 29J1198, rapport de l'archiprêtre Gounard d'Aumetz, 12 mars 1946.
[2851]En Alsace, des groupuscules persistent encore de nos jours. Ils furent encore virulents dans les années 70 comme les « Loups Noirs ».
[2852]Serge Bonnet, *L'électorat lorrain*, Metz, éditions SMEI, 1973, p. 24.
[2853]A gauche, on peut citer le parti communiste, « Parti des – soi disant - 75 000 fusillés », au centre l'Union démocratique et socialiste de la Résistance et à droite l'Union gaulliste.
[2854]Le retour de sa dépouille et son enterrement le 15 juin 1946 ont été l'occasion de manifestations grandioses. Une statue « Notre Dame des Prisonniers » a été a été érigée devant l'hospice Saint-Nicolas le 17 août 1947. Un square à Metz a été baptisé « Sœur Hélène » le 20 juin 1950. Une plaque a été apposée en 1991 au cimetière de Belletanche en 1991.
[2855]A part des FFI à titre individuel, il a fallu attendre 1984 et un ministre des Anciens combattants mosellan pour qu'un groupe de Résistance, le « groupe Mario », soit homologué en Moselle. Hormis ce groupe et les filières de passeurs, on n'a repéré que « L'Espoir Français », un groupe de jeunes Messins qui fournissaient des renseignements à Vichy sur la situation en Moselle et en Allemagne qui a été démantelé en 1941 et le groupe gaulliste Derhan, démantelé en 1944.
[2856]A part l'hommage fait à sœur Hélène, nous avons relevé une plaque commémorative en l'honneur de frère Birin dévoilée en février 2006 à l'Institut de Lasalle à Metz où il fut directeur de 1957 à 1960.

Finalement, il y a, dans l'immédiat après guerre, affaiblissement de la vie catholique en Moselle. C'est ce bilan mitigé que transmet Mgr Heintz au pape dans son rapport en 1947, en gardant l'espoir d'une amélioration car « *peu à peu, le clergé y travaillant fidèlement, les choses iront mieux*[2857] ». Mais jamais, le diocèse ne retrouvera sa vitalité d'avant-guerre. En 1939, le nombre de prêtres est à son maximum. Si les ordinations résistent encore après-guerre notamment parce que la guerre les a reportées, leur nombre annuel tombe à moins de 15 à partir des années 50 ; puis à moins de 5 à partir de la fin des années 70[2858], alors que la population passe de 600 000 habitants à plus d'un million. Le nombre de prêtres ne cesse de fondre : 728 en 1968, 370 en 2002, moins de 200 actuellement[2859]. La Moselle n'échappe pas à la déprise religieuse, certes plus tardive que dans d'autres régions françaises, elle n'en est pas moins massive depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'individualisme, le matérialisme, l'ouverture au monde, l'apport de populations non catholiques, les restrictions législatives, la civilisation des loisirs ont atteint l'objectif que s'était fixé le nazisme : l'apostasie, voire la déchristianisation du si « beau diocèse de Metz » pour qui, un siècle durant, le catholicisme fit partie de son identité. Les évènements de guerre ont été les premiers à le déstabiliser, à le bousculer, à l'ébrécher.

Il conviendrait maintenant d'élargir cette étude aux minorités religieuses, malgré le manque de sources archivistiques. Pourtant il serait intéressant de savoir si les mesures antireligieuses appliquées au catholicisme l'ont également été pour les Eglises réformées[2860] et quelle attitude a adopté le peuple protestant. Quant aux juifs, on connaît l'intransigeance antisémite du régime nazi qui a épuré totalement la Moselle de la communauté juive. J'ai récemment travaillé sur cette communauté et une version éditoriale devrait compléter l'exposition qui circule[2861]. On pourra aussi s'intéresser au diocèse de Metz depuis 1945 pour saisir plus finement les raisons de la déprise religieuse, mais il faudra attendre l'accès aux archives de Mgrs Schmitt et Raffin. Il manque aussi une étude complète sur la Moselle et les Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale à l'instar de ce qui existe pour d'autres périodes[2862]. Alors que les témoins disparaissent, la confrontation des archives allemandes séries 1 et 2W et françaises, en particulier celles des tribunaux d'après 1944 et la synthèse d'études parcellaires ou monographiques, permettraient de sortir de la « mémoire » et d'écrire l'« Histoire », qui, parfois, égratigne une mémoire victimaire et lissée.

[2857] ADM 29J2074, *Rapport sur l'état de l'Eglise de Metz 1936-1946* au pape par Mgr Heintz, 1947.

[2858] AEM, rapports quinquennaux de 1972-2004.

[2859] Archives diocèse de Metz, rapports quinquennaux de 1972-2004. Nombre d'ordinations en 1973, 10 ; en 1974, 10 ; en 1975, 6 ; en 1977, 3.

[2860] ADM 3W70. On sait par exemple que les mesures d'expulsion de novembre 1940 n'ont concerné qu'un pasteur mosellan. Selon Henri Hiegel, déjà cité, pp. 75-76, la hiérarchie des Eglises réformées et certains laïcs pieux protestants *« affichèrent des attitudes pro-allemandes »*.

[2861] En 2014, je suis commissaire de l'exposition sur *« La communauté juive mosellane dans la tourmente 1939-1945 »* visible à l'ancienne synagogue de Hagondange, puis aux Archives départementales de la Moselle. J'ai organisé un colloque qui s'est tenu à Hagondange sur ce sujet où j'ai aussi fait une communication sur *« la dispersion de la communauté juive mosellane »*. La publication des actes est prévue pour 2015.

[2862] Pour la période 1814-1870, Henry Contamine, *Metz et la Moselle de 1814 à 1870, étude de la vie de l'administration d'un département au XIX^e siècle*, thèse de doctorat, université de Paris, Nancy Société d'impressions typographiques, 1932. Pour la première annexion, François Roth, *La Lorraine annexée*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Barral, université de Nancy, 1976.

Sources

1- Services d'archives

BUNDESARCHIV BERLIN (BAB)

R70, fonds concernant la région *Lothringen*.

PK A 0067-253-281, dossier Victor Antoni.

BUNDESARCHIV COBLENCE (BAC)

R43II/1339, rapport Dunkern sur les expulsions 1943.

AGENCE WAST BERLIN (Wast)

Fiches de renseignements de séminaristes incorporés dans l'armée allemande.

DIOZESENARCHIV SPIRE (DAS)

A-XVI-2, rapport concernant le diocèse de Metz.

BUREAU DES ARCHIVES DES VICTIMES DES CONFLITS CONTEMPORAINS A CAEN (BAVCC)

Dossiers de déportés et de tués aux combats en 1939-40 et 1944-45.

ARCHIVES NATIONALES PARIS (ANP)

F7 13 401, principes généraux du parti chrétien-social, 27 juillet 1929.

F19 20313, cultes Alsace-Lorraine. Service central d'Alsace-Lorraine à organiser 1944-1948.

F23 220-236, service central des réfugiés d'Alsace-Moselle.

ARCHIVES NATIONALES FONTAINEBLEAU (ANF)

F19-7726 art 59-70, affaires d'Alsace-Lorraine. Ministres des cultes concordataires déportés et internés.

19990252-04, dossier Mgr Joseph-Jean Heintz.

ARCHIVES NATIONALES PIERREFITTE-SUR-SEINE (ANPS)

5W/707, dossier de la Cour de Sûreté de l'Etat. Dossier abbé Etzlinger 1967.

DEPOT CENTRAL D'ARCHIVES DE LA JUSTICE MILITAIRE, LE BLANC (Le Blanc)

Dossier de procédure pénale, abbé Nicolas Leichtmann 1945-46.

ARCHIVES A L'EVECHE DE METZ (AEM)

-Annuaire reconstitué des prêtres mosellans 1939-45 établi par le chanoine Simon. Situation par commune.

-Répertoires alphabétiques des prêtres pendant la guerre avec leur cursus établi vers 1965.

-Correspondances de l'archiviste, l'abbé L'Huillier, 2010-2011.

-1Z1 : dossier 1939-45.

-Ordo 1939 et 1945 et suivants.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MOSELLE (ADM)

*Archives d'avant-guerre

301M60, état des journaux 1919-1939.

301M73, manifestations antisémites 1933-1939.

301M80, procès-verbal de l'AG constituante du Front antijuif messin 1938.

303M77, rapport du commissaire de Thionville 1937-1939.

304M25-26, commissariat Metz 1939-1940.

23Z3, rapports politiques sous-préfecture de Forbach 1919-1936.

2V2, cultes généralités et instructions 1918-1940.

2V7, séminaires 1919-1938.

2V70, congrégations religieuses 1918-1940.

2V71, listes des congrégations 1929-1940.

2V72-75, congrégations 1919-1940.

*Archives de l'évêché déposées aux Archives départementales de la Moselle (ADM)

série 29J

1104, rapports quinquennaux au pape 1947 et 1952.

1105, secrétaire d'Etat du Vatican 1916-1951.

1106, nonciature apostolique de France, correspondances avec Vichy 1940-1944.

1107, nonciature apostolique en Allemagne, correspondances 1940-1944.

1128-1131, dossiers individuels de prêtres.

1132, situation administrative 1939-1944.

1163, ordres de mission pour le retour en Moselle des prêtres expulsés.

1166, mandements et lettres pastorales de Mgr Louis et Mgr Heintz.

1168, communications officielles 1921-1951.

1172, congrégations, évacuation, recensement des religieuses allemandes.

1173, états nominatifs par congrégation 1930-1961.

1174-1176, congrégations d'hommes.

1177-1196, congrégations de femmes.

1197, rapports des archiprêtres 1938.

1198, rapport situation 1946.

1201-1473, questionnaire par archiprêtré.

1507-1515, statistiques 1938-1947.

1672-1673, Grand séminaire.

1674, Grand séminaire replié en France.

1675, évacuation du collège de Bitche.

1702, questionnaire sur les écoles 1944.

1709-1710, situation de l'enseignement 1945.

1723, Action catholique.

1730, Entraide du clergé, secours aux églises dévastées.

1734, presse catholique 1921-1954.

1739, spoliations.

1746, biens des fabriques 1943.

1747-1770, titres des fabriques 1943-1944.

1771-1772, questionnaire sur le nombre de catholiques 1941.

1773-1774, questionnaire sur la contribution obligatoire 1940-1943.

1780, cloches confisquées.

1781, récupération des objets du culte des évacués 1939-1940.

2018, administration du diocèse 1940-1944.

2019-21, listes des prêtres, des évacués, des expulsés.

2022, correspondances avec l'abbé Goldschmitt.

2023, prêtres transplantés.

2024, religieux au service du diocèse.

2025, autorisations, confirmations.

2026, rapports sur le diocèse.

2027, rapports sur l'enseignement.

2029, correspondances avec les évêques de Trèves, Spire, Luxembourg, …

2030, congrégations 1940-1944.

2031, budget, impôts, mise à disposition de vélo, personnel de l'évêché, *Luftschutz*.

2032, location de bâtiments, confiscation des cloches, location du Grand séminaire.

2033, location d'églises et de presbytères par les communes.

2034, reconstruction et dommages de guerre.

2035, circulaires et revues ecclésiastiques 1940-1945.

2036, correspondances avec les autorités allemandes.

2037, *Stillhaltekommisar für das Organisationwesen für Lothringen.*

2038, lettres envoyées par les prêtres 1940-1944.

2039, réponses de Mgr Louis aux lettres des prêtres 1940-1944.

2040, affaires traitées par le vicaire général Herrig.

2073-2088, fonds Mgr Heintz 1940-1945.

2103-2104, fonds Mgr Sibold 1940-1952.

2107-2116, fonds Mgr Schmit 1939-1945.

2118, fonds Mgr Louis, correspondances.

2121, fonds Mgr Carré, correspondance avec la préfecture de Montauban.

2128-2441, fonds Coopérative de reconstruction des édifices religieux.

2465, Fédération diocésaine des œuvres de jeunes filles 1940.

2486-2489, récupération des cloches 1942-1944.

2506, statistiques 1936.

2515, collection *Le Lien* 1940-1945.

2528, photos églises sinistrées.

2560-2594, questionnaires sur l'état des églises 1944-1945.

*Archives allemandes (Série 1-2W)

1W3, rapports situation de la Moselle 1940-1941.

1W6, cultes et affaires scolaires.

1W23, clergé séculier et congréganistes.

1W36, bâtiments publics, cathédrale.

1W47, établissements hospitaliers.

1W48-54, hôpitaux et asiles.

1W99-101, traitement des ecclésiastiques.

1W151, dissolution des congrégations.

1W170, sœurs de Saint-Jean-de-Bassel et de Peltre 1943-1944.

1W177, dépôts des fonds saisis par le *Sicherheitspolizei* à Schuman, évêché et Grand séminaire.

1W211, rapports des *Ortsgruppenleiter* 1941.

1W441, état d'esprit 1940-1941.

1W442-443, rapports hebdomadaires de la police sur la situation en Moselle 1941-1942.

1W444, pièces saisies par le *Sicherheitspolizei* à l'évêché.

1W722, cultes-cimetières.

1W759, organisation de l'enseignement primaire 1940-1943.

1W778, cultes.

1W797, surveillance des ecclésiastiques.

2W3, affaire Bürckel-Mgr Sébastian 1937 ; rapport sur l'attitude du clergé mosellan 1940.

2W100, enquêtes de police.

*Archives de la préfecture de la Moselle repliée à Montauban (série 3W)

25-26, rapports sur la situation en Alsace-Moselle 1941-1942, notamment rapport de sœur Hélène.

70-71, listes des expulsés de novembre 1940 à janvier 1943.

*Divers :

151W148, rapports des Renseignements généraux 1945.

256 W 7, Cour de justice de Sarreguemines, dossier Foulé.

285W156, Cour de justice de Metz, dossier Cridlich (interprète *Gestapo*, impliqué dans la traque de sœur Hélène).

285W192, Cour de justice de Metz, dossier Victor Antoni.

335W47 et 77, procès du *Sondergericht* (sœur Hélène Studler et Suzanne Thiam).

1386W58, dossier Robert Schuman 1940 prison centrale.

1498W1008 et 1010, Cour de justice de Sarreguemines, arrêt concernant Eugène Foulé et Auguste Rohr.

31PER, Annuaires diocésains.

BH 11414, Notes de l'abbé Metzinger professeur au Grand séminaire de Poitiers adressées au maréchal Pétain en décembre 1941.

4MI242/1, *Bulletin Familial* (curé de St Julien-lès-Metz 1941-1945).

6T294, *Metzer Katholischer Zeitung* 1939-1940.

*Archives non administratives (série J)

J6921, églises de Moselle reconstruites 1962-1966.

J6976, discours de Pie XII et textes divers de l'évêché de Metz et des évêques allemands.

J7110, rapport sur la situation de la jeunesse en Moselle 1945.

34J, fonds Robert Schuman.

40J1-11, papiers du chanoine Meyer de Bouzonville.

41J4, fonds Moppert. Action Catholique 1945-1949.

41J6, fonds Moppert. Dossier Antoni.

41J8, fonds Moppert. Correspondances Schuman.

42J, fonds de l'abbé Pinck.

47J, fonds du chanoine Baroth.

50J, collège Sierck-lès-Bains.

61J, archives paroissiales généralement antérieures à 1914. Quelques dossiers de dommages de guerre.

69J, fichier Neigert sur l'internement et la déportation des Mosellans.

84J, fonds Antoine Sutter, archiprêtre de Pange et historien.

109J1-10, fonds Emile Baldeweck, séminariste, vicaire Nilvange-Lesse 1939-1945.

109J11, papiers de l'abbé Velsch, Juville.

109J12, papiers de l'abbé Sibille, Delme.

Fonds du Petit séminaire

18J95, papiers personnels et correspondances de l'abbé Cuny.

18J248, papiers personnels et journal 1944 du chanoine Emile Morhain.

18J352, journal de l'abbé Hillard.

Fonds du Grand séminaire

19J68, listes des séminaristes.

19J 380-381, notes et documents du chanoine Louis Weber, curé Rening.

19J406, affaires personnelles de l'abbé Picard.

19J797, journal ronéo *La Mutte* 1936-1946.

19J825, sermons de Mgr Schmit.

19J833, journal personnel de Mgr Léon Schmitt 1945-1947.

Imprimés : *Bulletin Officiel d'Alsace et de Lorraine* 1935-1940

ARCHIVES EVECHE DE TROYES (AET)

19H3, photos de Mgr Heintz à Troyes.

$1^{E}2$, lettres pastorales de Mgr Heintz 1934-1938.

Revue Catholique de la ville et du diocèse de Troyes 1934-1938.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHONE (ADR)

45W 39-42 et 45, surveillance et contrôle des réfugiés d'Alsace-Lorraine.

182W1-2 et 17, cabinet du préfet.

ARCHIVES DE L'EVECHE DE LYON (AEL)

Non coté, photos sur la présence de Mgr Heintz.

ARCHIVES DE L'EVECHE DE MONTAUBAN (AEMO)

Non coté : témoignage concernant un prêtre expulsé 2003.

-Non cotée : lettre adressée par Simone et Louis Colomb à Monseigneur Housser, 22 février 2003.

-*Annuaire diocésain de Montauban* 1942.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES HAUTS-DE-SEINE, NANTERRE (ADHS)

44J, fonds de la Jeunesse ouvrière chrétienne.

45J, fonds de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine.

46J, collection d'imprimés déposés par la Jeunesse ouvrière chrétienne.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES MEURTHE-ET-MOSELLE (ADMM)

1836W95, dossier condamnation Cour de justice 1946.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE NANCY

L'Est Républicain 1946 sur une affaire concernant un prêtre condamné par la CJ de Nancy.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA VIENNE (ADV)

4M, service des réfugiés 1939-1940.

22 W 200, préfecture de la Vienne. Service des réfugiés.

112 W 52, Comité départemental de Libération. Fiche au nom de l'abbé Kraft (1944).

111 W 127, Cour de justice. Dossier de procédure. Affaires classées sans suite. Abbé Kraft.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA CHARENTE (ADC)

1M, correspondances du préfet 1939-1940.

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS (ADPC)

M3510, rapports des sous-préfets au préfet 1939-1940.

ARCHIVES DE FRANCE DE LA SOCIETE DE JESUS, VANVES (AFSJ)

Fonds Braun, T.24, secrétaire de l'abbé Lagarde.

ARCHIVES CONGREGATION SAINTE-CHRETIENNE, METZ (ACSC)

Non cotées et non classées : carnets de témoignages, lettres, circulaires, photos, …

ARCHIVES CONGREGATION SAINT-ANDRE, PELTRE (ACP),

communiquées par Roger Munsch qui a eu accès aux archives, il y a 15 ans.

-Non cotés : récits anonymes dactylographiés sur la situation pendant la guerre, album photos de l'ambulance en 1939-40…

-Mitteilungsblatt d*er Stillhaltekommisar für das Organisationswessen in Lothringen 1940-44* (organisme pour la gestion des biens des associations).

ARCHIVES CONGREGATION DIVINE PROVIDENCE SAINT-JEAN-DE-BASSEL (ACSJB)

-Non cotés : récits de sœurs dactylographiés, courriers des sœurs évacuées et expulsées, listing, cahiers de communautés, annales de la congrégation, courriers avec les autorités…

-Annales de la congrégation .

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DE LA MEMOIRE DE LA MOSELLE, HAGONDANGE (Ascomémo)

-13EDG, enseignement religieux 1919-1939.

-21EDG, Eglise 1920-1938.

-22EDG, dossier presse de l'abbé Ritz, directeur du *Lorrain*, 1939.

-1Ev, évacuations des populations 1939-1940.

-3Ev, journal *Le Lien* (abbé Goldschmitt), 1939-1940.

-4Eg, descriptif des cloches en vue de leur saisie 1941-1943.

-Non cotées : *Communications officielles de l'évêché de Metz*, janvier 1940 à décembre 1946 (*Amtliche Mitteilungen des Bischöflichen Ordinariats Metz d'octobre 1940 à août 1944)*.

-6Dep, fonds Goldschmitt, correspondances avec d'anciens déportés et gardiens Dachau 1945-1948.

-2Ex, fonds Bourrat, préfet de la Moselle replié à Montauban 1940-1944.

-6Ex, bulletins de curés expulsés 1941-1945.

-8Ex, fonds photographique de l'abbé Nachbar sur l'expulsion du village de Gélucourt.

-9Ex, état des sources dans les AD de la zone sud.

-11Ex, pèlerinage de Lourdes août 1941.

-15Ex, correspondances du curé de Bacourt 1941-1944.

-16Ex, journaux ronéos *Le Lien*, de l'évêché de Metz replié à Lyon 1940-1944.

-40Lib, profession de foi élections Moselle 1945-1955.

-49Lib, mouvements de jeunesse 1944-1946.

-58Lib, MRP 1945-1955.

-2Re, filière Joeuf-Moyeuvre.

-11Re, passeurs.

-Am d1, lettres du curé Brunner d'Amnéville.

-Hag d13, paroisse de Hagondange 1940-1944.

-Maiz d1, abbé Jean-Théodore Albert, *« 1448 jours après »*, texte dactylographié pour ses paroissiens de retour à Maizières, aumônerie QG de la 1e Armée 28 juillet 1945.

-*Verordnungsblatt für Lothringen* 1940-1944.

-*Amtblatt für das Schulwesen in Lothringen* 1940-1944.

-*Heimatbrief* Kreis Sarreguemines 1943-1944.

-Importante photothèque.

ARCHIVES MUNICIPALES DE SARREGUEMINES (AMS)

9H45, journal de l'abbé Joseph Calmes de Raville.

3X261, rapports des instituteurs sur la situation de leur village, décembre 1946.

76X3, journal de l'abbé Friederich de Rouhling.

ARCHIVES MUNICIPALES DE METZ (AMM)

1Z27, enseignement religieux 1941-1943.

1Z48, Jeunesses Hitlériennes.

4Z2, protestantisme-catholicisme 1940-1942.

4Z3, réparation des églises 1940-1941.

4Z4, impôts ecclésiastiques 1944.

4Z5, affaires religieuses 1940-1942.

5Z2, œuvres charitables 1940-1941.

5Z3, sœurs Saint-Vincent hôpital 1940-1944.

6Z8-9, achats propriétés religieuses par la ville 1940-1955.

25Z2-6, rapports de police 1940-1944.

27Z16, transformation du Petit séminaire en hôpital 1942.

ARCHIVES MUNICIPALES D'EPERNAY (AME)

Non coté : dossier sur frère Birin.

ARCHIVES MUNICIPALES (AM suivi du nom de la commune)

Rarement répertoriées ou même correctement stockées

Amnéville, Fameck, Gandrange, Hagondange, Moyeuvre-Grande, Sarralbe, Vitry-sur-Orne.

Saint-Avold, Thionville nous ont répondu ne rien avoir sur le sujet.

BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE AU GRAND SEMINAIRE DE METZ (BDM)

A53b.4, bulletins jocistes des jeunes réfugiés.

A53d.5, *Lothringer Volkszeitung* mai-juin 1940.

A53d 6-8, *La Voix Lorraine* 1952-1976.

H16^{e}, *Grand séminaire de Metz* 1928-1939.

H16j, dossier de l'aluminat et scolasticat de Scy.

R11f, revue ecclésiastique de Metz 1947.

R12k, lettres pastorales et circulaires ordinaires de Mgr Heintz.

ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVES DE COURCELLES-CHAUSSY (SICC)

-Journaux ronéotypés *Le Trait d'union de Courcelles-Chaussy* de l'abbé Auguste Haman, expulsé à Claveissolles (Rhône) 1940-1945

PRESBYTERE SARRALBE

Registre du conseil de fabrique 1943 : travaux de réparations de l'église consignés par l'abbé Untereiner.

UNION CHRETIENNE DES DEPORTES ET INTERNES, PARIS (UCDI)

Informations sur les prêtres et séminaristes déportés et internés.

ARCHIVES PRIVEES (AP suivi du nom) :

-Cercle Histoire de Marange-Silvange, rapport de l'abbé Lucien Stenger, membre du CDL, sur la Résistance en Moselle 20 mai 1948.

-Presbytère de Montbronn, journal du curé de Montbronn 1939-1945.

-Presbytère de Koenigsmacker, Histoire de Koenigsmacker en 1939-1945 rédigée par l'abbé Nicolas Dicop.

-Famille Pierre Berg, Sainte-Marie-aux-Chênes, jugement de membres de la filière de sœur Hélène.

-Jean-Guy Bourrat, Paris, archives du préfet de la Moselle Charles Bourrat replié à Montauban en relation avec Mgr Heintz replié à Lyon.

-Christiane Chapel née Kinsche, Rombas, attestations de passés établies en 1945, filière Rombas-Mondelange avec le sacristain et le curé.

-Mlle Ferry, Metz, journal, courriers, photos de son frère séminariste à Spire, incorporé dans la *Kriegsmarine* 1943-1945.

-Pierre François, Pont-à-Mousson, documents sur la filière de passeurs de sa sœur et de sa mère, membres de la filière de sœur Eustache, ainsi que sur leur déportation.

-Hélène Hartenstein, Boulange, documents et photos sur son frère Alfred Bittel, rédemptoriste, tué en Russie en 1943.

-Famille Lucien Jacques, Hagondange, lettres de déportation et récit manuscrit d'un pratiquant.

-Rolf Leidwanger, Trémery, séminariste à Spire et Malgré-nous. Papiers personnels.

-Henri Tribout, Vahl-lès-Benestroff, collection du bulletin *Le Lien dans l'Exil* 1941-1945.

-Geneviève Weisse, Forbach, documents et photos sur son oncle Alphonse Weisse, prêtre tué en 1940.

-Mme Zinnenlauf, née Archen, fille du sacristain, carnet avec le nom des passés à Mondelange.

2- Témoignages

Témoignages écrits de prêtres

-Chrysostôme Dastillung, né en 1910 à Bettborn, curé de Malroy, dans annexe de *L'enseignement primaire et secondaire en Moselle annexée 1940-44* de Fabrice Weiss, mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1996 et *Chroniques,* non publiées, non datées (a priori vers 1945), communiquées par Jérôme Fischer de Diebling, *Siedler* bitchois à Charly.

-Antoine Frémiot, né en 1920 à Strasbourg, habitant Hagondange en 1939, réfractaire au *RAD,* ordonné en 1944 à Limoges. (recueilli par l'abbé François, non publié).

-Denis Hantz, séminariste à Spire, incorporé dans l'armée allemande en 1943, Hayange, juillet 2011.

-Ferdinand Girard, expulsé, séminariste à Nancy, puis Metz, juillet 2011.

-Adrien Ismert, né en 1923 à Metz, séminariste à Spire, réfractaire à la *WH*, juillet 2011.

-Gilbert Maillard, séminariste à Spire, Hayange, juillet 2011.

-Emile Nagel, de Lemberg, séminariste à Spire, réfractaire à la *WH*, septembre 2010.

-François Paquin, né en 1881, curé de Willerwald en 1925-1942, puis administrateur de Rohrbach (dans bulletin communal Willerwald, octobre 2007).

-Marcel Schneider, né en 1923, Malgré-nous entré au Grand séminaire en 1945, août 2011.

-Joseph Thiry, né en 1908, prêtre déporté. (communiqué par Laurent Kleinhetz, Farébersviller, non daté, certainement recueilli vers 1994, non publié).

-Paul Wonner, né en 1906 à Guentrange, curé de Rurange, expulsé en novembre 1940 à Nantiat (recueilli par Pierre Manick, non publié).

Témoignages écrits de religieux

-Sœur Alice, congrégation Sainte-Chrétienne Metz, 2005.

-Sœur Anne-Elisabeth, congrégation de Peltre, hospitalière à Joeuf, 1945).

-Sœur Jeanne-Catherine née Anne Sey, congrégation Sainte-Chrétienne, (*Républicain Lorrain* 12 février 2012).

-Sœur Marie, congrégation de Peltre, hospitalière à Joeuf, non daté.

-Sœur Véronique-Marie, congrégation de Peltre. (communiqué par Yvette Illy, présidente de la société d'Histoire de Plappeville).

Témoignages écrits de laïcs pieux

-Robert Bolsinger, né en 1924, de Hagondange, optant, séminariste à Limoges, août 2003.

-Anne Boudon, expulsée de Rombas, repliée à Lyon, membre de *Témoignage Chrétien,* avril 2002.

-Eugénie Colin, née en 1923, Hagondange, éclaireur, journal reconstitué 1990.

-Edwige Metzinger, jociste à Forbach de 1934 à 1939, écrit en octobre 1994 à l'occasion des 60 ans de la JOC de Forbach.

-Odile Rauch, cousine de l'abbé Léon Hellard, Schneckenbusch, juillet 2012.

Témoignages oraux de prêtres

-Auguste Bouvier, né en 1921 à Fleury, lazariste. Séminariste à Dax en 1940, rencontré le 11 juillet 2011 à Metz.

-Maurice Didelon, né en 1925 à Montigny-lès-Metz. Séminariste à Oullins en 1943, rencontré le 21 juillet 2011 à Montigny-lès-Metz.

-Victor Didelon, né en 1925 à Guinglange. Elève du Petit séminaire, entretien téléphonique le 25 juillet 2011.

-Abbé Etienne, né en 1914, professeur au Petit séminaire de Montauban en 1939-1945, rencontré à la maison de retraite Ange-gardien à Montauban le 16 décembre 2011.

-Denis Hantz, né en 1924 à Algrange. Malgré-nous, entré au Grand séminaire en 1945, rencontré à Saint-Avold, le 13 août 2011, décédé en août 2014.

-Paul Holveck, né en 1923 à Théding. Neveu de 3 prêtres expulsés. Séminariste en 1945, rencontré le 11 juillet à Metz, décédé en décembre 2012.

-Rodolphe Leidwanger, né en 1921 à Algrange. Séminariste à Spire en 1942, Malgré-nous, puis séminariste en 1945, rencontré le 20 juillet 2011 à Trémery.

-Victor Leitner, né en 1919 à Hanweiler, séminariste à Spire en 1942, secrétaire à l'évêché et professeur de religion dans un collège de Metz, rencontré à Metz le 21 août 2011.

-Paul Maire, né en 1930 à Hayange. Enfant de chœur, rencontré le 5 juillet 2011 à Villers-en-Hayes (Meurthe-et-Moselle).

-Bernard Pichon, né en 1925 à Scy-Chazelles. Etudiant lazariste à Dax, entretien téléphonique le 29 juillet 2011.

-Léon Putz, né en 1917 à Sentzich. Séminariste et ordonné à Spire. Vicaire à Altrippe-Leyviller 1942-1945, rencontré au centre gériatrique de Creutzwald, 26 juillet 2011, décédé en décembre 2011.

-Maurice Sallerin, né en 1921 à Metz, assomptionniste. Malgré-nous interné à Tambow, séminariste en 1946, rencontré à Metz-Bellecroix le 23 août 2011.

-Marcel Schneider, né en 1923 à Guiderkirch. Malgré-nous. Entré au Grand séminaire en 1945, rencontré à Metz-Bellecroix, 27 juillet 2011, décédé en juin 2014.

-Joseph Sindt, né en 1915 à Kerling, séminariste à Spire, prêtre à Hagondange 1941-1945, rencontré en août 1990 à Boust, décédé en janvier 1992.

-René Tousch, né en 1920 à Rombas, réfractaire à la *WH*, séminariste à Limoges, ordonné prêtre à Limoges en 1944, témoin du massacre d'Oradour/Glane, rencontré le 4 avril 2011 à Reffroy (Meuse), décédé en mai 2013.

Témoignages oraux de religieuses

-Sœur Bernadette de Sainte-Chrétienne à Metz, restée, recueilli par sœur Anne-Marie vers 2005 en prise de notes.

-Sœur Marie-Lioba de Sainte-Thérèse Metz, restée, recueilli par sœur Anne-Marie vers 2005 en prise de notes.

-Sœur Lucie-Marie de Sainte-Thérèse, Metz, expulsée, recueillie par sœur Anne-Marie vers 2005 en prise de notes)

-Sœur Sainte-Alice de Sainte-Thérèse, Metz, expulsée, recueilli par sœur Anne-Marie vers 2005 en prise de notes.

-Sœur Marguerite du Calvaire (née Pinck à Stiring-Wendel) de Peltre, expulsée, recueilli par Roger Munsch, Peltre.

-Sœur Régis Gérard de Saint-Jean-de-Bassel, née en 1920 à Waldscheid, restée, rencontrée le 17 avril 2012.

Témoignages oraux laïcs pieux

-Mme Ferry, née en 1924, sœur de l'abbé Ferry, rencontrée les 1er et 18 février 2013 à Metz.

-Anny Gérhard, née en 1920, éclaireur, de Hagondange, rencontrée en juillet 1992 à Mondelange.

-Henri Goetz, né en 1919, de Hagondange, scout, replié en Tunisie avec l'abbé Lagrange, rencontré en juin 1991 et en avril 2009 à Hagondange.

-Elise Hocquard, née en 1906, de Hagondange, scout, internée en 1944 à Metz, rencontrée en juillet 1992 à Hagondange.

-Eugénie Mager-Collin, née en 1921, éclaireur, de Hagondange, rencontrée en juillet 1992 à Mondelange.

-Geneviève Magnier, née en 1921, de Moyeuvre-Grande, scout, passeuse, rencontrée en octobre 2000 à Thionville.

-François Schneider, né en 1929, de Hagondange, scout, rencontré en août 1992 à Mondelange.

-Roland Wilmouth, né en 1930, de Hagondange, scout et enfant de chœur, recueilli en février 2011 à Hagondange.

3- Presse

Presse de France

-*La Semaine*, Poitiers, 1939-1940.

-*Avenir de la Vienne*, Poitiers, 1939-1940.

-*La Croix*, Paris, Bordeaux, Limoges, 1939-1944.

-*Témoignage Chrétien*, Lyon, 1941-1944.

-*Courrier Français du Témoignage chrétien*, Lyon, 1943-1944.

-*Etudes,* Paris, 1940.

Presse catholique mosellane

-*Metzer Katholischer Zeitung*, Metz, 1936-1940.

-*Lothringer Volkszeitung,* 1936-1940, et *Kalender der Lothringer Volkszeitung,* Metz, 1937-1940.

-*Le Lorrain,* Metz, 1936-1940.

-*Le Lorrain,* Metz, 1944-1945.

-*Der Sonntag–Le Dimanche,* Colmar (Haut-Rhin), 1936-1944.

-*Almanach de Marie Immaculée,* Metz, 1937-1939.

-*Lieber Freund*, Spire, 1943-1944.

Presse laïque mosellane

-*Grenzland-Le Frontalier,* 1939.

-*Neue Metzer Zeitung,* Metz, juillet 1940.

-*Metzer-Zeitung,* Metz, août 1940 - novembre 1944.

-*Deutsche Front,* Metz, août - octobre 1940.

-*NSZ Westmark,* Metz, novembre 1940 – novembre 1944.

-*Le Républicain Lorrain,* janvier 1936 - juin 1940 et février – décembre 1945.

-*Bulletin de l'Instruction Primaire du département de la Moselle,* 1936-1939 et 1944-1946.

Bulletins de liaison des réfugiés et expulsés mosellans

-*Le Lien, Trait d'union entre les évacués,* 1940, curé de Rech, évacué à Mansle (Charente).

-*Le Trait d'Union-Le Lorrain,* Riom (Puy-de-Dôme), 1941-1943.

-*Le Lorrain,* Riom (Puy-de-Dôme), 1944-1945.-*Entre-Nous,* Riom (Puy-de-Dôme), 1944.

-*Echo de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur,* février 1941, curé de Richemont, expulsé à Gourdon (Lot).

-*Le Lien,* 1940-1945, Mgr Heintz s/c archiprêtre de Morhange, expulsés à Lyon (Rhône).

-*Le Lien Paroissial,* 1940-1943, curé de Fontoy expulsé à Saint-Etienne (Loire).

-*Le Lien dans l'exil,* 1940-1945, curé de Vahl-lès-Benestroff expulsé à Nontron (Dordogne).

-*Bulletin Familial,* 1941-1945, curé de St-Julien-lès-Metz expulsé à Bort-les-Orgues (Dordogne).

-*Le Lien,* 1941-1942, curé de Sérémange expulsé à Issoudun (Indre).

-*Le Petit Messager de Maubec*, 1941-1942, sœurs de Peltre expulsées à Maubec (Isère).

-*Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil,* 1941-1944, curé de Courcelles-Chaussy expulsé à Claveisolles (Rhône).

-*Expulsés de Lorraine,* 1940, communauté expulsée à Razès (Aude).

-*Bulletin paroissial Saint-Antonin*, Basses-Alpes, janvier 1941.

-*La Mutte*, 1939-1946, séminaristes mosellans, notamment réfugiés en 1940-1945 dans le Rhône.

-*Le Cri des Réfugiés, Jeunesse Nouvelle…* 1942-45, bulletins jocistes mosellans, Saint-Foy-lès-Lyon (Rhône).

Bibliographie

1 Outils

-***Annuaire du Commerce et de l'Industrie de la Moselle***, Strasbourg, éditions Istra, 1939.

-***Annuaire statistique 1919-1931***, Strasbourg, imprimerie alsacienne, 1932.

-Baechler (Christian), ***Guillaume II d'Allemagne***, Paris, Fayard, 2003.

-Cance (Adrien), ***Le code du droit canonique,*** Paris, éditions Gabalda, 1938.

-Chatelain (Alfred), « **L'industrie automobile française »,** *Revue géographique de Lyon,* volume 25, 1950.

-Collectif (Mathieu, Marc, Luc, Jean), ***Les Quatre Evangiles,*** Paris,Le Livre de Poche, 1998.

-Dobias (Georges), ***Vers la voiture automate,*** Paris, éditions Odile Jacob, 2003.

-Direction des Archives de France, ***La Seconde Guerre mondiale, guide des sources conservées en France 1939-1945,*** Paris, Archives nationales, 1994.

-Favier (Jean), sous la direction de, ***Les Archives nationales, état général des fonds,*** *tome V 1940-1958*, Paris, Archives nationales, 1988.

-Gerhards (Agnès), ***Dictionnaire historique des ordres religieux,*** Paris, Fayard, 1978.

-Goguel (François), ***Géographie des élections françaises sous la III^{e} et IV^{e} République***, Paris, Armand Colin, 1970.

-Joly (Jean), ***Dictionnaire des parlementaires français***, Paris, Presses universitaires de France, 1960-1977, 8 volumes.

-Jean (Jean-Pierre), ***Le livre d'Or du Souvenir Français,*** Metz, 1929.

-Jérusalem (Jean de), ***Le livre des prophéties***, Paris, Lattès, 1994.

-Mauclère (M.R.), ***Annuaire de l'enseignement primaire, secondaire, technique et des beaux-arts de la Moselle***, Metz, imprimerie Hentz, 1939.

-Mauru (Marcel), ***Annuaire de Lorraine, Moselle***, Nancy, éditions Humblot, 1939.

-Office régional de statistique d'Alsace et de Lorraine, ***Annuaire statistique (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle)***, Strasbourg, imprimerie alsacienne, 1931.

-Toussaint (Maurice), ***La frontière linguistique en Lorraine,*** Paris, Picard, 1955.

2 La Seconde Guerre mondiale

*Le nazisme

-Abetz (Otto), ***Histoire d'une politique franco-allemande 1930-1950***, Paris, Stock, 1953.

-Albrecht (Dieter), ***Der Notenwechsel zwischen dem HL. Stuhl und der deutschen Regierung***, Mayence, Mathias-Grunewald-Verlag, 1980.

-Arendt (Hannah), ***Les origines du totalitarisme,*** USA, 1951, 3 volumes. Traduit en français, Paris, Seuil, 1972-1982.

-Ayçoberry (Pierre), ***La société allemande sous le III^{e} Reich 1933-1945***, Paris, Seuil, 1998.

-Ayçoberry (Pierre), ***La question nazie. Les interprétations du national-socialisme 1922-1975***, Paris, Seuil, 1979.

-Ayçoberry (Pierre), Bischoff (Georges), Boissou (Lionel), Breton (Philippe), Strauss (Léon), Wahl (Alfred), ***Ombres et lumières sur les fondations Toepfer,*** journée d'études, Strasbourg, 5 octobre 1996.

-Boissou (Lionel), ***Alfred Toepfer, entrepreneur et mécène (1894-1993), quelques éléments biographiques,*** mémoire de maîtrise, université de Metz, 1998.

-Gauchet (Marcel), « **L'expérience totalitaire et la pensée politique »**, dans *Esprit*, n^{o} 7-8, juillet-août 1976, pp. 3-28.

-Heer (Friedrich), ***Autopsie d'Adolf Hitler,*** Paris, Stock, 1971.

-Hitler (Adolf), ***Mein Kampf,*** Eher-Verlag, 1925-1926, 2 volumes. Traduit en français, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1934.

-Hitler (Adolf), ***Libres propos sur la guerre et la paix recueillis sur l'ordre de Martin Bormann,*** Paris, Flammarion, 1952-1954, 2 tomes.

-Krebs (Gilbert), ***L'éducation totalitaire, Etat et société en Allemagne sous le III^{e} Reich,*** Paris, Institut d'allemand de l'université de la Sorbonne Nouvelle, 1997.

-Maier (Franz), ***Biographisches Organisationshandbuch der NSDAP und ihrer Gliederungen im Gebiet des heutigen Landes Rheinland-Pfalz***, Mayence, Verlag Hase-Koehler, 2009.

-Lachaise (Francis), ***Les péripéties du déshonneur allemand***, Manneville-le-Goupil, éditions Lithurge, 1998.

-Poliakov (Léon), ***Bréviaire de la haine,*** Paris, éditions Complexe, 1986.

-Rauschning (Hermann), ***Hitler m'a dit…***, Paris, éditions La Coopération, 1939.

***L'Etat Français**

-Amouroux (Henri), ***La Grande Histoire des Français sous l'Occupation***, Paris, Fayard, 1976-1993, 10 tomes.
-Barreau (Jean-Michel), ***Vichy contre l'école de la république, théoriciens et théories scolaires de la Révolution nationale***, Paris, Flammarion, 2000.
-Bredin (Jean-Denis), ***Un tribunal au garde-à-vous***, Paris, Fayard, 2002.
-Crémieux-Brihac (Jean-Louis), ***Les Français de l'an 40***, Paris, Gallimard, 2 tomes, 1990.
-Handourtzel (Rémy), ***Vichy et l'école (1940-1944),*** Paris, Noësis, 1997.
-Chauvy (Gérard), ***Les acquittés de Vichy,*** Paris, Perrin, 2003.
-Noguères (Louis), ***Le véritable procès du Maréchal Pétain***, Paris, Fayard, 1955.
-Paxton (O. Robert), ***La France de Vichy***, Paris, Seuil, 1973.

***Résistance et répression**

-Association Amicale Alliance, ***Mémorial de « l'Alliance »,*** Paris, imprimerie Durassié, 1948.
-Association Essor, ***Le camp d'internement de Schirmeck,*** Mutzig, imprimerie Girold, 1994.
-Limagne (Pierre), ***Ephémérides des quatre années tragiques 1940-1944***, Paris, éditions Bonne Presse, 1945.
-Monchablon (Alain), **« La manifestation étudiante du 11 novembre 1940 »**, dans *Vingtième siècle* n°110, Paris, avril-juin 2011.
-Noguères (Henri), ***Histoire de la résistance en France de 1940 à 1945***, Paris, Laffont, 1967-1981, 5 volumes.
-Rousseau (Frédéric), **« Résistance. Eléments pour la muséohistoire d'une matière hautement dangereuse »**, dans *En Jeu*, n°1, Paris, fondation pour la Mémoire de la Déportation, juin 2013.
-Ruby (Marcel), ***Le Livre de la Déportation***, Paris, Robert Laffont, 1995.

***Libération**

-Lilly (J. Robert) et Le Roy (François), « **L'armée américaine et les viols en France »**, dans *Vingtième siècle* n° 75, 3e trimestre 2002, pp. 1908-1921.
- Pottier (Olivier), **« GI's go home »**, dans *Outre-Terre*, n°5, 2003, pp. 205-219.
-Roberts (Mary-Louise), *What Soldiers Do*, university of Chicago Presse, 2013.

3 La Moselle

***Avant guerre**

-Andriès (Laurence), ***L'image de Hitler dans la presse mosellane de 1938 à 1939***, mémoire de maîtrise, université de Metz, 1989.

-Antoni (Victor), ***Grenzlandschicksal-Grenzlantragik,*** Sarrebruck, éditions Karl Frank, 1957.

-Bankwitz (Philip), **« Les chefs autonomistes alsaciens 1919-1947 »*,*** dans *Saisons d'Alsace* n°71, Strasbourg, librairie Istra, 1980.

-Baudon (E-L), ***Les élections en Moselle 1919-1956***, Metz, imprimerie Coopération d'édition et d'impression, 1956.

-Bonnet (Serge), ***L'électorat lorrain,*** Metz, éditions SMEI, 1973.

-*Chef der Ziwilverwaltung*, ***Gemeindeverzeichnis für die Westmark*** , Sarrebruck, Saarbruckerei Aktiongesellschaft, 1941.

-Ciavarella (Christine), ***Les élections législatives de 1936 en Moselle***, mémoire de maîtrise, université de Metz, 1989.

-Colas (Jean-François), ***Les droites nationales en Lorraine dans les années 30, acteurs, organisations, réseaux,*** thèse de doctorat d'Histoire sous la direction de Gilles Le Béguec, université de Paris X^{e}, 2002.

-Decker (Valérie), ***La droite mosellane face au Front Populaire 1936-1938 (à travers* Le Lorrain*),*** mémoire de maîtrise sous la direction de François-Yves Le Moigne, université de Metz, 1991.

-***Der Komplottprozess im Besançon***, Colmar, étions Alsatia, 1929.

-Dumser (Jean), ***Confessions d'un autonomiste alsacien-lorrain***, Nancy, éditions Berger-Levrault, 1929.

-Durand (Jean-Daniel), ***La Moselle face aux politiques menées par l'Allemagne et l'Italie ; janvier 1933-septembre 1939***, mémoire de DEA sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université de Metz, 1994.

-Durand (Jean-Daniel), ***L'opinion mosellane face à la politique allemande janvier 1933-septembre 1939,*** thèse de doctorat sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université de Metz, 1998.

-Ernst (Robert), ***Rechenschaftsbericht eines Elsässer***, Berlin, éditions Bernard et Graefe, 1954.

-Estrada de Tournel (Jérôme), ***Les quotidiens lorrains d'expression française pendant l'entre-deux-guerres 1919-1939,*** thèse de doctorat sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université de Metz, 1994.

-Hocquel (Jean-Jacques), ***Le nazisme dans* le Lorrain*, 1930-1935***, mémoire maîtrise sous la direction de François Roth, université de Nancy 2, 1990.

-Igersheim (François), **« Kreis (Georg), Krumeich (Gerd), Menudier (Henri), Mommsen (Hans), Sywottek (Arnold), Alfred Toepfer, Stifter und Kauffmann, Kritische Bestandsaufnahle »**, dans *Revue d'Alsace* n° 132, Strasbourg, 2006.

-Kettenacker (Lothar), ***Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass,*** Stuttgart, 1973. Traduit en français, **« La politique de nazification en Alsace »,** dans *Saisons d'Alsace* n°65 et n°68, Strasbourg, librairie Istra, 1978.

-Kieffer (Jean), ***L'enseignement primaire mosellan de 1918 à 1939, Essai d'histoire sociale d'un particularisme scolaire***, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université de Metz, 1995.

-Kieffer (Jean), ***L'enseignement primaire mosellan de 1919 à 1939***, Metz, éditions Serpenoise, 1997.

-**Le Lorrain *et son imprimerie***, plaquette éditée à l'occasion du 50e anniversaire de sa création, Metz, 1933.

-Pange (Jean de), ***Journal 1927-1930,*** Paris, Grasset, 1964.

-Rey (Aurélie), ***Fascisme et antifascisme dans le bassin sidérurgique lorrain 1922-1945***, mémoire de maîtrise, université de Metz, 1999.

-Roth (François), ***Le temps des journaux***, Metz, éditions Serpenoise, 1983.

-Roth (François), ***La Lorraine annexée,*** thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Barral, université de Nancy, 1976.

-Roth (François), ***Les Lorrains entre la France et l'Allemagne, itinéraires d'annexés,*** Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1981.

-Roth (François), ***La vie politique en Lorraine au XXe siècle***, Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1985.

-Sérot (Robert), ***La Lorraine libérée,*** Metz, imprimerie Lorraine, 1919.

-Sitek (Jean-Jacques), ***L'opinion publique messine devant la politique extérieure allemande (octobre 1923-janvier 1933),*** thèse de doctorat sous la direction de Raymond Poidevin, université de Metz, 1983.

-Thiébault (Chantal), ***La Moselle dans le contexte politique lorrain de 1919 à 1929***, thèse de doctorat, Paris, Sorbonne, 1977.

-Wagner (Sébastien), ***L'U.R.L (Union républicaine lorraine) de 1926 à 1932,*** mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1999.

-Wilmouth (Philippe), ***1936, Front Lorrain contre Front Populaire***, Knutange, éditions Fensch-Vallée, 2006.

-Zind (Pierri), ***Elsass-Lothringen, nation interdite***, Paris, Copernic, 1979.

*** <u>En 1939-1945</u>**

-Annéser (Jules), ***Vautours sur la Lorraine,*** Metz, éditions Le Lorrain, 1948.

-Altorffer (Charles), « **Mémoires, au service des réfugiés alsaciens et lorrains dans le Sud-Ouest »,** dans *L'Outre-Forêt* n°57, Soultz-sous-Forêts, Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord, 1987.

-Appel (Maurice), Clauss (Gaston), France (Hubert), Lefort (Jean), Mirgain (Roger), ***Les PRO de Moselle 1940-1945***, Metz, éditions Serpenoise, 1996.

-Berg (Anaïs), ***Les écoles primaires de Metz durant l'annexion allemande (1940-1944),*** mémoire de maîtrise, université de Metz, 2005.

-Berger (Anne), ***La diaspora alsacienne et mosellane dans la région lyonnaise pendant la seconde guerre mondiale***, mémoire de maîtrise sous la direction de Laurent Douzon, université Lyon II, 1997.

-Baudet (Jacques), **« Des Lorrains restés en Charente pendant la guerre 1939-45 »**, dans *Les Cahiers Lorrains* n°1/2 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz, 2011.

-Bonnet (Serge), ***L'Homme du Fer,*** tome 2, Metz, éditions Serpenoise, 1987.

-Bockel (Pierre), ***Alsace et Lorraine, terres françaises,*** éditions Les Dernières Nouvelles de Strasbourg, 1945.

-Burg (Joseph), ***Malgré-Nous et autres oubliés 1940-1945***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1991.

-Burger (Léon), ***En Moselle, pendant la deuxième guerre mondiale***, Metz, imprimerie Hellenbrand, 1976.

-Cahiers du Témoignage Chrétien, ***Alsace et Lorraine, terres françaises***, Lyon, éditions clandestines, octobre-décembre 1943.

-Centre d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, « ***Les reconstructions des années 1920 à 1950 en Lorraine »***, dans *La Gazette Lorraine* n° spécial, Villers-lès-Nancy, septembre 2011.

-Cernay (Louis), ***Le Maréchal Pétain, l'Alsace et la Loraine,*** Paris, éditions les Iles d'Or, 1955.

-Collectif, ***Les Patriotes Résistants à l'Occupation,*** Paris, éditions FNDIRP, 1986.

-Denis (Pierre), ***La libération de Metz***, Metz, éditions Serpenoise, 1994.

-Dillenschneider (Joseph), ***Les passeurs lorrains,*** Sarreguemines, éditions Pierron, 1979.

-Fizaine (Fernand), ***La Patrie perdue***, Lille, éditions Janicot, 1945.

-Gandebeuf (Jacques), ***Le silence rompu***, Metz, éditions Serpenoise, 1996.

-Gandebeuf (Jacques), ***La parole retrouvée***, Metz, éditions Serpenoise, 2000.

-Gilbert(Charles), ***Mission Lorelei,*** Sables d'Olonne, éditions Cercle d'Or, 1985.

-Glath (Paul-E), ***Du Pays de Bitche en Charente-Maritime,*** Niederbronn, imprimerie commerciale, 1954.

-Goldschmitt (François), ***Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie***, Rech, 1947-1948, 4 tomes, chez l'auteur.

-Goldschmitt (François), ***Alsaciens et Lorrains à Dachau***, Sarreguemines, imprimerie Pierron, 1945-1947, 5 tomes.

-Granier (Jacques), ***Un général a disparu,*** Paris, Presses de la Cité, 1971.

-Grimmer (Robert), ***Ecoliers-soldats***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1989.

-Guggenbühl (Willy), ***Von den Franzosen verhaftet, von den Deutschen befreit***, Saverne, éditions de Saverne, 1941.

-Guth (Christine), ***La première évacuation de la population de l'arrondissement de Thionville-est : de l'arrivée dans le département de correspondance de la Vienne au retour en Moselle annexée de fait,*** mémoire de master 2 d'Histoire sous la direction de François Cochet, université de Metz, 2008.

-Heiser (Eugène), ***La tragédie lorraine***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1978-1983, 3 tomes.

-Hiegel (Henri), ***Ils disent… Drôle de guerre***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1983, 2 tomes.

-Hiegel (Henri), **« Les expulsions et les transplantations en Moselle de 1940 à 1945 »,** dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, tome IX, 1980-81.

-Hiegel (Henri), « **L'enseignement en Moselle sous l'occupation allemande 1940-1944 »,** dans *Les Cahiers Lorrains* n°4 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, Metz, 1983.

-Hiegel (Henri), **« La germanisation et la nazification de la vie culturelle du département de la Moselle sous l'occupation allemande de 1940 à 1944 »,** dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, tome IX, 1983.

-Hug (Pierre), « **Un sous-préfet résistant »**, dans *Saisons d'Alsace* n°121, Strasbourg, librairie Istra, 1993.

-Iung (Jean-Eric), « **L'importation du régime local. Ecoles et cultes du temps de l'évacuation »**, dans *Un exil intérieur,* Lyon, édition Libel, 2009.

-Irjud (Alphonse), « **Nouvelles de la diaspora alsacienne »**, dans *Saisons d'Alsace* n°117, Strasbourg, librairie Istra, 1992.

-Jäckel (Eberhardt), ***La France dans l'Europe de Hitler***, Paris, Fayard, 1968.

-Legendre (Jean-Pierre) et Schnitzer (Isabelle) (sous la direction de), ***L'Archéologie en Alsace et en Moselle au temps de l'annexion,*** catalogue d'exposition musées de Metz et Strasbourg, 2000-2001.

-Le Marec (Bernard et Gérard), ***Les années noires,*** Metz, éditions Serpenoise, 1990.

-Le Moigne (François-Yves), **« La presse mosellane en exil 1939-1945 »,** dans Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine, *Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondiale,* Metz, éditions Serpenoise, 1983.

-Lorraine (Me Kalb dit Jacques), ***Les Allemands en France***, Paris, éditions C.I.M, 1945.

-Marque (Paul), ***La Ligne Maginot aquatique***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1989.

-Nathan (Netter), ***La patrie égarée et la patrie renaissante***, Metz, éditions Paul Even, 1946.

-Neigert (Marcel), ***Internements et déportation en Moselle 1940-1945,*** thèse de doctorat sous la direction de Raymond Poidevin, université de Metz, 1978.

-Neu (Marcel), ***L'évacuation en Lorraine 1939,*** Sarreguemines, éditions Pierron, 1989.
-Neveu (Cédric), ***La Gestapo en Moselle,*** Metz, éditions Serpenoise, 2012.
-Odent-Guth (Christine), ***Les évacués du pays thionvillois,*** Metz, éditions Serpenoise, 2010.
-Paradeis (Jean-Paul), ***De l'évacuation à la libération dans la région de Thionville et de Cattenom,*** Cattenom, éditions Catonsvilla, 2004.
-Printz (Adrien), ***Chronique Lorraine 1940-1944***, Paris, éditions Denoël, 1945.
-Rigoulot (Pierre), ***L'Alsace-Lorraine pendant la guerre 1939-1945***, Paris, éditions PUF, 1997.
-Rumler (Günther) et Holzmann (Otto), ***Freigemachtes Grenzland***, Berlin, éditions GMBH, 1942.
-Sary (Monique), **« La vie à Metz sous l'occupation nazie 1940-44 »,** dans Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine, *Moselle et Mosellans dans la Seconde Guerre mondia**le***, Metz, éditions Serpenoise, 1983.
-Schaeffer (Eugène), ***L'Alsace et la Lorraine 1940-1945, leur occupation en droit et en fait,*** Paris, libraire générale de droit et de jurisprudence, 1953.
-Scharff (Just), ***La Résistance armée en Moselle de 1940 à 1945,*** Thionville, 1954, manuscrit, chez l'auteur.
-Scharff (Just), ***La libération de l'Est de la France,*** Thionville, chez l'auteur, 1975, dactylographié.
-Steil (Madeleine), ***Les Restés***, Boulay, imprimerie Louis, 1984.
-Société d'Histoire et d'archéologie de la Lorraine, ***Annexion 1940-1945, témoignages du pays de Sarrebourg,*** Sarrebourg, 1993.
-Verdeaux (Jérôme), ***Les expulsons de la population mosellane vers la France 1940-1944***, mémoire de maîtrise sous la direction de François Roth, université Nancy II, 1999.
-Vincler (Jeanne), ***Communautés juives en péril en Alsace-Lorraine 1933-1939,*** Metz, éditions Serpenoise, 2010.
-Weiss (Fabrice), ***L'enseignement primaire et secondaire en Moselle annexée 1940-1944***, mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1996.
-Weiss (Fabrice), **« *La jeunesse hitlérienne en Moselle de 1940 à 1944* »,** dans *Annales de l'Est*, n°spécial, 2006.
-Wettstein (Lothar), ***Josef Bürckel, Gauleiter, Reichsstatthalter, Krisenmanager Adolf Hitlers,*** Norderstedt, 2009, chez l'auteur.
-Wilmin (Henri), **« Le saillant forbachois sous la croix gammée »**, dans *Les Cahiers Lorrains* n°2, Société d'Histoire et d'Archéologie Lorraine, 1982-1983.
-Wilmouth (Philippe), ***Grosshagendingen***, Knutange, éditions Fensch-Vallée, 2005, 2e édition complétée.
-Wilmouth (Philippe), ***L'évacuation du 4 septembre 1944***, Maizières-les-Metz, imprimerie Koehl, 1997.
-Wilmouth (Philippe), ***Chroniques de la Deuxième Guerre mondiale dans la vallée de l'Orne,*** Maizières-les-Metz, imprimerie Koehl, 2001.

-Wilmouth (Philippe), ***50 kilos de bagages et 2 000 francs, Mémorial des expulsés mosellans 1940-1945***, Maizières-les-Metz, imprimerie Koehl, 2003.
-Wilmouth (Philippe), ***La Moselle en guerre 1939-1945***, Saint-Cyr/Loire, éditions Alan Sutton, 2004.
-Wilmouth (Philippe) et Keuer (Philippe), ***La bataille du 14 juin 1940 dans la Trouée de la Sarre,*** Knutange, éditions Fensch-Vallée, 2007.
-Wilmouth (Philippe), ***Metz en guerre 1939-1945***, Saint-Cyr/Loire, éditions Alan Sutton, 2008.
-Wilmouth (Philippe), ***Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948***, Saint-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2009.
-Wilmouth (Philippe), ***Des Mosellans dans l'enfer d'Oradour-sur-Glane,*** Saint-Cyr/Loire, éditions Alan Sutton, 2010.
-Wilmouth (Philippe), ***Thionville en guerre 1939-1945***, St-Cyr/Loire, éditions Alan Sutton, 2011.
-Wilmouth (Philippe) et Neveu (Cédric), ***Les camps d'internement du fort de Metz-Queuleu 1943-46,*** Saint-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2011.
-Wilmouth (Philippe), ***Désolidarisation de la Moselle à l'Alsace pendant le procès de Bordeaux en 1953,*** mémoire de master2 sous la direction de François Cochet, université de Metz, 2011.
-Wilmouth (Philippe), ***Mémoires parallèles,*** Metz, éditions Serge Domini, 2012.
-Wolfanger (Dieter), ***Nazification de la Lorraine mosellane***, Sarreguemines, éditions Pierron, 1982.

4 Les catholiques

*Généralités

-Bibliothèque catholique illustrée (anonyme), ***Les scouts de France,*** Paris, librairie Bloud et Gay, non daté (avant 1939).
-Boulard (Fernand), Hilaire (Yves-Marie) sous la direction de, ***Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français XIX-XX^{e} siècles***, Paris, éditions PFNSP-CNRS-EHESS, 1982-1992, 3 tomes.
-Cholvy (Gérard), ***Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France,*** Paris, Le Cerf, 1999.
-Dillinger (Charles), ***De Wissembourg à Sélestat, 50 ans de JOC***, Illzach-Modenheim, imprimerie commerciale de l'Alsace, 1979.
-Fontana (Jacques), ***Les catholiques français et la Première Guerre mondiale***, Paris, Le Cerf, 1990.
-Isaac (Jules), ***Jésus et Israël,*** Paris, éditions Fasquelle, 1959.
-Landau (Lazare), ***De l'aversion à l'estime, Juifs et catholiques en France de 1919 à 1939***, Paris, éditions Le Centurion, 1980.

-Lebrun (François), sous la direction de, ***Histoire des catholiques en France du XV^{e} siècle à nos jours,*** Toulouse, éditions Privat, 1980.

-Nobécourt (Jacques), ***Le Colonel de La Rocque ou les pièges du nationalisme chrétien,*** Paris, Fayard, 1996.

-Rémond (René), ***Les cathos dans la France des années 30***, Paris, éditions Cana, 1979.

-Rémond (René), sous la direction de, ***Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine,*** Paris, Armand Collin, 1965.

-Schlick et Zimmermann, sous la direction de, ***Eglises et groupes religieux dans la société française***, actes du colloque du Centre de sociologie du protestantisme 7 au 9 octobre 1976, Strasbourg, université sciences humaines, éditions Cerdic, 1977.

-Vierling (André), ***Un siècle de syndicalisme chrétien 19002-2002***, Strasbourg, éditions Coprur, 2002.

***<u>Les catholiques en 1939-45</u>**

-***Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale***, Rome, éditions Vatican, 1965-1975, 11 tomes.

-Bedarida (Renée), ***Les catholiques dans la guerre 1939-45***, Paris, Hachette, 1998.

-Bedarida (Renée), ***Les armes de l'esprit. Témoignage Chrétien 1941-1944***, Paris, Les éditions ouvrières, 1977.

-Bernard (Jean), ***Bloc des prêtres 25487***, Luxembourg, éditions St-Paul, 2006.

-Bernadac (Christian), ***Les sorciers du ciel,*** Paris, France-Empire, 1969.

-Bernay (Sylvie), ***L'église de France face à la persécution des Juifs 1940-1944,*** Paris, CNRS-éditions, 2012.

-Cayla (Pascal), ***Le clergé catholique du diocèse de Montauban dans la tourmente 1939-45,*** mémoire de maîtrise université de Toulouse Le Mirail, octobre 1989.

-Clément (Jean-Louis), ***Les évêques au temps de Vichy – Loyalisme sans inféodation – Les relations entre l'Église et l'État de 1940 à 1944***, Paris, éditions Beauchesne, 1999.

-Chevrot (Jean), ***Mgr Georges Chevrot***, Mimizan, éditions Publisud, 1994.

-Christpohe (Paul), ***1939-1940, les catholiques devant la guerre,*** Paris, Les éditions ouvrières, 1989.

-Chélini (Jean), ***L'église sous Pie XII, la tourmente 1939-1945,*** Paris, Fayard, 1983.

-Cointet (Michèle), ***L'église sous Vichy 1940-1945,*** Paris, Perrin, 1998.

-Cornwell (John), ***Le pape et Hitler,*** Paris, Albin Michel, 1999.

-D.R.A.C (ouvrage collectif), ***Livre d'or des congrégations françaises 1939-1945,*** Paris, éditions Drac, 1948.

-Duquesne (Jacques), ***Les catholiques français sous l'occupation***, Paris, Grasset, 1966.

-***Eglises et chrétiens dans la Deuxième Guerre mondiale***, actes du colloque université Lille III, 1977 ? dans *Revue du Nord*, n° spéciaux 237 avril-juin 1978 et n° 238, juillet-septembre 1978, Villeneuve d'Ascq, 2 tomes.

-Hasquenoph (Marcel), ***Ces prêtres qui ont su mourir,*** Paris, Apostolat des éditions, 1971.

-Kammerer (Jean), ***La baraque des prêtres à Dachau,*** Paris, éditions Brepols, 1995.

-Klein (Charles), ***Pie XII face aux nazis***, Paris, SOS éditions, 1975.

-Lewy (Guenter), ***L'Eglise catholique et l'Allemagne nazie***, Paris, Stock, 1965. Traduction de *The Catholic Church and Nazi Germany*, Londres, éditions Weidenfeld and Nicolson, 1964.

-Molette (Charles), ***Prêtres, religieux et religieuses dans la résistance au nazisme***, Paris, Fayard, 1995.

-Montclos (Xavier de), Luirard (M), Delpech (F), Bolle (P) sous la direction de, ***Eglises et chrétiens dans la Deuxième Guerre mondiale, la région Rhône-Alpes,*** actes de colloque, Lyon, Presses universitaires, 1978.

-Montclos (Xavier de), Luirard (M), Delpech (F), Bolle (P), sous la direction de, ***Eglises et chrétiens dans la Deuxième Guerre mondiale, la France,*** Lyon, Presses universitaires, 1982.

-Montclos (Xavier de), ***Les chrétiens face au nazisme et au stalinisme,*** Paris, Plon, 1983.

-Pélissier (Jean), ***Pour Dieu et la patrie, prêtres et religieux victimes des nazis,*** Paris, éditions Bonne Presse, 1946.

-Riccardi (André), ***Ils sont morts pour leur foi***, Paris, éditions Plon-Mame, 2002.

-Riquet (Michel), ***Chrétiens de France dans l'Europe enchainée,*** Paris, éditions SOS, 1972.

-Schlesser (Manon), ***Le clergé luxembourgeois pendant la Seconde guerre mondiale***, mémoire de maîtrise, université de Metz, 2003.

-Terras (Christian), ***La véritable histoire des évêques sous Vichy,*** Villeurbanne, éditions Golias, 2010.

-Thoma (Emil), ***Priesterblock 26 im KZ Dachau***, Munich, imprimerie monastère Münsterschwarzach, 1947.

-Vernet de la Borie (Paul**),** ***Les catholiques dans la Résistance,*** Paris, 1946, réédité à Paris, L'Echelle de Jacob, 2009.

***<u>L'Eglise allemande</u>**

-Convay (John S.), ***Die nationalsozialistische Kirchenpolitik 1933-1945,*** Munich, éditions Kaiser, 1969.

-Emkow (Jana), ***Das Verhalten der Kirche im Nationalsozialismus***, thèse université de Berlin, 1998.

-Grappe (André), ***Hitler et Bergson***, texte de la conférence à Sarreguemines le 27 mars 1933, publié par l'association des anciens élèves du lycée de Sarreguemines.

-Harcourt (Robert d'), ***Catholiques d'Allemagne***, Paris, Plon, 1946.
-Neuhaüsler (Mgr John), ***The persecution of the Catholic Church in the Third Reich,*** Londres, Penguin, 2008, (première édition 1940).
-***Schematismus, diozese Speyer***, Speyer, Verlag des Bischöfi Ordinariats, 1942.
-Vermeil (Edmond), ***Hitler et le christianisme***, Paris, Gallimard, 1940.

***<u>Les catholiques en Alsace-Moselle avant guerre :</u>**

-***Album de la Lorraine catholique***, sans précision d'éditeur, sans date (vers 1900).
-Bender (Bernadin), ***Fünfzigjähriges Jubiläum der Metzer Franziskanerstiftung 1888-1938,*** Phalsbourg, imprimerie franciscaine, 1938.
-Benzler (Willibrord), ***Erinnerungen aus meinem Leben***, Hohenzollern, éditions Beuron, 1922.
-Cassier (Marie-Françoise), ***L'Alsace-Moselle, une région de France concordataire***, mémoire institut d'études politiques sous la direction du professeur Rives, Toulouse, 1990.
-Conraud (Jean-Marie), ***Miltants au travail, CFTC et CFDT dans le mouvement ouvrier lorrain,*** Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1988.
-Defensor (pseudo), ***Elsass-Lothringen im Kampfe um seine religiösen Einrictungen 1924-1926,*** Metz, éditions Libre Lorraine, 1926.
-Delpech (Joseph), « **Les cultes »,** Comité alsacien d'études et d'informations, *L'Alsace depuis son retour à la France*, Strasbourg, 1932.
-Durand (Jean-Daniel), ***Les catholiques en Moselle (1924-1926), Rôle politique et religieux***, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université Metz, 1993.
-Eich (J.), ***Le Petit Séminaire de Montigny-les Metz 1854-1954***, Metz, Coopération d'édition et d'imprimerie, 1954.
-Favrot (Brigitte), ***Le gouvernement allemand et le clergé catholique lorrain de 1890 à 1914,*** thèse de doctorat sous la direction de François-Yves Le Moigne, université de Metz, 1980.
-Gillig (Jean-Marie), ***Bilinguisme et religion à l'école, l'Alsace divisée,*** Strasbourg, éditions La Nuée bleue, 2012.
-Goldschmitt (François), ***Der Kulturkampf in Frankreich***, Metz, éditions Lothringer, 1915.
-Goldschmitt (François), ***Die Wahlfahrt der lothringer Pilger zum hl. Rock in Trier***, Trèves, éditions Paulinus, 1934.
-Hiegel (Henri et Charles), « **L'œuvre du folkloriste Louis Pinck »,** dans *Les Cahiers Lorrains* n° 3 et 4, Metz, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1981.
-Hirsch (Pierre), ***Combats pour l'école laïque en Alsace-Moselle entre 1815 et 1939,*** Paris, éditions L'Harmattan, 2011.
-Jobert (Edmond), ***Auguste Jacot, curé de Fèves et laudateur de l'Allemagne prussienne,*** Florange, éditions du Tilleul, 2001.

-Laurent (Jean-Baptiste), ***Le rôle politique de l'évêque de Metz 1800 à nos jours***, mémoire de DEA, université de Metz sous la direction d'Alfred Wahl, 1996.
-Lioger (Richard), sous la direction de, ***Une anthropologie religieuse en Lorraine***, Metz, éditions Serpenoise, 2000.
-Mayer (Louis), ***La chanson populaire en Lorraine germanophone d'après l'abbé Louis Pinck***, thèse de doctorat 3e cycle université de Metz, 1984.
-Mayer (Laurent), **« L'abbé Louis Pinck »**, dans *La Revue lorraine populaire* n°112, juin 1992.
-Nicolay (abbé Pierre-Xavier), ***Histoire d'Hayange, la paroisse d'Hayange,*** tome 3, Metz, 1937.
-Pfefferkorn (Roland), **« Alsace-Moselle, un statut scolaire non laïque »,** dans *Revue des Sciences Sociales*, n° 38, Paris, 2007,.
-***Schemastismus diocecis metensis,*** Metz éditions de l'évêché, 1938 et 1939.
-Schaeffer (Damien), ***Les catholiques en Moselle 1919-1924, rôle politique et défense du statut religieux,*** mémoire de maîtrise sous la direction de Jean-Claude Delbreil, université Metz, 1992.
-Schlick (Jean), ***Note sur l'origine de la confessionnalité des écoles normales en Alsace et en Moselle***, Strasbourg, éditions Cerdic, 1978.
-Schlick et Zimmermann, sous la direction de, ***Eglises et Etat en Alsace et en Moselle, changement ou fixité ?***, Strasbourg, éditions Cerdic, 1979.
-Sutter (Antoine), **« Les 250 ans du Grand Séminaire St-Simon rue d'Asfeld à Metz (1745-1995) »**, dans *Grand Séminaire de Metz, 250 années d'Histoire*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1995.
-Tavenaux (René), sous la direction de, ***Encyclopédie illustrée de la Lorraine, la vie religieuse,*** Metz, éditions Serpenoise, Nancy, Presses universitaires, 1998.
-Tribout de Morembert (Henri), sous la direction de, ***Le diocèse de Metz***, Paris, éditions Letouzey et Ané, 1970.
-Vierling (André), ***Un siècle de syndicalisme chrétien en Alsace-Moselle 1902-2002,*** Strasbourg, éditions Coprur, 2002.

***<u>L'Eglise alsacienne en 1939-45 :</u>**

-Deneken (Michel), ***L'église d'Alsace 1940-1945***, Strasbourg, éditions Ercal, 1989.
-Dreyfus (François G.), « **Les Eglises en Alsace annexée de fait »**, dans actes du colloque de Lyon 1978, *Eglise et chrétiens dans la Seconde guerre mondiale*, Lyon, PUF 1982.
-Ehrhard (Joseph), « **Quelques règlements édictés par l'occupant nazi à l'encontre de l'église catholique en Alsace »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1988.
-Epp (René), « **La situation religieuse en Alsace de 1940 à 1941 »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1985.

-Epp (René), « **Rapport sur la situation religieuse en Alsace à la fin de l'année 1940 »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1985.
-Epp (René), « **La situation religieuse en Alsace de 1940 à 1941 »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1985.
-Epp René, « **A propos des fêtes religieuses supprimées en Alsace »**, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, tome 46, 1987.
-Epp (René), ***L'enfer sur terre,*** Strasbourg, L'Ami-Hebdo, 2000.
-Epp (René), ***L'Eglise d'Alsace sous l'oppression nazie***, Strasbourg, éditions du Signe, 2000.
-Muller (Claude), **« La suppression des fêtes religieuses en Alsace 1940-1944 »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1987.
-Schneider (René), ***Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français XIX et XX^{e} siècle***, article sur la Moselle, sous la direction de Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire, Paris, presse de la fondation nationale des sciences politiques, 1987.
-Villemin (Alfred), « **Ethno-histoire de la pratique religieuse : influence de la lilite linguistique en Moselle »,** Paris, dans *Revue d'Histoire de l'Eglise de* France n°2, 2002.
-Winninger (Paul), ***Les séminaristes du diocèse de Strasbourg pendant la guerre,*** Strasbourg, éditions Ercal, 1996.

***<u>L'Eglise mosellane en 1939-1945</u>**

-A.L., « ***Le Grand Séminaire de Metz pendant la guerre »,*** dans *La Paroisse Lorraine* n°3, Metz, mars 1946.
-(Anonyme), ***Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale 1939-45,*** non daté, dactylographié.
-Barral (Pierre), **« Le clergé lorrain sous l'occupation »,** dans actes du colloque à Lyon 1978, *Eglise et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale*, PUF, Lyon 1982.
-Eiselé (Marie-Thérèse), « **Les fêtes religieuses des Naboriens évacués dans la Vienne de septembre 1939 à septembre 1940 »**, dans *Le Cahier du Pays Naborien* n°26, Saint-Avold, 2012.
-Gerard (Oscar), **« Les chrétiens et les génocides »,** dans *De Viombois à Berchtesgaben*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 2006.
-Goldschmitt (François), ***L'Anti-christ nazi en Alsace-Lorraine,*** Rech, 1948, chez l'auteur.
-Goldschmitt (François), ***Le Commissaire Episcopal***, Rech, 1948 chez l'auteur.
-Hiegel (Henri), **« Les mesures antireligieuses du national-socialisme en Moselle de 1940 à 1945 »**, dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, Metz, 1982.
-Muller (Claude), **« Rapports sur la situation religieuse en Moselle 1940-1942 »,** dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, Strasbourg, Société d'Histoire de l'Alsace, 1993.

-Noël-Uttinger (Anne), ***Le clergé de Moselle pendant la Seconde guerre mondiale à travers « Le Lien »,*** mémoire de maîtrise, université de Metz, Caper, 1991.

-P.S., « **Le Grand Séminaire de Metz déporté à Spire 1940-1944 »**, dans *La Paroisse Lorraine* n°5, Metz, mai 1946.

-Sutter (Antoine), ***Mgr Joseph Heintz, pèlerin de l'Espérance***, Metz, éditions évêché, 1987.

-Thomas (Louis), « ***La grande pitié des églises sinistrées de la Moselle »***, dans *Bulletin d'information de l'Union des groupements mosellans des spoliés et sinistrés*, juin 1953.

-Tran (Emmanuelle), ***Le Clergé de l'ombre : les faits de résistance du clergé catholique en Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale,*** mémoire de maîtrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1994.

-Wolff (Pierre), « **Attitudes du clergé mosellan et des congrégations religieuses pendant l'occupation nazie de juin 1940 à novembre 1944 »,** dans *La Voix Lorraine*, Metz, novembre-décembre 1976.

***<u>Récits de prêtres (*) ou sur des prêtres</u>**

*Albert (Jean-Théodore), ***1448 jours après,*** 1945, dactylographié.

-Almaras (Charles), ***Buchenwald, le Christ au bagne,*** Paris, éditions Paulines, 1958.

*(Anonyme ecclésiastique), ***Aurons-nous tout vu ? Impressions d'un expulsé à son retour au pays natal***, Nancy, imprimerie Lorraine, 1946.

-Arnaud (frère), « **L'œuvre des orphelins-apprentis de Guénange, l'exode de 1940 »**, dans *Vie et Culture* n°3, Guénange, 1983.

-Arnold (R.), « **Louis Jacquat »,** dans *Chronique paroissiale de la communauté de Rudolstadt* (Thuringe), janvier 1946.

-Bohn (Arthur), ***Le chiffonnier du Bon Dieu, abbé Lucien Sinteff,*** Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 1997.

*Crosia (commandant), ***Marseille 1944, victoire française***, Lyon, éditions Archat, 1954.

*Dannenhoffer (Alfred), ***Abbé Wothke,*** Petit-Réderching, 2012, chez l'auteur.

-Dicop (Nicolas), ***Ernest Nicolas-Pierre Krebs***, Metz, éditions Le Lorrain, 1977.

*Dicop (Nicolas), ***Mes paroisses au fil des ans,*** Thionville, éditions Klopp, 1994.

*Dicop (Nicolas), **« Monsieur le chanoine Antoine Sutter »,** dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, janvier 1998.

*Fourny (Jean), « **La vie religieuse à Sarreguemines durant l'annexion de 1940 à 1944 »**, dans Eugène Heiser, *Tragédie lorraine*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1979, tome 2.

*François (Pierre), ***Andrée François et sa mère***, Pont-à-Mousson, 1991, chez l'auteur.

*Goldschmitt (François), « **Dans les villages d'accueil du canton de St-Amant-de-Boixe »**, dans *Le Pays d'Albe* n°15, Sarralbe, 1984.

*Haller (Joseph), ***Le camp de concentration du Struthof***, éditions Essor, Schirmeck 1998, pp. 163-164.

*Hantz (Denis), ***Chronique de guerre d'un Malgré-Nous lorrain,*** Saint-Avold, non daté (vers 1994), chez l'auteur, dactylographié.

-Hiegel (Henri) et Serpe (Louis), « **François Goldschmitt, son combat singulier de prêtre et de Lorrain »,** dans *Les Amis du pays d'Albe* n° 26 et 27, Sarralbe, 1995-1996.

-Hiegel (Henri), ***Un prêtre démocrate-chrétien, le chanoine Louis Pirus,*** Sarreguemines, 1986.

*Le Lorrain (abbé Sarlier dit André), ***L'âme lorraine***, Paris, librairie Hatier, 1945.

-Louvart (Annie), « **L'abbé Paul-Joseph Schmitt, future évêque de Metz et la Résistance à Tulle durant la Seconde Guerre Mondiale »,** dans *Eglise de Metz*, Metz, mars 2011.

*Madie (Pierre de la), ***Album-souvenirs avec les orphelins de Guénange***, Guénange, imprimerie des orphelins-apprentis, 1957.

-Mangeot (Marie-Thérèse), « **Celui qui sauva Marseille du massacre »,** dans *Entre Orne et Conroy* n°5, Moyeuvre, 2000.

*Mayeur (René), ***L'hiver le plus long***, Sarreguemines, imprimerie Pierron, 2001.

-Martan (Yvette), « **L'aventure en soutane »,** dans *Les Cahiers Naboriens* n°9, Saint-Avold, 1995.

-Meyer (Xavier), « **La fuite en Charente, traduction du témoignage de François Goldschmitt** », dans *Le Pays d'Albe* n° 10, Sarralbe, 1979.

-Michel (Marcel), ***Formes de Résistances dans une grande Région Résistante d'Europe*** (sur l'abbé Andres), Rozérieulles, 2008, chez l'auteur.

-Moulin (Laure), ***Jean Moulin,*** Paris, éditions Presses de la Cité, 1969

-Nadé (Gérard), « **Aloys Wagner »,** dans *Arena*, Metz, Société d'Histoire du Sablon, 2011.

*Nicolay (Pierre-Xavier), ***Histoire d'Hayange, la paroisse d'Hayange,*** tome 3, Metz, éditions Le Lorrain, 1951.

-Nominé (Henri), « **L'abbé Louis Pinck, folkloriste et collectionneur de meubles lorrains »,** dans *Est Courrier*, septembre-octobre 1966.

*Papillier (abbé), **« L'abbé Papillier écrit à ses paroissiens »,** dans *Les Cahiers de l'association Les amis d'Adrien-Printz* n°4, Sérémange, 2001.

-Parcineau (Pierre), ***Louis Fougerousse, aumônier militaire, prêtre du diocèse de Metz***, Paris, éditions Lavauzelle, 1981.

-Rémy (colonel), ***La ligne de démarcation, un passé qui date d'hier,*** Paris, librairie Académique Perrin, 1968, tome 13. (témoignage abbé Thiry, Bitche)

-Schweitzer (Gabriel), **« Guénange sous l'occupation ou la vraie figure du R.P. Pierre Husser »,** dans revue *Vie et Culture* n°39, Guénange, 2006.

-Voltz (Eugène), **« Joseph Barthélémy »,** dans *Mémoires de l'Académie Nationale de Metz*, Metz, 1974.

*** <u>Les religieux mosellans en 1939-45</u>**

-(Anonyme), ***L'abbaye bénédictine d'Oriocourt***, Metz, imprimerie Le Lorrain, 1960.

-(Anonyme), ***Une congrégation lorraine,*** Nancy, imprimerie Vagner, 1938.

-André (Marie-Joseph), ***Ils cherchaient des pierres…,*** Paris, éditions Lethielleux, 1957.

-André (Marie-Joseph), ***Un artisan de la Victoire : le RP Henri Schwander, Rédemptoriste***, Cravanche, 1946, chez l'auteur.

-Birin (Alfred), ***16 mois de bagne Buchenwald-Dora,*** Epernay, éditions Dautelle, 1947.

-Bonnemère (Jean-Claude), Carral (Jacques), Dargegen (Nicolas), Pourtalet (Paul), ***Sainte Colombe, mémoires d'un pensionnat,*** Paris, éditions NSA-Bastille, 2013.

-Brisbois (Eléonore), ***Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, guide des pèlerinages,*** Paris, éditions Danaé, 1994.

-Démerlé (Edouard), ***Ma famille, mon histoire,*** Strasbourg, chez l'auteur, dactylographié.

-Duval (Pierre), ***Histoire génuine, anecdotique et documentaire de l'œuvre des orphelins-apprentis de Guénange***, non daté, vers 1955, dactylographié.

-Duval (Alphonse), ***Ocana dans l'île de beauté***, Sélestat, imprimerie Alsatia, 1947.

-Elmerich (Joseph), ***Saint-Ulrich,*** Sarrebourg, éditions Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1998.

-F.D.B, ***De toute mon âme, Joseph Blies 1929-1944,*** Quimper, éditions Petit-Noviciat des Frères des écoles chrétiennes, 1945.

-Giraud (Henri), ***Mes évasions,*** Paris, éditions Julliard, 1948.

-Granier (Jacques), ***Un général a disparu,*** Paris, Presses de la Cité, 1971.

-Gruber (Marie-José), « **Le couvent de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel pendant la deuxième guerre mondiale »,** dans *Annuaire de la Société et d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, Metz, 1979, tome LXXIX.

-Guerlach (Roger), « **Sœur Hélène »**, dans *L'Evadé*, décembre 1984.

-Heim (Maria) et Felten (Jeanne), « **Sœur Hélène »**, dans *Les Cahiers lorrains* n°4, Metz, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1985.

-Holban (Boris), ***Hélène Studler, la passeuse de Liberté***, Woippy, éditions Klopp, 1999.

-Jouffroy (Christian), **« Le collège Saint-Clément 1855-1970 »,** dans ouvrage collectif, *Saint-Clément*, Woippy, éditions Klopp, 1994.

-Kayser (Alexandre, O.M.I), ***Le scolasticat de Burthecourt dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale***, Burthecourt, 1993, chez l'auteur.

-Kester-Elghozi (Claudine) et Kester (Gérard), ***L'Ange de Chazelles,*** Metz, éditions des Paraiges, 2012.

-Institut Saint-Benoît, ***Robert Schuman, sainteté et politique***, actes du colloque Metz septembre 2013, Metz, éditions Parraiges, 2013.

-Latour (Francis), ***De Sainte-Marie de Sierck à Notre-Dame de Bury***, Margency, éditions ASBR, 2014.

-Lattre (Simone de), ***Jean de Lattre, mon mari,*** Paris, Presses de la Cité, 1972.

-Lazare (Jean), sous la direction de, ***L'Hôpital Belle-Isle de Metz, 120 ans d'histoire d'un hôpital dans sa ville 1886-2006***, Esch/ Alzette, co-éditions Société des sciences médicales de la Moselle et Polyprint, 2006.

-Linck (Paul) et Baudet (Jacques), « **Le Père Augustin Meyer, un héros méconnu de la Résistance en Charente, mort au service des réfugiés mosellans »,** dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais,* Cognac, 1989.

-Linck (Paul) et Baudet (Jacques), « **Le Père Augustin Meyer »,** dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais*, Cognac, 1990.

-Lombard (Joëlle) et Reich (Sylvie), « **L'hôpital de l'usine »,** dans *Les Cahiers du Billeron* n°7, Marange-Silvange, 1997.

-Mangin (Jeanine), « **Les sœurs de la Providence de St André à Marange »,** dans *Les Cahiers du Billeron* n° 12, Marange-Silvange, 2000.

-Michaux (Gérard), sous la direction de, ***CHR Metz-Thionville,*** Metz, éditions Serpenoise, 2013.

-Ouvrage collectif, ***Jean de Lattre, maréchal de France,*** Paris, Plon, 1953. (témoignage de l'abbé Lagarde, *Face à l'épreuve*)

-Picard (Raymond), ***Hommes et combats en Poitou 1939-45,*** Amiens, Martelle éditions, 1994.

-Reinhardt (Benno), ***Chroniques du temps de guerre 1944-1945,*** éditions mairie d'Erching-Guiderkirch, 2005. Texte manuscrit en allemand traduit par le curé Jean Festor.

-Rémy (colonel), ***La ligne de démarcation***, (récit RP Thiry), Paris, librairie académique Perrin, 1968, tome XIII.

-Rouillard (Jean-Marie), sous la direction de, ***Les hospices civils de Metz dans la tourmente 1940-1944***, Metz, imprimerie C.H.R Metz-Thionville, 2007.

-Schneider (Albert, RP OMI), ***Souvenirs de jeunesse***, Lyon, 2004, chez l'auteur, dactylographié.

-Schweitzer (Gabriel), **« Guénange sous l'occupation ou la vraie figure du R.P. Pierre Husser »,** dans *Vie et Culture*, Guénange, n°39, 2006.

-Sœur Régis Gérard, congrégation de Saint-Jean-de-Bassel, ***Pérégrinations de Paris à Barbézieux juin 1944,*** Saint-Jean-de-Bassel, 2004, chez l'auteur.

-Stricher (père rédemptoriste), ***L'Aumônier des Fusiliers-Marins, le RP Jean Sibille,*** Haguenau, 1946, chez l'auteur.

-Studler (Annick), ***Sœur Helène Studler, Notre-Dame des prisonniers***, Saint-Brieuc, 2009, chez l'auteur.

-Thomas (Bernard), « **Un martyr de la charité, le RP Augustin Meyer »,** dans *La Semaine religieuse d'Angoulême,* Angoulême, avril 1946.

*** <u>Récits de laïcs pieux(*) et sur des laïcs pieux</u>**

-Anonyme, **« Des résistantes lorraines dans les prisons du Reich »,** dans *Le Patriote Résistant* n°769, novembre 2003.

-François (Pierre), ***Andrée François et sa mère Victorine François***, Pont-à-Mousson, 1990, chez l'auteur, dactylographié.

-Collège Montaigu, ***Andrée François, résistante et déportée,*** Jarville, 1997, chez l'auteur, dactylographiée.

-Chauvy (Gérard), ***Les acquittés de Vichy,*** Paris, éditions Perrin, 2003

*Durand (Paul), ***En passant par la Lorraine***, Metz, éditions Le Lorrain, 1947.

*Durand Paul, ***Le visage des nôtres***, Metz, éditions Le Lorrain, 1953.

*Feltz (Joseph), ***Un Lorrain de Moselle***, Yutz, 1972, chez l'auteur.

-Grandhomme (Jean-Noël), ***André Grappe, du Haut-Doubs à Strasbourg, un destin dans le siècle,*** Strasbourg, éditions Presses universitaires, 1999.

-Landrini (Claude), ***Robert Schuman, cet inconnu…***, Luxembourg, imprimerie Saint-Paul, 1967.

*Humbert-Lebrun (Jeanne), ***Résistante dès 1940…,*** Lyon, 2008, chez l'auteur.

-Lejeune (René), ***Robert Schuman, une âme pour l'Europe,*** Paris, éditions Saint-Paul, 1986.

-Papin (Mgr Jean-Louis), sous la présidence de, ***Robert Schuman, homme d'Etat, citoyen du Ciel,*** actes de la journée d'étude à la Mission étudiante catholique à Nancy 24 novembre 2004, Paris, éditions de Guibert, 2006.

-Rochefort (Robert), ***Robert Schuman***, Paris, Le Cerf, 1968.

-Stolze (Pierre), ***Georges, Simone et Salomon, Histoire d'un réseau de résistance***, Le Puy Fraud, éditions Lucien Souny, 2009.

***<u>Monographies évoquant l'Eglise en Moselle en 1939-1945</u>**

-Alise (Pascal) et Burger (Jean-Marie), ***Le jumelage du cœur***, Ennery, 1994, chez l'auteur.

-Association Amis d'Adrien Printz, ***Spécial Libération***, Sérémange, 1994.

-Appel (Laurent), ***Du pressoir au laminoir,*** Metz, imprimerie Fort-Moselle, 1983.

-Confluence, ***Spécial Libération***, Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 1994.

-CPHJ, **« 50ème anniversaire de la Libération »,** dans *Chroniques joviciennes*, n° spécial, Joeuf, imprimerie Graphi3, 1994.

-Dicop (Nicolas), ***Koenigsmacker-Métrich 1939-1945,*** 1980, chez l'auteur, dactylographié.

-Divot (Pierre), ***Neufchef***, Metz, éditions Le Lorrain, 1970.

-***Eglise Saint-Martin de Sarralbe,*** dans *Les Amis du Pays d'Albe* n° spécial 13, Sarralbe, 1982.

-Faber (Léonie), ***Mémoire des familles d'Epping, un village lorrain durant les années noires,*** Sarreguemines, imprimerie Pierron, 2009.

-Favreau (Robert), sous la direction de, ***Poitiers,*** Paris, éditions Beaudresne, 1988.

-Freyermuth (Claude), ***Kalhausen, les années sombres 1939-1945,*** 1994, chez l'auteur**,** dactylographié.

-Gambs (Alphonse), ***Sierck, son collège***, Thionville, éditions Klopp, 1991.

-Girard (Marie-Louise), ***Neufgrange dans la tourmente,*** Bibliothèque de Neufgrange, 1994.

-Haacké (Edmond), ***Amnéville-les-thermes, regards sur la passé,*** Amnéville, imprimerie ADAC, 1991.

-Henner (Gérard), sous la direction de, ***Schweyen, documents et témoignages***, Lemberg, imprimerie Neiter, 1994.

-Henner (Gérard), sous la direction de, ***Lengelsheim, des origines à aujourd'hui***, Sarreguemines, imprimerie sarregueminoise 2006.

-Henner (Gérard), sous la direction de, ***Loutzviller, la grande paroisse d'autrefois***, Lemberg, imprimerie Neiter, 1998.

-Henner (Gérard), sous la direction de, ***Nousseviller au Pays de Bitche, et Dollenbach son annexe***, Lemberg, imprimerie Neiter, 2002.

-Henner (Gérard), sous la direction de, ***Breidenbach, un éphémère chef-lieu de canton et Olsberg son annexe,*** Lemberg, imprimerie Neiter, 2001.

-Hilt (Emile), ***Farébersviller, hier et aujourd'hui,*** Faulquemont, imprimerie Wilmouth, 1989.

-Hirtz (Bernard), ***Schneckenbusch, son église***, Schneckenbusch, 2010, chez l'auteur.

-Jacoby (Jean-Claude), ***Le Tourbillon, Maizières-lès-Metz et Maizièrois dans la Seconde Guerre mondiale,*** Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1996.

-Kauffmann (Gilbert), ***Moyeuvre-Petite à l'orée du bois***, Thionville, imprimerie Ateigram, 1985.

-Kaercher-Régnery (Marcel et Marie-Louise), ***Knutange et son Histoire***, Knutange, imprimerie Klein, 1987.

-Klaiser (Jacky), ***1609 jours sous la botte,*** Florange, imprimerie Presses du Tilleul, 2004.

-Martinelle (André), Krunemacker-Dreyer (Yvonne), Kolopp (Auguste), Riedinger (Edmond), ***Henridorff, village-rue du pays de Phalsbourg,*** Drulingen, imprimerie Scheuer, 1989.

-Mayer (Laurent), ***Bambiderstroff à l'ombre de la ligne Maginot,*** Drulingen, imprimerie Scheuer, 2008.

-Mourer (Robert), ***Wittring, un village lorrain de paix et de guerre,*** Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 2009.

-Niessen (Ernest), ***Elle avait bonne mine… la mine d'Angevillers***, Knutange, éditions Fensch Vallée, 2008.

-Pax (Alexandre), ***Neunkirch, son histoire… ses histoires,*** Neunkirch-lès-Sarreguemines, 1984, chez l'auteur.

-Printz (Adrien), ***Hayange, d'un siècle à l'autre***, Florange, imprimerie Marchal, 1980.

-Schleich (Lucien), ***Aumetz, récits du passé et visages d'aujourd'hui,*** Volmerange-les-Mines, J.D Impressions, non daté.
-Seiwert (Rémy) et Henner (Gérard), ***Volmunster, Eschviller-Weiskirch 1939-1970***, tome 2 Sarreguemines, imprimerie Sarregueminoise, 2004.
-Wagner (Bernard), **« L'hôpital Saint-Joseph de Sarralbe »,** dans *Les Amis du Pays d'Albe* n°41, Sarralbe, 2011.
-Wagner (André) et Gaillot (Jean-Paul), ***Dieuze en Lorraine 1940-1945,*** Drulingen, imprimerie Schuer, 2006.
-Weber (Alfred) et Tomasetti (Philippe), ***Welferding, chronique d'un village,*** Sarreguemines, éditions Confluence, 2007.

5- Sitographies

-amis.arbresle.free.fr/h-a112158.htm (expulsion des Franciscains)
-www.pepinville.com/histoire_soeurs.htm
-www.kalhausen.com (abbé Aloyse Schilt)
-oursjeancaporossi.perso.neuf.fr/Repertoire/RepertoireB.html (Père Borner)
-www.vrid-memorial.com/afficher/rubrique/9/concours/article/210/SOEUR-Jeanne-CHERER.html (sœur Chérer)
-www.lusignan.fr/spip.php?rubrique64&id_article=669 (sœur Chérer)
-www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_deportation/temoins51/birin.htm#frerebirin
-www.epernay.fr/archives_municipales/Frere%20BIRIN.pdf
-maitron-en-ligne.univ-paris1.fr
www.vatican.va/roman_curia/secretariat_state/archivio/documents/rc_segst_19330720_santa-sede-germania_ge.html
-www.ajpn.org/commune-Feneyrols-82061.html
-www.assemblee-nationale.fr/
-www.dhm.de/lemo/html/nazi/.../kirchen/index.ht...
-www.rheinische-geschichte.lvr.de/themen
-www.leforumcatholique.org
-http://metz-catholique.fr
-http://www.lexikon-der-wehrmacht.de/inhaltsverzeichnis1.htm
-http://www.reverso.net

Annexes

Sur papier

1-Grille de questionnaire « Rencontre avec des prêtres, religieuses ou laïcs pratiquants ».

2- Grille de questionnaire « Archives des congrégations ».

3-Carte Moselle, frontière linguistique

4-Calendrier des pèlerinages en Moselle avant-guerre.

5-Années de naissance des prêtres en 1939.

6-Les congrégations 1939 et 1945.

7-Les associations laïques pieuses, les confraternités et les confréries dans le diocèse de Metz en 1947.

8-Evacuation des établissements tenus par des religieux Septembre 1939 – mai 1940.

9-Récit de Mgr Heintz sur les conditions de son expulsion le 16 août 1940.

10-Exemples d'affectations de bâtiments congréganistes et épiscopaux 1940-1944.

11-Nombre de communions distribuées en 1939, 1941 et 1944.

12-Publications catholiques pour la diaspora mosellane.

13-Calendrier non exhaustif des visites de Mgr Heintz auprès de ses diocésains dispersés en dehors du département du Rhône.

14-Nombre de séminaristes mosellans présents dans les Grands séminaires en France, 1941-1942.

15-Martyrologe de l'Eglise mosellane.

***sur CD :**

Nous avons fait plusieurs tableaux excel qui nous ont permis avec la fonction « trier » d'établir les statistiques utiles notamment pour l'établissement des cartes et des calendriers de l'exil. Nous avons jugé utile de les annexer.

*****CD1-Statistiques par communes : nombre d'habitants, de catholiques, de pascalisants, de communions, d'adhérents aux œuvres, de choristes paroissiaux 1939-1945.

*CD2-Corpus, liste des prêtres de Moselle et *curriculum vitae*.

*CD3-Corpus, liste des prêtres et séminaristes mobilisés en 1939-1940 et affectations.

Evacuation des établissements tenus par des religieux, septembre 1939 – mai 1940.

*CD4- Corpus, liste des séminaristes mobilisés dans l'armée allemande et affectations, 1942-1945.

Annexe 1

Rencontre avec des prêtres, religieuses ou laïcs pieux Grille de questions

Date et lieu de la rencontre
Enregistré : Oui - Non
Madame/Monsieur (prénom, nom) :
Né(e) le : à
Commune de résidence en 1939 :
Commune(s) de résidence au cours de la guerre si déménagement(s) (préciser la date) :
Commune de résidence actuelle :

1 / **La famille :**

A/ Composition et profession :

Père	Mère	Enfants mineurs	Enfants majeurs	Autres

(les enfants majeurs ont plus de 21 ans)

B/Langue usuelle employée dans la famille (français, allemand, dialecte germanique, patois lorrain roman)

D/ Autre langue connue par les adultes

2/ **La religion**

Parcours scolaire (écoles et année, diplômes):

Parcours religion (séminaristes-novices, lieu, ordination ou voile date, engagement dans une association religieuse)

Que connaissiez-vous du nazisme ? De la politique antichrétienne ?

3 / **Les événements de guerre**

A/ Evacuations

En septembre 1939 ou en mai 1940, avez-vous été évacué ?

Si oui :

Où ?

Etiez-vous avec votre communauté villageoise ?

Comment avez- vous été accueilli par la population locale ?

Comment avez-vous continué vos pratiques religieuses ?

Etes-vous rentré en 1940 ?

Pourquoi ?

Si non :

La guerre a-t-elle modifié les pratiques religieuses ? Comment ?

B/ Mobilisation

Avez-vous été mobilisé en 1939-40 ?

Si oui, quelles ont été vos affectations ? Avez-vous pu continuer votre pratique religieuse ? Avez-vous combattu les Allemands ? Avez-vous été fait prisonnier ? Comment s'est déroulée votre libération ? Votre démobilisation ?

C/ Expulsions

Avez-vous été expulsé par les Allemands ?

Si oui :

Quand ? Pourquoi ? Où ?

Etiez-vous avec votre communauté villageoise ?

Comment avez- vous été accueilli par la population locale ?

Comment avez-vous continué vos pratiques religieuses ?

D/ Restés

Avez-vous pu continuer votre pratique religieuse ?

Si non, pourquoi ?

Votre pratique religieuse a-t-elle été réprimée par les nazis ?

Si oui, comment ?

Quelles relations aviez-vous avec les Allemands (avec les professeurs ou les autres soldats allemands pour les séminaristes) ?

Pour les séminaristes mobilisés, quel a été votre parcours militaire ?

E/1945

Comment se sont déroulées les retrouvailles de l'été 1945 ?

Avez-vous écrit votre histoire ? Pourquoi ?

Avez-vous des documents, des photos ?

Annexe 2

Archives des congrégations

Grille de questions

Date de consultation :
Mis à disposition par :
Inventaire ?

Nom de la congrégation

Date de création

Situation au 31.8.1939 :

Adresse de la maison mère

Lieux d'implantation des communautés religieuses en Moselle et hors de Moselle

Nombre de sœurs/frères

Nationalité des sœurs/frères

Fonctions

Situation du 1.9.1939 à novembre 1940 :

Communautés concernées par les évacuations de 1939-40

Nombre de sœurs/frères

Lieux d'accueil

Relation avec la population d'accueil

Situation des sœurs/frères enseignant(e)s

Situation des sœurs /frères allemand(e)s et autrichien(ne)s

Décès par fait de guerre

Mobilisation de religieux, affectations, décès…

Situation après novembre 1940 :

Communautés expulsées

Nombre de sœurs/frères

Lieux d'accueil

Relation avec la population d'accueil

Situation des sœurs/frères enseignant(e)s

Situation des restés

Nombre

Lieu

Affectation des bâtiments saisis

Relations avec les Allemands

Sœurs/frères résistant(e)s, arrêté(e)s

Décès par fait de guerre

Documents et photos à copier

Annexe 3

Carte Moselle
Frontière linguistique

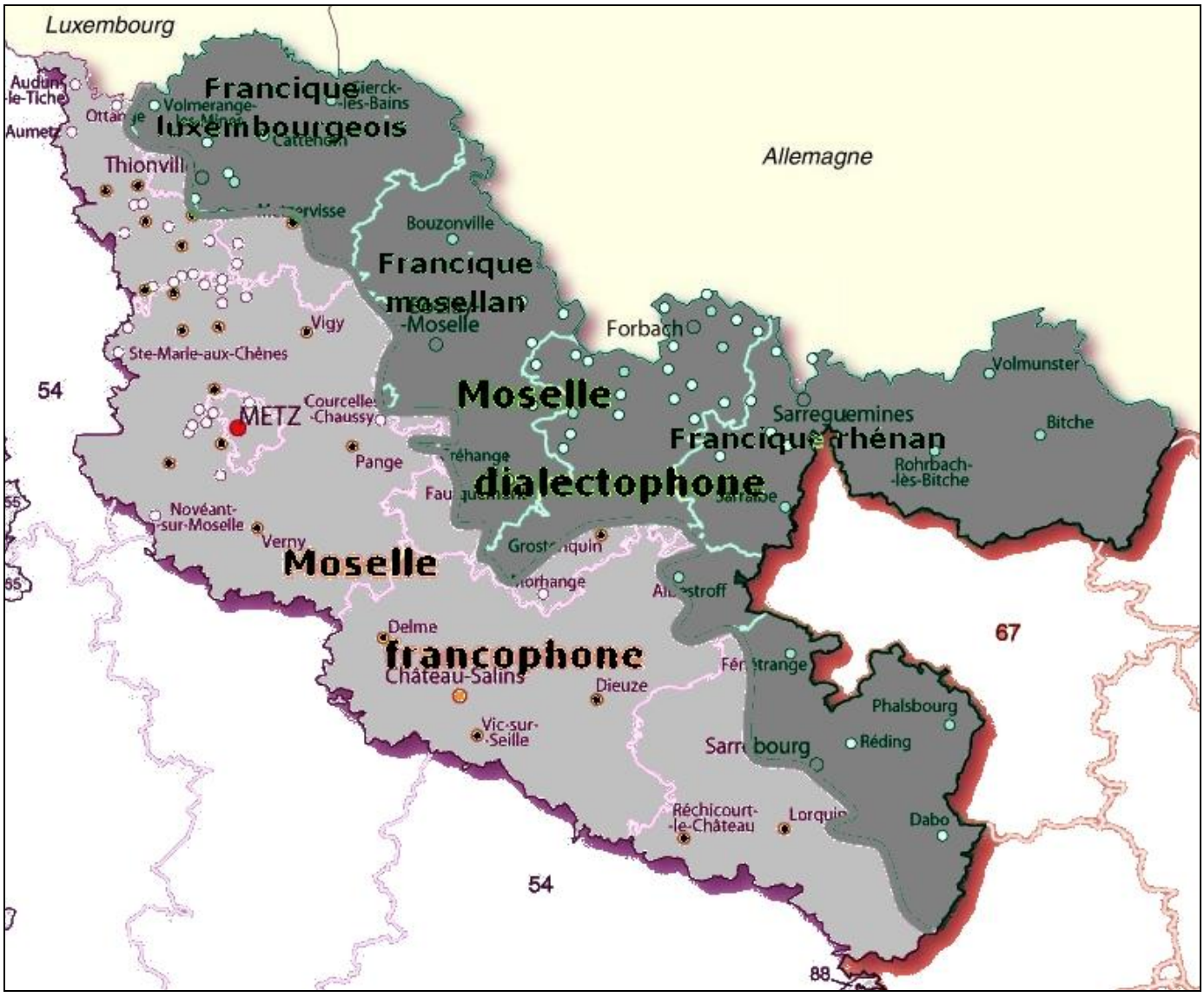

Source : http://splaf.free.fr/, Site sur la Population et les Limites Administratives de la France.

Annexe 4

Calendrier des pèlerinages en Moselle avant-guerre

mois	jour	lieu	raison	date d'origine
Février	3	Saint Quirin	Notre Dame de L'Hor	XVIII^{e} siècle
	dimanche précédent le 3	Puzieux	Saint Blaise	milieu XIX^{e} siècle
Mars	19	Metz		
	25	Metz		
Avril	lundi de Pâques	Saint Quirin	Notre Dame de L'Hor	XVIII^{e} siècle
		Metz		
	dimanche après Pâques	Waldscheid		
	vendredi saint	Sierck-les-Bains	Notre-Dame-de-Rosaire	
Mai	1er	Enchenberg	Sainte Vérène	XVII^{e} siècle
	1er week-end	Gorze	Notre Dame de Gorze	1868
	2^{e} dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
		Ancerville	Notre Dame de Faulx	XVII^{e} siècle
	Ascension	Metz		
		Saint Quirin	Notre Dame de L'Hor	XVIII^{e} siècle
		Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	
	16	Metz		
	24	Metz		
	25	Metz		
	27	Metz		
	lundi de Pentecôte	Clouange	Notre Dame de Lourdes	1926
		Saint Quirin	Notre Dame de L'Hor	XVIII^{e} siècle
		Metz		
		Vigy	Notre Dame-de-Rabas	IX^{e} siècle
Juin	6	Metz		
	10	Metz		
	fête Dieu	Metz		
	2^{e} dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
	19	Metz		
	23	Metz		

	4	Sarrebourg		
	2e dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
Juillet	16	Sarrebourg		
	2e dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
	12	Vappersviller	Sainte-Claire	
		Ancerville	Notre Dame de Faulx	XVIIe siècle
		Danne-et-Quatre-Vents	Notre Dame de Bonne Fontaine	XVIIIe siècle
		Hayange	Notre Dame de Hayange	1927
		Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
Août	Assomption	Metz		
	dimanche le plus proche du 8	Uckange		
	2e dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
		Vitry		
	14	Forbach	Sainte Croix	XIIIe siècle
	15	Chanville	Notre Dame du Chêne	milieu XIXe siècle
		Sierck-les-Bains	Notre-Dame-de-Rosaire	
Septembre	19	Metz		
	2e dimanche	Holbach-Siersthal	Notre Dame de Fatima	1939
	7	Metz		
	dimanche qui suit le 20	Hommert	Saint Wendelin	
	28	Metz	Saint-Jude	1922
Octobre		Saint-Avold	Notre-Dame-de-Bon-Secours	début XIXe siècle
Novembre	7	Metz		
Décembre	8	Metz		

(Source : Eléonore Brisbois, *Guide des pèlerinages en Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine*, Paris, éditions Danaé, 1994, p. 151. *Schematismus Dioecesis Metensis*, 1940)

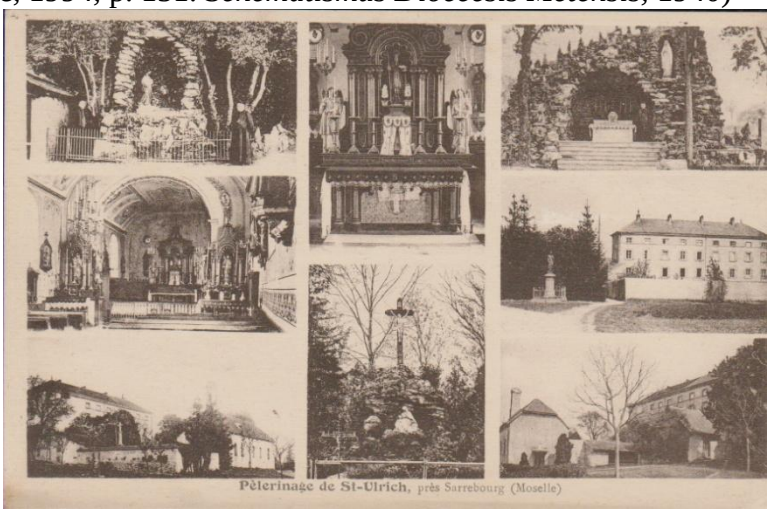

(Carte postale écrite en 1924, coll. Ascomémo)

Annexe 5

Années de naissance des prêtres en activité en 1939

Année de naissance	Nombre	Année de naissance	Nombre	Année de naissance	Nombre
1845	1	**1870**	14	**1895**	7
1846	0	**1871**	10	**1896**	7
1847	0	**1872**	11	**1897**	7
1848	0	**1873**	13	**1898**	18
1849	0	**1874**	14	**1899**	18
1850	0	**1875**	16	**1900**	15
1851	0	**1876**	14	**1901**	16
1852	1	**1877**	16	**1902**	14
1853	0	**1878**	7	**1903**	10
1854	0	**1879**	18	**1904**	19
1855	1	**1880**	16	**1905**	25
1856	1	**1881**	17	**1906**	20
1857	1	**1882**	15	**1907**	23
1858	2	**1883**	22	**1908**	23
1859	4	**1884**	26	**1909**	22
1860	2	**1885**	18	**1910**	25
1861	7	**1886**	14	**1911**	30
1862	6	**1887**	25	**1912**	40
1863	9	**1888**	27	**1913**	34
1864	4	**1889**	24	**1914**	9
1865	5	**1890**	20	**1915**	4
1866	6	**1891**	18	**1916**	1
1867	10	**1892**	23		
1868	6	**1893**	6		
1869	11	**1894**	9		

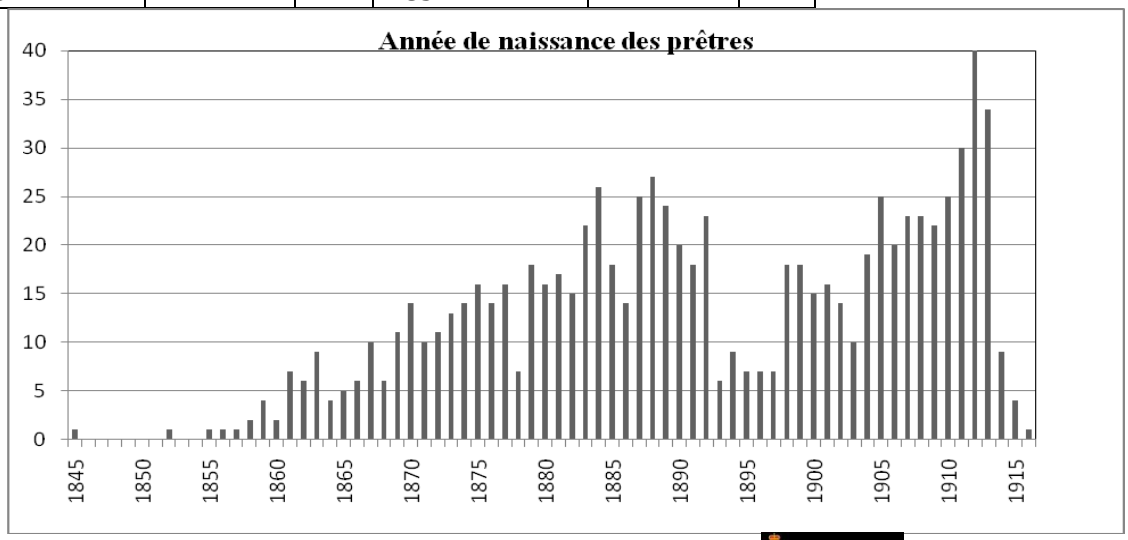

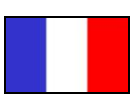

1871

Source : Annexe CD2, corpus

Annexe 6

Congrégations féminines 1939 et 1945

Sièges ou provinciales	Noms des ordres	Date d'autorisation en Moselle	Vocations	Succursales	Nombre 1939	Nombre étrangers 1939	Nombre 1945	Nombre de maisons 1945
Biding-lès-Saint-Avold	Bénédictines Adoratrices de Bellemagny	1862	orphelinat					
Cutting	Providence de Portieux	24 août 1928	école primaire privée, cours de couture		5			
Dieuze	Saint-Charles Borromée	1719	hôpital, hospice	Albestroff hospice Saint-Anne, Sarrebourg hôpital et orphelinat Burckhardt, Thionville hôpital Beauregard et asile Sainte-Elisabeth	35			
Faulquemont	La Foi d'Haroué	1855	école ménagère					
Hagondange	Franciscaines de la Miséricorde de Luxembourg	7 décembre 1928	hôpital	Hettange-Grande, Saint-Avold, Silvange	15		18	2
La Hoube (Dabo)	Marie Réparatrice	1857	mission				18	1
Lorry-lès-Metz (Vigneulles)	Saint-Joseph-de-Cluny	1921	enseignement				5	1
Metz, rue du four du Cloitre	Visitation Sainte-Marie	22 février 1826	noviciat		29	2	17	1
Metz	Franciscaines	Première moitié du XIXe siècle	hôpital, hospice, sanatorium, refuge	Abreschviller asile, Ban-Saint-Martin, Forbach, Metz-Queuleu refuge Sainte-Marie, Metz Sainte-Blandine	156	1	152	6

Metz	L'Espérance de Bordeaux	4 février 1902	hôpital	Metz clinique ND de l'Espérance	25	18		
Metz	Filles de la Charité ou sœurs de Saint-Vincent-de-Paul	1633 (date de fondation à Paris)	Œuvre de bienfaisance hôpital	Algrange maternelle, Boulay hôpital, Bouzonville pension dames âgées, Metz hospice Saint-Nicolas, Metz asile Sainte-Constance, Metz institution des sourds et muets, Metz hôpital ND de Bonsecours, Metz orphelinats Saint-Joseph, de la providence, de St-Vincent-de-Paul aux Récollets, Metz-Belletanche hospice Saint-Maurice, Metz école ménagère, Sierck hospice, Vic/Seille hospice	62			
Metz	Sainte-Chrétienne	12 août 1807	assistance, enseignement primaire et secondaire, hôpital, maison retraite	Argancy, Bitche pensionnat, Montigny, Puttelange-lès-Farschviller hôpital, Réchicourt-le-Château refuge, Remilly, Rustroff pensionnat, Saint-Avold hôpital et pensionnat, Sarralbe, Sarreguemines hôpital et pensionnat, Sierck-lès-Bains	327	42	343	17
Metz	Ecoles Chrétiennes de la Miséricorde	13 janvier 1919	enseignement secondaire		19		17	1
Metz-les-Bordes	Petites Sœurs des Pauvres	29 mai 1869	assistance	Metz-Borny asile	19	12	16	1

Metz	Charité Maternelle	2 décembre 1804	hôpital, noviciat, maternités	Amnéville, Ars/Moselle, Châtel-Saint-Germain, Metz-Queuleu hôpital, Lessy, Moyeuvre-Grande	87	20	127	16
Metz, rue des Trinitaires	Carmel	10 août 1861	contemplation, fabrication des hosties, prières					
Metz-Borny	ND Charité du Bon Pasteur d'Angers	7 juillet 1856	charité, maison d'éducation	Metz	19	6	55	2
Montigny-lès-Metz	Sacré Cœurs de Jésus	15 décembre 1860	éducation des jeunes filles	Metz pensionnat, Vic/Seille pensionnat	43	11	58	3
Montigny-lès Metz	Charité de Strasbourg	8 juin 1828	assistance, prison	Gorze, Lettenbach, Lorquin, Metz	41	1	127	16
Montoy-Flanville	ND des Apôtres	1876	hôpital					
Nancy	Doctrine Chrétienne	17 juin 1803	école maternelle, école ménagère, hôpital, hospice, œuvres paroissiales pensionnat	Château-Salins école ménagère, pensionnat, orphelinat, hôpital et hospice, Hagondange, Lutzelbourg Maizières-les-Vic, Phalsbourg, Metz-Queuleu, Sarrebourg, Talange	48	4	40	9
Oriocourt	Bénédictines	7 novembre 1860	contemplation		27	1	36	1

Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul hospitalières à Bon Secours Metz (carte postale, coll privée)

Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul enseignantes, école ménagère Algrange 1937 (photo, coll. Ascomémo)

Sœurs ménagère, monastère Bon Pasteur Borny (carte postale, coll. Ascomémo)

Paris	Filles de la Charité Saint Vincent de Paul	1633 (à Paris)	hôpital, hospice, maison de la charité orphelinat, préventorium,	Algrange, Boulay, Cuvry, L'Hopital, Metz Bon-Secours, Metz-Queuleu, Moulins-Préville, Sarreguemines, Thionville, Vic/seille	128	10	112	6
Peltre	Providence de Saint André	19 novembre 1806	enseignement primaire et secondaire, hôpital, maison de retraite	Toute la Moselle pour l'enseignement. Cattenom hospice Sainte-Elisabeth, Bouzonville pensionnat Saint-André, Forbach hospice Bauer et pensionnat Saint-André, Jouy-aux-Arches asile pour sœurs, Morhange hôpital Sainte-Barbe, Thionville hospice Sainte-	648	16	628	118

				Madeleine et pensionnat Saint-André, Vaux asile				
Phalsbourg	Très Saint Sauveur d'Oberbronn	6 novembre 1854	assistance hôpital	Basse-Ham, Hayange, Knutange, Metz, Mondelange, Ottange, Sarralbe hôpital	38			
Plappeville	Pauvre Enfant Jésus	8 juillet 1897	assistance		25	8	26	1
Rettel	Dominicaines	28 mai 1897	assistance	Rettel, Sierck établissement Saint-Joseph	58	9	44	4
Richemont-Pépinville	Servantes du Cœur de Jésus	26 mai 1914	noviciat, orphelinat	Chazelles orphelinat, Merlebach asile Saint-Elisabeth, Rombas, Uckange	59	19	58	3
Saint-Jean-de-Bassel	Divine providence	16 mars 1852	enseignement primaire et secondaire, hôpital, maison de retraite	Toute la Moselle pour l'enseignement. Fénétrange hôpital et pensionnat, Lixheim maison industrielle, Marsal hospice Saint-Augustin, Rixing asile, Saint-Epvre hospice Saint-Paulin, Saint-Jean-de-Bassel, pensionnat	528	3	511	86
Strasbourg	Filles de la charité - La Toussaint -	1886	hospice	Gorze			41	5
Thionville-Beauregard	Hospitalières de Saint-Charles	14 décembre 1812	hôpital, école ménagère	Albestroff, Sarrebourg	45	9	44	5

Thal	Petites sœurs franciscaines	1828 (en Alsace)	hôpital	Arzviller, Creutzwald, Saint-Louis	14		43	5
Vic/Seille	Saint-Cœur-de-Marie	16 septembre 1859	enseignement secondaire		17		16	2

Congrégations masculines 1939 et 1945

Sièges ou provinciales	Noms des ordres	Date d'autorisation en Moselle	Vocations	Succursales	Nombre 1939	Nombre étrangers 1939	Nombre 1945	Nombre de maisons 1945
Amnéville	Sacerdot a Ss. Corde Jesus	1930	école privée					
Aulnois/Seille	Maristes	26 février 1936	enseignement, juvenat		7		18	3
Chazelles	Pères de l'Assomption	21 novembre 1923	enseignement, noviciat		18	6	9	1
Cuvry	Lazaristes	1922	enseignement secondaire privé		18	3	9	1
Guénange	Frères des écoles chrétiennes	1901	orphelinat				23	3
Metz	Frères des écoles chrétiennes	1919	enseignement secondaire	écoles Saint-Augustin, Saint-Vincent et Saint-Joseph à Metz-Queuleu (1938)				
Metz	Compagnie de Jésus (jésuites)	Présente dès 1642. Evincée à plusieurs reprises, notamment pendant la première annexion. Retour en 1919	collège Saint-Clément		28		15	1
Metz	Franciscains						55	4
Metz-Queuleu, rue Baudoche	Hospitaliers		hospice de curés					

Enseignement secondaire privé, Neufgrange (carte postale, coll. privée)

Lever des couleurs, séminaire lazariste de Cuvry (photo, coll. Ascomémo)

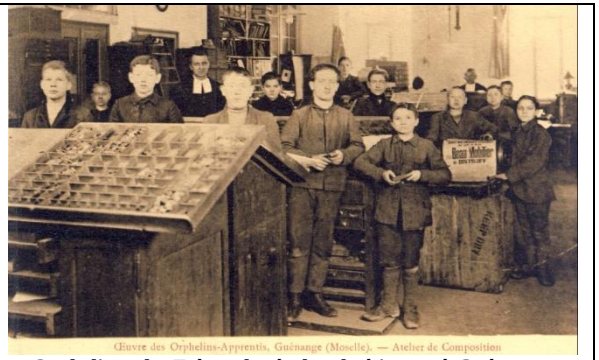

Orphelinat des Frères des écoles chrétiennes à Guénange, atelier d'imprimerie. (carte postale, coll. Ascomémo)

Morhange	Maristes	5 avril 1905	enseignement secondaire (1922)	Sierck lès-Bains	20			
Neufgrange	Saint Esprit	10 novembre 1903	enseignement secondaire privé, missionnaires, noviciat		21	2	16	1
Niderviller	Camilliens	21 septembre 1928	sanatorium		11			
Saint-Pierre	Missions Africaines de Lyon	3 juin 1926	apprentis-missionnaires	Lorry-lès-Metz (Vigneulles) (1923), Zinswald (1937)	11		10	2
Sarreguemines	Rédemptoristes	14 juillet 1929	assistance	Rémilly, Teterchen (1847)	36		15	3
Strasbourg	Capucins de la Province de Strasbourg	présents dès 1630	enseignement secondaire	Bitche (1932), Bitche Cité Jeanne d'Arc (1936), Moulins les Metz (1928)	18		22	3
Strasbourg	Missionnaires Oblats (OMI)	14 avril 1914	enseignement	Augny école apostolique (1926), Burthécourt (1930), Metz rue Châtillon(1919), Sarrebourg St Ulrich (1880)	48		42	4

Sources : ADM 2V70-75 ; 29J1172-1196 ; 29J2030. ADM 1W23. Dossiers sur les congrégations. Marcel Mauru, *Annuaire de Lorraine, Moselle*, éditions Humblot, Nancy, 1939, pp.60-62.

Annexe 7

Les associations laïques pieuses, les confraternités et les confréries dans le diocèse de Metz en 1947

Ordres tertiaires séculiers	183
Ligue « pour le Pontife et l'Eglise »	910 adhérents
SS. Sacrements et SS. Cœur de Jésus	dans 97 paroisses
La Garde du SS. Cœur de Jésus	dans 88 paroisses
La Sainte Famille	à peu près dans toutes les paroisses, comprenant 46 000 familles
Reine du Clergé	dans 700 lieux
Mères chrétiennes	dans 40 paroisses
Archi-confraternité B.M.V. du Mont Carmel	dans 98 paroisses
Œuvre « Notre-Dame de Metz », pour la réfection des édifices cultuels endommagés par la guerre	
Confrérie de Notre Dame de la Bonne Mort	18 000 membres
Confraternité du Très Saint Rosaire	dans 83 paroisses
Confrérie d'hommes de Notre Dame de Bayonne	950 adhérents
Association des « Brancardiers de N.D. de Lourdes	70 membres
Association des « Infirmiers de N.D. de Lourdes »	75 membres
Apostolat de la Parole	dans 204 paroisses et 50 autres centres
Confrérie de la B.M.V. du Perpétuel Secours	dans 106 paroisses
Les Filles de Marie	450 adhérentes

Confraternité : association amicale entre religieux

Confrérie : association pieuse d'assistance mutuelle et d'entraide

Source : ADM 29J2074, rapport sur la situation du diocèse de Metz par Mgr Heintz au pape Pie XII, 1947.

En latin, traduit par Régine Schlémaire)

Annexe 8

Evacuation des établissements tenus par des religieux
Septembre 1939 – mai 1940

En gris foncé, situé dans la zone évacuée le 1er septembre 1939
En gris clair, dans la zone évacuée en mai 1940.
En noir, dans la zone non évacuée

Lieu de départ	Date	Personnes concernées	Lieux d'accueil
Bambiderstroff[2863]	01.09.1939	Sœurs infirmières.	Saint-Maurice-des-Lions (Charente), à la Boudrerie, maison pour malades
Bitche hôpital [2864]	01.09.1939	Sœurs	Saint-Maurice-des-Lions (Charente), à la Boudrerie, maison pour malades
Bitche collège[2865].	01.09.1939	Pères	Couvent Sigolsheim (Haut-Rhin)
Bitche[2866]	01.09.1939	Sœurs infirmières Saint-Jean-de-Bassel	Saint-Maurice-des Lions (Charente), hôpital et orphelinat Cognac (Charente)
Burthécourt[2867], scolasticat	02.09.1939	Pères OMI	Fermé. Occupé par les militaires et transformé en hôpital
Metz, prison[2868]		Sœurs de Sainte Philomène	Maison mère à Migné-Auxances au lieu-dit Salvert (Vienne))
Metz[2869]		7 Carmélites	Limoges (Haute-Vienne)
Metz externat, rue Chatillon[2870]		15 sœurs	Poitiers (Vienne)
Metz, hôpital Sainte Blandine[2871]	Septembre 1939	Sœurs Sainte-Chrétienne	Ligugé, abbaye Saint-Martin (Vienne)
Metz		6 sœurs étrangères Sainte-Chrétienne	Mignaloux-Beauvoir (Vienne)
Metz, externat, rue du Châtillon[2872]		15 sœurs Sainte-Chrétienne	Poitiers (Vienne)
Metz		4 sœurs naturalisées de la Visitation Sainte-Marie[2873]	Poitiers (Vienne)
Metz[2874]		40 sœurs Bon Pasteur et 220 enfants	Poitiers (Vienne)
Metz[2875]		11 novices de la Sainte Enfance de Jésus et de Marie	Henrichemont (Cher)

[2863]Laurent Mayer, *Bambiderstroff à l'ombre de la ligne Maginot*, tome 1, Drulingen, imprimerie Scheuer, 2008, p.10.
[2864]Laurent Mayer, déjà cité, tome 1, p.10. ADM 29J1172, rapport de la supérieure de Saint-Jean-de-Bassel, 13 septembre 1939.
[2865]François Goldschmitt, *Le Commissaire épiscopal*, chez l'auteur, Rech, 1948, p. 9.
[2866] ADM 29J1172, rapport supérieure Saint-Jean-de-Bassel après 12 septembre 1939.
[2867]Albert Schneider, *Souvenirs de jeunesse*, Lyon, 2004, p. 11, dactylographié.
[2868]ADM 29J1172, lettre circulaire de l'évêché, 2 septembre 1939.
[2869]ADM 29J1178, lettre de la supérieure du Carmel, 11 septembre 1939.
[2870]ADM 29J1172, lettre, 3 septembre 1939.
[2871]ADM 29J1172, lettre, 4 avril 1940.
[2872]ADM 29J1172, lettre, 3 septembre 1939.
[2873]ADM 29J1172, état statistique des sœurs allemandes, vers 1940.
[2874]ADM 29J1172, état statistique des sœurs allemandes, vers 1940 et notes manuscrites.
[2875]ADM 29J1180, lettre, 18 septembre 1939. Les novices viennent de prendre l'habit le 1er septembre 1939.

Metz-Sablon[2876]		Vingtaine de scolastiques et 12 sœurs	Château Ainay-le Vieil (Cher)
Metz[2877]		Sœurs de la Visitation	
Metz[2878]		20 religieuses Petites sœurs des Pauvres et 230 vieillards	
Metz-Borny[2879]		27 sœurs et une centaine d'enfants	
Peltre[2880]		Sœurs	Châteauneuf et Montboyer (Charente)
Puttelange, hospice[2881]		Sœurs Sainte Chrétienne, dont la supérieure	Beaumont (Charente)
Rettel[2882], orphelinat, 200 enfants de 6 à 14 ans hospice : 110 vieillards[2883]	01.09.1939	Sœurs Dominicaines	Larnay (Vienne)
Rustroff, pensionnat[2884]		Sœurs Sainte Chrétienne	Migné-Auxances au lieu-dit Salvert (Vienne), puis en Anjou
Saint-Jean-de-Bassel[2885]		Sœur Anne-Marie, supérieure	Tarn-et-Garonne
Saint-Jean-de-Bassel[2886]	01.09.1939	4 Sœurs hospitalières	Hôpital et orphelinat Cognac (Charente)
Saint-Jean-de-Bassel[2887]	01.09.1939	Sœurs infirmières	Avec leur commune en Charente ou dans la Vienne
Sarralbe, hôpital Saint-Joseph de 80 lits[2888]	01.09.1939	Sœurs infirmières du Très Saint Sauveur dites de Niederbronn	Dépendances du château de St-Amant-en-Boixe (Charente), puis dans un hôpital de fortune de 40-45 malades.
Sarreguemines[2889]	01.09.1939	Sœurs	Charente
Sarreguemines, pensionnat[2890]		Sœurs Sainte-Chrétienne	Lectoure (Gers), pensionnat privé
Sarreguemines, asile de femmes[2891]		Sœurs	Bordeaux (Gironde)
Sarreguemines, asile hommes[2892]		Sœurs	Cadillac-sur-Garonne (Gironde)
Sierck-les-Bains[2893]	01.09.1939	Dominicaines	Roche-Posay (Vienne)
Sierck-les-Bains, collège[2894]	01.09.1939	Pères maristes	Château de Bury à Margency (Val d'Oise)
Thionville, pensionnat[2895]	mai 1940	Sœurs providence de Peltre	Château de Dieuzy à Rochefort/Loire (Maine-et-Loire)

[2876]Témoignage écrit de sœur Jeanne-Catherine née Anne Sey dans *Républicain Lorrain*, 12 février 2012.
[2877]ADM 29J1178, lettre du maire de Metz, Gabriel Hocquard, 8 septembre 1939.
[2878]ADM 29J1172, notes manuscrites.
[2879]Ibidem.
[2880]ADM 29J1172, lettre, 26 mars 1940.
[2881]ADM 29J1172, lettre, 21 septembre 1939.
[2882]ADM 29J1172, lettre, 23 janvier 1940.
[2883] *L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974.
[2884]ADM 29J1172, lettres, 17 octobre 1939 et 26 février 1940.
[2885]ADM 29J1172, lettre de sœur Anne-Marie, 13 septembre 1939.
[2886]ADM 29J1172, rapport Supérieure Saint-Jean-de-Bassel, 12 septembre 1939.
[2887]ADM 29J1172, lettre, 3 novembre1939.
[2888]Bernard Wagner, « L'hôpital Saint-Joseph de Sarralbe », *Pays d'Albe* n°41, Sarralbe, 2011, p.9.
[2889]*L'Ami des Foyers Chrétiens*, 27 octobre 1974.
[2890]ADM 29J1172, lettre 17 octobre 1939.
[2891]ADM 29J2075.
[2892]ADM 29J2075.
[2893] *l'Ami des Foyers Chrétiens* 27 octobre 1974 et ADM 29J1172, lettre, 23 janvier 1940.
[2894]Alphonse Gambs, *Sierck et son collège*, éditions Klopp, Thionville 1991, pp. 162-164.

Annexe 9

Récit de Mgr Heintz sur les conditions de son expulsion le 16 août 1940[2896]

« *Il était environ 6h30 du matin… Une personne à mon service frappa à l'une des portes de ma chambre et m'avertit que de nombreux policiers allemands venaient de faire irruption dans la cour de la maison épiscopale :*

- Où est l'évêque ? L'évêque doit partir !

Lorsque j'ouvris la porte qui donne accès à mon cabinet de travail, un officier en uniforme était là, debout, à quelques centimètres, comme pour me barrer le chemin dans le cas où j'aurais tenté de m'échapper :

- Monsieur l'Evêque, je suis chargé de vous conduire en France non occupée. Vous avez deux heures pour faire vos préparatifs. Vous pouvez emporter 50 kilos de bagages et la somme de 2000 francs.

Je lui fis répéter sa déclaration afin de m'assurer d'abord que ce n'était pas vers l'Allemagne mais vers la France que j'allais être dirigé ce qui, je l'avoue, me délivra d'une inquiétude : je n'irai donc pas en camp de concentration. Je discutais ensuite chacune des conditions imposées… L'officier m'objecta que telles étaient les consignes de ses supérieurs :

- … Je vous prierai de me montrer votre ordre de mission.

- C'est une mission orale, dit l'officier.

- Et quoi ! Lorsque vous avez à arrêter un vaurien quelconque, vous recevez de vos chefs au moins quelques lignes écrites avec signature et cachet. Maintenant, pour une opération aussi importante que celle qui consiste à chasser un évêque de son siège, vous n'avez qu'une mission orale. Oh ! Monsieur, je sais bien pourquoi. (… Il ne reste ainsi aucune trace dans les archives.) *Rassurez-vous, Monsieur, malgré tout, cela se saura.*

- Je dois vous prier, Monsieur l'Evêque, de vous mettre en civil pour le départ.

- Je n'ai pas d'habits civils. J'ai toujours porté la soutane ; je partirai en soutane.

L'officier garde le silence. Il renonçait donc à son dessein.

- Puisque les autorités allemandes m'infligent une peine, j'ai le droit d'en connaître les motifs. Quelles sont les accusations élevées contre moi ?

[2895]ADM 29J1673, lettre, 21 février 1940 ; *Le Lorrain* 12 octobre 1939, p.3.

[2896]ADM 29J2088, compte-rendu de Mgr Heintz, Lyon, 1940. Cité également par Jules Anneser *Vautours sur la Lorraine*, Metz, éditions Le Lorrain, 1948, pp. 83-88 et Antoine Sutter, *Mgr Joseph Heintz, pèlerin de l'espérance*, Metz, éditions évêché de Metz, 1987, p. 40.

Aucune réponse.

- J'ai le droit d'apprendre pourquoi je suis frappé ; si j'ai fait de la politique anti-allemande qu'on me le démontre. Ici, je me suis appliqué à agir en évêque en me maintenant dans mes devoirs de la mission que l'Eglise m'a confiée. S'il en est autrement, qu'on m'en fournisse les preuves !

- Je n'ai pas le pouvoir de traiter cette question.

- Ceux qui vous ont envoyé ont ce pouvoir ; conduisez-moi auprès d'eux !

- Je n'ai pas d'autre mission que celle de vous emmener en zone non occupée.

- Voilà qui est étrange ! Dans tout le monde civilisé, l'homme, même évidemment coupable, a le droit avant toute condamnation d'entendre l'énumération et la description des crimes et délits qui lui sont reprochés. Il a le droit et reçoit la possibilité de se défendre. Je veux être traité selon les règles de la justice humaine… L'évêque de Metz sera donc traité en-dessous du plus vulgaire assassin. La justice allemande ne peut pas agir de la sorte… Je veux être cité devant un tribunal. C'est mon droit. J'exige qu'il soit respecté.

- Ainsi que je vous l'ai dit, Monsieur l'Evêque, ma seule mission est de vous emmener en territoire non occupé.

… Il était superflu de persister dans mon exigence… Je commençais alors mes préparatifs. L'officier et le sous-officier m'encadrèrent de tout près tant que durèrent les préparatifs surveillant tous mes actes, m'accompagnant pas à pas… Je demandais s'il m'était permis d'emporter le calice que le clergé de Metz m'avait offert lors de mon arrivée en juillet 1938. L'officier me répondit affirmativement.

En me rendant aux bureaux du secrétariat, je constatais que des policiers s'occupaient déjà à y pratiquer des perquisitions. Mes vicaires généraux et les secrétaires avaient été rassemblés dans l'un de ces bureaux ; dans un autre, ma mère, deux religieuses et les personnes de mon service. Tous avaient reçu la défense de sortir et étaient surveillés par des policiers. Je ne pus que faire des adieux rapides à ma mère et à mes deux religieuses.

- Voyez-vous, voici ma mère. Elle a déjà 80 ans. Elle ne sera sans doute pas dangereuse pour le Troisième Reich.

- Je suis une vieille femme, renchérit ma mère en dialecte alsacien. Je ne pars pas. Je resterai ici.

- Elle pourra rester, répondit l'officier. (Elle sera expulsée le 21 novembre 1940.)

Une automobile attendait dans la cour de l'évêché. J'y rentrais avec les deux Allemands et l'on partit pour le lycée de jeunes filles où s'était installé le bureau central de la police. On m'enferma dans une chambre en compagnie du sous-officier... Au bout d'1h45, l'officier réapparut :

- Monsieur l'Evêque, nous partons. Nous avons une autre voiture. Quant au calice, les lois du Reich sur les devises ne vous autorisent pas à l'emporter.

-… Je vous prierai de le faire porter à l'évêché où il serait resté si vous ne m'aviez pas affirmé que j'aie le droit de le prendre.

Cette demande ne fut jamais exaucée… Un Lorrain avait toutefois réussi à le mettre en sécurité. Vers 10h, je quittais Metz dans une autre voiture... Direction Nancy, Dijon. » Là, au cours d'un arrêt, un soldat messin libéré d'un camp de prisonniers en tant que Lorrain reconnaît l'évêque. Rentré à Metz, il avertit Mgr Schmitt pour l'informer de sa rencontre. *« Puis Chalons/Saône et la ligne de démarcation. A Lux (Saône-et-Loire), la barrière allemande passée à 19h, la voiture stoppa à deux mètres de la barrière française. L'officier allemand descendit de la voiture. J'en fis autant. Mes deux valises furent déposées sur le chemin. On me remit mon manteau et mon parapluie.*

- Je vous souhaite bon retour… et que Dieu vous pardonne ce que vous venez de faire.

L'officier ne fit aucune réponse. L'automobile changea de direction. Je passais de l'autre côté de la barrière française. Le poste français n'avait pas été averti de mon arrivée… Il fallait me préoccuper de chercher un gîte pour la nuit… »

Annexe 10

Exemples de nouvelles affectations par les Allemands de bâtiments congréganistes[2897] et épiscopaux 1940-1944

COMMUNES	BATIMENTS	AFFECTATIONS	DATES EXTREMES	N° Photos
Amnéville[2898]	Foyer des pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin	*Jugendheim* de la *HJ*		
Augny[2899]	Maison des oblats	***Kinderlandverschickung* de la *HJ*, colonie de vacances *(KLV Lager)***		1-2
Aulnois/Seille[2900]	Maison des maristes	*KLV Lager*		3
Bitche[2901]	Collège épiscopal	Camp pour 600 prisonniers de guerre français	Juin-octobre 1940	4-5
		Camp du *Arbeitsfront*.	A partir de novembre 1940	
		Reserve-lazarett	Août 1941-sept. 1944	6-7
Bitche[2902]	Maison de retraite des capucins	Hospice *NSV*, puis *Wehrmacht*		
Bitche[2903]	Couvent des capucins	*Jugendheim*	A partir du 19 octobre 1941	
Cuvry[2904]	Scolasticat des lazaristes	Hospice de 140 lits	Fin 1941	
		Orphelinat	Fin 1942	
		Hôpital de délestage de la ville de Metz en cas de bombardement pour 377 adultes et 200 enfants	Début 1944	8

[2897]En dehors des hôpitaux ou cliniques reconvertis le plus souvent en hôpitaux civils, avec maintien d'un personnel religieux. Exemple, à Thionville l'hôpital St-Elisabeth tenu par les sœurs de St-Vincent de Paul devient Krankenhaus.
[2898]Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur la passé,* Amnéville, imprimerie ADAC, 1991, p 119.
[2899]Ascomémo, album photos.
[2900]Ascomémo, reportage photos.
[2901]ADM 29J2075, lettre du 29 juillet 1940, lettre de l'abbé Klein, professeur, 3 septembre 1940 et lettre de l'abbé Fourrer, supérieur du collège de Bitche, 8 novembre 1940. Ascomémo, correspondance d'un soldat allemand de Ludweiler 19 août 1941.
[2902]François Goldschmitt, *Le Commissaire épiscopal*, Rech, chez l'auteur, 1948, pp. 5-8
[2903]Ibidem.
[2904]ADM 3W25, rapport de Roger Guerlach, Lyon, novembre 1941. ADM 1W47, lettre 20 décembre 1941. Jean-Marie Rouillard, déjà cité, p. 50.

N°	Photos	Légendes
1-2		**Juillet 1943, à Augny (maison des oblats)** ***KLV-Lager*** **de la** ***HJ*****.** **(album photos de Frau Klar,** ***Schwester DRK,*** **coll. Ascomémo)**
3		**1941, à Aulnois/Seille. (maison des maristes)** ***KLV-Lager*** **de la** ***HJ*** **(coll. Ascomémo)**
4-5		**Août 1940, à Bitche, (collège épiscopal)** ***Frontstalag*****, camp de prisonniers de guerre français.** **(photos gardien allemand, coll. Ascomémo)**
6-7		**1941, à Bitche, (collège épiscopal),** ***Reserve-lazarett.*** **(carte postale avec cachet du** ***Reserve-lazarett,*** **coll. Ascomémo)**
8		**1944, à Cuvry, (scolasticat lazariste), hôpital de délestage de la ville de Metz.** **(Jean-Marie Rouillard,** ***Les hospices civils de Metz dans la tourmente1940-1944,*** **Thionville, imprimerie C.H.R Metz- 2007, p. 50.)**

COMMUNES	BATIMENTS	AFFECTATIONS	DATES EXTREMES	N° Photos
Fénétrange[2905]	Pensionnat, Notre-Dame de la Providence	Groupe sanitaire allemand	1940-1941	
		Fabrique de Wuppertal (dans les anciens bâtiments)		
		Adolf Hitler Schule	11 juillet 1943 - 4 septembre 1944	
Fénétrange[2906]	« Vieux pensionnat », maison de Saint-Jean-de-Bassel	Atelier de chaussures		
Forbach[2907]	Pensionnat de la Providence	Camp *RAD*		
Forbach[2908]	Hospice Bauer, sœurs de Peltre	Acheté par la ville de Forbach-Sarrebruck	Septembre 1943	
Guénange[2909]	Orphelinat frères des écoles chrétiennes	*Jugendheim de Zweibrücken* pour une centaine de jeunes de 16 à 20 ans apprentis dépendant du *NSV*	15 novembre 1940 - août 1943	9-10
		Centre d'apprentissage *Landeskulturverwaltung* pour arpenteurs-géomètres (30 élèves), puis domaine de la *Bauernsiedlung.*	A partir d'août 1943	11
Hommarting[2910]	Couvent, Mission africaine Zinswald	Maison de convalescence pour femmes malades des poumons. Avec 15 sœurs de Saint-Jean-de-Bassel	Août 1942	
Hoube -Dabo[2911]	Maison de convalescence, sœurs Marie réparatrice	*KLV Lager*	Juillet 1942 -septembre 1944	
Lettenbach[2912]	Aérium, ***maison Ste-Thérèse***-de-l'Enfant-Jésus	*KLV Lager*		
Longeville-lès-Saint-Avold[2913]	Couvent des franciscains	Camp *RAD*		12-14
Lorry-lès-Metz[2914]	Maison de Vigneulles, Mission africaine de Lyon	Maison de convalescence pour malades des poumons		15-18
Lutzelbourg[2915]	Maison d'œuvre	Siège local de la *HJ*		

[2905] Henri Hiegel, déjà cité, p. 225. Site www.pensionnat-fenetrange.com/historique.php
[2906]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée p. 137
[2907]Henri Wilmin, *Le saillant forbachois sous la croix gammée*, in *Les Cahiers Lorrains*, 1982-83
[2908]ADM 1W47, lettre, 10 septembre 1943.
[2909]Frère Apollin-Georges, pp. 292-296. Selon le frère, c'est une école de punition où sont formés et éduqués politiquement des réfractaires au travail. Le directeur du *Jugendheim*, Herr Dörr, est condamné par le *Sondergericht* de Metz pour marché noir et la structure est supprimée. *Le Lorrain* 28 août 1943, p.2
[2910]ADM 1W47, lettre de l'administration de la santé, août 1942.
[2911]ADM 1W47, lettre de la *HJ Gau Westmark*, juillet 1942 et 1W23, lettre de la supérieure, 21 août 1943.
[2912]ADM 1W6, lettre à entête.
[2913]Ascomémo, reportage photos.
[2914]ADM, 29J2586, reportage photos.
[2915]ADM 29J2586.

N°	Photos	Légendes
9-10		**1941, à Guénange, (orphelinat frères écoles chrétiennes), *Jugendheim.* Drapeau nazi sur le bâtiment.** **(coll. frère Appolin-Georges)**
11	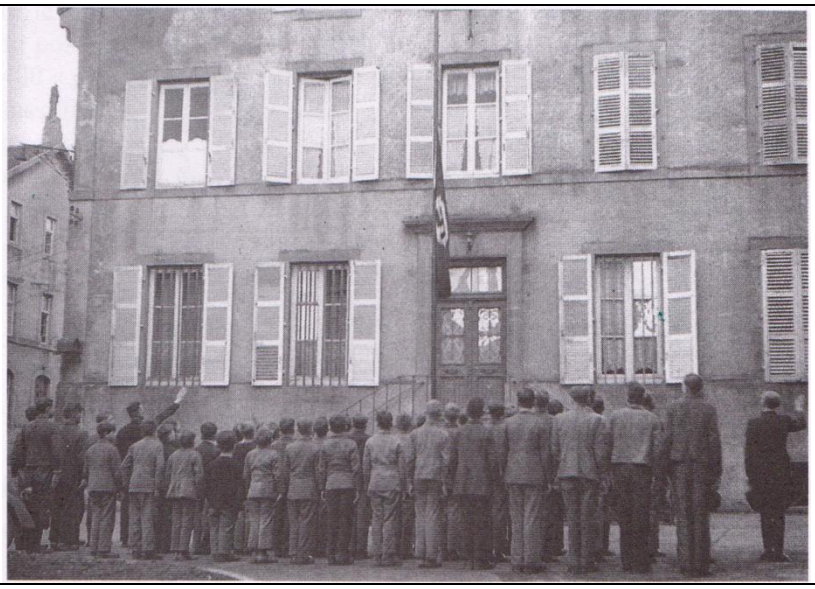	**1943-1944, à Guénange, (orphelinat frères écoles chrétiennes) centre d'apprentissage** **(coll. frère Appolin-Georges)**
12-14		**A Longeville-lès-St-Avold, (couvent des franciscains), camp *RAD*** **(album photos soldat allemand, coll. Ascomémo)**

COMMUNES	BATIMENTS	AFFECTATIONS	DATES EXTREMES	N° Photos
Maizières-lès-Metz[2916]	Local gymnastique et d'animation paroissiale	Cuisine du *Deutsche Arbeitsfront (DAF)*		19
Metz[2917]	Pensionnat des oblats, rue Chatillon	Annexe de *Reserve-lazarett III* de Montigny	1942	20
Metz[2918]	Scolasticat sœurs Sainte-Chrétienne	Cantonnement d'une vingtaine de *Schupos* chargés des expulsions avec leurs bus.	5 sept.-21 novembre 1940	
		au sous-sol, personnel auxiliaire de la *Wehrmacht* chargé de la téléphonie[2919]	Après le 21 novembre 1940	
Metz[2920]	Pensionnat, sœurs Sainte-Chrétienne, rue Dupont-des-Loges	Hôpital pour le *RAD*		
Metz-Borny[2921]	Maison des sœurs du Bon Pasteur d'Angers	*Reserve-lazarett*	octobre1942	
Metz[2922]	Collège jésuite Saint-Clément	Casernement de la *Schupo*	8 juillet-21 novembre 1940	
		Camp de passage et de triage pour travailleurs étrangers, *Durchganslager*	Après le 21 novembre 1940	
Metz -Queuleu[2923]	Ecole des frères des écoles chrétiennes	Garnison de 600 à 700 soldats allemands	Fin juillet 1940	
		Succursale de l'usine électrique Siemens-Schuckert de Berlin		
Metz[2924]	Carmel, rue des Trinitaires	Garde-meubles pour des objets d'art des maisons des expulsés vidées par les Allemands	1940-41	
Metz[2925]	Couvent des franciscains	Garde-meubles pour le mobilier des maisons des expulsés vidées par les Allemands	1940-41	
Metz [2926]	Hospice, sœurs Saint-Vincent-de-Paul	Centre hospitalier		
Metz [2927]	Centre de secours aux Récollets, sœurs Saint-Vincent-de-Paul	*Organisation Todt*		

[2916]ADM 1W23, lettre du *Landkommissar* de Metz 16 septembre 1941.
[2917]Témoignage de soeur Sainte Alice, Ste-Chrétienne, recueilli par sœur Anne-Marie, vers 2005.
[2918]ACSC, non coté, chronique des sœurs de Metz-Sablon.
[2919]Les sœurs parlent de BDM, la jeunesse hitlérienne féminine de 14 à 18 ans, mais la téléphonie n'est pas de leur ressort.
[2920]ACSC d'après renseignements fournis par sœur Anne-Marie et Jean Leich, déjà cité, p. 112.
[2921]Entretien avec Mme Ferry, 89 ans, Metz, le 18 février 2013. Elle servait les blessés qui venaient de Russie. ADM 1W47, lettre octobre 1942.
[2922]Christian Jouffroy, déjà cité p. 150. ADM 229J2078, rapport abbé Grausem, économe à Saint-Clément.
[2923]Frère Apollin-Georges, déjà cité, p. 276. *Le Lorrain* 30 décembre 1944, p.6.
[2924]*Le Lien* n°9, juin 1941, p. 2.
[2925]*Le Lien* n°9, juin 1941, p. 2.
[2926]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 137.
[2927]ADM 29J2562.

N°	Photos	Légendes
15-18		**A Lorry-lès-Metz, (maison Mission africaine), centre d'apprentissage et de convalescence.** **(ADM 29J2586)**
19	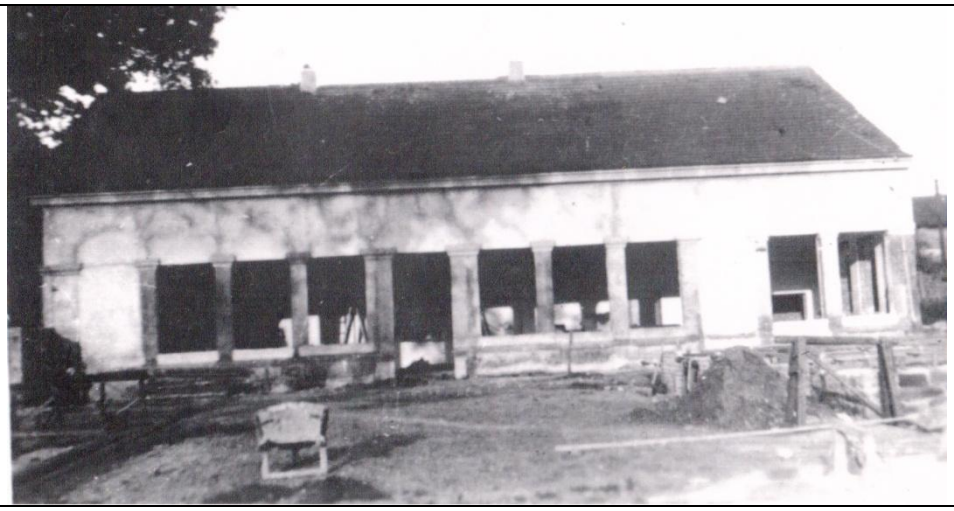	**A Maizières-lès-Metz, (local gymnastique et d'animation paroissiale), local du *Deutsche Arbeitsfront*** **(photo Demange, coll. Jean-Claude Jacoby)**
20		**1942, à Metz, rue Chatillon (pensionnat des oblats) annexe du *Reserve-lazarett* III.** **(album photos jardinier allemand du *lazarett,* coll. Ascomémo)**

COMMUNES	BATIMENTS	AFFECTATIONS	DATES EXTREMES	N° Photos
Metz[2928]	Grand Séminaire	Siège de la *Polizeipräsidium*, préfecture de police.	Août 1940-septembre 1944	21
		Une aile (côté place Mazelle) transformée en prison de police, *Polizeigefängnis*, par la *Gestapo* pour 120 détenus.	Fin de l'été 1941-1er septembre 1944	22
Mondelange[2929]	Maison d'œuvre	Siège des organisations nazies		23
Montigny-lès-Metz[2930]	Petit séminaire	Camp de prisonniers pour 220 officiers français	2 juillet-mi-août 1940	24
		Schülerheim, pensionnat pour une quarantaine d'élèves du lycée de Metz	Novembre 1940-6 février 1941	
		Entrepôt des meubles d'expulsés	Printemps 1941	
		Reserve-lazarett III Metz de 360 lits pour des blessés aux bras ou aux jambes avec	février 1942 – sept. 1944	
Montigny [2931]	Hospice, sœurs Charité de Strasbourg	*Luftwaffe Nachtrichtenhelferin de la 3e Jagddivision* installées à Frescaty	1er décembre 1942	
Moulins[2932]	Ermitage Saint-Joseph	Camp *RAD*		
Neufgrange[2933]	Couvent, frères du Saint-Esprit.	Camp d'éducation par le travail, *Arbeitserziehungslager* et logements pour les *Ostarbeiter* qui travaillent chez les cultivateurs et dans les entreprises.		
Oriocourt[2934]	Abbaye bénédictine	Camp *DAF*		
Peltre [2935]	Couvent, frères du Saint-Esprit	Centre hospitalier		
		Reserve-lazarett II Metz pour 600 blessés essentiellement du front russe, pieds et mains gelés	2 février 1942-novembre 1944	25-27
Phalsbourg	Collège franciscain	*Reserve-lazarett*		28

[2928]Philippe Wilmouth et Cédric Neveu, *Les camps d'internement du fort de Metz-Queuleu*, St-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2011, p. 14

[2929]Philippe Wilmouth, *Grosshagendingen*, Knutange, éditions Fensch-Vallée, 2005, p. 110.

[2930]Jean Eich, déjà cité, pp. 103-108. *Le Lien* n°3, décembre 1940, p. 14. et n°7, avril 1941, p. 10.

[2931]ADM 1W47, dossier sur l'hospice de Montigny, 1942-1943.

[2932]Pierre Wolff, déjà cité. Ordo 2008, nécrologie de l'abbé Lucien Neu né en 1922 à Petit-Récderching enrôlé au RAD à Moulins-lès-Metz.

[2933]Marie-Louise Girard, *Neufgrange dans la tourmente*, Bibliothèque de Neufgrange 1994, p. 13.

[2934]Anonyme, déjà cité, p. 31.

[2935]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 137. Marie-André, *Il cherchait des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p.116.

N°	Photos	Légendes
21		**A Metz, (Grand Séminaire), *Polizeipräsidium*, préfecture de police. Grand aigle sur le bâtiment, anciennement avenue Foch, actuellement avenue Jean XXIII.** **(photo US Army mars 1945, coll. Ascomémo)**
22	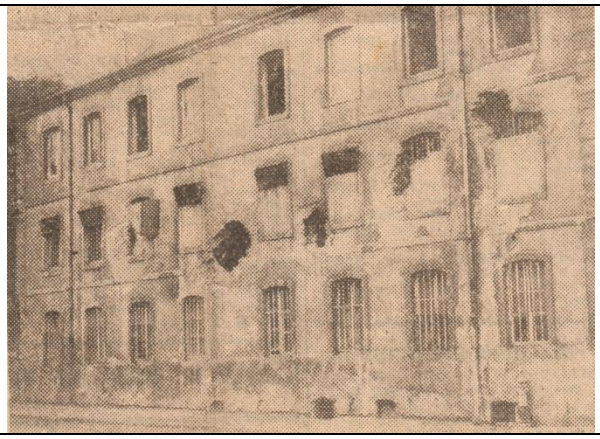	**A Metz, (aile du grand séminaire, côté place Mazelle), prison de la police et de la *Gestapo*. Bâtiment endommagé suite aux combats de novembre 1944.** **(*Le Lorrain*, 2 novembre 1946)**
23		**1944, à Mondelange, (maison d'œuvre) siège des organisations nazies.** **(rapport du maire allemand Andréas Badar, août 1944, coll. Ascomémo)**
24		**1940, à Montigny-lès-Metz, (Petit séminaire), *Frontstalag* 212 pour des officiers français.** **(Dessin de J Colomer, prisonnier de guerre, coll. Ascomémo)**

COMMUNES	BATIMENTS	AFFECTATIONS	DATES EXTREMES	N° Photos
Rettel[2936]	Chapelle du couvent des sœurs dominicaines	Cinéma, puis dépôt de matériel, puis salle de jeu, et enfin réfectoire. Bancs brûlés comme bois de chauffage pendant l'hiver 1940-41 par les occupants, le *Arbeitslager* de la *Wiederaufbau* Firma Brodesser.		
Richemont[2937]	Orphelinat Pépinville, sœurs Servantes du Cœur de Jésus	*Lazarett*		
Saint-Jean-de-Bassel[2938]	Couvent, sœurs Divine Providence	Centre hospitalier	19 juin 1941	
		Reserve-lazarett pour 300 blessés (490 en août 1944)	20 novembre 1941-2 septembre 1944	29
Sarrebourg[2939]	Pensionnat Sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy	Collège de garçons	octobre 1940	
		Reserve-lazarett pour 300 blessés avec sœurs du pensionnat et 15 sœurs de Mayence. Sœurs de Saint-Jean-de Bassel (cuisine et infirmières)	Eté 1941	30
Sarreguemines[2940]	Couvent rédemptoriste, rue Blauberg	Hospice pour tuberculeux		
Sarreguemines[2941]	Pensionnat des sœurs Sainte-Chrétienne	*Haus der Jugend* de la *HJ*, maison des jeunes de la jeunesse hitlérienne		31
Scy-Chazelles[2942]	Alumnat	Etablissement antituberculeux	Fin 1942	
Sierck[2943]	Collège Ste-Marie, frères maristes	*Oberschule* avec internat pour 200 élèves essentiellement sarrois		
Thionville[2944]	Pensionnat Notre-Dame de la Providence	*Oberschule für Jugend* (environ 70 jeunes filles, majoritairement allemandes)	Octobre 1941	32
Vic/Seille[2945]	Pensionnat, sœurs de la Doctrine chrétienne	*Haus der Jugend* de la *HJ*		

[2936]ADM 29J2576.
[2937]Site www.pepinville.com/histoire_soeurs.htm.
[2938]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 137. ACSJB, non coté.
[2939]*Le Lien n*°12, octobre 1941, p. 14
[2940]Eugène Heiser, *La Tragédie lorraine*, tome 1, Sarreguemines, éditions Pierron, 1978, p. 63.
[2941]Ibidem.
[2942]ADM 29J1181, lettre du 27 juillet 1942.
[2943]*France-Journal*, 17 juin 1949.
[2944]*Le Trait d'Union – Le Lorrain*, 4 octobre 1941, p.3.
[2945]Eugène Heiser, déjà cité, p. 63.

N°	Photos	Légendes
25-27		**A Peltre, (couvent), sœurs avec des blessés, *Reserve-lazarett* (coll. couvent Peltre)**
		Réserve des subsistances du *Reserve-lazarett.* (coll.Maguin)
28		**A Phalsbourg, (collège franciscain) *Lazarett.* (carte postale, coll. Ascomémo)**
29		**A Saint-Jean-de-Bassel, (couvent), *Lazarett.* Sœurs hospitalières avec, au centre, le capitaine Amling. (coll. CSJB)**

N°	Photos	Légendes
31		**A Sarreguemines, (pensionnat sœurs Sainte-Chrétienne) *Haus der Jugend* de la *Hitlerjugend.* (extrait carte postale, coll. Ascomémo)**
32		**A Sierck, (collège Sainte-Marie des frères maristes) *Oberschule et Schulerheim*, lycée et internat. (carte postale, coll. privée)**
33		**1941, à Thionville, (pensionnat Notre-Dame de la Providence), *Oberschule*, lycée de jeunes filles. (carte postale, coll. Ascomémo)**

Annexe 11

Nombre partiel de communions distribuées 1939-1941-1944

Nous n'avons que des résultats partiels. Nous avons pris en compte les communes que lorsque nous avions les statistiques pour 1939, 1941, 1944 pour pouvoir comparer (Voir annexe CD1).

(*)Quand les statistiques étaient trop partielles, nous ne les avons pas pris en compte, notamment dans les districts de Bitche et Volmunster vidés de leur population par les Allemands en 1940 pour agrandir le terrain de manœuvres du camp de Bitche.

Districts	**1939**	**1941**	**Fin 1944**
Alberstroff	75 862	58 534	58 569
Aumetz	130 704	46 700	63 338
Bitche*			
Boulay	135 131	97 873	147 352
Bouzonville	229 883	146 423	174 484
Cattenom	49 312	49 365	
Château-Salins	53 985	9 963	23 111
Delme*			
Dieuze	59 455	18 043	36 120
Faulquemont	105 376	83 217	87 598
Fénétrange	218 787	157 508	179 584
Forbach	555 170	331 825	430 214
Gorze	68 254	24 230	45 590
Hayange	411 282	262 620	276 200
Lorquin	62 794	30 705	43 788
Metzervisse	104 863	122 804	82 245
Metz Notre Dame	339 700	220 316	231 000
Metz-Ste-Ségolène*			
Metz-St-Vincent	197 318	128 106	136 906
Morhange	185 132	79 798	102 322
Moyeuvre	209 594	147 360	173 926
Pange	76 708	28 605	33 301
Phalsbourg	188 844	147 059	175 724
Pournoy-la-Grasse	64 881	29 976	32 277
Réchicourt*			
Rohrbach	179 136	122 139	162 250
Saint-Avold	204 264	210 432	224 176
Sarralbe	125 485	67 304	87 002
Sarrebourg*			
Sarreguemines	201 155	251 967	
Sierck	94 327	54519	78 591
Thionville	190 030	143 000	63 618
Vic*			
Vigy	41 650	13 541	29 797
Volmunster*			
Total	**4 559 082**	**3 100 188**	

Annexe 12

Publications catholiques pour la diaspora mosellane 1940-1945

TITRES	LIEUX D'IMPRESSION	INSTIGATEURS	DESTINATAIRES	TYPES D'INFORMATIONS	PRIX	NOMBRE PAGES	FREQUENCE	NOMBRE DE N°	DATES EXTREMES
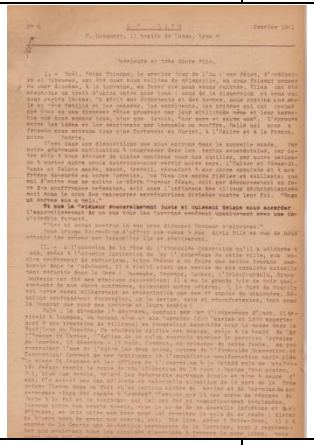								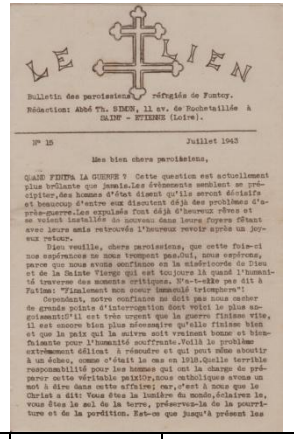	
Le Lien puis plus de titre à partir du n°18, septembre 1942	Lyon (Rhône)	Mgr Heintz s/c de l'abbé Hocquard, archiprêtre de Morhange	prêtres et religieux	relations directes de l'évêque avec ses prêtres, nouvelles des prêtres, des religieux, du pays. Prises de position de l'Eglise, notamment allemande	dons	variable, de 1 à 22	d'abord mensuel jusqu'à décembre 1941, puis bimensuel, et finalement trimestriel en 1943-1945.	31	novembre-1940 mai-juin 1945

Le Trait d'Union - Le Lorrain	Riom (Puy de Dôme)	abbé Anneser et Paul Durand	Mosellans zone sud	informations des différentes communautés expulsées, avis, nouvelles de Moselle, état-civil	12 frs/ trimestre par abonnement	de 4 à 12	hebdomadaire	135	15 mars 1941 25 septembre 1943
Entre-nous	Riom (Puy de Dôme)	abbé Anneser	expulsés zone sud (tirage limité, préconise un n° pour 10 lecteurs)	informations des différentes communautés expulsées, avis, nouvelles de Moselle, état-civil		4	mensuel	4	décembre 1943 mars 1944
Le Lien, puis Lien Paroissial	Saint-Etienne (Loire)	abbé Simon	paroissiens de Fontoy	Nouvelles des habitants de Fontoy		4 à 8	mensuel?	15	novembre 1940 juillet1943
L'Echo de Notre Dame du Sacré Cœur	Gourdon (Lot)	abbé Hinsberger	paroissiens de Richemont	Nouvelles des habitants de Richemont		12		1	
Lien dans l'exil	Nontron (Dordogne)	abbé Albrech	paroissiens de Vahl-lès-Benestroff, Nébing, Montdidier (140 lecteurs en mars 1941, 170 en février 1942)	Nouvelles des habitants, obligations chrétiennes, histoire des villages en 1938-1940	1frc/n°, 2frcs/n° si envoi	11 manuscrites	mensuel, sauf en été	43	février-1941 mars-1945

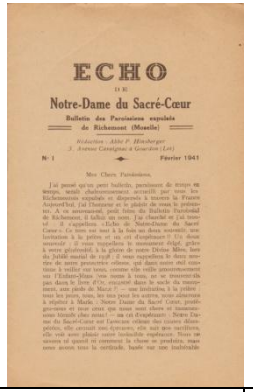	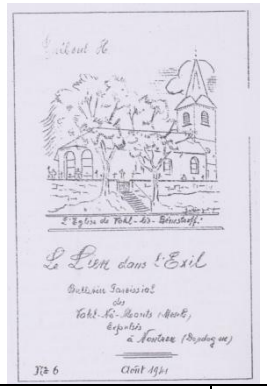	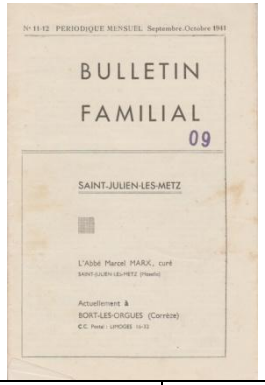	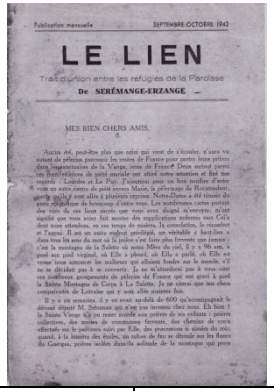	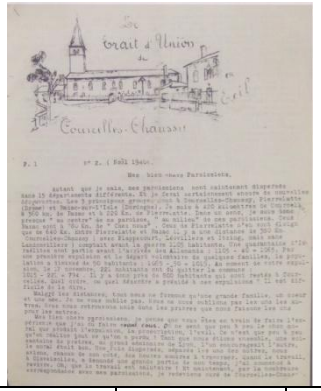	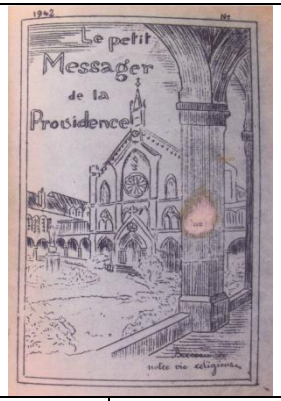				
Bulletin Familial	Bort-les-Orgues (Corrèze)	abbé Marx	paroissiens de St-Julien-lès-Metz	Nouvelles des habitants de St-Julien-lès-Metz	Gratuit mais appel aux dons	variable, de 10 à 46	variable, en principe tous les deux mois, mais aléatoire	22	1er février 1941 février 1945
Le Lien	Issoudun (Indre)	abbé Papillier replié à Puimoisson (Basses-Alpes)	paroissiens de Sérémange	Nouvelles des habitants de Sérémange-Erzange	Gratuit mais appel aux dons	10	mensuel		octobre 1942
La Mutte	Périgueux (Dordogne) pour n°1, puis Maison Ste-Anne Chamalières (Puy-de-Dôme), puis Lyon (Rhône) en 1943, puis Périgueux en 1944	chanoine Morhain, puis abbé Plagnieux, puis G Colas, puis Canuel.	séminaristes du diocèse Metz de la zone sud	Nouvelles des séminaristes et des professeurs.	25 francs/an	variable, de 8 à 20	irrégulière	6 en 1941, 3 en 1942, 4 en 1943, 1 en 1944	janvier 1941 janvier 1944, réapparait en janvier 1945

Le Petit Messager de Maubec	Maubec (Isère)	Supérieure sœurs de Peltre	sœurs de Peltre zone sud						mars 1941 1942
Le Petit messager de la providence			sœurs de Peltre zone sud						
Le Trait d'Union de Courcelles-Chaussy en exil	Claveisolles (Rhône)	abbé Auguste Haman	habitants de Courcelles-Chaussy	Nouvelles des habitants de Courcelles-Chaussy	gratuit	variable, de 2 à 8	2 en 1940 et 1945, 1 par an en 1941-1944	8	décembre 1940 avril 1945
Expulsés de Lorraine	Razès (Haute-Vienne)		expulsés à Razès	Consignes pour les expulsés de Razès (chapelet, messes, lectures)	gratuit	1 ronéo		08-déc-40	avril 1942
Ciné…Entre-nous	Riom (Puy de Dôme)	abbé Jules Anneser	cinéphiles						
Entre-nous	Ste-Foy-les-Lyon (Rhône)	Théo Braun	jocistes	pour la jeunesse	35francs/an				
Le Cri des jeunes réfugiés	Ste-Foy-les-Lyon (Rhône)		jocistes						
Jeunesse Nouvelle	Ste-Foy-les-Lyon (Rhône)	Théo Braun	jeunes réfugiés jocistes	morale et témoignage chrétiens	accompagne les membres	8			
Le Trait d'Union	Tulle (Corrèze)	MM Plagnieux et Onateau	jocistes						novembre-1941

Sources : ADM Saint-Julien-lès-Metz, Bibliothèque du Grand Séminaire Metz, Ascomémo Hagondange, Association des Amis d'Adrien Printz Sérémange, Syndicat d'Initiative de Courcelles-Chaussy, archives privées.

Annexe 13

Calendrier non exhaustif des visites de Mgr Heintz auprès de ses diocésains dispersés en dehors du département du Rhône

Année	Mois	Jours	Départements	Villes	Circonstances éventuelles	N° de la photo
1940	Octobre		Loire	Roanne	à l'arsenal, avec la communauté de Knutange	
	Décembre	8-14	Gers	Auch Masseube, Saramon, Lombez, L'Isle-Jourdain, Gimont		
		15	Hautes-Pyrénées	Lourdes	avec 2 000 de ses diocésains	
		16	Basses-Pyrénées	Pau, Lembeye, Rébénacq		
1941	Janvier	12	Hérault	Sète		
	Février		Monaco			
			Alpes Maritimes	Nice		
		22	Creuse	Noth	mariage de Curel	
		26- 27	Corrèze	Ussel		1
	Mars	4	Haute-Savoie	Aix-les-Bains, Annecy		2
			Isère	Heynieux		3
			Tarn	Castres, Gaillac		
			Haute-Garonne	St Gaudens		4
		26	Tarn-et-Garonne	Montauban	chez le préfet Charles Bourrat	5
	Avril	17	Vaucluse	Cavaillon, Orange, Carpentras		
		27 – 11 mai	Lot	Cahors, Cajarc, Rocamadour, Gramat, Gourdon	confirmations	6 7
	Mai	17-22	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand, Riom et environs		
		30- 3 juin	Gard	Bellevue Sauveterre, Cornillon, Nîmes, Cavillargues		
	Juin		Tarn-et-Garonne			
	Juillet	1-3	Corrèze	Tulle, Treignac, Eygurande		
		3	Dordogne	Bort-les-Orgues, Excideuil		8
	Août	9-12	Hautes-Pyrénées	Lourdes	pèlerinage des Mosellans	9

		14-15	Haute-Loire	Puy		
		19-22	Isère	La Salette	pèlerinage	
			Tarn	Gaillac		
	Octobre	26	Loire	Cotatay, Saint-Etienne		
	Novembre	20	Drôme	Livron		10
			Isère			
			Aveyron	Millau		
	Décembre	1er	Puy-de-Dôme	Clermont-Ferrand	sacre de Mgr Gaudel évêque de Fréjus	11

N°	Photos	Légendes
1		**27 février 1941, à Ussel (Corrèze)** **(photo Mlle Mangin, expulsée de Marange-Silvange)**
2		**4 mars 1941, à Aix-les-Bains (Hte-Savoie)** **(photo Mangeot, Cercle Histoire de Moyeuvre)**

3		**Mars 1941, à Heynieux (Isère)** **(photo, Brucher, coll. Ascomémo)**
4		**Mars 1941, à St-Gaudens (Haute-Garonne)** **(AD 29J2088)**
5		**26 mars 1941, à Montauban, (Tarn-et-Garonne) avec Mgr Théas, le préfet Bourrat, le député Robert Sérot.** **(AD 29J2088)**

6		**Mai 1941, à Cajarc (Lot)** **(coll. Onac-Moselle)**
7		**7 mai 1941, à Gourdon (Lot)** **(coll. Ascomémo)**
8		**3 juillet 1941, à Excideuil (Dordogne)** **(ADM 109J12)**

9			**Août 1941, à Lourdes avec Mgr Carré et des séminaristes mosellans de la zone sud** **(ADM 29J2088)**
10			**20 novembre 1941, à Livron (Drôme)** **(AD29J2088)**
11			**1er décembre 1941, à Clermont-Ferrand, (Puy-de-Dôme) Sacre de Mgr Gaudel, avec Mgr Piguet, évêque de Clermont-Ferrand, le cardinal Gerlier et Mgr Fleury, évêque de Nancy. (AP)**

1942	Janvier	11-14	Hérault	Montpellier, Sète, Ganges, Lodève, Bédarieux, Lunel		
		21	Vaucluse	Maubec	avec les sœurs de Peltre	
	Février	11	Hautes-Pyrénées	Lourdes		
		22	Ardèche	Tournon		
			Basses-Alpes			
			Monaco			

			Corrèze			
			Haute-Savoie	La Roche/Foron		12
			Tarn			
			Lot			
	Avril	29	Tarn	Lavaur	communions	13
	Mai	18	Hautes-Pyrénées	Lourdes		
		18-20	Basses-Pyrénées	Pau, Beuste		
			Isère			
			Gard			
			Puy-de-Dôme			
			Cantal			
			Indre	Issoudun	communions	14
	Juin		Haute-Vienne	Limoges		15
	Novembre	3-6	Aveyron	Conques, Decazeville, Espalion, Estaing, Marcillac, Rodez, Rignac, Saint-Affrique		16 17

12		**Février 1942, à La Roche/Foron (Haute-Savoie)** **(AD 29J2088)**
13		**29 avril 1942, A Lavaur (Tarn)** **(photo Valentin, coll. Ascomémo)**

14		**Mai 1942, à Issoudun (Indre)** **(AD 29J2088)**
15		**Juin 1942, à Limoges (Haute-Vienne)** **(coll. Bolzinger, expulsé de Hagondange)**
16		**Novembre 1942, à Saint-Affrique (Aveyron)** **(coll. XX)**
17		**Novembre 1942** **à Rodez (Aveyron) chez des sœurs de la congrégation de Peltre expulsées.** **(coll. ADM 29J2088)**

1943	Février		Hautes-Pyrénées	Lourdes		
			Saône-et-Loire	Mâcon	enterrement de l'archiprêtre de Thionville	
	Avril	29	Tarn	Lavaur	au monastère Saint-Claire noces d'or des Holveck	
	Mai	12	Corrèze	Forgès		
	Juin	7-8	Corrèze	Tarnac, Ussel		
	Juillet	11	Puy-de-Dôme	Chamalières	ordination de 5 prêtres mosellans	
		18	Puy-de-Dôme	Royat	première messe des ordonnés	
	Août	29	Lot	Rocamadour	Grand Pardon	
	Septembre	8	Vaucluse	Maubec	vêture des sœurs de Peltre pour six postulantes	
	Octobre	17	Ardèche	Annonay		
		29	Haute-Vienne	Champsac	bénédiction de la statue Jeanne d'Arc	
	Novembre	21	Vaucluse	Maubec	vêture de sœurs de Peltre	
	Décembre		Haute-Savoie	Annecy		

?,
A
Carcassonne
(Aude)

(coll Jacoby)

Sources : *Le Trait d'Union-Le Lorrain* et *L'Echo des Réfugiés* 1941-1943. *Le Lien* 1940-1945. ADM 29J2080, réception de Mgr Heintz. Antoine Sutter, déjà cité pp. 48-50.

Annexe 14

Nombre de séminaristes mosellans présents dans les Grands séminaires en France, 1941-1942:

Villes	Départements	1941	1942
Aix	Bouches-du-Rhône	2	
Avignon	Vaucluse	1	
Angoulême	Charente	5	3
Auch	Gers		1
Belley	Ain	6	2
Besançon	Doubs	2	3
Cahors	Lot	3	1
Carcassonne	Aude	1	
Chamalières*	Puy-de-Dôme	13	
Clermont-Ferrand*	Puy-de-Dôme	16	
Constantine	Algérie		1
Dijon	Côte d'Or		1
Fribourg	Suisse	3	
La Rochelle	Charente Inférieure	1	
Limoges	Haute-Vienne	14	28
Lyon	Rhône	6	2
Marseille	Bouches du Rhône	1	
Montauban	Tarn-et-Garonne	8	2
Nancy	Meurthe-et-Moselle	10	1
Paris	Ile de France	4	3
Issy-les –Moulineaux	Hauts de Seine	1	
Périgueux	Dordogne	4	
Poitiers	Vienne	2	1
Rodez	Aveyron		1
Saint-Breuc	Côtes d'Armor	1	
Tarbes	Hautes Pyrénées		2
Toulouse	Haute-Garonne	5	
Tulle	Corrèze	4	1
Valence	Drôme	5	2
Verdun	Meuse	1	
Viviers	Ardèche	3	

(*université de théologie)

Sources : *Le Lien* n°13, novembre 1941, p.12 ; n° 19 novembre 1942, p.14 et annexe CD13, corpus.

Annexe 15

Martyrologe de l'Eglise mosellane 1939 – 1945

1- Tués en 1940

BUSCH Charles[2946] (1913 Knutange, 1940 Liesse) Professeur au Petit séminaire. Lieutenant au 148e RIF. Succombe à ses blessures (fracture ouverte cuisse gauche) le 15 mai 1940 au préventorium de Liesse (Aisne) suite aux combats de Dom-le-Mesnil (Ardennes) le 14. Inhumé au préventorium de Liesse.	
HOMAN Julien[2947] (1918 Xouaxange, 1940 Amélie-lès-Bains) Séminariste. Mobilisé le 27 novembre 1939 au 32e RI où il suit les EOR. Aspirant, il est en juin 1940 dans le Midi. Suite à un bombardement aérien, il se réfugie dans une bergerie où il prend froid. Hospitalisé à l'HC du Sacré-Cœur à Montpellier, il est envoyé en convalescence le 14 septembre 1940 au camp du Larzac pour une pleurésie. Une congestion pulmonaire l'emporte le 11 octobre 1940 à l'hôpital militaire d'Amélie-lès-Bains (Pyrénées-Orientales) où il est inhumé.	
IGNACE-ANDRE sœur [2948] née WENNER Catherine (1883 Tenteling, 1939 Plappeville) Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Tuée le 6 novembre 1939 à Plappeville dans la cuisine de la maison des sœurs après la chute d'un avion en feu sans pilote après que les trois passagers aient sauté en parachute	
MICHELS Jules[2949] (1907 Nousseviller, 1939 Phalsbourg) Frère mariste du pensionnat Sainte-Marie à Beaucamps-Ligny (Nord). Incorporé au 37e RIF. Hospitalisé le 12 septembre 1939. Décède de maladie (anémie) à l'hôpital militaire Saint-Antoine de Phalsbourg (Moselle) le 11 octobre 1939. Inhumé à Phalsbourg.	 **(coll. Henner)**
SANDRE Emile[2950] (1913 Longeville-lès-St-Avold, 1940 Vathiménil) Vicaire de Nilvange. Lieutenant au 156e RIF. Parti sur Delme avec son régiment le 13 mai 1940. Tombé le 20 juin 1940 à Vathiménil (Meurthe-et-Moselle) suite à une attaque allemande. Décès constaté le 11 juillet 1940. Inhumé à Vathiménil.	

[2946]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Jean Eich, *Le Petit Séminaire de Montigny-les Metz 1854-1954,* Metz, Coopération d'édition et d'imprimerie, 1954, p. 113. BAVCC dossier 21P 36134.
[2947]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945. *La Mutte*, novembre 1941, p. 19. *Le Lien*, n°14, décembre 1941, p. 13. BAVCC dossier 21P 52152.
[2948]Marie André, *Ils cherchaient des pierres*, Paris, éditions Lethielleux, 1957, p. 114. Témoignage de sœur Véronique-Marie communiqué par Yvette Illy, présidente de la société d'Histoire de Plappeville. AM Plappeville, état-civil. ADM 29J1172, lettre de la supérieure de Peltre, 6 novembre 1939.
[2949]Sous la direction de Gérard Henner, *Nousseviller au Pays de Bitche, et Dollenbach son annexe*, Lemberg, imprimerie Neiter, 2002, p.101. BAVCC dossier 21P99997.
[2950]BAVCC, dossier 21P149320.

SCHEIDER Jean[2951] (1909 Lengelsheim, 1940 à Boullare)

Prêtre assomptionniste (Père Marie Laurent). Mobilisé au 260e RI. Tué le 12 juin 1940 à Boullare (Oise) face à l'ennemi. Inhumé le 25 juin 1940 à Le Cachet (Oise).

(coll. Henner)

SCHWANNER Jean-Emile[2952] (1919 Loutzviller, 1940 Grenoble)

Séminariste, mobilisé, décédé en 1940 à Grenoble.

STEZALY Félix[2953] (1917 Lunen (Allemagne), 1940 Suisse)

Naturalisé en 1936. Séminariste demeurant Stiring-Wendel. Sous-lieutenant au 174e RMIF. Attaché à la Mission franco-polonaise. Prisonnier de guerre interné à Adelboden (Suisse). Trouvé mort (chute) le 11 août 1940. Inhumé en Suisse.

TURCK Victor[2954] (1913 Vahl-lès-Faulquemont, 1940 Saint-Dié)

Vicaire à Nilvange. Lieutenant au 156e RIF. Décédé le 21 juin 1940 à hôpital du corps d'armée 325 de Saint-Dié (Vosges) suite à ses blessures (par balle cuisse et foie). Inhumé à Saint-Dié.

(coll. particulière)

VEYNANDT Nicolas[2955] (1907 Oeutrange, 1939 Landonvillers)

Curé de Juville. Sergent au 460e régiment de pionniers. Blessé à Longeville-lès-Saint-Avold suite à une chute sous les roues d'une voiture hippomobile du génie car les chevaux se sont emballés. Mort dans l'ambulance entre Courcelles-Chaussy et Landonvillers le 19 septembre 1939. Inhumé aux Etangs.

[2951]Sous la direction de Gérard Henner, *Lengelsheim, des origines à aujourd'hui*, Sarreguemines, imprimerie sarregueminoise 2006, p. 46. BAVCC, dossier 21P150359.
[2952]Sous la direction de Gérard Henner, *Loutzviller, la grande paroisse d'autrefois*, Lemberg, imprimerie Neiter, 1998, p. 125. AM Loutzviller, état-civil.
[2953]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945. AM Stiring, état-civil. BAVCC dossier 21P161235.
[2954]BAVCC dossier 21P165378.
[2955]Anonyme, *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la Deuxième Guerre mondiale*, dactylographié, p. 219. AEM répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Thionville, état-civil. Ascomémo, *Communications officielles de l'évêché*, février 1940, pp. 1-2. BAVCC, dossier 21P167709.

VINCENT Emile[2956] (1907 Ogy, 1940 Xonrupt)

Père salésien de Don Bosco couvent de Recoubeau (Drôme). Sergent 242e RI. Tombé le 21 juin 1940 à Xonrupt (Vosges). Inhumé à Xonrupt.

(coll. Ascomémo)

WEISSE Alphonse Christophe[2957] (1909 Seingbousse, 1940 Buding)

Curé de Béning. Premier aumônier de secteur et premier aumônier fédéral de la J.O.C. du Pays Noir du charbon. Mobilisé le 25 août 1939. Sergent à la première compagnie du 69e RIF. Tombé le 14 juin 1940 sur la ligne Maginot à Buding. Inhumé à Hoste. En 1941, son corps est ramené à Seingbousse par sa famille. Décoré de la médaille militaire à titre posthume par décret du 31 Octobre 1955.

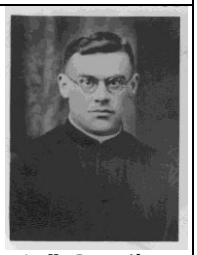

(coll. Geneviève Weisse)

2- Malgré-Nous

BITTEL Alfred [2958] (1923 Nilvange, 1943 Russie)

Rédemptoriste. Retourne chez son père à Boulange. Mobilisé comme sanitaire Cie 2/260. Tué d'une balle dans la tête à Teploje (Russie) le 27 octobre 1943. Inhumé à Asaritschi (Russie)

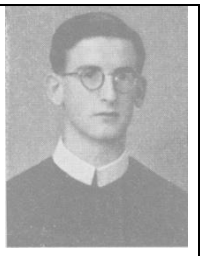

(coll. Ascomémo)

BOVI Joseph[2959] (1922 Maizières-lès-Metz, 1944 Russie)

Séminariste. Arrêté le 12 décembre 1942 par la gendarmerie allemande puis transféré vers Metz et incorporé le 1er février 1943 au *Stamm-Schwadron/Radfahr-Ersatz-Abteilung 6, Zwolle (Pays-Bas), puis* dans la 258e division à Trêves. Cette division se rend aux troupes soviétiques en août 1944. D'après des informations fournies par la Croix-Rouge, décédé en captivité le 21 octobre 1944 à Kitschinew (Bessarabie, Roumanie).

[2956]Ascomémo, image mortuaire. BAVCC dossier 21P168686.
[2957]AP Geneviève Weisse à Forbach. SHAT, microfilm dossier Robardet, registre des soldats inhumés à Hoste. BAVCC dossier 21P172250.
[2958]Ascomémo 5MN, image mortuaire et avis de décès du lieutenant de la compagnie. BAVCC dossier 21P212228.
[2959]BAVCC, dossier 21 P 212 924. Agence Wast Berlin, fiche signalétique.

CHAMPLON Georges[2960] (1921 Metz, 1945 Suisse)

Séminariste. Décédé en Suisse en 1945 suite à son incorporation.

FROMHOLZ Denis[2961] (1921 Lengelsheim, 1944 Adriatique)

Séminariste. Incorporé le 28 août 1943 dans le *11. Ersatz-Marine-Artillerie-Abteilung* à Deutsch-Eylau (Prusse occidentale). Versé dans la *10. Landungsflotille* à Trieste (Italie). *Marinegefreiter*. Coulé dans l'Adriatique, à 30 km au sud de Fiume (Italie, actuellement Rijeka en Croatie) le 13 avril 1944. Attaque d'avions.

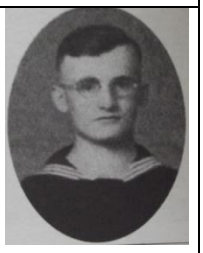

(coll. Henner)

HELLER Willy [2962](1921 Diane-les-4 Vents, 1944 Russie)

Séminariste. Incorporé le 20 août 1943 dans le *11. Ersatz-Marine-Artillerie-Abteilung* à Deutsch-Eylau (Prusse occidentale). Versé dans l'artillerie. Envoyé en Roumanie près de Kitschinew. Fait prisonnier le 28 août 1944. Dirigé sur Tiraspol le 10 septembre 1944, puis au camp n°144 de Woroschilowgrad. Décédé en décembre 1944 (le 20 peut-être) en Russie au camp 144/1 de Kadijewka de maladie (typhoïde et dysenterie).

(coll. BAVCC)

KUCHLY Cyrille [2963](1921 St-Louis, 1944 Lettonie)

Séminariste. Incorporé le 28 novembre 1943 au *Ausbildungs-Stamm-Kompanie* à Leba (Pologne). Versé au *6. Marine-Bordflak-Kompanie* à Odense (Danemark). *Marinegrefreiter*. Coulé le 22 septembre 1944 en mer Baltique, entre Windau et Libau (Lettonie).

LAURENT Jacques[2964] (1923 Freyming, 1944 Italie)

Séminariste. Incorporé le 13 janvier 1943 à la *Stamm-Kompanie/Grenadier-Ersatz-Bataillon 87* à Wiesbaden (Palatinat). Versé à la *4.Kompanie/Grenadier-Regiment147* à Fossignano (Italie) Tué près de Fossignano (Italie) le 7 février 1944.

(coll. Leidwanger)

[2960]Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC S 1761. Brochure de la Croix-Rouge, délégation en Suisse, liste des Français décédés et inhumés en Suisse de 0940 à 1947, p. 29.
[2961]ADM, 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. Sous la direction de Gérard Henner, *Lengelsheim, des origines à aujourd'hui*, Sarreguemines, imprimerie sarregueminoise 2006, p. 46. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P217738.
[2962]ADM, 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P220905.
[2963]ADM, 84J, liste des séminaristes morts en 1939-45 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P225550.
[2964]AP Leidwanger, image mortuaire. ADM, 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P226190.

MOERKE Elmar[2965] (1919 Stiring, 1945 Alsace)

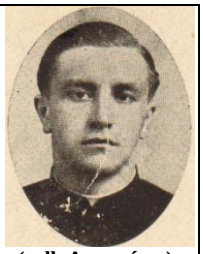
(coll. Ascomémo)

Séminariste. Mobilisé en 1939. Libéré comme Alsacien-Lorrain le 7 août 1940. Mobilisé dans l'armée allemande le 25 juin 1943. Incorporé au *Stam.Kp Gren.Ers.Batl 185* à Zwickau (Saxe). Versé au *2. Marsch-Kompanie/Grenadier-Ersatz-Bataillon 185* à Sigmaringen (Bade-Wurtemberg). Hospitalisé le 19 novembre 1943 au *lazarett* de Forbach pour une sciatique. Muté le 28 décembre 1943 à la *1. Genes. Komp/Gren Ers. Batl. 185*. *Gefreiter*. Le 21 mai 1945, il est encore au *lazarett* de Heuberg avec une ischialgie et la tuberculose contractée en octobre 1944. Libéré le 21 mai 1945 par les Américains. Mort pendant son transfert de Strasbourg à Stiring le 10 juillet 1945.

PETRY Georges[2966] (1919 Petite Roselle, 1944 Odessa)

Séminariste. Incorporé le 25 juin 1943 au *Stamm-Batterie/Artillerie-Ersatz-Abteilung 14 à* Naumburg (Saxe). Versé au *8. Batterie/Artillerie-Regiment 304* à Borgsdorf (Saxe). Il est porté disparu le 7 avril 1944 lors des combats de Djester selon une lettre de l'unité S.P. 35.627 C en date du 12 juin 1944. Grenadier, il serait décédé en mai 1944 à l'hôpital de 'Berghospital'' à Odessa (Ukraine) des suites d'une hémorragie rénale et hydropisie et inhumé dans une tranchée à 500m de l'hôpital.

SANDT Emile[2967] (1920 Kerling, 1945 Tambow)

(coll. Ascomémo)

Sous-diacre. Incorporé le 20 août 1943 au *11. Ersatz-Marine-Artillerie-Abteilung* à Löbau (Saxe). *Versé au Marine-Artillerie-Abteilung 531* à Narwa (Estonie). *Sanitärgefreiter*. Fait prisonnier. Décédé au camp de Tambow (Russie) le 22 mars 1945 par suite de maladie (pneumonie).

SCHREGEL Jean[2968] (1924 Uckange, 1945 Prusse-Orientale)

(coll. Ascomémo)

Séminariste. Incorporé le 14 août 1943 au *3. Ersatz-Marine-Artillerie-Abteilung* à Pillau (Prusse orientale). Versé au *Marine-Festungspioniergruppe* à Relax (Prusse Orientale ?). Tué le 21 février 1945 à Schuchitten (Prusse-Orientale). Inhumé au cimetière militaire de Fischhauser.

[2965]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. AM Stiring, état-civil. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC, dossier 21P229086.
[2966]BAVCC dossier 21 P 230 990. Agence Wast Berlin, fiche signalétique.
[2967]Ascomémo : image mortuaire. ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P233188.
[2968]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-1945 et ADM 109J, liste des séminaristes. Ascomémo, image mortuaire. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P235156.

WAHL René[2969] (1922 Saltzbronn, 1945 Roumanie)

Séminariste. Incorporé le 28 novembre 1943 au *Ausbildungs-Stamm-Kompanie* à Leba (Pologne). Versé à la *8. Kompanie/Grenadier-Regiment 979* à Dunafoldor (Ukraine). Décédé le 24 avril 1945 au camp de prisonniers de guerre de Timisoara en Roumanie suite à une maladie.

(coll. Ascomémo)

WACHTLER Albert[2970] (1920 Algrange, 1945 Kiel)

Séminariste. Incorporé le 20 août 1943 au *11. Ersatz-Marine-Artillerie-Abteilung* à Deutsch-Eylau (Prusse occidentale). Tué en mer le 3 avril 1945 pendant un bombardement sur le croiseur *Amiral Hipper*. Inhumé à Kiel (Allemagne).

(coll. Ascomémo)

WOTHKE Aloïse[2971] (1919 Petit-Réderching, 1943 Russie)

Frère rédemptoriste. Incorporé en juin 1943. Disparu le 23 septembre 1943 dans le secteur de Glubokoje, près de Kiev (Russie).

3- <u>Déportés et internés</u>

ANDRES Eugène[2972] (1914 Maennolsheim, 1969 Mulhouse)

Père des Missions africaines de Lyon. Vicaire à Dieuze à partir de juillet 1942, puis à Lindre-Haute et Lindre-Basse. Passeur. Arrêté le 7 mars 1944. Interné à Sarrebourg, puis à Metz-Queuleu. Déporté à Natzweiler le 25 mars 1944, matricule 9 187, puis dans un de ses *kommandos* à Schörzingen (Wurtemberg). Rentré.

(coll. Michel)

ANNESER Jules[2973] (1892 Phalsbourg, 1969 Metz)

Curé de Boulange. Expulsé le 17 septembre 1940 à Riom (Puy-de-Dôme). Co-directeur du *Trait d'Union-Le Lorrain* édité à Riom. Dès juillet 1941, les autorités allemandes font pression sur lui pour qu'il rentre en Moselle. Il refuse. Sert en tant qu'agent P1 à compter du 1er décembre 1943 au réseau Gallia. Arrêté le 8 février 1944. Prison de Clermont-Ferrand. Déporté le 20 août 1944 au Struthof avec Mgr Piquet, évêque de Clermont-Ferrand, puis à Dachau le 9 septembre 1944. Rentré le 13 mai 1945 en Auvergne. Rentre à

(*Le Lorrain*, mai 1945)

[2969]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-45 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P238700.
[2970]ADM 84J, liste des séminaristes morts en 1939-45 et ADM 109J, liste des séminaristes. Agence Wast, Berlin, fiche signalétique. BAVCC dossier 21P239163.
[2971]Alfred Dannenhoffer, *Abbé Wothké*, Petit-Réderching, 2011, p.42, chez l'auteur. Son frère, prêtre-chanteur, a créé en son souvenir une chanson *« Mein Bruder »*. BAVCC dossier 21P240452.
[2972]Témoignage de Théa Ebener dans André Wagner et Jean-Paul Gaillot, *Dieuze en Lorraine 1939-1945*, Drulingen, imprimerie Scheuer, 2006, p. 38. René Epp, *L'enfer sur terre*, Strasbourg, éditions L'Ami-Hebdo Media, 2000, p. 60. Site de la FMD.
[2973]ADM 29J1128, dossiers personnel, 29J2079, lettre du 10 juin 1945, ADM 3W25, lettre du commissaire spécial Lyon, 26 juillet 1941. BACVVV dossier 101812195.

Metz en juin 1945. Rentré. A publié *Vautours sur la Lorraine* en 1948.	
ANTOINE DE JESUS mère[2974] (1868 ?, 1946 Peltre) Supérieure de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarrebruck. Libérée le 24 mai 1943.	
ARBAUD-JOSEPH père né GRILL Jean-Pierre[2975] (1895 à Breidenbach, 1945 à Buchenwald) Frère des Ecoles chrétiennes (Arbaud Joseph). Infirmier au pensionnat du Sacré-Cœur à Reims. Arrêté sur dénonciation le 18 mars 1943 pour son aversion envers l'occupant et ses propos anti-allemands. Accusé par la *Gestapo* d'avoir insulté le *Führer* et d'écouter la radio anglaise. Interné à la prison de Reims, puis à Compiègne. Déporté à Oranienburg le 28 avril 1943, puis à Buchenwald le 3 février 1945 et au *kommando* d'Ohrdruff le 14 février 1945. Retourne le 7 avril 1945 à Buchenwald. Il serait mort lors du transfert de 25 000 déportés de Buchenwald vers la Bavière fin mai 1945.	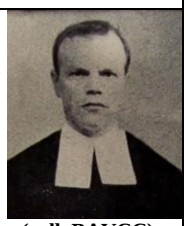 **(coll. BAVCC)**
BERGANTZ René[2976] (1913 Niedermodern, 1980 Rech) Vicaire à Forbach. Mobilisé dans l'armée française, rentré. Administrateur de Trémery, Rurange, Flévy et Ay. Arrêté le 24 septembre 1942 pour *« animation provocatrice contre tous les Allemands »*. Interné à Sarrebruck, puis déporté à Dachau, matricule 42 762. Rentré.	 **(coll. Aubert, Ay)**
BERVILLER Mathias[2977] (1888 Val-de-Guéblange, 1948 Val-de-Guéblange) Administrateur de Coume jusqu'en 1941, puis de Moyeuvre-Grande. Interné par la *Gestapo* le 8 juin 1943 et relâché trois jours plus tard.	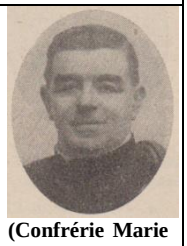 **(Confrérie Marie Immaculée)**
BRUNNER Alfred[2978] (1911 Lutzelbourg, 1991 St-Ulrich) Frère oblat. En 1939, chargé de l'exploitation agricole du domaine Sury à Vendeheim (Bas-Rhin). Héberge des prisonniers de guerre évadés envoyés notamment par sa sœur de Saint-Louis. Filière démantelée. Interné à Schirmeck le 3 novembre 1943. Sur intervention du père Jérôme, libéré le 18 décembre 1943. Sacristain du père Jérôme à Strasbourg.	

[2974]Marie André, déjà cité, p. 117.
[2975] Sous la direction de Gérard Henner, *Breidenbach, un éphémère chef lieu de canton et Olsberg son annexe*, Lemberg, imprimerie Neiter, 2001, p. 163. BAVCC, dossier 21P458621.
[2976]BAVCC dossier de Spitz n°11671359.
[2977]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1949. Renseignements fournis par Renée Keller de l'Union chrétienne des déportés et internés à Paris.
[2978]René Epp, déjà cité, p. 71. Site de la FMD. La date d'arrestation donnée par Epp n'est pas la même que celle de la Fondation de la déportation, soit deux mois de différence jour pour jour. Nous avons gardé celle de la FMD étant donné la qualité de la source.

BUHR Léon[2979] (1902 Saint-Avold, 1967 Strasbourg) Curé de Kirrwiller (Bas-Rhin). Interné à Saverne le 12 juillet 1943 pour avoir fêté le jour même la fête de l'Ascension. Libéré le 17 juillet.	
CASARIL Aloyse (1913 Sarzana en Italie, ?) Aumônier italien à Algrange. Interné.	
CECILE sœur née THIL Jeanne [2980] (1901 Borny, ?) Sœur des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à l'hospice Saint-Nicolas de Metz. Participe aux activités de sœur Hélène. Convoie personnellement des évadés par camion jusqu'à Nancy. Arrêtée le 4 février 1941 avec sœur Hélène et Othon Keller. Jugée le 18 avril 1941 par le tribunal spécial de Metz pour *« relations défendues avec des prisonniers de guerre »*. Condamnée à 9 mois de prison. Libérée le 7 juin 1941.	
CELESTINE-JOSEPH sœur[2981] (?) Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarrebruck. Libérée le 14 juillet 1943.	
CHERRIER Constant[2982] (1891 Torcheville, 1954 Sélestat) Franciscain (en religion père Tarcise). En 1939, au couvent de Sélestat (Bas-Rhin). Refuse de germaniser son nom. Interné à Schirmeck du 11 au 18 août 1941.	
CHRISTINE sœur[2983] (?) Sœur de Peltre. Infirmière à l'hôpital des Forges de Joeuf. Maillon de la chaîne de passeurs de la filière de sœur Hélène et en lien avec la filière du chanoine Dellwall de Joeuf-Genibois. Internée pendant deux mois à la prison de Charles III à Nancy pendant l'été 1942.	
DEMERLE Edouard[2984] (1910 Walschbronn, 2012 Strasbourg) Père des Missions africaines. Administrateur d'Avricourt à partir du 31 juillet 1941. Arrêté par la *Gestapo* de Sarrebourg le 3 février 1944. Questionné sur le passage de prisonniers de guerre, des conversations en français à l'école, le port du béret basque… Relâché le soir même.	 **(coll. Edouard Démerlé)**

[2979]René Epp, déjà cité p. 73.
[2980]Annick Studler, *Sœur Helène Studler, Notre-Dame des prisonniers*, Saint-Brieuc, 2009, chez l'auteur, pp.45-52.
[2981]Marie André, déjà cité, pp. 117-118.
[2982]René Epp, déjà cité, p. 77.
[2983]*Chroniques joviennes*, n° spécial du 50e anniversaire de la Libération, Joeuf, imprimerie Graphi3, 1994, p. 97.
[2984]Anonyme, *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la Deuxième Guerre mondiale*, p. 207, dactylographié. Edouard Démerlé, *Ma famille, mon histoire*, chez l'auteur, p. 30, dactylographié.

DE WENDEL Ségolène[2985] (1908 Briey, 1980 Paris)

(coll. Ascomémo)

Repliée dans le Rhône, vice-présidente de la délégation alsacienne et mosellane de la Croix-Rouge, directrice du service social de la Croix-Rouge française à Vichy, responsable du service social du Centre d'accueil du Palais de la Foire à Lyon et responsable de la Ligue féminine de l'Action catholique française dans la Rhône. Elle recueille des renseignements auprès des exilés en transit à Lyon et les transmet à Londres. Arrêtée le 18 janvier 1943 à son domicile lyonnais pour avoir aidé des réfractaires à la *Wehrmacht* et au *RAD* en les hébergeant chez elle et en établissant de faux papiers. Elle est internée à Sarrebruck du 22 janvier au 14 juillet 1943 et à Fresnes. Elle est finalement libérée le 8 septembre 1943 suite à l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge à Genève et de l'Etat Français, notamment auprès de la commission de Wiesbaden.

DUMONT Félicien[2986] (1898 Reinange, 1956 Fontainebleau)

(Confrérie Marie Immaculée)

Curé de Chauconin (Seine-et-Marne), arrêté en 1940, interné pendant dix-huit mois. Affaibli, il se retire à la maison de retraite de Coupvray (Seine-et-Marne).

EDMOND-JOSEPH soeur[2987] (?)

Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la Gestapo ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarreguemines. Libérée le 14 juillet 1943.

ELISABETH sœur née KREBS Joséphine[2988] (1878 Sarreinsming, 1965 Jouy-aux-Arches)

(coll. Ascomémo)

Sœur de Peltre. Infirmière à l'hôpital des Forges de Joeuf où elle est arrivée en novembre 1921. Maillon de la filière de sœur Hélène et en lien avec la filière du chanoine Dellwall de Joeuf-Genibois. Arrêtée le 28 mars 1942, libérée le soir même, puis arrêtée à nouveau le 11 avril 1942. Internée à Metz, Trêves, Cologne, Rheinbach, Luxembourg, Sarrebruck, Zweibrucken, camp de Mézum, Breslau où elle est condamnée à mort en mars 1944 ; Sa peine est commuée en 10 ans de travaux forcés. Transférée à Jauer (Silésie). Rapatriée le 1er juin 1945 à Joeuf. En 1949, décorée de la Légion d'Honneur (officier en 1960) et de la croix de guerre.

[2985]Philippe Wilmouth, *50 kilos de bagages et 2000 francs*, imprimerie Koehl, Maizières-lès-Metz, 2003, p. 150. BAVCC dossier 201836197.
[2986]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1957.
[2987]Marie André, déjà cité, pp. 117-118.
[2988]Abbé François, *Andrée François et sa mère Victorine François*, Pont-à-Mousson, 1990, chez l'auteur.

ENGELMANN Auguste[2989] (1894 Hérange, 1949 Metzeresche)

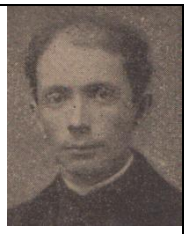

(coll. François Goldschmitt)

Curé de Metzeresche. A partir du 12 février 1941, administre également Luttange. Arrêté le 11 février 1943 pour diffusion d'idées pacifistes. Interné à Metz-Grand séminaire, puis Karlsruhe, Ingolstadt. Déporté à Dachau le 25 février 1943. Matricule 44 218. Transféré à Mauthausen, puis retour à Dachau. Rentré.

EUSTACHE sœur née WACHS Marie-Alice[2990] (1871 Hayange, 1944 Jauer)

(coll. Ascomémo)

Sœur de Peltre. Supérieure de l'hôpital des Forges de Joeuf où elle est arrivée en septembre 1919. Maillon de la filière de sœur Hélène dès juillet 1940 et en lien avec la filière du chanoine Dellwall de Joeuf-Genibois. Aurait passé de 700 à 800 évadés[2991]. Arrêtée le 28 mars 1942. Internée à Metz, Trêves, Cologne, Breslau où elle est condamnée à mort le 16 mars 1944 (peine commuée en 10 ans de travaux forcés), et à Jauer (Silésie) où elle décède le 31 décembre 1944. Trouvée morte sur sa couche après 33 mois de captivité, à 73 ans.

EUGENE-JOSEPH mère[2992] (?)

Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarrebruck. Libérée le 17 juin 1943.

FABING Léon[2993] (1905 Schweyen, 1987 Schweyen)

(coll. François Goldschmitt)

Curé de Fossieux, administrateur de Liocourt. Officier de réserve. Croix de guerre 1939-1940. Arrêté le 24 septembre 1942 pour « *mettre en danger par son comportement l'existence même et la sécurité du peuple et de l'Etat. Abusant de sa fonction d'ecclésiastique afin d'agir contre tout ce qui est allemand, de façon tout à fait mal intentionnée et provocatrice, il est à craindre que, libéré, il poursuive ses agissements antinationaux et continue à être un danger pour les intérêts du Reich*[2994]. » Par exemple, grâce à son influence, aucun jeune n'entre à la Jeunesse hitlérienne. Sa citation mentionne aussi qu'il a « *permis* –en tant qu'isolé - *à de nombreux prisonniers de guerre français de*

[2989]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, Rech, 1945, tome 2, p.46. Site de la FMD. AM Hérange, état-civil.
[2990]Pierre François, *Andrée François et sa mère Victorine François*, Pont-à-Mousson, 1990, dactylographié, chez l'auteur. BACVV dossier 21P548740.
[2991]Ascomémo 2Re, extrait du décret du 25 février 1949 la nommant dans l'ordre national de la Légion d'honneur.
[2992]Marie André, déjà cité, p.118
[2993]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau*, tome 1, Rech, 1945, p. 27. Site de la FMD. Il y a une différence d'une semaine sur la date de déportation. Nous avons retenu celle de la FMD. BAVCC dossier 101824733.
[2994]Extrait du mandat d'arrêt cité par Gérard Henner, *Schweyen, documents et témoignages*, Lemberg, imprimerie Neiter, 1994, p. 81.

franchir la frontière et regagner leur pays. Surveillé dès le début par la Gestapo pour son attitude très française et de sa grande influence sur ses compatriotes[2995]. » Interné à Sarrebruck, Ludwigshafen, Wurzbourg et Nuremberg. Déporté à Dachau le 12 novembre 1942 comme le premier prêtre français. Matricule 40 325. Interprète pour les Français. Rentre le 15 mai 1945. Edmond Michelet lui remet la croix de la Légion d'honneur le 17 mars 1946.

FABIOLA sœur née HALBWACHS[2996] (1905 Friedolsheim, 1991 Saint-Jean-de-Bassel)

Arrêtée en Charente pour « trafic » de courriers entre la congrégation et des familles évacuées en Charente et des jeunes Alsaciens-Mosellans réfractaires à la Wehrmacht. Internée à la prison de La Rochefoucauld (Charente) pendant trois semaines. Les paroissiens se seraient cotisés pour payer une rançon.

FRANCOIS Andrée[2997] (1905 Ay/Moselle, 1973 Metz)

(coll. Ascomémo)

Institutrice à Moyeuvre-Grande. Partie après l'avis du 17 juillet 1940[2998] rejoindre sa mère Victorine (1881 – 1945 Mauthausen) à Joeuf (Meurthe-et-Moselle). Institutrice à Joeuf. Membre de la filière du chanoine Dellwall à Genibois. Passe notamment Antoine Frémiot en août 1941, alors séminariste[2999]. Héberge l'abbé Croisia de Moyeuvre en mission de renseignements pour le 2e Bureau. Sa mère est arrêtée le 28 mars 1942 avec 23 autres personnes dont l'abbé Dellwall. Arrêtée le 7 avril 1942. Déclarée *Nacht und Nebel.* Internée à Metz, Trèves (du 1er mai au 24 septembre 1942), Cologne (jusqu'au 18 mars 1943). Condamnée le 6 février 1943 pour *« aide à évadés et incitation de Lorrains à la désertion*[3000]*, passage de frontière »* à trois ans de réclusion ramenés à deux après recours. Internée à Hanovre (jusqu'au 18 juillet 1943), Lübeck (jusque fin septembre 1943), Butzov (jusqu'au 15 juillet 1944) puis déportée à Ravensbrück (jusqu'au 2 mars 1945), Mauthausen (jusqu'au 18 mars 1945 où sa mère décède le 16 mars) et Bergen-Belsen où elle est libérée le 15 avril 1945. Rapatriée à la Salpêtrière à Paris sanitaire en juin 1945.

[2995]Extrait de sa citation citée dans Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur la passé,* Amnéville, imprimerie ADAC, 1991, p. 213.
[2996]Annales de l'administration générale du couvent de Saint-Jean-de-Bassel. Renseignements d'état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.
[2997]Pierre François, déjà cité. Collège Montaigu, *Andrée François, résistante et déportée,* dactylographiée, Jarville, 1997, chez l'auteur. Article *« Des résistantes lorraines dans les prisons du Reich »* dans *Le Patriote Résistant* n°769 de novembre 2003, pp. 8 et 9. BAVCC dossier 21P608586.
[2998]Le 17 juillet 1940, un avis dans les *Kreis* de Thionville appelle certaines catégories de Mosellans (Français nés à l'intérieur, Juifs, Asiatiques, Africains) à partir du département dans un délai de 3 jours.
[2999]AP François, attestation d'Antoine Frémiot, alors vicaire à Rosselange, 18 octobre 1946.
[3000]A la désertion au *Reichsarbeitsdienst* institué en avril 1941 et non à la *Wehrmacht* (décret du 19 août 1942)

FREUND Julien[3001] (1910 Lutzelbourg, 1979 Cavaillon)

Vicaire à Thionville Beauregard. Rentré de mobilisation. Nommé le 31 décembre 1940 administrateur d'Oron, Frémery, Baudrecourt, St-Epvre. Expulsé le 28 juillet 1941 au Val-d'Ajol. Interné deux mois dans la prison de Besançon. Se réfugie ensuite à Paris, sous le nom d'emprunt de René Lang. Sa tête aurait été mise à prix pour 50 000 francs. A partir du 3 août 1944, organise des travaux de barricades dans Paris insurgée.

GOLDSCHMITT François[3002] (1883 Morsbach, 1966 Rech)

(coll. François Goldschmitt)

Curé de Rech. Archiprêtre à Dieuze et archidiacre à Château-Salins, il est nommé par les Allemands *Kommissarischer Bischof von Metz*, commissaire épiscopal. Arrêté le 24 septembre 1942 pour ses prédications. Le 21, il s'est opposé à l'instituteur de Bénestroff sur les réunions de la *HJ* le dimanche matin : « Qui commande, le *Gauleiter* ou l'instituteur ! » et pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers de guerre et d'Alsaciens-Mosellans. Interné à Sarrebruck, puis déporté le 16 décembre 1942 à Dachau, matricule 41 350. A laissé un témoignage important sur sa déportation dès 1945 dans cinq brochures *« Alsaciens et Lorrains à Dachau »*. Pendant plus d'un an, employé au bureau d'embauche du camp qui répartit les déportés dans les *kommandos* à l'intérieur et à l'extérieur du camp. Pendant quelques mois, il travaille au bureau des affaires politiques dans la sous-section chargée d'inscrire les nouveaux arrivés. Interprète auprès des déportés français. Rentré. A publié des 5 brochures sur *Les Alsaciens-Lorrains à Dachau* et 3 autres brochures sur l'annexion en 1946-1948.

GRIMMS Stanislas[3003] (1901 Skofja (Yougoslavie), ?)

Aumônier yougoslave à Merlebach. Expulsé en Yougoslavie. Interné.

GRZADA Hyppolite[3004] (1910 Pologne, 1945 Bergen-Belsen)

(photo Roland Sebben)

Vicaire des Polonais à Algrange. En fuite en France. Arrêté en 1942. Déporté depuis Compiègne le 8 mars 1943 à Sachsenhausen (matricule 66 128), puis à Dachau et à Bergen-Belsen. Décédé en avril 1945. Une plaque a été apposée à sa mémoire sans la chapelle Saint-Antoine à Algrange.

[3001]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie,* tome 4, Rech, 1948, p. 29. AEM, Répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz 1940-1945. AM Lutzelbourg, état-civil.
[3002]Henri Hiegel et Louis Serpe, *François Goldschmitt, son combat singulier de prêtre et de Lorrain,* revue de la Société d'Histoire du Pays d'Albe, 1996. ADM 29J2073, lettres de l'abbé Goldschmitt à Mgr Heintz 1940-1942.
[3003]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.
[3004]ADM 69J21. Site de la FMD.

HALLER Joseph[3005] (1909 Schorbach, 2003 Strasbourg)

(coll. René Epp)

Père rédemptoriste du couvent de Blauberg à Sarreguemines. Administrateur de Hambach, puis de Kerprich-lès-Dieuze en 1940. Passeur de réfractaires à la *Wehrmacht* avec l'aide de cheminots de Dieuze. Arrêté le 27 décembre 1943 au presbytère par la *Gestapo* suite à l'arrestation d'un réfractaire de Rech pour « *mise en danger de l'existence et de la sécurité du Peuple allemand et de l'Etat en favorisant l'insoumission à l'armée, le trafic des devises et écoute de radio ennemie* ». Interné à Metz-Queuleu, matricule 114, puis à la prison de Strasbourg. Déporté à Natzwiller le 19 janvier 1944, matricule 7 050, puis à Dachau le 2 mars 1944, matricule 64 699. Rentré. Chevalier de la Légion d'honneur.

HECHINGER Louis[3006] (1889 Kielce (Pologne), 1973 Montigny-lès-Metz)

Curé de Holling-Rémelfang. Interné à Metz le 23 mars 1944. Libéré le 22 juillet 1944.

HECTOR Jean[3007] (1909 Hombourg-Haut, 1972 Sarraltroff)

(Bulletin des Vocations)

Curé de Talange en 1941. Interné le 12 avril 1944 au fort de Metz-Queuleu pendant 5 semaines, après l'arrestation d'un passeur. Soupçonné d'avoir hébergé des soldats français évadés et d'aider des déserteurs à la *Wehrmacht*, notamment son frère. Libéré le 18 mai 1944, a priori suite à l'intervention du curé Bormann de Mondelange.

HEINRICH Alfred[3008] (1903 Strasbourg, 1983 Molsheim)

(coll. René Epp)

Père rédemptoriste. Au couvent de Sarreguemines en 1940-1941, puis à Haguenau. Arrêté le 15 février 1943 à la maison Saint-Gérard à Haguenau suite à une perquisition de la *Gestapo* qui trouve des lettres avec des propos antigermaniques. Interné à Schirmeck, puis le 1er septembre 1944 à Gaggenau. Libéré le 2 avril 1945. Rentre au couvent de Téterchen.

HELENE sœur[3009] née STUDLER (1891 Amiens, 1944 Clermont-Ferrand)

Sœur des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul à l'hospice Saint-Nicolas de Metz. Alimente les camps de prisonniers de guerre français en Moselle, Sarre et dans le Moselland dès juin 1940, notamment avec l'aide de la population et des fonds de la Croix-Rouge de Paris via Nancy. Organise une filière de passeurs. Internée le 4 février 1941 au

[3005]Témoignage de l'abbé Haller dans Association Essor, *Le camp de concentration du Struthof*, Schirmeck,éditions Essor, 1998, pp. 163-164. Site de la FMD. AM Schorbach, état-civil. BAVCC dossier 21P623404. *Républicain Lorrain*, 15 janvier 2005.

[3006]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Lettre de l'abbé L'Huillier, évêché de Metz, 16 mars 2011.

[3007]*Bulletin des Vocations* 1973. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Hombourg-Haut, état-civil. BAVCC dossier 21P624779.

[3008]René Epp, déjà cité, p.78. Site de la FMD. René Epp donne une autre date de déportation, le 16 février 1943. Nous avons retenu celle de la FMD. BAVCC dossier 21P625012.

[3009]ADM 335W47, procès du *Sondergericht* Metz 18 avril 1941. 3W26, récit de sœur Hélène au service de la police spéciale de Lyon 1942. Boris Holban, *Hélène Studler, la passeuse de liberté*, Woippy, éditions Klopp, 1999. Annick Studler, *Sœur Hélène Studler*, Saint-Brieux, 2009, chez l'auteur. Témoignages de Maria Heim et Jeanne Felten, *Sœur Hélène* dans *Les Cahiers lorrains*, n°4-1985, pp. 299-305. Témoignage de Roger Guerlach dans *L'Evadé* décembre 1984 -janvier 1985. Cédric Neveu, déjà cité, pp. 149-164. Jacques Granier, *Un général a disparu*, Paris, Presses de la Cité, 1971.

Grand séminaire à Metz avec sœur Cécile Thil et Othon Keller. Au bout de huit jours, transportée à l'hôpital de Bon-Secours pour une infection à l'intestin. Jugée le 18 avril 1941 par le tribunal spécial de Metz pour *« relations défendues avec des prisonniers de guerre »*. Condamnée à 10 mois de prison. Libérée pour convalescence le 5 juillet 1941. Retourne à l'hospice où elle continue son activité notamment avec la filière Dellwall-Eustache. La filière a à son actif de 1 500[3010] à 2 000[3011] passages. Recherchée par la *Gestapo* lorsque la famille Thiam est arrêtée le 25 février 1942. Elle se cache à Metz et s'enfuit en France le 6 mars 1942 pour se réfugier chez son frère à Paris, puis à Lyon le 15 mars où elle travaille à l'hôpital Saint-Joseph. Reçue par le Maréchal le 2 juillet1942[3012] avec deux autres sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Le 17 avril 1942, elle organise l'évasion de la citadelle de Koenigstein du général Giraud, ancien gouverneur militaire à Metz. Roger Guerlach de Montigny-lès-Metz, qui travaillait à l'hospice St-Nicolas, replié à Lyon, le prend en charge à la gare et l'emmène jusqu'en zone sud via l'Alsace. Le 11 novembre 1942, la zone sud est à son tour occupée et la *Gestapo* se lance à la poursuite de sœur Hélène qui se réfugie au couvent Saint-Joseph de Saint-Jean-des-Ollières (Puy-de-Dôme) avec sœur Louise, sa supérieure de l'hospice Saint-Nicolas. A la suite du « retournement » par la *Gestapo* d'un passeur qui dépose des courriers et de l'argent chez le frère de sœur Hélène, la *Gestapo* de Metz arrête le 18 janvier 1943 à Lyon Ségolène de Wendel qui réceptionne de nombreux évadés et le 19 janvier 1943 à Paris le frère et le neveu de sœur Hélène qui sont internés pendant huit mois à Cherche-Midi à Paris, puis Sarrebruck et finalement libérés le 31 juillet 1943[3013]. Quarante sœurs de Saint-Vincent-de-Paul sont arrêtées puis libérées à la suite d'une intervention directe du pape Pie XII. La maison mère interdit à toutes les communautés de St-Vincent l'accueil et l'hébergement de sœur Hélène et de sœur Louise, supérieure de l'hospice St-Nicolas. En fuite[3014] d'abord dans l'Ain à l'hospice de Gex-Corbonot, puis à Clermont-Ferrand. Malade, décorée par le général Giraud le 19 novembre 1944 de la Légion d'Honneur et de la croix de guerre avec palmes. Décède le 3 décembre 1944 d'un cancer à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand. Retour de sa dépouille à Metz le 14 juin 1946.	**(coll. Annick Studler)**

[3010]ADM 335W49, rapport du *SD* 11 mai 1942. Au cours de son procès, il est révélé l'évasion de 200 prisonniers du *stalag XIIE* de Metz.
[3011]Général Giraud, *Mes évasions*, Paris, Julliard, 1948, pp. 92-93. Voir sa citation du 18 novembre 1944.
[3012]*Le Lien*, n°18, octobre 1942, p.12.
[3013]ADM 285W156, cours de justice de Metz, affaire Cridlich.
[3014]Ascomémo : *Fahndungsbuch* 1er juin 1944. Soeur Hélène paraît dans ce livre de recherches de la *Gestapo*. Il y est indiqué ses noms d'emprunt supposés : Louise Lecomte ou Marie Bernard.

HELLARD Léon[3015] (1913 Buhl, 1984 Sarrebourg)

(coll. Bernard Hirtz)

Vicaire à Metz-St-Vincent. Nommé le 26 août 1940 à Algrange. Expulsé le 28 juillet 1941 à Nancy. Avec sa famille de Sarrebourg et l'abbé Timmerman, vicaire à Nancy, il est membre d'une filière de passeurs autour du « Théâtre de la Passion ». Plus particulièrement chargé d'établir des faux papiers et de cacher les fugitifs. Arrêté le 7 octobre 1943 à Nancy, paroisse de Saint-Mansuy, par cinq agents de la *Gestapo*, suite à une dénonciation. Interné à la prison de Charles III jusqu'au 17 décembre 1943. Transféré à Karlsruhe le 15 décembre 1943, puis à Francfort le 23 décembre, Hambourg fin février 1944, Bautzen fin avril 1944, Radebeul, puis à nouveau Bautzen. Libéré par les Russes.

HINSCHBERGER Pierre[3016] (1897 Metz, 1963 Metz)

(Confrérie Marie Immaculée)

Curé de Richemont depuis 1933. Expulsé le 13 novembre 1940 à Figeac (Lot). Aurait été en lien à partir de fin 1942 avec le Comité clandestin de Libération, assurant les liaisons, l'hébergement et le ravitaillement d'agents de la Résistance et distribuant des tracts. Dénoncé pour son attitude patriotique, il est interné à deux reprises. Pris dans une rafle le 11 mai 1944 à Figeac. Déporté à Compiègne, Neuengamme (matricule 33 269) le 4 juin 1944, puis Dachau le 12 juin 1944. Rentré.

HOCQUARD Elise[3017] (1906, 1995 Hagondange)

(coll. Ascomémo)

Femme d'Adrian Hocquard, chef scout de Hagondange. Internée pour ses propos anti-allemands en janvier 1944 à la prison des femmes à Metz. Libérée le 1er septembre 1944 lors de la fuite de Metz par les Allemands.

HOEHN François[3018] (1907 Creutzwald, 1998 Creutzwald)

Curé de Hattigny. Nommé le 31 juillet 1941 administrateur de Landange-Aspach. Interné le 19 novembre 1943. Libéré le 18 décembre 1943.

[3015]D'après le témoignage de l'abbé Léon Hellard cité dans Joseph Dillenschneider, *Les Passeurs lorrains*, Sarreguemines, éditions Pierron, 1979, pp. 129-134. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Témoignage oral d'Odile Rauch, cousine de l'abbé Hellard, Schneckenbusch, juillet 2012. BAVCC dossier 21P569926.

[3016]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1964. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Site de la FMD. Philippe Wilmouth, *Chroniques de la deuxième guerre mondiale dans la vallée de l'Orne*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 2001, p. 193. BAVCC dossier 21P571912.

[3017]Témoignage oral d'Elise Hocquard, Hagondange, 1990.

[3018]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

JACQUAT Louis[3019] (1885 Biderstroff, 1945 Buchenwald)

(coll. Ascomémo)

Curé d'Ancy/Moselle. Evacué le 5 septembre 1944 avec la population vers Metz, puis en Thuringe le 7. Alors qu'il s'apprête à retourner en Moselle sur la demande du vicaire général car ses paroissiens y sont restés, il est arrêté par la police criminelle le 30 octobre 1944 et conduit à la *Gestapo* d'Erfurt. Il aurait eu l'intention de prêcher en français dans l'église évangélique de Scheibe-Alsbach. Il a aussi tenu des propos anti-allemands /« *Hitler portait en grande partie la responsabilité de la guerre totale actuelle. C'est le Führer qui a commencé les bombardements massifs.* » L'acte d'accusation du 20 janvier 1945 retient : *« tentative de désagrégation de la puissance militaire allemande. »* Interné à la prison de Petersberg. Transféré à la prison de Weimar le 29 novembre 1944. Aurait du comparaître devant le Tribunal du Peuple de Berlin. Le 31 mars 1945, profite d'un bombardement aérien pour s'enfuir avec d'autres détenus. Repris par la police et envoyé au camp de Buchenwald où il est fusillé le 3 avril 1945.

JOSEPHINE Sœur née DUVAL Adeline[3020] (1875 La Maxe, 1964 Metz)

(AM La Maxe)

Fille de la Charité de St-Vincent-de-Paul, travaillant à l'hospice de Belletanche à Borny. Arrêtée par la Gestapo le 9 avril 1943 *« pour hébergement de prisonniers, conversion de devises des prisonniers et abattage clandestin d'animaux pour les nourrir. »* Internée au Grand séminaire, puis à la prison de femmes à Metz en Chandellerue jusqu'au 31 mai 1943. Jugée avec sœur Urbain le 31 août 1943 par le *Sondergericht* à neuf mois de prison.

KARCHER Alfred[3021] (1918 Bambiderstroff, ?)

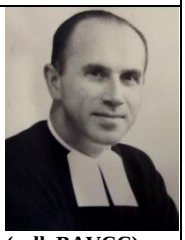
(coll. BAVCC)

Frère des Ecoles chrétiennes à l'Institut Saint-Joseph de Nancy. Membre d'une filière de passeurs. Dénoncé par un « mouton » infiltré dans un groupe de 11 réfractaires et prisonniers évadés. Arrêté le 6 octobre 1942. Interné à la prison de Charles III à Nancy. Condamné à quatre mois de réclusion pour aide aux prisonniers évadés. Libéré à la veille de Noël 1942.

KELLER Othon[3022] (1914 Metz, 1994 Metz)

(coll. Annick Studler)

Chauffeur à l'hospice St-Nicolas de Metz des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Agent P2 du réseau de l'Homme Hauet-Vildé à partir du 1er octobre 1940. Agent de renseignements (sous les ordres du capitaine Israel du réseau Action à Nancy) et passeur, adjoint du chef du groupe de l'UNAC du Réseau du secteur de Metz. Arrêté le 4 février

[3019]Philippe Wilmouth, *L'évacuation du 4 septembre 1944*, Maizières-lès-Metz, imprimerie Koehl, 1997, p. 83 et p.123. ADM 29J2077, *Chronique paroissiale de la communauté de Rudolstadt*, janvier 1946, texte de R. Arnold. Acte d'accusation, tribunal du Peuple de Berlin le 20 janvier 1945. BAVCC dossier 21P258963.
[3020]Cédric Neveu, déjà cité, p. 164. BAVCC dans dossier 201809856 de sœur Urbain. AM La Maxe, état-civil.
[3021]Laurent Mayer, *Bambiderstroff à l'ombre de la ligne Maginot*, tome 1, pp. 125-126. BAVCC dossier 21P578838.
[3022]Annick Studler, *Sœur Hélène Studler*, Saint-Brieux, 2009, pp. 45-61, chez l'auteur. Site de la FMD. Cédric Neveu, déjà cité, p. 164. BAVCC dossier 21P579351.

1941 en même temps que sœur Hélène et sœur Thill pour ses activités de passeur. Remis en liberté le 21 février 1941 en raison de son état de santé dégradé par la tuberculose. Jugé le 18 avril 1941 par le tribunal spécial de Metz pour *« relations défendues avec des prisonniers de guerre »*. Condamné à 6 mois de prison. Peine suspendue pour raison de santé. Arrêté à nouveau le 19 janvier 1943 suite à l'enquête concernant l'évasion du général Giraud pour suspicion d'espionnage. Interné à Metz jusqu'au 1er octobre 1943, puis à Neustadt. Condamné par le tribunal de Metz à neuf mois de prison. Interné à Schirmeck le 17 novembre 1943 et déporté à Buchenwald le 3 mars 1944 où il est libéré le 27 avril 1945. Sa femme est également arrêtée en septembre 1943 et libérée le 14 juillet 1944.	
KIEFFER Philippe[3023] (1908 St Jean de Bassel, ? 1950) Employé de la ferme du couvent de Saint-Jean-de-Bassel. Arrêté le 27 octobre 1944 pour avoir caché un infirmier allemand fugitif (que son père a dénoncé à la *Gestapo*). Interné à la prison de Sarrebourg, puis de Sarreguemines. Déporté à la Neue-Bremm, puis à Dachau (matricule 133 730) le 26 novembre 1944. Revenu chez lui le 5 mai 1945, en très mauvaise santé. Décédé des suites de son internement.	
KLEIN André[3024] (1921 Corny, 1992 Le Cannet) Dirigeant fédéral de la JOC de Metz. Réfugié à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne). A partir du 3 juin 1943, au maquis du Chambon à St-Merd-de-Lappleau (Corrèze) sous les ordres du commandant Lemoigne. Pris le 1er décembre 1943 par la SPAC-GMR (police de Vichy) alors qu'il ravitaille son maquis à Larodde (Puy-de-Dôme). Interné à Riom, puis déporté depuis Compiègne le 26 juin 1944, puis à Dachau (matricule 77 874) le 2 juillet 1944 (train de la Mort), puis au *kommando* de Neckarelz le 24 juillet 1944. Libéré le 29 avril 1945. Rapatrié le 29 mai.	
KRATZ Louis[3025] (1892 Egueshardt, 1946 Oeting) Curé de Bourgaltroff. Arrêté en mai 1941 pour avoir fait allusion à la confiscation des clés de l'église et publié en chaire la nouvelle de la « victoire » du clergé sur cette décision. Enfermé à la prison de Sarrebourg en mai 1941. Accusé de tentative de soulèvement. A comparu devant le tribunal de Metz où il est acquitté. Expulsé le 28 juillet 1941.	
KRAFFT Aloyse[3026] (1906 Althorn, 1981 Metz) Curé de Guerstling. Mobilisé au 402ème RDCA. Rejoint ses paroissiens évacués en 1939 à Chenevelles (Vienne). Ne rentre pas. Affilié au réseau Hector. Chargé de transmettre des	

[3023]ACSJB, Annales de la Congrégation. FMD. BAVCC dossier 21P579939.
[3024]*Vers l'avenir,* décembre 1944, page 7 et d'après site de la FMD. AM Corny, état-civil. BAVCC dossier 21P580343.
[3025]François Goldschmitt, *Antichrist en Alsace-Lorraine,* Rech, 1948, p. 44
[3026]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Registre manuscrit du clergé du diocèse de Metz pendant la guerre 39-45, 1er volume : Krafft. AEM, lettre de l'abbé L'Huillier, 14 juin 2011. AM Goetzebruck, état-civil. BAVCC dossier 21P581694

documents par Roger Dumont (fusillé) à l'abbé Barbier : ordres secrets, personnes à passer à la frontière… Dénoncé. Interné le 9 octobre 1941 (Fresnes, Dusseldorf, Aurabls, Hinzert). Libéré le 15 août 1942[3027]. De retour à Guerstling le 3 septembre 1945. Il a été décoré par la suite au moins cinq fois à divers titres (Croix de guerre tchécoslovaque, Bronze Star Américaine, Croix de guerre étoile argent 1939). Il aurait repris le service militaire vers la fin du conflit pour combattre jusqu'en Allemagne afin de se dédouaner d'activités de « marché noir » [3028].

LAGARDE Alphonse[3029] (1896 Vaudoncourt, ?)

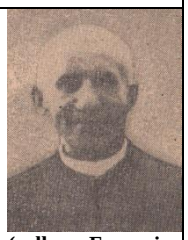

(coll. François Goldschmitt)

Jésuite. Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Metz-les-Bordes. Mobilisé en 1940, aumônier de la 42e DI. Fait prisonnier dans l'Aisne le 10 juin 1940, il est détenu en Autriche au *stalag XVII A* au titre du service de santé fin 1940. Il trouve refuge à l'hôpital militaire St-Jean de Perpignan, puis est interné volontaire en février 1941 au camp de Noé dans la banlieue toulousaine. Aumônier général des six camps d'internement français et des camps de travailleurs étrangers dans le sud de la France à partir de septembre 1941 (Gurs, Noé, Vernet, Evaux, St-Sulpice, Rivesaltes…). Il entretient le moral, aide matériellement et protège les internés de toutes les manières. Rend visite plusieurs fois au général de Lattre de Tassigny interné à la maison centrale de Riom[3030]. Son activité résistante consiste au noyautage dans les camps et les prisons, aux liaisons de toutes sortes, à l'établissement de fausses cartes d'identité, aux passages en Espagne… Il réussit à revenir en Moselle annexée d'où il rapporte des renseignements pertinents et précieux. Durant l'été 1943, l'abbé Lagarde réussit à faire sortir 450 vieillards juifs du camp de Noé et les place dans les hospices civils dE la région de Toulouse, de la Drôme et du Lyonnais. A son retour de Paris où il intervient auprès du cardinal Suhard pour sauver le grand rabbin Hirschler[3031], aumônier général des camps d'internement, il est arrêté le 8 mars 1944 à Toulouse. Accusé d'espionnage, d'avoir fait passer des Français en Espagne, d'avoir protégé des juifs et fabriqué de faux papiers. Son secrétaire, Marcel Hennequin, est tué lors de l'arrestation. Interné à Toulouse et Compiègne. Déporté à Neuengamme (matricule 30 673) le 21 mai 1944. Au *kommando* de Hambourg, il est blessé lors d'un bombardement le 25 octobre 1944. Deux mois de convalescence, puis transféré à Dachau (matricule 136 809). Rentré.

[3027]ADM 29J2107, lettre de l'abbé Stauter, curé de Neunkirsch-lès Bouzonville, replié à Montboiron, 12 janvier 1945.
[3028]AD Vienne 112 W 52, Comité départemental de Libération. Fiche au nom de l'abbé Krafft (1944). Cour de justice. Dossier de procédure. Affaires classées sans suite.
[3029]François Goldschmitt, déjà cité, p.58. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Site de la FMD. Sylvie Bernay, *L'église de France face à la persécution des Juifs*, Paris, CNRS-Editions, 2012, pp. 210-213 et pp. 460-462. BAVCC 21P583936.
[3030]Simone de Lattre, *Jean de Lattre, mon mari*, Paris, Presse de la Cité, 1972, p. 286. Témoignage de l'abbé Lagarde dans l'ouvrage collectif, *Jean de Lattre, maréchal de France*, Paris, Plon, 1953, pp. 244-249.
[3031]Le grand rabbin de Strasbourg René Hirschler est arrêté le 22 décembre 1943 à Marseille avec sa femme et meurt en déportation en 1945.

LALLIER Alphonse[3032] (1882 Courcelles-Chaussy, 1956 Metz) Supérieur du Grand séminaire. Administrateur de la paroisse de Saint-Martin à Metz. Arrêté le 28 mars 1942 suite à l'arrestation des Thiam car une lettre comportant son nom est trouvée. Condamné par un tribunal allemand à neuf mois d'emprisonnement pour avoir participé à la filière d'évasion de PG de sœur Hélène. Après sept mois passés à la prison de Metz, il est remis en liberté le 18 octobre 1942.	 **(Coll. Ascomémo)**
LANIQUE René[3033] (1893 Metz, 1947 Isle-Adam) Professeur de religion et vicaire à Metz Saint-Eucaire. Arrêté le 24 juillet 1942. Interné à Metz-Grand séminaire et Pirmasens. Déporté à Dachau le 18 mai 1943. Rentré.	 **(coll. François Goldschmitt)**
LEOCADIE sœur née COLIN[3034] (1890 Albé, 1977 à St-Jean-de-Bassel) Sœur de Saint Jean-de-Bassel. Arrêtée le 14 juin 1941 pour avoir tenté de passer la frontière à Avricourt déguisée en paysanne avec le laissez-passer d'une autre sœur. Elle est découverte avec des lettres contenant des propos vexatoires. Internée à Sarrebourg. Libérée le 18 juin 1941 suite à l'intervention des Supérieures du couvent.	
LOSSON Emile[3035] (1911 Voimhaut, ?) Curé de Pounoy-la-Chétive. Mobilisé, rentré fin août 1940. Interné le 22 octobre 1940 à la prison de Metz avec le maire de Pournoy-la-Chétive pour avoir aidé des prisonniers de guerre évadés. Libéré le 11 novembre 1940 et expulsé à Bram (Aude) le 13 novembre, puis à Châteauponsac (Vienne).	
MACKIELA Théodore[3036] (1889 Antonienhütte (Pologne), ?) Aumônier polonais à Hayange. Interné le 13 juin 1944.	

[3032]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1957. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. BAVCC dossier 21P584524

[3033]François Goldschmitt, déjà cité, tome 2, p. 61.

[3034]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 136. Annales de l'administration générale du couvent de St-Jean-de-Bassel. Renseignements d'état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.

[3035]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945 et lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris 29 novembre 2011. ADM 29J2111, lettre de l'abbé Losson 20 décembre 1940 : *«Enfermé dans ma cellule rue Maurice Barrès à Metz d'où je ne sortais que 40 minutes tous les jours pour faire une petite promenade dans une cour hermétiquement fermée et surveillée.»* ADM 29J2107, rapport sur les expulsions, abbé Emille Losson, curé de Pournoy-la-Chétive, 1945

[3036]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

MARIE-EUSTACHE sœur[3037] (?)

Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarrebruck. Libérée le 3 juillet 1943.

MARX Marcel[3038] (1910 Thionville, 1983 Yutz)

(***Républicain Lorrain***)

Curé de Saint-Julien-lès-Metz. Expulsé le 21 novembre 1940 à Bort-les-Orgues (Corrèze). Participe à des opérations de camouflage de réfractaires au STO et d'évadés mosellans. Arrêté comme otage avec 40 autres habitants le 19 octobre 1943. Interné à Limoges, puis à Fresnes. Libéré le 11 décembre 1943.

MAZERAND Joseph[3039] (1893 Dolving, 1953 Lixheim)

(coll. BAVCC)

Curé d'Ottange, évacué en 1939, rentré. Aide aux PG évadés et aux déserteurs de la *Wehrmacht*. Interné du 14 mai au 24 juin 1943 à la prison de Thionville, puis à la prison de Metz jusqu'au 31 juillet 1943. Jugé par le *Sondergericht* le 29 juin 1943 et condamné à 3 mois de prison pour « *favorisation d'évasion à un PG français* » avec circonstances atténuantes car il se serait « *laissé guider par la compassion sacerdotale, qu'il s'était en outre employé pour la cause allemande étant donné qu'il avait dans sa paroisse introduit à nouveau depuis 1935 le service divin en langue allemande aboli depuis 1918, qu'il avait en outré été soldat allemand durant la guerre mondiale.* » Interné à nouveau du 12 octobre 1943 au 16 novembre 1943 au Grand séminaire de Metz. Déporté à Schirmeck le 16 novembre 1943, puis déporté à Dachau le 16 février 1944, jugé *« inadaptable »* par les Allemands. Rentré le 15 mai 1945.

METZINGER Lucien[3040] (1910 Oeting, 1992 Pérou)

(coll. BAVCC)

Religieux de la congrégation de Pocpus. Sergent-chef au 78e RI. Cité à l'ordre du régiment avec croix de guerre étoile de bronze le 12 janvier 1943 pour son héroïsme dans les combats à l'est d'Ailly/Noye le 8 juin 1940. Réfugié au Grand séminaire de Poitiers suite à l'évacuation. Ne rentre pas. Arrêté à Poitiers le 15 octobre 1943 pour avoir favorisé la fuite d'un agent de l'OCM et pour être membre de ce réseau. Interné à Fresnes à partir du 24 janvier 1944. Déporté à Natzweiler (matricule 7370) le 10 février 1944, puis Wohlau (Pologne) à partir du 22 avril 1944, prison de Kaisheim à partir du 21 août 1944, Dachau le 15 février 1945. Rentré.

[3037] Marie André, déjà cité, pp. 117-118

[3038] ADM 69J11-21. Ascomémo, *Bulletin Familial*, 1er janvier 1945, pp. 5-9, récit de l'abbé Marcel Marx. *Républicain Lorrain*, 4 avril 2010.

[3039] Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1954. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. BAVCC dossier 21P595128.

[3040] François Goldschmitt, déjà cité, tome 4, p. 8. Site de la FMD. BAVCC dossier 21P597132.

MEYER Antoine (Père Augustin)[3041] (1898 Riedwihr (Haut-Rhin), 1945 Wittenburg)

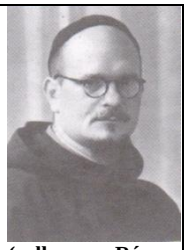

(coll. Rémy Seiwert)

A Sigogne (Charente) avec des habitants de Volmunster (coll. Rémy Seiwert)

Capucin au couvent de Bitche. Mobilisé le 22 août 1939 comme caporal, affecté au central téléphonique du centre de mobilisation de Bitche. Encadre l'évacuation des hôpitaux de Bitche et Sarreguemines sur Cognac le 25 août 1939. Aumônier des réfugiés à Cognac. Retour à Bitche le 14 octobre 1940. Expulsé avec les capucins du couvent de Bitche. Rejoint Cognac le 13 juin 1941. Aumônier des Lorrains restés en Charente qu'il réunit régulièrement à l'abbaye de Bassac et à l'église de Sigogne. En contact avec la résistance charentaise et le colonel Deguea. Arrêté le 28 décembre 1943 à Cognac après que la *Gestapo* ait perquisitionné sa chambre. Soupçonné de faire des faux papiers pour les réfractaires au *RAD,*à la *Wehrmacht* et au STO, il est interné à la prison de St-Roch à Angoulême jusqu'au 7 avril 1944, puis à Poitiers jusqu'au 18 mai. Transféré à Compiègne. Déporté le 4 juin 1944 à Neuengamme (matricule 34 141). Travaille dans le *kommando* de Wattenstedt pour les usines Göring. Lors de l'évacuation du *kommando*, il meurt le 7 avril 1945 dans un wagon, écrasé par les autres déportés. Il est enterré le lendemain lors d'une halte le long de la voie ferrée entre Wittenburg et Hagenow. Une rue de Cognac porte son nom.

MEYER Louis[3042] (1886 Kerbach, 1964, ?)

Curé de Grundviller, évacué, rentré. Interné le 23 octobre 1944.

MOURER Victor[3043] (1906 Rémelfing, 1992 Metz)

Père oblat. Administrateur de Bénestroff. Expulsé le 28 juillet 1941 à Attigneville-Barville (Vosges). Interné du 6 avril au 2 septembre 1944 à Nancy pour avoir hébergé et placé des prisonniers de guerre évadés et des réfractaires d'Alsace-Moselle dans les fermes de sa région avant de les orienter vers la zone sud par Gray et Dôle. Agent de renseignements et membre du maquis comme lieutenant. Appartient à l'OCM des jeunes à compter du 1er janvier 1943, puis au réseau Navarre sous les ordres du capitaine Absalon.

[3041]Rémy Seiwert et Gérard Henner, *Volmunster, Eschviller-Weiskirch,* tome 2 1939-1970, Sarreguemines, imprimerie sarregueminoise, 2004, pp. 48 et 154-155. Site de la FMD. Père Paul Linck et Jacques Baudet, *Le Père Augustin Meyer, un héros méconnu de la Résistance en Charente, mort au service des réfugiés mosellans,* dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais*, 1989, pp. 21-32. Père Paul Linck et Jacques Baudet, *Le Père Augustin Meyer,* dans *Bulletin de l'Institut d'Histoire et d'Archéologie de Cognac et du Cognaçais,* 1990, pp. 13-24. Drac, *Livre d'or des congrégations françaises*, pp. 331-336. Bernard Thomas, *Un martyr de la charité, le RP Augustin Meyer,* dans *La Semaine religieuse d'Angoulême*, avril 1946. BAVCC dossier 21P515997.

[3042]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

[3043]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Rémelfing, état-civil. BAVCC dossier 21P602404.

MUCKENSTUM Joseph[3044] (1900 Metzwiller, 1974 Strasbourg)

(coll. Eugène Heiser)

Supérieur de la congrégation des Missions africaines de Lyon à Hommarting la maison de repos Zinswald pour les pères et frères malades ou âgés et école pour les vocations tardives. Après la fermeture de la congrégation le 27 juin 1941, administrateur d'Arzviller-Guntzviller. Arrêté une première fois le 10 juin 1941 et interné à Sarrebourg. Relâché le 12 juillet 1941. Expulsé à Thaon (Vosges) le 28 juillet 1941. Membre d'une filière de passeurs notamment pour les réfractaires à la *Wehrmacht*. Arrêté le 28 septembre 1942. Interné à Epinal les 10-11 novembre 1942, puis à Fresnes jusqu'au 3 décembre 1942. Déclaré NN, il est transféré à Trèves le 4-5 décembre 1942, à Hinzert jusqu'au 24 février 1943, à Cologne jusqu'au 9 juillet 1943, à Wittlich jusqu'au 7 septembre 1944, à Darmstadt, Dieburg et Rollwald. Libéré le 17 avril 1945. Passe devant le tribunal de Cologne mais jugement différé faute de preuves. A son retour, président de la section UNADIF de Sarrebourg et maire de Hommarting. Croix de guerre, chevalier de la Légion d'Honneur.

MULLER Robert[3045] (1910 Metz Queuleu, 1981 Nice)

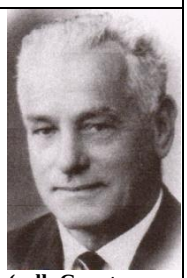

(coll. Guentrange Patrimoine et Animations)

Vicaire à Sarrebourg. Mobilisé, rentré. Administrateur de Guentrange, puis de Veymerange en plus. Dans ses prêches dominicaux, il incite à la résistance, s'oppose par tous les moyens à l'adhésion dans la *HJ*. Il porte constamment le béret basque et joue *La Marseillaise* au piano le 14 juillet 1941. Soupçonné d'aider les prisonniers de guerre à passer la frontière, il est arrêté le 22 septembre 1942, interné à Sarrebruck, puis déporté à Dachau (matricule 41 349) le 21 décembre 1942. Libéré le 29 avril 1945.

MUNIER Georges[3046], (1912 Florange, 1981 Rettel)

Vicaire à Metz Saint-Martin. Administrateur de Maizières-lès-Metz à partir du 14 août 1940. Expulsé en novembre 1940 en France à Festigny (Marne). Arrêté par les forces allemandes sur la route d'Audun-le-Roman à Fontoy alors qu'il tentait de rejoindre sa famille à Florange. Soupçonné d'espionnage. Déporté le 3 septembre 1944 à Pettange (Luxembourg), puis Trèves, Wittlich, Bretenau du 29 septembre au 20 février 1945, Buchenwald (refusé car dossier vide), Bébra, Frankfurt-am-Main le 26 février 1945, puis libéré à Michelbach le 30 mars 1945.

[3044]Joseph Dillenschneider, déjà cité, pp. 134-137 et René Epp, déjà cité, pp.186-188 et François Goldschmitt, *L'Antichrist en Alsace-Lorraine*, Rech 1948, pp. 17-18, chez l'auteur. BAVCC dossier 21P602731.
[3045]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945 et lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris le 29 novembre 2011. AM Metz, état-civil. Cédric Neveu, déjà cité, p. 86. BAVCC dossier 21P603229.
[3046]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Florange, état-civil. BAVCC dossier 21P603359.

NULLANS Joseph[3047]**, (1920 Goetzenbruck-Sarremberg, 1996 Strasbourg)**

(coll. Joseph Nullans)

Séminariste, réfugié avec sa famille à Lunéville en mars 1940. Ne peut pas continuer ses études au Grand séminaire de Nancy car Mgr de Bazelaire, le supérieur, refuse de prendre des Mosellans. Inscrit à la faculté de Lettres de Nancy. Membre d'une filière de passeurs. Interné à la prison de Charles III à Nancy pendant une nuit avant d'être libéré faute de preuves. Après sa licence d'histoire-géographie, entre au Grand séminaire de Besançon à la rentrée de 1943. Rentré dans ses foyers après le débarquement de Normandie. Participe à une colonie de vacances à Allarmont, organisée par l'abbé Welferinger. Bloqué par les évènements avec les enfants. Suspecté d'aider le maquis, la *Gestapo* l'arrête le 1er octobre 1944 ainsi que tout un groupe d'autres personnes. Un camion les conduit au camp de Schirmeck. Le 20 novembre, transfert à Rastatt, où il reste enfermé dans un camp du 21 novembre au 2 décembre 1944, puis camp à Haslach *(kommando* du Struthof pour fabrication de pièces de V1 et V2) jusque début janvier 1945. Un phlegmon lui permet d'être envoyé dans un lazaret à Sankt-Georgen en Forêt-Noire jusqu'au 31 mars 1945, puis retour à Haslach-Kinzigdam, camp des mourants. Libéré au printemps 1945 après avoir déclaré avoir de la parenté en Allemagne. Recueilli par l'abbé Vetter, curé de Haslach. Rapatrié fin avril à Lunéville.

ONIMUS Charles [3048] **(1886 Bantzenheim, 1959 St-Pierre)**

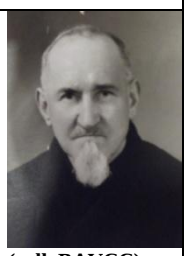

(coll. BAVCC)

Père des Missions africaines de Lyon à Neufgrange-Zinswald. Administrateur à Marange-Silvange en 1941-1942 après la fermeture du couvent. Fait passer deux prisonniers de guerre évadés. Vicaire à Stotzheim (Bas-Rhin). Arrêté le 16 septembre 1943 alors qu'il se rend en vacances chez sa sœur à Mulhouse, a priori sur dénonciation du maire de Marange-Silvange. Interné à la prison de Colmar, puis le 20 octobre 1943 à Schirmeck, puis à Gaggenau en novembre 1943. Rentré.

PAULIN-JOSEPH sœur[3049] **(?)**

Sœur de la Providence de Saint-André à Terville. Arrêtée en janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarrebruck. Libérée le 14 juillet 1943.

[3047]Témoignage de Joseph Nullans, *Confluence* n°5, spécial Libération, Sarreguemines, 1994, pp. 13-27. AM Goetzenbruck, état-civil. BAVCC dossier 21P606090.
[3048]François Goldschmitt, *Tragédie vécue par la population des marches de l'Est sous l'occupation nazie,* Rech, 1947, tome 1, p. 46 et René Epp, déjà cité, p. 203. BAVCC dossier 11671455.
[3049]Marie André, déjà cité, pp. 117-118.

PENNERATH Justin[3050] (1902 Barst, 1944 Gaggenau)

(coll. Denise Hilpert)

Père oblat. Administrateur à Lettenbach, Saint-Quirin. Expulsé le 28 juillet 1941. Curé d'Allarmont (Vosges). Membre d'une filière de passeurs de prisonniers de guerre évadés et d'Alsaciens-Lorrains en fuite, via le Donon. Arrêté suite à une dénonciation dans la nuit du 30 septembre au 1er eoctobre 1944 en même temps que le vicaire Helferinger de Lunéville et trois séminaristes qui sont libérés le lendemain. Interné à la prison du camp de Schirmeck avec un autre prêtre du diocèse de Metz. Transfert dans la nuit du 22 au 23 novembre en camion. Aurait été fusillé après avoir creusé sa tombe le 25 novembre 1944 dans la forêt de Gaggenau (Allemagne) au moment de l'évacuation du camp avec 26 autres personnes, notamment des parachutistes britanniques. Corps jamais retrouvé.

PIERRE-ANTOINE sœur[3051] (?)

Sœur de la Providence de Saint-André à Peltre. Arrêtée le 21 janvier 1943 après que la *Gestapo* ait intercepté des correspondances avec des sœurs expulsées. Internée à Sarreguemines. Libérée le 14 juillet 1943.

RAUSCH André[3052] (1910 Metz Sablon, ?)

(coll. ADM)

Vicaire à Nilvange. Mobilisé, rentré. Administrateur à Créhange. Membre de la filière de sœur Hélène. Aide et confection de faux papiers pour des prisonniers de guerre évadés et des Mosellans en fuite notamment pour sœur Didion, supérieure, et sœur Thill de l'hospice St-Nicolas à Metz. Etablissement de faux certificats de baptême pour une famille juive de Créhange. Arrêté avec quatre autres personnes. Interné le 5 mai 1943 à Metz. Jugé par le *Sondergericht* de Metz le 21 mai 1943 et condamné à deux ans et demi de prison cellulaire pour « *passage de prisonniers, trafic de devises et faux papiers* ». Interné au Grand séminaire à Metz jusqu'au 25 mai 1943, prison de Metz jusqu'au 18 juillet 1943, puis à Ulm. Libéré le 29 avril 1945. Rentré le 12 mai 1945. Reçoit la croix de guerre avec étoile d'argent en 1947. Grand commandeur de la Légion d'Honneur.

ROLLINGER Michel [3053](1898 Merschweiler , ?)

(coll. BAVCC)

Curé de Trondes (Meurthe-et-Moselle). Arrêté comme otage à cause de la présence d'un maquis dans le village le 15 août 1944. Interné à Nancy - Charles III les 18 et 19 août. Déporté le 19 août au 3 septembre 1944 à Natzweiler puis à Dachau. Rentré.

[3050]François Goldschmitt, déjà cité, tome 1, Rech, 1947, pp. 46-47. Site de la FMD qui indique la date de libération du camp et non une date anticipée. BACVV dossier 21P523943.
[3051]Marie André, déjà cité, pp. 117-118.
[3052]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Entretiens janvier-février 1994 par Emmanuelle Tran, *Le Clergé de l'ombre*, mémoire de maitrise sous la direction d'Alfred Wahl, université de Metz, 1994,p. 17. BAVCC dossier 101801083.
[3053]François Goldschmitt, *Alsaciens et Lorrains à Dachau,* Rech, 1946, tome 5, p.72. BAVCC dossier 111900629.

ROTH Joseph[3054] (1911 Roppeviller, 1944 à Gaggenau)

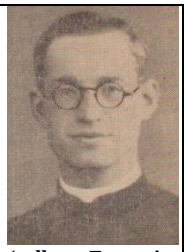

(coll. François Goldschmitt)

Vicaire de Sarreguemines. Mobilisé, sous-lieutenant au 160e RIF. Administrateur de Villers, Bréhain, Chicourt à partir du 7 janvier 1941. Expulsé le 28 juillet 1941. Professeur au collège Saint-Joseph d'Epinal. Arrêté le 4 septembre 1944 comme membre du réseau Alliance[3055]. Interné à la prison du camp de Schirmeck. Il arrive à faire passer une lettre illégale à ses parents le 11 novembre 1944 : « *Depuis le 4 septembre, à l'exception de huit jours, je suis enfermé en cellule isolée où la lumière, l'air et tout mouvement manquent presque totalement. La nourriture est extrêmement maigre, à peine suffisante pour entretenir le souffle vital… Je saurais en raconter au sujet de tortures… Je dois mon moral à la prière uniquement, malgré le manque de messe et de tout livre… Au revoir*. » Fusillé le 25 novembre 1944 dans la forêt de Gaggenau au moment de l'évacuation du camp avec 26 autres personnes.

SCHUMAN Robert[3056] (1886 Luxembourg, 1963 Scy-Chazelles)

(ADM 34J7)

Député « chrétien-social », très investi auprès de l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF), défenseur du maintien du Concordat et de l'école confessionnelle. Sous-secrétaire d'Etat aux Réfugiés en 1940. Rentré à Metz le 2 septembre 1940. Interné à la prison centrale de Metz du 15 septembre 1940 au 14 avril 1941 pour avoir refusé de collaborer avec Bürckel. Placé en maison surveillée à Neustadt-am-Weinstrasse (Palatinat) d'où il s'évade le 1er août 1942 pour se réfugier à Lyon. Après l'occupation totale de la France en novembre 1942, il est contraint à vivre en clandestinité. Membre du Comité départental de la Libération à Metz en 1945. Député. Membre fondateur du MRP. Ministre, président du conseil de 1947 à 1952. Président de l'assemblée européenne d e1958 à 1960.

SCHWANDER Henri[3057] (1913 Hagondange, 1943 Buchenwald)

Prêtre rédemptoriste à Téterchen, puis Strasbourg. Mobilisé au 172e RIF à Strasbourg comme sergent-chef. Décoré de la croix de guerre le 29 juin 1940 pour avoir récupéré un officier blessé le 17 juin 1940. Démobilisé le 11 juillet 1940. Evadé d'Alsace le 19

[3054]François Goldschmitt, déjà cité, tome 1, Rech, 1947, pp. 46-47. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

[3055]Son nom figure dans la liste des 439 membres du réseau tués par les Allemands de l'Association Amicale Alliance, *Mémorial de « l'Alliance »*, Paris, imprimerie Durassié, 1948, p. 79. Le réseau s'est d'abord implanté en zone sud, sous le nom de "Croisade", en novembre 1940 puis s'est étendu dans les zones occupées et est interdites à partir de 1942. Alliance était un réseau de renseignement dont le commandement était de forte culture militaire et de tendance droite nationaliste. Il a été fondé par le commandant Georges Loustaunau-Lacau, officier nationaliste et pétainiste. Pour des raisons politiques, financières et militaires, il préfère se rapprocher en 1941 de l'IS britannique plutôt que de la France libre. En 1943, la pénétration d'un agent du poste *Abwehr* de Dijon provoque l'effondrement du réseau. Début 1944, il ne reste plus que 80 agents actifs. Dans la nuit du 1er au 2 septembre 1944, 107 membres du réseau "Alliance", emprisonnés au camp de Schirmeck sont exécutés au camp du Struthof en Alsace.

[3056]ADM 34J6-11, fonds Schuman. François Roth, *Robert Schuman*, Paris, Fayard, 2008.

[3057]René Epp, pp. 245-247. Drac, *Livre d'or des congrégations françaises*, pp. 401-406. Marie-Joseph André, *Un artisan de la Victoire : le RP Henri Schwander, Rédemptoriste*, Cravanche, 1946, chez l'auteur. BAVCC dossier 21P537373.

septembre 1940 pour se réfugier à la Maison des Missionnaires à Cravanche (Territoire de Belfort). Vicaire à Montbéliard, animateur de la JOC et de la JEC. Un des premiers responsables de la Résistance à Montbéliard. Aide les jeunes à se soustraire au STO, fait passer des prisonniers de guerre évadés, des aviateurs anglais et des réfractaires à la *Wehrmacht* en Suisse, diffuse des tracts et journaux clandestins, renseigne Londres sur les activités des troupes d'occupation, repère les sites à saboter ou à homologuer pour des parachutages… Agent P1 au réseau Buckmastzer à partir du 1er février 1943. En lien avec l'Organisation Civile et Militaire (OCM) du commandant Tisseyre d'Asnières qui le mandate en mars 1943 comme chef de l'OCM pour la région de Montbéliard. Il organise des groupes et des parachutages. Il fait homologuer par le Bureau des opérations aériennes à Londres 14 terrains. Arrêté le 23 juillet 1943 suite à la dénonciation d'une Hollandaise (mouton) qui lui a demandé de la faire passer en Suisse. Interné à Belfort, puis à Dijon du 10 au 28 août 1943. Identifié comme membre actif de la Résistance après l'arrestation d'un agent anglais porteur de documents où figure le nom de l'abbé. Torturé, il ne parle jamais. Transféré à Compiègne le 28 août 1943. Déporté vers Buchenwald le 17 septembre. Décédé par asphyxie pendant le trajet le 18 septembre 1943 alors qu'il est enfermé avec 126 autres déportés dans un wagon complètement fermé, sans air. Soixante trois déportés périssent dans ce wagon. Incinéré au camp. Identifié par l'abbé Georges Stenger grâce à sa barrette de la croix de guerre sur sa soutane. Décoré de la médaille de la Résistance française à titre posthume le 14 juin 1946.

(coll. Père André)

SEELIG Jean[3058] (1904 Merlebach, 1973 Sarreguemines)

(coll. François Goldschmitt)

Curé d'Obergailbach. Lieutenant à l'hôpital militaire de Dieuze en 1939. Rentré. Administrateur d'Amnéville à partir du 11 octobre 1940. Expulsé le 28 juillet 1941. Réfugié à Hussigny (Meurthe-et-Moselle). Il écrit au *Gauleiter* Bürckel une missive relatant son expulsion. Arrêté le 24 novembre 1941 pour avoir favorisé l'évasion de prisonniers de guerre évadés et de jeunes Lorrains et pour être agent des services secrets français. Interné à Sarrebruck, Francfort, Berlin. Condamné à mort par le tribunal du Peuple de Berlin en 1942. Peine commuée, notamment grâce à l'intervention de Charles Thomas de Sarreguemines et d'Angelika Merkelbach-Pinck qui font valoir que le prêtre était avant guerre trésorier de la société du folklore lorrain de langue allemande créée en 1936 par l'abbé Pinck de Hambach. Déporté à Sachsenhausen. Transféré à Dachau le 28 mai 1943, matricule 48 106. Rentré. Officier de la Légion d'Honneur.

[3058]Edmond Haacké, *Amnéville-les-thermes, regards sur la passé,* Amnéville, imprimerie ADAC, 1991, p 165. François Goldschmitt, déjà cité, p.28. Christian Bernadac, *Les sorciers du ciel,* Paris, France-Empire, 1969, p. 281.

SPITZ Auguste[3059] (1919 Dannelbourg, 1980 Béziers)

(coll. François Goldschmitt)

Séminariste. Arrêté le 25 septembre 1942 à Mondelange où il passe des vacances chez ses parents. Arrêté pour avoir secondé son beau-frère qui a malmené un Allemand. Interné à Metz jusqu'au 7 janvier 1943. Jugé et condamné à une amende, mais non relâché. Déporté à Karlsruhe, Bruchsal, Stuttgart, Ingolstadt et Dachau. Rentré. Abandonne le sacerdoce. Professeur à Saint-Avold.

STEICHEN Nicolas[3060] (1911 Zoufftgen, ?)

Vicaire à Audun-le-Tiche. Mobilisé, rentré. Administrateur d'Aumetz. Expulsé le 28 juillet 1941 à Blainville/Eau (Meurthe-et-Moselle). Arrêté en octobre 1943. Quinze jours en 1943 à Nancy, puis 6 mois à partir du 28 octobre 1943 à Chalons/Marne comme « communiste ». Libéré.

STEINMETZ Antoine[3061] (?)

Père capucin. Vicaire à Freyming. Emprisonné le 23 mars 1942, puis expulsé à Besançon le 4 avril 1942.

STENGER Georges[3062] (1897 Sarreinsberg, 1963 Metz)

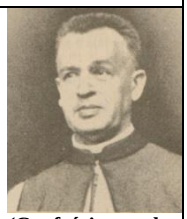

(Confrérie de Marie Immaculée)

Professeur au collège de Bitche depuis 1926, aumônier militaire du camp de Bitche. A la mobilisation, il devient aumônier du secteur fortifié des Basses-Vosges au 43e corps d'armée où il reçoit une citation avec croix de guerre. Fait prisonnier au pied du Donon. Libéré quelques mois plus tard. Nommé administrateur de Moyeuvre-Grande le 11 octobre 1940. Expulsé le 28 juillet 1941. Réfugié à Maxéville. Aide à des prisonniers de guerre évadés et des réfractaires à la *Wehrmacht.* Fait des sermons avec une note patriotique. Fait le lien entre Mgr Louis à Metz et l'évêque Mgr Heintz à Lyon. Arrêté le 19 mars 1943. Interné à la prison de Nancy jusque début juin 1943 et d'Ecrouves jusqu'au 25 juillet 1943, puis Compiègne. Déporté à Buchenwald (matricule 20 580) le 3 septembre 1943 où il est secrétaire du bureau politique[3063] et transféré à Dachau le 5 janvier 1945. A la Libération, chargé de réorganiser l'Action catholique et directeur de l'enseignement chrétien.

[3059]François Goldschmitt, déjà cité, tome 4 p. 8 et tome 5 p.76. Site de la FMD. AM Dannelbourg, état-civil. Dans *La Mutte* d'octobre 1943, on annonce son décès à Dachau. BAVCC dossier 11671359.
[3060]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.
[3061]Anonyme, *Le clergé du diocèse de Metz au cours de la deuxième guerre mondiale*, p. 208, dactylographié.
[3062]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz 1964, Eugène Heiser, *Tragédie lorraine*, tome 3, Sarreguemines, éditions Pierron, p.75. Site de la FMD. ADM 29J2076, lettre du docteur Elmerick, co-déporté, à Mgr Heintz 26 avril 1945. Charles Almaras, *Le Christ au bagne*, Paris, éditions Paulines, 1958. BAVCC dossier 101826214.
[3063]Christian Bernadac, déjà cité, p.176.

THIAM Suzanne[3064] (1917 à Hampont, ? Metz)

(coll. Thiam)

Guide de France. Membre de la filière de sœur Hélène. Réceptionne le 15 décembre 1941 à l'église Saint-Martin à Metz François Mitterrand et Roger-Patrice Pelat, évadés de l'hôpital du *stalag XIIF* à Boulay avec la complicité d'une sœur de la Charité Marie-Louise. Accréditée de 500 évasions[3065]. Arrêtée avec son père et sa sœur le 25 février 1942. Internée au Grand séminaire à Metz. Son frère Albert est également arrêté quelques jours plus tard. Tous les quatre passent en jugement le 1er mai 1942. Condamnée à 25 mois de prison pour « *haute trahison envers le Reich, aide aux évasions de prisonniers et de réfractaires au RAD.* » Internée au *Zuchthaus* de Haguenau à partir du 15 mai 1942, puis Wissembourg à partir du 1er septembre 1943. Libérée au bout de 21 mois le 25 novembre 1943.

THIRY François[3066](1908 Cappel, 1998 Cappel)

(coll.Rémy)

Prêtre oblat. Administrateur de Hanviller. Evacué, rentré. Vicaire à Bitche. Expulsé le 28 juillet 1941. Réfugié à Ruaux (Vosges). Membre d'une filière de passeurs. En janvier 1945, à la demande du service de renseignements de la VIIe armée américaine se rend clandestinement à Bitche encore occupée par les Allemands pour leur fournir des renseignements. Il est arrêté à l'entrée de la ville par une patrouille le 18 mars 1945. Soupçonné d'espionnage, il est condamné à mort. Déporté à Dautmergen (15 jours), Dachau. Rentré.

THRO Camille[3067](1894 Guebviller, 1954 Cannes)

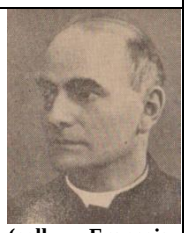
(coll. François Goldschmitt)

Père du Saint-Esprit, économe à l'institut St-Joseph de Neufgrange. A la fermeture de la maison en 1941, administrateur de Herbitzheim (Bas-Rhin). Aide à cacher un aviateur australien de la RAF tombé à Gros-Réderching en septembre 1943. Arrêté le 30 novembre 1943 avec 7 autres personnes de la filière grâce au mouton Alphonse Schérer. Interné au fort de Queuleu jusqu'au 15 mars 1944, transféré au *Zuchthaus* de Brandenburg-Havel à Görden jusqu' en septembre 1944, puis à Berlin jusqu'en décembre 1944 où il passe devant la cour de justice populaire de Berlin le 21 novembre 1944. Condamné à la peine de mort avec trois autres membres de la filière. Refuse de faire appel : *« J'ai été condamné en tant que prêtre et français. Je resterai l'un et l'autre à jamais. Le recours en grâce serait une*

[3064]ADM 335W77, procès du *Sondergericht* Metz 1er mai 1942 ; Annick Studler, déjà citée, pp.85-88. BAVCC dossier 201800869.

[3065]Selon sa citation à l'ordre de l'Armée le 27septembre 1945. ADM 1W442, rapport du *SD* juin 1942. Il est indiqué que Mlle Thiam a fait passer la frontière à 80 prisonniers de guerre français. Lors de son jugement, Suzanne Thiam reconnaît entre 60 à 80 passages de PG évadés et avoir aidé 5 jeunes à se soustraire au *RAD*.

[3066]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. ADM 29J2077, lettre de son oncle à Mgr Heintz. Témoignage oral de l'abbé Joseph Thiry vers 1994 communiqué par Laurent Kleinhetz, Farébersvillers. Rémy, *La ligne de démarcation*, Paris, Perrin, 1968, tome XIII, pp. 53-93.

[3067]Eugène Heiser, déjà cité, tome1, pp. 111-114, François Goldschmitt, déjà cité, tome 1, pp. 32-36 et René Epp, déjà cité pp. 275-277. BAVCC dossier 101806828.

reconnaissance de culpabilité, or je ne me sens nullement coupable. Si l'occasion se présentait à nouveau, je n'hésiterai aucun instant à refaire l'acte que j'ai fait. » Retourne à Brandenburg jusqu'en février 1945. Evacué le 13 - ou 19 - février 1945 à Halle, puis le 12 avril à Torgau. Libéré par les Russes le 27 avril 1945. Transféré par les Américains le 18 mai 1945 au Bourget. Chevalier de la Légion d'Honneur.

TRAPP Pierre[3068] (1917 Saint-Louis, 1999 Sarrebourg)

Séminariste. Démobilisé de l'armée française, refuse l'incorporation dans la *Wehrmacht* et vit en clandestinité à partir du 15 avril 1943. Arrêté le 22 janvier 1944. Interné 8 jours à Sarrebourg, 5 à Strasbourg, 16 à Schirmeck (arrivée le 2 avril 1944), 12 à Natzwiller en février 1944, matricule 7 532. Transféré à Dachau le 2 mars 1944, matricule 65 159. Rentré.

UNTEREINER Alfred[3069] (1906 Veckerswiller, 1968 Veckerswiller)

(AM Epernay)

Frère des Ecoles chrétiennes (frère Birin). Professeur dans la maison Saint-Victor à Epernay (Marne) depuis 1932. Entre en Résistance dès janvier 1941. Agent P1 puis P2 du réseau Eleuthère à partir du 1er avril 1943. Organise notamment des sabotages de locomotives dans les ateliers de réparation d'Epernay. Arrêté avec d'autres habitants d'Epernay, dans sa classe, le 15 décembre 1943 pour avoir hébergé des prisonniers de guerre évadés et fabriqué de fausses cartes d'identité pour des réfractaires au STO. Interné à la prison de Chalons/Marne, torturé, puis envoyé à Compiègne le 19 janvier 1944. Déporté à Buchenwald (matricule 43 652) le 27 janvier 1944, puis Dora le 13 mars 1944, où il est placé à *l'Arbeitstatistik* à cause de son aisance en allemand. Il ne se fait pas connaître comme religieux car l'abbé Stenger lui indique qu'ils sont maltraités. Il soustrait ses camarades aux corvées et évite des départs en *kommandos* en cachant ses compagnons. Il est arrêté par la *Gestapo* le 4 novembre 1944 et interné en cellule pendant 5 mois à la prison de Nordhausen. Il est responsable de la Résistance intérieure des Français qui organise, pour le moment venu, l'insurrection du camp. Dénoncé, il est à nouveau arrêté le 9 mars 1945 et enfermé dans un « *bunker* ». Evacué à pied le 4 avril 1945 sur Bergen-Belsen, il est libéré, épuisé par les Anglais le 15 avril et rentre à Epernay le 4 mai. Il a écrit en 1947 *« 16 mois de bagne, Buchenwald-Dora »*. Croix de guerre avec palme en juillet 1945, chevalier de la Légion d'honneur en décembre 1945, puis commandeur en 1961. Il donne son témoignage quelques mois avant sa mort à Christian Bernadac pour *Les sorciers du ciel.* Un square portait son nom à Epernay depuis 1970 jusqu'à sa destruction. Une allée

[3068]René Epp, déjà cité, pp. 277-279. François Goldschmitt, déjà cité, tome 3, p.78. Site de la FMD.

[3069]Frère Quirin, *16 mois de bagne, Buchenwald-Dora*, Epernay, éditions Dautelle, 1947. René Epp, déjà cité, pp. 280-282. Site de la FMD. AM Epernay, dossier non coté. André Unterreiner, *La vie extraordinaire d'Alfred-Marie Untereiner*, janvier 2007 sur « *andre.untereiner.free.fr/archives/hommagebirin.doc* ». Christian Bernadac, déjà cité, pp. 184-202. BAVCC dossier 109900716.

est alors baptisée de son nom en mars 2011. En février 2006, une plaque commémorative est dévoilée à l'Institut de La Salle à Metz où il fut directeur de 1957 à 1960.

URBAIN Maria soeur[3070] née CONRAD Bernadette (1887 Metz-1967 Moulins-lès-Metz)

Sœur de la Congrégation de St-Vincent-de-Paul à l'hospice Saint-Maurice de Metz-Borny à Belletanche. Arrêtée par la *Gestapo* le 31 mars 1943 « *pour hébergement de prisonniers, conversion de devises des prisonniers et abattage clandestin d'animaux pour les nourrir.* » Internée au Grand séminaire, puis à Sarrebruck jusqu'au 9 août 1943, puis retour à Metz pour être jugée par le *Sondergericht* de Metz le 31 août 1943 avec sœur Adeline Duval. Condamnée à deux ans de travaux forcés et 3 000 RM d'amende. Déportée le 1er septembre 1943 à Ziegenhain près de Kassel, puis en octobre 1944 à Ravensbruck (n° matricule 72 717) pendant 25 mois. Libérée par une délégation suédoise le 23 avril 1945.

VENNER Charles[3071] (1908 Metz, 1948 Mulhouse)

Vicaire de la paroisse Sacré-cœur à Mulhouse. Membre du réseau Kléber du commandant Kleinmann qui se trouvait à Lons-le-Saunier (Jura) comme agent P1 à partir du 1er février 1941. Arrêté le 9 octobre 1941 à Mulhouse pour activité anti-allemande. Interné dans différentes prisons : Freiburg-im-Breisgau, Ulm le 2 novembre 1942, puis Offenburg le 18 février 1943, Strasbourg le 1er novembre 1943, Stuttgart le 24 novembre 1943, Rheinbach, Siegburg, en septembre 1944 à Cologne, Kassel. A comparu devant le *Volksgericht* de Berlin le 3 novembre 1943. Condamné à mort pour haute trahison. Affecté à des *kommandos* chargés de déminer les engins non explosés après un bombardement à Aix-la-Chapelle, Cologne ou Cassel. Déporté à Dachau. Décédé des suites de la déportation.

WELFERINGER Joseph[3072] (1915 Contz-les-Bains, 1997 Thionville)

(***Républicain Lorrain***)

Ordonné le 17 décembre 1939. Mobilisé, lieutenant au 167e RAF à l'ouvrage A17 de Métrich, prisonnier à l'*Oflag X/B* de Nienburg (Saxe) à partir du 7 juillet 1940. Transféré vers le *Heilag V/C* d'Offenburg (Bade) le 12 décembre 1940. Libéré le 17 décembre[3073]. Administrateur de Morhange, Baronville et Destry. Expulsé le 28 juillet 1941 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Suspecté d'aider le maquis alors qu'il était moniteur à la colonie d'Allarmont (Vosges) avec notamment le séminariste Nullans. La *Gestapo* l'arrête le 1er

[3070]ADM 29J1192, lettre de sœur Maria Urbain, 5 octobre 1946. Cédric Neveu, déjà cité, p. 164. Emmanuelle Tran, déjà citée, p. 29. BAVCC dossier 201809856.
[3071]Site de la FMD.BAVCC dossier 101717735.
[3072]Témoignage de Joseph Nullans, dans *Confluence* n°5, spécial Libération, Sarreguemines, 1994, pp. 17-27. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Contz-les-Bains, état-civil. BAVCC dossier 101836978. *Républicain Lorrain*, avis nécrologique, 9 août 1997.
[3073]Les Alsaciens-Mosellans restés prisonniers en Allemagne sont rassemblés dans ce camp. On leur demande pour être libéré de signer un engagement : « *Ich will deutsch werden – je veux devenir allemand.* » Philippe Wilmouth, déjà cité, p. 81.

octobre 1944 au presbytère St-Jacques de Lunéville ainsi que tout un groupe d'autres personnes. Un camion les conduit au camp de Schirmeck (Bas-Rhin). Le 20 novembre, les prisonniers reçoivent l'ordre de partir à Rastatt (Bade), où ils restent enfermés dans le camp de Niederbühl du 21 novembre au 8 décembre 1944. Puis ils sont transférés jusqu'au 12 mars 1945 dans un camp à Haslach où ils se retrouvent avec environ 600 prisonniers venus du Struthof et de Dachau pour travailler dans des carrières et à la réfection de routes. Puis camp de Vaihingen près de Stuttgart jusqu'au 4 avril 1945. Vit par la suite caché chez le père Pierre Huber à Hofstetten jusqu'à l'arrivée des Américains le 21 avril. Rapatrié le 26.	
THEOSIA sœur née WENDLING Madeleine[3074] (1897 Batzendorf, 1988 Metz) Sœur de St-Jean-de-Bassel. Infirmière à l'hôpital Bon-Secours à Metz où elle s'occupe notamment de malades transférés de la prison du Grand séminaire. Elle fait passer régulièrement des paquets par le portier. Arrêtée le 25 janvier 1944 pour avoir livré un paquet à un prisonnier. Internée au Grand séminaire à Metz. Protestation du Dr Offmann. Libérée le 22 février 1944. Retourne à l'hôpital Bon-Secours.	
WEYLAND Gabriel[3075] (1912 Volmerange-lès-Mines, 2006 Logues (Var)) Prêtre assomptionniste. Vicaire à Hettange-Grande. PG libéré comme Alsacien-Lorrain. Administrateur de Lagarde. Arrêté le 10 septembre 1941, puis le 15 décembre 1942 à Lagarde pour refus d'adhérer à la *DVG*, avoir déclaré qu'il est citoyen français et avoir défendu en chaire d'assister aux manifestations nazies à l'heure de la messe du dimanche. Le motif évoqué par la *Gestapo* est : « *A excité la population contre les organisations nationales-socialistes et est un continuel foyer de trouble auprès de la population* ». Maillon d'une chaîne de passage. Interné à Sarrebruck jusqu'au 15 mars 1943, Manheim et Nuremberg. Déporté à Dachau le 17 mars 1943 (matricule 46 481). A son retour, pèse 40 kg pour 1m72.	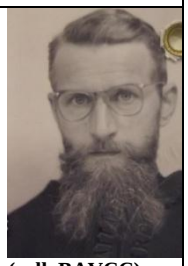 **(coll. BAVCC)**
WILHELM Joseph[3076] (1881 Forbach, 1960 Montigny-lés-Metz) Professeur au Petit séminaire à Montigny-lès-Metz. Administrateur de Lorry-lès-Metz et Saulny. Interné du 21 juillet au 8 septembre 1942.	

[3074]Sœur Marie-José Gruber, *Le couvent de la Divine Providence de Saint-Jean-de-Bassel pendant la deuxième guerre mondiale*, in *Annuaire de la SHAL*, Metz 1979, p. 139. Annales de l'administration générale du couvent de St-Jean-de-Bassel 28 janvier 1944. Renseignements état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.
[3075]François Goldschmitt, déjà cité, tome 2, p. 64, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Volmerange-les-Mines, état-civil. BAVCC dossier 101833935.
[3076]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Petite-Rosselle, état-civil.

WINTER Henri[3077] (1880 Hilsprich, 1944 Buchenwald)

(coll. Saint-Paul)

Engagé sous les drapeaux français dès août 1914 dans un régiment de chasseurs d'Afrique sous le nom de guerre de Verdier et devient après l'armistice interprète au service personnel du général Mangin, à Mayence. Prêtre de Goldbach (Haut-Rhin) en 1932-37, puis aumônier au noviciat des frères des Ecoles chrétiennes à Bettange-Dippach au Luxembourg jusqu'en 1940. Replié à Marseille, en mars 1941, il entre avec sa sœur Marie-Rose dans la Résistance au sein du groupe « Combat » dès le 1er juillet 1942. Il exerce une activité de propagande, animant une imprimerie clandestine, stockant chez lui le journal *Combat* et des armes, mettant à disposition des locaux pour des réunions de la Résistance, hébergeant des personnes en situation de clandestinité, notamment un agent de l'I.S blessé lors de son parachutage, et servant d'agent de liaison.

Arrêté, le 29 août 194*3 dans la sacristie de l'église de Saint-Giniez à Marseille par quatre policiers de la Gestapo*. Sa sœur est obligée de vivre en clandestinité. Interné à la prison de Saint-Pierre, puis à Compiègne (n° 20 137), il est déporté le 17 janvier 1944 vers Buchenwald (matricule 40333/6) où il meurt au block 60 le 23 avril 1944 des suites de maladie (paludisme et dysenterie). Médaillé à titre posthume de la Résistance en août 1946, proposé pour la Légion d'Honneur et la croix de la Libération.

ZIEBEL André[3078] (1898 Sarreguemines, 1955 Ernestviller)

(coll. François Goldschmitt)

Curé de Bérig-Vintrange. Arrêté le 9 novembre 1943 pour être un agent anti-allemand et être complice de la désertion d'un Mosellan. Interné à Saint-Avold, Forbach, puis Sarrebruck, déporté au Struthof (matricule 7 059) le 19 janvier 1944, puis Dachau le 9 septembre 1944 (matricule 103 873). Rentré.

4- <u>Transplantés</u>

BOURGON Jean-Baptiste[3079] (1878 Vieille-Verrerie, ?)

Curé de Saint-Jean-de-Bassel. Transplanté le 18 janvier 1943 à Böhmisch Leipa (Sudètes). Rentré.

DIEHM François-Xavier[3080] (1912 Natzwiller, 1995 La Teste de Buch)

Oblat. Enseignant à Augny et Burthécourt. Vicaire à Algrange, puis Knutange. Transplanté avec le père Célestin Niva le 28 janvier 1943 à Striegau, puis Schwientochlowitz

[3077]Témoignage écrit de sa sœur. Informations communiquées par Philippe Tomasetti, professeur d'Histoire à Strasbourg d'après le témoignage de sa nièce Marie-Rose Winter. Site FMD. BAVCC dossier 21P550737.
[3078]Bulletin *Confrérie de Marie Immaculée* du diocèse de Metz, 1956.
[3079]ADM 29J2023, correspondances avec Mgr Louis 1943. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.
[3080]René Epp, déjà cité, p. 88. AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse 1940-1944. ADM 29J2023, correspondances avec Mgr Louis. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.

(Oberschlesien, Pologne) *Lager 13*, Ratibor (Pologne) lager 73 le 26 avril 1943 pour avoir aidé des prisonniers de guerre évadés et pour son franc-parler. Déporté à Oranienburg. Rentré.

GRUN André[3081] (1892 Rosselange, 1982 Geseke (Allemagne))

Père rédemptoriste de Téterchen. Administrateur à Thionville-Beauregard, puis nommé à Aumetz le 8 octobre 1941. Dénoncé d'utiliser le français pour le catéchisme. Transplanté le 21 janvier 1943 à Forstbad (Sudètes, actuellement Lázně Fořt) . Libéré le 14 mai 1943. Revenu à Rosselange.

HAUSHERR Bruno[3082] (1912 Eguisheim, 1974 Haguenau)

Père des Missions africaines de Lyon. Vicaire à Walbourg (Bas-Rhin) de 1940 à 1942. Administrateur de Marange-Silvange en novembre 1942. Transplanté en janvier 1943 à Saaz (Sudètes). Evadé en avril 1943, il rejoint l'Alsace. Doit se cacher en Forêt-Noire jusqu'en mai 1945 car recherché par la *Gestapo*.

(coll. René Epp)

MEYER Jean[3083] (1902 Etzling -1974 Forbach)

Curé d'Ernestviller, évacué, rentré. Transplanté le 18 janvier 1943 à Troppau (Sudètes, actuellement Opova), puis Halbstadt et Asch (Sudètes). Déporté en 1943 à Dachau (matricule 137 117). Rentré.

(coll. François Goldschmitt)

MEYER Georges[3084] (1880 à Walscheid, 1944 Berlin)

En 1939, professeur à l'institut Sainte-Marie à Belfort. En vacances en 1939 dans son village natal, il y reste comme vicaire. Opposé au nazisme, il refuse de signer à la *DVG*. Transplanté au *Volkslager 98* de Lindenau (Sudètes) le 18 janvier 1943 pour avoir manifesté sa foi dans la victoire. Déplacé ensuite à Brussau, camp 49, le 21 juin 1943, puis à Halbstadt le 17 février 1944, puis à Troppau le 15 août 1944 et Kratzau (Sudètes). Emprisonné au *Gerichtsgefängnis* Kratzau (matricule 5403) car à la Fête-Dieu, il organise une procession chahutée par la HJ. Celle-ci prétend que les Lorrains ont chanté en français alors qu'il s'agit de psaumes latins. Il est tour à tour emprisonné au *Polizeigefängnis* Reichenberg à Alt-Moabit à Berlin et au *Zuchthaus* Brandenburg-Havel à Görden. Le 18 juillet 1944, il est condamné à mort pour *Wehrmachtzersetzung*, déstabilisation de la *Wehrmacht*. Quatre jours plus tard, il écrit à ses parents : « *En conscience et devant Dieu, je n'ai pas de reproche à me*

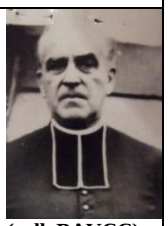

(coll. BAVCC)

[3081]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. AM Rosselange, état-civil. ADM 29J2023, correspondances avec Mgr Louis. ADM 29J1774, lettre du 10 mars 1948.
[3082]René Epp, déjà cité, p. 131.
[3083]*Bulletin des Vocations* 1975, AEM ; répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945, lettre de l'Union chrétienne des déportés et internés, Paris, 29 novembre 2011. AM Etzling, état-civil. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.
[3084] Oscar Gérard, *Les chrétiens et les génocides*, p 326 et Joseph Dillenschneider, déjà cité, pp. 137-139. ADM 29J2023, correspondances de l'abbé Meyer avec Mgr Louis 1943-44. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944. BAVCC dossier 21P516047.

faire et n'ai pas essayé de décomposer la Wehrmacht. Je suis innocent et prends Dieu et les Lorrains du camp à témoin. Aucun parmi ces derniers n'a pu témoigner. » Georges Meyer est isolé dans une cellule de trois mètres cinquante sur un mètre quarante et doit réaliser six chemises ou six pantalons par jour. Il souffre beaucoup de la faim et du froid. Jour et nuit, il prie et ne peut guère compter sur l'aumônier de la prison, taxé d'être un vrai nazi. Par lettre adressée au *Führer,* sa famille demande la conversion de sa peine de mort en travaux forcés à perpétuité. Sa dernière lettre date du 18 septembre 1944 : « *A vous mes sincères salutations et mes baisers les plus cordiaux. Georges. Loué soit Jésus-Christ* ». Il est exécuté par pendaison le 25 septembre 1944 à Berlin-Altmoabit. Ses cendres sont rapatriées le 24 septembre 1946 à Walscheid.

Mirgain Pierre[3085] (?)

Transplanté au camp 91 Frankenstein en décembre 1943. Rentré.

NIVA Célestin[3086] (1913 Haut-Clocher, 1979 Sarrebourg)

Père oblat. Vicaire à Hayange, puis Knutange. Passeur. Transplanté le 22 janvier 1943 à Leubus camp 158/3-458, puis Waldenburg (Silésie) où il est comptable, puis à Striegau (Silésie). Condamné à mort, mais non exécuté. Travaille dans des mines de charbon, puis secrétaire au bureau du camp. Revient amaigri de 39 kilos.

(coll. René Epp)

SCHILT Joseph[3087] (1906 St Louis-lès-Bitche, 1992 Bitche)

Professeur au collège de Bitche. Evacué, rentré. Administrateur de Hottviller, puis de Delme. Transplanté au *Lager 87* le 18 janvier 1943 à Wartenberg (Sudètes), puis à Niemes le 8 juin 1943 où il travaille pour *Merlder Werke fûr Holzverarbeitung* et le 16 février 1944 à Habstadt où il travaille dans une usine de grenades. Emprisonné à Nerheim. Rentré le 18 mai 1945. Au retour et jusqu'en 1952, il écrit à l'évêché plusieurs lettres d'accusation envers l'abbé Jospeh Bauvert, ancien professeur de Bitche et directeur du Grand séminaire à Spire, qui l'aurait mis à la porte du collège de Bitche et dénoncé à la *Gestapo*. Il réclame même la constitution d'un tribunal à Mgr l'évêque. *« Pauvre prêtre fou et méchant »* (lettre du nonce apostolique Paris 31/05/1951).

SCHMITT Ernest[3088] (1892 Metz Sablon, ?)

Curé de Goin. Doit également administrer à partir du 21 octobre 1941 Sillegny, Verny, Pommérieux. Transplanté le 20 janvier 1943 à Wölmsdorf, camp 106 (Sudètes). Revient à

[3085] ADM 29J2023, dossier des prêtres transplantés 29J2020, correspondances 1943.
[3086] René Epp, déjà cité, p. 198, AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944.
[3087] AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Lettre Union chrétienne des déportés et internés, Paris 29 novembre 2011. ADM 29J1131, dossier personnel abbé Schilt, 29J2023, correspondances depuis les camps avec Mgr Louis et 29J2587, lettre de l'été 1945. AM St-Louis-lès-Bitche, état-civil. ADM 29J2020, adresses des prêtres transplantés, février 1944 et lettres de l'abbé Schilt ? 1944.
[3088] AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945.

Goin le 12 mars 1943.	
Sœurs Bernadette, Laurienne et Valentin[3089] Sœurs-infirmières de Niederbronn à Mondelange transplantées le 24 janvier 1943 à Leubus car non adhérentes à la *DVG*. A la suite de la protestation de Louis Bormann, curé de Mondelange auprès de Bürckel via Foulé, renvoyées dans leur couvent au bout de 5 à 6 semaines.	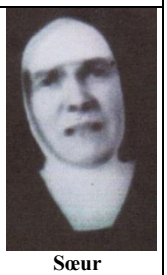 **Sœur Laurienne (coll. Wackermann)**

5- Pendant les combats de la Libération

BECKER Jean[3090] (1944 Aix en Provence) Frère oblat de Burthécourt, expulsé à Aix-en-Provence, décédé des suites de ses blessures le 25 août 1944, après un bombardement allié le 22 août.	
BORNER Antoine[3091] (1906 Rahling, 1943 Corse) Père franciscain du couvent de Bonne-Fontaine. Expulsé, réfugié en Corse au couvent St-Damien de Sartène, abattu le 11 septembre 1943 par les Allemands qui protégeaient le dernier convoi allemand en retraite vers Bastia sur la route de Giuncheto d'où il revenait à vélo après avoir présidé un enterrement.	
BOUR Justin[3092] (1877 Berviller, 1945 Forbach) Archiprêtre de Forbach. Mort d'épuisement le 22 mars 1945 suite à 16 semaines de siège de Forbach où il était continuellement enfermé dans la cave de sa cure (église détruite, sous-alimentation, bombardement).	 **(coll. Joseph Zeller)**
GALINSKI Boleslaw[3093] (1925, 1944 Hagondange) Séminariste à Lyon. Rentré à Hagondange chez ses parents à l'automne 1944. Saute sur une mine le 25 novembre 1944.	 **(coll. Ascomémo)**

[3089]ADM, 256 W7, attestation de Bormann, 5 décembre 1945. Liste des sœurs de Mondelange communiquée par Albert Wackermann, historien local de Mondelange, d'après les archives de la congrégation de Niederbronn.
[3090]*Le Lorrain*,21 octobre 1944, p.2
[3091]DRAC, *Livre d'or des congrégations françaises,* Paris, 1948, p. 25.BAVCC dossier 21P316173.
[3092]François Goldschmitt, déjà cité, pp. 36-37. *Le Lien* n°31, mai 1945, p. 4.
[3093]AM Hagondange, état-civil. Philippe Wilmouth, déjà cité, p. 212. Ascomémo, image mortuaire.

HEIM Henri[3094] (1912 Hottviller, 1944 Morhange) Vicaire de Vieille-Verrerie. Administrateur depuis le 30 novembre 1940 de Liocourt, Juville, Moncheux, Fossieux, Alaincourt. Tué par un obus le 14 novembre 1944 à Morhange.	
HENNEL Jean Adam[3095] (1908 à Lengelsheim, 1944 Hazebrouck) Frère Adam. Professeur à l'institution du Sacré-Cœur à Watten près de Lille. Tué le 25 mai 1944 lors d'un bombardement à Hazebrouck (Nord).	 **(coll. Henner)**
KIEFFER Antoine[3096] (1907 Breidenbach, 1944 Hazembourg) Curé de Hazembourg. Tué le 26 novembre 1944 au cours d'un bombardement alors qu'il assistait un mourant.	 **(coll. Henner)**
KOEGLER Eugène[3097] (1906 Mulhouse, 1944 Borny) Père rédemptoriste. Administrateur de Metz-Borny. Tué au cours d'un bombardement dans l'église de Borny le 18 novembre 1944.	
LORICH Jacques[3098] (1898 Hottviller, 1944 Oradour/Glane) Curé de Charly. Expulsé le 17 novembre 1940. Massacré avec sa sœur Angélique le 10 juin 1944 par la division *Das Reich* en même temps que 640 autres personnes.	 **(coll. Goldschmitt)**
LUTZ Jean-Pierre [3099](1877 Diebling, 1945 Rimling) Curé de Rimling. Tué lors d'un bombardement américain le 4 janvier 1945 dans sa cave. Enterré le 22 février 1945.	
OPPORTUNA Sœur née BEINLICH[3100] (1870 Bichall en Silésie, 1944 St-Jean-de-Bassel) Sœur de Saint-Jean-de-Bassel. Tuée le 25 novembre 1944 à la maison de retraite du couvent de St-Jean-de-Bassel lors d'un bombardement américain. Une autre sœur, sœur Ruffine Behr née en 1879 à Holbing, est grièvement blessée.	

[3094]AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. BAVCC dossier 21P354249.
[3095]Sous la direction de Gérard Henner, déjà cité, p. 50. BAVCC dossier 21P354521.
[3096]Ascomémo, lettre de l'abbé Fabing, curé de Kappelkinger 18 décembre 1945 et AEM, répertoire des ecclésiastiques du diocèse de Metz, 1939-1945. Sous la direction de Gérard Henner, déjà cité, p. 126. BAVCC dossier 21P359822.
[3097]ADM 29J2113, lettre du père Stricher, 30 janvier 1945. *Le Lien* n°30 avril-juin 1945, p. 8.
[3098]Philippe Wilmouth, *Des Mosellans dans l'enfer d'Oradour/Glane*, St-Cyr/Loire, éditions Sutton, 2010.
[3099]AEM d'après corpus établi. ADM 29J2107, lettre de Mgr Louis 1er février 1945. *Le Lien* n°30 avril-juin 1945, p. 8
[3100]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 139. Annales de l'administration générale du couvent de St-Jean-de-Bassel 28 janvier 1944. Renseignements état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.

RUFFINE Sœur née BEHR (1879 à Holbing, 1944 St-Jean-de-Bassel)[3101]

Sœur de Saint-Jean-de-Bassel. Décédée suite à ses blessures (fracture du crâne et intestins déchirés) le 25 novembre 1944 à la maison de retraite du couvent de St-Jean-de-Bassel lors d'un bombardement américain.

SCHILT Aloyse[3102] (1911 Saint-Louis-lès-Bitche, 1945 entre Lemberg et Goetzenbruck)

(Association Histoire Kalhausen)

Vicaire de Thionville, mobilisé puis libéré. Administrateur à Montbronn en 1941, puis Malaucourt de 1941 à 1944, et enfin à Kalhausen en 1944. Lieutenant de réserve, il entre en résistance dans la Mission lorraine et est responsable de la brigade FFI de Bitche qui compte 16 combattants. Il coordonne aussi les groupes ORA-FFI de Forbach et Sarreguemines. Le 18 janvier 1945, il est surpris par une patrouille allemande entre Lemberg et Goetzenbruck. avec Edouard Fogt, responsable de la brigade de Sarreguemines et Jost. Schilt et Jost sortent du même côté de la voiture et sont mortellement atteints d'une rafale de mitrailleuse alors que Fogt réussit à se sauver[3103] Joseph Pefferkorn raconte : « *Le lendemain, je devais servir la messe et le curé était en retard, un Américain affolé vint vers nous et fit ce que nous prîmes pour des pitreries. Il s'agenouilla, fit de grands gestes avec les bras comme un prêtre disant la messe en scandant " Dead, dead ". Nous ne comprîmes pas tout de suite, en fait il annonçait la mort de l'abbé Schilt*[3104] ». Le 31 décembre 1947, la Croix de guerre avec étoile de vermeil lui est attribuée avec une citation à l'ordre du Corps d'Armée : *« Ardent patriote, a secouru les plus humbles parmi les expatriés de force les ouvriers polonais, travaillant dans la région. Convoqué par la Gestapo, eut une attitude courageuse. A Delme a fait des sermons anti-nazis. A été de ce fait inquiété une nouvelle fois par la Gestapo en 1944. Volontaire avec des camarades pour tenter d'établir la liaison avec les FFI de Bitche alors encore occupée est tombé courageusement sous les balles ennemies dans l'accomplissement de sa périlleuse mission. Belle figure de résistant ! »*

[3101]Sœur Marie-José Gruber, déjà citée, p. 139. Annales de l'administration générale du couvent de St-Jean-de-Bassel 28 janvier 1944. Renseignements état-civil fournis par sœur Hermine, février 2013.

[3102]Just Scharff, *La libération de l'Est de la France*, , pp. 12, 28 et 41, Just Scharff, *La Résistance armée en Moselle de 1940 à 194*, 1954, pp. 6, 30, .Site de l'association Histoire de Kalhausen, Eugène Heiser, Tragédie Lorraine, tome 3, p.84-85. BAVCC dossier 21P148348.

[3103]Eugène Heiser, déjà cité, p.84-85. Il indique lui qu'ils ont été pris sous le feu de l'artillerie allemande et américaine.

[3104]Site de l'association Histoire de Kalhausen, Eugène Heiser, Tragédie Lorraine, tome 3, p.84-85

SIBILLE Jean[3105] (1910 Bouzonville, 1944 Flin)

(coll. Stricher)

Père rédemptoriste entré au couvent des Trois-Epis. Ordonnée en 1936, professeur « nomade » entre l'Alsace-Lorraine et la Suisse. Mobilisé à Thann comme radio au 18e Génie et reste en Alsace pendant la drôle de guerre. Décoré de la croix de guerre pour sa participation aux combats de l'Aisne en juin 1940. Vicaire à Valence (Drôme) où il s'occupe de la JOC, des Cœurs Vaillants. Le 29 avril 1942, il part pour Alger pour raison de santé comme vicaire où il réactive la JOC. En avril 1943, mobilisé comme aumônier des fusiliers-marins. Participe aux combats de Ferryville et Bizerte (Tunisie) avec le service sanitaire. Participe à la formation de la 2ème DB au Maroc. Aumônier au 13e bataillon médical, 2e compagnie, participe aux combats de Normandie au sud d'Avranches en août 1944, entre dans Paris le 25 août 1944, puis continue l'épopée à Dompaire et à Flin (Meurthe-et-Moselle) où il est mortellement blessé par un obus le 20 septembre 1944 alors qu'il porte secours à deux blessés. Décédé le lendemain. Inhumé à Bettegney (Vosges). Croix de guerre avec palmes, Légion d'honneur à titre posthume le 13 février 1945.

[3105]Drac, déjà cité, pp. 406-414. Stricher (père rédemptoriste), *L'Aumônier des Fusilliers-Marins, le RP Jean Sibill**e,*** , Haguenau 1947, chez l'auteur. ADM 29J2113, lettre du père Stricher 30 janvier 1945. *Le Lien* n°29 janvier-mars 1945, p.11. BAVCC, dossier 21P154890.